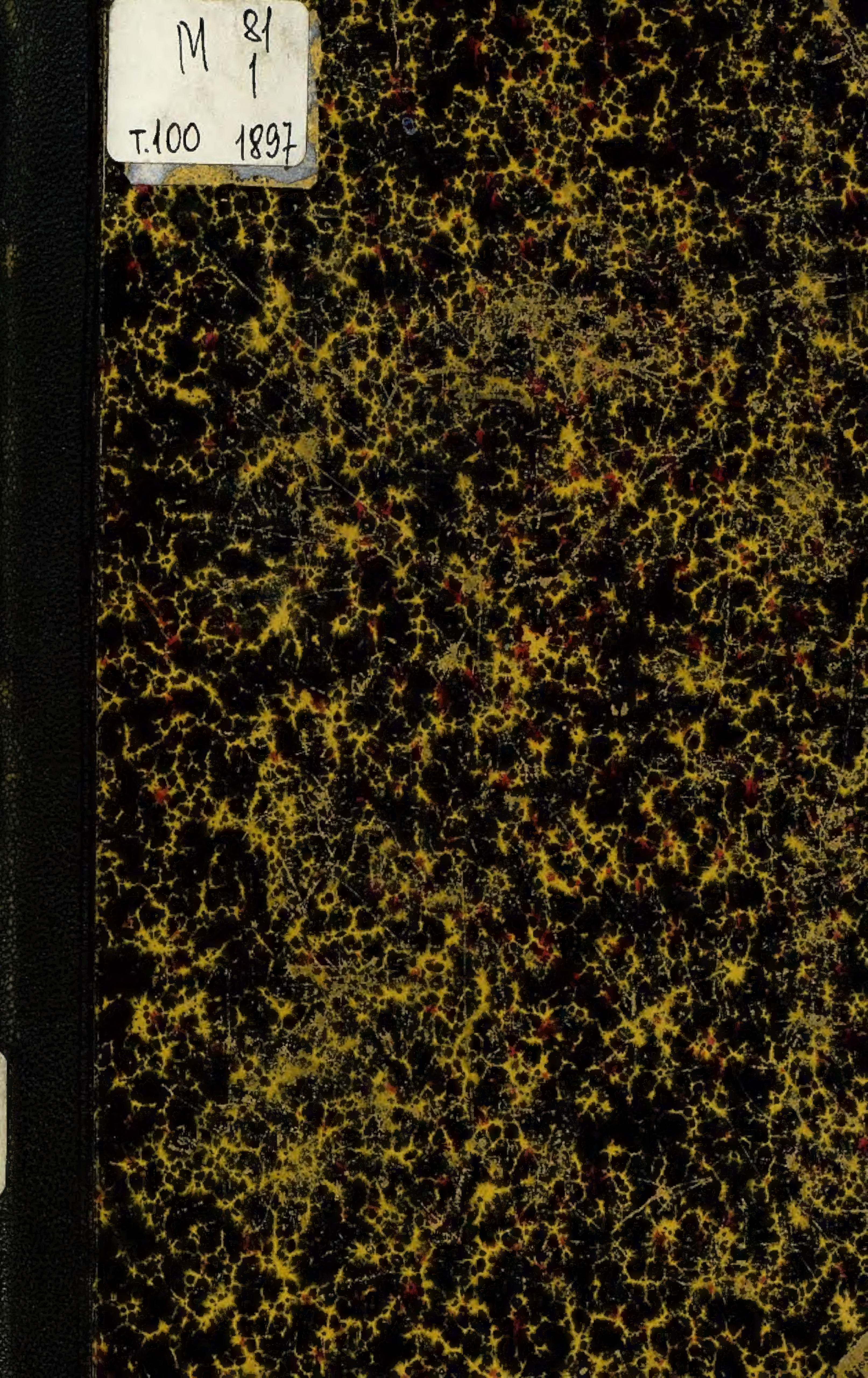
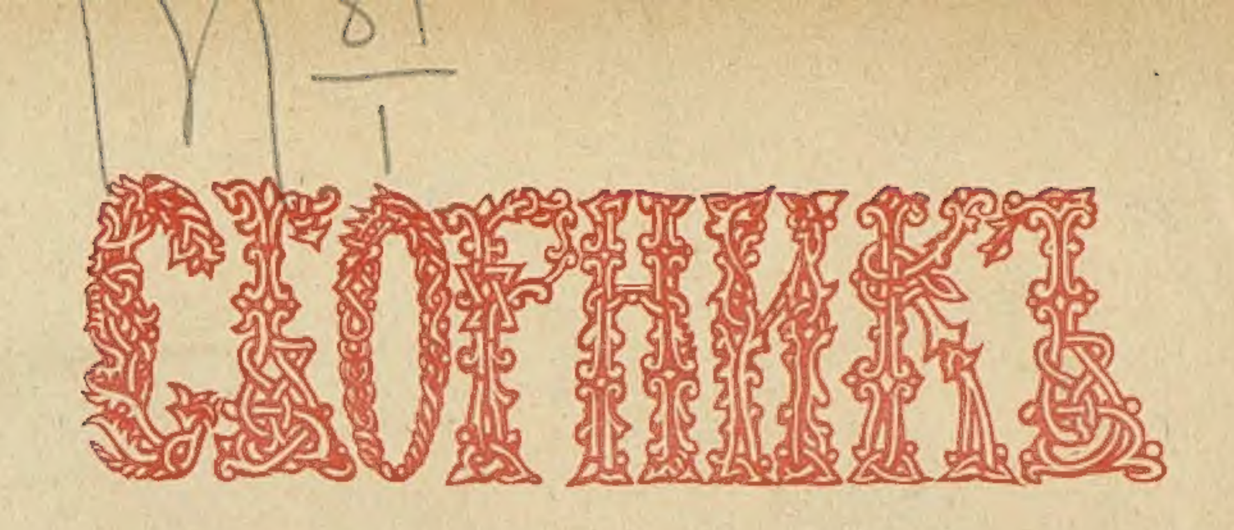

М 81
1
т.100 1897



ИМПЕРАТОРСКАГО РУССКАГО ИСТОРИЧЕСКАГО ОБЩЕСТВА



ИМПЕРАТОРСКАГО РУССКАГО ИСТОРИЧЕСКАГО ОБЩЕСТВА



ТОМЪ СОТЫЙ

С.-ПЕТЕРБУРГЪ.

1897

Печатано по распоряженію Совѣта Императорскаго Русскаго Историческаго Общества, подъ наблюденіемъ секретаря Общества Г. Ѳ. Штендмана.





Типографія М. Стасюлевича, Спб., Вас. Остр., 5 лин., 28.



ОГЛАВЛЕНІЕ СОТАГО ТОМА.

Годъ 1742.

СТРАН.

думанное Остерманомъ лишь съ цѣлью устраненія Франціи, послужитъ только къ еще большему возвышенію этой державы. Ланмари не долженъ, однако, по мнѣнію Шетарди, слишкомъ поддаваться шведскимъ внушеніямъ, дабы переговоры его, какъ посредника, имѣли успѣхъ. Кавалеръ Крепи вручаетъ французскому послу письмо отъ гр. Левенгаупта. Оно произвело хорошее впечатлѣніе на Императрицу. Шетарди посылаетъ копію его Кейту, дабы содѣйствовать прекращенію непріязненныхъ дѣйствій со стороны Россіи. Плѣнный графъ Вазабургъ переводится изъ Москвы въ Спб. по просьбѣ маркиза Шетарди. Крепи увѣдомляетъ послѣдняго о благопріятномъ отношеніи Швеціи къ кандидатурѣ на шведскій престолъ герцога Голштинскаго. Опасаются, однако, чтобы Царица не стѣснила тамъ свободы выборовъ; также и возможность кандидатуры гр. Левенгаупта возбуждаетъ опасенія въ Швеціи. Шетарди передаетъ Крепи, что тревога по этому послѣднему поводу должна разсѣяться при извѣстіи о прекращеніи непріязненныхъ дѣйствій, благодаря посредничеству французскаго короля. Опасенія же относительно стѣсненій со стороны Царицы Шетарди не счелъ нужнымъ разсѣивать, чтобы шведы не предъявили слишкомъ большихъ притязаній при мирныхъ переговорахъ. Даже требованіе Выборга и Кексгольма является теперь слишкомъ рискованнымъ, по мнѣнію маркиза Шетарди; Швеція же, по заявленію кавалера Крепи, высказываетъ притязанія на все побережье Балтійскаго моря. Предполагаемое соглашеніе прусскаго короля съ королевой венгерской придумано нѣмцами, участвовавшими въ правленіи, и сторонниками вѣнскаго двора. Направленіе европейской политики измѣнилось: день для избранія императора, назначенный имперскимъ сеймомъ на 24 января, въ день рожденія прусскаго государя, является добрымъ предзнаменованіемъ для державъ, желающихъ упрочить миръ въ Европѣ. Къ депешѣ приложенъ списокъ продовольственныхъ припасовъ для русскихъ войскъ. Войска ландмилиціи, прибывшія изъ Новгорода въ весьма хорошемъ состояніи, равно какъ и новобранцы послѣдняго призыва. Все, сдѣланное въ теченіе регентства принцессы Брауншвейгской, уничтожено общимъ указомъ, хотя нѣкоторыя изъ ея наградъ и утверждены. Камергеры Императрицы Анны Іоанновны, равно какъ камеръ-юнкеры и камергеры принцессы Брауншвейгской назначаются ко двору принца Голштинскаго. Отъ маіора Корфа, отправленнаго, чтобы сопровождать помянутаго принца въ Спб., не получается извѣстій со времени проѣзда его черезъ Данцигъ. Императрица желаетъ, чтобы принцъ Голштинскій путешествовалъ инкогнито и отклоняетъ предложеніе прусскаго короля объ охранѣ принца при проѣздѣ черезъ Померанію и Пруссію. Принцъ и принцесса Брауншвейгскіе съ ихъ семействомъ подвергаются новымъ промедленіямъ вслѣдствіе дурныхъ дорогъ и желанія Императрицы задержать ихъ въ пути. Слѣдственная коммиссія переводитъ оберъ-гофмаршала (Левенвольде) изъ домашняго ареста въ крѣпость. Другой подсудимый Гроссъ застрѣлился. Повышенія и награды по случаю Новаго года. Секретарь саксонскаго посольства (Пецольдъ) передаетъ Шетарди письмо отъ графа Саксонскаго и сообщаетъ о полученіи имъ брилліантовъ, увезенныхъ съ собою гр. Линаромъ. Шетарди выражаетъ готовность содѣйствовать планамъ графа Саксонскаго, но совѣтуетъ Пецольду хлопотать съ своей стороны, въ виду кандидатуры принца Гессенъ-Гомбургскаго на курляндскій престолъ.

СТРАН.

невозможно склонить ее къ миру, при желаемыхъ уступкахъ, указывая ей на непрочность ея положенія. Д'Альонъ былъ отправленъ къ Бестужеву для рѣшенія дѣла о пенсіонѣ. Бестужевъ предпочитаетъ подарокъ пенсіону, надѣясь заслужить послѣдній въ будущемъ. Онъ высказалъ сожалѣніе, что повидимому миръ со Швеціей не состоится, въ виду чрезмѣрныхъ притязаній шведовъ, хотя это ни мало не раздражаетъ русскихъ противъ Франціи, лишь бы французскій король не заключалъ новыхъ обязательствъ съ врагами Россіи. Относительно Швеціи Бестужевъ освѣдомился у Шетарди, скоро-ли прибудетъ Полькенъ. Получивъ отрицательный отвѣтъ, онъ сталъ высказывать подозрѣніе, что Швеція старается лишь выиграть время; Шетарди сослался на неблагопріятное время года; на это Бестужевъ отвѣтилъ, что могутъ дѣйствовать хотя-бы иррегулярныя войска и что теперь вообще весь генералитетъ стоитъ за энергичное продолженіе войны; перемиріе вѣроятно, скоро уже будетъ прервано. Шетарди возражалъ, что подкрѣпленія не могутъ быть доставлены теперь къ шведской арміи, и лучше пока подождать прибытія Полькена. На заявленіе Шетарди о вознагражденіи Швеціи, Бестужевъ отвѣтилъ, что ей слѣдуетъ предъявлять свои условія, какъ начавшей войну. Рѣшено передать объ этомъ Левенгаупту черезъ Крепи, а Бестужевъ съ своей стороны доложитъ Царицѣ. Послѣдняя соглашается не предпринимать пока непріязненныхъ дѣйствій, но и не хочетъ начинать съ Шетарди переговоровъ о мирѣ, обѣщая однако сообщать ему обо всемъ, сюда относящемся. Повидимому нѣтъ никакой надежды на уступки со стороны Россіи. Исходъ войны опредѣлитъ условія мира. Россійская держава однако, по мнѣнію Шетарди не можетъ потерпѣть большого ущерба отъ дѣйствій шведскаго флота, между тѣмъ, какъ на сухомъ пути шведы, вѣроятно, потерпятъ пораженіе. Затрудненія относительно мира усиливаются еще тѣмъ что гр. Гилленборгъ передаетъ Шетарди желаніе Швеціи, чтобы онъ скорѣе вступилъ въ обязанности посредника; между тѣмъ, переговоры отсрочены русскимъ дворомъ до коронованія Царицы и признанія за ней императорскаго титула. Шведы противятся этому, несмотря на прежнія постановленія и требуютъ уступки Выборга и Кексгольма. Шетарди не рѣшается передавать всего этого Царицѣ и сообщаетъ ей лишь о поздравленіи ея шведскимъ королемъ по случаю восшествія на престолъ. Персидскій посолъ уѣхалъ, а баронъ Герсдорфъ прибылъ въ Петербургъ и поздравилъ Царицу отъ имени короля Августа съ восшествіемъ на престолъ. Царица произвела смотръ гренадерамъ, ландмилиціи и другимъ полкамъ, отправляемымъ въ Финляндію 90

№ 47. *Отъ маркиза де-ла-Шетарди г. Амело, Спб., 6 марта.* — Единогласное избраніе курфюрста Баварскаго на императорскій престолъ всѣми уже заранѣе ожидалось. Пораженія, понесенныя королевой венгерской, вызываютъ мысль, что эта государыня непремѣнно должна уступить, и тогда миръ въ Германіи вполнѣ возстановится. Бестужевъ держится тѣхъ же взглядовъ и отклоняетъ частыя ходатайства о помощи маркиза Ботта. Точно также Бестужевъ противится и намѣреніямъ Англіи, которая напрасно радуется его возвышенію. Англійскіе купцы обратились къ содѣйствію президента коммерцъ-коллегіи и есть вѣроятіе, что черезъ него они добьются возобновленія торговаго договора. Царица требуетъ отъ Швеціи открытія мирныхъ переговоровъ. Шетарди съ своей стороны не рѣшается высказать Царицѣ притязаній Швеціи. Царица возвратила

СТРАН.

Шетарди денежную сумму, одолженную ей нѣкогда французскимъ королемъ, и онъ проситъ инструкцій, какъ поступить съ этой суммой. Царица съ удовольствіемъ узнаетъ о согласіи шведскаго короля на посредничество французскаго. При аудіенціи у Царицы гр. Гилленборга присутствовалъ и М. П Бестужевъ. Генералу Врангелю разрѣшается на честное слово ѣхать, куда ему угодно для поправленія здоровья. Брюммеръ сообщаетъ Шетарди о договорѣ между Швеціей и Даніей. Датскій король былъ весьма обезпокоенъ неожиданнымъ отъѣздомъ принца Голштинскаго. Датскій флотъ по договору долженъ находиться въ распоряженіи Швеціи. Брюммеръ высказываетъ сѣтованія по поводу военныхъ приготовленій. Баронъ Поссе, находящійся въ Парижѣ, какъ предполагаютъ, состоитъ повѣреннымъ по дѣламъ принца Голштинскаго. По приглашенію Царицы, Шетарди отправляется въ Царскую мызу, а затѣмъ послѣдуетъ за русскимъ дворомъ въ Москву. Д'Альонъ можетъ оказаться необходимымъ при будущихъ переговорахъ; онъ посылаетъ по этому поводу письмо къ Амело 95

№ 48. *Меморія, переданная маркизу Шетарди русскими министрами. Приложена къ письму маркиза Ланмари министру Амело, отъ 10 марта.*— Русскіе министры заявляютъ, что Швеція домогается уступки Россіею нѣкоторыхъ областей; однако Россія, не давъ повода къ нарушенію мира, не согласится на отдѣленіе отъ себя какихъ бы то ни было провинцій; Императрица хотя и заключила со Швеціей обязательства о доставленіи помощи, но не противныя русскимъ интересамъ. Результаты, ожидаемые гр. Левенгауптомъ отъ войны, предоставляется шведамъ увидѣть весной или позже, смотря по тому, продолжится ли война, или будетъ тогда окончена миромъ. Притязанія Швеціи по поводу обѣщаній, данныхъ Франціею, не касаются Россіи и должны быть улажены помимо нея. Что же касается прежнихъ обязательствъ Франціи относительно Швеціи, то Императрица надѣется, что король ихъ исполнитъ, также не нанося ущерба Россіи; послѣдняя же ни мало не отступитъ отъ условій Ништадтскаго договора, тѣмъ болѣе, что Швеція не имѣетъ никакого основанія заявлять притязанія, противныя помянутому договору. Въ заключеніе Императрица выражаетъ свое сочувствіе и дружбу къ Франціи 98

№ 49. *Отъ г. Амело маркизу де-ла-Шетарди, Версаль, 12 марта.*— Извѣщеніе о полученіи письма. Король одобряетъ ревностныя старанія Шетарди, хотя они и не имѣютъ желаемаго успѣха. Прусскій король убѣжденъ въ томъ, что миръ со Швеціей уже заключенъ при помощи Франціи, но ему придется вскорѣ совершенно въ этомъ разувѣриться. Императрица хотя и выражаетъ довѣріе къ французскому королю, но не слѣдуетъ внушеніямъ отъ его имени въ пользу мира. Судя по заявленіямъ Бестужева, шведы мало питаютъ надежды на миръ. То, что онъ говорилъ объ основаніяхъ Аландскаго договора, касается совмѣстныхъ дѣйствій Россіи со Швеціей противъ Даніи, Великобританіи и Пруссіи; но, по смерти Петра Великаго, это примѣненіе совершенно немыслимо и не слѣдуетъ отвлекаться посторонними цѣлями отъ простого заключенія мира между Швеціей и Россіей. Разумѣется, желательно было бы установить въ то же время торговыя сношенія между Франціей и Россіей, но Царица своимъ образомъ дѣйствій мало поощряетъ эти стремленія. Изъ депешъ маркиза Ланмари явствуетъ, что шведскій король принялъ посредничество Франціи, и племянникъ гр. Гилленборга отправился въ Петербургъ съ меморіей

СТРАН.

для Шетарди, которому и поручается вести эти переговоры. Князю Кантемиру было сообщено о совѣщаніи, происходившемъ ранѣе между маркизомъ Шетарди и принцессой Елизаветой, однако скрыты подробности переговоровъ, ведшихся между Швеціей и нынѣшней Царицей передъ наступленіемъ переворота. Кантемиръ, повидимому предупрежденный уже Бестужевымъ, выразилъ мало надежды на то, что Царица согласится на уступки, въ особенности же на возвращеніе Выборга. Однако, послѣ дальнѣйшихъ настояній маркиза Шетарди слѣдуетъ ожидать теперь окончательныхъ предложеній со стороны Царицы. Кардиналъ Флери одобрилъ выдачу всѣхъ пенсіоновъ, испрашиваемыхъ маркизомъ Шетарди, и весьма доволенъ службою Даліона. Амело освѣдомляется о министрѣ Бестужевѣ, тотъ ли это самый, который былъ посланникомъ въ Швеціи, и предписываетъ Шетарди доставить свѣдѣнія о его характерѣ и способностяхъ. Въ Великобританіи произошла перемѣна министерства. Примиреніе тамъ двухъ противныхъ партій должно повліять на дѣла Европы. Шетарди предписывается слѣдить за ихъ дѣйствіями при русскомъ дворѣ, которыя будутъ поддерживаемы нидерландскимъ посланникомъ. Голландія рѣшила еще увеличить число сухопутныхъ войскъ, но генеральные штаты противятся этому. Французскій король тѣмъ не менѣе предполагаетъ послать въ Германію новое подкрѣпленіе въ тридцать тысячъ человѣкъ, дабы помочь своимъ союзникамъ окончательно взять верхъ надъ австрійцами и заключить съ ними миръ.

P. S. Извѣщеніе о полученіи письма. Новыя распоряженія Царицы о продолженіи войны со шведами даютъ поводъ къ рѣшительнымъ заявленіямъ отъ имени короля, что его содѣйствіе окажется безсильнымъ, если Царица не пойдетъ навстрѣчу его добрымъ намѣреніямъ. Генералъ Кейтъ, повидимому, не хотѣлъ и слушать предложеній, дѣлавшихся ему мадридскимъ дворомъ. Но такъ какъ теперь онъ желаетъ знать, отъ кого они исходили, кардиналъ Флери заявляетъ, что былъ ихъ виновникомъ и совѣтовалъ испанскому королю пригласить къ себѣ на службу этого генерала 99

№ 50. *Отъ маркиза де-ла-Шетарди г. Амело, Москва, 19 марта.*—Задержка въ письмахъ Амело не нанесла никакого ущерба дѣламъ, потому что Царица попрежнему несогласна ни на какія уступки, и отсутствіе Бестужева не дало бы возможности исполнить полученныхъ повелѣній. Несмотря на сдѣланныя имъ раньше заявленія, непріязненныя дѣйствія противъ Швеціи возобновились. Письма, написанныя Шетарди къ гр. Гилленборгу, Левенгаупту и Ланмари и прилагаемыя къ этой депешѣ, являются доказательствомъ двуличности Бестужева. Это было сдѣлано съ цѣлью нанести болѣе рѣшительный ударъ Швеціи. Письмо Левенгаупта также прилагается къ депешѣ. Относительно жертвъ, могущихъ быть принесенными Царицей въ пользу мира, маркизъ Шетарди ссылается на отвѣтъ, данный ею по поводу письма Амело отъ 15 ноября, и на послѣдовавшее затѣмъ заявленіе, а съ другой стороны на энергичныя мѣры, несмотря на то, принятыя русскимъ дворомъ. Царица однако готова выразить свою признательность Швеціи, если только въ основаніе переговоровъ будетъ положенъ Ништадтскій трактатъ; но честь не позволяетъ русскимъ дѣлать шведамъ первыя предложенія. Бестужевъ только по дружбѣ заявилъ Дальону передъ отъѣздомъ Шетарди, что Россія готова выдать Швеціи денежное вознагражденіе, но не непосред-

СТРАН.

Саксонскаго относительно Курляндіи, такъ какъ Царица имѣетъ своего претендента въ лицѣ наслѣднаго принца Гессенъ-Гомбургскаго. Послѣднее заявленіе Царицы по этому предмету и объясненіе Бестужева съ Шетарди указываетъ, напротивъ, на то, что русскій дворъ льститъ себя надеждой на поддержку королемъ русскаго кандидата. Репутація, пріобрѣтенная принцемъ Гессенъ-Гомбургскимъ на русской службѣ, расположеніе короля къ Гессенскому дому и личныя чувства принца заставляютъ французскаго короля желать ему во всемъ успѣха; но въ данномъ случаѣ особыя заслуги гр. Саксонскаго побуждаютъ короля сохранять полный нейтралитетъ въ этомъ вопросѣ и предоставить свободу курляндскимъ избирателямъ. Холодность, выказанная Бестужевымъ къ союзу съ Великобританіей и королевой венгерской, по поводу нынѣшнихъ событій въ Германіи, вызываетъ у короля желаніе вступить въ самую дружескую переписку съ Царицей, чтобы дѣйствовать въ полномъ согласіи на пользу русскихъ и французскихъ интересовъ. Поэтому король съ нетерпѣніемъ ждетъ возможности дѣятельно участвовать въ возстановленіи мира на сѣверѣ. Тогда онъ могъ бы установить вмѣстѣ съ Россіей систему общаго воздѣйствія на дѣла Европы. Къ этой цѣли маркизъ Шетарди и долженъ направлять всѣ свои старанія. Барону Мардефельду онъ обязанъ выражать всѣми дѣйствіями довѣріе, установившееся между королями прусскимъ и французскимъ, упроченіе котораго весьма желательно. Кредитъ, которымъ пользуется при дворѣ Бестужевъ, заставляетъ желать, чтобы онъ принялъ предложенный пенсіонъ, тѣмъ болѣе, что онъ человѣкъ умный и талантливый, хотя и преданъ, по слухамъ, англійскимъ интересамъ. Братъ же вице-канцлера во всѣхъ отношеніяхъ человѣкъ дурной, какъ это обнаружилось во время пребыванія его въ Даніи, когда тамъ же находился и Шавиньи. Пребываніе кавалера Крепи при шведской арміи вмѣсто пользы могло причинить лишь различныя неудобства и поэтому маркизъ Лапмари предписалъ ему возвратиться оттуда; но письмо это могло быть получено имъ въ Петербургѣ и поставить его въ нерѣшимость, куда ему ѣхать. Въ такомъ случаѣ пусть онъ направится въ Парижъ, и маркизъ Шетарди можетъ при этомъ воспользоваться его услугами для передачи писемъ, требующихъ соблюденія особой тайны. 109

№ 54. *Отъ маркиза де-ла-Шетарди г. Амело, Москва, 25 марта* — Письма гр. Левенгаупта, доставлявшіяся имъ, Шетарди, для прочтенія Царицѣ не заключали въ себѣ ничего, могущаго компрометировать интересы Швеціи; напротивъ, такими сообщеніями Царицѣ было внушено полное довѣріе къ словамъ Шетарди. Если обстоятельства заключенія перемирія при посредствѣ французскаго посланника и огласили обязательство, заключенное имъ съ гр. Левенгауптомъ, то вѣроятно кто-нибудь посторонній далъ объ этомъ свѣдѣнія, ибо дѣло происходило лишь между Царицей и Шетарди и отсюда никоимъ образомъ не могло стать извѣстнымъ. Эта огласка лишь увеличиваетъ сожалѣнія, высказываемыя Шетарди по поводу того, что онъ не предоставилъ Левенгаупту подвергнуться риску задуманнаго предпріятія, а желалъ спасти часть шведскихъ войскъ отъ грозившей опасности. Существованіе этой опасности доказывается прилагаемымъ къ депешѣ шифрованнымъ документомъ, промеморіей Лагеркранца фельдмаршалу Ласси, письменными заявленіями послѣдняго своему двору, письмами Шетарди кн. Черкасскому и Бестужеву и прочими документами. Къ депешѣ при-

лагаются еще два письма кавалера Крепи и третье письмо, по недоразумѣнію присланное обратно. Лагеркранцъ доставилъ, какъ сообщаетъ Шетарди, свѣдѣнія, которыя могли дать понятіе о силѣ и истинномъ положеніи шведской арміи, взявъ при этомъ съ него слово, что эти свѣдѣнія будутъ переданы лишь кардиналу и Амело и никто не будетъ знать ихъ происхожденія. Шетарди проситъ исполнить это желаніе Лагеркранца. При разговорѣ съ послѣднимъ, Шетарди прежде всего попросилъ у него нѣкоторыхъ разъясненій, на основаніи письма Левенгаупта, но Лагеркранцъ сослался на отсутствіе инструкцій по этому предмету. Онъ упомянулъ о промеморіи, предназначенной имъ для фельдмаршала Ласси, причемъ вполнѣ согласился съ нимъ, Шетарди, что шведская армія подвергается большой опасности и не надо пренебрегать никакими средствами для ея спасенія. Русскіе министры условились ранѣе совѣщаться съ Шетарди о переговорахъ со Швеціей. Прибытіе Лагеркранца побудило Шетарди просить предварительной аудіенціи у Царицы, но это не удалось. Когда въ назначенный день Шетарди указалъ кн. Черкасскому и Бестужеву на необходимость сообщенія Царицей королю объ основаніяхъ заключенія мира, министры отвѣчали, что Швеція должна первая объясниться. Послѣ нѣкоторыхъ настояній, они однако обѣщали дать Шетарди требуемыя свѣдѣнія. По поводу прибытія Лагеркранца онъ сообщаетъ объ удивленіи Левенгаупта, вслѣдствіе возобновленія военныхъ дѣйствій безъ всякаго предупрежденія о томъ шведовъ. Болѣе всего при этомъ пострадали мирные обыватели. Русскіе министры отвѣтили на его заявленія, что шведы сами виноваты, потому что такъ долго медлили съ мирными предложеніями и не прислали Нолькена для переговоровъ. Шетарди въ отвѣтъ напомнилъ Бестужеву о всѣхъ своихъ совѣщаніяхъ съ нимъ и предложилъ снова пріостановку непріязненныхъ дѣйствій на двѣ недѣли; искренность миролюбія Швеціи будетъ доказана при возвращеніи курьеровъ, отправленныхъ Левенгауптомъ въ Стокгольмъ; употребить же во зло такое перемиріе Швеція не можетъ, такъ какъ не въ состояніи доставить подкрѣпленія своимъ войскамъ ранѣе іюня мѣсяца. Русскіе министры обѣщали доложить о томъ Царицѣ и передать ея отвѣтъ Шетарди. Послѣдній отправился затѣмъ къ Царицѣ самъ и изложилъ свою бесѣду съ министрами. Государыня возразила противъ перемирія, что тогда для Россіи будетъ упущенъ благопріятный случай, но Шетарди указалъ на ничтожество выгодъ, пріобрѣтенныхъ при послѣднемъ столкновеніи. На слѣдующій день онъ возобновилъ свои настоянія передъ Царицей, которая отвѣтила, что посовѣтуется съ министрами. Въ тотъ же день секретарь Веселовскій сообщилъ Шетарди, что Царица охотно послѣдовала бы его совѣту, еслибы Швеція не хранила молчанія; во всякомъ случаѣ мирные переговоры могутъ вестись, несмотря на продолженіе военныхъ дѣйствій. Шетарди явился тогда къ Царицѣ и, въ присутствіи Лестока, убѣждалъ ее дать болѣе явныя доказательства своего миролюбія. Царица замѣтила въ отвѣтъ, что не ожидала враждебности со стороны Швеціи, по вступленіи ея на престолъ; когда же эта держава обратилась въ заключеніе къ Царицѣ съ неслыханными притязаніями, тогда естественно ей было принять всѣ предосторожности для борьбы; но, наконецъ, напрасное ожиданіе прибытія Нолькена окончательно убѣдило Царицу въ неискренности Швеціи. Шетарди возражаетъ, что подозрѣній этихъ доказать невозможно; все объяснится при возвращеніи курьеровъ Левенгаупта изъ

Стокгольма, и тогда Царица достигнетъ своей цѣли, не увеличивая числа напрасныхъ жертвъ. Если даже шведы и оправдаютъ имѣющіяся противъ нихъ подозрѣнія, двухнедѣльное перемиріе во всякомъ случаѣ сохранитъ всѣ права за Царицей и ничего не измѣнитъ въ положеніи шведовъ: по льду они не могутъ получить никакихъ подкрѣпленій. Шетарди соглашался въ противномъ случаѣ лишиться всякаго довѣрія Царицы. Что касается молчанія Швеціи, то оно объясняется нежеланіемъ Царицы сдѣлать первый шагъ къ примиренію и обращеніемъ ея къ посредничеству французскаго короля. Принятіе этого посредничества Швеціей требовало времени, и извѣстіе о томъ было получено отъ гр. Гилленборга лишь незадолго до отъѣзда Царицы въ Москву. Царица обѣщала созвать по этому поводу совѣтъ министровъ и передать Шетарди его рѣшеніе. На слѣдующій день Шетарди сообщилъ кн. Черкасскому о своей аудіенціи у Царицы и просилъ о скорѣйшей передачѣ ему рѣшенія совѣта; но такъ какъ этого не было сдѣлано, Шетарди вечеромъ написалъ Бестужеву, а затѣмъ и канцлеру. Послѣ нѣкоторыхъ проволочекъ ему было сообщено, что Царица остается при своемъ первомъ рѣшеніи, хотя съ удовольствіемъ будетъ способствовать всему, могущему ускорить заключеніе мира при данныхъ условіяхъ. Незадолго то того Лагерфлихтъ выѣхалъ изъ Спб. въ сопровожденіи офицера. Шетарди, оберегая интересы шведовъ, условился съ послѣднимъ испытать, какъ крайнее средство, представленіе деклараціи, привезенныхъ Лагеркрандомъ. Французскій посланникъ явился по этому поводу къ кн. Черкасскому, настаивая на немедленномъ совѣщаніи съ нимъ. Послѣ новыхъ промедленій, Шетарди заявилъ, наконецъ, Черкасскому и Бестужеву о неблагопріятномъ впечатлѣніи, которое будетъ произведено во Франціи отказомъ Царицы возстановить нарушенное перемиріе. Лагеркранцъ, убѣдившись въ стремленіи русскаго двора приписывать Швеціи чувства, которыхъ она не имѣетъ, поручилъ ему, Шетарди, представить русскому двору декларацію, которая и была прочтена министрами, но оставлена безъ послѣдствій, въ виду того, что Лагеркранцъ не имѣлъ надлежащихъ полномочій. Даже и при подписи Левенгаупта эта декларація не имѣла бы силы, по мнѣнію министровъ, на томъ же основаніи, хотя Шетарди указываетъ имъ на значеніе, какое имѣетъ гр. Левенгауптъ при конституціонномъ правленіи Швеціи. Отказъ отъ перемирія въ шесть, или даже въ пять дней, при заложникахъ въ Фридрихсгамѣ и Або, значительно будетъ противорѣчить чувствамъ, выражавшимся прежде Царицей по отношенію къ Швеціи. Министры отвѣчали, что и Швеція измѣнила своимъ намѣреніямъ, не прекративъ войны при восшествіи Императрицы Елизаветы на престолъ и обнаруживъ желаніе лишь производить смуты въ Россіи для своихъ личныхъ цѣлей. Шетарди возражаетъ, что шведы дѣйствительно имѣли въ виду собственные интересы, но не отдѣляли ихъ отъ интересовъ Царицы. На заявленіе о необходимости прибытія Нолькена для переговоровъ, Шетарди замѣчаетъ, что шведы находятъ, быть можетъ, несовмѣстимымъ съ своимъ достоинствомъ отправлять парламентера во время войны. Министры указали въ отвѣтъ, что въ послѣдней войнѣ со Швеціей русскія галеры находились у Стокгольма въ то время, какъ уполномоченные обѣихъ сторонъ устанавливали условія мира. Шетарди, не входя въ подробности, заявляетъ вообще сомнѣніе въ искренности миролюбивыхъ намѣреній русскаго двора. Министры высказываютъ тоже самое относительно

Швеціи, которая ничего не заявляетъ объ условіяхъ мира, а напротивъ, грозитъ Россіи, судя по письму, отправленному къ самому маркизу Шетарди министромъ Амело отъ 15 января (Бестужевъ по памяти составилъ изъ него извлеченіе). Несмотря на возраженія Шетарди, министры заявляютъ о необходимости предупредить намѣренія Швеціи, тѣмъ болѣе, что силы ея въ настоящее время извѣстны и теперь представляется весьма благопріятный случай повести дѣло такъ, чтобы черезъ два мѣсяца миръ былъ окончательно возстановленъ. Шетарди, убѣдившись въ безплодности совѣщаній, прекращаетъ эту послѣднюю конференцію. Лагеркранцъ, узнавъ о ея результатѣ, спѣшитъ съ отъѣздомъ. Шетарди посылаетъ съ нимъ письма къ Левенгаупту и Ланмари, желая черезъ послѣдняго побудить русскій дворъ дать временныя полномочія для мирныхъ переговоровъ фельдмаршалу Ласси. Относительно гр. Саксонскаго, дѣйствія Бестужева по отношенію ко всѣмъ иностраннымъ министрамъ явно показываютъ, что Царица предназначила курляндскій престолъ принцу Гессенъ-Гомбургскому; поэтому осмотрительность въ этомъ дѣлѣ должна еще усилиться . . 111

№ 55. *Письмо Лагеркранца маркизу де-ла-Шетарди, писанное въ Москвѣ 24 марта. Приложено къ письму маркиза де-ла-Шетарди отъ 25 марта.* — На основаніи желанія Шетарди, чтобы Лагеркранцъ изложилъ ему письменно положеніе шведской арміи въ Финляндіи, при походѣ къ Выборгу и нынѣ, онъ сообщаетъ слѣдующее: корпусъ войскъ въ началѣ похода состоялъ лишь изъ 5,800 пѣхотинцевъ и 450 драгунъ; этого было слишкомъ мало, чтобы надѣяться на успѣхъ; притомъ въ пѣхотѣ распространена была диссентерія, чувствовался полный недостатокъ въ кавалеріи, артиллеріи, припасахъ и множествѣ другихъ вещей, необходимыхъ для слѣдованія по разоренной непріятельской странѣ; суровый климатъ довершалъ тягость этого похода. Между тѣмъ Выборгъ довольно хорошо укрѣпленъ и имѣлъ 9,000 гарнизона, снабженнаго всѣмъ необходимымъ на случай правильной осады. Для успѣха дѣла необходимо было бы овладѣть главными пунктами и располагать надлежащимъ флотомъ. По счастію, переворотъ, произведенный въ Спб., и пріостановка военныхъ дѣйствій спасли шведовъ и могли имъ доставить возможность почетнаго отступленія. Настоящее же положеніе шведской арміи еще болѣе плачевно, потому что бо́льшая часть флота и артиллеріи съ единственнымъ складочнымъ мѣстомъ въ Фридрихсгамѣ, вдобавокъ весьма ненадежнымъ, могутъ быть утрачены; но еще болѣе опасно полное разореніе Финляндіи войсками варваровъ, истребляющихъ все на пути. Громадная смертность вслѣдствіе болѣзней разстроила пѣхотныя войска, сводящіяся нынѣ къ 9 тысячамъ, считая гарнизоны и 3,700 финляндцевъ, по большей части недавняго набора; недостатокъ опытныхъ офицеровъ и скудость хлѣбнаго продовольствія окончательно погубятъ шведскую армію при нападеніи непріятеля всѣми силами, потому что запасные магазины находятся въ открытыхъ мѣстахъ, или на зимующихъ транспортныхъ судахъ. Печенаго хлѣба даже и вовсе нѣтъ, а при захватѣ Фридрихсгама не будетъ ни печей, ни мельницъ для продовольствія войскъ. Больные оставляются во власть непріятеля, который обыкновенно ихъ сжигаетъ живыми, или вообще убиваетъ. Кавалерія, располагающая самое большее, 4,500 лошадьми, не бывшими еще въ дѣлѣ, не въ состояніи сосредоточиться и пробыть въ одномъ мѣстѣ болѣе недѣли по недостатку въ фуражѣ; притомъ же пересѣченная мѣст-

СТРАН.

рѣшеніе послѣдняго отговорить молодого гр. Гилленборга отъ представленія меморіи, которая могла бы лишь еще болѣе ускорить ходъ военныхъ дѣйствій. Очень благоразумно было со стороны Шетарди привести опять воюющія стороны на путь примиренія; такъ какъ Царица рѣшила не начинать новыхъ непріязненныхъ дѣйствій и высказала радость по поводу принятія Швеціей посредничества короля, то можно надѣяться, что переговоры о мирѣ будутъ теперь въ хорошихъ рукахъ. По словамъ Бестужева, главное затрудненіе въ томъ, что Царица не соглашается сама обратиться къ Швеціи съ какими бы то ни было предложеніями. Когда же шведы высказали притязанія на земельныя уступки, Царица категорически отказалась принять ихъ въ основаніе переговоровъ, а съ своей стороны попрежнему не желаетъ ничего предлагать шведамъ. Остается теперь, чтобы Шетарди внушилъ шведамъ какъ бы отъ себя нѣкоторыя требованія, могущія быть принятыми Царицей. Желательно, чтобы французскій посланникъ переговорилъ о томъ до переѣзда русскаго двора въ Москву. Если же и такимъ способомъ нельзя будетъ преодолѣть нежеланія Царицы сдѣлать первый шагъ къ примиренію, то король готовъ самъ сдѣлать первое предложеніе, узнавъ отъ обѣихъ сторонъ ихъ условія и предъявивъ ихъ какъ бы отъ себя. Король уполномочиваетъ Шетарди объяснить все это Царицѣ и ея министрамъ, и надѣется, что такимъ образомъ ему будетъ дана возможность дѣятельно участвовать въ примиреніи Россіи со Швеціей 125

№ 58. *Отъ маркиза де-ла-Шетарди г. Амело, Москва, 6 апрѣля*—По отправкѣ послѣдняго курьера, Шетарди немедленно послалъ къ канцлеру секретаря съ просьбой о конференціи. На слѣдующій день канцлеръ его принялъ. На заявленіе Шетарди, что прошла недѣля со времени сообщенія послѣднихъ повелѣній короля, стало быть и отвѣтъ Царицы могъ бы уже быть сообщенъ, канцлеръ сослался на различныя обстоятельства, помѣшавшія этому, и увѣрилъ Шетарди, что при первой возможности ему будутъ переданъ отвѣтъ Царицы. Тогда Шетарди предложилъ ему, чтобы Царица отправила полномочія фельдмаршалу Ласси, дабы гр. Левенгауптъ, или другой уполномоченный шведскій оправдался отъ подозрѣній въ неискренности, питаемыхъ къ Швеціи, и переговоры могли начаться. Цѣль мира была бы достигнута при этомъ на совершенно обоюдно выгодныхъ условіяхъ и было бы остановлено напрасное кровопролитіе. Князь Черкасскій одобрилъ эту мысль, но указалъ на необходимость для Ласси знать требованія Швеціи и получить должныя инструкціи отъ Царицы. Шетарди возразилъ, что если Царица поручаетъ Ласси свою армію, то можетъ довѣрить ему же отстаиваніе своихъ интересовъ путемъ переговоровъ, тѣмъ болѣе что требуется лишь начать дѣло; тутъ нужна только добря воля съ обѣихъ сторонъ. Шетарди брался при этомъ доставить копію повелѣній, предназначенныхъ для фельдмаршала Ласси, гр. Левенгаупту и Ланмари. Черкасскій обѣщалъ воспользоваться сдѣланнымъ предложеніемъ, и французскій посланникъ рѣшилъ помедлить даже съ отправкой курьера, посылаемаго имъ во Францію, пока не будетъ получено свѣдѣній о состояніи дѣлъ въ Финляндіи. Этотъ миръ по словамъ Шетарди необходимъ для упроченія союза короля съ Царицей. На слѣдующій день Шетарди сообщилъ Бестужеву все свое совѣщаніе съ княземъ Черкасскимъ и при этомъ старался вызвать въ немъ подозрѣнія относительно намѣреній канцлера устранить его, Бестужева, отъ дѣлъ; съ дру-

гой стороны Шетарди увѣрялъ въ своемъ довѣріи къ Бестужеву. Послѣдній поблагодарилъ Шетарди и призналъ справедливость внушенныхъ ему опасеній, тѣмъ болѣе что изъ трехъ совѣщаній посланника Франціи Бестужевъ былъ приглашенъ лишь на одно, и то во время его болѣзни. Несмотря на разногласія по поводу отправки Лагеркранца, Бестужевъ увѣряетъ все таки Шетарди въ своемъ желаніи поддерживать интересы короля, лишь бы французскій дворъ далъ Россіи возможность заключить миръ почетнымъ образомъ, хотя бы и на иныхъ основаніяхъ, нежели Ништадтскій договоръ. Итакъ, пусть Франція укажетъ средства къ этому и тогда навѣки привяжетъ къ себѣ Россію. Въ противномъ случаѣ война будетъ продолжаться весьма энергично, причемъ англійская и австрійская политика восторжествуютъ при русскомъ дворѣ, возстановивъ всю прежнюю систему. Шетарди замѣтилъ въ отвѣтъ, что упорство Россіи зиждется на ложной щепетильности, которую, вѣроятно, можно будетъ обойти. Затѣмъ Шетарди былъ приглашенъ къ канцлеру, который далъ ему прочитать отвѣтъ на заявленіе короля, не заключавшее однако въ себѣ ничего благопріятнаго. На замѣчаніе о томъ Шетарди, кн. Черкасскій заявилъ, что Швеція первая должна обратиться съ предложеніями, или пусть обѣ стороны разойдутся, ничего не требуя другъ отъ друга. Французскій посланникъ напомнилъ о посредничествѣ короля, которому должны быть сообщены намѣренія Швеціи и который желаетъ также знать и намѣренія Царицы, чтобы согласить обѣ стороны на основаніи предъявленныхъ условій и привести дѣло къ миру. Шетарди спрашиваетъ у кн. Черкасскаго, уполномочилъ ли бы онъ князя Кантемира принять отвѣтъ, подобный тому, какой данъ былъ ему, Шетарди. Въ отвѣтъ канцлеръ замѣчаетъ, что шведы относятся слишкомъ непріязненно къ Россіи и уже четыре года готовились къ войнѣ. Шетарди возражаетъ, что они напротивъ упустили время нападенія въ 1738 году, когда шведы дѣйствительно были непримиримыми врагами Россіи, но теперь дѣло иное, и почему бы не высказаться ясно въ пользу мира, согласно тому, что заявлялось Царицей до вступленія ея на престолъ? Русскіе вполнѣ могутъ довѣрить королю свои планы, шведы же ускорили походъ въ Россію исключительно, чтобы способствовать успѣху переворота; поэтому имѣютъ право на нѣкоторое вознагражденіе со стороны Россіи. Канцлеръ сталъ было отрицать такія побужденія у Швеціи, но принужденъ былъ затѣмъ согласиться съ Шетарди и просилъ только искренняго обращенія шведовъ къ миру, увѣряя, что русскій дворъ не останется въ долгу. Затѣмъ, несмотря на настоянія Шетарди сообщить устно объ условіяхъ Россіи, или передать ихъ Кантемиру, канцлеръ ограничился лишь тѣмъ, что обѣщалъ представить отчетъ Царицѣ обо всемъ совѣщаніи его съ посланникомъ. Передъ этимъ докладомъ онъ опять долго совѣщался съ канцлеромъ относительно умѣстности предъявленія Царицей точныхъ условій мира и, ничего не достигнувъ, пообѣщалъ также доложить обо всемъ королю. Ему было обѣщано доставить отвѣтъ Царицы вмѣстѣ съ копіей повелѣній, отправленныхъ фельдмаршалу Ласси. Однако ему былъ присланъ лишь одинъ отвѣтъ Царицы; обѣщанная же копія, изъ за которой задерживалась отправка курьера, все не присылалась. Причиною проволочекъ оказались подозрѣнія, внушенныя Царицѣ относительно искренности участія Шетарди къ ея интересамъ; по той же причинѣ Царица уклонилась однажды и отъ разговора съ мар-

кизомъ Шетарди о шведскихъ дѣлахъ; впрочемъ, что касается собственно французскихъ дѣлъ, посланникъ не утратилъ нисколько ея довѣрія. Онъ припомнилъ, что Царица уклонилась однажды отъ его посѣщенія, въ то время, какъ онъ явился ко двору. Со времени переѣзда Царицы въ Москву, ему уже не оказывается прежняго вниманія и избѣгаются случаи единоличнаго разговора, послѣ того какъ Шетарди передалъ Царицѣ притязанія Швеціи. Утомившись напраснымъ ожиданіемъ, посланникъ наконецъ выразилъ свое неудовольствіе князю Черкасскому, и желаемая копія была ему прислана. Въ ней содержалось лишь восемь строкъ и предписывалось фельдмаршалу Ласси выслушать предложенія гр. Левенгаупта, согласныя съ условіями Ништадтскаго договора, и отвѣчать на нихъ наиболѣе подобающимъ образомъ. Шетарди заявилъ секретарю, доставившему копію повелѣній, что въ нихъ должны были заключаться полномочія фельдмаршалу Ласси, разрѣшеніе вступить немедленно въ переговоры съ Левенгауптомъ и прекратить напрасное кровопролитіе. Далѣе французскій посланникъ напомнилъ, что русскій дворъ требовалъ самъ полномочій отъ гр. Левенгаупта для пріостановки военныхъ дѣйствій; теперь и Левенгауптъ можетъ потребовать ихъ у Ласси. Въ заключеніе Шетарди высказалъ свое неудовольствіе по поводу напраснаго пятидневнаго ожиданія документа, имѣющаго такъ мало значенія, и отказался отъ принятія этой копіи. Въ тотъ же день онъ сообщилъ Бестужеву обо всемъ происходившемъ и просилъ вновь передать канцлеру желаніе устранить проволочки, несогласующіеся, конечно, съ намѣреніями Царицы. Бестужевъ обѣщалъ это сдѣлать. Секретарь, явившійся затѣмъ къ Шетарди, сообщилъ, что въ повелѣніяхъ, данныхъ Ласси, ничего не можетъ быть измѣнено, такъ какъ они уже посланы. Шетарди отвѣчалъ на это, что такое распоряженіе для него неожиданно, потому что было условлено, что письма посланника къ Левенгаупту и Ланмари будутъ отправлены съ тѣмъ же нарочнымъ, который доставитъ повелѣнія фельдмаршалу Ласси; этимъ доказывалась полная искренность намѣреній его, Шетарди, въ пользу мира. Теперь онъ лишенъ этой возможности и вмѣстѣ съ тѣмъ надѣется, въ виду интересовъ короля, не встрѣтить впредь подобныхъ недоразумѣній, тѣмъ болѣе, что князь Кантемиръ не подвергается ничему подобному. Кавалеръ Бель-Иль прислалъ Шетарди письмо гр. Терринга, для передачи князю Черкасскому; оно заключаетъ въ себѣ извѣщеніе Царицы объ избраніи императора и посылается черезъ него, Шетарди, чтобы быть вѣрно переданнымъ по назначенію; при этомъ Бель-Иль проситъ Шетарди упомянуть въ разговорѣ съ кн. Черкасскимъ о содержаніи письма, какъ бы случайно дошедшемъ до свѣдѣнія французскаго посланника и высказать все участіе, принимаемое королемъ въ новоизбранномъ императорѣ. Согласно съ этимъ Шетарди и поступилъ, но кн. Черкасскій упорно молчалъ на всѣ его заявленія. Ланмари сообщено о совѣщаніяхъ Шетарди при русскомъ дворѣ; копія этого письма прилагается къ депешѣ, равно какъ и отвѣтъ на письмо Баржака Шетарди. Письмо къ Ланмари отправляется при посредствѣ Турвилля, дабы не дать повода къ упрекамъ Шетарди въ пристрастіи къ Швеціи. Сообщается способъ пересылки другихъ писемъ . . 127

№ 59. *Отъ маркиза де-ла-Шетарди г. Амело. Москва, 6 апрѣля.* — Уже ранѣе Шетарди высказывалъ свои сужденія о вліяніи, какое можетъ имѣть

СТРАН.

смерть королевы шведской, и о наслѣдованіи шведскаго престола; теперь онъ благодаритъ за разъясненія, доставленныя ему по этому предмету Амело. Относительно Шевремона Шетарди постарается выполнить предписаніе, но трудно узнать что нибудь болѣе о проводившихся имъ идеяхъ. Относительно же Бонтана онъ постарается добыть надлежащія повелѣнія отъ министровъ, чтобы розыскать его, въ случаѣ переѣзда этого французскаго подданнаго въ Россію. Врядъ ли дѣло встрѣтитъ какія нибудь затрудненія. Турецкій посолъ до такой степени раздражилъ русскій дворъ своими безчинствами, что рѣшено не пропускать его черезъ границу, пока онъ не возвратитъ русскихъ подданныхъ, похищенныхъ имъ во время пути, и не вознаградитъ какимъ нибудь образомъ тѣхъ, надъ кѣмъ онъ, или его свита совершили насилія. Въ нѣкоторыхъ мѣстностяхъ онъ требовалъ до 800 лошадей и грозилъ смертью тѣмъ, кто ему не повиновался. Братъ вице-канцлера, Михаилъ Петровичъ Бестужевъ, назначенъ оберъ-гофмаршаломъ. Фельдмаршалъ Ласси уѣхалъ въ Выборгъ. Генералъ Левендаль, съ пятью гвардейскими батальонами и 700 солдатами конной гвардіи, отправился туда же еще ранѣе Ласси. Отрядъ въ 200 шведскихъ солдатъ и 500 вооруженныхъ крестьянъ были перебиты или сожжены въ домахъ, гдѣ они защищались, за исключеніемъ 70 человѣкъ, взятыхъ въ плѣнъ. За то, какъ разсказываютъ, шведы перехватили у русскихъ обозъ въ 40 подводъ. Всѣ иностранные министры, за исключеніемъ резидента королевы венгерской, находятся въ настоящее время въ Москвѣ. Маркизъ Ботта продолжаетъ пока дѣйствовать въ качествѣ полномочнаго министра, но это продолжится лишь до осени 138

№ 60. *Отъ маркиза де-ла-Шетарди г. Амело, Москва, 9 апрѣля.* — Желательно было бы не только разувѣрить короля прусскаго въ излишнихъ подозрѣніяхъ, но и показать ему, что Царица выкажетъ большую готовность къ предлагаемымъ ей средствамъ примиренія. Однако теперь всякая надежда на это исчезла и напрасно было бы давать неблагопріятныя толкованія намѣреніямъ французскаго короля. Дѣло теперь дошло до того, что шведы должны или силой принудить Россію къ принятію своихъ условій, или подчиниться условіямъ Ништадтскаго мира и возстановить первоначальное положеніе дѣлъ, когда Царица готова была предоставить имъ всякія преимущества, не компрометируя себя въ глазахъ народа. Бестужевъ, вѣроятно, ошибся, ссылаясь на Аландскій миръ. Вѣрнѣе, онъ разумѣлъ при этомъ Ништадтскій договоръ; однако неоднократное упоминаніе о пріобрѣтеніи Бремена и Вердена давало поводъ думать, что онъ имѣетъ въ виду вознагражденіе Швеціи со стороны Даніи. Здѣшній министръ Бестужевъ—братъ того, который былъ посланникомъ въ Швеціи; самъ же онъ былъ въ Даніи, въ Нижне-Саксонскомъ округѣ и при нѣкоторыхъ другихъ дворахъ. Онъ началъ свою карьеру молодымъ и около 32 лѣтъ находился почти все время внѣ отечества и лишь въ концѣ правленія Царицы Анны былъ отозванъ изъ Копенгагена и назначенъ кабинетъ-министромъ. Гр. Остерманъ, желая удалить его отъ двора, обвинилъ его въ особой приверженности къ Бирону и происками заставилъ раздѣлить опалу регента; однако его невинность и вражда между Остерманомъ и Головкинымъ побудили правительницу Анну Леопольдовну вернуть его изъ ссылки, не возстановляя однако прежнихъ милостей. При вступленіи же на престолъ Елизаветы Петровны явилась надобность въ Бестужевѣ, владѣющимъ хорошо перомъ, и, скорѣе по

необходимости, чѣмъ по расположенію, вниманіе было обращено на него. Онъ трудолюбивъ, хотя любитъ общество и пиры; ипохондрія иногда мѣшаетъ ему работать усидчиво. По общему мнѣнію онъ не безукоризненной честности, но крайне робокъ и осмотрителенъ, что происходитъ отъ его обособленности при русскомъ дворѣ и отъ испытанныхъ имъ и его семьею несчастій. Нечего прибавить по поводу меморіи, представленной племянникомъ гр. Гилленборга; онъ убѣдился въ полной невозможности установить планъ переговоровъ на выставляемыхъ въ меморіи предварительныхъ условіяхъ. Можно лишь сожалѣть, что шведы такъ поторопились объявить о прибытіи Нолькена и такъ медлятъ съ выполненіемъ этого обѣщанія: такимъ образомъ сдѣланъ напрасный шагъ, который не только не доставитъ имъ преимуществъ, но вооружитъ противъ нихъ, вслѣдствіе обманутыхъ ожиданій. Князь Кантемиръ высказался о Выборгѣ совершенно справедливо и лишь послѣдняя крайность можетъ побудить здѣшній дворъ отказаться отъ этого города. Предложеніе, сдѣланное Кейту кардиналомъ Флери, не можетъ въ настоящее время найти примѣненія; однако Шетарди обѣщаетъ немедленно увѣдомить о томъ Кейта. Что касается попытокъ новаго англійскаго министра, то письмо Бюсси къ Шетарди можетъ парализовать ихъ дѣйствіе. Онъ сообщаетъ, что въ Лондонѣ, отклоняя пріѣздъ Нарышкина, весьма желаютъ сохраненія поста за княземъ Щербатовымъ и ему даже предлагалось безъ вѣдома Царицы убѣжище въ Лондонѣ, въ случаѣ, если онъ опасается опалы при возвращеніи въ Россію. Въ то же время Бюсси присовокупляетъ, что въ Лондонѣ надѣются вполнѣ подчинить своему вліянію русскій дворъ и даже вернуть гр. Остермана на прежній постъ. Письмо это было прочитано Лестоку, а затѣмъ Шетарди напомнилъ о немъ Царицѣ, которая была сильно раздражена противъ англичанъ и хотѣла имъ отвѣтить на оба задуманныя предложенія, что народъ, убившій своего короля можетъ оказывать покровительство лицамъ, отличившимся невѣрностью къ своимъ государямъ. Шетарди получилъ тайное увѣдомленіе, что при русскомъ дворѣ рѣшили не распечатывать нотификаціи императора, такъ какъ, судя по копіи, въ ней не было соблюдено надлежащей формы относительно надписанія и подписи. Это задерживаетъ переписку между императоромъ и Царицей, и Шетарди, несмотря на все желаніе, не можетъ устранить затрудненія, такъ какъ ему о немъ ничего не говорятъ. Поэтому онъ обращается теперь къ кавалеру Бель-Илю, который болѣе другихъ въ состояніи поправить дѣло. Рѣшеніе, принятое королемъ отправить въ Германію новое подкрѣпленіе въ 30 тысячъ лишь увеличитъ славу его правленія 139

№ 61. *Отъ г. Амело маркизу де-ла-Шетарди, Фонтенебло, 13 апрѣля.* — Легко понять причины, побудившія Бестужева отклонить отъ себя предложеніе пенсіи и предпочесть ей подарокъ. Шетарди предписывается доставить по этому предмету подробныя свѣдѣнія; однако необходимо при этомъ, чтобы Бестужевъ дѣйствовалъ въ пользу французскихъ интересовъ. Замѣчаніе, сдѣланное имъ Даліону по поводу раздраженія Царицы противъ шведовъ, что она весьма отличаетъ при этомъ различныя намѣренія Франціи, заслуживаетъ большого вниманія, въ особенности же замѣчанія о прежнихъ обязательствахъ короля относительно Швеціи и о могущихъ вновь у него возникнуть съ врагами Россіи. Это указываетъ на опасенія Царицы относительно турокъ, поляковъ и прусскаго короля. Но быть можетъ, Бестужевъ имѣлъ при этомъ

нымъ врагомъ, Шетарди полагаетъ все-таки гораздо практичнѣе поддерживать дружескія чувства, соединяющія его съ нимъ со времени вступленія Царицы на престолъ, и склонять его въ пользу шведскихъ интересовъ, насколько они отъ него зависятъ. Пріязнь же его самого къ Швеціи ни въ какомъ случаѣ не можетъ вызвать въ вице-канцлерѣ тревоги или показаться несовмѣстимой со званіемъ посланника и посредника. Все это заставляетъ Шетарди очень внимательно слѣдить за Бестужевымъ. Впервые М. П. Бестужевъ высказался откровенно, когда былъ призванъ сюда Лагеркранцъ, а вторично, когда, по отъѣздѣ послѣдняго въ Фридрихсгамъ, Шетарди, какъ сообщаетъ, имѣлъ конференціи съ русскими министрами. Въ обоихъ этихъ случаяхъ мнѣнія старшаго Бестужева были неблагопріятны для Швеціи; зато вице-канцлеръ являлся весьма сговорчивымъ относительно соглашенія обоюдныхъ интересовъ воюющихъ сторонъ. Далѣе Шетарди сообщаетъ, что будетъ стараться поддержать въ Бестужевѣ такое расположеніе и незамѣтно привести къ такому же миролюбію и оберъ-гофмаршала. Онъ радуется, что Ланмари желаетъ откровеннаго и сердечнаго объясненія между ними и обѣщаетъ ничего не скрывать относительно способовъ примиренія. Шетарди пишетъ, что еще ранѣе указывалъ Ланмари, что лучше, чѣмъ заявлять притязанія на уступки, потребовать отъ Царицы исполненія пяти статей, предложенныхъ ею Швеціи еще въ бытность великой княжной, съ чѣмъ Ланмари вполнѣ соглашался; но это средство было указано лишь по поводу соображеній, высказанныхъ Ланмари, что еслибы Швеція начала такимъ образомъ, то дѣло подвинуто было бы теперь гораздо далѣе. Похвально, что шведскій народъ заботится болѣе о безопасности, нежели о завоеваніяхъ, но если Выборгъ — ключъ отъ Финляндіи, то онъ же, по мнѣнію русскихъ, и—ключъ Петербурга, и если Швеція считаетъ несправедливымъ для себя окончить войну, не ограничивъ русскаго владычества, то и Россія считаетъ для себя позорнымъ—согласиться на это. Напрасно, сообщаетъ Шетарди, онъ увѣрялъ русскихъ, что они обязаны шведамъ возведеніемъ Царицы на престолъ и освобожденіемъ отъ чужеземнаго ига, все-таки они недостаточно проникнуты этимъ сознаніемъ, чтобы отказаться отъ своего упорства и пожертвовать укрѣпленнымъ пунктомъ, который Швеціи придется добывать не иначе, какъ силой. Дѣйствительно, если войска Левенгаупта продержатся до прибытія подкрѣпленій, то навѣрное возникнетъ ожесточенная война и, въ случаѣ пораженія, Швеціи придется принять условія, предложенныя здѣшнимъ дворомъ. Твердость и мужество, обнаруженныя шведскимъ сенатомъ при чтеніи доклада гр. Левенгаупта, могли бы быть умѣстны, по мнѣнію Шетарди, если бы въ Финляндіи находилось 40 тысячъ войска, или если бы ихъ можно было туда доставить ранѣе уничтоженія находящихся тамъ незначительныхъ силъ и разрушенія морскихъ судовъ въ Фридрихсгамѣ. Относительно путешествія Нолькена, въ виду перемѣны обстоятельствъ, остается лишь сожалѣть, что Швеція поспѣшила объявить объ этой мѣрѣ, безъ которой могла бы обойтись, и которая дала лишь нѣкоторыя видимыя преимущества и безъ того уже требовательному русскому двору; когда же объ этомъ дѣйствіи было оповѣщено, задержка въ исполненіи не только уничтожила всѣ результаты, какіе могли отъ него ожидаться, но еще въ сильной мѣрѣ поддерживаетъ подозрѣнія, возникшія въ русскомъ министерствѣ. Движеніе въ пользу

СТРАН.

принца Іоанна Антоновича быть можетъ и побудило бы Царицу къ большей сговорчивости въ мирныхъ переговорахъ, но законность ея правъ на престолъ и любовь къ ней народа даютъ ей возможность спокойно взирать на будущее; вдобавокъ неудобно министру Франціи, признавшей Царицу прежде всѣхъ и союзной со Швеціей, сѣять смуты. Наконецъ принцъ Іоаннъ находится еще пока въ русскихъ владѣніяхъ, а если ему будетъ разрѣшено отправиться въ Германію, то во всякомъ случаѣ придется ждать, пока онъ достигнетъ надлежащаго возраста, чтобы дѣйствовать самостоятельно. Несправедливо писали изъ Стокгольма, будто бы гр. Гилленборгъ называетъ обыкновенно Царицу принцессой Елизаветой. Шетарди сообщаетъ, что будетъ стараться розыскать виновника этихъ слуховъ, хотя это и не такъ легко. Странно было бы и ожидать такого дѣйствія отъ Гилленборга; слѣдуетъ однако быть снисходительнымъ къ шведскому королю, находящемуся подъ сильнымъ вліяніемъ окружающихъ его злонамѣренныхъ лицъ. Русскіе по прежнему дѣлаютъ приготовленія къ энергичному продолженію войны, при помощи войскъ, уже находящихся въ Финляндіи. Нападеніе, готовящееся противъ гр. Левенгаупта, грозитъ осуществиться ранѣе прибытія къ нему подкрѣпленій. Сухость отношеній, въ которой Ланмари упрекаетъ его, Шетарди, происходитъ отъ сознаваемой имъ невозможности примирить ихъ обоюдныя требованія; Шетарди напоминаетъ, что, какъ онъ писалъ Амело 9 апрѣля, шведамъ остается лишь силой принудить Россію къ исполненію своихъ требованій, или согласиться на условія Ништадтскаго договора и возстановить первоначальныя отношенія, когда Царица, въ силу дружбы, готова была доставить имъ всякія преимущества, не компрометируя себя въ глазахъ народа. Иначе никакія старанія не склонятъ русскихъ къ уступкамъ, и совершенно напрасны подозрѣнія шведовъ относительно искренности расположенія къ нимъ французскаго короля. Что касается слуховъ, дошедшихъ до Ланмари, объ охлажденіи Шетарди къ нему, то это несправедливо: съ Сенъ-Севереномъ, конечно, у него были болѣе оживленныя сношенія, какъ со старымъ товарищемъ, но и съ Ланмари онъ желаетъ вступить въ тѣсную дружбу, драгоцѣнную для нихъ обоихъ. Послѣдняя депеша Ланмари была доставлена Шетарди съ курьеромъ фельдмаршала Ласси, причемъ была весьма явно перлюстрована; въ силу этого онъ предупреждаетъ Ланмари, не посылать впредь безъ шифра нѣкоторыхъ статей, которыя могли бы быть прочитаны русскими министрами. Что касается отвѣта этихъ министровъ на письмо французскаго двора отъ 15 января, то онъ былъ составленъ довольно искусно, причемъ высокомѣрно отвергались притязанія шведовъ, но не было оскорблено самолюбіе Франціи, которая передала эти требованія. Болѣзнь принца Голштинскаго пріостановила пока всѣ касавшіяся его приготовленія; поэтому въ настоящемъ письмѣ нельзя прибавить ничего къ тому, что было сообщено объ этомъ лицѣ въ письмѣ отъ 7 марта. Шетарди увѣдомляетъ, что вчера имъ было получено письмо отъ Нолькена, помѣченное 7 апрѣля, изъ Фридрихсгама. Нолькенъ извѣщаетъ, что генералъ Кейтъ тотчасъ далъ ему возможность продолжать свой путь. Когда это письмо было передано для прочтенія Царицѣ, то она замѣтила, что Нолькенъ нимало не виноватъ въ своемъ промедленіи, что, по сообщенію Шетарди, было имъ потверждено . 145

№ 63. *Отъ г. Амело маркизу де-ла-Шетарди, Фонтенбло, 15 апрѣля.*—Маркизъ Ланмари сообщаетъ Амело обстоятельства, дающія основанія подозрѣ-

СТРАН.

Министръ указываетъ, что Шетарди при этомъ былъ еще введенъ въ заблужденіе Царицей, которая въ это время милостиво принимала гр. Гилленборга и выражала свое удовольствіе по поводу признанія Швеціей посредничества французскаго короля. Этимъ какъ бы давалась надежда, что послѣ мирныхъ представленій Левенгаупта графу Ласси русская Государыня продолжитъ бы перемиріе въ ожиданіи успѣшнаго веденія Нолькеномъ мирныхъ переговоровъ. На самомъ же дѣлѣ изъ письма Шетарди отъ 25 числа оказывается, что Царица не согласилась на заявленія Шетарди, вызванныя прибытіемъ Лагеркранца съ цѣлью пріостановки военныхъ дѣйствій: она согласилась лишь продолжать переговоры не прерывая военныхъ дѣйствій. Царицѣ надлежало бы внимательнѣе отнестись къ заявленіямъ Шетарди и не преслѣдовать исключительно своихъ выгодъ, аттакуя врасплохъ непріятеля. Такъ какъ министры ссылались на отсутствіе полномочій у Лагеркранца, Шетарди слѣдовало бы взять это дѣло на свой рискъ, какъ онъ поступилъ уже ранѣе при остановкѣ наступательнаго движенія гр. Левенгаупта; теперь онъ имѣлъ бы болѣе на то права, какъ посредникъ, признанный обѣими сторонами. Онъ могъ бы сослаться при этомъ на выражавшееся ему прежде обѣими сторонами довѣріе, повлекшее за собою первоначальную пріостановку военныхъ дѣйствій и предложенія гр. Левенгаупта. Царицѣ естественно было бы выслушать предварительно отъ Нолькена предложенія шведскаго короля и объяснить, какъ она соглашаетъ свой настоящій образъ дѣйствій съ изъявленіями уваженія къ королю Франціи, которыя она нерѣдко высказывала. Такимъ именно образомъ и предписывается Шетарди высказаться, если удастся возобновить вмѣстѣ съ Нолькеномъ переговоры о перемиріи весьма выгодномъ для шведовъ если судить о состояніи ихъ дѣлъ по сообщеніямъ Лагеркранца. Свѣдѣнія, переданныя имъ о слабости шведской арміи и бѣдности финскаго населенія, сохранятся въ величайшемъ секретѣ, но все это, вѣроятно, преувеличено, и нѣкоторыя подробности показываютъ, что Лагеркранцъ не чуждъ пристрастія и предубѣжденій. Иные факты, имъ сообщаемые, прямо ложны; такъ, напр., отзывъ его о генералѣ Левенгауптѣ, котораго онъ считаетъ сумасбродомъ и новичкомъ въ военномъ дѣлѣ. Король желаетъ, чтобы Шетарди всѣми способами постарался отклонить отъ Швеціи грозящія ей несчастія, или новой пріостановкой военныхъ дѣйствій, или заключеніемъ мира. Однако не слѣдуетъ проявлять при этомъ излишняго пыла, дабы русскій дворъ не догадался, что Швеція чувствуетъ себя слабою. Лагеркранцъ въ этомъ отношеніи преувеличиваетъ, какъ человѣкъ предубѣжденный и мало заботящійся о чести своего отечества. Русскіе министры повидимому уступили настояніямъ Шетарди и обѣщали увѣдомить его о намѣреніяхъ Царицы; чѣмъ скорѣе это будетъ сдѣлано, тѣмъ лучше. Король, узнавъ тогда намѣренія обѣихъ сторонъ, могъ бы сдѣлать отъ себя первыя предложенія и возстановить, если возможно, миръ на сѣверѣ. Письмо, написанное ему министромъ Амело 15 января отъ имени короля, никоимъ образомъ не заключаетъ въ себѣ угрозы, усматриваемой русскимъ дворомъ; Шетарди долженъ остерегаться сообщать Левенгаупту о томъ, что это письмо именно и могло побудить русскихъ возобновить непріязненныя дѣйствія. Въ помянутомъ письмѣ заключались лишь простыя соображенія объ уступчивости, къ которой желательно было бы склонить Россію для заключенія мира; въ такомъ смыслѣ Шетарди и долженъ былъ толковать письмо,

которое теперь станетъ извѣстнымъ въ Швеціи и во всей Европѣ. Неизвѣстно даже, какое средство пріискать противъ этого неудобства, которое французскій посланникъ долженъ былъ бы имѣть въ виду, такъ какъ достоинство короля будетъ затронуто, если русскій дворъ офиціально обвинитъ его въ угрозахъ во время посредничества, тогда какъ намѣреніе его величества было соблюдать полное безпристрастіе въ отношеніи обѣихъ сторонъ, насколько это согласовалось съ обязательствами его къ шведамъ. Тѣмъ болѣе долженъ Шетарди возставать противъ мысли, будто бы король былъ причиной возобновленія военныхъ дѣйствій, между тѣмъ какъ онъ стремился къ противоположной цѣли.

P. S. Амело увѣдомляетъ о полученіи изъ Швеціи писемъ гр. Тессиномъ. Шведы болѣе раздражены, чѣмъ встревожены вѣроломствомъ русскихъ. Должно разсмотрѣть, будутъ ли при данныхъ обстоятельствахъ умѣстны пенсіоны и подарки, предложенные маркизомъ Шетарди. Увѣдомленіе о полученіи письма. Бестужевъ поступилъ недобросовѣстно, скрывъ отъ Шетарди рѣшеніе русскаго двора возобновить военныя дѣйствія послѣ противоположныхъ обѣщаній. Еще страннѣе, что Царица также утаивала свои намѣренія, вопреки желанію принять посредничество короля. Такимъ образомъ, у Шетарди нѣтъ повидимому надежды, что Царица будетъ сообщать и впредь ему свои тайные планы соглашенія со Швеціей, и онъ долженъ предпочитать вести дѣло съ русскими министрами, лишь частнымъ образомъ побуждая Царицу содѣйствовать этимъ переговорамъ. Однако, можно опасаться, что возобновленіе непріязненныхъ дѣйствій помѣшаетъ примиренію, и шведы не станутъ внимать миролюбивымъ внушеніямъ короля. Если еще изъ Стокгольма придетъ извѣстіе о возвращеніи Полькена, то всѣ надежды на скорое заключеніе мира исчезнутъ; въ противномъ же случаѣ, маркизъ Шетарди долженъ употребить всѣ усилія для возстановленія перемирія, если переговоры Полькена затянутся. Король огорченъ, что маркизъ Шетарди не относится съ полнымъ довѣріемъ къ маркизу Ланмари, который до сихъ поръ строго сообразовался съ инструкціями короля и весьма цѣнитъ мнѣнія Шетарди. Подозрѣнія, возникшія при русскомъ дворѣ, по поводу договора короля съ Даніей, должны быть отклонены на основаніи письма, присланнаго Шетарди 13 апрѣля. Въ заключеніе Амело сообщаетъ слухи, что король датскій отказалъ въ признаніи за Царицей императорскаго титула; дѣло это требуетъ разъясненій 154

№ 66. *Отъ маркиза де-ла-Шетарди г. Амело, Москва, 23 апрѣля.* — Дѣйствія шаха Надира вызываютъ, повидимому, безпокойство при русскомъ дворѣ; по крайней мѣрѣ отъѣздъ персидскаго посла отсрочивается теперь подъ разными предлогами. Вѣнскій дворъ оправдываетъ мнѣніе Шетарди, что для него нѣтъ ничего священнаго, если дѣло коснется его собственныхъ интересовъ: маркизъ Ботта представилъ недавно Царицѣ копію письма, написаннаго, какъ предполагаютъ, г. Амело маркизу Кастеллане. Въ письмѣ говорится о переворотѣ, возведшемъ императрицу Елизавету на престолъ, будто бы онъ долженъ положить конецъ величію Россіи: Царица намѣрена занимать главныя должности лишь русскими лицами и, благодаря этому, Россія не преминетъ вернуться къ своему прежнему ничтожеству; Порта, чтобы ускорить такую развязку, должна, соединившись со шведами, немедленно напасть на Россію. Лестокъ, сообщившій секретно объ этомъ письмѣ Шетарди, присовокупилъ, что Царица была крайне

СТРАН.

вѣрющихъ писемъ; Шетарди ссылался при этомъ на письма короля Франціи къ прусскому монарху и монархинѣ. Министры обѣщали доложить обо всемъ Царицѣ, а кромѣ того, Шетарди поручилъ и Лестоку подробно увѣдомить Царицу о томъ же. Затѣмъ Шетарди совѣщался съ Брюммеромъ относительно церемоніала при предстоящемъ посѣщеніи имъ, въ качествѣ посла, принца Голштинскаго. Царица теперь не только соблюдаетъ строжайшій постъ и всѣ церковные обряды, но и оказала духовенству особую милость, возстановивъ Высочайшимъ указомъ всѣ тѣ права, которыхъ оно было лишено царицей Анной Іоанновной. Изъ письма Лемера къ Шетарди видно, что онъ предполагаетъ возможность неблагосклоннаго отношенія со стороны русскаго двора къ франко-датскому договору, имѣя въ виду вліяніе Франціи на дѣла сѣвера. Болѣе подробныя свѣдѣнія объ этомъ договорѣ Шетарди ожидаетъ отъ Амело, дабы быть готовымъ отвѣчать на вопросы, какіе русскій дворъ можетъ сдѣлать по поводу заключеннаго договора. Баронъ Мардефельдъ можетъ засвидѣтельствовать вниманіе, непрестанно оказываемое ему маркизомъ Шетарди, для укрѣпленія довѣрія между королями Франціи и Пруссіи . 161

№ 69. *Отъ маркиза де-ла-Шетарди г. Амело, Москва, 7 мая.*—Прилагаемая къ письму копія отвѣта Шетарди къ Ланмари и его письма къ маркизу Шетарди заключаютъ въ себѣ свѣдѣнія о томъ, что происходило со времени прибытія Нолькена въ Москву, и разсѣиваетъ подозрѣнія относительно неискренности миролюбивыхъ намѣреній Царицы. Нельзя того же сказать о вице-канцлерѣ Бестужевѣ: подъ вліяніемъ брата и маркиза Ботта, онъ совершенно измѣнился, причемъ выказалъ неблагодарность за пожалованные ему Царицей, благодаря содѣйствію маркиза Шетарди, какъ онъ утверждаетъ, орденъ св. Андрея и постъ вице-канцлера; однако сама Царица остерегаетъ отъ происковъ Бестужева маркиза Шетарди; Лестокъ имѣлъ случай убѣдиться въ его недобросовѣстности, и наконецъ Брюммеръ подтвердилъ, что Царица, выведенная изъ терпѣнія его стараніями въ пользу венгерской королевы, просила его не вмѣшиваться въ эти дѣла. Прямота и доброжелательство Брюммера подтверждаются многими случаями; Нолькенъ также хорошо о немъ отзывается. Будучи одинъ увѣдомленъ о дѣлѣ Пехлина, Брюммеръ не разгласилъ этой тайны и старался уладить все съ помощью Шетарди. Его дружба можетъ быть очень полезной, хотя онъ дѣйствуетъ весьма медленно и дѣлаетъ заявленія лишь тогда, когда Царица къ нему обращается. Средство, предложенное маркизу Шетарди министромъ Амело, является излишнимъ, въ виду присутствія при русскомъ дворѣ Нолькена, но можетъ быть примѣнено при возникновеніи особыхъ затрудненій. Царица не намѣрена отсрочивать своего коронованія, а приготовленія къ нему вызываютъ еще большія промедленія въ окончательной отдѣлкѣ тронной залы. Поэтому Шетарди пришлось присутствовать при коронаціи, въ качествѣ лишь полномочнаго министра. По окончаніи церемоніала коронованія, были объявлены многія милости. Иностранные министры находились въ это время на обѣдѣ у герцога Голштинскаго, а на слѣдующій день поздравляли Царицу. Шетарди описываетъ всѣ празднества по случаю коронаціи. Генералъ Румянцовъ прибылъ къ этому дню изъ Константинополя. Шетарди ссылается на неудобство того, что гр. Левенгауптъ не послалъ копіи своего письма фельдмаршалу Ласси; это обнаружилось теперь, когда Шетарди получилъ отъ Нолькена копію отвѣта гр. Ласси, прилагаемую къ депешѣ. 164

СТРАН.

Вначалѣ они говорили, что не рѣшались заявить Царицѣ о первомъ пунктѣ сего документа, то-есть о самомъ принципѣ посредничества, но заявили лишь о второмъ. Между тѣмъ, безъ признанія перваго, не могъ быть допущенъ и второй пунктъ, и дѣйствительно, Царица снова повелѣла министрамъ заявить, что она пребываетъ въ своемъ прежнемъ рѣшеніи—не признавать посредничества Франціи—и соглашается лишь воспользоваться ея добрыми услугами. Однако способъ пользованія ими будетъ заключаться, какъ сообщаетъ Шетарди, лишь въ томъ, что Нолькенъ, при возникновеніи затрудненій, будетъ обращаться къ нему, маркизу Шетарди, который затѣмъ будетъ въ правѣ сдѣлать нѣкоторыя заявленія русскимъ министрамъ, но не такія, какія Нолькенъ могъ бы сдѣлать имъ лично. Отвѣчено будетъ затѣмъ маркизу Шетарди, согласно способу его представительства и сущности дѣлаемыхъ имъ заявленій. Такимъ рѣшеніемъ дѣятельность Шетарди обращается въ ничто, тѣмъ болѣе, что министры не разъ настаивали на полномъ его устраненіи отъ дѣлъ. Въ заключеніе гг. Бестужевы требовали, чтобы его предложеніе о посредничествѣ короля было внесено въ протоколъ; между тѣмъ протоколъ имѣетъ силу лишь въ томъ случаѣ, когда обѣ стороны его принимаютъ, чего здѣсь нѣтъ. Все это происходитъ отъ того, что Царица написала королю, не посовѣтовавшись со своими министрами; Шетарди не требуетъ отъ Царицы какихъ либо особыхъ милостей, но лишь одинаковаго вниманія наравнѣ съ ея приближенными; онъ ходатайствуетъ, чтобы Царица признала за аудіенцію послѣднее свое свиданіе съ Шетарди и дала окончательный отвѣтъ на сдѣланныя имъ представленія. Вслѣдствіе этого онъ настоятельно просилъ прислать ему отвѣтъ Царицы, такъ какъ не можетъ медлить болѣе съ увѣдомленіемъ своего двора. Кромѣ того онъ ходатайствуетъ объ аудіенціи Нолькену. Если послѣ всѣхъ дѣйствій французскаго и шведскаго министровъ за послѣднее время дѣло кончится ничѣмъ — Царица убѣдится сама, что бездѣльники, недостойные ея милости, нарушаютъ государственные интересы ради своихъ личныхъ цѣлей. Въ заключеніе Шетарди напомнилъ Лестоку объ обѣдѣ, на который его приглашалъ. 170

№ 72. *Приложено къ письму маркиза де-ла-Шетарди къ министру Амело отъ 7 мая (№ 5).*—Миролюбивыя намѣренія Императрицы извѣстны маркизу. Они были засвидѣтельствованы обращеніемъ Царицы къ королю Франціи за добрыми услугами и другими подобными же дѣйствіями. Шетарди замѣчаетъ на это, что лучше было бы Царицѣ и не обращаться къ Франціи, если это обращеніе имѣло такіе ничтожные результаты. Для вступленія въ переговоры, при русскомъ дворѣ ожидаютъ лишь прибытія Нолькена, все заставляющаго себя ждать. Шетарди ссылается по этому поводу на громадность пути, предстоящаго Нолькену. Однако переговоры со шведскимъ посланникомъ могли бы вестись, не обращая вниманія на посредничество Франціи. Шетарди замѣчаетъ, что затрудненія по этому поводу вызваны вовсе не Нолькеномъ, а другимъ лицомъ; канцлеръ также тутъ не при чемъ. Нолькену было замѣчено русскими министрами, что отъ Франціи требовались лишь добрыя услуги, а не посредничество, и были приведены въ пользу такого рѣшенія всѣ доводы, какіе уже подробно сообщены маркизу Шетарди. Послѣдній возражаетъ, что рѣшеніе это будетъ измѣнено въ присутствіи канцлера, а упоминаемые доводы заключались въ объясненіи различія между посредничествомъ

СТРАН.

и добрыми услугами, которое въ весьма определенной форме высказалъ ему Бестужевъ 172

№ 73. *Приложено къ письму маркиза де-ла-Шетарди къ министру Амело, отъ 7 мая.* — Препятствіе, мѣшающее переговорамъ французскаго представителя, вызывается вопросомъ о посредничествѣ Франціи. Можно было надѣяться, что переговоры, происходившіе 2 мая, выяснятъ необходимость такого посредничества; однако канцлеръ заявилъ, что они не привели къ желаемымъ результатамъ. Но такъ какъ эти затрудненія слишкомъ вредятъ выполненію миролюбивыхъ намѣреній обѣихъ договаривающихся сторонъ, то надо надѣяться, что канцлеръ постарается устранить возникшія препятствія и поэтому весьма будетъ кстати изложить ему нѣкоторыя соображенія. Вопросъ о посредничествѣ Франціи долженъ служить основаніемъ для переговоровъ, чтобы обезпечить ихъ успѣхъ. Поэтому необходимо установить прежде всего этотъ принципъ. Онъ былъ уже выраженъ Швеціей въ манифестѣ, данномъ отъ имени гр. Левенгаупта. Со времени восшествія на престолъ Императрицы Елизаветы, дѣло нисколько не измѣнилось, и надо его лишь оформить, тѣмъ болѣе, что сношенія между Швеціей и Россіей происходили за минувшее царствованіе лишь при фактическомъ посредничествѣ Франціи 173

№ 74. *Отъ г. Амело маркизу де-ла-Шетарди, Фонтенбло, 13 мая.*—Увѣдомленіе о полученіи писемъ и меморіи, переданной маркизу Шетарди отъ имени Царицы. Надо думать, предполагаетъ Амело, что эта меморія была составлена ранѣе возникшаго у Царицы рѣшенія—прервать перемиріе. Намѣреніе положить въ основу новаго договора со шведами условія Нпштадтскаго трактата — даетъ мало надежды на быстрое заключеніе мира; непонятно, что разумѣлъ при этомъ Бестужевъ, говоря, что могутъ быть допущены однако и условія, не заключающіяся въ помянутомъ трактатѣ. До прибытія Нолькена можно сослаться лишь на предъидущія инструкціи: Шетарди долженъ настаивать на довѣріи обѣихъ сторонъ къ дружбѣ короля и миролюбивымъ его намѣреніямъ, что должно вызвать предложенія обѣихъ сторонъ и помочь королю уладить всѣ затрудненія. Впрочемъ не возбраняется Шетарди пользоваться и иными средствами, какія могутъ ему представиться. Однако возобновленіе непріязненныхъ дѣйствій противъ шведовъ заставляетъ опасаться, что Царица пожелаетъ уклониться отъ посредничества Франціи; Шетарди было обѣщано сообщать для обсужденія повелѣнія Царицы генераламъ дѣйствующей арміи, а между тѣмъ отъ него утаили отправку курьера, и было затѣмъ въ общихъ выраженіяхъ заявлено, что фельдмаршалъ Ласси готовъ отвѣчать на мирныя предложенія, съ которыми къ нему обратятся. Такое заявленіе не указываетъ ни на какія полномочія Ласси. Естественно поэтому, что Царица избѣгала личныхъ бесѣдъ съ маркизомъ Шетарди, что показываетъ недовѣріе ея къ Франціи и отнимаетъ у французскаго посланника возможность успѣшно дѣйствовать на пользу мира въ качествѣ посредника. Русскіе министры, равно какъ и франц. король стараются выдѣлить шведскія дѣла изъ франко-русскихъ отношеній, но взаимные интересы этихъ державъ могутъ быть уравновѣшены лишь по возстановленіи мира на сѣверѣ. Царица повидимому колеблется отвѣтить на нотификацію императора объ его избраніи. Молчаніе князя Черкасскаго по этому предмету показываетъ, что и тутъ Россія не солидарна съ Франціей. Можно даже опасаться, что старинныя связи русскаго двора съ вѣнскимъ даютъ себя чувство-

25 мая 1742 года отцу его—казацкому гетману въ Яссахъ.—Послѣ переворота, происшедшаго въ Россіи, Царица, какъ извѣстно, пожелала выразить, что она обязана Швеціи своимъ вступленіемъ на престолъ. Мало того, что шведы вели тайныя интриги, они содѣйствовали успѣху переворота, объявивъ войну Россіи. На основаніи этого Царица пожелала по восшествіи на престолъ примириться со Швеціей на разумныхъ условіяхъ. Шведы поддались на это желаніе и, по настоянію Шетарди, пріостановили военныя дѣйствія въ самый благопріятный моментъ, при существованіи внутреннихъ смутъ въ Россіи. Гр. Левенгауптъ, хотя и не сразу, согласился на перемиріе, но всетаки вступилъ въ продолжительные переговоры съ русскимъ дворомъ. Замѣтивъ однако, что Россія, ссылаясь на условія Ништадтскаго договора, желаетъ лишь выиграть время для сосредоточенія силъ, Швеція потребовала болѣе выгодныхъ условій. Россія тогда, прервавъ перемиріе, возобновила войну. Шведскія войска будутъ подкрѣплены новобранцами и корпусомъ въ десять тысячъ человѣкъ. Въ общемъ Швеція можетъ выставить сорокатысячное войско; у русскихъ же изъ 50 тысячъ, находившихся въ Финляндіи, осталось, вслѣдствіе болѣзней, какихъ-нибудь 22—23 тысячи человѣкъ. Ожидается продолженіе военныхъ дѣйствій. Низложенная правительница, супругъ ея и сынъ пребываютъ по прежнему въ Ригѣ. По всей вѣроятности они не выѣдутъ изъ Россіи, такъ какъ существуетъ сильная партія въ пользу низложеннаго государя: опасаются, что гренадеры станутъ распоряжаться престоломъ по своему усмотрѣнію. Герцогъ Голштинскій еще не принялъ православія. Голштинцы надѣются, что онъ будетъ править и Россіей, и Швеціей, но послѣдняя не потерпитъ зависимости отъ Россіи; во всякомъ случаѣ говорятъ, что Царица образуетъ въ Швеціи партію въ пользу герцога Голштинскаго. Гр. Левенгауптъ велѣлъ арестовать шведскаго полковника — Лагеркранца, вслѣдствіе нѣкоторыхъ намековъ его на эти замыслы. Датскій король несомнѣнно въ союзѣ со Швеціей, но условія союза неизвѣстны. Вѣрно лишь то, что онъ заключилъ субсидный договоръ съ Франціей и отказался отъ союза съ Англіей. Ганноверъ пока сохраняетъ нейтралитетъ. Однако королю англійскому будетъ трудно удержать его, если съ его стороны потребуется помощь королевѣ венгерской. Англійскій парламентъ ассигновалъ 500 тысячъ фунтовъ стерлинговъ для субсидіи ей. Восемнадцать тысячъ человѣкъ назначено къ доставленію въ Нидерланды. Отправка ихъ пока еще откладывается. Лордъ Стэръ, чрезвычайный посланникъ при Генеральныхъ Штатахъ, не имѣлъ, вѣроятно, успѣха въ своихъ переговорахъ съ Голландіей, которая опасается, что введеніе англійскихъ войскъ въ Остенде и Ньюпортъ послужитъ поводомъ къ захвату англичанами этихъ гаваней. Но съ другой стороны Голландія очень обезпокоена возвышеніемъ Бурбоновъ и Пруссіи. Однако ея стремленія сдерживаются французской арміей въ Вестфаліи, съ одной стороны, и сорокатысячной арміей во Фландріи—съ другой. У голландцевъ же, хотя и есть 80 тысячъ войска, но для выступленія въ походъ они могутъ располагать лишь половиною силъ. Англійскія и венгерскія войска дадутъ имъ еще 25 тысячъ солдатъ, но ихъ армія должна раздѣлиться — противъ французскихъ войскъ въ Вестфаліи и австрійскихъ — въ Голландіи; они могутъ объявить войну лишь прусскому королю, который немедленно нападетъ на Ганноверъ. Необходимо при этомъ, чтобы Россія сдѣлала диверсію противъ короля прусскаго. Только тогда король Англіи

нарушить нейтралитетъ, сохраняемый ради Ганновера, Россія же—30 тысячнымъ корпусомъ произведетъ нападеніе на Пруссію, открытую со всѣхъ сторонъ. Польскій король будетъ вынужденъ тогда воздерживаться отъ всякихъ дѣйствій, такъ какъ онъ находится въ нѣкоторой зависимости отъ русскаго двора; нападеніе же на Пруссію онъ могъ бы предпринять лишь, устроивъ конфедерацію въ Польшѣ черезъ графа Понятовскаго, который всячески возбуждалъ и французскій дворъ противъ прусскаго короля. Зависть польскаго короля къ прусскому весьма естественна при громадныхъ войскахъ, богатствѣ и успѣхахъ послѣдняго; притомъ же, онъ приблизился теперь къ Саксоніи, завоевавъ Силезію, привлекавшую взоры короля Августа, какъ связующее звено между Саксоніей и Польшей. Со времени этого завоеванія, Саксонія стала беззащитной и была вынуждена принять участіе въ войнѣ противъ королевы венгерской: Россія была занята шведами, Ганноверъ сохранялъ нейтралитетъ, Саксонія же оказалась окруженной четырьмя враждебными арміями. За ея вынужденное содѣйствіе ей была обѣщана верхняя Силезія и Моравія; но хотя войска ея и были въ Моравіи, все-таки окончательно покорилъ эту область прусскій король. Тогда саксонцы покинули его и присоединились къ французскимъ войскамъ. Король Фридрихъ былъ вынужденъ отступить въ Богемію, гдѣ, соединившись съ корпусомъ принца Ангальтъ-Дессаускаго, одержалъ полную побѣду надъ австрійской арміей у Часлава. Саксонія, по всей вѣроятности, встревожена этой побѣдой, а другія державы попытаются навѣрное оказать новую помощь королевѣ венгерской. Императоръ, находящійся во Франкфуртѣ—въ ожиданіи имперскаго сейма, намѣревается объявить войну противъ королевы венгерской отъ имени имперіи; однако для этого не имѣется достаточныхъ поводовъ. Баварія разоряется австрійскими войсками послѣ капитуляціи Линца и взятія Праги, но вѣроятно скоро будетъ очищена отъ австрійцевъ, когда тридцатитысячный французскій корпусъ овладѣетъ Пассау и возстановитъ сообщеніе между Богеміей и Баваріей. Новобранцы, пополнившіе убыль въ войскахъ вслѣдствіе болѣзней, довели численность французской арміи въ Богеміи и Баваріи до 60 тысячъ человѣкъ; у прусскаго короля—столько же. Императоръ съ союзными принцами имѣетъ 30 тысячъ солдатъ. Этихъ силъ достаточно для преодолѣнія королевы венгерской. Въ Италіи сардинскій король, видя, что Испанія ничего ему не уступаетъ въ австрійскомъ наслѣдствѣ, былъ вынужденъ присоединиться къ венгерской королевѣ; у него 30-тысячная армія; у самой королевы въ Италіи 10 тысячъ дѣйствующихъ войскъ, но 40 тысячъ испанскаго и неаполитанскаго королей подступаютъ теперь къ Ломбардіи, и кромѣ того 25 тысячъ испанцевъ направляются къ Италіи черезъ Францію. Испанія надѣется завоевать Миланъ, Парму и Піаченцу. Инфантъ донъ-Филиппъ, находящійся теперь въ Антибахъ, станетъ во главѣ соединенной арміи. Англійскій флотъ крейсируетъ около Тулона, но ничего особеннаго не предпринимаетъ. Англія разоряется на сооруженіе военныхъ флотовъ, между тѣмъ торговля ея совершенно разстроена. Тѣмъ не менѣе она претендуетъ на сохраненіе европейскаго равновѣсія и на завладѣніе чужою торговлей. Вальполь готовится къ собственной защитѣ передъ комиссіей, назначенной для разслѣдованія его 10-лѣтняго управленія. Вряд ли однако англійскія дѣла идутъ лучше съ тѣхъ поръ, какъ онъ удаленъ изъ министерства. Графъ Горнъ скончался въ Швеціи, вызвавъ мало сожа-

СТРАН.

лѣній. Шведскій сенаторъ, гр. Тессинъ, отправится черезъ нѣсколько дней въ Швецію; графъ же Экебладъ находится въ Парижѣ, въ качествѣ чрезвычайнаго шведскаго посланника. Онъ весьма друженъ съ нимъ, Орликомъ, но послѣдній особенно сожалѣетъ объ отъѣздѣ гр. Тессина и, выставляя его способности и вліяніе въ Швеціи, совѣтуетъ своему отцу писать ему какъ можно чаще, равно какъ и гр. Гилленборгу; дѣла вообще будутъ зависѣть отъ графовъ Тессина, Гилленборга и Левенгаупта. Мазовецкій воевода (Понятовскій), остававшійся въ Парижѣ довольно долго, хотя и не имѣлъ опредѣленной системы дѣйствій, стремился главнымъ образомъ отвратить Францію отъ участія въ образованіи конфедераціи въ пользу Швеціи и противъ Россіи. Для этой цѣли онъ обѣщалъ привлечь Саксонію къ содѣйствію конфедераціи и обманывалъ этимъ французскій дворъ до своего отъѣзда съ недѣлю тому назадъ, когда объявилъ, что король Августъ не хочетъ ни во что подобное вмѣшиваться. Кромѣ того, Понятовскій очень старался возбудить недовѣріе Франціи къ прусскому королю. Онъ хочетъ, во что бы то ни стало, сдѣлаться коронным гетманомъ и агитируетъ при саксонскомъ и русскомъ дворахъ. Польша повидимому весьма склонна воспользоваться войной шведовъ противъ Россіи. Орликъ-отецъ вѣроятно знаетъ какъ въ этомъ отношеніи настроены въ Подоліи, Малороссіи и Волыни. Въ Литвѣ и Польшѣ готовы бороться противъ угнетателей ихъ свободы, но не умѣютъ взяться за дѣло. Орликъ заявляетъ, что онъ бы охотно посовѣтовалъ польскому королю воспользоваться такимъ случаемъ, чтобы выйти изъ угнетеннаго положенія и получить корону изъ рукъ своего народа, а не чуждой державы. Къ сожалѣнію этотъ государь при всѣхъ своихъ достоинствахъ, какъ и всякій монархъ, обманывается людьми, преслѣдующими личныя цѣли и дѣлающими все возможное, чтобы поселить рознь между королемъ и народомъ. Будущій сеймъ покажетъ, какъ можно будетъ дѣйствовать, чтобы освободить королевство отъ гнета русскаго двора, пріобрѣсти для Польши области, въ которыхъ ей теперь отказываютъ, и установить престолонаслѣдіе въ саксонскомъ домѣ; для этой цѣли Польшѣ должно соединиться со Швеціей противъ Россіи, согласно волѣ польскаго народа. Швеція теперь обращаетъ на себя все вниманіе Россіи, которая довольно разстроена внутри, но стремится по прежнему нарушать права Рѣчи Посполитой при выборахъ въ Курляндіи. Орликъ опасается, что благо Польши будетъ все-таки принесено въ жертву личнымъ интересамъ частныхъ лицъ. 180

№ 78. *Отъ г. Амело маркизу де-ла-Шетарди, Версаль, 27 мая.* — Увѣдомленіе о полученіи письма Шетарди и копіи письма его Ланмари. Подробности, сообщаемыя послѣднему, мало утѣшительны для Швеціи. Ланмари долженъ воспользоваться ими, чтобы сдержать пылъ шведовъ. Желательно, чтобы прибытіе Нолькена въ Россію послужило поводомъ къ предложеніямъ о мирѣ. Затруднительнѣе всего то, что война эта была рѣшена членами шведскаго сейма и, быть можетъ, и теперь воля короля окажется связанной извѣстными условіями мира, и Нолькенъ будетъ не въ состояніи придти къ соглашенію о предварительныхъ статьяхъ, могущихъ пріостановить непріязненныя дѣйствія на то время, пока снова будетъ созванъ сеймъ. Впрочемъ, еслибъ Царица и согласилась на это, все-таки шведы имѣютъ основаніе не довѣрять ей, убѣдившись въ безцеремонности дѣйствій русскаго двора при благопріятныхъ обстоятельствахъ. Королю поэтому весьма интересно узнать, какъ будетъ принятъ Нолькенъ Царицей, и можно

со вторымъ письмомъ гр. Гилленборга Нолькену прилагается къ депешѣ. Въ письмо Гилленборга былъ вложенъ нѣмецкій экземпляръ манифеста, помѣченный 18 марта (ст. ст.), въ которомъ Царица призываетъ финляндцевъ къ мятежу и къ переходу въ русское подданство. Имъ обѣщается сохраненіе привилегій, болѣе мягкое управленіе и дѣлаются увѣщанія сбросить шведское иго, поставивъ Ботническій заливъ барьеромъ между Швеціей и Россіей. Гр. Гилленборгъ справедливо замѣчаетъ, что менѣе всего Швеція ожидала такого неблаговиднаго образа дѣйствій со стороны Государыни, которую эта держава желала видѣть на прародительскомъ престолѣ. Въ Петербургѣ почти никто не зналъ о русск. манифестѣ; онъ подписанъ одной Царицей безъ контрсигнированія. Нолькену предписано жаловаться на это канцлеру, но въ Швеціи скорѣе станетъ извѣстенъ отвѣтъ послѣдняго, чѣмъ въ Москвѣ. Ланмари точно увѣдомляетъ обо всемъ черезъ обратнаго курьера. Курьеръ этотъ былъ задержанъ по своемъ прибытіи въ канцлерствѣ и пакеты были вручены маркизу Шетарди не имъ, а секретаремъ князя Черкасскаго. Нолькенъ, однако, оставилъ безъ вниманія этотъ противузаконный поступокъ, не желая никого раздражать. Что касается подарковъ и пенсіоновъ, то все сводится къ уплатѣ Лестоку пенсіона за первые четыре мѣсяца. Онъ человѣкъ весьма полезный, какъ очень близкое лицо къ Царицѣ, имѣющее къ ней всегда доступъ. Весьма трудно разслѣдовать, отказалъ ли датскій король въ признаніи за Царицей императорскаго титула, такъ какъ здѣсь нѣтъ датскаго представителя, и говорить о Даніи теперь весьма щекотливо, въ виду договора, заключеннаго съ нею Франціей. Однако, мало вѣроятія въ этомъ извѣстіи, если справедливо, что гр. Ранцау назначенъ сюда въ качествѣ датскаго посланника. Князю Кантемиру трудно было возражать противъ весьма сильныхъ доводовъ, приведенныхъ министромъ Амело. Шетарди уже сообщилъ 6 апрѣля, какъ спорный вопросъ обсуждался имъ съ вице-канцлеромъ и какъ послѣдній, при всемъ своемъ умѣ, весьма затруднялся отстаивать столь неправое дѣло. Письмо Фенелона отъ 16 апрѣля было прочитано маркизомъ Шетарди Брюммеру, который осудилъ поступокъ Головкина и обѣщалъ высказать свое мнѣніе Царицѣ. Затѣмъ Лестокъ прочиталъ ей это письмо и, когда онъ, маркизъ Шетарди, сдѣлаетъ формальное сообщеніе кн. Черкасскому, вѣроятно Царица будетъ въ состояніи послать надлежащее повелѣніе гр. Головкину. Едва Нолькенъ, пишетъ Шетарди, обратился къ нему съ просьбой похлопотать о выдачѣ паспорта, какъ этотъ паспортъ былъ выданъ канцлеромъ Нолькену непосредственно; а чтобы отклонить ходатайство его, Шетарди, о шведскихъ плѣнникахъ, они были перевезены сначала въ монастыри, находящіеся въ 80 верстахъ отъ Москвы, а затѣмъ — въ Ярославль. Бывшій же герцогъ Курляндскій съ семействомъ переведенъ изъ этого города въ Вологду. Земли, пожалованныя фельдмаршалу Ласси и генералу Левендалю, равно какъ пенсіонъ, назначенный генералу Кейту принцессой Брауншвейгской, были конфискованы по указу Царицы. Однако два первыхъ лица съ избыткомъ восстановлены въ своихъ владѣніяхъ, а Кейтъ получилъ, взамѣнъ пенсіона, помѣстье въ Лифляндіи. Тѣмъ не менѣе они, какъ говорятъ, не вполнѣ удовлетворены за прежнюю опалу и, въ случаѣ возникновенія смутъ, станутъ въ ряды недовольныхъ. Графиня Левендаль уѣхала въ Польшу, куда къ ней присоединится, вѣроятно, и мужъ по окончаніи похода. Фельдмаршалъ Ласси удалился на покой

въ Лифляндію, а генералъ Кейтъ быть можетъ останется на службѣ, такъ какъ не имѣетъ независимаго положенія. Шетарди, какъ сообщаетъ, имѣетъ порученіе передать ему привѣтъ отъ кардинала Флери. Вешняковъ сообщаетъ, что диваномъ Порты было принято рѣшеніе отвергнуть предложенія шахъ-Надира и энергично продолжать войну съ персами. Великій визирь низложенъ. Кастеллане однако ничего объ этомъ не сообщаетъ. Русскій дворъ, вѣроятно, будетъ доволенъ этимъ переворотомъ. Персидскій посолъ имѣлъ торжественную аудіенцію у Царицы и вручилъ ей вѣрющія письма, въ которыхъ Ея Величество поздравляется со вступленіемъ па престолъ. Вейчъ также имѣлъ аудіенцію; въ своей рѣчи онъ упоминалъ о прежнихъ договорахъ съ Англіей и о выгодахъ, извлекаемыхъ русскими изъ англійской торговли. Кромѣ того онъ успѣлъ уже высказаться самымъ рѣзкимъ образомъ противъ французовъ, поставивъ притомъ на видъ заслуги и значеніе при русскомъ дворѣ оберъ-гофмаршала Бестужева. Къ депешѣ прилагается отвѣтъ Лестока Нарышкину, который восхваляетъ предупредительность Бюсси и жалуется на сдержанность Вазнера. Бюсси при этомъ заявляетъ, что такъ какъ письмо Нарышкина не подписано, то онъ, въ случаѣ надобности, готовъ засвидѣтельствовать его подлинность. Далѣе Шетарди продолжаетъ докладъ о своихъ переговорахъ относительно посредничества Франціи при заключеніи мира между Россіей и Швеціей. Онъ велъ по этому предмету журналъ до самаго отъѣзда Нолькена. Въ день же его отъѣзда Шетарди, какъ сообщаетъ, бесѣдовалъ съ Брюммеромъ и передалъ ему ходъ своихъ переговоровъ. Послѣдній весьма удивлялся образу дѣйствія Царицы, въ особенности же ея манифесту отъ 18 марта. Онъ былъ огорченъ извѣстіемъ о предстоящемъ отъѣздѣ французскаго посланника и разсказалъ по этому поводу, что Царица спрашивала его мнѣнія о Вейчѣ, и онъ, Брюммеръ, предупредилъ, чтобы она не придавала значенія его нападкамъ на Францію и на маркиза Шетарди. Царица въ отвѣтъ заявила о своихъ симпатіяхъ къ помянутой державѣ и къ французскому посланнику лично. Шетарди отвѣчаетъ, что нѣчто подобное было съ нимъ при аудіенціяхъ у прусскаго короля, который, несмотря на самыя благопріятныя заявленія, никогда не могъ рѣшиться на соотвѣтственныя дѣйствія. Слабохарактерность Царицы приводятъ къ тому, что ея министры побуждаютъ ее дѣйствовать противно собственнымъ желаніямъ и интересамъ. Брюммеръ согласился съ этимъ и указалъ, что, благодаря этому свойству Царицы, положеніе герцога Голштинскаго осталось до сихъ поръ неопредѣленно. Онъ присовокупилъ, что оберъ-гофмаршалъ Бестужевъ приходилъ къ нему въ этотъ день и просилъ его ходатайствовать о назначеніи его, Бестужева, уполномоченнымъ при переговорахъ со Швеціей. Брюммеръ отклонилъ однако эту просьбу. Шетарди замѣчаетъ по этому поводу, что намѣреніе Бестужева было въ этомъ случаѣ препятствовать заключенію мира, дабы не обнаружились его продѣлки въ Швеціи. Впрочемъ шведскій король никогда не согласится, чтобы исходъ переговоровъ зависѣлъ отъ братьевъ Бестужевыхъ. Князь Черкасскій взялъ съ Нолькена обѣщаніе ничего не сообщать ему, Шетарди, объ ихъ послѣднемъ разговорѣ и о меморіи, состоящей изъ 4 пунктовъ. Съ такою же цѣлью Нолькену было рекомендовано отправиться въ Швецію прямо отъ канцлера, но Шетарди послалъ вслѣдъ за нимъ нарочнаго и шведскій посланникъ прислалъ записку, въ которой сообщалось, что ничего новаго

не сдѣлано, а черезъ три дня будетъ отправлена въ Швецію особая нотификація съ Неплюевымъ. По окончаніи этихъ безплодныхъ переговоровъ, Шетарди заявляетъ о своемъ желаніи возвратиться во Францію, такъ какъ русскіе министры будутъ всегда преслѣдовать его за то довѣріе, какимъ онъ пользовался прежде у Царицы. Въ виду продолжающейся войны въ Германіи, Шетарди льститъ себя надеждой послужить королю съ большимъ успѣхомъ на военномъ поприщѣ. Дальонъ, хорошо знающій Россію, можетъ быть очень полезенъ для дальнѣйшаго веденія дѣлъ, пока постъ Шетарди не будетъ окончательно замѣщенъ. Въ заключеніе посланникъ проситъ позволить ему на обратномъ пути проѣхать черезъ Швецію и Данію. Онъ упоминаетъ еще, что отвѣтное письмо короля на нотификацію Царицы о восшествіи ея на престолъ не могло пока быть передано по назначенію . . . 189

№ 81. *Предварительные переговоры о мирѣ между Россіей и Швеціей. Журналъ маркиза де-ла-Шетарди, отправленный маркизу Ланмари, въ Стокгольмъ.*—Вторникъ, 8 мая, прошелъ безъ всякихъ совѣщаній. На слѣдующій день Шетарди заявилъ Царицѣ, что нельзя терять времени. Въ субботу, 12 мая, вице-канцлеръ прислалъ Шетарди секретаря съ увѣдомленіемъ, что, при войнѣ Петра I съ Карломъ XII, когда посылались съ обѣихъ сторонъ генералъ-адъютанты, къ нимъ обыкновенно были приставляемы ординарцы. Относительно же Нолькена не поступили такъ лишь изъ уваженія къ маркизу Шетарди. Въ виду этого Царица надѣется, что Нолькенъ будетъ являться ко двору лишь по особому приглашенію, не будетъ дѣлать такъ много визитовъ, и что сопровождающій его шведскій капитанъ будетъ болѣе сдержанъ въ своихъ рѣчахъ и не станетъ посѣщать кого либо, кромѣ него, Шетарди. Шетарди отвѣчалъ, что Нолькенъ предупредилъ уже желаніе Царицы, и обѣщалъ также передать сказанное шведскому капитану. Наведя справки, Шетарди узналъ, что это все было придумано Бестужевымъ и сдѣлано, помимо канцлера, чтобы помѣшать главнымъ образомъ Нолькену обнаружить недостойное поведеніе оберъ-гофмаршала Бестужева въ Стокгольмѣ. Нолькенъ между тѣмъ сдѣлалъ второй визитъ кн. Черкасскому, который сказалъ ему, что было принято рѣшеніе не говорить съ Шетарди о шведскихъ дѣлахъ. И дѣйствительно, на слѣдующій день одинъ лишь Нолькенъ былъ приглашенъ для переговоровъ съ русскими министрами. Они установили, что Россія просила лишь добрыхъ услугъ у Франціи, но не посредничества; поэтому они не будутъ вести съ Шетарди никакихъ переговоровъ. Посланнику предоставляется дѣлать заявленія, какія угодно, но на нихъ отвѣчено не будетъ и даже о нихъ не доложатъ Царицѣ. При этомъ еще ссылались на различіе, сдѣланное вице-канцлеромъ между добрыми услугами и посредничествомъ, хотя оно и было опровергнуто маркизомъ Шетарди. Нолькенъ тогда заявилъ, что онъ не имѣетъ полномочій вести переговоровъ непосредственно. На вопросъ о формальностяхъ, онъ указалъ, что Царицѣ необходимо прежде всего отправить нотификацію о своемъ восшествіи на престолъ, и назначить уполномоченныхъ для переговоровъ о мирѣ. Князь Черкасскій заявилъ, что это можетъ быть сдѣлано безъ посредства Шетарди. На требованіе Нолькеномъ письменнаго отказа Царицы отъ посредничества короля Франціи, министры заявили, что Шетарди предлагалъ посредничество лишь на словахъ. Однако Нолькенъ сослался на письмо французскаго короля, въ отвѣтъ на письменное же обращеніе Ца-

рицы, и предложилъ пригласить немедленно Шетарди для совѣщаній. Но всѣ его заявленія были категорически отвергнуты, и Нолькенъ потребовалъ лишь доклада Царицѣ о томъ, что онъ не можетъ дѣйствовать въ качествѣ уполномоченнаго безъ участія Шетарди. Въ понедѣльникъ, 14 мая, Нолькенъ спросилъ у канцлера, доложено ли Царицѣ о происходившемъ наканунѣ. Черкасскій отвѣтилъ утвердительно; отвѣтъ же Царицы вполнѣ согласовался съ заявленіями ея министровъ. Нолькенъ сообщилъ, что онъ, въ свою очередь, передалъ обо всемъ Шетарди, и снова просилъ формальнаго отклоненія Царицей посредничества французскаго короля, дабы маркизъ Шетарди могъ принять извѣстное рѣшеніе, а за нимъ и Нолькенъ. Черкасскій настаивалъ на томъ, чтобы Шетарди самъ заявилъ объ этомъ министрамъ, и разрѣшилъ ему явиться на совѣщаніе какъ лицу, рекомендующему Нолькена. Во вторникъ, 15 мая, Шетарди составилъ съ Нолькеномъ меморію для установленія основаній будущихъ переговоровъ, указывая на необходимость посредничества Франціи и на то, что русскимъ нельзя вести со Швеціей переговоры какъ со всякимъ другимъ непріятелемъ. Затѣмъ Нолькенъ сообщилъ содержаніе меморіи канцлеру и поставилъ ему на видъ, что недоброжелательство оберъ-гофмаршала не можетъ содѣйствовать примиренію. Кн. Черкасскій однако отказался принять меморію безъ присутствія двухъ уполномоченныхъ и назначилъ совѣщаніе на слѣдующій день. Въ этомъ совѣщаніи министры обсуждали меморію. Они пытались упрекнуть Швецію въ томъ, что она присвоиваетъ себѣ заслугу возведенія Царицы на престолъ, но Нолькенъ далъ надлежащее толкованіе разбираемой ими фразѣ („Небо благословило" и пр.). Далѣе оберъ-гофмаршалъ предложилъ не вспоминать о прошломъ, такъ какъ Швеція вмѣшалась тогда во внутреннія дѣла Россіи. Нолькенъ, въ отвѣтъ, настоялъ лишь на томъ, чтобы его меморія была занесена въ протоколъ. Затѣмъ князь Черкасскій перешелъ къ вопросу о посредничествѣ и, ссылаясь на повелѣніе, данное Шетарди 15 января, указывалъ на угрожающее поведеніе Франціи и на заявленіе ея, что Швеція намѣрена возвратить отнятыя у нея области. Нолькенъ же заявилъ, что помянутое повелѣніе заключаетъ въ себѣ лишь желаніе Франціи установить мирнымъ образомъ принципъ, отъ котораго и онъ, Нолькенъ, теперь не отступитъ, а именно: Швеція, помогая Царицѣ, надѣялась на нѣкоторое вознагражденіе съ ея стороны, изъ дружбы и благодарности. Что же касается партійности Франціи, то это было лишь прежде: и друзья могутъ не сойтись первоначально во взглядахъ. Оберъ-гофмаршалъ настаивалъ тѣмъ не менѣе, что помянутая депеша заключаетъ въ себѣ угрозы, однако пренія ихъ съ Нолькеномъ по этому предмету не были внесены въ протоколъ. Въ четвергъ, 17 мая, оберъ-гофмаршалъ пригласилъ на слѣдующій день Нолькена къ совѣщанію, но послѣдній, сославшись на болѣзненное свое состояніе, отказался явиться, имѣя въ виду, что аудіенція, назначенная Шетарди въ пятницу у Царицы, дастъ дѣлу иное направленіе. Въ пятницу, 18 числа, Шетарди явился на аудіенцію и не скрылъ отъ Царицы, что ее хотятъ поссорить съ королемъ, дѣлая неправильное различіе между посредничествомъ и добрыми услугами. Такимъ образомъ надѣются привести снова Царицу къ союзу съ королевой венгерской и англичанами. На это Царица заявила, что, какъ она сама сказала маркизу Ботта, она предпочитаетъ самый тѣсный союзъ съ франц. королемъ и готова воспользо-

ваться его добрыми услугами. Тогда Шетарди замѣтилъ, что она должна дать возможность королю оказать эти услуги, и напомнилъ ей весь ходъ дѣла. Царица, въ свое оправданіе, сказала, что, не зная достаточно всей силы французскихъ выраженій, она могла принять на себя болѣе, чѣмъ хотѣла. Шетарди же возразилъ, что напрасно посредника считаютъ судьей. Король всегда желалъ прежде всего знать ея намѣренія и дѣйствовать лишь съ ея согласія. Такимъ образомъ, отвергая посредничество короля, послѣ того какъ Царица сама къ нему обращалась, она можетъ оскорбить его величество, поддаваясь внушеніямъ лицъ, раздраженныхъ тѣмъ, что она обращалась къ королю и его министрамъ безъ ихъ вмѣшательства. Русскіе министры завидуютъ довѣрію, какое Царица оказывала ему, маркизу Шетарди, и теперь стараются причинять ему еще болѣе непріятностей, чѣмъ онъ испытывалъ ихъ при гр. Остерманѣ. Онъ избѣгалъ до сихъ поръ всякихъ жалобъ, дабы не доставить торжества своимъ противникамъ; теперь же отказъ отъ посредничества, послѣ услугъ, оказанныхъ Россіи Франціей въ 1724 и 1739 гг., поставитъ его и Нолькена въ величайшее затрудненіе: Нолькенъ уполномоченъ дѣйствовать лишь при его посредствѣ, а онъ, Шетарди, не рѣшится предъявить вѣрющихъ грамотъ, облекающихъ его снова званіемъ чрезвычайнаго посла. Царица стала увѣрять, что она нисколько не желаетъ оскорбить короля и что изъ ея министровъ лишь Бестужевы возстановлены противъ Шетарди. Тогда послѣдній просилъ ее дать ему возможность дѣйствовать съ цѣлью скорѣйшаго возстановленія мира. Всѣ его обязанности при этомъ будутъ заключаться въ выслушиваніи мнѣній обѣихъ сторонъ и въ примиреніи разногласій. Втеченіе 18 мѣсяцевъ Шетарди ни разу не измѣнялъ интересамъ Царицы, и если это случится, то она всегда можетъ остановить его дѣйствія и жаловаться на него королю. Что касается Бестужевыхъ, то онъ о нихъ болѣе всего хлопоталъ передъ Царицей поэтому она можетъ судить, до какой степени они неблагодарны. Вице-канцлеръ держитъ сторону маркиза Ботта. Однако онъ измѣнилъ свой образъ дѣйствій по отношенію къ Шетарди лишь по пріѣздѣ въ Спб. его брата, который, какъ извѣстно, былъ вполнѣ подчиненъ вліянію Финча въ Стокгольмѣ. Во время пребыванія въ Швеціи, Михаилъ Бестужевъ, передъ арестомъ барона Гилленстьерна, не разъ освѣдомлялся у послѣдняго, не повліяютъ ли планы принцессы Елизаветы на мѣропріятія Швеціи, и поручалъ ему выяснить это. Шетарди обѣщалъ представить тому доказательства, но Царица не обратила вниманія на его заявленіе, хотя и сообщала наканунѣ Лестоку, что напала на слѣдъ подкупа вице-канцлера англійскимъ и австрійскимъ дворами. Теперь же она выразила лишь готовность воспользоваться добрыми услугами франц. короля. Шетарди напомнилъ ей о своихъ личныхъ услугахъ незадолго до переворота, о томъ, сколько онъ проигралъ этимъ въ глазахъ и своего двора, и русскаго, и что лишь Франція и Швеція принимали тогда участіе въ ея судьбѣ; между тѣмъ она оскорбляетъ теперь короля и доставляетъ торжество его противникамъ; впрочемъ и эти послѣдніе удивлены неблагодарностью Царицы. Будучи вполнѣ единовластной, ей ничего не стоитъ поддержать свою славу и не губить вдобавокъ самого маркиза Шетарди, который навлекъ теперь на себя еще большее неудовольствіе Амело, вслѣдствіе вѣроломства вице-канцлера; послѣдній заявилъ Шетарди 3 марта, что Царица отсрочитъ прекращеніе перемирія, между тѣмъ это не оправдалось. Теперь же при

третьей неудачѣ никто уже, конечно, не повѣритъ въ его правоту, и онъ явится жертвою своей преданности интересамъ Царицы. Она ограничилась лишь отвѣтомъ, что передастъ о томъ своимъ министрамъ, но Шетарди возразилъ, что въ этомъ случаѣ ей надо не совѣтоваться, а прямо повелѣть имъ принять посредничество короля, или же выдать формальное заявленіе, что она отклоняетъ добрыя услуги, предложенныя королемъ въ отвѣтъ на ея обращеніе; иначе русскіе министры во всемъ будутъ обвинять его, Шетарди. Ей должно бы заставить своихъ министровъ смотрѣть на французскаго посланника, какъ на одного изъ ревностнѣйшихъ слугъ ея. Онъ же самъ всегда останется убѣжденнымъ, что союзъ Франціи для Россіи наиболѣе желателенъ. Эти двѣ державы на достаточномъ разстояніи другъ отъ друга, чтобъ не вредить, а помогать одна другой; черезъ Францію Россія примирится съ Швеціей, а возстановивъ равновѣсіе на сѣверѣ, ей нечего боятъся со стороны турокъ, что признавалось еще Петромъ Великимъ. Шетарди находитъ, что теперь онъ совершенно не можетъ быть полезенъ для короля и Царицы, поэтому намѣренъ просить отзыва отъ поста. Хотя Царица и отвергла повидимому это предложеніе, тѣмъ не менѣе Шетарди настаиваетъ на немъ. Онъ выразилъ свое удивленіе Царицѣ по поводу заявленія кн. Черкасскаго Нолькену, что съ французскимъ министромъ не будутъ говорить о дѣлахъ Швеціи и даже не доложатъ о его заявленіяхъ Царицѣ. Послѣдняя возразила, что Нолькенъ не такъ понялъ канцлера и высказала свое неудовольствіе по поводу меморіи Нолькена, въ которой тотъ писалъ, что Швеція возвела Царицу на престолъ, и требуетъ поэтому вознагражденія. Французскій посланникъ возразилъ, что это все придумано канцлеромъ, и въ удостовѣреніе представилъ копію помянутой меморіи. Царица однако не обратила на нее вниманія. При слѣдующей аудіенціи тѣмъ не менѣе копія была принята по просьбѣ Нолькена. По ходатайству Шетарди о допущеніи шведскаго посланника къ аудіенціи, Царица согласилась на это. 20 числа Нолькенъ имѣлъ совѣщаніе съ канцлеромъ, который снова отклоняетъ посредничество Франціи, предоставляя Нолькену сообщать Шетарди лишь то, что ему неудобно было бы сообщить непосредственно министрамъ. Нолькенъ сослался въ отвѣтъ на недостаточность своихъ полномочій и заявилъ о необходимости возобновить перемиріе, тѣмъ болѣе, что шведскія подкрѣпленія уже отправлены въ Финляндію. Ему замѣчаютъ, что это похоже на угрозу, но Нолькенъ возражаетъ, что не шведы прервали перемиріе. Вслѣдъ за этимъ совѣщаніемъ, сообщаетъ Шетарди, онъ отправилъ Лестоку письмо, подъ № 2, и приложилъ съ него копію къ депешѣ. 22 мая, пишетъ Шетарди далѣе, Лестокъ сообщилъ ему, что не нашелъ возможности бесѣдовать съ Царицей. Шетарди припоминаетъ, что Царица избѣгала бесѣды и съ нимъ во время маскарада. 23 мая, при новомъ совѣщаніи, Нолькенъ заявилъ, что ему ничего иного не остается, какъ просить черезъ Шетарди паспортъ для отъѣзда. Канцлеръ вызвался самъ объ этомъ позаботиться. Нолькенъ обѣщалъ доложить обо всемъ своему государю, причемъ его снова увѣрили въ расположеніи Царицы къ веденію мирныхъ переговоровъ непосредственно со Швеціей, такъ какъ вмѣшательство Франціи лишь замедлило бы дѣло. Нолькенъ возразилъ, что оно должно бы напротивъ ускорить ходъ переговоровъ, и выразилъ желаніе откланяться Царицѣ. Кн. Черкасскій обѣщалъ устроить это. Въ тотъ же вечеръ, продолжаетъ Шетарди, онъ отправился къ Царицѣ, но ему не удалось ее

видѣть. На слѣдующій день Царицѣ было донесено, будто бы Нолькенъ пожелалъ вести переговоры на границѣ Швеціи и Россіи. Тогда, пишетъ Шетарди, онъ нашелъ наконецъ случай заявить Царицѣ, что ей необходимо формальнымъ образомъ извѣстить короля объ отказѣ отъ его услугъ въ дѣлѣ мира. Несмотря на прежнія обѣщанія Царицы, онъ, Шетарди, не приглашался на совѣщаніе съ Нолькеномъ. Признавая достоинства кн. Черкасскаго, онъ указалъ Царицѣ на вредное вліяніе оберъ-гофмаршала Бестужева и увѣрялъ, что имѣетъ доказательства недоброговѣстности этого сановника; а Царицей Екатериной онъ былъ отозванъ изъ Швеціи, потому что былъ противникомъ Голштинскаго дома. Царица Елизавета стала было оправдывать Бестужева, но Брюммеръ подтвердилъ высказанное Шетарди. Послѣдній напомнилъ далѣе о преданности Царицѣ короля и о своей собственной и объявилъ въ заключеніе о своемъ отъѣздѣ изъ Спб., причемъ просилъ Царицу дать прощальную аудіенцію Нолькену, дабы тотъ могъ объяснить ей истинныя причины своего отъѣзда. Въ потвержденіе своихъ словъ, Шетарди сослался на представленную имъ Царицѣ меморію, которая была продиктована Нолькеномъ. 25 мая утромъ, Нолькенъ отправился къ кн. Черкасскому проститься. Тотъ сообщилъ ему о готовности Царицы принять его и о желаніи ея послать нотификацію шведскому королю. Относительно признанія императорскаго титула за Царицей Нолькенъ обнадежилъ канцлера. На конфиденціальный запросъ кн. Черкасскаго объ условіяхъ, какія Нолькенъ имѣлъ въ виду предложить для заключенія мира, послѣдній отвѣчалъ, что, въ виду недоброжелательства нѣкоторыхъ лицъ, онъ не можетъ теперь высказаться; Швеція однако ничего не требуетъ противнаго истинной славѣ и интересамъ Царицы, и если бы русская Государыня выразила свои желанія, то онъ, Нолькенъ передалъ бы ихъ гр. Левенгаупту, лучше его освѣдомленному о намѣреніяхъ шведскаго короля. Затѣмъ Нолькенъ просилъ канцлера присутствовать при его аудіенціи, но ничего не сообщать о ней оберъ-гофмаршалу. Кн. Черкасскій обѣщалъ это, а кромѣ того обѣщалъ, что не будетъ произведено рѣшительныхъ военныхъ дѣйствій до прибытія Нолькена въ Фридрихсгамъ. Пришедшій въ это время Румянцовъ рѣзко высказался противъ посредничества Франціи, доказывая ея своекорыстіе тѣмъ, что она отсовѣтовала Швеціи вести войну въ то время, когда русскіе заняты были войной съ турками, а побудила къ войнѣ ихъ теперь, чтобы самой свободно вмѣшиваться въ германскія дѣла и воспрепятствовать Россіи оказать помощь королевѣ венгерской. Нолькенъ возразилъ, что во всякомъ случаѣ Франція оказала значительную услугу Россіи, а Россія и сама, вѣроятно, даже и по заключеніи мира не пожелаетъ помогать королевѣ венгерской. Вечеромъ Бреверпъ прислалъ Нолькену паспортъ и подорожную, а губернаторъ—нѣсколько солдатъ, для охраны во время пути. 26 мая Нолькену была назначена аудіенція у Царицы, но затѣмъ отложена на 28 мая, въ виду придворнаго бала и назначенной на слѣдующій день аудіенціи персидскому послу. Гр. Румянцовъ, передавшій это Нолькену, просилъ его, въ свою очередь, сообщить конфиденціально свои соображенія о мирѣ, дабы при аудіенціи бесѣда съ Царицей имѣла болѣе важныя слѣдствія. Самъ Румянцовъ предлагалъ условія Ништадтскаго мира въ основу переговоровъ. Нолькенъ напомнилъ Румянцову о намѣреніяхъ Петра I вознаградить Швецію за потери, между тѣмъ какъ правительство, предшествовавшее нынѣшнему, старалось

лишь уничтожить эту державу, угнетая въ то же время и своихъ подданныхъ. Генералъ Румянцовъ высказалъ, что послѣднимъ его переговорамъ въ Стокгольмѣ повредили англичане. Нолькенъ замѣтилъ, что они всегда все портили. Далѣе онъ напомнилъ объ обстоятельствахъ переворота, доказывая миролюбіе Швеціи отступленіемъ гр. Левенгаупта и назначеніемъ его, Нолькена, для переговоровъ къ русскому двору, а въ заключеніе объявилъ, что теперь Россія сама нападаетъ на шведовъ; относительно же предварительныхъ мирныхъ статей, Нолькенъ сказалъ, что не можетъ ничего заявить безъ посредничества Франціи; слѣдовательно, онъ въ состояніи лишь выслушивать предложенія. Ссылаясь на шведскіе манифесты, онъ высказалъ, что Швеція хочетъ прежде всего своей безопасности, а затѣмъ предоставляетъ великодушію Царицы вознаградить ее. 27 мая Шетарди пишетъ, что Лестокъ явился къ нему и сообщилъ о своей бесѣдѣ съ Царицей, происходившей наканунѣ. Онъ выразилъ ей удивленіе по поводу предубѣжденія ея противъ Франціи и оказыванія вниманія людямъ, подобнымъ Бестужевымъ; въ благодарность за старанія его, Лестока, въ ихъ пользу, они платятъ клеветою, будто бы онъ подкупленъ Франціей, между тѣмъ сама Царица, какъ упоминала, имѣетъ доказательства, что именно Бестужевы подкуплены австрійскимъ дворомъ. И напрасно Бестужевы внушаютъ ей, что посредникъ и судья одно и то же. Царица отвѣчала Лестоку, что и сама не вѣритъ честности Бестужевыхъ. что она постарается возобновить переговоры съ Нолькеномъ; къ австрійскому дому она останется всегда враждебной, а къ французскому—дружественной. При этомъ она выразила лично свое расположеніе Лестоку, который и совѣтовалъ теперь ему, Шетарди, продолжать вмѣшиваться въ переговоры и мало-по-малу сдѣлаться фактически посредникомъ. Шетарди сообщаетъ, что поблагодарилъ Лестока, и поощрялъ къ дальнѣйшимъ дѣйствіямъ противъ Бестужевыхъ, обѣщая поддержку. Нолькенъ въ это время совѣщался съ канцлеромъ. Послѣдній, также какъ и Румянцовъ, предлагалъ миръ на основахъ Ништадтскаго договора, включивъ особую секретную конвенцію, въ которой устанавливались бы преимущества, оказываемыя Швеціи Россіей. Нолькенъ, въ отвѣтъ, высказалъ требованія, чтобы были заглажены несправедливости, причиненныя Швеціи предшествовавшимъ правительствомъ, и чтобы Царица вознаградила эту державу за издержки, сдѣланныя для веденія войны. Канцлеръ отвѣчалъ, что несправедливости могутъ, вѣроятно, быть исправлены, а вознагражденіе должно ограничиться лишь какой нибудь денежной суммой. Перейдя къ вопросу о безопасности Швеціи, было рѣшено, во-первыхъ, заключить обоюдно союзъ, съ присоединеніемъ и Франціи; однако Нолькенъ ставилъ еще на видъ, что границы Швеціи вездѣ открыты, что Остерманъ, вопреки ультиматуму Петра I, отнялъ у шведовъ Выборгъ, при заключеніи Ништадтскаго договора, и расширилъ произвольно русскія границы. Поэтому онъ, Нолькенъ, надѣется, что дочь Петра I возстановитъ справедливость; пусть кн. Черкасскій выскажетъ это Царицѣ какъ бы отъ себя, причемъ замѣтитъ, что возвращеніе Выборга обойдется не такъ дорого, какъ продолженіе войны. На основаніи этихъ заявленій, была составлена меморія на латинскомъ языкѣ, изъ 4 пунктовъ, въ которыхъ были обозначены всѣ требованія Нолькена. Вечеромъ при дворѣ, былъ маскарадный балъ. Шетарди извѣщаетъ, что имѣлъ при этомъ разговоръ съ барономъ Мардефельдомъ, который сообщилъ ему, что Ца-

ложеніе къ Англіи и къ интересамъ королевы венгерской; договоръ же, заключенный Австріей съ императрицей Екатериной I, теряетъ теперь силу вслѣдствіе дѣйствій этой державы противъ воцаренія нынѣшней Государыни. При этомъ отъ вниманія Царицы не ускользнуло замѣшательство обоихъ Бестужевыхъ. Однако эти заявленія, какъ отвѣчалъ Шетарди Лестоку, мало имѣютъ значенія, если сопоставить ихъ съ послѣдними событіями. Легкомысленное отношеніе Царицы къ дѣламъ подкрѣпляетъ ее вреднымъ вліяніямъ. Еслибы Лестокъ, Воронцовъ и онъ, Шетарди, сдѣлали для Петра Великаго то же, что для Царицы, то этотъ государь всю жизнь выражалъ бы имъ свою признательность. Во всякомъ случаѣ, какъ полагаетъ Шетарди, англійскій посланникъ Вейчъ, не нравящійся Царицѣ и лично, не расположитъ ея въ пользу Англіи 232

№ 83. *Отъ маркиза де-ла-Шетарди г. Амело, Москва, 11 іюня.* — Шетарди сообщаетъ о своей бесѣдѣ съ саксонскимъ посланникомъ, барономъ Герсдорфомъ, который высказалъ мысль о посредничествѣ Саксоніи совмѣстно съ Франціей въ дѣлѣ мира. Онъ отвѣтилъ ему, что желательны были бы усилія Саксоніи и Франціи въ упомянутомъ направленіи прежде, но не теперь. Герсдорфъ, однако, считаетъ дѣло еще не потеряннымъ и увѣряетъ въ преданности короля Августа Франціи, стараясь въ то же время внушить подозрѣнія противъ Пруссіи. Вдобавокъ вступленіе англійскихъ войскъ въ Нидерланды предвѣщаетъ всеобщую войну, и тѣмъ необходимѣе успокоить сѣверъ. Въ случаѣ отступничества прусскаго короля, Швеція можетъ тогда обратиться противъ него. Наконецъ миръ полезенъ хотя бы для устрашенія короля прусскаго. Шетарди пишетъ, что обѣщалъ барону Герсдорфу сообщить обо всемъ своему двору и рекомендовалъ ему передать помянутыя соображенія и г. Дезаллеру. Затѣмъ Шетарди увѣдомляетъ, что обратился къ кн. Черкасскому съ запросомъ относительно заявленій Царицы въ пользу кандидатуры въ Курляндіи принца Гессенъ-Гомбургскаго. Канцлеръ отвѣтилъ, что хотя Царица покровительствуетъ принцу, но отнюдь не желаетъ стѣснять свободу выборовъ въ Курляндіи. Шетарди присовокупляетъ, что извѣстилъ уже о томъ гр. Саксонскаго, равно какъ и о нѣкоторыхъ колебаніяхъ принца Гессенъ-Гомбургскаго вслѣдствіе устрашающихъ его затрудненій. Далѣе, пишетъ Шетарди, онъ далъ кн. Черкасскому прочесть письмо марк. Фенелона, касающееся гр. Головкина. Канцлеръ заявилъ, что въ дѣйствіяхъ гр. Зейнсгейма относительно гр. Головкина нѣтъ ничего особеннаго, потому что онъ поступилъ такимъ же образомъ и относительно испанскаго посла, а потому и Головкинъ счелъ нужнымъ поступить извѣстнымъ образомъ. Шетарди возразилъ, что вѣроятно дѣло это представлено въ ложномъ видѣ, такъ какъ Головкинъ преданъ англійскимъ и австрійскимъ интересамъ и, по укоренившимся въ немъ взглядамъ, враждебенъ къ Франціи. Кн. Черкасскій обѣщалъ разобрать дѣло. Царица, сообщаетъ Шетарди, страдала разлитіемъ желчи на прошлой недѣлѣ, но черезъ нѣсколько часовъ здоровье ея было возстановлено. Баронъ Мардефельдъ, продолжаетъ онъ, принесъ ему извѣстіе о Чаславской побѣдѣ. Между тѣмъ Вейчъ и голландскій резидентъ получили совершенно противоположныя извѣстія. На дняхъ пріѣхалъ Дискау, а вслѣдъ за нимъ и гр. Саксонскій, который остановился у него, Шетарди. На слѣдующій день гр. Морицъ Саксонскій имѣлъ аудіенцію у Царицы. Пріѣздъ его вызванъ письмомъ барона Шемберга и вѣроятно не послужитъ

СТРАН.

скій свободнымъ избраніемъ былъ назначенъ преемникомъ Фердинанда, въ случаѣ бездѣтности послѣдняго. Вдобавокъ курляндцы заявили, что никакое позднѣйшее избраніе, послѣ состоявшагося однажды, не дѣйствительно. Русская Государыня увѣщевается убѣдить Польшу содѣйствовать избранію гр. Саксонскаго и отказаться отъ стараній въ пользу Бирона. Такимъ образомъ Царица упрочитъ положеніе Курляндіи и проявитъ притомъ безкорыстный образъ дѣйствій 241

№ 87. *Отъ министра иностранныхъ дѣлъ г. Амело маркизу де-ла-Шетарди, Версаль, 12 іюня.* — Увѣдомленіе о полученіи писемъ. Сообщеніе, представленное Шетарди, обо всемъ происходившемъ при русскомъ дворѣ со времени прибытія Нолькена и ходатайство его объ отзывѣ отъ поста побудило его величество послать маркизу Шетарди отзывную грамоту, которая и прилагается къ этой депешѣ. Дѣйствія Бестужевыхъ, со времени прекращенія перемирія въ Швеціи, подтверждаютъ, говоритъ Амело, мнѣніе, имъ высказанное, объ ихъ двуличности. Но такъ какъ Царица оказываетъ имъ исключительное довѣріе, и Шетарди становится немыслимымъ вслѣдствіе этого вести сколько-нибудь успѣшно дѣла короля, Кантемиръ же не дѣлаетъ никакихъ заявленій отъ имени Царицы о продленіи пребыванія Шетарди при русскомъ дворѣ, то отзывъ его отъ поста является необходимымъ. Поэтому даже лучше, что Шетарди не успѣлъ еще облечься званіемъ чрезвычайнаго посла, въ виду того, что вмѣшательство его въ переговоры со Швеціей рѣшительно отклонено. Что же касается до различій, дѣлаемыхъ между добрыми услугами и посредничествомъ, то его величество принялъ на себя посредничество, желая выразить свою дружбу и вниманіе къ воюющимъ сторонамъ, а никакъ не съ цѣлью мѣшать непосредственнымъ сношеніямъ державъ для возстановленія мира; напротивъ, его величество готовъ всѣми мѣрами содѣйствовать миру и избираетъ для продолженія сношеній съ Царицей Дальона, назначая его полномочнымъ министромъ. Между прочимъ къ депешѣ въ особомъ пакетѣ прилагаются и вѣрющія письма Дальону. При этомъ Шетарди поручается дать своему замѣстителю и отъ себя всѣ надлежащія наставленія. Относительно отъѣзда Шетарди, его величество предписываетъ ему ускорить его по возможности и надѣется, что это состоится уже въ концѣ іюня. Такъ какъ Шетарди пока не въ состояніи былъ добиться принятія нововведеній относительно формы писемъ короля къ Царицѣ, то его отзывная грамота и вѣрющія письма Дальону составлены пока по прежней формѣ. Новому же уполномоченному надлежитъ выработать болѣе подходящую форму письменныхъ сношеній на основаніи меморіи, отправленной къ Шетарди отъ 21 января

Приписка къ письму отъ 21 іюня. Шетарди предписывается передать Дальону оставшіяся у него суммы и увѣдомить о размѣрѣ ихъ. Кромѣ того онъ долженъ разъяснить, не обѣщалъ ли еще другихъ пенсіоновъ, кромѣ упомянутыхъ имъ. 246

№ 88. *Отъ г. Амело Дальону, Версаль, 21 іюня.* — Амело поздравляетъ Дальона съ новымъ назначеніемъ. Къ письму прилагается и дипломатическая инструкція.

P. S. Король назначаетъ Дальону 18 тысячъ ливровъ жалованья и 6 тысячъ ливровъ на посольскую церковь. Шетарди долженъ передать ему остатокъ казенныхъ суммъ, относительно употребленія которыхъ ему будутъ даны впослѣдствіи инструкціи. Шетарди объяснитъ ему при этомъ, кому онъ обѣщалъ пенсіоны и какую часть ихъ

СТРАН

СТРАН.

№ 94. *Отъ маркиза де-ла Шетарди г. Амело, Москва, 2 іюля.* — Увѣдомленіе о полученіи писемъ. Соображенія, заключающіяся въ первомъ изъ этихъ писемъ, могли бы быть примѣнены, если бы поѣздка Полькена не оказалась безполезной, вслѣдствіе интригъ двухъ приближенныхъ къ Царицѣ лицъ. Второе письмо, показанное Лестоку, послужитъ къ уничтоженію впечатлѣнія, которое вѣнскій дворъ хотѣлъ произвести на Царицу ложными навѣтами. Шетарди сообщаетъ затѣмъ о распространившемся слухѣ, что недавно чуть не вспыхнулъ заговоръ, который имѣлъ въ виду лишить жизни Царицу и герцога Голштинскаго вмѣстѣ съ главными сановниками; но онъ былъ открытъ однимъ гвардейскимъ унтеръ-офицеромъ, предупредившимъ о томъ принца Гессенъ-Гомбургскаго. Царица разсказывала потомъ сама, что виновникъ заговора, камеръ-лакей, признался подъ кнутомъ, что за участіе въ дѣлѣ гр. Линаръ обѣщалъ ему доставить мѣсто камеръ-фурьера. Шетарди надѣется, что дѣло выяснится при слѣдствіи и удивляется, какъ слухъ о заговорѣ могъ распространиться. Всѣ иностранные министры получаютъ свѣдѣнія о томъ, что въ кабакахъ ведутся мятежныя рѣчи. Генералъ-кригсъ-комиссаръ Бутурлинъ отправляется на дняхъ въ Ригу; генералъ Румянцовъ, награжденный Царицей и назначенный подполковникомъ Преображенскаго полка, уѣхалъ къ финляндской арміи. Полагаютъ, что онъ будетъ вести на границѣ Финляндіи переговоры, въ качествѣ уполномоченнаго, другіе говорятъ, что онъ посланъ возстановить порядокъ въ своемъ полку, находящемся теперь въ Финляндіи; иные еще думаютъ, что его съ Бутурлинымъ удалили нарочно, чтобы легче вліять на Царицу въ неблагопріятномъ для Франціи направленіи. Персидскій посолъ имѣлъ торжественную прощальную аудіенцію и готовится къ отъѣзду. Пять гвардейскихъ пѣхотныхъ баталіоновъ и отрядъ конной гвардіи расположились лагеремъ около дворца. Гр. Саксонскій, желая снова видѣть Царицу, рѣшилъ присутствовать на смотру, который предполагается устроить; кромѣ того онъ будетъ видѣться съ Царицей на итальянской интермедіи и уѣдетъ лишь 4 іюля. На обѣдѣ у кн. Черкасскаго, послѣдній объявилъ графу, что Царица ничего не имѣетъ противъ него лично, хотя и не въ состояніи будетъ ему содѣйствовать, такъ какъ хлопотала въ Курляндіи въ пользу принца Гессенъ-Гомбургскаго; однако она ни мало не намѣрена стѣснять свободы курляндскихъ выборовъ и дѣлать что либо неугодное королю Августу. Гр. Саксонскій просилъ канцлера сдѣлать такое же заявленіе резиденту саксонскаго двора Пецольду и увѣдомить о томъ же повѣреннаго по русскимъ дѣламъ въ Курляндіи—Бюлера. Затѣмъ Гр. Морицъ простился съ канцлеромъ, съ Бестужевыми и съ генералъ-прокуроромъ Трубецкимъ, и уѣхалъ въ надеждѣ, что послѣ его отъѣзда дѣло пойдетъ лучше, такъ какъ тогда не будетъ мѣста нѣкоторымъ постороннимъ соображеніямъ, мѣшающимъ успѣху его плановъ. Шетарди упоминаетъ въ заключеніе о подробностяхъ посѣщенія его Царицей. Увидѣвъ портретъ короля, Царица привѣтствовала и долго разсматривала его, а затѣмъ провозгласила тостъ въ честь короля 259

95. *Отъ г. Амело г. Дальону. Парижъ, 5 іюля.*—Увѣдомленіе о полученіи письма по случаю отправленія дипломатической инструкціи Дальону. Вѣсть о заключеніи королемъ прусскимъ мира съ королевой венгерской является неожиданной, и такъ какъ король Фридрихъ обязуется очистить Богемію отъ прусскихъ и содѣйствовать очищенію ея отъ саксонскихъ войскъ, то это ставитъ въ величайшую опасность французскія войска у Праги и на Дунаѣ. Однако министры Франціи должны пока отзываться

СТРАН.

о прусскомъ королѣ весьма осторожно, и Дальону главнымъ образомъ предписывается прислушиваться къ рѣчамъ Мардефельда и слѣдить за сношеніями его съ русскими министрами, а также съ маркизомъ Ботта и Вейчемъ. По поводу слуховъ о присоединеніи прусскаго короля къ англо-русскому договору, Амело выражаетъ свои опасенія, какъ бы этотъ король не пожелалъ захватить части Помераніи, принадлежащей шведамъ. Впрочемъ, онъ могъ соединиться съ Россіей, просто изъ боязни послѣдней, открыто же противодѣйствовать этой державѣ онъ не могъ, находясь подъ вліяніемъ Англіи. Амело сообщаетъ затѣмъ о заявленіи Бестужева маркизу Шетарди о томъ, чтобы Швеція, вмѣсто возвращенія Финляндіи, обратила вниманіе на области, отнятыя у нея Германіей. Дальону предписывается отвѣчать, въ случаѣ обращенія и къ нему съ подобными заявленіями, что онъ не имѣетъ должныхъ инструкцій и принимаетъ ихъ ad referendum; при этомъ онъ долженъ стараться получить предложеніе о томъ письменно. Вейчъ, по замѣчанію Амело, не упускаетъ ничего, чтобы вооружить русскихъ министровъ противъ Франціи. Дальону предписывается отвѣчать на эти нападки весьма сдержанно, какъ человѣку, убѣжденному въ своей правотѣ. Относительно заключенія мира между Швеціей и Россіей, надо думать, что заявленія, сдѣланныя обѣими сторонами во время пребыванія Полькена, помогутъ наконецъ завязать переговоры; все это будетъ рѣшено шведскимъ сеймомъ въ августѣ мѣсяцѣ. Маркизу Ланмари предписано внимательно слѣдить при этомъ за ходомъ событій, чтобы въ случаѣ заключенія союза между Швеціей и Россіей, могла осуществиться мысль Черкасскаго, внушенная Полькену, а именно: чтобы Франція была приглашена къ участію въ этомъ союзѣ. Ланмари увѣдомитъ обо всемъ Дальона, и они вдвоемъ позаботятся, чтобы честь примиренія не была отнята у Франціи какой либо иной державой. А пока Дальонъ долженъ пользоваться всякимъ миролюбивымъ проявленіемъ въ Швеціи, чтобы приписывать его вліянію французскаго короля и способствовать дальнѣйшимъ дѣйствіямъ въ пользу мира. Амело надѣется, что Шетарди увѣдомилъ Дальона о подробностяхъ ведшихся съ Нолькеномъ совѣщаній.

P. S. Подозрѣнія русскаго двора относительно намѣреній Франціи, присовокупляетъ Амело, основываются на письмѣ, которое онъ написалъ гр. Кастеллане, а вѣнскій дворъ перехватилъ: въ немъ Амело увѣщеваетъ французскаго посла поддерживать расположеніе турокъ къ шведамъ. Трудно будетъ изгладить впечатлѣніе этого письма, а между тѣмъ смыслъ его въ томъ, что при русскомъ дворѣ надо возбудить нѣкоторую тревогу, дабы онъ былъ нѣсколько сговорчивѣе къ миру, а въ тоже время Амело не переставалъ писать Ланмари, что шведамъ нечего разсчитывать на турокъ. Тѣмъ не менѣе Амело предписываетъ Дальону не признавать подлинности этого письма и объявить, что оно выдумано вѣнскимъ дворомъ. 262

№ 96. *Отъ министра иностранныхъ дѣлъ г. Амело маркизу де-ла-Шетарди, Парижъ, 5 іюля.*—Увѣдомленіе о полученіи писемъ и приложенныхъ документовъ. Нолькенъ, по мнѣнію Амело, дѣйствовалъ очень благоразумно и искусно, и рѣшеніе, какое будетъ принято шведскимъ сеймомъ, вѣроятно дастъ возможность положить конецъ войнѣ; пока же Шетарди предписывается ограничиваться общими увѣреніями въ миролюбивыхъ намѣреніяхъ короля. Для устраненія затрудненій относительно аудіенціи, Амело увѣдомляетъ Шетарди о вторичной присылкѣ отвѣта короля на нотификацію Царицы. Что касается возвра-

СТРАН.

щенія Шетарди черезъ Стокгольмъ и Копенгагенъ, то король надѣется, что онъ пожертвуетъ удовлетвореніемъ своего любопытства ради оказанія особыхъ дипломатическихъ услугъ въ Германіи. Прусскій король такъ искусно скрылъ соглашеніе, заключенное имъ съ королевой венгерской, что во Франціи узнали объ этомъ лишь при удаленіи прусскихъ войскъ изъ Богеміи, и до сихъ поръ подробности этого соглашенія неизвѣстны. Достовѣрно лишь, что, пріобрѣтя Силезію и Глацъ, онъ не выговорилъ ничего въ пользу императора или Саксоніи, а между тѣмъ обязался позаботиться объ очищеніи Богеміи и отъ саксонскихъ войскъ. Несмотря на такое вѣроломство, подвергающее опасности французскія войска, король прусскій увѣрялъ французскій дворъ, что онъ намѣренъ соблюдать попрежнему условія союза съ Франціей. Въ виду такого заявленія Валори приказано оставаться при берлинскомъ дворѣ. Но прусскій король по всей вѣроятности не будетъ откровененъ съ этимъ посланникомъ, а такъ какъ онъ всегда оказывалъ особое довѣріе къ маркизу Шетарди, то послѣднему удобнѣе будетъ вывѣдать нѣкоторыя подробности конвенціи съ венгерской королевой, заявивъ прусскому королю о своемъ намѣреніи возвратиться на военную службу. Въ виду такихъ соображеній, король надѣется, что Шетарди представитъ ему вѣрный отчетъ о своемъ пребываніи въ Берлинѣ. Заявленія Вейча противъ Франціи согласуются съ внушеніями Стера въ Голландіи и съ рѣчами прочихъ англійскихъ министровъ. Однако многіе чувствуютъ ихъ предубѣжденность противъ Франціи. Довѣріе, оказываемое Царицей обоимъ Бестужевымъ, можетъ показаться страннымъ, послѣ того, какъ ей стало извѣстно объ ихъ противодѣйствіи ея интересамъ до наступленія переворота. Но вѣроятно Царица считаетъ должнымъ поступать, какъ король Людовикъ XII, простившій своимъ недоброжелателямъ, дѣйствовавшимъ въ то время, какъ онъ былъ лишь герцогомъ Орлеанскимъ. Амело предписываетъ Шетарди передать Дальону свой журналъ съ описаніемъ того, что происходило во время пребыванія Нолькена въ Москвѣ, чтобы Дальонъ могъ руководиться этимъ при веденіи дальнѣйшихъ переговоровъ. Съ королемъ же прусскимъ Шетарди предписывается быть крайне сдержаннымъ относительно шведскихъ дѣлъ, во всякомъ случаѣ ослабляя его представленія о могуществѣ Россіи и поднимая въ его мнѣніи силы Швеціи; притомъ Шетарди не долженъ открывать того участія, какое онъ принималъ въ переворотѣ. 266

№ 97. *Отъ маркиза де-ла-Шетарди г. Амело, Москва, 9 іюля.*—Шетарди увѣдомляетъ о полученіи письма, которымъ подтверждается извѣстіе о побѣдѣ французскихъ войскъ; онъ узналъ затѣмъ объ участіи ихъ въ дѣлѣ у Сахэ. Дурная погода, сообщаетъ далѣе Шетарди, помѣшала смотру гвардейскихъ полковъ. Гр. Саксонскій уѣхалъ изъ Спб., послѣ участія въ нѣсколькихъ прощальныхъ обѣдахъ. Должность генералъ-кригсъ-коммиссара была отдѣлена отъ прочихъ обязанностей Бутурлина и передана генералу Апраксину. Баронъ Шембергъ былъ арестованъ за растраты, причемъ подвергся нѣкоторымъ оскорбленіямъ. Это тѣмъ болѣе удивляетъ Шетарди, что Шембергъ былъ подданнымъ короля Августа, который вѣроятно и вызоветъ его немедленно къ себѣ. Баронъ Мардефельдъ, продолжаетъ Шетарди, получилъ эстафету, въ которой извѣщалось, что прусскій король заключилъ сепаратный миръ съ королевой венгерской. Мардефельдъ былъ чрезвычайно затрудненъ сообщеніемъ этого извѣстія ему, маркизу Шетарди, и передалъ о происшедшемъ черезъ Лестока, причемъ указалъ на по-

средничество Англіи въ этомъ дѣлѣ. Это напоминаетъ Шетарди о письмѣ, написанномъ имъ до переворота, относительно полученія котораго Амело его не увѣдомилъ. Въ письмѣ этомъ онъ излагалъ свои соображенія, что въ случаѣ вступленія принцессы Елизаветы на престолъ король могъ бы подчинить въ первый же моментъ Россію своему вліянію и привести весь сѣверъ въ зависимость отъ Франціи. Тогда соединенныя Швеція и Россія навѣрно могли бы сдержать короля прусскаго, если бы онъ вздумалъ измѣнить своимъ обязательствамъ. Теперь же своимъ образомъ дѣйствій онъ оправдываетъ предусмотрительность Шетарди. Прусскій король считаетъ себя умнѣе всѣхъ и питаетъ нескрываемое презрѣніе ко всему человѣчеству. Шетарди тогда уже предполагалъ, что у этого короля можетъ явиться стремленіе сдѣлаться законодателемъ Европы и настолько ослабить вліяніе императора, чтобы всегда быть въ состояніи отъ него освободиться. Кромѣ того король прусскій могъ бы, для обезпеченія своего тыла, отнять у Швеціи принадлежащую ей часть Помераніи. Въ виду всего этого и возможности сопротивленія со стороны курфюрста Ганноверскаго, Шетарди высказываетъ желаніе, чтобы шведскій сеймъ возстановилъ миръ на сѣверѣ и поддержалъ дружбу между Франціей и Россіей. Это тѣмъ болѣе желательно, что Бестужевы, воспользовавшись отступничествомъ короля прусскаго, заявляютъ теперь о недобросовѣстности Франціи, и русское министерство почти единодушно рѣшило отвѣтить благопріятно на меморію, представленную маркизомъ Ботта, относительно помощи королевѣ венгерской. Это сдѣлано русскими изъ опасенія, чтобы помянутая королева не отвергла союза съ Россіей, въ случаѣ возстановленія ея супруга на престолѣ имперіи. Шетарди сообщаетъ, что русскій дворъ возвращается къ мысли о союзѣ съ королевой венгерской, морскими державами и прусскимъ королемъ. Мардефельдъ принимаетъ все это къ свѣдѣнію. Помянутое рѣшеніе вызвано отчасти ненавистью русскихъ министровъ къ Шетарди. Царица не даетъ себѣ достаточно труда разслѣдовать дѣло, и Шетарди, по его заявленію, не въ состояніи будетъ поколебать ея рѣшенія и бороться съ недоброжелательствомъ къ нему ея министровъ, побудившимъ его, Шетарди, просить отзыва отъ русскаго двора. 269

№ 98. *Отъ маркиза де-ла-Шетарди г. Амело, Москва, 12 іюля.*—Увѣдомленіе о полученіи письма. Письмо Ланмари не заключаетъ въ себѣ ничего противорѣчащаго дѣйствіямъ Нолькена: инструкціи Нолькена весьма общія, а полномочія онъ некстати оставилъ въ Фридрихсгамѣ; поэтому старанія его и Шетарди не имѣли никакихъ результатовъ въ дѣлѣ мира. Шетарди упоминаетъ затѣмъ о причинахъ, помѣшавшихъ облеченію его званіемъ посла. Замѣчаніе его относительно франко-датскаго договора было вызвано лишь незнаніемъ подробностей, сообщенныхъ ему затѣмъ. До сихъ поръ онъ не имѣлъ случая заявить русскому двору, что этотъ союзъ ни мало не измѣняетъ намѣренія короля оставаться въ добромъ согласіи съ Царицей. Равнымъ образомъ Шетарди предполагаетъ объясниться, какъ ему предписано, и относительно письма, отправленнаго, какъ думаютъ, министромъ Амело гр. Гилленборгу. Свѣдѣнія о приглашеніи Царицы къ Бреславльскому договору побудили Шетарди, какъ онъ заявляетъ, отправиться къ Брюммеру и сообщить ему прежде всего объ опасности, грозящей Голштинскому дому со стороны Австріи, такъ какъ Царица вступаетъ въ союзъ съ монархами, родственными принцу Іоанну Антоновичу. Брюммеръ заявилъ, что и онъ объ этомъ слы-

Тогда Шетарди заявилъ ей о желаніи послѣдняго отправиться посланникомъ къ королю Августу. Царица выразила готовность исполнить это, предполагая, впрочемъ, дать затѣмъ Бестужеву иное назначеніе. Шетарди тогда распространился о вліяніи оберъ-гофмаршала на своего брата, что было подтверждено и Лестокомъ. Французскій посланникъ предупреждалъ еще Царицу о враждебности Бестужева къ Франціи, но Государыня заявила, что ея расположеніе къ Франціи неизмѣнно. Въ заключеніе Шетарди, желая разсѣять интриги Бестужевыхъ противъ Дальона, которому они ставили въ вину намѣреніе подкупить вице-канцлера при помощи пенсіона, рекомендовалъ вниманію Царицы своего замѣстителя, указавъ, что онъ при своемъ дядѣ Боннакѣ велъ переговоры еще съ Петромъ Великимъ въ Константинополѣ; онъ сохранилъ съ тѣхъ поръ чувство благоговѣнія къ этому государю и его потомству; онъ знаетъ Россію, отличается честностью и усердіемъ. Затѣмъ Шетарди сообщаетъ о своемъ прощальномъ визитѣ кн. Черкасскому. Онъ проситъ его объ офиціальной аудіенціи у Царицы, увѣдомляя объ отъѣздѣ и назначеніи на его постъ Дальона, котораго обѣщаетъ представить на слѣдующій день канцлеру. Однако это предполагаемое посѣщеніе не состоялось. Передъ уходомъ Шетарди, какъ сообщаютъ, прочиталъ кн. Черкасскому ложное извѣстіе, напечатанное французской газетой въ Байрейтѣ. Канцлеръ заявилъ, что подобные слухи не производятъ на него никакого впечатлѣнія. При посѣщеніи вице-канцлера Бестужева маркизомъ Шетарди, о которомъ онъ пишетъ далѣе, Бестужевъ напомнилъ ему объ услугахъ, оказанныхъ имъ Царицѣ, и спросилъ, во Францію ли ѣдетъ маркизъ Шетарди изъ Россіи. Шетарди намекнулъ въ отвѣтѣ, что онъ желалъ бы причислиться къ арміи, дѣйствующей въ Баваріи. Вице-канцлеръ же выразилъ надежду, что ему, Шетарди, будетъ порученъ новый дипломатическій постъ. Королева венгерская, сообщаетъ далѣе Шетарди, признала за Царицей императорскій титулъ, и маркизъ Ботта имѣлъ по этому поводу аудіенцію, лишь какъ полномочный министръ. Барону Герсдорфу также предстоитъ скоро аудіенція для поздравленія Царицы по поводу коронаціи 29

№ 106. *Отъ г. Амело г. Дальону, Версаль, 23 іюля.* — Амело полагаетъ, что донесеніе Нолькена о его совѣщаніяхъ въ Москвѣ совершенно разсѣяло въ Швеціи подозрѣнія о пристрастіи маркиза Шетарди къ русскому двору. Шведы, по всей вѣроятности, отнесутся теперь съ полнымъ довѣріемъ и къ Дальону. Послѣднему предписывается обратить все вниманіе на заключеніе мира на Сѣверѣ, тѣмъ болѣе, что Царица приглашена присоединиться къ договору между королемъ прусскимъ и королевой венгерской, которая, повидимому, надѣется снова подчинить русскій дворъ своему вліянію. Амело не рѣшается допустить, чтобы Царица измѣнила расположенію, всегда выказывавшемуся ею къ королю Франціи, и предписываетъ Дальону напоминать о томъ и по заключеніи мира. Впрочемъ съ Бестужевыми надо высказываться лишь въ общихъ чертахъ, внушая имъ опасенія по поводу вѣроломства прусскаго короля и его стремленій къ захвату. Король Фридрихъ, несмотря на измѣну, продолжаетъ увѣрять императора въ дружбѣ и отрекается отъ участія въ отступленіи саксонцевъ изъ Богеміи. Однако, хотя императоръ и отправилъ къ прусскому двору маршала Секкендорфа, все-таки примиренія тутъ быть не можетъ. Прусскій король распространяетъ слухъ, что, заключая миръ съ Маріей-Терезіей, онъ выговорилъ нѣкоторыя преимуще-

СТРАН.

номъ ему Лестокомъ: Царица разсматривала договоръ, составленный Финчемъ и подлежавшій возобновленію; она согласилась на это, но исключила случай войны Англіи съ Франціей и обѣщала не требовать отъ англичанъ подкрѣпленій въ текущемъ году противъ шведовъ. Бестужевъ замѣтилъ Царицѣ, что на указанныхъ ею условіяхъ договоръ врядъ ли состоится, но Царица осталась непреклонна; ея мнѣніе поддержано кн. Черкасскимъ. Шетарди выразилъ по этому поводу свое удовольствіе Лестоку. Послѣ того Шетарди имѣлъ случай, какъ сообщаетъ, представить Царицѣ письмо министра Амело, осуждающее Бестужевыхъ. Царица прочла письмо и откровенно высказала свое нерасположеніе къ указаннымъ лицамъ, желая главнымъ образомъ удалить оберъ-гофмаршала, хотя бы къ саксонскому двору. Тогда значеніе вице-канцлера падетъ само собой. Кромѣ того Царица громко осуждала поведеніе прусскаго короля. Шетарди поддержалъ ея обвиненія, указавъ, что этотъ государь при началѣ кампаніи потребовалъ прежде всего вступленія французскихъ войскъ въ Германію, побудилъ короля Августа прислать коммиссаровъ въ Силезію для установленія границъ, а потомъ лишилъ этого союзника того, что принадлежитъ ему по торжественному договору; мало того, онъ заставилъ его самого отказаться отъ условій договора и приказалъ въ двѣ недѣли очистить Богемію. Измѣняя также и императору, прусскій король старается ослабить его вліяніе. По договору же съ королевой венгерской онъ обѣщаетъ присоединеніе къ союзу съ ней Франціи и другихъ державъ. Англійскій посланникъ не замедлитъ обратиться съ такимъ предложеніемъ и къ Царицѣ, но Шетарди увѣщеваетъ ее не вступать въ союзъ, исполненный вѣроломства. Мардефельдъ даже не рѣшился сообщить открыто ему, Шетарди, о такомъ постыдномъ договорѣ своего государя. Притомъ прусскій король можетъ быть опасенъ и для Россіи по своимъ замысламъ относительно Курляндіи и польской Пруссіи. Этимъ объясняются и опасенія Мардефельда по поводу заключенія мира между Швеціей и Россіей, потому что въ такомъ случаѣ Царица всегда будетъ въ состояніи сдержать Пруссію, соединившись съ своими естественными друзьями. Шетарди напомнилъ при этомъ о предсказаніи, сдѣланномъ гр. Остерманомъ Пецольду, которое заключалось въ томъ, что замыслы короля Августа не скоро осуществятся, и что король прусскій первый оставитъ союзъ, но въ концѣ концовъ всѣ обратятся противъ него и ему придется за все расплатиться. Царица была поражена дальновидностью Остермана и прониклась надеждами, внушаемыми ей французскимъ посланникомъ. Нолькенъ, пишетъ въ заключеніе Шетарди, будетъ весьма доволенъ одобреніемъ его дѣйствій министромъ Амело 301

№ 109. *Отъ г. Амело маркизу де-ла-Шетарди, Версаль, 1 августа.*—Увѣдомленіе о полученіи писемъ. Амело желаетъ, чтобы Шетарди воспользовался послѣдними днями своего пребыванія при русскомъ дворѣ, чтобы выяснить, какой ходъ примутъ дѣла послѣ оставленія общаго союза королемъ прусскимъ. Теперь вѣроятно англійскій и голландскій министры не будутъ настаивать на помощи королевѣ венгерской, такъ какъ она въ ней не нуждается болѣе; но англичане желаютъ воспользоваться слабостью императора, чтобы образовать лигу противъ Франціи, къ участію въ которой будетъ приглашена и Россія. По этому поводу, замѣчаетъ Амело, не мѣшаетъ увѣдомить Царицу о заявленіи лорда Картерета, что Англія намѣрена помогать Россіи лишь соотвѣт-

СТРАН.

Бель-Иль съ Кенигсэкомъ. Однако министры голландской республики колеблются принять на себя посредничество при заключеніи мира помимо англійскаго короля, уже участвующаго въ Бреславльскомъ договорѣ. Вѣнскій дворъ тоже уклоняется отъ переговоровъ со Стэнвилемъ. Наконецъ и совѣщанія маршала Бель-Иля съ гр. Кенигсэкомъ не имѣли успѣха. Узнавъ о томъ, французскій король повелѣлъ арміи маршала Брольи отправиться въ Богемію на выручку французскихъ войскъ у Праги. Императоръ во всякомъ случаѣ вполнѣ расположенъ къ миру. Амело предписываетъ Дальону въ виду всего этого развѣдать, какъ далеко простираются обязательства между Россіей и Англіей. Онъ выражаетъ надежду, что Царица не совсѣмъ слѣпо подчиняется въ этомъ дѣлѣ внушеніямъ Бестужевыхъ. Кромѣ того Дальонъ долженъ, по распоряженію Амело, сообщить черезъ кого нибудь Царицѣ о готовящемся противъ нея заговорѣ въ пользу Іоанна Антоновича. Къ сожалѣнію, Лестокъ уже не пользуется довѣріемъ Государыни. Въ заключеніе Амело увѣдомляетъ Дальона, что гр. Левенгауптъ отступилъ отъ Фридрихсгама, зажегши городъ; слѣдуетъ воспользоваться этимъ для дѣйствій на сеймѣ въ пользу мира. 311

№ 113. *Отъ маркиза де-ла-Шетарди г. Амело, Москва, 11 августа* — Шетарди увѣдомляетъ, что долженъ сопровождать Царицу на ея богомолье, поэтому отъѣздъ его отложенъ. Еще непріятнѣе, что это создаетъ промедленія относительно аудіенціи Дальона. Царица, сообщаетъ далѣе Шетарди, дала при отъѣздѣ повелѣніе полковнику Чернышеву возвратиться немедленно въ Финляндію, такъ какъ привезенное имъ извѣстіе не заключаетъ въ себѣ ничего важнаго. Ласси было предписано не посылать съ реляціями безъ надобности офицеровъ, единственно ради ихъ производства, и выбирать вообще для этого офицеровъ, выдающихся личными заслугами. Шведскій капитанъ, о которомъ Шетарди упоминаетъ ранѣе, привезъ письма кн. Черкасскому. Онъ вѣроятно напомнитъ объ обѣщаніи русскихъ отправить для переговоровъ Неплюева. Лестокъ между тѣмъ, пишетъ Шетарди, прочиталъ письмо, написанное Нолькеномъ фельдмаршалу Ласси и препровожденное имъ Царицѣ. Нолькенъ увѣдомляетъ о своемъ возвращеніи въ Финляндію и о готовности вступить въ переговоры въ качествѣ шведскаго уполномоченнаго. Царица рѣшила снабдить полномочіями Румянцова для той же цѣли. Шетарди передаетъ при этомъ слухъ о столкновеніи между шведами и русскими, причемъ шведы отступили. Кромѣ того, Шетарди, какъ сообщаетъ, узналъ отъ Брюммера, что г-жа Монастероль ходатайствовала о пенсіонѣ отъ русской Государыни и Царица рѣшила дать его ей. Шетарди сообщаетъ о своемъ удивленіи и огорченіи по этому поводу: онъ выяснилъ Брюммеру, что единственнымъ побужденіемъ этой просьбы — скупость и что если Брюммеръ не отклонитъ рѣшенія Царицы, онъ, Шетарди, будетъ вынужденъ жаловаться на свою мать министру Амело; что онъ и дѣлаетъ теперь, такъ какъ Брюммеръ отклонилъ отъ себя вмѣшательство въ столь щекотливое дѣло 313

№ 114. *Отъ г. Дальона маркизу Ланмари, Москва, 13 августа.*—По получаемымъ изъ Финляндіи извѣстіямъ, пишетъ Дальонъ, шведы все продолжаютъ отступать, преслѣдуемые фельдмаршаломъ Ласси. Затѣмъ произошли двѣ стычки между дѣйствующими войсками, и Левенгауптъ снова отступилъ. Царица не хотѣла даже дослушать доклада о подробностяхъ дѣла: до такой степени ей непріятны извѣстія о новомъ кровопролитіи; она искренно желаетъ мира. На основаніи писемъ, при-

ніемъ отношеній короля польскаго къ Бреславльскому договору. Чтобы добиться личной бесѣды съ Царицей, Шетарди, какъ заявляетъ, отложилъ свой отъѣздъ на 5 дней. Такимъ образомъ онъ еще вѣрнѣе застанетъ короля прусскаго въ Берлинѣ; притомъ, благодаря этому, онъ могъ непосредственно примѣнить къ дѣлу послѣднее письмо Амело. Послѣ нѣсколькихъ тщетныхъ попытокъ, пишетъ Шетарди, ему удалось бесѣдовать съ Царицей. При увѣдомленіи объ его отъѣздѣ, Царица просила остаться по крайней мѣрѣ до свадьбы двоюродной сестры ея Гендриковой съ Чоглоковымъ и Шетарди согласился пробыть до конца великаго поста. На слѣдующій день онъ сопровождалъ принца Голштинскаго при посѣщеніи персидскаго посольства и простился съ канцлеромъ. Еще черезъ день послѣ визита герцога Голштинскаго, Шетарди попытался снова напомнить Царицѣ о необходимости бесѣдовать съ ней, но тщетно. Затѣмъ Шетарди сообщаетъ о полученіи прощальнаго подарка и о присутствіи на свадьбѣ Чоглокова и Гендриковой. Наконецъ уже передъ самымъ отъѣздомъ французскому посланнику удалось прочесть Царицѣ три письма Ланмари, причемъ, помимо его свѣдѣній о Бестужевыхъ, кавалерѣ Божё и объ опасностяхъ, грозящихъ Царицѣ, Шетарди сообщилъ ей придуманное имъ извѣстіе, будто бы король прусскій замышляетъ захватить Курляндію и возстановить Іоанна Антоновича на престолѣ. Царица возразила однако, что русскій народъ не пожелаетъ измѣнить форму правленія. Что касается Божё, она заявила, что канцлеръ уже слышалъ о немъ, а о Бестужевыхъ отозвалась съ прежнимъ презрѣніемъ. Шетарди тогда выразилъ свою готовность, при проѣздѣ черезъ Дрезденъ, склонить короля Августа къ просьбѣ о замѣнѣ Кейзерлинга Михаиломъ Бестужевымъ, но польскій король уѣзжаетъ теперь въ Варшаву; во всякомъ случаѣ это назначеніе могло бы состояться не ранѣе, чѣмъ черезъ полгода, а въ это время Бестужевъ помѣшаетъ заключенію мира со Швеціей; прусскій же король разрушитъ вліяніе Царицы въ Курляндіи и Польшѣ и окажется въ состояніи поддерживать интересы Іоанна Антоновича. При заявленіи Царицы о томъ, что ей нельзя надѣяться на добрые совѣты отъ своихъ министровъ, Шетарди рекомендуетъ ей не медля устранить Бестужевыхъ. Бреславльскій договоръ, по словамъ Шетарди, очевидно направленъ противъ интересовъ Царицы, такъ какъ къ участію въ немъ приглашается весь Вольфенбюттельскій домъ, между тѣмъ какъ Швеція и Франція всегда были доброжелательны къ русской Государынѣ. Она была, повидимому, поражена заявленіемъ о Вольфенбюттельскомъ домѣ. Петръ Великій, замѣтилъ далѣе Шетарди, издалъ законъ о престолонаслѣдіи лишь затѣмъ, чтобы устранить отъ престола царевича Алексѣя; дальнѣйшее же примѣненіе этого закона вызывало лишь неудобства. Только Петръ II вступилъ на престолъ по праву рожденія. Царица, въ отвѣтъ на это обвинила Долгоруковыхъ въ возведеніи на престолъ царицы Анны, но Шетарди опять сослался на Петровскій законъ, совѣтуя Царицѣ его уничтожить и провозгласить своимъ наслѣдникомъ принца Голштинскаго. Царица отвѣтила, что изъ Кіева уже приглашенъ священникъ для подготовленія принца къ принятію православія, а затѣмъ онъ и будетъ провозглашенъ. Шетарди снова настаиваетъ на необходимости удаленія Бестужевыхъ, ссылаясь даже на мнѣніе кн. Черкасскаго и на возможность замѣны вице-канцлера генераломъ Румянцовымъ. Царица возразила, что Румянцовъ слишкомъ преданъ тѣмъ же Бестужевымъ, но Шетарди

СТРАН.

сослался на его честность. Царица отвѣчала, что нужно сначала открыто уличить Бестужевыхъ, такъ какъ иначе ихъ сочтутъ жертвами несправедливости, а для этого необходимо подождать возвращенія всѣхъ въ Спб. Шетарди выразилъ по этому поводу свое удовольствіе и обѣщалъ представить доказательства, со стороны Дальона, относительно прежнихъ преступныхъ дѣйствій Михаила Бестужева въ Стокгольмѣ противъ нынѣшней своей Государыни. Въ виду этого Шетарди проситъ Дальона доставить черезъ Лапмари извлеченіе изъ дѣла барона Гилленстьерна. Кромѣ того онъ сообщаетъ, что, по дошедшимъ до него слухамъ, Царицѣ внушаютъ мысль объ установленіи естественной границы между Швеціей и Россіей у рѣки Кюмене и о необходимости обратить въ пустыню область между этой рѣкой и Выборгомъ. Затѣмъ Шетарди пишетъ о своемъ визитѣ принцу Голштинскому, которому онъ сообщилъ о распоряженіяхъ, отправленныхъ министромъ Амело Блонделю. Принцъ Голштинскій выразилъ свою благодарность Шетарди, а Брюммеръ взялъ точную копію съ этихъ распоряженій. Царица снова бесѣдовала съ Шетарди, какъ онъ пишетъ, причемъ онъ прочиталъ ей помянутое письмо Амело, доказывающее участіе короля къ интересамъ принца Голштинскаго. Послѣ выраженія Царицей признательности, Шетарди обѣщалъ показать ей свои первоначальныя инструкціи, въ подтвержденіе дружбы короля къ Царицѣ. Шетарди, какъ пишетъ, условился объ особомъ шифрѣ для сношеній съ Лестокомъ, который предложилъ теперь Царицѣ воспользоваться этимъ шифромъ, что и было ею съ удовольствіемъ принято. Вечеромъ, доноситъ Шетарди, онъ прочелъ Царицѣ данныя ему инструкціи, и она была тронута расположеніемъ къ ней короля, еще до вступленія ея на престолъ. Царица жалуетъ Шетарди орденъ св. Андрея, табакерку и перстень. Затѣмъ герцогъ Голштинскій пожаловалъ ему же орденъ св. Анны. Въ тотъ же день послѣ ужина Шетарди наконецъ откланялся Царицѣ и ея приближеннымъ. При отъѣздѣ ему оказаны новые знаки вниманія со стороны Царицы. По пути посланникъ простился съ барономъ Строгоновымъ. Многіе сопровождали при этомъ Шетарди. Къ депешѣ прилагаются счеты издержекъ за 1740 и 1741 годы. Шетарди благодаритъ въ заключеніе за скорость доставленія ему необходимыхъ денежныхъ средствъ и высказываетъ нѣкоторыя просьбы относительно таможенныхъ формальностей при доставкѣ его багажа 342

№ 130. *Отъ г. Амело г. Дальону, Версаль, 10 сентября.*—Увѣдомленіе о полученіи письма. Амело надѣется, что Дальонъ вполнѣ окажется въ состояніи замѣнить Шетарди. По поводу обращенія Шулина къ Бестужеву съ предложеніемъ посредничества Даніи, Амело надѣется, что Царица не исключаетъ этимъ участія и Франціи въ переговорахъ, и предписываетъ Дальону сдѣлать соотвѣтствующее представленіе русскому двору. Приглашеніе Вольфенбюттельскаго дома къ Бреславльскому договору, по предположенію Амело, придумано англичанами. Царица, какъ онъ надѣется, почувствуетъ неумѣстность своего соединенія съ Англіей и Пруссіей, которыя могутъ при этомъ выдвинуть на первый планъ интересы Іоанна Антоновича. Было бы полезно Царицѣ припомнить правило Петра Великаго жить съ Пруссіей въ дружбѣ, но остерегаться настолько, чтобы не заключать съ ней обширныхъ обязательствъ. Характеръ Мардефельда, полагаетъ Амело, хорошо извѣстенъ Дальону, которому и предписывается не раздражать прусскаго министра, тѣмъ болѣе, что король Пруссіи не помышляетъ пока о

СТРАН.

дѣйствіяхъ, враждебныхъ Франціи. Въ случаѣ желанія пріобрѣсти шведскую Померанію, прусскій король не обратится ни къ Швеціи, ни къ Россіи по мнѣнію Амело. Во всякомъ случаѣ Дальонъ долженъ увѣдомить, если возникнутъ подобные переговоры. Отъ дружбы съ Россіей можно ожидать лишь пользы для торговыхъ интересовъ; это и должно быть главнымъ предметомъ его переговоровъ, помимо, конечно, того, чтобы отвлекать, по возможности, Россію отъ соединенія съ враждебными Франціи державами. Оттоманская Порта, увѣдомляетъ затѣмъ Амело, желая дать Швеціи денежную субсидію, обратилась за передачей оной къ гр. Кастеллане, который принялъ на себя такое порученіе; однако его величество этого не одобрилъ; Дальону предписывается при запросахъ по сему дѣлу отвѣчать, что король былъ увѣдомленъ лишь по совершеніи самаго дѣйствія и какъ бы о займѣ, который шведы старались заключить въ Константинополѣ. 354

№ 131. *Отъ г. Дальона г. Амело, Москва, 10 сентября.* — Дальонъ сообщаетъ о своемъ визитѣ кн. Черкасскому. Онъ передалъ сначала канцлеру о рѣшеніи короля двинуть свою нижнерейнскую армію въ Богемію для помощи войскамъ, находящимся подъ Прагой, хотя король все-таки готовъ охотно вступить и въ мирные переговоры. Кромѣ того есть надежда, что внушенія короля Швеціи относительно мира произведутъ свое дѣйствіе, и этотъ миръ еще болѣе упрочитъ сближеніе Франціи съ Россіей. Кн. Черкасскій, обѣщавъ обо всемъ доложить Царицѣ, распространился о неумѣренныхъ притязаніяхъ шведовъ, которые, подобно Карлу XII, разсчитывавшему обѣдать въ русскихъ укрѣпленіяхъ, а вмѣсто того, отправившемуся въ Бендеры, разсуждали — стоитъ ли дѣлать изъ Спб. столицу Швеціи; между тѣмъ теперь они отброшены русскими къ Гельсингфорсу. Тѣмъ не менѣе, какъ увѣрилъ кн. Черкасскій, Царица настолько расположена къ миру, что стоитъ шведскимъ войскамъ отступить за море, русскіе также вернутся къ Украйнѣ. Однако онъ уклонился отъ отвѣта на предложеніе Дальономъ посредничества Франціи и дальнѣйшаго упроченія союза между этой державой и Россіей. Затѣмъ Дальонъ, какъ сообщаетъ, узналъ, отъ кн. Черкасскаго, что шведскій капитанъ уѣхалъ, и Царица послала новыя инструкціи фельдмаршалу Ласси и генералу Румянцову. Дальонъ опровергъ слухъ, что гр. Саксонскій намѣренъ вступить въ русскую службу и совѣтовалъ канцлеру хлопотать о возведеніи на курляндскій престолъ принца, на котораго Россія могла бы положиться; но кн. Черкасскій заявилъ, что лучшей оградой со стороны Курляндіи явится русская армія въ 50 тысячъ человѣкъ. Замѣчаніе о приглашеніи Вольфенбюттельскаго дома къ Бреславльскому договору произвело нѣкоторое впечатлѣніе на кн. Черкасскаго; онъ высказался въ пользу нежелательности присоединенія къ этому договору Россіи. Относительно гр. Рагоцци онъ замѣтилъ, что это лицо можетъ грозить лишь Риму, и вѣроятно все дѣло — пустые слухи. Затѣмъ Дальонъ отправился къ вице-канцлеру. По поводу движенія маршала Мальбуа, Бестужевъ выразилъ нѣкоторое огорченіе и мало, повидимому, повѣрилъ выражавшимся по этому поводу миролюбивымъ намѣреніямъ Франціи. При этомъ Дальонъ сообщаетъ, что Пецольдъ на упреки, по поводу неприсоединенія польскаго короля къ Бреславльскому трактату, отвѣчалъ, что король польскій не расположенъ подчиняться вліянію вѣнскаго двора и твердо хранитъ принятыя на себя обязательства. Относительно шведскихъ дѣлъ, Бестужевъ заявилъ, что вмѣшательство другихъ державъ, помимо Франціи, отвергнуто, и

СТРАН.

что онъ постарается способствовать участію Дальона въ мирныхъ переговорахъ. Кромѣ того онъ обѣщалъ сообщить ему выдержки изъ письма Царицы къ королевѣ венгерской. Объ обязательствахъ Англіи къ Россіи Дальонъ намѣренъ писать съ будущей почтой. До этого времени онъ надѣется передать черезъ Брюммера и Лестока Царицѣ свѣдѣнія, касающіяся ея лично и вывести ее изъ состоянія бездѣйствія и равнодушія къ дѣламъ; при всемъ томъ Дальонъ намѣренъ, какъ можно осторожнѣе обходиться съ русскими министрами. Слухи о недовѣріи Царицы къ Лестоку не вполнѣ справедливы: онъ лишь наскучилъ ей безпрестанными ходатайствами о множествѣ лицъ. Недавно однако Царица отнеслась съ большимъ вниманіемъ къ его сообщенію о приглашеніи Вольфенбюттельскаго дома къ Бреславльскому договору. Оставленіе Фридрихсгама шведами вполнѣ справедливо; кромѣ того сдался Нейшлотъ. Наконецъ привезено извѣстіе о сдачѣ Тавастгуса со всѣмъ его округомъ; шведская армія, окруженная русскими, готовится къ капитуляціи: оказывается, что даже храбрѣйшія арміи Стенбока, Рейншильда и Левенгаупта способны сдаваться. По словамъ кн. Черкасскаго и Бестужева, это событіе не вызоветъ новыхъ притязаній со стороны Царицы; однако Дальонъ опасается, что по крайней мѣрѣ Фридрихсгамскій портъ привлечетъ къ себѣ особое вниманіе русскихъ. Затѣмъ Дальонъ увѣдомляетъ о полученіи письма отъ Гилленборга, которому, однако, отвѣчать не будетъ, ограничиваясь перепиской съ Ланмари. Относительно способа подкупить Бестужевыхъ Дальонъ пока затрудняется высказать свое мнѣніе. Все таки онъ мало-по-малу пріобрѣтаетъ довѣріе вице-канцлера, а главное его супруги. Что касается вознагражденія Полькена, то полагаютъ, что Царица дала ему при коронованіи 20 тысячъ рублей, однако лишь въ видѣ благодарности за услуги, оказанныя ей еще до вступленія ея на престолъ. Пушкинъ отправляется въ Мадридъ. Генералъ Ботта говоритъ о своемъ отзывѣ отъ поста, быть можетъ, лишь для того, чтобы получить скорѣе отвѣты на свои меморіи. Баронъ Мардефельдъ добивается формальнаго возобновленія оборонительнаго трактата, заключеннаго королемъ прусскимъ съ правительницей Анной, о доставленіи взаимно вспомогательнаго корпуса въ 12 тысячъ человѣкъ; кромѣ того онъ думаетъ еще прибавить къ договору нѣсколько статей. Дальонъ обѣщаетъ выяснить это дѣло и постараться помѣшать его выполненію. Нейгаузъ еще не пріѣхалъ. Онъ, по предположенію Дальона, встрѣтитъ много затрудненій при русскомъ дворѣ. Послѣднія письма императора къ Царицѣ еще не прочитаны. Шетарди, докладываетъ Дальонъ, передалъ ему 10500 ливровъ при отъѣздѣ. . . . 357

№ 132. *Отъ маркиза де-ла-Шетарди г. Амело, Новгородъ, 11 сентября.*—Шетарди увѣдомляетъ о своемъ прибытіи въ Новгородъ. Царица поручила Лестоку и Дальону увѣдомить его, что дорога черезъ Псковъ крайне плоха. Шетарди продолжаетъ поэтому свой путь водою. Дорогой онъ узнаетъ, что къ нему въ Москву были отправлены пакеты изъ Риги и очень сожалѣетъ, что не могъ ихъ получить. Шетарди узналъ, что баронъ Нейгаузъ отправился въ Любекъ. На пути они встрѣтились. Нейгаузъ выразилъ сожалѣніе по поводу отъѣзда Шетарди тѣмъ болѣе, что надѣялся на его руководство въ дѣлахъ. Шетарди отвѣчалъ, что Дальонъ съ успѣхомъ замѣнитъ его въ этомъ отношеніи; однако тутъ же далъ Нейгаузу нѣкоторыя просимыя имъ свѣдѣнія. Онъ указалъ, что слѣдуетъ преимущественно обращаться къ кн. Черкасскому, какъ къ человѣку разсудительному и правди-

вому; не мѣшаетъ даже хвалить канцлера Царицѣ, которая къ нему весьма благосклонна. Что касается Бестужевыхъ, продолжалъ Шетарди, то Царица запретила даже вице-канцлеру представлять ей доклады. Бестужевы всегда будутъ противниками новоизбраннаго императора; тѣмъ не менѣе слѣдуетъ обходиться съ ними осторожно. Относительно членовъ совѣта Царицы, достаточно сдѣлать имъ первымъ визиты. Головинъ преданъ англійскимъ интересамъ; кн. Куракинъ, хотя и свѣдущій человѣкъ, можетъ быть мало полезенъ, главнымъ образомъ вслѣдствіе недовѣрія Царицы къ его способностямъ. Лестокъ же, хотя и не принадлежитъ къ числу министровъ Царицы, можетъ быть весьма полезенъ; но милости Царицы къ нему возбуждаютъ зависть въ министрахъ, поэтому съ нимъ нельзя вести дѣло открыто. Затѣмъ Шетарди разувѣрилъ Нейгауза въ томъ, что Царица дала будто бы королевѣ венгерской 300 тысячъ рублей взамѣнъ вспомогательнаго корпуса. Нейгаузъ въ свою очередь сообщаетъ Шетарди о дружественныхъ заявленіяхъ короля прусскаго императору, несмотря на свое отступничество. Самъ Фридрихъ II упрекалъ французовъ въ желаніи покинуть его и его армію. Шетарди замѣчаетъ по этому поводу, что врядъ ли ему удастся въ Берлинѣ вызвать на откровенность столь вѣроломнаго государя. Нейгаузу же Шетарди, какъ сообщаетъ, отвѣтилъ, что прусскій король обыкновенно сваливаетъ свою вину на другихъ. Далѣе Нейгаузъ прочиталъ вслухъ письмо Зейпсгейма, гдѣ говорилось, что Голландія рѣшила выдать денежную субсидію королевѣ венгерской, въ виду прекращенія войны; что англичане стараются отвлечь императора отъ союза съ Франціей; затѣмъ въ депешѣ сообщалось о дѣйствіяхъ маршала Мальбуа, но Нейгаузъ не прочиталъ этого мѣста Шетарди. Послѣдній отвѣчалъ, что врядъ-ли императоръ отречется отъ своего стариннаго союзника, Франціи, и перейдетъ къ англичанамъ, нынѣ своимъ заклятымъ врагамъ. Въ заключеніе Нейгаузъ сталъ выставлять на видъ жалкое положеніе Баваріи, но Шетарди успокоилъ его, указавъ, что маршалъ Мальбуа имѣетъ повелѣніе какъ можно скорѣе прибыть въ Богемію и соединиться съ Брольи и Бель-Илемъ, а гр. Саксонскому поручено командовать войсками въ Баваріи. Затѣмъ, Шетарди разстался съ Нейгаузомъ 362

№ 133. *Отъ г. Амело маркизу де-ла-Шетарди, Версаль, 13 сентября.*—Увѣдомленіе о полученіи писемъ. Амело выражаетъ удовольствіе по поводу того, что Царица при послѣднихъ свиданіяхъ была очень милостива къ Шетарди, а главное, что онъ высказалъ ей нѣкоторыя свои мысли объ ея истинныхъ интересахъ. Теперь уже дѣло Дальона воспользоваться этимъ. Не надѣясь застать Шетарди въ Москвѣ, Амело посылаетъ письмо черезъ Валори. Такъ какъ король прусскій рѣшилъ заключить особый миръ съ королевой венгерской, то Шетарди предписывается лишь сказать этому государю слѣдующее: хотя онъ и заключилъ оборонительный договоръ съ англійскимъ государемъ, тѣмъ не менѣе франц. король весьма доволенъ его заявленіями о томъ, что онъ не приметъ никакихъ обязательствъ, угрожающихъ Франціи. Шетарди долженъ какъ можно болѣе утверждать прусскаго короля въ его намѣреніи хранить дружбу съ этою державой, тѣмъ болѣе что ему нѣтъ никакой пользы участвовать въ планахъ, порождаемыхъ лишь злобой Англіи противъ Франціи. Его образъ дѣйствій за послѣднее время показываетъ, что онъ вполнѣ сознаетъ это. Относительно необходимости поддерживать въ немъ тревогу, въ виду возрастающаго

СТРАН.

могущества Россіи, Амело полагается всецѣло на благоразуміе Шетарди. Далѣе онъ сообщаетъ, что, по донесенію Лапмари, Нолькенъ весьма огорченъ молчаніемъ шведскаго капитана, отправленнаго имъ въ Москву. Амело желаетъ, чтобы Шетарди по возможности узналъ что либо о дѣйствіяхъ этого капитана.

P. S. касается Фенелона и сходенъ съ соотвѣтствующимъ мѣстомъ депеши Блонделю 366

№ 134. *Отъ г. Дальона г. Амело, Москва, 15 сентября.* — Дальонъ увѣдомляетъ, что передалъ Царицѣ черезъ Брюммера и Лестока о грозящей ей опасности. Царица была очень признательна за извѣстіе, доставленное изъ Франціи, и просила узнать всѣ подробности черезъ ея камеръ-пажа, котораго можно тайно отправить курьеромъ. Если въ дѣлѣ замѣшаны Бестужевы и генералъ-прокуроръ Трубецкой, то это, по мнѣнію Дальона, является прекраснымъ случаемъ ихъ погубить. Въ депешахъ Лапмари и Шетарди содержится достаточно матеріаловъ для обвиненія Бестужевыхъ, а кн. Трубецкой по всей вѣроятности помышляетъ о новой формѣ правленія, и слѣдовательно о возвращеніи на престолъ Іоанна Антоновича 368

№ 135. *Отъ г. Дальона г. Амело, Москва 17 сентября.*—Увѣдомленіе о полученіи письма. Съ Нолькеномъ Дальонъ, какъ сообщаетъ, вступилъ въ переписку лишь послѣ одобренія ея министромъ Амело, и письма его читались предварительно гр. Гилленборгомъ, а съ тѣхъ поръ какъ онъ, Дальонъ, сдѣлался полномочнымъ министромъ, онъ прекратилъ переписку съ Нолькеномъ, и ему неизвѣстно, съ кѣмъ переписывается послѣдній, пользуясь прежнимъ посредникомъ для пересылки писемъ. Дальонъ увѣдомляетъ при этомъ, что Нолькенъ тайно получилъ отъ Царицы подарокъ въ 6 тысячъ рублей. Датскій дворъ предлагаетъ свое посредничество между Швеціей и Россіей. Пецольдъ заявилъ, что миръ между саксонскимъ королемъ и королевой венгерской еще не заключенъ, да и не предвидится, по мнѣнію Пецольда, его скораго заключенія. Прусскій король направляетъ свои войска въ Мекленбургъ. Нейгаузъ ожидается въ Москвѣ. Дальонъ обѣщаетъ относиться къ нему съ полнымъ довѣріемъ. Далѣе онъ описываетъ празднованіе тезоименитства Царицы. Баронъ Герсдорфъ уѣзжаетъ изъ Петербурга, оставляя для веденія дѣлъ Пецольда. Вся Финляндія, пишетъ Дальонъ, послѣ пораженія арміи Левенгаупта, находится въ рукахъ у русскихъ. Швеціи остается лишь принять отъ Царицы миръ на какихъ бы то ни было условіяхъ. Англійскіе и австрійскіе министры усиливаютъ при русскомъ дворѣ враждебность къ Швеціи; здѣсь утверждаютъ теперь, что, для обезпеченія безопасности, Россіи необходимо удержать за собою Финляндію. Дальонъ сознаетъ всю трудность удовлетворенія какъ Швеціи, такъ и Россіи, но все таки высказываетъ желаніе ихъ примирить. Отказъ Царицы отъ назначенія герцога Голштинскаго наслѣдникомъ шведскаго престола заставляетъ думать о проведеніи другого кандидата, дѣйствуя совмѣстно съ Царицей. Болѣе всего ей должно, по мнѣнію Дальона, внушать опасенія относительно претендентовъ прусскаго двора. Дальонъ освѣдомляется, слѣдуетъ ли Царицѣ давать надежду, что Франція, даже въ случаѣ первоначальнаго разногласія въ выборѣ кандидата, все-таки будетъ поддерживать русскаго ставленника. Объ этихъ вопросахъ Дальонъ совѣщался съ Брюммеромъ, который обѣщалъ изложить дѣло частнымъ образомъ Царицѣ, умоляя ее въ то же время не предъявлять слишкомъ большихъ требованій къ Швеціи. Лагеркранцъ, припоминаетъ Дальонъ, высказалъ предположе-

СТРАН.

ніе, что шведы можетъ быть предложатъ престолъ датскому королю. Съ русскими переговоры о мирѣ въ настоящее время неблагопріятны, потому что упущено наилучшее время. Чтобъ заключить хоть какое нибудь обязательство съ русскимъ дворомъ, Дальонъ предлагаетъ начать переговоры о торговомъ трактатѣ съ Россіей, подобномъ англо-русскому; онъ надѣется на успѣхъ и предлагаетъ дѣйствовать черезъ вице-президента коммерцъ-коллегіи—Мелиссино. Это послужитъ для русскихъ нѣкоторымъ доказательствомъ миролюбія и дружбы Франціи. Въ началѣ правленія Царицы нечего было и думать, по мнѣнію Дальона, о бракѣ французской принцессы съ герцогомъ Голштинскимъ, но теперь вслѣдствіе успѣховъ русскаго оружія и при утвержденіи русскаго престола за принцемъ Голштинскимъ, Дальонъ предлагаетъ возобновить переговоры о бракѣ, который можетъ послужить залогомъ прочнаго сближенія съ Россіей. Для успѣха сего проекта необходимо расположить въ его пользу кн. Черкасскаго и генералъ-прокурора Трубецкого, а для этой цѣли можно предложить денежный подарокъ Трубецкому и послать украшенный бриллiантами портретъ королевы—дочери канцлера. Лестокъ и Брюммеръ тоже могутъ оказать содѣйствіе въ этомъ дѣлѣ. Курьеръ Царицы привезетъ, какъ сообщаетъ Дальонъ, отвѣтъ на касавшуюся здѣшней Государыни статью въ письмѣ Амело отъ 9 августа. Къ этой депешѣ прилагается переводъ акта капитуляціи шведовъ. 369

№ 136. *Замѣтка для составленія отвѣта на письмо Дальона отъ 17 сентября.*— Заявленіе Амело о томъ, что получено увѣдомленіе Дальона о его перепискѣ съ Нолькеномъ. Король имѣетъ теперь весьма мало охоты участвовать въ мирныхъ переговорахъ, въ особенности, если ему придется раздѣлять это участіе съ Англіей. Кромѣ того король вовсе не желаетъ довѣрить Царицѣ своихъ видовъ относительно шведскаго престола. При подозрѣніяхъ, питаемыхъ русскимъ дворомъ относительно Франціи, нельзя надѣяться на совмѣстныя дѣйствія въ этомъ отношеніи. Мысль о бракѣ французской принцессы съ принцемъ Голштинскимъ, какъ уже было заявлено совершенно, не угодна королю Франціи. Что касается заключенія торговаго трактата съ Россіей, Дальонъ можетъ сдѣлать объ этомъ предложеніе какъ бы отъ себя, чтобъ испытать какъ отнесутся къ этому русскіе министры. Мысль о союзѣ между Франціей, Швеціей, Россіей и Польшей врядъ ли выполнима. Польша въ такомъ положеніи, что на нее нельзя разсчитывать. Впрочемъ пусть Брюммеръ вывѣдаетъ мнѣнія объ этомъ планѣ 373

№ 137. *Отъ г. Амело г. Дальону, Парижъ, 17 сентября.* — Увѣдомленіе о полученіи писемъ. Амело не удивляется затрудненіямъ, испытываемымъ Дальономъ при русскомъ дворѣ, и тому, какъ онъ думаетъ воспользоваться его письмомъ отъ 5 іюля. Однако необходимо все-таки примѣнить всѣ важныя инструкціи, какія въ немъ заключаются. Возвращеніе Нолькена въ Россію доставитъ къ тому случай. Изъ послѣднихъ писемъ маркиза Ланмари извѣстно, что онъ послалъ курьера къ Шетарди для выясненія намѣреній Царицы относительно наслѣдованія шведскаго престола герцогомъ Голштинскимъ. Дальону предписывается отвѣтить Ланмари на эти запросы, равно какъ сообщить о ходѣ переговоровъ между Швеціей и Россіей. Что касается образованія конфедераціи въ Польшѣ, слухи объ этомъ замолкли. Дѣйствія маршала Мальбуа у Праги должны вскорѣ выясниться. Это вызоветъ вѣроятно замедленіе въ рѣшеніи Царицы заключить какое-либо обя-

СТРАН.

онъ могъ первымъ сообщить его Царицѣ. Лемэръ пишетъ Дальону объ отправкѣ изъ Копенгагена курьера съ предложеніемъ посредничества Даніи для умиротворенія сѣвера. Баронъ Нейгаузъ не достигъ еще никакихъ результатовъ. Русскіе министры, чтобы высказаться, выжидаютъ, какой оборотъ примутъ дѣла въ Богеміи. Карлъ Лотарингскій, по словамъ Мардефельда, обратилъ осаду Праги въ блокированіе, чтобы соединиться съ фельдмаршаломъ Кевенгюллеромъ и выступить затѣмъ противъ Мальбуа. Король обѣихъ Сицилій занялъ нейтральное положеніе. Генералъ Ботта имѣлъ аудіенцію у Царицы и поздравилъ ее съ успѣхомъ русскаго оружія въ Финляндіи. Прусскія войска должны замѣстить въ Мекленбургѣ голштинскія и вюрцбургскія и не будутъ ничего стоить странѣ 393

№ 149. *Отъ г. Дальона г. Амело, Москва, 15 октября.* — Дальонъ жалуется на трудности, встрѣчаемыя при веденіи дѣлъ въ Россіи. Положеніе дѣлъ между Россіей и Швеціей весьма измѣнилось съ августа мѣсяца, къ худшему. Быть можетъ, король и не будетъ имѣть такого участія въ заключеніи мира, какое бы желалось, но во всякомъ случаѣ Дальонъ надѣется, что содѣйствіе короля будетъ принято, и другія державы не воспользуются тѣмъ, что подготовлено его величествомъ. Предложеніе Даніею посредничества не было принято русскимъ дворомъ. Однако это не сообщено Дальону ни Царицей, ни канцлеромъ; его увѣдомилъ о томъ лишь вице-канцлеръ, который, хотя и подкупленъ англичанами, но благодаря любезностямъ Дальона, не особенно вредитъ Франціи. Отвѣчая Шулину на его предложеніе, Бестужевъ высказалъ, что неудобно поручать посредничество державѣ, которая не подала Россіи помощи при существованіи союза и даже помѣшала Голландіи сдѣлать это. Относительно приглашенія Вольфенбютельскаго дома къ Бреславльскому договору, Дальономъ, какъ онъ сообщаетъ, были сдѣланы надлежащія внушенія Брюммеру и Лестоку, и они увѣряли, что Царица отнеслась къ нимъ должнымъ образомъ. Относительно же возобновленія союза съ Пруссіей помянутыя лица заявили, что этого нечего опасаться. Мардефельдъ мало-по-малу становится снова враждебенъ къ Франціи, но Дальонъ при бесѣдахъ съ нимъ ограничивается лишь общими замѣчаніями. Что касается замысла прусскаго короля овладѣть Помераніей, то онъ, Дальонъ, высказывалъ лишь свои соображенія по этому поводу; переговоровъ же объ этомъ при русскомъ дворѣ не было. По вопросу о торговомъ трактатѣ между Франціей и Россіей, мало надежды на его заключеніе, если не произойдетъ перемѣны въ составѣ министерства Царицы и не состоится брака между герцогомъ Голштинскимъ и французской принцессой. Остается лишь заботиться о томъ, чтобы Россія не сблизилась съ врагами Франціи; на это есть надежда, вслѣдствіе того, что Россія повидимому будетъ все менѣе и менѣе вмѣшиваться въ дѣла Европы. Дальонъ затѣмъ совѣтуетъ слѣдующее средство, внушенное ему долгимъ пребываніемъ въ Швейцаріи: можно предложить русскому двору отправить одинъ полкъ на службу Франціи, наравнѣ съ германскими полками, или даже на болѣе выгодныхъ условіяхъ. Такимъ образомъ король пріобрѣлъ бы себѣ въ Россіи значительное число сторонниковъ Франціи. Дальонъ лишь изъ газетъ узналъ о денежной помощи, отправленной турками въ Швецію; кромѣ того онъ слышалъ при русскомъ дворѣ выраженія неудовольствія противъ Кастеллане по поводу его дѣйствій въ пользу этой державы. Относительно же участія Кастеллане въ послѣднемъ дѣлѣ,

ложено Царицѣ, за что она выразила свою благодарность. Кромѣ того Дальонъ объяснился съ Брюммеромъ о проектѣ брака между англійской принцессой и епископомъ Любскимъ, и Брюммеръ согласился съ мнѣніемъ Дальона. На сдѣланное имъ заявленіе, Царица отвѣчала, что Бухвальдъ не будетъ проводить этого плана и отправится въ Швецію лишь съ цѣлью поддержать денежные интересы герцога Голштинскаго, развѣдать настроеніе умовъ по вопросу о престолонаслѣдіи и похлопотать о возстановленіи мира на сѣверѣ. На дняхъ онъ уѣдетъ. Шетарди писалъ Брюммеру о содѣйствіи, оказанномъ королемъ въ процессѣ герцога Голштинскаго, разбирающемся въ Вецларѣ. Брюммеръ доложилъ объ этомъ Царицѣ, и она была очень тронута такимъ заступничествомъ короля. Разсказываютъ, что въ финляндской арміи произошло возмущеніе по поводу пропуска шведскаго курьера фельдмаршаломъ Ласси. Солдаты роптали, что Ласси далъ уйти шведамъ изъ Гельсингфорса и сожалѣли, что ими не начальствуетъ болѣе фельдмаршалъ Минихъ. Маркизъ Ботта еще не уѣхалъ. Онъ предназначается къ берлинскому двору. 401

№ 154. *Отъ г. Амело г. Дальону, Версаль, 27 октября.*—Увѣдомленіе о полученіи писемъ. Швеція дѣйствительно теперь въ жалкомъ положеніи. Предусмотрительность Дальона весьма одобряется. Шетарди вѣроятно сообщилъ ему о подозрѣніяхъ, питаемыхъ Амело относительно Нолькена, всегда бывшаго сторонникомъ прежняго шведскаго министерства. Неясныя первоначальныя выраженія Дальона относительно его переписки съ Нолькеномъ не согласовались съ заявленіями Тессина и Экеблада. Можно думать поэтому, что Нолькенъ употребилъ во зло эту переписку. Царица лично, по всей вѣроятности, сочувствуетъ интересамъ короля, но, вслѣдствіе ея нерѣшительности и неизбѣжныхъ совѣтовъ съ министрами, враждебными Франціи, ей нельзя довѣрять нѣкоторыхъ тайныхъ обстоятельствъ. По вопросу о наслѣдованіи престола въ Швеціи, Амело увѣренъ, что сторонники принца Голштинскаго дѣйствуютъ съ ея согласія. Мысль о бракѣ между французской принцессой и герцогомъ Голштинскимъ должна быть совершенно оставлена, и Дальону слѣдуетъ уклоняться отъ всякихъ объясненій по этому предмету. При послѣднемъ разговорѣ Дальона съ Брюммеромъ, ему надлежало ограничиться лишь указаніемъ на неудобства для Россіи занятія шведскаго престола принцемъ, находящимся въ свойствѣ съ Іоанномъ Антоновичемъ. Что касается мысли о союзѣ между Франціей, Россіей, Швеціей и Польшей, то это могло быть внушено лишь ревностью Брюммера къ интересамъ своего государя. Съ Польшей пока нельзя установить ничего прочнаго. Интересно, однако, что отвѣтитъ на это Царица. Было бы полезно заключить торговый договоръ между Франціей и Россіей, но Дальону предписывается сдѣлать объ этомъ предложеніе какъ бы отъ себя. Весьма желательно, чтобы эти первыя заявленія могли дать начало правильнымъ переговорамъ.

Приписка отъ 28 октября. — Увѣдомленіе о полученіи новаго письма. Напрасно Дальонъ настаивалъ на сообщеніи копіи письма Царицы королевѣ венгерской. Издержки для подкупа родственника Бестужевыхъ должны быть отнесены Дальономъ на королевскій счетъ. Было бы прискорбно, если бы министры потребовали отъ Нейгауза признанія императорскаго титула за Царицей, такъ какъ, покойный императоръ его не признавалъ. Король желаетъ лишь установленія дружеской переписки между Царицей и новымъ императ-

или онъ будетъ непроченъ. Кн. Черкасскаго, къ сожалѣнію, Дальону не удалось до сихъ поръ видѣть. Нельзя надѣяться, чтобы Царица согласилась на формальное посредничество Франціи. Съ другой стороны Ланмари долженъ позаботиться объ устраненіи Англіи отъ участія въ мирныхъ переговорахъ; самъ Дальонъ будетъ дѣлать тоже, какъ относительно Англіи, такъ и другихъ державъ. Если сеймъ постановитъ рѣшеніе въ пользу мира вообще, лишь бы не на позорныхъ условіяхъ, то Дальонъ надѣется на успѣхъ переговоровъ; но если шведы потребуютъ большаго, то навлекутъ на себя новыя несчастія. Ихъ собственныя силы уступаютъ русскимъ; поддержки же имъ со стороны какой-либо другой державы, за исключеніемъ Польши, Франція не должна желать. Хотя условія Ништадтскаго договора и обременительны, все-таки желательнѣе всего для шведовъ—принять первоначальныя предложенія русскихъ. Дальонъ надѣется, что сеймъ и придетъ къ такому рѣшенію. Что касается Бестужевыхъ, то съ одной стороны онъ старается привлечь ихъ на свою сторону, а съ другой—погубить ихъ въ мнѣніи Царицы. Теперь онъ готовитъ имъ рѣшительный ударъ. Заявленія о грозящихъ Царицѣ опасностяхъ отъ присоединенія къ Бреславльскому договору, мало до сихъ поръ оказывали дѣйствія. Однако Дальонъ надѣется, что Царица не присоединится къ помянутому договору и не заключитъ новыхъ обязательствъ ни съ Англіей, ни съ вѣнскимъ дворомъ, ни съ Пруссіей. Депеши, отправленныя съ Мельеромъ, разъяснятъ Ланмари намѣренія Царицы относительно принца Голштинскаго. Царица тронута преданностью къ нему шведовъ. По поводу проекта избранія наслѣдникомъ епископа Любскаго, она обѣщаетъ шведамъ, въ случаѣ если это состоится, возвратить Финляндію. Однако выполненіе проекта трудно, въ виду ревниваго отношенія шведовъ къ свободѣ выборовъ. Относительно проекта брака между англійской принцессой и помянутымъ епископомъ, Брюммеръ старался отговорить Царицу отъ такой мысли, и она заявила, что планъ этотъ оставленъ. Бухвальдъ отправится въ Стокгольмъ лишь по денежнымъ дѣламъ принца Голштинскаго, а также имѣя въ виду вопросы о наслѣдованіи шведскаго престола и объ умиротвореніи сѣвера. Дальонъ признается, что ему не удалось соблюсти полной тайны относительно плановъ герцога Голштинскаго, однако онъ надѣется на сохраненіе ихъ, хотя до нѣкоторой степени, въ секретѣ. Дальонъ увѣренъ, что французская партія не выскажется относительно шведскаго престола въ пользу Гессенскаго дома, равно какъ и Россія. Положеніе барона Нейгауза не измѣнится, пока онъ не получитъ отвѣтовъ изъ Франкфурта. Слухъ о возмущеніи въ финляндской арміи опровергается 409

№ 159. *Отъ г. Амело г. Дальону, Версаль, 1 ноября.*—Увѣдомленіе о полученіи писемъ. Извлеченіе изъ письма Дальона къ Ланмари о тайной перепискѣ съ Нолькеномъ заставляетъ думать, что Дальонъ хотѣлъ сдѣлаться особымъ корреспондентомъ шведскаго двора въ Россіи. Напрасно однако онъ скрылъ это отъ Шетарди; впрочемъ эта переписка не вызвала особыхъ недоразумѣній, кромѣ лишь того, что извѣстія Дальона не всегда подтверждались письмами Шетарди къ Ланмари. Расположеніе русскихъ министровъ по прежнему мало благопріятно для Франціи. Быть можетъ, и требованіе Бестужевымъ признанія императорскаго титула отъ Нейгауза внушено врагами Франціи. Склонность Мардефельда къ лондонскому и вѣнскому дворамъ должна побудить Дальона слѣдить за всѣми его дѣйствіями, не вызывая однако

СТРАН.

подозрѣній. Со времени заключенія мира между вѣнскимъ и дрезденскимъ дворами, саксонскіе министры такъ недружелюбны къ Франціи, что Дальону слѣдуетъ остерегаться и этихъ представителей. Онъ долженъ обратить главное вниманіе на сношенія ихъ съ англійскимъ министромъ. Относительно гр. Саксонскаго слѣдуетъ поступать согласно прежнимъ инструкціямъ. Рѣшеніе сената о расширеніи и улучшеніи морскихъ учрежденій Петра I въ Балтійскомъ морѣ весьма понятно, въ виду того, что русскіе теперь надолго избавлены отъ опасности со стороны шведовъ. Сообщенія Блонделю по поводу прибытія Нейгауза въ Москву одобряются. 413

№ 160. *Отъ г. Дальона г. Амело, Москва, 5 ноября.*—Хотя Царица и оказывала милости министру короля, но не предоставляла ему большого вліянія на государственныя дѣла. Это объясняется тѣмъ, что милости зависятъ отъ ея личнаго расположенія, а дѣла всѣ поручены министрамъ. За обѣдомъ у кн. Куракина Царица замѣтила въ залѣ портретъ Петра Великаго и весьма хвалила его. Но, когда ей сказали, что онъ писанъ въ Англіи, она тотчасъ перестала имъ любоваться. 21 октября Дальонъ посѣтилъ пр. Голштинскаго. Брюммеръ при этомъ сказалъ ему, что Царица намѣрена хлопотать о возведеніи епископа Любскаго на шведскій престолъ, совмѣстно съ Франціей и при содѣйствіи именно Дальона. Затѣмъ Лестокъ сообщилъ Дальону о томъ, что Царица потребовала наконецъ удаленія отъ русскаго двора маркиза Ботта, который и уѣзжаетъ въ Берлинъ. Дальонъ сообщаетъ еще о своемъ визитѣ больному кн. Черкасскому. Онъ передалъ ему извѣстія о военныхъ дѣйствіяхъ въ Богеміи и объ очищеніи отъ войскъ нѣкоторой части Баваріи. Повидимому маркизъ Ботта не все сообщалъ ему о военныхъ событіяхъ. Затѣмъ Дальонъ перешелъ, въ разговорѣ съ канцлеромъ, къ увѣреніямъ Картерета, будто бы сѣверныя державы обратятся къ посредничеству Англіи, и Царица пошлетъ помощь королевѣ венгерской. Теперь же Картеретъ уѣхалъ въ Голландію, съ цѣлью привлечь и эту державу къ союзу. Кн. Черкасскій призналъ несбыточными всѣ эти надежды Картерета; на заявленія же Дальона, что Франція всякими средствами готова участвовать въ примиреніи сѣверныхъ державъ, кн. Черкасскій сказалъ, что требованія Шетарди никакъ не могли быть исполнены. Дальонъ отрекся отъ солидарности съ своимъ предшественникомъ и предложилъ кн. Черкасскому разсмотрѣть дѣло частнымъ образомъ, ставя на видъ противорѣчіе между прежнимъ обращеніемъ Царицы къ королю и возможной теперь замѣной его участія вмѣшательствомъ другой державы. Кн. Черкасскій однако не далъ на это никакого отвѣта. На заявленія Дальона о томъ, что русскіе министры сближаются съ врагами Франціи, а именно, Нарышкинъ получилъ повелѣніе дѣйствовать въ согласіи съ посланникомъ вѣнск. двора Вазенеромъ, Черкасскій отвѣчалъ, что, дѣйствительно, Царица, при вступленіи на престолъ, утвердила прежній договоръ съ королевой венгерской и дала соотвѣтствующія повелѣнія своимъ министрамъ; но потомъ ничего не предпринималось новаго въ этомъ направленіи. Дальонъ напоминаетъ о сообщеніи, сдѣланномъ ему канцлеромъ, что Царица лишь вообще утвердила прежніе договоры; но канцлеръ не отвѣчалъ ничего опредѣленнаго и на это, и на всѣ дальнѣйшія заявленія Дальона о безполезности для Россіи продолженія войны со Швеціей. Затѣмъ Дальонъ отправился къ вице-канцлеру для совѣщанія по тѣмъ же вопросамъ. Бестужевъ освѣдомился при этомъ, обращается ли Дальонъ къ нему офиціальнымъ образомъ, и высказался лишь о посредниче-

СТРАН.

ствѣ короля въ шведскихъ переговорахъ, въ такомъ же смыслѣ, какъ и прежде. Дальонъ выражаетъ въ концѣ концовъ сомнѣнія относительно возможности обратить русскихъ министровъ въ друзей Франціи и надѣется лишь смягчить до нѣкоторой степени ихъ враждебность. Фенелону Дальонъ доставилъ письменные матеріалы для отвѣтовъ на хвастливыя заявленія англійскихъ министровъ относительно вліянія ихъ на русскій дворъ. Вейчъ, какъ утверждаютъ, имѣетъ инструкціи признать за Царицей императорскій титулъ, лишь только будетъ ратификованъ договоръ, предложенный нѣкогда Финчемъ . . 414

№ 161. *Мемоpія, 6 ноября.* Тайное намѣреніе голштинскихъ министровъ, сопровождавшихъ своего герцога въ Россію, заключается въ томъ, чтобъ доставить шведскую корону его дядѣ, епископу Любскому, а самого принца объявить великимъ княземъ Финляндскимъ и наслѣдникомъ русскаго престола; такимъ способомъ Финляндія можетъ быть присоединена къ Россіи. Кромѣ того они думаютъ устроить бракъ епископа Любскаго съ принцессой датской, причемъ Шлезвигъ будетъ полученъ въ приданое. Они надѣются на успѣхъ, имѣя въ виду все возрастающее могущество Россіи. Царица желаетъ, при провозглашеніи епископа Любскаго, возстановить во всей силѣ королевскую власть въ Швеціи, какъ при Карлѣ XII. Изъ голштинскихъ министровъ двое пользуются особымъ довѣріемъ Царицы: воспитатель Брюммеръ и секретарь кабинета Гольмеръ. Послѣдній женатъ на дочери Вейча и поэтому болѣе Брюммера преданъ Англіи. Если датская принцесса не будетъ выдана за епископа Любскаго, то послѣдній, хотя и питаетъ антипатію къ Ганноверскому дому, явится претендентомъ на руку англійской принцессы, и въ худшемъ случаѣ, прусской. Царица назначила коммиссаровъ для административнаго устройства Финляндіи по русскому образцу. 419

№ 162. *Отъ г. Амело г. Дальону. Версаль, 11 ноября.*—Письмо, полученное Амело, мало даетъ матеріаловъ для отвѣта. Министръ замѣчаетъ прежнюю медлительность въ принятіи мѣръ относительно назначенія наслѣдника шведскаго престола. Готовность Бестужева обращаться къ услугамъ Франціи въ мирныхъ переговорахъ весьма пріятна Амело, однако этому не слѣдуетъ особенно довѣрять. Нѣтъ надобности также передавать русскому двору извѣстій, получаемыхъ изъ Швеціи, пока самъ дворъ не дѣлаетъ съ своей стороны довѣрчивыхъ сообщеній. По словамъ Лемэра, Даніи неизвѣстенъ положительный отвѣтъ русскихъ министровъ на предложенное ею посредничество; но врядъ-ли датскій дворъ будетъ на этомъ настаивать, въ виду того, что Швеція уже сама обратилась къ услугамъ Англіи; впрочемъ, Дальону предписывается разузнать дѣло подробнѣе. Отношеніе русскаго двора къ министрамъ императора заставляетъ думать, что договоръ съ Австріей 1726 г. остается въ силѣ; вѣрнѣе всего, что здѣсь дѣйствуютъ внушенія англичанъ и австрійцевъ, съ цѣлью отдалить возникновеніе письменныхъ сношеній между Царицей и новымъ императоромъ; однако барону Нейгаузу слѣдуетъ указать, что самъ лондонскій дворъ призналъ новаго императора, хотя и сохранилъ тѣсный союзъ съ королевой венгерской. Считаютъ достовѣрнымъ, что Брюммеръ и Гольмеръ рѣшили содѣйствовать кандидатурѣ епископа Любскаго на шведскій престолъ, причемъ онъ вступитъ въ бракъ съ принцессой датской и получитъ Шлезвигъ въ приданое, или съ англійскою принцессой, а принцъ будетъ объявленъ наслѣдникомъ русскаго престола и великимъ княземъ Финляндскимъ. Гольмеръ—зять Вейча, и пре-

данъ англичанамъ. При избраніи епископа Любскаго, русскіе надѣются возстановить монархическую власть въ Швеціи въ такой же силѣ, какъ и при Карлѣ XII. На основаніи этихъ извѣстій Амело предполагаетъ, что Брюммеръ многое скрываетъ отъ Дальона; Лестокъ также не надеженъ, въ виду его зависимости отъ курфюрста Ганноверскаго. Хотя Шетарди и питалъ къ нему довѣріе при совершеніи переворота, но теперь Лестокъ можетъ легко перейти на сторону Вейча. Дальону предписывается провѣрить, существуютъ ли дѣйствительно вышеизложенные планы и постараться помѣшать ихъ выполненію. Данія врядъ ли согласится на бракъ съ отдачею Шлезвига, слѣдовательно, весь проектъ можетъ быть выполненъ лишь съ помощью Англіи 420

№ 163. *Отъ г. Дальона г. Амело, Москва, 12 ноября.*—Дальонъ весьма доволенъ одобреніемъ со стороны Амело принятаго имъ рѣшенія пріобрѣсти расположеніе русскихъ министровъ, хотя и не надѣется вполнѣ смягчить ихъ враждебность. Привлечь Бестужевыхъ на сторону Франціи весьма трудно, однако, въ виду довѣрія къ нимъ Царицы, это явится необходимымъ, если не удастся удалить старшаго брата. Нечего опасаться, какъ полагаетъ Дальонъ, что Россія вступитъ съ Англіей въ новыя обязательства, или обратится къ ея посредничеству въ мирныхъ переговорахъ. Вѣнскій дворъ также ничего не добьется отъ Царицы. Дальонъ, узнавъ точно отъ канцлера объ отношеніяхъ русскаго двора къ вѣнскому, будетъ даже стараться ослабить дружбу съ вѣнскимъ дворомъ и надѣется на это въ виду намѣреній Царицы еще болѣе утвердить свою власть. Вейчъ обратился къ русскому двору съ приглашеніемъ присоединиться къ Бреславльскому трактату, но получилъ формальный отказъ. Лестокъ обѣщалъ доставить копію отвѣтовъ ему Царицы и канцлера. Обращеніе Вейча къ Брюммеру также не имѣло успѣха. Брюммеръ повидимому вполнѣ безкорыстенъ, но Лестока хорошо поощрить подаркомъ. Дальонъ проситъ позволенія распоряжаться вообще нѣкоторыми суммами для подкупа придворныхъ. Относительно гр. Саксонскаго дѣло остается въ прежнемъ положеніи. Дальонъ обѣщаетъ соблюдать крайнюю осторожность. По поводу дѣйствій прусскаго короля, онъ описываетъ свою бесѣду съ Царицей, которая осуждала вѣроломство этого государя, и Дальонъ высказалъ при этомъ, что пріобрѣтеніемъ Силезіи врядъ ли вознаградится ущербъ, наносимый прусскому королю преждевременнымъ разоблаченіемъ его замысловъ. При этомъ Дальонъ указалъ на маккіавелизмъ Фридриха II; однако замѣтилъ, что выступленіе французскихъ войскъ изъ Праги заставляетъ ихъ забыть все зло, причиненное Пруссіей, такъ какъ дѣло близится къ миру. Маркизъ же Ботта утверждалъ противное лишь изъ желанія получить для Австріи тридцатитысячный русскій корпусъ. Затѣмъ Дальонъ выразилъ свое искреннее сочувствіе желанію Царицы видѣть Шетарди снова въ Спб., но Государыня замѣтила, что мало надѣется на это. Русскіе эмиссары распустили въ Швеціи слухъ, что шведы ведутъ теперь войну ради устраненія принца Голштинскаго отъ шведскаго престола. Вслѣдствіе этого Царица и медлила провозгласить принца наслѣдникомъ русскаго престола. Однако Царица должна это сдѣлать, въ виду своего безбрачія и болѣе безспорныхъ правъ принца Голштинскаго на русскій престолъ, чѣмъ даже ея собственныя. Еслибъ онъ былъ возведенъ на шведскій престолъ, тогда ему пришлось бы впослѣдствіи соединить подъ своимъ скипетромъ Швецію и Россію, что грозило бы полити-

отнеслась къ этимъ заявленіямъ и обѣщала даже Шетарди удалить, по возвращеніи въ Спб. министровъ, столь дурно служащихъ ея интересамъ. На основаніи этого можно было думать, что Царица недовольна своими министрами, побудившими польскаго короля приступить къ Бреславльскому договору; когда же, при отъѣздѣ Шетарди, никто не могъ ей дать полезнаго совѣта, то она и обратилась къ королю съ просьбой вернуть отозваннаго министра къ ея двору. Король далъ по этому поводу маркизу Шетарди разрѣшеніе возвратиться къ русскому двору, но Шетарди согласился на это лишь при условіи удаленія Бестужевыхъ. Между тѣмъ, послѣ приглашенія Вейчемъ Царицы приступить къ Бреславльскому договору, она письменно выразила къ тому готовность и даже къ совмѣстнымъ дѣйствіямъ съ Англіей и имперіей германо-римской противъ Франціи. Положимъ, не обозначены были при этомъ ни время, ни условіи присоединенія къ договору, и маркизу Шетарди предписывается употребить всѣ усилія къ отклоненію Царицы отъ этого намѣренія, выставляя вышеупомянутые доводы, но не высказывая при этомъ ничего враждебнаго королю прусскому. Когда прежде Шетарди говорилъ въ этомъ смыслѣ съ Царицей, онъ указывалъ на вѣроломство прусскаго короля и на стремленія его къ захвату Курляндіи и польской Пруссіи. Однако франц. министру не слѣдуетъ дѣлать подобныхъ заявленій, тѣмъ болѣе, что прусскій король уже питаетъ подозрѣнія къ Франціи; помянутымъ же договоромъ за нимъ обезпечивается Силезія и Глацъ; поэтому при переговорахъ съ Царицей Шетарди предписывается вовсе не упоминать о Силезіи. Въ заключеніе онъ могъ бы посовѣтовать русской Государынѣ лишь выразить готовность содѣйствовать гарантированію условій Бреславльскаго трактата, избѣгая принимать участіе въ какихъ бы то ни было планахъ лондонскаго и вѣнскаго дворовъ . . . 448

№ 186. *Отъ маркиза де-ла-Шетарди г. Лестоку, Франкфуртъ, 23 декабря.*—Увѣдомленіе о полученіи письма. Шетарди выражаетъ свое удовольствіе по поводу радости Царицы при извѣстіи о возможномъ его возвращеніи въ Спб. Было бы еще пріятнѣе, еслибъ Царица способствовала осуществленію этой возможности. Шетарди благодаритъ Лестока за сообщаемыя извѣстія и передаетъ ему въ свою очередь о похвалахъ, расточаемыхъ во Франкфуртѣ англичанами по поводу образа дѣйствій при русскомъ дворѣ министра Вейча. Шетарди весьма удивленъ слухами о расположеніи русскаго двора къ этому министру. Онъ предполагаетъ, что Вейчъ не стѣснялся средствами для пріобрѣтенія сторонниковъ. Болѣе же всего Шетарди пораженъ отвѣтомъ русскихъ министровъ Вейчу, въ которомъ говорится о полной солидарности Царицы съ лондонскимъ и вѣнскимъ дворами, дѣйствія которыхъ направлены противъ Франціи. Онъ напоминаетъ по этому поводу объ увѣреніяхъ, дававшихся Царицей не вступать ни въ какія обязательства, враждебныя къ французскому королю, который никогда не оставлялъ безъ поддержки интересовъ Царицы. Шетарди намѣренъ спросить у русской Государыни, не забыла ли она того, что онъ говорилъ ей передъ отъѣздомъ объ опасностяхъ, скрывающихся для нея въ планахъ, проводимыхъ ея министрами. Быть можетъ, Царица и не знаетъ, что ея именемъ русскіе министры побудили и польскаго короля присоединиться къ Бреславльскому договору. Въ заключеніе Шетарди совѣтуетъ русской Государынѣ обѣщать вообще свое содѣйствіе къ упроченію условій Бреславльскаго договора, но отклонить отъ себя вмѣшательство въ планы лондонскаго и вѣнскаго дворовъ. 451

СТРАН.

№ 187. *Отъ г. Амело г. Дальону, Версаль, 24 декабря.*—Признаніе принца Голштинскаго наслѣдникомъ русскаго престола должно еще болѣе сблизить Царицу съ Франціей, въ особенности послѣ противодѣйствія англичанъ провозглашенію этого принца въ Швеціи. Однако, въ виду различія между словами и дѣйствіями русской Государыни, трудно относиться довѣрчиво и къ самымъ дѣйствіямъ. Амело высказываетъ свое удивленіе по поводу сообщенія, что Бестужевы не принимали никакого участія въ провозглашеніи принца Голштинскаго наслѣдникомъ русскаго престола. Это показывало бы, что Царица весьма мало довѣряетъ этимъ министрамъ и опасается волненій въ Россіи, въ виду нерасположенія русскаго народа къ Голштинскому дому. Недовѣріе къ Бестужевымъ могло еще усилиться, вслѣдствіе ихъ стараній въ пользу присоединенія къ опасному для Царицы Бреславльскому договору. Все это должно быть разслѣдовано Дальономъ. Хотя шведы, въ случаѣ избранія епископа Любскаго наслѣдникомъ престола, дадутъ возможность надѣяться на заключеніе мира съ Россіей и Кантемиръ, съ другой стороны, заявляетъ о желаніи Царицы дѣйствовать согласно съ Франціей, тѣмъ не менѣе дѣло слишкомъ неопредѣленно, чтобы король могъ поступать рѣшительно. Онъ во всякомъ случаѣ готовъ содѣйствовать и провозглашенію епископа Любскаго въ Швеціи, тѣмъ болѣе, что при этомъ будетъ возвращена этой державѣ Финляндія и возстановится такимъ образомъ миръ. Однако Царица должна сдѣлать о томъ надлежащее заявленіе королю. Относительно же проекта брака епископа Любскаго съ англійскою принцессою, онъ не соотвѣтствуетъ ни интересамъ Франціи, ни Россіи, и Брюммеръ уже, кажется, сообщалъ, что Царица весьма далека отъ такой мысли. Впрочемъ, если русскій дворъ ограничится лишь неопредѣленными намеками, то на нихъ не слѣдуетъ обращать вниманія. Дальону должно вызвать Брюммера на откровенное объясненіе относительно намѣреній Царицы по вышеупомянутымъ вопросамъ, а затѣмъ сообщить все маркизу Ланмари. Въ виду возрастанія вліянія Брюммера при русскомъ дворѣ, желательно привлечь его на сторону Франціи, и Дальону предписывается найти подходящій для этого способъ. 453

№ 188. *Отъ г. Дальона г. Амело, Москва, 24 декабря.* — Дальонъ обѣщаетъ соблюдать съ барономъ Нейгаузомъ самыя дружескія отношенія. Русскій дворъ ожидаетъ лишь отвѣта изъ Франкфурта, чтобы пойти на уступки относительно его аудіенціи. Дальонъ не придаетъ особеннаго значенія заявленіямъ оберъ-гофмаршала Бестужева о готовности Россіи обращаться къ добрымъ услугамъ Франціи при переговорахъ со Швеціей, и пока не будетъ выражено Дальону достаточнаго довѣрія, онъ ничего не сообщитъ русскому двору о событіяхъ въ Швеціи. Предложеніе со стороны Даніи добрыхъ услугъ русскому двору не имѣло успѣха. Повидимому здѣсь обращаютъ лишь вниманіе на военныя приготовленія этой державы, для дѣйствій будущею весной. Дальонъ, какъ сообщаетъ, не былъ введенъ въ заблужденіе медлительностью русскаго двора относительно принятія мѣръ, касающихся наслѣдованія шведскаго престола. По поводу сообщеннаго Амело извѣстія о томъ, что Брюммеръ и Гольмеръ не желали возведенія принца Голштинскаго на этотъ престолъ, Дальонъ напоминаетъ о письмѣ, отправленномъ имъ ранѣе къ Ланмари: онъ пишетъ тамъ, что Царица не желаетъ наслѣдованія ея племянникомъ шведскаго престола, но отнюдь не по внушеніямъ Брюммера и Гольмера;

желаніе видѣть его на русскомъ престолѣ вызвано любовью Царицы къ принцу Голштинскому, а отчасти необходимостью назначить себѣ наслѣдника. Стало быть теперь она и принцъ Голштинскій равно обязаны другъ другу. Царицѣ была указана опасность устраненія этого принца отъ русскаго престола, въ виду его преимуществъ въ этомъ отношеніи по праву рожденія и вслѣдствіе того, что русскій народъ, по словамъ Дальона, не расположенъ къ дальнѣйшему правленію женщинъ. Брюммеръ и Гольмеръ естественно пришли къ мысли о провозглашеніи епископа Любскаго въ Швеціи и о бракѣ его съ принцессою датскою. Однако нѣтъ почти никакого вѣроятія, чтобы датскій король отдалъ въ приданое за дочерью Шлезвигъ. Достаточно будетъ, если онъ не воспротивится возведенію епископа на шведскій престолъ. Что касается проекта провозглашенія принца Голштинскаго великимъ княземъ Финляндскимъ и присоединенія такимъ образомъ Финляндіи къ Россіи, то права, основанныя на завоеваніи, гораздо дѣйствительнѣе нежели на подобномъ титулѣ. Съ тѣхъ поръ какъ король въ Швеціи назначается путемъ избранія, потомки Карла XII не могутъ имѣть никакихъ законныхъ притязаній на Финляндію. Гольмеръ все-таки хлопочетъ о привлеченіи русскаго двора къ своему проекту, а въ случаѣ, если датскій король не согласится на бракъ своей дочери съ отдачею Шлезвига, то епископъ Любскій будетъ просить руки англійской принцессы. Однако Гольмеръ не имѣетъ достаточнаго вліянія при русскомъ дворѣ. Кромѣ того онъ самъ тяготится опекою Вейча и можетъ быть привлеченъ на сторону Франціи. Въ Москвѣ, какъ говорятъ, увѣрены, что епископъ Любскій будетъ выбранъ и самодержавіе въ Швеціи возстановится въ такомъ видѣ, какъ при Карлѣ XII. Относительно второго пункта, однако, странно было бы ожидать такихъ результатовъ отъ правленія епископа Любскаго: въ его интересахъ—помѣшать возстановленію прежняго правительственнаго строя, потому что Швеція процвѣтала лишь при деспотическомъ правленіи. Вѣроятнѣе, какъ сообщаетъ Ланмари, что англичане составили планъ вмѣстѣ съ Бестужевыми, при неудачѣ кандидатуры Гессенскаго дома, передать шведскій престолъ помянутому епископу, устроить его бракъ съ англійской принцессой, предоставить герцогство Голштинское его второму брату, а епископство Любское—третьему, находящемуся на службѣ въ Голландскихъ Штатахъ. Несомнѣнно лишь то, что Царица и сторонники Голштинскаго дома отстаиваютъ этотъ планъ настолько энергично, что Дальону, какъ онъ сознается, почти невозможно оказать противодѣйствіе. Единственное средство—предложить значительную сумму Лестоку, пріобрѣвшему большое вліяніе при дворѣ послѣ смерти канцлера. Тогда можно бы провести и кандидатуру герцога Цвейбрюкенскаго; согласно предписаніямъ, Дальонъ соблюдаетъ крайнюю осторожность въ этомъ дѣлѣ, но проситъ болѣе точныхъ инструкцій для дальнѣйшихъ дѣйствій. Писемъ Ланмари для его руководства недостаточно. Лестокъ дѣйствительно хлопочетъ прежде всего о пріобрѣтеніи себѣ состоянія; однако онъ не имѣетъ частыхъ сношеній съ Вейчемъ, а скорѣе поддерживаетъ ихъ съ Мардефельдомъ. Послѣдній, являясь ко двору Царицы и бесѣдуя съ Брюммеромъ, исполняетъ, по сообщенію этого лица, предписанія прусскаго короля, ищущаго дружбы русской Государыни. Волненія среди персовъ и калмыковъ, повидимому, весьма серьезны: туда посланъ генералъ-лейтенантъ Ливенъ и кн. Грузин-

выразить, отъ имени короля, удовольствіе по поводу рѣшенія Царицы. Дальонъ готовится при удобномъ случаѣ сообщить Царицѣ и виды короля относительно герцога Цвейбрюкенскаго. Брюммеръ уже знаетъ объ этихъ планахъ. По его словамъ вице-канцлеръ уже заявлялъ Царицѣ о намѣреніяхъ французскаго короля возвести на шведскій престолъ помянутаго герцога; стараясь въ пользу провозглашенія въ Швеціи принца Голштинскаго, Франція, по его словамъ, хотѣла лишь пріобрѣсти расположеніе Царицы безъ всякаго риска съ своей стороны, такъ какъ знала, что принцъ Голштинскій не въ состояніи воспользоваться предложеніемъ шведовъ. Шведскіе дворяне, явившіеся съ письмами своего государя къ Царицѣ и герцогу Голштинскому, по поводу его провозглашенія въ Швеціи, находятся подъ тщательнымъ надзоромъ. Лишь резидентъ королевы венгерской, одинъ изъ иностранныхъ министровъ, получилъ позволеніе видѣться съ находившимся среди нихъ гр. Бонде. Они уже являлись къ Царицѣ, но не имѣли еще аудіенціи у великаго князя. Они совѣщаются съ нѣкоторыми изъ членовъ совѣта Царицы, но находятся всегда подъ надзоромъ одного комиссара и маіора, владѣющаго шестью языками. Дальону едва удалось тайкомъ сообщить барону Шефферу, что Россія жаждетъ мира и получить письмо, данное Шефферу маркизомъ Ланмари въ Стокгольмѣ. Ланмари сообщаетъ, что шведскіе уполномоченные имѣютъ повелѣніе дѣйствовать во всемъ согласно съ Дальономъ, и имъ предписано положить начало къ заключенію мира. Однако пока Дальону невозможно вступить съ ними въ сношенія. Между тѣмъ, по сообщенію Дальона, положеніе русскаго двора весьма печально: финансы истощены настолько, что удерживается двадцать процентовъ изъ жалованья. Снова ходятъ слухи о замыслахъ Кули-хана и о соглашеніи его съ калмыками и нѣкоторыми татарскими князьками. По приказанію бывшаго персидскаго посла при русскомъ дворѣ, была на границѣ перебита сопровождавшая его русская стража въ 500 человѣкъ; и крымскіе татары начинаютъ тамъ волноваться. Украинскія войска, бывшія въ Финляндіи, возвращаются снова на югъ; принимаются и другія экстренныя мѣры. Въ виду этого, если шведы пожелаютъ замѣнить избраніе принца Голштинскаго провозглашеніемъ Любскаго епископа, то они могутъ добиться отъ русскаго двора не только возвращенія Финляндіи, но и другихъ уступокъ. Теперь имъ предлагаютъ возвратить лишь часть Финляндіи до рѣки Кюмене, однако шведы будутъ въ состояніи, если волненіе среди татаръ, у границъ Персіи, продолжится, захватить и остальную часть, сохранивъ при томъ свою полную независимость. Генералъ Румянцовъ снова уѣзжаетъ въ Або, куда должны прибыть и шведскіе уполномоченные. Бестужевы еще болѣе укрѣпились при русскомъ дворѣ, привлекши на свою сторону и адмирала Головина. Саксонецъ Функъ, бывшій секретарь Михаила Бестужева, обыкновенно подаетъ ему первую мысль какого-либо проекта, оберъ-гофмаршалъ сообщаетъ ее брату, а тотъ уже приводитъ въ исполненіе. Трудно согласовать такое могущественное положеніе Бестужевыхъ съ желаніемъ Царицы призвать снова Шетарди къ русскому двору. Брюммеръ показалъ ей письмо послѣдняго, который пишетъ, что не согласится ни за что вернуться, пока останутся при дворѣ Бестужевы. Мардефельдъ ожидаетъ аудіенціи у Царицы и у великаго князя, по поводу провозглашенія послѣдняго наслѣдникомъ русскаго престола. Германскій посланникъ пользуется теперь при русскомъ дворѣ большимъ вниманіемъ, чѣмъ

СТРАН.

Шлезвигскаго. Хотя и увѣряютъ снова, что въ оборонительномъ договорѣ между Царицей и англійскимъ королемъ исключенъ случай войны съ Франціей, однако Дальонъ счелъ нужнымъ удостовѣриться въ этомъ у вице-канцлера. Послѣдній обѣщалъ въ свою очередь освѣдомиться о томъ у Царицы. Далѣе Дальонъ заговорилъ съ Бестужевымъ о проектѣ торговаго договора между Франціей и Россіей. Бестужевъ отклонилъ проектъ Дальона, хотя и обѣщалъ узнать мнѣніе Царицы по этому предмету. Дальонъ надѣется на содѣйствіе Аргамакова, Бреверна и др. Есть основаніе думать, что прусскій король также намѣренъ расширить торговлю съ Россіей, ведшуюся доселѣ черезъ Силезію. Для этой цѣли онъ назначилъ консула въ Спб. и отправилъ агента въ Москву. Копія письма отъ 15 сентября и извлеченіе изъ письма отъ 9 августа приложены къ депешѣ. Послѣднее письмо Дальона затерялось въ Спб. По счастью оно было шифрованное. Недавно Царица пожелала, чтобы Дальонъ высказался письменно о томъ, какія мѣры онъ считаетъ полезными въ управленіи внутренними и внѣшними дѣлами. Онъ началъ уже исполнять желаніе Царицы, но затѣмъ его удержало опасеніе, что это не будетъ одобрено министромъ Амело, и онъ отклонилъ отъ себя данное порученіе. Первоначальный же набросокъ прилагается къ депешѣ. Извѣстія изъ Персіи тревожны. Кули-ханъ остановился лишь для сосредоточенія своихъ силъ. Его замыслы относительно Россіи подтверждаются тѣмъ, что персидскому послу было предписано просить, отъ имени своего повелителя, руки Царицы для шаха или для его сына. Кромѣ того счастливо окончившійся походъ въ Индію и нежеланіе воевать съ турками могутъ побудить Кули-хана двинуть свои силы противъ Россіи. Относительно герцога Цвейбрюкенскаго Дальонъ еще не успѣлъ ничего предпринять. По приказанію кардинала Флери онъ уплатилъ пенсіоны, назначенные нѣкоторымъ лицамъ при русскомъ дворѣ. Лестокъ, хотя и мало полезенъ, нѣсколько разъ уже напоминалъ Дальону объ этой уплатѣ 475

№ 203. *Переводъ рукописи, на русскомъ языкѣ, носящей заглавіе: „Размышленія отшельника“, приложено къ письму Дальона отъ 19 января.*—Императрица Елизавета вступила на русскій престолъ, на основаніи своихъ законныхъ правъ. Петръ Великій издалъ въ 1722 г. законъ о томъ, что монархъ можетъ по своей волѣ назначить кого угодно своимъ наслѣдникомъ. По этому закону Екатерина I вступила на престолъ и завѣщала его Петру II, обусловивъ, что, въ случаѣ бездѣтности послѣдняго, престолъ перейдетъ къ великой княгинѣ Аннѣ Петровнѣ и ея потомкамъ, а за неимѣніемъ ихъ—къ великой княжнѣ Елизаветѣ и ея потомкамъ и т. д.; притомъ всѣ наслѣдники престола должны быть православными. Такъ какъ Петръ II умеръ безъ потомства, а сынъ в. к. Анны Петровны, принцъ Голштинскій, неправославнаго исповѣданія, то, слѣдовательно, престолъ принадлежалъ Елизаветѣ Петровнѣ съ самаго момента кончины Петра II. Все же, что происходило затѣмъ до воцаренія нынѣшней Государыни, было незаконно. Странно, что русскіе министры не указали въ манифестѣ на неправильность избранія Анны Іоанновны на престолъ. Быть можетъ, они не желали лишать себя права выбирать государыню, или хотѣли дать возможность Іоанну Антоновичу воспользоваться впослѣдствіи своими правами. Иначе слѣдовало бы формальнымъ образомъ уничтожить распоряженія, сдѣланныя въ царствованіе Анны Іоанновны. Однако могутъ возразить, что какъ только принцъ Голштинскій

СТРАН.

приметъ православіе, то получитъ возможность предъявить свои права на престолъ; но онъ не долженъ забывать, что своимъ положеніемъ всецѣло обязанъ лишь доблестному подвигу русской Императрицы. При неупроченномъ престолонаслѣдованіи всегда могутъ возникнуть смуты. Быть можетъ найдутся лица, желающія возстановленія Іоанна Антоновича, съ цѣлью ограниченія царской власти. Поэтому нужно какъ можно скорѣе отмѣнить законъ Петра Великаго, составленный лишь на особый случай. Точно также и сенатъ, имѣвшій значеніе для проведенія реформъ Петра Великаго, нынѣ является опаснымъ учрежденіемъ. Французскіе короли освободились, къ своей выгодѣ, отъ собраній государственныхъ чиновъ, а англійскіе совершенно подпали вліянію парламента. Сосѣдство Швеціи и Польши можетъ представить при этомъ опасные примѣры; подобными стремленіями, вѣроятно, и объясняется тяготѣніе русскихъ вельможъ къ Англіи. Во всякомъ случаѣ, сенату не нужно давать большей власти, чѣмъ имѣетъ ее совѣтъ короля Франціи. Должности канцлера и генералъ-адмирала также слишкомъ самостоятельны и, въ виду ихъ вакантности нынѣ, слѣдовало-бы вовсе ихъ упразднить. Для совѣщаній же Императрица должна назначить государственныхъ секретарей и составить еще особый совѣтъ изъ 3—4 лицъ, но съ правомъ лишь совѣщательнаго голоса. Наконецъ Императрица должна ограничить самовольство гвардіи, хотя съ большою осторожностью. Вообще же Царицѣ не слѣдуетъ быть столь милосердой, потому что русскій народъ не достаточно цивилизованъ для мягкаго управленія. Англійская королева Елизавета, при всемъ стремленіи къ популярности, не колеблясь, предавала смерти лицъ, ей наиболѣе близкихъ. Всѣ эти соображенія лишь набросокъ, имѣющій въ виду исключительно благо Россіи и благополучіе царствованія Императрицы 480

№ 204. *Отъ г. Бюсси г. Дальону, Лондонъ 25 января.* — Лондонскій дворъ получилъ извѣстіе изъ Голландіи, что англо-русскій договоръ былъ подписанъ наканунѣ отъѣзда Царицы изъ Москвы. Вейчъ увѣдомилъ о томъ Картерета, а Нарышкинъ заявилъ въ аудіенціи королю англійскому. При дворѣ увѣряютъ, что уже и ратификаціи договора обмѣнены. Вейчъ утверждаетъ, что договоръ подписанъ безъ вѣдома французскаго министра и не подвергся никакимъ измѣненіямъ по смерти кн. Черкасскаго; теперь Франція, по словамъ Вейча, утратитъ всякое вліяніе при русскомъ дворѣ и въ Швеціи, и даже будетъ изданъ указъ о прекращеніи торговли между Россіей и Франціей. Однако, по мнѣнію Бюсси, надо подождать дальнѣйшихъ событій, чтобы судить о послѣдствіяхъ этого договора, въ особенности относительно дворовъ саксонскаго и берлинскаго. Король прусскій объявилъ недавно, что онъ воспротивится вступленію въ Германію англійскихъ войскъ, какъ собственныхъ, такъ и наемныхъ. Въ Голландіи происходитъ сильное броженіе умовъ. Тамъ убѣждены, что всѣ суммы, выдаваемыя парламентомъ, явятся лишь доказательствомъ безсилія Англіи, въ качествѣ континентальной державы и приведутъ дѣла королевы венгерской въ еще худшее положеніе. Изъ Сардиніи пришло къ англійскому двору письмо, въ которомъ увѣряютъ короля Англіи въ преданности этой страны, и король сардинскій испрашиваетъ по этому поводу 100 тысячъ фунтовъ стерлинговъ. Король великобританскій сдѣлаетъ надлежащее обращеніе къ парламенту, который, вѣроятно, разрѣшитъ выдачу просимой суммы. Лордъ Батъ будетъ назначенъ государственнымъ казначеемъ. Этого желаютъ и

СТРАН.

сообщилъ Дальону, что передалъ разговоръ ихъ Царицѣ и поколебалъ ея рѣшеніе относительно брака епископа Любскаго съ англійской принцессой. Въ слѣдующее свиданіе Брюммеръ сказалъ Дальону, что ему удалось убѣдить Царицу въ необходимости заключить скорѣе миръ со Швеціей, указавъ на опасность сосредоточенія войскъ вблизи Спб., въ виду замысловъ, грозящихъ вдобавокъ со стороны Кули-хана. Затѣмъ Дальонъ увѣдомляетъ Амело о полученіи новаго письма отъ него и увѣряетъ, что напрасно англійскій король въ тронной рѣчи говорилъ парламенту о заключеніи англо-русскаго договора, который былъ подписанъ лишь позже. Баронъ Мардефельдъ сообщилъ также, что и договоръ съ его дворомъ былъ подписанъ черезъ два дня послѣ лондонской тронной рѣчи. Царица, по словамъ Дальона, уже раскаялась, что уступила въ этомъ дѣлѣ настояніямъ Бестужевыхъ и ихъ партіи. Кавалеръ Рипьякъ, служащій въ Россіи, пишетъ затѣмъ Дальонъ, желаетъ возвратиться во Францію и ходатайствуетъ о полученіи тамъ полковничьяго чина. Дальонъ присоединяется къ его ходатайству и проситъ отвѣчать шифрованной депешой. Любрасъ ѣздилъ въ Кронштадтъ и черезъ нѣсколько дней отправится на конгрессъ въ Або, взявъ съ собой нѣсколько инженеровъ, для составленія карты Финляндіи. Это до нѣкоторой степени ослабляетъ надежды на возвращеніе помянутой области Швеціи . . 495

№ 212. *Отъ г. Амело г. Дальону, Версаль, 10 февраля.*—Шведскія дѣла, по сообщенію маркиза Ланмари, остаются въ прежнемъ положеніи. Открытіе конгресса въ Або, повидимому, приближается; пока нельзя еще предвидѣть, будетъ ли онъ имѣть вліяніе на рѣшеніе вопроса о наслѣдованіи шведскаго престола. Англійскіе министры надѣются привлечь къ англо-русскому трактату дворы прусскій, саксонскій и голландскій и совершенно уничтожить вліяніе Франціи на сѣверѣ. Но благоразумные люди понимаютъ, что эти надежды совершенно несбыточны. Въ меморіяхъ, представленныхъ голландскимъ штатамъ англійскимъ и прусскимъ министрами, о присоединеніи ихъ къ англо-русскому трактату замѣтна существенная разница: англійскій министръ включилъ опущенное прусскимъ заявленіе о томъ, что цѣль этого союза установить сообща мѣры, относящіяся къ войнѣ между императоромъ и королевой венгерской. Этого достаточно, чтобы судить о нежеланіи прусскаго короля участвовать въ наступательныхъ дѣйствіяхъ, тѣмъ болѣе, что, по прежнему его заявленію, онъ не допуститъ прохода черезъ Пруссію наемныхъ англійскихъ войскъ для помощи королевѣ венгерской. Точно также потерпѣлъ неудачу проектъ англійскихъ сторонниковъ въ Голландіи, хлопотавшихъ объ отправленіи въ помощь королевѣ венгерской двадцатитысячнаго корпуса, который долженъ былъ бы охранять Нидерланды, когда помянутая государыня удалитъ оттуда свои войска. Кромѣ того, польскій король недоволенъ вѣнскимъ и лондонскими дворами, предлагающими ему лишь субсидіи за доставленіе саксонскихъ войскъ. Тѣмъ не менѣе англійскіе министры увѣряютъ, что они побудили Царицу отказать въ гарантіи Силезіи прусскому королю, съ цѣлью склонить его потомъ при помощи этой приманки со стороны русскаго двора на все, что они ни предложатъ, когда онъ увидитъ, что Царица готова присоединиться къ Бреславльскому договору, а королева венгерская—къ московскому. Они увѣряютъ, что Голландія и Польша также примкнутъ къ союзу, однако признаются сами, что Царица все-таки отказываетъ въ помощи королевѣ венгерской, въ виду необходимости защищать русскія области со стороны

Дальонъ намѣревается немедленно извѣстить о томъ русскихъ министровъ. Онъ сообщаетъ о полученіи новаго письма отъ Амело и удивляется неправильной доставкѣ своихъ писемъ, что подтверждаетъ его подозрѣнія о перлюстраціи ихъ. Извѣстіе о движеніи Кули-хана къ Астрахани вполнѣ достовѣрно. Напрасно вице-канцлеръ увѣряетъ, что ханъ снова направился къ Испагани. Русскій дворъ принимаетъ всѣ мѣры къ укрѣпленію Астрахани. Къ сожалѣнію оттуда нельзя получить точныхъ свѣдѣній, потому что внутренняя почта изъ Спб. доходитъ лишь до Москвы. Сообщеніе Ланмари о распространившихся въ Швеціи слухахъ относительно готовящагося въ Россіи переворота подтвердилось и письмомъ Пехлина Брюммеру, которое послѣдній показалъ Царицѣ. Однако она не обратила на это вниманія, несмотря на заявленіе Брюммера, что именно безпечность принца и принцессы Брауншвейгскихъ и гр. Остермана дала возможность нынѣшней Государынѣ вступить на престолъ. Въ Россіи, дѣйствительно, господствуетъ всеобщее недовольство, въ особенности среди войскъ, не получающихъ жалованья. Безпорядокъ все увеличивается. Реформы, обѣщанныя въ Москвѣ, не приводятся пока въ исполненіе. Слѣдуетъ однако думать, что циркулярная нота русскимъ министрамъ при иностранныхъ дворахъ производитъ дѣйствіе, потому что кн. Кантемиръ сталъ обнаруживать благопріятные для Франціи взгляды. Онъ еще болѣе утвердится въ такомъ образѣ мыслей, предполагаетъ Дальонъ, когда узнаетъ, что стараніями послѣдняго было обнаружено разгнѣвавшее Царицу самовольное распоряженіе ея министровъ уменьшить содержаніе кн. Кантемира, когда онъ будетъ облеченъ лишь званіемъ полномочнаго министра. Маркизу Шетарди и маркизу Бонаку пожалованъ орденъ св. Андрея, а Царицѣ и Мардефельду — присланъ орденъ Чернаго Орла. Баронъ Нейгаузъ, посѣтивъ русскихъ министровъ, остался весьма недоволенъ вице-канцлеромъ. Брюммеръ намѣренъ представить по этому поводу меморію русскому двору, вызванную вдобавокъ еще сѣтованіями великаго князя по поводу того, что онъ, въ ожиданіи наслѣдованія русскаго престола, утратилъ шведскій, котораго однако не желаетъ терять окончательно. Кромѣ того Брюммеръ готовится представить Бестужевымъ и Бреверну другую меморію, о Бергъ-Юлихскомъ наслѣдствѣ. Копію ея черноваго отпуска Дальонъ прилагаетъ къ депешѣ. Брюммеръ надѣется, что при рѣшеніи этого вопроса принцу Голштинскому будетъ выдана его доля наслѣдства въ видѣ денежной суммы. Брюммеръ сообщилъ при этомъ о полученныхъ имъ изъ Берлина извѣстіяхъ о враждебныхъ замыслахъ прусскаго короля относительно курфюрста Пфальцскаго. Несмотря на всѣ старанія Брюммера отвлечь вниманіе Царицы отъ устраиваемыхъ ею празднествъ, и серьезно взглянуть на свое положеніе, онъ добился отъ нея лишь обѣщанія переговорить съ Дальономъ во время одного изъ маскарадныхъ баловъ. Брюммеръ сообщилъ также послѣднему, что при русскомъ дворѣ весьма опасаются союза Пруссіи со Швеціей. Шведскимъ уполномоченнымъ здѣсь было обѣщано, что ихъ старанія въ пользу провозглашенія епископа Любскаго наслѣдникомъ въ Швеціи будутъ вознаграждены Царицей также, какъ и старанія въ пользу ея племянника. Однако въ Швеціи, повидимому, не желаютъ болѣе принимать министровъ отъ великаго князя; Ланмари предоставилъ въ распоряженіе Пехлина свои денежныя средства и вліяніе своихъ друзей, чтобы относительно этого министра не было принято неблагопріятнаго рѣшенія. Царица весьма

СТРАН.

этого ему нужно знать ихъ точнымъ образомъ; однако, что касается проекта брака между епископомъ Любскимъ и англійской принцессой, то онъ является неподходящимъ ни для Франціи, ни для самой Россіи. Царица поручила выразить королю свою благодарность за его готовность къ содѣйствію, а относительно помянутаго брачнаго проекта сказала, что ничего еще не рѣшено окончательно, и обѣщала сообщить о положеніи этого дѣла. Однако, она не заявила рѣшительно, что упомянутый брачный проектъ будетъ оставленъ. Дальонъ сообщаетъ о вторичныхъ выборахъ, готовящихся въ Швеціи и могущихъ кончиться не въ пользу епископа Любскаго. Перейдя къ вопросу о возвращеніи Финляндіи Швеціи, Дальонъ имѣлъ столь же мало успѣха и въ этомъ дѣлѣ: Царица ограничивалась общими обѣщаніями, не желая дѣлать перваго шага относительно примиренія со Швеціей и ссылаясь на высокомѣріе, обнаруженное Нолькеномъ при послѣднихъ его совѣщаніяхъ. Въ виду такого образа дѣйствій Царицы, Дальонъ не надѣется на успѣхъ и въ будущемъ, хотя Лестокъ обнадеживаетъ его относительно возвращенія Финляндіи Швеціи. Дальонъ предполагаетъ, на основаніи словъ Брюммера, что Царица неискренне говорила съ нимъ о проектѣ брака епископа Любскаго. Въ виду этого, если герцогъ Цвейбрюкенскій одержитъ верхъ надъ другими кандидатами въ Швеціи, то Царицѣ нельзя будетъ упрекнуть французское правительство: кредитъ же Бестужевыхъ, совѣтовавшихъ дѣйствовать при помощи англичанъ, будетъ тогда подорванъ. Но при этомъ исчезнетъ почти всякая надежда на умиротвореніе сѣвера 514

№ 218. *Отъ г. Амело і. Дальону, Версаль, 3 марта.* — Увѣдомленіе о полученіи писемъ. Амело ждетъ пока разъясненій кн. Кантемира относительно англо-русскаго договора. Министръ спрашиваетъ Дальона, можетъ ли онъ, безъ особаго неудобства, сообщать кн. Кантемиру, политическія свѣдѣнія, доставляемыя Дальону Брюммеромъ. Дѣло въ томъ, что сообщенія Брюммера значительно расходятся съ заявленіями кн. Кантемира, который высказалъ, напримѣръ, что Царица не желаетъ вмѣшиваться ни прямо, ни косвенно въ шведскіе выборы наслѣдника престола, хотя и будетъ довольна, если Франція употребитъ свои старанія въ пользу епископа Любскаго; однако кн. Кантемиръ ничего не сказалъ объ условіяхъ мира, которыя будутъ въ зависимости отъ рѣшенія вопроса о престолонаслѣдіи въ Швеціи. Сдержанность русскихъ въ этомъ случаѣ заставляетъ подозрѣвать скрытые планы, что подтверждается союзомъ, образующимся между Даніей и Англіей и направленнымъ, вѣроятно, къ устраненію епископа Любскаго отъ шведскаго престола. Быть можетъ Англія и Россія вступила въ тайное соглашеніе относительно кандидата изъ Гессенскаго дома,—гораздо труднѣе предположить разногласіе между Бестужевымъ и англійскимъ министерствомъ. Такъ какъ кн. Кантемиръ не испрашивалъ особой аудіенціи у короля для сообщенія ему о рѣшеніи относительно принца Голштинскаго, то и Дальонъ можетъ теперь передать волю короля въ частной аудіенціи. Впрочемъ это предоставляется на его усмотрѣніе, тѣмъ болѣе, что церемоніалъ кн. Кантемира, какъ полномочнаго министра, не выработанъ окончательно, и ему было бы непріятно являться въ низшемъ рангѣ, что не имѣетъ мѣста относительно Дальона. Отвѣтъ, данный русскимъ дворомъ Вейчу, по вопросу о присоединеніи къ Бреславльскому трактату, былъ уже извѣстенъ Амело; но ему извѣстенъ и другой отвѣтъ, болѣе опредѣленный, копію котораго онъ прилагаетъ къ посылаемой депешѣ. Амело не знаетъ,

СТРАН.

однако, дѣйствительно ли присоединилась Царица къ помянутому договору. Во всякомъ случаѣ ему сообщали, что прусскій король заключилъ съ Царицей союзъ и вѣроятно упомянулъ въ немъ о новыхъ своихъ завоеваніяхъ. Хотя, судя по словамъ его, Дальона, и мало можно ожидать отъ содѣйствія Лестока, однако, чтобы его не раздражать, нельзя прекратить выдачу ему пенсіона до тѣхъ поръ, пока не представится доказательствъ его недобросовѣстности. То же самое и о другихъ лицахъ 517

№ 219. *Отъ г. Дальона г. Амело, Спб., 5 марта.* — Дальону не удалось пока узнать точнымъ образомъ, включено ли условіе относительно Франціи въ англо-русскій договоръ. Разумѣется, лучше было бы, по мнѣнію Дальона, для интересовъ короля да и самой Царицы, уклоняться подъ различными предлогами отъ заключенія этого договора; хотя англичане и располагаютъ вполнѣ Бестужевымъ, Бреверномъ и генералъ-прокуроромъ Трубецкимъ, все-таки Царица не находится подъ полнымъ ихъ вліяніемъ. По окончаніи войны всѣ русскіе, конечно, будутъ стремиться лишь отдохновенію а Царица по прежнему— къ удовольствіямъ. Такимъ образомъ воцарится въ Россіи спокойствіе, нарушаемое лишь внутренними волненіями; и Россія обратится въ прежнее ничтожество, изъ котораго ее извлекъ Петръ Великій. Увѣренія лорда Картерета о прекращеніи торговыхъ сношеній между Россіей и Франціей ни на чемъ не основаны. Однако, запрещеніе носить парчевыя одежды дѣйствительно было сдѣлано, но вовсе не подъ вліяніемъ англичанъ. Оно имѣетъ началомъ еще постановленіе регента Бирова, отмѣненное затѣмъ правительницей Анной Леопольдовной и послѣ нѣкоторыхъ колебаній возобновленное нынѣшней Государыней, въ самомъ началѣ ея царствованія, когда англичане еще не пользовались никакимъ вліяніемъ. Противиться постановленному запрещенію весьма трудно, хотя и можно будетъ указать Царицѣ на то, что такимъ образомъ она лишаетъ себя возможности обезсилить аристократію; къ тому же Царица сама любитъ роскошь. Во всякомъ случаѣ у Франціи останутся для торговли съ Россіей многіе другіе предметы. Дальонъ соглашается съ тѣмъ, что подписаніе англо-русскаго трактата можетъ облегчить выполненіе того, что было обѣщано прусскому королю относительно гарантіи Силезіи. Однако врядъ ли англичане и австрійцы будутъ усердно отстаивать эту статью, и врядъ ли Царица приметъ на себя такія значительныя обязательства, а если и приметъ, то врядъ ли ихъ исполнитъ. Это подтверждается и отвѣтомъ ея Лестоку по поводу англо-русскаго договора. Валори сообщаетъ, что прусскій король, какъ говорятъ, заключилъ союзъ съ Россіей, но Брюммеръ и Лестокъ опровергаютъ это. Мардефельдъ отвѣчалъ уклончиво на этотъ вопросъ. Прусскій министръ заявлялъ неоднократно, что если въ Швеціи наслѣдникомъ будетъ избранъ кронпринцъ датскій, то прусскій король двинется съ 50-тысячнымъ войскомъ въ Данію. Несмотря на почтеніе, питаемое Мардефельдомъ къ русскимъ министрамъ, онъ находитъ неправильнымъ ихъ образъ дѣйствій со шведскими уполномоченными. Недавно онъ увѣдомилъ Дальона о томъ, что его брату, находящемуся на службѣ въ Голштиніи, поручена дипломатическая миссія къ лондонскому двору. Опасенія русскаго двора относительно Персіи, повидимому, разсѣиваются, хотя слухи о возвращеніи войскъ Кулихана опровергаются послѣдними извѣстіями. Къ двадцатитысячному корпусу, находящемуся въ Финляндіи, снаряжается еще сорокаты-

СТРАН.

СТРАН.

и произвели на него сильное впечатлѣніе. Онъ обѣщалъ немедленно передать ихъ содержаніе Царицѣ. Дѣйствительно, замѣтно сильное броженіе среди русскихъ. Противъ Лестока соединилось нѣсколько приближенныхъ Царицы. Они стараются устранить и Брюммера отъ особы Великаго князя. Дальонъ предполагаетъ, что эти лица находятся въ соглашеніи съ тайными врагами Государыни 530

№ 224. *Отъ г. Дальона г. Амело, Спб., 26 марта.*—Дальонъ пишетъ, что Ланмари случайно узналъ о содержаніи инструкцій лорда Картерета Гюи-Диккенсу и прислалъ копіи съ нихъ ему. Теперь онъ сообщаетъ прежде всего извлеченія изъ письма, отправленнаго имъ къ Ланмари. Онъ напоминаетъ Амело о необходимыхъ предосторожностяхъ въ виду того, что нѣкоторыя требующія тайны фразы въ его письмахъ не шифрованы. По вопросу о шведскомъ престолѣ Дальонъ обѣщаетъ сообразоваться вполнѣ со свѣдѣніями, получаемыми отъ Ланмари. Впрочемъ обстоятельства помѣшали ему сообщить Царицѣ о прежнихъ намѣреніяхъ короля относительно герцога Цвейбрюкенскаго. Все побуждаетъ Дальона быть крайне сдержаннымъ въ сношеніяхъ съ русскими министрами по вопросу о шведскомъ престолѣ. Что касается заключенія торговаго договора между Россіей и Франціей, Бестужевъ сказалъ, что Царица—не противъ этого, однако надо сначала подождать окончанія шведской войны. Размышленія по поводу инструкцій Картерета Гюи-Диккенсу еще болѣе убѣждаютъ Дальона въ необходимости повременить съ этимъ дѣломъ. О сообщеніяхъ же кн. Кантемира объ англо-русскомъ договорѣ Бестужевъ заявилъ, что они не опираются на данныя ему инструкціи. Точно также и случай исключенія войны съ Франціей изъ англо-русскаго договора не былъ вполнѣ выясненъ Бестужевымъ. Противорѣчія между словами вице-канцлера и кн. Кантемира объясняются соперничествомъ: покойный кн. Черкасскій намѣревался выдать замужъ за кн. Кантемира свою единственную дочь и сдѣлать его вице-канцлеромъ; поэтому Бестужевъ всячески теперь старается унизить кн. Кантемира, какъ своего прежняго соперника. Дальонъ польщенъ одобрительнымъ отзывомъ Амело о его рукописи „Размышленія отшельника“, составленной лишь по особой просьбѣ Царицы. Дѣйствія Даніи въ Швеціи совмѣстно съ Англіей, равно какъ и инструкціи Картерета Гюи-Диккенсу естественно вызываютъ подозрѣнія, но пока нельзя еще дѣйствовать на основаніи этихъ документовъ. Брюммеръ подтвердилъ извѣстіе о брачныхъ проектахъ между англійской принцессой и наслѣднымъ датскимъ принцемъ, и между сестрою датскаго принца и герцогомъ Кумберлендскимъ; все это съ цѣлью позднѣйшаго перехода датскаго престола къ англійскому принцу. Судьба Іоанна Антоновича повидимому до сихъ поръ мало интересовала Данію. Отъ Англіи же Бестужевы и Бреверпъ отклоняютъ, между тѣмъ, всѣ подозрѣнія. Они ярые противники Франціи. Однако донесенія кн. Кантемира Царицѣ нѣсколько ослабляютъ за послѣднее время ихъ вредное вліяніе. На дняхъ прибылъ къ русскому двору гр. Огинскій, съ цѣлью поздравить Царицу съ восшествіемъ на престолъ, но вѣроятно онъ будетъ говорить и о Курляндіи. Впрочемъ, всѣ дѣла фактически находятся въ вѣдѣніи его супруги. Кавалеръ Вейчъ имѣлъ аудіенцію у Царицы для поздравленія ея, отъ имени своего государя, съ провозглашеніемъ пр. Голштинскаго наслѣдникомъ. Затѣмъ онъ явился для такой же цѣли къ Великому Князю. Ему отвѣчали вице-канцлеръ и кн. Щербатовъ. Дальонъ не исполнилъ пока данныхъ ему

СТРАН.

№ 229. *Отъ г. Амело г. Дальону, Версаль, 11 апрѣля.* – Увѣдомленіе о полученіи писемъ. Всѣ извѣстія болѣе и болѣе утверждаютъ Амело въ мысли, что нельзя полагаться на признательность Царицы къ королю. Встрѣчая такъ мало противодѣйствія съ ея стороны, Бестужевы не боятся вліянія на Царицу Брюммера и Лестока; послѣдніе даже не всегда имѣютъ точныя свѣдѣнія о дѣлахъ, какъ напр., объ англо-русскомъ трактатѣ, въ которомъ нѣтъ ни одного слова объ устраненіи случая войны съ Франціей: англичане тамъ исключаютъ лишь случай войны съ турками, а Россія—случаи войнъ въ Америкѣ. Всѣ другія сообщенія невѣрны. Весьма вѣроятно, что русскій народъ стремится жить въ полномъ покоѣ, но какъ надѣяться на это при существованіи министра, дѣйствующаго по волѣ англичанъ? Если они и не доставятъ Царицѣ войска для войны съ Франціей, то по крайней мѣрѣ помѣшаютъ французамъ установить какія-либо торговыя сношенія съ Россіей. Вдобавокъ Царица и сама не желаетъ такихъ сношеній съ Франціей, что подтверждается запрещеніемъ ношенія парчевыхъ одеждъ. Англичане первые узнали объ этомъ указѣ и хвалились имъ, какъ дѣломъ рукъ своихъ. Впрочемъ, пожалуй, нѣтъ надобности дѣйствовать въ этомъ вопросѣ прямымъ путемъ. Лучше выждать благопріятнаго случая. Поведеніе Дальона, уклонившагося отъ ходатайства въ пользу негоціантовъ, обманувшихъ таможню, одобряется министромъ Амело. Затѣмъ министръ сообщаетъ, что заказанъ уже портретъ короля для подарка Брюммеру. Что же касается поднесенія оружія въ подарокъ принцу Голштинскому, Амело проситъ болѣе подробныхъ свѣдѣній по этому предмету. Делиль не долженъ безпокоиться, по заявленію Амело, относительно доставки пакетовъ, порученныхъ Дальону. А что касается письма, написаннаго послѣднему маркизомъ Валори, о ходатайствѣ прусскаго короля относительно гарантированія Царицей Силезіи, то Амело одобряетъ образъ дѣйствій Дальона, хотя и не надѣется на успѣхъ заявленій, дѣлаемыхъ имъ по этому поводу. Амело интересуетъ также, какъ отнесется Царица и ея министры къ заявленію англійскаго посланника въ Стокгольмѣ, который не только высказался противъ избранія епископа Любскаго въ Швеціи и его брака съ англійской принцессой, но предложилъ даже въ кандидаты, отъ имени своего государя принца Фридриха Гессенскаго . 540

№ 230 *Отъ г. Дальона г. Амело, Спб., 16 апрѣля.* — Увѣдомленіе о полученіи письма. Интриги англичанъ на сѣверѣ имѣютъ въ виду произвести тамъ замѣшательство въ дѣлахъ, съ цѣлью проложить Гессенскому дому путь къ шведскому престолу и выполнить другіе еще болѣе значительные замыслы. Дальонъ удивляется при этомъ, что Россія и Данія, несмотря на свои противоположные интересы, одинаково обманываются Англіей. Можно лишь сожалѣть, что русскій дворъ такъ мало оказалъ довѣрія къ предложеніямъ короля Франціи относительно мирныхъ переговоровъ. Царица попрежнему убѣждена, что посредничество — есть третейскій судъ и что добрыя услуги приблизительно тоже самое. Напрасно Шетарди, Брюммеръ и Лестокъ употребляли всѣ усилія вывести ее изъ заблужденія; но русскіе министры имѣютъ большее вліяніе на рѣшенія Царицы; она даже хочетъ устранить отъ дѣлъ всѣхъ иностранцевъ, ради пріобрѣтенія популярности. Между тѣмъ Петръ Великій пользовался гораздо большею любовью, чѣмъ она, прибѣгая къ противоположнымъ средствамъ. Дальонъ ожидаетъ отъ Ланмари дальнѣйшихъ извѣстій, чтобы снова хлопотать при русскомъ дворѣ объ участіи Франціи въ мир-

Настоящій томъ Сборника служитъ продолженіемъ 96 тома. Въ немъ заключается переписка между маркизомъ Шетарди и французскимъ правительствомъ съ 1 (12) декабря 1741 г. по 18 (29) апрѣля 1743 г. Документы эти извлечены изъ парижскаго архива министерства иностранныхъ дѣлъ (Russie, vv. 38—42). Какъ и въ напечатанныхъ нами прежде томахъ этой переписки переводъ нѣкоторыхъ депешъ уже былъ изданъ академикомъ Пекарскимъ по спискамъ А. И. Тургенева [1]); однако, начиная съ мая 1742 г. (съ № 69) печатаемыя нынѣ депеши не вошли въ составъ помянутаго изданія [2]).

Вскорѣ по вступленіи своемъ на престолъ Императрица Елизавета образовала правительственный совѣтъ, разсматривавшій тѣ-же дѣла, что впослѣдствіи—конференція. Изъ прежнихъ государственныхъ дѣятелей видное мѣсто въ немъ занялъ канцлеръ кн. Черкасскій, а изъ по-

---

[1]) Маркизъ де-ла-Шетарди въ Россіи. Спб. 1862, со стр. 440 до конца книги.

[2]) Сличи также Сборникъ Имп. Р. Ист. Общ., тт. 6, 91 и 99. Büsching's Magazin, B. II. Arneth. Geschichte Maria Theresia's, B. II. Politische Korrespondenz Friedrich's des Grossen, B. II. Broglie, duc de.-Frédéric II et Louis XV, I, Paris. 1885. Koser, R. Friedrich der Grosse bis zum Breslauer Frieden. Fr. d. G. und der zweite schlesische Krieg (Hist. Zeitschr. v. Sybel, 1880, I und II Hefte). Koser, R. König Friedrich der Grosse. Stuttgart. 1890, I B., 1 Hälfte. Lynar. Hintergelassene Staatsschriften. Hamb. 1793 (Relation de ce qui s'est passé en Suède à la diète de 1738—1739. Réflexions sur la situation présente des affaires en Europe. Au mois de juillet 1741). Droysen. Friedrich der Grosse, I und II Bb. (Vitztum). Die Geheimnisse des sächsischen Kabinets, I, Stuttgart, 1866. Flassan. Histoire de la diplomatie française, v. V. Соловьевъ. Исторія Россіи. Москва. 1871, т. 21. Костомаровъ. Русская Исторія въ жизнеописаніяхъ. Вып. VII. (Фельдмаршалъ Минихъ. Императрица Елизавета Петровна). Ешевскій. Сочиненія, ч. II (Очеркъ царствов. Елизаветы Петровны). Мартенсъ. Собраніе трактатовъ и конвенцій, т. IX. Архивъ кн. Воронцова, т. I. Бантышъ-Каменскій. Обзоръ внѣшнихъ сношеній Россіи. Москва. 1894—97. Масловскій. Матеріалы къ исторіи военнаго искусства въ Россіи. Вып. III (Документы финляндской войны 1743 г.). Ординъ. Покореніе Финляндіи. Спб. 1889, т. I.

выхъ особенно выдвинулся, съ успѣхомъ замѣнившій гр. Остермана на посту вице-канцлера, Алексѣй Петровичъ Бестужевъ. Въ вѣдѣніи этихъ двухъ лицъ и находились всѣ иностранныя дѣла. Кн. Черкасскаго иностранные дипломаты выставляютъ обыкновенно человѣкомъ неспособнымъ къ дѣламъ и лѣнивымъ, хотя Государыня, до самой его кончины, 4 ноября 1742 г., весьма цѣнила его честность и крайнюю осторожность въ переговорахъ, требовавшихъ иногда согласованія многихъ весьма различныхъ теченій. По смерти же канцлера всѣ иностранныя дѣла перешли почти исключительно въ вѣдѣніе Алексѣя Бестужева, который и велъ ихъ, почти безпрекословно подчиняясь совѣтамъ своего старшаго брата Михаила, а тотъ, въ свою очередь, по увѣренію Шетарди, находился подъ сильнымъ вліяніемъ своего секретаря Функа, саксонскаго выходца (Депеши подъ №№ 60, 62, 85, 105, 163, 200).

Какъ бы то ни было, при возникшихъ прежде всего мирныхъ переговорахъ со Швеціей, русскими министрами энергично отстаивались отечественные интересы, и несмотря на значительное довѣріе Царицы къ Шетарди, въ началѣ царствованія, Франціи не удалось склонить ее къ заключенію мира со Швеціей на условіи земельныхъ уступокъ, т.-е. отдачи Выборга и Кексгольма. Французское посредничество въ этомъ дѣлѣ было отклонено: признавались лишь добрыя услуги. Но такъ какъ шведскій уполномоченный для мирныхъ переговоровъ все не являлся къ русскому двору, то противъ Швеціи были весною 1742 г. возобновлены, пріостановленныя на время, военныя дѣйствія, безъ увѣдомленія даже о томъ полномочнаго французскаго министра. Когда же изъ Швеціи къ маю мѣсяцу пріѣхалъ наконецъ для переговоровъ Нолькенъ, то оказалось, что онъ имѣетъ полномочія вести ихъ лишь при посредствѣ Франціи, съ участіемъ именно Шетарди; а потому предложенныя ему непосредственно условія мира, на основаніяхъ Ништадтскаго договора, были приняты имъ лишь ad referendum. Съ тѣмъ Нолькенъ и уѣхалъ.

Недовѣріе, обнаруженное при этомъ русскимъ правительствомъ къ Франціи, основывалось на перехваченныхъ депешахъ французскаго министра Амело къ графамъ Гилленборгу и Кастеллане, гдѣ съ одной стороны министръ этотъ подстрекалъ Швецію къ самымъ рѣшительнымъ дѣйствіямъ противъ Россіи, а съ другой поощрялъ гр. Кастеллане устроить на югѣ Россіи диверсію при помощи турокъ или, по крайней мѣрѣ, находящихся въ сферѣ ихъ вліянія татаръ и калмыковъ. Турки, впрочемъ, согласились лишь на выдачу денежной субсидіи Швеціи: шахъ Надиръ не переставалъ тревожить своими завоевательными пла-

нами, какъ ихъ, такъ и русскихъ, тѣмъ болѣе, что его войска продолжали находиться близъ Астрахани.

Кромѣ того Франція поддерживала въ Польшѣ проектъ гр. Понятовскаго образовать конфедерацію для помощи Швеціи, но и этотъ планъ не осуществился.

Русская армія между тѣмъ продолжала понемногу овладѣвать всѣмъ сѣвернымъ побережьемъ Финскаго залива, пользуясь главнымъ образомъ гребною флотиліей, которая дѣйствовала въ полномъ согласіи съ сухопутными войсками, служа имъ и перевозочнымъ средствомъ. Линейные же корабли не были примѣнены къ дѣлу. Шведскія войска были въ самомъ жалкомъ положеніи, какъ вслѣдствіе испытываемыхъ ими лишеній, такъ и общей безурядицы: Швеція переживала въ это время кризисъ недавно введеннаго представительнаго правленія, и самъ главнокомандующій гр. Левенгауптъ, при его необузданномъ честолюбіи, подозрѣвался въ крамольныхъ и узурпаторскихъ замыслахъ. Замѣшательство еще усилилось, съ тѣхъ поръ какъ 5 декабря 1741 г. (н. с.) скончалась шведская королева Ульрика-Элеонора. Король былъ уже дряхлъ и еще недавно открыто призналъ, въ 1738 г. свою неспособность къ правленію, передавъ временно свою власть королевѣ. Ихъ бракъ былъ бездѣтенъ, а наслѣдника шведскаго престола еще не было провозглашено.

Въ Россію въ это время, по желанію Императрицы Елизаветы, прибылъ ея племянникъ, голштинскій принцъ Петръ-Ульрихъ, и былъ принятъ со всевозможными почестями при дворѣ Царицы. Шведы, желая угодить Россіи и выгадать такимъ образомъ въ условіяхъ мира, поспѣшили избрать его 26 (15) октября 1742 г. наслѣдникомъ шведскаго престола, какъ потомка Густава Вазы, по женской линіи. Но ранѣе, чѣмъ извѣстіе объ избраніи пришло къ русскому двору, 7 ноября с. с., принцъ Голштинскій уже принялъ православіе, былъ нареченъ в. кн. Петромъ Ѳедоровичемъ и провозглашенъ наслѣдникомъ русскаго престола. Тогда шведамъ было предложено на выборъ нѣсколько кандидатовъ на престолъ: англійскимъ дворомъ—принцъ Фридрихъ Гессенскій, изъ того же весьма непопулярнаго въ Швеціи дома, что и возсѣдающій на престолѣ король; французскимъ дворомъ поставлена на очередь кандидатура герцога Христіана Цвейбрюкенскаго; наконецъ датская партія предлагала соединить въ будущемъ Швецію и Данію подъ державою тогдашняго кронпринца датскаго Фридриха. На случай этого послѣдняго рѣшенія Англія также старалась обезпечить свои интересы, проектируя бракъ датскаго принца съ англійскою принцессой и англійскаго принца съ датской.

При бездѣтности перваго брака датскій и шведскій престолъ должны были такимъ образомъ перейти впослѣдствіи къ Гановерскому дому.

Но шведамъ необходимо было связать вопросъ о престолонаслѣдіи съ дѣломъ заключенія мира; поэтому снова одержалъ верхъ русскій же кандидатъ, дядя вел. кн. Петра Ѳеодоровича, Адольфъ-Фридрихъ, Голштинскій принцъ-администраторъ. Вслѣдствіе этого избранія, дѣйствительно, при заключеніи Абовскаго мира 16 (27) августа 1743 г. къ Россіи отошли не всѣ ея завоеванія въ Финляндіи, вплоть до Або, а лишь по рѣку Кюмене съ г. Нейшлотомъ (№№ 1—7, 15, 17, 18, 20—23, 26, 31, 32, 34, 36—38, 41—75, 77—85, 87, 89, 94—98, 101, 102, 106—115, 125, 128—131, 133, 135—137, 139, 141, 142, 147—149, 152—155, 158, 160—164, 166—170, 172, 173, 180, 182, 184, 187—190, 192, 195, 199—202, 206—208, 211—213, 215—219, 221, 222, 224—227, 230—233).

Тѣмъ временемъ, 24 (13) января 1742 г., баварскій курфюрстъ Карлъ-Альбрехтъ былъ провозглашенъ во Франкфуртѣ императоромъ германо-римскимъ подъ именемъ Карла VII. Но королева венгерская Марія-Терезія этого избранія не признала, потому что при голосованіи было устранено Богемское королевство, такъ какъ составляло предметъ спора между королевой и новымъ императоромъ. Между тѣмъ Карлу VII былъ закрытъ теперь доступъ не только въ Богемію, но и въ его родныя баварскія владѣнія, занятыя австрійскими войсками подъ начальствомъ гр. Кевенгюллера. Впрочемъ дѣйствія прусскаго короля Фридриха II, перешедшаго изъ Силезіи въ Моравію, отвлекли отъ Баваріи значительную часть войскъ, находившихся въ распоряженіи этого фельдмаршала, а затѣмъ и его собственнаго присутствія въ центрѣ войны; однако и онъ не могъ остановить успѣховъ прусскаго оружія. Воспользовавшись благопріятнымъ моментомъ, и не ожидая вмѣшательства Великобританіи и Голландіи, какъ союзниковъ Маріи-Терезіи, Фридрихъ поспѣшилъ заключить съ этой королевой сепаратный миръ, при посредничествѣ Англіи, которая уже давно обращалась къ нему съ мирными предложеніями. Вообще внѣшняя политика Англіи, со времени удаленія перваго министра Вальполя (въ февралѣ 1742 г.), и отреченія отъ его принципа невмѣшательства, становится весьма дѣятельной. Новый министръ Картеретъ старается образовать могущественную лигу изъ европейскихъ державъ противъ Франціи и отчасти успѣваетъ въ томъ. Съ этой цѣлью онъ такъ и настаивалъ на Бреславльскомъ договорѣ, служившемъ лишь началомъ весьма обширной комби-

націи и заключенномъ 11 іюня н. с., предварительно между королемъ Фридрихомъ и Маріей-Терезіей. По этому договору прусскій король пріобрѣталъ себѣ Силезію съ Глацомъ, но безъ Тешена, за соблюденіе имъ, главнымъ образомъ, нейтралитета. Король Фридрихъ такимъ образомъ покинулъ своихъ союзниковъ, оправдываясь полнымъ бездѣйствіемъ саксонцевъ и безразсудною смѣной враждующихъ между собою французскихъ маршаловъ.

Черезъ два мѣсяца и Саксонія присоединилась къ Бреславльскому договору, уже безъ всякихъ для себя пріобрѣтеній; Франція тогда очутилась въ самомъ критическомъ положеніи. Она пыталась также вступить въ мирные переговоры, предлагая Маріи-Терезіи очистить отъ своихъ войскъ Богемію за очищеніе венгерскими войсками Баваріи, но, получила отказъ. Униженное письмо отправленное по этому поводу кардиналомъ Флери маршалу Кенигсегу, осталось безъ отвѣта и съ торжествомъ было напечатано въ голландскихъ газетахъ.

Все вниманіе войскъ Маріи-Терезіи, незадолго до того еще разсѣявшихъ испанскія войска въ Италіи, сосредоточилось теперь на истребленіи французской арміи Брольи и Бель-Иля, блокированной въ Прагѣ. Маршалъ Мальбуа, отправленный для ея спасенія, въ виду безчисленныхъ препятствій на пути, отказался отъ выполненія этой задачи. И лишь съ громадными потерями удалось больному Бель-Илю прорваться 16 декабря (н. с.) черезъ осадную линію и вернуться съ остатками войска во Францію.

Въ то же время баварскія войска подъ начальствомъ гр. Секкендорфа вытѣснили австрійцевъ изъ своихъ владѣній, и все снова вошло въ болѣе или менѣе прежнія границы; только Силезія осталась за прусскимъ королемъ.

Всѣ эти треволненія, испытанныя Франціей и лично кардиналомъ Флери, какъ ея первымъ министромъ, не могли не подѣйствовать гибельно на здоровье девяностолѣтняго дѣятеля. 29 января 1743 г. (н. с.) кардиналъ скончался, и Людовикъ XV, по совѣту своихъ приближенныхъ, рѣшилъ никого не назначать на его мѣсто. (№№ 2, 7, 26, 35, 49, 53, 76, 77, 79, 83, 85, 92, 95, 97, 98, 101, 106—109, 112, 114, 115, 127, 129—133, 138, 141, 143, 148, 149, 153, 157, 160, 163—165, 169, 176—179, 182, 185, 186, 199, 204, 209, 212, 213, 215, 218—220, 228).

Возбуждая всѣхъ противъ Франціи, Англіи удалось присоединить къ Бреславльскому миру Голландскіе Штаты, наконецъ съ такимъ же

предложеніемъ англійскій министръ Вейчъ обратился и къ русскому правительству; но оно вовсе не хотѣло гарантировать захвата Силезіи Пруссіей, и послѣ продолжительныхъ переговоровъ приступило къ трактату, минуя это условіе, 1 (12) ноября 1743 г.

Въ ожиданіи же общаго мирнаго договора, Англія, для безпрепятственнаго продолженія своей торговли, возобновила съ Россіей отдѣльный оборонительный союзъ 11 (23) декабря 1742 г.; англійская торговля была очень важна для Россіи, что сознавалось уже и Петромъ Великимъ. Притомъ морскія державы, одинаково съ русской, были заинтересованы въ сохраненіи европейскаго равновѣсія. Существовала даже цѣлая политическая система содѣйствія маленькимъ государствамъ въ борьбѣ съ большими, а именно Пруссіи и Саксоніи противъ Австріи и Франціи. Пруссія также возобновила оборонительный договоръ съ Россіей 11 (27) марта 1743 г. Трактатъ этотъ могъ имѣть то значеніе, что не позволялъ прусскому королю оказывать помощь Швеціи. Какъ ни былъ коваренъ этотъ монархъ и сколько ни твердили иностранные дипломаты о слабости Россіи, онъ, однако, очень боялся „навязать на свою шею силы этой державы“. (№№ 7, 37, 53, 107, 108, 117, 153, 169, 174, 191, 196, 200, 202, 204, 206, 207, 209, 218, 229).

Впрочемъ война за австрійское наслѣдство не касалась непосредственно интересовъ Россіи, за исключеніемъ лишь того, что нѣкоторая незначительная доля Бергъ-Юлихскаго наслѣдства приходилась и принцу Голштинскому. Чтобы доказать свое расположеніе къ Россіи, король Франціи, лично ходатайствовалъ въ пользу этого принца у новоизбраннаго германо-римскаго императора, который и обѣщалъ удовлетворить Великаго Князя. Впрочемъ, при этомъ оказалъ содѣйствіе и король польскій Августъ III, въ качествѣ викарія имперіи. Онъ отстаивалъ права принца на имперскія владѣнія, несмотря на перемѣну имъ религіи.

Принимая по этому поводу имперскаго посланника Нейгауза, Царица настояла на признаніи и за нею императорскаго титула и этотъ министръ на такомъ лишь условіи былъ допущенъ къ аудіенціи. Точно также и Марія-Терезія должна была черезъ маркиза Ботта заявить о признаніи императорскаго титула за русской Государыней.

Приближавшіеся въ это время въ Курляндіи выборы гораздо существеннѣе затрогивали русскіе интересы. Съ удаленіемъ принца Вильгельма Вольфенбюттельскаго, задержаннаго вмѣстѣ со всей Брауншвейгской семьею въ предѣлахъ Россіи, устранялся и одинъ изъ кандидатовъ на курляндское герцогство; но на его мѣсто Императрица Елизавета назначила

принца Гессенъ-Гомбургскаго, какъ ближайшаго родственника покойнаго Курляндскаго герцога Фердинанда. Однако принцъ этотъ былъ кальвинистъ, что противорѣчило условіямъ выборовъ, да и самъ лично онъ мало чувствовалъ охоты добиваться вассальнаго герцогства. Кромѣ того герцогъ Биронъ еще не былъ низложенъ курляндскимъ сеймомъ, и чтобы очистить предварительно путь къ избранію, изъ Польши былъ отправленъ къ русскому двору гр. Огинскій, съ ходатайствомъ о возвращеніи Бирона изъ ссылки. Въ этомъ было отказано, и теперь уже Курляндскій сеймъ могъ свободнѣе приступать къ выборамъ, въ виду подтвержденной безсрочной ссылки курляндскаго герцога. Но еще ранѣе Бирона, въ 1726 г., былъ выбранъ курляндскимъ герцогомъ графъ Морицъ Саксонскій, изгнанный однако затѣмъ, по настоянію русскаго двора, изъ польскихъ владѣній; теперь онъ хотѣлъ добиться отмѣны этой проскрипціи и предъявить свои права на герцогство. Прусскій король выставлялъ также своего претендента, маркграфа Альбрехта Бранденбургскаго, какъ сына курляндской принцессы. Наконецъ шестымъ кандидатомъ оказался принцъ изъ того же Голштинскаго дома, который далъ наслѣдниковъ Россіи и Швеціи, Петръ-Фридрихъ-Августъ, братъ и коадъюторъ епископа Любскаго. Никто изъ нихъ, впрочемъ не достигъ своей цѣли, такъ какъ первое мѣсто въ наслѣдованіи курляндскаго герцогства, по устраненіи Бирона, принадлежало его дѣтямъ. (№№ 8, 13, 19, 29, 40, 41, 53, 54, 77, 85, 86, 128, 131, 147, 228).

Несмотря на успѣхи Россіи во внѣшней политикѣ, недовольство внутри государства все увеличивалось. Слабость верховнаго надзора порождала множество злоупотребленій и безпорядковъ. Къ тому же шведская война сильно истощила русскія финансы, и лицамъ, находившимся на государственной службѣ пришлось уменьшить жалованье на 10—15%. Наконецъ люди, стоящіе близко къ Государынѣ, возъимѣли преувеличенное мнѣніе о своей власти: стали составляться заговоры противъ Царицы, Великаго Князя и всѣхъ иностранцевъ, обитавшихъ въ Россіи; однако сама Государыня, въ противоположность прошлымъ царствованіямъ, предоставляла высшія должности въ государствѣ преимущественно лицамъ русскаго происхожденія. Впослѣдствіи въ эти домашнія смуты вмѣшались и иностранные дипломаты, маркизъ Ботта и даже Шетарди, который, вслѣдствіе своихъ неудачъ былъ временно отозванъ отъ русскаго двора, но затѣмъ опять возвращенъ по лично выраженному желанію самой Императрицы (№№ 3, 10, 26, 87—91, 93, 94, 96, 97, 100, 102, 105, 107, 111, 113, 118—125, 129, 134, 138, 139, 142—146,

155, 171, 175, 191, 192, 200, 203, 206, 208, 215, 219. 220. 222, 223).

Государыня однако относилась спокойно къ ожесточеннымъ распрямъ при ея дворѣ и не хотѣла жертвовать никѣмъ изъ полезныхъ и даровитыхъ людей, какъ они ни интриговали другъ противъ друга. Эти междоусобія также были иногда причиной медлительности Императрицы въ дѣлахъ: выслушавъ съ одинаково живымъ интересомъ самыя противорѣчивыя мнѣнія, она, послѣ нѣкотораго раздумья, останавливалась обыкновенно на рѣшеніи, вполнѣ согласовавшемся съ завѣтами славнаго ея родителя.

№ 1. Le marquis de la Chétardie à m. Amelot.

St. Pétersbourg, 12 décembre 1741.

Monsieur. Si m. de Castellane découvrait que l'ambassadeur turc s'est expliqué dans ses relations d'une façon différente de celle dont il a parlé à m. Dalion, au moins, de son ressentiment, vrai ou feint, contre les procédés de la Russie, aurai-je tiré cet avantage que pour se montrer toujours envers moi sous la même forme, il me fit instruire jeudi au soir par m. Dalion d'une particularité qui développe de plus en plus, quelles étaient les vues du comte Osterman à l'égard de la France.

La Porte avait fait connaître au chargé d'affaires de Suède qu'avant d'examiner la nature des engagements, il était convenable qu'elle proposa ses bons offices et sa médiation; l'ambassadeur turc ayant eu ordre de tenir le même langage, le comte Osterman, averti par m. de Roumianzow de cette circonstance, invita le ministre de la Porte à une conférence, il y a aujourd'hui huit jours. Elle eut pour solution que la Russie acceptait la médiation de la Porte et pour condition que lui, ambassadeur turc, jurerait de n'en rien faire dire par m. Dalion. Cependant, loin qu'il se soit cru obligé à tenir cette parole, même en la donnant, à ce qu'il prétend, il est si indigné de toutes les menées qu'il a découvert, depuis que le comte Osterman est tombé en disgrâce, avoir été faites à son sujet par ce ministre, que j'ai eu peu à travailler pour le persuader de ce qui m'a paru important de lui insinuer en ce moment.

C'était que la Russie ne devait plus lui paraître la même, et que la conduite intolérable qu'on avait essuyée de sa part étant l'ouvrage des étrangers, qui la gouvernaient, tout changeait par l'avènement de madame la Princesse Elisabeth au trône; que cette cour rentrant par

là dans son état naturel, chercherait autant à bien vivre avec la Porte et mettre fin aux différends survenus avec la Suède; qu'il était donc à propos de se régler sur les circonstances présentes; qu'il me rendît, son courrier n'étant point encore parti, la dernière lettre qu'il avait souhaité que j'écrivisse à m. de Castellane et que j'en substituerais une autre; qu'en l'informant de ce qui venait de se passer, je lui exposerais la nécessité de suspendre toutes démarches jusqu'à ce que la manière dont procèderait la Russie, eût pu déterminer des ordres conséquents; l'ambassadeur turc qui s'était dit les mêmes choses, n'en a été que plus convaincu; il m'a remis ma dernière lettre et fera passer dans quelques jours par exprès celle que je me suis en effet proposé d'écrire à m. de Castellane, pour qu'il attende de nouveaux ordres du roi et pour prévenir que ce que je lui ai mandé successivement, ne fasse une impression capable de retarder l'ouvrage de la paix, si l'on s'y montrait porté de toutes parts.

L'ambassadeur turc, à la vérité, a attaché au désir de détruire ce qu'il avait fait jusqu'à présent, celui, que la Czarine voulût marquer cette distinction à l'ambassadeur de la Porte, de lui accorder et des lettres de recréance et une audience publique ou particulière, quoiqu'il se fût déjà congédié. J'ai eu l'honneur d'en parler à la Czarine et en lui représentant le bien qui en pourrait résulter, surtout si dans cette audience elle faisait connaître à ce ministre, qu'elle a donné des ordres pour la restitution des esclaves turcs; je lui ai fait principalement connaître que le roi ne s'empresserait pas moins de calmer les turcs, qu'il avait travaillé à les exciter, pour la faire parvenir plus sûrement à la couronne. Mon objet a été rempli; la Czarine a reconnu dans ces soins les obligations qu'elle avait en toutes rencontres au roi, et l'ambassadeur turc aura satisfaction.

C'est sans doute l'effet des engagements que le roi de Prusse a contractés avec Sa Majesté, qui a déterminé le baron Mardefeld à me confier les particularités, dont vous lui savez gré avec raison; ses sentiments sans cela l'eussent éloignés de ce ton de confiance; je me suis, prévalu de ces mêmes engagements pour assurer la Czarine qui me demandait, si le roi de Prusse ne prendrait peut-être pas la mouche sur le renvoi de ses beaux-frères et de ses neveux, qu'ils mettraient du moins S. M. en état de prévenir ce mal et qu'elle pouvait être bien persuadée que le roi, le cas arrivant, s'y emploierait volontiers. Cette assurance, pour être une suite des intentions soutenues de S. M. sur ce qui peut intéresser la Czarine, lui fit un plaisir infini.

J'aurais désiré pouvoir également écouter les mouvements de la reconnaissance sur ce que m. de Mardefeld m'avait confié; mais la Czarine piquée avec fondement de la conduite que lui et m. de Finch ont tenue à son égard, n'a pas voulu me dispenser, en m'envoyant vendredi matin le confident, de prononcer sur la façon dont elle pourrait honnêtement se défaire de ces deux ministres; je lui fis dire, m'y voyant forcé, qu'elle n'avait rien à faire pour m. Finch, l'arrivée prochaine de m. Wich devant naturellement l'éloigner; que le mieux, quant à m. de Mardefeld, serait que m. de Brackel eût ordre d'insinuer que la Czarine étant montée sur le trône avec les dispositions les plus sincères d'entretenir un bon voisinage et une parfaite harmonie avec le roi de Prusse, elle pensait que tout ministre que ce prince emploierait auprès d'elle, serait plus propre que le baron de Mardefeld à fortifier l'amitié entre les deux cours, ses liaisons trop étroites avec le comte Osterman et le grand maréchal ne permettant pas de prendre une confiance entière en lui; la Czarine, ajoutai-je, pourrait faire mention aussi du feld-maréchal Munick; il faut cependant s'en bien garder, le roi de Prusse est trop prévenu en sa faveur.

Deux motifs particuliers occasionnaient encore en cet instant l'envoi du confident. Il y avait eu la nuit précédente du feu à Wasiliostroff et il fut assez violent pour, en obligeant, suivant la règle, les troupes à se rassembler, me paraître n'être pas peut-être le seul effet du hasard et pouvoir donner lieu à quelque mouvement; en sorte que le domestique que depuis ce changement je tiens de garde chaque nuit pour être averti au moindre bruit qu'il entend, afin d'être à portée d'aviser à tout inconvénient, m'ayant éveillé, je fis aussitôt dire que sous le prétexte de la sûreté des prisonniers, il fallait redoubler incontinent leur garde, ce qui fut exécuté. J'avais de même montré peu de satisfaction de la manière dont avait été couché le premier manifeste dont je joins ici une copie à la main. Le confident était donc chargé de me remercier de la bonne précaution que j'avais indiquée à l'occasion du feu, et de me remettre de la part de la Czarine plusieurs exemplaires imprimés du second manifeste, cette Princesse espérant que j'en serais plus content et n'ayant pas voulu qu'aucun ne fût distribué avant que je ne les visse. Vous en trouverez un ci-joint, et l'attention de la Czarine à ordonner que ces pièces soient désormais traduites en français comme en allemand, me met à même de vous fournir toujours en pareils cas des traductions plus exactes

La Czarine à la journée d'hier près n'a pas discontinué de tra-

vailler jusqu'à ce moment-ci avec mm. les princes Czerkassky grand-chancelier et ministre du cabinet, Troubetzkoï feld-maréchal, Troubetzkoï procureur-général, Kourakin grand-écuyer, ainsi qu'avec le feld-maréchal Lascy, l'amiral comte Gollowin, m. de Bestouchef et de Narichkin, les généraux Ouchakow, Tchernichew et Lewachow, qu'elle avait établis en commun provisionnellement pour l'expédition des affaires.

Elle avait eu la bonté de me faire avertir le samedi que le départ et le renvoi en Allemagne du prince et de la princesse de Brunswick et de leurs enfants étaient résolus; que pour faire le bien pour le mal, ils seraient dépayés et traités partout avec les honneurs dus à leur rang; que pour leur sûreté ils seraient escortés et qu'à la frontière on leur remettrait 500 mille livres de France pour poursuivre leur voyage. La Czarine s'est réservé aussi de leur faire toucher annuellement une gratification plus ou moins forte, selon qu'elle aurait lieu d'être contente de leur conduite à son égard. Elle a fait déclarer encore par le prince Kourakin à madame la princesse de Brunswick, qu'il lui était libre d'amener avec elle toutes les personnes qu'elle voudrait et d'emporter tous les bijoux et pierres que la czarine défunte lui avait donnés jusqu'au moment de son mariage; qu'elle lui laissait aussi l'ordre de Ste-Catherine qu'elle portait avant de se revêtir de celui de St. André, que mal à propos elle s'était crû en droit de se passer en qualité de Régente, et qu'elle laissait de même l'ordre de St. André à m. le prince de Brunswick, au prince Jean son fils et au prince Louis son frère.

Le confident qui est toujours chargé des messages comme de rapporter ce que je juge devoir faire passer à la Czarine, revint dimanche matin chez moi pour m'annoncer de sa part que ses occupations l'ayant empêché de me voir depuis mercredi, elle souhaitait que je me rendisse le soir à la cour; le confident m'apprit en même temps que cette Princesse étant agitée de mille inquiétudes pour le duc de Holstein son neveu, on s'était déterminé pour la sûreté de sa personne et de son voyage d'arrêter à Riga le prince et la princesse de Brunswick et leurs enfants, jusqu'à ce qu'il fût sur les terres de Russie; mes premières idées, je l'ai éprouvé constamment, me ramènent toujours à ce qui peut en toutes rencontres rapporter les choses à la gloire et au service du roi, pour me conduire plus sûrement à l'objet dont je fus d'abord frappé. Je ne diminuai point les inquiétudes de la Czarine; je m'étendis au contraire sur l'inconvénient trop fâcheux que le duc de Holstein ne pouvait gagner la Livonie sans passer ou par le Mecklenbourg, ou par

le duché de Brunswick et de là par la Prusse; que cette considération ne me semblait pas pourtant devoir faire prendre le parti d'arrêter le prince et la princesse de Brunswick à Riga, parce que plus la Czarine acquérait de gloire et s'immortalisait par la façon dont elle en usait avec eux, plus elle effacerait par ce procédé le mérite de sa générosité; qu'il serait donc plus simple peut-être que la Czarine fît avertir diligemment le duc de Holstein de se rendre en France; qu'elle en saurait alors d'autant plus, sûre qu'elle savait par elle-même, en quelles mains elle le confierait, que le roi, d'ailleurs, si cet arrangement avait lieu, faisant passer cet été ce prince en Moscovie sur une escadre à laquelle se joindrait celle de Russie au passage du Sund, le duc de Holstein arriverait et pour la Czarine et pour lui d'une manière bien plus digne que celle avec laquelle il faudrait qu'il voyageât par terre pour garder l'incognito; ce moyen, quoique goûté par le confident, me parut pouvoir difficilement l'être par la Czarine, vu la façon dont il me peignit l'impatience qu'elle avait de posséder ici son neveu. Aussi me préparai-je de ce moment-là à un autre expédient, tant pour ne point user mon crédit par des propositions qui serait rejetées, que pour extirper jusqu'à la racine de la nation allemande.

La Czarine en s'expliquant en effet de la façon la plus propre à caractériser sa confiance dans Sa Majesté, lorsque je lui répétai le soir dans son cabinet que j'avais dit le matin au confident, qui seul est présent à ces sortes d'entretien, me répondit en riant: „Il faudrait de cette sorte différer jusqu'au mois de juin ou de juillet à voir ce neveu; cela est bien long“. „J'ai prévu“, lui répliquai-je, „que votre tendresse pour lui ne se concilierait peut-être pas avec ce retard. J'ai imaginé un autre moyen qui, sans affaiblir ce que V. M. a la bonté de faire pour monsieur et madame de Brunswick, la mettra en état de faire venir le duc sûrement à Riga en même temps qu'ils y arriveront de ce côté-ci. Dépêchez diligemment, Madame, quatre officiers russes sur qui vous pouvez compter à Kiel, chargés d'une lettre pour le prince votre neveu; faites les accompagner par huit grenadiers de Préobragensky, armés et déguisés en domestiques; que les principaux de la cour du duc qui auraient été dans le cas de le suivre et particulièrement m. de Brummer restent et que celui-ci soit mis seul dans le secret, parce que feignant que le duc de Holstein, dont il est gouverneur et grand-chambellan, est tombé assez dangereusement malade pour que personne ne puisse entrer dans sa chambre, ce prince cheminera sans dangers, tandis qu'on le croira dans son lit; V. M. ordonnera en même

temps qu'au lieu de cent hommes destinés au prince et à la princesse de Brunswick, et je ne conçois pas comment on en a mis si peu, on leur en donne 400 au moins, attendu qu'en paraissant s'occuper de plus en plus de leur sûreté, on se prévaudra de cette augmentation pour leur faire faire de très-petites journées. Je remarquai que la confiance que m. de Brummer mérite par son attachement pour le duc de Holstein, faisait désirer qu'il vînt avec lui. J'établis, toujours sans trop insister, qu'il n'y aurait point de secret, s'il ne restait pas à Kiel, pour couvrir le départ de son maître; et en obtenant ce point, en effet, je pouvais mieux m'assurer du temps l'avantage de l'éloigner, lui et tous les allemands, de la cour de ce prince. La Czarine, sans se décider absolument, entra plus dans mes sentiments. L'ordre pour que l'escorte fût augmentée de trois cents hommes fut donné incontinent, et le général Saltikoff chargé de la conduite, qu'on manda sur-le-champ, reçut devant moi ses instructions de la bouche de la Czarine, pour qu'il s'écoulât un mois ou cinq semaines avant que le prince et la princesse de Brunswick arrivaient à Riga et pour que l'embarras apparent de rassembler un nombre suffisant de chevaux en Courlande, suspendît leur voyage jusqu'à ce que le duc de Holstein eût passé.

Je savais par le confident que la Czarine, pour ne pouvoir surmonter son aversion pour tous les ministres étrangers qui sont ici, n'avait pas voulu encore leur assigner aucune heure pour la féliciter, et qu'elle était dans l'intention de laisser passer exprès la fête qu'occasionnait le lendemain celle de St. André avant de les admettre. Je fis tomber la conversation sur ce sujet, et trouvant que telle était sa résolution, je pris la liberté de lui représenter qu'en pensant comme elle, je pourrais voir avec plaisir qu'elle leur prépare les mêmes mortifications qu'ils avaient eues ci-devant grand soin de m'attirer; mais que j'étais d'autant moins dans le cas d'adopter de semblables principes qu'il était nécessaire qu'elle ne leur fournît point ce sujet de se plaindre; qu'elle les confondrait et mortifierait davantage, en les rendant le lendemain témoin de la joie de toute la cour, et en les pressant même à sa partie de jeu, quoiqu'ils eussent travaillé à m'exclure de celle de madame la Régente. La Czarine approuva ce conseil et il a été suivi.

Hier à 2 heures du matin le prince et la princesse de Brunswick partirent avec leurs enfants pour retourner en Allemagne. Le prince Louis de Wolfenbuttel, faute de chevaux, ne suivra que dans quelque temps. Au moment de leur départ arriva chez moi le comte de Crespy. Vous verrez par le rapport de lui, que je joins ici, aux copies de la

lettre que m'a écrite le comte de Loewenhaupt et de la réponse que je lui ai faite, que ce n'est point à tort que je regarde l'évènement qui a placé madame la Princesse Elisabeth sur le trône comme l'époque la plus heureuse pour la Suède; aussi pour contenir une ardeur aussi déplacée et indiscrète que celle du général suédois, n'ai-je pas hésité à prendre tout sur moi; sa confiance m'a encore plus étonné, quand j'ai appris du chevalier de Crespy que l'armée suédoise n'avait jamais été de 23 mille hommes et qu'elle ne pourrait être au plus de 14 mille hommes la campagne prochaine. „Si ma lettre ne produisait pas l'effet", lui dis-je, „que vous convenez vous-même qu'elle devrait opérer sur tout homme moins arrêté que le comte de Loewenhaupt dans ses sentiments, assurez-le que la Russie n'est plus la même qu'elle était, il y a huit jours, qu'elle a acquis le double de forces par la révolution; qu'au lieu de finances épuisées, la Czarine a trouvé dans les richesses immenses de la favorite Mengden et trouvera dans la confiscation des bien des personnes arrêtées de quoi pousser la guerre avec vigueur sans charger le peuple d'un seul impôt; qu'autant que la nation répugnait à cette guerre, en la regardant comme l'ouvrage des étrangers, autant elle ferait aujourd'hui les derniers efforts, si elle soupçonnait seulement que la Suède en veut à cette Souveraine, qu'elle adore et qu'elle considère comme sa libératrice; que la Suède, qui s'est fait un mérite aux yeux de tous les russes par les manifestes, qu'elle a répandus, et en ne faisant pourtant à cela près quoi que ce soit au monde, l'effacerait gratuitement pour s'attirer une haine qui se perpétuerait de génération en génération; que le comte de Loewenhaupt s'abuserait en portant trop loin sa confiance à la tête d'un corps aussi faible que celui qu'il a sous ses ordres, et que personne n'étant plus persuadé que moi de la bonté et de la bravoure des troupes suédoises, je lui garantis assez d'animosité de ce côté-ci pour lui répondre à regret qu'il ne ramènera pas un seul homme en Suède; que s'il veut enfin déférer aux considérations que l'amour des français pour les suédois leur suggèrera toujours, j'ose espérer, en restant ici, de pouvoir servir utilement la Suède; mais qu'en s'y refusant, il m'ôterait jusqu'aux moyens de remplir les ordres que Sa Majesté me donnerait.

Je m'étais trompé dans ce que je vous mandais à la fin de ma dernière lettre; le même nom a fait la confusion. Le prince Troubetzkoï, que la Czarine avait envoyé chez moi, est chambellan en effet; mais celui qui a été chez tous les autres ministres, n'est que gentilhomme de la chambre: elle a persisté, quoi qu'on ait pu lui dire, dans la volonté

de marquer cette distinction au ministre du roi. L'invitation s'est faite hier matin sur le même pied, et quoique la Czarine m'ait fait témoigner qu'elle n'envoyait chez moi que parce qu'elle en usait ainsi pour les autres et qu'elle comptait bien que je ne prendrais pas la peine de venir, j'ai cru devoir ne me point séparer d'eux pour ne donner aucune prise. Je me rendis à onze heures à la cour; les autres ministres étrangers y étaient déjà. La Czarine ne tarda pas de revenir de sa chapelle où elle avait créé chevalier de St. André m. de Bestoucheff et les généraux Tchernichow et Lewachow, ainsi que m. de Roumianzow ambassadeur de Russie à Constantinople. La Czarine dîna avec les nouveaux et anciens chevaliers suivant l'usage. L'après-midi il y eut bal. J'eus l'honneur de l'ouvrir avec la Czarine et de faire ensuite sa partie de jeu avec m. de Botta, Finch et Mardefeld. Elle la quitta et me fit appeler dans un appartement voisin, où je lui rendis compte de la lettre du comte de Loewenhaupt et la réponse que je me proposais d'y faire, dont elle a gardé une copie, en me marquant avec quelle satisfaction elle voyait le ministre de S. M. ne laisser échapper aucune occasion de lui être utile. Le chevalier de Crespy en habit suédois prenait part au bal durant cet intervalle et était accueilli d'un chacun. Je le présentai ensuite à la Czarine qui l'admit à lui baiser la main et qui lui dit: „Faites diligence, je vous en prie, et assurez m. de Loewenhaupt que je suis bonne amie des suédois“. Le chevalier de Crespy est reparti le même soir pour la Finlande,

La Czarine pour consacrer par ses bienfaits les premiers instants de son règne, a rappelé de l'exil tous les princes Dolgorouky et Galitzin et une infinité d'autres qu'on avait plongés dans le malheur. Elle a fait aussi distribuer pendant six jours aux pauvres qui se sont rassemblés par ordre vis-à-vis du château au nombre de 6 ou 7 mille, cinquante sols à chacun.

Je n'omettrai point une particularité que j'eusse voulu toutefois parer, si j'avais pu la prévoir. Une députation nombreuse de grenadiers des trois régiments des gardes est venue me remercier des bons conseils que j'avais donnés à leur Souveraine, et me félicitèrent de ce que la gloire du roi faisait tout leur bonheur. Pour traiter la chose aussi militairement qu'il convenait de le faire, ces grenadiers et moi nous nous embrassâmes beaucoup; je bus avec eux, pour céder à leurs instances, à la santé de S. M. et de celle de la Czarine et leur fis distribuer après une somme d'argent.

A l'égard de la princesse Dolgorouky, soyez persuadé que la vive

reconnaissance dont elle est pénétrée depuis que je lui ai annoncé la décision du roi, répondra à l'utilité dont je crois de plus en plus qu'elle me sera ici.

L'autre personne serait aussi d'autant plus utile à gagner, qu'elle est l'ami de confiance et le parent de m. de Bestoucheff que vous verrez incessamment seul à la tête des affaires étrangères. Un présent enfin que vous estimeriez convenable de faire au confident, comme ayant bien servi la Princesse et secondé les bonnes intentions du roi, m'assurerait d'autant mieux l'avantage d'être instruit de tout ce qui se ferait et même des moindres détails, qu'il ne tardera pas à être déclaré seul secrétaire privé de la Czarine.

J'espère finalement que vous approuverez que dans les rapports que je vous ferai désormais des conversations que j'aurai avec la Czarine, j'expose simplement les faits et que je distingue dans une lettre séparée les motifs relatifs au bien du service du roi qui me les aurait fait discuter, parce que si la curiosité prenait à la Czarine de voir quelqu'une de mes relations, il est essentiel que tous les objets, mis alors sous ses yeux, paraissent n'embrasser que ses intérêts, et dès là les confondre entièrement avec ceux de S. M. J'ai de même pensé devoir faire chiffrer plusieurs articles de cette lettre, quoiqu'en soi ils ne le comportassent point et que cette précaution serait nécessaire à l'avenir, ainsi que pour ce que vous jugerez à propos de me prescrire, attendu que, si je n'ai rien à craindre aujourd'hui pour mes lettres de ce côté-ci, elles ont à traverser des pays où il est bon de ne fournir aucune preuve de la confiance dont on sera assez persuadé que la Czarine m'honore.

№ 2. M. Amelot au marquis de la Chétardie.

Versailles, 15 décembre 1741.

J'ai reçu, m., la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 18 novembre. La confirmation venue à Pétersbourg de l'échec arrivé à Kouli-khan dans le Daghestan doit faire croire que ce prince l'aura ressenti d'autant plus vivement qu'il n'était point accoutumé aux disgrâces. Je vous avouerai cependant que n'ayant pu jusqu'à présent me persuader que les vues de ce conquérant eussent été réellement portées pour une rupture avec la Russie, j'ai peine à croire que la démonstration de joie qu'on a affecté de montrer de cet évènement à la cour où vous êtes, soit bien sincère; il paraît plus naturel de penser que dans la

situation où se trouve la Russie, elle a peu à se réjouir de tout évènement capable d'établir la sécurité des turcs du côté de la Perse.

Ce n'est pas cependant que l'on puisse encore regarder la Porte Ottomane comme disposée actuellement à donner des inquiétudes réelles à la Russie par rapport à la guerre avec la Suède; il y a lieu au contraire de soupçonner que la Russie est en quelque sorte d'intelligence avec les ministres turcs dans une démarche que ces derniers sont sur le point de faire, qui est d'offrir leurs bons offices pour le rétablissement de la paix entre ces deux puissances; il est vrai que par les lettres que les ministres de la Porte ont écrites au comte de Guillemborg et au comte d'Osterman à cette occasion, il paraît qu'ils sont disposés à regarder la guerre actuelle comme le cas de leur alliance avec la Suède; ils flattent même les ministres suédois à Constantinople, que cette démarche qu'ils font d'offrir leur médiation aux deux puissances en guerre pourra conduire la Porte Ottomane à se déclarer pour la Suède; mais il est fort vraisemblable que c'est un moyen imaginé de leur part et peut-être même, comme je viens de le dire, concerté avec le ministère de Russie, pour éloigner toute détermination de secours en faveur de la Suède. Je vous ai déjà entretenu des défiances que j'avais des intentions de l'ambassadeur turc à Pétersbourg; je doute fort que ce qu'il aura pu vous faire dire avant son départ par le canal de m. Dalion, puisse être de nature à me faire changer de sentiment sur ses dispositions et sur celles de la Porte.

Si l'illusion qu'on s'est faite volontairement à Pétersbourg sur le prétendu accommodement du roi de Prusse avec la reine de Hongrie n'a pu être entièrement dissipée par le désaveu formel que ce prince en a fait donner par ses ministres dans les différentes cours où il a des ministres; il faut espérer qu'elle ne subsistera plus, lorsqu'on apprendra que ce désaveu a été confirmé d'une manière authentique, par la démarche que le roi de Prusse vient de faire d'ordonner à 25 escadrons de ses troupes de se joindre à l'armée du roi en Bohême pour agir ensemble contre le général Neipperg et l'obliger à se retirer; c'est, m., une circonstance que vous pouvez et devez donner pour certaine, afin de désabuser ceux qui pourraient avoir intérêt de répandre encore de nouveaux doutes sur la disposition où le roi de Prusse paraît être de rester ferme dans ses engagements avec ses alliés et de continuer à agir avec eux dans le plus parfait concert. Je suis etc.

№ 3. Le marquis de la Chétardie à m. Amelot.

St. Pétersbourg, 16 décembre 1741.

Monsieur, la Czarine ayant fixé à jeudi et au dimanche les jours de cour, ainsi que par le passé, cela a commencé à avoir lieu avant-hier. Elle a bien voulu porter aussi son attention sur ce qui pourrait augmenter l'amusement et la commodité d'un chacun. La galerie pour cet effet est remplie de chaises de même que les chambres voisines et il est libre de s'asseoir, dès que la Czarine n'y est point. Il y a de plus bal un jour et concert l'autre, ce qui, réuni aux différentes parties de jeu, met tout le monde dans le cas de s'occuper suivant son goût.

Dans les moments particuliers où la Czarine m'a permis de lui faire ma cour mercredi et aujourd'hui, j'ai pu reconnaître que m. de Brackel ne lui paraissait pas susceptible d'être désormais employé, ne l'ayant été jusqu'ici que parce qu'il est créature de m. Osterman. Cette raison, fondée en soi, n'a pu qu'autoriser la réflexion que mon attachement pour elle m'avait déjà fait faire, qu'il ne convenait en façon quelconque que mm. de Brackel, de Kayserling, de Solms et de Korff se trouvent revêtus de la qualité de ses ministres à des cours étrangères; que c'était afficher une disette de sujets qui faisait trop peu honneur à la Russie, pour qu'on eût dû penser seulement à le faire, si en toutes occasions on avait pris à tâche de préférer jusqu'à présent des étrangers aux nationaux; qu'un souverain enfin ne pouvait jamais être servi plus fidèlement que par ses sujets naturels. La Czarine a approuvé sur ce point et mes idées, et les mouvements de mon zèle et se propose de rappeler incessamment les quatre personnes que je lui ai dénommées.

Le désir de hâter une décision favorable pour m. de Bestouchef me fit rappeler à cette Princesse, que les ministres étrangers m'avaient témoigné, comme il était vrai, être fort embarrassés de se trouver vis-à-vis du prince de Czercassky qui ne sait aucune langue, et souhaitent beaucoup que S. M. Czarienne voulût faire choix d'un ministre à qui ils pussent s'adresser, et „il n'est pas encore temps", me répondit-elle, „d'ailleurs, peu vous importe, vous traiterez avec moi directement et les autres ministres étrangers feront comme ils voudront".

Elle eut la bonté de m'apprendre à cette occasion que m. de Botta n'avait pas perdu un instant à faire auprès d'elle par le canal du prince Czercassky la réquisition d'un secours de 30 mille hommes. „Je lui ai fait dire", ajouta-t-elle „que me trouvant moi-même obligée de soutenir

une guerre, la première règle était de penser à soi avant de songer aux autres; je n'aurais pas pour moi ce prétexte qu'ils n'y gagneraient pas davantage. Je voudrais savoir, à quoi a été bonne l'alliance de la maison d'Autriche et ce qu'on en ferait actuellement". „Peu de chose à présent", lui répondis-je, „quant au passé, vous lui devez reconnaissance, si par ses intrigues elle a eu en vue d'augmenter la gloire que V. M. a acquise en montant sur le trône. Comme mon langage ne variera jamais sur ce qui sera du bien de son service, elle peut se souvenir de ce que je lui ai dit, il y a un an, et que sans elle et le courage qu'elle a montré, la cour de Vienne qui espérait être parvenue au terme de conduire à son gré la Russie, ayant réussi à mettre la couronne sur la tête d'un prince de Brunswick, aurait consommé l'ouvrage auquel sans relâche elle avait commencé à travailler en 1714 par le mariage du czarévitz avec une princesse de Bevern. „Je me le rappelle fort bien", reprit-elle en riant; „mais vous conviendrez que cet ouvrage, quoique d'une longue haleine, a été dans un moment renversé jusque dans ses fondements".

Je n'hésite point à croire que la Czarine s'expliquerait sur cela avec d'autant plus de sincérité que j'ai lieu de supposer qu'elle recherchera la médiation de Sa Majesté pour la pacification du nord. Elle n'en sera pas détournée au moins. La France est aujourd'hui ici en bénédiction. La nation reconnaît unanimement que la paix ne saurait être solidement affermie avec la Suède et la Porte, les deux seuls voisins et les ennemis naturels qu'ait la Russie, que par le poids respectable des bons offices du roi. Elle se ramène aussi d'un commun accord à cimenter les liens les plus forts avec S. M., et je sais que pour les resserrer à jamais on s'occupe déjà de l'idée d'un mariage entre une de Mesdames et le duc de Holstein, dès qu'il aura été reconnu héritier présomptif de la couronne. De quelque suite que ces différentes circonstances soient susceptibles, j'ai cru ne pouvoir trop tôt vous en informer. Prévenus diligemment par là des sentiments que j'entrevois ici, son éminence et vous n'en serez que mieux en état d'apprécier ce qui peut convenir à la gloire et à l'intérêt de Sa Majesté, et si elles sont d'une nature à justifier ce que je prévoyais le 26 octobre, pouvoir rendre le nord dépendant en entier de l'influence du roi et procurer ici un commerce avantageux aux français sur les ruines de celui des anglais et des hollandais.

№ 4. La Czarine Elisabeth au roi.

St. Pétersbourg, 5/16 décembre 1741.

Monsieur mon frère, j'ai depuis longtemps attaché ma satisfaction particulière à ajouter une foi entière aux assurances pleines d'amitié que Votre Majesté m'a fait passer par le marquis de la Chétardie. La vive joie que j'en ai ressentie, n'a pu mieux être augmentée que par l'espérance, où j'ai été et où je suis encore, que Votre Majesté aura aussi donné toute créance à ce dont son ambassadeur lui aura rendu compte de ma part; mais comme après mon avènement au trône de mes aïeux je ne souhaite rien tant que d'entretenir avec Votre Majesté une parfaite amitié et intelligence, et de contribuer de mon côté de plus en plus à tout ce qui peut servir à les affermir davantage et à convaincre Votre Majesté de la sincérité de mes sentiments, je me trouve d'autant plus confirmée dans ces mêmes sentiments par le souvenir des témoignages d'amitié dont Votre Majesté a donné plus d'une preuve à mon empire et qui me persuadent entièrement, que de son côté elle sera pareillement toujours portée à cultiver une parfaite harmonie et bonne confidence entre les deux couronnes.

Les soins que Votre Majesté a bien voulu prendre pour terminer par sa puissante médiation les différends qui régnaient entre la Porte Ottomane et mon empire, me feront toujours souvenir des obligations que j'ai à Votre Majesté, et ne doutant point qu'elle ne veuille également continuer ces mêmes soins pour ce qui regarde l'entier accomplissement et la conservation de la paix conclue, j'ai lieu de me flatter encore que Votre Majesté voudra bien aussi étendre ses vues pacifiques sur les pays du nord et sur les troubles qui s'y sont élevés, en employant ses bons offices pour le rétablissement de la tranquillité si désirée.

L'attention que Votre Majesté donnera à une affaire de cette importance, ne peut qu'augmenter de beaucoup la gloire de son règne à laquelle je me trouverai d'autant plus intéressée, que cette occasion me procurera de nouveaux sujets de lui témoigner ma parfaite reconnaissance et les sentiments de considération avec lesquels je répondrai toujours à l'amitié précieuse de Votre Majesté. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, monsieur mon frère, en sa sainte et digne garde. Donné à St. Pétersbourg, ce 5 décembre l'an 1741. Votre bonne et très-parfaite amie „Elisabeth".

№ 5. Le marquis de la Chétardie à m. Amelot.

St. Pétersbourg, 19 décembre 1741.

Monsieur, vous ne doutez point de l'extrême joie que m'a causé l'approbation que vous voulez bien donner à la conduite que j'ai tenue pendant le séjour qu'a fait ici m. Davesne. Je souhaite trop la mériter en toutes rencontres pour ne pas m'en sentir infiniment flatté dans cette occasion. Vous avez inféré avec raison du compte, que je vous ai rendu successivement, que la princesse Elisabeth n'a point été informée du nom de la personne principale; du moins lui ai-je laissé soigneusement ignorer et rien ne m'a-t-il donné lieu de soupçonner qu'elle en fût instruite d'ailleurs.

L'ambassadeur turc, ainsi qu'il l'avait désiré, vint dimanche à la cour et eut l'honneur d'y entretenir quelques moments la Czarine. L'attention, qu'on eut ensuite de le mener aux différentes tables de jeu voir toutes les dames, lui fit un vrai plaisir. Il vint de même regarder jouer la Czarine de l'embrasure de la porte qui sépare la galerie de la pièce où cette Princesse se tient. On lui servit après une collation dans une chambre voisine d'où il revint au même endroit considérer encore la Czarine qui lui en avait laissé la liberté, sur la demande qu'il lui en fit faire par le prince Kourakin. Le même soir il dépêcha un courrier au grand-vizir qu'il a chargé de la lettre à m. le comte de Castellane dont je joins ici un extrait. Ce ministre partit le lendemain de bon matin pour retourner à Constantinople.

La condescendance que sur mes représentations la Czarine avait bien voulu avoir pour l'ambassadeur turc, ne diminuait point la peine intérieure que je ressentais de l'obstination téméraire du comte de Loewenhaupt à pousser toujours sa marche vers Wibourg. Je voyais en effet les bonnes dispositions de cette Princesse céder à la nécessité de sa sûreté, et les malintentionnés se prévaloir de ce prétexte pour animer la Czarine. Ils n'y ont cependant gagné autre chose que d'obtenir d'elle un ordre pour que toutes les troupes se tinssent prêtes à marcher, et moi en paraissant l'adopter comme un moyen que la prudence rendait effectivement nécessaire, je n'en ai que mieux cultivé la confiance que la Czarine a eu constamment la bonté de prendre dans l'espérance que je lui donnais que la réponse du général suédois serait conforme à ses désirs et à la démarche que j'avais fait assurer des intentions de Sa Majesté. La lettre de m. de Loewenhaupt, dont je joins ici la copie, ainsi que de celle que je lui ai écrite de nouveau par le même officier

russe que le général Keith m'avait dépêché, ayant justifié pleinement ce que j'avais avancé, j'eus hier la satisfaction de voir la Czarine se porter d'abord d'elle-même à donner les ordres les plus sévères, pour qu'aucun parti ne battît la campagne, et rapporter toujours de la façon la plus vive et la plus reconnaissante à l'amitié du roi le succès des circonstances qui pouvaient l'intéresser.

Comme de ce point préalable et mutuel de la part de la Czarine et du comte de Loewenhaupt résulte la suspension tacite que j'avais indiquée, j'ai estimé ne pouvoir trop diligemment vous en informer et je dépêche une estafette à m. le marquis de Valory qu'il remplacera par un courrier, afin que les ordres du roi que vous ferez passer à m. de Lanmary et que vous m'adresserez, puissent prévenir toutes nouvelles hostilités et donner activité à la négociation, si S. M. juge à propos de se ramener à cette voie.

Un motif particulier m'a fait juger cette précaution de ma part encore plus importante, c'est que je ne puis plus me dissimuler l'état de l'armée suédoise et que ne pouvant avoir raisonnablement, je crois, la même sécurité que m. de Loewenhaupt, je suis obligé de penser qu'une grande puissance qui veut faire la guerre, doit s'y prendre autrement que ne fait la Suède, ou ne pas s'en mêler.

Que plus le roi la regarde avec raison comme l'alliée naturelle qu'il a dans le nord, plus il est de son intérêt de ne la point exposer et de ne point fournir sans utilité des subsides considérables, lorsqu'en épargnant cette dépense, il est à portée par le poids de ses bons offices de pourvoir à sa sûreté et de la rendre plus formidable pour les diversions, quand au lieu d'agir seule avec la faiblesse que l'expérience présente démontre peut-être s'ensuivre d'une constitution que vingt années de paix n'ont pu rectifier, la Suède, réunie avec la Russie, agira de concert.

Je me suis encore confirmé dans ces différentes idées, en voyant cette après-midi la Czarine me remettre elle-même la copie de la lettre qu'elle a écrite au roi et que je joins chiffrée pour me garantir de la curiosité que la traverse des états prussiens jusqu'à Berlin peut faire appréhender. La demande, que cette Princesse y fait à S. M. de sa médiation, sera toujours une époque glorieuse pour le règne du roi et pour son ministère. Aussi plus j'ai cherché à flatter la vanité de la Czarine pour lui inspirer de se porter à cette démarche et moins dans ma dernière lettre j'ai osé articuler de ce point et n'oserai le faire sur ceux que mon zèle pour le service de Sa Majesté m'aura successive-

ment suggérés, jusqu'à ce que je leur ai donné toute la consistance. Je savais d'ailleurs par le confident que les ministres de cette Princesse, jaloux des arrangements qu'elle prenait avec moi à leur insu, m'avaient présenté comme un homme beaucoup plus fin que je ne suis assurément et contre lequel il fallait être sur ses gardes; qu'ils avaient de même donné à connaître que, ne consultant que la convenance du roi, je serais peu scrupuleux d'engager la Czarine à choses qui lui seraient contraires; que j'avais usé de trop de précipitation par exemple dans les moyens que je lui avais proposés pour une suspension d'armes avec la Suède, et que quelques-uns de ses ministres enfin auraient penché pour associer quelques autres cours à la médiation de S. M. La Czarine, en me confirmant toutes ces particularités, m'a fait la grâce de me dire: „je n'ai pas daigné répondre seulement à ces insinuations; je suis trop convaincue de votre attachement pour moi et je n'ai voulu suivre que les mouvements de la confiance entière que j'ai dans l'amitié du roi". „On a beau faire, on a beau dire", ai-je aussitôt reparti, „V. M. en me mettant à l'épreuve, verra, si je suis capable de me démentir sur tout ce qui peut consacrer mon respectueux attachement pour sa personne; on me rend justice, en pensant que mon devoir me sera toujours présent; c'est le titre par lequel je veux mériter de plus en plus les bontés de V. M.; mais j'ai cet avantage que par les dispositions qu'elle m'a fait connaître et l'intérêt essentiel de la Russie, je ne pourrai jamais travailler à servir le roi, que je ne serve en même temps V. M. Ses ministres au surplus seraient moins opposés à la confiance qu'elle me marque, s'ils ne souffraient de la voir agir par elle-même, et s'ils n'avaient voulu et espéré mettre les choses dès le commencement sur le pied qu'elle ne fît rien sans leur participation". La Czarine n'a rien perdu de ce que je désirais qu'elle sentît. „J'ai déjà bien remarqué", m'a-t-elle répondu, „qu'ils se sont flattés de cette espérance, mais loin de vouloir qu'ils me conduisent, j'entends les diriger, et ils en ont besoin, ce n'est pas ici comme en France, où le maître trouve toujours des sujets sur qui il peut se reposer entièrement. Ils doivent au reste d'autant plus se consoler de ce que j'ai réglé avec vous, que je le ferais encore, si j'étais à recommencer, et que c'est pour en agir plus confidemment avec le roi, que suivant votre conseil la lettre que je lui ai écrite, est censée toute de ma main et n'a pas été contresignée".

№ 6. Le marquis de la Chétardie à m. Amelot.

St. Pétersbourg, 23 décembre 1741.

Monsieur, la vive tendresse que la Czarine conserve pour la mémoire de Pierre I, lui fait rassembler avec soin et plaisir tous les portraits de ce prince, que les préjugés ou les haines passées avaient comme ensevelis dans la poussière ou dans l'oubli. Elle s'occupait mercredi de cette satisfaction dans les moments particuliers où elle avait agréé que je lui fisse ma cour, lorsque tout à coup elle se souvint que le Czar son père avait rapporté de France un portrait du roi âgé alors de 7 à 8 ans; elle ordonna sur-le-champ qu'on le cherchât et qu'on le lui apportât. Après l'avoir contemplé avec attention, „je souhaiterais fort", me dit-elle, „que vous fissiez venir celui que vous avez de S. M. pour me donner une idée plus fidèle de sa figure". J'obéis à regret, le portrait en pied que j'ai fait faire pour mon ambassade, ne réparant point assez par sa richesse tout ce qui manque à la peinture, quant à la ressemblance, pour que je n'eusse été autorisé à presser davantage son éminence lors de mon départ de m'en procurer un de la bonté du roi, si j'avais pu prévenir cette occasion. Je suppléai à l'incapacité du peintre, en dessinant ce en quoi il avait manqué, à mesure que la Czarine me faisait des questions ou me donnait lieu de les prévenir.

Dans le cours de la conversation assez longue et relative à toutes sortes d'objets qui suivit cet instant, la Czarine s'aperçut qu'elle tournait le dos au portrait du roi et se fit des reproches de cette distraction. „Cela n'empêchera point", lui dis-je, „que le roi ne se présente toujours du plus beau côté à V. M. dès qu'il s'agira de lui donner des preuves de son amitié". „Je m'en persuade d'autant plus volontiers", me répondit-elle, „que je vous avouerai que le roi est le seul potentat pour qui depuis que je me connais, je me sois senti du penchant". „Vous agréerez, j'espère madame", repartis-je, „que j'en rende compte à S. M., car si le roi, en vous envisageant comme Souveraine de Toutes les Russies, verra avec plaisir les dispositions où est V. M. sur ce qui peut établir une bonne harmonie entre les deux couronnes, le roi ne pourra qu'être charmé qu'une aussi belle Princesse que V. M. ait toujours pensée de la sorte à son égard". „Je ne m'oppose point", reprit-elle, „à ce que vous voudrez faire, et je serai fort aise, si le roi le prend pour un garant du désir sincère que j'ai de former avec lui l'union la plus étroite".

Le chevalier Crespy est arrivé de nouveau ce matin à six heures.

Mon étonnement n'a pu que redoubler, en le voyant chargé par le comte de Loewenhaupt de me dire de bouche, que quoique pour se montrer suffisamment autorisé de sa cour sur toutes les opérations militaires, il n'ait pas voulu me donner à entendre qu'il l'était également sur les affaires, il ne voyait point cependant que la paix pût se faire, sans que la Russie pour préalable n'abandonnât tout ce qu'elle a sur la mer Baltique; que ce n'était point l'envie de s'agrandir; que la Suède avait assez de pays; mais que sa sûreté sans cela ne pourrait jamais être bien établie.

J'ai appris avec la même surprise que l'avènement de la Czarine au trône était regardé comme une époque heureuse pour pousser la guerre avec succès; que le courage des succès, assez abattu jusque-là, ne s'en était que plus relevé et même se trouvait encore fortifié par la nouvelle de la mort de la reine de Suède. Pour moi je n'ai pas le talent de combiner ni d'apprécier une semblable façon de penser, je me suis renfermé cette après-midi à faire un nouveau mérite aux suédois de la retraite de leur armée à Frédérichsham, sauf à eux de le détruire, s'ils croient pouvoir mieux faire par la suite, en m'empressant d'informer la Czarine que le comte de Loewenhaupt, entrant de plus en plus dans ses vues, était retourné à Frédérichsham et avait par là constaté la suspension tacite que j'avais proposée; cette Princesse en a marqué beaucoup de joie et s'est expliqué encore sur ce point d'une manière conforme à ce qu'elle m'avait déjà témoigné relativement au roi.

Le fond des affaires toutefois ne retirant point encore de ces circonstances l'utilité qu'on peut désirer, j'ai estimé qu'une relation détaillée et sincère que le chevalier de Crespy vous ferait sûrement à la faveur de mon chiffre, pourrait seule développer les objets dans leur vrai jour et vous mettre à même de porter un jugement. Je la joins ici. Je l'ai engagé de l'accompagner de toutes les réflexions que l'avantage d'avoir vu les choses de ses yeux lui aura fourni l'occasion de faire. Et par le même principe qui m'a fait penser que vous ne pouviez être trop tôt instruit, j'ai cru ne devoir pas perdre un moment à vous faire passer cette dépêche par une estaffette qu'un courrier de m. de Valory remplacera à Berlin.

№ 7. M. Amelot au marquis de la Chétardie.

Versailles, 24 décembre 1741.

J'ai reçu, m., les deux lettres que vous avez pris la peine de m'écrire les 21 et 26 du mois dernier. La pièce qui y était jointe, con-

tient des circonstances sur lesquelles il était essentiel de fixer le jugement de l'ambassadeur turc, surtout attendu son prochain retour à Constantinople. Si ses intentions sont effectivement aussi bonnes qu'il a voulu vous le persuader par le canal de m. Dalion, l'on ne doit pas douter qu'il ne cherche à en donner des preuves dans la manière de s'expliquer avec le grand-vizir sur les affaires de la Russie. Il n'en est pas moins vrai que la conduite de cet ambassadeur à votre égard m'a paru assez équivoque dès le commencement pour me donner lieu de vous en marquer mes soupçons; mais je n'en serai pas moins disposé à rendre justice à ses intentions, lorsque j'apprendrai qu'il aura effectué ce qu'il se propose de faire à son arrivée à Constantinople; il n'y a jusque-là qu'à suspendre tout jugement.

Je ne vous ferai aucune objection sur les difficultés insurmontables qui se rencontrent, même pour la Princesse Elisabeth, à mettre aucun moyen en usage pour être instruit de ce qui se passe à l'armée russienne en Finlande. Je conçois par les détails dans lesquels vous entrez à cet égard, qu'il n'est pas possible de surmonter ces difficultés.

Celles qui se rencontrent pour votre correspondance avec la Suède, n'ont heureusement jusqu'à présent occasionné aucun inconvénient, puisque l'inaction des deux armées n'a pas demandé de votre part de mettre plus de vivacité à cette correspondance; mais dans les cas qui pourront exiger célérité, je suis persuadé que les précautions que vous avez prises, auront toute l'utilité qu'on en peut attendre. L'on doit regarder la nouvelle de la mort de la reine de Suède comme un évènement considérable dans les circonstances actuelles des affaires du nord. Je n'ai pas besoin d'exciter votre attention sur l'effet qu'il pourra produire à la cour de Russie et sur les vues et mesures auxquelles il y donnera lieu à tous égards.

Les éclaircissements que vous me donniez relativement au ministre de Danemark en Russie, ne doivent en aucune manière faire supposer que ce ministre ait été chargé de suivre une négociation avec ceux du Czar.

Il est vraisemblable que la Suède n'apprendra pas sans quelque inquiétude la nouvelle de l'échange des ratifications du dernier traité de l'Angleterre avec la Russie; vous sentirez, m., combien il est à désirer que nous puissions avoir une connaissance exacte des mesures que ces deux cours pourront prendre relativement à ce traité. Je suis persuadé que vous donnerez tous vos soins aux moyens de vous en instruire pour m'en faire part.

La réquisition que le marquis Botta vient de faire à la Russie pour des secours en faveur de la reine de Hongrie, ne doit pas paraître surprenante; mais la circonstance qui regarde le roi de Prusse, est d'autant plus singulière, qu'elle doit servir, plus que toute autre chose, à détruire les bruits d'un accommodement entre ce prince et la cour de Vienne. Il reste à savoir, quelle réponse le marquis Botta recevra sur cette réquisition; je ne doute pas que vous n'en soyez d'abord informé. Vous le serez bientôt aussi par la voie publique, du rappel de m. de Raesfeld, ministre du roi de Prusse à la Haye; c'est l'effet du mécontentement que ce prince a eu de la partialité de ce ministre contre la France, et cette circonstance ne doit laisser aucun doute de la résolution du roi de Prusse sur l'observation la plus exacte de ses engagements avec ses alliés.

Depuis que je vous ai marqué, m., que 25 escadrons de ses troupes avaient eu ordre de se joindre à l'armée du roi en Bohême, j'apprends dans le moment que le roi de Prusse a encore donné ordre au maréchal Schwerin et aux troupes qui sont sous son commandement dans la haute Silésie, de passer dans la Moravie pour y faire diversion en faveur de ses alliés. Je suis etc.

P. S. Je reçois encore, m., avant le départ de l'ordinaire votre lettre du 25 novembre; mais je ne puis y répondre aujourd'hui.

№ 8. Le comte de Saxe au cardinal de Fleury.

Pisek, le 28 décembre 1741.

Monseigneur, le changement arrivé en Russie me rouvre quelques espérances sur la Courlande; l'on me conseille de Dresde d'intéresser la puissance du roi mon maître dans cette affaire. Flatté des bontés dont v. ém. m'a toujours honoré, j'ose espérer qu'elle voudra bien faire donner des ordres en ma faveur aux ministres du roi dans les cours de Russie, de Suède et de Saxe. Vous ne pouvez mieux, monseigneur, récompenser un étranger de mon espèce qui sert le roi depuis plus de vingt ans et qui compte le servir toujours, car le faisant souverain, cela est digne du roi et de vous. Je ne hasarderai pas à indiquer les moyens, la lettre ci-jointe de m. de Brühl fera voir à votre éminence les difficultés, votre volonté les aplanira. La présence des ennemis ne me permet pour le moment qu'à penser à mon devoir. Faites-moi la grâce de songer à ma fortune et rendez-la digne du maître que je sers. Je suis etc. Maurice de Saxe.

№ 9. Le marquis de la Chétardie à m. Amelot.

St. Pétersbourg, 30 décembre 1741.

Monsieur, la résignation entière que je dois avoir et que j'aurai toute ma vie aux ordres de son éminence, m'eût fait me conformer aussitôt à ce qu'elle avait déterminé par rapport à m. Dalion. J'oserai toutefois vous avouer aujourd'hui que je l'eusse fait, en sentant pleinement que cette déférence aux plaintes du prince Cantemir aurait mis un homme du caractère de m. Dalion dans le cas d'en tirer assez d'avantage pour s'en prévaloir sur d'autres points et me rendre la vie dure de plus en plus. Comme les choses ont pris heureusement une toute autre face pour le service du roi, je crois devoir attendre de nouveaux ordres sur ce qui concerne m. Dalion et je me suis d'autant plus fixé à ce parti et même à ne lui rien dire de ce que vous m'avez marqué à son sujet, que l'utilité dont j'ai pensé qu'il pourrait m'être, quant à s'assurer d'une certaine personne, peut avoir à présent son application.

Quoique les personnes préposées pour faire le sénat et pour administrer les affaires étrangères qui se trouvent dénommées dans la pièce ci-jointe № 1, eussent à cette occasion remercié la Czarine dimanche matin, et que cette Princesse eût le lendemain siège au sénat, ainsi qu'elle est dans l'intention de le faire trois fois par semaine, cependant l'ukase n'a paru que le mercredi. Celui sous le № 2, qu'on a distribué le jeudi, vous instruira des différentes grâces que la Czarine a jugé à propos de faire à ses sujets.

Depuis l'impression du premier ukase, elle a nommé sénateur et président du collège de guerre le feld-maréchal prince Dolgoroukow, que du moment elle est parvenue à la couronne elle avait retiré de la prison où on le tenait depuis dix ans à Narwa. Ce n'est pas sur cela seul que le sort de ce vieillard a changé, il touchait en effet à son heure dernière, puisque la haine qu'on portait à son nom, loin d'être assouvie par une captivité si longue, avait fait prendre la résolution, sur les instances du comte d'Osterman, de lui faire trancher la tête le lendemain de la St. André.

Le prince Dolgoroukow, ainsi que les cinq premiers sénateurs et m. de Narichkin, doivent la place qu'ils occupent, plutôt à leur âge et à leurs noms qu'à leurs talents. Tous les autres sont gens de mérite et de tête et d'autant plus capables d'affaires que quelques-uns d'entre eux joignent à l'expérience qu'ils ont sur ce qui concerne l'intérieur, celle qu'ils ont acquise étant employés dans le dehors.

La Czarine estimant que les affaires recevraient beaucoup d'activité des lumières que seraient en état de fournir les personnes qu'elle a fait arrêter, elle a aussi nommé dimanche les commissaires qui auront à les examiner: le prince Kourakin, les généraux Ouchakow et Lewachow et m. de Narichkin ont été chargés de ce soin. L'amiral comte Golowin a séparément la direction des confiscations qui s'ensuivront du jugement qui sera porté. La Czarine, pour être aussi plus assurée et de la manière dont on procède et de l'équité des juges, a voulu qu'ils s'assemblassent dans un appartement du palais. On y a pratiqué une jalousie, d'où, sans être vue, elle peut tout voir, tout entendre et même glisser au secrétaire, dont la table est au-dessous, les ordres que les circonstances de l'examen lui paraissent sur-le-champ devoir comporter. C'est de la sorte que le lundi, le mardi, le mercredi et le jeudi m. le comte d'Osterman a subi l'interrogatoire depuis deux heures après-midi jusqu'à dix du soir. Pour mieux démêler sa fausseté on s'est contenté la première fois de lui faire de simples questions qu'il a toutes refutées, ainsi qu'on s'y attendait, par une négative, dont même il se prévalait pour relever son innocence et le tort qu'on lui faisait. Son langage changea le lendemain, quand on lui produisit 86 chefs principaux et les preuves écrites de sa propre main; à la dernière séance il en plus dit qu'on ne lui en demandait, et, peut-être par l'espérance d'exciter la clémence et la générosité de la Czarine, a reconnu avoir mérité la mort sur plusieurs points. On en infère que c'est un homme perdu et que son procès ne sera pas désormais susceptible d'une longue révision.

Je fus extrêmement peiné, en allant le vendredi matin à la cour féliciter la Czarine sur l'anniversaire de sa naissance, d'apprendre qu'elle avait été réveillée par la nouvelle d'une attaque de l'armée suédoise. La Czarine me fit même l'honneur de m'en parler et ne me cacha point sa sensibilité sur cela. Je l'assurai que cet inconvénient n'aurait eu lieu sûrement que par l'impossibilité, où le comte de Loewenhaupt aurait été de faire parvenir ses ordres à des partis, qu'on a même peine à retrouver, une fois qu'ils sont détachés et qu'ils ont pénétré en avant. La Czarine eut la bonté de déférer plutôt à ce sentiment qu'à celui de ceux qui n'écoutaient que les premiers mouvements de leur ressentiment, et s'en remettre à moi du soin de prévenir à l'avenir de semblables incidents, en me disant que la tranquillité ne pouvait être mieux rétablie que par les bons offices du roi; il appartenait à Sa Majesté seule d'empêcher ce qui pourrait l'altérer.

Le même jour, ainsi que cela se pratiquait sous le règne dernier, la Czarine mangea seule sur le trône, aux deux côtés duquel étaient deux tables formant la lettre E et remplies par les dames et les courtisans. A l'extrêmité de ces deux tables était celle des prélats qui formait le chiffre I. L'après-midi il y eut bal à la cour et le soir un très beau feu d'artifice accompagné d'une magnifique illumination. Les ministres étrangers furent invités et dînèrent chez le grand-chancelier prince Czerkassky.

La Czarine confirma le matin au retour de sa chapelle madame la feld-maréchal princesse Galitzin, soeur du prince Kourakin, dans ses fonctions de grande gouvernante, ainsi que les dames du palais qui l'étaient auprès de la czarine défunte, à l'exception de la comtesse d'Osterman, de la comtesse de Golofkin, de la comtesse Jagoujinsky, soeur du comte Golofkin, et de madame de Lapouchin, femme du commissaire général de la marine, qui est arrêté; madame de Saltikoff, dont le mari accompagne le prince et la princesse de Brunswick, fut nommée dame de palais et la jeune princesse Czerkassky, fille du grand chancelier, freule de la chambre.

Le confident, pour qui la Czarine a toujours une confiance entière et sans bornes, eut aussi la satisfaction de voir son état et la reconnaissance de sa Souveraine constatés. Je fus celui qu'il vint embrasser d'abord dans les premiers transports de joie; je lui dis, pour le flatter, qu'on apprendrait avec plaisir à Versailles ce que la Czarine avait fait pour lui. Vous jugerez, si en réponse à cette lettre il résulterait un bon effet de l'autorisation de le lui confirmer.

La Czarine voulant reconnaître les services que m. de Lestoc lui avait rendus depuis 28 ans en qualité de son chirurgien, elle le nommait son premier médecin et son conseiller privé actuel; qu'il aurait autorité sur la chancellerie de médecine, les écoles et les apothicaires établis dans l'empire; qu'il toucherait annuellement 35 mille livres de France et aurait indépendamment aux écuries les équipages et chevaux dont il aurait besoin. Lorsque m. de Lestoc rentra pour baiser la jupe de la Czarine, elle lui passa au cou son portrait enrichi de diamants et estimé plus de cinquante mille écus.

№ 10. Mémoire remis à m. le marquis de la Chétardie par le sieur de Valdancourt au commencement du règne de l'Impératrice Elisabeth 1741.

Un homme d'esprit et de jugement qui connaît très bien la Russie ainsi que le caractère de ses habitants, me disait, il y a quelques jours,

qu'étant plus qu'un autre à portée par sa situation de les voir rassemblés, il pouvait m'assurer que tous leurs discours ne roulaient que sur la prédilection marquée du H. [1]) pour votre excellence; il ajoutait qu'il ne leur était presque plus possible de cacher leur jalousie et leur ressentiment à cet égard; qu'il avait entendu dire très souvent à plusieurs que l'état de la Russie n'avait changé que de nom, puisqu'elle tombait aujourd'hui sous la tutelle des français, et qu'il n'était pas douteux que les ministres mêmes de la Czarine ne peuvent se dissimuler l'abaissement où ils sont déjà plongés par le crédit de votre excellence sur l'esprit de cette Princesse. L'homme en question prétend qu'un de ces ministres, connus pour fourbe, traître et remuant, mais qu'il n'a pas voulu nommer et qu'il est facile de reconnaître à ce portrait, a osé avancer qu'aux grand maux il fallait de grands remèdes, qu'il se joindrait volontiers et avec plaisir à tous ceux qui seraient du sentiment d'éloigner, s'il était possible, m. de la Chétardie du H. ou de le perdre entièrement auprès de cette Princesse. La même personne, dans la suite de cette conversation, s'expliqua en ces termes: „Tout le monde sait que m. de la Chétardie a été l'unique ressort qui a fait jouer toutes les machines qui viennent de placer le H. sur le trône. Cette circonstance a délivré les russes de la domination et de la tyrannie des allemands. En sont-ils plus empressés à le voir ou à le prier de venir chez eux? Il n'y a pas un russe, je parle des plus distingués, qui ne fût charmé de voir m de la Chétardie partir pour la France: tous le craignent et ce n'est pas sans raison; aucun n'est en état de se mesurer avec lui, il les mènera toujours par le bec comme des *oisons*; ils sentent leur faiblesse à cet égard, et c'est sans doute en cela seul qu'ils savent se rendre justice. Les russes“, continua-t-il, „se haïssent entre eux, détestent tout ce qui est étranger et s'imaginent avoir fait une bonne action lorsqu'ils ont pu nuire à quelqu'un. Cette nation n'a aucun sentiment d'honneur, l'expérience me l'a confirmé depuis bien des années, et si les russes manquent d'honneur, je puis certifier qu'ils manquent également de reconnaissance et de probité. Les crimes leur tiennent lieu de vertus, ils sont incorrigibles, l'exemple même des châtiments et les tourments les plus affreux sont une faible digue à leurs débordements et à leur inconstance naturelle“.

Un particulier connu de votre excellence me parlant d'abord assez indirectement de la paix ou de la continuation de la guerre entre la

---

[1]) Héros, c'est à dire l'Impératrice Elisabeth.

Suède et la Russie et voulant me faire sentir que ses intérêts seuls le portaient à désirer la paix, il s'échauffa ensuite de façon qu'il me dit: „Vous verrez m. le marquis de la Chétardie chéri et honoré à cette cour, si la paix se fait, mais si, au contraire, la guerre continue, je vous assure, qu'il y éprouvera plus de désagréments et même avec moins de politique que sous les deux règnes précédents". Ma réponse fut simple et courte: „l'envie que vous avez", lui dis-je, „de voir la paix se rétablir entre les cours de Suède et de Russie excite en vous des réflexions qui percent peut-être trop avant dans l'avenir".

Plusieurs personnes pensent que le II. a été aussi mal conseillé d'avoir formé une compagnie nouvelle et distinguée de celle des grenadiers des gardes de Préobrajensky que de la tenir actuellement à sa cour; qu'au moindre mécontentement ces mêmes grenadiers seront assez insolents pour reprocher à cette Princesse le service qu'ils lui ont rendu, et que si l'on en juge par leur façon de penser et de s'expliquer dès à présent sur l'obligation où se trouve la Czarine de les traiter toujours favorablement, on peut prévoir, surtout ceux qui connaissent le génie russe, que ces grenadiers, réunis et excités par quelque circonstance qui pourra leur déplaire, n'hésiteront point à se dire entre eux: „Nous l'avons placé ce II. sur le trône et pour nous en marquer sa reconnaissance il nous maltraite. Est-il donc impossible de défaire ce que nous avons fait? Nous sommes les maîtres, profitons du temps".

Ceci me conduit naturellement à rendre compte à votre excellence de ce qui m'a été dit au sujet du duc d'Holstein. On prétend qu'il s'est exposé beaucoup de se rendre ici avec tant de diligence, sans avoir préalablement constaté ses droits à la couronne. On se répond à cela que la Czarine ne veut point se marier, et qu'elle déclarera son neveu héritier de la couronne, au moment, pour ainsi dire, de son arrivée à St. Pétersbourg; qu'ainsi l'état de ce prince sera assuré On réplique tout de suite que la Czarine dit et croit même de bonne foi pour le présent qu'elle ne veut point se marier; mais qui peut répondre qu'elle ne changera pas de sentiment? Alors que deviendra le duc de Holstein? Sa présence ici étant un obstacle aux vues de la Czarine, elle voudra s'en défaire secrètement, et dès là elle ne balancera point à s'en servir comme d'une victime qui sera sacrifiée aux sentiments et à la politique de cette Princesse.

A l'égard de la Czarine on ignore ce qui a pu la déterminer à faire venir à Pétersbourg dès les premiers moments de son élévation au trône le duc de Holstein, qui a des droits incontestables sur la cou-

ronne de Russie et bien mieux fondés que ceux dont cette Princesse s'est prévalue lors de la révolution et ensuite dans son manifeste, puisqu'elle n'est appelée à la couronne qu'après la mort de ce prince et au cas même qu'il ne laisse aucun héritier mâle.

On ajoute qu'il sera également dangereux pour la Czarine de tenir auprès du duc de Holstein des russes ou des allemands: les uns et les autres ne manqueront pas, en cédant aux sollicitations et aux présents en argent comptant des ministres de Vienne et de Londres, de lui inspirer des sentiments d'ambition. S'il arrive que ce prince y réponde, comme il y a lieu de le croire, et qu'on puisse former le moindre parti en sa faveur, la perte de la Czarine sera inévitable, parce qu'alors on cherchera à corrompre les anciens gardes de Préobrajensky, soit par argent, soit en leur faisant envisager un avenir plus avantageux, soit enfin en leur donnant des preuves convaincantes des droits du duc de Holstein sur la couronne de Russie.

L'esprit d'inconstance qui règne chez les russes, leur mauvaise foi, et la réputation, où ils sont, d'être ingrats et perfides, toutes ces différentes considérations font appréhender quelque fâcheux évènement pour la Czarine, lorsque le duc de Holstein sera en Russie, surtout si le parti qu'il viendrait à y former, peut séduire les gardes de la première compagnie. On assure que le mal sera sans remède, pour peu qu'ils prêtent l'oreille aux insinuations, et qu'ils réussiront avec autant de facilité à mettre la couronne sur la tête du duc de Holstein qu'ils en ont eu à faire monter la Czarine sur le trône.

Je me garderais bien de m'émanciper jusqu'à faire ici la moindre réflexion sur ces différents points: mon dessein, en les parcourant, a été de remplir mon devoir auprès de votre excellence et de profiter de toutes les occasions qui me mettent à portée de lui prouver mon zèle et mon respect.

№ 11. Le marquis de la Chétardie à m. Amelot.

St. Pétersbourg, 6 janvier 1742.

Monsieur, ce que contient votre lettre du 7 décembre ne peut plus être aujourd'hui susceptible des mêmes considérations. J'observerai seulement que s'il eût été à souhaiter en effet que le parti de la Czarine fût plus utile aux suédois, il aurait fallu aussi qu'ils m'aidassent davantage à persuader cette Princesse que la Suède se montrât sous la forme capable de dissiper l'idée de danger sur lequel il n'était pas possible que le parti de la Czarine se fît illusion.

Chacun a pensé à sa sûreté; on a fait sa charge de part et d'autre; mais telle a été néanmoins la conduite que j'ai tenue, que lorsque les suédois ne voudraient pas se trop prévenir sur leur état en leur faveur, ni méconnaître qu'ils n'ont réellement rien fait pour la Czarine, je pourrais toujours partir des principes que j'ai établis et suivis pour exciter et fixer la reconnaissance de cette Princesse.

A l'égard du testament de la czarine Catherine, il avait paru au comte Osterman si précisément établir les droits de la Princesse Elisabeth et du jeune duc de Holstein, qu'il a déclaré s'en être emparé pour cette raison et l'avoir brûlé pour le même motif. D'où il se serait ensuivi un préjudice peut-être considérable pour la Czarine régnante, s'il ne s'était trouvé une copie vidimée de ce testament et signée par le feu chancelier comte Golowkin que celui-ci avait mise à part pour l'acquit de sa conscience et que le comte Osterman avoue avoir échappée à ses recherches.

Quant aux dépenses que la situation de la Czarine aurait ci-devant comportées, l'objet était si médiocre en soi que je suis persuadé que loin de le regarder en pure perte, à présent vous regretterez que je n'ai pu remplir ce que j'avais annoncé à cette Princesse, et que le dénouement devant être si prochain, j'ai perdu une occasion de consacrer de plus en plus les intentions du roi à son égard.

Celles de cette cour ne changent point sur ce qui peut l'unir étroitement avec Sa Majesté, aussi je persiste à penser qu'il dépendra du roi de s'assurer de la Russie, si l'on veut y employer les moyens propres. M. Bestoucheff, qui semble vouloir me ménager et me marquer une confiance particulière, me l'a fait sentir ces jours-ci en deux rencontres. L'une, en me faisant dire par m. Dalion, pour ne point manifester ses sentiments en venant chez moi, que quoiqu'on essuyât diverses persécutions de la part de mm. de Botta et de Finch, ils n'obtiendraient aucune réponse; que le temps qu'on gagnerait par là, laisserait prendre aux affaires d'Allemagne une forme stable; que moyennant les bons offices de la France et quelques expédients de conciliation, comme échanges ou autres choses, on aurait peut-être terminé aussi la guerre de Suède et établi un bon voisinage avec elle; que plus libre alors de nager en pleine eau et de s'occuper des soins d'unir pour toujours la France et la Russie, il travaillerait à un mémoire détaillé qu'il me communiquerait avant d'en faire usage, et où il démontrerait les avantages infinis que les deux couronnes pourraient retirer d'une pareille union, et qu'indépendamment du commerce, la Russie serait à même de

tenir le Danemark, la Pologne et la Prusse en échec et d'envoyer encore quelques milliers d'hommes partout où le roi le jugerait à propos.

L'autre rencontre où m. Bestoucheff s'est présenté avantageusement, a été en m'apprenant cette après-midi à la cour qu'il avait mis hier le prince de Kourakin et le comte Golowin en fonction pour l'examen du dernier traité fait avec l'Angleterre auquel ils avaient tous trois procédé; il m'en a parlé comme d'une chose si contraire aux intérêts de la Russie qu'il était encore à concevoir que le comte d'Osterman eût osé le signer, après surtout la protestation opposée qu'avait faite par écrit le prince Czercassky. Il m'a ajouté que le comte Osterman sur ce point seul méritait d'être traité comme traître à la patrie. Il ne m'a point caché enfin la surprise où lui et les deux ministres de conférence avaient été de ne trouver aucun article séparé. Cette circonstance m'a frappé, et j'ai cru devoir la relever. „Si vous prononcez, ainsi que vous faites", lui ai-je dit, „sur les articles ostensibles, que devez-vous penser de ceux qui sont cachés. Il importe donc au service de la Czarine d'en avoir connaissance; il vous est facile de l'acquérir; vous tenez l'oiseau en cage, serrez-lui les pouces, et que le comte Osterman qui a à subir encore quelques interrogatoires, ait à répondre précisément sur tout ce qui s'est passé entre lui et m. de Finch; vous avez d'autant plus à vous méfier de cette négociation", lui ai-je ajouté, „que vous savez sans doute qu'à cette occasion le comte Osterman était vendu à l'Angleterre à beau denier comptant". M. Bestouchef m'a fort remercié du conseil et se propose de le suivre.

Mais comme l'amiral Golowin est aussi partisan outré des anglais, que le prince de Kourakin sera constamment pour la France, toutefois et quand l'intérêt de la Russie ne s'y trouvera point opposé, il importerait, pour avoir la pluralité, de gagner m. Bestouchef; c'est à quoi on pourra réussir d'autant mieux, que je me garderai bien de vous le donner pour scrupuleux. En s'assurant aussi du confident par un présent, qu'on lui ferait sous le prétexte du gré que le roi sait du zèle avec lequel il a servi la Czarine et secondé les intentions de S. M., on n'aurait vraisemblablement aucun obstacle à essuyer, et ces précautions peuvent d'autant plus avoir leur utilité, que si par les états que j'ai demandés au vice-président du collège de commerce, qui m'est dévoué, il peut paraître évident qu'un commerce commun aux deux nations nous serait très avantageux, il est de la plus grande importance de le constater diligemment, d'établir ici pour préalable principal de bons comptoirs, et de prévenir le temps que les anglais et les hollandais renou-

vellent leurs traités par les moyens que les vues toujours plus étendues qu'ils ont pour le commerce, leur feraient mettre en oeuvre pour nous dégoûter de trafiquer ici, dussent-ils, pour y parvenir, faire quelques années leur négoce à leurs risques et dépens, loin d'en tirer le moindre profit.

La commission, augmentée du prince Michel Galitzin, a examiné lundi, mardi, mercredi et jeudi toutes les autres personnes qui ont été arrêtées. La Czarine, quelques représentations qu'on lui ait faites pour sa santé, a voulu assister de la même manière à ces différents examens. La commission, qui, à l'occasion des fêtes de Noël ne s'est point assemblée hier et aujourd'hui, reprendra après-demain le procès des criminels et procèdera aux confrontations.

M. de Pouchkin est nommé pour aller en Espagne, m. de Narichkin, qui était à Paris depuis plusieurs années, va à Londres remplacer m. le prince Scherbatow et m. de Tchernyschew, envoyé il n'y a pas longtemps à Copenhague, a ordre d'aller relever à Berlin m. de Brackel. On ne tardera pas à faire choix de celui qui rendra superflue à Dresde et à Varsovie la destination nombreuse de mm. de Kayserling, Solms et Bestoucheff. Celui-ci arrivera incessamment ici, et sera déclaré d'abord après grand-maréchal de cette cour à la place du comte de Loewenwolde.

La lettre par laquelle m. de Mardefeld reçut ordre avant-hier du roi son maître de faire provisionnellement un compliment à la Czarine sur son avènement à la couronne, a été trouvée avec raison aussi bien tournée et aussi bien couchée que celle de m. le comte de Podewils qui l'accompagnait. On a senti avec assez de plaisir cette attention pour écarter même en un sens jusqu'aux réflexions qu'on aurait pu faire, en attribuant cette démarche à ce que la politique fait faire en certaines rencontres.

J'omis de vous instruire samedi que la Czarine avait rassemblé la surveille toute la compagnie des grenadiers de Préobrajensky dans la galerie et là leur avait fait déclarer par le prince de Hesse ses intentions, qu'elle les avait admis ensuite à lui baiser la main, avait bu à leur santé et les avait autorisés à boire à la sienne en leur présentant elle-même les soucoupes remplies de verres que des chambellans portaient. L'état que je joins ici et que le prince de Hesse m'a fait le plaisir de m'envoyer ce matin, vous informera plus exactement de la nature des intentions de la Czarine sur cette compagnie des grenadiers et des grâces qu'elle a faites en même temps aux autres régiments des

gardes et à ceux d'Ingermanland et d'Astracan. La Czarine qui s'en est déclarée capitaine, destine au prince héréditaire de Hesse-Hombourg la place de capitaine-lieutenant. La nomination des autres officiers n'a pas encore été rendue publique.

A juger de ce que m'a dit le secrétaire de légation de Saxe, le comte de Lynar ne reviendra plus à St. Pétersbourg. Ce changement, suivant ce qui m'a été rapporté, n'en apportera aucun aux mesures que cette cour a prises pour ravoir les diamants, qu'on prétend qu'il a emportés et parmi lesquels il s'en trouve quelques-uns qui appartiennent à la couronne.

№ 12. M. Amelot au marquis de la Chétardie.

Paris, 8 janvier 1742.

Les importunités des compliments du jour de l'an m'ont empêché, m., de vous accuser plus tôt la réception du courrier que vous m'avez envoyé pour m'apprendre le grand évènement qui a placé la princesse Elisabeth sur le trône de ses pères. Le roi a appris cette nouvelle avec une satisfaction infinie, et vous ne devez pas différer de le témoigner à la Czarine du nom de Sa Majesté.

M. le prince de Cantemir a demandé par son ordre que votre premier caractère d'ambassadeur vous fût rendu; S. M. n'y fait aucune difficulté, et je vous adresserai de nouvelles lettres de créance, en vous renvoyant votre courrier, ce que je ferai le plus tôt qu'il me sera possible. Je suis etc.

№ 13. Le comte de Saxe au cardinal de Fleury.

Dresde, le 12 janvier 1742.

Monseigneur, permettez que je vous fasse des très humbles remerciements de toutes vos bontés. M. le chevalier Desalleurs m'ayant assuré que votre éminence était très bien intentionnée pour moi, elle a prévenu la grâce que je lui ai demandée par la lettre que j'ai eu l'honneur de lui écrire de Pisek le 28 du mois passé; c'est un surcroît d'obligations que je vous ai déjà, monseigneur, dont je connais le prix et qui ne s'effacera jamais de ma mémoire. Vos bontés, monseigneur, ont fait un si bon effet sur l'esprit du roi qu'il a ordonné à m. le palatin de Mazovie d'assurer v. é. qu'il concourra volontiers pour mon établissement en Courlande. Si v. é. voulait y contribuer de son côté en Russie,

il sera question à présent de diriger les idées de cette cour et de l'empêcher de faire reparaître un des enfants de Biron, ou de proposer un nouveau sujet à ce duché, chose qui commence à ennuyer les polonais et le roi de Pologne; comme la cour de Russie a toujours déclaré qu'elle voulait maintenir les courlandais dans leurs droits d'élection, elle pourrait dire que celle de Biron a été extorquée et la mettre au nombre de ses autres forfaits, et en même temps faire valoir la mienne qui a été libre et selon le gré des courlandais, qui persistent dans les mêmes sentiments pour moi. Quant aux polonais, si ce premier point est une fois réglé en Russie, je crois qu'il sera aisé de leur faire entendre raison. Je suis etc. Maurice de Saxe.

№ 14. M. Amelot au marquis de la Chétardie.

Versailles, 12 janvier 1742.

J'étais, m., sur le point de vous répondre à vos lettres des 28 novembre et 2 et 5 décembre, lorsqu'un courrier de m. de Valory m'a apporté votre dépêche pour le roi en date du 7 et la lettre que vous m'avez écrite le même jour.

Sa Majesté, à qui j'ai d'abord rendu compte des détails que ces deux dernières contiennent sur le grand évènement qui vient de placer la Princesse Elisabeth sur le trône de Russie, en a ressenti une véritable satisfaction; elle n'a pas moins donné d'éloges à la conduite pleine de prudence que la nouvelle Czarine a observée en cette importante occasion. Le courage qui a accompagné de sa part les sages mesures qu'elle a prises pour le succès de l'affaire, ne peut que donner une idée avantageuse de son règne et l'unanimité, que l'on a vue paraître dans les acclamations de joie de ses peuples et de ses troupes, doit d'autant mieux faire augurer de leur fidélité qu'ils ont marqué que leur voeux étaient accomplis.

Sa Majesté a donné aussi une approbation entière à la conduite que vous avez tenue pendant que ce grand évènement se préparait.

L'intérêt que S. M. prend sincèrement aux avantages et à la satisfaction personnelle de la Czarine, lui fait désirer que général Loewenhaupt ait déféré à la lettre que vous lui avez écrite sur les instances de cette Princesse [1]).

Il faut espérer qu'il y aura désormais plus de facilité à s'entendre de part et d'autre sur les conditions de la paix, mais c'est sur quoi je remets à vous entretenir en vous renvoyant votre courrier.

---

[1]) Cette phrase est biffée.

L'attention que la Czarine a eue de vous envoyer différents messages dans les moments mêmes qu'elle était occupée de la révolution, ne doit point laisser de doute sur la disposition de cette Princesse à effectuer ce qu'elle avait fait connaître de ses sentiments par rapport à Sa Majesté; je ne présume pas que ces sentiments puissent être affaiblis par l'opinion que le succès principal ne serait dû à aucun secours étranger.

La Czarine vous a demandé conseil sur un point extrêmement délicat. Je vois que vous avez de vous-même senti tout l'inconvénient de vous expliquer d'une manière précise en vous bornant à vous en remettre à ce que sa bonté naturelle et son amour pour la patrie pouvaient lui inspirer.

Il me revient que le roi de Prusse a marqué de la surprise que m. de Valory, à qui vous avez adressé votre courrier, n'ait pas été en état de faire part à ce prince d'aucun détail sur la révolution arrivée en Russie. Vous comprendrez que votre silence total à l'égard de m. de Valory sur un évènement aussi considérable, n'a pas fait bon effet auprès du roi de Prusse. J'aurais fort souhaité que vous eussiez prévenu cet inconvénient, le service du roi s'y trouvant en quelque sorte intéressé. Je suis etc.

№ 15. Le marquis de la Chétardie à m. Amelot.

St. Pétersbourg, 13 janvier 1742.

Monsieur, l'objet qu'embrasse votre lettre du 15, a été pleinement éclairci par ce que l'ambassadeur turc m'a fait dire quelque temps avant son départ. Il ne reste aucun doute que l'intervention de la Porte avait au moins été concertée avec le ministère de Russie, pour ne pas dire que l'idée en avait été suggérée par le comte Osterman, afin de donner par là l'exclusion à la France Telles sont les circonstances aujourd'hui que la médiation du roi n'aura été recherchée par cette cour que pour la rendre plus glorieuse pour Sa Majesté.

Mais j'estime qu'il importe, pour qu'elle ait un plus prompt effet, que m. le marquis de Lanmary veuille adopter un peu moins aveuglément toutes les idées des suédois; vous en jugerez mieux par les copies de trois lettres que lui a écrites le comte Loewenhaupt et par un ukase paru ce matin. Plus effectivement m. de Lanmary aurait fait sa charge, en marquant dans les premiers moments de son ambassade une déférence entière aux sentiments du ministère de Suède pour s'établir un

crédit dont l'application serait utile ensuite au service du roi; plus, en continuant à manoeuvrer de même, me jetterait-il ici dans les embarras d'autant moins faciles à aplanir, que la Suède se croirait autorisée à beaucoup prétendre, si elle voyait l'ambassadeur de S. M. concourir à toutes ses vues, et que je ne puis espérer de fixer la reconnaissance de la Czarine qu'autant que je me rapprocherai du vrai, et m'y renfermerai sur les services que la Suède a rendus à cette Princesse, et la prétendue part que les suédois ont eue à la révolution qui l'a placée sur le trône.

Le chevalier de Crespy m'a remis ce matin la lettre du comte de Loewenhaupt du 30 décembre. Je suis d'autant plus assuré du bon effet, que cette lettre produira, que la Czarine a été extrêmement satisfaite du compte que je lui ai rendu de la précédente et qu'elle goûta assez les réflexions que je pris alors la liberté de lui exposer, pour me demander une copie de cette même lettre, afin que le géneral Keith, mieux instruit par là de l'affaire, prévînt tout mésentendu, punît de mort ceux des cosaques qui ne rempliraient pas la suspension et fît remettre incontinent au comte de Loewenhaupt les 25 paysans qui avaient été enlevés. La Czarine sur ce que je lui témoignai en même temps qu'elle donnerait une marque de bonté à plusieurs personnes de distinction de l'armée suédoise, en voulant bien que le colonel comte de Vasabourg eût la ville de St.-Pétersbourg pour prison, donna aussitôt ses ordres pour qu'on le fît revenir de Moscou.

Les dépêches que le chevalier de Crespy m'a rendues ce matin de m. Lanmary, ne comportaient assurément pas la peine qu'il a prise; son zèle la lui a fait prendre pour être à même de m'instruire de bouche de la situation, où il avait trouvé les esprits à son retour. Tout détail de ma part sur ce point serait inutile, dès que celui qu'il a fait à m. de Lanmary, a eu pour but de vous informer de l'état des choses; ce qui est postérieur seulement est que le chevalier de Crespy a remarqué qu'on se réunissait de sentiments en faveur du duc de Holstein; qu'on craignait que la Czarine, pour le placer sur le trône de Suède, n'entreprît de gêner la liberté de l'élection, et qu'on était assez opposé généralement aux vues qu'on supposait au comte de Loewenhaupt, de vouloir établir la république en Suède et s'en faire le dictateur, pour appréhender qu'il ne cherchât à s'en frayer le chemin par quelque coup d'état, si l'on renforçait l'armée, et qu'on vînt au printemps à la rassembler. Comme je suis vivement convaincu qu'il est essentiel pour le service du roi que la forme présente du gouvernement en Suède subsiste et même que l'autorité monarchique y soit rétablie, j'ai fait con-

naître au chevalier de Crespy que ceux qui étaient en défiance sur les intentions du comte de Loewenhaupt, pourraient aisément se rassurer, en commençant par constater formellement et sous la médiation de Sa Majesté la suspension tacite que j'ai moyennée. J'ai aussi jugé nécessaire de ne point dissiper les craintes où l'on est, quant aux vues de la Czarine pour le duc de Holstein, parce que cet objet devenant propre peut-être à contenir la Suède, empêchera que trop de confiance de la part des suédois ne leur fasse porter leurs prétentions trop haut.

A l'égard de la demande de Wibourg et de Kexholm, sur laquelle m. le marquis de Lanmary insiste si fortement, il en a été si peu question et par conséquent on a d'autant moins éprouvé sur ce point le refus, que je crois à la vérité qu'on se fût attiré dans le cas où je me serais exposé à compromettre mon crédit et le service du roi par un semblable préalable; que les moyens de sûreté pour la Suède, que le chevalier de Crespy était chargé de m'indiquer de vive voix, embrassaient, ainsi que vous l'aurez vu, tous les pays qui sont sur la mer Baltique sans aucune distinction.

L'illusion qu'on prenait plaisir à se faire ici sur le prétendu accommodement du roi de Prusse avec la reine de Hongrie, était l'ouvrage des allemands qui gouvernaient, et des partisans de la cour de Vienne. Les principes ont changé, et peut-être a-t-on aujourd'hui plus de penchant à se persuader de la galanterie que le collége électoral a voulu faire à s. m. prussienne, en fixant le 24 de ce mois, jour anniversaire de sa naissance, l'élection de l'empereur, dès que cette circonstance peut hâter le moment propre à donner une entière consistance aux vues des puissances qui n'ont à coeur que la tranquillité de l'Europe.

L'état que vous trouverez ci-joint [1]), vous appréciera avec exactitude la quantité et la qualité des provisions dont je faisais mention le 14 novembre. Quant à l'évaluation, le poud est du poids de 40 livres de ce pays, faisant 33 livres de France, et le sac pèse 9 pouds.

Cette ressource n'est pas la seule dont la Czarine peut profiter aujourd'hui. Les troupes tirées de la land-milice au nombre de 7400 hommes sont déjà arrivées à Nowgorod, et sont, au dire de personnes qui les ont vues, d'une grande beauté. Il en est de même des recrues nouvelles, par une suite naturelle des précautions qui avaient été prises pour obvier aux inconvénients qui avaient rendu la dernière livraison de recrues aussi mauvaise par la tournure que par l'âge des hommes.

Tout ce qui s'était fait pendant l'année qu'a duré la régence de

[1]) Voir p. 37.

madame la princesse de Brunswick, a été annulé par un ukase. Plusieurs de ceux qui avaient eu part aux grâces répandues alors, en ont reçu la corfimation.

Les chambellans qui étaient auprès de la czarine défunte, furent de même confirmés hier à l'occasion de la nouvelle année. Les gentilshommes de la chambre de la feue czarine et les chambellans de madame la princesse de Brunswick furent aussi déclarés destinés pour former la cour du duc de Holstein.

On n'a point eu de nouvelles du major Korff, envoyé pour amener ce prince ici, depuis son passage par Dantzick; les inquiétudes que cela cause à la Czarine, sont proportionnées à la tendresse, difficile à exprimer, qu'elle a pour son neveu. Elle persiste dans l'intention de le faire voyager incognito, et même, sur l'offre, que le roi de Prusse lui a fait faire par m. de Mardefeld, de faire escorter ce prince dans la traverse de la Poméranie et de la Prusse, on s'est renfermé dans des témoignages de sensibilité, sans laisser entrevoir le terme où la Czarine se propose de faire venir ici le duc de Holstein. Les moyens dont cette Princesse était dans le dessein de faire usage pour constater la sûreté de la personne de son neveu, ont été secondés par un hasard particulier. Le prince et la princesse de Brunswick, leur famille, sans parler du prince Louis de Wolfenbuttel, qui est toujours ici, et leur suite, ont eu, faute de neige, tant de peine à gagner Dorpat, qu'ils ont été obligés de faire demander à la Czarine des voitures à roues au lieu de traîneaux, et sous prétexte du temps nécessaire pour y pourvoir et leur envoyer d'ici ces voitures, on retardera assez leur voyage, pour que le duc de Holstein puisse atteindre Riga avant qu'ils y soient.

La commission, en continuant ses séances, a été susceptible de deux circonstances particulières. L'une, que m. d'Osterman, en chargeant beaucoup m. le grand-maréchal et celui-ci se tenant constamment sur la négative, les commissaires, quoique portés à la douceur pour mieux répondre aux intentions de la Czarine, se sont vus contraints de le faire transférer de sa maison, où il était seulement en arrêt, à la forteresse. L'autre, qu'un nommé Grosse qui avait été mis aussi sous garde chez lui et qui étant précepteur des enfants du comte d'Osterman et son homme de confiance, avait obtenu par sa protection des lettres de créance en qualité de secrétaire de légation de Brunswick, qu'il n'a jamais présentées toutefois, s'est sans doute reconnu si coupable, que, craignant un juste châtiment, il s'est tué avant-hier d'un coup de pistolet au moment qu'il sortait de table.

Il y a eu encore quelques avancements pour la nouvelle année. M. de Voronzoff, chambellan de la Czarine et l'un des trois qui l'accompagnèrent lors de son expédition, a été déclaré premier lieutenant de la compagnie du corps des grenadiers. Il a pour collègue m. Rasoumoffsky ci-devant gentilhomme de la chambre de cette Princesse. Les deux frères Schouvaloff, qui la servaient en la même qualité, ont été fait sous-lieutenants. Le nommé Grunstein, celui des sergents des grenadiers de Préobragensky qui s'est le plus distingué par son zèle, a eu la place d'enseigne. Celle d'adjudant n'est pas encore donnée. Le général Chipoff finalement, qui commandait à Wibourg, a été nommé président du comptoir d'état à la place de m. de Prinzenstern suédois, mort depuis peu, et le prince Youssoupoff, commandant de Moscou, président du collége de commerce.

Le secrétaire de légation de Saxe est venu ce matin me remettre une lettre du comte de Saxe qu'il avait reçue pour moi par une estafette avec les diamants appartenant à la couronne que le comte de Lynar s'était en effet chargé, dit-on, de faire remonter à Dresde. Le comte de Saxe m'invite à vouloir travailler à le faire souverain, et se flatte d'obtenir que j'y sois autorisé. J'ai marqué sur cela toute la volonté que j'aurais effectivement à servir ses intérêts; mais comme le prince héréditaire de Hesse-Hombourg fait revivre des prétentions sur la Courlande que sa maison renouvela, lorsque Biron en fut élu duc; que ce prince d'ailleurs est très bien auprès de la Czarine, et que ce serait l'attaquer personnellement que porter obstacle aux vues qu'il a, j'ai insinué au sieur Pezold qu'il conviendrait à tous égards que sa cour sondât les dispositions de celle-ci. Je lui ai ajouté que cela serait d'autant plus dans l'ordre que par la même raison que la confirmation du roi de Pologne était nécessaire, toute démarche de sa part aurait infiniment de poids et paraîtrait naturelle, quand il s'intéresserait pour m. le comte de Saxe qui est son frère, au lieu qu'en supposant même que Sa Majesté serait disposée à le favoriser, ce ne pourrait être qu'accessoirement et par de simples recommandations. Le sieur Pezold m'a assuré qu'il écrirait en conséquence à sa cour. Je répondrai en même temps au comte de Saxe, pour l'informer seulement des difficultés auxquelles il doit se préparer. Je doute qu'elles soient aisées à lever, et je n'hésite point à penser qu'en s'écartant de la méthode que j'ai indiqué au secrétaire de légation de Saxe, on avancera peu les affaires du comte Maurice et qu'on ne réussirait peut-être qu'à se faire un en-

nemi caché en la personne du prince de Hesse-Hombourg, qui est tout français, si on n'agissait contre lui.

Le baron de Mardefeld a reçu ses nouvelles lettres de créance et les présentera, je crois, mardi à la Czarine dans une audience particulière. Elles sont conçues dans des termes encore plus obligeants que la lettre du roi de Prusse, qui prescrivait à ce ministre de faire provisionnellement à cette Princesse un compliment sur son avènement à la couronne.

Je sens plus vivement que je ne puis l'exprimer l'attention que vous avez eue pour l'indisposition qui m'était survenue.

№ 16. Etat des provisions de blés faites en Russie.

Joint à la lettre du 13 janvier 1742.

	Sacs.	Pouds.
Froment.	145311	—
Farine de seigle	174136	—
Farine de riz	56905	—
Pure fleur de farine.	—	16515
Farine blanche d'après la fleur . . .	—	11050
Fin gruau	—	1300
De l'avoine.	76264	—
Malt d'orge.	33196	—
Du froment.	7076	—
De l'orge	6006	—
Du gruau de Sarazin.	15781	—
D'avoine.	4932	—
D'orge	1529	—
Du gruau qui ressemble au gruau d'orge appelé „polbnoi" et qui croit en Ukraïne.	156	—
Des pois.	2609	—
Du riz	2026	—
De la graine de chanvre	795	—
	526722.	28865

№ 17. M. Amelot au marquis de la Chétardie.

Versailles, 15 janvier 1742.

Monsieur, j'ai attendu que je pusse vous renvoyer votre courrier pour répondre à ce qu'il y a de plus intéressant dans vos dépêches

depuis l'évènement qui a placé la Princesse Elisabeth sur le trône, c'est-à-dire aux articles qui concernent la Suède. J'ai été fort surpris que dès le lendemain de cette révolution vous vous soyez déterminé d'écrire au comte de Loewenhaupt pour suspendre sa marche, et je l'ai été encore bien plus que vous ayez voulu prendre sur vous tout ce qui en pouvait arriver. Je ne puis concilier cette conduite de votre part avec les connaissances que vous avez des vues de S. M., et ce que vous m'avez continuellement mandé du mauvais état de l'armée moscovite, qui avait même manqué du pur nécessaire, et que vous regardiez comme sûrement battue, dès que les suédois se porteraient en force. Vous en preniez à témoin tous les généraux, s'ils avaient osé parler; toutes vos lettres ne sont remplies que de ce qui peut caractériser la faiblesse du gouvernement russien, qui n'en a imposé jusqu'à présent aux étrangers que par une ostentation au-dehors qui a servi à cacher des vices intérieurs. Comment se peut-il faire que tout soit changé en 24 heures et que les russes soient devenus si formidables qu'il n'y ait de salut pour les suédois que dans la bonté de la Czarine qui pourrait les exterminer? Le roi pense tout différemment, et il y a bien plus d'apparence que l'empressement, que la Czarine à eu d'employer votre autorité pour arrêter le comte de Loewenhaupt, a été plutôt fondé sur la crainte que lui a inspiré le bruit de la marche de ce général, que sur l'envie de plaire au roi et de ménager une nation amie de la France. Je ne puis imaginer le motif qui a pu vous engager à une démarche aussi périlleuse que celle à laquelle vous vous êtes prêté, si ce n'est que le récit que vous a fait le chevalier de Crespy du mauvais état de l'armée suédoise, vous aura jeté dans l'erreur; mais ce récit est prodigieusement exagéré et même faux dans les points les plus essentiels. Le chevalier de Crespy, bien intentionné par lui-même, a été trompé le premier par les discours des mécontents du comte de Loewenhaupt. L'armée suédoise n'est point en mauvais état: il y a des malades, mais en petit nombre; les vivres n'y manquent point; il y a des magasins à portée outre le magasin général qui est à Frédéricsham, et d'ailleurs les suédois sont accoutumés à se passer de peu. Je ne sais, par où le chevalier Crespy a pu prendre que l'armée suédoise ne serait que de 14 mille hommes au printemps prochain; il ignore apparemment qu'il y a deux mois que le pied des troupes a été doublé et que la Suède a présentement plus de 8 (*sic*) mille hommes de troupes réglées.

Mais je suppose que tout ce que vous a dit le chevalier Crespy fût vrai, vous n'auriez jamais dû prendre sur vous d'arrêter le comte

de Loewenhaupt, dès que la Czarine refusait de lui donner les sûretés qu'il avait demandées, et il vaudrait mieux que l'armée suédoise, ayant suivi sa pointe, eût été battue à plate couture. La faute du général n'aurait pas retombé sur le ministère qui n'aurait pas eu le temps de révoquer les ordres qu'il lui avait donnés. La paix ne s'en serait pas moins faite et tout aussi avantageuse que vous la faites espérer aujourd'hui, puisque vous ne faites seulement pas entrevoir que la Czarine veuille rien relâcher, et la Suède n'aurait rien eu à nous imputer. Si au contraire l'entreprise du comte de Loewenhaupt avait réussi et qu'il eût remporté quelque avantage, la Czarine se serait cru trop heureuse que le roi eût voulu lui procurer la paix, S. M. aurait été la maîtresse des conditions, et la Russie lui aurait tenu compte d'avoir su modérer les suédois. Je ne vous dissimulerai point que toute la nation suédoise est irritée à l'excès et qu'elle ne doute point que le roi ait voulu la sacrifier. Vous en pouvez juger par ce que vous a mandé m. de Lanmary qui ne vous a rien exagéré. Le compliment que les grenadiers vous sont venus faire et que malheureusement vous n'avez pu éviter, ne l'ayant pas prévu, met à découvert la part que vous avez eue à la révolution, et va encore fortifier les soupçons de la Suède sur votre partialité. J'expédie aujourd'hui un courrier à Stockholm pour tâcher d'y calmer les esprits, et d'y faire connaître, comme il est vrai, que le changement de domination en Russie n'en a point apporté aux sentiments du roi pour la Suède, ni aux intérêts de la France. Et en effet le roi n'a jamais désiré la révolution que comme un moyen qui pouvait faciliter l'entreprise des suédois, et si elle produisait l'effet contraire, on devrait regretter toutes les peines qu'on a prises pour la hâter.

J'ajoute à m. de Lanmary que bien loin de suspendre les opérations militaires, la Suède doit les pousser avec la plus grande vigueur, jusqu'à ce qu'elle ait obtenu les places de sûreté que le comte de Loewenhaupt a demandées, après quoi on pourra travailler à la paix. Ce n'est pas que le roi veuille aucun mal à la Czarine, ses grandes qualités ne peuvent qu'inspirer de l'estime et le désir d'entretenir avec elle une bonne intelligence; mais l'honneur du roi est engagé à soutenir les suédois dans la guerre qu'ils ont entreprise, et à leur procurer du moins une partie des sûretés et des avantages dont ils se sont flattés, et quand les promesses, que S. M. leur a faites, ne seraient pas aussi précises qu'elles le sont, l'engagement, que vous avez pris en répondant de l'évènement, oblige encore plus S. M. à ne pas permettre que les suédois soient frustrés de l'effet de votre parole, sans quoi ils croiraient

avec raison qu'on n'a cherché qu'à les jouer. Je vous dirai de plus que, si la guerre continue, les suédois ne seront pas sans alliés, et que la Czarine reconnaîtra peut-être trop tard qu'elle a trop méprisé son ennemi.

Vous jugez aisément par tout ce que je viens de vous dire, que vous vous êtes aussi trop pressé de vouloir changer la conduite de m. de Castellane, et dès que j'ai vu ce que vous lui avez mandé, je lui ai écrit sur le champ pour qu'il eût à se tenir dans les mêmes errements; mais j'appréhende beaucoup qu'ayant reçu votre lettre avant la mienne, il se soit mis hors d'état de travailler aussi utilement qu'il eût pu le faire, s'il eût toujours suivi le même système.

Quant au jeune duc de Holstein il est fort heureux que la Czarine n'ait pas goûté l'expédient, que vous lui aviez proposé, de le faire venir en France, pour que le roi pût le renvoyer sur ses vaisseaux à St. Pétersbourg, S. M. n'étant nullement disposée à s'en charger; mais à cette occasion je ne puis m'empêcher de faire une réflexion sur l'impatience que la Czarine témoigne d'avoir auprès d'elle ce neveu qu'elle chérit si tendrement. Il est appelé à la couronne préférablement à elle par le testament de Pierre I, et n'est-il point à craindre que ce prince ne soit quelque jour l'occasion d'une nouvelle révolution; c'est à la Czarine plutôt qu'à nous à prévoir les inconvénients qui peuvent naître de montrer aux russes leur légitime souverain.

Je n'ai plus qu'un mot à vous ajouter sur la confiance totale dont la Czarine vous honore. Rien n'est plus flatteur pour vous et en même temps plus désirable pour le service du roi; mais vous devez bien prendre garde d'exciter par là trop de jalousie parmi les ministres, et quand ce ne serait que pour remplir les bienséances, vous devriez, au moins quelques fois, travailler avec eux et paraître faire passer par leur canal ce que vous voudriez faire parvenir à la Czarine.

Je n'ai pas besoin de vous dire que le contenu de cette lettre n'est que pour vous seul et pour votre instruction particulière.

Il est essentiel que nous nous rendions maîtres de la paix qui doit se faire entre la Russie et la Suède, et S. M. n'hésitera pas à accepter la médiation que la Czarine demande aussitôt que m. le prince de Cantemir aura présenté les lettres dont il est chargé.

Il est donc de la plus grande importance que la Czarine n'ait aucune méfiance de nous, et qu'elle soit toujours de plus en plus persuadée des bonnes intentions du roi. Cependant, comme il ne faut pas qu'elle se flatte trop sur les conditions de la paix, et qu'après tout ce

que vous avez fait et dit, vous ne pourriez tenir un langage différent sans y être autorisé.

Je joins ici une seconde lettre ostensible dont vous pourrez faire usage.

M. le cardinal approuve votre idée sur la pension que vous estimeriez convenable à madame .... au cas que les vues que l'on a sur m. de Bestoucheff se réalisent, comme aussi pour le présent à faire au confident, puisque la place qu'il doit occuper, le met à portée de vous être utile. Il ne reste plus qu'à savoir, à combien vous estimez que la pension doive monter et le présent. C'est ce que je vous prie de mander au plus tôt.

№ 18. M. Amelot au marquis de la Chétardie.

Versailles, 15 janvier 1742.

Je vous enverrai, m., les nouvelles lettres de créance dont vous avez besoin pour reprendre auprès de la Czarine le caractère d'ambassadeur extraordinaire dont elle a désiré que vous fussiez revêtu. S. M. souhaite trop sincèrement entretenir une union parfaite avec cette Princesse pour ne pas se prêter en toute occasion à ce qui pourra lui être agréable. Elle a montré le plus grand courage, lorsqu'il à été question de reprendre le trône, qui lui était dû, et son avènement a été marqué par la plus grande sagesse dans les ordres qu'elle a donnés dès le jour même pour suspendre toute hostilité contre les suédois, et en comblant de ses libéralités le prisonnier, auquel elle a rendu sur-le-champ la liberté. La Suède aura certainement été touchée d'un procédé aussi généreux, et ayant constamment travaillé à délivrer cette Princesse de l'oppression où elle gémissait, elle se saura toujours un gré infini d'avoir pu contribuer à son élévation.

Vous n'ignorez pas cependant que le but de la Suède dans la guerre, qu'elle a entreprise contre la Russie, ne se bornait pas à se faire raison des injustices et des injures atroces qu'elle en avait reçues sous l'ancien gouvernement; si elle n'avait point eu d'autres vues, elle serait aujourd'hui suffisamment vengée par la punition de tous les autres de ses maux. Mais outre le motif d'honneur, la Suède a été encore animée par le désir de recouvrer ses provinces perdues, et vous savez que les engagements que le roi a pris avec la Suède, embrassent l'un et l'autre objet. La Princesse qui règne en Russie, ne doit pas en savoir mauvais gré à S. M.; le roi travaillait pour elle, en aidant la Suède, et il n'était pas possible de ne prendre que des engagements conditionnels. Ces

engagements subsistent, et l'ardeur des suédois n'est point ralentie; ils voient avec la plus grande satisfaction l'élévation de la Princesse Elisabeth; mais en même temps ils se flattent qu'ils obtiendront d'elle par reconnaissance ce qu'ils comptaient ne devoir qu'à la force et au succès de leurs armes. Je vois que cette façon de penser vous surprend et que vous avez peut-être cru leur rendre service, en engageant le comte de Loewenhaupt à profiter de la modération de la Czarine, en se conformant à ses vues pacifiques. Mais vous avez été induit en erreur par de faux rapports. La Suède a plus de forces que vous ne pensez, et si le roi n'avait pas été instruit de ses ressources, il ne se serait pas engagé à lui fournir des secours qui auraient été trop insuffisants à une nation qui n'aurait rien pu par elle-même. Vous avez même dû juger par les propositions que vous a faites en dernier lieu le comte de Loewenhaupt, dont la sagesse est connue, que sa confiance n'était pas fondée sur des chimères, et vous en verrez la preuve au printemps prochain, si le malheur veut que la guerre continue. Mais ce qui me peine le plus c'est que vous avez vous-même contribué à mettre la Suède encore plus en droit d'exiger l'effet des promesses de S. M., en prenant sur vous les suites de l'armistice. C'est sur la parole précise de l'ambassadeur du roi que le comte de Loewenhaupt a suspendu sa marche; la Suède nous somme aujourd'hui de la parole que vous avez donnée et nous rend responsable de l'évènement; si nous l'abandonnons, le roi manque à ses engagements les plus formels, et la Suède trouvera assez d'autres amis qui prendront notre place. Jugez, m., par ce que je viens de vous exposer, dans quel extrême embarras S. M. se trouve aujourd'hui, portée d'une véritable inclination pour la Czarine et désirant de tout son coeur la gloire et la prospérité de son règne, d'un autre côté liée avec la Suède, la plus ancienne alliée de la France, qui lui a remis tous ses intérêts entre les mains avec une confiance sans bornes et qui certainement ne consentira jamais à une paix purement gratuite. Le roi espère bien qu'il pourra modérer les vues de cette nation; mais il faut aussi que la Czarine comprenne qu'il lui en doit coûter quelque chose. C'est à vous, m., à tâcher de lui inspirer des sentiments qui puissent mettre le roi en état de lui donner des preuves de son affection.

Vous me mandez que m. de Bestoucheff doit être incessamment à la tête des affaires étrangères; je souhaite que la Czarine s'en trouve bien; mais je ne puis m'empêcher de vous avertir qu'il a la réputation d'être entièrement livré aux anglais et aux allemands et qu'on m'assure

de très bon lieu qu'il a dit publiquement à Hambourg que la révolution de Russie n'était qu'un feu de paille et que les choses changeraient bientôt de face.

J'oubliais de vous dire que, comme ce n'était que sur les plaintes de m. d'Osterman que je vous avais marqué de renvoyer m. Dalion, et qu'il y a lieu de croire que les mêmes raisons ne subsistent plus, m. le cardinal le laisse en pleine liberté de prendre le parti qu'il jugera à propos, supposé qu'il ne soit point suspect à la Czarine. Je suis etc.

P. S. Je suis infiniment sensible, m., au témoignage que je reçois des sentiments dont vous voulez bien m'honorer à l'occasion du renouvellement de l'année.

№ 19. Le cardinal de Fleury au comte de Saxe.

Versailles, 18 janvier 1742.

Je n'ai reçu qu'avant-hier, m., votre lettre du 28 du mois dernier, et vous n'êtes pas le premier qui ayez songé à votre prétention sur la Courlande. Dès le moment que le roi de Pologne eut fait son traité avec l'électeur de Bavière et que nous y eûmes accédé, j'en ai parlé et des moyens de la faire réussir. On me répondit qu'il n'y avait guère d'apparence, parce que vous aviez été proscrit par un décret du roi et de la république de Pologne, souscrit aussi par la noblesse de Courlande, par lequel vous étiez déclaré incapable d'aucune sorte de possession en Pologne. Vous en savez la teneur encore mieux que moi, ainsi je ne vous en répèterai point les termes et les suites. Il me semble donc que vous deviez commencer par en obtenir la révocation, et quand le roi de Pologne vous renvoie à la France, il sait bien que nous n'y avons aucun pouvoir, et que si vous avez à obtenir une grâce, vous ne le pouvez que par un acte contraire de la diète, que s. m. polonaise est seule à portée de vous procurer. Quand vous n'aurez plus besoin que du consentement du roi, je suis persuadé que S. M. sera très disposée à vous y aider, et elle n'a pas oublié le courage et la capacité avec laquelle vous avez contribué à la prise de Prague. Je suis etc.

№ 20. Le marquis de la Chétardie au marquis de Lanmary.

St. Pétersbourg, 19 janvier 1742.

Monsieur, je remarque d'abord, combien il est déplacé entre nous que le comte de Loewenhaupt ait donné le nom de prière aux démarches

que la Czarine a souhaité que je fisse pour manifester le regret qu'elle aurait que les premiers instants de son règne fussent teints du sang des russes et des suédois. Pour que cette Princesse eût parlé le langage qu'on lui prête, il aurait fallu au moins qu'elle fût aux abois et à la merci d'un vainqueur, et il ne vous aura point échappé à cette occasion, de quelle aigreur cette façon de s'exprimer aurait pu être suivie, si de ce côté-ci on en avait eu connaissance.

Comment aussi m. le comte de Loewenhaupt a-t-il pu articuler précisément sur la demande de Vibourg et Kexholm, lorsque ce qu'il m'a fait dire de bouche par le chevalier de Crespy, ainsi que vous l'aurez vu, embrassait tous les pays sur la mer Baltique appartenant à la Russie sans aucune distinction.

Je vais plus loin, et supposant qu'on eût distingué les objets, je n'aurais point pour cela fait un pas, attendu qu'au lieu de servir la Suède, aussi utilement que je le désire, je n'aurais réussi par la nature d'une semblable demande préalable qu'à aliéner les esprits, à développer les véritables vues des suédois, à compromettre mon crédit et à diminuer en conséquence le poids des bons offices de Sa Majesté.

C'est donc du principe ancien et fondé qu'on court toujours risque de s'égarer, quand on s'écarte du vrai, qu'il convient de partir pour statuer d'une manière solide et permanente. Or la Suède tomberait peut-être dans l'inconvénient contraire, si trop pleine de ses idées, elle attribuait sérieusement à la guerre qu'elle a déclarée, l'élévation de la Princesse Elisabeth au trône, si elle se persuadait que cette Princesse est plus dans le cas d'attendre du secours des suédois que de leur en procurer, qu'elle aura nécessairement besoin d'eux pour s'affermir, et qu'elle doit craindre que quelques puissances de l'Europe ne se prévalent de la reconnaissance qu'elles ont précédemment faite de la personne du jeune prince Ivan pour Czar, pour s'autoriser à ne point reconnaître la Princesse Elisabeth.

S'il est bon en effet, et c'est à quoi j'ai constamment travaillé, que cette Princesse croie, que les suédois n'ont pris les armes que pour servir ses intérêts, il faudrait pour justifier que c'est à eux qu'elle est redevable de la couronne, que l'armée suédoise n'eût pas à se dire qu'elle est sortie de son inaction que pour sacrifier en pure perte un nombre d'honnêtes gens à l'affaire de Willmanstrand; serait-ce d'ailleurs un moyen pour convaincre de plus en plus la Czarine des intentions que l'on a eues pour elle, que de l'attaquer comme ennemi aujourd'hui qu'elle est sur le trône; quant au secours qu'on peut se donner de part et d'autre,

je laisse juger à toute personne impartiale, qui des deux puissances est le plus en état d'assister l'autre, sans même tirer avantage de l'utilité dont la Russie peut être aux suédois dans une circonstance aussi prochaine à envisager que la vacance du trône de Suède que des intérêts opposées peuvent rendre assez importante pour qu'on cherche à gêner l'élection; s'agit-il du besoin qu'aurait la Czarine de ses voisins pour s'affermir, on connaîtrait mal ce pays-ci, si on se faisait illusion sur le peu que produiraient des entreprises étrangères dès que l'intérieur est unanimement réuni, et pour ce qui est de la reconnaissance faite au prince Ivan par quelques puissances, nul assurément n'était plus dans le cas que le roi de Prusse de la soutenir, même par les liens du sang; cependant il est le seul jusqu'ici et le premier qui, profitant du voisinage, s'est empressé à faire provisionnellement à la Czarine un compliment sur son avènement à la couronne et à la reconnaître solennellement de la façon la plus obligeante par les nouvelles lettres de créance que lui remit mardi dernier dans une audience particulière le baron de Mardefeld, ministre de ce prince.

Ces réflexions dirigées par la vérité vous feront apprécier ce que les suédois peuvent se promettre de suivre leur pointe et de ne laisser subsister que quelque temps seulement la suspension tacite que la gloire du roi et mon dévouement naturel pour la Suède m'ont conjointement suggérés.

Je remettrai enfin à votre considération, si les derniers ordres de la cour qui dénotaient qu'on commençait à se lasser de l'inaction des suédois, sont susceptibles en ce moment d'application, et lequel vous estimerez le plus convenable pour bâtir solidement et donner à la négociation sa véritable activité ou de modérer la vivacité de la confiance et des désirs des suédois, ou d'adopter les idées de leur part qui naissent et résultent de ces deux principes.

№ 21. Copie de la lettre de m. le marquis de la Chétardie à m. le comte de Loewenhaupt le 19 janvier 1742.

Joint à la lettre de m. de la Chétardie du 20 janvier 1742.

Monsieur, les vives occupations de S. M. de Toutes les Russies m'avaient obligé de différer de quelques jours à lui rendre compte des lettres que votre excellence m'avait écrites les 17 et 24 décembre. L'arrivée du chevalier de Crespy, en me faisant suspendre la réponse que je me serais empressé d'y faire plus tôt, me fournira du moins l'occasion

de répondre en même temps à la lettre dont votre excellence m'a encore honoré le 30 du mois dernier.

Autant les détails contenus dans les deux premières et particulièrement dans la seconde ont paru fondés à S. M. de Toutes les Russies et marqué au coin de la plus exacte vérité, autant ils lui ont été un garant sur les plaintes que je voùs avais faites de sa part de l'impossibilité en certains cas que les ordres d'un général puissent être d'abord exécutés. Ceux en effet que S. M. de Toutes les Russies avait donnés, étaient si précis qu'elle ne pouvait s'attendre à ce qui s'est passé le 6 décembre et qui a occasionné le rapport que je renvoie ci-joint à votre excellence, suivant ses intentions. S. M. de Toutes les Russies, pour prévenir tout semblable incident et remplir religieusement de son côté la convention tacite dont on est convenu, renouvela sur-le-champ ses ordres à m. le général Keith, lui prescrivit de punir de mort ceux des cosaques qui passeraient la frontière et lui ordonna de faire rendre incontinent à votre excellence les 25 paysans enlevés dans la paroisse de Kirvus.

Des attentions aussi sincères ne purent que me faire espérer que S. M. de Toutes les Russies agrèerait la représentation que je m'étais proposé de lui faire au sujet du comte de Wasabourg. Je l'informai donc qu'elle donnerait une marque de bonté à plusieurs personnes de distinction de l'armée suédoise, en permettant qu'il fût à St. Pétersbourg plutôt qu'à Moscou. Elle déféra avec plaisir à cette considération; l'ordre fut envoyé le même jour, et de la manière dont S. M. de Toutes les Russies m'a fait l'honneur de me parler, le comte de Wasabourg sera ici demain ou après-demain.

Ce fut dans le même moment qu'après m'avoir réitéré de bouche les témoignages de sa sensibilité sur ce dont je l'avais informé de la part de s. m. le roi de Suède, elle me remit par écrit, pour mieux embrasser tous les objets, ce qu'elle souhaitait que j'y répondisse en son nom. Je m'en acquitte, en ne perdant pas un instant à vous marquer que [1]) S. M. de Toutes les Russies a été extrêmement satisfaite de voir par la dernière lettre de votre excellence les sentiments avec lesquels s. m. le roi de Suède a bien voulu témoigner prendre part à son avènement au trône impérial et paternel; qu'elle en conserve et conservera à s. m. le roi de Suède une reconnaissance toute particulière, espérant

[1]) A partir des mots: „S. M. de Toutes les Russies" jusqu'à „établi là-dessus", ce texte n'est que la reproduction de la note remise par la Czarine à m. de la Chétardie pour servir de réponse à m. de Loewenhaupt, note dont parle la lettre du 20 janvier 1742.

que la manière dont elle a dépêché le capitaine Dideron dès le commencement même de son règne, pourra servir à persuader le roi de l'empressement avec lequel S. M. de Toutes les Russies cherche et cherchera toutes les occasions propres à lui marquer sa parfaite considération; que comme j'ai été le mieux en état de rendre témoignage de ces sentiments, S. M. de Toutes les Russies profite avec d'autant plus de plaisir de l'occasion présente pour en réitérer par mon moyen à s. m. le roi de Suède les assurances sincères, que S. M. de Toutes les Russies ne souhaite rien tant que de correspondre parfaitement aux bonnes intentions et dispositions du roi, expliquées dans la lettre de votre excellence, et de contribuer de sa part avec tout le soin et la facilité possibles à ce qui pourra avancer et accomplir les intentions réciproquement salutaires des deux côtés; que l'ordre que votre excellence a reçu du roi de relâcher les prisonniers russiens qui sont auprès d'elle en échange de ce qui a été fait ici à l'égard du capitaine Dideron, est une attention qui ne peut être que très agréable à S. M. de Toutes les Russies et dont elle ne manquera point de témoigner sa reconnaissance; que s. m. le roi de Suède rend justice aux sentiments de considération parfaite que S. M. de Toutes les Russies a pour sa personne, lorsqu'il veut bien croire qu'elle prend toute la part possible à la perte que le roi vient de faire par la mort de la reine son épouse et à la juste douleur qu'elle en ressent, part d'autant plus sincère que S. M. de Toutes les Russies connaissait les grandes vertus et qualités dont cette princesse était douée; que S. M. de Toutes les Russies souhaiterait fort qu'on lui procurât le moyen de témoigner directement ces sentiments par une lettre de sa part à s. m. le roi de Suède; qu'elle n'est pas moins disposée à faire pour le rétablissement de la correspondance interrompue le premier pas par une lettre de notification à s. m. le roi de Suède, touchant son avènement au trône impérial de Toutes les Russies, aussitôt qu'elle sera assurée que de la part de s. m. le roi de Suède on y fera réponse et qu'on se servira à cette occasion de l'étiquette usitée déjà envers les prédécesseurs de S. M. de Toutes les Russies, observée jusqu'ici conformément à l'usage qui a été une fois établi là-dessus.

Quant aux motifs que vous voulez bien rendre personnels pour moi, je ne pourrais qu'exprimer faiblement, combien je me sens flatté de la confiance que s. m. le roi de Suède a daigné me marquer en cette rencontre. Cette circonstance me devient d'autant plus précieuse qu'elle me fait éprouver également celle dont m'honore en cette occasion S. M. de Toutes les Russies.

№ 22. Le marquis de la Chétardie à m. Amelot.

St. Pétersbourg, 20 janvier 1742.

Monsieur, de tous les objets que renferme votre lettre du 24 du mois passé, la mort de la reine de Suède est le seul susceptible de réflexions en cet instant. Celles qu'on fait ici sont, je crois, les mêmes qu'on y aurait faites sous le gouvernement allemand; on regarde cet évènement comme la chose qui doit faire désirer la fin de la guerre aux suédois, afin que, libres de tous soins à cet égard, ils pussent uniquement s'occuper de ceux que leur constitution présente, l'âge et les infirmités du roi de Suède rendent beaucoup plus importantes pour eux; c'est en effet le point qui doit le plus les toucher, et j'estime qu'en le perdant de vue, ils s'écarteraient autant de leurs intérêts qu'ils augmenteraient, à leurs dépens peut-être, les risques de la guerre, en voulant soutenir celle qu'ils ont commencée, dans des conjonctures telles que celles qui affectent aujourd'hui la Suède et la Russie.

La nécessité essentielle de finir tout ce qui est relatif à la commission exige que l'attention soit presque entièrement absorbée par cet objet. On a commencé à dresser la sentence. L'humeur de goutte qui s'était jetée sur les jambes et les pieds du comte d'Osterman, avait remonté jusque dans le bas ventre et faisait craindre pour sa vie. La Czarine, dès qu'elle en a été informée, a ordonné à un de ses médecins, portugais de nation et très habile, d'aller quatre fois par jour à la forteresse donner à m. d'Osterman tous les secours que son art et son habileté pourraient lui suggérer.

L'humanité et la bonté de la Czarine se manifestent également en toutes occasions. Elle rendit hier au feld-maréchal prince Dolgorouky, au prince son frère et à ses enfants toutes les terres qu'on leur avait confisquées. Elle a aussi signé ce soir un ukase, qui sera incessamment rendu public, par lequel, à l'exception des terres données et des pensions accordées dont elle se réserve la disposition, elle confirme dans leurs charges et emplois tous ceux qui en ont obtenus sous la régence de la princesse de Brunswick. Les particuliers, toutefois, convaincus de crimes ou de malversations sont exclus de cette grâce.

Je ne puis trop désirer ni être trop attentif à mettre en toutes rencontres ma conduite sous vos yeux. C'est le motif pour lequel je m'empresse de joindre ici les réponses que j'ai faites à mm de Lanmary et de Loewenhaupt. Je les accompagne de la traduction imprimée française qui a été faite de l'ukase rendu à l'occasion du couronnement

de la Czarine et de celle en original qu'elle me fit l'honneur de me donner avant-hier au soir dans son cabinet avec un duplicata en langue russe, tel qu'il lui avait été présenté par ses ministres. Comme c'est sur cette pièce que j'ai en plus grande partie dressé ma lettre au comte de Loewenhaupt, il ne peut être que bon que vous soyez instruit des faibles changements que j'y ai faits. La Czarine à qui j'en rendis compte le lendemain au soir, en lui faisant lecture de ma réponse dont elle a gardé une copie, a bien voulu les approuver.

A peine fus-je rentré chez moi que m. de Lestocq y vint. Il prit en particulier le chevalier Crespy qui n'attendait que ses chevaux pour partir, et lui dit de la part de la Czarine qu'elle était trop fâchée des peines qu'elle lui occasionnait pour ne lui pas marquer le gré qu'elle lui savait du zèle avec lequel il les prenait Il lui remit en même temps une tabatière d'or enrichie de diamants dans laquelle elle s'était amusée à arranger tant de ducats d'or qu'il fallut user de force pour en retirer les 250 qu'elle y avait mis.

№ 23. Lettre du cabinet du roi à la Czarine Elisabeth [1]).

Versailles, 21 janvier 1742.

Madame ma soeur, la confiance que V. M. me témoigne par sa lettre particulière datée du 5/16 décembre de l'année dernière, répond parfaitement à l'espérance que j'en avais conçue sur le compte que le marquis de la Chétardie m'avait précédemment rendu des assurances que V. M. lui en avait données. V. M. peut compter aussi que l'intérêt sensible que j'ai toujours pris à ce qui la regarde personnellement, sera un nouveau motif pour me porter à contribuer, en tout ce qui pourra dépendre de moi, au rétablissement de la paix dans le nord. Ce sera désormais un des principaux objets de mes soins, puisque V. M. désire que j'emploie mes offices pour le succès de cette vue, et je souhaite de trouver de part et d'autre les facilités nécessaires pour conduire une aussi grande affaire à une heureuse fin. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, madame ma soeur, en sa sainte et digne garde [2]).

Versailles, 21 janvier 1742. Votre bon frère et très parfait ami Louis.

---

[1]) Nota. Les czars et les czarines n'avaient pas écrit jusqu'alors au roi des lettres du cabinet.

[2]) On a suivi pour la fin la forme observée par la Czarine.

№ 24. Le roi à la Czarine Elisabeth en réponse à sa lettre de notification de son avènement au trône et en créance sur le marquis de la Chétardie nommé par le roi son ambassadeur auprès de cette Princesse [1]).

Versailles, 21 janvier 1742.

Très haute, très excellente, très etc.

La lettre que V. M. nous a écrite pour nous donner part de son heureux avènement au trône de ses pères, est remplie de témoignage si particulier du désir qu'elle a d'entretenir et d'affermir avec nous l'amitié et la correspondance la plus parfaite, qu'elle peut bien juger que je l'ai reçue avec un sensible plaisir. C'est ce dont nous avons assuré nous-mêmes le prince de Cantemir, lorsqu'il nous a remis votre lettre en qualité d'ambassadeur extraordinaire de V. M., et comme nous souhaitons qu'elle soit bien persuadée aussi de la volonté où nous sommes de lui donner en toutes occasions des marques distinguées de notre amitié pour elle, nous recommandons très expressément au sieur marquis de la Chétardie, que nous nommons *notre ambassadeur extraordinaire* auprès de Votre Majesté [2]).

№ 25. Le roi au marquis de la Chétardie.

Versailles, 21 janvier 1742.

Monsieur le marquis de la Chétardie, j'ai reçu votre dépêche du 7 décembre dernier par laquelle vous me rendez compte de l'évènement qui vient de placer la Princesse Elisabeth de Russie sur le trône de ses pères; la Providence, en rendant à cette Princesse une couronne qui lui appartenait, a récompensé ses vertus. J'en ai une satisfaction d'autant plus parfaite que je m'intéresse sincèrement au bonheur et à la prospérité de son règne; mon intention est donc que vous lui fassiez connaître en mon nom, quels sont à cet égard mes sentiments; c'est même pour les lui marquer avec plus de distinction que j'ai jugé convenable de vous revêtir de nouveau du caractère de mon ambassadeur extraordinaire auprès de cette Princesse; c'est ce que je fais, en vous donnant cette

[1]) Nota. Il a été envoyé deux expéditions de cette lettre, savoir, une en parchemin selon l'ancien usage avec toutes les qualités, et une en papier où il y a à *l'inscription seulement*: à très haute, très excellente, très puissante et très magnanime Princesse notre très chère soeur et parfaite amie. La lettre etc.

Et à la suscription on a ajouté: à très haute etc. Elisabeth Petrowna Czarine Grande Duchesse et autocratrice de toute la Grande, Petite et Blanche Russie etc.

[2]) Le reste comme au № 23.

qualité dans la réponse que je fais à la lettre qu'elle m'a écrite pour me donner part de son avènement à la couronne. Les preuves que j'ai depuis longtemps de votre zèle pour mon service, ne me laissent aucun doute sur le soin et l'application que vous continuerez d'apporter aux moyens de cimenter l'amitié et la bonne correspondance que je souhaite d'entretenir avec la Czarine. Sur ce etc.

№ 26. M. Amelot au marquis de la Chétardie.

Versailles, 21 janvier 1742.

J'ai reçu, m., votre lettre du 16 décembre, et je vois avec plaisir que vous avez su fortifier la Czarine dans la résolution de confier à des nationaux par préférence à des étrangers les principaux emplois du ministère. Les russes doivent voir avec plaisir de pareilles dispositions dans leur Souveraine et vous savoir gré d'y concourir par les représentations qu'elle veut bien recevoir de votre part, fondées sur la juste confiance qu'elle a prise en vous.

Je crois que le marquis Botta ne s'attendait pas à une réponse bien favorable sur la réquisition qu'il a faite à cette Princesse, d'envoyer à la reine de Hongrie un secours de 30 mille hommes; mais on peut juger qu'il n'a pas cru devoir se dispenser de remplir cette formalité, et nous devons savoir gré à la Czarine de la confidence qu'elle vous a faite du refus de ce secours de sa part. Il paraît qu'elle est entièrement persuadée des inconvénients où elle s'exposerait, si elle se renfermait, pour les affaires politiques, dans le système d'union que ses prédécesseurs avaient établi avec la cour de Vienne depuis leurs liaisons avec la maison de Brunswick. La réquisition que cette Princesse a faite de la médiation du roi pour la pacification du nord, est un témoignage certain de la résolution, où elle est, d'agir sur des principes plus conformes aux intérêts de la Russie, et vous ne pouvez trop vous attacher à lui faire envisager les avantages qui lui reviendront de persister fermement dans la résolution, où elle paraît être, d'agir dans le plus parfait concert avec Sa Majesté.

M. le prince de Cantemir remit mardi dernier, 16 de ce mois, au roi, dans une audience particulière la lettre de notification de la Czarine sur son avènement à la couronne, cette même lettre le nommant son ambassadeur extraordinaire auprès de S. M., et il eut le même jour audience de la reine, de m. le dauphin et de mesdames de France. Sa Majesté, en répondant à la Czarine, a bien voulu vous revêtir aussi du

caractère de son ambassadeur extraordinaire auprès de cette Princesse, ainsi qu'elle vous le marque elle-même dans la dépêche que je vous adresse de sa part. Je vous envoie en même temps la réponse de Sa Majesté à la lettre particulière que la Czarine lui a fait remettre pour requérir sa médiation.

Vous observerez que la lettre du roi en réponse à la notification de la Czarine et en créance sur vous en qualité d'ambassadeur extraordinaire de Sa Majesté, a été expédiée double, une expédition ayant été mise en parchemin et l'autre sur le papier. Le mémoire ci-joint vous expliquera les raisons de cette double expédition et vous y verrez les considérations qui donnent lieu d'espérer qu'avant votre audience de la Czarine vous ferez admettre par préférence la lettre expédiée sur le papier, auquel cas vous pourrez supprimer entièrement l'autre, ce qui établira par la suite un cérémonial plus uniforme pour ces sortes de lettres entre le roi et la Czarine.

Je vous observerai aussi que la lettre particulière de la Czarine au roi avait pour inscription sur l'enveloppe „au roi mon frère", et que suivant ce qui se pratique pour de pareilles lettres entre les têtes couronnées, il sera convenable que la Czarine mette dans la suite „monsieur mon frère", Sa Majesté ayant bien voulu ne faire aucune difficulté de mettre pour suscription à sa réponse pour cette Princesse „à la Czarine madame ma soeur".

Je suis persuadé que vous aurez senti de vous-même les raisons de ne point adopter trop aisément les idées d'un mariage dont il paraît qu'on voudrait se flatter entre une de mesdames de France et le duc de Holstein, dès qu'il aura été reconnu héritier présomptif de la couronne de Russie; il est vrai que ce serait un moyen d'établir et cimenter l'union la plus intime entre le roi et la Czarine et vous avez bien fait de ne pas différer à informer Sa Majesté des vues que l'on formait dans l'espérance de ce mariage; mais indépendamment des raisons, qu'il y a, de penser que la Czarine pourra se marier sur les instances de ses sujets, malgré la répugnance qu'elle y a témoignée jusqu'à présent, et avoir des enfants qui seraient ses héritiers légitimes, il se présente d'abord une difficulté, qui n'est pas peu considérable, savoir la différence de religion, et d'ailleurs l'expérience des fréquentes révolutions arrivées dans ce pays, ne permet de regarder la reconnaissance qui serait faite du duc de Holstein en qualité d'héritier présomptif de la couronne de Russie comme un moyen suffisant d'assurer cette couronne à ce prince et à ses descendants. De sorte que vous ne pouvez être trop circonspect sur la

manière de vous expliquer à l'occasion des insinuations qui pourraient vous être faites sur de pareilles vues.

Je ne dois point vous laisser ignorer que de tous les ministres étrangers qui sont ici, il n'y en a point qui soit si anglais et si autrichien que le prince de Cantemir; je ne vois point que la révolution de Pétersbourg ait rien changé à ses inclinaisons, et je ne présume pas qu'en aucun cas ses relations puissent être à notre avantage.

Je me confirme tous les jours dans l'espérance que l'élection de l'empereur se fera le 24 de ce mois, et que malgré toutes les fables que la cour de Vienne débite sur quelques petits succès de nulle importance qu'elle a eus en Autriche, la diète de Francfort ne sera pas la dupe de ses mensonges. Les troupes du roi de Prusse avancent toujours dans la Moravie et se sont emparées d'Olmutz.

Tout est aujourd'hui dans la plus grande fermentation à Londres; le parti de la cour a déjà succombé dans deux ou trois points fort importants, et le ministère est fort mal assuré. Je suis etc.

№ 27. Le prince de Conti au cardinal de Fleury.

25 janvier 1742.

Monsieur, l'ennui où votre excellence devait être des visites du premier jour de l'an et la crainte de lui prendre un temps précieux, m'empêcha de lui communiquer avec étendue mes idées sur la conjoncture présente. C'est un nouvel ordre de choses qui, laissant subsister le fond de l'objet, exige d'autres mesures pour y arriver. Avant ceci nous devions fonder notre espérance sur l'utilité dont nous pouvions être pour faire réussir la *révolution*, et maintenant que sans nous elle est arrivée, ce doit être sur d'autres principes que nous devons agir, si, comme il paraît intéressant de le faire, nous voulons suivre notre objet.

L'avantage immense que tirerait ce pays-ci d'une liaison étroite avec la Russie, surtout, si elle était cimentée par l'établissement d'un prince français sur le trône de Moscovie, est si connu qu'il me paraît inutile de s'étendre sur ce point. Maîtres du midi et bientôt de l'Allemagne, par un arrangement qui touche à sa fin, nous le serions du nord; la paix la plus stable serait le fruit de cet ascendant et le fruit de cette paix serait le rétablissement de notre intérieur et la multiplication de toutes les denrées par la facilité et la multiplicacité des débouchés.

La révolution qui vient d'arriver et qui, relativement à d'autres objets, est heureuse pour le moment, elle pourrait devenir dans la suite

préjudiciable à la France, si, s'en rapportant au hasard ou à l'ordre naturel et ne faisant rien pour l'empêcher, le duc de Holstein parvenait au trône de Moscovie, ce qu'il est aisé de démontrer.

Le prince par sa naissance a droit à la couronne de Suède; devenu Czar et puissant, on ne peut douter qu'il ne profite de toutes les occasions et qu'il ne fasse tous ses efforts pour le faire valoir, et malgré la sécurité qu'affectent les suédois sur ce point, on doit craindre qu'il n'y réussisse, si l'on veut un moment faire attention à la puissance russienne. Les premières tentatives du duc de Holstein ou réussiront, ou seront infructueuses; si elles réussissent, votre excellence sent tout le tort que nous en souffririons; si au contraire les premières tentatives ne réussissent pas, tant que lui ou ses descendants seront sur le trône de Russie, la Suède tenue toujours en échec, perpétuellement en guerre ou en alarmes, deviendra pour la France une alliée inutile et à charge, si nous voulons ou pouvons continuer de l'aider de subsides proportionnés à ses besoins, ce qui, vu l'état de notre intérieur et les dépenses immenses de cette guerre, pourrait ne nous être pas possible.

Ce raisonnement ne devrait pas moins alarmer les suédois que nous, mais ils ont une présomption à leur avantage et au désavantage des russes, qui les aveugle; outre la supériorité qu'ils imaginent avoir sur ceux-ci, ils croient être sûrs de l'alliance et des secours du Danemark et de l'Angleterre, dans le cas où le duc de Holstein les voudrait subjuguer. Je le crois comme eux; mais dans ce cas, si la France ne doit plus appréhender la destruction de la Suède, elle doit craindre les moyens que celle-ci emploiera pour sa conservation.

La nécessité qui forcerait la Suède à s'unir avec l'Angleterre, ferait un tort irréparable à la France. Les anglais, sous prétexte de secourir leurs alliés, couvriraient la mer Baltique de leurs vaisseaux, inonderaient Stockholm de leurs guinées, s'empareraient du commerce, et d'autant plus unis avec le Danemark que la Suède serait plus faible, ils raviraient à la fois à la France, et le profit qu'elle peut faire par son commerce dans les pays, et tout crédit politique dans le nord.

Il résulte de ce qui a été dit que l'élévation du duc de Holstein sur le trône de Moscovie ne peut qu'être très préjudiciable à la France, puisqu'il est très apparent qu'alors ou il deviendra maître de la Suède, ou il l'occupera de façon que, sans pouvoir être utile à la France, elle lui sera à charge, ou qu'il la fera se jeter entre les bras des anglais, ce qui est également à craindre pour nous et que nous devons par conséquent tâcher d'éviter.

Si v. e. trouve les réflexions que j'ai cru devoir lui communiquer aussi justes que je le crois, et veut adopter le plan pour la négociation du nord, il me semble qu'elle devrait en faire instruire m. de la Chétardie, afin qu'il ne fît rien de contraire à ce principe, si elle l'adopte.

Je sens à merveille que v. e. même en l'approuvant, trouvera que le plus difficile est de persuader à l'Impératrice que son intérêt, qui seul la doit décider, est d'entrer dans nos vues; j'en conviens, mais cependant je ne crois pas qu'il s'y trouve tant de difficultés qu'il y en paraît d'abord. J'ai eu avec mm. de Tessin et de Schefer des conversations dont je n'ai pas laissé que de tirer des lumières; j'ai aussi fait beaucoup de réflexions et j'en ferai part à v. e., si elle le souhaite, lorsqu'il en sera temps, c'est-à-dire lorsque m. de la Chétardie l'aura instruit et de la position des affaires de Moscovie, et de la sienne propre avec la Czarine, car il serait trop long de vous les détailler aujourd'hui.

Au reste, la confiance que m'a inspirée v. e., me fait espérer que, s'il se trouvait jour à me servir, elle voudrait bien le saisir; j'envisage dans cette affaire, quoi qu'il en soit, bien moins mon intérêt particulier que celui de l'état; s'ils peuvent s'accorder tous deux, j'en serai fort aise, s'ils ne peuvent subsister ensemble, que le mien soit sacrifié, je m'en console, si l'autre se conserve. Tout désir d'élévation sera subordonné chez moi ou immolé au bien de ma patrie et à la gloire du roi; je crois que c'est là mon devoir et je ne m'en départirai jamais; car je n'imagine point de grandeur réelle ni de véritable gloire, lorsqu'il faut s'en écarter pour y parvenir.

Je prie v. e. d'excuser, si je suis un peu long. Je suis si persuadé du danger qu'il y aurait pour ce pays-ci à l'élévation du duc de Holstein que je n'ai pu me dispenser de lui communiquer mes pensées, même abstraction faite de mes intérêts, et je pense que, plutôt que de le laisser hériter de la couronne, il vaudrait mieux que la Czarine épousât un prince allemand, pourvu qu'elle ne choisît pas dans les maisons de Bavière, de Hanovre ou de Prusse, pour les raisons qui sautent aux yeux et qui nous ont rendu si redoutables l'alliance du feu empereur avec la Czarine.

Si v. e. désire que j'entre dans un plus grand détail des choses que je crois propres à décider l'Impératrice, elle n'a qu'à dire. Je la prie de me faire savoir, si j'ai pensé juste; quoi qu'il en doive arriver, c'est une bonne action de former l'esprit de quelqu'un à qui, s'il manque des lumières, il ne manque pas de bonnes intentions. J'espère etc

Signé: Louis de Bourbon.

№ 28. Le secrétaire du cardinal de Fleury au prince de Conti.

25 janvier 1742.

J'ai lu à m. le cardinal le mémoire que v. a. s. m'a fait l'honneur de me remettre. Son éminence adopte tous vos principes et votre plan serait le meilleur à suivre de tout point, même pour l'intérêt de ceux qui s'y opposent; mais l'exécution en paraît aujourd'hui impossible par l'opiniâtreté et la prévention de chacune des parties que rien ne peut détacher de ses préjugés. C'est ce que je ne vois que trop clairement par les différentes lettres que j'ai reçues ces jours-ci de plusieurs endroits; malheureusement le secret a transpiré et a causé une commotion universelle qu'il sera peut-être même difficile d'apaiser et à laquelle on ne peut trop tôt opposer une dénégation et un désaveu formel. J'en dirai davantage à v. a. s., lorsque j'aurai l'honneur de la voir.

№ 29. M. Amelot au marquis de la Chétardie.

Versailles, 25 janvier 1742.

Je n'ai pas reçu de lettres de vous, m., depuis celle du 23 décembre et il est si important de ne pas laisser languir les affaires entre la Suède et la Russie que je ne puis trop vous prier de profiter de toutes les occasions de nous informer promptement de ce qui se passe. Vous aurez su que depuis le retour du chevalier de Crespy à l'armée suédoise le bruit s'y est répandu d'un projet de mariage entre m. le prince de Conti et la Czarine et que les suédois en sont alarmés dans l'idée, où ils sont, qu'au moyen de ce mariage le roi abandonne leurs intérêts pour les sacrifier aux convenances de cette Princesse. On attribue même au chevalier de Crespy d'être l'auteur de ce bruit, et vous ne sauriez croire, avec quelle promptitude il s'est déjà répandu en Suède et en Danemark, où il ne peut produire que de très mauvais effets. J'écris à m le marquis de Lanmary et à m. Lemaire que c'est une pure illusion, et que ce bruit n'a d'autre fondement que les visions chimériques de quelque particulier, et c'est aussi dans ce sens que vous devez vous en expliquer; mais le mieux est d'éviter tout détail sur ce sujet et de laisser ces bruits tomber d'eux-mêmes.

Vous aurez pu juger que la révolution arrivée en Russie, ferait revivre les espérances de m. le comte de Saxe sur le duché de Courlande. Il paraît en effet qu'il trouverait de la part du roi de Pologne des facilités pour faire valoir ses prétentions sur ce duché, si la Czarine vou-

lait bien y concourir, et il a même fait supplier le roi de vouloir employer en sa faveur ses bons offices auprès de cette Princesse pour le succès de cette vue. Sa Majesté l'a fait assurer qu'étant entièrement contente de ses services et de l'attachement qu'il n'a pas cessé de témoigner pour sa personne, elle serait très aise de pouvoir contribuer à ses avantages et qu'elle vous enverrait ordre de voir et faire tout ce qui sera praticable pour l'effet de ses désirs. Vous devez donc y donner une attention particulière et sonder avec toute la discrétion convenable, quelles sont les dispositions de la Czarine par rapport à la Courlande, et s'il y aurait lieu d'espérer qu'elle voulût ne point s'opposer aux vues de m. le comte de Saxe sur le duché. En ce cas vous pourriez témoigner de la part du roi que, sachant que S. M. a pour lui une estime particulière et qu'elle s'intéresse véritablement à ses avantages, vous ne doutez pas que S. M. ne voie avec plaisir que la Czarine n'y met point d'obstacles. Mais soit que vous trouviez les dispositions aussi favorables qu'il paraît s'en flatter, soit que les tentatives que vous ferez en sa faveur ne vous promettent pas un succès facile, vous devez informer exactement m. le comte Desalleurs de tout ce que vous aurez pu pénétrer, afin que le comte de Bruhl puisse juger de la conduite à tenir, tant de la part du roi de Pologne que de celle de m. le comte de Saxe, relativement à cette vue. Je suis etc.

30. Le prince de Conti au cardinal de Fleury.

L'Isle Adam, 27 janvier 1742.

Monsieur, je suis très fâché que mon secret ait transpiré. S. excellence sait tous ceux qui en sont instruits. Elle sait aussi qu'ils ne le sont que parce que je n'ai pu me dispenser de les mettre dans la confidence. Je ne puis soupçonner ceux, que j'ai envoyée à Pétersbourg, d'avoir parlé, ils auraient trop risqué pour eux-mêmes. Je me flatte que vous ne me soupçonnez pas d'indiscrétion en matière aussi sérieuse. Ainsi je ne puis comprendre, par où mes idées ont été divulguées, si ce n'est par la Czarine même ou par cette femme à qui l'on s'est ouvert, ou par les suédois; y aurait-il quelque motif de politique qui pût engager les uns et les autres à découvrir notre secret, c'est ce que s. e. démêlera mieux que moi. Quoi qu'il en soit, puisque les affaires pourraient en souffrir, je n'insiste plus. V. e. sait, comme je pense, je la prie seulement d'être bien persuadée, que je n'ai à me reprocher aucune imprudence quant au secret et que, tant que cette affaire a excité, l'intérêt et la gloire

du roi m'ont au moins autant engagé à la suivre que mon propre avantage.

Il me semble que les suédois ne peuvent nous accuser d'avoir voulu les trahir, puisqu'il ne s'est rien fait qu'au su et d'accord avec leur ministère et toujours avec le projet de faire leur avantage. A Dieu ne plaise que j'aie voulu proposer à v. e. de déshonorer m. de la Chétardie, en le rappelant; il faut que je me sois bien mal énoncé; je ne lui proposais que d'envoyer un ministre subalterne pour traiter une chose que je croyais alors pouvoir être entamée, n'ayant pas, je l'avoue, grande confiance en l'ambassadeur.

Voilà l'empereur élu et le temps venu où v. e. m'a dit que le roi voudrait bien régler notre traitement. Je la prie de vouloir bien faire suivre avec chaleur une chose qui intéresse autant la dignité du roi qu'elle nous intéresse nous-même.

Cette lettre ne demande point de réponse; je vous prie de ne vous pas tenir obligé de m'en faire et d'être persuadé etc. Signé: L. F. de Bourbon.

№ 31. Le marquis de la Chétardie à m. Amelot.

St. Pétersbourg, 27 janvier 1742.

Monsieur, une circonstance particulière pourrait ajouter à l'impatience naturelle que je dois avoir de recevoir les ordres du roi.

M. de Bestoucheff, qui a beaucoup de confiance en m. Dalion, le chargea mercredi de me marquer, combien il aurait désiré que le retour de mon courrier eût pu être plus prompt; que l'incertitude qui en résultait, quant à savoir, s'il faut se préparer à la guerre ou à la paix avec la Suède, n'était pas le seul inconvénient; qu'il avait encore à essuyer et à combattre les vives persécutions de mm. de Finch et de Botta, et que son embarras était sur cela d'autant plus grand que les ayant amusés jusqu'ici, il aurait souhaité que j'eusse pu l'aider à cet égard par les réponses de la cour, et le mettre en état d'établir entre la France et la Russie une union d'intérêt, d'alliance étroite et de commerce, qui lui fournît les moyens de donner une exclusion entière aux traités qui ont subsisté jusqu'à présent et qui subsistent avec la cour de Vienne, l'Angleterre et la Hollande. M Dalion lui fit sentir par un calcul simple et vrai que mes deux dernières expéditions auraient vraisemblablement suspendu la première; il le lui confirma le lendemain de ma part et lui ajouta que j'étais trop touché des intentions constantes qu'il me manifestait, pour que l'amitié ne m'autorisât point à mon tour

à lui dire, qu'en répondant précisément à mm. Finch et Botta, il se forgerait des entraves, quelque éloigné que pouvait être le terme qu'il prendrait, et que le meilleur expédient peut-être pour éluder leurs demandes, serait de se renfermer dans les occupations que le désordre que la Czarine a trouvé dans l'intérieur, lui occasionne, et de faire connaître qu'il ne lui sera pas possible de songer au dehors que lorsqu'elle aura remis l'ordre et la règle dans le dedans; m. de Bestoucheff a goûté cette idée et se propose d'en faire usage.

Le comte de Liven, adjudant général du comte de Loewenhaupt, qui arriva ce même mercredi, n'était proprement chargé que de me remettre un chiffre pour la sûreté de ma correspondance avec ce général. La lettre, dont il était accompagné, m'apprenait que cet officier avait rendu à son passage les prisonniers faits sur les russes au général Keith, et m. de Loewenhaupt, en me marquant que sa confiance dans le comte de Liven était entière, m'invitait à vouloir bien lui donner des preuves de la mienne. De là s'est ensuivi qu'en me faisant de bouche un détail fort avantageux des forces que la Suède assemblerait la campagne prochaine, et par mer et par terre, leur armée toutefois, de son propre aveu, sera de 25 mille hommes au plus. Il s'en est prévalu pour établir la nécessité que la Russie se déterminât promptement à accorder aux suédois les sûretés qu'ils demandent; il ne m'a point dissimulé cependant que la mort de la reine de Suède entraînant des arrangements pour donner un successeur au trône, la paix serait préférable sans doute, mais selon lui et le comte de Loewenhaupt il fallait que ce fût un ouvrage aussitôt achevé que commencé, pour ne point sacrifier à l'incertitude des instants que l'approche du printemps rendait précieux. J'ai adopté en apparence toutes les idées du comte de Liven; je lui ai présenté dans le jour le plus avantageux les dispositions de la Czarine; j'en ai inféré que la négociation ayant lieu, aurait toute l'activité qu'on peut désirer; je lui ai fait remarquer seulement que, quelque bienintentionnées que fussent deux puissances à s'entendre, l'expérience apprenait que certaines formalités nécessaires ne permettaient pas que les choses s'arrangeassent aussi rapidement. Je me suis rabattu finalement sur l'impossibilité, où je me trouvais, d'agir avant que les ordres de Sa Majesté me fussent parvenus et ai cherché par les réflexions personnelles et générales, que j'ai faites de la sorte à m. de Liven, à justifier dans ma réponse au comte de Loewenhaupt la confiance qu'il avait souhaité que je témoignasse à son adjudant général.

Je le présentai jeudi à la Czarine, qui le reçut avec beaucoup de

bonté; il n'a différé jusqu'à demain au soir à partir que pour avoir encore l'honneur de faire sa cour à cette Princesse. M. de Liven était aussi porteur d'une lettre de m. de Lanmary.

La sentence des criminels d'état fut signée avant-hier par 40 personnes tirées des différents ordres de la monarchie et ensuite elle fut présentée à la Czarine. Elle sera, je crois, exécutée lundi ou mardi, mais d'une façon, selon toute apparence, qui sera une nouvelle preuve de la clémence naturelle et de la générosité de S. M. de Toutes les Russies.

La Czarine m'apprit jeudi soir que le major Korff lui mandait que le duc de Holstein arriverait à Memmel le 23 ou le 25 du courant. Cette nouvelle lui a causé d'autant plus de joie qu'elle sent l'interprétation qu'on peut donner dans les pays étrangers à la nécessité, qu'il y a eu, à retenir jusque-là le prince et la princesse de Brunswick à Riga, et qu'il sera difficile, quoique la chose soit vraie en soi, de persuader que c'est pour leur plus grande commodité qu'on les a logés à la citadelle dans la maison de la Czarine. La même réflexion lui a fait prendre le parti de laisser partir le prince Louis de Wolfenbuttel; il se mettra en chemin vers la fin de la semaine prochaine.

Le confident, dont les sentiments ne se démentent jusqu'ici en aucune manière, a trouvé, en se conformant à l'ordre que la Czarine lui avait donné de décacheter et d'examiner toutes les lettres adressées au comte d'Osterman, que le prince Cantemir lui faisait récemment un détail dont il a cru devoir me faire part. Il m'a remis pour cet effet les originaux des trois pièces dont je joins ici copies, en me priant qu'il ne fût fait aucune mention de lui. Je m'empresse d'autant plus de vous en donner connaissance que l'homme dont il s'agit, ne semble pas, par le portrait qu'on en fait, mériter aucun ménagement, et qu'il peut être bon de savoir, quelles sont les choses si utiles et de si grande conséquence pour la Russie qu'il voulait communiquer à m. d'Osterman.

№ 32. M. Amelot au marquis de la Chétardie.

Versailles, 29 janvier 1742.

Vous aurez pu voir, m., par ma dernière lettre du 25 de ce mois que j'attendais de vos nouvelles avec impatience, n'en ayant pas reçu depuis le 23 décembre, quoique plusieurs personnes en eussent eu de date plus récente. Cet ordinaire ne m'en a point encore apporté, ce qui me cause autant de surprise que d'inquiétude, connaissant votre exactitude à m'écrire régulièrement tous les jours du départ des postes. Dans

cette incertitude je n'ai pas été en état de rien ajouter à ce que vous aurez vu par les réponses que je vous ai faites les 15 et 21 de ce mois sur les dispositions, où le roi se trouve, d'employer son intervention pour le rétablissement de la paix du nord, sur la réquisition que la Czarine lui en a faite par une lettre de sa main, et j'appréhende que cette Princesse ne voie avec peine ce silence de notre part, et ne se forme des idées désavantageuses, dans la supposition que le roi s'embarrasserait peu de la confiance qu'elle lui a marquée, en demandant ses bons offices pour parvenir à faire sa paix avec la couronne de Suède. Ainsi je ne veux pas différer davantage de vous mettre en état de lui renouveler les assurances, que le roi lui a données répondant à sa lettre particulière, de souhaiter très sincèrement de pouvoir procurer cette paix. Vous pouvez ajouter que S. M. se promettrait de parvenir à sa conclusion, lorsque la Czarine aurait admis pour fondement de cette conciliation les principes que je vous ai expliqués par ma lettre du 15 de ce mois, et vous pouvez même, si vous le jugez à propos, ne lui pas dissimuler les considérations qui donnent lieu de penser qu'il serait de son propre intérêt de se prêter à ces conditions pour assurer solidement son état, qui n'est pas aussi permanent qu'elle pourrait le croire. En effet, tout bien considéré, il paraît que les secours de la France et de la Suède peuvent n'être pas inutiles à cette Princesse pour assurer sa situation et ses vues, et les dispositions du roi pour y concourir sont si sincères qu'il ne demanderait pas mieux que de prendre des liaisons plus étroites avec la Russie; l'on pourrait même commencer par jeter les fondements d'un traité de commerce entre les deux nations; mais vous jugerez aisément que la paix entre la Russie et la Suède est toujours un préalable qu'il faudrait finir avant toutes choses, et c'est ce qui doit faire désormais le principal objet de vos soins.

Vous aurez pu observer que la Czarine n'a pas employé expressément le terme de médiation dans sa lettre particulière au roi et qu'elle s'est contentée de témoigner son désir que S. M. voulût bien étendre sur les pays du nord ses vues pacifiques, en employant ses bons offices pour le rétablissement de la paix; mais il y a lieu de juger que l'intention de cette Princesse est véritablement que le roi emploie les offices de sa médiation pour une prompte conciliation. Je suis etc.

№ 33. Le prince de Conti au cardinal de Fleury.

30 janvier 1742.

Monsieur, j'ai reçu la réponse que votre excellence m'a faite. Comme elle a trouvé ma dernière lettre indéchiffrable; je me sers pour lui écrire celle-ci de la main de la personne que j'ai envoyée à Pétersbourg en dernier lieu. Je suis, on ne peut plus, sensible à la façon dont vous entrez dans mes vues et à la bonne volonté que vous me témoignez; quoique je considère plus le bien de chose que mon intérêt particulier, je n'en ai pas moins de reconnaissance pour votre éminence.

Elle me mande que mes réflexions sur le duc de Holstein sont justes, mais que le parti décidé qu'a pris la Princesse de ne point se marier, doit empêcher de faire aucunes démarches.

En me soumettant cependant toujours à vos lumières, je dis moi que, si réellement l'élévation du duc de Holstein est contraire aux intérêts de la France, le parti qu'on croit que la Czarine a pris, ne doit point empêcher de tenter tout ce qui peut la faire changer d'avis, puisque c'est l'unique façon de remédier aux inconvénients qu'on craint, et qu'il y a des raisonnements dont on peut se servir utilement auprès d'elle pour vaincre ses répugnances. J'ai déduit ces raisonnements dans un mémoire que j'ai envoyé à m. Amelot et auquel je m'en remets pour ne pas fatiguer v. e. par une trop longue lettre. Je ne finirai cependant pas celle-ci sans lui proposer un raisonnement court et que voici: plus la Princesse paraît attachée à ses anciens principes, plus m. Bestoucheff, qui va être à la tête de son conseil, est porté pour les anglais, plus il est à craindre que l'esprit allemand ne prévale en Russie, et que la Czarine ne ratifie le dernier traité avec l'Angleterre, plus il paraît nécessaire de tâcher de lui inspirer une façon de penser conforme à nos intérêts et de prévenir ceux qui voudraient lui en suggérer une contraire, d'où il suit que le moment présent est favorable et même précieux pour tenter une chose dont on peut tirer un aussi grand profit et dont la tentative a aussi peu d'inconvénients. Tout ceci sont des réflexions que je soumets au jugement de v. e.

La conduite de m. de la Chétardie me paraît très imprudente; je ne lui savais pas déjà trop bon gré, ayant été en liaisons avec Lestocq. ce chirurgien, si avant dans les secrets de la Princesse, de n'en avoir pas tiré meilleur parti et de s'être laissé mettre avec lui hors de mesures, y en ayant assez eu entre eux pour avoir pu le tenir davantage. Cela joint à sa conduite présente, ne me donne pas, je l'avoue, beau-

coup de confiance en lui, et si v. e. trouvait ce que je lui mande aujourd'hui plus persuasif, ou que d'ailleurs elle trouvât plus d'ouvertures à tenter ce que je lui propose, je crois qu'un inférieur envoyé et autorisé serait plus capable de l'exécuter qu'un homme qui est trop aventureux présentement et qui a été trop engourdi, quand il lui eût fallu plus d'entregent.

J'eusse eu grand peur, en vous écrivant mon avant-dernière lettre, si j'eusse cru que v. e. la montrerait au roi. S'il y a trouvé beaucoup à critiquer, ou sur les idées, ou sur le style, je me flatte au moins qu'il n'aura pu blâmer les motifs qui me l'ont fait écrire.

Comme je crois que vous n'aurez pas lu un mot de la lettre que je vous écrivis mercredi, je crois devoir vous répéter qu'ayant cru devoir rien dire de tout ceci à ma mère, il me semble à propos que v. e. continue à la persifler et à lui cacher que je suis en liaisons de lettres avec elle, de peur qu'elle ne vînt le soupçonner. Je prie etc.

Signé: L. F. de Bourbon.

№ 34. Le marquis de la Chétardie à m. Amelot.

St. Pétersbourg, 3 février 1742.

Monsieur, j'ai reçu vos lettres du 3 et 15 janvier. Je me conformerai au contenu de la première, dès que l'occasion s'en présentera; j'ai peine à croire toutefois qu'on en retire grand fruit.

Je vois sur le reste qu'avec les meilleures intentions l'on est sujet à errer et j'en fais, d'autant plus à regret, l'expérience, que je suis aussi affligé d'avoir pensé différemment de Sa Majesté, que j'étais éloigné par la démarche que j'ai faite, de lui causer le moindre embarras. Il n'est pas douteux qu'en moyennant un armistice tacite entre la Suède et la Russie, j'ai cru fermement rendre un service aux suédois; c'est une vérité dont je suis si convaincu que je mourrai convaincu et persuadé de cette vérité. Comment aurais-je pu ne pas m'y ramener, en voyant m. le comte de Loewenhaupt, quelque reconnue que soit assurément sa prudence, dans le dessein de pénétrer dans le pays ennemi, n'ayant sous ses ordres qu'un corps de 5 à 6 mille hommes, parmi lesquels il y avait beaucoup de dyssenteries et de pieds gelés, et n'étant suivis d'aucunes munitions.

Si cette situation, la nécessité de prendre d'abord un parti, sans pouvoir se consulter, ainsi que l'éloignement, qui ne permettait pas d'attendre des instructions, m'ont fait tomber dans l'inconvénient, dont je

n'ai pas su me garantir, la Suède, en me sacrifiant et en voulant tirer avantage de ce que j'ai fait pour elle, me donne une leçon qui m'apprendra à ne me mêler de ma vie des affaires des autres que lorsque j'y serai autorisé par les ordres du roi. J'avais assez souffert depuis deux ans, que je suis ici, et j'y avais, je crois, assez travaillé pour qu'un chagrin aussi sensible ne me fût pas réservé.

Quant à la première lettre que j'écris au comte de Loewenhaupt, vous aurez vu qu'elle ne l'engageait à rien; je lui exposais simplement les sentiments de la Czarine, c'était à lui à y déférer ou à n'y pas déférer; il m'aurait évité de lui écrire la seconde, s'il se fût porté en force alors. L'évènement aurait justifié selon toutes apparences ce que j'avais constamment avancé, et qu'en conséquence j'eusse été le premier à lui dire que le moment de frapper son coup était venu.

Je n'aurais pas même été alarmé dans cet instant-là, vu l'effet qui s'ensuit d'ordinaire d'une première surprise du changement total, qu'on peut démontrer qui s'est fait ici en 24 heures. Officiers et soldats, je vous l'ai mandé successivement, se refusaient à cette guerre, tous la feront aujourd'hui avec plaisir par une suite de l'amour qu'ils portent à la Czarine. Les dernières recrues étaient incapables de servir, celles de cette année sont belles et bonnes et arrivent en si grand nombre que chaque jour les régiments se complètent; on est renforcé d'un corps d'élite tiré de la landmilice, et au lieu des moyens violents et onéreux au peuple et aux particuliers dont on faisait usage pour suppléer au défaut des finances, la Czarine, sans charger ses sujets d'aucun impôt, a des ressources assurées pour pousser la guerre, dans les richesses immenses qu'on a trouvées à la favorite Mengden et dans la confiscation des biens des criminels d'état.

Les circonstances seules, ainsi que vous le supposez, que le chevalier Crespy m'a rapportées, m'ont induit en erreur; j'avoue même qu'elles ont fait d'autant plus d'impression sur moi, qu'il aurait été difficile que je fusse en garde contre les rapports d'une personne que je ne savais n'être à l'armée suédoise que pour vous informer de tout ce qui s'y passait. Si lui-même a été trompé, on ne peut rien imputer à son zèle. J'ignore, comme vous, sur quel avis il a estimé que l'armée suédoise ne serait que de 14 mille hommes au printemps prochain. Au dire du comte de Loewenhaupt, qui certainement n'a pas négligé de me faire un détail avantageux des forces que les suédois auraient, elle sera de 24 à 25 mille hommes, tout compris; cette différence, quoique considérable, ne vous paraîtra peut-être pas l'être assez, eu égard à la situation où

la Suède se trouve, dès qu'elle a aujourd'hui plus de 80 mille hommes de troupes réglées.

M. le comte de Loewenhaupt, je le répète, n'a point articulé sur les sûretés que sa cour auraient désirées; ces lettres en font foi, et dès là ce motif ne pourrait affaiblir l'objet d'utilité pour la Suède, que j'avais envisagé dans la démarche que j'ai faite.

Celle que les grenadiers ont faite, en venant chez moi, ne peut rien ajouter aussi aux soupçons de la Suède, ni justifier le reproche qu'elle voudrait me faire d'avoir eu part à la révolution, puisque j'ai travaillé à la fomenter de concert avec son ministre et qu'elle avait ordonné à m. Nolken de se diriger pour la faire réussir sur mes conseils.

Je me serais par trop méconnu, si, en présentant à m. de Castellane les objets, qui pouvaient apporter un changement dans sa conduite, je ne l'avais subordonné aux ordres que vous lui feriez passer; il m'importe donc trop par toutes sortes de raisons de me disculper à cet égard pour ne pas le faire, et c'est dans cette vue que je joins ici la copie de la lettre que j'ai écrite à ce ministre.

La Czarine, loin de prévoir les inconvénients que la présence du duc de Holstein pourrait occasionner, l'a cru indispensablement nécessaire pour assurer la tranquillité de l'intérieur et pour affermir la succession dans la descendance de Pierre I. C'est encore par une suite du même principe qu'elle pense aujourd'hui conjointement avec ses ministres, qu'elle ne peut le marier trop tôt afin de perpétuer son ouvrage, s'il est possible, par une nombreuse postérité. Ce prince arrivera ici mercredi ou jeudi au plus tard, selon les dernières nouvelles qu'on en a reçues. L'anniversaire de sa naissance tombera le 21 février. La Czarine se propose à cette occasion de le déclarer héritier présomptif de la couronne et de le faire baptiser trois jours auparavant dans la religion grecque, afin que la luthéranienne, qu'il a professée jusqu'à présent, ne soit pas un obstacle aux dispositions qu'elle a faites.

Assuré de l'approbation de son éminence sur l'idée que j'avais eue de s'attacher ici quelques personnes, j'ai pensé que, puisque l'expérience apprenait qu'on tient beaucoup plus les hommes par l'appas de la récompense que par la reconnaissance, il vaudrait mieux convertir le tout en pensions et qu'il en coûterait moins au roi J'ai cru aussi du service de Sa Majesté de ne pas perdre un moment à constater les choses. J'annonçai hier matin, en conséquence, au confident et sous la forme que j'avais pris la liberté de vous proposer, que le roi, pour lui marquer la satisfaction qu'il avait de la manière dont il avait secondé ses intentions

et servi la Czarine, lui donnait une pension de 15 mille livres tous les ans; „il dépendra de vous“, continuai-je, „de la faire durer; vous n'avez pour cela qu'à faire toujours marcher du même pas les intérêts du roi et ceux de votre Souveraine“. Il se montra pénétré d'une grâce, que selon lui il n'avait pas mérité, mais dont il cherchait à se rendre digne.

Une pension semblable fut annoncée directement le même matin par m. Dalion à m. Bestoucheff, étant préférable de l'avoir personnellement plutôt que le parent dont j'avais d'abord songé à faire usage. Pour autoriser le don, ainsi qu'à le recevoir, m. Dalion fit connaître à ce ministre que S. M. avait été si contente des intentions constantes qu'il avait témoignées pour son service, qu'elle avait voulu lui en marquer sa satisfaction; m. Dalion lui fit entendre en même temps que le roi verrait avec plaisir qu'il lui fournît l'occasion de lui donner toujours les mêmes marques de satisfaction. M. de Bestoucheff revendiqua modestement qu'il n'aurait rien fait pour éprouver les bontés de S. M.; il assura à m. Dalion qu'il n'était pas nécessaire qu'il les éprouvât d'une manière aussi généreuse et aussi flatteuse, pour qu'il servît de préférence et d'inclination les intérêts du roi à ceux de tout autre potentat, dès qu'ils pourraient se concilier avec ceux de sa Maîtresse; il n'articula pas à la vérité sur l'acceptation; la chose cependant peut être regardée comme faite: le surplus est façon.

Comme il importe de tirer de ces deux circonstances toute l'utilité possible, j'ai chargé m. Dalion de voir à conduire le prince Kourakin au même point. Le prétexte auquel je me suis arrêté, n'alarmera point sa délicatesse. Une pareille pension lui sera présentée comme une suite de l'envie que le roi a eue de le dédommager des occurences qui ont empêché lui et son père de recevoir de Sa Majesté le présent de partance, que j'ai pu remarquer plusieurs fois lui tenir extrêmement à coeur. De cette sorte la dépense que le roi aura à faire pour avoir ici des créatures affidées, y compris même le prince Dolgorouki, n'ira par année qu'à 49 mille livres, et vu que dans le cours de trois ans il faut que les différents objets d'affaires aient toute leur consistance, cela ne reviendra en totalité qu'à cinquante mille écus, en tant encore que ces personnes se conduiront au gré de Sa Majesté, puisque l'on sera toujours le maître, en suivant cette méthode, de leur couper les vivres, sans qu'elles puissent se plaindre, si elles manoeuvraient différemment. Un avantage particulier résultera de cet arrangement, c'est que la Czarine devant me faire remettre ces jours par des confidents les deux mille ducats que je lui ai avancés au nom du roi, j'aurai entre mes mains

les fonds nécessaires pour fournir presque à l'acquit de six mois. Je n'aurais cependant pas pris sur moi cet arrangement et ne m'y serais point fixé, malgré les raisons que je viens de vous exposer, si l'éloignement, contraire à la nécessité de frapper promptement, n'eût occasionné un délai de deux mois pour attendre vos ordres.

En prévenant hier matin le confident que j'avais à parler à la Czarine, je lui ai recommandé de se trouver l'après-midi à la cour. Il fut exact à s'y rendre; je débutai par rejeter sur moi l'embarras, où le roi se trouvait, et par peindre ma situation, quoique je n'eusse cherché qu'à bien faire de la façon la plus propre à exciter la Czarine; elle y fut aussi sensible. Je saisis ce moment pour commencer la lecture de la lettre ostensible dont vous m'avez honoré. Le confident expliquait à mesure les passages que cette Princesse n'entendait pas parfaitement. Dès que j'eus fini, elle me dit que sa confiance dans l'amitié de Sa Majesté serait sans bornes et qu'elle adopterait aveuglément tous les moyens que le roi lui indiquerait pour marquer à la Suède la reconnaissance dont elle souhaitait sincèrement donner des témoignages aux suédois, pourvu que ce ne fût pas, en leur faisant des cessions auxquelles sa gloire et son honneur s'opposaient également; qu'elle faisait le roi juge de ce que la nation penserait en voyant qu'une princesse étrangère, peu occupée de l'intérêt de la Russie et régente par hasard, a pourtant préféré la guerre à la honte de céder quelque chose, et que la fille de Pierre I, pour faire cesser cette même guerre, consent à des conditions aussi contraires au bien de la Russie qu'à la gloire de son père et à tout ce qu'il a fait au prix du sang de ses sujets pour consommer son ouvrage; je rappelai à la Czarine ce que j'avais dit au confident il y a quatorze mois chez m. Nolken au sujet des mesures dans lesquelles Pierre I était entré lui-même avec Charles XII, et je m'en servis comme d'un exemple qui détruisait le point d'honneur qu'elle se faisait; je lui rappelai également que le confident, qui en convint lui-même, avait dû lui rapporter que le roi, pour exciter les suédois, était obligé de leur présenter des objets réels d'intérêt, seuls capables, vu la constitution de la Suède, de les engager à prendre les armes en faveur de madame la Princesse Elisabeth, et que pour l'y amener, ainsi qu'il avait fait, il n'avait pu éviter de prendre avec eux des engagements; „que Sa Majesté", poursuivis-je, „veuille donc considérer la situation, où le roi se trouve, que cette situation n'existe que parce qu'il a souhaité la voir sur le trône, et elle se portera sûrement à aider le roi sur ce qui peut lui fournir les moyens d'accélérer la paix et de donner à Sa Majesté les preuves les plus fortes

de l'amitié qu'il a eue de tout temps pour elle". La Czarine me répliqua que, si Pierre I se trouvait à même de défaire ce qu'il avait fait, il s'en fallait bien, surtout après trois règnes consécutifs qui avaient maintenu les conquêtes de ce grand prince, qu'elle pût faire la même chose que lui; qu'elle croirait manquer au respect qu'elle devait à sa mémoire, si au prix de tout ce qui pourra arriver, elle s'écartait de ce principe; qu'elle espérait que le roi ne désapprouverait pas de tels sentiments; qu'il serait le premier à lui en donner l'exemple, s'il avait comme elle à respecter les volontés d'un père; qu'elle se flattait que le ciel lui préparerait de plus en plus des occasions à marquer à Sa Majesté qu'elle est aussi touchée de son amitié que jalouse de la cultiver toute sa vie; qu'elle voulait enfin espérer que, si le roi était forcé de remplir ses engagements avec la Suède, il n'en aurait pas pris et n'en prendrait pas d'une nature à lui faire le mal, qu'elle souhaitait ne jamais éprouver de sa part. Ce fut alors que, pour me conformer aux ménagements que vous me prescrivez, et dont je m'étais toujours proposé d'user, je marquai à la Czarine que, si par une suite de la confiance dont elle m'honorait, j'avais dû commencer par lui rendre compte des ordres que j'avais reçus, elle ne pouvait m'empêcher de remplir envers ses ministres tous les égards que je devais m'empresser de leur témoigner, et de consacrer par là tout ce qui était relatif à la dignité de son service; que j'irais donc le lendemain matin communiquer la même lettre à m. de Bestoucheff et que tout serait de la sorte en règle, pourvu qu'elle eût la bonté de ne pas en paraître instruite et qu'il lui en ferait rapport; ce qu'elle approuva.

La communication que j'ai faite ce matin à m. de Bestoucheff, a eu le même sort. Il n'a point été ébranlé, ni par ce que je lui ai appris avoir dit ou annoncé il y a quatorze mois, ni par les alliés que la Suède trouverait vraisemblablement. Il a été ferme sur le principe qu'on ne pouvait entamer aucune négociation que sur le pied de la paix d'Aland, et qu'autant il avait déjà applaudi et applaudirait aux moyens que la Czarine voulait et voudrait mettre en usage pour marquer sa reconnaissance aux suédois, autant il mériterait de porter sa tête sur un échafaud, s'il lui conseillait de céder un pouce de terrain. „Si, en pensant comme tout autre ferait à notre place pour la gloire du souverain et de la nation", a-t-il ajouté, „il faut faire la guerre, à la bonne heure, nous la ferons. Je crois cependant que, sans en venir à cette extrêmité, nous pouvons assurer la sûreté de la Suède et même lui être utiles pour certaines vues qu'elle aurait; n'a-t-elle donc perdu des provinces qu'avec

nous et n'y en a-t-il point qu'il lui serait plus avantageux de récupérer?" „Est-ce de Bremen et de Verden dont vous voulez parler", lui ai-je répondu en riant, „et êtes-vous dans l'intention de les faire rendre aux suédois?" „On peut toujours s'entendre", m'a-t-il répliqué sur le même ton; „nous désirons sincèrement le bien et l'amitié de la Suède; vous pouvez en être persuadé; le tout est que le roi s'empare du nord; veut-il y établir la tranquillité, établir avec nous une alliance étroite et un commerce direct et cimenter ce grand ouvrage par les liens du sang et un bon mariage, et alors Sa Majesté, disposant de la Russie et de la Suède, sera assurée de donner à toutes les affaires de l'Europe la forme qu'elle voudra. Secondez, je vous prie, des intentions sincères", m'a-t-il dit, „et ne laissons point échapper des instants que des circonstances forcées peuvent détruire". „Je pense comme vous", ai-je repris; „mais aussi convient-il que vous réfléchissiez avec grande attention à la position où le roi se trouve pour avoir voulu servir la Russie en la personne de la Czarine. „Vous avez vu sur ce point mon coeur à découvert", m'a-t-il répliqué, „je ne pourrais dès là parler le même langage; écrivez donc diligemment ce que mon zèle pour le service du roi me suggère; je ne manquerai pas de mon côté à rendre compte à ma Souveraine de ce que vous m'avez communiqué".

Il est en effet venu cette après-midi chez moi pour me montrer ce que de mémoire et pour plus de précision il avait jeté sur le papier; j'ai trouvé qu'il avait assez bien saisi l'esprit de ce que je lui avais lu pour n'y rien changer.

Les ordres du roi vont devenir d'autant plus importants pour moi dans cette position, qu'il semblerait par ceux que le baron de Mardefeld reçut avant-hier du roi de Prusse, que l'Angleterre ne s'endormira point pour captiver la Czarine. Il a passé par Berlin, lui marque-t-il, deux courriers pour le sieur Finch. Ces expéditions jointes à des avis que j'ai d'ailleurs, me font supposer avec probabilité que la cour de Londres n'épargnera rien pour gagner celle de Russie. Cela est même d'autant plus naturel que le Danemark étant prêt de signer avec la France un traité d'alliance et de subsides, le roi d'Angleterre serait au moment d'être aussi isolé dans le nord que dans le sud, et que pour prévenir la perte de tous ses alliés, il voudra se ménager du moins la Russie et l'empaumer à la faveur de tous les changements que la Czarine désirera qu'on fasse dans le traité conclu sous la régence passée et qui pourraient être désagréables au gouvernement présent. Au cas que l'ambassadeur de France ignore ces particularités, instruisez l'en soigneu-

sement, afin qu'il fasse de son côté les diligences propres à empêcher que les soins du sieur Finch réussissent. J'ai si bonne idée des lumières du ministre de Russie que je ne puis pas croire, quoique l'on fasse, qu'il méconnaisse ses intérêts et que les alliés les plus naturels qu'il peut avoir sont la France et moi.

La Czarine pour ne point être ici dans les moments de l'exécution des criminels d'état, partit lundi de bon matin avec une petite suite de dames et de courtisans pour aller à Sarské muze.

La sentence portait que le comte Osterman serait roué tout vif; que le feld-maréchal Munich aurait les membres et ensuite la tête coupés; que le prince Golofkin, le comte Loewenwolde, le baron Mengden et le secrétaire Timiriazew seraient décapités. Ils furent menés tous, le lundi à dix heures du matin, à l'endroit où se font les exécutions. Le seul comte d'Osterman, comme le plus criminel, monta sur l'échafaud et fut obligé de mettre sa tête sur le billot. Les autres, qui étaient restés en bas et à qui on lut également et séparément leurs sentences, ressentirent comme lui les effets de la clémence de la Czarine. Elle leur a donné à tous la vie et s'est contentée d'acquiescer à la confiscation des biens portée par le jugement et à ce qu'ils fussent exilés dans différents endroits pour y finir leurs jours. Tous partirent dès le lendemain pour être conduits: le comte Osterman à Berezoff, le feld-maréchal Munich à Pelim, maison dont il avait fait le plan et qui avait été construite pour le ci-devant duc de Courlande, le comte Golofkin à Ermang, le comte Loewenwolde à Solikamskoï, le baron de Mengden à Kolimskoï ostrog, et le secrétaire Timiriazew en Sibérie.

Un ukase ordonne qu'il sera délivré au ci-devant duc de Courlande et à sa famille un passeport pour sortir de Russie. M. de Biren est confirmé par le même ukase dans la possession du comté de Wartenberg qu'il avait acheté.

Le prince Louis de Wolfenbuttel est parti pour l'Allemagne escorté jusqu'à la frontière.

№ 35. M. Amelot au marquis de la Chétardie.

Versailles, 4 février 1742.

Quoique je sois persuadé, m., qu'avant la réception de cette lettre la nouvelle de l'élection unanime de l'électeur de Bavière au trône impérial vous sera déjà parvenue, j'ai cru néanmoins vous marquer que cette importante nouvelle fut apportée au roi le 27 du mois dernier

par le chevalier de Bellcisle. Il y a lieu d'en espérer que cette grande affaire se trouvant enfin terminée, celle de la pacification de l'Allemagne en rencontrera beaucoup moins de difficultés. Cependant l'expérience de tous les temps ne permet pas de douter que la cour de Vienne ne cherche à représenter dans les différentes cours où elle a des amis, les avantages qu'elle vient de remporter par la prise de Lintz et de Passau comme des évènements capables d'arrêter les succès des alliés; de telles insinuations seraient d'autant moins fondées, que les trois puissances alliées prennent actuellement les mesures les plus solides pour forcer la reine de Hongrie à la nécessité d'acquiescer aux conditions de paix qu'elles sont dans l'intention de lui proposer. Le roi a pris la résolution dans cette même vue de faire incessamment passer de nouvelles troupes en Allemagne. Le roi de Prusse rassemble actuellement les siennes dans l'intention de les joindre à celles de ses alliés et de se mettre à leur tête pour chasser de Bohême et de Moravie les autrichiens. Ainsi l'on doit dès à présent être certain que la supériorité des forces des alliés les mettra en état de surmonter promptement tous les obstacles que la reine de Hongrie tâchera d'apporter au rétablissement de la paix; c'est, m., l'esprit dans lequel il convient de vous expliquer à la cour où vous êtes, pour détruire les fausses impressions que le ministre ou les partisans de la cour de Vienne pourraient chercher à donner de la situation actuelle des affaires.

Dès le moment que j'ai vu la disposition où était la Czarine de confier le département des affaires étrangères à m. de Bestoucheff, je n'ai pu me rappeler qu'avec peine tous les témoignages que ce ministre a donnés en différentes occasions de son peu d'affection pour la France. Je dois même croire que je me suis d'autant moins trompé dans l'idée que je m'en étais formée, que je sais que la cour de Londres triomphe actuellement de voir m. Bestoucheff à la tête des affaires en Russie. J'appréhende beaucoup que ce ministre n'inspire bientôt à sa Maîtresse le désir de renouer toutes ses anciennes liaisons et surtout avec l'Angleterre. J'attendrai avec la plus grande impatience votre réponse à la lettre que je vous ai écrite le 15 janvier.

Je ne comprends point que la Czarine ne vous ait encore fait aucune ouverture sur les conditions de la paix avec la Suède et que vous n'ayez pas cherché à la faire expliquer pour vous mettre en état de donner au roi du moins une première idée du plan de conciliation qu'on pourrait se former. Je suis etc.

№ 36. M. Amelot au marquis de la Chétardie.

Versailles, 10 février 1742.

J'ai reçu, m., votre lettre du 6 janvier. Je n'ai rien trouvé qui ait rapport aux affaires de Suède, et m. le cardinal a jugé à propos que je vous expédie un courrier pour réveiller votre attention sur une matière aussi importante et qui demande à être suivie avec la plus grande dextérité. M. de Lanmary me mande que vous lui en avez écrit fort au long, et que vous ne lui donnez aucune espérance que la cour de Pétersbourg veuille se relâcher sur rien. Cette résolution annonce la continuation de la guerre, et vous jugez bien, comme je vous l'ai déjà mandé, qu'elle va mettre le roi dans le plus grand embarras et dans l'impossibilité presque absolue de rendre aucun service à la Czarine, ni même de rien entamer de ce qui pourrait conduire à former l'union qui serait si désirable entre la France et la Russie. Je ne vois pas cependant que l'honneur ni la gloire de cette Princesse fussent blessés de quelques sacrifices qu'elle ferait à la Suède; et quoique vous disiez aujourd'hui que les suédois n'ont rien fait pour elle, leur bonne volonté au moins n'est pas douteuse, et la Czarine ne peut méconnaître sans ingratitude que le désir de la rétablir sur le trône de ses pères est entré pour beaucoup dans les motifs de la guerre qui a été entreprise; c'est elle-même qui les a requis d'entrer en action; elle a même été sur le point de donner cette réquisition par écrit et elle souscrivait si volontiers alors au succès de la Suède, qu'elle leur avait conseillé d'appeler le duc de Holstein dans leur armée, pour que sa présence fît tomber les armes des mains des russes. Toute cette négociation a passé par mes mains; tous ces faits vous sont mieux connus qu'à personne, et on ne saurait se dissimuler que, si les suédois n'ont pas porté le dernier coup, la résolution qu'ils ont manifestée, a infiniment contribué à tenir ensemble le parti de la Princesse Elisabeth par l'assurance qu'il en a conçue d'être soutenu. Cette Princesse ne peut pas ignorer non plus, quels sont les engagements de la France et que S. M. a toujours dû compter que la révolution de Russie qui rendrait le trône à qui il appartenait, procurerait en même temps quelques avantages à la Suède avec la différence que le roi saurait faire entre une Princesse respectable par tant de grandes et aimables qualités et avec laquelle S. M. désire de pouvoir lier l'amitié la plus solide, et une usurpatrice qui n'avait donné à la France que des sujets de plainte et de mécontentement. Je puis vous dire que la Suède est dans les mêmes sentiments, qu'elle n'a ni haine, ni passion contre la

Princesse Elisabeth et qu'elle se contentera de beaucoup moins qu'elle n'aurait fait avec le czar et la princesse régente.

Tâchez donc, m., de mettre à profit ces dispositions et la confiance que la Czarine a en vous, pour inspirer les mêmes sentiments à une Princesse généreuse et reconnaissante et qui vous a si souvent témoigné son penchant et son affection pour la France. Les vues du roi ne se borneraient pas uniquement à chercher un palliatif pour les querelles de la Russie et de la Suède, il serait question de les assoupir pour toujours, d'éteindre de part et d'autre les semences d'inquiétude et de jalousie et d'unir d'amitié et d'intérêt ces deux puissances, et S. M. y travaillera de tout son pouvoir; mais c'est ici le moment; si on le laisse échapper et que la guerre recommence, qui peut prévoir quelle en sera l'issue, lorsque la Suède aura d'autres alliés plus jaloux du pouvoir de la Russie et plus intéressés à l'affaiblir, ou à y laisser des semences de trouble et de division.

Au reste je suis averti que la Hollande et surtout l'Angleterre mettent tout en oeuvre pour reprendre les mêmes errements avec la cour de Pétersbourg, et malgré tout ce qu'on vous a dit pour blâmer le dernier traité fait avec la cour de Londres, vous ne sauriez veiller de trop près aux allures du ministre anglais, et j'aurais voulu que vous m'eussiez expliqué, quels sont les articles qu'on reproche à m. d'Osterman d'avoir laissé passer dans ce traité.

Je ne suis pas moins persuadé que vous, que l'on peut établir un commerce de la France avec la Russie très avantageux à l'un et à l'autre, et indépendamment du mémoire que vous a promis m. de Bestoucheff, je serai bien en état de vous en envoyer un fort étendu sur cette matière; mais je vous répète qu'il faut avant toutes choses concilier les affaires de Suède, et que jusque-là toutes vues ultérieures sont suspendues.

Je crois vous avoir déjà mandé que le roi approuve le présent que vous proposez de faire au chirurgien, qui a mené toute l'intrigue de concert avec vous et qui paraît avoir conservé toute la confiance de sa Maîtresse. S. M. approuvera pareillement que vous cherchiez à gagner m. de Bestoucheff; mais comme l'objet est vraisemblablement considérable, S. M. voudrait, avant que de se déterminer, savoir, de quoi il serait question. Ne croyez-vous pas qu'une pension nous l'attacherait plus sûrement qu'une somme d'argent une fois payée.

Le couronnement de l'empereur est fixé au 12 de ce mois et celui de l'impératrice huit jours après. Cette cérémonie retiendra leurs majestés impériales encore à Francfort pendant quelque temps. Je suis etc.

№ 37. Le marquis de la Chétardie à m. Amelot.

St. Pétersbourg, 10 février 1742.

Monsieur, l'ordinaire arrivé avant-hier m'apporta en même temps les lettres des 8 et 12 janvier que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Assuré de la satisfaction que le roi ressentirait de l'évènement qui a placé madame la Princesse Elisabeth sur le trône, j'avais prévenu vos ordres, en saisissant toutes les occasions d'en donner les plus fortes assurances à la Czarine. Elle s'en est constamment persuadée avec d'autant plus de plaisir que c'en est un pour elle de se convaincre jusqu'ici de l'amitié du roi et de l'intérêt qu'il a pris à ce qui la regardait.

Pour prévenir la surprise que mon silence total à l'égard de m. de Valory, en lui adressant mon courrier, a causée au roi de Prusse, il aurait fallu avoir le temps d'entrer dans un détail susceptible nécessairement d'une forme différente en plusieurs endroits de celle sous laquelle je vous l'avais présenté. C'est à quoi j'ai donc pu d'autant moins fournir, qu'étant interrompu à chaque instant, je crois n'avoir perdu aucun moment, en expédiant, dans l'espace de 24 heures, ma dépêche au roi, celle pour vous qui l'accompagnait et les deux lettres dont était chargé l'exprès que j'envoyai incontinent à Stockholm. L'attente d'ailleurs qu'aura souffert m. de Valory, n'aura pas été longue, puisque le surlendemain du départ de mon courrier je l'informai, lui et tous les ministres du roi, avec qui je suis en correspondance, de ce qui s'était passé ici de la manière la plus détaillée.

Le compte que j'ai rendu à la Czarine de ce que vous m'aviez marqué, et la communication que j'en ai faite à m. de Bestoucheff, ont occasionné quelques jours après une assemblée du grand-chancelier, du vice-chancelier et des deux ministres de conférence. Le procureur-général et le feld-maréchal Lascy y ont été invités extraordinairement. La Czarine y était présente. Les motifs pour lesquels elle m'avait fait connaître ne pouvoir acquiescer à aucune cession, quelque disposé qu'elle fût d'ailleurs à se prêter aveuglément aux moyens de reconnaissance envers la Suède que le roi lui indiquerait, ont été appuyés unanimement du sentiment des ministres de cette Princesse. On a pris en conséquence la résolution de pousser la guerre avec toute la vigueur possible, si l'on ne pouvait la prévenir par les bons offices et la médiation de Sa Majesté. Pour être préparé à tout évènement et ne laisser rien entrevoir toutefois des vues que l'on a, le procureur-général a expédié secrètement les ordres nécessaires pour le plus grand nombre de provisions

dont les troupes pourraient avoir besoin d'ici à deux ans. Les dix bataillons des gardes à pied et les mille chevaux de la garde à cheval, devaient marcher à Moscou pour le couronnement; il y a eu contre-ordre: sept cents de ceux-ci restent à St. Pétersbourg et la moitié des autres. On a ordonné aussi à toutes les compagnies de grenadiers des régiments qui sont dans l'intérieur de l'empire, de se rendre ici. Il y a apparence enfin, suivant ce qui m'a été rapporté, que la Czarine, au lieu d'aller à Kiow remplir le voeu qu'elle avait fait, ne s'arrêtera que quelques mois à Moscou et reviendra à St. Pétersbourg pour détruire l'opinion qu'elle ne s'en est éloignée que parce qu'elle ne s'y croyait pas en sûreté, la guerre continuant. Cette circonstance achèverait de mettre le comble à l'embarras de faire dans un espace si court un double transport et un double établissement, tel que peut être celui d'un ministre que le roi enverrait à Madrid.

Le général Keith sollicitait la permission de venir faire sa cour à la Czarine depuis qu'elle est montée sur le trône. On s'est servi de ce prétexte pour l'avoir ici naturellement et pour régler avec lui l'exécution provisionnelle du plan des opérations. Il est arrivé mercredi; il repartira demain pour Wibourg Des nouvelles, qu'il m'a confirmé avoir reçues d'Angleterre et qui dénotent peut-être une révolution prochaine en faveur du roi Jacques, auquel sa famille a été constamment attachée, ajoutent à l'impatience qu'il a de votre réponse à ce que je vous mandai le 2 décembre dernier, puisse me parvenir promptement .

Sur l'avis qui m'a été donné que quelques ministres de la Czarine penseraient qu'on ne peut raisonnablement et honnêtement refuser à l'Angleterre de confirmer le traité négocié récemment par m. de Finch, en tant qu'il y ferait de si grands changements qu'il ne resterait presque rien de sa première substance, j'ai cru devoir tirer avantage des ordres que la dernière poste a apportés au baron de Mardefeld pour empêcher toute alliance entre l'Angleterre et la Russie. Le moyen pour lui faire sentir la nécessité d'une prompte application des ordres qu'il avait reçus, était simple. Je n'ai eu qu'à lui faire part des dispositions où quelques-uns paraissaient être ici à l'égard de l'Angleterre et du dernier traité conclu avec elle. Il a adopté l'idée que je lui ai proposée d'aller chez les quatre ministres préposés pour les affaires étrangères, leur communiquer et leur lire sur le pied d'amitié et de confidence ce qu'on lui avait écrit. Il l'a fait, et cette démarche, selon ce qu'il m'a dit ce matin, a fait impression. J'ai agi de mon côté, en insinuant à mm. de Bestoucheff, Kourakin et Lestocq que je les croyais trop éclairés pour rien précipiter; que le

mieux dans toutes les affaires était de prendre conseil du temps; que rien d'ailleurs ne péricliterait, en différant de cinq ou six mois à se décider, et que je désirerais d'autant plus que les intérêts de la Czarine leur permissent de suivre cette méthode que toute liaison avec l'Angleterre ne pourrait que rendre plus difficile l'union étroite que je souhaitais, ainsi qu'eux, voir s'établir entre la France et la Russie.

Il importait d'autant plus que m. de Mardefeldt et moi frappassions ce coup que m. Finch, depuis qu'il a reçu son second courrier et par lui son rappel, annonce de nouveau un départ prochain, afin de hâter par là, s'il peut, la décision; que je sais qu'il a ordre de répandre tel argent qu'il voudra pour consommer cette affaire, et qu'il emploie secrètement un vieux marchand anglais, qui a accès dans plusieurs maisons, pour faire des partisans à l'Angleterre; que m. de Finch agit de concert dans tout ceci avec le marquis de Botta et dans la vue de saper jusqu'au fondement le parti que la France pourrait avoir ici, et que celui-ci finalement, tant par rapport au Sleswig que par les allemands qui sont à la suite du duc de Holstein, fonde de grandes espérances sur l'arrivée de ce prince.

Le dégel, peut-être unique dans cette saison et dans ce pays, qui est survenu, a tellement gâté les chemins et rendu dangereux le passage des rivières que le voyage du duc de Holstein en a été nécessairement retardé. Il a dû cependant arriver avant-hier à Riga et pourra de cette sorte être ici mercredi ou jeudi.

Le résident de Hollande remit il y a quelques jours ses nouvelles lettres de créance à la Czarine.

№ 38. M. Amelot au marquis de la Chétardie.

Versailles, 11 février 1742.

Je viens de recevoir, m., votre lettre du 13 janvier. M. le cardinal ne trouve pas qu'elle doive rien changer aux ordres et aux instructions contenus dans ma dépêche d'hier. Je vois seulement que vous ne pensez pas qu'on puisse obtenir de la Czarine la cession de Wibourg et de Kexholm; mais vous ne dites point, quel autre sacrifice elle voudrait faire, ce qui nous laisse dans la même ignorance où nous étions, et ne donne aucun jour à entamer la moindre négociation avec la Suède. Puisque la Czarine désire la paix et les bons offices du roi, il faut donc qu'elle mette S. M. en état de les employer, en expliquant les conditions qu'elle voudrait offrir, et en établissant quelque point fixe sur le-

quel on puisse tabler et qui puisse servir de base à la négociation. Si m. de Lanmary vous paraît trop prévenu pour la Suède, vous semblez aussi l'être un peu trop pour la Russie. Vous pourriez cependant faire réflexion que, si les suédois ne sont pas assez forts par eux-mêmes, les secours, que le roi est résolu et même obligé de leur donner, seront plus que suffisants pour les rendre redoutables à leurs voisins, et qu'il est de l'intérêt de la Czarine de ne pas forcer S. M. à remplir ses engagements dans toute leur étendue. Comme je ne veux point retarder le départ du courrier que je vous envoie, je remets à l'ordinaire prochain à répondre au surplus de votre dépêche. Je suis etc.

№ 39. M. Amelot au marquis de la Chétardie.

Versailles, 11 février 1742 [1]).

J'ai appris récemment par différentes lettres de Suède et de Danemark que c'est aussitôt après le retour du chevalier de Crespy à l'armée de Finlande que la nouvelle du mariage de m. le prince de Conti avec la Princesse Elisabeth y avait été répandue. Je vous prie de m'informer, par où cette intrigue, qui avait été étouffée presque en naissant et qui n'a eu aucune suite, a pu venir à la connaissance du public. Je suis etc.

№ 40. Le marquis de la Chétardie à m. Amelot.

St. Pétersbourg, 17 février 1742.

Monsieur, quoique dans une nouvelle lettre que le comte de Saxe m'a écrite, il me marquât que m. le chevalier Desalleurs avait insinué à la cour de Dresde, que Sa Majesté verrait avec plaisir le roi Auguste s'intéresser pour lui, ce titre ne m'a pas paru assez suffisant pour faire ici la moindre démarche en sa faveur. Je me suis renfermé dans ma réponse à lui faire sentir qu'il eût peut-être été avantageux pour lui et conforme à ce qu'exigerait la gloire du roi Auguste, en qualité de roi de Pologne, qu'on se fût concerté préalablement avec la Russie; que les accessoires alors auraient pu agir plus naturellement et plus sûrement pour lui, en donnant pour preuve ce que le prince de Hesse-Hombourg avait dit provisionnellement au secrétaire de Saxe, sans entrer toutefois en détail, et m'en remettant aux informations plus particulières que les ministres du roi Auguste seraient plus à portée que personne de lui

[1]) Cette lettre est écrite de la main de m. Amelot.

fournir. La déclaration que le ministère de Russie a faite depuis au même secrétaire de Saxe, ainsi qu'à tous les ministres étrangers, justifie peut-être la nécessité que j'établissais d'un concert préalable.

M. de Bestoucheff me fit part avant-hier, au nom de la Czarine, de la résolution qu'elle avait prise de proposer et de recommander pour candidat aux états de Courlande le prince héréditaire de Hesse-Hombourg. Il m'ajouta que plus la Czarine souhaitait en cette rencontre donner des marques de sa bienveillance à ce prince, et plus elle espérait que ce choix ne serait point désagréable au roi et que Sa Majesté par amitié pour elle, serait favorable au prince de Hesse, loin de lui être contraire.

Lui-même me parla ensuite de sa situation relativement à la Courlande et me fit l'honneur de me recommander ses intérêts dans le compte que je rends au roi de la démarche que m. de Bestoucheff avait eu ordre de faire auprès de moi. „J'ose me flatter“, ajouta-t-il, „que Sa Majesté voudra bien en cette occasion faire ressentir ses bontés à un prince dont la maison fut toujours attachée à la France. Vous savez“, continua-t-il, „que je ne démens point le sang de Hesse à cet égard, et c'est vous-même que je prendrai pour témoin chaque fois qu'il s'agira de donner sur ce point des preuves de mes sentiments“. Je l'assurai que j'en était trop convaincu, et en effet ils sont tels de sa part qu'il désire en persuader, pour qu'il eût le moindre doute sur ce que mon attachement pour lui me ferait faire en cette rencontre.

Comme m. de Finch avait eu la veille son audience de congé, je m'en prévalus pour ramener dans la conversation qu'occasionnait la déclaration de m. de Bestoucheff et que je vous marquais en dernier lieu avoir dit à ce ministre; je témoignai pour cet effet être dans la confiance qu'on laisserait partir m. de Finch, ainsi qu'il était venu. Je lui avouai que je le désirerais d'autant plus, que pour avoir songé avec grande attention aux inconvénients que je ne lui avais pas cachés pouvoir résulter du contraire, je m'étais confirmé dans le sentiment que toute liaison entre la Russie et l'Angleterre, quelle qu'elle pût être, détruirait nécessairement toute apparence d'alliance entre la France et la Czarine. Ce propos fit impression. M. de Bestoucheff me dit que je pouvais être certain que le traité négocié par m. Finch ne subsisterait en aucune façon, et qu'on ne prendrait aucun engagement quelconque avec l'Angleterre; qu'on en userait de même avec la reine de Hongrie; que la Czarine et tout son ministère ne souhaitaient que de s'unir à jamais avec la France; qu'on se flattait aussi que, pour prix de ces in-

tentions sincères, le roi ne laisserait pas trop longtemps subsister une incertitude qui conduirait la Russie à perdre gratuitement ses anciens amis. Je lui répondis que par là même que cela ne serait pas juste, il fallait de toute nécessité que les affaires eussent leur cours; que les dispositions qu'il me montrait, suffiraient pour en persuader les ministres de la Czarine; qu'elles subsistassent seulement telles qu'il venait de me les exposer et qu'elles entraîneraient sûrement la fin qu'on se proposait. Il m'apprit à la suite de cette explication que les persécutions du m-is de Botta devenaient plus vives de jour en jour et que dans une conférence qu'il avait eue récemment avec l'amiral comte de Golowin, il s'était réduit à la demande d'un secours de dix mille hommes. „Il a fait sa charge“, repris-je incontinent, „en cherchant à vous induire par cet appas. Croyez qu'il serait content, si vous lui donniez seulement cent hommes; ce n'est pas de la quantité dont il se soucie, le tout est d'embarquer la grande puissance et de la mettre dans le cas de ne pouvoir plus reculer“. Cette réflexion fut goûtée, et m. de Bestoucheff m'ajouta qu'on avait si bien senti le piège, que la reine de Hongrie et son ministre se flatteraient en vain, s'ils espéraient obtenir un seul homme de la Russie.

Le duc de Holstein arriva hier à deux heures après-midi en bonne santé au bruit d'une décharge générale de l'artillerie de la forteresse de l'amirauté. Je me rendis aussitôt à la cour, où j'eus d'abord la satisfaction d'être témoin de la joie que cette circonstance causait à la Czarine. J'eus l'honneur de l'accompagner, lorsque de l'appartement de ce prince elle passa dans le sien pour lui laisser la liberté de s'habiller. Elle fut quelque temps après le reprendre et le conduisit dans la chapelle particulière, où le *Te Deum* fut chanté et où elle lui conféra l'ordre de St. André. La Czarine a voulu que cette cérémonie précédât le moment où elle a montré ce prince à toute la cour et où les courtisans et les dames ont été admises à le féliciter sur son heureuse arrivée. Les ministres étrangers, sur la notification que le grand-chancelier leur a fait faire, ont été ce matin chez m. le duc de Holstein. Il occupe l'appartement où logeaient le duc et la duchesse de Courlande.

M. le baron de Mardefeld, en venant me communiquer les dispositions qui ont déterminé le départ du roi de Prusse et qui doivent s'ensuivre, a voulu que je partageasse la joie aussi vive que naturelle qu'il ressentait de la lettre que ce prince lui avait écrite, et par laquelle pour récompense de ses services à cette cour, il le fait ministre d'état.

Je joins ici la traduction imprimée *française* qui a paru enfin avant-

hier de l'extrait de la procédure faite et du jugement prononcé contre les criminels d'état.

№ 41. M. Amelot au marquis de la Chétardie.

Versailles, 18 février 1742.

Vous avez vu, m., par ma dernière lettre que je me proposais de répondre à ceux des articles de la vôtre que la brièveté du temps ne me permettait de traiter avant le départ de mon courrier. En examinant le contenu des différentes lettres que m. le comte de Loewenhaupt vous a écrites et dont vous m'avez envoyé copies, l'on ne peut s'empêcher de remarquer que ce général vous parle confidemment comme à un ambassadeur du roi et qu'il compte que l'usage que vous en ferez, ne pourra être sujet à aucune sorte d'inconvénient pour les intérêts de la Suède. Cependant le parti que vous avez pris et que vous continuez de suivre, en donnant à la Czarine non-seulement la communication, mais même des copies de ces différentes lettres, pourrait être susceptible d'inconvénient, si cette Princesse cherchait à s'en prévaloir dans le cas de la continuation de la guerre avec la Suède, et on ne peut s'empêcher de soupçonner qu'elle n'a pas eu d'autre motif pour désirer d'avoir ces pièces par devers elle. Ainsi vous jugerez sans doute qu'il peut être nécessaire de ménager votre confiance à cet égard avec la Czarine et d'user de circonspection dans la communication que vous lui donnerez de ce que vous écrira le comte Loewenhaupt

Quoique vous paraissiez encore confirmer de nouveau par votre dernière lettre ce que vous aviez déjà précédemment mandé des bonnes intentions de la Czarine, pour se prêter aux moyens de parvenir à une prompte conciliation avec la Suède, néanmoins il ne paraît pas jusqu'à présent, en quoi la Czarine peut vouloir faire consister cette bonne intention, puisque cette Princesse diffère toujours de vous faire à cet égard aucune sorte de confidence, mais affectant plutôt de vous accoutumer à penser qu'il ne faut pas s'attendre à lui voir faire pour le bien de la paix aucune sorte de sacrifice ni cession à la Suède. Cette réserve de la Czarine ne me permet pas de me dispenser de vous rappeler, encore aujourd'hui, ce que je vous ai déjà marqué sur la circonstance de l'engagement dans lequel vous êtes entré envers le général Loewenhaupt, de prendre sur vous tout évènement qui pouvait résulter de l'armistice tacite auquel vous l'avez excité et déterminé. Tout le public était instruit de cet engagement de votre part dans l'instant même de la ré-

volution, personne n'imaginait que vous ayez fait une pareille démarche sans avoir en main de quoi la justifier par un écrit de la Czarine, qui puisse servir au moins de préliminaire à la paix, et il en résulte pour le roi un embarras dont je vous avoue que je ne vois pas trop bien les moyens de sortir, d'autant plus que l'on doit s'attendre que les difficultés à cet égard ne feront qu'augmenter, à mesure que la Czarine pourra davantage rester dans l'opinion qu'elle ne doit être tenue à aucune cession de ce qu'elle possède en Finlande. Vous sentirez par toutes ces considérations, combien il importe à S. M. de savoir promptement, à quoi s'en tenir sur les intentions de cette Princesse. Vous ne pouvez donc apporter trop de soins aux moyens de l'engager à s'en expliquer confidemment avec vous; elle doit être entièrement persuadée du bon usage que S. M. saura faire de ce qu'elle aura pu vous confier et vous pouvez lui en donner l'assurance la plus précise.

L'idée dont vous me parlez que le chevalier de Crespy attribue au général Loewenhaupt de chercher à donner à la Suède une nouvelle forme de république et de s'en faire le dictateur, est une pure chimère qui n'a pu être inventée que par ses ennemis, étant certain que pareille vue n'a jamais existé dans l'esprit de ce général. Cette particularité doit faire voir que le chevalier de Crespy donne à divers égards trop légèrement dans les faux bruits que certaines gens peuvent avoir intérêt de faire répandre; il serait à souhaiter que cet officier fût capable de plus de discernement.

Il serait très fâcheux pour les vues du comte de Saxe sur la Courlande que la Czarine pensât réellement à faire tomber ce duché au prince de Hesse-Hombourg. Vos réflexions sur les inconvénients qui résulteraient de démarches directes de votre part en faveur du comte de Saxe sont très sensées. Ainsi je compte que vous ne vous conduirez qu'avec la plus grande circonspection dans l'usage de ce que je vous ai écrit sur cette matière le 25 janvier, sur quoi cependant je m'attends que vous ne négligerez rien de ce qui pourra être praticable pour le succès des vues et des désirs du comte de Saxe, au cas que ce que vous remarquerez du plus ou moins de vivacité du prince de Hesse dans ses démarches auprès de la Czarine et de la disposition de cette Princesse vous permette d'agir.

Je reçois votre lettre du 20 janvier avec les pièces jointes, elle ne change rien à ce que je viens de vous marquer. Je suis etc.

№ 42. Le marquis de la Chétardie à m. Amelot.

St. Pétersbourg, 24 février 1742.

Monsieur, la dépêche du roi du 21 janvier m'est parvenue exactement avec votre lettre de même date et les quatre pièces qui l'accompagnaient.

Mon premier soin fut de rendre compte à la Czarine de ce dont je me trouvais chargé par les ordres de Sa Majesté. Je crus ne pouvoir mieux les remplir qu'en donnant à lire à cette Princesse la dépêche du roi que j'avais reçue. Elle fit tout l'effet que je devais en attendre, et la Czarine pour y trouver la confirmation des assurances réitérées que je lui avais portées, n'en ressentit que plus vivement le plaisir de se persuader des sentiments du roi.

Je lui dis alors que je serais en état de l'en convaincre davantage si, n'étant point encore accrédité auprès d'elle, puisqu'elle avait fixé que la remise de mes nouvelles lettres de créance se ferait à Moscou dans l'audience publique qu'elle souhaitait m'y donner, je savais le moyen de lui remettre la réponse du roi à la lettre particulière qu'elle lui avait écrite. „Est-elle déjà entre vos mains"? me demanda la Czarine avec vivacité. „Oui, madame", lui répondis-je, „la voilà, et c'est à vous de prononcer, s'il faut, pour vous la rendre, que je diffère au temps où je serai autorisé à vous demander des audiences". L'empressement de cette Princesse que j'étais moralement assuré d'exciter par là, n'en devint que plus grand. „Mes ministres", me dit-elle, „ont ignoré ce que je mandais au roi; vous pouvez dans le même incognito me donner sa réponse et ne point retarder la satisfaction que j'aurai à la lire ce soir à tête bien reposée". Je l'informai, en me conformant à ses instructions, que le secrétaire avait oublié de mettre sur l'enveloppe „au roy monsieur mon frère" et n'avait mis que „au roy mon frère"; que Sa Majesté, loin de se laisser arrêter par ce manque de formalité, s'était également portée à lui répondre de la façon la plus prompte et à remplir envers elle tout ce que le cérémonial de ces sortes de lettres devait comporter. „Vous êtes le premier Souverain de la Russie", lui ajoutai-je, „qui ait écrit de cette manière au roi. Plus elle constate l'union et l'intimité la plus étroite entre les têtes couronnées, et plus le roi est disposé à en établir l'usage avec Votre Majesté. Il est bon qu'elle sache à cette occasion qu'avant Pierre I les lettres des czars étaient écrites sur de longues feuilles de papier, ainsi qu'avec des caractères en or, tels que ceux dont se servent les puissances orientales. Pierre I, pour se rapprocher

en tout de ce qui se pratique en Europe, changea en partie cet usage, la mort ne lui permit pas de consommer cet ouvrage. Le défaut de circonstances a empêché que sous les deux règnes suivants on ait suivi les vues de ce grand prince. J'avouerai à Votre Majesté que sous le règne dernier nous n'avons jamais désiré former aucune liaison avec la Russie, les choses en sont donc restées là. Aujourd'hui que tout est différent, il convient d'établir une forme stable et permanente, semblable à ce qui est usité entre toutes les cours, et j'ai voulu en prévenir Votre Majesté, non pour l'importuner par aucun détail à ce sujet, mais pour qu'elle soit instruite et préparée, lorsque ses ministres lui rendront compte de ce que nous nous serons dit à cet égard". La Czarine parut approuver la chose en soi et la méthode que je m'étais proposée.

Cette Princesse, qui passa peu après dans les appartements où elle tient sa cour, s'y montra si gaie que quelques courtisans le remarquèrent et l'en félicitèrent. „Cela est tout simple", leur répondit-elle, „quand on a reçu une lettre d'une personne qui nous est extrêmement chère". Hier encore sur la demande que je lui fis, si elle avait lu la réponse du roi et si elle en était contente, elle me reprocha d'avoir pu imaginer qu'elle se fût jusque-là privée d'un plaisir aussi sensible pour elle, et me témoigna regretter d'autant plus de ne pouvoir s'exprimer, comme elle voudrait, en français, qu'elle souhaiterait manifester, combien elle était vivement touchée de ce que le roi lui avait marqué. Je ne parus point alarmé du reproche que je m'étais attiré, et je fis connaître au contraire à la Czarine la joie que je ressentais de l'avoir occasionné, puisque cela me mettait à même de rendre compte au roi des assurances qu'elle avait bien voulu me donner elle-même de vive voix.

A l'égard des vues qu'on semblait et qu'on semble de plus en plus avoir ici sur un mariage entre une de Mesdames de France et le duc de Holstein, elles ne pourront être altérées ni par les instances que la Czarine essuierait de la part de ses sujets pour se marier, ni par la circonstance qu'elle cèderait à leurs sollicitations: cela est autant opposé à la façon de penser de cette Princesse et à l'espoir, vu son embonpoint, d'avoir des enfants, qu'au désir de la nation qu'on voit encore plus démonstrativement depuis l'arrivée du duc de Holstein fonder toutes ses espérances sur lui. Quant à l'obstacle de la religion, il n'est pas vraisemblable qu'on essuyât de plus grandes difficultés de la part d'une nation qui professe la religion grecque, que l'on en a autrefois éprouvées de la part des anglais, surtout étant constant et certain que plusieurs des plus considérables familles de ce pays sont catholiques romains, sans

le manifester, depuis l'époque principalement où Pierre I dans son voyage de France eut l'approbation publique de la Sorbonne sur sa profession de foi Peut-être même un pareil évènement fournirait-il avec le temps un moyen naturel et facile de réunir les deux églises, réunion que je sais avoir fixé avec d'autant plus de fondement l'attention de la cour de Rome, que ce fut pour céder à ses désirs que feu le marquis de Bonnac dans le cours de son ambassade à Constantinople eut différentes conférences à ce sujet avec le fameux patriarche de Jérusalem. Le passé peut aussi n'être pas un exemple pour l'avenir; quant aux fréquentes révolutions arrivées dans ce pays, elles étaient en quelque façon inévitables, le principe sur lequel les choses étaient établies se trouvant forcé et violent, au lieu que la situation présente est naturelle, dès que la couronne est entre les mains de la descendance de Pierre I, dont la mémoire fut encore l'objet de l'adoration de toute la Russie. Ces considérations dussent-elles vous paraître d'une nature à être goûtées, n'affaibliront point la circonspection dont j'userai chaque fois que l'on fera quelque insinuation sur cette vue.

Les objets que je viens de soumettre à votre jugement, me conduisent à envisager que le prince Jean de Brunswick est et serait le seul mobile capable d'entretenir une espèce de fermentation; mais si son âge rend nécessairement éloigné le terme où elle pourrait éclater, peut-être, à juger de ce que la Czarine me disait ces jours-ci en présence du confident, ce prince ne sera-t-il jamais à même de faire mouvoir aucun ressort, dès qu'on s'arrêtera à l'idée sur laquelle il me parut que les ministres avaient fort ébranlé la Czarine, de ne le point laisser sortir de ce pays-ci.

Ce que cette Princesse se proposait de constater à l'occasion de l'anniversaire de la naissance du duc de Holstein, n'a point eu lieu. Les représentations de m. de Brummer, gouverneur et grand-maréchal de ce prince, ont occasionné ce changement. Il a pensé, en homme habile et zélé pour son maître, que l'avenir que la Czarine préparait au duc de Holstein, ne devait pas lui faire faire le pas d'abjurer le luthéranisme, cette démarche en détruisant ses prétentions sur la couronne de Suède et sur celle de Danemark, sa majesté danoise ne laissant point d'enfants, lui ôterait tout moyen de tirer avantage de cette situation. Il aurait voulu par le même motif que l'état du duc de Holstein restât en son entier et le même; la tendresse de la Czarine l'a emportée. Elle avait donné à son neveu, qui ne respire que le militaire, le régiment de cuirassiers du feld-maréchal Lascy, qui s'était fait le mérite de se résigner

à cette occasion, elle déclara mercredi le duc de Holstein lieutenant-colonel des gardes Préobrajenski. La Czarine, pour consacrer de plus en plus le jour de la naissance de son neveu, dîna sur le trône et le fit manger avec elle. L'après-midi il y eut bal à la cour; il fut suivi d'une très belle illumination et d'un feu d'artifice dont les emblèmes étaient tous relatifs au duc de Holstein.

En tant que ces premières démonstrations différeraient à être suivies de la reconnaissance de ce prince en qualité d'héritier de la couronne, celle d'ambassadeur du roi peut faire naître des difficultés. Ce motif seul, pour être peu compatible avec la tendresse de la Czarine pour son neveu, avec la prévention générale de la nation pour ce prince, avec la sensibilité que je sais qu'il a montrée, quoique jeune, dans diverses occasions, où il croyait qu'on ne rendait point assez à son rang, suffit pour me faire désirer que la Czarine remplisse tout ce qu'elle s'était proposé de faire en sa faveur. Pour parer à tout inconvénient je verrai à m'entendre provisionnellement avec m. de Brummer, qui me marque assez de déférence, pour espérer d'ailleurs de ses lumières qu'il sera plus aisé de se concerter avec lui qu'avec un autre.

Si ce à quoi oblige le caractère représentatif me fait porter mon attention sur cette circonstance, peut-être d'un autre côté serait-il bien du service du roi, de ne se point trop roidir. Ce n'est pas seulement par les suites qui pourraient en résulter, si cela affaiblissait les dispositions actuelles de la Czarine et de la nation russe pour la France; mais j'ai vu m. de Brummer pencher pour la paix entre la Suède et la Russie sur le principe qu'il importe à ces deux puissances d'être rendues à elles-mêmes pour mieux s'occuper de la tranquillité de leur intérieur, et ce sentiment est tout propre à lui faire adopter plus facilement les expédients par lesquels il serait à portée de contribuer à une plus prompte conciliation. Elle ne paraîtrait pas si prochaine, en jugeant de l'avenir par les trois lettres de m. de Lanmary et la réponse que les ministres russes m'ont délivrée, dont je joins ici copie. Je l'accompagne de ce que je mande aujourd'hui à m. de Loewenhaupt et à l'ambassadeur du roi, ainsi que d'une lettre que le chevalier de Crespy, de retour ici pour la quatrième fois, m'a demandé de lui faire passer. Toutes ces pièces réunies, en répandant plus de lumière, ne peuvent que mettre Sa Majesté en état de mieux décider des expédients capables de hâter le rétablissement de la tranquillité.

Dans le cas où les affections personnelles de m. le prince de Cantemir continueraient à l'emporter assez sur les sentiments présents de

sa cour, pour craindre l'effet de ses relations, vos ordres me fourniront le moyen de travailler peut-être avec succès à le faire rappeler; mais il sera essentiel, en même temps, de ménager pour lui une autre destination. Son retour ici et l'aveugle prédilection du grand-chancelier prince de Czerkassky pour lui pourraient être nuisibles à nos intérêts.

La Czarine, à moins de quelques changements imprévus, partira après-demain en huit pour Moscou. Elle s'arrêtera à Zarske myse, puis à Wseswiatsky, à sept werstes de Moscou. Là elle attendra que tous les préparatifs nécessaires pour son entrée dans la capitale soient faits, et c'est aussi de cet endroit que commencera la marche, suivant l'usage établi ici, quand le Souverain va pour la première fois à Moscou en cette qualité.

№ 43. Copie de la lettre de m. le marquis de la Chétardie à m. le marquis de Lanmary.

St. Pétersbourg, 24 février 1742.

Avec la lettre de m. de la Chétardie du 24 février 1742.

Monsieur, je suis encore à recevoir la lettre dont vous me marquez que m. de Mengden est porteur.

Je ne puis m'empêcher d'être étonné que, sous un prétexte ou sous un autre, on n'ait pas différé son départ, dès qu'on le soupçonne d'avoir eu des liaisons particulières avec ceux qui entretenaient des correspondances criminelles avec le ministère moscowite. Quant aux preuves qui en existeraient parmi les papiers de m. d'Osterman, il n'est pas apparent que m. de Mengden réussît à les soustraire, quand même ses intentions seraient telles; mais aussi n'est-il pas praticable que je puisse m'en emparer. M. de Bestoucheff, qui est aujourd'hui à la tête des affaires étrangères, n'aurait pas un intérêt essentiel à cacher ce que son frère a fait à Stockholm, que cette cour ne pourrait se prêter à une chose qui, déterminant le sacrifice des créatures qu'elle aurait eues en Suède, la mettrait dans le cas par là de ne s'y faire aucun partisan en aucun temps.

A l'égard de m. de Bestoucheff, employé ci-devant à la cour de Suède, j'aurai une attention particulière à éclairer ses démarches, et rapportant aux ordres qu'il avait, la conduite peu mesurée qu'il a tenue à Stockholm, je serai d'autant plus en liberté de chercher à captiver son personnel que je m'y sens porté par l'amitié que m. de St. Sévérin avait pour lui, par tout le bien qu'on m'en a dit à Berlin et par les

sentiments qui nous unissent, le vice-chancelier son frère et moi. Comme la gloire du roi et le bien de son service peuvent seuls nous guider, la prévention, quel que soit le motif qu'elle aurait, ne saurait exercer sur nous aucun empire. Je n'aurai pas même celle à laquelle on est d'ordinaire assez enclin sur les choses qu'on avance. Je supprime donc tout détail qui tiendrait à justifier les différents points contradictoires en apparence et contenus dans mes dernières dépêches. Toute réflexion sur l'état présent de l'armée suédoise serait également inutile. Il n'en est qu'une à laquelle, pour une plus prompte conciliation, je me refuserai d'autant moins que vous me l'occasionnez. Vous partiez du principe de la reconnaissance du czar pour prévoir des embarras fâcheux pour la Czarine; je n'examine point, si cette connaissance est détruite ou non par celle que la Prusse, l'Angleterre et la Hollande ont déjà faite de la Czarine et que le roi a également faite, en m'ordonnant de reprendre le caractère de son ambassadeur extraordinaire, qu'une régence forcée avait obligé de suspendre; mais dès que vous trouvez que les cinq articles, proposés par la Czarine même, lorsqu'elle était Princesse Elisabeth, surpassent de beaucoup ce qu'on pouvait exiger d'elle, ne voudrait-il pas mieux profiter de cet avantage, la sommer de préférence de sa parole et ne point prétendre des cessions sur lesquelles mon attachement pour la Suède ne me permet pas de lui dissimuler qu'il serait moralement impossible de faire plier la Czarine et sa nation, quelque envie que j'aie pu remarquer encore de nouveau que l'on ait de s'entendre avec la Suède et d'aviser à la sûreté. Vous en jugeriez mieux par la pièce ci-jointe, qui me fut remise avant-hier par les ministres. J'en envoie un duplicata à m. le comte de Loewenhaupt et lui adresse en même temps le passeport, que le roi de Suède avait souhaité que je demandasse à cette cour pour m. de Nolken. J'en charge, pour plus prompte expédition, le sieur Betmann qui a senti que, quelque disposé que l'on fût à lui rendre justice, le moment, où la guerre subsiste, ne pourrait lui être favorable.

Si en m'empressant d'exécuter scrupuleusement les ordres du roi, l'explication de la part de cette cour, qui s'en est suivie, ne répond pas, à mon grand regret, à ce que la Suède aurait désiré, je n'en verrai qu'avec plus de plaisir m. de Nolken arriver. L'amitié seule et les liaisons étroites, qui ont subsisté entre nous, suffiraient pour me faire envisager son retour avec une véritable satisfaction.

Le concert, que le bien des affaires rendra nécessaire entre nous, ne pourra que nous mettre à même de faire usage de l'époque que m. le comte de Guillemborg m'a fournie. Il ne dépendra pas sûrement de mes

soins que l'application ne s'en fasse aux circonstances présentes. J'oserais me flatter de justifier l'opinion que la Suède veut bien avoir de moi, si mon dévouement respectueux pour elle, mon impartialité, mon zèle et le désir de rétablir la tranquillité dans le nord avaient tout l'effet que je souhaiterais.

Je dois vous avertir qu'il y a ici des lettres particulières de Stockholm, qui portent que m. le comte de Guillemborg affecte en toutes rencontres d'appeler toujours la Czarine Princesse Elisabeth, et que j'ai pu apercevoir que cette particularité avait fait impression et aigri les esprits.

Le départ enfin de la cour pour Moscou, quoique très prochain, n'altère, en quoi que ce soit, les dispositions relatives à la guerre. Le corps formé des compagnies de grenadiers est arrivé, mm. de Keith et Loewendahl ont eu ordre de se rendre ici de Wibourg et de Réval. L'on a tenu pendant trois jours conseil de guerre. Les opérations de la campagne, qu'on est résolu d'ouvrir de très bonne heure, si la paix ne se fait point, y ont été réglées, et il paraîtrait que venant au terme de leur exécution, la Czarine reviendra diligemment à St. Pétersbourg. Suivant l'état arrêté, l'armée sera commandée par le feld-maréchal Lascy, et il aura sous ses ordres deux généraux en chef, cinq généraux-lieutenants et huit généraux-majors.

№ 44. Copie de la lettre de m. le marquis de la Chétardie à m. le comte de Loewenhaupt.

St. Pétersbourg, 24 février 1742.

Avec la lettre de m. de la Chétardie du 24 février 1742.

Monsieur, pour n'écouter que les mouvements de l'empressement, que j'aurais eu de vous faire part aussitôt de l'arrivée de mon courrier, il eût fallu me trouver à même de vous informer en même temps de quelque chose de précis. Je ne le pouvais qu'après avoir exécuté les ordres du roi contenus dans la dépêche dont votre excellence m'a fait passer le duplicata. Le même motif m'a fait suspendre à lui accuser la réception de la dernière lettre, dont elle m'a honoré, afin d'être en état de l'instruire positivement de l'effet, qu'auraient produit mes représentations. La copie, que je joins ici de la réponse, qui m'a été remise par les ministres, ne remplit pas, à mon grand regret, tout ce que j'aurais désiré. Je ne me laisserai point décourager par ces premières difficultés, et quelque impossible qu'il paraisse de les surmonter par les considérations, qui les occasionnent, mon zèle acquerra toujours une nouvelle vi-

vacité, dès qu'il pourra contribuer au rétablissement de la paix entre la Suède et la Russie.

L'arrivée de m. de Nolken pourra faciliter peut-être cet ouvrage salutaire. J'ai l'honneur d'adresser à votre excellence le passeport, qui était nécessaire à ce ministre pour se rendre ici et que j'ai demandé à cette cour pour me conformer aux intentions de s. m. le roi de Suède. J'espère qu'il parviendra à v. e. avant que m. de Nolken soit à Frédérichsham et de même que par là il n'y aura aucun retard. Je me sers du suédois, qui était ici depuis quelques semaines, pour réserver m. le chevalier de Crespy et profiter de son retour dans le cas où ce dont m. de Nolken sera chargé, entraînerait quelques détails intéressants à mander diligemment à v. e. Cette précaution m'a paru d'autant meilleur à prendre que m. de Nolken, vu le prochain départ de la cour pour Moscou, pourra avoir besoin de tout son monde, s'il est obligé de la suivre, et que, sans altérer ce qui peut être de sa convenance et de sa commodité, l'expédition du service en sera plus prompte.

Il ne demande point que v. e. fasse partir aucun exprès pour la lettre, qu'elle trouvera ci-jointe pour m. de Lanmary. Il suffira qu'elle se serve de la voie de la poste ordinaire, à moins que, contenant une copie pareille de la réponse que j'ai reçue de cette cour, elle ne jugeât à propos d'en donner incessamment connaissance à s. m. suédoise.

M. le chevalier Crespy et moi aurons encore recours à v. e. pour la lettre qu'il écrit à m. le colonel Lagerkranz, et pour celle que je dois à m. de Nolken depuis trop longtemps déjà. Elle m'obligera encore plus essentiellement, en voulant être persuadée de l'estime sincère etc.

№ 45. M. Amelot au marquis de la Chétardie.

Versailles, 1 mars 1742.

J'ai reçu, m., votre lettre du 27 janvier. Les propos que m. de Bestoucheff a tenus à m. Dalion, et le parti que ce ministre a pris de déférer aux raisons que vous lui avez suggérées pour suspendre toute explication de la part de la Czarine sur les demandes des ministres de Londres et de Vienne, sembleraient détruire en quelque sorte l'idée que j'avais de la prédilection de m. de Bestoucheff pour les anglais; c'est ce que vous aurez occasion d'approfondir d'une manière précise dans l'usage que vous ferez de l'expédition que mon courrier vous a portée. Je le compte présentement arrivé auprès de vous; ainsi je différerai toute nouvelle réflexion sur les objets relatifs au passage du comte Lieven près

de vous de la part du comte Loewenhaupt, jusqu'à ce que vous ayez été en état de me marquer quelque chose de précis sur les intentions de la Czarine par rapport au rétablissement de la paix entre elle et la Suède et sur les dispositions des ministres du conseil de la Czarine sur la même matière.

Il n'y a en attendant qu'à approuver la conduite que vous aurez tenue à l'égard du dit sieur Lieven, avec qui cependant j'aurais cru que vous auriez pu vous ouvrir un peu plus confidemment. Au surplus je le crois fort mal instruit, s'il pense que la mort de la reine de Suède soit un motif qui engage la nation à préférer une paix honteuse à la continuation de la guerre. Je puis vous certifier que, quand il y aurait quelques particularités qui seraient de son sentiment, il n'est ni ne sera question de la succession à la couronne, tant que le roi de Suède vivra.

Je n'ai du reste rien à ajouter à ce que vous aurez vu dans mes dernières lettres sur le bruit qui s'est répandu de l'idée d'un mariage de la Czarine avec le prince de Conti. Il y a lieu de croire que l'effet de la réponse, que vous avez faite à m. de Lanmary à ce sujet, sera de voir tomber entièrement ce bruit.

Il est vraisemblable que le sieur de Chèvremont, qui fait le personnage d'aventurier, n'avait que des chimères à proposer au comte d'Osterman. Il n'en est cependant pas moins à désirer que vous puissiez parvenir à approfondir, en quoi les idées du sieur Chèvremont pouvaient consister. J'ai déterré depuis peu que cet homme, que l'on doit regarder comme fou, est actuellement en Allemagne dans le château d'un comte de l'empire assez crédule pour s'amuser à chercher avec Chèvremont la pierre philosophale, à quoi il se ruine. C'est ce que vous pouvez dire au confident, autant pour répondre à la communication, qu'il vous a donnée, des copies de lettres que vous m'envoyez, que pour qu'il connaisse ce que c'est que le personnage en question. Je suis etc.

№ 46. Le marquis de la Chétardie à m. Amelot.

St. Pétersbourg, 3 mars 1742.

Monsieur, ma dernière dépêche aura détruit l'inquiétude où vous auriez pu être que la Czarine n'eût conçu quelques doutes sur la manière dont le roi répondrait à la confiance, qu'elle lui a marquée. Quant aux principes à admettre pour fondement de la conciliation, loin de les faire adopter par la considération que l'état de la Czarine n'est pas aussi permanent qu'elle pourrait le croire, j'eusse aigri les esprits, déjà

trop animés par la forme nouvelle selon eux sous laquelle les suédois se sont présentés. Cette situation se développera mieux par le compte que j'ai à vous rendre aujourd'hui.

J'avais envoyé m. Dalion chez m. Bestoucheff pour consommer l'affaire de la pension; ce ministre, en pensant pour ses intérêts, comme j'avais fait pour ceux du roi, a ramené la chose à un présent qui, devenant un objet plus considérable, l'aura vraisemblablement frappé davantage; il le fit adroitement et honorablement, en s'excusant d'accepter la pension sur ce qu'il n'avait encore rien mérité, sur ce qu'il serait plus en liberté de servir toujours les intérêts du roi de préférence à tout autre; à quoi il ajouta que, parvenant à y réussir, il tiendrait à grand honneur les grâces que Sa Majesté voudrait lui faire alors, et recevrait volontiers les récompenses dont elle le jugerait digne.

Il s'étendit beaucoup à cette occasion et parla confidemment à m. Dalion sur le regret qu'il avait, que toute espérance d'une prochaine paix avec la Suède se fût évanouie par les prétentions que formaient les suédois; quoique nous ayons lieu, lui dit-il, de nous en sentir piqués, et de trouver déplacé qu'ils veuillent de prime abord nous imposer des lois, nous sommes bien éloignés de confondre la France dans notre ressentiment; au contraire nous ne lui saurons point mauvais gré de remplir ses engagements envers la Suède; nous reconnaissons que la France ne peut honorablement s'en dispenser; comme il n'en serait pas de même de ceux que le roi contracterait aujourd'hui, puisqu'autant il lui serait impossible sur les premiers de prévoir précisément l'avenir, autant sur les derniers nous aurions à nous plaindre, si Sa Majesté, sans égard à notre dévouement pour la France, cherchait à nous susciter de nouveaux ennemis, nous espérons que le roi ne démentira point l'amitié qu'il a jusqu'ici constamment témoigné à la Czarine.

Ce ministre relativement à la Suède est allé plus loin. Il ne m'avait point trouvé mercredi au soir; il repassa chez moi jeudi matin par ordre de la Czarine. Il me demanda d'abord de la part de cette Princesse, si m. de Nolken arriverait bientôt; je justifiai par la date de la lettre de m. de Lanmary, qui faisait mention du passeport envoyé depuis pour ce ministre, qu'il n'était pas possible qu'il fût encore ici, ni même qu'on l'y vît avant le départ de la Czarine pour Moscou, s'il avait été obligé de faire le tour du nord. „En ce cas", me répondit-il, „je dois ne vous point cacher qu'il nous revient de tous côtés des avis que la Suède ne cherche qu'à gagner du temps pour se mettre en force et qu'on nous taxe d'avoir en dupes sacrifié nos intérêts, en restant depuis

trois mois dans l'inactivité". Je lui fis remarquer que c'était à tort qu'on donnait de semblables interprétations aux intentions de la Suède et qu'on devait, à mon sens, regretter d'autant moins le temps perdu, que la Czarine avait elle-même désiré l'armistice, et que je ne voyais pas ce qu'on aurait pu faire dans une saison aussi rude. „Il est vrai, reprit-il, „qu'elle n'aurait peut-être pas permis aux troupes réglées d'agir, quoiqu'elle n'y ait pas autrefois porté obstacle avec les suédois mêmes; mais nous aurions pu nous servir toujours de nos irréguliers, harceler par leur moyen les quartiers trop séparés de l'ennemi, brûler et ravager le pays. Sa Majesté", m'ajouta-t-il, „m'a d'ailleurs ordonné de vous informer que tous ses généraux, sans exception, se sont réunis de sentiments pour penser qu'il n'y a pas un instant à perdre pour recommencer les hostilités; qu'en différant à le faire on aura sur les bras les renforts que l'armée suédoise attend, au lieu, qu'en les prévenant, on sera peut-être au milieu de la Finlande avant qu'elle les ait reçus; qu'il importe également aux deux couronnes de finir la guerre, et qu'ainsi la meilleure manière pour la terminer promptement est de la pousser avec la dernière vigueur. Sa Majesté, en s'y déterminant à regret", continua-t-il, „ne manquera à rien de ce que sa gloire exige. M. le comte de Loewenhaupt sera averti à temps pour être sur ses gardes, et la négociation, loin d'être altérée par cette fâcheuse, mais nécessaire extrêmité, ira son train, comme si l'on était dans la plus profonde paix".

Je ne pus me refuser à la réflexion qu'on se hâtait trop de prévoir la prochaine arrivée des renforts destinés pour l'armée suédoise, puisque je pouvais assurer qu'elle n'avait pas reçu le moindre secours et qu'il serait impossible, vu les glaces, qu'il lui en vînt aucun, soit en troupes, soit en munitions, d'ici à deux grands mois; que j'estimais donc préférable de ne rien précipiter et que j'osais prendre la liberté d'y exhorter la Czarine en tant que ses intérêts n'en souffriraient aucun préjudice, puisque rien ne serait plus conforme à l'envie qu'elle avait que la tranquillité se rétablît, et à la peine qu'elle ressentirait du sang qui serait répandu. „Vous n'êtes point encore à même", poursuivis-je, „de porter un jugement; voyez avant ce que m. de Nolken a à vous dire et convenez que jusque-là il est difficile de vous rapprocher, surtout après une réponse aussi fière que celle que vous m'avez remise". „Je conviens qu'elle l'est", me dit-il; „mais aussi pourquoi la Suède nous menace-t-elle? Entre des puissances c'est le plus grand affront qu'on puisse faire, et si les suédois croient nous écraser au printemps, il nous convenait de leur parler le langage propre à les en désabuser".

J'insistai sur l'avantage qu'on aurait pu retirer, en faisant entrevoir à la Suède les dédommagements auxquels de ce côté-ci on se porterait et on se prêterait volontiers pour suppléer à l'impossibilité de s'écarter de la paix de Newstadt. M. le vice-chancelier soutint que la dignité de la Czarine s'opposait d'autant plus à en faire mention dans un instant pareil, que les suédois ayant commencé la guerre, c'était à eux à demander et à la Russie de répondre simplement et successivement à ce qu'on exigerait d'elle. Je proposai de fournir, comme de moi-même, ces sortes d'idées à la Suède sur le principe général de la connaissance que javais des dispositions de la Czarine. M. de Bestoucheff trouva cette démarche susceptible encore d'inconvénients pour la dignité de la Czarine. Je lui offris pour second expédient de charger le chevalier de Crespy d'en parler de bouche au comte de Loewenhaupt, afin qu'il ne restât aucune trace de la chose, si elle n'avait point les suites que j'en espérais, et qu'elle ne fût pas goûtée. M. de Bestoucheff se renferma dans l'assurance qu'il en rendrait aussitôt compte à la Czarine et ne tarderait pas à me faire part de ses intentions.

Il l'a fait aujourd'hui, en m'apprenant que cette Princesse avait déféré à mes représentations, quant à suspendre pour quelque temps encore les hostilités; qu'à l'égard des démarches que j'aurais été disposé de faire pour une plus prompte conciliation, elle ne pouvait m'y autoriser; que je devais enfin être assuré qu'il ne serait pris aucune résolution qu'elle ne me fût communiquée exactement avant de procéder à l'exécution, et que ce serait en conséquence de ce préalable qu'on ferait savoir à m. de Loewenhaupt ce qui aurait été arrêté. Ces procédés, bons en soi, ne diminuent point la peine que je ressens de la situation des affaires; je vois en effet qu'il serait inutile de flatter d'aucune cession de la part de la Russie; que la confiance où l'on était ici que la paix se ferait promptement, a fait place à des idées de guerre qui ont entraîné les mesures différentes que je vous ai marqué avoir été conçues à la suite de ce que j'avais fait connaître des prétentions des suédois; qu'au lieu du mérite qu'ils s'étaient fait aux yeux de la Czarine et de toute la nation russe par les manifestes répandus quelques jours avant la révolution et auraient peut-être augmenté de plus en plus, en partant de ce point et de celui des promesses faites au mois de septembre passé par la Princesse Elisabeth pour entamer la négociation, sauf à y faire intervenir après les articles de cession, ils ont presque effacé les circonstances qui les faisaient chérir; qu'il s'ensuit que désormais les évènements de la guerre décideront des conditions de paix.

sans que les dispositions mutuelles d'amitié, qu'on avait précédemment manifestées, aient sur cela la moindre influence; que les suédois en conservant sur mer la supériorité, que le défaut de matelots semble démonter sensiblement, ne parviendront qu'à faire du mal aux particuliers, la couronne de Russie, quand tous ses ports de la mer Baltique seraient bloqués, ne pouvant jamais y perdre que le montant des douanes, qui va de quatre à cinq millions de livres; que la Suède, pour un aussi léger avantage, aura par terre des forces considérables à combattre en Finlande et courrait autant risque de voir aujourd'hui principalement l'armée suédoise, dénuée des renforts, qui lui sont nécessaires, succomber sous le poids du nombre, les hostilités recommençant; que ce motif m'a engagé à les éloigner pour donner aux suédois le temps de respirer et de se reconnaître. Les difficultés, qui sembleraient devoir diminuer en avançant, se multiplient au contraire. Dans les paquets que le jeune comte de Guillemborg m'a rendus cette après-midi, j'ai trouvé un mémoire remis à m. de Lanmary le 4 février dont vous aurez déjà un duplicata; il y est dit que la Suède souhaite que j'entre au plus tôt en fonction d'ambassadeur médiateur. Je dois en cette qualité porter cette cour à nommer sans délai ses ministres plénipotentiaires. Cela est subordonné toutefois avec fondement à ce qui doit constater l'état de la Czarine, mais pour y parvenir on renvoie à la négociation à entamer la reconnaissance du titre impérial. Sans appeler de ce qui a été exprimé à ce sujet, m. de Nolken pouvait du moins se souvenir que le comte d'Osterman lui a soutenu à plusieurs reprises que la convention faite à Stockholm en 1724 par l'amiral Golowin pour la Czarine Catherine, embrasse tous les successeurs, dès que la réquisition en sera faite par le ministre de Russie résidant à la cour de Suède; m. de Nolken devait inférer de là que cette proposition indisposerait d'autant plus que la Czarine pourrait se plaindre encore davantage d'une innovation en sa faveur après s'être présentée, comme elle avait fait, pour renouer la correspondance. Le préalable de la cession de Wibourg et de Kexholm inséré dans le même mémoire, ainsi que la circonstance des propositions, que la Czarine aurait résolu de faire aux suédois, se trouvant finalement opposés également aux intentions de cette cour, le jeune comte Guillemborg, qui avait connaissance des différentes particularités contenues dans le mémoire, a pensé avec moi que pour ne se point écarter de l'esprit de ce qui y est énoncé, et ne point faire de tentatives inutiles qui ne serviraient peut-être qu'à aliéner davantage, il fallait n'en faire aucun usage. Nous sommes convenus en conséquence que je l'annoncerais ce soir à la

Czarine, comme chargé seulement d'une lettre du comte de Guillemborg, pour me notifier que le roi de Suède a accepté la médiation de Sa Majesté et que pour fournir à tout extérieur de bienséance capable de ralentir ces gens-ci, je chercherais à lui ménager l'occasion de s'acquitter du compliment que le roi de Suède lui aurait ordonné de faire de sa part à la Czarine. Ce parti forcé ne me met pas moins à la gêne sur la réponse que j'aurais voulu pouvoir faire à la lettre du comte de Guillemborg dont je joins ici copie.

L'ambassadeur de Perse est parti lundi. M. le baron de Gersdorf, ministre de Saxe, est arrivé mardi; il est chargé de féliciter la Czarine au nom du roi Auguste sur son avènement au trône. Son audience a eu lieu ce matin, afin qu'il pût se trouver aux noces du prince de Holstein, général-lieutenant au service de la Russie et frère de celui qui est feld-maréchal en Prusse, avec la fille unique de l'amiral comte de Golowin. Le baron de Gersdorf remplace m. de Lynar.

Les vingt compagnies des grenadiers de la land-milice et vingt sept autres détachées des régiments ont été passées en revue par la Czarine; elle leur vit faire trois décharges de feu roulant. Tout le monde a trouvé les compagnies de land-milice très bien équipées. L'arrivée de ces troupes complètera les quatorze mille grenadiers que le feld-maréchal Lascy aura sous ses ordres.

№ 47. Le marquis de la Chétardie à m. Amelot.

St. Pétersbourg, 6 mars 1742.

Monsieur, la nouvelle de l'élection unanime de l'électeur de Bavière au trône impérial, qui était déjà parvenue ici, n'y a causé aucune surprise; on y était trop préparé.

Les avantages remportés par les troupes de la reine de Hongrie n'y ont fait aussi que l'impression qui devait naturellement s'ensuivre, toute prévention étant mise à l'écart. Je vois du moins que, dans quelque jour avantageux que soit présentée la situation actuelle des affaires par le ministre ou le peu de partisans de la cour de Vienne, le grand nombre s'accorde pour penser que la reine de Hongrie, en s'opiniâtrant, se prépare nécessairement des conditions plus dures, sans pouvoir jamais se garantir de céder à la supériorité des forces des alliés. On reconnaît de même que l'empire ayant aujourd'hui un chef, le principal est fait, et qu'il entraîne la prochaine pacification de l'Allemagne.

Tels sont les principes qu'adopte entre autres personnes m. de Bestoucheff, et tels sont les arguments dont il se sert pour rejeter, peut-

être trop sèchement, les sollicitations réitérées du m. de Botta. Vous aurez vu par les circonstances qui ont accompagné le départ de m. Finch, que m. de Bestoucheff s'est montré tout aussi opposé à l'Angleterre. C'est donc pour se faire illusion que la cour de Londres triomphe de le voir à la tête des affaires étrangères. Qu'il persiste seulement dans les sentiments où il est aujourd'hui, et il ne laissera aucune trace des témoignages qu'une fausse politique l'a peut-être forcé de donner en différentes rencontres de son peu d'affection pour la France.

Aussi le corps des marchands anglais établis ici en nation, s'est-il rabattu sur le nouveau président du collège de commerce, et quoique le moment ne leur soit pas favorable, leurs instances sont si pressantes, ils les accompagnent d'insinuations si propres à faire impression dans un pays où la corruption n'est que trop connue, qu'il peut importer de les prévenir et d'empêcher qu'ils n'obtiennent le renouvellement du traité de commerce qui expire incessamment, et auquel ils se réduisent à présent sans rappeler en façon quelconque celui que m. Finch avait négocié.

La Czarine n'aura différé à me faire quelques ouvertures sur les conditions de la paix avec la Suède, que par une suite de la confiance où elle aura été que la réponse du roi lui en indiquerait les moyens, et de la persuasion que les suédois, ayant commencé la guerre, c'était à eux à s'expliquer les premiers. De mon côté j'ai pu d'autant moins donner au roi une première idée du plan de conciliation que je voyais la Czarine, chaque fois que j'ai cherché à occasionner de sa part des réflexions générales, se ramener constamment à l'espèce de témoignages de reconnaissance qu'elle avait manifestés étant princesse Elisabeth et que les prétentions de la Suède y étant trop opposées, j'étais aussi peu à portée de concilier un contraste aussi marqué, que d'en faire goûter la proposition. Vous avez vu que les ordres du roi, en me prescrivant de le faire, n'ont point empêché les progrès rapides qu'elle a faits ici sur tous les esprits.

La Czarine me fit remettre avant-hier en mêmes espèces par le confident la somme que Sa Majesté lui avait avancée. Vous voudrez bien fixer l'usage que je dois en faire.

Sur le compte que je rendis samedi au soir à la Czarine de la lettre que m'avait rendue le comte de Guillemborg, elle témoigna apprendre avec beaucoup de plaisir que le roi de Suède avait accepté la médiation du roi. Elle me réitéra à cette occasion tout ce qui pouvait caractériser la confiance entière qu'elle prenait dans ses bons offices que Sa Majesté emploierait en qualité de médiateur. Elle me fit ensuite la

grâce de me marquer la satisfaction qu'elle avait de ce que j'étais chargé de ce soin et de savoir ses intérêts entre mes mains.

Hier matin j'eus l'honneur de lui présenter le comte de Guillemborg, avec lequel elle s'entretint un moment, après que le baron de Munich eut répondu au compliment, qu'il avait fait à cette Princesse de la part de sa majesté suédoise.

Ce fut dans le même instant que m. de Bestoucheff, employé cidevant en Suède et arrivé la veille, fit sa révérence à la Czarine, et qu'elle accorda au général Wrangel d'aller sur sa parole là où bon lui semblerait pour son plus prompt rétablissement.

M. de Brummer me tira alors en particulier pour me montrer une lettre qu'il avait reçue de Stockholm, où on lui mande qu'il y avait une alliance conclue entre la Suède et le Danemark, à laquelle sa majesté danoise s'était d'autant plus vite déterminée qu'on avait été extrêmement inquiet à Copenhague du départ subit du duc de Holstein. On lui ajoutait que la flotte danoise, par la teneur du traité, devait être à la disposition de la Suède et être employée où sa majesté danoise jugerait à propos „Je vois avec peine", me dit-il, „ces sortes de préparatifs, non qu'il puisse en résulter beaucoup de mal pour la couronne de Russsie; mais cela annonce la continuation de la guerre et peut rendre la paix plus difficile".

M. de Brummer me prévint aussi qu'il y avait à Paris un baron de Posse, gentilhomme suédois, dont le duc de Holstein aurait fait éclairer de plus près la conduite, sans les ménagements que sa famille avait comportés de la part de ce prince; qu'il ne serait point impossible, toutefois, qu'il eut donné à entendre, en quelques rencontres, pouvoir être chargé des affaires du duc de Holstein; que sur le soupçon qu'il en avait formé sur quelques avis, il n'avait pas voulu différer d'un moment à m'avertir qu'il n'en était rien; qu'au cas cependant que le baron de Posse eût éprouvé les bontés de son éminence et lui fût agréable, comme on aurait lieu de l'inférer des lettres qu'il a écrites à l'évêque administrateur, son altesse royale n'hésiterait pas à donner la préférence à ce gentilhomme pour l'employer à la cour de France, si les circonstances exigeaient qu'il y tînt un ministre.

La Czarine ayant eu la bonté de me témoigner qu'elle verrait volontiers que je vinsse à Sarske myse, je m'y rendis hier après-midi, vers le temps qu'elle devait y arriver. Il y eut le soir une illumination dont le tableau principal représentait le chiffre du duc de Holstein. La Czarine partit à minuit précis pour continuer sa route; j'en fis autant pour

revenir à Pétersbourg et pour profiter encore de l'ordinaire qui part aujourd'hui, puisque je ne serai point à même de faire usage des deux suivants, attendu la nécessité où je me trouve de suivre après-demain la cour à Moscou.

M. Dalion, en cédant aux considérations qui m'ont fait juger que sa présence pourrait y être nécessaire dans ces commencements-ci, a souhaité que j'accompagnasse mon paquet de la lettre ci-jointe qu'il prend la liberté de vous écrire. J'y ai déféré d'autant plus volontiers que je ne puis que m'intéresser à sa situation, en me renfermant dans l'objet d'utilité dont il peut être, vu les amis qu'il a et qui ont confiance en lui.

№ 48. Mémoire remis à m. de la Chétardie par les ministres de Russie.

Avec la lettre de m. de Lanmary du 10 mars 1742.

Quoique la Suède ait commencé la présente guerre par le désir de reprendre les provinces qu'elle prétend; cependant la Russie, n'ayant donné aucun lieu à l'infraction du traité de paix perpétuelle, ni de l'alliance renouvelée en 1735, ne consentira jamais à aucun démembrement de ses états, ni à rien qui puisse donner atteinte au dit traité de paix perpétuel conclu à Neustadt; de quelque nature que soient les engagements pris avec la Suède touchant les secours promis, l'Impératrice est très persuadée qu'ils ne sauraient être contraires aux intérêts de la Russie, puisqu'on n'y a jamais donné le moindre sujet.

Quant à ce que la Suède se flatte de gagner par la force des armes, on s'en est expliqué dans le premier article. Pour ce qui regarde le point que la confiance du comte de Loewenhaupt n'est pas fondée sur des chimères et qu'on en verra des preuves au printemps prochain, en cas que malheureusement la guerre continuerait sans la pouvoir prévenir,— tout cela dépend de la Suède d'en voir les preuves, non-seulement au printemps prochain, mais aussi pendant le cours ultérieur de la guerre, ou par la continuation de cette guerre qu'elle a commencée, ou bien en la terminant par le rétablissement de la paix

Si les suédois se croient encore en droit à demander l'effet des promesses que la France leur a faites, c'est une affaire qui ne regarde pas la Russie et qu'on leur laisse à vider.

Pour ce qui est des engagements que la France a avec la Suède comme son ancienne alliée et auxquels la France manquerait en l'abandonnant, l'Impératrice, assurée de l'amitié qui subsiste entre S. M. I. et le roi Très Chrétien, espère que ces engagements, quels qu'ils puissent être, ne

sauraient porter aucun préjudice à la Russie. Si la Suède ne veut point faire la paix sans en tirer quelque avantage, elle pourra s'en flatter, tant qu'elle voudra; cependant la Russie ne consentira jamais à la moindre contravention au traité de Neustadt.

Le roi Très Chrétien espère pouvoir modérer les prétentions de la Suède, mais elle n'a nul sujet de former des prétentions contraires au traité de Neustadt, que l'Impératrice maintiendra en son entier. S. M. I. reçoit avec la plus parfaite estime les assurances réitérées de l'amitié de S. M. Très Chrétienne protestant de son côté qu'elle sera toujours portée avec tout l'empressement imaginable, non-seulement à conserver cette bonne intelligence entre les deux couronnes, mais aussi à l'augmenter et à l'affermir de plus en plus de la manière la plus solide et de témoigner dans les occasions, par des preuves réelles, combien elle prend à coeur les intérêts de la France.

№ 49. M. Amelot au marquis de la Chétardie.

Versailles, 12 mars 1742.

J'ai reçu votre lettre du 3 février et je l'ai lue tout entière au roi. Sa Majesté est bien persuadée que c'était uniquement votre zèle pour ses intérêts qui vous a dicté les démarches auxquelles vous vous êtes porté précédemment; mais vous avez eu depuis le loisir de reconnaître que vos bonnes intentions n'ont pas eu le succès que vous en attendiez; je ne dois pas même vous cacher que le roi de Prusse, dont vous connaissez le caractère, ne peut se persuader qu'ayant pris sur vous d'avertir m. de Loewenhaupt, vous n'eussiez la paix dans la poche et que, si la négociation paraît traîner, c'est pour mieux couvrir des mystères que nous voulons lui cacher. Il n'y a que trop d'apparence qu'il aura bientôt lieu d'être pleinement désabusé.

Il aurait été à souhaiter que les insinuations et les représentations que vous avez faites à la Czarine dans le sens que je vous avais marqué, eussent produit un effet plus conforme au désir que le roi aurait de pouvoir agir efficacement pour le rétablissement de la paix entre cette Princesse et les suédois; elle vous a nouvellement témoigné une confiance sans bornes dans l'amitié de S. M.; mais je ne vois pas l'usage que S. M. peut faire de cette confiance et des assurances que donne cette Princesse de vouloir adopter aveuglément tous les moyens qu'on lui indiquerait pour donner aux suédois des preuves de sa reconnaissance pour eux, lorsque en même temps elle paraît aussi éloignée

de condescendre à ce qu'ils peuvent prétendre, tant par forme de satisfaction sur les griefs qui les ont portés à prendre les armes, que pour leur sûreté après le rétablissement de la paix. Il paraît même par la manière dont m. de Bestoucheff s'en est pareillement expliqué avec vous, qu'il ne sera pas aisé de procurer aux suédois ce qu'ils attendent des bons offices du roi. Je n'entends pas bien ce qu'il vous a dit qu'on ne pouvait entamer aucune négociation que sur le pied de la paix d'Aland. Le czar Pierre I avait ouvert cette négociation avec le roi Charles XII sur le fondement qu'après avoir fait entre eux leur paix particulière, ils agiraient de concert contre les autres ennemis de la Suède, qui étaient alors les rois de Danemark, de la Grande-Bretagne et de Prusse, et je ne puis croire que la vue de m. de Bestoucheff, en insinuant qu'on pourrait reprendre ce plan, soit de former actuellement une ligue offensive avec la Suède contre quelques-uns de ces princes; mais si c'est là son idée, il n'est pas possible de l'adopter, les circonstances n'étant plus les mêmes. Pour le présent il doit être question purement et simplement de la paix à faire avec la Russie, et que c'est à cet objet que doivent tendre tous vos soins, sans vous laisser détourner par aucune idée que les ministres de la Czarine voudraient y faire entrer pour tâcher de se dispenser de rien accorder. Je ne puis donc que me remettre entièrement à ce que je vous ai fait savoir des intentions du roi sur les moyens de pouvoir procurer sa conclusion. Certainement S. M. ne désire rien davantage que de faire avec la Czarine une alliance étroite, d'établir entre la France et la Russie un commerce direct à l'avantage des sujets de part et d'autre, et de cimenter cette union par tous les liens qui seront les plus propres à la consolider, pour en assurer la durée; mais dans les engagements où le roi se trouve avec la Suède, comment pouvoir espérer de remplir ces grands objets, si la Czarine, sans avoir les égards convenables à vos représentations sur les condescendances nécessaires de sa part pour faire la paix avec la Suède, refuse absolument de rien faire de réel pour cette couronne et de donner à Sa Majesté les moyens de procurer par sa médiation une heureuse conciliation à la satisfaction mutuelle des deux parties.

Je vois par les dépêches de m. le marquis de Lanmary du 16 février que le roi de Suède avait accepté formellement la médiation de Sa Majesté, pour y travailler sans délai, et que le neveu du comte de Guillemborg était en même temps parti de Stockholm avec un mémoire pour vous mettre en état d'ouvrir et de commencer cette négociation. J'attendrai avec impatience d'apprendre l'usage que vous aurez pu en

faire et si vous aurez pu trouver des tempéraments pour écarter ou surmonter les difficultés que vous aurez trouvées à établir sur ces premières ouvertures le plan de la négociation sous la médiation du roi.

Je n'ai pas cru devoir faire mystère à m. le prince de Cantemir de ce qui s'est passé dans la conférence où vous vous êtes ouvert de la part du roi avec la Czarine sur les moyens que Sa Majesté estimait indispensables pour parvenir promptement à cette paix; mais je n'ai point absolument dévoilé à cet ambassadeur le détail de la négociation des suédois avec la Princesse Elisabeth avant la révolution, ne sachant pas, si la Czarine voudrait qu'il en fût informé. Je me suis attaché à lui faire séntir que si la Czarine ne se prêtait pas un peu plus qu'elle ne fait, toute la bonne volonté du roi deviendrait inutile, vu les engagements que S. M. a pris et que cette Princesse n'ignore pas; mais il avait apparemment été déjà instruit par m. de Bestoucheff, de ce qui s'était passé avec vous sur ce sujet, et il n'a pas hésité à me répondre qu'il voyait peu d'espérance que sa Maîtresse voulût se résoudre à faire aucune cession, et qu'en particulier il regardait comme une chose impossible de céder Wibourg qui, par sa position et la nature du terrain, est, selon lui, la clef de la Moscovie et qu'il vaudrait autant livrer la ville de Pétersbourg. Mais après ces premières réponses et les instances que vous aurez continué de faire pour la satisfaction et la sûreté des suédois, il faudra voir, quelles offres réelles vous seront faites et si elles seront telles que Sa Majesté puisse porter les suédois à s'en contenter.

M. le cardinal a entièrement approuvé les engagements que vous avez pris pour assurer une pension de 15 mille livres à chacun des personnages que vous nommez dans votre lettre, et son éminence voit avec plaisir le bon usage que vous faites des talents de m. Dalion dans les choses qui demandent le plus grand secret. Son éminence approuve de même l'emploi que vous vous êtes proposé de faire des deux mille ducats qui doivent vous rentrer, pour commencer le paiement de ces pensions.

J'ai toujours oublié de vous demander, si m. de Bestoucheff à qui la Czarine paraît donner toute sa confiance, est celui qui a été nommé ministre de Russie en Suède. Vous me feriez plaisir de me marquer, par quels emplois il a passé et de me dépeindre son caractère et ses talents.

Vous aurez appris la révolution qui vient d'arriver dant le ministère de la Grande-Bretagne. La réunion des deux partis qui avaient jusqu'alors été si opposés dans ce royaume, peut avoir des suites rela-

tivement aux affaires générales de l'Europe, et vous devez être extrêmement attentif aux premières démarches que le nouveau ministère pourra faire à la cour de Russie; car on ne parle à Londres que de former désormais de nouveaux plans pour toutes les affaires.

Il y a lieu de juger que les représentations et instances qui pourront être faites de la part de ce nouveau ministère à la cour de Russie, seront secondées par le ministre des états généraux. La province de Hollande a résolu le premier de ce mois unanimement la troisième augmentation de leurs troupes de terre, après les plus vifs débats qui avaient longtemps suspendu cette résolution. Mais les états généraux ne l'ont point encore adoptée, et diverses provinces y mettent même des conditions qui pourraient beaucoup embarrasser et retarder les délibérations sur ce sujet. Quoi qu'il en soit, le roi n'ayant aucune inquiétude pour la frontière de son royaume du côté des Pays-Bas, se dispose à faire passer incessamment en Allemagne le nouveau renfort de 30 mille hommes, que Sa Majesté a jugé nécessaire pour aider à ses alliés à reprendre une entière supériorité sur les autrichiens, ce moyen paraissant le seul pour forcer la cour de Vienne à donner les mains aux conditions de paix qui lui seront proposées. Je suis etc.

P. S. — Je reçois encore, m., votre lettre du 10 février. Les différentes circonstances qu'elle contient sur les ordres donnés de la part de la Czarine pour se disposer à continuer, s'il est nécessaire, la guerre avec vigueur contre les suédois, sont de nouvelles raisons de penser qu'il sera difficile de porter cette Princesse aux condescendances que le roi aurait désiré comme des moyens de concilier toutes choses et de faire succéder à cette guerre une paix solide et avantageuse pour toutes les parties; mais ce sont aussi autant de motifs de renouveler de la part de S. M. les représentations et les instances les plus pressantes sur l'impossibilité où Sa Majesté se trouverait de remplir ces objets, ainsi qu'elle s'en était flattée, si la Czarine ne faisait pas de son côté quelques pas et n'accordait quelque chose dont S. M. pût se servir utilement pour prévenir le renouvellement des hostilités que S. M. voudrait empêcher par tous les moyens possibles.

J'avais négligé de vous répondre sur ce qui concerne le général Keith, parce qu'il m'avait paru entièrement éloigné d'écouter les propositions que lui avait faites la cour de Madrid; mais puisqu'il désire aujourd'hui de savoir, quel a été le mobile de ces propositions, m. le cardinal ne désavouera pas d'en avoir été l'auteur, et connaissant le mérite et la capacité de ce général, d'avoir conseillé à S. M. Chr. de se l'attacher.

№ 50. Le marquis de la Chétardie à m. Amelot.

Moscou, 19 mars 1742.

Monsieur, aucun inconvénient n'est résulté du retard de vos lettres, parce que, indépendamment de la persuasion confirmée depuis par la déclaration de cette cour, où j'ai toujours été et où j'ai effectivement marqué être à m. de Lanmary, que la Czarine ne se prêterait à aucune cession, l'absence de m. de Bestoucheff ne m'aurait pas permis et ne me permet pas encore de donner aux ordres que vous me faisiez passer, la consistance nécessaire.

J'envisage même avec d'autant plus d'impatience le moment d'entretenir ce ministre, qui est enfin arrivé, qu'il s'est mis dans le cas d'essuyer des reproches de ma part, puisqu'après ce qu'il m'avait dit et dont je vous ai rendu compte, j'ai appris ici que les hostilités avaient recommencé sans en être prévenu par lui, ainsi qu'il me l'avait promis. Il est aisé de juger que ce manque de bonne foi aura eu pour principe le désir d'agir de ce côté plus sûrement, en se déterminant à cette résolution; cela ne justifierait point la sécurité que ses promesses avaient dû m'inspirer. Les lettres que j'ai écrites avant de partir de Pétersbourg à mm. de Guillemborg, Loewenhaupt et de Lanmary et dont je joins ici copie, en sont une preuve convaincante. Je les accompagne de la lettre de m. de Loewenhaupt qui a occasionné en partie ma réponse.

Quant à l'objet des sacrifices sur lesquels vous estimez que l'honneur et la gloire de la Czarine ne seraient point blessés, vous aurez été pleinement instruit de la manière dont elle pense à cet égard et par ce qu'elle me dit sur la lecture que je lui fis de la lettre du 15 janvier dont vous m'aviez honoré, et par la réponse qui m'a été délivrée depuis, et par les partis de vigueur auxquels à la suite de cette même lettre on s'est de plus en plus arrêté.

Cela n'étouffe point toutefois les sentiments de reconnaissance que la Czarine sera disposée de manifester envers la Suède quand, en prenant pour base de la négociation le traité de Neustadt, on voudra employer des moyens capables d'ailleurs de contribuer à l'avantage des suédois; mais un point d'honneur auquel ces gens-ci se ramènent sans cesse, empêche qu'ils n'articulent précisément sur le principe que toute offre de leur part dénoterait qu'ils demandent la paix et qu'ainsi ils ne peuvent s'expliquer qu'à mesure que la Suède leur fera connaître, sur quelle sorte d'avantages pour eux il serait possible de s'entendre.

Aussi l'amitié seule, sans laisser occasion de s'en prévaloir, en-

gagea-t-elle m. de Bestoucheff à dire à m. Dalion la veille de mon départ, que dans la supposition où la Suède se ferait une peine de recevoir de la Russie un dédommagement en argent, on pourrait, pour parer à cette délicatesse, remettre à la France les sommes dont on serait convenu et lui laisser le soin de les faire passer aux suédois, comme venant d'elle-même. Il ne lui cacha point encore que c'était en effet de Bremen et de Verden qu'il avait l'intention de parler comme d'un dédommagement sur lequel on se concerterait volontiers avec la Suède. Il lui ajouta: „Puisque m. de la Chétardie et vous avez si bien deviné que c'était l'objet dont il était question, vous saurez distinguer également, en quoi pourraient consister les autres avantages que la Suède serait à même de désirer et de se procurer du côté du Danemark. Je ne peux pas m'expliquer plus clairement; c'est à vous de me comprendre".

De cette réserve, ainsi que du point d'honneur auquel on s'attache, il résulte que la confiance que la Czarine a en moi, ne la conduira point à s'avancer, autant que je le souhaiterais. Cette réflexion, que tout concourt jusqu'ici à justifier, me fait estimer que l'unique voie désormais en ces sortes de cas pour avoir des réponses claires et positives, est de conférer en forme avec les ministres, sauf dans le particulier à exciter, s'il est possible, la Czarine sur ce que je lui aurais communiqué.

Ce plan de conduite me paraît même d'autant plus important à suivre qu'en me mettant à portée d'exposer que l'envoi de votre courrier a été occasionné par l'envie que le roi avait de savoir, quelles sont les intentions de la Czarine, pour mieux lui prouver l'amitié qu'il a pour elle, accélérer la pacification et la cimenter sur des fondements inaltérables, sera peut-être praticable de forcer par là les ministres russiens à se découvrir davantage. J'envisage encore que par cette méthode je pourrai en même temps mettre en oeuvre les divers expédients que mon zèle me suggèrera pour sauver l'armée suédoise de la perte que la faiblesse des suédois rend inévitable, si les hostilités se poussent de la part de la Russie, et si je dois juger de la situation de la Suède par le rapport trop triste que m. le colonel Lagerkranz, accompagné du chevalier de Crespy et arrivé ce matin, a été chargé de me faire par le comte de Loewenhaupt, qui me l'a diligemment dépêché pour prolonger la suspension.

Cette circonstance, dont la brièveté du temps ne me permet pas de vous développer, vous sera un garant que m. de Lanmary a été plus heureux que je ne l'ai été, en paraissant peut-être moins susceptible que moi de prévention, en commençant une carrière que je cours

depuis onze ans. J'ose avancer avec quelque confiance que je n'y aurais pas été exposé avec mm. de Casteja et de St. Sévérin. Dès là nous gagerions, m. de Lanmary et moi, à nous renfermer chacun dans notre sphère, et indépendant l'un de l'autre à ne connaître de dépendance que celle que vos ordres entraîneraient. La manière, tels qu'ils soient, dont je les exécuterai en toutes rencontres, vous convaincra, j'espère, s'il vous restait quelque doute à cet égard, que je sais autant qu'un autre me dépouiller de tout préjugé et ne rien donner au sentiment personnel.

Les avis, que vous avez reçus, que la Hollande et surtout l'Angleterre sont sérieusement occupées de reprendre les mêmes errements avec cette cour-ci, se trouvent conformes à ce que je vous ai marqué. C'est une suite de l'attention que vous souhaitez que je donne aux allures, non du ministre anglais, puisqu'il n'y en a point actuellement ici, mais même des partisans de l'Angleterre. J'aurais également prévenu vos intentions sur la teneur des articles qu'on reproche à m. d'Osterman d'avoir laissé passer dans le traité de m. Finch, si l'on ne s'était attaché à en dérober la connaissance. Le soin qu'on a pris à cet égard, n'anéantit point la sorte de conviction où je crois pouvoir être, qu'il dépendra de Sa Majesté d'établir ici un commerce et de former une union avec cette cour, qui saperont toutes les liaisons qui avaient subsisté jusqu'à présent entre la Russie, l'Angleterre et la maison d'Autriche, dès qu'on verra que la France songe sérieusement à constater promptement ces objets. Il serait par la même raison à appréhender, qu'en différant trop à se concerter, on ne fît naître des soupçons qui, suivis de la crainte de se trouver sans alliés, n'engageassent cette cour à rentrer dans le système qu'elle avait adopté pendant si longtemps

Je dois à cette occasion vous avertir que le bruit d'un nouveau traité conclu entre la France et le Danemark a mis les esprits en fermentation; qu'ils sont d'autant plus agités, que les personnes opposées à nos intérêts ne négligent rien pour persuader que nous cherchons par là à susciter de nouveaux ennemis à la Russie. La croyance, où l'on est ici, que la Suède n'acquerrait par ce nouvel allié qu'une augmentation de force par mer peu dangereuse pour cette cour, ne diminue point l'impression qui résulte de ces insinuations; on est encore plus affecté de l'idée que sa majesté danoise aura tout employé pour faire intervenir dans le traité la garantie du Sleswig, et plus on est sensible à cette circonstance, en la regardant comme personnelle à la fois aujourd'hui à la Czarine et au duc de Holstein, plus nos ennemis se pro-

mettent, si elle a lieu, de détruire les dispositions où la Russie a paru être à notre égard depuis la dernière révolution.

Je n'ajouterai rien sur ce qui concerne le confident et m. de Bestoucheff. Il me suffit d'avoir été assez heureux pour penser de moi-même, ainsi que vous avez fait; vos ordres décideront du reste sur ce qui regarde le dernier.

La Czarine qui était arrivée vendredi au soir à Wseswiatsky, y séjourna le samedi et fit le dimanche matin son entrée en cette ville. Plusieurs arcs de triomphe avaient été élevés sur son passage, les rues étaient bordées de verdure et de troupes. Elle descendit à la cathédrale et y entendit la grand'messe, après laquelle elle continua sa marche pour se rendre à son palais. Ce même soir, ainsi que le lendemain et le surlendemain, il y eut des illuminations par toute la ville. La Czarine a passé le reste de la semaine dans une espèce de retraite et communia avant-hier. Cela fut cause que je ne pus lui faire ma cour que le mercredi, au même moment que je terminai ma course. J'eus cet honneur le jeudi et rentrai le vendredi en commerce avec tout le monde, en rendant mes devoirs à s. a. r. le duc de Holstein et en voyant ceux du ministère et de la cour qui étaient déjà arrivés.

Quoiqu'aucun des ministres étrangers ne soient encore ici, on prétend savoir que le marquis de Botta a reçu ordre, depuis mon départ de St. Pétersbourg, de rester à cette cour et qu'on lui a adressé pour cet effet de nouvelles lettres de créance en la même qualité.

№ 51. Copie de la lettre de m. le marquis de la Chétardie à m. le marquis de Lanmary.

St. Pétersbourg, 7 mars 1742.

Joint à la lettre de m. de la Chétardie du 19 mars 1742.

Monsieur, m. le comte de Guillemborg a bien voulu se charger de ma réponse à vos deux lettres. Le rapport singulier qui se trouve entre la façon dont pense le ministre suédois et la manière de penser de cette cour-ci, semblerait devoir les rapprocher; il les éloigne pourtant. On ne peut ici digérer que la Suède ait de prime abord établi des prétentions telles, que seraient celles d'un vainqueur, maître de donner la loi. Et à l'égard de ce qui en fait l'objet, si j'ai trouvé la Czarine disposée à concourir à tout les moyens combinables avec sa gloire, que le roi lui indiquerait, pour marquer sa reconnaissance à la Suède, constater sa sûreté et former avec elle une union étroite, j'ai pu distin-

guer, en plus d'une rencontre, que la Russie ne fera jamais aucune cession qu'elle n'y soit contrainte par la force des armes. C'est vous avouer que je suis bien éloigné de me flatter de ramener la Czarine sur ce point; je ne présumerai pas davantage des démarches que j'ai faites pour suspendre les mouvements de l'armée suédoise; c'est à cette même armée et à son chef à décider, si elle était en état d'entreprendre quelque chose avec assurance de succès, et si, vu la situation où elle se trouvait, j'ai pu mieux faire que de lui ménager une retraite honorable. Tout soin que nous prendrions pour nous persuader sur la différence de nos sentiments, ne nous ferait pas arriver plus tôt au but que nous devons de préférence nous proposer. Les moyens de même, que je croirais les plus propres pour y parvenir, peuvent n'être pas goûtés ou rejaillir sur moi, si l'effet n'y répond pas. La prudence m'impose donc, jusqu'à ce que les affaires aient pris une forme différente et quelque consistance, de m'attacher et n'emprunter que le langage que j'emploie dans le compte que je rends successivement à la cour. Cette méthode devient même applicable aux points contenus dans vos deux dernières lettres et dans le mémoire que m. le comte de Guillemborg vous a remis.

Comme je n'entends point, par quelles sortes de détails sur la situation des affaires et sur les intentions de la Czarine, je pourrais rendre mes dépêches plus intéressantes, je sortirai d'autant moins de la sphère dans laquelle je me suis jusqu'ici renfermé, que bien des circonstances semblent vérifier ce que j'avais précédemment marqué, et que je n'envisage aucun objet qui puisse fixer davantage mon attention. Je n'y vois de relatif à cet instant que l'augmentation de quelques officiers généraux, l'ordre donné à plusieurs régiments de tenir prêts à s'embarquer sur les galères le premier mars et des dispositions pour employer en Finlande 58 mille hommes, parmi lesquels se trouveront le nombre de 14 mille grenadiers qui viennent de compléter les 47 compagnies arrivées depuis quelques jours et que la Czarine passa en revue la semaine dernière. Quant à l'escadre d'Arkhangel, à deux frégates près dont elle a été augmentée, elle est la même que je le mandai à m. de Mondamert au mois d'août ou de septembre passé, autant qu'il puisse m'en souvenir, mes papiers ayant pris les devants pour Moscou. Le climat et la saison concourent également à persuader qu'elle est à Arkhangel; mais le contraire aurait lieu, qu'on ne pourrait s'en assurer; ce n'est point ici qu'on peut avoir des correspondances dans l'éloignement; le défaut de postes réglées et la crainte s'y opposent invinciblement.

A l'égard du duc de Holstein, si la Czarine a eu des vues pour

en faire l'héritier de sa couronne, la vive tendresse qu'elle lui témoigne, n'a jusqu'à présent déterminé aucune disposition sur ce prince.

L'ombrage que l'on prend de la situation où se trouve m. de Bestoucheff, n'est pas fondée jusqu'ici de la part de la Suède. J'ai lieu même de croire que la partialité personnelle que son frère aurait montrée, n'influerait pas sur ses sentiments, et si les termes généraux employés enfin par la Czarine dans les lettres circulaires de notification qu'elle a écrites, sont regardés à Londres comme un sujet de triomphe pour l'Angleterre, nous ne devons pas, je pense, être fâchés qu'elle soit si facile à se faire illusion.

№ 52. Copie de la lettre de m. le marquis de la Chétardie à m. le comte de Guillemborg, 7 mars 1742.

Joint à la lettre de m. de la Chétardie du 19 mars 1742.

Monsieur, l'union étroite établie depuis si longtemps entre la France et la Suède pouvait faire présager que la médiation du roi recherchée par Sa Majesté de toutes les Russies serait acceptée par s. m. suédoise. L'évènement le justifie et consacre de plus en plus cet intérêt commun, cette amitié sincère et cette confiance réciproque qui réunissent si heureusement le roi et s. m. suédoise. Votre excellence embrasse avec autant de précision que de solidité les diverses circonstances qui semblent devoir s'ensuivre Aucune n'a échappé à ses lumières, et elle les développe d'une manière qui manifeste toute l'étendue de ses vues. C'est en suivant le chemin que votre excellence me fraie par là, que je pourrais espérer de préparer des conjonctures propres à faciliter les intentions du roi. Mon zèle en ces sortes d'occasions se démentira d'autant moins, que votre excellence veut bien prendre le soin de l'exciter par l'assurance flatteuse qu'elle me donne des bontés de s. m. suédoise et de la persuasion où elle est du désir que j'ai de les mériter. Guidé par de tels motifs, la négociation aurait les progrès les plus rapides et ils rempliraient l'attente où est s. m. suédoise, s'il pouvait dépendre de mes soins de surmonter toutes les difficultés. Mon attention à les exposer dans tout leur jour à m. le marquis de Lanmary sera d'autant plus grande, qu'il résultera de cette connaissance qu'il pourra mieux se concerter avec v. exc. sur les expédients capables de vaincre tous les obstacles.

Je vous dois des remerciements particuliers de ce qu'en me faisant l'honneur de m'écrire, vous m'avez ménagé l'occasion d'avoir celui

de faire connaissance avec m. le comte de Guillemborg votre neveu. Je serais bien charmé qu'il eût remarqué la vive satisfaction que j'en ai ressentie.

№ 53. M. Amelot au marquis de la Chétardie.

Versailles, 25 mars 1742.

J'ai reçu, m., votre lettre du 17 du mois dernier. J'avais déjà conçu par vos précédentes les difficultés qui se trouvaient à faire quelques démarches auprès de la Czarine pour le succès des vues de m le comte de Saxe sur la Courlande, dès qu'on pouvait juger que le prince héréditaire de Hesse-Hombourg se mettait sur les rangs pour ce duché. La déclaration que la Czarine a nouvellement fait faire aux ministres étrangers de vouloir proposer et recommander ce prince aux états de Courlande, ne laisse plus aucune obscurité sur ce sujet, et il paraît même, par la manière dont m. de Bestoucheff s'en est expliqué avec vous, qu'elle se flatte que le roi, par amitié pour elle, voudra bien concourir aussi à procurer cette souveraineté au prince héréditaire de Hesse-Hombourg. La haute réputation qu'il s'est acquise au service de la Russie, l'ancienne affection que le roi a toujours eu pour la maison de Hesse et les témoignages que vous avez rendus en différentes occasions sur les sentiments personnels de ce prince, dont il vous a donné encore en dernier lieu de nouvelles assurances, sont autant de raisons qui portent Sa Majesté à prendre part à ce qui pourra lui arriver d'avantageux, et vous pouvez même le lui dire; mais vous jugerez aisément que le roi ayant juste sujet de s'intéresser particulièremet pour le comte de Saxe, attaché depuis longtemps à son service et qui continue de se signaler pour la gloire de ses armes, tout ce que S. M. peut faire dans cette occasion est de garder une conduite impartiale et de ne point gêner par ses sollicitations la volonté des états de Courlande ni du roi Auguste de Pologne.

L'éloignement que m. de Bestoucheff vous a marqué à toutes liaisons avec la Grande-Bretagne et avec la reine de Hongrie, relativement aux affaires présentes d'Allemagne, fait désirer au roi de plus en plus de pouvoir établir avec la Czarine la correspondance la plus intime, pour agir dans le plus parfait concert avec elle pour les intérêts mutuels de la France et de la Russie. Ainsi S. M. attend, avec la plus vive impatience, que la Czarine et ses ministres l'aient mise en état de travailler efficacement au rétablissement de la paix dans le nord

conformément aux différentes lettres que je vous ai adressées sur ce sujet depuis la révolution qui a mis heureusement la couronne sur la tête de cette Princesse. Ce serait pour lors que nous pourrions convenir, de part et d'autre, d'un système, dont l'influence sur les affaires de l'Europe donnerait à l'union que Sa Majesté est dans la volonté de conserver et cimenter avec la Czarine, toute la considération justement due à deux aussi grandes puissances. Ce doit donc être l'objet des représentations que vous ne devez pas discontinuer de faire pour amener les choses à un point si désirable, et c'est le plus grand service que vous puissiez rendre à Sa Majesté dans les circonstances présentes. Vous devez aussi être extrêmement attentif à marquer par votre conduite envers le baron de Mardefeld que la confiance établie entre le roi et le roi de Prusse est à un tel point, que Sa Majesté ne peut désirer que de la voir se fortifier de plus en plus pour leurs intérêts communs et pour celui de leurs alliés.

Le crédit dans lequel est m. de Bestoucheff, me fait désirer qu'il ait voulu accepter la pension que vous lui avez fait offrir. Quoiqu'il ait toujours passé pour anglais d'inclination, je n'ai point ouï dire qu'il eût un mauvais caractère; c'est d'ailleurs un homme d'esprit et de talents et qu'il serait très avantageux de pouvoir captiver. Je ne pense pas de même à beaucoup près de son frère le vice-chancelier, qui est de tous points un très mauvais sujet. Il a été assez longtemps en Danemark pendant le séjour qu'y a fait m. de Chavigny pour nous donner à connaître toutes ses mauvaises qualités.

Le séjour du chevalier de Crespy à l'armée suédoise, loin d'être aussi utile que nous l'avions espéré, pouvant attirer divers inconvénients, vous aurez su que m. le marquis de Lanmary lui a écrit d'en revenir; mais, comme il peut se faire que le chevalier de Crespy soit passé à Pétersbourg et qu'y ayant reçu la lettre qui contenait cet ordre, il soit resté auprès de vous, dans l'incertitude du parti qu'il pouvait prendre ou de retourner à Stockholm, ou de repasser en France,—le mieux en ce cas sera qu'il revienne ici, et vous pouvez, pour lui en procurer les moyens, le charger de m'apporter vos lettres, aussitôt que vous aurez à m'en envoyer, que vous ne jugerez pas devoir confier aux postes ordinaires. Je suis etc.

№ 54. Le marquis de la Chétardie à m. Amelot.

Moscou, 25 mars 1742.

Monsieur, comme les lettres du comte de Loewenhaupt qui renfermaient certains détails, ont toujours été soustraites de ma part, ou du moins que ces mêmes détails en avaient été retranchés dans les copies que je remettais à la Czarine, les intérêts de Suède n'ont pu courir aucun risque, lorsque j'ai communiqué à cette Princesse ce que ce général me mandait et ce que je lui répondais. Aussi cette méthode, loin d'entraîner aucun inconvénient, m'avait-elle fait parvenir plus tôt au point d'inspirer une confiance entière, et avais-je pu remarquer jusqu'au terme où j'ai exécuté les ordres que vous m'adressâtes le 15 janvier dernier, qu'en exposant de la sorte en apparence toute ma conduite dans son plus grand jour, on donnait une croyance totale à ce que j'avançais. Je puis donc vous assurer qu'il n'en résultera rien de préjudiciable, et que la Czarine voudrait s'en prévaloir; qu'il lui serait bien impossible de le faire par la nature des choses que j'ai mises sous ses yeux. Si la circonstance de l'armistice que j'avais moyenné, a servi à instruire le public de l'engagement que j'ai pris avec m. le comte de Loewenhaupt, il faut certainement qu'on lui en ait donné connaissance, car l'affaire s'est passée entre la Czarine et moi et n'a percé de ce côté-ci en aucune façon. Cette particularité ne peut qu'ajouter au regret que j'ai de n'avoir pas prévu en cette rencontre qu'il eût été de préférence que m. le comte de Loewenhaupt courût les hasards de l'entreprise, qu'il méditait, et de m'être trop livré par un intérêt naturel au désir de sauver une partie des troupes suédoises du danger auquel elles auraient été moralement exposées. La pièce chiffrée, que je joins ici, vous convaincra que ce n'était pas sans fondement que je cédais à ce sentiment. Vous la trouverez accompagnée du *pro memoria* que m. de Lagerkranz a délivré à m. le feld-maréchal Lascy, de la déclaration que le même s'était déterminé de fournir à cette cour, des lettres que j'ai écrites au prince Czerkassky et à m. de Bestoucheff pour hâter une décision, de celle que m. de Lagerkranz m'a rendue de la part du comte de Loewenhaupt, de la réponse que j'y ai faite et de la lettre enfin que j'ai fait passer à m. de Lanmary pour qu'il fût exactement informé. Des trois autres, que je joins encore à mon paquet, deux m'ont été remises par le chevalier de Crespy, la troisième s'est trouvée par je ne sais quel mésentendu dans votre dernière expédition, et pour éviter que m. de Lestocq ne me taxe à cette occasion de négligence

je vous la renvoie, afin qu'elle parvienne du moins à son adresse par la voie qu'il s'était proposée.

Mais en même temps que ces différentes (particularités) me ramènent à vous rendre le compte le plus circonstancié de ce qui s'est passé ici pendant six jours, je dois vous avertir que m. de Lagerkranz ne m'a fourni les informations qui seules pouvaient faire juger et de la force et du véritable état de l'armée suédoise, qu'en exigeant de moi ma parole d'honneur que ces informations serviraient uniquement à celle de son éminence et à la vôtre, et qu'on ne donnerait jamais à connaître, à qui que ce soit, que c'est de lui qu'on les tient. Je le lui ai promis pour lever tous ses scrupules; son éminence et vous daignerez, j'espère, me procurer l'avantage de remplir une promesse, à laquelle, pour toute chose au monde, je voudrais d'autant moins manquer, que le contre-coup qui s'ensuivrait, pourrait rejaillir sur m. de Lagerkranz et le compromettre.

Mon premier soin, en ne trouvant rien dans la lettre du comte de Loewenhaupt, fut de lui demander les éclaircissements dont son général marquait en quelque sorte l'avoir chargé; il me dit qu'il n'avait reçu sur cela aucune instruction, de bouche ou par écrit. „Il est assez surprenant", lui répondis-je, „qu'une personne de votre caractère et aussi connue, m'ait été envoyée sans le moindre détail et soit venue sans se munir des arguments capables de rendre son voyage utile". „Je l'ai représenté au général", me répliqua m. de Lagerkranz; „mais il m'a dit que les lettres qu'il me donnait, y suppléeraient". „Il faut donc", lui repartis-je, „que vous en ayez quelques autres, car la mienne ne peut nous éclairer en quoi que ce soit". „J'en ai rendu une au feld-maréchal Lascy", me répondit-il, „et n'ai rien eu de plus". „Le comte de Loewenhaupt", repris-je, „vous a sans doute donné un duplicata de cette pièce-ci". „Non", me dit-il, „et j'en suis d'autant plus fâché que je crois avoir entendu lors de la lecture de cette lettre que j'étais chargé de propositions pour vous, et qu'il m'a fallu sur la réquisition du feld-maréchal Lascy lui délivrer un *pro memoria*". „Vous en aurez au moins gardé une copie", lui répliquai-je. Il m'apprit qu'il en avait conservé la minute. „Dès que, loin de vous mettre à même de me fournir les lumières si nécessaires", ajoutai-je, „il est peut-être à craindre que le terme de propositions insérées dans la lettre au feld-maréchal Lascy ne nous prépare de grands embarras; nous ne pouvons nous guider sûrement qu'autant que vous voudrez bien me peindre avec les couleurs les plus vraisemblables la situation présente et passée de l'armée sué-

doise". M. de Lagerkranz n'y eût pas déféré, avec les précautions que requérait la sûreté, que nous nous réunîmes de sentiments pour être frappés du danger que courait l'armée suédoise et pour ne négliger aucun moyen de la sauver.

Les ministres russes étaient convenus avec moi que nous conférerions ensemble mardi après-midi sur les dépêches de votre dernier courrier. L'arrivée sur ces entrefaites de m. de Lagerkranz, me fit souhaiter de prévenir la Czarine et du sujet qui l'amenait ici, et de ce que j'avais à communiquer à ses ministres. Je fus pour cet effet le lundi à la cour; j'y attendis assez longtemps, mais ce fut vainement. La Czarine se baignait et ne se montra point de toute la journée. J'exposai le mardi au prince Czerkassky et à m. de Bestoucheff l'avantage qui résulterait de la connaissance que la Czarine voudrait donner au roi de ses intentions pour la paix. Je n'eus pas articulé sur ce point que ces messieurs, partant toujours du même principe de point d'honneur, auquel ils s'attachent, insistèrent sur la nécessité que la Suède s'expliquât pour qu'ils pussent le faire. Je les priai d'observer que sa majesté suédoise ne manquerait pas aussi de faire connaître au roi l'étendue de ses vues; que la Czarine, qui pouvait être assurée du bon usage que Sa Majesté chercherait à en faire, usant envers le roi de la même confiance, il pourrait alors remplir ce qu'on doit attendre d'un ami commun, concilier les oppositions qui se rencontreraient et proposer ensuite aux deux parties, en qualité de médiateur, ce qui lui paraîtrait le plus propre à les réunir promptement. Ces messieurs, après m'avoir donné lieu d'appuyer encore plus d'une fois sur ces circonstances, cédèrent enfin à mes représentations et me promirent de m'instruire de ce que la Czarine penserait à cet égard. „Je croyais", leur ajoutai-je, „n'avoir à vous entretenir que sur cet objet. L'arrivée de m. de Lagerkranz m'oblige de vous informer de la surprise où a été m. le comte de Loewenhaupt, en voyant les hostilités recommencer. Elle est d'autant plus naturelle de sa part qu'il était pleinement dans la bonne foi et dans la sécurité que devait lui inspirer l'armistice et qu'il est encore à imaginer le motif que la Suède aurait fourni pour le rompre. Je ne puis même dissimuler à vos excellences, qu'en se portant à cette résolution, on aurait dû convenir avec moi d'un terme, puisque j'avais été l'instrument de la suspension, et que la gloire de la Czarine est non-seulement intéressée par cette circonstance, mais l'est encore davantage en ce qu'il n'y a aucun exemple qu'un général n'ait été averti de la fin d'un armistice que quatre jours auparavant". Je peignis à cette occasion de la manière

la plus forte l'état de ces malheureux paysans à qui on n'avait pas même eu le temps d'ordonner de se retirer, dont on brûlait les maisons sans humanité et qui mouraient de faim dans les bois pour se mettre à l'abri du feu et de la barbarie des cosaques.

Les ministres russes prétendirent que la Suède ne devait s'en prendre qu'à elle-même; qu'elle eût prévenu cette extrêmité, en manifestant, dans l'espace de près de quatre mois, quelques-unes de ces intentions sincères dont elle avait donné si souvent l'assurance; que la Russie se serait fait un préjudice trop considérable, en se laissant amuser plus longtemps, et qu'elle avait eu suffisamment de quoi s'en convaincre dans les avis réitérés qu'elle a reçus de toutes parts et dans les délais continuels, dont l'envoi de m. de Nolken avait été susceptible. M. de Bestoucheff voulut accompagner ces considérations de celles qui lui semblaient propres à justifier la rupture de l'armistice; je lui rappelai tout ce qui s'était passé entre lui et moi à ce sujet, et ne lui cachai point que, si sa mémoire l'eût servi plus fidèlement, je ne doutais point que les choses ne se fussent faites un peu plus dans l'ordre. Je cherchai à m'en prévaloir pour établir, combien il conviendrait à tous égards que l'on suspendît toute hostilité pendant une quinzaine de jours; qu'il était même de l'équité de la Czarine d'y concourir, puisque par là on éviterait l'effusion du sang, et qu'on serait aussi en peine de produire des preuves des soupçons qu'on avait pu former des dispositions de la Suède, qu'elle serait en état de prouver le contraire par le retour des courriers que m. de Loewenhaupt avait aussitôt dépêché à Stockholm; qu'au moins alors la Russie n'aurait rien à se reprocher, si l'effet n'y répondait pas, et ne se trouverait que mieux en liberté de pousser son ressentiment; qu'un délai finalement aussi peu considérable devait d'autant moins rencontrer de difficultés, qu'il était démontré que la Suède ne pourrait en tirer aucun avantage, n'étant pas possible qu'elle envoie avant le mois de juin le moindre secours en Finlande, soit en hommes, soit en munitions. Les ministres russes, sans combattre ni goûter ces raisons, se renfermèment à m'assurer qu'ils en rendraient compte à la Czarine et ne tarderaient pas à me faire savoir ses intentions.

Comme j'allai de là à la cour, j'informai cette Princesse de ce qui venait de se passer entre ses ministres et moi. Les objets, intéressants pour sa gloire et d'une nature à exciter à la fois cette humanité qui lui était naturelle, lui furent présentés de ma part avec vivacité. Elle n'insista que sur le préjudice qui pourrait résulter pour elle d'une nouvelle suspension qui lui ferait perdre une occasion favorable. J'appré-

ciai que toute la perte, qui s'ensuivrait, se bornerait au nombre de maisons brûlées par les cosaques, qui par là pourraient être sauvées des flammes, et qu'un avantage pareil était trop opposé à ses sentiments pour qu'il pût l'arrêter. Je réitérai mes représentations à la Czarine le mercredi matin, et profitai, pour le faire, du moment où elle avait elle-même désiré que je me rendisse à la maison, où elle vit passer l'ambassadeur de Perse qui avait souhaité faire son entrée à Moscou, en y arrivant. La Czarine me répondit qu'elle n'avait point encore parlé à ses ministres, qu'elle devait les trouver chez elle à son retour et qu'ils seraient exacts à m'instruire d'abord après de ce qui aurait été réglé. En effet j'appris sur les trois heures par le sieur Wesseloffsky, secrétaire des affaires étrangères, que la Czarine aurait volontiers voulu déférer à ce que je lui proposais, que le silence observé jusqu'ici par la Suède lui en avait ôté les moyens; qu'elle ne pouvait donc se dispenser de poursuivre les hostilités, que cela n'altèrerait en rien les dispositions où elle continuait d'être pour conclure promptement la paix, et que la guerre ne porterait aucun obstacle à la négociation, les ordres ayant déjà été donnés de fournir les escortes et les passeports à ceux que la Suède y emploierait. Cette décision était trop contraire à ce qui pouvait faire cheminer la pacification pour ne pas travailler à la changer. Je me rendis le soir à la cour et j'y demandai à la Czarine de permettre que j'eusse l'honneur de l'entretenir. Je n'obtins, pendant près d'une heure que cette audience dura et à laquelle m. de Lestocq fut présent, pour expliquer à cette Princesse ce qu'elle n'entendait pas suffisamment, aucune des raisons capables d'émouvoir la Czarine. Je cherchai de même à l'exciter sur ce qui pouvait mettre le roi à portée de faire une application avantageuse des intentions, où généralement elle avait témoigné être jusqu'à présent, pour le bien de la paix. Je pris aussi la liberté d'intéresser mon personnel et de réclamer ses bontés, puisque je n'avais agi que sur l'assurance si précise, qu'elle m'avait donnée, de vouloir s'accommoder avec la Suède et empêcher la continuation de la guerre. Je lui rappelai tout ce qui s'était dit sur cet objet dans le cours d'onze mois que j'avais secrètement traité avec elle. „Croyez fermement“, me dit-elle, „que vous et moi n'avons rien à nous reprocher, nous avons agi sincèrement, également que plus je me suis concerté confidemment avec les suédois, plus j'ai dû espérer qu'en parvenant à la couronne, ils deviendraient incontinent ses amis, termineraient la guerre et ne s'occuperaient avec moi que des moyens convenables en même temps à ma gloire et à leurs avantages, qui pourraient

affermir entre nous une amitié durable. J'en étais si persuadée que toutes les gardes avaient, en conséquence, reçu ordre de marcher à Moscou et les autres troupes de s'arrêter là où elles étaient. J'ai attendu pendant deux mois dans cette situation; mais, au lieu de voir la Suède me donner quelques preuves de sincérité, il vous a été prescrit de me faire de sa part des demandes incompatibles avec mon honneur et de me donner à entrevoir ce qu'elle me préparait pour le printemps, si je n'y souscrivais point. Servez-vous de votre mémoire et vous verrez que c'est dès ce moment-là que je me suis conduite différemment. J'ai commencé par ordonner que la moitié des gardes restât à St. Pétersbourg et que les autres troupes avançassent. Ces précautions, que ma gloire et ma sûreté rendaient indispensables, ne m'ont rien fait précipiter cependant: mais, voyant que Nolken ne venait point et tous mes ministres dans les cours étrangères me mander unanimement qu'on m'amusait et que la Suède se flattait de me mener de la sorte, ainsi que bon lui semblerait, il ne m'a plus été possible de dissimuler un pareil procédé, sans m'exposer à une honte éternelle et aux reproches de tous mes sujets". „De semblables rapports", répliquai-je à la Czarine, „ont pu occasionner, je l'avoue, de violents soupçons; mais les ministres de Votre Majesté ne produiront jamais des preuves qui puissent justifier ces soupçons. Ce serait donc, en donnant le temps de revenir aux courriers que le comte de Loewenhaupt a dépêchés à Stockholm, qu'elle pourrait confondre les suédois, s'ils étaient capables de la mauvaise foi qu'injustement on leur attribue. Donnent-ils alors des preuves convaincantes de leurs intentions pour la paix, Votre Majesté arrive au but qu'elle se propose, et ne fait point, contre son inclination, une infinité de malheureux, qui souffrent, sans l'avoir mérité, de la défiance qui a gagné les esprits. Les suédois, au contraire, se montrent-ils sous une forme peu sincère, Votre Majesté, pour une attente de quinze jours qui ne saurait porter préjudice à ses intérêts, aura tout mis de son côté, aura servi sa gloire, autant qu'elle est obligée de le faire encore plus dans ces commencements-ci, et rejetant jusque-là les conseils violents qu'on ose lui donner, s'assurera la satisfaction d'avoir pour elle le droit et la raison; que l'on mette alors tout à feu et à sang, elle sera pleinement fondée à le faire. J'ajouterai qu'elle perdra d'autant moins, en acquiesçant au terme que je prends la liberté de lui proposer, qu'elle retrouverait les suédois dans le même état où ils sont aujoud'hui, dès qu'il n'est pas praticable que d'ici à deux mois, vu les glaces, ils puissent recevoir un grain de froment et un seul homme de recrue. C'est

une vérité si constante", continuai-je, „que dans le cas où quelqu'un pourrait la dénier, je me soumets à ne plus éprouver la confiance que Votre Majesté a daigné me marquer jusqu'ici, quelqu'inconsolable que je fusse de n'en être plus honoré. Votre Majesté doit aussi remarquer qu'elle est indirectement la cause du silence dont on fait un crime à la Suède. Si elle avait négocié directement avec les suédois, ils seraient dans leurs torts de ne pas y avoir répondu; mais Votre Majesté, pour penser que son honneur lui défendait de faire les avances, s'est adressé au roi, et il n'a pas été possible, en suivant cette voie, que la Suède s'explique, avant que la médiation de Sa Majesté ait été reconnue et acceptée par le roi de Suède. Depuis quand la chose est-elle heureusement constatée, Votre Majesté peut se souvenir que je n'en ai la nouvelle par le comte de Guillemborg que la surveille du jour qu'elle est partie pour Moscou, et de là elle peut juger, s'il y a le moindre instant perdu". „Je ferai une attention particulière à vos représentations", me répondit la Czarine, „je souhaite de tout mon coeur pouvoir y acquiescer. Je verrai demain mes ministres pour en conférer avec eux et je les chargerai de vous informer de ce qui aura été résolu dans le conseil".

Pour prévenir de nouveaux retards, dont ma prévoyance ne m'a pourtant point sauvé, et ne me pas écarter des égards que je dois aux ministres de la Czarine, je fis savoir le lendemain matin par un secrétaire au prince Czerkassky l'audience que la Czarine m'avait accordée la veille, et le priai que je pusse, avant le dîner, s'il était possible, avoir une résolution. Il me le fit espérer, et l'effet, pour n'y avoir point été conforme, occasionna la lettre que j'écrivis le soir à m. de Bestoucheff. Ce que celui-ci me fit dire de bouche en réponse, se présentant contradictoirement, je crus à propos d'écrire le vendredi matin au grand-chancelier. Je devais avant midi savoir précisément à quoi m'en tenir; mon attente fut vaine; je renvoyai un secrétaire pour faire souvenir m. le prince de Czerkassky de la promesse qu'il m'avait faite. Enfin sur les six heures du soir un secrétaire des affaires étrangères vint m'annoncer que la Czarine, de l'avis de son conseil, ne croyait pas devoir se départir de sa première résolution, et concourrait toujours néanmoins avec plaisir à ce qui pourrait avancer une prompte conciliation. Cette réponse avait été précédée de l'envoi de l'officier et des chevaux que j'avais demandés la veille pour m. de Lagerkranz; d'où j'inférai qu'on voulait de plus en plus consacrer son indifférence sur tel parti que la Suède jugerait à propos de prendre. Pour moi, qui, en m'occu-

pant d'avance de tout ce qui pouvait convenir à la situation du comte de Loewenhaupt et ménager assez les suédois, pour qu'ils n'eussent point à se montrer trop à découvert, j'étais convenu avec m. de Lagerkranz que pour dernier expédient nous ferions usage de sa déclaration. Je sentis, ainsi que lui, que l'extrêmité que j'aurais voulu parer, subsistait en entier. Je ne perdis donc pas un moment pour envoyer encore ce même jour demander une conférence aux ministres de la Czarine. Le prince Czerkassky, qui se trouvait en affaires avec plusieurs sénateurs, me fit prier de remettre au lendemain et me laissa maître de l'heure. J'avais cru consulter et concilier sa commodité, en lui faisant dire par un quatrième message que je serais chez lui à neuf heures. Cependant il me fit avertir à huit qu'étant obligé de se rendre au sénat pour choses extrêmement pressées, notre conférence ne pourrait avoir lieu dans la matinée et qu'il me priait de la différer jusqu'à l'après midi. Je ne cachai point au secrétaire des affaires étrangères, chargé de cette commission, que je me serais d'autant moins attendu à ce retard, que, puisqu'on m'avait traîné pendant deux fois 24 heures pour ne me donner qu'une réponse confirmant la première, j'aurais présumé de l'équité de m. le grand-chancelier qu'il aurait jugé de lui-même que je n'avais pas encore un jour à perdre et que ce dont je me proposais de l'entretenir, ne pouvait souffrir aucun délai. „Je m'en tiendrai à l'arrangement qui avait été fait“, ajoutai-je au secrétaire, „et me rendrai toujours chez le prince Czerkassky pour le moment marqué“. Le secrétaire me représenta l'incertitude où il était de trouver ce ministre. „Pour vous en faciliter les moyens“, lui répondis-je, „je n'irai chez lui qu'à dix heures“. J'y fus effectivement, mais il n'y était point.

Quoique je sentisse suffisamment que cette façon d'agir n'était point régulière, je pris le parti de dissimuler. Je retournai l'après-midi chez m. de Czerkassky, où le vice-chancelier était déjà. „J'ai fait part“, leur dis-je, „à m. de Lagerkranz du peu d'effet qu'ont produit mes représentations; il en a été aussi étonné que moi et que l'on aura lieu de l'être en France, surtout quand on observera que l'armistice, que la Czarine avait elle-même souhaité que je moyennasse, a été rompu sans aucun concert préalable avec moi sur le terme à fixer“. Ces messieurs cherchèrent de nouveau à colorer ou à excuser cette démarche; ma sincérité ne se démentit point, et je lui avouai que je désirais trop m'entendre avec eux pour mettre des bornes à ma franchise. „M. de Lagerkranz“, continuai-je, „n'a pu que remarquer, combien on était aheurté à attribuer à la Suède des sentiments qu'elle n'a point. Pour

en détromper vos excellences il est prêt à leur remettre la déclaration que voici, si la Russie de son côté se prête à ce qu'une assurance aussi précise doit naturellement comporter". On fit lecture de cette pièce; son contenu fut approuvé; on la rejeta néanmoins, sur le principe qu'elle n'était point valide, dès que m. de Lagerkranz n'avait point de pleins pouvoirs. Je fis sentir qu'il avait prévu l'objection, puisqu'il s'engageait à fournir une déclaration semblable signée du comte de Loewenhaupt. Celui-ci ne parut point être en état de suppléer à l'invalidité, tant que lui-même ne serait pas égalcment muni de pleins pouvoirs. „La difficulté que vous faites naître", dis-je à ces messieurs, „est conforme à la règle, j'en conviens; mais dans un gouvernement constitué, ainsi que l'est la Suède, un homme du poids de m. de Loewenhaupt et qui a été maréchal de la dernière diète, peut être assez instruit, pour que vous ne courriez aucun risque, en prenant confiance dans les assurances qu'il donne par écrit". Ces ministres, loin de goûter cette réflexion, alléguèrent que cette affaire ne pouvait être susceptible d'une autre forme; ils n'oseraient pas même en parler davantage à la Czarine, et que par là il fallait se borner à ce que cette Princesse avait déjà décidé. „Si un délai de six jours qu'on réduira à cinq et même à quatre, dans le cas où vous le trouverez trop long, ne vous semble pas acceptable, lorsqu'il peut prévenir l'effusion du sang chrétien, et qu'il dépendra même de vous, ainsi que m. de Lagerkranz s'y engagera également, d'avoir des officiers à Frédéricsham et à Abo pour garants que dans le cours de la négociation il ne sera pas envoyé une seule recrue en Finlande, il faut que les sentiments de la Czarine soient bien changés. Je ne trouve, je l'avoue, dans cette conduite aucune trace de ce qu'elle a fait envisager en différents temps à la Suède". Ces messieurs témoignèrent n'en avoir aucune connaissance et voulurent s'en autoriser. „Cela ne détruit point", repris-je, „des faits que la Czarine ne désavouerait pas; elle sait aussi, dans quelles mesures plus étroites elle serait entrée avec la Suède, si elle eût différé à monter sur le trône; vos excellences n'étaient point alors à portée d'en être instruites; mais elles peuvent compter sur ce que je leur articule en cet instant". Les ministres de la Czarine revendiquèrent que, pour établir une égalité parfaite de part et d'autre, il aurait fallu aussi que les suédois missent fin à la guerre, du moment que Madame la Princesse Elisabeth est parvenue à la couronne, comme ils le lui avaient donné à entendre; qu'en agissant autrement ils faisaient connaître qu'ils n'avaient songé qu'à la faire servir de prétexte pour fomenter des troubles et arriver plus sûrement à leur but.

„Ce serait leur faire injustice“, répondis-je, „que de les accuser. Je ne disconviendrai point qu'ils ont eu leur intérêt en vue; toute puissance doit se conduire sur ce principe; mais ils n'ont point séparé leur intérêt de celui de la Czarine“. „Que m. de Nolken vienne donc“, reprirent-ils, „pour nous en persuader“. „Vous lui en ôtez, peut-être, les moyens“, répliquai-je, „en voulant sans fondement continuer la guerre“. „Cela n'empêche rien“, me dirent-ils; „l'on pourvoira à sa sûreté“. „La crainte de quelque danger“, continuai-je, „n'est pas le motif qui l'arrêtera; je crois que personne n'a peur; mais il ne serait pas impossible que la Suède, pour sa propre dignité, ne trouvât l'envoi de m. de Nolken impraticable, tant qu'on a les armes à la main“. „Cette raison n'en serait point une“, me répondirent-ils, „pour changer sa destination; les suédois savent que dans la dernière guerre nos galères étaient auprès de Stockholm et que les plénipotentiaires des deux côtés n'en travaillaient pas moins à la paix“. „Je ne m'arrête point“, repris-je, „à ces diverses circonstances; j'envisage plutôt avec peine que vous préférez aujourd'hui des moyens de violence, que vous sembliez, il n'y a pas longtemps vouloir rejeter. Cette différence, permettez-moi de vous le dire, ne vous mettra pas à même de persuader aisément l'Europe de la sincérité des dispositions pacifiques que vous aviez manifestées, et peut-être serez-vous aussi embarrassés à justifier la confiance que vous marquiez avoir dans l'amitié du roi, lorsque, après avoir désiré que la Suède prêtât une croyance entière aux assurances que je lui portais de vos intentions, vous vous refusez à présent aux assurances, que je vous donne, que les suédois sont sincèrement disposés à la paix“. „Trouvez bon“, répliquèrent vivement les ministres, „que nous doutions à notre tour de la vérité des sentiments dont la Suède se parc. Elle aurait eu assez d'occasions de nous en convaincre par tous les courriers qui vous ont été dépêchés de Finlande; cependant nous sommes encore à savoir ce qu'ils ont apportés; et tandis qu'elle veut nous faire accroire qu'elle est sérieusement occupée de la paix, elle nous fait des menaces que vous devez d'autant moins ignorer“, m'ajoutèrent-ils, en me présentant l'extrait de la lettre du 15 janvier, dont vous m'avez honoré, que m. de Bestoucheff avait fait de mémoire, „que la chose a passé par vos mains“. „Je ne vois pas“, leur répondis-je, „qu'en cela on ait pensé à vous menacer, mais bien à vous instruire sans détour que dans le cas où malheureusement la guerre se prolongerait, les suédois se mettraient autant en force qu'il leur serait possible“. „C'en est toujours assez“, me dirent-ils, „pour que nous devions les prévenir, et il nous importe

d'autant plus de le faire que nous sommes informés exactement de l'état de l'armée suédoise". „Il ferait beau voir", répliquai-je, „que vous l'ignorassiez; ce serait une négligence dont vous ne pourriez vous disculper et dont je n'ai eu garde de vous accuser. Il est d'usage sur ce point que, quelque mystère qu'on cherche à répandre, on sait toujours le vrai à la faveur des espions". „C'est donc aussi", m'ajoutèrent-ils, „parce qu'ils nous ont bien instruits, qu'il nous est extrêmement essentiel de profiter de l'occasion que nous avons aujourd'hui. Elle est telle que vous pouvez être assuré que dans deux mois la paix sera faite et que les suédois seront autant nos amis que nous chercherons alors à nous montrer les leurs". „Persistez", dis-je à ces messieurs, „dans votre résolution, puisqu'aucune considération ne fait impression sur vous; je devais, comme ami commun, vous exposer toutes mes idées; je ne vous en parle plus, quoique je vois avec regret que vous aurez éternellement à vous reprocher le sang qui aura été répandu". Ainsi se termina cette dernière conférence.

Dès que le colonel Lagerkranz en sut tous des détails, son départ fut le seul objet dont il se préoccupa. Je hâtai, pour ne le point retarder, l'expédition des lettres qui me restaient à écrire à mm. de Loewenhaupt et de Lanmary. Ce que je marque à celui-ci, embrasse l'office à passer de ma part pour engager cette cour à envoyer provisionnellement des pleins pouvoirs au feld-maréchal Lascy; je me fixai d'autant plus à ce moyen, du moment que je fus rentré chez moi, que mon zèle ne m'en a point fourni de meilleur pour empêcher promptement que le mal, qui résulte de la résolution que cette cour a prise subitement, ne devienne plus grand.

Quant aux vues du comte de Saxe, comme la démarche que m. de Bestoucheff a faite auprès de tous les ministres étrangers, constate que la Czarine pense réellement à faire tomber la Courlande au prince de Hesse-Hombourg, la circonspection, dont vous me recommandiez d'user avant de savoir cette particularité, n'a pu que me paraître de plus en plus nécessaire et exiger que je ne m'en écarte point.

№ 55. Lettre de m. Lagerkranz à m. de la Chétardie écrite à Moscou le 24 mars 1742.

Jointe à la lettre de m. de la Chétardie du 25 mars 1742.

M. le marquis de la Chétardie m'ayant témoigné que pour être en état de servir efficacement la Suède, il fallait de toute nécessité que je lui misse par écrit la véritable situation dans laquelle se trouve

actuellement l'armée suédoise en Finlande, tant à présent que lorsque le comte de Loewenhaupt marcha vers Wibourg, j'ai cru ne pouvoir me dispenser, pour le service de ma patrie et pour éviter qu'on ne tombe dans l'inconvénient de prendre de fausses mesures, de lui détailler ce qui suit: il est à savoir que le corps de troupes, avec lequel le comte de Loewenhaupt fit la marche du côté de Wibourg, ne fut nullement en état d'y faire quelques progrès, ni d'une manière, ni d'une autre; le nombre en était en toute vérité trop petit, ne consistant qu'en 5800 fantassins environ, dont une partie avait la dissenterie, et pour la cavalerie, il n'a emmené que 450 dragons; la cavalerie, l'artillerie, la subsistance et quantité d'autres choses, nécessaires pour entrer dans un pays ennemi tout désolé et pour une entreprise de cette nature, nous manquaient absolument; les maladies, la saison trop avancée avec un climat très rude étaient des difficultés presque insurmontables pour pouvoir entreprendre quelque chose d'importance; il faut être gascon fou ou bien nouveau dans le métier de la guerre, pour pouvoir prétendre qu'avec une poignée de monde on fût capable de pénétrer dans un pays couvert d'une ville assez bien fortifiée et dont la garnison consistait en 9 mille hommes, bien pourvus de toutes choses, et si la saison même aurait permis, d'en faire le siège formellement; il fallait, pour y réussir, être maître dans la campagne et avoir une flotte et des galères en mer pour serrer l'ennemi de tous côtés; mais il faut avouer que le grand évènement arrivé à Pétersbourg avec la suspension d'armes, qui le suivit de près, nous servit de beaucoup; l'utilité que nous en retirâmes fut d'autant plus grande, que c'était le seul moyen qui pouvait nous sauver et nous ménager une retraite honorable.

L'état présent de cette même armée est encore plus affligeant, puisqu'avec une grande partie de notre flotte, de nos galères, de nos prames, de notre artillerie précieuse avec l'unique place d'armes de Frédéricsham, quoique insoutenable, sont sur le point d'être perdus; mais ce qui est plus sensible et qui causera la perte irréparable, c'est la ruine et le saccagement entier du grand-duché de Finlande exposé aux cruautés et aux inhumanités ordinaires d'un ennemi barbare dont les incendies ont déjà désolé une grande partie.

Les maladies extraordinaires avec la mortalité inouïe ont ruiné notre belle infanterie; elle est réduite aujourd'hui à 9 mille hommes, en comptant les garnisons et les 3700 finois sur lesquels il y a peu de fonds à faire parce que une bonne partie en est de recrues, faites cet hiver, et qui manque d'officiers.

Le manquement de pain, en cas que l'ennemi nous attaque avec toute sa force, va achever le reste de ces braves gens; car tous nos magasins sont ou dispersés par ci et par là dans des bourgades ouvertes, ou restent encore embarqués au bord de nos vaisseaux de transport engelés le long des côtes de la mer.

Pour du pain cuit nous n'en avons point; il n'y a que des blés. Les fourneaux et les moulins nous manquent tout à fait, si l'ennemi se rend maître de Frédéricsham

Nos malades seront laissés à la discrétion des ennemis, pour les brûler tout vifs ou pour les massacrer à son ordinaire. La cavalerie forte au plus de 4500 chevaux et de laquelle on n'a pu se servir jusqu'ici, ne saura ni s'assembler, ni rester dans un endroit ensemble huit jours, faute de fourrages. J'ajoute qu'elle ne servira de rien dans le pays où à peine trouve-t-on une plaine pour y faire agir trois escadrons.

L'ennemi, dix fois plus fort que nous, ne manque d'aucune chose nécessaire pour faire la campagne. La saison et tout est pour lui. L'hiver, qui dans un pays aussi coupé comme celui-ci rend tous les défilés et les passages libres, lui fournit la meilleure occasion du monde de profiter de sa grande supériorité; il est par là en état de passer partout, de nous entourer de tous côtés, de nous prendre par derrière et par devant et en brûlant et saccageant le pays par ses cosaques et ses hussards, il pourra nous affamer sans coup férir et sans risquer une action; par là il nous oblige à recevoir la loi qu'il voudra nous donner sans pouvoir opposer aucun moyen pour lui résister.

№ 56. M. Amelot au marquis de la Chétardie.

Versailles, 1 avril 1742.

J'ai reçu votre lettre du 24 février. La lecture que j'ai prise des pièces que vous y avez jointes, surtout du papier contenant la réponse négative donnée de la part de la Russie sur les conditions de la paix entre cette couronne et la Suède et de ce que vous avez écrit en conséquence à m. le marquis de Lanmary, laisse entrevoir encore moins que jamais des espérances que la Czarine se porte à des facilités propres à accélérer le rétablissement de la paix avec la Suède. C'est, je vous l'avoue, sur quoi je ne puis réfléchir sans soupçonner que toutes les démonstrations actuelles de bonnes intentions, tant de la part de la Czarine personnellement que de la part de ses ministres, ne soient que de simples bienséances, tandis qu'on ne serait peut-être pas éloigné en

Russie de reprendre les principes des derniers règnes, sous prétexte que nous aurions voulu exiger de la Czarine des conditions incompatibles avec son honneur et sa sûreté.

Je ne puis au moins que de continuer de mal augurer de l'extrême soin que prend la Czarine de vous faire valoir des raisons qui ne peuvent lui permettre de se prêter à aucune sorte de cession; cette opiniâtreté vous met dans le cas d'éprouver, combien peu vous avez dû vous flatter qu'il serait aisé de concilier les intérêts de part et d'autre. Tout ce qui se passe ne doit pas moins vous convaincre de l'extrême difficulté qu'il y a de s'écarter du système qui avait d'abord été établi de l'aveu même de la Czarine pour la satisfaction et la sûreté de la Suède, puisque lors même que cette Princesse, avant son avènement, ait refusé de prendre à cet égard aucun engagement par écrit, il a toujours été supposé que les suédois, pour aider à la révolution, entreraient sur les terres de la Russie et y feraient des conquêtes. Il serait bien extraordinaire que, pendant que S. M. marque pour les intérêts personnels de la Czarine une prédilection et une affection particulières, cette Princesse n'y répondît de sa part que par de simples compliments; mais l'arrivée prochaine de m. Nolken en Russie et la manière dont la Czarine s'expliquera sur la proposition qu'il pourra faire, nous mettront sant doute en état de juger des véritables dispositions de cette Princesse; de sorte que, si elle désire aussi sincèrement qu'elle vous le fait entendre, de former avec Sa Majesté d'étroites liaisons, l'on doit s'attendre qu'elle ne diffèrera pas de s'ouvrir confidemment à Sa Majesté des moyens de terminer promptement une guerre, dont la durée ne peut qu'apporter des retardements nuisibles aux succès de leurs vues réciproques pour la formation de ces liaisons entre les deux couronnes.

De la manière dont vous me parlez de m. Brummer j'ai lieu de juger qu'il acquerra du crédit sur l'esprit de la Czarine, et qu'en ce cas il ne fera pas un personnage indifférent dans la négociation de la paix. La dextérité avec laquelle il a su faire prévaloir ses raisons pour suspendre l'effet de l'intention, où était la Czarine, de commencer par faire embrasser au duc son neveu la religion grecque, ne peut que donner une idée avantageuse de ses talents; c'est à vous de voir et d'examiner, quel usage l'on en pourrait faire, et je vous prie de m'en marquer votre sentiment.

Je vois avec grand plaisir la circonspection avec laquelle vous vous êtes conduit sur l'idée particulière, qui peut avoir rapport au mariage du même duc de Holstein; vous avez parfaitement compris toutes

les considérations qui doivent détourner le roi d'adopter une semblable idée, et S. M. en est en effet très éloignée. Ainsi je n'ai qu'à approuver la retenue que vous vous êtes proposé d'observer sur un point aussi délicat, et c'est encore sur quoi je n'ai qu'à m'en remettre à ce que je vous ai déjà écrit précédemment.

Il ne me paraît pas que vous dussiez craindre de vous trouver dans aucun nouvel embarras par rapport au cérémonial avec le neveu de la Czarine, ce cérémonial étant réglé avec ce prince en sa qualité du duc de Holstein, c'est-à-dire que tout traitement doit être d'égal à égal avec la préséance en lieu tiers pour l'ambassadeur du roi, qui doit par conséquent éviter de se trouver présent lorsque le neveu de la Czarine mangera avec elle. Mais dans le cas où cette Princesse se porterait à lui accorder par une déclaration publique le même rang et les mêmes honneurs dont jouissait sous le règne de la Czarine Anne la princesse Anne sa nièce, en qualité de son héritière présomptive, comme alors vous vous trouveriez avec le duc de Holstein dans le même cas où vous étiez avec la princesse Anne de Brunswick, Sa Majesté voudra bien avoir pour ce prince la même condescendance qu'elle a eue pour le cérémonial de son ambassadeur avec la susdite princesse Anne de Brunswick. Je suis etc.

№ 57. M. Amelot au marquis de la Chétardie.

Versailles, 2 avril 1742.

J'ai reçu vos lettres des 3 et 6 du mois dernier. Ce qu'elles contiennent ne donne encore aucune ouverture qui puisse donner des moyens de conciliation entre la Russie et la Suède, et il n'y a pas lieu d'espérer que ce dont m. Nolken se trouvera chargé, vous donne plus de facilités à y travailler que ce que le jeune comte m. de Guillemborg vous a porté, puisque de la part des suédois on a jugé devoir insister sur les mêmes demandes et que vous assurez que, loin d'être admissibles, elles ne pouvaient servir qu'à déterminer la Czarine à envoyer ses ordres à ses généraux sur la frontière de Finlande pour recommencer sans délai les hostilités et poursuivre la guerre avec vigueur. Cette Princesse étant manifestement dans ces dispositions et m. de Bestoucheff ne vous l'ayant pas dissimulé, je ne puis qu'approuver les raisons de prudence qui vous ont porté à empêcher le jeune comte de Guillemborg de remettre le mémoire dont il avait été chargé, et qui, suivant que vous l'observiez, n'aurait eu d'autre effet que de précipiter les opéra-

tions militaires de la part des moscovites. Vous avez fait très sagement d'user des ménagements nécessaires par faire en sorte que les choses restassent de part et d'autre en termes d'accomodement, et je ne prends point encore l'espérance que vous pouvez parvenir à en lier la négociation, puisque sur vos représentations la Czarine a suspendu les résolutions prises de recommencer les hostilités, et que cette Princesse, continuant de prendre toute confiance dans la droiture des intentions du roi, vous a témoigné elle-même sa joie de ce que le roi de Suède avait accepté la médiation de S. M. et de ce que les intérêts de la Russie dans la négociation de cette paix se trouveraient entre vos mains.

Il paraît, suivant que m de Bestoucheff s'en est expliqué avec vous, que, quant à présent, la principale difficulté à surmonter consiste à ce que la Czarine estime qu'il n'est pas de son honneur et de sa dignité de faire aucunes offres ou avances aux suédois, comme pour leur demander la paix. Ils se sont portés eux-mêmes à faire entendre qu'ils désireraient quelques cessions de territoires; on s'est élevé de la part de la Czarine contre de pareilles demandes, de manière à ne laisser aucune espérance qu'elles puissent être admises pour fondement de la négociation. Il semblerait donc que ce serait présentement à cette Princesse à dire elle-même ce qu'elle consentirait à faire; mais elle continue d'y marquer la même répugnance, et je vois même que vous n'avez pu faire admettre la proposition de fournir aux suédois, comme de vous-même, les idées de ce qui pourrait être ménagé pour conduire à l'ouverture de la négociation sur le principe général de la connaissance que vous avez des dispositions de la Czarine. Je vous avoue que j'aurais pensé de même que vous que cet expédient devait être regardé comme suffisant pour ménager la délicatesse de cette Princesse, et il aurait été à souhaiter qu'avant de partir pour le voyage de Moscou, elle eût voulu donner les mains à ce tempérament, qui, en assurant la continuation de la suspension des hostilités de part et d'autre, vous aurait vraisemblablement donné les moyens de conduire les choses à une heureuse conciliation; mais s'il devient absolument impossible de surmonter la répugnance de la Czarine à ce moyen d'ouvrir enfin la négociation et qu'elle ne soit retenue que par le point d'honneur et la crainte de paraître faire le moindre pas qui peut être interprêté à son désavantage, dans la supposition que ce serait elle qui ferait des offres pour la paix, dans le temps que c'est aux suédois à déclarer ce qu'ils demandent, puisqu'ils ont été agresseurs, le roi, pour aplanir cette difficulté, veut bien en qualité de conciliateur s'offrir de faire comme de

lui-même les premières ouvertures dont il est présentement question, dans l'espérance que les deux parties confiant également à Sa Majesté les condescendances auxquelles elles consentiront de se porter, Sa Majesté pourra par la connaissance qu'elle aura de ce qui sera le plus propre à conduire à la paix, faire elle-même les premières avances ou propositions de part et d'autre, suivant ce qu'elle estimera de plus équitable, et sans que ce qui sera ainsi proposé ou mis en avant de sa part, puisse être regardé comme venant d'une part ou de l'autre, mais comme ayant été imaginé par elle-même, comme des moyens de parvenir à une prompte conciliation. Sa Majesté vous autorise donc, m., à vous en expliquer dans ce sens à la Czarine et à ses ministres, et elle ne doute pas, après les assurances réitérées qu'ils n'ont cessé de vous donner de leur confiance entière dans la droiture des intentions et dans l'amitié de S. M., qu'ils n'entrent d'eux-mêmes dans cet expédient, qui paraît désormais le seul qui puisse être mis en usage avec quelque espérance de succès, et qu'en conséquence ils ne mettent confidemment S. M. en état de travailler promptement et efficacement, comme elle le désire, à terminer la guerre entre deux nations, qu'elle voudrait voir réconciliées et unies pour l'affermissement de la paix. Je suis etc.

№ 58. Le marquis de la Chétardie à m. Amelot.

Moscou, 6 avril 1742.

Monsieur, le départ du courrier, que je vous renvoyai, il y a douze jours, me laissant la liberté d'agir, je ne perdis pas un moment pour constater les deux objets qui demandaient toute mon attention. Dès le lundi je fis dire au grand-chancelier que j'aurais à conférer avec les ministres de la Czarine; mais, quoique le secrétaire chargé de ce message de ma part lui ajouta que l'instant le plus proche serait le plus propre, m. le prince Czerkassky allégua des occupations qui ne lui permettaient pas d'indiquer sur-le-champ aucune heure; aussi ne sus-je que le mardi matin qu'il m'attendrait l'après-midi. Je le trouvai seul. Je lui rappelai d'abord que huit jours s'étaient écoulés depuis celui où je lui avais communiqué les derniers ordres du roi, et que, si ce terme lui avait donné tout le loisir de réfléchir attentivement à ce qu'ils contenaient, je devais en espérer davantage que la réponse de la Czarine serait prête et telle que la confiance établie entre Sa Majesté et elle pouvait le comporter. Différentes raisons, inutiles à rapporter, furent

tour à tour employées pour justifier l'impossibilité où on avait été d'user de plus de diligence. Cela fut suivi de l'assurance que l'on me ferait connaître incessamment les intentions de la Czarine, assurance dont il fallut me contenter, puisque les diverses considérations, dont je me servis pour combattre ce retardement, ne purent l'abréger. „Ce n'est pas pour cela seul“, lui dis-je alors, „que j'ai souhaité entretenir votre excellence. J'ai pensé mûrement à tout ce qui s'est passé pendant le séjour que m. le colonel Lagerkranz a fait ici. Je crois qu'il est un moyen capable d'empêcher que l'aigreur ne s'empare des esprits et vous prouver qu'en vous déterminant au parti que vous avez pris, vos dispositions ont été et sont toujours les mêmes pour ce qui peut avancer la paix. Ce serait que la Czarine envoyât des pleins pouvoirs au feld-maréchal Lascy, afin que, dans le cas où m. de Loewenhaupt, ou tout autre muni d'une pareille autorisation, se présenterait d'une façon à vous détromper sur les soupçons qu'il vous a plu de former sur les intentions de la Suède, la négociation pût être entamée incontinent. Vous en retirerez cet avantage que ne vous engageant qu'autant que les autres s'engageront, vous arriverez plus tôt au but que vous avez jusqu'ici voulu paraître désirer, et que les conférences commençant de la sorte sans aucun délai, m. de Lascy sera en état d'arrêter tout, de suspendre les opérations et de prévenir l'effusion du sang que vous auriez un éternel regret d'avoir répandu sans nécessité“. M. le prince de Czerkassky goûta cette idée, mais il la subordonnait à la nécessité que m. de Lascy, sût ce que la Suède lui produirait et à demander des ordres à la Czarine. Je lui fis remarquer qu'on s'éloignerait par cette méthode de ce qu'on se proposait: que, si la Czarine confiait son armée à m. le feld-maréchal Lascy, elle devait assez le connaître pour n'être point en peine de lui confier de même ses intérêts d'une autre manière, d'autant qu'il ne s'agirait dans un premier moment que de mettre les affaires en mouvement. „Suivez mes faibles lumières“, lui ajoutai-je, „il ne faut dans tout ceci que de la bonne foi et qu'elle soit réciproque; quant à moi, pour prouver à votre excellence que je me conduis sur ce principe, elle n'aura qu'à me mettre une copie des ordres qui seront adressés à m. de Lascy; j'en ferai passer des duplicata à m. de Loewenhaupt et à l'ambassadeur du roi à Stockholm, et ce sera, si vous le jugez à propos, par le même exprès que vous dépêcherez à votre feld-maréchal, que mes lettres parviendront à leur destination“. Cette façon de me présenter acheva de persuader le grand-chancelier; il me promit qu'il ferait l'usage, que je pouvais souhaiter, du moyen que je venais de lui

proposer. Pour l'engager à se hâter, je lui dis que je différerais l'expédition du courrier que j'étais dans le dessein d'envoyer en France avec la réponse de la Czarine aux propositions du roi, afin d'être à portée de mander en même temps à Sa Majesté ce qui aurait été réglé relativement aux affaires de Finlande. „Je suis d'autant plus charmé", poursuivis-je, „de vous voir embrasser la voie que mon zèle pour une prompte conciliation m'a fait envisager comme la meilleure dans l'extrêmité où un peu trop précipitamment l'on a de ce côté-ci porté les choses, que toute circonstance propre à faire plus promptement cheminer à la paix sera très agréable à Sa Majesté, que cette même paix est nécessaire pour mettre pleinement le roi en liberté de former avec la Czarine les liaisons que l'un et l'autre désirent établir, et que si cette Princesse a manifesté jusqu'à présent en toutes rencontres une envie sincère de cimenter avec Sa Majesté une amitié étroite, je puis vous dire que le roi est dans les mêmes dispositions". Pour intéresser m. de Bestoucheff dans la chose, je crus devoir consacrer dans cette occasion tous mes égards pour lui; je le vis le lendemain; je l'informai de tout ce qui s'était passé entre m. de Czerkassky et moi. Dès que j'eus appris du vice-chancelier qu'il n'avait pas été invité, je me prévalus de cette particularité pour lui faire sentir que, s'il n'y prenait garde, le prince Czerkassky s'attribuerait la connaissance des affaires et l'en éloignerait, et que par la même raison qu'il n'y perdrait rien avec moi, vu le soin que je prendrais de l'instruire toujours exactement, il serait très possible qu'il éprouvât le contraire de la part des ministres étrangers qui n'auraient pas pour lui les mêmes sentiments que je lui avais voués; m. de Bestoucheff se montra extrêmement sensible à l'attention que je lui témoignais. Il l'aura et l'a d'autant mieux reconnue, qu'on a négligé de l'avertir de nouveau de la seconde conférence que j'ai eue et qu'on ne l'a peut-être prévenu de la dernière que parce qu'on savait qu'il était malade alors.

„Si nous n'avions pu être d'accord", me dit-il, „sur ce qui regardait l'envoi de m. de Lagerkranz, et qu'en mon particulier vous ayez peut-être été fâché contre moi de ce que je ne me prêtais pas aux divers expédients ou considérations que vous cherchiez à faire valoir, croyez que je n'ai pas changé pour cela; je suis toujours le même, et vous me verrez préférer et soutenir dans tous les moments les intérêts du roi, dès qu'ils ne seront point opposés à ceux de ma Maîtresse et de ma patrie; mais que votre cour, pour m'aider en l'en convaincre, veuille nous procurer la paix et nous la faire faire honorablement; nous

la désirons si sincèrement que la raideur que nous sommes obligés de marquer toutefois et quand on nous presse de nous expliquer et de nous mettre à découvert, n'exclura point les moyens étrangers aux traités de Neustadt que la Suède nous proposera ou que le roi nous indiquera. La France, en se hâtant sur cela, manoeuvrera d'une façon que je crois convenable pour elle", poursuivit-il, „puisqu'elle sera alors la maîtresse de nous attacher à elle pour jamais; au lieu que s'arrêtant peut-être à d'autres idées, la guerre sera continuée et poussée sûrement de notre part avec la dernière vigueur, d'où il s'ensuivra que les partisans de l'Angleterre et de la maison d'Autriche prenant le dessus, toute ma bonne volonté deviendra impuissante et nous serons forcés de rentrer dans un système qu'il dépend de vous d'anéantir en cet instant". Je marquai à m. de Bestoucheff, combien je me persuadais avec plaisir qu'il ne variait point dans ses principes. Je ne lui cachai point que la raideur de la Russie n'était portée si loin que par une délicatesse destituée de fondement qui altérait la confiance, et que j'estimais qu'on aurait pu concilier l'une et l'autre et mieux faire en le faisant.

Un secret pressentiment me guidait en pensant de la sorte, puisqu'un secrétaire des affaires étrangères étant venu le jeudi me prier de la part du grand-chancelier de vouloir passer le vendredi matin chez lui, je ne trouvai dans la réponse, que ce ministre me donna à lire et que je joins ici, aucune articulation sur ce qui pouvait apprécier les bonnes intentions que la Czarine avait manifestées, et mettre le roi en état de travailler avec utilité à la pacification. Je le fis observer au prince Czerkassky, et que, tant qu'on se renfermerait dans des assurances vagues et générales, on n'avancerait pas beaucoup. „Ce n'est pas notre faute", me répliqua-t-il, „la Suède nous a fait des menaces, sans rien dire cependant de précis; nous, nous avons fait connaître positivement sur quelle base nous ferions la paix. C'est donc actuellement aux suédois à parler; ils savent pourquoi ils ont commencé la guerre; qu'ils proposent quelque chose, nous y répondrons, ou, s'ils aiment mieux, qu'ils retournent chez eux, nos troupes de même reviendront dans leurs quartiers, et tout sera fini". „Il n'est pas d'usage", lui répondis-je, „que la paix se fasse de cette façon-là entre de grandes puissances, et la Suède, je vous le répète, a pu d'autant moins s'expliquer, que pour le faire il fallait auparavant que la médiation du roi fût acceptée par s. m. suédoise". „C'est donc au roi", reprit le grand-chancelier, „qu'elle aura fait connaître ses véritables intentions?" „Je n'en doute point", lui dis-je, „et c'est pour suivre ce qui s'est de tout

temps pratiqué dans de semblables affaires, que le roi aurait souhaité, que la Czarine s'ouvrît confidemment à lui, afin de combiner les dispositions de part et d'autre et faire ensuite auprès des parties intéressées les démarches propres à les rapprocher. Cette méthode, suivant le principe que j'entrevois assez qui vous dirige, aurait dû vous convenir: vous craignez toujours de faire des avances, un ami commun vous les épargnait et les épargnant aussi à la Suède, qui peut avoir la même délicatesse, tout marchait d'un pas égal, ainsi qu'il est de règle. Souffrez", lui ajoutai-je, „que ma franchise ne se démente point et que je vous représente que la Czarine ayant de son propre mouvement recherché les bons offices du roi, il peut paraître contradictoire qu'elle ne s'en tienne pas aujourd'hui à ce qu'elle a fait. Oubliez pour un moment, je vous prie, que c'est au grand-chancelier que je parle et dites-moi comme prince Czerkassky, si, ayant envoyé des ordres au prince Cantemir pareils à ceux que j'ai reçus, vous ne lui manderiez point à la réception d'une réponse telle que celle que vous me montrez; autant aurait valu que vous ne nous eussiez rien fait passer, puisqu'après ce qui vous avait été prescrit, nous ne sommes pas plus éclairés par ce qui vous a été répondu. La force de la vérité ne perdit rien de ses droits". M. le prince Czerkassky ne put s'empêcher de sourire, mais il insista néanmoins sur ce qu'on ne pouvait en user autrement avec un ennemi qui avait donné des preuves d'autant plus fortes de sa mauvaise volonté qu'il s'y était préparé depuis quatre ans. „Sa conduite", repartis-je, „annonce plutôt le contraire, car il aurait eu beau jeu à vous attaquer en 1738, à la bonne heure cependant que le prince Ywan eût regardé les suédois comme des ennemis implacables, mais la chose est différente avec Madame la Princesse Elisabeth, et j'en appelle à S. M. de Toutes les Russies même: qu'en coûterait-il donc à l'endroit où il est dit qu'on ne s'éloignera jamais de tous les moyens qui pourront servir à l'affermissement d'une paix et amitié constante et solide, d'exprimer, quels sont ces moyens, et de tenir sur cela un langage uniforme à celui qu'a toujours tenu la Czarine avant de monter sur le trône?" Le prince Czerkassky s'obstinant à établir qu'on ne pouvait aller plus loin, tant que la Suède ne parlerait point, „c'est aussi", lui dis-je, „pour prévenir de nouveaux délais qu'il serait de votre intérêt même de confier au roi, quelles sont vos vues. Ne se peut-il pas, par exemple, que les suédois, en n'empruntant que le secours de la vérité, vous exposent que, s'ils ont pris les armes pour se récupérer de leurs pertes passées, ils n'ont pourtant avancé le moment de vous déclarer la guerre que

pour aider à la révolution qui a mis la couronne sur la tête de la Princesse Elisabeth? Qu'ils vous ajoutent à cette occasion que, contents de voir cette Princesse sur le trône et la Russie dans son état naturel, ils sont prêts à faire le sacrifice des objets qui devaient les intéresser personnellement, et qu'ils vous demandent, par quels moyens vous voulez les dédommager de ce même sacrifice. Pourriez-vous alors", poursuivis-je, „éviter de leur répondre, et dès là ne gagneriez-vous point à constater d'avance ce qui serait propre à préparer les voies et les esprits?" Le grand-chancelier admettait volontiers le point des conquêtes, que la Suède était intentionnée de faire, et déclinait le second, sans doute, pour être tenu à moins de reconnaissance. Il cessa cependant d'insister, lorsque je lui eus rappelé qu'il devait d'autant moins en douter que la Czarine ne pouvait avoir oublié ce qui s'était passé entre elle et moi. M. le prince Czerkassky fit plus: il me donna à connaître que dans le détail particulier on trouverait sa Maîtresse aussi disposée à concourir à une paix solide que l'on pouvait le désirer; „que les suédois", continua-t-il, „veuillent seulement se montrer sincères; nous ne resterons point en arrière, et les choses prendront une bonne fin". „De tels sentiments", lui répondis-je, „m'autorisent à vous prier de faire de nouvelles représentations à la Czarine pour l'engager à caractériser les moyens auxquels elle témoigne vouloir se prêter. Si un point d'honneur, que je vois qui vous retient sans cesse, vous empêche de rien coucher par écrit au-delà de ce que votre réponse contient, dites moi de bouche ce que vous êtes disposés à faire et donnez moi la liberté d'en informer le roi". Comme ce ministre ne paraissait point adopter cet expédient, je lui proposai encore celui que le prince Cantemir fût instruit de ces dispositions particulières, afin qu'il pût du moins en faire part à son éminence et consacrer par là cette amitié et cette confiance qui seules peuvent accélérer les affaires avec une égale satisfaction. Le prince Czerkassky ne voulut s'engager à rien; il me promit de rendre un compte exact à la Czarine de cette conférence et de m'apprendre le surlendemain matin, si je prenais la peine de repasser chez lui, quelles seraient les intentions de cette Princesse sur tout ce que nous avions discuté ensemble.

Cette annonce fut précédée le dimanche d'une infinité de raisonnements ou plutôt de répétitions, dont le grand-chancelier se servit, pour se ramener à me dire que la Czarine ne jugeait pas à propos de s'expliquer davantage. De mon côté j'opposai à cette résolution les différentes considérations qui se présentèrent à mon esprit ou que j'avais

déjà employées; mais, voyant qu'elles ne produisaient point d'effet: „dans tout ceci", ajoutai-je au prince Czerkassky, „j'agis avec le zèle qu'un tiers doit apporter pour rapprocher deux parties opposées; ce ne peut être qu'en usant du droit de représentations; dès qu'il n'en résulte rien, et qu'en faisant ce que je dois, je n'en suis pas plus écouté, je me renfermerai dans la solution ordinaire dont se sert votre excellence, en lui disant que je ferai soigneusement rapport au roi de ce qui s'est passé".

La réponse de la Czarine, qu'on prétendit être restée entre ses mains, ne peut m'être remise par cette raison. M. le prince Czerkassky m'assura qu'on me l'apporterait le lendemain matin et qu'elle serait accompagnée d'une copie ou extrait des ordres qui seraient adressés au feld-maréchal Lascy, puisque je persistais dans le dessein de ne dépêcher mon courrier qu'après que j'aurais expédié les lettres dont celui à envoyer en Finlande devait être chargé.

Cependant cette copie ou extrait ne me fut point rendue par le secrétaire des affaires étrangères qui me délivra le lundi la réponse de la Czarine, qu'il fallut faire transcrire aussitôt, son instruction portant de ne point se dessaisir de l'original. Il me dit à la vérité qu'il avait ordre de passer, en sortant de chez moi, chez m. de Brevern pour le presser d'achever cet extrait et que je l'aurais immanquablement le même soir ou le mardi matin.

On voulait sans doute, par ce nouveau délai, me préparer à être mieux convaincu du talent que l'on a pour faire toujours les choses de mauvaise grâce sans aucune nécessité; car le mardi s'est passé dans une attente vaine de ma part, ce qui m'a forcé d'envoyer le mercredi matin un secrétaire chez m. le prince Czerkassky, pour l'en avertir et lui exposer l'inconvénient qui s'ensuivrait dès que nous étions convenus que l'expédition de Finlande précèderait celle que j'avais à faire en France. Le grand-chancelier, vu qu'il n'était point encore habillé, a souhaité qu'on le dispensât de paraître et qu'on voulût s'en remettre à un secrétaire des affaires étrangères du soin de l'instruire de mon message; celui-ci, après s'en être acquitté, est revenu, et pour réponse s'est personnellement chargé de toute l'iniquité, s'attribuant toute la faute de ce retardement et promettant de le réparer dans le cours de la journée.

Cette façon d'agir est d'autant plus à remarquer que pour la prévenir j'ai exprès fait dépendre le départ de mon courrier de ce qu'on devait me communiquer, ne démentant point celle dont on avait procédé pendant le séjour que m. de Lagerkranz a fait ici. J'ai cherché à re-

monter à la source et en connaître la cause. Quelques amis après bien de la peine ne m'ont point caché qu'on avait fortement travaillé et selon les apparences réussi à rendre mes intentions suspectes à la Czarine, et à lui présenter les différentes démarches que j'avais faites auprès d'elle ou que je lui avais fait faire comme autant d'époques où sous de faux dehors j'avais sacrifié sa gloire à l'intérêt de la Suède; que je ne devais donc pas être étonné, si l'on me traînait en longueur sur tout ce qui est relatif aux suédois et que vraisemblablement on en userait de même dans tous les cas qui les regarderaient, jusqu'à ce que la négociation fût entamée, pour me faire sentir indirectement qu'on sait à quoi s'en tenir sur mes sentiments; ces amis m'ont ajouté que par le même motif la Czarine avait un jour pris le parti de ne se point montrer, pour s'épargner l'embarras d'une conversation qu'elle avait soupçonné que je cherchais à avoir avec elle, que je pouvais toutefois être persuadé que la défiance à mon égard ne s'étendrait pas au-delà de ce qui concernait la Suède, et que sur tout article personnel à ma cour je serais vu et écouté avec le même plaisir qu'on avait ci-devant déféré à mes conseils.

Cet avis ne m'a plus permis de me dissimuler plusieurs particularités qui, réunies aujourd'hui dans le point de vue que je dois les envisager, consacrent la vérité de ce que ces amis m'ont dit. Je me suis d'abord rappelé que la Czarine, sous le prétexte d'aller aux bains, n'avait effectivement pas paru un jour que je me rendais à la cour, en quittant le grand-chancelier, et qu'on s'était si peu attendu que cette Princesse se baignerait, que quantité de dames se trouvaient déjà rassemblées au palais.

Je ne me suis plus fait illusion aussi sur la circonstance qu'il s'en faut beaucoup que la Czarine ne me marque, depuis que je suis à Moscou, les mêmes attentions. J'ai enfin principalement distingué que cette Princesse évite toutes les occasions particulières qu'elle m'accordait, avant que j'articulasse sur les prétentions de la Suède et que ce n'est plus en quelque sorte que dans les moments où un chacun a la liberté de l'approcher que je jouis du même avantage et de celui de l'entretenir.

Le mercredi s'étant écoulé encore sans entendre parler de quoi que ce soit, tout aurait justifié certainement l'impatience fondée que ce procédé eût occasionnée de ma part. J'ai préféré pourtant de dissimuler et de renvoyer hier matin chez le prince Czerkassky lui dire que le secrétaire, qui avait répondu la veille en son nom, ayant rejeté sur lui tout le retardement et promis de le réparer dans la journée, ce qu'il

n'avait pas fait cependant, je remettais à l'équité de m. le grand-chancelier de juger, s'il convenait que le service du roi souffrît de la négligence d'un particulier, surtout, après que lui grand-chancelier et moi avions réglé dès dimanche dernier, de quelle manière se ferait mon expédition. Il n'a pas été possible de parler au prince Czerkassky, il était trop occupé par un grand nombre de personnes qui étaient alors avec lui. Il a fait répondre qu'il était très surpris que la pièce en question ne fût point encore entre mes mains, qu'il en avait sérieusement grondé ceux qui s'en trouvaient chargés; et que je pouvais être sûr qu'elle me serait remise au plus tard dans la matinée.

Elle me fut en effet apportée sur les dix heures, mais quel fut mon étonnement, en voyant que cet extrait, qui avait demandé un si long temps, ne contenait que huit lignes dont la substance était encore plus imparfaite. La voici, autant qu'après une seule lecture ma mémoire peut me servir. C'est la Czarine qui parle au feld-maréchal Lascy: „Si le comte de Loewenhaupt se présentait à vous d'une manière convenable à mon honneur et à ma sûreté, mon intention est que vous l'écoutiez. Si de même le dit comte de Loewenhaupt vous faisait des propositions de paix conformes au traité de Neustadt, vous y répondrez du mieux qu'il vous sera possible".

Le secrétaire des affaires étrangères, chargé de cet extrait, était celui précisément qui avait servi d'interprète dans les conférences que j'avais eues avec le grand-chancelier. „Comme vous savez mieux qu'un autre", lui dis-je, „ce qui s'est passé, vous vous souviendrez que l'objet dont il s'agit, renfermait trois points. Celui des pleins pouvoirs à envoyer à m. de Lascy, celui d'entamer aussitôt la négociation dans le cas où m. de Loewenhaupt ne s'éloignerait point de ce qui peut l'avancer, et celui d'arrêter l'effusion du sang, afin que cette cour n'eût point alors le regret éternel d'en avoir fait répandre sans nécessité. Comment, après s'être concerté, peut-on donc m'envoyer une pièce qui ne fait aucune mention de ces trois points?" Le secrétaire voulait de bon office me faire entendre qu'ils se trouvaient embarrassés dans l'ordre à adresser au feld-maréchal Lascy. „Il serait plus simple", lui répondis-je, „que l'ouvrage du lendemain ne détruisît point celui de la veille, et qu'on fût un peu plus d'accord avec soi-même. Rappelez donc de ma part au prince Czerkassky, qu'il n'a pas trouvé que l'écrit offert par m. de Lagerkranz pût être valide, étant même signé par m. le comte de Loewenhaupt, tant que celui-ci n'y serait pas autorisé par des pleins pouvoirs; que j'aurais pu opposer que ce général avait paru

susceptible cependant d'une autorisation suffisante, quand il avait été question de régler la suspension tacite, si je n'avais vu qu'on était aheurté à rejeter l'offre faite par m. de Lagerkranz; que par la même raison que cette cour, se renfermant dans le droit, je n'insistai point à cet égard; elle peut bien penser que m. de Loewenhaupt s'en prévaudrait également, en demandant à m. de Lascy l'ostension de ses pleins pouvoirs, et qu'ainsi c'est un préalable indispensable de constater la réciprocité établie entre les têtes couronnées. Ajoutez, je vous prie, au prince Czerkassky", poursuivis-je, „que, comme il n'ignorait point que de la réponse, qu'il m'avait promise, dépendant le départ du courrier que j'avais à dépêcher au roi, j'ai peine à concilier qu'on m'ait fait attendre cinq jours une pièce, facile assurément, vu sa teneur, à adresser dans l'espace d'une minute, et que de même qu'il ne verrait pas volontiers qu'on fît essuyer en France de semblables délais au prince Cantemir, j'étais persuadé que je n'y serais pas exposé d'avantage ici". Le secrétaire, en m'assurant de sa ponctualité à rapporter tout ce que je lui avais dit, se mit en devoir de me laisser cette pièce. Je m'y refusai, en faisant juge le grand-chancelier de ce qu'on devrait penser de moi, si je l'eusse acceptée telle qu'elle était.

Me trouvant le soir à la cour avec m. de Bestoucheff je lui rendis, sans en rien omettre, et cette conversation et ce qui l'avait précédée. „Je tiens à votre excellence", lui dis-je, „le langage que j'aurais tenu au prince Czerkassky, si je l'eusse rencontré ici; qu'elle veuille donc lui en faire part de nouveau, la chose en aura beaucoup plus de poids, et que je puisse, par une réponse positive, être en état de faire partir demain mon courrier. Je suis bien convaincu", lui ajoutai-je, „que ce n'est pas l'intention de la Czarine que les affaires soient accompagnées de toutes ces lenteurs et des causes qu'on y donne". M. le vice-chancelier convint qu'il fallait effectivement, que les démarches fussent réciproques, et me promit de profiter du moment où il devait voir ce matin le prince Czerkassky, pour faire usage de ce que je venais de lui communiquer.

Le résultat qui s'en est ensuivi ne pouvait être plus conforme à l'extrait que j'avais refusé. Un secrétaire des affaires étrangères m'a annoncé cette après-midi, de la part des ministres de la Czarine, qu'on ne pouvait rien ajouter aux ordres donnés au feld-maréchal Lascy, attendu qu'ils lui avaient déjà été envoyés. „Marquez à m. le prince Czerkassky", lui ai-je répondu, „que je pouvais d'autant moins être préparé à cette circonstance, qu'il sait qu'en cherchant en cette rencontre à

passer un office qui pût contribuer à la satisfaction commune des deux cours, je devais me servir de cette occasion pour écrire à m. de Loewenhaupt et à m. Lanmary et qu'il eût été, je crois, difficile de mettre ma conduite dans un plus grand jour qu'en faisant passer mes paquets pour ces messieurs par l'exprès qui sera dépêché à m. de Lascy; que je suis fort fâché qu'on m'ôte les moyens de le faire. Que je le prie (m. le grand-chancelier) que nous puissions mieux nous entendre une autre fois et prévenir par là l'inconvénient; que le service du roi ne souffre de pareils mésentendus; que je l'espère d'autant plus que par le même motif que m. le prince Cantemir n'est point dans le cas de traiter de la sorte les affaires en France, il ne serait pas juste que je les traitasse ici d'une autre façon".

M. le chevalier de Belleisle m'a écrit en l'absence de m. son frère pour m'adresser une lettre du comte de Terring pour le prince de Czerkassky continuant celle de notification de l'empereur à la Czarine. „Je ne vous l'adresse point", me marque-t-il, „pour que vous vous donniez la peine de la remettre vous-même au grand-chancelier, mais afin que l'empereur soit sûr qu'elle a été fidèlement remise par quelqu'un, que vous voudrez bien en charger, quoique le nom du roi ni le vôtre ne doivent point être employés dans cette occasion, vous aurez cependant pour agréable, s'il vous plaît, quand vous saurez que le paquet était reçu, de voir vous-même le grand-chancelier et de lui parler de cette lettre de notification comme d'une chose qui est venue à votre connaissance, et de lui parler à ce sujet de tout l'intérêt que prend le roi à ce qui regarde S. M. I., à quoi je ne suis point en peine que vous n'ajoutiez tout ce que les circonstances et les propos particuliers du prince de Czerkassky vous donneront occasion de dire".

En conséquence mon premier secrétaire, sous le prétexte que le comte de Beaujeu se serait chargé de lui adresser la lettre du comte de Terring, fut la remettre samedi au prince de Czerkassky. Dans la conférence que nous eûmes le dimanche ensemble, je lui témoignai avoir été instruit de cette remise; mais quoiqu'à cette occasion je marquasse toute la satisfaction que me causait cette circonstance, puisque le roi prenant l'intérêt le plus vif à l'empereur, Sa Majesté apprendrait sûrement avec plaisir une démarche aussi propre à ouvrir la correspondance entre l'empereur et la Czarine, j'éprouvai de nouveau en cette rencontre que le silence qu'observa le prince de Czerkassky, que c'est toujours avec beaucoup de peine qu'on lui arrache une parole et qu'on peut le faire sortir de sa létargie.

A défaut des mesures que j'avais prises pour apporter ici quelques changements à la résolution à laquelle on s'est fixé, je n'ai pas voulu manquer à informer généralement, du moins m. de Lanmary, de ce qui s'est passé. Je joins ici copie de la lettre que je lui écris. Je l'accompagne d'une réponse à la lettre de Barjac que je trouvai dans un de vos derniers paquets.

L'ambassadeur du roi à Stockholm recevra de mes nouvelles par la poste ordinaire et par le canal de m. de Tourville, afin de ne point fortifier les soupçons de partialité dont on m'accuse aujourd'hui. Je profite finalement d'un domestique de m. de Tourville, que j'avais avec moi, pour que vous soyez instruit plus tôt de la situation trop pressante où se trouvent les affaires. Il le remplacera par une estafette qui n'ira que jusqu'à Berlin, d'où mon paquet vous parviendra par un courrier, que je charge le secrétaire de m. de Valori de vous dépêcher incontinent.

№ 59. Le marquis de la Chétardie à m. Amelot.

Moscou, 6 avril 1742.

Monsieur, votre lettre du premier mars fixe d'une manière trop assurée mon jugement sur l'influence que peut avoir la mort de la reine de Suède et sur ce qui a rapport à la succession à la couronne, pour ne pas sentir, combien je vous dois pour les lumières que vous avez la bonté de me donner à cet égard.

Je ferai l'usage que vous désirez de ce que vous me mandez touchant le sieur de Chevremont, mais il sera d'autant plus difficile d'approfondir, en quoi ses idées pouvaient consister, que l'on ne songe nullement à lui et que l'on n'a à son sujet de notions que celles que le hasard a procurées et que je me suis empressé de vous communiquer dès qu'elles m'ont été fournies.

Quant au sieur Bontemps je ne perdrai pas un moment pour obtenir des ministres de cette cour qu'il soit donné des ordres pour tâcher de le découvrir, s'il s'était retiré en Russie. La chose est si juste en soi qu'on ne peut même prévoir qu'elle rencontre des difficultés.

L'ambassadeur turc en fait naître de si grandes par les excès qu'on lui attribue, que des plaintes on a passé à la résolution de se faire justice, et de ne lui point laisser franchir les frontières qu'il n'ait rendu les sujets russes qu'il a enlevés sur sa route, et donné quelque dédommagement à ceux chez qui lui ou sa suite a commis des violences. Il est des endroits, suivant les rapports faits successivement, où d'autorité

et sans besoin, il a fallu lui fournir jusqu'à huit cents chevaux, et tel qui s'y refusait ne se sauvait que par l'obéissance de la mort à laquelle d'abord il était condamné.

M. de Bestoucheff, ci-devant ministre de Russie en Suède et frère du vice-chancelier, fut déclaré, il y a quelques jours, grand-maréchal de la cour.

Le feld-maréchal Lascy a dû partir de St. Pétersbourg pour se rendre à Wibourg vendredi dernier. Le général Loewendahl l'aura devancé, de même que les cinq bataillons des gardes et les 700 hommes de la garde à cheval qui n'ont point suivi la Czarine à Moscou.

Un détachement de 200 soldats et de 500 paysans suédois armés ont été massacrés ou brûlés dans les maisons où ils se défendaient à la réserve de 70 qui ont été faits prisonniers. Cet avantage serait balancé en partie, s'il était vrai, comme on le débite, que les suédois ont depuis enlevé aux russes un convoi de 40 chariots de munitions.

Tous les ministres étrangers, excepté le résident de la reine de Hongrie, sont actuellement ici. Le marquis de Botta, ainsi qu'on me l'avait dit, a ordre de continuer ses fonctions en qualité de ministre plénipotentiaire; mais ce ne doit être que jusqu'à l'automne seulement.

№ 60. Le marquis de la Chétardie à m. Amelot.

Moscou, 9 avril 1742.

Monsieur, ma satisfaction en ce moment serait plus vive, si au lieu de désabuser plus tôt le roi de Prusse des soupçons, que sa trop grande pénétration peut lui faire adopter souvent pour des réalités, j'étais en état de lui laisser entrevoir qu'en renouvelant de la part du roi les représentations et les instances les plus pressantes sur l'impossibilité où Sa Majesté se trouvera de remplir les objets qu'elle s'était proposés, la Czarine se prêtera davantage qu'elle n'a fait jusqu'ici aux moyens que j'ai tâché de lui faire goûter; mais autant les deux expéditions que je vous ai faites depuis quinze jours détruisent toute espérance d'y parvenir, autant, en voulant combattre entre la résolution trop décidée que cette cour a prise par une suite de méfiance, qui s'est emparée de tous les esprits, s'exposerait-on sans profit à faire donner aux intentions du roi des interprétations désavantageuses. Les choses en sont venues au point, qu'il faut ou que les suédois réduisent par la force la Russie aux conditions qu'ils voudront lui imposer, ou, s'ils ne sont pas en situation de le faire, qu'ils paraissent se ramener sincère-

ment à la paix de Neustadt, afin de dissiper les doutes que l'on a eus de leur bonne volonté, et de faire revivre ces premières circonstances où, sous les dehors d'une amitié mutuelle et véritable, ils auraient pu obtenir de la Czarine tous les avantages qu'elle eût été alors disposée de leur procurer, en ne se compromettant point aux yeux de sa nation.

Vous aurez vu par les déclarations, qui m'ont été depuis remises, qu'en vous rapportant littéralement ce que m. de Bestoucheff m'avait dit, il faut qu'il se soit mépris, en parlant de la paix d'Aland et que ça a toujours été de celle qui s'ensuivit, du traité de Neustadt, dont vraisemblablement il a voulu faire mention. Il ne serait point impossible cependant qu'il eût eu intention d'embrasser ces deux objets, et ce qui me le ferait penser, est la manière dont à plusieurs reprises il a rappelé l'acquisition de Bremen et de Verden et donné à entendre qu'il en était ainsi de ce que la Suède pourrait faire du côté du Danemark.

Ce ministre est le frère de celui qui a été en Suède; celui-là était en Danemark, dans le cercle de Basse-Saxe et dans quelques autres cours; il était jeune encore, quand il commença à courir sa carrière; il quitta pour cet effet la cour où il servait en qualité de gentilhomme de la chambre, et pendant près de 32 ans il a, à quelques voyages près, été toujours éloigné de sa patrie; aussi n'y était-il proprement rentré, pour s'y fixer, que lorsque sur la fin du règne de la Czarine Anne il fut rappelé de Copenhague et nommé ministre du cabinet; le comte Osterman qui voulait l'en éloigner, lui fit crime de la confiance que lui avait témoigné pendant sa régence le ci-devant duc de Courlande, quoiqu'il ne la possédât point plus que beaucoup d'autres, et réussit par là à l'envelopper dans la disgrâce des Biren; son innocence et plus encore l'inimitié que ne tardèrent pas à se vouer mm. d'Osterman et Golowkin, le firent revenir de son exil, au moment qu'il s'y attendait le moins; madame la princesse de Brunswick, régente alors, ne répara point par cette grâce le tort qu'elle lui avait fait; m. de Bestoucheff resta délaissé d'un chacun et privé de ses emplois, ainsi que des ordres de St. Alexandre Newski et de l'Aigle Blanc de Pologne, dont il était revêtu. La circonstance d'être le seul ici peut-être qui eût une expérience suivie des affaires, a fait son bonheur. Dans l'instant où Madame la Princesse Elisabeth monta sur le trône, on avait besoin de quelqu'un en état de manier la plume; cette Princesse, plutôt par nécessité que par prédilection, jeta les yeux sur lui. L'avantage de coucher assez bien (les idées) sur le papier et de parler avec facilité le français et l'allemand a fortifié ce que le hasard avait peut-être produit. Il est

laborieux, quoiqu'aimant la société et la table; son travail n'est pourtant pas aisé, à quoi peut contribuer l'hypochondrie dont il est attaqué; au dire du plus grand nombre, il ne serait pas le plus honnête homme du monde; mais cela serait, qu'il ne s'écartera pas de longtemps de la timide circonspection avec laquelle il se conduit et qui provient de ce qu'avec de la naissance il ne tient ici à personne et de ce qu'il a été tellement frappé de son malheur, qu'il se représente sans cesse à sa mémoire et à son esprit, pour sentir celui où involontairement il avait plongé sa femme et ses enfants.

Je n'ai rien à ajouter sur le mémoire dont était chargé le neveu du comte de Guillemborg. Il n'aurait pas pensé, ainsi que moi, que le traitement à accorder à la Czarine pourrait blesser la délicatesse de cette cour et aliéner les esprits; que la suite démontrerait suffisamment, combien il aurait été de toute impossibilité d'établir le plan de la négociation sur les premières ouvertures énoncées dans ce mémoire. C'est un grand mal, je ne puis y songer qu'à regret, qu'on se soit tant pressé d'annoncer m. de Nolken et qu'il ait tant tardé à paraître. La Suède en effet faisait par là sans nécessité un pas dont elle pouvait se dispenser, et loin d'en tirer quelque fruit, elle a fourni des armes contre elle, en ne soutenant pas ce qu'elle avait avancé.

Quant à la façon dont m. le prince de Cantemir vous a répondu sur Wibourg, il vous a tenu le langage de la vérité, et tout homme de guerre prononcerait comme lui, s'il était sur les lieux; il n'en devient que plus étonnant que l'on ait attendu ici que les suédois aient pris les armes, pour sentir, de quelle importance cette place est pour la Russie; mais on en est si convaincu ajourd'hui qu'il n'y aura que l'extrêmité la plus fâcheuse qui pourra porter cette cour à se dépouiller de cet avantage.

Celui que m. de Keith pourrait trouver, en profitant de ce que son éminence a eu la bonté de faire pour lui, ne saurait avoir à présent son application; je n'en chercherai pas moins l'occasion d'instruire promptement et sûrement ce général de ce que vous me mandez à son sujet.

A l'égard des tentatives que le nouveau ministre d'Angleterre, voudrait faire à cette cour, une lettre de m. de Bussy m'a utilement servi pour les prévenir; il y était marqué qu'au lieu de recevoir m. de Narichkin, on aurait fort souhaité à conserver le prince Scherbatoff, et qu'on avait offert à celui-ci un asile sans l'aveu de la Czarine, au cas qu'il craignît que son retour en Russie ne fût suivi de quelque dis-

grâce. M. de Bussy ajoutait qu'on se flattait entièrement à Londres de captiver cette cour, et qu'on ne désespérait même pas de faire revenir le comte Osterman en place. J'avais donné à lire au confident la lettre qui renfermait ces particularités. Je la rappelai avant-hier devant lui à la Czarine, et me prévalus de son témoignage pour présenter les objets à cette Princesse d'une manière propre à l'indisposer contre les anglais; cela prit au mieux. „Je voudrais", nous dit-elle avec chaleur et en se déchaînant d'ailleurs beaucoup contre eux, „qu'ils m'eussent fait ou qu'ils me fissent les deux propositions dont il est parlé; ma réponse les corrigerait, j'espère, de m'en faire de nouvelles. Je ne leur dirais autre chose, sinon qu'il n'est pas surprenant qu'une nation accoutumée à faire mourir son roi, cherche à protéger ceux qui se sont distingués par leur infidélité envers leurs maîtres".

J'ai été averti secrètement qu'on s'était arrêté au sentiment de ne point décacheter la lettre de notification de l'empereur sur ce que la copie, qui l'accompagnait, n'exprimait point l'inscription et la souscription, et que dans l'incertitude de ce qui aurait été pratiqué en cette rencontre de la part de Sa Majesté Impériale, il était nécessaire de prendre avant des éclaircissements préalables, pour ne point donner d'atteinte au cérémonial ancien usité jusqu'ici envers cette cour. Cette précaution, quoique simple et naturelle en soi, m'a fait cependant (une difficulté) en ce qu'elle retarde le terme où l'empereur et la Czarine auraient ouvert entre eux la correspondance. J'aurais souhaité pour y suppléer que les ministres russes eussent imaginé de m'en parler. Peut-être aurions-nous trouvé de concert quelques tempéraments. Comme ils n'en ont rien fait, le silence devient pour moi un parti d'autant plus forcé, que je n'ai paru que très-indirectement à l'occasion de la remise de cette lettre de notification. Pour ne rien négliger toutefois de ce qui peut obvier diligemment à cet incident, j'en instruis aujourd'hui m. le chevalier de Belleisle. Il est plus à portée que tout autre, dès qu'on s'est adressé à lui, d'éclaircir l'avis qui m'a été donné et de remédier à ce qui le justifierait.

La résolution, qu'a prise Sa Majesté de faire passer en Allemagne un nouveau renfort de trente mille hommes, est si conforme à tout ce qui peut consacrer la gloire de son règne, que ce motif seul suffirait pour attacher toute mon attention à cette circonstance.

№ 61. M. Amelot au marquis de la Chétardie.

Fontainebleau, 13 avril 1742.

Il me reste à répondre à différents articles de vos lettres des 3 et 6 du mois dernier, que je n'ai pas eu le temps de traiter dans celle que je vous ai écrite le 2 de ce mois.

On conçoit aisément les raisons qui ont engagé m. de Bestoucheff à éluder de répondre positivement sur la proposition que vous lui avez fait offrir de la part du roi, et à laisser entrevoir qu'il n'aurait pas les mêmes scrupules à recevoir un présent, qui lui serait fait au nom de Sa Majesté, et comme ce présent doit naturellement faire un objet plus considérable que n'aurait été la somme offerte pour une année de la pension, j'espère que vous me marquerez, à quoi cette dépense pourra monter, lorsque vous serez assuré que le présent sera accepté, et s'il devra être fait en argent ou en quelques bijoux, enfin quelle voie nous pourrons prendre pour le faire parvenir secrètement entre les mains de m. de Bestoucheff; mais vous jugerez bien que c'est toujours en supposant que nous avons lieu d'être contents de ses dispositions personnelles à entrer dans les vues du roi pour maintenir une étroite intelligence avec la Czarine, ou du moins que ce serait un moyen de lui inspirer des sentiments favorables, pour ce qui pourrait lui être proposé comme le plus propre à conduire à cet objet.

La réflexion qu'il a faite à m. Dalion sur ce que la Czarine, dans le ressentiment qu'elle témoigne de la vivacité des suédois à exiger des conditions qu'elle ne croit pouvoir admettre, est bien éloignée de vouloir confondre en cette occasion la France avec la Suède, mérite une extrême attention, et je remarque principalement la distinction qu'il vous a faite des engagements que le roi a précédemment pris avec la Suède et dont S. M. ne peut honorablement se dispenser, d'avec ceux qu'elle pourrait contracter dans la suite, pour susciter de nouveaux ennemis à la Russie; de pareils propos de la part de m. de Bestoucheff peuvent avoir pour objet les appréhensions que la Czarine pourrait concevoir de la part des turcs, de la Pologne ou du roi de Prusse. Mais on peut juger aussi que m. de Bestoucheff, en tenant ce discours à m. Dalion, a particulièrement eu en vue l'alliance qu'il savait que nous étions sur le point de conclure avec le Danemark, et qu'il suppose vraisemblablement devoir être un acheminement à des liaisons particulières entre le Danemark et la Suède. Le traité de cette alliance a été en effet signé à Copenhague le 15 du mois dernier; mais, quoique ce soit purement une

alliance défensive, et qu'elle ne contienne aucune stipulation dont la Czarine puisse avoir lieu de se plaindre, il paraît à propos dans les circonstances présentes de ne point guérir entièrement les soupçons qu'elle peut concevoir des effets qui peuvent résulter de cette alliance dans les suites, et vous devez vous contenter de répondre en général, si l'on vous parle de ce traité, que vous n'êtes point instruit de ce qu'il contient, ce qui vous fait juger qu'il n'a nul rapport aux affaires de la Moscovie, et que vous ignorez même qu'il soit conclu, quoiqu'il soit à votre connaissance qu'il en à été question; mais que vous êtes toujours en état d'assurer que le roi est dans la résolution de ne rien omettre de ce qui pourra contribuer au rétablissement de la paix entre la Russie et la Suède; que S. M. est bien éloignée de vouloir entrer, avec quelque puissance que ce puisse être, dans aucun engagement qui pût altérer l'étroite intelligence et la confiance réciproque que S. M. veut entretenir avec la Czarine, et que S. M. regarde comme le moyen le plus assuré de maintenir la paix et l'équilibre dans le nord, lorsqu'elle sera parvenue à terminer par sa médiation la guerre présente entre la Russie et la Suède.

J'envoie à m. de Lanmary un extrait de vos deux dernières lettres et je l'instruis en même temps de la réponse que je vous ai adressée, en vous indiquant de la part du roi le seul expédient qui paraisse désormais praticable pour surmonter la principale difficulté qui paraît présentement suspendre l'ouverture de la négociation.

Sa Majesté ne doute pas que de la part des suédois on ne prenne assez de confiance en elle pour lui communiquer au plus tôt confidemment les vues du roi de Suède et ce qu'il peut espérer d'obtenir dans la conclusion de la paix; ainsi vous devez presser les ministres de la Czarine de ne pas différer à confier de même à S. M. ce qu'ils sont disposés à faire pour le bien de la paix; en sorte que S. M., après avoir comparé ce dont il peut être question de part et d'autre, se trouve en état de faire elle-même aux deux parties les ouvertures et propositions convenables sur le plan des conditions à établir pour parvenir à une prompte conciliation.

Vous pouvez conserver les fonds que la Czarine vous a fait remettre par le confident et en faire l'emploi que vous avez vous-même proposé, c'est-à-dire pour acquitter les pensions que vous avez été autorisé à promettre de la part du roi et qui ont été acceptées, et il suffira qu'à chaque paiement que vous ferez sur cette somme, vous m'en informiez, afin que je sache, lorsque ce fonds sera entièrement consommé.

Je vois que m. Brummer vous a témoigné l'inquiétude qu'il con-

cevait des avis qu'il avait reçus par Stockholm, de l'alliance qui était sur le point d'être conclue entre le roi et le roi de Danemark. Je ne suis pas surpris des raisonnements qu'il vous a faits à cette occasion, dans la supposition que le départ subit du duc de Holstein pour Pétersbourg avait été un des motifs qui avait porté le roi de Danemark à se presser de conclure cette alliance; vous pouvez lui répondre dans le même sens que je vous ai marqué ci-dessus.

Vous devez remercier m. de Brummer de la confidence dont il a jugé devoir vous prévenir au sujet du baron de Posse, gentilhomme suédois, qui se trouve à Paris depuis quelques années, et vous pouvez l'informer en même temps que la conduite de ce baron est fort dérangée, et qu'il n'est ici en nulle espèce de considération.

№ 62. Le marquis de la Chétardie au marquis de Lanmary.

Moscou, 14 avril 1742.

Monsieur, votre lettre du 9 mars n'a pas fait la même diligence que la mienne du 24 février, dont vous m'accusez la réception; elle ne m'est parvenue que mardi passé 10 de ce mois par l'occasion d'un courrier dépêché par m. le feld-maréchal Lascy. Celle dont vous aviez chargé m. de Mengden, m'a été remise en son temps par lui-même, comme vous l'avez prévu et ainsi que je vous l'ai mandé, en y répondant.

Si lorsque vous donnâtes avis des soupçons qu'on avait sur son compte, vous m'aviez fait la grâce d'ajouter qu'ils n'avaient été formés que postérieurement à son départ, vous m'auriez évité en effet de vous paraître étonné que, sous un prétexte ou un autre, on n'eût pas fait différer son voyage en Russie, et puisque vous me marquez présentement que vous aviez bien compris que la précaution que le ministère suédois vous faisait prendre auprès de moi, n'opèrerait pas la remise entre mes mains des papiers qui pourraient constater les soupçons en question, je me flatte que, pour peu que vous y vouliez réfléchir encore, vous conviendrez de même qu'il n'était pas apparent que m. de Mengden, venant ici, pût réussir à soustraire ces papiers, et que dans le cas contraire tous les soins que j'aurais pu me donner pour le traverser, auraient été très inutiles.

Je ne désespère pas non plus d'achever de vous mettre de mon parti sur l'article qui concerne mm. de Bestoucheff. Je veux que par les propos que m. de St. Sévérin vous a tenus au sujet de l'aîné, qui, par parenthèse, vient d'être fait grand-maréchal de la cour de la Cza-

rine, et par la manière dont il s'est conduit à Stockholm à son égard, il soit bien décidé qu'il n'avait aucune liaison d'amitié avec lui; ne servirai-je pas mieux la Suède, si en éclairant ses démarches avec une attention particulière, je cherche en même temps à cultiver son personnel et à me ménager par là des moyens sans nombre de dissiper l'aigreur qu'il pourrait avoir apportée de Stockholm, et de le ramener à des sentiments plus doux et plus pacifiques? Mon travail, peut-être infructueux, ne saurait nuire, à moins que je ne fusse homme à me laisser pervertir par celui dont je chercherais la conversion.

Je vous tiendrai à peu près le même langage sur le vice-chancelier son frère. Sans examiner, si les ministres suédois sont fondés à croire que la Suède n'a pas un plus grand ennemi en Russie, je vous le demande à vous-même, monsieur, je le demande à m. le comte de Guillemborg, laquelle des deux routes est la meilleure à suivre: ou de me déclarer hautement contre m. de Bestoucheff, qui partage avec m. le prince Czerkassky grand-chancelier la direction des affaires étrangères, et dès ce moment contribuer à fortifier les dispositions qu'on lui suppose, ou de persister dans les sentiments qui nous unissent depuis l'avènement de la Czarine Elisabeth au trône, et de m'en servir principalement pour le porter à se prêter sur les intérêts des suédois, à tout ce qui pourra dépendre de lui. Je ne vois pas, comment, surtout après les preuves que j'ai données de mon attachement pour la Suède, des sentiments de cette nature et qui ont un pareil objet, peuvent lui causer de l'inquiétude ni lui paraître incompatibles avec le caractère d'ambassadeur médiateur. Aussi n'ai-je nullement prétendu vous en faire l'aveu, mais bien vous en informer.

Ma façon de penser par rapport à ces messieurs ne m'empêche pourtant pas de les étudier et de les suivre très attentivement. Le nouveau grand-maréchal depuis son arrivée n'a eu que deux occasions de se manifester: la première c'est quand m. le colonel de Lagerkranz a été envoyé ici par m. le comte de Loewenhaupt; la seconde, lorsque d'abord après son départ pour retourner à Frédéricsham j'ai passé l'office dont je vous ai déjà entretenu; or je ne vous cacherai pas que dans l'une et l'autre de ces occasions où toute la vivacité de mon zèle a échoué, si les avis et les insinuations de m. de Bestoucheff l'aîné ne nous ont pas été favorables, suivant ce qui m'a été depuis rapporté, en échange je dois cette justice au vice-chancelier qu'en différentes rencontres il s'est présenté de la meilleure grâce sur ce qui pouvait s'accorder avec les intérêts de sa patrie et ceux de la Suède. Je ne né-

gligerai rien pour le maintenir dans ces dispositions et pour y conduire insensiblement le grand-maréchal.

Je me félicite de celle où vous me témoignez être de vouloir bien me seconder dans le désir sincère que j'ai que nous nous entendions avec cette franchise et cette cordialité qu'exige le bien du service du roi. Je l'ai trop à coeur pour me permettre la moindre omission sur les moyens de conciliation contre les parties belligérantes. Un objet de cette importance ne peut en être susceptible. Mais lorsque je vous ai représenté, si au lieu de prétendre des cessions, il ne vaudrait peut-être pas mieux sommer la Czarine de remplir les cinq articles proposés par elle, n'étant encore que Princesse Elisabeth et vous trouviez vous-même surpasser de beaucoup ce qu'on pourrait en exiger, — il n'était question ni de discuter, ni de parcourir ces moyens, et moins encore vous faire entrevoir cette sommation comme l'unique ressource. Je n'ai mis sous vos yeux une semblable réflexion, que parce que vous me l'occasionnez, et qu'en effet je crois que, si la Suède avait débuté par là, ainsi qu'il était tout simple et tout naturel, nous serions plus avancés que nous ne sommes. On ne peut trop louer la nation suédoise de préférer sa sûreté à ce qui ne sera que pur intérêt. Mais si elle regarde Wibourg comme la clef de la Finlande, les russes regardent cette place comme la clef de Pétersbourg, et de même qu'elle croirait se faire tort, en finissant la guerre sans obtenir aucune restriction, de même ceux-ci croiraient se déshonorer, s'ils en faisaient.

J'ai beau leur soutenir qu'ils doivent aux suédois l'élévation de la Czarine au trône et conséquemment leur délivrance du joug des étrangers, je ne saurais les en persuader assez pour les engager à sacrifier leur délicatesse et ce même point de sûreté que la Suède regarde avec tant de fondement et auquel, selon toutes les apparences, elle ne parviendra jamais que par la force. Toutes leurs déclarations, soit de vive voix, soit par écrit, et la conduite qu'ils tiennent depuis le commencement du mois de mars, ne laissent plus aucun doute là-dessus, et je vois avec douleur que si m. le comte de Loewenhaupt est assez heureux pour se soutenir jusqu'à l'arrivée des renforts qu'on lui envoie, ces deux couronnes vont effectivement se plonger dans une guerre cruelle, et que s'il a le malheur de succomber, la Suède ne pourra peut-être guère se dispenser de consentir au plan de pacification proposé par cette cour. J'aurais volontiers parlé avec le courage et cette fermeté que le sénat a fait paraître à la lecture de la pièce que m. le comte de Loewenhaupt a envoyée à s. m. suédoise, si j'avais eu 40 mille hommes en

Finlande ou si j'avais pu espérer de les y faire passer avant l'accablement du petit nombre, qui s'y trouve, et la destruction des vaisseaux, des galères et autres bâtiments qui sont à Frédéricsham. On peut se rappeler en Suède que j'ai toujours prêché qu'il fallait se porter en forces pour opérer sûrement.

A l'égard du voyage de m. Nolken, la situation des choses ayant totalement changé depuis l'instant auquel sa mission fut projetée, il ne me reste qu'un regret, c'est que la Suède se soit pressée d'annoncer une démarche dont elle pouvait se dispenser et qui semblait donner quelque avantage à une cour déjà assez fière, et que l'ayant annoncée, le retardement de l'exécution ait fait non seulement perdre tout le fruit qu'on en pouvait attendre, mais même contribue beaucoup à appuyer les soupçons du ministère russien; mon dévouement respectueux pour la Suède et le désir de voir la tranquillité rétablie dans le nord ne me permettent pas de dissimuler.

Par une suite de ces sentiments, je souhaiterais que la Czarine trouvât des sujets d'alarme dans la reconnaissance du prince fils du duc de Brunswick et de la princesse de Mecklenbourg. Elle s'en montrerait peut-être plus facile sur la façon de terminer la guerre présente; mais la force de ses droits et l'amour de ses peuples la rassurent au point d'envisager l'avenir avec autant de tranquillité que si elle était montée sur le trône sans révolution, et vous sentez bien que c'est une corde qui veut être maniée délicatement par un ministre d'une puissance qui l'a reconnue avec le plus d'éclat et qui se trouve alliée de la Suède. D'ailleurs le jeune prince de Brunswick est encore actuellement sur les terres de Russie, et si on se détermine à le laisser passer en Allemagne, il faudra et qu'il supporte les charges de l'enfance, et qu'il parvienne à un âge propre à agir et à entreprendre par lui-même. Vous m'avouerez que cela laisse le loisir de prendre des mesures.

Je n'ai pas de peine à me persuader que c'est à tort qu'on a écrit ici de Stockholm, que m. le comte de Guillemborg affectait en toutes rencontres de nommer la Czarine Madame la Princesse Elisabeth. Je suis trop disposé à rendre justice à un aussi grand ministre, pour me refuser aux assurances que vous me donnez du contraire, et trop jaloux de tout ce qui peut l'intéresser, pour ne pas chercher avec empressement les occasions d'en faire l'usage convenable. Il ne tiendra pas non plus à mes soins que je ne découvre le donneur d'avis. Je ne promets pourtant rien, car ce sont de ces choses qui ne sont pas pour l'ordinaire fort aisées. J'avoue enfin qu'il serait singulier qu'un particulier

homme de bon sens, fût affecté d'une puérilité de cette espèce. Mais nous devons plus ou moins indulgence aux souverains, qui malgré l'élévation de leur génie, sont exposés trop souvent à recevoir les impressions envenimées des personnes qui les environnent et qui les obsèdent.

Je n'ai rien de nouveau à vous mander sur les dispositions des russes pour pousser la guerre avec vigueur, ou, pour mieux dire, sur les opérations des différents corps de troupes qu'ils ont déjà fait entrer dans la Finlande. Dieu veuille seulement ou inspirer promptement aux parties un esprit de conciliation, ou détourner l'orage prêt à fondre sur m. le comte de Loewenhaupt, et donner le temps au renfort suédois de le joindre.

Au reste, monsieur, je sens tout le prix du reproche d'amitié que vous me faites. Ce que vous appelez sècheresse dans mes dépêches n'est qu'un défaut de moyens d'accorder des principes diamétralement opposés. Les suédois et les russes demeurant également fermes, les uns à prétendre des cessions et les autres à les refuser, la plus grande application à bien remplir ma besogne et le désir le plus ardent de procurer à la Suède, conformément aux intentions du roi, la paix la plus avantageuse et la plus sûre, ne sauraient surmonter de semblables obstacles. Présentez-moi des facilités, et l'on connaîtra en Suède, par le zèle avec lequel je chercherai à en tirer le meilleur parti, que c'est avec bien du chagrin que je n'ai eu jusqu'ici qu'à vous présenter des difficultés; mais enfin je suis trop fidèle serviteur du roi et trop sincèrement attaché à la nation suédoise, pour ne pas m'expliquer, ainsi que je prenais la liberté de le faire, en écrivant à m. Amelot le 9 du courant. Les choses en sont venues au point, lui marquais-je, qu'il faut ou que les suédois réduisent par la force la Russie aux conditions qu'ils voudront lui imposer, ou, s'ils ne sont pas en situation de le faire, qu'ils paraissent se ramener sincèrement à la paix de Neustadt, afin de dissiper les doutes que l'on a eus de leur bonne volonté, et de faire revivre ces premières circonstances où sous les dehors d'une amitié mutuelle et véritable; ils auraient pu obtenir de la Czarine tous les avantages qu'elle eût été alors disposée de leur procurer, en ne se compromettant point aux yeux de sa nation.

Dès là tous les mouvements que je me donne ici, je vous le répète, et toute l'envie que l'on a de complaire à Sa Majesté, ne porteront jamais les russes à se relâcher sur tout ce qui s'appelle cession; je manquerais à mon devoir et trahirais la Suède, si je vous déguisais une vérité dont je suis à l'heure qu'il est pleinement convaincu. Je serais pa-

reillement inconsolable, si ma manière de correspondre avec vous avait pu faire concevoir avec fondement aux suédois le moindre ombrage sur la sincérité et la droiture des dispositions du roi pour eux; mais après l'examen le plus sévère je me flatte de pouvoir être aussi tranquille là-dessus que sur le bruit qui a couru dans l'armée de Finlande et qui a gagné jusqu'à vous. Vous avez déjà eu occasion d'apprécier ceux qui viennent de ces quartiers. Il était naturel que, retrouvant dans m. le comte de St. Sévérin un ancien camarade, avec lequel j'avais été toujours fort lié, ces liaisons précédentes rendissent plus vives celles que les affaires exigeaient de nous. Il ne doit pourtant point s'ensuivre de là que je ne vous voie pas d'un bon oeil occuper sa place, ni que j'aie jamais douté qu'entrant dans la carrière des négociations, vous n'y ayez apporté les dispositions les plus propres pour réussir. Faites moi donc la grâce d'être bien persuadé qu'il n'est pas nécessaire que je me rapproche de vous, attendu que je ne m'en suis pas éloigné, mais que pour effacer jusqu'aux moindres traces des idées que vous avez eues, je me ferai désormais une étude d'aller au-devant de tout ce qui pourra vous être agréable et jeter les fondements d'une amitié qui ne me sera pas moins précieuse qu'à vous.

Je vous ai marqué au commencement de cette lettre que la vôtre m'était venue par un courrier du feld-maréchal Lascy; comme il n'est que trop apparent que d'ici à quelque temps, du moins, vos dépêches ne pourront me parvenir que par de semblables voies, je vous ajouterai que cette dernière avait été ouverte assez grossièrement, pour qu'il ne fût pas difficile de m'en apercevoir, et que j'aurais bien souhaité n'y pas trouver en blanc plusieurs articles qu'il est peut-être bon que les ministres russes aient lus.

Pour ce qui est de la pièce qu'ils m'ont remise en réponse à la lettre de la cour du 15 janvier, il me semble, autant que mes faibles lumières me permettent d'en juger, qu'elle ne leur fait pas déshonneur et qu'ils ont assez l'art de rejeter avec hauteur les prétentions des suédois et de ménager la délicatesse de la France, qui les leur avait fait passer.

L'espérance où vous étiez que je vous dirais quelque chose du duc de Holstein, aura été fondée de votre part sur l'apparence naturelle qu'on ne tardera pas à constater quelque arrangement à l'égard de ce prince. En ce cas j'eusse assurément justifié ce que vous attendiez de moi. Comme le contraire a lieu et que la rougeole que m. le duc de Holstein vient d'avoir, n'a rien accéléré, il vous sera facile de remarquer

que ma lettre du 7 mars remplissant sur ce point ce que vous me demandiez par la vôtre du 16 février, il n'était pas possible que la mienne du 24 février en fît mention.

P. S. — La précaution d'avoir d'avance préparé cette lettre pour profiter de la première expédition que les ministres de cette cour feront à m. le feld-maréchal Lascy, me met en état de vous instruire que, par un courrier de ce général et sous le couvert de Sa Majesté de Toutes les Russies, je reçus hier une lettre de m. de Nolken datée du 7 avril de Frédéricsham. Il n'attendait, pour continuer sa route, que les moyens de la poursuivre avec sûreté. J'apprends que m. le général Keith y a pourvu aussitôt, en lui envoyant une escorte de dragons. Je devais par toutes sortes de raisons m'empresser de rendre compte à Sa Majesté de Toutes les Russies de la prochaine arrivée de m. de Nolken. J'ai eu la satisfaction de voir cette Princesse remarquer d'elle-même, après avoir fait lecture de ce qu'il me mandait, qu'il n'y avait nullement de la faute de ce ministre, s'il avait tant tardé. J'en ai pris occasion de lui représenter qu'elle pouvait connaître par là qu'il était des obstacles impossibles à surmonter, et si c'était avec fondement qu'on s'était de préférence arrêté à des soupçons, occasionnés par des retards involontaires.

№ 63. M. Amelot au marquis de la Chétardie.

Fontainebleau, 15 avril 1742.

Depuis que j'ai répondu, m., aux dernières lettres que j'ai reçues de vous, j'apprends par le marquis de Lanmary des circonstances qui ne peuvent que donner de justes soupçons de la sincérité des propos que m. de Bestoucheff vous a tenus au nom de la Czarine; savoir que cette Princesse, voulant bien déférer à vos représentations, différerait de donner ses derniers ordres pour le renouvellement des hostilités contre la Suède. Nous avions lieu de croire par le contenu de vos dernières lettres que c'était l'état auquel les choses se trouvaient au départ de la Czarine pour Moscou et qu'il ne serait point question de nouvelles hostilités de part ni d'autre, jusqu'à ce qu'il ait été possible de jeter les premiers fondements de la négociation de la paix entre la Russie et la Suède. Mais il paraît que les intentions de la Czarine ont été différentes, puisque le général Keith a expressément mandé au comte de Loewenhaupt que la Czarine sa Maîtresse, regardant l'armistice convenu tacitement entre les deux armées comme cessé, il avait ordre de recommencer les hostilités dans les 24 heures. Cette lettre du général Keith

à m. de Loewenhaupt a effectivement été suivie des opérations hostiles des cosaques, dont différents partis se sont répandus sur le territoire de la Suède pour y faire des ravages. Vous comprendrez facilement, m., la surprise qu'un semblable procédé a dû causer en Suède; il y a été regardé avec raison non seulement comme une violation du droit des gens, mais comme une insulte faite à la médiation du roi. Mais ce n'est point ces considérations, quelque puissantes qu'elles soient, qui donnent lieu aux plus grandes plaintes de la Suède; c'est de voir que la Russie ne vous ait point fait part des ordres envoyés au général Keith, comme j'ai lieu de le supposer par l'évènement. Mais ce que je ne puis comprendre c'est qu'ayant été instruit de ce qu'on s'y préparait, comme il paraît par votre lettre du 3 mars, vous n'en ayez rien mandé ni à m. de Lanmary, ni au général Loewenhaupt, et je vous avoue que je ne sais, quelle couleur donner pour excuser auprès du roi votre conduite à cet égard. Je ne puis vous dissimuler l'extrême mécontentement que son éminence ressent de votre réticence sur une affaire d'une aussi grande importance.

№ 64. Le marquis de la Chétardie à m. Amelot.

Moscou, 16 avril 1742.

Monsieur, soit que la quantité surprenante de neige, qui est tombée du côté de St. Pétersbourg, ait rendu impraticables les opérations de guerre, soit que quelques autres motifs les ait fait retarder, le feld-maréchal Lascy, que je vous avais marqué devoir partir le 30 mars nouveau style, pour se mettre à la tête de l'armée, étant encore à St. Pétersbourg le 1 du courant, vieux style, suivant ce qui m'a été mandé. Cette circonstance, en soi peu susceptible d'attention, a fixé la mienne avec plaisir, puisqu'il ne se fera rien d'essentiel que sous les yeux de ce général et que ce changement peut diminuer les inconvénients que j'appréhendais pour l'armée suédoise, ou donner le temps au comte de Loewenhaupt de recevoir de nouveaux ordres sur la situation où il n'a plus dissimulé qu'il se trouvait.

L'arrivée et le passage de m. de Nolken sont également propres à rendre utiles ce que le hasard a peut-être produit. M. de Buchwald, qui est arrivé ici en qualité de ministre de l'évêque administrateur du Holstein, remit mercredi dernier dans une audience particulière ses lettres de créance à la Czarine.

Il serait assez à présumer que l'on a fait des représentations à

cette Princesse au sujet du ci-devant duc de Courlande et qu'on aura fait valoir que la raison d'état ne permettait pas de laisser sortir du pays un homme qui a été trop à portée de le connaître à fonds, car sur un ukase nouveau, qui a été expédié, m. de Biren qui se trouvait déjà à peu de distance d'ici, a été obligé de rétrograder, pour être conduit à Jaroslaw, grande ville et de beaucoup de commerce, où il est apparent aujourd'hui qu'il sera relégué pour le reste de sa vie. En tant qu'il y jouira, par les bontés de la Czarine, d'une pension plus qu'honnête, il sera peut-être plus heureux, dès que, ne pouvant retourner en Courlande, et le roi de Prusse ayant réuni à son domaine le comté de Wartemberg en Silésie, il serait privé des avantages qui auraient pu constater un établissement pour lui.

Par les dernières dépêches que le baron de Mardefeld a reçu de sa cour, on lui marquait qu'il n'y avait sortes de ruses que l'Angleterre n'employât pour entraîner la Hollande à une résolution vigoureuse, et qu'entre autres le roi de la Grande-Bretagne avait avancé être sûr de signer un traité avec la Russie, qu'il savait être déjà déterminée à envoyer un secours considérable de troupes à la reine de Hongrie. Le comte de Podewils, en lui recommandant de se concerter sur cela avec moi, lui ajoutait qu'il importerait que nous pussions, si la chose était praticable, obtenir une déclaration de cette cour afin de détruire les impressions que celle de Londres cherchait à faire à la Haye. M. de Mardefeld, sans attendre ma réponse, m'a fait connaître qu'il pensait qu'une démarche semblable de notre part serait déplacée, et qu'il devait suffire qu'on fût certain des intentions présentes de la Russie à l'égard de la maison d'Autriche, sans augmenter inutilement l'embarras où se trouvaient les ministres de Russie, pour se défaire honnêtement de la reine de Hongrie. Je ne lui ai point caché à mon tour que tel aurait été mon sentiment, s'il m'eût donné le temps de prévenir le sien; qu'il y avait toujours du risque en effet à trop presser une cour, quand on était assuré de ses dispositions, et que, par le même motif d'ailleurs qui causait l'embarras des ministres russiens, il était aisé de juger qu'on s'exposerait gratuitement à un refus de leur part; nous sommes convenus en conséquence que nous nous renfermerions chacun de notre côté à informer historiquement les ministres de cette cour dans la conversation de la façon dont l'Angleterre se faisait forte de disposer d'eux à son gré.

№ 65. M. Amelot au marquis de la Chétardie.

Fontainebleau, 22 avril 1742.

Vous avez vu, m., par mes précedentes lettres que j'étais informé par les avis de Stockholm que le général Lascy avait fait savoir au général Loewenhaupt qu'il allait recommencer les hostilités contre les suédois, ce qui avait été suivi de l'envoi des cosaques pour piller et brûler plusieurs villages. Je ne vous ai pas dissimulé, combien le roi avait été surpris d'apprendre que vous n'ayez point prévenu le général Loewenhaupt et m. de Lanmary des soupçons que vous deviez avoir d'une pareille résolution, puisqu'on vous en avait menacé. Vous devez avoir encore plus de regret d'y avoir manqué, quand vous aurez reconnu qu'on a abusé de votre confiance et que dans le même temps que la Czarine recevait si gracieusement en apparence le comte de Guillemborg et qu'elle vous marquait sa satisfaction d'apprendre que le roi de Suède eût accepté la médiation du roi, les ordres étaient donnés pour recommencer les hostilités. Il restait l'espérance que, sur les représentations que le général de Loewenhaupt devait faire au général Lascy ou qu'il ferait passer par votre canal à la Czarine, cette Princesse pourrait être portée à entrer dans les raisons de continuer la suspension d'armes, qui était votre ouvrage et sur la foi de laquelle les suédois se reposaient, en attendant que la négociation de la paix pût faire le progrès, qu'on devait espérer de l'envoi de m. Nolken de la part du roi de Suède à la cour de la Czarine; mais je vois par votre lettre du 25 du mois dernier, que c'est inutilement que vous aurez profité de l'arrivée de m. de Lagerkranz, dépêché par le général Loewenhaupt pour engager cette Princesse à révoquer ou du moins suspendre les ordres qu'elle avait envoyés pour le renouvellement des hostilités, et qu'elle consent seulement à continuer pendant le cours de la guerre la négociation pour la paix. Je vous avoue que j'aurais pensé que par toutes sortes de raisons, elle aurait dû, sur les représentations et instances que vous lui avez faites, se porter à des ménagements, au lieu de s'abandonner à l'intérêt qu'elle a cru avoir de prévenir les suédois et de les surprendre, dans le temps que, se reposant sur la foi de la suspension à laquelle ils avaient consenti à votre sollicitation, ils ne pouvaient s'attendre à être attaqués à l'imprévu et aussi subitement. Je crois même que vous auriez pu suppléer au défaut de pleins pouvoirs, allégué par les ministres de la Czarine pour ne point écouter les propositions de m. de Lagerkranz, en prenant l'évènement sur vous, puisque vous n'y aviez pas hésité, quand

il a été question d'arrêter la marche du comte de Loewenhaupt; et vous y étiez bien plus fondé aujourd'hui en qualité de médiateur reconnu par les deux parties. Vous pouviez vous prévaloir de la condescendance à laquelle les suédois s'étaient portés précédemment à votre réquisition, pour requérir et exiger, à plus forte raison et en conséquence des démarches faites de part et d'autre par votre entremise pour lier la négociation de cette paix, que réciproquement la Czarine prît en vous, à l'occasion des offres du comte de Loewenhaupt, la même confiance que la Suède vous avait témoignée si généreusement et qui avait produit l'établissement tacite de la suspension. Il était naturel que la Czarine, avant que de porter les choses à l'extrêmité, consentît au moins à entendre ce que m. Nolken venait lui proposer de la part du roi de Suède, et je ne puis comprendre qu'elle puisse concilier une pareille précipitation à reprendre les armes avec les égards qu'elle avait assuré de vouloir avoir pour le roi dans une affaire que Sa Majesté prenait aussi sensiblement à coeur. C'est en effet sur ces principes que vous devez vous en expliquer, si vous trouvez jour à renouer, à l'occasion de l'arrivée de m. Nolken, quelque négociation pour la suspension des hostilités, au cas que vous en soyez encore requis de la part des suédois, à qui elle ne pourrait être qu'infiniment avantageuse, s'ils sont si peu en état de soutenir la guerre que m. de Lagerkranz a voulu vous le faire entendre. Vous pouvez compter que ce qu'il vous a confié de ses notions particulières sur la faiblesse de l'armée suédoise et la misère des peuples de Finlande, demeurera dans le plus grand secret; mais je ne puis douter que la relation, qu'il vous en a faite, ne soit fort exagérée et d'ailleurs elle contient divers traits qui suffisent pour faire sentir qu'il s'en faut beaucoup que l'auteur soit une personne bien sensée et sur laquelle la passion et la prévention n'aient pas fait une vive impression. Je crois même pouvoir vous dire avec certitude qu'il y a plusieurs faits dans cette relation qui sont notoirement faux, et d'ailleurs la manière dont il s'explique sur son général, qu'il traite de fol et de novice dans le métier de la guerre, diminue de la foi qu'on pourrait ajouter à ses discours.

Quoi qu'il en soit, vous savez que l'intention du roi est que vous tâchiez et vous efforciez par tous les moyens possibles à détourner les malheurs dont les suédois sont menacés par une rupture aussi subite de la suspension d'armes sur laquelle ils se confiaient, soit que vous y puissiez parvenir par le renouvellement de cette suspension ou par une prompte conclusion de la paix, en prenant garde cependant de marquer

une chaleur, qui produirait peut-être l'effet opposé, en donnant lieu de croire que votre vivacité ne serait fondée que sur la connaissance que vous avez de la faiblesse et de l'impuissance de la Suède, et c'est en quoi je trouve que m. de Lagerkranz n'a été que trop loin; mais on ne devait pas s'attendre à moins de quelqu'un aussi prévenu et d'aussi peu soucieux de l'honneur de sa patrie.

Il paraît par un des articles de votre lettre que les ministres de la Czarine avaient enfin cédé à vos représentations et qu'ils vous avaient promis de vous instruire de ce que cette Princesse serait disposée à faire pour le bien de la paix. Le plus tôt sera le mieux, et vous aurez vu par ma lettre du 2 de ce mois, que c'est désormais l'expédient qui paraît le seul convenable à employer, tant de la part de la Czarine que de la part de la Suède, non seulement pour ouvrir promptement la négociation, mais aussi pour trancher les difficultés qui pourraient en retarder le progrès, le roi comptant que, lorsque les deux parties lui auront également communiqué en confidence leurs offres et demandes, S. M. pourra faire comme d'elle-même les premières ouvertures et travailler à une prompte conciliation pour rétablir, s'il est possible, une heureuse intelligence entre deux nations qu'elle désire voir vivre unies d'amitié pour agir ensuite dans le plus parfait concert avec elles pour le maintien de la paix et de l'équilibre dans le nord.

Au reste je ne vous dissimulerai point que, quelque affectation qu'il y ait eu de la part de la Czarine ou de ses ministres, à supposer que la lettre que je vous écrivis de la part du roi le 15 janvier dernier contenait des menaces et que c'est ce qui leur a fait prendre la résolution de rompre la suspension d'armes et de surprendre les suédois, en recommençant les hostilités, vous deviez bien vous garder de paraître adopter et autoriser une pareille supposition dans votre lettre en réponse au général Loewenhaupt, dont vous m'envoyez copie.

Vous avez senti toute l'absurdité du raisonnement qui vous a été fait, en traitant de menaces les simples réflexions que ma lettre contenait sur les facilités auxquelles il était à désirer que la Russie voulût se porter, pour parvenir à une paix désirée par les deux parties, et c'était dans ce même sens que vous auriez dû vous en expliquer dans une lettre qui va devenir publique en Suède et peut-être dans toute l'Europe. Je ne vois pas même de remède à l'inconvénient qui pourra résulter d'un pareil trait, qui n'aurait pas dû échapper à votre attention dans une affaire aussi importante et où la dignité du roi doit toujours être scrupuleusement ménagée de votre part. Elle aurait lieu de s'élever, si

dans un écrit émané de la cour de Russie l'on voulait lui imputer d'avoir usé de menaces dans le cours d'une négociation confiée à sa médiation, et en effet son intention n'a jamais été de s'écarter des règles de l'impartialité pour la réunion des deux parties, autant que ses engagements avec la Suède pourraient le comporter. Vous pouvez juger à plus forte raison, combien peu il peut convenir que vous paraissiez adopter la pensée, qu'il y a lieu de reprocher à S. M., d'avoir été la cause du renouvellement des hostilités de la part des russes, et ce par les moyens mêmes qui ont été employés de sa part pour travailler au contraire à convertir la suspension d'armes en une bonne paix. Je suis etc.

P. S. — M. le comte de Tessin a reçu hier des lettres de Suède par lesquelles on paraît plus irrité qu'alarmé de l'infidélité des russes. Je prévois avec un grand regret que dans le moment présent toute ouverture de paix y sera peu favorablement écoutée. Croyez-vous que, dans ces circonstances et après le peu d'égard qu'on a marqué pour la médiation du roi, les pensions et les présents, que vous avez proposés de donnér, soient de l'argent bien placé?

Je reçois votre lettre du 19 mars. Je vois que sur la première nouvelle de la rupture de l'armistice de la part des russes en Finlande, vous avez senti, combien m. de Bestoucheff avait manqué de bonne foi à votre égard, en vous cachant la résolution prise de la part de la Czarine de recommencer ainsi les hostilités contre la parole expresse qui vous avait été donnée; mais je n'en suis pas moins surpris que cette Princesse ait elle-même usé aussi de dissimulation envers vous, lorsqu'elle devait naturellement penser que c'était agir directement contre la confiance qu'elle avait assuré le roi de vouloir sincèrement établir avec S. M., et contre la médiation dont le roi se trouvait en possession du consentement des deux parties et sur la réquisition même de cette Princesse. Aussi vous paraissez perdre toute espérance qu'elle veuille dans la suite vous confier elle-même ses vues secrètes sur les moyens de parvenir au rétablissement de la paix entre elle et les suédois, et vous croyez devoir désormais en conférer en forme avec ses ministres, sauf à l'exciter, s'il est possible, dans le particulier, sur ce que vous leur aurez communiqué. C'est à vous, étant sur les lieux, à employer les voies que vous estimerez les plus propres à faire réussir ce que le roi vous fait savoir de ses intentions, soit que vous agissiez par des insinuations directes et secrètes auprès de la Czarine, soit que vous en traitiez avec ses ministres. Mais j'appréhende beaucoup que le renouvellement des hostilités de sa part ne rompe toutes mesures pour la né-

gociation de la paix avec les suédois, et qu'outrés de ce qu'elle s'est prévalue de leur bonne foi pour les attaquer, lorsqu'ils se reposaient sur l'assurance de la suspension d'armes, ils ne cherchent qu'à en tirer vengeance sans écouter les conseils de paix que le roi ne cessera pas de leur donner. J'attends avec impatience les lettres de Stockholm pour savoir, s'il restera encore quelque ouverture à la négociation et si l'on n'aura pas envoyé ordre à m. Nolken de revenir, ce qui ferait cesser toute espérance d'une prompte pacification; mais si ce ministre arrive à la cour de la Czarine avec ordre d'ouvrir par votre médiation la négociation, je suis persuadé que vous saurez employer tous les moyens praticables pour en accélérer la conclusion et pour renouveler, s'il est possible, l'armistice, sans attendre la consommation de cette affaire, qui peut être arrêtée par quelques difficultés imprévues, que le roi fera tous ses efforts pour surmonter lorsqu'il en sera instruit.

Au reste S. M. ne pouvait voir qu'avec peine que vous ne prissiez pas une entière confiance dans ce que m. le marquis de Lanmary croit devoir vous communiquer et dans ce qu'il est capable de faire en conséquence de ce que vous pouvez lui confier sur la connaissance parfaite de la situation des affaires en Russie et des disposition de la Czarine. Il s'est jusqu'à présent renfermé scrupuleusement dans les instructions que S. M. lui a données, soit lors de son départ, soit depuis l'avènement de la Czarine à la couronne de Russie, et il sait tout le cas qu'il doit faire des avis qu'une expérience de plusieurs années vous met en état de lui donner avec confiance, lorsque vous devez tous deux tendre au même but dans une négociation qui est également remise à vos soins.

J'avais prévu les soupçons que l'on pourrait concevoir à la cour où vous êtes, du traité d'amitié que le roi vient de conclure avec le roi de Danemark, et c'est par cette raison que je vous ai mis en état par ma lettre du 13 de ce mois de répondre convenablement, si l'on vous en parle.

Il nous revient que le roi de Danemark a refusé de donner à la Czarine le titre *d'Impératrice;* la chose mérite d'être éclaircie. Je suis etc.

№ 66. Le marquis de la Chétardie à m. Amelot.

Moscou, 23 avril 1742.

Monsieur, sur la nouvelle qu'on a eue de quelques mouvements que fait le shah Nadir, il paraîtrait que cette cour en a conçu assez d'inquiétude pour y donner toute l'attention. Il est sûr du moins qu'au-

tant on était empressé de se délivrer d'un fardeau aussi dispendieux que celui qu'entraîne la présence de l'ambassadeur de Perse, autant à présent, sous divers prétextes, on retarde son départ et on se refuse aux représentations qu'il ne cesse de réitérer pour avoir son audience de congé.

Il est encore plus important que vous soyez instruit que la cour de Vienne vient de justifier de nouveau l'opinion, où j'ai constamment été, qu'il n'y a rien de sacré pour elle, dès qu'il s'agit de ses intérêts, et qu'alors tous les moyens lui sont indifférents.

M. de Botta sous le voile de l'amitié, qu'exige l'ancienne alliance cimentée entre les deux cours, a remis à la Czarine copie d'une lettre qu'on suppose que vous avez écrite à m. de Castellane. Vous y parlez à l'ambassadeur du roi de la révolution qui a placé la Princesse Elisabeth sur le trône, et vous partez de ce point pour lui faire envisager que cette époque est le terme de la grandeur de la Russie. Vous appuyez ce sentiment sur la circonstance que cette Princesse étant dans l'intention de n'employer aucun étranger dans les principales charges, la Russie livrée à elle-même ne peut manquer de retomber incessamment dans son premier néant. Vous en inférez que la Porte, pour hâter cette situation et se débarrasser d'un voisin qui lui a causé nombre d'incommodités, ne peut trop tôt prendre un parti de vigueur et profiter des engagements qu'elle a avec les suédois pour s'unir à eux et tomber sur la Russie. Le confident, qui m'a rapporté cette particularité, en me priant de ne le point exposer, m'a ajouté que la Czarine lui avait paru extrêmement peinée des dispositions où était la France à son égard, lorsque surtout elle en avait montré jusqu'ici de si opposées sur ce qui avait rapport à Sa Majesté; que pour détruire toutefois l'impression qu'on avait voulu faire, et persuadé d'ailleurs de la vérité qu'il avançait, il n'avait point hésité d'assurer cette Princesse que la cour de Vienne, à qui de semblables expédients étaient familiers, ainsi qu'elle le savait par sa propre expérience, devait, en se portant à une telle extrêmité, être considérée comme un homme qui se noie et qui s'accroche où il peut; qu'il se rendrait garant que cette lettre est une pièce forgée et qu'elle n'existait que dans la tête des ministres autrichiens; qu'il en avait conclu que la Czarine, loin de s'arrêter à une pareille chimère, avait bien plus à prendre confiance dans la conduite soutenue qu'elle avait vu tenir à la France par les soins que je m'étais constamment donnés. Il ne m'a point caché que la Czarine à cette occasion lui avait dit qu'en prêtant moins l'oreille à différents rapports, qui lui avaient été faits, elle aurait

également à être avec moi sur ses gardes, et qu'on ne discontinuait point de lui représenter que j'étais dangereux et qu'il fallait se méfier de mes insinuations; mais qu'en rappelant cependant à cette Princesse tout ce que j'avais fait pour son service, l'attachement que je lui avais montré en toutes rencontres et que je ne m'étais attiré peut-être des reproches relativement à la suspension, que pour m'être trop conformé à ce qu'elle désirait, il avait eu le plaisir de voir la Czarine rendre justice, ainsi que lui, aux intentions de la France, sentir que je n'aurais pas mérité son estime, si mon devoir m'étant moins cher, j'étais capable d'affaiblir jamais l'exécution des ordres qui m'étaient envoyés, connaître que c'était aux ministres russes à soutenir ses intérêts en ces sortes de cas et prévoir enfin que, pour ne point démentir le caractère de droiture qu'elle avait jusqu'ici reconnu en moi, j'aurais vraisemblablement à donner plus de vivacité encore à mes démarches, dès que m. Nolken serait ici.

Peut-être ne suffirait-il pas de justifier par la manière dont je me conduirai, tout ce que le confident a avancé et de lui ménager par là les moyens d'effacer dans toute autre occasion les fausses impressions qu'on cherchait à faire sur l'esprit de la Czarine. En ce cas vous seul pouvez décider, s'il importerait que vous me munissiez de ce qui serait propre à démontrer au besoin, combien la cour de Vienne en a imposé à la Czarine dans la remise de cette lettre, que lui a faite m. de Botta.

№ 67. M. Amelot au marquis de la Chétardie.

Fontainebleau, 26 avril 1742.

J'ai eu ces jours-ci, m., une très ample conversation avec m. le prince de Cantemir à qui j'ai reproché trés vivement la mauvaise foi de sa cour d'avoir rompu l'armistice sans vous en avertir, après vous avoir donné parole précise de ne point prendre une pareille résolution sans vous en donner avis. Je lui fis lecture, pour le mieux convaincre, de votre lettre du 3 mars et de celle du 19, qui contiennent la preuve évidente de cette infidélité. Cet ambassadeur ne put me répliquer qu'en me disant qu'il y avait du plus ou du moins, parce que vous aviez eu plusieurs conférences depuis, et notamment le 20 mars avec les ministres de la Czarine; qu'à la vérité vous aviez fort insisté, pour qu'on donnât au moins un délai de 15 jours, mais que vous ne vous étiez jamais plaint d'aucun manque de parole; ce que vous n'eussiez pas manqué de faire, si vous y aviez été fondé. Je n'ai rien effectivement

trouvé ni dans votre lettre du 19, ni dans celle du 25 mars, qui puisse m'éclaircir sur la manière, dont vous avez traité avec m. de Bestoucheff un point aussi important pour l'honneur du roi, et c'est sur quoi je vous prie de me faire une réponse positive.

Parmi les pièces que m. le prince de Cantemir m'a communiquées, j'y ai trouvé la copie de vos dernières lettres au général de Loewenhaupt. C'est, il faut le reconnaître, pousser la confiance bien loin avec une cour plus que capable d'en abuser. Je crois vous avoir déjà marqué que rien ne vous obligeait à donner aux ministres russes des copies de vos lettres. Outre que cela est entièrement hors d'usage, excepté les cas qui l'exigent absolument, rien n'est plus capable de fortifier les soupçons, qui ne sont déjà que trop répandus en Suède, de notre connivence avec la cour de Pétersbourg.

P. S. Je vois par une lettre de m. de Fénelon du 17 avril qu'il vous a informé des prévenances dont le comte de *Seinsheim*, ministre plénipotentiaire de l'empereur, a usé envers le comte de Golowkin, en lui notifiant son arrivée à la Haye, et en se présentant même chez lui pour lui faire visite, sans que cet ambassadeur y ait répondu en aucune manière. Il peut se faire qu'il n'ait été retenu que par l'incertitude, où il peut être, si la Czarine sa Maîtresse a reconnu l'électeur de Bavière en qualité d'empereur; mais en tout cas il aurait toujours été de la politesse, que le comte de Golowkin lui eût fait passer par quelque personne tierce des excuses sur les raisons qui l'empêchaient de remplir à son égard les devoirs du cérémonial établi entre les ministres étrangers.

№ 68. Le marquis de la Chétardie à m. Amelot.

Moscou, 30 avril 1742.

Monsieur, je n'ai point différé à faire connaître au prince héréditaire de Hesse-Hombourg les sentiments dont le roi l'honorait, et la conduite impartiale que Sa Majesté se proposait de garder relativement aux affaires de Courlande. Le prince de Hesse-Hombourg s'est montré pénétré de la bonté que le roi lui témoignait, mais quoique sur la demande fondée qu'il m'en a faite j'aurai à communiquer en réponse aux ministres de Russie ce que vous m'avez marqué à son sujet, il serait peu apparent que cette démarche aura des suites, s'il était vrai, suivant ce qui m'est revenu d'ailleurs, que le prince de Hesse entrevoit des difficultés qui le rebutent déjà.

Les dispositions que m. de Bestoucheff m'avait manifestées et que

vous rappelez, sont extrêmement ralenties: non que je croie que nous ayons moins beau jeu pour nous emparer de la Russie, mais parce que ces dispositions à notre égard sont subordonnées et l'ont été toujours au rétablissement préalable de la paix dans le nord, et à l'espérance qu'on en serait redevable au roi; or si vous partez du même principe pour établir avec la Czarine une union qui emporterait la considération justement due à deux aussi grandes puissances que la France et la Russie, vous aurez vu par les progrès de la défiance à laquelle on s'est ici abandonné, par les hostilités qui s'en sont suivies, que les moyens pour arriver au terme qu'on se propose, ne sont pas applicables, tant que cette cour pensera ainsi qu'elle a témoigné faire. J'ose même vous assurer que les représentations que je réitèrerais, ne serviraient, vu la situation des esprits, qu'à indiquer une partialité qui éloignerait de plus en plus du but où l'on désire atteindre; ce n'est donc, quelque flatteur qu'il fût pour moi de rendre en cela un service essentiel à S. M., que par la présence de m. de Nolken, que j'attends à chaque instant, qu'il sera possible de rapprocher les idées, qui jusqu'ici ont paru diamétralement opposées, et de faire cheminer les choses à une prompte pacification. La lettre de m. de Lanmary que je viens de recevoir, me confirme dans ce sentiment.

La vérité, qui se dévoile peu à peu, me fait voir effectivement que m. de Bestoucheff grand-maréchal, en témoignant ne vouloir pas se mêler des affaires, en est beaucoup plus capable que le vice-chancelier, et que celui-ci joint à de très mauvaises qualités une insuffisance qu'il reconnaît assez pour consulter son frère en toutes rencontres et s'en laisser guider.

A la suite d'une infinité de prétextes, que m. le prince Czerkassky aurait peut-être peine à justifier, je parvins à avoir avec lui et avec m. le vice-chancelier une conférence vendredi; j'avais quelques jours auparavant fait connaître à la Czarine que j'attendais toujours le moment où elle fixerait mon audience. La raison, vraie en soi, qu'elle me donna, que la salle du trône que l'on bâtissait, n'était pas prête et même ne pourrait pas l'être aussitôt qu'elle l'avait espéré, ne m'empêcha point d'exposer aux ministres de cette Princesse l'impatience naturelle que j'avais et que je devais avoir de constater mon nouvel état. Ils alléguèrent le même motif que la Czarine avait mis en avant et m'ajoutèrent que, sans cet obstacle, ils chercheraient pour leur propre satifaction à hâter l'instant d'avoir un ambassadeur extraordinaire de France. Je leur marquai que cet empêchement n'avait pas dû me dispenser de

faire auprès d'eux la démarche que je faisais; que je remettais la chose à leur prudence, assuré du bon usage qu'ils tâcheraient d'en faire, et les priais de me faire savoir toujours à cet égard les dernières intentions de la Czarine. J'entrai tout de suite en matière sur le pro-memoria relatif au cérémonial des lettres que vous m'aviez adressées. J'avais prévu qu'ils se prévaudraient de l'impossibilité de retenir de mémoire tous les faits qui y sont rappelés, je leur en délivrai un extrait. Je leur montrai de même les deux expéditions que vous m'aviez envoyées, tant pour soutenir le caractère de vérité et de franchise que pour leur mieux faire sentir la sorte de différence qui résulterait du changement dont on conviendrait de part et d'autre. Je m'étais encore muni pour cette fin de deux lettres anciennes au roi et à la reine de Prusse, que je n'ai jamais eu occasion de rendre, pour qu'ils connussent par leurs propres yeux que ce qu'on leur proposait se trouverait entièrement conforme à la manière dont le roi en use avec toutes les têtes couronnées. Ils me promirent de n'omettre aucune de ces circonstances dans le rapport qu'ils en feraient à la Czarine. Cependant, dans l'incertitude de la forme qu'ils y donneraient, je jugeai nécessaire d'en prévenir le confident, de l'informer de toutes les particularités, de lui remettre un duplicata de cet extrait et de le prier d'en faire lecture à la Czarine, afin qu'elle fût préparée; il s'est chargé de le faire du même moment que les dévotions de Pâques lui permettraient d'en trouver une (occasion), dont il pût profiter.

Pour parer aussi à tout reproche de surprise et à tout mésentendu, je vis avant-hier m. Brummer. Je lui dis que l'amitié seule ne me conduisait pas chez lui, que j'y venais pour lui donner de nouvelles preuves de mon attachement pour m. le duc de Holstein, en cherchant à m'entendre et à me concerter avec lui sur tout ce qui serait propre à détruire d'avance les difficultés que le caractère d'ambassadeur, dont je ne tarderais pas à être revêtu, pourrait entraîner. Nous discutâmes ensemble à cette occasion les différents points sur lesquels il était bon de s'expliquer pour laisser le duc de Holstein figurer aux yeux de la nation russe sur le même pied établi depuis son arrivée à St. Pétersbourg, pour éviter toute concurrence en qualité de prince de l'empire et conserver le caractère représentatif en son entier, ainsi que mon devoir m'y obligeait. Si je me présentai sous la forme la plus aimable, j'eus la satisfaction de voir m. de Brummer y répondre en homme éclairé et sensé; nous nous séparâmes contents l'un de l'autre et lui de plus en plus convaincu de mon respect pour la Czarine, de mon dévouement pour le

duc de Holstein, et de ma volonté à aller au-devant de ce qui serait agréable à cette cour dans tout ce qui serait praticable.

La Czarine ne s'en est point tenue à observer religieusement un carême plus rigoureux qu'on ne peut l'exprimer, et à remplir pendant la semaine sainte tous les actes de piété qu'elle comporte, et il faut qu'elle ait jugé nécessaire de donner à ses peuples des exemples sur les égards que l'on doit à l'église; si la superstition ou des vues particulières n'entrent pour rien, cette conduite est louable assurément. Le clergé, à ce qu'on prétend, avait été privé sous le règne dernier de plusieurs privilèges et exemptions; la Czarine dans les deux jours qu'elle a siégé au sénat la semaine passée, a rendu un ukase par lequel elle rétablit le clergé dans tous les droits que la czarine Anne lui avait ôtés

Je vois par la lettre que m'a écrite m. Lemaire pour me faire part du traité qu'il a signé, qu'il suppose, sans en être certain, que cette cour pourrait ne pas voir de bon oeil les nouveaux engagements du Danemark avec nous, attendu l'influence si grande qu'ils peuvent avoir dans les affaires du nord, surtout aussi étroitement unis que nous le sommes avec la Suède. Comme il n'aurait pas convenu qu'il s'expliquât d'avantage et qu'il a rempli ce que le bien de la correspondance demandait, en m'instruisant généralement, et que ce qu'il y aurait de plus particulier pour la direction de ma conduite ne peut venir que de vous,— je m'empresse d'autant plus de vous informer de cette particularité que vous jugerez peu utile de prévenir de soupçons dont les suites pourraient être contraires à vos vues et que je sois préparé pour cette fin sur ce que cette cour pourrait me témoigner dans un temps ou dans un autre relativement à ce traité.

A l'égard du baron de Mardefeld il peut m'être un témoin de l'attention que j'ai constamment apportée pour consacrer la confiance établie entre le roi et le roi de Prusse.

№ 69. Le marquis de la Chétardie à m. Amelot.

Moscou, 7 mai 1742.

Monsieur, vous jugiez dans votre lettre du 1 avril que l'arrivée prochaine de m. de Nolken mettrait en état d'apprécier les véritables dispositions de la Czarine. La copie ci-jointe de la réponse que je fais aujourd'hui à m. de Lanmary et que j'accompagne de deux lettres qu'il m'a écrites, en vous informant de tout ce qui s'est passé depuis que m. de Nolken est ici, pourra détruire les soupçons que vous aviez sur les démonstrations de bonnes intentions de la part de cette Princesse.

Il s'en faut bien que je puisse parler le même langage sur m. de Bestoucheff vice-chancelier; son frère l'a converti, m. de Botta a aidé à la conversion par des moyens que je puis supposer, et le premier, sous le prétexte en effet que la France a voulu se servir du crédit que j'avais auprès de la Czarine pour exiger d'elle des conditions incompatibles avec son honneur et sa sûreté, ne cesse de me peindre avec les couleurs les plus désavantageuses et de travailler contre nous, pour se ramener plus sûrement aux principes des derniers règnes. Si, en se conduisant de la sorte, il se montre ingrat des témoignages que sur les instances du confident j'ai rendu à la Czarine pour lui faire avoir et le cordon bleu, et la place de vice-chancelier, il est du moins puni de son ingratitude, cette Princesse m'ayant elle-même averti qu'il n'était plus de mes amis et de m'en méfier, le confident ayant eu de son côté occasion de le reconnaître pour un fourbe et un mauvais sujet, et m. de Brummer m'ayant confirmé que la Czarine impatientée des soins que le vice-chancelier se donnait pour présenter dans un jour favorable m. de Botta et les intérêts de sa Maîtresse, n'avait réussi qu'à se rendre suspect et à s'attirer de la part de la Czarine, qu'il la laisse tranquille sur ce chapitre et ce qu'elle pourrait faire en faveur de cette reine.

Je n'appuierai point sur cette seule circonstance le jugement que vous souhaitez que je porte sur m. de Brummer. J'ai eu déjà dans maintes occasions lieu de me convaincre de sa droiture et de ses bons sentiments, en particulier sur ce qui peut hâter la paix avec la Suède; m. Nolken, qui le connaît anciennement, a eu de même de quoi s'en persuader, depuis qu'il est arrivé, ainsi que de son amitié. Ça a été pour nous donner une nouvelle preuve de sa façon de penser qu'étant le seul instruit de la particularité qui regarde m. Petzlin et craignant lui-même les suites de l'influence qu'elle pourrait avoir sur les affaires, il s'est proposé de n'en rien laisser transpirer et d'espérer un changement favorable de concert qu'il a établi avec nous pour y porter remède; aussi plus j'ai retrouvé dans les différents avis que m. de Brummer m'a successivement donnés, qu'il ne variait point, qu'il mettait à profit pour moi les occasions fréquentes où sa situation l'approche de la Czarine, et que mon attention à le captiver du premier moment n'avait point été infructueuse, plus je crois pouvoir me promettre de m'en servir utilement, dès que je prêterai à la façon un peu lente dont il en agit pour se ménager auprès de la Czarine et paraître ne lui parler que lorsqu'elle lui demande son avis.

L'expédient, aussi prévoyant qu'utile, que vous avez imaginé et

dont S. M. m'autorise à faire usage, aurait eu de ma part sa prompte application, si la présence de m. de Nolken ne la rendait superflue en cet instant. J'y aurais toujours recours dans le cas, où contre toute attente on ferait naître des difficultés que la mauvaise volonté pourrait seule occasionner.

La Czarine persistant dans l'intention de ne point différer son couronnement et cette circonstance ne laissant point assez de temps pour que la salle du trône fût prête, m. le prince Czerkassky m'en a fait avertir. Il m'a renouvelé à cette occasion que, sans un empêchement aussi insurmontable, on aurait par toutes sortes de raisons souhaité que je parusse à la cérémonie du couronnement plutôt comme ambassadeur qu'en qualité de ministre plénipotentiaire. C'est donc sous cette dernière forme que je m'y rendis le dimanche matin. Je supprime le détail de tout ce qui s'y est passé: la relation, qu'on ne tardera point à en faire et que je vous enverrai aussitôt, embrassera beaucoup mieux les objets que tout ce que je pourrais en dire En général cette cérémonie a été susceptible de magnificence. Dès que la Czarine fut de retour dans ses appartements, on y publia les grâces par lesquelles elle voulait consacrer plus particulièrement ce jour-là. Il y a eu un avancement parmi tous les officiers de l'armée et nommément dans les gardes: le prince héréditaire de Hesse-Hombourg a été déclaré feld-maréchal et mm. de Boutourlin et de Luberas généraux en chef; le feld-maréchal prince Dolgorouky, le procureur général prince Troubetzkoï, le grand-maréchal Bestoucheff, le général Soltikoff, qui est à Riga avec le prince et la princesse de Brunswick, le sénateur Narichkin, le chambellan Razoumoffsky et m. de Brummer furent honorés de l'ordre de St. André. La Czarine conféra celui de St. Alexandre à m. de Betzky grand-chambellan du duc de Holstein, aux chambellans Voronzoff. Taticheff et Schouvaloff frères et à m. Sava. La place de grand veneur fut donnée à m. de Razoumoffsky. Mesdames de Voronzoff et de Schoglokoff cousines germaines de la Czarine furent nommées avec madame de Schouvaloff dames du palais. Le père de mm. Bestoucheff fut crée comte et le secrétaire du cabinet Czerkassky baron.

Les ministres étrangers étaient durant cet intervalle avec m. le duc de Holstein, qui les avait invité à dîner dans une chambre séparée d'où, sans être vus, ils virent ensuite la Czarine manger sur le trône, la couronne en tête et le manteau royal sur les épaules. Cette Princesse donna le reste de la journée au repos dont elle avait besoin.

Aujourd'hui les ministres étrangers sont invités de se rendre à quatre heures à la cour, s'ils jugent à propos de féliciter la Czarine sur son

couronnement. Elle jettera après de l'argent au peuple des fenêtres de la grande salle du Kremlin et on lui livrera ensuite les boeufs, jambons, pain et fontaines de vin préparés pour cet effet. Toutes les maisons à commencer d'hier ont été illuminées et le seront pendant huit jours.

M. le général de Roumianzoff ne pouvait revenir plus à temps de son ambassade à Constantinople. Il arriva avant-hier et a pu, par là, assister, à son rang, à la cérémonie du couronnement.

Ce n'était pas sans fondement que j'envisageais dans l'omission de m. le comte de Loewenhaupt à m'envoyer un duplicata de sa lettre au feld-maréchal Lascy lors de l'expédition du colonel Lagerkranz, l'inconvénient de ne pouvoir prendre de justes mesures, qui fussent conséquentes; vous en jugerez vous-même par la copie ci-jointe que j'ai engagé m. de Nolken de me donner; elle contient la réponse du comte de Lascy.

№ 70. Le marquis de la Chétardie à m. de Lanmary.

Moscou, 7 mai 1742.

Monsieur, je m'empresse de répondre aux lettres que vous m'avez écrites les 27 février, 19 et 30 mars, nouveau style. Je n'ai reçu jusqu'à présent que le duplicata de la dernière. La mienne, pour plus de célérité, vous parviendra par un exprès que m. de Nolken prie m. de Loewenhaupt de vous dépêcher.

Nous souhaitons vous et moi trop sincèrement voir la paix promptement rétablie entre la Suède et la Russie, pour que je ne sente point de la manière la plus vive toutes les idées, remarques ou réflexions que vous voulez bien me confier relativement à cet objet. J'espérais que la présence de m. de Nolken, que je possède chez moi depuis six jours, me mettrait à même de vous exposer à mon tour en toute confiance mes sentiments sur ce que vous m'aviez communiqué; il ne m'en a point pu fournir les moyens, dès que ceux dont il se trouve en état de faire usage, émanent tous du point où en étaient les affaires, lorsqu'il est parti de Stockholm; vous sentirez que cette situation m'aurait suffisamment autorisé à lui marquer ma surprise de ce qu'on ne lui a fait passer depuis aucune instruction nouvelle. J'ai cru superflu de récriminer sur cela, et j'ai estimé préférable de m'occuper du remède qu'on pouvait y apporter. Je n'en ai point envisagé de meilleur que de lui représenter de la façon la plus forte qu'après les soupçons trop préjudiciables que son voyage avait occasionnés, il gâterait sans retour les affaires, si, sous l'apparence qu'il n'y a que les ennemis de la Russie et de la Suède qui ont pu

chercher à inspirer des doutes sur la bonne foi des suédois, il ne se présentait sous la forme la plus propre à persuader qu'il est à portée et en volonté de démontrer la fausseté de cette imputation par la manière dont il procèdera à la paix. J'ai appuyé aussi fortement sur ce que la négociation ne serait jamais liée sur un bon pied, tant qu'on ne ferait pas revivre les moments où l'amitié semblait toujours présider au concert que cette cour dans les commencements désirait établir avec la Suède.

Il ne suffisait pas qu'il reconnût par lui-même la nécessité de cette conduite; j'ai dû prévoir les premiers propos qu'on lui a tenus, que les malintentionnés, pour se prévaloir de tout, prétendraient qu'il se légitimât; mon étonnement n'a pu être plus grand, en apprenant à cette occasion que conformément à ses instructions, il avait laissé ses plénipotentiaires à Frédéricsham et s'était gratuitement privé par là du moyen sûr, en les montrant, s'il le fallait, sans les remettre, de dissiper les défiances trop fortes qui ont pris racine ici.

Le seul expédient, qui m'a paru capable de parer à ce contretemps, a été que m. de Nolken ne laissât point entrevoir ce qui en est, qu'il se retranchât sur le préalable nécessaire de la notification, dans lequel il constaterait d'abord son créditif, et que pour prévenir en même temps la méfiance qu'on pourrait en concevoir, il fît connaître qu'en attendant que les choses de règle et de cérémonial aient été ajustées, il était disposé à entrer toujours en matière et à travailler à l'ouvrage de la paix; bien entendu que de sa part il ne cèderait à la nécessité, que la Czarine lui a imposée, de parler à ses ministres avant de lui accorder une audience particulière, que pour me les renvoyer sur l'examen des détails, ainsi qu'il lui est prescrit d'en user. Le duc de Holstein est de même, pour ne point donner lieu à de nouveaux soupçons, qu'il s'abstient d'écrire aujourd'hui à sa cour, afin que, n'ayant point encore conféré avec les ministres russes, ni par lui, ni par mon intervention, ce qu'il y aurait de chiffre dans ses dépêches ne fût regardé que comme l'effet des mesures que nous aurions concertées ensemble.

Mais plus par ces différentes précautions nous avons tâché d'écarter les difficultés et les contradictions, plus nous avons été frappés, lorsque m. de Brummer dont on ne peut assez louer les bonnes intentions, nous a appris qu'on devait signifier à m. Petzlin, ministre de Holstein à Stockholm, d'avoir à sortir de Suède. Veut-on donc sans cesse, permettez-moi de parler avec franchise, faire naître de nouveaux incidents et renverser ce qu'on a fait d'ailleurs? Je consens que m. Petzlin par sa con-

duite ou par d'autres motifs, ait mérité qu'on en use de la sorte à son égard. Laquelle des deux considérations doit l'emporter, ou de dissimuler ce qui aurait rapport à ce ministre, pour ne point porter obstacle au but qu'on s'est proposé, en envoyant ici m. de Nolken, ou de rendre ses soins inutiles dans la circonstance la plus chatouilleuse pour donner trop d'attention à un objet aussi médiocre que peut l'être m. Petzlin dans ce moment-ci?

Que la Suède veuille donc pour son propre intérêt, et personne n'est plus propre que vous à l'y engager, ne se déterminer à aucune démarche qu'elle ne l'ait combinée auparavant avec m. de Nolken, ou nous aurions la douleur, quelles que soient vos intentions et les miennes, de voir les choses empirer au point de ne pouvoir en prévoir les suites. M. de Nolken et moi, en partant de ce principe, qui entraîne particulièrement cette expédition, espérons qu'on suspendra toute résolution à l'égard de m. Petzlin et qu'on ne subordonnera point, en faisant le contraire, des affaires de la plus grande importance aux mouvements de vivacité que la Czarine pourrait trop écouter par rapport à son neveu et que de bonnes âmes chercheraient assez à exciter.

Quant aux hostilités recommencées, j'avoue que la manière de le faire doit paraître, avec raison, un procédé aussi nouveau qu'il est irrégulier et inexcusable; mais la façon de penser de la Czarine n'est pas pour cela susceptible de changement, et l'on ne peut l'en taxer, si l'on se rappelle les diverses circonstances qui ont successivement coopéré à faire adopter des principes ou des sentiments aussi opposés à ceux qu'on avait d'abord manifestés; je ne vous cacherai point encore que je souhaite de tout mon coeur que vous ayez moins appuyé, en écrivant à la cour, sur le terme d'insulte que vous prétendez avoir été faite par là au roi. Pour justifier ce désir je prends la liberté de vous demander, quel avantage il pourrait résulter du soin de réveiller et d'augmenter la sensibilité de la France, et si la Suède, dans la situation où elle se trouve, ne doit pas préférer que Sa Majesté dissimule ce qu'il y a eu d'indécent dans la conduite de la Russie, puisque la France ne pourrait la relever sans s'ôter peut-être les moyens d'être aussi utile aux suédois?

Je ne finirai point sans vous informer que m. de Nolken arriva ici mercredi; que le même soir je fus à la cour l'annoncer à la Czarine; qu'elle permit qu'il eût le lendemain matin l'honneur de lui rendre ses respects; que la retraite dans laquelle, suivant l'usage, cette Princesse a passé le vendredi et le samedi, jointe à la circonstance du con-

ronnement, qui s'est fait hier, n'a pas permis qu'il ait encore été question d'affaires; qu'on peut toujours se promettre qu'elles prendront un tour qui répondra aux intentions sincères de la Suède, la Czarine ayant déjà fait connaître ces jours-ci qu'elle n'était pas moins disposée à la paix et à y concourir de tout son pouvoir, dès qu'elle verrait les suédois s'y porter véritablement de leur côté. J'ai encore, pour espérer que les choses chemineront à une bonne fin, l'attention que je n'ai pas discontinué d'avoir, de représenter qu'il n'y a pas un moment à perdre; que tous les instants sont plus précieux qu'il n'est possible de l'exprimer, et qu'autant il peut être facile de s'entendre promptement avec les dispositions naturelles qu'on montre de part et d'autre, autant il serait impraticable que m. de Nolken pût suivre ce qui aurait été entamé, si dans ces entrefaites il se passait quelque évènement en Finlande.

№ 71. Le marquis de la Chétardie au confident de la Czarine.

Ce lundi, 10/21 mai.

Joint à la lettre de m. de la Chétardie depuis le 7 mai 1742.

Je suis de nouveau en état de remarquer et de vous fournir une preuve qu'avec de méchantes gens il n'y a sortes de ruses auxquelles il faille s'attendre. La pièce ci-jointe, que je remis vendredi soir au héros et que je vous envoie, pour que vous soyez plus exactement informé, en vous priant de me la rendre après, devient nécessaire pour mieux vous développer cette vérité.

Vous savez que je ne l'ai mise sous les yeux du héros que pour détruire la fausseté de l'interprétation qu'on lui avait donnée dans le rapport qui en avait été fait à S. M. On a débuté aujourd'hui dans la conférence par dire qu'on n'avait pas osé lui parler du premier point, mais bien du second. Le tour vous paraîtra fin avec raison, parce qu'en adoptant par là indirectement la négative sur le premier point de la pièce, qui est le principe à admettre, on voulait s'assurer la négative sur le second point, qui est la médiation du roi. En effet ils ont bien articulé qu'en rapportant ce dernier point à Sa Majesté, elle avait de rechef prescrit à ses ministres de déclarer qu'elle persistait dans la résolution de ne la point reconnaître; qu'elle consentait toutefois à faire usage des bons offices de la France; mais le plus drôle ou, pour mieux dire, le plus indécent, est la manière dont on a expliqué la façon de s'en servir. Il n'a point été et il n'est point question de m'inviter en forme, suivant la coutume, à toutes les conférences. On pourra, s'il le faut, re-

courir à moi quand il surviendra quelques difficultés, s'entend que m. de Nolken sera en liberté de s'adresser à moi, et qu'il me sera libre ensuite d'en aller parler aux ministres; que je ne leur dirais rien de tout ce que m. de Nolken pourrait leur dire directement; enfin que l'on ne me répondrait sur les affaires de Suède que selon la manière que je me présenterait et la nature des choses que j'exposerais. Vous sentirez que tout ceci est un franc pot-pourri, qui a pour but d'embrouiller les objets et de me réduire au point de n'avoir quoi que ce soit à faire. On l'a d'ailleurs assez fait connaître, en insistant à diverses reprises qu'il valait mieux traiter directement avec m. de Nolken et qu'on n'avait pas besoin d'un tiers. De pareilles subtilités n'auraient pas suffisamment caractérisé la mauvaise volonté de mm. de Bestoucheff. Ils me réservaient pour le dernier un tour de noirceur qui ne ressemble à rien. C'est de se prévaloir d'un propos distinctif que le vice-chancelier m'aurait tenu sur la médiation du roi, il y a quelques semaines, et de prétendre qu'il a été mis à protocole, dans la vue, je le vois, de me charger de toute l'iniquité auprès de ma cour, ce qui est d'autant plus fâcheux qu'un protocole n'a de valeur qu'autant que des deux côtés on l'adopte, et qu'il n'en a jamais été fait mention d'aucun entre les ministres et moi. C'est trop manifester le ressentiment qu'ils conservent de ce que S. M. a écrit au roi, sans les consulter, car leur conduite n'a pas d'autre principe; c'est trop aussi mettre le comble aux mauvais procédés à mon égard, pour que je puisse dissimuler et cacher plus longtemps à ma cour l'état où se trouvent les affaires. Je ne réclame donc point les bontés que j'aurais pu espérer que S. M. aurait pour un ministre qui s'est sacrifié pour elle en toutes rencontres et qui a été ici le seul à le faire; qu'elle veuille me traiter uniquement comme tous ceux qui sont employés près de sa personne, regarder comme une audience le moment où elle me permit de l'entretenir vendredi et me donner une décision finale, ainsi que mon devoir m'oblige et m'autorise à la lui demander, sur ce que je pris la liberté dans ce moment-là de lui représenter.

Je vous supplie en conséquence de me procurer ce soir ou demain de bon matin cette réponse, puisque y ayant aujourd'hui quinze jours que je n'ai écrit à ma cour, pour éviter de lui mander des choses désagréables, il ne dépend pas de moi de différer davantage à dépêcher mon courrier. Ménagez aussi, s'il est possible, un quart d'heure d'audience à m. de Nolken. Cela intéresse le service de Sa Majesté, dès qu'il est impossible qu'elle connaisse parfaitement la vérité, tant qu'elle ne lui sera présenté que d'un côté.

Si après ces dernières démarches de sa part et de la mienne les affaires ne prennent pas la tournure qu'elles auraient pu prendre du premier moment, si je me trouve conséquemment dans le cas de demander pour lui un passeport et de prétexter quelque maladie pour éviter les discours et me renfermer chez moi, jusqu'à ce que j'aie reçu les ordres du roi, nous aurons du moins lui et moi la consolation de n'avoir rien à nous reprocher devant Dieu et devant les hommes, et que S. M., rendant justice à la pureté de nos intentions et aux sentiments qui nous ont constamment attachés à sa personne, verra par elle-même que des coquins indignes de ses bontés auront tout gâté pour leurs vues et leurs intérêts particuliers et personnels.

Tout ceci ne doit pas déranger le dîner que nous avons projeté. Marquez-moi, si vous partagez toujours l'empressement que j'ai de vous l'offrir, afin que je fasse inviter les personnes que je me suis proposé de rassembler. Addio, mio caro carissime.

№ 72.

Joint à la lettre de m. le marquis de la Chétardie depuis le 7 mai 1742 (№ 5).

Les intentions de l'Impératrice pour le rétablissement de la paix avec la Suède sont déjà assez connues à m. le marquis de la Chétardie.

Sa Majesté, se confiant en l'amitié du roi Très Chrétien, a suffisamment témoigné la sincérité de ses sentiments où elle est au sujet de la pacification, tant par la réquisition [1]) des bons offices de la France, qu'on a faite sur les assurances de m. le marquis, que par beaucoup d'autres démarches relatives à cette affaire.

Pour entrer enfin dans une négociation formelle on n'attendait que l'arrivée de m. de Nolken qu'on nous avait fait espérer [2]) depuis longtemps. Aussitôt qu'il fut venu ici, on se tint prêt à commencer les conférences avec lui, sans toutefois pouvoir entamer la moindre proposition, à cause de la difficulté [3]) qu'il faisait naître et qui consistait en ce que sa commission ne se pourrait faire que sous la médiation de la France, à moins de quoi il lui était impossible d'entrer en négociation Sur quoi

---

[1]) Il serait fort à désirer, je le répète, que S. M. de Toutes les Russies ne l'eût pas faite, dès que cette démarche devait être suivie de si peu d'effet.

[2]) On a su par m. de Nolken que ce n'est faute de diligence de sa part, s'il n'est pas arrivé plus tôt et que le trop grand éloignement en a seul été la cause.

[3]) M. de Nolken, à qui on attribue la difficulté qui est survenue, dirait, s'il était ici, qu'un autre que lui en est la cause, et ce ne serait pas sur le prince grand-chancelier que la faute retomberait.

on lui a fait entendre qu'on ne jugeait aucune médiation nécessaire ni convenable, et qu'il y avait bien de la différence entre de bons offices et une médiation, qu'on n'avait jamais demandée de ce côté-ci. On n'a pas aussi laissé de répéter à m. de Nolken toutes les raisons qui avaient déjà été plus amplement expliquées en différentes occasions à m. le marquis de la Chétardie [1]). Voilà les sentiments dont cette cour ne se départira jamais.

№ 73.

Joint à la lettre du marquis de la Chétardie depuis le 7 mai 1742.

L'obstacle préliminaire, qui arrête pour le coup la négociation de la paix, ne roule que sur la médiation de la France; on avait cru que les raisons et circonstances exposées dans le pourparler du deux de ce mois aurait été capables de faire sentir la nécessité indispensable, qu'il y avait dans la présente situation des affaires, de se servir de cette entremise. C'est avec regret qu'on a appris hier de son excellence le grand-chancelier que le dit exposé n'avait pas encore produit l'effet désiré.

Cependant comme cette difficulté porte trop de préjudice aux intentions pacifiques des deux hautes parties et qu'elle influe trop sur le cours ultérieur de la négociation pour ne pas espérer que le ministre de Russie, bien intentionné et éclairé comme il est, apportera toute la facilite requise à l'écarter avec la promptitude que le bien de la paix et la présente situation demandent, on a jugé à propos de communiquer les réflexions que voici.

La décision de la question sur la médiation de la France est entièrement liée avec le principe qui doit servir de base à la négociation et à l'accélération du traité de paix et même à en assurer le succès. Il est donc nécessaire qu'il soit établi et qu'on en convienne d'abord du commencement. Or ce principe n'est autre chose que les intentions et les vues de la Suède au sujet de la guerre, expliquées dans le manifeste publié sous le nom du général comte de Loewenhaupt. Ce n'est que dans les mêmes vues et dans les mêmes intentions que la France s'est concertée avec la Suède sur le même sujet. Le ciel les a bénies, en mettant la couronne sur la tête de S. M. de Toutes les Russies à

[1]) Cet article sera changé en présence du prince grand-chancelier et il ne pourra qu'y donner son approbation. Ces raisons expliquées amplement en différentes occasions se réduisent à la distinction que voulut faire un jour m. de Bestoucheff, et même d'une manière assez vive, pour qu'on eût pu riposter également de vivacité, si on s'était aussi peu contenu que lui.

présent régnante à la grande satisfaction des dites puissances concertantes et de toute la nation russe. On est très persuadé que S. M. de Toutes les Russies ne voudra disconvenir de la vérité de ce principe.

Depuis son heureux avènement au trône de ses ancêtres les intentions de la Suède et de la France ont toujours été les mêmes, ce qu'on est en état de démontrer en temps et lieu, malgré les préventions que les malintentionnés pour les intérêts communs ont peut-être voulu faire naître. Il ne reste donc que de donner aux choses la consistance dont elles sont susceptibles par la formalité d'un traité. Le dit principe et les suites qui en résultent en avanceront bientôt la conclusion, si tant y a que S. M. de Toutes les Russies persiste dans les dispositions pour la paix qu'elle a jusqu'ici témoignées.

Cela présupposé, il est impossible d'imaginer aucune solide raison qui pût faire subsister plus longtemps la difficulté ci-dessus mentionnée par rapport à la médiation de la France. Elle paraît au contraire devoir tomber d'elle-même, dès que le principe en question est reconnu de part et d'autre; ce qui peut même être censé avoir déjà été fait, puisque depuis l'avènement de S. M. au trône les dispositions pour la paix, déclarées de part et d'autre d'une manière si solennelle et réitérée, n'ont jusqu'ici passé que par le canal de la France et de m. le marquis de la Chétardie, comme on peut juger par les pièces qui lui ont été adressées ou remises.

On se flatte que de ceci il sera fait un prompt rapport à S. M. de Toutes les Russies et l'on se soumet à ce qui lui plaira de prononcer sur ce sujet.

№ 74. M. Amelot à m. le marquis de la Chétardie.

Fontainebleau, 13 mai 1742.

J'ai reçu, m., vos lettres du 6 avril et le mémoire qu'on vous avait nouvellement remis de la part de la Czarine sur les assurances que vous aviez données de la part du roi à cette Princesse, que S. M. s'emploierait avec plaisir et empressement pour procurer une bonne paix entre la Russie et la Suède. Cette réponse n'est pas datée, et il y aurait lieu de juger par quelques traits, qui s'y trouvent insérés, au sujet des préparatifs de guerre faits en Suède, qu'elle a été rédigée avant la résolution prise par la Czarine de rompre la suspension d'armes et de continuer la guerre. Quoi qu'il en soit, la déclaration expresse, qui s'y trouve énoncée, qu'elle ne pourra jamais se départir d'établir pour base

inaltérable du nouveau traité à faire avec les suédois le traité de paix de Neustadt, et qu'elle ne pourra donner les mains à la moindre infraction de ce traité, laisse peu d'espérance que les offices que S. M. ne cessera d'employer de part et d'autre, puissent produire aussi promptement que le roi l'aurait souhaité, une heureuse pacification; car je ne conçois pas ce que m. de Bestoucheff a voulu faire entendre sur ce même sujet, en vous disant que la raideur que les ministres de Russie se croient obligés de marquer, quand on les presse de s'expliquer et de donner des ouvertures sur les moyens de faire cette paix, n'exclura pas les moyens étrangers au traité de Neustadt, lesquels pourraient être proposés par la Suède ou indiqués par la France, et jusqu'à présent il ne nous est rien revenu de Suède, qui puisse faire imaginer, sur quoi peuvent porter ces insinuations qui vous sont faites de la part de la Czarine. Je ne puis donc que m'en remettre encore à ce que je vous ai marqué par mes précédentes, en attendant que je puisse être informé, si m. Nolken aura passé en Russie, nonobstant la rupture de la cessation d'armes. Je le souhaiterais fort, et que ce voyage eût donné lieu à de nouvelles ouvertures de part et d'autre. Mais quand même il aurait suspendu sa route, faute d'ordres et d'instructions pour se conduire dans le cas imprévu du renouvellement des hostilités, je compte toujours que vous aurez fait usage, autant qu'il vous aura été possible, de ce que je vous ai écrit, pour faire connaître aux ministres russiens que ce n'est qu'au moyen de la confiance entière que les deux parties doivent également prendre dans l'amitié du roi et dans les droites intentions de Sa Majesté pour le rétablissement de la paix du Nord, que vous pourrez y travailler avec espérance d'un heureux succès, et qu'ainsi elle ne peut que s'attendre à recevoir des deux côtés des ouvertures dont elle puisse faire usage pour prévenir, aplanir et surmonter les difficultés qui s'opposeraient à l'ouverture et conclusion de cette négociation. Ces représentations, que vous devez renouveler en toutes rencontres, ne devant pas cependant vous empêcher de profiter et de vous prévaloir de tous les autres moyens, qui pourraient se présenter, pour lier et faciliter des conférences entre des ministres de part et d'autre.

Je vous avoue que l'irrégularité des différents procédés des ministres de la Czarine à votre égard, et principalement depuis les ordres envoyés par cette Princesse pour le renouvellement des hostilités contre les suédois, me fait appréhender que leur intention ne soit d'éluder, de manière ou d'autre, de faire dépendre de la médiation du roi la négociation de cette paix. Vos dernières lettres sont remplies d'espérances,

même de paroles qu'ils vous avaient données et qui n'ont point été suivies de leur effet. Ils vous avaient promis expressément de vous instruire de ce que la Czarine serait disposée à faire pour le bien de la paix, et en dernier lieu ils vous avaient fait espérer de ne faire l'expédition de leurs ordres aux généraux de la Czarine en Finlande que de concert avec vous, afin que vous pussiez en même temps et par le même courrier instruire, soit le comte de Loewenhaupt, soit l'ambassadeur du roi à Stockholm, de ce qui serait convenable, et ils ont porté ensuite le peu d'égards pour vous, m., jusqu'à vous cacher l'expédition de ce courrier et à se contenter de vous faire déclarer en général que, si de la part de la Suède on faisait au maréchal Lascy quelques propositions de paix, il y répondrait le mieux qu'il lui serait possible, ce qui, absolument parlant, ne signifie rien et ne désigne même pas, s'il est autorisé à recevoir et faire passer à la Czarine ces propositions et à renouveler la suspension des hostilités, au cas que ces propositions lui parussent raisonnables. Je ne suis donc pas surpris que la Czarine, en autorisant une pareille conduite de ses ministres à votre égard, ait évité depuis quelque temps les occasions de vous entretenir en particulier, ce qui marque de sa part une défiance ou de vos intentions, ou des instructions que vous pouvez avoir reçues pour la pacification du Nord, et si vous ne trouvez pas moyen de détruire ces soupçons et d'engager la Czarine à reprendre en vous la même confiance qu'elle vous avait d'abord témoignée, comment pourrez-vous faire les fonctions de médiateur entre les deux parties, dont l'une des deux vous déguisera ou vous cachera ce qui vous serait le plus nécessaire pour travailler avec succès à leur réconciliation?

J'observe encore que les ministres de la Czarine et vous-même paraissez vouloir établir une distinction à l'occasion des assurances qu'on vous renouvelle des dispositions de cette Princesse à s'entendre avec le roi sur leurs intérêts communs, pour faire entendre que ce doit être, en faisant abstraction de ce qui peut concerner la Suède. Mais vous avez vu par mes lettres précédentes qu'il n'y aurait guère lieu d'espérer de concilier relativement aux affaires générales de l'Europe les intérêts de la France et de la Russie qu'autant que les affaires de Suède seraient terminées, et qu'ainsi le rétablissement de la paix entre cette couronne et la Russie doit être le préalable et la base de ce qui pourra être ensuite concerté et convenu entre S. M. et la Czarine relativement au système des affaires générales. Il paraît que cette Princesse hésitait à s'expliquer sur la lettre de notification que l'empereur lui a écrite sur

son élection et couronnement, et le silence affecté que le prince de Czercassky a observé avec vous sur ce sujet, est un nouvel ndice que ce n'est pas seulement sur les affaires de Suède que la cour de Russie a des principes différents de ceux du roi. Cette affectation ferait même appréhender que les anciennes liaisons de cette cour avec celle de Vienne n'influent en cette occasion sur les résolutions de la Czarine, ce qui serait bien contraire aux assurances que cette Princesse et ses ministres vous ont données plusieurs fois, qu'ils s'estimaient dégagés des traités faits par ces prédécesseurs avec la maison d'Autriche, relativement aux affaires présentes d'Allemagne, et qu'ils étaient libres de se conduire à cet égard dans une entière impartialité. Je suis etc.

P. S. Je reçois encore, m., votre lettre du 9 avril. Elle ne change rien à ce que je viens de vous écrire. Je souhaite que ce ne soit que la considération du cérémonial qui a suspendu l'ouverture de la lettre de l'empereur à la Czarine.

№ 75. Le marquis de la Chétardie à m. Amelot.

Moscou, 25 mai 1742.

Monsieur, personne ne croira et moi-même j'aurais peine à me le persuader, si je n'étais jamais venu en Russie, qu'après m'être occupé des intérêts de la Princesse Elisabeth avec un zèle qui n'a point d'exemple de la part d'un ministre étranger, n'avoir cherché depuis qu'elle est sur le trône qu'à consacrer mon respect pour elle, en me refusant aux grâces qui auraient pu causer de la jalousie à sa nation, lui avoir représenté continuellement l'utilité d'employer de préférence les nationaux, m'être empressé de rendre service à ceux d'entre eux qui ont eu recours à mon intervention, en avoir prévenu une infinité d'autres dans tous les moments où la Czarine daignait m'écouter, j'eusse à éprouver de leur part, sous le règne de cette Princesse, toute l'animosité que peut inspirer l'ingratitude la plus noire, et que c'est un crime pour moi à leurs yeux d'avoir servi la Czarine et suivi constamment pour elle ce que les principaux de ses sujets n'auraient pas eu le courage d'entreprendre. En vain j'ai dissimulé nombre d'irrégularités que l'envie de me désobliger et de me provoquer à quelque éclat occasionnait. En vain surtout j'ai paru ignorer tous les mauvais offices que mm. de Bestoucheff depuis quelque temps tâchaient de me rendre pour prix de les avoir assistés en toutes rencontres; ces deux derniers, par des vues et des affections particulières, se sont fixés ouvertement aux moyens qu'ils

ont cru les plus propres à réveiller ma sensibilité, c'est-à-dire à jeter des semences capables d'entraîner quelque refroidissement entre la France et la Russie. Les conséquences et les suites, qui résultent de toutes ces choses, sont d'une telle nature que je dois, pour vous mettre en état de les mieux apprécier, vous exposer en forme de journal la gradation qu'elles ont eues depuis ma lettre du 7 mai et ce qui s'est passé jour par jour de relatif à cet objet [1]).

C'est pendant le cours d'une crise aussi vive et le même vendredi que la Czarine me donna audience, que j'ai reçu vos deux lettres des 13 et 15 avril.

Autant ce qui fait le commencement de la première tombe aujourd'hui par la conduite que tiennent mm. de Bestoucheff, autant il est certain que la distinction, que le vice-chancelier avait faite à m. Dalion des engagements que le roi a précédemment pris avec la Suède d'avec ceux que S. M. pourrait contracter dans la suite, portait sur le traité conclu récemment avec le Danemark. Les assurances, que vous me prescrivez de donner à ce sujet, satisferont à tout éclaircissement qui deviendrait nécessaire.

M. de Brummer, sur qui cette circonstance a fait toute l'impression qu'elle ne pouvait manquer de produire, a été extrêmement touché de l'attention que vous avez donnée à ce qu'il m'avait dit au sujet du baron de Posse.

Quant à l'expédient que vous estimiez propre à surmonter la principale difficulté qui suspendait l'ouverture de la négociation, il aurait dû sans doute lui donner toute son activité; mais indépendamment que mes démarches précédentes auprès des ministres de la Czarine pour les engager à confier à Sa Majesté ce qu'ils seraient disposés de faire pour le bien de la paix, n'ont pas été capables de les distraire du parti de se renfermer toujours dans des termes généraux,— l'obstacle, qu'ils ont fait naître et qu'ils ont mis dans tout son jour depuis l'arrivée de m. de Nolken, change tellement la situation des choses que les moyens jusque-là praticables cessent de l'être en cet instant.

Des fonds que la Czarine m'a fait remettre, il n'a jusqu'ici été employé que les quatre premiers mois échus de la pension que le roi a accordée au confident, et le premier quartier de cette année qui revenait à la personne à qui Sa Majesté donne 4 mille francs par an. Celui-là par la vivacité des soins qu'il s'est donnés en cette dernière

---

[1]) Voir plus bas le texte des „Pourparlers de paix entre la Russie et la Suède" jusqu'à „M. de Nolken, sans le voir" (№ 81).

rencontre s'est de nouveau rendu digne des grâces qu'il reçoit du roi; il s'est porté à tous les pas que m. de Nolken et moi avons jugé nécessaires qu'il fît, et si l'effet n'y a point répondu, c'est moins parce qu'il était le seul à rompre la glace en toutes occasions et à s'opposer au torrent, que par une suite naturelle de la faiblesse de la Czarine, qui ne voit pas assez par ses propres yeux pour discerner le vrai d'avec le faux.

L'air tempéré de Moscou n'a point encore fait sentir son influence. La campagne est telle jusqu'à présent qu'au milieu de l'hiver, et si celui que nous venons de passer, n'a pas été aussi rigoureux, il s'est dédommagé par son extrême longueur. Le froid continue d'être piquant et mardi dernier il neigea encore assez considérablement.

A l'égard de ce en quoi, à l'occasion du renouvellement des hostilités, ma réticence à pu exciter le mécontentement de son éminence, je me suis trouvé en trop bonnes mains, étant dans les vôtres, pour ne pas avoir la confiance que vous aurez cherché à ramener sur cela son éminence et que vous avez eu de même la bonté d'excuser ma conduite auprès du roi; trop de penchant à me persuader de la bonne foi de m. le vice-chancelier Bestoucheff et à croire qu'il serait du moins honnête homme avec moi, après tout ce qu'il m'avait dit, a fait mon crime, et si, pour écrire sûrement au comte de Loewenhaupt, l'envie de profiter du retour du jeune comte de Guillemborg a fait différer jusqu'au mercredi à donner de mes nouvelles au général suédois et à m. de Lanmary; l'inconvénient que je sens à regret qui aurait pu résulter du mauvais procédé et de l'infidélité de cette cour, m'apprendra à ne jamais rien attendre des dispositions personnelles et des circonstances, à ne compter que sur moi-même dans les choses que mon devoir me prescrira de suivre.

M. de Nolken dans l'espérance que les affaires prendraient une forme ou une autre, m'avait prié de laisser passer l'ordinaire de lundi 14, afin de vous rassembler tous les objets dans un même point de vue. L'attente à chaque instant d'une décision, qui ferait disparaître l'aigreur qui s'était trop manifestée, m'a porté à entrer dans ses sentiments. Mais je n'ai que trop attendu, et mon expédition ne peut plus être retardée.

J'ai joint au paquet de m. de Nolken pour m. Holmstedt un pour m. de Lanmary, qui contient un duplicata de tout ce que je vous envoie aujourd'hui.

№ 76. M. Amelot au marquis de la Chétardie.

Versailles, 25 mai 1742.

J'ai reçu, m., votre lettre du 16 du mois dernier.

Je n'ai pas dans ce moment le temps d'y répondre, mais je ne veux pas différer à vous faire part de la nouvelle que nous venons de recevoir de Bohème, qu'il y a eu le 17 de ce mois une action très vive entre le roi de Prusse et le prince Charles de Lorraine dans laquelle le roi de Prusse a eu tout l'avantage, les troupes de la reine de Hongrie ayant été repoussées avec une perte très considérable; l'action des plus vives et très meurtrière; je n'en sais pas les suites et j'en attends des détails plus particuliers; mais il est toujours certain que dans les circonstances présentes un pareil succès ne peut que beaucoup influer sur toutes les affaires et leur faire prendre une face plus favorable pour les intérêts de l'empereur. Je suis etc.

№ 77. Extrait d'une lettre d'Orlik écrite de Paris le 25 mai 1742 à son père le grand général de cosaques à Jassy.

Vous n'ignorez point qu'après la révolution en Russie la Czarine a voulu témoigner qu'elle avait obligation de son élévation au trône à la Suède et réellement elle en a. Car, indépendamment que la Suède sous main y avait travaillé, elle y a contribué beaucoup, en déclarant la guerre à Russie, c'est à la faveur de cette guerre que cette révolution a éclaté; pour cet effet la Czarine souhaiterait sincèrement de s'accommoder avec la Suède à des conditions raisonnables. Et la Suède y a été portée par les sollicitations de m. de la Chétardie, ambassadeur de France, qui ont forcé, pour ainsi dire, m. le comte de Loewenhaupt de suspendre ses opérations de guerre dans le moment le plus favorable, parce qu'il voulait profiter des troubles intérieurs de la Russie et marcher en avant. Il faut même rendre justice à m. le comte de Loewenhaupt qu'il n'a suspendu ses opérations de guerre que sur les instances pressantes et réitérées de m. de la Chétardie, et qu'alors il avait écouté les propositions de la cour de Russie; cette négociation a duré fort longtemps. A la fin la Suède s'est aperçue par ce que la Czarine ne voulait traiter avec elle que sur la base du traité de Neustadt, qu'elle ne cherchait qu'à l'amuser par des vaines propositions, jusqu'à ce qu'elle fût en état de lui continuer la guerre avec vigueur; alors la Suède insista sur des conditions plus fortes; la Russie a rompu l'armistice et la

guerre a recommencé. Les troupes suédoises, qui ont perdu quelque monde par la maladie, seraient renforcées par des recrues et par un renfort de 10 mille hommes; la flotte va se mettre en mer pour faciliter ce transport et la Suède aura 40 mille hommes en Finlande. La Russie fait marcher toutes ses forces, mais de 50 mille hommes qu'elle avait en Finlande, il ne lui reste que 22 à 23 mille hommes; le reste a péri par les maladies affreuses qui ont régné. Nous entendrons dans peu qu'il y a eu une action.

La régente avec son époux et le czar déposé sont toujours détenus à Riga, et on ne croit pas que la Czarine les laissera sortir de ses états, puisqu'on est presque sûr qu'il y a en Russie un fort parti en faveur du petit czar, et que la Czarine n'est point si affermie qu'on le croyait: il pourrait se faire fort bien qu'un corps de grenadiers se prévaudra de l'autorité que la Czarine leur a donnée pour disposer de nouveau du sort de cette couronne.

Le duc de Holstein n'a pas encore changé de religion; les holsteinois se flattent qu'il parviendra à être roi de Suède par le secours de la Russie et qu'il gouvernera la Russie et la Suède. Mais je ne crois pas que la Suède voudrait devenir une province dépendante de la Russie. Cependant on croit que la Czarine avait voulu susciter dans l'armée suédoise un parti en faveur du duc de Holstein; ce qui est certain, c'est que le comte de Loewenhaupt a fait arrêter un colonel suédois nommé Lagerkranz sur quelques propos qu'il a tenus, et qu'il l'a fait conduire à Stockholm où on forme une commission pour examiner sa conduite.

On est sûr que le roi de Danemark est lié avec la Suède, mais nous ne savons point à quelles conditions; ce qui est certain c'est qu'il a fait un traité de subside avec la France et qu'il s'est désisté de celui avec l'Angleterre. Nous verrons ce qu'il fera.

La neutralité de Hanovre subsiste encore; mais le roi d'Angleterre sera fort embarrassé de s'y maintenir, si les anglais veulent absolument qu'il la rompe et qu'il se déclare en faveur de la reine de Hongrie; mais il risquerait trop.

L'Angleterre fait des efforts pour secourir la reine de Hongrie. Le parlement lui a accordé 500 mille livres sterling, qui fait plus d'un million de ducats, pour les subsides; on était occupé d'embarquer 18 mille hommes pour les transporter dans les Pays-Bas; le 10 de ce mois était le jour fixé pour le départ de ce transport; on avait même débité ici que le premier transport avait débarqué à Ostende, mais nous n'entendons plus parler de lui, et les dernières lettres de Londres marquent

qu'indépendamment que le vent était contraire, on dit qu'il y a eu ordre de le différer; et on suppose que le milord Staire, qui est ambassadeur extraordinaire de la part de l'Angleterre auprès des états généraux et qui a aussi le pouvoir de commander les troupes d'Angleterre qui doivent passer dans les Pays-Bas, homme extrêmement hardi et turbulent, n'a pas réussi dans ses négociations auprès de la Hollande, et qu'il faut qu'il ait trouvé quelques difficultés pour engager cette république dans des vues trop dangereuses pour elle; la Hollande, outre qu'elle doit craindre de risquer tout, en s'engageant trop dans ces vues, mais aussi elle ne saurait consentir à l'introduction des troupes anglaises à Ostende et à Neuport, sans craindre que l'Angleterre ne garde ces deux places maritimes pour elle, ce qui porterait un préjudice considérable au commerce hollandais. Toutefois je ne doute point que l'Angleterre ne dispose cette république d'entrer dans ses desseins, vu l'inquiétude où elle est de l'agrandissement de la maison de Bourbon et de celui du roi de Prusse; cependant il est à considérer que sa position est très fâcheuse. L'armée de France en Westphalie la bride d'un côté, elle est de 40 mille hommes et sera augmentée par les troupes du roi de Prusse et de l'électeur de Cologne. Nous aurons en Flandre une armée de 40 mille hommes sur pied; les hollandais ont bien 80 mille hommes sur pied, mais il leur faut au moins 40 mille hommes pour garder leurs places; ainsi ils ne peuvent mettre que 40 mille hommes en campagne; les anglais et la reine de Hongrie tout au plus en auront 25 mille; cela fait 65 mille hommes en campagne. Il leur faut deux armées, une pour opposer à la nôtre de Westphalie et l'autre dans les Pays-Bas d'Autriche. Encore ils ne peuvent pas nous déclarer la guerre ouvertement; tout ce qu'ils peuvent faire c'est de déclarer la guerre au roi de Prusse, et alors le roi d'Angleterre doit être sûr d'être attaqué en Hanovre par le roi de Prusse; encore les puissances maritimes n'oseraient-elles faire, sans qu'elles soient sûres que la Russie fera une diversion en leur faveur contre le roi de Prusse, et que le parti est lié entre elles et cette puissance; alors le roi d'Angleterre rompra la neutralité de Hanovre, et la Russie pourrait en quelque façon embarasser beaucoup le roi de Prusse, en faisant une invasion dans la Prusse ducale; pour cet effet, elle n'a qu'à employer 20 mille hommes de troupes réglées et 10 mille cosaques, kalmouks et tartares pour cet objet. La Prusse est toute dénuée de troupes et est ouverte partout; alors le roi de Pologne sera forcé aussi de quitter le parti et de se tenir en repos; car la Russie gouverne totalement la cour de Saxe et la jalousie qui règne entre cette

cour et celle de Berlin n'est point à exprimer; mais le roi de Pologne n'osera rien entreprendre directement contre le roi de Prusse; il risquerait trop, à moins qu'il ne suscite une confédération en Pologne, à qui il pourra travailler par le moyen de m. le comte Poniatowski, qui pendant son séjour ici a fait l'impossible à susciter une défiance contre le roi de Prusse de la part de cette cour-ci et sûrement il n'a point déguisé en cela sa conduite dans le public. La jalousie du roi de Pologne contre l'agrandissement de la puissance du roi de Prusse est toute naturelle; le roi de Prusse a 140 mille hommes de bonnes troupes sur pied; il a beaucoup de trésor; il a de l'élévation dans ses projets et il est actif, brave et sent sa puissance; ses états entourent ceux de Saxe par la conquête qu'il a faite de la Silésie, un morceau friand, dont le roi Auguste avait grand besoin pour les vues de l'intérêt particulier de sa maison. La Silésie lui conviendrait beaucoup, elle est limitrophe de la Saxe et de la Pologne, et elle aurait servi de pont d'or pour parvenir à établir l'hérédité dans sa maison du trône de Pologne; le roi de Prusse paraît vouloir lui barrer le chemin, en faisant la conquète d'un pays si admirable; depuis ce temps-là la cour de Saxe ne s'est point possédée; outre cela nous l'avons forcé avec le roi de Prusse de prendre le parti dans la guerre contre la reine de Hongrie; elle n'a pas pu faire autrement, parce que la Russie est occupée par la Suède. Le roi d'Angleterre fut forcé de faire une neutralité pour Hanovre. La Saxe était entourée de quatre armées; nous avions eu besoin d'ailleurs de sa voix pour l'élection de l'empereur, et ainsi il a été entraîné par force; cependant on lui a destiné sa part dans les dépouilles de la reine de Hongrie. La Haute Silésie et la Moravie doivent lui tomber en partage. Il a joint ses troupes aux alliés; il est sûr dans le monde qu'elles étaient entrées en Moravie et qu'elles y sont resté quelque temps; ensuite elles ont rebroussé chemin et sont à présent sur les frontières de la Saxe; c'est cependant le roi de Prusse qui avait conquis la Moravie par ses troupes, qu'il avait chassé les autrichiens de ce pays-là; mais les saxons fâchés de ce que les prussiens leur enlevaient les meilleurs quartiers et les vivres, ont voulu profiter du prétexte que m. le maréchal de Broglio demande leur secours. Ils ont demandé la permission au roi de Prusse de marcher pour se joindre aux troupes françaises. Le roi s'y est opposé, mais, voyant qu'ils insistaient trop sérieusement, il leur a permis, et n'étant point en force pour résister aux forces de la reine de Hongrie, il a envoyé le prince Dieterich d'Anhalt-Dessau avec un corps de 10 mille hommes pour couvrir la Silésie, et lui avec 15

mille hommes s'est retiré en Bohème dans les cercles de Chrudin et Czaslau où il attendait le prince d'Anhalt-Dessau avec un corps de 24 mille hommes qui l'a joint, et il vient de remporter avec des troupes seules une victoire complète sur l'armée autrichienne commandée par le prince Charles de Lorraine, près de Czaslau où ce prince a donné ses preuves de sa valeur et de sa capacité, dont voilà les premières nouvelles que nous avons reçues avant-hier avec la plus grande joie. Les ennemis sont confondus; ils avaient travaillé ici et partout de susciter la défiance contre lui, ils ont même tenu des propos très indignes pour ternir sa réputation; il vient de manifester par une action glorieuse pour lui, de quoi il est capable; nous saurons les suites de cet évènement, et cela fera faire des réflexions sérieuses à plusieurs puissances, surtout à l'Angleterre, la Hollande, le roi de Sardaigne et à la Russie, et je suis persuadé que la cour de Saxe est très fâchée de cette victoire, d'autant plus que ses troupes n'y ont eu aucune part. Toutefois je ne serai point surpris que ces puissances ne fassent encore un effort pour secourir la reine de Hongrie dont nous ne tarderons point de savoir les intentions. L'empereur est encore à Francfort. La diète de l'empire n'a pas encore commencé. Il voudrait déclarer la guerre, que nous faisons à la reine de Hongrie, guerre de l'empire; je ne vois point qu'on puisse trouver le motif.

La Bavière est saccagée par les troupes autrichiennes, une suite de la capitulation de Linz et du dérangement de nos affaires après la prise de Prague; mais il faut espérer que ce pays sera bientôt évacué; nous y avons 30 mille hommes en dernier lieu, qui sont en marche pour attaquer Passau et pour rétablir la communication entre la Bohème et la Bavière; nos troupes en Bohème sont diminuées de beaucoup par des maladies affreuses qui ont régné; mais on y a envoyé 15 bataillons de recrues, qui y sont arrivées, de façon que nous avons actuellement 60 mille hommes tant en Bohème qu'en Bavière; le roi de Prusse a autant, tant en Bohème qu'en Silésie, sans compter les saxons, dont on pourrait bien se passer. L'empereur avec les autres troupes des princes a autour de 30 mille hommes; toutes ces forces, assez suffisantes pour accabler la puissance de la reine de Hongrie, marcheront en force pour l'attaquer en Autriche, et je suis persuadé que l'affaire ne durera point longtemps.

En Italie le roi de Sardaigne, voyant que l'Espagne ne veut lui céder rien de ses prétentions sur l'héritage de la maison d'Autriche a été forcé de se liguer avec la reine de Hongrie. Il a 30 mille hommes en campagne; la reine de Hongrie n'a guère que dix mille hommes pour

y mettre; mais le roi d'Espagne et le roi de Naples ont actuellement 40 mille hommes qui marchent vers la Lombardie, et il y a 25 mille espagnols qui passent par la France pour aller en Italie. Avec ces forces les espagnols peuvent compter de conquérir le Milanais, Parme et Plaisance. L'infant don Philippe est à Antibes en Provence. Il passera incessamment en Italie pour se mettre à la tête de l'armée combinée. La flotte anglaise rôde autour de Toulon, mais elle ne fait rien; l'Angleterre se consume par des dépenses excessives, qu'elle fait en armement de flottes, qui n'ont rien fait jusqu'ici, et son commerce est ruiné; mais elle prétend toujours de maintenir l'équilibre en Europe et d'empiéter sur le commerce des autres puissances. M. Walpole est toujours occupé de se défendre devant la commission qu'on a préposée pour examiner sa conduite depuis 10 ans, et je ne crois pas que les affaires des anglais vont mieux depuis qu'il est hors du ministère.

Le comte de Horn est mort peu regretté en Suède; m. le comte de Tessin sénateur en Suède partira dans peu de jours pour la Suède; m. le comte d'Ekeblad est ici en qualité d'envoyé extraordinaire de Suède; il est fort de mes amis; mais je perds beaucoup par le départ de m. le comte de Tessin, qui m'honorait de sa confiance et qui m'aimait réellement; c'est un des plus respectables hommes de l'Europe, plein de zèle et de fidélité pour sa patrie, et un génie supérieur pour les affaires; il est adoré en Suède; il y aura le plus d'influence dans les affaires, et vous ferez fort bien de lui écrire le plus souvent que vous pourrez, et à m. de Guillemborg, car l'un et l'autre sont portés à vous rendre tous les services qui dépendront d'eux; votre correspondance avec eux est absolument nécessaire; m. le comte de Tessin a acquis ici une réputation admirable; il a été aimé et estimé et sera regretté; vos affaires dépendront de sa volonté et de celle de m.m. les comtes de Guillemborg et de Loewenhaupt.

M. le palatin de Masovie, qui est resté ici assez longtemps, a changé de système à chaque moment; son principal but était de détourner la France de ne point se mêler de susciter une confédération en Pologne en faveur de la Suède contre la Russie, et pour y réussir il avait flatté le ministère de France qu'il disposera la cour de Saxe de travailler à une confédération. Il a amusé notre cour jusqu'à son départ, qu'il a déclaré à la fin que le roi Auguste ne saurait se mêler de cela ni ne veut, avec quoi il est parti, il y a huit jours, laissant au ministre et au public des idées très équivoques de sa conduite; mais à quoi il a été occupé ici le plus, c'est d'inspirer ici une méfiance contre

le roi de Prusse. Il veut devenir grand général de la couronne à tout prix et pour cet effet il cultive la confiance en lui de la cour de Saxe et de celle de Russie.

La Pologne me paraît fort inclinée de profiter de l'occasion de la guerre des suédois contre les russes. Vous êtes à portée, mon cher père, d'en savoir quelque chose des sentiments où on est en Podolie, en Russie et en Volynie. Je sais qu'en Lithuanie et en Pologne on n'y respire que feu et flamme contre les oppresseurs de la liberté polonaise; mais on ne sait point prendre des mesures. Si j'avais l'honneur d'approcher le roi de Pologne, je prendrais la liberté de lui conseiller de profiter d'une occasion aussi favorable pour relever son royaume de l'abattement où il est, et qu'il n'y a rien de si flatteur pour un roi de Pologne que de devoir à l'affection de la nation la couronne et non point à une puissance étrangère. Toute la terre sait que ce prince a des qualités admirables, qu'il est juste, équitable, généreux et incapable d'agir contre les intérêts naturels de ses sujets; mais malheureusement il est prince et par conséquent plus sujet d'être trompé par des gens qui ne suivent que leurs intérêts particuliers. Il y en a beaucoup en Pologne, qui, au détriment de leur patrie, lui suggèrent des conseils très pernicieux à lui et à l'état, et par là, au lieu de cultiver l'affection d'une nation assez soumise et aimant assez son roi, ils font tout leur possible pour aliéner cette même nation de l'affection et la rendent soupçonneuse envers un roi qui mériterait l'amour de son peuple. Toutefois nous verrons, quelle conduite on tiendra à la diète prochaine, et tout ce qu'il y aura à souhaiter qu'on puisse inspirer au roi de Pologne, est qu'en faisant la cause commune avec la nation et en profitant des occasions les plus favorables pour soustraire son royaume de l'oppression de la cour de Russie, en revendiquant sur elle les droits les plus sacrés de la république et les provinces qu'elle refuse, il pourrait par là réussir dans ses vues particulières, pour ce qui regarde d'établir l'hérédité du trône de Pologne dans sa maison, qui pour cet effet, au lieu de s'opposer aux vues de toute la nation, pour former dans les conjectures des desseins de se joindre à la Suède contre la Russie, il y devrait contribuer et même y travailler de toutes ses forces; mais, au lieu de cela, je vois que les gens intéressés et peu aimant leur patrie inspirent le contraire.

L'occasion et les prétextes sont favorables pourtant pour la Pologne: la Suède occupe la Russie qui est assez embrouillée dans son intérieur et qui continue toujours d'empiéter sur le pouvoir de la république pour l'élection qui se fera sans faute en Courlande. Enfin la

Pologne sera sacrifiée par les intérêts personnels de quelques particuliers.

№ 78. M. Amelot au marquis de la Chétardie.

Versailles, 27 mai 1742.

J'ai reçu, m., votre lettre du 16 du mois dernier et une copie de celle que vous avez écrite à m. de Lanmary le 14 du même mois. Les détails dans lesquels vous entrez avec lui, sont peu satisfaisants pour la Suède; je ne doute point que m. de Lanmary ne s'en serve pour modérer la vivacité que les suédois continuent de mettre dans leurs prétentions.

Il serait à souhaiter que l'arrivée de m. de Nolken en Russie pût donner lieu à quelque ouverture de paix. Ce qu'il y a de plus embarrassant et en même temps de plus fâcheux, c'est que la déclaration de guerre faite par la Suède à la Russie ayant été résolue par les états assemblés, il peut être que le roi de Suède se trouvera avoir les mains liées sur la paix à faire à de certaines conditions, d'où il résultera que m. Nolken n'aura pu être autorisé à convenir d'articles préliminaires qui puissent arrêter et suspendre la continuation des hostilités; or dans le cas où il serait nécessaire d'assembler une nouvelle diète en Suède, pour y déterminer les conditions de la paix avec la Russie, il y a peu d'apparence qu'on voulût convenir de part et d'autre d'une suspension d'armes pour un aussi long terme qu'il le faudrait pour l'assemblée des états; mais quand la Czarine y consentirait, je ne sais, si les suédois y prendraient confiance, après l'expérience qu'ils ont faite du peu de ménagement que la cour de Pétersbourg serait obligé de garder, quand les circonstances lui paraîtraient favorables.

Vous jugerez donc, m., que dans cette position des choses S. M. sera bien impatiente d'apprendre, de quelle manière m. Nolken en aura été reçu de la Czarine et s'il y aura à espérer que cette Princesse veuille sincèrement se prêter aux moyens de mettre S. M. en état de conduire la négociation de la paix à un prompt et heureux succès.

Les éclaircissements, que vous avez donnés à m. de Lanmary sur ce qui a rapport à m. de Bestoucheff, sont très judicieux et doivent paraître satisfaisants en Suède.

A l'égard de la démarche que m. de Mardefeld a eu ordre de concerter avec vous dans la vue d'obtenir de la cour de Russie une déclaration qui puisse servir à détruire les fausses impressions que les anglais cherchent à donner en Hollande d'un prétendu traité entre le

roi de la Grande-Bretagne et la Czarine, vous aurez pensé avec raison qu'il convenait de vous borner l'un et l'autre à en entretenir historiquement les ministres de Russie, et il est fort vraisemblable que les anglais ne retireront aucun fruit de cette jactance. Je suis etc.

№ 79. M. Amelot au marquis de la Chétardie.

Versailles, 27 mai 1742.

J'ai reçu votre lettre du 23 avril. Ce n'est pas d'aujourd'hui que je sais qu'on cherche à nous rendre suspects à la Russie, et je ne suis point surpris de toutes les inventions qu'on mettra en oeuvre pour autoriser ces soupçons. Dans le temps que le roi rendait les services les plus essentiels à la cour de Vienne par rapport à la guerre qu'elle avait avec les turcs, les ministres du feu empereur prenaient ombrage de tout, et il fallait être continuellement en justification sur les démarches les plus innocentes, et, à vous dire le vrai, le roi a été dégoûté plus d'une fois de trouver aussi peu de reconnaissance de la part d'une cour qui lui avait les plus grandes obligations. La méfiance naturelle des autrichiens s'est aujourd'hui convertie en malice; il n'y a sorte d'impostures ni de mensonges contre la France qu'ils ne mettent en usage depuis deux [mois] dans tout l'empire et dans toutes les cours de l'Europe, et peut-être qu'il sera parvenu entre vos mains la copie d'un prétendu traité entre le roi et l'électeur de Bavière, que la cour de Vienne avait fabriqué d'un bout à l'autre, sans omettre d'y joindre les ratifications et la date de l'échange. Je pourrais vous citer une infinité d'autres faits de pareille nature et aussi grossiers, que la mémoire ne me fournit pas actuellement. Toutes ces calomnies se sont découvertes d'elles-mêmes, sans que S. M. se soit donné la peine de les réfuter, et il n'y a plus personne à qui elles fassent illusion. La lettre, qu'on suppose que j'ai écrite à m. de Castellane, est d'une telle absurdité que je ne puis pas croire que la Czarine n'ait pas reconnu elle-même qu'elle était entièrement supposée; il faudrait être bien dépourvu de sens pour imaginer que l'élévation de la Princesse Elisabeth, chérie et adorée de sa nation, et qui n'a fait que reprendre le trône qu'on lui avait usurpé, fût l'époque de la décadence de la Russie; une pareille invention se détruit d'elle-même.

La diète de l'empire s'est ouverte à Francfort le 21 de ce mois; il y a lieu de croire que les délibérations seront telles que l'empereur peut les désirer.

J'attends incessamment un détail circonstancié de la victoire que le roi de Prusse a remportée sur le prince Charles de Lorraine. Il y a fort longtemps que je n'ai reçu de lettres de Constantinople. Ainsi j'ignore absolument où en sont les affaires de Perse.

№ 80. Le marquis de la Chétardie à m. Amelot.

Moscou, 1 juin 1742.

Monsieur, j'ai reçu vos lettres des 22 et 26 avril. Les réflexions si fondées que vous faites dans la première et le détail si instructif pour moi dans lequel vous entrez, n'auraient pu que fixer d'une manière certaine la direction de ma conduite; mais autant j'aurais cherché à marcher sur la voie que vous me traciez, autant vous jugerez qu'il m'a été et qu'il m'est impossible de le faire aujourd'hui, les difficultés, dont je vous rendis compte le 25 mai et qui occasionnent de nouveau cette seconde expédition-ci, ayant subsisté jusqu'à la fin, sans qu'aucune considération ait été capable d'y apporter quelque changement.

Quant à la lettre du 13 mars, que j'ai écrite à m. le comte de Loewenhaupt et que vous rappelez, loin d'avoir songé à adopter la supposition des ministres russes, vous aurez vu que je l'ai combattue, quand ils m'en ont parlé; aussi n'ai-je eu d'autre intention, en mandant cette circonstance au général suédois, que de lui démontrer, de quels prétextes se servirait la cour de Russie pour éluder et rejeter les représentations que j'avais faites.

Cette même lettre du 24 mars et celle du 7 du même mois sont les dernières que m. de Loewenhaupt a reçues de moi. Or, comme elles lui sont parvenues, la première par le comte de Guillemborg et la seconde par le colonel de Lagerkranz, je suis encore à comprendre comment le prince Cantemir a pu en avoir des copies. Je n'en ai jamais donné aucune aux ministres russes, et je me rappelle d'autant moins de m'être porté à cette démarche envers la Czarine, que les deux cas dont il s'agit ne le comportaient point et que chaque fois que j'en ai usé de la sorte avec cette Princesse, je vous en ai toujours informé soigneusement; au reste, si par des lettres particulières d'amis, j'ai pu découvrir qu'on a pris plaisir en Suède de se persuader un peu trop légèrement, non de la connivence de la France avec la Russie, mais de ma prédilection pour la cour de St. Pétersbourg, m. de Nolken pourra m'être un témoin non suspect du contraire, et si les chagrins qu'on m'a occasionnés et que je prévois qu'on m'occasionnera encore, ont affaibli les sen

timents dont mon coeur a été constamment pénétré pour les intérêts des suédois, je ne sais et ne saurai jamais que ce qui est du service du roi; ainsi, dès que l'intention de Sa Majesté est que je prenne une entière confiance dans m. le marquis de Lanmary, il ne dépendra pas de moi de la faire remarquer en toutes rencontres à cet ambassadeur.

Un courrier, bas-officier dans les troupes de Suède, me remit lundi à 2 heures après-midi la lettre de sa part, dont je joins ici copie, avec une seconde du comte de Guillemborg pour m de Nolken, laquelle contenait, à notre grand étonnement, un exemplaire allemand d'un manifeste en date du 18 mars (vieux style) par lequel la Czarine invite les finlandais à se révolter, à se ranger sous la domination de la Russie qui, en leur conservant leurs privilèges, les gouvernera avec bien plus de douceur que ne le font les suédois, et à se soustraire enfin à leur joug, en mettant le golfe de Bothnie pour barrière entre la Suède et la Russie. Le comte de Guillemborg remarquait judicieusement que, si une façon pareille de procéder est inusitée entre des puissances chrétiennes, la Suède s'y serait encore moins attendu de la part d'une Princesse qu'elle avait tant désiré de voir sur le trône de ses ancêtres. On s'est avec raison tellement caché ici de ce coup fourré que personne n'en a eu connaissance, pas même celles à portée d'être instruites. Ce qu'il y a encore de singulier, c'est qu'une pièce semblable qui, en se répandant, n'aurait jamais dû paraître, au moins sous un nom si respectable que celui de la Czarine, est cependant signée d'elle, sans même qu'aucun de ses ministres l'ait contresignée. Comme on prescrivait à m. de Nolken d'en porter des plaintes au grand-chancelier, on saura en Suède, plus tôt que je ne pourrai le savoir moi-même, ce que le prince Czerkassky lui aura répondu à ce sujet. Vous verrez par mes deux réponses ci-jointes à m. de Lanmary que je n'ai rien omis pour l'instruire exactement et pour hâter le retour de l'exprès qu'il m'avait dépêché.

Il s'est passé à cette occasion une chose tout à fait irregulière et que j'ai dissimulée pourtant, pour déférer au sentiment de m. de Nolken, qui craignait toujours que l'aigreur n'augmentât. Ce courrier était arrivé à huit heures du matin; on l'a retenu à la chancellerie des affaires étrangères, jusqu'au moment qu'il est venu chez moi, et au lieu de recevoir par lui les paquets dont il était chargé, c'est un secrétaire du prince de Czercassky qui avait ordre de l'accompagner, entre les mains de qui ils se trouvaient et qui me les a rendus.

A l'égard des présents et pensions que je vous aurais proposés,

vous saurez actuellement que par la circonspection avec laquelle j'ai usé de la liberté que le roi avait eu la bonté de me laisser, cela se réduit à celle que j'ai constatée avec le confident par le paiement des quatre premiers mois. Or il s'en faut bien certainement qu'avec lui ce soit un argent mal employé; car il ne se dément en aucune rencontre, et si ses soins n'ont pas eu l'effet qu'il aurait désiré, il n'y a point de sa faute, et on ne doit s'en prendre qu'à la trop grande faiblesse de la Czarine. Le ton de familiarité qu'elle exige de lui et la permission qu'il a d'entrer dans tous les instants, lui assurent des avantages dont il profitera dans un temps, si ce n'est pas dans l'autre. Cette raison me fait penser que de changer quelque chose à ce qui a été fait à son sujet, pourrait produire un plus mauvais effet que si l'on n'avait rien fait du tout pour lui.

Les moyens d'approfondir, si le roi de Danemark aurait refusé de donner à la Czarine le titre d'Impératrice, sont difficiles en ce que ce prince n'a présentement ici aucun ministre et que dans un pays aussi soupçonneux que celui-ci cette corde est de ma part délicate à toucher, à la suite du traité que la France vient de conclure avec la cour de Copenhague. Je ne négligerai rien cependant de ce qui pourra me mettre à même de m'en éclaircir et de vous en informer. Je verrais toutefois peu d'apparence à cette nouvelle, s'il était vrai qu'un comte Rantzau que j'ai vu en Angleterre envoyé alors du roi de Danemark, est destiné à se rendre ici en la même qualité.

De l'attention que cette cour continue de donner à la reconnaissance du titre impérial résulte que le marquis de Botta n'a pu encore délivrer ses nouvelles lettres de créance. On insiste toujours formellement sur ce préalable de la part de la reine de Hongrie. Il m'était revenu que m. de Botta aurait témoigné à être prêt à y souscrire, pourvu que de ce côté-ci on lui donnât un revers, comme quoi ce traitement cesserait, le grand-duc parvenu à la couronne impériale; mais quelques soins que je me sois donnés, il ne m'a pas été possible de vérifier ce fait. J'ai encore mis de nouveaux fers au feu pour m'en assurer.

Vous vous étiez servi, m., d'arguments trop forts dans votre conversation avec m. le prince de Cantemir, pour qu'il lui fût facile d'y répondre proprement et précisément. Si mes dépêches des 19 et 25 mars n'ont pu vous informer de la manière dont j'avais traité ce point avec m. de Bestoucheff, celle du 6 avril vous en aura instruit et vous aura été une nouvelle preuve qu'avec plus d'esprit même que n'en a le vice-

chancelier, on est toujours embarrassé à soutenir une mauvaise cause, faible dans les raisons qu'on allègue pour cette fin.

Je n'aurais perdu aucun moment pour faire usage de la lettre que m. de Fénelon m'a écrite le 16 avril. La fermentation où se trouvaient les affaires, lorsque je l'ai reçue, ne me permettant point de voir les ministres russes, je l'ai fait lire à m. de Brummer, qui a condamné le procédé de m. de Golowkin, en se proposant, ainsi que je le souhaitais, d'en dire sans détour son sentiment à la Czarine. J'ai ensuite chargé le confident de faire lecture à cette Princesse de la même lettre. Il s'en est acquitté. Il est donc assez prévenu pour sentir ce que des ministres de têtes couronnées se doivent les uns aux autres, et si elle sait le connaître, elle sera en état de donner ses ordres à son ambassadeur à la Haye, la communication que je donnerai ces jours-ci au prince de Czerkassky de ce que m'a mandé m. le marquis de Fénelon, ne pouvant que les entraîner, à moins qu'à tous égards on ne suive ici la méthode tout opposée.

Les résolutions se prennent promptement dans ce pays. A peine m. de Nolken eut-il articulé la surveille du départ de ma dernière lettre qu'il me prierait de demander pour lui un passeport, qu'on le lui a envoyé directement, malgré la démarche que j'avais faite à cet égard, et, pour ne pas souffrir que je fusse intervenu en la moindre manière dans les affaires de Suède, qu'on se détermina à éloigner les prisonniers suédois. Dès le même soir ils furent transférés dans deux couvents à 80 werstes de Moscou. Le lendemain on put les voir; le surlendemain il ne fut permis à personne de leur parler, et deux jours après on les a fait partir pour Iaroslaw. Le ci-devant duc de Courlande et sa famille que je vous avais marqué y avoir été conduits, avait été de nouveau transplanté, quelque temps auparavant, et mené à Wologda où il est à présent.

Les terres données au feld-maréchal Lascy et au général Loewendahl et la pension accordée au général Keith par madame la princesse de Brunswick avaient été et restaient supprimées par l'ukase de la Czarine. Les deux premiers viennent d'être rétablis dans cette possession, qu'on prétend même avoir été augmentée, et le dernier, au lieu de pension, a eu également des terres en Livonie. On doute que cela répare certaines mortifications qu'on leur a fait essuyer, et on présume des incidents, auxquels les étrangers en service ici doivent se préparer qu'ils prendront leur parti. Déjà madame la comtesse de Loewendahl a passé par ici, regagnant par Kiew la Pologne, sa patrie, et on est aussi per-

suadé que la campagne finie, son mari demandera son congé pour aller la joindre; que le feld-maréchal Lascy saura faire valoir son âge et ses infirmités pour se retirer dans son gouvernement de Livonie et dans les terres qu'il a dans cette province. On ne prononce point aussi affirmativement sur le général Keith, parce qu'il est pauvre, qu'il a des dettes et qu'il peut dépendre de cette situation. Je ne m'en empresserai que davantage à lui faire part des témoignages de l'estime et des bontés de son éminence dont je n'ai pu jusqu'ici l'informer avec sûreté.

On a appris par un courrier, dépêché par m. de Wechniakoff qui m'a apporté une lettre de m. de Castellane, que dans un grand divan tenu à Constantinople, la résolution avait été prise de rejeter les propositions du shah-Nadyr et de pousser avec vigueur la guerre contre les persans. On dit avoir reçu aussi par cette occasion la nouvelle de la déposition du grand-vizir; l'ambassadeur du roi ne m'en marque rien; quoi qu'il en soit, que le silence que garde sur cela cette cour-ci et que l'indifférence qu'elle montre soit affectée ou sincère, on peut toujours supposer qu'elle verra avec plaisir ces deux puissances aux prises, surtout si elle a été fondée à concevoir quelque ombrage des desseins de shah-Nadyr.

Son ambassadeur eut dimanche matin une audience publique de la Czarine à laquelle il se rendit avec tout son cortége et dans laquelle il lui remit ses nouvelles lettres de créance. Parmi les différents points qu'elles renferment, le sophi de Perse, à ce qu'on m'a rapporté, y félicite cette Princesse sur son heureux avènement au trône, et témoigne prendre la part la plus vive à tout ce qui pourra consacrer la gloire du règne de la Czarine.

M. Wich, arrivé la veille, qui est venu me chercher, sans me trouver, et que je n'ai point rencontré aussi, lorsque j'ai été pour lui rendre sa visite, a eu son audience le jeudi suivant. Il a fortement appuyé dans son discours sur les anciens traités qui subsistent entre l'Angleterre et la Russie, sur l'amitié, l'estime et la haute considération que le roi de la Grande-Bretagne porte à la Czarine, sur les avantages considérables que les russes retirent de leur commerce avec les anglais, et s'est prévalu de cette dernière circonstance pour recommander vivement les marchands de sa nation à la protection de la Czarine. Il faut qu'il ait craint de perdre des instants précieux, s'il attendait dans le moment de s'accréditer pour manifester ses sentiments et ceux de sa cour, ou que, bien conseillé par le grand-maréchal Bestoucheff, qui s'est empressé de le prévenir de toutes sortes de politesses, il ait cru préparer les voies

de façon à en retirer plus d'utilité. Il n'a pas voulu du moins laisser le monde dans l'incertitude sur les principes et les préventions dont il souhaitait se montrer affecté. Dès les premiers moments, en conséquence, et même sans se donner le soin d'en faire naître l'occasion, il s'est déchaîné contre la France et contre moi, et a peint avec les couleurs les plus désavantageuses, qu'il a pu employer, les vues que ma cour pouvait avoir, et mon attention à leur donner quelque consistance. Il n'a cessé de répandre le venin, dont son coeur, sans doute, était rempli, que pour accorder des éloges au zèle et aux talents de m. le grand-maréchal, que pour le présenter sous la forme du patriote le plus occupé de la gloire de sa patrie et pour imprimer à ceux qui auraient voulu en prétendre la cause d'ignorance que m. de Bestoucheff a été le principal rempart que la Russie ait eu. Il était juste que sur ce point-ci, il n'écoutât que les mouvements de la gratitude; la reconnaissance exigeait que l'Angleterre rendît ce témoignage public au grand-maréchal de cette cour-ci.

La lettre que je joins encore ici, est une réponse du confident à m. de Narichkin qui se loue autant dans la lettre que j'ai vue, des prévenances de m. de Bussy qu'il se plaint des civilités froides de m. de Vasener. Comme on ne s'est adressé à moi que pour pouvoir avec plus de sûreté s'expliquer plus librement et que conséquemment on n'a point signé, que m. de Bussy a, par vos ordres, témoigné, en la remettant, que, si le défaut de signature empêche que l'on ne reconnaisse la source d'où elle vient, il sera au besoin en état de l'indiquer.

Je reprends le journal auquel, pour plus de précision, je m'étais fixé dans ma dernière dépêche afin d'achever de vous informer dans le même ordre de ce qui s'est passé jusqu'au terme du départ de m. de Nolken [1]).

Il y eut le même jour mascarade à la cour; outre que de semblables plaisirs n'ont plus de droit de m'amuser, j'y portais des dispositions peu propres à me faire goûter ce divertissement; je n'en saisis qu'avec plus d'empressement l'occasion d'aller causer avec m. de Brummer qui était malade et qui m'avait fait demander par l'envoyé du duc de Holstein, si m. de Nolken était parti; je pouvais d'ailleurs avec d'autant plus de décence suivre à cet égard mon inclination que la Czarine accablée d'un mal à la tête qu'elle avait attrapé la veille à la chasse, ne parut qu'un moment au bal; m. de Brummer n'eut rien de plus pressé

[1]) Voir plus bas le texte des „Pourparlers de paix entre la Russie et la Suède" (№ 81) depuis les paroles: „Le vendredi 25" jusqu'à la fin.

que de s'informer de ce qui s'était passé dans les derniers moments; les soins qu'il avait pris, autant que cela avait pu dépendre de lui, lui faisant désirer que m. de Nolken et moi eussions eu lieu d'être un peu plus contents, et s'était constamment montré d'un très beau côté, pour que je lui cachasse les particularités de ma conférence avec le grand-chancelier et de l'audience de m. de Nolken; il trouva la première aussi ridicule qu'il fut frappé d'étonnement, en apprenant que la Czarine n'avait pas eu le courage de relever ce que m. de Nolken lui avait dit en présence du grand-maréchal. Il fit à cette occasion les réflexions les plus propres à caractériser ce qu'il pensait de la conduite de cette Princesse; sa surprise augmenta, lorsque je lui parlai du manifeste du 18 mars. Il n'en avait aucune connaissance; affligé ensuite de ce que je lui fis entrevoir que mon départ pourrait désormais être prochain, vu les représentations que je me proposais de vous faire à cet égard. „Il est bien étonnant“, me dit-il, „qu'on vous réduise à cette extrémité, en vous payant d'ingratitude, et qu'en même temps l'Impératrice manifeste en toutes rencontres les sentiments tout opposés qu'elle a pour la France et pour vous. Je puis vous en fournir un motif récent: hier, au retour de la chasse, je me sentais déjà incommodé; elle m'ordonna de monter avec elle en carrosse; elle ne tarda pas à me demander, si je connaissais m. Wich, dont certaines personnes ne cessaient point de lui dire du bien. Je lui répondis qu'il m'était d'autant plus connu que j'avais extrêmement [longtemps] vécu avec lui. Elle voulut que je lui exposasse sincèrement ce que j'en pensais. C'était l'occasion que je souhaitais le plus de trouver et de me ménager. „C'est un homme“, lui répondis-je, „d'une société aimable, mais le coeur n'en vaut rien et Sa Majesté ne peut trop s'en méfier. Il est même bon qu'elle y soit préparée, car il lui livrera de furieuses attaques et il s'y dispose déjà, en déclamant de toute part contre la France et m. de la Chétardie“. „On m'en avait déjà parlé sur le même ton“, me répliqua la Czarine, „je le mettrai bientôt au bout de son latin; car du premier abord je lui dirai que j'aime beaucoup m. de la Chétardie, et que mon penchant m'ayant toujours portée pour la France, c'est avec le roi que je veux former les liaisons les plus intimes“.

„Vous me donnez un nouveau sujet“, repartis-je à m. Brummer, „de me convaincre de vos sentiments et vous ne doutez pas du plaisir que je trouve à m'en persuader, et je voudrais pouvoir également m'assurer de la Czarine, mais n'étant ici que pour le service du roi, elle ne les saurait me les prouver, quelques flatteurs qu'ils puissent être

pour moi, qu'autant qu'elle me met à même d'unir les intérêts des deux cours. Elle me fournit un second exemple sur une chose que j'ai déjà éprouvée; il n'y a de différence que dans le principe: le feu roi de Prusse m'a souvent accordé des audiences de plusieurs heures. J'en sortais saisi d'admiration et frappé de la netteté, de la précision et de la force avec laquelle il savait développer une affaire et les progrès que naturellement elle devait avoir. Il semblait que l'effet ne pouvait manquer de s'ensuivre; rien moins cependant. Il n'était occupé que de figurer pour se faire rechercher, et la crainte de s'embarquer le rendait incapable de toute résolution. La Czarine parle au mieux, quant à manifester ses intentions, et je lui dois la justice que dans ces moments-là son coeur est pénétré de la vérité que sa bouche prononce; mais sa légèreté et sa faiblesse font que ses ministres ne la conduisent pas moins pour cela à ce qui est le plus contraire à ses sentiments". M. de Brummer m'avoua que j'avais démêlé le vrai et que c'était à regret qu'il était forcé d'en convenir. Cela nous jeta dans des détails qui, pour être relatifs aux véritables intérêts de la Czarine et du duc de Holstein, donnèrent lieu à m. de Brummer de me faire de nouveaux remerciements, de se porter à la réflexion que la Czarine connaîtrait, lorsque je serais éloigné, mais trop tard, l'utilité dont lui auraient pu être mes conseils, et de me laisser entrevoir enfin que c'était dans la légèreté et la faiblesse de cette Princesse que se retrouverait la source de l'indécision qui subsistait encore sur la situation du duc de Holstein; m. de Brummer se propose de m'entretenir plus amplement sur cette matière.

Il ne voulut point que je le quittasse, sans me faire part auparavant d'une circonstance. Il me dit que le grand-maréchal Bestoucheff était venu le matin chez lui; qu'après un long préambule, pour lui faire sentir l'importance du service qu'il lui rendrait, que personne n'était plus à portée de le faire et qu'il avait même lieu de croire que la Czarine le refuserait moins que tout autre, il lui avait fait connaître qu'il n'ambitionnerait rien davantage que d'être employé comme plénipotentiaire pour la paix avec la Suède qui devait se traiter sur les frontières; que cette place de la part des suédois étant destinée au comte de Loewenhaupt, qui est général en chef, et à m. de Nolken, qui a rang de colonel en qualité de conseiller de régence, lui Bestoucheff, comme grand-maréchal, pourrait à grade égal marcher de pair avec m. de Loewenhaupt, et m. de Brummer m'ajouta que, surpris également et de la proposition, et de ce que m. de Bestoucheff s'adressait

à lui, il lui avait représenté qu'étant à la suite du duc de Holstein et étranger à cette cour, il appréhendait de s'attirer l'indignation de la Czarine, s'il se mêlait de choses purement domestiques; qu'il s'en fallait bien d'ailleurs qu'il eût, comme lui, les occasions de parler à toute heure du jour à cette Princesse; qu'il savait mieux qu'un autre qu'il ne la voyait que lorsque son altesse royale passait dans les appartements de la Czarine, et dans ces instants-là d'ordinaire il y avait tant de monde qu'il lui serait impossible de l'entretenir, quand même il le voudrait; qu'en toute autre rencontre il s'estimerait heureux de lui être utile et en saisirait toujours les moyens avec plaisir. „Vous connaissez bien le grand-maréchal", répondis-je à m. de Brummer; „il faut qu'il ait une extrême confiance pour avoir eu recours à vous; cette raison ne subsisterait pas, que j'aurais toujours été fort fâché que vous eussiez si mal à propos fait usage de votre crédit. Voici pourquoi: j'ai su les vues que le grand-maréchal vous a confiées; j'en ai averti m. Nolken; nous avons d'abord, ainsi que cela ne vous aura pas échappé, pénétré le motif de cette démarche de sa part. Il craint qu'une infinité de manoeuvres qu'il a faites en Suède, ne soient mises dans un trop grand jour lorsque des deux côtés l'on se réconciliera, et il voudra être employé dans la négociation pour parer le coup par sa présence. Il n'a peut-être pas prévu le plus grand obstacle qu'il rencontrera à ses désirs: c'est que le roi de Prusse, quelque tournure que prennent les affaires, pourra souscrire à ce qu'elles soient traitées par quiconque, dont la Czarine aurait fait choix, mais ne consentira jamais qu'elles se trouvent entre les mains des frères Bestoucheff.

En m'entretenant de la sorte avec m. de Brummer ou en repassant de là dans la salle du bal, je n'étais point exempt de vives inquiétudes. Le prince Czerkassky avait fait promettre à m. de Nolken de ne rien dire de la conversation qu'ils avaient eue le dimanche ensemble, et de me faire un mystère de quatre points dressés en forme de *pro-memoria;* nous avions aisément jugé, en conséquence, qu'on ne l'invitait à passer par la campagne du grand-chancelier que pour me dérober la connaissance de ce qui pourrait s'y faire. Résolu de n'y rien perdre et d'opposer artifice contre artifice, j'avais envoyé l'après-midi un homme sûr à 20 werstes d'ici. Il s'y était rendu à pied, pour exciter moins l'attention. Il avait ordre de faire compter quelque argent pour mieux cacher son jeu, et l'empreinte d'un cachet, dont m. de Nolken avait le modèle, devait être le signal, quand il la lui remettrait, pour donner à cet homme le billet dont nous étions d'avance

convenus. J'attendais donc son retour avec une impatience proportionnée aux risques qu'on court toujours ici en pareil cas. Je fus enfin tiré de peine hier sur le midi, et j'eus la satisfaction d'apprendre par mon homme que les précautions que je lui avais recommandé de prendre, l'avaient garanti de tout inconvénient. Le billet de m. de Nolken, qu'il me rendit, portait qu'il ne s'était rien fait de plus, puisqu'on n'avait pas eu occasion de prendre les ordres nécessaires; qu'en attendant, la lettre de notification partirait dans trois jours, par la personne qu'on y avait déjà destinée; m. de Nolken voulait parler du Neplueff qui en sera chargé.

Tel a été le dénouement d'une affaire dont on aurait peine à produire quelque autre exemple, et dont je n'ai pu vous rapporter trop scrupuleusement toutes les circonstances; si, sans égard à ce qu'elles comportent, je ne consultais que mon intérêt, je chercherais à me procurer plus longtemps les avantages que je retrouve dans le traitement que le roi a la bonté de m'accorder ici; mais mon devoir m'est plus cher, et mon personnel ne me fera jamais dissimuler ce qui est du bien du service de Sa Majesté. Il souffrirait incontestablement de mon plus long séjour en Russie, et dès que la Czarine, qui n'aurait pu me marquer sa satisfaction de mon zèle d'une manière qui m'eût été plus sensible qu'en me mettant à même d'unir de plus en plus les intérêts du roi et les siens, n'a pas jugé à propos de me soutenir, ses ministres, en suivant même les règles de la saine politique, ne me pardonneront jamais d'avoir eu pour moi des circonstances qui ont dû nécessairement m'attirer la plus intime confiance de leur Souveraine. J'aurais donc la douleur, peut-être, de voir chaque affaire que je proposerais, prendre un mauvais tour. L'expérience du passé suffit pour en convaincre; au lieu qu'un homme neuf, présentant un nouveau tableau, n'altèrera point les bonnes dispositions, une considération aussi puissante me fait espérer que Sa Majesté voudra bien m'accorder mon rappel, et qu'elle daignera regarder comme une preuve de mon véritable attachement à son service, la demande que je prends la liberté de lui faire. Cette situation m'offre en même temps un avenir flatteur. C'est que le régiment étant déjà en Allemagne, j'aurais des occasions, au défaut de servir le roi dans la carrière ministériale, à manifester mon zèle, en répandant, s'il le faut, jusqu'à la dernière goutte de mon sang pour le service de Sa Majesté, dans le cas où la guerre continuerait.

Je dois, en sollicitant mon rappel pour le plus grand avancement des affaires, vous représenter aussi que je me suis servi de cette circon-

stance pour retenir plus longtemps m. Dalion, qui a été extrêmement touché de ne point recevoir de réponse à la lettre qu'il a eu l'honneur de vous écrire le 6 mars; qu'il a la connaissance de ce pays que trois années mises utilement à profit peuvent procurer; que la façon de penser des russes diffère tellement de celle de toutes les autres nations que par la même raison, quiconque vous enverriez, aurait à se former à une méthode différente et pénible; il ne serait peut-être pas aisé de trouver personne aussi propre que lui à bien servir le roi ici; qu'il est enfin tout porté sur les lieux et en état par là d'entrer aussitôt en activité et de prévenir tout intervalle dans le cours des affaires, qui pourrait être nuisible.

Trouvez bon qu'en cette occasion je réclame les bontés que vous me témoignâtes, en m'annonçant, au moins, de juillet dernier que le roi agréait que je dirigeasse ma route par la Suède et le Danemark, supposé, que les difficultés relatives au cérémonial ne pouvant s'ajuster, j'eusse à me retirer. Je ressentirais en effet une peine éternelle d'avoir été privé de cette consolation et de ne pouvoir, étant venu si avant dans le nord, contenter ma curiosité sur des objets trop dignes de la fixer, pour ne point chercher à le faire avec utilité.

Comme la réponse du roi du 21 janvier à la notification de la Czarine sur son avènement au trône étant en créance sur moi en même temps, la remise n'aurait pu s'en faire; Sa Majesté approuvant mes représentations et m'ordonnant de repasser en France, j'ai cru devoir vous rappeler cette circonstance que des occupations trop importantes ne permettent pas que vous ayez présente, afin d'ôter par la manière dont vous estimeriez le plus convenable d'y suppléer, tout prétexte de se plaindre à cette cour qui serait, peut-être, aussi portée à s'en prévaloir, (vu) qu'elle est attentive à ces sortes d'objets.

№ 81. Pourparlers de paix entre la Russie et la Suède [1]).

Le marquis de la Chétardie au marquis de Lanmary à Stockholm.

Le mardi 8 mai s'étant écoulé, sans que m. de Nolken entendît parler des ministres russes, je représentai le mercredi à la Czarine que le bien de son service exigeait qu'on ne perdît aucun instant; mais, quoique cette Princesse m'eût fait l'honneur de me dire qu'elle réitérait ses ordres, le jeudi et le vendredi se passèrent dans une attente vaine.

Le samedi matin 12 mai. Le vice-chancelier m'envoya un secrétaire des affaires étrangères me donner avis que, lorsque dans la guerre

[1]) Voir pages 178 et 194.

du commencement du siècle Charles XII et Pierre I s'étaient dépêché leurs adjudants généraux, on avait mis auprès d'eux des ordonnances; qu'on n'en usait autrement pour m. de Nolken que par égard pour la France et parce qu'il était logé chez moi; que la Czarine espérait aussi que pour répondre à cette attention il ne paraîtrait à la cour que quand il y serait appelé, qu'il discontinuerait de faire tant de visites et que le capitaine suédois enfin, qui l'accompagnait, serait plus modéré dans ses discours et s'abstiendrait d'aller dans d'autres maisons que la mienne. Je justifiai par le détail de tout ce que m. de Nolken avait fait depuis son arrivée qu'il avait de lui-même senti ce qu'exigeait sa situation et prévenu les désirs de la Czarine; et par rapport au capitaine suédois, je dis au secrétaire que, quelque témoignage que je fusse en état de rendre de sa discrétion, je ne manquerais pas de l'exciter à la plus scrupuleuse circonspection.

Une habitude de bonne foi fait souvent qu'on ne démêle du premier abord le but que peuvent avoir certaines démarches méditées. Cependant, surpris de celle à laquelle on se portait, j'estimai nécessaire de remonter à la source et il me fut aisé de me convaincre, en le faisant, que le capitaine suédois n'avait tenu aucun propos qui pût lui être reproché, que le prétexte spécieux de ce qui s'était pratiqué du temps de Charles XII et de Pierre I avait été imaginé par le grand-maréchal, inspiré par lui à son frère, qui l'avait mis à exécution, à l'insu du grand-chancelier, et cela pour, en tenant m. de Nolken à l'écart, l'empêcher de faire par ses discours quelque impression et particulièrement de dévoiler trop aux yeux de la Czarine la conduite du grand-maréchal Bestoucheff à Stockholm.

Pendant que je recevais un pareil message, m. de Nolken rendait une seconde visite particulière et personnelle au prince Czerkassky; m. le général Roumianzoff s'y rencontra et le grand-chancelier dit devant lui historiquement à m de Nolken qu'on avait pris la résolution de ne me pas parler des affaires de Suède.

Je vous laisse à penser quel fut mon étonnement, lorsque m. de Nolken à son retour me fit part de cette circonstance. Il fut augmenté et confirmé, quand le soir un secrétaire du prince Czerkassky, sans dire un seul mot du médiateur, vint l'inviter à se rendre le lendemain 13 à 11 heures du matin à un pourparler, auquel se trouvèrent outre le grand-chancelier, mm. de Roumianzoff et Bestoucheff grand-maréchal, nommés commissaires, et le jeune m. de Neplueff destiné à tenir le protocole. Ce qui se passa dans ce pourparler y mit le comble. En effet

les ministres russes y établirent pour base que la Russie n'avait requis que les bons offices et nullement la médiation de la France; ils déclarèrent qu'en conséquence ils ne traiteraient point avec moi des affaires de Suède; qu'il me serait libre de faire les démarches que je voudrais à ce sujet, mais qu'on n'y répondrait point; qu'on n'en ferait pas même rapport à la Czarine; qu'ils aimaient mieux négocier directement avec la Suède. Je me serais encore moins attendu que, pour appuyer cette déclaration, on mettrait en avant un propos général, que le vice-chancelier m'avait tenu il y a quelques semaines, sur la distinction entre bons offices et médiation, et que je réfutai alors, de façon que, loin d'insister, il n'en avait fait depuis aucune sorte de mention. M. de Nolken me rapporta encore qu'ayant fait valoir les motifs qui, le constituant particulier dans ce moment-ci, ne permettaient pas qu'il pût agir directement, m. le grand-chancelier lui avait demandé en quoi pourraient consister les formalités préalables; que sur l'explication qu'il lui en donna, savoir qu'il faudrait constater la notification à faire par la Czarine au roi de Suède de son avènement au trône, le jour à prendre pour déclarer les plénipotentiaires de part et d'autre, et le terme et le lieu où se ferait l'échange respectif des plénipotentiaires, le prince Czerkassky lui avait témoigné que tout cela pouvait s'ajuster sans mon entremise; qu'il avait à cette occasion représenté que le ministère russe devait donc me déclarer en forme que la Czarine jugeait à propos de décliner la médiation du roi, et qu'on lui avait répondu qu'on ne le ferait point par écrit, puisque je n'avais pas annoncé la médiation par écrit; qu'infructueusement il avait soutenu l'impossibilité de l'annoncer de cette manière, puisque la chose s'était arrangée par la lettre que la Czarine avait elle-même écrite au roi, et la réponse également particulière que Sa Majesté avait faite; qu'il avait proposé sur cela que, pour se mieux entendre, je fusse invité incontinent au pourparler, mais que cet expédient avait été rejeté de même; qu'éprouvant sur tous les points une raideur si déplacée et si inattendue, il s'était renfermé dans ses ordres et avait conclu par demander qu'il fût fait rapport à la Czarine de ce qui s'était dit et du besoin indispensable qu'il avait de mon intervention pour aller en avant, se chargeant de son côté de m'informer exactement des moindres particularités.

Le lundi 14 mai.—Vers le soir, m. de Nolken retourna faire une visite particulière au grand-chancelier. Il lui demanda, si on avait instruit la Czarine de ce qui s'était fait le jour précédent. Le prince Czerkassky lui répondit que oui, mais que, pour la réponse, il ne pouvait

que le renvoyer au protocole de la veille, vu que ce qui y avait été couché, lui avait été déclaré par ordre; qu'ainsi on attendait actuellement ce qu'il aurait à dire de nouveau. M. de Nolken ajouta pour lors qu'il m'avait fait part de tout, que j'en avais été extrêmement surpris, et que, ne pouvant rien faire de son côté, jusqu'à ce que je me fusse décidé sur une chose qui m'avait paru exiger beaucoup de méditation, il le priait derechef de vouloir me notifier en forme que la Czarine déclinait la médiation, afin qu'il pût se diriger, suivant le parti que je prendrais après cette notification. Le grand-chancelier repartit qu'il n'était pas en son pouvoir de le faire seul et tâcha de porter m. de Nolken à m'engager à parler sur cela le premier au ministère russe qui, en ce cas, examinerait encore s'il pouvait me donner une réponse verbale ou par écrit. Il finit par lui dire qu'il lui laissait du temps pour faire de nouvelles tentatives auprès de moi là-dessus, et qu'il dépendrait au surplus de lui de reprendre les pourparlers quand il voudrait, lui faisant entrevoir en même temps que je pourrais y paraître, si cela me convenait, comme son introducteur.

Le mardi 15 mai. — Nous concertâmes, m. de Nolken et moi, le mémoire ci-joint pour établir le principe de la négociation future, démontrer plus fortement l'indispensable nécessité de la médiation de la France et ôter aux ministres russes les moyens de traiter aujourd'hui avec la Suède comme avec un ennemi ordinaire. L'après-midi m. de Nolken trouva à propos d'aller communiquer son mémoire à m. le grand-chancelier. Il lui détailla de vive voix quel en était le contenu et en prit occasion de lui faire connaître distinctement que les sentiments et les vues du grand-maréchal ne sauraient guère contribuer à rapprocher les esprits. Le prince Czercassky parut goûter ses différentes réflexions, mais il s'excusa de recevoir le mémoire sans les deux commissaires, ne pouvant rien décider qu'avec leur concours, et sur cela il fut réglé que le lendemain matin 16 il y aurait un nouveau pourparler. C'est la qualification dont m. de Nolken a toujours affecté de se servir.

Le mémoire en question en fit proprement tout le sujet. A la première inspection les ministres russes interprétèrent ces mots: *Le ciel les a bénis, en mettant* etc., comme si la Suède voulait s'attribuer le mérite d'avoir placé la Princesse Elisabeth sur le trône; mais m. de Nolken leur fit sentir qu'ils ne prenaient pas le véritable sens de ses paroles et offrit de se servir de celles qu'on voudrait lui indiquer pour mieux exprimer sa pensée. Du reste les commissaires se montrèrent étonnés et embarrassés du principe. Le grand-maréchal pour l'éluder proposa qu'on

ne parlerait pas du passé et qu'on ne rappellerait point que les suédois avaient commencé la guerre, pourvu que m. de Nolken renonçât aussi au dit principe, qui d'ailleurs dénotait que la Suède se serait mêlé des affaires domestiques de la Russie, en cela écartée de ce que toutes les puissances se doivent mutuellement. M. de Nolken ne se laissa pas ébranler par un discours aussi spécieux; il lui donnait beau jeu pour mener loin le grand-maréchal; cependant il se contenta d'insister à ce que son mémoire fut dicté *ad protocollum* et il l'emporta. Le prince Czerkassky remit ensuite en avant l'article de la médiation. Il s'autorisa de l'exécution de mes ordres du 15 janvier et des menaces, qu'il prétendait y trouver, pour alléguer en premier lieu, si la Russie pouvait remettre ses intérêts entre les mains d'un médiateur qui laissait voir dans ses premières démarches tant de partialité, et en second lieu, si le principe que m. de Nolken voulait établir, s'accordait bien avec les vues que la France manifestait dans la dite dépêche, où elle n'hésitait pas de faire connaître que la Suède avait précipitamment songé à recouvrer ses provinces. M. de Nolken répondit qu'à examiner les ordres mentionnés dans un esprit de conciliation, il n'y voyait autre chose, sinon que la France, en qualité d'ami commun, avait de son côté reconnu la nécessité du même principe qu'il proposait aujourd'hui, ainsi que lui et moi l'avions d'avance concerté. „Nous vous aurions trompé", ajouta-t-il, „et nous en sommes incapables, si nous avions caché que dans le même temps que nous avons souhaité de voir avant tout la Princesse Elisabeth sur le trône de ses pères, nous avions espéré que son élévation au trône nous procurerait quelque dédommagement de nos pertes passées, et fondant cette espérance sur les règles de l'amitié et de la reconnaissance, nous n'avions jamais imaginé que la Russie, loin de nous tenir [compte], du moins, de nos bonnes intentions, attacherait à cet objet une idée de point d'honneur. A l'égard de la partialité", continua-t-il, „qu'on attribue à la France, il est trop ordinaire que dans les premiers moments des amis mêmes pensent différemment, pour qu'on puisse inférer incontestablement de la dépêche du 15 janvier que les suites de la négociation y répondront, qu'on mette la médiation à l'épreuve et l'on ne tardera pas longtemps à se convaincre du contraire". M. le grand-maréchal prétendit que ce n'était pas là le tour à donner à la chose et que la dite dépêche ne présentait que des menaces, à quoi m. de Nolken répliqua que tout étant susceptible de plusieurs faces, on pouvait toujours en donner une mauvaise, quand on voulait. On n'entra point dans un plus grand examen,

et de l'avis du prince Czerkassky il fut décidé que cette dernière discussion restera *extra protocollum*.

Le jeudi 17 mai — vers le soir, le grand-chancelier fit inviter m. de Nolken pour le lendemain dans la matinée. Celui-ci accepta d'abord l'invitation, mais, après y avoir réfléchi ensemble, nous estimâmes qu'on voulait vraisemblablement lui annoncer la décision de la Czarine sur le mémoire du mercredi; qu'il importait de voir auparavant, si l'audience que, par le canal du confident, je demandais avec toute la vivacité possible à cette Princesse depuis le dimanche, qui contre mon attente avait été renvoyée, tantôt sous des plausibles, tantôt sous frivoles prétextes, et qui enfin devait avoir lieu le lendemain vendredi, si cette audience, dis-je, n'apporterait point quelque changement favorable aux affaires, qu'il était donc essentiel qu'il éludât le pourparler en question et que, pour le faire honnêtement, il n'y aurait qu'à prétexter une colique survenue dans la nuit dont il informerait le matin par une lettre le grand-chancelier. M. de Nolken s'arrêta à ce parti et le suivit.

Le vendredi 18. Je me rendis à 11 heures à la cour. La Czarine ne tarda point à me faire appeler dans sa chambre. Je ne lui cachai point qu'on voulait la brouiller avec Sa Majesté et brouiller le roi avec elle; que c'était dans cette vue que l'on faisait une fausse distinction entre médiation et bons offices, pour établir qu'un médiateur est un juge suprême et la porter par là à démentir ce qu'elle avait fait en écrivant au roi; qu'on allait plus loin, en cherchant à la déterminer à cette démarche; qu'on espérait de telle sorte provoquer la sensibilité de la France et s'autoriser ensuite de celle qu'on se flattait qu'elle manifesterait pour pouvoir peindre désavantageusement les bonnes intentions que le roi lui a témoignées jusqu'ici, et conclure qu'il n'y a plus de fonds à faire dessus, et que la Russie, ne pouvant rester sans alliés, il est simple qu'elle se ramène à ceux qu'elle doit regarder comme naturels, qui sont la reine de Hongrie et les anglais. La Czarine me répondit qu'elle avait très bien démêlé que c'était là le but auquel on voulait atteindre; mais qu'elle s'était expliquée positivement qu'elle n'avait rien à faire avec la maison d'Autriche et l'Angleterre et que, pour n'en laisser aucun doute, elle l'avait elle-même déclaré à m. de Botta qu'elle persistait donc et n'avait pas varié un moment, dans la résolution de former de préférence avec le roi les liaisons les plus étroites; qu'elle était également disposée à profiter de ses bons offices.

Je lui représentai à cette occasion qu'il fallait donc qu'elle me mît à même de les employer; que j'avais pu d'autant moins être préparé

aux difficultés qu'on avait fait naître à ce sujet, qu'elle pouvait se rappeler que, sur la lettre qu'elle avait écrite au roi, il ne s'était pas contenté d'y répondre avec le plus grand empressement; qu'il avait aussitôt offert sa médiation au roi de Suède; qu'elle avait appris non-seulement avec plaisir qu'il l'avait acceptée, lorsque je l'en informai le 3 mars aux noces du prince de Holstein, mais même qu'elle m'avait fait la grâce de me marquer qu'elle était bien aise qu'en qualité d'ambassadeur médiateur ses intérêts fussent entre mes mains. La Czarine, pour appuyer qu'elle n'avait pas compté, à la vérité, se soumettre à un juge, allégua que, ne connaissant point assez la force des termes en français, elle en avait peut-être plus dit qu'elle en aurait voulu dire. „Je vois, Madame", lui répliquai-je, „qu'on vous a déjà affectée, quoique sans fondement, de l'idée qu'un médiateur est un juge. Vous auriez déjà pu vous convaincre du contraire, puisque le roi, loin de disposer en arbitre de vos intérêts, a continuellement demandé que vous lui fissiez connaître vos intentions, pour n'agir qu'avec votre participation. Je m'écarterais de l'attachement respectueux que j'ai pour la personne de Sa Majesté, si je lui dissimulais qu'en cédant à la mauvaise volonté de ses ministres, on la conduira en cette rencontre, malgré la bonté de son coeur, à faire, sans le vouloir, une insulte sensible au roi, dès qu'elle déniera sa médiation, après l'avoir recherchée elle-même, et lorsqu'il n'a tâché que de lui donner dans tous les temps des preuves de son amitié. Faut-il donc que des vues particulières l'emportent? Ne distinguez-vous point, Madame, qu'on n'en use de la sorte que parce que vos ministres sont piqués de ce que vous avez eu confiance dans le roi sans leur intervention; que par l'animosité qu'ils ont contre moi, par la seule raison que l'avantage de servir Madame la Princesse Elisabeth, m'a mis à portée de savoir des choses qu'ils ont ignorées, et parce qu'ils m'envient les bontés que vous m'avez marquées? Faut-il de même que par de semblables motifs on se soit attaché à me faire essuyer plus de désagréments que m'en avait fait éprouver le comte d'Osterman, lorsque, conformément aux intentions de V. M., j'aurais pu me permettre [croire] sous son règne que ses ministres en agiraient tout autrement avec moi que par le passé? J'ai évité, Madame, de vous en porter des plaintes et j'ai dissimulé cette conduite, parce que j'ai su qu'on verrait avec plaisir que je m'échapasse, pour avoir un prétexte de se plaindre de la France et de renverser des dispositions que V. M. a pour elle. L'inconvénient du déni de la médiation du roi, après surtout l'utilité que la Russie en a retirée en 1724 et en 1739, n'est pas le seul", ajoutai-je, „qui résultera, Madame, du pas qu'on veut vous faire faire. Le ré-

tablissement de la paix ne peut qu'en souffrir, puisque de telles difficultés subsistant, m. de Nolken et moi nous allons nous trouver dans le plus grand embarras. Lui par les ordres qu'il a du roi de Suède de n'agir en toutes rencontres que par mon entremise, pour soutenir fidèlement ce qu'il a fait, en acceptant la médiation de la France sur la demande à laquelle V. M. s'était portée, en écrivant au roi,—et moi par l'impossibilité où je vais me voir de m'accréditer comme ambassadeur extraordinaire et de prendre en cette qualité mon audience publique, ne sachant point assez ce que le roi pensera sur une nouveauté aussi contraire à la confiance et à l'amitié que le roi et V. M. se sont réciproquement témoignées jusqu'ici, pour ne devoir pas attendre des ordres ultérieurs de ma cour". La Czarine m'assura qu'elle était bien éloignée de désobliger S. M.; que son coeur démentirait ses actions, si elle était capable de le faire; qu'elle pouvait au surplus me certifier, en me parlant, non comme à un ministre, mais comme à un ami, que ses ministres ne m'étaient point contraires et qu'il n'y avait que les deux Bestoucheff qui fussent acharnés contre moi. „Que V. M. veuille donc, sans différer, me mettre à l'oeuvre, et je serai en état, si les choses restent dans leur première situation, de lui prouver que je n'ai point été indigne des témoignages qu'elle m'a donnés de sa confiance, par les progrès que j'espère qu'aura la négociation, et par l'assurance, que je puis lui porter, que la paix sera promptement consolidée sur le pied d'une amitié mutuelle, pour peu qu'elle y soit sincèrement disposée. Les fausses considérations qu'on a cherché à faire valoir auprès d'elle, doivent même d'autant moins l'en empêcher qu'elle ignore vraisemblablement que toutes mes fonctions en pareil cas se bornent et se borneront à me rendre à toutes les conférences sur l'invitation qui m'en sera faite, à être présent à ce qui s'y discutera, à passer de la chambre où m. de Nolken se sera retiré, à celle où les ministres se trouvent, lorsqu'il surviendra entre eux quelque difficulté, à les rapprocher par ces différentes allées et venues, à justifier en leur présence ce qui m'aura été dit des deux côtés pour les concilier, et à faire finalement coucher sur le protocole les divers points qui auront été contestés, à mesure qu'ils seront constatés. S'il s'ensuit que c'est à tort que de pareils soins peuvent causer de l'ombrage, comment surtout serait-il possible qu'ils en occasionnassent à V. M., quand j'en serai chargé? Me suis-je démenti un instant pour son service dans le cours des 18 mois? Qu'elle attende donc que je lui aie fourni des preuves du contraire pour penser différemment sur mon compte. Quel risque jusque-là peut-elle courir,

en me marquant la même confiance? Lui aurait-on malicieusement caché qu'il dépendrait toujours d'elle de m'arrêter et de se plaindre avec légitimation de ma conduite au roi, si dans le cours de la négociation je me montrais trop partial? A l'égard de mm. de Bestoucheff", poursuivis-je, „V. M. sait, si dans les moments où elle a daigné m'écouter, je lui ai jamais dit du mal de personne, et s'il y a quelqu'un pour qui j'ai plus travaillé à exciter ses bontés qu'en faveur de ces deux frères? Ils m'obligent par leur ingratitude à ne vous plus déguiser, Madame, la manière dont ils se comportent et se sont comportés. Le vice-chancelier est livré à m. de Botta, par des raisons que je ne veux point expliquer. Il n'a changé cependant de façon de penser envers moi que depuis l'arrivée du grand-maréchal. Tout Pétersbourg vous sera un témoin que m. Finch, qui conduisait celui-ci à souhait à Stockholm, a dit qu'il n'était point embarrassé de convertir le vice-chancelier dès que son frère serait de retour en Russie. Il l'a rencontré en route, le grand-maréchal n'a point démenti la confiance du ministre anglais, qui a tout employé pour perdre V. M.; m. de Bestoucheff a plus fait, et il ne m'en coûtera que la peine d'expédier un courrier en Suède pour en fournir par écrit les preuves à V. M. quand elle le voudra, et je lui démontrerai que c'était avec d'autant plus de raison qu'elle fût saisie d'une crainte extraordinaire que le secret ne fût éventé, lorsqu'on arrêta le baron Guillenstierna, que l'on voit par ses dépositions lors de son procès que ce même grand-maréchal lui avait demandé à plusieurs reprises, si les intérêts de la Princesse Elisabeth n'entraient pour rien dans les mesures de la Suède, l'avait chargé de n'omettre aucun moyen pour s'en éclaircir, lui important extrêmement d'en être informé pour pouvoir diligemment le mander à sa cour". La Czarine ne releva point cette circonstance et j'en fus d'autant plus étonné que le confident pense qu'il est essentiel que je me procure incessamment les preuves de ce fait, et que la Czarine lui avait dit la veille se trouver par hasard sur la piste pour découvrir avec certitude que le vice-chancelier était vendu aux anglais et à la maison d'Autriche et avait reçu de l'Angleterre par les mains de m. de Botta un présent de cent mille francs.

Comme en inférant de là qu'il fallait que la Czarine eût trop déféré aux suggestions de mm. de Bestoucheff, elle n'avait articulé que sur le désir de s'unir étroitement avec le roi et de faire usage de ses bons offices; la nécessité d'apprécier ce dernier point me fit tenter d'exciter en elle les sentiments qu'un coeur aussi généreux que le sien pouvait lui inspirer sur la situation personnelle où je me trouvais. „J'en

appelle", lui dis-je, „à V. M. même pour décider, si aucune autre vue que la satisfaction de la servir a déterminé mes démarches; elle sait qu'en ne consultant que mon zèle, il n'y a sortes de pas que je n'aie faits; que je me suis même porté pour plus d'utilité à des rendez-vous nocturnes ou écartés, auxquels un ministre public ne doit jamais se prêter; que, moins effrayé du danger, qui pouvait y être attaché, que des justes reproches, que j'aurais mérités de la part de ma cour, si elle en avait été informée, je m'y suis cependant exposé; que je ne me suis rendu odieux aux deux gouvernements précédents que par mon attachement pour elle; qu'en pensant, comme tous les autres ministres étrangers, qui, sans exception, avaient toujours été opposés à ses intérêts, j'aurais eu de grandes facilités pour écarter certains préjugés contre la France; que le roi et la Suède sont les deux seules puissances qui se soient intéressées à son sort, tandis que toutes les autres concouraient unanimement à la rendre malheureuse; que je n'ai eu l'ordre de rester en Russie après la mort de la Czarine Anne, et qu'on ne m'a laissé en proie aux désagréments, que j'y essuyais, que pour être à portée de l'assister sur ce qu'il conviendrait de faire pour consommer le grand ouvrage qui l'a fait parvenir au trône. Pourrait-on croire, à la suite de toutes ces circonstances, que je suis aujourd'hui le ministre à qui ceux de V. M. font éprouver le plus d'irrégularités? On imaginera encore moins que la France soit de toutes les puissances la première que vous ayez désobligée, Madame, en ne combattant point par votre autorité les conseils trop dangereux qu'on ose vous donner sur la médiation du roi. C'est peu que les ennemis de la France triomphent en cette occasion, mais que penseront-ils intérieurement, quand ils verront que la reconnaissance n'a pas été capable de vous retenir et de vous ouvrir les yeux sur tout ce qui se passe. Votre gloire, permettez-moi de vous le dire, y est intéressée. Que vous en coûte-t-il pour le prévenir? Vous êtes actuellement couronnée, il ne reste, grâce à Dieu, quoi que ce soit à faire, un mot de votre part suffira, et vous serez d'autant plus obéie qu'aucun souverain n'en a plus les moyens que V. M., quand elle voudra exercer son autorité. Voudrez-vous aussi, Madame, être la cause de mon malheur, après que je me suis sacrifié pour vous en toutes rencontres? Vous n'aurez point oublié, j'espère, la douleur trop fondée que me causa la manière dont on m'écrivait dans la lettre du 15 janvier, que j'eus l'honneur de vous communiquer; vous daignâtes vous y montrer sensible, et vous eûtes la bonté de paraître fâchée d'avoir occasionné, qu'après avoir eu le bonheur de servir toujours dans le pays étranger avec la

satisfaction du roi, de son éminence et de mes supérieurs, on m'eût écrit pour la première fois d'une manière si opposée. Ce n'était rien cependant en comparaison de ce que me mande m. Amelot à la fin de la lettre du 15 avril que je viens de recevoir, et c'est ce que me vaut la mauvaise foi de m. le vice-chancelier.

Je montrai, monsieur, à la Czarine le passage en question, et sur ce qu'elle souhaita apprendre en quoi m. de Bestoucheff y avait donné lieu, je l'informai de la sécurité où j'avais dû être après l'assurance que ce ministre m'avait donnée le 3 mars qu'elle avait déféré à mes représentations pour retarder la levée de l'armistice; que je m'étais d'autant plus confirmé dans cette persuasion que dans les quatre jours que j'étais demeuré depuis à St. Pétersbourg, m. de Bestoucheff ne l'avait point détruite; que je n'avais appris le contraire que le jour que j'étais arrivé à Moscou, et que sur les reproches que j'en avais faits au vice-chancelier, il m'avait allégué la trop faible raison que lui-même l'avait ignoré, les ordres pour recommencer les hostilités ayant été expédiés à mon insu par le procureur-général. „Que voulez-vous, Madame, que l'on pense de moi en France", continuai-je, „lorsqu'à la suite de ces deux premiers incidents j'aurai à y mander que, quoiqu'il n'y ait point d'exemple dans l'histoire qu'une médiation demandée ait été après rejetée, vous vous êtes néanmoins déterminée à cette résolution. Il faudra nécessairement qu'on croie que je suis devenu fou et que par ma mauvaise conduite j'ai tout gâté, car on n'imaginera jamais que le ministre d'un prince qui n'a point séparé son intérêt du vôtre, en aucun instant, que ce même ministre ayant été pendant 18 mois dans votre plus intime confidence et ayant fait pour vous tout ce qu'il aurait pu faire pour son maître, loin d'être écouté et de suivre avec succès les choses justes dont il est chargé, éprouve des difficultés que toute la prudence humaine n'aurait pu prévoir. V. M. sentira suffisamment par là, quel avenir elle me prépare; faut-il donc que je sois malheureux pour l'avoir servi avec trop de zèle?"

Je ne me dissimulerai point qu'à ma grande surprise la Czarine fut assez médiocrement frappée de toutes ces considérations. Elle se contenta de me dire qu'elle appellerait ses ministres et leur parlerait, son intention étant toujours de profiter des bons offices du roi. „Si c'est pour les consulter", repris-je, „il n'est pas douteux qu'ils ne l'emportent: ils ont un trop grand intérêt à perfectionner ce qu'ils ont commencé. Si c'est pour leur ordonner de me reconnaître en qualité de ministre intervenant pour la pacification et leur déclarer que V. M.

veut remplir ce qu'elle a avancé, en écrivant, au roi et qu'elle entend qu'on n'insiste plus avec moi sur des difficultés aussi peu convenables que celles qui se sont élevées — fort bien, ces mêmes difficultés aplanies de la sorte, loin d'offrir un passé désagréable consacreront de nouveau l'amitié et la confiance de V. M. pour le roi. Dans le cas toutefois où elle ne prendrait pas ce parti qu'elle veuille prescrire à ses ministres de me délivrer, suivant l'usage, une déclaration en forme comme quoi elle juge à propos aujourd'hui de décliner les bons offices qu'elle avait désiré que le roi interposât pour la pacification du nord, afin que je puisse démentir avec légitimation ce que j'ai successivement mandé à ma cour et lui fournir ce qui peut seul détruire un titre aussi respectable que la lettre particulière de V. M. au roi. Sans cela", ajoutai-je, „quelques représentations que je fasse, j'aurai toujours, Madame, aux yeux de vos ministres le péché originel, et je serais un ange de lumière, que je ferai toujours avec eux de méchante besogne: ils ne me pardonneront jamais de vous avoir servie dans un temps où ils n'avaient aucune part à votre confiance. Je n'y vois qu'un moyen, c'est que vous me souteniez, que vous leur ordonniez de me regarder comme une personne dont vous connaissez l'attachement et comme un de vos plus zélés serviteurs, et d'en user sur ce pied-là avec moi, tant que je ne m'écarterai point de ce qu'exigent vos intérêts. Si vous ne jugez pas à propos de le faire, comme je mourrai persuadé que rien ne convient tant à la France et à la Russie que d'être étroitement unies ensemble sur le principe qu'elles sont trop éloignées l'une de l'autre pour se faire aucun mal et assez cependant pour s'aider mutuellement. Que cette alliance d'ailleurs convient mieux que tout autre à la Russie, puisqu'alors se trouvant liée naturellement avec les suédois et maintenant de concert l'équilibre dans le nord, au point que la tranquillité ne pourrait jamais y être altérée, elle n'aura d'un autre côté rien à craindre des turcs, vérité, que Pierre le Grand avait très bien reconnue; il ne serait pas juste qu'un particulier, tel que moi, fût un obstacle à des intérêts aussi respectables, et vu que par la prévention des ministres, il n'y a personne en France qui ne soit plus que moi à portée de servir utilement ici le roi et V. M., qu'elle permette que je me retire et que je demande mon rappel au roi". La Czarine parut en un sens rejeter cet expédient; il ne me semble pas moins nécessaire pour cela, dussai-je à tous égards me trouver la victime du bonheur qui avait accompagné les soins que je me suis donnés. Je me réserve d'articuler plus précisément sur ce point avec vous, selon que les affaires se seront décidées.

J'avais eu aussi à représenter à la Czarine pendant le cours de cette audience qu'il était bien étonnant que, sans égard ni ménagement aucun, m. le prince Czerkassky eût déclaré à m. de Nolken qu'on ne voulait point traiter avec moi des affaires de Suède, que je n'aurais aucune réponse sur les démarches que je ferais à ce sujet et que même il n'en serait fait aucun rapport. La Czarine prétendit que m. de Nolken avait mal entendu et elle laissa autant entrevoir qu'elle lui en savait mauvais gré qu'elle était piquée contre lui de ce que dans le mémoire qu'il avait remis aux ministres il établissait que c'était la Suède qui l'avait placée sur le trône, lorsqu'elle s'en était frayé le chemin au risque de sa vie, et formait la prétention en conséquence que la Russie dédommageât les suédois de tous les frais de la guerre. „Je reconnais distinctement dans la manière dont on a présenté les choses à V. M.“, lui répondis-je, „que le grand-maréchal ne néglige aucune occasion d'aigrir les affaires; je l'ai prévenu, c'est pour cet effet que je me suis muni d'une copie de ce que m. de Nolken a donné en français, où la traduction en allemand est à côté, et si V. M. daigne jeter les yeux dessus“, ajoutai-je, en la lui offrant, „elle verra qu'il n'y a pas un mot de tout ce qu'on impute à ce ministre“. La Czarine, pour être animée dans ce moment-là, ne m'entendit point assez, sans doute, et ne prit point le papier que je lui présentais.

Mais étant de nouveau retourné à la cour et lui ayant témoigné que m. de Nolken était trop inconsolable des fausses interprétations qu'on donnait à ses paroles pour ne pas ambitionner de se justifier, la Czarine céda à la représentation que je lui fis, qu'elle ne connaîtrait jamais bien la vérité qu'autant qu'elle écouterait les deux parties, et elle accepta le duplicata que je lui avais offert le matin. J'en pris occasion de lui rappeler que m. de Nolken, pour se conformer à ses ordres, avait commencé par parler à ses ministres; qu'ayant satisfait à ce préalable il espérait aussi qu'elle l'admettrait à son audience, ainsi qu'elle l'en avait flatté. „L'effet, qui s'ensuivra“, poursuivis-je, „sera profitable pour Votre Majesté; instruite directement des intentions de la Suède et de ce en quoi elles consistent, elle jugera mieux, si ce qu'on lui rapportera successivement y est conforme; m. de Nolken ne vous cachera rien, Madame, et il se promet même que tout ce qu'il vous manifestera ne pourra que vous être agréable; si vous n'en êtes point contente, il n'y aura point ici du moins de temps perdu; vous lui ferez expédier un passeport et il se retirera. „La Czarine ne combattit point un exposé aussi simple et aussi convenable pour ses propres intérêts. Elle me fit

la grâce de m'assurer qu'elle parlerait à m. de Nolken, et me renouvela, sur les instances que je lui réitérai ensuite, qu'elle donnerait ses ordres pour la réponse que je sollicitais. Il n'en a pas moins fallu essuyer de nouveaux retards, la suite en est la preuve.

Le samedi 19. — M. de Nolken envoya de grand matin offrir au prince Czerkassky de se rendre au pourparler auquel il n'avait pas pu se trouver la veille. Celui-ci répondit qu'il était bien mortifié d'être obligé à son tour de le renvoyer à un autre moment; que la Czarine venait de le faire appeler, ce qui était effectivement vrai.

Le dimanche 20. — M. de Nolken fut invité à 9 heures du soir de se trouver le lendemain matin chez m. le grand-chancelier. Je lui communiquai, avant qu'il s'y rendit, que je n'avais pas eu la veille, au bal, occasion de parler d'affaires à la Czarine et que même sur l'avis du confident j'avais cru devoir respecter ses plaisirs. Les ministres russes débutèrent par lui dire qu'on avait fait rapport à la Czarine de la partie de ses réflexions relatives à la médiation, mais que le reste avait paru d'une nature à ne pouvoir pas paraître sous ses yeux; que cette Princesse persistait dans la résolution de ne pas faire usage de la médiation de la France dans la négociation de la paix avec la Suède; qu'en même temps elle leur avait ordonné d'entrer directement avec lui en matière, au cas qu'il voulût s'y prêter, et qu'on attendait qu'il se décidât positivement là-dessus. M. de Nolken répondit qu'il avait été si éloigné de penser qu'il y eût rien dans ses réflexions qui ne pût pas être rapporté à la Czarine, qu'encore même en ce moment il se soumettait à son jugement avec cette confiance qu'inspire la bonne cause; qu'à l'égard de la médiation de la France il avait toujours déclaré sans variation qu'il n'avait ordre de n'agir que par elle; que sa cour ni lui n'ayant pas pu prévoir les difficultés survenues à ce sujet, il lui fallait un peu de temps pour réfléchir sur le parti qu'il aurait à prendre et examiner, s'il n'y aurait pas quelque moyen de faire usage des dispositions qu'on lui témoignait pour la paix, et de l'offre qu'on lui faisait de traiter avec lui malgré son état particulier et de simple voyageur; que pour cet effet il demandait un délai jusqu'au lendemain au soir.

Là-dessus m. de Nolken se leva pour se retirer, mais le prince de Czerkassky lui fit signe de se rasseoir, lui témoignant avec regret que ces sortes d'altercations embarrassaient une affaire qu'on désirait sincèrement d'entamer, et ajoutant que, pour qu'il fût fait usage des bons offices de la France, il lui serait libre de s'adresser à moi, quand il se présenterait quelque difficulté; que je pourrais aller parler ensuite

aux ministres; que je ne lui dirais rien néanmoins de tout ce qu'il pourrait leur dire directement, et que l'on ne me répondrait que suivant la manière dont je me montrerais et selon la nature des choses que j'exposerais, c'est-à-dire, autant qu'on peut démêler ce pot-pourri, qu'on prétendait me réduire au point de n'avoir rien à faire. A la suite de ce détail ténébreux on lâcha encore quelques propos tendant à traiter directement avec m. de Nolken; le grand-chancelier glissa même ces mots: *citius et melius;* sur quoi m. de Nolken se retrancha à son ordinaire sur ses ordres, assaisonnant pourtant sa réponse de tout ce qu'il pût imaginer de plus propre à ramener les esprits. Il fit faire en même temps quelques remarques sur la levée de l'armistice, il représenta que l'ouvrage de la paix en avait beaucoup souffert; qu'il n'y avait eu aucune nécessité à reprendre les armes, puisque la raison avait rendu d'elle-même impraticable toute opération de conséquence; qu'à l'heure qu'il est que les renforts envoyés de Suède seraient infailliblement arrivés en Finlande, c'était une consolation pour lui de n'avoir rien négligé pour prévenir une nouvelle effusion de sang et empêcher que quelque action considérable entre les deux armées ne rendît la paix encore plus difficile. On l'interrompit pour lui dire que ces dernières paroles avaient l'air de menaces; il répliqua qu'elles étaient d'autant moins susceptibles d'une telle interprétation qu'il était connu de tout le monde que la Suède n'était pas la cause de la rupture de l'armistice et qu'il était naturel que les suédois cherchassent à se défendre du mieux qu'il leur serait possible.

Mon premier soin, de concert avec m. de Nolken et dès que par lui ce détail m'eût été connu, fut d'écrire au confident la lettre sous le № 2 dont copie ci-jointe.

Le mardi 22.—On invita de nouveau m. de Nolken pour le lendemain après-midi.

Et comme le confident, en venant dîner ce même jour chez moi, prétendit pour ne rien articuler de négatif, qu'il n'avait pu trouver le moment de parler à la Czarine et que j'eus lieu de remarquer que le soir au bal masqué elle évitait l'occasion que j'en cherchais, je jugeai aisément qu'aussi faible que de coutume, ses ministres auraient effacé toutes les impressions que j'avais pu faire le vendredi précédent; qu'il n'en devenait que plus important de frapper un nouveau coup et de ne lui rien dissimuler de tout ce qui pourrait donner une certaine force à mes représentations. Je n'attendis pour le faire que le moment où m. de

Nolken serait de retour du pourparler de mercredi 23, afin de me régler en conséquence.

Il se rendit à l'heure qui lui avait été indiquée. Il dit aux ministres russes que, conformément à l'engagement qu'il avait pris dans la dernière conversation avec eux, il avait mûrement réfléchi à tout ce qui en avait fait l'objet; que malgré les bonnes intentions qui l'avaient conduit ici, il se voyait forcé de déclarer que, vu les ordres positifs du roi son maître, les différents changements arrivés depuis son départ de Stockholm, la décence à observer entre des puissances d'un même rang, en un mot sa situation particulière, il ne lui restait d'autre parti à prendre que celui de ne point passer outre pour cette fois et de s'adresser à moi pour avoir un passeport. Le grand-chancelier, ne s'attachant qu'à ce dernier point, lui répondit sur-le-champ qu'il n'était pas nécessaire qu'il m'incommodât; qu'il se chargeait lui-même du soin de son passeport et de pourvoir à sa sûreté. M. de Nolken ajouta qu'il ne manquerait pas de faire à sa cour un rapport circonstancié de tout ce qui s'était passé par rapport à la médiation, de même que des assurances qu'on lui avait données des dispositions où était la Czarine de traiter la paix directement avec la Suède. On en prit occasion de lui renouveler ces assurances et on prétendit qu'on ne voulait prendre ce chemin que parce que c'était le plus court pour arriver au but, et que toute intervention de la part de la France, attendu l'éloignement pour les ordres que j'aurais à demander, ne servirait qu'à faire traîner les choses en longueur. M. de Nolken repartit qu'il croyait le contraire et que j'étais assez instruit, pour que l'on eût retiré beaucoup d'utilité de mon entremise, si l'on avait voulu en faire usage; que la franchise avec laquelle on lui parlait exigeait aussi de lui un égal épanchement de coeur; qu'il remettrait donc à leur considération, si l'arrangement des formalités préalables, dont il avait été fait mention précédemment, ne serait pas un moyen propre à tenir les choses dans un train qui répondît aux dites dispositions pour la paix. Sur quoi on lui fit entrevoir qu'on ferait en sorte de se porter à cet arrangement et qu'on prendrait les ordres de la Czarine à ce sujet. Dans le même instant on se sépara avec beaucoup de démonstrations d'amitié. M. de Nolken même n'eut pas plus tôt témoigné qu'il souhaiterait faire la révérence à la Czarine avant son départ que m. le prince de Czerkassky s'offrit de lui procurer cette satisfaction.

Voyant les choses portées à cette extrémité je ne perdis pas un

moment pour me rendre le même soir à la cour. Vainement j'attendis depuis 7 heures jusqu'à 9 heures celui de voir la Czarine et tout ce que je pus faire, pour que la différence trop grande de la situation, où je me trouvais dans cet instant-là, fût moins sensible aux yeux des courtisans, fut d'animer la conversation avec les filles d'honneur de cette Princesse, pour qu'il parût que ce motif m'arrêtait aussi longtemps.

Mais plus je fus piqué d'apprendre par le confident le lendemain jeudi 24 qu'on en avait imposé au point à la Czarine de lui rapporter que m. de Nolken avait insinué qu'il voudrait mieux que les conférences se tinssent sur la frontière, pour colorer aux yeux de cette Princesse l'inutilité dont avait été son voyage par les mauvaises et indécentes difficultés qu'on avait fait naître, plus je m'affermis dans la résolution de lui parler dans la journée, à quelque prix que ce fût.

La Czarine m'a fourni l'occasion naturelle que je me proposais de me procurer, en daignant entrer dans un détail justificatif avec moi hier au soir au bal sur le long temps que j'avais resté avant-hier dans ses appartements dans une attente vaine. Je lui ai marqué que je ne m'y étais rendu que pour éviter de l'entretenir dans des moments où je sentais plus qu'un autre que je devais respecter ses plaisirs; que c'était pour la supplier d'ordonner à ses ministres de donner enfin une déclaration comme quoi elle ne jugeait plus à propos de faire usage des bons offices du roi après les avoir demandés, afin de détruire un titre aussi respectable que la lettre qu'elle avait écrite à S. M. de son propre mouvement pour la prier de l'interposer. Elle m'a réitéré qu'elle était bien éloignée de les rejeter. Je lui ai rappelé que, quoiqu'elle m'eût fait l'honneur de me tenir vendredi le même langage, cela n'avait pas empêché que m. de Nolken n'eût été invité depuis à deux pourparlers, sans que l'on m'eût donné le moindre signe de vie. „Ce n'est pas en cela seul", ai-je poursuivi, „que j'ai occasion de voir avec douleur que l'on vous trompe, Madame; je ne m'en prends point à vos ministres; je serai toujours le premier à rendre ce témoignage à m. le prince Czerkassky qu'il embrassera toujours volontiers la bonne voie. Je reconnais que tout le mal est l'ouvrage du grand-maréchal et les dispositions en effet n'ont changé que depuis qu'il est arrivé; mais s'il était possible que vous nous réunissiez en votre présence, je vous prouverais devant lui, papier sur table, je le répète à V. M., qu'il n'est autre chose qu'un misérable et un coquin. Vous vous en apercevrez trop tard, Madame, qu'il ne mérite point les bontés dont vous l'honorez, et vous devriez moins qu'un autre ignorer que, pour s'être toujours montré opposé aux

intérêts de la maison de Holstein, il fut rappelé de Suède sous le règne de la czarine Catherine“.

Tel est le pouvoir de la prévention que la Czarine a voulu le justifier sur cela et prétendre qu'il n'était point alors à Stockholm. J'en ai appelé à m. de Brummer, que j'avais prévénu de cette circonstance et à qui j'ai fait part aussitôt de ma conversation avec la Czarine, ainsi qu'au confident. Cette Princesse n'a plus insisté. J'ai pris avantage de l'embarras qu'elle n'a pu déguiser. „Vos intentions“, ai-je ajouté „sont sincères, votre coeur, Madame, est bon et généreux, cependant on fait si bien, sans que vous vous en aperceviez, qu'on vous met dans le cas de désobliger le prince qui vous a toujours aimée le plus et qui a constamment souhaité de vous voir heureuse et sur le trône. Le silence dans lequel je me renferme, ne m'empêche point aussi de savoir qu'on vous dit sans cesse que je cherche à vous tromper, et que la France ne veut que sacrifier vos intérêts. Toutes ces insinuations partent du même principe; m. le grand-maréchal ne négligera jamais de le soutenir en toute occasion; vous êtes mieux que personne en état de juger, si, depuis 18 mois particulièrement, les sentiments respectueux qui sont gravés pour vous dans mon coeur, se sont démentis. J'ai exposé ma vie pour vous; j'ai maintes fois couru le risque de me faire casser bras et jambes pour votre service; je verserais encore, s'il le fallait, la dernière goutte de mon sang, pour vous être utile; vous auriez dû le reconnaître, en me soutenant et en faisant sentir à vos ministres que vous êtes persuadée de mon zèle, pour les contenir sur la haine qu'ils me porteront toujours, parce que je vous ai servie. Vous n'avez pas jugé à propos de le faire; je demande au roi mon rappel par le courrier que je lui dépêche demain; dans deux mois j'espère que vous serez debarrassée de moi; mais lorsque 4 mille werstes me sépareront de V. M., elle s'apercevra du moins, et c'est la seule consolation qui me reste, qu'elle a sacrifié l'homme qui lui était le plus attaché, à des personnes qui la trompent et qui l'auront trompée pour leurs intérêts particuliers. Les vôtres“, ai-je poursuivi, „me sont assez chers, Madame, pour devoir vous représenter encore qu'il est du bien de votre service que vous accordiez à m. de Nolken, qui part demain au soir, de pouvoir avant se mettre à vos pieds. Il vous dira, si vous le lui demandez, si c'est pour établir les conférences dans un lieu plus convenable qu'il se retire, ainsi qu'il m'est revenu qu'on a cherché à vous le faire accroire. Mais il en résultera toujours ce bien que, s'il a lieu d'être mécontent des difficultés qu'on lui a fait essuyer, il pourra se louer de vos bontés et,

par le rapport qu'il en fera au roi son maître, entretenir les dispositions mutuelles nécessaires pour la paix. Je puis assurer V. M. que les préliminaires qui l'auraient constaté, seraient actuellement signés, si depuis 3 semaines qu'il est ici, on s'était aheurté de préférence à tout ce qui pouvait manifester le peu d'égards que l'on a pour la France". La Czarine, pour me convaincre du contraire, a voulu revendiquer les rapports qu'on lui faisait par écrit. „Vous pouvez juger, Madame", lui ai-je répondu, „s'ils sont fidèles, par les propos qu'on a attribués à m. de Nolken et que vous avez été en état de justifier, si vous avez pris la peine de lire le papier original dont il avait dicté le contenu et que je vous ai remis". Il faut que mon argument ait paru solutif à la Czarine; elle n'a rien répliqué, son embarras était extrême et elle m'a promis qu'elle ne laisserait point partir m. de Nolken sans le voir.

Le vendredi 25 — au matin, m. de Nolken alla chez le grand-chancelier uniquement dans la vue de prendre congé de lui. Ce ministre lui dit d'abord que son passeport et que les autres ordres nécessaires pour son voyage étaient expédiés, et que la Czarine était disposée à le voir avant son départ, mais qu'il ne pouvait pas encore lui en marquer l'heure. Insensiblement la conversation devint plus intéressante; il fut question de se concerter sur l'arrangement des formalités préalables. Le prince Czerkassky se faisant quelque peine de conseiller que la Czarine écrivît la lettre de notification avant de savoir, si dans la réponse on lui donnerait le titre d'Impératrice, il pria amiablement m. de Nolken de lui dire ce qu'il en pensait. Celui-ci répondit qu'il ne pouvait point ignorer que, dans les changements de gouvernement arrivés en Russie, ce titre n'avait été donné que sur des réquisitions et des reversales préalables qui ne sauraient guère avoir lieu avant qu'une bonne paix eût rétabli la correspondance entre les deux cours; que, vu les dispositions où l'on était ici de s'entendre sur des points beaucoup plus importants, il était aisé de juger que le titre d'Impératrice n'arrêterait point, surtout à l'égard d'une Princesse que la Suède avait tant désiré de voir sur le trône de ses ancêtres; qu'ainsi il croyait que la cour de Russie ne devait pas balancer à remplir par la lettre de notification ce qui se pratiquait journellement entre les puissances en guerre, ce qui s'était fait en Suède lors de la mort de Charles XII et de l'avènement de la feue reine au trône et ce qu'elle venait de faire récemment pour la cour de Vienne, avec laquelle il n'y avait encore rien de réglé sur le dit titre, d'autant plus que le ministère russe ne manquerait pas de moyens d'empêcher qu'il ne fût porté préjudice aux droits qu'on pré-

tendait avoir à ce sujet. Le grand-chancelier parut goûter ces différentes raisons et laissa entrevoir que l'expédition de la lettre de notification ne tenait plus qu'au choix de la personne qui serait chargée de la porter.

Il dit en même temps à m. de Nolken qu'il avait ordre de lui témoigner de la part de la Czarine, combien elle était satisfaite de voir la négociation de la paix entre les mains d'une personne dont elle connaissait les bonnes intentions, et combien elle souhaiterait qu'il ne partît pas au moins sans dégrossir les matières et le pria de vouloir bien s'ouvrir confidentiellement avec lui sur la manière dont il imaginerait en son particulier que l'on pourrait s'accorder. M. de Nolken se montra très touché des sentiments de bonté de la Czarine, marqua beaucoup de regret d'avoir fait en vain un voyage aussi long et aussi périlleux, protesta qu'il était persuadé que ce n'était pas la faute de cette Princesse, si son séjour ici avait été infructueux; qu'il n'en accusait pas non plus ni lui prince Czerkassky, ni le général Roumianzoff, mais que certaines gens auraient à répondre un jour de leur acharnement à brouiller les affaires; rappela les motifs qu'il avait allégués précédemment pour fonder la nécessité de son départ; représenta que d'ailleurs, après l'expérience qu'il avait faite, il n'oserait se hasarder à parler de la moindre chose, dans la crainte que la sinistre interprétation que l'on donnerait à ses paroles, ne l'exposât et ici, et à sa cour; insinua en confidence qu'on eût pu convenir de quelque point; on aurait été pleinement convaincu que la Suède ne demandait rien qui fût contre la véritable gloire et le véritable intérêt de la Russie; qu'il serait à souhaiter qu'il plût à la Czarine de lui confier ses idées touchant les avantages que par grandeur d'âme et par bienveillance elle destinait aux suédois, pour s'attacher cette nation par des liens indissolubles; qu'il en ferait à son tour l'usage le plus convenable et se concerterait là-dessus avec le comte de Loewenhaupt qu'il croyait mieux instruit des intentions du roi son maître que lui. Il finit par prier le grand-chancelier de vouloir bien se trouver chez la Czarine, lorsqu'il aurait l'honneur de la voir, et le conjura de faire en sorte que le grand-maréchal n'eût désormais aucune part à rien de ce qui concernait la Suède. Le prince Czerkassky promit de faire rapport à S. M. de ces circonstances et lui fit entendre que jusqu'à son arrivée à Frédéricsham on ne précipiterait rien par rapport aux opérations militaires.

Le général Roumianzoff qui survint dans ces entrefaites, fit cesser cet entretien cordial. Il témoigna être fort aise de voir des patriotes

russes et suédois traiter d'affaires ensemble, ajoutant qu'on avancerait plus par ce moyen que par l'entremise d'un tiers et particulièrement par la mienne; que la France en toute occasion préférait son intérêt à celui des autres; que la présente guerre avec la Suède en était une nouvelle preuve; qu'elle l'avait déconseillée dans un temps où les russes, occupés avec les turcs, donnaient beau jeu aux suédois, au lieu qu'elle les y avait déterminé dès le moment qu'elle trouve jour à se mêler des affaires d'Allemagne et cela uniquement pour empêcher la Russie d'envoyer du secours à la reine de Hongrie. M. de Nolken repartit qu'en convenant même de la première partie des réflexions du général Roumianzoff sur la présente guerre, il s'ensuivrait pourtant que la France dans ce temps-là aurait au moins rendu un service signalé à la Russie, et que pour cette raison il était d'autant plus surpris qu'on refusât aujourd'hui d'admettre sa médiation; que quant à la seconde, s'il était probable que par la déclaration de guerre de la Suède contre l'ancien gouvernement de Russie, la France avait eu les vues mentionnées, surtout ledit gouvernement étant reconnu pour être extrêmement affectionné à la maison d'Autriche, il était néanmoins certain que depuis l'avènement de la Princesse Elisabeth au trône ces vues étaient tombées d'elles-mêmes; que par conséquent la France n'avait pas le même intérêt à la continuation de la guerre dans le nord, un chacun pouvant bien juger à l'heure qu'il est que même après la conclusion de la paix entre la Suède et la Russie, celle-ci se laisserait persuader sans peine de s'épargner les frais d'un pareil secours. Le général Roumianzoff, qui avait écouté le reste tranquillement, laissa échapper sur ce dernier point un sourire qui signifiait assez qu'il était de l'avis de m. de Nolken.

Le même vendredi vers le soir m. de Brevern lui fit remettre son passeport et un ordre pour des chevaux de poste et le gouverneur de la ville lui envoya une escorte de quelques soldats.

Le samedi 26.—Le grand-chancelier lui fit savoir que la Czarine le verrait à six heures après-midi. Il reçut ce message dans le temps qu'il se rendait chez m. de Roumianzoff, qui l'avait invité à dîner. Le général ne vint chez lui qu'à 2 heures, et m. de Nolken lui ayant dit qu'il devait avoir l'honneur de voir S. M. à 6, il lui répondit qu'ils en parleraient au sortir de table. En effet, après le dîner, m. de Roumianzoff lui apprit que la chose avait été remise à lundi 28, attendu qu'il y avait ce jour-là samedi une grande fête et que le lendemain dimanche la Czarine devait donner audience à l'ambassadeur de Perse, faisant entendre tout de suite que cette Princesse ne voudrait peut-être pas lui

laisser prendre congé d'elle avant de voir l'ouvrage de la paix un peu plus en train. Il ajouta que, pour cet effet, comme son ami et comme bon russe, qualité qui l'obligeait à aimer et à estimer les suédois, il avait cherché une occasion où ils pourraient s'expliquer ensemble sur la manière de faire cette paix, non pas ministériellement, mais sur le pied d'amitié. Il le pria, en conséquence de lui communiquer confidentiellement ses idées, afin que, les insinuant à la Czarine, il pût disposer les choses de façon que l'entretien qu'elle lui accorderait, donnât quelque consistance à l'affaire. Il allégua que, quoique les deux armées fussent à la vue de l'une et de l'autre, il était encore temps de prévenir l'effusion du sang. Il assura qu'on le désirait ici et lui particulièrement, d'autant plus qu'il croyait qu'une guerre entre la Russie et la Suède ne pouvait que faire beaucoup de malheureux et cela sans aucun fruit, la Russie ne voulant rien gagner et n'y ayant pas apparence que la Suède avec ses seules forces pût rien gagner. Il conclut que le meilleur parti serait donc de renouveler la paix, en prenant celle de Neustadt pour base.

M. de Nolken, après avoir remercié m. de Roumianzoff de la franchise avec laquelle il s'ouvrit à lui, lui témoigna qu'il était charmé de parler avec un homme aussi éclairé et aussi bien intentionné, et qui d'ailleurs, en qualité de soldat, connaissait mieux les malheurs de la guerre que certaines personnes. Il s'étendit à cette occasion sur le chapitre du grand-maréchal Bestoucheff. Il fit connaître ensuite que les dispositions de la Suède étaient conformes à celles de la cour de Russie. Il fit ressouvenir m. de Roumianzoff, qui y fut envoyé du temps de Pierre I, que ce prince avait eu dessein de la dédommager de ses pertes. Il lui fit sentir que ses successeurs, au contraire, et surtout le dernier gouvernement n'avaient cherché qu'à la fouler, pendant que dans le même temps on s'étudiait à opprimer la nation russe. Il l'appuya de fortes preuves, et sur ce que le général lui rappela que lors de son voyage à Stockholm c'étaient les anglais qui avaient gâté sa négociation, m. de Nolken lui repartit que c'étaient ceux qui gâtaient toujours tout. Il démontra que les suédois, ne voulant pas être traités comme les polonais, n'avaient pu se dispenser de prendre les armes non contre l'empire de Russie, mais contre le gouvernement étranger; que la Czarine même en montant sur le trône avait reconnu cette vérité, puisque dans son premier manifeste elle chargeait la régence passée non-seulement des troubles intérieurs, mais encore de ceux du dehors; que la Suède s'était empressée de seconder de telles dispositions, témoin la retraite

de m. le comte de Loewenhaupt et la nomination de lui m. de Nolken pour venir à la cour de Russie. Il représenta enfin qu'il était bien douloureux que dans le temps qu'il voyait la descendance de Pierre I sur le trône et la nation russe à portée d'être enfin heureuse, que dans le temps qu'il s'était flatté qu'on reprendrait les idées de ce prince, on se ramenât à celles du gouvernement précédent et qu'on recommençât les hostilités; que par là l'état des choses était entièrement changé, et que c'était présentement la Russie qui attaquait la Suède.

Le général de Roumianzoff évita de répliquer à ces différents propos, prétendant qu'ils n'allaient pas directement au but, et insistant sur ce qu'il fallait s'expliquer tout de bon sur les moyens de faire promptement la paix, afin qu'il pût en instruire la Czarine. Sur quoi m de Nolken se renferma sur les trois points suivants:

1-o qu'il n'était envoyé ici que pour se concerter avec moi sur les moyens de conciliation et pour signer les préliminaires sous la médiation de la France, renvoyant le traité en forme à un congrès qui serait assemblé sur la frontière;

2-o que la difficulté d'admettre la médiation lui liait absolument les mains;

3-o qu'en conséquence il n'avait rien à dire, mais que, puisqu'on paraissait disposé à traiter directement avec la Suède, il avait des oreilles pour écouter.

M. de Roumianzoff ne s'attacha qu'à ces dernières paroles; il protesta qu'il ne saurait imaginer ce qui pourrait convenir à la Suède et qu'ainsi il était absolument nécessaire que m. de Nolken s'ouvrît à lui et le mît sur la voie. Celui-ci continua à s'en défendre, alléguant qu'il n'avait point ordre de rien demander; qu'ayant pris sur lui de pousser son voyage jusqu'à Moscou, malgré la cessation de l'armistice, il n'oserait se charger encore de faire des demandes qui pourraient n'être pas approuvées de sa cour; que la paix de Neustadt était un fondement sur lequel on pouvait bâtir de bonnes choses; mais qu'il ne demanderait rien; que les suédois voulaient tout tenir de la générosité de la Czarine. Le général parut s'impatienter des défaites de m. de Nolken et revint à la charge avec plus de vivacité. M. de Nolken resta pourtant ferme: il répondit qu'il s'en rapportait aux manifestes de la Suède; que m. de Roumianzoff y verrait que ce que les suédois avaient le plus à coeur était leur sûreté; qu'indépendamment de ce point il dépendrait de S. M. de Toutes les Russies de leur faire ressentir les effets de sa grandeur d'âme; qu'ils étaient gens à recevoir tout; qu'on ne devait point craindre

qu'ils refusassent rien. Le général Roumianzoff, quelques efforts qu'il fit, n'en put pas tirer autre chose et de guerre las, l'abandonna après des tentatives et une conversation de deux grosses heures.

Je ne savais le dimanche matin 27 à quoi attribuer l'air d'empressement avec lequel le confident se rendit chez moi. C'était pour m'apprendre qu'en se promenant à cheval la veille à la brune avec la Czarine, et lui ayant marqué qu'il serait bon qu'il lui parlât, elle avait ordonné à tous les courtisans de sa suite de l'attendre, et que lui était resté trois heures avec elle; qu'il n'en avait cherché l'occasion et n'en avait profité que pour lui représenter qu'on avait si bien fait qu'au lieu que les préliminaires de la paix seraient signés par mes soins et sous la médiation du roi, m. de Nolken touchait à son départ, ayant déjà son passeport; qu'il ne pouvait s'empêcher d'être étonné qu'elle prêtât l'oreille à tous les discours qu'on lui tenait contre la France et contre moi; que S. M. lui avait donné assez de marques d'amitié et que je l'avais assez convaincue de mon attachement pour qu'elle suspendît du moins toute détermination, jusqu'à ce que le roi et son ministre lui eussent donné des preuves du contraire; qu'elle devait juger aisément de ce qu'elle pouvait se promettre des conseils de gens du caractère de m m. de Bestoucheff; qu'elle savait toutes les démarches qu'il avait faites auprès d'elle pour exciter ses bontés en leur faveur; qu'elle n'ignorait point, puisqu'il lui avait dit, combien sa sensibilité avait été grande, en découvrant que le grand-chancelier avait semé le bruit qu'il avait reçu de la France vingt mille ducats; que cette circonstance seule suffisait pour faire voir la noirceur du caractère de ces deux frères; que c'étaient eux qui avaient imaginé la chose et qui, se parant des dehors envers lui de l'amitié, l'avait répandue sous le nom du prince Czerkassky; que ce trait d'ingratitude lui devait être une leçon pour l'avenir et lui indiquer ce qu'elle avait à attendre d'eux; qu'elle en avait déjà les preuves, dès qu'elle lui avait confié avoir des indices certains qu'ils étaient livrés à la maison d'Autriche, et lorsque cette même cour de Vienne, acharnée dans tous les temps à la persécuter, n'avait rien épargné pour la faire passer pour batarde. Comment il était donc possible que les suggestions de semblables gens prévalussent auprès d'elle? que c'était encore plus dans ces commencements-ci qu'elle devait être sur ses gardes, les premiers moments d'un règne déterminant d'ordinaire la façon de penser du public; que c'était également à tort et pour faire une plus forte impression sur elle qu'on lui avait faussement présenté un médiateur comme un juge; qu'elle verrait le contraire, si elle vou-

lait en faire l'épreuve, et qu'au nom de Dieu elle réfléchît attentivement au pas auquel méchamment on cherchait à l'entraîner. Le confident m'ajouta que la Czarine avait approuvé tout ce qu'il lui avait représenté; que loin de se déguiser, en parlant des Bestoucheff, elle s'était expliquée sur leur compte de façon à ne laisser aucun doute; qu'elle les reconnaissait elle-même pour des fripons; qu'elle lui avait fait entendre que m. de Nolken n'était pas encore parti; qu'elle ne lui avait pas même caché avoir donné des ordres à ses ministres, pour tâcher de renouer les affaires; qu'à cette occasion elle avait parlé et de la reine de Hongrie, et de la France, et de mon personnel de manière que je devais être bien persuadé qu'autant qu'elle serait toujours ennemie de la maison d'Autriche, autant elle désirait de préférence s'unir avec le roi et avait pour moi-même les mêmes sentiments; qu'à la vérité il l'avait trouvée frappée de la distinction des bons offices et de la médiation, mais que je voulusse me prêter à cette faiblesse, les affaires prenant la forme qu'il devait espérer de l'entretien qu'il avait eu avec elle, et qu'en les entamant sur le pied de bons offices, je me verrais, sans que les ministres s'en aperçussent, en possession de la médiation. Je louai son zèle et le remerciaï également et des soins qu'il s'était donnés pour mener dans la bonne voie une Princesse qui avait besoin d'être excitée par d'aussi bons conseils que les siens, et de son attention à m'en informer. . Je lui fis remarquer ensuite qu'il en avait trop fait sur le chapitre des Bestoucheff pour rester en si beau chemin; le pas qu'ils avaient fait, en se montrant ingrats, était trop considérable, pour qu'ils puisse se dissimuler qu'ils tenteront tout pour le perdre, s'il ne les prévenait point; que je n'avais jamais été et que je ne serais jamais pointilleux sur les dénonciations; que l'on me mît seulement en activité, et que le tour, que j'étais bien assuré que les affaires prendraient alors devenant un garant de la vérité de tout ce qu'il avait avancé à la Czarine, serait une circonstance qui justifierait et augmenterait nécessairement la confiance qu'elle avait en lui.

Un peu avant que le confident vint chez moi, m. de Nolken était allé chez le grand-chancelier. Le prince Czerkassky lui apprit qu'il était déjà informé que sa conversation de la veille avec le général de Roumianzoff n'avait rien produit. Il lui représenta qu'on ne saurait deviner et qu'ainsi il convenait qu'il ne fût pas aussi réservé avec lui, l'assurant qu'il ne serait jamais cité sur ce qu'il avancerait; qu'il en ferait un bon usage; qu'il n'en parlerait qu'à la Czarine; que ces ouvertures le mettraient en état de mieux diriger les plénipotentiaires; que

lui, de son côté, s'ouvrirait naturellement sur ce qu'il croirait pouvoir se faire, en écartant toute discussion sur le principe mis en avant dans les premiers pourparlers, et que de ces confidences mutuelles résulterait l'avantage de voir plus clair de part et d'autre dans les moyens de conciliation. Il ajouta que sur ce pied-là il dirait naturellement qu'on voulait ici la paix; qu'en son particulier il ne cessait de prêcher qu'on accélérât; qu'on désirait pareillement d'établir une sincère amitié et une bonne intelligence entre les deux cours, sans prendre toutefois aucun engagement qui pût entraîner des occasions de se mêler dans des différends du dehors et troubler le repos dont la Russie voulait jouir désormais; que son idée était qu'à l'exemple de ce qui s'était pratiqué lors du traité de Neustadt, après en avoir formé un nouveau sur la base de celui-ci, on fît une convention particulière et secrète laquelle contiendrait les avantages que la Russie ferait à la Suède.

M. de Nolken, en passant le reste sous silence, lui dit là-dessus qu'il s'agissait principalement de deux points:

1-o de réparer les torts que la Suède avait soufferts de la part du gouvernement précédent;

2-o que, puisque la Czarine dans son premier manifeste chargeait elle-même ledit gouvernement des troubles du dehors, il était naturel qu'elle dédommageât les suédois des frais qu'ils avaient faits pour se procurer satisfaction.

Le grand-chancelier répondit qu'à l'égard des torts on pourrait les réparer, en tant que dans ce congrès à assembler il serait produit des preuves qui les constateraient, et qu'à l'égard du surplus la Czarine ne saurait indemniser les suédois sur le pied de dédommagement, mais seulement sur celui d'amitié, par quelque don pécuniaire.

M. de Nolken passa tout de suite au grand article qui était la sûreté de la Suède. Le prince Czerkassky croyait qu'on pourrait y pourvoir par une bonne alliance à laquelle on pourrait inviter la France, ce qui ferait oublier les difficultés survenues au sujet de la médiation. M. de Nolken saisit cette occasion pour lui détailler les avantages que la Russie retirerait d'une alliance avec la France, et le grand-chancelier convint de tout. Il ajouta après cela que, quant aux suédois, une telle alliance ne pourvoirait pas suffisamment à leur sûreté, que leurs frontières étaient ouvertes de toutes parts; qu'ils n'avaient pas un seul endroit dans la Finlande où ils pussent construire une bonne forteresse; qu'à la vérité ils n'avaient rien à craindre sous le règne de la Czarine Elisabeth, mais que les nations survivaient aux souverains; que dans la

négociation de paix de Neustadt le comte d'Osterman contre l'intention et l'ultimatum de Pierre I leur avait arraché Wybourg; que, non content de cela dans le règlement des limites, il les avait étendues au-delà de ce qui avait été stipulé et n'avait voulu écouter aucune représentation; que 'ces circonstances lui faisaient espérer, que la fille de Pierre le Grand ne serait pas éloignée de réparer la chose; qu'il lui semblait même l'entrevoir dans ce qu'il venait d'entendre; que la Russie ne voudrait point prendre d'engagement qui pût entraîner des occasions de se mêler dans les différends du dehors, puisqu'il était manifeste par là que la Russie ne songeait point à dédommager la Suède d'aucun autre côté; qu'il était fermement persuadé qu'il convenait aux russes de penser à établir avec les suédois une paix plus solide que celle qui avait été bâtie sur les artifices du comte d'Osterman; qu'en suivant l'idée qu'il mettait en avant, on ne ferait que de leur rendre leur ancien patrimoine et pourvoir à leur sûreté, sans que cela diminuât en rien les forces de la Russie qui resterait en possession de toutes les autres conquêtes faites sur la Suède; que quand lui, grand-chancelier, pèserait toutes ces choses et les ferait ensuite peser à la Czarine, comme de lui-même; que quand l'un et l'autre compareraient le don volontaire de Wybourg avec les frais de la continuation de la guerre, il ne doutait nullement qu'ils ne trouvassent que ce serait s'assurer à bon marché d'une nation qui par la constitution de son gouvernement n'était pas susceptible de l'esprit de conquête, mais qui voulait dormir en sûreté et n'être pas exposée à se voir traiter comme les polonais.

Le prince Czerkassky parut goûter assez les idées de m. de Nolken; il fit même chercher les cartes de la frontière, mais comme elles ne se trouvèrent pas sous la main, on remit la chose à une autre conversation. Le grand chancelier jugea toutefois convenable que sous le nom de *pro memoria*, que l'on signerait de part et d'autre, en se séparant, pour fixer les objets, on jetât sur le papier les articles suivants; crainte de les altérer, je les rapporterai tels qu'ils furent couchés:

1-o sit pax de qua in limitibus instrumentum conficiatur;

2-o pax neustadiensis sit fundamentum et basis futurae pacis;

3-o quoniam Suecia allegavit pro causa belli injurias a precedente regimine Russiae elatas, promittitur reparatio harum injuriarum, de quo in particulari conventione statuetur et in benevolentiae signum per modum doni pecuniarii;

4-o cum Suecia etiam allegat securitatem futuram, in illum finem inientur Foedera Arctissima atque invitentur aliae potentiae, imprimis Francia.

Ce même jour on allait pour la cinquième fois en masque à la cour. Un entretien que j'y eus avec le baron de Mardefeld serait à me persuader de plus en plus qu'il n'y a sortes de mensonges et de stratagèmes dont m.m de Bestoucheff ne soient capables. Pour mieux vous développer ceci, il faut que vous sachiez qu'on fait toujours du roi de Prusse un épouvantail à la Czarine depuis 10 ou 15 jours; que c'est pour s'autoriser à embrouiller les affaires avec la Suède, en se ramenant à la nécessité d'aller bride en main sur la paix à faire avec les suédois dans la crainte que, si on se précipitait trop, S. M. prussienne ne s'en prît à la Czarine d'avoir mis indirectement la Suède en liberté de tomber sur la Poméranie. C'est de ce principe, en effet, que partit le baron de Mardefeld. „Je pourrais croire", me dit-il, „que, si je différais à certains avis, m. de Nolken offre à la Russie de faire la paix sur le pied qu'elle voudra, pourvu qu'on établisse un concert entre les deux couronnes à la faveur duquel les suédois chercheront à s'emparer de Stettin et de la partie de la Poméranie, qui nous a été cédée. Je n'ai eu garde cependant", continua-t-il, „d'ajouter foi à ce bruit, avant que je vous en eusse parlé". „Je reconnais avec plaisir", lui répondis-je, „par la confiance que vous me témoignez, que le roi de Prusse soutient en toutes rencontres le caractère d'un bon et fidèle allié. Je me flatte qu'il ne doute point, combien je suis jaloux de mériter toujours ses bontés. Vous pouvez l'assurer et lui marquer que je vous l'ai dit, que nous devons regarder comme nos ennemis communs ceux qui cherchent à donner cours à une pareille nouvelle; qu'ils ne le font que par une suite de la peine qu'ils ressentent de l'union qui resserre nos intérêts; qu'il n'y a pas un mot de vrai à ce qu'on a tâché de vous insinuer, et que même les instructions de m. de Nolken n'embrassent aucun objet qui ait le moindre rapport au roi de Prusse". M. de Mardefeld me remercia de la façon précise dont j'articulais avec lui, et m'assura que cela lui suffisait pour ne donner aucune croyance à toute insinuation semblable qui lui serait faite.

A ce même bal je fus invité par un secrétaire des affaires étrangères de la part du prince Czerkassky de me trouver le lendemain chez lui à 4 heures après-midi, croyant ce moment plus commode pour moi.

Le lundi 28.—M. de Nolken alla dîner chez le grand-chancelier; il n'y fut presque point question d'affaires. Le prince Czerkassky lui dit seulement qu'il n'avait pas encore eu l'occasion de faire usage auprès de la Czarine de leur entretien du jour précédent, mais qu'il la trouverait infailliblement avant de partir pour la campagne où il se pro-

posait d'aller le mercredi 30 et où il le priait de vouloir bien venir manger la soupe, puisqu'il comptait aussi de se mettre en chemin le même jour et qu'il ne se détournerait, tout au plus, de deux werstes. M. de Nolken voulut appuyer de nouveau sur les raisons alléguées touchant le don de Wybourg dans la vue de faire convenir le grand chancelier qu'il trouvait la chose praticable et qu'il travaillerait à la faire réussir. Il n'y parvint pourtant pas. Le prince Czerkassky dit qu'il voyait de la difficulté, surtout à cause du point d'honneur, et sur ce que m. de Nolken lui fit sentir la différence qu'il y avait entre le vrai et le faux point d'honneur, il ajouta qu'ils pourraient s'entretenir encore à la campagne sur cette matière. Il lui annonça en même temps qu'il verrait la Czarine à 6 heures et lui m'attendait dans l'après-midi.

Moins j'avais dû y être préparé et plus je fus exact à me rendre chez le prince Czerkassky à l'heure indiquée. Il fut question d'abord du beau temps qui commençait à se manifester, puis des nouvelles venues de Constantinople, ensuite de celle qui lui serait revenue, que le colonel Lagerkranz avait été arrêté et envoyé à Stockholm. Quoique ces détails ne me parussent pas d'une nature à soutenir l'invitation, qui m'avait été faite, je ne me refusai à aucun. Le grand-chancelier me marqua après que, faute de pouvoir marcher, il n'avait point eu l'occasion de me voir, qu'il avait voulu y suppléer en cet instant et m'informer de ce qui s'était passé avec m. de Nolken.

Je vis qu'en entrant dans l'énumération des faits, il soulageait sa mémoire, en jetant à mesure les yeux sur une feuille écrite en russe qu'il tenait à la main; c'était l'original de la pièce que je joins finalement ici sous le № 5. Dès qu'il m'en eût exposé le contenu, il m'ajouta qu'il me confierait amicalement qu'il n'avait rien négligé en son particulier pour exciter m. de Nolken et que, voyant qu'il se rabattait toujours sur son départ, on y avait pourvu, ainsi qu'à sa sûreté, par l'expédition d'un passeport et en ordonnant une escorte. Le silence dans lequel alors il se renferma, me fit connaître qu'il avait achevé ce qu'il était dans l'intention de me communiquer. Je lui témoignai que je le supposais et que croyant ne pouvoir mieux entrer dans ses vues, j'en ferais soigneusemet rapport à ma cour.

La conversation continuant d'être muette, „je suis persuadé", dis-je, „que m. de Nolken sera extrêmement peiné que son voyage n'ait pas été suivi de plus d'utilité, et il est d'autant plus naturel qu'il pense de la sorte que, si je combine les dispositions, où la Czarine m'a montré être pour la paix en différentes occasions, les assurances que votre

excellence m'en a données plusieurs fois, et les dispositions où j'ai pu voir de même qu'était la Suède sur ce point, par les lettres que j'ai successivement reçues de l'ambassadeur du roi à Stockholm, j'ai lieu de croire qu'en suivant la voie qui semblait établie, les préliminaires de la paix seraient actuellement signés". M. le prince Czerkassky me répondit seulement que les ordres que m. de Nolken avait revendiqués, y avaient porté obstacle. „Vous ne pouvez", repartis-je „en savoir mauvais gré. Il s'en faut bien que nous autres ministres subalternes ayons les avantages que les ministres à la tête des affaires, comme votre excellence, ont. Dès que nous sommes parvenus au terme de l'exécution de nos ordres nous sommes comme une pendule qu'on a oublié de monter: nous restons sans mouvement. Je crois fermement d'ailleurs que, si lui et moi nous avions eu à traiter avec une personne aussi équitable et bien intentionnée que votre excellence, les affaires seraient plus avancées". Le grand-chancelier n'altéra point le silence qu'il gardait. „On sera étonné en France", poursuivis-je, quelques minutes après, „que la médiation du roi ait été exposée à quelque incident, car je pourrais vous faire voir par plusieurs lettres de ma cour qu'on y croit la médiation de Sa Majesté reconnue des deux côtés. Je ne puis, à ce sujet, me refuser à une réflexion; c'est que plus je me serais senti flatté de contribuer à l'ouvrage de la paix, plus je souhaiterais encore qu'il y eût moyen de l'accélérer, et plus je donnerais, pour que la Czarine n'eût jamais écrit au roi la lettre particulière par laquelle elle lui a demandé son intervention pour pacifier les troubles. Sans examiner en effet les suites qui en résultent, on n'aurait pas perdu le temps qui a été employé pour offrir, sur la réquisition de la Czarine, la médiation de la France au roi de Suède et attendre les réponses apportées à St. Pétersbourg par le comte de Guillemborg, qui ont constaté l'acceptation de sa majesté suédoise. Et ce même temps consacré à s'entendre par quelqu'autre voie, aurait peut-être mené les choses actuellement au terme d'une conciliation entière".

Je ne fus pas plus heureux en me présentant de la sorte: m. le prince Czerkassky ne me répondit rien. „Comme je serai toujours charmé", lui ajoutai-je, „de m'instruire par les lumières d'un ministre aussi éclairé que votre excellence, oserais-je lui demander, sur qui porte donc la différence que l'on fait entendre entre médiation et bons offices?" Il me dit que, suivant les lois de la Russie, la décision d'un médiateur avait une telle force que l'on ne pouvait en appeler à aucun tribunal; que cela ne regardait, à la vérité, que les affaires domestiques de l'intérieur;

qu'il n'en était pas de même de celles du dehors relatives aux intérêts des puissances. La manière dont il expliqua celle dont on procédait en ces sortes de cas, fut conforme à ce qui se pratique. Je n'y opposai donc rien, je me contentai de lui faire observer que, suivant son propre exposé, je ne voyais qu'un médiateur et point un juge. „Quant aux bons offices", reprit-il sans me répondre, „c'est un homme qui dispose les esprits. Cela fait, les personnes qui ont à traiter, entrent en détail. S'il survient entre elles quelques difficultés, on a recours à celui chargé des bons offices et il dispose de nouveau les esprits à s'entendre".

„Je dois", lui répliquai-je, „vous marquer ma reconnaissance de ce que vous venez de m'apprendre, en vous disant à mon tour, de quelle manière en France ces objets sont envisagés. Les bons offices n'ayant pas plus d'étendue que vous leur en donnez, il ne paraît pas naturel qu'on fît à une puissance respectable la proposition de les employer, ni qu'elle voulût les interposer. C'est peut-être par une suite même de ce principe que les bons offices et médiation sont pour nous la même chose. Si la langue russe, que je ne sais pas, y met une différence, la nôtre ne l'admet pas. Quelles auraient été d'ailleurs mes fonctions, les affaires prenant toute leur activité?" Je lui détaillai celles que j'aurais ici à remplir, et lui répétai pour cet effet ce que vous aurez vu dans ma dernière dépêche que j'avais eu l'honneur de dire à la Czarine à ce sujet. Le prince Czerkassky convint que c'était effectivement ce que j'aurais eu à faire en qualité de médiateur; „vous devez donc avouer", repris-je aussitôt, „qu'un médiateur n'est pas un juge, comme certaines personnes, que votre excellence connaît aussi bien que moi, ont cherché à le persuader par des vues particulières". Et pour lui montrer qu'il y avait en France, ainsi qu'en Russie une seconde espèce dont les décisions ont force de loi, quand elle a été reconnue des deux parties, et dont on ne peut appeler à aucun tribunal dans des affaires domestiques entre des particuliers, nous nommons celle-ci un arbitre.

Ces réflexions faites de ma part avec toute l'onction que je pus apporter, ne produisant aucun effet, je ne pouvais méconnaître que l'on avait ici pris son parti, et qu'en vain je tâcherais davantage à ramener des esprits que les préjugés, les préventions, l'animosité et l'esprit de faction guidaient de préférence que la gloire et l'intérêt de la Czarine. Je me renfermai donc à demander au grand-chancelier, s'il n'approuvait pas que, pour apporter plus de précision dans le compte que je rendrais au roi et ne rien donner à ma mémoire, je dressasse devant lui des notes de ce qu'il m'avait dit à mesure qu'il me ferait le plaisir de

le répéter. Le secrétaire des affaires étrangères, qui nous servait de truchement, prit le papier dont m. le prince Czerkassky s'était aidé, et m'expliqua chaque article en français. Ce que j'en minutai, pour mieux me rappeler les faits, occasionna les observations de ma part qu'il me parut important de ne point omettre, et qu'à ma grande satisfaction m. le prince Czerkassky ne combattit en aucune façon. Ces observations au nombre de quatre sont celles que j'ai mises de ma main en marge et à côté de la traduction originale que le grand-chancelier m'envoya le lendemain matin, pour prévenir, selon ce qu'il me fit dire, que les objets ne m'eussent pas été rendus la veille dans toute leur exactitude par le secrétaire des affaires étrangères qui me les expliquait.

M. de Nolken de son côté alla le dit jour lundi à 6 heures à la cour. Il y trouva m. de Brevern qui avait eu ordre du grand-chancelier de s'y rendre pour assister à l'espèce d'audience que la Czarine devait lui donner. Le grand-maréchal y survint aussi. Un moment après la Czarine fit appeler m. de Nolken, et à son grand étonnement, et malgré ce qui s'était passé précédemment, le grand-maréchal qui était celui de toute la Russie entière, qui aurait dû être exclu d'une pareille occasion, entra avec lui et resta dans la chambre de la Czarine, pendant que m. de Brevern n'y fut point admis. M. de Nolken dit d'abord à cette Princesse qu'il espérait qu'il lui ferait la justice de ne pas douter de son attachement respectueux pour sa personne sacrée; qu'elle n'ignorait pas, avec quelles intentions il avait poursuivi son voyage pour Moscou; qu'il s'était flatté particulièrement de [venir] pour lui donner de nouvelles preuves du désir qu'il avait toujours de mériter sa confiance; que Sa Majesté jugerait par là de la douleur qu'il ressentait de s'en retourner sans avoir pu réussir, à cause des obstacles connus dans l'objet qui l'avait mené jusqu'ici, et sans être en état, par conséquent, d'annoncer la paix à une nation qui avait fait tant de voeux pour voir sur le trône de Russie la fille de Pierre le Grand, qui lui souhaitait tant de bien; qui avait appris avec tant de joie l'heureux succès de son héroïque entreprise; qui, sur la déclaration de ses dispositions et la convention d'un armistice avait cru toujours à la fin de la guerre qu'elle s'était trouvée forcée de faire contre le gouvernement précédent; mais au contraire chargé de la triste nouvelle qu'elle devait encore s'armer pour sa défense. Qu'il trouvait à la vérité quelque consolation dans les assurances que les ministres de Sa Majesté lui avaient données qu'elle était disposée à traiter directement; qu'il en rendrait un fidèle compte au roi son maître et que, quant à lui, il n'épargnerait ni ses peines,

ni ses soins pour conduire les choses au terme d'une parfaite réconciliation. A cela le grand-maréchal Bestoucheff, après que la Czarine lui eût parlé en russe, répondit de sa part que Sa Majesté persistait dans ses dispositions pour la paix et qu'elle le renvoyait là-dessus à ses ministres. „Si je pouvais me flatter", reprit ensuite m. de Nolken, „que Votre Majesté daignerait m'honorer de la même confiance qu'autrefois, je me hasarderais à l'assurer que, sans les difficultés suscitées par la médiation, les préliminaires de paix seraient déjà signés". „En quoi donc", repartit la Czarine, parlant elle-même en allemand „la médiation était-elle si nécessaire?" „Je ne prétends point être juge de ce point", „répondit m. de Nolken, „mais tels sont les ordres du roi mon maître que je ne puis rien faire sans la médiation de la France". Il répéta en même temps ce qu'il avait dit à ce sujet dans les différents pourparlers, et la Czarine écouta le tout fort tranquillement. „Il est bien triste pour moi", poursuivit-il alors, „d'avoir trouvé les choses gâtées par tant d'endroits et principalement par la cessation de l'armistice". „Mais", répliqua-t-elle, parlant encore en allemand, „la Suède a laissé écouler quatre mois sans donner signe de vie et il a bien fallu à la fin occuper mes troupes. Les circonstances de mon voyage justifient assez la Suède". „Je n'accuse pas non plus V. M. de ce qui est arrivé: je connais trop sa grandeur d'âme; mais j'en accuse certaines personnes malintentionnées pour la paix, qui un jour en répondront et devant elle et devant Dieu. Ce qui m'afflige le plus", continua-t-il, „c'est que je vois qu'on veut traiter avec nous comme avec un ennemi ordinaire. Votre Majesté sait mieux que personne que ce n'est pas là notre cas. Le manifeste du comte de Loewenhaupt ne déclarait point la guerre à la Russie, mais au gouvernement précédent; il a été un signal à la nation russe pour seconder votre héroïque entreprise. Il ne m'est pas possible de réfuter les objections qu'on me fait présentement, objections qui n'auraient dû avoir lieu que dans le cas où j'aurais traité avec Jean III et avec le comte d'Osterman. Votre Majesté dans son premier manifeste rejette elle-même sur l'ancien gouvernement la rupture de la paix; ainsi je ne saurais me départir d'un principe vrai et qui intéresse toute la nation suédoise". La Czarine parut émue et demanda à m. de Nolken qui est-ce qui le lui contestait? „C'est lui", repartit-il, en montrant le grand-maréchal. M. de Bestoucheff voulut répliquer qu'il avait dit seulement que pendant six ans les suédois n'avaient parlé que de guerre et de reconquérir les provinces perdues; mais m. de Nolken lui répondit que chez une nation libre ces sortes de discours auraient pu durer encore

dix ans; que, sans les circonstances connues à la Czarine, la guerre n'aurait jamais éclaté; que quoiqu'il fût dans ce temps-là ministre de Russie à Stockholm et qu'il se donnât tous les mouvements imaginables, il avait ignoré les véritables intentions de la Suède au sujet de cette guerre; qu'on avait pris de bonnes précautions pour les lui cacher; qu'il lui demandait à lui-même ce qui serait arrivé, s'il était parvenu à les découvrir; qu'il n'aurait pas manqué d'en informer et qu'on pouvait juger aisément du sort qu'il aurait préparé par là à Madame la Princesse Elisabeth. Le grand-maréchal à ces paroles pâlit et trembla de tout son corps. Il dit d'une voix peu assurée quelques mots russes à la Czarine, et cette Princesse, à qui assurément l'on ne pouvait présenter la balle plus belle pour la convaincre sans artifice de ceux qui lui avaient été ou ne lui avaient pas été attachés, loin de chercher à s'éclaircir d'une vérité si importante pour elle, laissa tomber le discours, sans même se porter à ce sujet à la moindre réflexion. M. de Nolken, ne pouvant mieux faire, revint donc à l'essentiel de l'affaire et lui dit qu'il était d'ailleurs charmé des dispositions pacifiques dans lesquelles il la laissait, et qu'il en ferait l'usage le plus convenable. Sur quoi la Czarine parla de rechef au grand-maréchal, qui dit simplement à m. de Nolken qu'elle donnerait ses ordres à ses ministres.

Le mardi 29 il ne se passa rien. J'écrivis seulement au confident, qui m'avait fort prié de lui faire part de ce qui aurait été résolu, qu'il ne fallait plus que notre zèle nous fît faire des représentations, que les affaires alors allaient de mal en pire; que la journée de la veille en était une preuve, qu'elle consommait l'oeuvre et mettait le comble aux choses. On ne le trouva point: il était avec la Czarine, qu'une partie de chasse avait fait dénicher des 3 heures du matin.

Le lendemain mercredi 30. M. de Nolken partit à onze heures du matin.

№ 82. Le marquis de la Chétardie à m. Amelot.

Moscou, 4 juin 1742.

Monsieur, par des lettres que je viens de recevoir de St. Pétersbourg, j'apprends que m. le feld-maréchal de Lascy en est enfin parti, il y eut hier huit jours, pour aller se mettre à la tête de l'armée. On m'ajoute que les officiers russes que les approches de ce départ avaient obligés de rejoindre leurs troupes, étaient d'autant plus déchaînés contre moi, de concert sur ce point avec la nation, qu'ils croyaient fermement que je leur procurerais la paix et que leur génie en général ne les

porte point à la guerre. Par des avis que m. de Brummer a reçus de Stockholm, et qu'il a montrés, il paraît que la nation suédoise est également irritée contre moi, et que, si elle pense que je m'entends avec le ministère de Suède, elle ne me veut pas moins de mal de ne lui avoir point ménagé une paix qu'elle est persuadée qu'il dépendait absolument de moi de lui procurer. C'est assurément jouir de malheur d'éprouver des deux côtés une pareille injustice, et plus il est notoire que mes doutes ne sont demeurés sans effet que par les suggestions et la conduite de quelques particuliers, plus on pourrait être tenté avec fondement de dévoiler la vérité, si la prudence le permettait.

Le confident, que je retrouve le même en toutes rencontres, s'empressa de venir avant-hier après midi m'informer de ce qui s'était passé le même jour au dîner de la Czarine: qu'à l'occasion d'une bagatelle qu'il lui avait demandée pour une personne sur laquelle mm. de Bestoucheff, qui étaient présents, avaient présenté quelques difficultés, elle avait dit: „On s'imagine, peut-être, à cause que j'ai récemment déféré aux représentations qui m'ont été faites et aux conseils qui m'ont été donnés sur les affaires de Suède, qu'il en sera de même dans tous les cas; on se trompe grossièrement; mon penchant m'attachera toujours autant à une certaine puissance qu'une aversion insurmontable m'éloignera constamment d'une nation qui a cependant ici beaucoup d'amis et de partisans; on gagnerait aussi peu à entreprendre de me faire épouser les intérêts de la reine de Hongrie, et lorsque quelques personnes, pour me persuader sur ce point, font intervenir adroitement le traité que la cour de Vienne a conclu avec ma mère, elles devraient songer que la maison d'Autriche, pour bien remplir ce traité, aurait dû tout employer pour me faire parvenir à la couronne après la mort de Pierre Second; il n'y a sorte de maux, au contraire, qu'elle n'ait cherché à me faire. La reine de Hongrie et sa postérité peuvent donc devenir ce qu'ils voudront et ne s'attendre de ma part à aucune assistance".

Le confident m'apprit encore que, charmé du ton ferme et animé avec lequel la Czarine s'était expliquée, il le lui avait témoigné, lorsqu'elle était sortie de table et lui avait demandé à ce sujet, si elle n'avait rien remarqué; qu'elle lui avait répondu, ainsi qu'il le désirait, que la contenance des deux frères Bestoucheff ne lui avait point échappé, et que la pâleur empreinte sur leurs visages, jointe à leur embarras, lui étaient un garant assuré de leurs sentiments et de la peine qu'ils avaient ressentie en l'entendant parler de la sorte.

„Vous me donnez par votre empressement à m'instruire de ces particularités“, repartis-je au confident, „une nouvelle preuve de votre attachement aux intérêts de la France. Je ne puis assez vous en remercier, ni vous assurer du gré que ma cour vous en saura. Quant aux propos tenus par la Czarine, pour vous dire ce que j'en pense et satisfaire en cela votre curiosité, je vous avouerai que je verrais avec un extrême plaisir cette Princesse articuler si précisément, si je pouvais me promettre que les effets y répondront; mais quand je me rappelle tout ce qui s'est passé entre la France, la Suède et la Princesse Elisabeth, la conduite qu'on a observée pendant le séjour de m. de Nolken à Moscou, l'inutilité de ses dernières représentations, et combien de fois, sans aucun fruit, j'ai mis sous les yeux de la Czarine les objets les plus dignes de fixer son attention, j'ai lieu de craindre de sa légèreté, de la faiblesse et du peu de soin qu'elle prend d'examiner et d'approfondir les choses par elle-même, qu'on ne lui fasse toujours faire ce à quoi elle paraît le plus opposée. Croyez-moi“, poursuivis-je, „le nombre des personnes capables d'une certaine vigueur d'esprit et de s'appliquer aux affaires, est bien petit. La bagatelle et les plaisirs les séduisent de préférence; sans chercher ailleurs des exemples, pour vous en convaincre, si vous, m. de Woronzoff et moi avions fait pour Pierre le Grand ce que nous avons fait pour Madame la Princesse Elisabeth, ce prince n'aurait pas cru vivre assez longtemps pour nous en marquer sa reconnaissance par sa déférence à nos représentations et nous consultant préférablement à tout autre“. Le confident convint de la solidité de ces différentes réflexions; mais qu'il se rendrait garant néanmoins qu'on ne conduira jamais la Czarine à s'allier à la maison d'Autriche, ni qu'on n'affaiblira jamais son inclination pour la France et son aversion pour les anglais.

Quoi qu'il en soit je pourrais présumer que m. de Wich ne sera pas l'homme qui la convertira. Vainement il a tâché de se rendre agréable, en se fatiguant par toutes les contredanses qu'il a dansées la nuit dernière à la mascarade qu'il y a eu à la cour. La Czarine n'en a que pris occasion de manifester son éloignement pour la nation anglaise; elle n'a pas même attendu que l'une de ces contredanses, à laquelle j'assistais comme spectateur, ait été finie, pour m'en parler, et si par ses discours elle ne m'a point caché en même temps que la personne de m. Wich lui était fort désagréable, il est apparent que cette première impression subsistera et pourra influer en un sens sur les affaires,

ce ministre ayant eu le malheur de déplaire autant aux femmes qui environnent le plus la Czarine et dont la langue est la plus envenimée.

№ 83. Le marquis de la Chétardie à m. Amelot.

Moscou, 11 juin 1742.

Monsieur, vous seul pouvez apprécier quel a pu être le but d'une conversation que le baron Gersdorff a eue ces jours-ci avec moi et que je l'ai vu empressé de se ménager. Il ne m'appartient pas en effet d'être assez instruit du fonds des affaires pour démêler, si sa cour aurait ambitionné de partager avec le roi la médiation, qui aurait rétabli la tranquillité dans le nord, ou si la crainte de l'avenir prend quelque chose sur elle, ou si la jalousie enfin qu'elle peut porter au roi de Prusse, aurait augmenté par la prépondérance que ce prince semble à bien des égards vouloir s'arroger.

M. de Gersdorff, en faisant valoir la retenue qui l'avait empêché de me marquer la moindre curiosité lors du séjour de m. de Nolken à Moscou, débuta par s'en prévaloir pour me témoigner le regret qu'il avait de ce que les affaires entre la Suède et la Russie n'avaient pas pris une meilleure forme. „Croyez-vous", me dit-il, „la chose sans remède et ne serait-il point possible de faire revivre certaines dispositions qu'on avait manifestées?" „Cela est difficile", lui répondis-je, „tant que des préjugés ou des préventions subsistent. Mais je n'en serai pas moins empressé d'apprendre les moyens que vous jugeriez applicables, et de profiter de toutes les ouvertures que vous voudrez bien me faire pour cette fin". „Les liaisons si étroites", reprit-il, „qu'il y a eues entre cette cour et la Saxe, pour n'être plus les mêmes, ne laissent pas cependant d'avoir encore des traces assez profondes. J'ai donc pensé, en tant que vous l'approuveriez, n'ayant sur tout ce que je me suis proposé de vous dire aucun ordre de ma cour", circonstance qu'il me répéta à plusieurs reprises, sans toutefois m'en persuader, „qu'il pourrait convenir que la Saxe intervînt dans l'affaire et que par son canal, on raccommodât ce qu'il y aurait de gâté et que la France se servît de nous et des amis que nous avons ici. Que jugez-vous de cette première idée?" me demanda-t-il, „et puis-je vous prier de m'en dire votre sentiment?" „J'estime", lui repartis-je, „qu'elle est fort bonne; que tout concert entre nous aurait été susceptible d'une application utile; mais que pour la rendre plus avantageuse encore, il aurait fallu que ce concert fût préalable et eût prévenu ce qui s'est passé. Vous savez", lui ajoutai-je,

„que j'ai toujours été d'avis que les amis du roi se réunissent à la France pour tirer ici à la même corde, frapper au même but par différentes voies et par le poids respectable d'une démarche pareille, qui aurait été combinée, forcer en quelque sorte la Russie à entrer dans les mêmes vues". „Je me rappelle fort", me dit-il, „et pour en avoir senti toute la conséquence j'aurais ardemment souhaité que vous en eussiez donné le conseil". „Vous en exigez trop", lui ai-je répliqué; „je me serais par trop oublié, en le faisant envers qui que ce soit. C'était à vous à en faire usage, dès que vous distinguiez vous-même qu'il pourrait en résulter avantage pour les intérêts communs". „Malgré cela", continua-t-il, „je persiste dans l'opinion qu'on peut y revenir. Vous devez même d'autant moins douter du zèle avec lequel nous nous porterions à tous les pas nécessaires, que vous n'avez point d'allié plus fidèle que le roi Auguste. Je mets à part la manière personnelle dont il pense. Le fonds des affaires doit vous en convaincre. Nous sommes faibles; ainsi pour notre propre intérêt nous vous sommes attachés et ne pouvons trop souhaiter que le roi Très-Chrétien soit le maître et l'arbitre de l'Europe. Il n'en est pas de même du roi de Prusse; il prend un vol à croire pouvoir se soustraire et il s'en faut bien qu'il ait pour la France le même attachement que la Saxe. Ce n'est peut-être pas aussi sans dessein qu'on cherche tant à inspirer à la Czarine une crainte surprenante de la Prusse; ajoutez à cela le passage résolu des troupes anglaises dans les Pays-Bas qui doit être regardé comme le signal d'une guerre générale, et plus il serait essentiel que par notre entremise ou autrement on ménageât une bonne paix entre la Russie et la Suède. Dans le cas alors où le roi de Prusse voudrait tourner casaque, il ne pourrait être mieux contenu que par les suédois. Ceux-ci d'ailleurs, quelque chose qui arrive, ne sauraient manquer d'être plus utiles à la France, quand ils emploieront leurs forces en Allemagne. Enfin à ne prendre la chose que comme un épouvantail, de même que les autres tâcheraient de nous la représenter sous cette forme, pour nous intimider, nous affaiblir ou nous désunir, il nous importe de pouvoir du moins nous en servir sur le même pied, pour empêcher nos ennemis d'en tirer avantage et le roi de Prusse d'être infidèle à ses engagements".

En applaudissant à la solidité de ces différentes considérations, pour me sauver toute explication gênante, m. de Gersdorff voulut s'en autoriser, pour qu'en vous écrivant, j'articulasse fortement sur la nécessité indispensable de travailler sur ce principe, et pour que je mandasse

provisionnellement à m. Desalleurs d'agir en conséquence. Je lui fis observer que les égards dus à son supérieur, ne permettaient pas que j'allasse au-delà de vous rapporter simplement ce qu'il m'avait dit; que le mieux était donc qu'il en usât de même sur ce que je lui avais répondu, et que nos cours sauraient aisément se concerter et s'entendre, pour peu qu'elles trouvassent que ces objets fussent dignes de leur attention; que je m'émanciperais également en prescrivant quelque chose à m. Desalleurs, et qu'ainsi le meilleur moyen pour l'exciter était que les ministres du roi Auguste lui parlassent ou de le laisser vis-à-vis des ordres qu'ils lui auraient occasionnés de la part de Sa Majesté. M. de Gersdorff n'opposa rien aux bornes dans lesquelles il convenait que je me renfermasse. Il m'assura qu'il écrirait conséquemment, me pria de le faire de mon côté. Je remplis en cet instant ce que je lui promis.

J'ai communiqué au prince Czerkassky ce que vous m'avez marqué au sujet de la déclaration que la Czarine avait fait faire aux ministres étrangers touchant le prince héréditaire de Hesse-Hombourg. Il m'a dit à trois reprises différentes que la Czarine avait pu désirer que les choses tournassent à la satisfaction de ce prince, mais qu'elle n'avait jamais songé à les faire faire ni entendu forcer des circonstances qui dépendent d'une autorité entièrement libre. J'en ai aussitôt donné part à m. le comte de Saxe et l'ai instruit en même temps que son nouveau compétiteur paraissait ralenti, rebuté en quelque sorte et effrayé des difficultés plus grandes encore qu'il prévoyait.

Dans l'intention de marquer une confiance personnelle au prince Czerkassky, qui le mît en état d'être informé plus exactement et de porter un jugement, je lui ai depuis donné à lire la lettre de m. de Fénelon du 16 avril que vous rappeliez dans la vôtre du 26. Il m'a témoigné ne pas se souvenir précisément du contenu de la relation de m. le comte Golofkin; qu'il se la ferait représenter; qu'il n'y avait rien à dire contre l'empressement du comte de Seinsheim à l'égard de l'ambassadeur du roi, mais qu'il croyait que, pour en avoir usé ensuite de même avec l'ambassadeur d'Espagne, celui de Russie s'était crû obligé de se conduire, ainsi qu'il avait fait. Je lui ai fait remarquer que cette différence très considérable était le point véritable de l'information que j'avais voulu lui donner, qu'un ministre aussi éclairé que lui saurait sans peine remonter à la source par certains canaux et démêler la vérité. M. le marquis de Fénelon me mandait qu'il soupçonnait que m. de Golofkin étant tout autrichien et tout anglais, les objets pourraient être

défigurés. J'en pris occasion de remettre à la considération de m. le prince Czerkassky que pendant le cours de dix ans, les ministres de Russie employés dans le dehors, n'avaient point eu de route plus assurée pour faire leur cour à la czarine défunte et à son ministère étranger qu'en se montrant en toutes rencontres déchaînées contre la France et ses amis; qu'il était tout naturel que ce qui avait été fait durant un si long espace, par des vues personnelles, fut devenu insensiblement une habitude, dont même ceux qui l'ont contractée, sans s'en apercevoir peut-être, n'ont pas su se garantir; qu'il ne serait donc point impossible que le comte de Golofkin, se trouvant dans ce cas-là, il n'eût vu les choses d'un autre oeil qu'il n'aurait dû faire. M. le prince Czerkassky me repartit judicieusement que les relations d'un ministre ne devaient point être subordonnées à ces sortes d'affections; que sa place, par exemple, le mettait dans la nécessité d'écouter tout ce qu'on voulait lui dire, mais que de quelque nature que cela fût, l'intérêt seul de sa Maîtresse avait le droit de fixer plus ou moins sa déférence ou son attention, et que rien ne pouvait le dispenser de rapporter fidèlement à la Czarine ce qui lui avait été représenté. Je louai une distinction aussi sage qui consacrait son équité; je reconnus que la vérité se montrerait toujours, si un chacun pensait ainsi que lui. Les faiblesses toutefois dont l'humanité n'est que trop susceptible, me furent un titre pour lui prouver que le contraire n'arrivait que trop souvent. M. le prince Czerkassky m'assura qu'il retirait la dépêche de m. de Golofkin et qu'il tâcherait d'autant plus de démêler le vrai, que ces sortes d'incidents étaient trop propres à jeter mal à propos de la froideur entre des cours. „Cette réflexion, fondée sur l'expérience", lui répondis-je, „n'est que trop justifiée. J'ajouterai que l'union si étroite qui subsiste entre le roi et l'empereur, nous mettant à même de connaître sensiblement ses sentiments, je puis porter l'assurance la plus précise du désir que Sa Majesté Impériale a de vivre dans la plus parfaite amitié avec la Czarine, et que dès là il est bien peu vraisemblable que le ministre de l'empereur ait agi d'une façon opposée aux dispositions de son maître".

La Czarine s'est trouvée assez incommodée la semaine dernière d'une bile répandue. Cela n'a duré que quelques heures, la nature s'est d'elle-même soulagée, et une ample évacuation par haut et par bas a prévenu tout ce qu'on aurait pu craindre.

Vendredi le baron de Mardefeld reçut la nouvelle du gain de la bataille de Czaslau et vint aussitôt me la communiquer. Si les faits se constatent tels qu'on les lui a mandés, il pourra paraître bien étonnant

que les partisans de la reine de Hongrie aient de nouveau osé les contester. Ce qui y donne lieu jusqu'à présent sont les relations toutes différentes que le ministre d'Angleterre à cette cour a eues de m. Villiers et le résident de Hollande du général Ginckel.

Ce même vendredi arriva m. de Dieskau. Il a été suivi de près par m. le comte de Saxe, qui descendit chez moi hier au soir au moment que plusieurs personnes s'y étaient rassemblées pour y passer la soirée.

J'ai été ce matin l'annoncer à la Czarine et lui marquer l'empressement qu'il avait de lui faire sa cour. Elle a bien voulu lui en procurer aussitôt les moyens en trouvant bon que j'allasse sur-le-champ le prendre pour l'amener au palais. Il sera par là de prime abord au courant et à portée de profiter cette après-midi du bal masqué qu'il y a à la cour.

Une lettre que le baron de Schomberg, saxon et ami du confident, lui a écrite, lui a fait prendre incontinent cette résolution. J'espère qu'il n'aura pas tout à fait lieu de s'en repentir et j'entrevois des dispositions dans les personnes qui sont dans les affaires ou qui environnent la Czarine, qui pourront être favorables aux vues du comte Maurice.

Le jeune Neplueff que le dernier billet de m. de Nolken me confirmait devoir être chargé de la lettre de notification de la Czarine au roi de Suède est encore ici et ne semble pas se disposer à partir.

№ 84. M. Amelot au marquis de la Chétardie.

Versailles, 11 juin 1742.

J'ai reçu, m., votre lettre du 30 avril avec la copie de celle que m. de Lanmary vous a écrite le 30 mars.

Je crains que m. de Lanmary ne se soit un peu trop flatté et je doute beaucoup qu'il fût loisible au ministère suédois de s'éloigner si fort des intentions et des vues que les états ont pu avoir en prenant la résolution de déclarer la guerre à la Russie. C'est ce que vous avez mieux connu lorsque m. de Nolken vous aura communiqué ses instructions et ses pouvoirs.

Je n'ai du reste qu'à approuver la retenue que vous avez observée avec les ministres russiens sur les réflexions contenues dans ma lettre du 25 mars et par les raisons que vous m'en expliquez. Il est en effet assez vraisemblable que dans les principes où l'on est en Russie, l'on n'y aurait eu que de la défiance de toutes nouvelles instances de votre

part pour des ouvertures de paix qui pussent en accélérer la prompte conclusion et conduire à des liaisons plus intimes entre le roi et la Czarine.

Je suis persuadé que cette Princesse n'aura pas différé de fixer le jour de votre première audience, quand ce n'aurait été principalement que par une considération aussi flatteuse pour elle que celle de voir l'ambassadeur du roi assister à la cérémonie de son couronnement.

Je vois avec plaisir par ce que vous me marquez de votre entretien avec m. Brummer, que vous ayez lieu d'être entièrement dans l'attente de ne rencontrer aucune difficulté dans votre cérémonial avec le duc de Holstein à l'ocassion du caractère que vous êtes sur le point de reprendre d'ambassadeur extraordinaire de S. M. auprès de la Czarine.

A l'égard de l'observation que vous me faites relativement au traité que S. M. a conclu avec le roi de Danemark, vous aurez vu par ma lettre du 13 avril que je n'ai pas omis de vous mettre en état de régler le langage que vous auriez à tenir à la cour où vous êtes, dans les cas où l'on vous parlerait sur cet évènement. Je suis etc.

№ 85. Le marquis de la Chétardie à m. Amelot.

Moscou, 18 juin 1742.

Monsieur, les moyens étrangers au traité de Neustadt dont on entend parler ici et qu'on aurait souhaité être proposés par la Suède ou indiqués par la France, sont ceux sur lesquels m. le vice-chancelier Bestoucheff s'est successivement expliqué, jusqu'au terme où sa faiblesse et l'animosité personnelle de son frère contre la cour de Stockholm, ont totalement changé la face des affaires. Ces moyens sans doute auront transpiré, car le baron de Mardefeld a eu ordre récemment du roi de Prusse de me demander de sa part, s'il était vrai qu'à défaut de Bremen et de Verden m. de Nolken ait eu par ses instructions à proposer à la Russie de se joindre à la Suède, pour reprendre Stettin et partie de la Poméranie conquise sur les suédois. Je lui ai répondu que cette question ne pouvait qu'augmenter la satisfaction que je ressentais de l'éclaircissement que je lui avais déjà donné sur le même sujet, puisque le roi de Prusse aurait pu connaître d'avance par là la fausseté des bruits qu'on répandait; qu'il était bien apparent qu'on ne les semait que pour jeter de la désunion entre les alliés; que cela ne produirait pourtant aucun effet, tant qu'on voudrait s'éclaircir amicalement; que pour y satisfaire de mon côté je pouvais réitérer au roi de Prusse dont je se-

rais toujours jaloux de mériter l'estime et les bontés, qu'il n'y avait pas un mot de vrai dans tout ce qu'on a débité à cet égard; que loin au reste que les instructions de m. de Nolken aient porté sur de semblables objets, elles n'en faisaient aucune mention; que j'étais encore en état d'assurer sa majesté prussienne que la Suède n'avait jamais pensé à de pareils dédommagements; que celui, à la vérité, de Bremen et de Verden avait été imaginé ici par des personnes qui, pour désirer trop que la Russie n'eût aucun sacrifice à faire, auraient vu avec plaisir les suédois disposés à se repaître de cette espérance; mais que cet expédient n'avait même jamais été mis en avant, m. de Nolken n'étant point entré en matière et s'étant prêté seulement à des pourparlers, qu'il n'avait pas même consenti être qualifié du nom de conférence. M. de Mardefeld parut content de ma franchise et me témoigna être persuadé que la relation qu'il avait faite à son maître de l'éclaircissement que je lui avais précédemment donné, aurait entièrement dissipé toutes les défiances que les ennemis des alliés cherchaient à inspirer.

Il ne serait point impossible que le vice-chancelier Bestoucheff, auteur de ces moyens, n'eût fait en cette rencontre le tour d'un fripon, et qu'après les avoir établis et avancés, il ne les eût fournis aux autrichiens et aux anglais pour fomenter la méfiance entre les alliés. Je ne hasarderais point de l'en soupçonner, s'il ne venait de me donner une preuve convaincante de sa mauvaise foi et de sa duplicité. Il s'était adressé au comte de Saxe dans une visite particulière que celui-ci lui a faite, et l'avait prié de m'engager à ne le point desservir davantage auprès de la Czarine, ses représentations ne pouvant alors que faire plus d'impression; quant aux vues que le comte de Saxe avait sur la Courlande, ce dernier m'en ayant parlé, je lui dis que je m'y prêterais volontiers, si je pouvais croire sincèrement les intentions du vice-chancelier, mais je croyais plutôt qu'il ne souhaitait tant qu'on ne le démarquât pas que pour être plus à portée de faire du mal. Il n'a pas tardé à justifier mon opinion.

Le lendemain il eut un entretien avec m. de Brummer à l'occasion des intérêts du duc de Holstein. Pour se montrer extrêmement zélé à cet égard il lui insinua qu'on ne pouvait trop se méfier de la France; qu'il devenait de jour en jour plus probable que dans son dernier traité avec le Danemark, elle lui avait garanti le Schleswig et que, vu qu'elle était peu soucieuse de disposer du bien d'autrui quand son intérêt le demandait, on pourrait ajouter foi à certains avis par lesquels il semblerait qu'elle s'est encore engagée par ce même traité, à faire avoir au roi de

Danemark le reste du Holstein, au cas que le duc soit déclaré successeur au trône de Russie, il en conclut que pour se mettre à l'abri des artifices de la France qu'il ne tâchait en même temps qu'à amuser et à duper la Russie, il fallait absolument que la Czarine s'unît étroitement avec les puissances maritimes. M. de Brummer lui répondit que sur ce point-ci un étranger tel que lui ne pouvait prononcer; que sur le reste il avait des notions toutes contraires et d'une nature à prévenir toute inquiétude qu'il pourrait concevoir à ce sujet; cette réponse, ainsi qu'il me l'a dit, en me faisant l'amitié de me rapporter d'abord l'insinuation captieuse du vice-chancelier, est une suite de la confidence qu'il a prise dans la communication que j'ai eu ordre de lui donner de ce que vous m'avez marqué relativement au traité.

Quant au soupçon que vous avez formé sur les procédés des ministres de la Czarine à mon égard qu'ils ne voulussent éluder de manière ou d'autre de faire dépendre de la médiation du roi la négociation de la paix, si votre pénétration vous a fait démêler promptement ce à quoi ils cherchaient à se conduire, quelques propos lâchés au comte de Saxe font assez connaître que les intentions de la France envers la Suède leur sont devenues trop suspectes, pour qu'ils se ramènent sur ce point, ainsi qu'il serait à désirer.

Il est vraisemblable que le vice-chancelier et quelques autres auraient été portés à établir une distinction pour faire abstraction de ce qui concerne la Suède dans les arrangements à prendre pour resserrer les intérêts communs du roi et de la Czarine. L'on pensait de la sorte alors, parce qu'on écoutait les mouvements de la reconnaissance et que la prévention, la partialité et les vues personnelles du grand-maréchal Bestoucheff n'avaient pas encore pris le dessus. Pour moi je n'ai adopté cette idée en aucun temps, vu que j'ai constamment jugé nécessaire, pour bâtir sur des fondements solides, que toutes les affaires marchassent du même pas. Je n'ai donc pu vous paraître affecté de cette idée qu'en ce que j'ai craint que les difficultés relatives à la Suède retardant trop les mesures qu'il serait bon de concerter avec cette cour, d'autres ne travaillassent à en profiter et à remplir ce vide; le changement, qui s'est depuis manifesté dans les esprits, et les amis que les anglais ont trouvés, sont des circonstances qui justifient peu en partie la crainte dont je ne me suis pas défendu.

Quoique je ne puisse point supposer jusqu'à présent que la cour de Vienne ait aucun jour à renouer ses anciennes liaisons avec la Russie, pour peu que le cérémonial ne soit point la véritable considération qui

a suspendu l'ouverture de la lettre de l'empereur à la Czarine, on ne tardera point à le distinguer.

M. le maréchal de Belle-Isle m'a adressé une seconde lettre du comte de Terring pour le prince de Czerkassky, et j'en ai reçu une du comte de Königsfeld pour le même qui, étant conçue dans la forme que demandait le grand-chancelier de Russie, suivant ce que me mande m. Blondel, ne peuvent que développer l'un et l'autre, si on a voulu ou non se servir d'un prétexte pour éluder d'entrer en correspondance avec Sa Majesté Impériale.

Je joins ici en original un *pro-memoria* que m'a remis le ministre du Holstein à cette cour. Le duc son maître m'a fait l'honneur la surveille de m'en prévenir et de s'expliquer de la façon la plus convenable pour autoriser la confiance qu'il prenait dans les bons offices de Sa Majesté. M. de Brummer m'a aussi recommandé ce mémoire avec le zèle qui ne se dément jamais en lui, quand il s'agit des intérêts de son al. r. Trop de considérations doivent m'engager à remplir ce qu'on attend de mon ministère. Pour ne rien omettre de ce qui en dépend j'adresse aujourd'hui à m. le maréchal de Belle-Isle un double de ce mémoire et l'instruis du compte que je vous rends à cette occasion, afin qu'il soit du moins préparé, s'il doit différer à faire auprès de l'empereur les démarches que cette circonstance peut comporter.

L'autre *pro-memoria* que vous trouverez ci-joint est celui que le comte de Saxe a délivré aux ministres de la Czarine et dont je ne doute point qu'il ne soit aussi charmé que vous ayez connaissance qu'il convient que je m'empresse de vous en informer. Il l'a appuyé d'arguments bien convaincants. Il a parlé d'or et n'a rien négligé de ce qui pourrait le rendre agréable à la Czarine par son assiduité à lui faire sa cour et à l'entretenir des choses les plus propres à lui plaire.

Comme m. le comte de Saxe n'aspire qu'au moment de repartir pour retourner diligemment en Bavière, il ne perd aucun instant. Le bal qu'il y avait lundi à la cour et auquel il assista, occasionna pour lui une attention flatteuse de la part de la Czarine. J'ai toujours l'honneur d'être auprès d'elle à table; elle voulut bien me faire demander, si je ne serais point blessé qu'elle le mît à ma place pour le mieux recevoir. Je lui fis dire que toutes les marques de bonté et de distinction qu'elle daignerait donner au comte de Saxe me deviendraient toujours personnelles. Le mardi cette Princesse nous fit grâce de nous admettre l'après-midi dans son particulier, lorsque nous sortions de chez m. le duc de Holstein, nous la vîmes monter à cheval, et la visite que

nous fîmes ensuite au prince et à la princesse de Hesse ne nous laissa que le temps de retourner promptement chez m. de Lestocq où nous avions dîné et où nous savions que la Czarine viendrait le soir passer une heure ou deux en revenant à son palais. Le mercredi nous allâmes chez le prince Czerkassky. Il se tient à une maison de campagne éloignée de 10 werstes de Moscou. Le jeudi après-midi nous passâmes chez le vice-chancelier Bestoucheff et nous nous rendîmes de là à la cour. Le bal masqué fut suivi d'un feu d'artifice admirable. Nous eûmes l'honneur de souper ensuite avec la Czarine, le comte de Saxe occupant la même place du lundi. Le vendredi nous fîmes quelques visites particulières. Le samedi nous fûmes à une partie de chasse que la Czarine avait ordonnée et dont elle aurait été sans une migraine assez violente qui l'en empêcha. Les équipages de la cour nous menèrent au rendez-vous et nous ramenèrent. Le maréchal de la cour y fit servir un souper sous des tentes. Hier nous avons été à une seconde représentation de l'opéra que la présence du comte de Saxe a occasionnée. Il y a eu après une illumination très belle et bal masqué pour la dernière fois. La Czarine, se trouvant fatiguée, ne s'est point mise à table, mais, quoique retirée déjà dans ses appartements, elle a voulu que le souper eût lieu et que son altesse royale la remplaçât.

№ 86. Mémoire joint à la lettre de m. de la Chétardie du 18 juin 1742.

Le comte de Saxe est venu à Moscou pour présenter ses respects à Sa Majesté Impériale dans l'espérance qu'ils lui seraient agréables.

Sa majesté mère de Sa Majesté Impériale régnante l'avait fait assurer, par le comte de Vier et par m. de Bestoucheff le père, de ses bontés et de sa bienveillance, ainsi que les courlandais de sa protection sur l'élection éventuelle qu'ils avaient faite en sa faveur. Si sa majesté impériale de glorieuse mémoire avait vécu, il aurait pu se flatter d'un sort plus heureux que celui qu'il a essuyé.

Il est donc venu à Moscou dans l'espérance que Sa Majesté à présent régnante voudrait bien lui accorder les mêmes bontés et la même protection dont l'impératrice Catherine l'avait honoré.

Ce principe établi on ose hasarder ses pensées sur la Courlande et ce qui la regarde; la république de Pologne a résolu au dernier *senatus consilium* une ambassade pour réclamer le comte de Biren comme leur feudataire, ayant été investi par le roi de Pologne. Ce qui a hâté cette résolution et alarmé la république est le nouveau candidat que la cour

de Russie a paru vouloir protéger, et il lui a paru que, sans se déshonorer dans le monde, elle ne pourrait abandonner son feudataire, sans au moins le réclamer, démarche qui gêne le roi de Pologne par rapport à la cour de Russie et par rapport à la république; d'ailleurs m. le prince de Hesse est de la religion réformée et la constitution du gouvernement en Courlande est telle qu'il faut que leur duc professe la confession d'Augsbourg.

Le comte de Saxe ne sait pas les intentions de la cour de Russie au sujet du comte de Biren; mais les polonais ne manqueront pas de réclamer les fils dudit comte au cas que le père ne pût être relâché par rapport à la conduite qu'il a tenue pendant son ministère, quoiqu'il soit sûr que l'affection de la république pour ledit comte ne soit pas bien étendue et que les polonais seront très fâchés, si on le leur accorde; cependant ils le demanderont pour éviter un nouveau candidat, parce que cette conduite leur paraît plus honorable et même indispensable; si la cour de Russie accorde la liberté aux fils du comte de Biren, il n'est pas douteux que l'aîné ne soit duc de Courlande et que les polonais ne se voient à regret frustrés de l'espérance où ils sont, que leur démarche sera suivie d'un refus absolu.

Dans le cas où l'intention de la cour de Russie serait différente, il semble qu'il ne resterait plus d'espérance au comte de Saxe sur ces duchés; mais si la conduite qu'a tenue le comte de Biren et d'autres raisons qu'il n'appartient pas à celui qui écrit ce mémoire de pénétrer, obligeaient à retenir les fils du comte de Biren, il semble que le moyen le plus simple, le plus généralement approuvé serait de dire que, de même que le comte de Biren avait tout fait par violence et par intrigue et contre les principes de cet empire, de même il s'était fait élire en Courlande; que les résolutions et déclarations de l'empereur Pierre I de glorieuse mémoire et celles de l'impératrice Catherine avaient toujours été de laisser et maintenir les courlandais dans leurs libertés et leurs privilèges; qu'ils avaient élu le comte de Saxe pour successeur au duc Ferdinand au cas qu'il mourût sans enfants mâles, et que cette élection avait été libre et non extorquée, comme celle du comte de Biren; que d'ailleurs elle ne pouvait pas avoir eu lieu, vu que les courlandais avaient prévu le cas dans lequel ils sont tombés, en constatant par un acte que nulle élection postérieure ne pouvait être valable; qu'ainsi Sa Majesté Impériale désirait que la république voulût se prêter aux moyens qui pourraient être les plus convenables, pour que le comte de Saxe pût être investi du duché de Courlande, et qu'en sa faveur Sa Majesté vou-

lait bien se désister des prétentions qu'elle avait, par les sommes considérables, que le comte de Biren avait détournées de son empire; que par cette déclaration enfin la république pouvait juger du désir sincère que Sa Majesté Impériale avait de constater et d'affermir le sort des courlandais, et du désintéressement de Sa Majesté Impériale.

№ 87. M. Amelot, le ministre des affaires étrangères, au marquis de la Chétardie.

Versailles, 21 juin 1742.

Monsieur, j'ai reçu vos lettres du 7 et 23 du mois dernier. Le compte que vous avez rendu de ce qui s'était passé de la part des ministres de Russie et même de la Czarine depuis l'arrivée de m. Nolken à Moscou, et qui vous a porté à supplier le roi de vouloir bien vous permettre de revenir en France, a déterminé Sa Majesté à ne pas différer de vous envoyer une lettre de recréance pour la remettre de sa part à cette Princesse, lorsque vous prendrez votre audience de congé. Je joins ici cette lettre de Sa Majesté, et comme vous pouvez vous dispenser d'entrer en aucune explication avec les ministres de Russie sur ce qui a fait le sujet de vos dernières lettres, je crois inutile de rappeler en détail les différents points que vous y avez traités, et je me contenterai de vous faire quelques réflexions succintes sur les raisons qui ont fixé Sa Majesté dans la résolution de vous rappeler.

Ce que vous avez éprouvé de la part de mm. de Bestoucheff depuis qu'ils ont fait rompre la cessation d'armes avec la Suède, a dû vous faire connaître que les notions que je vous avais envoyées dans le commencement sur leur partialité contre la France et sur la fausseté de leur caractère, étaient justement fondées et que le tableau que je vous en avais fait venait de bonne main.

Comme ils ont su se concilier la confiance de la Czarine et que cette Princesse croit devoir s'abandonner exclusivement à leurs conseils pour la conduite des principales affaires de son état, il n'était plus possible, après tant de mauvais procédés de leur part à votre égard, et qui vous ont mis dans le cas de passer toute mesure pour les démasquer auprès de cette Princesse, d'espérer que vous puissiez continuer avec quelque succès ou même sans de nouveaux désagréments, à suivre les affaires du roi en cette cour, d'autant plus qu'il paraît que vos représentations pour éclairer et désabuser la Czarine sur la fausseté et les mauvaises intentions de ces deux ministres, n'ont pas fait sur elle l'impression que vous pouviez en attendre, et même que lorsque vous avez

appuyé par deux fois sur ce que l'excès de leurs mauvais procédés ne vous permettrait pas de pouvoir rester à sa cour et vous obligerait à demander votre rappel, cette Princesse ne s'est point attachée à vous détourner de cette pensée et à vous parler avec assez de marques de confiance pour vous faire espérer que dans les suites vous auriez lieu d'être satisfait. En effet le prince de Cantemir n'a point eu ordre de témoigner de sa part aucun regret de ce qui s'était passé à votre égard, et de faire entendre qu'elle verrait avec plaisir que le roi vous ordonnât de rester auprès d'elle. Il ne parut pas même à Versailles hier qui était le jour marqué pour les audiences des ministres étrangers.

Dans ces circonstances c'est une chose heureuse que différentes raisons, qui se sont suivies l'une à l'autre, aient insensiblement éloigné l'audience publique que vous vous étiez proposé de prendre de la Czarine pour vous revêtir de nouveau du caractère d'ambassadeur extraordinaire. Le principal motif qui avait porté le roi à vous y autoriser par de nouvelles lettres de créance avait été de donner plus de poids aux offices que Sa Majesté espérait que vous pourriez employer avec succès, comme faisant au nom de Sa Majesté les fonctions de médiateur pour le rétablissement de la paix entre la Russie et la Suède; mais cette considération ayant cessé, depuis que les ministres de la Czarine ont jugé devoir rompre l'armistice que vous aviez crû devoir procurer entre les armées de ces deux puissances, et particulièrement depuis qu'ils vous ont fait entendre qu'ils voulaient traiter directement et sans votre entremise avec les suédois, vous devez vous savoir gré de n'avoir pas commencé une ambassade qui par l'évènement aurait été d'une aussi courte durée.

Quant à la distinction que les ministres de la Czarine ont voulu vous faire sur ce qu'elle a demandé simplement les bons offices et non la médiation du roi pour la réconciliation entre la Russie et la Suède, vous aurez vu par la lettre que je vous écrivais le 29 janvier dernier que dès lors je soupçonnais qu'on pouvait donner cette interprétation à la lettre particulière que la Czarine avait écrite au roi; mais lorsque Sa Majesté, sans s'arrêter à ce qui pouvait être regardé comme expliqué peu clairement dans cette demande de ses bons offices, s'est portée en effet à employer sa médiation pour le rétablissement de la paix dans le nord, ç'a été pour marquer son amitié et sa considération aux deux puissances bélligérantes et nullement dans la vue de les détourner de travailler d'elles-mêmes et directement à rétablir entre elles une bonne paix, si elles en trouvaient les moyens dans le cours que les affaires pourraient prendre, Sa Majesté n'ayant jamais pensé à se faire un point

d'honneur de conserver le rôle de médiateur entre elles, et désirant en effet que sur le compte que m. Nolken aura rendu à Stockholm de son voyage à Moscou, la Russie et la Suède puissent parvenir à surmonter les difficultés qui jusqu'à présent ont retardé l'ouverture de cette négociation. Sa Majesté est même toujours dans la disposition d'y contribuer de ses offices pour l'avantage commun de l'une et de l'autre partie, et comme elle désire sincèrement de continuer d'entretenir avec la Czarine une bonne correspondance, Sa Majesté a fait choix de m. Dalion dont vous lui avez rendu en diverses occasions de bons témoignages pour être chargé de ses affaires en Russie en qualité de son ministre plénipotentiaire. Je lui écris et lui adresse en même temps ses lettres de créance dans le paquet ci-joint que je vous prie de lui remettre. Je suis persuadé que vous vous ferez un vrai plaisir de lui donner tous les conseils et les instructions que vous estimerez le plus à propos pour le mettre en état de remplir un emploi de la satisfaction du roi, et c'est ce que Sa Majesté attend de votre zèle pour la gloire de la couronne et pour le bien de son service.

Elle ne vous prescrit rien sur le temps de votre départ de cette cour; mais elle juge que désormais, nulle raison ne devant vous y retenir, vous serez très aise d'accélérer votre retour le plus qu'il vous sera possible, et je crois même devoir après la fin du présent mois adresser mes paquets à m. Dalion en lui recommandant de vous rendre ou faire passer ceux qui seront pour vous.

Comme vous n'avez pu, pendant que vous paraissiez être dans la plus parfaite intelligence avec les ministres de la Czarine, convenir sur la réforme que j'avais jugé devoir vous autoriser à proposer dans le cérémonial des lettres entre le roi et cette Princesse, je pense que présentement le temps est moins propre que jamais à mettre rien en question sur ce sujet; ainsi j'ai dressé suivant l'ancienne formule votre lettre de recréance et la lettre de créance de m. Dalion. Comme il pourra dans la suite s'entendre sur une formule plus conforme à ce qui s'observe pour les têtes couronnées, je vous prie de vouloir bien lui laisser le mémoire instructif que je vous ai adressé sur ce sujet le 21 janvier dernier.

Addition à la lettre du 21 juin. Vous voudrez bien remettre aussi à m. Dalion ce qui vous reste d'argent du roi entre les mains, afin que m. Dalion puisse l'employer selon les ordres qu'il en recevra de la part de Sa Majesté. Je souhaiterais aussi de savoir à quoi montera ce restant d'argent que vous remettrez à m. Dalion.

Je n'ai point d'idée que vous ayez promis d'autre pension que celle de 4 mille livres à la princesse D. et de 10 mille francs au confident. Je vous prie cependant de me donner à cet égard des éclaircissement par la réponse que vous me ferez à cette lettre.

№ 88. M. Amelot à m. Dalion.

Versailles, 21 juin 1742.

Je vous fais, m., très sincèrement mon compliment sur le choix que le roi vient de faire de votre personne pour remplacer m. le marquis de la Chétardie à la cour de la Czarine. L'instruction que je joins ici de la part de Sa Majesté, vous explique quel est son objet et quelles sont les intentions dans la conduite que vous devez tenir à cette cour en qualité de ministre plénipotentiaire de Sa Majesté. Je suis etc.

P. S. Le roi vous accorde 18000 livres pour vos appointements et 6000 livres pour une chapelle. M. le marquis de la Chétardie vous remettra, selon que je le lui mande aujourd'hui, ce qui lui reste d'argent entre les mains appartenant au roi. J'aurai soin de vous instruire dans la suite des intentions de S. M. pour l'usage à faire de cet argent. M. de la Chétardie vous aura expliqué quelles sont les personnes auxquelles il a promis des pensions et les sommes qu'il en a déjà payées; mais vous n'y devez employer l'argent que m. de la Chétardie vous aura remis que lorsque je vous marquerai expressément de le faire.

№ 89. Mémoire pour servir d'instruction au sieur d'Usson Dalion nommé par le roi pour être chargé de ses affaires en Russie en qualité de ministre plénipotentiaire de Sa Majesté.

Versailles, 21 juin 1742.

Le roi a bien voulu entrer dans les raisons qui ont engagé m. le marquis de la Chétardie, ci-devant son ambassadeur et depuis son ministre plénipotentiaire, en Russie, à lui demander la permission de repasser en France; mais S. M. n'en désire pas moins sincèrement d'entretenir avec la Czarine une bonne correspondance, et comme cette Princesse a donné encore en dernier lieu les assurances les plus formelles qu'elle est dans les mêmes sentiments et que son intention est de concourir avec Sa Majesté en toutes occasions à ce qui peut être de leur utilité commune, en même temps que Sa Majesté a bien voulu accorder au marquis de la Chétardie la permission qu'il lui a demandée de revenir dans le royaume, elle a jugé ne devoir pas différer de nom-

mer un autre ministre pour lui succéder dans cette cour, et pour cet effet elle a nommé pour son ministre plénipotentiaire près de la Czarine le sieur d'Usson Dalion, étant persuadée par les témoignages qui lui ont été rendus de son intelligence, de sa sagesse et de ses talents, qu'il est capable de remplir à la satisfication de Sa Majesté l'emploi dont elle l'honore aujourd'hui, en voulant bien lui donner une marque aussi distinguée de son estime et de sa confiance.

Il entrera en fonctions immédiatement après que le marquis de la Chétardie aura pris son audience de congé de la Czarine, et il se concertera pour cet effet avec ce ministre sur le temps de communiquer au chancelier ou autre ministre de la Czarine la copie de la lettre de créance que Sa Majesté lui adresse avec la présente instruction; soit que ledit sieur marquis de la Chétardie juge devoir l'installer lui-même comme son successeur en le présentant à cette Princesse, soit qu'ils estiment plus à propos que le sieur Dalion se présente de lui-même pour faire reconnaître en cette cour le titre que Sa Majesté lui donne de son ministre plénipotentaire.

Comme ce titre a été dans ces derniers temps celui dont les ministres étrangers ont été le plus communément revêtus en Russie, il sera aisé au sieur Dalion de se mettre au fait des honneurs et distinctions qui s'y trouvent usités et établis pour les ministres de cet ordre, et il doit être attentif à ménager pour sa personne les mêmes traitements qui auront été et seront faits à ceux des autres principales puissances de l'Europe.

Le long séjour qu'il a fait en Moscovie, l'usage qu'il a de la langue du pays et la confiance particulière que le marquis de la Chétardie a eue pour lui, en l'employant à suivre et éclaircir diverses affaires intéressantes pour le service du roi, sont autant de raisons de compter qu'il aura toutes les facilités que l'on peut espérer pour être instruit de ce qui se passera dans cette cour, qui pourra intéresser les affaires générales, et pour faire à propos les insinuations et représentations convenables pour le bien du service du roi et l'avantage de ses sujets dans les différentes occurrences qui pourront se présenter; mais Sa Majesté ne doute pas que le marquis de la Chétardie ne donne de plus avant son départ au dit sieur Dalion les informations nécessaires sur l'état actuel des affaires générales et particulières qu'il a eu occasion de traiter, et c'est principalement au moyen de ces secours que le roi se promet que le sieur Dalion pourra rendre un compte exact par les lettres qu'il devra écrire régulièrement toutes les semaines, de ce qui pourra méri-

ter l'attention de Sa Majesté, comme aussi lier et entretenir correspondance avec les ministres de S. M. en Suède, en Danemark, à Constantinople et en Allemagne et même aussi en Hollande et en Angleterre.

Ce qui vient de se passer à Moscou entre le sieur de Nolken, ministre de Suède, et les ministres de la Russie, donnant lieu de juger qu'en même temps que la paix pourra se négocier directement entre ces deux puissances, la Czarine sera bien aise, s'il se trouve quelque point difficile à traiter en règle entre les deux parties que les ministres du roi, soit en Russie, soit en Suède, puissent, suivant les circonstances, employer de la part de Sa Majesté leurs offices et leur entremise pour surmonter et aplanir ces difficultés conformément à la réquisition formelle que cette Princesse en a faite à Sa Majesté dès le commencement de son règne, le sieur Dalion doit assurer les ministres de Russie qu'ils le trouveront toujours prêt à faire à cet égard les démarches qui pourront être convenables et qu'il y est même autorisé de la part du roi, comme en effet Sa Majesté l'y autorise par la présente instruction, soit en rendant compte à Sa Majesté de ce qu'ils voudront lui communiquer de leurs intentions, afin qu'elle puisse envoyer ses ordres à son ambassadeur à Stockholm, soit en écrivant lui-même directement à ces ambassadeurs ou même aux plénipotentiaires de Suède, en cas que l'on en vienne à former quelque part que ce puisse être un congrès entre ces deux puissances; mais comme la chose est devenue extrêmement délicate depuis que les ministres russes ont cru avoir lieu de soupçonner que de la part de Sa Majesté on voulait user de partialité pour la Suède dans la conduite de cette affaire, le sieur Dalion ne peut apporter trop de circonspection dans la manière dont il se présentera comme étant disposé et ayant les ordres du roi pour agir, autant que les ministres de part et d'autre pourront le désirer pour leur conciliation, et cette même considération doit pareillement le rendre très réservé dans les discours qu'il aura occasion de tenir sur cette matière avec les ministres étrangers qui se trouvent de résidence à la cour de Russie, et même dans les lettres de ses correspondances, soit en Suède, soit ailleurs, en sorte cependant qu'il soit également attentif à tâcher de pénétrer la vérité de ce qui se passera relativement au rétablissement de la paix entre la Suède et la Russie, et que dans ses lettres, pour en rendre compte au roi, il n'omette aucune des circonstances qui pourront servir à porter un juste jugement du plus ou du moins de disposition ou d'empressement que les ministres russes laisseront entrevoir pour parvenir à cette conciliation.

Au reste l'intention du roi est que tous ses ministres au-dehors lui rapportent au retour de leurs emplois une relation exacte de tout ce qui sera arrivé de plus important dans les négociations qu'ils auront conduites, de l'état où ils auront laissé les cours et les pays où ils auront servi, des cérémonies qui s'y observent en toutes sortes de rencontres, du génie et des inclinations des princes et de leurs ministres, en un mot de tout ce qui peut donner une connaissance exacte des pays où ils auront été employés, et des personnes avec lesquelles ils auront négocié.

Son intention est pareillement qu'en arrivant des pays où ils auront été envoyés, ils remettent en originaux les instructions, chiffres et papiers de leur correspondance avec les ministres du roi, le tout un inventaire exact sur la vérification duquel il leur sera donné une décharge. Fait à Versailles, le 21 juin 1742. Signé: Louis.

№ 90. Le roi à la Czarine Elisabeth. Lettre de rappel du marquis de la Chétardie.

Versailles, 21 juin 1742.

Très haute etc. les sentiments d'affection que nous avons toujours portés à V. M. et qui n'ont pris que de nouvelles forces depuis l'avènement au trône de ses pères, doivent avoir été pour elle de sûrs garants de notre désir de cultiver une parfaite et étroite correspondance avec V. M. et même de la rendre plus intime par tout ce qui pourrait nous être réciproquement utile et avantageux. Elle jugera que si les effets de cette bonne intention de notre part se trouvent encore suspendus, ce ne peut être que contre notre gré. Cependant le sieur marquis de la Chétardie, notre ministre plénipotentiaire près V. M. que nous aurions souhaité qui eût pu pendant son séjour à sa cour, parvenir à cimenter un ouvrage aussi désirable, nous faisant actuellement les plus vives instances pour lui accorder son rappel, nous avons cru devoir nous y déterminer. Mais en même temps qu'il prendra congé de V. M., nous ne lui avons rien recommandé plus particulièrement que de lui renouveler les assurances de l'intérêt que nous prenons et continuerons de prendre au bonheur et à la prospérité de son règne. Nous espérons que V. M. n'y aura pas moins de confiance que dans l'amitié que nous conservons sincèrement pour elle et dont nous serons toujours disposés à lui donner des marques. Sur ce etc.

№ 91. M. Amelot au prince de Cantemir.

Versailles, 23 juin 1742.

Je ne crois pas devoir laisser ignorer à votre excellence que le roi a pris la résolution de rappeler m. de la Chétardie. J'aurai l'honneur de vous en expliquer les raisons la première fois que j'aurai celui de vous voir. S. M. a en même temps nommé m. Dalion pour remplacer m. de la Chétardie en qualité de ministre plénipotentiaire. Il a de l'esprit et de l'intelligence, et étant tout porté sur les lieux, le départ de m. de la Chétardie ne laissera aucun vide dans la suite des affaires. J'espère qu'il méritera par la sagesse de sa conduite les bontés de la Czarine et la confiance de ses ministres.

№ 92. Le marquis de la Chétardie à m. Amelot.

Moscou, 25 juin 1742.

Monsieur, ma dépêche du 11 du courant vous aura informé que la nouvelle dont vous voulez bien me faire part, n'a pas tardé à nous parvenir. Le baron de Mardefeld qui en avait instruit hitoriquement les ministres de la Czarine, a eu depuis ordre de notifier en forme cet évènement à cette Princesse, ce qu'il a fait il y a quelques jours dans une audience particulière.

Cette démarche qui semblerait devoir retenir les partisans de la cour de Vienne, ne les arrête cependant pas. Ils continuent jusqu'ici à ne rien négliger pour donner faveur aux relations faibles et chimériques qu'ils répandent pour s'attribuer le gain de la bataille de Cholmsitz. Cet exemple doit me préparer à une infinité d'interprétations qu'on cherchera sans doute a donner à l'avantage que les troupes du roi ont remporté à Sahay. M. de Mardefeld par qui je l'ai su, en a été le premier averti. Cette circonstance s'est depuis confirmée de différents endroits.

Tandis que la cour de Vienne essuie ces sortes de disgrâces, elle s'en apprête de nouvelles par sa mauvaise foi. Elle avait semé avec affectation qu'il y avait une grande mésintelligence entre le roi de Prusse et le roi Auguste et que celui-ci avait un ministre caché à Vienne qu'on croyait chargé d'une négociation importante. Le secrétaire de légation de Saxe à cette cour qui vient d'y être accrédité en qualité de résident, a reçu un courrier par lequel on lui a ordonné de déclarer solennellement que c'était faussement et sans fondement aucun

que les ministres autrichiens voulaient imputer certaines choses au roi son maître; que la bonne intelligence continuait d'être aussi bien établie entre ce prince et le roi de Prusse qu'elle pouvait l'être, et qu'on ferait tort à la pureté des intentions du roi Auguste, si l'on pensait que, pour quelque considération que ce soit, il pourra séparer ses intérêts de ceux de ses alliés.

Ce concours de circonstances joint à l'éloignement que la Czarine a constamment fait paraître pour la cour de Vienne, quelques assauts qu'on lui ait livrés à ce sujet, a occasionné un conseil secret entre m.m. de Bestoucheff, le marquis de Botta, le ministre d'Angleterre et le résident de Hollande; on s'y est réuni de sentiments pour convenir qu'on courrait risque d'aigrir la Czarine, si on revenait à la charge en faveur de la reine de Hongrie; qu'il ne fallait donc plus faire aucune mention de la maison d'Autriche, mais se rabattre sur les puissances maritimes, puisqu'en conduisant jusque-là cette Princesse, elle se trouverait embarquée, sans qu'elle s'en fût aperçue, et obligée de secourir la reine de Hongrie. J'ai été heureusement averti aussitôt et de cette délibération, et du résultat qu'elle avait eu; pour ne rien omettre de ce que mes soins peuvent comporter jusqu'au terme de mon départ et de ce que les accès familiers que je conserve encore auprès de la Czarine me mettent à portée de faire de fois à autres, je l'ai diligemment instruite de ce qui s'était passé entre son vice-chancelier, son grand-maréchal et les ministres d'Autriche, d'Angleterre et de Hollande. Je lui ai présenté en même temps les objets dans un assez grand jour pour qu'elle sentît le piège qu'on lui tendait et dans lequel on voulait la faire tomber. La manière dont elle m'a écouté et dont elle m'a répondu, me donnerait lieu d'espérer que l'on ne gagnera rien sur elle, si elle était plus suivie et plus conséquente dans ses résolutions.

La Czarine vient de rendre un ukaze par lequel il est défendu à qui que ce soit, sous peine de la vie, de lui présenter désormais des placets, et ordonné de les remettre au requêtemeister, exécuteur des ordres du sénat. Je doute qu'en le faisant, elle ait été bien conseillée. Car plus en se montrant sur ce point populaire, elle avait fait sur ses peuples une vive impression au commencement de son règne, plus ce contraste autorise un mécontentement que la bonté qu'elle avait d'abord fait paraître, semble même justifier. J'estime encore qu'elle a agi en cela contre ses intérêts, et que, s'il est un pays au monde où il est bon que la vérité puisse percer jusqu'au trône, c'est assurément dans celui-ci. Pierre I qu'on est forcé d'admirer mille fois davantage quand on

a une certaine connaissance de la Russie et du génie de la nation russe, dont d'ailleurs la Czarine semble vouloir suivre les exemples, lui en fournissait un en cette rencontre, qui aurait dû faire combiner un peu plus du moins le parti auquel l'on s'est déterminé.

J'avais été prévenu deux fois déjà que cette Princesse voulait me faire la grâce de me surprendre, et quoique cela n'eut été suivi d'aucune réalité, je m'étais préparé pour avoir l'honneur de la recevoir. A peine ma poste de lundi dernier était-elle expédiée que je fus averti que la Czarine verrait volontiers que le comte de Saxe et moi l'accompagnassions à une cavalcade qu'elle devait faire pour voir les illuminations de la ville. Nous montâmes incontinent à cheval et la rejoignîmes lorsqu'elle sortait de son palais. Elle fut au Kremlin; le comte de Saxe y vit tous les ornements qui avaient servi au couronnement de cette Princesse; elle en repartit sur les onze heures A l'endroit où le chemin pour aller à la cour et pour venir à ma maison se partage, elle me fit demander, si après s'être déshabillée je voudrais lui donner à souper. Je m'étais douté de quelque chose sur l'invitation de la cavalcade et j'avais usé dès le matin, sachant qu'elle aurait lieu, des précautions nécessaires pour n'être point pris au dépourvu. Je me rendis diligemment chez moi pour donner les derniers ordres. L'avenue, ainsi que la cour qui est fort spacieuse, se trouvèrent illuminées de lampions, quand la Czarine y arriva à une heure après minuit. Elle parcourut tous les appartements, elle se mit ensuite à table, elle était de 30 couverts, une seconde de 20 fut servie dans une chambre voisine pour les principales personnes de sa suite qui n'auraient pu avoir place à la première. Trois autres tables furent remplies par ceux d'un rang inférieur qui étaient venues avec la Czarine: le duc de Holstein, le prince et la princesse de Hesse et plusieurs dames faisaient partie de ceux qu'elle avait amenés. Elle daigna témoigner être contente et paraître s'amuser. Elle ne se retira qu'entre cinq et six heures du matin.

En déférant à l'usage établi ici d'aller remercier le souverain, lorsqu'il a fait l'honneur à un particulier de venir dans sa maison, nous eûmes, le comte de Saxe et moi, occasion le mardi de faire notre cour à la Czarine. Le mercredi le duc de Holstein vint faire une visite au comte de Saxe et à moi. Nous nous rendîmes le lendemain matin chez lui pour lui en marquer notre reconnaissance; l'après-midi il y eut cour ordinaire. Le vendredi nous nous trouvâmes aux noces de la princesse Galitzin et du prince de Prozoroffsky; nous y soupâmes avec la Czarine qui y dîna aussi samedi. Comme au sortir de table elle retourna à son

palais, le comte de Saxe profita du reste de la journée et du relais que je lui avais fait préparer, pour aller voir le prince Czerkassky à sa campagne.

Hier il y a eu cour ordinaire et la soirée a été remplie par le souper que le prince et la princesse Kourakin nous ont donné. Aujourd'hui on représenta à 7 heures du soir un intermède italien; la Czarine fera ensuite une promenade à pied dans ses jardins où nous l'accompagnerons et qui sera suivi d'un souper sous des tentes, auquel nous avons déjà l'honneur d'être invités.

J'oubliai de vous dire dans ma dernière lettre que la justice de l'empereur peut être d'autant plus intéressée à déférer aux bons offices que le roi voudra employer en faveur du duc de Holstein, que les créanciers qui le poursuivent, seront sûrement satisfaits, m. le grand maréchal Brummer m'ayant assuré et la Czarine me l'ayant confirmé de vive voix, qu'elle acquitterait toutes les créances à la charge de la maison ducale de Holstein, dès qu'elle en aurait pris une connaissance exacte et qu'on les aurait justifiées.

№ 93. Remarques et réflexions détachées sur la Russie.

Juin 1742.

1. Il faut poser pour base que tout ce qui habite la vaste monarchie de Russie est esclave du souverain. La personne, les terres, les effets, soit en argent, soit en nature, tout généralement et primitivement lui appartient. Sa bonté et son intérêt propre assurent la vie des particuliers beaucoup plus que les lois, et s'il les laisse jouir de ce qu'ils possèdent, cette jouissance peut cesser sans injustice formelle, du moment qu'il le veut et l'ordonne. On peut même dire qu'il porte son autorité jusqu'au tombeau, puisqu'en conséquence et en vertu de la fameuse constitution de Pierre I de l'année [1722] il est le maître de placer sur le trône qui bon lui semble, duquel trône la mort le fait descendre.

2. Tels ont toujours été et sont encore jusqu'au moment présent les principes fondamentaux de la monarchie russe, et c'est de ce point de vue qu'on doit partir pour s'en former une idée juste et se mettre en état d'en porter un jugement solide.

3. Du premier abord un prince qui n'est point retenu par le frein des lois, — qui, étant le premier propriétaire des biens de ses peuples, peut en disposer selon sa convenance et son bon plaisir,—qui comman-

dent à des gens qui ne doivent envisager dans l'exécution de ses ordres ni possibilité, ni impossibilité, — que rien n'empêche de dépeupler des contrées entières pour former des armées nombreuses. „Du premier abord", dis-je, „un prince dans cette position paraît plus en état que tout autre d'entreprendre de grandes choses. Cette immensité de pouvoir a donné lieu vraisemblablement aux vastes conquêtes de Gengiskhan, de Tamerlan, des premiers empereurs turcs et récemment de Tamasp-Kouli-khan connu à l'heure qu'il est sous le nom de chah-Nadir. C'est aussi, selon toutes les apparences, qui a conduit jadis différents peuples du nord ou du fond de l'Allemagne dans les Gaules, en Espagne, en Italie et en Angleterre. Il semble en effet, si on veut bien y réfléchir, que sans elle il ne saurait y avoir de conquérants.

4. D'un autre côté moins le pouvoir d'un czar a de bornes, moins il a de solidité; car enfin l'homme naît libre, l'ignorance seule au défaut de la violence peut faire l'esclavage et la lumière doit infailliblement le bannir. Tant que les russes ont vécu dans les ténèbres et hors de tout commerce avec les nations policées, il n'est pas étonnant que la force des exemples et les préjugés de l'éducation aient entretenu leur servile docilité; mais elle paraît incompatible quant aux grands avec les connaissances qu'ils acquièrent journellement lorsqu'ils compareront la douceur des gouvernements modérés par des lois justes et invariables avec la dure servitude sous laquelle ils gémissent, il n'est guère possible qu'ils tiennent contre des attraits si séduisants. Les projets qui furent dressés lors de l'avènement de la czarine Anne au trône en sont de bons garants. Ils ont échoué et coûtent bien d'illustres têtes, mais ils ne sont point oubliés.

5. On objectera peut-être qu'en ce cas Pierre I a porté un coup dangereux à la souveraineté quand il a cherché à polir ses peuples. Ce prince était trop éclairé pour être taxé de n'avoir pas connu les conséquences de ce qu'il faisait. Il y a plutôt lieu de croire que ne consultant que sa grandeur d'âme, il ne s'est point embarrassé de sacrifier au bonheur de ces mêmes peuples ce que cette souveraineté avait d'excessif et qu'il a compté que ses successeurs adoptant ses sentiments, se croient plus flattés de régner sur des hommes que sur des esclaves.

6. Il est à la vérité très apparent que comme sans le secours d'un pouvoir arbitraire Pierre I n'aurait pas osé tenter un ouvrage aussi considérable que celui de refondre une nation et une forme de gouvernement. Il fallait de même le secours de ce pouvoir pour perfectionner son ébauche. Des habitudes enracinées, des usages consacrés par des

siècles asservissent tellement la multitude que, familiarisée avec son état, quoique triste, loin d'ambitionner un changement, elle s'arme d'ordinaire contre la main propice qui le lui présente; et dès lors il est indispensablement nécessaire d'employer la violence pour faire le bien, et l'on ne saurait l'employer, si on est bridé. Mais s'il n'a pas été et s'il n'est pas à propos de se dépouiller encore de la possession d'une autorité illimitée, ce serait à celui qui tient les rênes du gouvernement à les lâcher à mesure que la grossièreté et la barbarie disparaissent; le tempérament de l'autorité marchant ainsi d'un pas égal avec les progrès des peuples, il est à présumer qu'on parviendrait insensiblement et sans révolution au but qui vient d'être attribué à Pierre I; les russes entreraient dans la classe des différentes nations de l'Europe et les czars dans celle des autres souverains.

Or c'est précisément ce point si essentiel qui jusqu'ici a été mis le plus à l'écart. Les peuples n'ont pas laissé que de changer de système et le système du gouvernement n'a point varié. Pierre I n'abattait les têtes les plus illustres que pour corriger des abus de la plus dangereuse conséquence ou pour surmonter les obstacles que la nouveauté de ses projets leur faisait rencontrer à chaque pas; et on a vu ses successeurs abattre sans aucune formalité celles qui montrèrent la moindre opposition à leurs vues particulières. Ce grand prince n'avait attiré les étrangers dans son pays que pour servir de modèle aux russes, et ces étrangers s'y sont oubliés jusqu'à faire porter des chaînes à leurs élèves. Le trône même semblait n'avoir pas été à l'abri de leur usurpation.

Pour se convaincre de cette dernière vérité il n'y a qu'à se représenter l'état de la cour de Russie. La couronne était entre les mains d'un enfant fils d'un cadet de la maison de Brunswick et d'une fille du duc de Mecklembourg. La régence était confiée à la princesse sa mère; le prince son père avait le suprême généralat; le feld-maréchal comte de Lascy irlandais, depuis la disgrâce du feld-maréchal comte de Munich natif de l'Ostfrise, avait toute l'autorité sur les troupes; les généraux en chef Keith et Loewendal, le premier écossais, le second saxon, étaient comme destinés à le remplacer. Le comte d'Osterman, westphalien, était grand-amiral et de plus premier ministre du cabinet, régissant généralement toutes les affaires, tant du dedans que du dehors. Le commerce était entre les mains du baron de Mengden, livonien. Le comte de Loewenwolde, son compatriote, occupait depuis longtemps la charge de grand-maréchal de la cour. En un mot les étrangers régnaient en Russie.

L'avènement au trône de la Czarine Elisabeth a remis les choses

à cet égard dans un ordre convenable. C'est au temps à nous apprendre, si cette Princesse cherche et si elle saura trouver cette juste proportion dans l'usage de l'autorité. Si elle marche sur les traces de la Czarine Anne, la déposition ou l'expulsion du jeune prince Jean n'ayant donné aux russes que des espérances aussitôt évanouies que conçues, il n'en supporteront que plus impatiemment la dureté du despotisme. Si, en suivant la route opposée, elle se laisse éblouir par le faux brillant d'une indulgence et d'une clémence mal entendues, il est certain, moralement parlant, que la Russie ne tardera pas à prendre la forme de gouvernement ou des anglais, ou des suédois, ou des polonais. Car, soit nature, soit habitude des châtiments, il n'y a peut-être jamais eu nation à qui le sceptre de fer ait été plus nécessaire.

Si évitant ces deux écueils elle ne se garde pas d'un troisième, que l'amour des plaisirs la dégoûte des affaires...[1])

№ 94. Le marquis de la Chétardie à m. Amelot.

Moscou, 2 juillet 1742.

Monsieur, j'ai reçu les deux lettres du 27 mai.

Les réflexions contenues dans la première embrassent de votre part tous les objets que la prévoyance pouvait faire envisager. Il eût été bien à désirer que les circonstances eussent permis d'en faire l'application, et cela aurait eu lieu, si les apparences d'une paix très prochaine entre la Suède et la Russie n'avaient fait place à l'inutilité dont a été le voyage de m. de Nolken par les menées de deux particuliers qui ont sacrifié l'intérêt de la Czarine à leurs vues particulières.

Votre seconde lettre étant ostensible, je me suis empressé d'en faire usage et de la montrer au confident. Elle n'était pas nécessaire pour le persuader de la fausseté de l'imputation de la cour de Vienne; aussi n'a-t-elle servi qu'à occasionner entre nous le concert propre à me ménager le moment de détruire l'impression que l'on a voulu faire sur la Czarine. Il s'est chargé de préparer les voies et il m'avertira de l'instant convenable pour frapper.

Le bruit se répandit mercredi dernier que dans la nuit précédente se serait exécuté un complot formé par un laquais de chambre, d'assassiner la Czarine et le duc de Holstein, de même que les principales personnes de leurs cours, s'il n'avait été découvert par un bas-officier des

---

[1]) Le mémoire n'a pas été achevé par son auteur.

gardes qui était allé en avertir le prince de Hesse-Hombourg. La chose a été traitée depuis de bagatelle et de pure vision, et la Czarine disait elle-même hier que ce laquais, mauvais sujet en soi et visionnaire, n'avait déclaré autre chose, sous les knoutes qu'on lui avait donnés sans son ordre, sinon que le comte de Lynar lui avait promis de le faire faire fourrier. Je me persuade avec trop de plaisir qu'il n'y a aucun fondement à l'alarme qu'on nous a causée pour y rien opposer; mais s'il est peu vraisemblable qu'un laquais eût pu être l'auteur et le chef d'un pareil complot et être dénoncé comme tel, ce qui s'éclaircira aisément, si l'inquisition établie toutefois pour examiner les faits et qui a déjà fait arrêter une trentaine de personnes du commun, est poussée de la manière qu'il convient. Comment du moins a-t-on divulgué une semblable circonstance? Loin en effet d'en faire un certain éclat la prudence exigeait de l'étouffer dès sa naissance et d'empêcher par là, quelque chimérique qu'elle puisse être, que l'attention ne fût fixée un instant sur un objet auquel il ne faut jamais faire songer ni penser. Je dois même, si je suis sincèrement attaché à la Czarine et à la conservation précieuse de sa personne, d'autant plus m'élever contre la faute qu'on a faite en cela, que s'il y a quelque foi à ajouter aux avis qui reviennent à tous les ministres étrangers, il se tient ouvertement dans les cabarets des discours qui caractériseraient le mécontentement.

Le général en chef Boutourlin, commissaire général de l'armée, doit partir ces jours-ci pour aller commander à Riga. Le général Roumianzoff, ci-devant ambassadeur à Constantinople, partit hier pour l'armée de Finlande. La Czarine, au moment qu'il prit congé d'elle, lui fit présent d'une tabatière richement garnie de diamants, et d'une somme de trente cinq mille livres et le déclara lieutenant colonel des gardes Préobrajensky, dont il avait été autrefois major et dans lesquelles, suivant l'usage établi ici pour la noblesse, il avait commencé à servir comme soldat. Les sentiments sont partagés sur la destination de celui-ci; les uns croient qu'il est envoyé sur la frontière pour entamer la négociation en qualité de premier plénipotentiaire, s'il est possible de la renouer; les autres pensent que les gardes, ne reconnaissant de supérieur, pas même celui qui commande l'armée, que leurs propres officiers, et le détachement desdits gardes qui est en Finlande s'étant ou en propos, ou autrement écarté de la discipline, le général Roumianzoff, qui en est aimé, a été choisi pour les remettre en ordre. Le plus grand nombre estime que lui ainsi que m. de Boutourlin ne sont employés que pour avoir un prétexte de les éloigner, et que, connus pour être personnelle-

ment attachés à la Czarine, il est peut-être des personnes qui se flattent de mener plus aisément cette Princesse au but qu'elles se proposent quand elle sera plus isolée.

L'ambassadeur de Perse eut hier publiquement son audience de congé. Il se mettra en chemin dans quatre ou cinq jours.

Les cinq bataillons des gardes à pied et le détachement des gardes à cheval qui sont ici, se rendirent la veille à une plaine près du palais et y camperont pendant une quinzaine de jours. La Czarine devant y aller demain, le comte de Saxe a jugé, sur certaines insinuations qu'on lui a faites, qu'il ferait chose agréable à cette Princesse, en s'y trouvant. Suivant ces mêmes insinuations, il est probable que lui et moi aurons l'honneur d'y souper avec la Czarine. Cette occasion, en lui fournissant encore celle de faire aujourd'hui sa cour à cette Princesse à l'intermède italien qui s'exécute ce soir, l'a déterminé à différer son départ jusqu'après demain.

Il devient d'autant plus superflu en effet qu'il le retardât davantage, qu'ayant dîné mercredi chez le prince Czerkassky, qui s'est abstenu de m'inviter, ce ministre lui a formellement déclaré que la Czarine n'avait rien contre lui; que sa personne au contraire lui était fort agréable; qu'elle souhaitait que les choses tournassent à sa satisfaction; qu'elle ne pourra à la vérité y concourir, n'étant pas possible qu'elle fît avec honneur après la démarche qu'elle a faite en faveur du prince héréditaire de Hesse-Hombourg; mais qu'elle était bien éloignée en même temps de gêner les courlandais, de porter obstacle au droit des polonais et de rien faire qui puisse déplaire au roi Auguste. Le comte de Saxe qui avait prévu avec moi qu'on pourrait lui donner une réponse satisfaisante, mais qu'il serait important de la constater pour mettre le roi Auguste en jeu et les courlandais en pleine liberté, demanda au grand-chancelier, s'il voudrait bien faire la même déclaration au résident de la cour de Dresde et en informer m. de Buller chargé en Courlande des affaires de la Russie; il n'y trouva aucune difficulté et promit de le faire. Comme il y eut cour ordinaire jeudi et hier, le comte de Saxe a profité du vendredi et du samedi pour retourner voir le prince Czerkassky pour la dernière fois. Il a aussi dit adieu à mm. de Bestoucheff, et le procureur-général enfin, que les paroles d'or qu'il a articulées semblent avoir mis fortement dans ses intérêts, lui a fait connaître clairement qu'on serait encore plus en état de le favoriser et de le servir quand il serait absent, sa présence ne pouvant que réveiller et entraîner des considérations gênantes pour l'avancement de ce qu'il désirait.

J'ai omis dans ma dernière lettre deux particularités que la Czarine a consacrées encore davantage par la manière dont elle les a occasionnées. La première eut lieu quand elle parcourait mes appartements. Arrivée à la chambre où est le portrait du roi, elle le salua et s'arrêta un gros moment à le considérer avec une satisfaction qui fut remarquée de tout le monde. L'autre particularité consiste dans l'empressement avec lequel la Czarine commença et but debout la santé de Sa Majesté, dès que la sienne, que j'avais portée, en me prévalant pour le faire de l'usage établi ici, eut fait la ronde et qu'un chacun l'eut célébrée.

№ 95. M. Amelot à m. Dalion.

Paris, 5 juillet 1742.

J'ai reçu, m., par la voie de Hambourg votre lettre du 25 mai peu de jours après le départ de l'instruction que je vous adressai le 22 du mois dernier. Vous aurez été informé que le roi de Prusse a fait sa paix avec la reine de Hongrie à l'insu de l'empereur et du roi de Pologne ses alliés. Nous ne nous attendions pas à cette infidélité; elle a été portée au dernier période, puisque non content de s'engager à retirer de Bohême ses troupes il s'est fait fort de faire aussi évacuer ce royaume par les saxons, ce qui met dans le plus grand danger l'armée du roi actuellement rassemblée près de Prague et le corps de troupes françaises commandées sur le Danube par m. le duc d'Harcourt; mais nonobstant tous les sujets que le roi a de se plaindre d'un pareil procédé de la part d'un prince, sur l'alliance duquel S. M. avait cru pouvoir compter, elle a des raisons essentielles d'observer avec lui de grands ménagements, et les ministres de S. M. dans les cours étrangères doivent par cette considération ne parler de ce prince qu'avec mesure et circonspection, et particulièrement en s'entretenant avec ses ministres ou avec les gens qui vivent en familiarité avec eux; mais ce que je dois principalement vous recommander, est d'observer avec soin quels seront les propos que m. de Mardefeld son ministre en Russie aura tenus sur ce dénouement des affaires d'Allemagne, et dans quelles liaisons de confiance et d'intimité il se trouvera tant avec les ministres de cette cour qu'avec le marquis Botta ministre de la reine de Hongrie et avec le sieur Wich nouvellement arrivé à Moscou de la part du roi de la Grande-Bretagne.

On prétend que le roi de Prusse a accédé au traité définitif de l'Angleterre avec la Russie, ce qui serait très dangereux pour la Suède,

ce prince ayant fait connaître en plus d'une occasion l'envie qu'il avait de réunir sous sa domination la partie de la Poméranie que les suédois ont conservée. Il a d'ailleurs une telle frayeur de la Russie qu'il sera toujours à craindre qu'il ne cherche à se lier avec cette puissance préférablement à tout, et quand par ce même motif il aurait la pensée de contribuer à l'abaisser, l'Angleterre, qui dirige aujourd'hui toutes ses démarches, ne souffrira pas qu'il entre dans un projet qu'elle pourra soupçonner d'être conforme aux vues de la France.

Il pourrait pourtant résulter de tout ceci un plan tout différent. Il y a quelque temps que m. de Bestoucheff voulut faire entendre à m. de la Chétardie que la Suède ferait mieux de porter ses vues ailleurs qu'en Finlande, et qu'elle devait être aussi jalouse de recouvrer ce qu'elle avait perdu en Allemagne. Cette insinuation ne fit pas alors plus de progrès; les circonstances ne nous permettaient pas de nous y prêter, et même aujourd'hui il ne nous conviendrait pas d'en faire les premières ouvertures. Mais comme les ministres de la Czarine doivent naturellement nous croire fort *ulcérés* contre le roi de Prusse et l'Angleterre, il ne serait pas impossible qu'ils vous renouvelassent aujourd'hui les mêmes propos; en ce cas vous paraîtriez n'avoir à cet égard aucune instruction, et faute de lumières sur les intentions du roi, prendre la chose *ad referendum* en tâchant de vous faire remettre la proposition par écrit.

Il paraît que le sieur Wich n'oublie rien de ce qui peut indisposer et animer les ministres de Russie contre les intentions de la France. C'est le moyen de plaire à sa nation dans l'esprit de fanatisme où elle se trouve actuellement. Mais les gens sensés et de bon esprit sentent aisément que de pareilles déclamations sont dictées par la jalousie et la partialité, et vous n'avez de votre côté à y opposer que la modestie convenable à l'esprit de vérité dans lequel vous devez vous renfermer. Vos insinuations et représentations feront d'abord peut-être moins d'impression que les exagération des ennemis de la France; mais à mesure qu'on réfléchira sur ce qui s'y reconnaîtra de déguisements, de suppositions et de fausseté, on reviendra à prendre en vous plus de confiance à proportion du discrédit où ils doivent tomber tôt ou tard, et ce sera le moyen de vous mettre en état de rendre d'utiles services au roi dans la cour où vous êtes.

Vous aurez vu dans l'instruction que je vous ai envoyée de la part de Sa Majesté, dans quelles dispositions elle est relativement à l'objet de la négociation de la paix entre la Russie et la Suède. On peut espérer

que les ouvertures qui se sont faites de part et d'autre à l'occasion du voyage que m. Nolken a fait à Moscou, pourront donner lieu à un retour de confiance entre ces deux puissances pour entamer enfin cette négociation, puisque les deux parties paraissent également désirer de terminer la guerre. Les résolutions qui seront prises à Stockholm sur le compte qu'il rendra du succès de ce voyage, en décideront, suivant le plus ou moins de facilités que les états de Suède convoqués pour le mois d'août prochain, voudront apporter sur les conditions auxquelles le traité de paix pourra être conclu. Il a été expressément recommandé de la part du roi à m. le marquis de Lanmary d'être extrêmement attentif à ce qui se passera pendant cette assemblée de la nation suédoise qui pourra faire juger que les esprits seront plus ou moins disposés et déterminés à conclure promptement cette paix. Si elle pouvait se faire par les offices et sous les auspices de la France, à qui ces deux puissances doivent déjà les premières démarches qui ont été faites de part et d'autre dans la vue d'une prochaine réconciliation, elles pourraient, étant unies, nous devenir utiles à divers égards, particulièrement, si l'on pouvait suivre et effectuer l'idée que le prince de Czerkassky a de lui-même suggérée à m. Nolken d'une bonne alliance à laquelle la France serait invitée de manière à lui faire oublier les difficultés survenues au sujet de la médiation; m. le marquis de Lanmary, instruit de l'importance dont il est pour le service du roi, de ménager l'amitié de la Suède et de la Russie, veillera soigneusement sur ce qui se passera dans les prochains états de la nation suédoise et vous informera de ce qu'il découvrira ou apprendra de leurs dispositions par rapport à la paix, afin qu'agissant avec lui dans le plus parfait concert vous tâchiez l'un et l'autre de faire en sorte que la France y ait la part qu'elle doit naturellement y avoir, nonobstant le malentendu qu'il y a eu sur l'interprétation des termes de *bons offices ou de médiation* et particulièrement pour que l'on puisse empêcher qu'une autre puissance ne vienne enlever au roi l'honneur de la pacification du nord, après que S. M., sur la réquisition formelle de la Czarine, a fait tant d'efforts pour la procurer. S. M. compte qu'en attendant que vous receviez de m. le marquis de Lanmary quelque notion positive sur un objet aussi intéressant, vous saurez vous ménager adroitement auprès des ministres de Russie pour être, lorsqu'il sera temps, en état de leur faire à propos les insinuations et ouvertures convenables, et elle espère que, si vous pouvez être assez promptement averti des véritables sentiments de la Suède sur l'objet de la paix, vous pourrez profiter des premiers moments où ses vues ten-

draient à la pacification, pour agir alors de la part de S. M. comme se présentant à la Czarine d'une façon aimable pour l'en prévenir, en sorte que cette Princesse puisse regarder ces dispositions favorables des suédois comme l'effet des représentations faites de la part de S. M., et que jugeant par cette considération lui avoir l'obligation d'avoir porté les états de Suède à se relâcher de la rigueur des conditions de paix qui avaient été prescrites par les précédents états, elle puisse revenir des préventions et fausses idées qu'on lui avait données sur la partialité de S. M. pour les suédois et préférer l'interposition des offices de la France à ceux de toute autre puissance pour continuer d'aplanir et surmonter les obstacles qui peuvent encore se rencontrer pour conduire l'ouvrage de cette paix à une heureuse conclusion. Je conçois toute la délicatesse des démarches que vous devez faire pour le succès de cette vue de Sa Majesté; mais elle est persuadée que soutenue par votre zèle et guidé par votre prudence vous tenterez tout ce qui sera le plus propre à la faire réussir, et à confirmer par le compte que vous en rendrez l'opinion que S. M. a de vos talents et de votre sagesse.

Je ne doute pas que m. le marquis de la Chétardie ne vous laisse la relation qu'il a faite de ce qui s'est passé entre les ministres de la Czarine et m. Nolken sur les moyens de parvenir à des conférences pour négocier la paix entre cette Princesse et la Suède, afin que si ces premières ouvertures ont quelque suite, comme il y a lieu de l'espérer, vous puissiez, étant parfaitement instruit du commencement de cette négociation, être en état de vous informer de son progrès et de vous conduire conformément à ce que je viens de vous expliquer des intentions de S. M. Je suis etc.

P. S. Je ne dois pas omettre de vous dire que la méfiance qu'a la Moscovie de nos intentions, est fondée sur une lettre qu'on suppose que j'ai écrite à m de Castellane et que la cour de Vienne dit avoir interceptée, par laquelle j'exhortais cet ambassadeur à entretenir la bonne volonté des turcs pour les suédois. Je sais en même temps qu'on ne vous en parlera pas; mais je prévois aussi qu'il est difficile d'effacer l'impression que cette lettre a laissée. Cependant elle n'a rien en soi qui dût recevoir une interprétation aussi sinistre, parce que tout mon but était de tenir la Moscovie dans une inquiétude qui pût la rendre moins difficile sur les conditions de la paix, et S. M. était si éloignée de détourner la Suède des vues de conciliation que je n'ai cessé d'écrire à Stockholm qu'on ne devait faire aucun fonds sur les turcs. Cependant toute réflexion faite, il vaut mieux ne jamais convenir de cette lettre;

la cour de Vienne a inventé tant de faussetés sur notre compte, qu'on peut bien encore mettre cette invention sur son compte; d'autres circonstances pourront faire oublier ce qui a précédé.

№ 96. M. Amelot le ministre des affaires étrangères à m. de la Chétardie.

Paris, 5 juillet 1742.

Monsieur, j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 1 juin et les pièces jointes. Ce qu'elle contient ne laisse rien à désirer sur ce qui s'est passé entre les ministres russes et m. Nolken pendant le séjour qu'il a fait à Moscou. J'avais déjà bonne opinion de ses talents pour la négociation; mais il s'est conduit en cette dernière occasion avec une telle sagesse et dextérité, qu'il y a lieu de juger que les intérêts de la couronne de Suède ne pouvaient être confiés en de plus habiles mains. Les résolutions, qui seront prises aux états de ce royaume sur le compte que ce ministre rendra au sénat des ouvertures faites de part et d'autre qui peuvent donner lieu à un retour de confiance pour entamer l'ouvrage de la paix, décideront vraisemblablement de ce qu'on pourra en espérer pour mettre fin à une guerre que les deux parties paraissent désirer également de terminer, et le roi sera toujours disposé à y concourir de ses offices ainsi que je vous l'ai marqué et à m. Dalion par mes dernières lettres; mais comme il faut laisser aux ministres russes le temps de revenir des défiances et préventions qu'ils ont conçues par l'idée qu'ils s'étaient formée de la manière dont Sa Majesté entendait exercer la médiation pour ménager et procurer la conclusion de cette paix, il n'y aura aucune démarche à faire de votre part relativement à cet objet, et vous devez dans vos audiences et visites de congé vous renfermer dans les assurances générales des dispositions où Sa Majesté a toujours été et sera toujours d'y contribuer en tout ce qui pourra dépendre d'elle.

Pour prévénir et lever la difficulté qui pouvait être faite pour suspendre ses audiences sur ce que vous n'avez pas remis à la Czarine la réponse du roi à la notification qu'elle lui avait donnée de son avènement à la couronne, je vous envoie une seconde expédition de cette réponse de Sa Majesté, mais sans y exprimer la qualité de son ambassadeur que S. M. avait compté que vous prendriez en remettant cette lettre.

Quant au désir que vous auriez de prendre votre route par Stockholm et par Copenhague pour repasser en France, comme l'objet, que

vous vous y proposeriez, ne serait que de simple curiosité, le roi compte que vous lui ferez avec plaisir ce léger sacrifice pour préférer une route dans laquelle vous pouvez avoir occasion de lui rendre des services que vous êtes plus capable que personne de lui rendre conformément à ce que je vais vous expliquer dans ses intentions. Vous aurez pu juger du dérangement de nos affaires en Allemagne, depuis que le roi de Prusse s'est détaché du parti de l'empereur pour faire sa paix particulière avec la reine de Hongrie; le roi de Prusse et ses ministres de confiance ont si habilement dissimulé pendant le cours de la négociation de cette paix, que m. le marquis de Valori n'en avait rien pénétré et que nous n'en avons été informés que par la déclaration que ce prince en a faite lui-même, en même temps qu'il a donné ses ordres pour la cessation d'armes de la part de ses troupes en Bohème et pour leur retraite hors de ce royaume. Il a depuis caché avec le même soin les circonstances de cette paix séparée, de sorte que ce n'est que très imparfaitement que nous en savons quelques articles, ce qui peut donner de justes sujets de soupçonner que les engagements qu'il a pris avec la cour de Vienne, ne se réduisent pas à ce qu'il n'a pu se dispenser d'en manifester. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en se procurant la cession de la Silésie et de la principauté de Glatz, il n'a ménagé aucun avantage pour l'empereur ni pour la maison électorale de Saxe, et que toutefois il s'est engagé à faire en sorte que les troupes saxonnes évacuent aussi la Bohême, à l'effet de quoi son ministre à Dresde a fait conjointement avec le ministre du roi de la Grande-Bretagne les instances les plus pressantes au roi de Pologne. Nonobstant toutes ces infidélités qui exposent aux plus grands dangers les troupes de France en Bohême et aussi celles qui sont en Bavière, le roi de Prusse a continué d'affecter des termes d'amitié avec m. le marquis de Valori, l'assurant très expressément qu'il persistait toujours dans l'intention de maintenir les conditions de son alliance avec Sa Majesté, et il a écrit aussi dans ce sens à m. le cardinal de Fleury et à m. le maréchal de Belle-Isle, et Sa Majesté, dans l'espérance que des ménagements pour ce prince ne pourraient produire que de bons effets, a ordonné à m. le marquis de Valori de le suivre à son retour à Berlin. Mais après tout ce qui s'est passé l'on ne peut croire que ce prince voie sans peine la continuation du séjour de m. le marquis de Valori auprès de lui, et moins encore qu'il ait assez de confiance en lui pour lui parler avec franchise et vérité sur ses dispositions présentes et sur les différents objets que sa politique peut lui faire envisager pour l'avenir. Il serait cependant d'une

extrême importance de tâcher de pénétrer principalement, quels sont ses engagements avec la reine de Hongrie et les vues qu'ils se proposent conjointement pour le rétablissement de la paix avec l'Allemagne, et s'il n'a pris aucun engagement avec la Russie, et comme il vous a toujours marqué, tant avant qu'après son avènement à la couronne une confiance particulière, Sa Majesté a pensé qu'en prenant votre route par Berlin à votre retour de Russie, vous auriez une occasion naturelle de voir ce prince et de l'engager d'autant plus aisément à vous entretenir familièrement et en toute confiance, que vous pouviez lui faire entendre que vous ne pensez présentement qu'à vous rendre à votre régiment, rien ne vous empêchant présentement de vous attacher à servir Sa Majesté dans la partie militaire suivant le goût de préférence que vous en aurez toujours eu. Vous pourriez même suivant les ouvertures où le roi de Prusse entrerait ou paraîtrait vouloir entrer avec vous, prolonger sous divers prétextes votre séjour à sa cour, et les circonstances pourraient aussi se trouver telles qu'il serait absolument nécessaire que Sa Majesté sans paraître vouloir rechercher de nouveau le roi de Prusse, se trouvât avoir à Berlin un ministre suffisamment instruit qui pût exécuter auprès de lui des commissions de confiance auxquelles m. le marquis de Valori ne peut plus guère être employé dans cette cour. C'est par ces considérations que Sa Majesté désire que vous préfériez cette route à celle de Suède et de Danemark et elle s'attend non-seulement que vous entrerez parfaitement dans ce qu'elle vous fait savoir de ses intentions, mais aussi que vous lui en rendrez un fidèle compte pour la direction de la conduite à tenir de sa part avec le roi de Prusse.

Les déclamations du sieur Wich contre la France à son arrivée à Moscou sont conformes à celles du comte de Stair en Hollande et de la plupart des ministres d'Angleterre dans les autres pays et à l'esprit de fanatisme qui domine actuellement dans la nation anglaise; mais les gens de bon esprit sentent aisément que c'est l'effet de leur jalousie et partialité contre la France.

La confiance, que la Czarine continue de donner à mm. de Bestoucheff, a lieu de surprendre après ce qu'elle sait de ce qu'ils ont fait contre ses intérêts avant son avènement à la couronne; mais elle croit apparemment devoir imiter le roi Louis XII, qui pardonna généreusement à ceux qui avaient agi comme ennemis de sa personne dans le temps qu'il n'était que duc d'Orléans.

Il sera nécessaire que vous laissiez à m. Dalion le journal de ce qui s'est passé pendant le séjour de m. de Nolken à Moscou par rap-

port à la négociation de la paix entre la Russie et la Suède, afin que si ces premières ouvertures ont quelque suite, comme il y a lieu de l'espérer, il puisse, étant parfaitement instruit du commencement de cette négociation, être en état de s'informer de son progrès et d'en rendre un compte exact.

Vous ne sauriez être trop laconique avec le roi de Prusse sur les affaires de la Suède et de la Russie, si ce n'est pour affaiblir l'idée qu'il a de la puissance de la Russie et relever l'opinion des forces de la Suède; et quant à ce qui concerne la révolution, vous ne devez point lui confier la part que vous y avez eue.

№ 97. Le marquis de la Chétardie à m. Amelot.

Moscou, 9 juillet 1742.

Monsieur, votre lettre du 2 juillet me confirme une nouvelle dont vous aurez vu que j'étais déjà instruit et dont les circonstances ont d'autant plus le droit de m'intéresser que j'ai su depuis que le régiment a eu le bonheur de se trouver à l'affaire de Sahay et d'en partager la gloire, en se trouvant pendant trois heures exposé au feu de quatre batteries.

Le temps affreux que nous eûmes mardi dernier ayant empêché la Czarine d'exécuter le projet d'aller passer la soirée au camp que forment ses régiments des gardes, le comte de Saxe n'a pas cru devoir pour cela retarder son départ. Il prit congé le mercredi matin de la Czarine qui lui témoigna toute sorte de bontés. Nous fûmes dîner de là chez le baron de Gersdorff. Ce n'eût pas été assez, en logeant le comte de Saxe chez moi et en cherchant à lui procurer quelques amusements de lui marquer toutes les attentions qui pouvaient dépendre de mes soins. Pour les consacrer davantage je lui donnai le soir à souper à quinze werstes d'ici sur la route qu'il devait tenir et y rassemblai les ministres étrangers et les personnes de la cour avec lesquelles je suis le plus en société.

M. le général Boutourlin ne pouvant vaquer à la fois au détail que comportera pour lui le gouvernement de Riga et à celui qu'entraîne sa charge de commissaire général de l'armée, elle fut donnée jeudi au général Apraxin, lieutenant colonel des gardes Simonowsky, chargé ci-devant de la conduite de l'ambassade de Perse.

Le vendredi nous a fourni une particularité à laquelle on aurait pu ne pas s'attendre. Le baron de Schemberg, directeur général des

mines, fut mandé au sénat. Sur la demande, s'il était en état de payer sur-le-champ ce qu'il devait à la couronne et sur sa réponse qu'il y satisferait d'abord en tant que pour avoir les moyens de le faire on le laisserait jouir du privilège que lui avait accordé la czarine défunte, on lui signifia les arrêts, on lui arracha l'ordre de St. Alexandre Newsky, dont il était revêtu, et des soldats le traînèrent à pied par les rues dans sa maison, où saisi d'un procédé aussi inattendu de sa part, il voulut se faire saigner, ce qui ne lui fut permis que plusieurs heures après. Je ne puis, attaché comme je le suis à la gloire de la Czarine, me refuser à la réflexion que l'on ne l'a guère consultée en cette rencontre, car sans entrer dans le fond de l'affaire et à supposer même que m. de Schemberg soit criminel, s'il est d'usage partout qu'on ne dépouille une personne des marques d'honneur qu'elle porte qu'après que la sentence de mort lui a été prononcée, la procédure à mon égard est d'autant plus illégale qu'on ne saurait le traiter comme sujet de la Russie. Il n'a été en effet que prêté par le roi Auguste sur les instances réitérées de la cour de St. Pétersbourg et par là même on s'est d'autant plus écarté des égards usités entre les têtes couronnées, qui auraient exigé du moins de se concerter préalablement avec le roi de Pologne électeur de Saxe, que j'ai des avis qui me mettent à portée de vous assurer que vous verrez ce prince réclamer incessamment m. de Schemberg.

Je fus averti le soir du même jour d'une circonstance beaucoup plus importante. On me rapporta que le baron Mardefeld venait de recevoir une estafette et qu'elle lui avait apporté la nouvelle que le roi de Prusse avait fait sa paix particulière avec la reine de Hongrie. Je dois le témoignage à ce ministre que lorsqu'il vint avant-hier matin pour me notifier cette particularité qu'il a eu ordre d'annoncer à la Czarine, son maintien et sa façon de se présenter avec moi démentaient distinctement l'action trop honteuse à laquelle son maître s'est déterminé. Comme l'embarras extrême qu'il ne pouvait déguiser, ne lui laissait pas même la liberté d'articuler, je lui demandai en présence de mm. Gersdorff et Lestocq, s'il était vrai qu'il eût reçu la veille une estafette. Il me dit que oui. „Quelles bonnes choses vous a-t-elle apportées?“ repris-je. „Rien autre“, repartit-il, „qu'une lettre du comte de Podewils qui me mande que dans peu nous apprendrons de grandes nouvelles“. „Vous verrez“, lui répondis-je, „que nous serons bientôt instruits de quelque bataille où le roi de Prusse aura encore signalé son courage et augmenté la gloire qu'il s'est si justement acquise jusqu'ici“. „J'ignore“, me dit-il, „s'il sera précisément question de cela“. „Sa Majesté prus-

sienne vous a-t-elle écrit par cette occasion?“ poursuivis-je, „que fait-elle? Où est-elle actuellement? Vous savez que tout ce qui a rapport à elle me touche plus qu'un autre“. „Je n'ai point eu de lettre du roi, mon maître“ répondit-il, „vu qu'il les date toujours du lieu où il se trouve; quand il ne m'en vient point, je ne suis pas informé du lieu où il est, tous les rescrits étant datés de Breslau, attendu que la chancellerie y est“. Nous avons eu debout cet entretien. Je m'aperçus que ses jambes se ressentaient de la gêne qu'il éprouvait et qu'elles lui refusaient le service. Il s'assit et fut quelqus moments sans dire un mot. Il se leva ensuite, et sous prétexte qu'il aurait à parler à m. de Lestocq, il le tira dans une autre chambre. Là il lui apprit que la nouvelle qui m'avait été rapportée, n'était que trop fondée et que la négociation entre le roi de Prusse et la reine de Hongrie s'était consommée sous la médiation et par l'entremise du roi d'Angleterre. Il lui avoua qu'étant venu chez moi pour m'en faire part, il n'avait pas eu et n'avait point encore la force de le faire, étant trop de mes amis et trop dans le cas de se louer de mes procédés dans le cours des affaires pour pouvoir s'y résoudre. Il disparut sourdement enfin, en chargeant m. de Lestocq du soin de m'instruire de cette circonstance.

Elle me rappelle une lettre que la prudence ne m'a pas permis de conserver dont vous ne m'avez point accusé réception et que je vous ai écrit au mois de septembre ou d'octobre derniers. Autant que je puis m'en souvenir, je prenais la liberté de vous y exposer toutes les réflexions que mon zèle avait pu me suggérer, en mettant à profit la solitude affreuse à laquelle on m'avait réduit. J'y remarquais entre autre que, si l'entreprise de Madame la Princesse Elisabeth pouvait être menée à bonne fin, il en résulterait cet avantage qu'il dépendrait du roi, en profitant des premiers moments, de s'emparer de la Russie et de rendre le nord entièrement dépendant de l'influence de la France. J'ajoutais qu'outre l'utilité qui en reviendrait pour tous les cas de diversion, on aurait, par la Suède et la Russie combinées, un moyen assuré de contenir le roi de Prusse, si jamais il était possible qu'il se montrât infidèle à ses engagements. Il justifie aujourd'hui des soupçons sur lesquels alors je ne devais ni ne voulais trop appuyer. Il ne peut secouer jusque-là les préjugés de l'honneur et fournir dans l'histoire un exemple de mauvaise foi qu'on aurait peut-être peine à y retrouver sans développer son caractère. Je ne dois donc pas craindre d'en trop inférer, en pensant que ce prince consacre par là cette prévention de lui-même, cette vanité et cette suffisance qui lui faisant croire qu'il a plus d'esprit que tout le monde

ensemble, lui fait regarder et traiter l'humanité en général avec un mépris qu'il ne daigne pas même dissimuler; ma première idée, en partant de ce principe, a été de croire qu'après s'être servi des autres pour mieux constater son lot, il se pourrait qu'il veut se servir des mêmes circonstances pour se rendre l'arbitre de l'Europe, s'en constituer le médiateur et laisser l'empereur dans un état assez faible pour être toujours le maître de se soustraire aux lois et aux constitutions de l'empire.

Mais quelque enclin que je sois à m'arrêter de préférence à ce sentiment, je suis frappé en même temps d'une autre idée qui peut prendre de la consistance. Ce serait que le roi de Prusse dont la façon de faire la guerre caractérise suffisamment son penchant pour grapiller et ne consulter que son intérêt, voulût, pour mieux assurer ses derrières totalement ouverts et à la discrétion des russes, se faire un mérite auprès de la Russie, et tombant pour cet effet sur la Poméranie, dépouiller la Suède du peu qu'elle y a et s'approprier un morceau qu'on ne peut disconvenir être plus que tout autre à la convenance du roi de Prusse.

Dans cette incertitude et dans cette position où l'on peut craindre une guerre générale et que le roi de Prusse, ainsi que l'électeur de Hanovre, libres de toute appréhension du côté du nord, ne se portent à certaines extrêmités, je ne puis trop désirer qu'à la faveur des états convoqués en Suède pour le 20 août prochain, il se présente encore des moyens de rétablir la paix entre les russes et les suédois et de faire marcher du même pas cet ouvrage et les engagements qu'il serait si important et si avantageux que la Russie prît en cette rencontre avec la France et la Suède, ne fût ce que pour fournir à un extérieur de représentations, capables de contenir nos ennemis.

Je dois d'autant plus le souhaiter qu'il me revient en ce moment que mm. de Bestoucheff ont repris couleur et courage, dès qu'ils ont su le parti auquel le roi de Prusse s'est résolu; qu'ils en appellent à cette même démarche pour sonner haut le zèle avec lequel ils se sont garantis des pièges de la France, et ne se sont laissés guider que par le véritable intérêt de la Russie dans les divers moyens qu'ils ont proposés; que déjà le ministère est presque décidé unanimement à répondre dans des termes favorables au mémoire que m. de Botta avait de nouveau présenté il y a sept semaines, pour requérir les secours stipulés et à réparer d'autant plus vite l'oubli auquel on semblait avoir condamné cette pièce; que l'on a la faiblesse d'être affecté de la crainte frivole

qu'une paix générale ne pourrait tarder à se faire où la reine de Hongrie ne pouvait manquer de prendre une supériorité entière sur ses ennemis, cette princesse dans l'un et l'autre cas mépriserait l'alliance de la Russie, si de ce côté-ci, pour les prévenir, l'on ne s'était présenté du moins de façon à sauver les apparences.

J'apprends encore qu'on va plus loin; qu'on bâtit déjà un système fixe dont la base, pour rentrer, dit-on, dans les anciens et vrais principes conformes à l'intérêt de la Russie, sera une alliance entre la Czarine, la reine de Hongrie, les puissances maritimes et le roi de Prusse; qu'on en a parlé au baron de Mardefeld, et que si l'on a pu découvrir ce qu'il a articulé à ce sujet, il paraît du moins qu'il entre dans quelque connivence et qu'il ne se refuse point à écouter ce qu'on veut lui dire sur ce point; que les membres du ministère, quoique divisés entre eux, semblent se réunir de sentiments à cet égard par une suite de la jalousie qu'ils me portent et du désir qu'ils ont d'embarquer forcément la Czarine malgré les préjugés opposés que je lui ai inspirés et qu'elle a manifestés.

Or pour peu que ces avis soient fondés et que ces vues soient poussées avec vivacité, je dois d'autant moins me flatter que la Czarine sera ferme dans ses affections, qu'elle ne se donne pas assez la peine d'examiner les choses par elle-même pour résister aux représentations de son ministère, lorsqu'il sera uni sur ce qu'il lui représentera. Je me vois d'ailleurs dépourvu de tous moyens capables de retenir cette Princesse, si j'en excepte ce que la reconnaissance sur le passé exigerait de sa part, et hors d'état par là de balancer par des considérations réelles les suggestions de ses ministres. J'aurai encore plus à leurs yeux enfin la tâche qui m'a fait demander au roi mon rappel, si, persistant à me faire un crime d'avoir servi la Czarine et d'avoir eu sa confiance, ils se croient assez forts pour la faire changer à leur gré et s'ils ont en conséquence formé le dessein de saisir cette occasion pour mieux me démontrer l'insuffisance des espérances que j'aurais pu concevoir sur la gratitude et les assurances de la Czarine.

№ 98. Le marquis de la Chétardie à m. Amelot.

Moscou, 12 juillet 1742.

Monsieur, j'ai reçu votre lettre du 11 du mois passé.

Celle de m. de Lanmary que vous y rappelez, quoique de nature à faire croire en effet qu'il est assez difficile que dans une constitution

telle que la Suède, le ministère puisse prendre autant sur lui, ne renferme rien cependant dont j'aie vu m. de Nolken s'éloigner. Je m'explique de la sorte parce que ses instructions, étant fort générales, ne distinguaient proprement aucun objet et que les pouvoirs que mal à propos il avait laissés à Frédéricsham, ne le mettant pas en état d'y suppléer, les facilités que nous étions l'un et l'autre disposés d'apporter, lui sur les conditions de la paix, et moi sur l'incident de la médiation du roi afin de ne point retarder une prompte conciliation, n'ont été d'aucune utilité.

La considération que vous jugez qui aurait dû déterminer la Czarine à hâter le moment de ma première audience, est la même que mon respect pour elle me lui avait fait exposer en plusieurs rencontres. Vous êtes actuellement informé des raisons qui en ont empêché cette Princesse; vous l'êtes également de celles qui m'ont obligé depuis de suspendre et d'attendre les ordres du roi, et celles-ci sont d'une espèce qu'il aurait pu être déplacé à tous égards que j'entamasse une carrière susceptible, par les circonstances survenues, d'être d'une très-courte durée.

L'observation que je vous faisais relativement au traité que Sa Majesté a conclu avec le roi de Danemark, n'avait été occasionnée que par l'incertitude où j'étais alors sur les particularités de cet évènement. Elle a dû cesser et a cessé en effet par ce que vous me faisiez l'honneur de me marquer le 13 avril. Je n'ai point eu jusqu'ici à faire connaître aux ministres, à l'occasion de cette alliance, que le roi est bien éloigné de vouloir entrer avec quelque puissance que ce soit dans aucun engagement qui pût altérer l'étroite intelligence et la confiance réciproque que Sa Majesté veut entretenir avec la Czarine. Aucun de ses ministres ne m'en a parlé.

Je profiterai du premier moment où je les verrai pour m'expliquer avec eux, ainsi que vous me le prescrivez, sur la lettre qu'on suppose que vous avez écrite à m. le comte de Guillemborg. Cette précaution peut être d'autant plus nécessaire qu'on a assez de penchant ici à ajouter foi à ces sortes de pièces, quoiqu'on dût être en garde sur ce qu'elles contiennent, vu les endroits d'où elles partent.

Les avis que j'avais eus et dont je vous rendais compte à la fin de ma dernière lettre, me parurent si importants à mesure que j'y réfléchissais, que je crus ne devoir perdre aucun instant ni négliger aucun moyen pour balancer la mauvaise volonté et tâcher de la prévenir.

Dans cette vue je profitai le lendemain de l'occasion qui rassemblait tout le monde chez le duc de Holstein dont on célébrait le nom,

pour me concerter avec le grand-maréchal Brummer, lorsqu'après avoir sondé ses dispositions je le jugerais excité par les réflexions que je me proposais de lui communiquer; je lui fis part d'abord de ce qui m'avait été rapporté; „j'en crains moins les suites", ajoutai-je, „pour ce qui peut concerner la France que pour ce qui regarde la Czarine et le duc de Holstein; en effet, si de l'empressement moins vif que cette Princesse marque pour constater sa succession et du plus long séjour du prince Yvan à Riga vous avez eu lieu récemment de me laisser entrevoir quelques soupçons qui dénoteraient peut-être qu'on travaille sourdement à affaiblir la tendresse qu'elle a pour son neveu, à quoi ce prince sera-t-il exposé, si les partisans de la maison d'Autriche prennent entièrement le dessus? La maison de Holstein a fait une trop longue expérience de l'inutilité dont sont en certains cas les espérances les plus belles et les plus flatteuses, pour ne pas chercher à se garantir du danger de perdre celle qu'elle avait pu former du côté de la Suède, sans se recupérer du moins par l'avenir que la Russie doit lui préparer. Pourra-t-elle l'espérer, quand la Czarine embarquée dans une alliance avec les puissances maritimes, le roi de Prusse et la reine de Hongrie, elle aura précisément pour alliés les plus proches parents du prince Yvan? On se gardera bien de lui faire distinguer les inconvénients trop périlleux de cette situation, une infinité de raisons détermineront à les lui cacher, indépendamment des vues personnelles et intéressées de quelques-uns de ses ministres, et elle ne fait pas assez attention à ses affaires pour le démêler".

M. de Brummer me remercia des nouvelles marques que je lui donnais de mes sentiments pour la Czarine et le duc de Holstein. „J'ai eu vent aussi", me dit-il, „de ce qui vous a été rapporté; je m'étais déjà résolu à en parler à l'Impératrice; les fortes considérations que vous me faites l'amitié de m'exposer avec tant de fondement, m'y déterminent absolument; voici mon plan. Vous savez combien je désirais que la Russie s'unît au roi; pour y parvenir plus sûrement, en tant que mes soins pourront y contribuer, je dois le cacher; j'ai donc pensé qu'il convenait que je me présentasse sous la forme d'un homme qui ne sait qu'être attaché à son maître, que je fisse sentir à l'Impératrice que, persuadé de ses lumières, je n'entrerai en aucun détail sur ce qui la regarde, ne m'appartenant pas d'ailleurs de m'en mêler, mais que je la supplie, lorsque ses ministres lui proposeront telles alliances, de daigner songer aux intérêts du duc et d'exiger comme condition *sine qua non* que la restitution du Sleswig

soit stipulé dans le traité. Par là je sers mon maître et fais ce à quoi mon devoir m'oblige, et vu que les puissances en question ne souscriront sûrement pas à cette clause, ce sera un moyen assuré pour empêcher que le traité qu'on projette, n'ait lieu, et je serai plus en liberté alors d'appuyer sur l'alliance à faire de préférence avec la France".

Le principal dans les affaires est de gagner du temps; je voyais d'ailleurs m. de Brummer plein de son objet, et je me serais rendu suspect en combattant ses idées sur le Sleswig. Je n'y opposai donc rien; je louai son zèle au contraire, et nous convînmes qu'il frapperait le coup qu'il avait médité.

Il le fit l'après midi et il trouva les dispositions d'autant plus heureuses, que la Czarine et lui étaient également piqués de ce que m. de Botta était venu le matin à la cour, ses gens étant en noir, quoiqu'un chacun suivant l'usage fut en gala. Il m'apprit le soir que cette Princesse avait approuvé et goûté ses représentations; qu'elle l'avait assuré que ses ministres ne réussiraient point dans une pareille proposition, et que même pour ne pas donner le plaisir d'une décision, elle traînerait tellement les choses en longueur qu'ils s'en impatienteraient.

On retourna le même jour à la cour pour le souper, l'illumination et le bal que la Czarine avait ordonnés pour consacrer davantage la fête du duc. Elle me fit appeler dans sa chambre de lit, et à la suite de quelques propos, elle me porta ses plaintes en présence du grand-maréchal Brummer sur ce que m. de Botta avait fait. „Il s'imagine apparemment", me dit-elle, „qu'il peut s'exempter de remplir ce qu'il doit à mon neveu; je lui apprendrai à vivre sur choses qui le toucheront davantage, et à ne point manquer aux attentions". M. de Brummer aigrissait de plus en plus cette Princesse par ses discours. Je ne me défendis point de la charité qu'il est quelquefois nécessaire de pratiquer en pareille rencontre; „je suis étonné", ajoutai-je, „que le marquis de Botta ait donné cette prise contre lui connaissant autant qu'il fait les bienséances, car dès que des jours de gala sont établis à une cour, il est d'autant plus naturel de s'y conformer, qu'en ne le faisant pas on s'écarte non-seulement des attentions dues, ainsi que Votre Majesté l'observait tout à l'heure, mais même, je suis forcé d'en convenir, c'est un manque formel de respect pour la personne du souverain".

Je ne m'en suis point tenu à ce que j'ai concerté avec m. de Brummer, j'ai fait connaître hier à mm. de Gersdorff et Petzolt, qu'il importerait, ne fût-ce que pour embarrasser les ministres russes, qu'ils allassent les voir, qu'ils leur parlassent de la réponse qu'on suppose

devoir être bientôt remise à m. de Botta et des bruits qui se répandraient d'une alliance nouvelle entre la Russie, les puissances maritimes, le roi de Prusse, la reine de Hongrie, et qu'ils leur demandassent confidemment ce qu'ils pourraient en marquer à leurs cours, de semblables objéts ne pouvant qu'intéresser très particulièrement le roi de Pologne électeur de Saxe. „Vous ne ferez en cela", leur dis-je encore, „que ce que je ferai moi-même ensuite, pour peu que la façon dont on vous répondra soit équivoque et qu'il convienne d'augmenter l'embarras du ministère". Ces deux messieurs, dont la conduite ne se dément en aucune rencontre sur tout ce qui tend au bien des alliés, applaudirent au moyen que je leur indiquais et m'assurèrent qu'ils en feraient sans retard usage le surlendemain.

Un courrier dépêché de Finlande a apporté ces jours-ci, comme une nouvelle de très grande importance, celle que les galères russes avaient gagné la côte le 21 juin (v. s.); qu'elles étaient à la même hauteur que le feld-maréchal Lascy, à portée de combiner avec lui les opérations par terre et par mer, et de le suivre dans la marche qu'il continue de diriger vers Frédéricsham, dont alors il n'était éloigné que de cinq milles, et qu'il est intentionné d'assiéger, quoique le général-lieutenant Boudenbrock y soit resté pour le défendre avec une garnison de quatre mille hommes.

On a appris par un second exprès qu'un petit corps avancé s'était replié à l'approche des russes et que les hussards et cosaques en avaient sabré quelques-uns et fait des prisonniers. On prétend que le feld-maréchal Lascy mande dans la même relation qu'en supposant que son entreprise sur Frédéricsham se terminera heureusement, il lui sera toujours difficile d'attaquer ensuite les suédois qui se sont retirés derrière une rivière peu éloignée de la place, attendu les abatis qu'ils ont faits pour éloigner les approches de l'ennemi et les deux hauteurs, suivies de bois impraticables, qui appuient leur droite et leur gauche et qu'ils ont garnis de toute leur artillerie de campagne.

№ 99. Le roi à la Czarine en réponse à sa lettre de notification de son avènement au trône [1]).

Versailles, 21 juillet 1742.

Très Haute etc.

La lettre, que Votre Majesté nous a écrite pour nous donner part de son heureux avènement au trône de ses pères, est remplie de témoignages si particuliers du désir qu'elle a d'entretenir et d'affermir avec nous l'amitié et la correspondance la plus parfaite, qu'elle peut bien juger que nous l'avons reçue avec un sensible plaisir. C'est ce dont nous avons assuré nous-mêmes le prince de Cantemir lorsqu'il nous a remis la lettre de V. M. en qualité de son ambassadeur extraordinaire près de nous, et comme nous souhaitons qu'elle soit bien persuadée aussi de la volonté où nous sommes de lui donner en toutes occasions des marques distinguées de notre amitié pour elle, nous recommandons très expressément au sieur marquis de la Chétardie, que nous nommons notre ministre plénipotentiaire auprès de V. M., de ne rien omettre, en lui présentant cette lettre de notre part, pour lui faire connaître tout l'intérêt que nous prenons à ce qui la regarde. Elle doit donc donner une entière créance à ce qu'il lui dira en notre nom, et principalement lorsqu'il lui renouvellera les assurances les plus précises des sentiments que nous conservons pour la personne de V. M. et qu'elle mérite à tant de titres. Sur ce etc.

№ 100. Le marquis de la Chétardie à m. Amelot.

Moscou, 12 juillet 1742.

Monsieur, du même moment que la situation et des esprits et des affaires m'a forcé d'envisager la nécessité pour le bien du service du roi de le supplier de m'accorder mon rappel, mon devoir n'a pu me présenter aucun objet plus intéressant que celui de m'attacher à recueillir les différentes particularités capables de vous mettre en état d'asseoir un jugement sur le présent et l'avenir, à les rassembler avec soin et les vérifier et à les apprécier au coin de la plus exacte vérité.

L'expérience nous apprend que la connaissance de l'intérieur d'une cour et des personnes qui y jouent les principaux rôles est le moyen

---

[1]) Cette seconde expédition sans le titre d'ambassadeur a été faite le 5 juillet 1742 pour les raisons expliquées dans la lettre de m. Amelot de ce jour à m. le marquis de la Chétardie.

le plus propre à répandre sur les objets la clarté nécessaire. L'étude que j'ai faite de l'un et de l'autre depuis sept mois que Madame la Princesse Elisabeth est sur le trône et ce que j'ai éprouvé ou vu successivement doivent fixer mes idées d'une manière trop certaine pour craindre de hasarder, en vous exposant mes conjectures et mes réflexions.

On ne juge jamais mieux d'une personne que par ce qu'elle a fait ou ce qu'elle fait; c'est ainsi la méthode que j'emploierai pour vous peindre le caractère de la Czarine. La compassion qui est si avantageuse pour ceux qui paraissent opprimés, intéressait chacun en sa faveur. Sa popularité naturelle dans la façon de se présenter et un certain air d'onction aidé d'une figure aimable et prévenante avaient achevé de lui captiver les coeurs. La haine qu'on portait aux étrangers et un respect général pour la mémoire de Pierre I avaient encore fortifié ce sentiment. Il ne pouvait que se soutenir, tant que la Princesse Elisabeth a été dans la même situation. Il s'est affaibli et a fait place à un mécontentement que la crainte ne contient pas comme sous les gouvernements précédents, mais auquel une bonté mal entendue et toujours dangereuse avec cette nation-ci semble laisser un libre cours. La Czarine l'a principalement occasionné en marquant de préférence de la confiance à des personnes qu'elle a su lui avoir été de tout temps opposées, en admettant dans sa familiarité celles qui par le même badinage d'esprit qui la séduit aujourd'hui, s'étaient ménagés des accès auprès de la Czarine défunte où les coups de langues lancés méchamment par ces mêmes personnes avaient souvent fait répandre des larmes à Madame la Princesse Elisabeth, en n'employant point ceux qui ont souffert pour elle et se contentant de les avoir rappelés de l'exil, sans même donner une attention convenable à ce que leurs biens leur soient rendus, en négligeant de récompenser des gens d'un étage ordinaire qui cependant ont été les principaux instruments de son élévation au trône, en regardant comme injustes les représentations qui lui ont été faites pour sa gloire à ce sujet, sur le principe faux en soi qu'elle n'a encore rien fait pour ceux qui l'ont servie, et lors'quelle n'a pas attendu à faire rejaillir ses grâces sur des personnes qui, loin de les mériter, ont toujours fait ce qu'il fallait pour s'en rendre indignes, en ne soutenant plus cette volonté, qu'elle avait montrée de vouloir écouter un chacun, d'être accessible à tous, et de voir par ses propres yeux ce que les uns et les autres lui représentaient, en ne recevant les placets en conséquence que pour ne pas les lire le plus souvent, en occasionnant par là que les expéditions et les affaires languissent, d'autant plus que le

défaut de vigueur de la part du souverain fait que le client ne sait à qui s'adresser, celui-ci, celui-là s'arrogeant également l'autorité, et les ministres, quand ils viennent pour faire quelque rapport, ne pouvant en bien des rencontres s'en acquitter, parce qu'un vêtement nouveau ou l'idée de quelque amusement absorbent en ce moment toute l'attention de la Czarine, en rendant depuis l'ukase qui défend sous peine de la vie de lui présenter aucune requête, en empêchant par là que la vérité ne perce jusqu'au trône dans le pays où il est le plus nécessaire de l'entendre, et en ne sentant point enfin que par cette démarche elle met elle et ses sujets dans l'entière dépendance du procureur général et du sénat. Une faveur naissante excite encore les réflexions chagrines; une indulgence trop aveugle sur les désordres fréquents que font les grenadiers de la compagnie du corps augmente de toute part les murmures et le mécontentement. De là s'ensuit et s'en est suivi que l'impunité prenant insensiblement de profondes racines, chacun se croit en droit de penser, de parler et d'agir sans respect pour l'autorité, que l'aversion qu'on fomente contre les étrangers, pour n'être point contenue dans de justes bornes, a entraîné des tumultes à St. Pétersbourg que la présence du feld-maréchal Lascy n'a pas été capable d'arrêter et où la soldatesque, non contente de tuer quelques personnes, de piller plusieurs maisons, a fait connaître publiquement qu'aucun étranger n'échapperait à sa fureur. L'envie des troupes contre les gardes est également manifestée. Celles-là leur ont reproché de vouloir disposer à leur gré de la couronne et à cette occasion la multiplicité des serments a été rappelée d'une façon qui comporterait d'autant plus une attention sérieuse que la sûreté de la Czarine peut y être intéressée. L'incertitude des conseils fait qu'on aurait peine peut-être à articuler, si l'on ne cache point des desseins dangereux, pourquoi on a laissé jusqu'ici le prince et la princesse de Brunswick et leur enfant à Riga, le terme qu'ils y sont encore, et si les vues particulières de la maison de Holstein doivent l'emporter sur la considération trop importante pour la Czarine d'assurer sa succession. Du moins si elle s'occupait un peu plus de l'essentiel, ne devait-il pas échapper à sa pénétration que plus la nation, qu'elle gouverne, est basse et rampante, quand on la tient autant qu'il est nécessaire de le faire, plus elle passera rapidement à l'extrémité contraire, n'étant jamais contenue par la reconnaissance; que parmi les principaux membres de cette même nation il en est plusieurs qui ne perdent point de vue la forme nouvelle de gouvernement que les Dolgorouky avaient voulu établir lors de l'avènement de la Czarine

Anne au trône; que s'il est un moyen propre à leur en frayer le chemin, la Czarine le leur fournit tous les jours par l'autorité qu'elle laisse prendre au sénat malgré tout ce qu'on a pu lui dire et qu'il est bien à présumer qu'il prendra de plus en plus à mesure qu'il connaîtra ses forces; qu'elle se prépare un autre danger, en ne réprimant point par les châtiments les plus sévères l'arrogance des grenadiers de la leib-compagnie, et qu'en se refusant au conseil qui lui avait été donné de les récompenser, mais de les séparer et de les éloigner, elle marche peut-être à grands pas vers le terme de voir revivre en eux ce qu'étaient autrefois ici les strelitz et ce que sont aujourd'hui les janissaires. La Czarine s'est montrée clémente dans des instants où elle n'aurait pas dû l'être et sous l'espoir frivole de s'immortaliser. Par là elle fait céder la raison d'état et la saine politique à cette considération. Elle ne se rend pas un compte plus exact du peu d'effet que produisent sur elle tous les discours que les personnes qui lui ont été le plus attachées ne cessent de lui tenir pour sa gloire et ses intérêts, et elle ne semble point distinguer jusqu'ici que pour se conduire de la sorte il faut que son coeur soit marqué au coin de la nation russe, ou que sa légèreté la rend capable de la moindre attention, ou que sa faiblesse enfin augmentée par le désir de se livrer uniquement à ses plaisirs lui fait recevoir préférablement toutes les impressions que ses ministres veulent faire sur son esprit, pourvu qu'ils le soulagent de toutes opérations que comporterait de sa part une sage administration. La Czarine finalement avait été prévenue du même moment qu'elle est parvenue à la couronne, qu'en n'étouffant point la jalousie que les grands de la nation se portent, elle nuirait à son service et ouvrirait un champ à la discorde. On dirait qu'elle s'est attachée à prendre une voie diamétralement opposée et elle y a réussi.

Il y a en effet trois partis formés: le prince Czerkassky, qui paraît le chef de l'un, n'est qu'un bon russe, et ce que son beau frère le prince Troubetzkoy, procureur général, veut qu'il soit. Celui-ci joint à la connaissance la plus profonde de la chicane un fond de méchanceté qui le conduit toujours à faire du mal. Il est impérieux, ennemi implacable des étrangers. Il a infiniment d'esprit. Il est laborieux, adroit à se retourner, à se masquer d'un dehors affectueux et à se ménager de ces canaux indirects dont la Czarine, en prêtant l'oreille à gens d'un bas étage qui l'environnent, sait peut-être moins qu'un autre se garantir. Les exemples du passé ne sont point assez forts pour ralentir le prince Troubetzkoy, ni pour contenir son ambition. Il n'est pas plus

effrayé de la haine générale qu'on lui porte et des liaisons d'affaires que la Czarine n'ignore point qu'il a eues avec madame la princesse de Brunswick durant sa régence. Il connaît à qui il a affaire; habile à se rendre nécessaire, prompt dans l'exécution, il cherche de chaque occasion à se faire un nouveau mérite et par un air de suffisance et de supériorité qui révolterait autant toute souveraineté que ce puisse être, qui caractérise la faiblesse de la Czarine, il obtient d'elle et lui fait faire ce à quoi de fois à autre elle paraît opposée; ces mêmes femmes qui ont su tirer avantage du badinage qu'elles ont dans l'esprit, sont dans sa dépendance et instruit de l'utilité et la nécessité de faire agir tous les ressorts ensemble, il est l'âme de son parti et rien ne meut que par ces inspirations.

M. de Lestock est à la tête du parti opposé; mm. de Brummer et de Berkholtz grand-maréchal et grand-chambellan du duc de Holstein, le chambellan Woronzoff qui a épousé la favorite de la cousine de la Czarine, le général Roumianzoff revenu récemment de Constantinople, le général Boutourlin qui a été autrefois très-avant dans les bonnes grâces de cette Princesse et qu'elle voit encore aujourd'hui de bon oeil, le général Yélagin attaché de coeur à celui-ci et infiniment goûté de la Czarine et le prince Youssoupoff, président du collége de commerce, sont les principales personnes qui lui sont réunies de sentiments. Parmi les qualités de coeur, que sans injustice l'on ne saurait dénier à m. de Lestock, il possède dans un degré éminent celles d'être chaud et constant ami; il est à naître qu'il ait jamais reculé quand il a pu en donner des preuves; content de faire du bien il ne demande rien pour lui, et ce désintéressement, peu connu dans les personnes qui entourent ici le souverain, parle d'autant plus en sa faveur que la Czarine sait sa situation et est mieux qu'un autre instruite des dettes qu'il a été obligé de contracter par une suite indispensable de l'état où il s'est trouvé en lui restant constamment attaché; il est français d'ailleurs et incapable de dissimuler une vérité dont il est pénétré, aussi sa sincérité l'entraîne quelquefois trop loin dans ce qu'il articule sur ceux qu'il croit devoir démasquer. Il en résulte cet avantage qu'elle lui donne le courage de rien déguiser; la liberté, qu'il a d'entrer dans tous les instants en lui assurant les accès les plus familiers, le met à portée de parler à toutes les heures du jour; sa gaieté naturelle fait que la Czarine prend plaisir à s'entretenir avec lui, et il a enfin pour lui cette circonstance si heureuse et si favorable que la Czarine, par une confiance d'habitude que la crainte de la mort journellement, ne consentira jamais à l'éloi-

gnement, quelque supériorité de crédit que ses ennemis puissent acquérir auprès de cette Princesse.

Le troisième parti est composé de mm. de Bestoucheff, de l'amiral comte de Golowkin, du prince Kourakin et de m. de Galizin parent des deux premiers et celui, qu'en différents temps je vous avais marqué pouvoir être bon à captiver; le grand-maréchal a formé ce parti dont il est l'arc-boutant, lorsque plein du succès de ses démarches contre la Suède il a cru pouvoir consacrer son ingratitude et celle de son frère en se séparant l'un et l'autre de m. de Lestock à qui ils étaient en partie redevables de tout ce qu'ils sont; en cela il a justifié la suffisance et la présomption de lui-même et de ses forces qui font la base de son caractère; le même principe lui fait croire qu'il a assez de ressources dans son esprit pour observer une neutralité apparente entre les deux partis et s'en prévaloir pour prendre pied tantôt sur l'un, tantôt sur l'autre; sa politique est connue des deux côtés, elle fera sa perte et il sera le premier englouti. Le peu de fonds qu'a son frère, le rend docile à tout ce que celui-ci lui inspire. Des liaisons d'amitié anciennes leur ont conservé le comte de Golowkin et plus encore peut-être le rapport d'affection aveugle pour l'Angleterre qu'il y a entre lui et le grand-maréchal Bestoucheff. L'amitié qui subsiste également entre le prince Kourakin et m. Galizin les aura empêchés de se diviser, à quoi n'aura pas peu contribué la haine déclarée que le premier a vouée au procureur général.

Mais en même temps que ces trois factions semblent se maintenir jusqu'à présent par différents moyens sans qu'aucune prenne un dessus marqué, je ne balance point à avancer que celle du prince Czerkassky et du prince Troubetzkoy arrivera à avoir la principale prépondérance dans les affaires, tant du dehors que du dedans, et que mm. de Bestoucheff seront les premières victimes que le procureur général immolera à son ressentiment, dès qu'il se sentira assez fort pour ne rien ménager.

De même que la Czarine par sa nonchalance autorise contre ses intérêts de semblables divisions entre les premiers de sa cour, il lui serait facile de les reprimer, si elle voulait se servir à propos de son autorité. Je crois donc superflu de la plaindre à ce sujet. Il en est d'ailleurs sur lequel elle court de plus grands dangers. Il semble en effet que par son caractère et ses inclinations son règne ait été réservé pour être ici l'époque d'un changement dans la constitution. En vain s'endort-elle à cet égard sur la fausse idée que le peuple préfèrera toujours d'en n'avoir qu'un souverain et sera contraire à ce qui pourra lui

en donner plusieurs en la personne des membres du sénat; elle ne connaît point sa nation et en se repaissant de ses chimères, elle ne sera que plus sûrement conduite dans le précipice que j'estime qu'elle se prépare. Depuis longtemps déjà je suis d'opinion que sous des dehors trompeurs on s'occupe sérieusement de mettre une fois pour toutes des bornes au pouvoir absolu de celui qui occupe le trône de Russie. Il est conséquent à cette vue que par des menées sourdes on ait jusqu'ici fait flotter cette Princesse dans l'incertitude, que sous divers prétextes on ait retenu le prince Ivan à Riga et ralenti cette envie si extraordinaire que la Czarine avait dans les commencements de déclarer promptement le duc de Holstein pour son successeur. Car si ce grand ouvrage, dont j'ai lieu de regarder l'exécution comme assez prochaine, peut parvenir à sa maturité, il n'est pas douteux que d'une manière ou d'autre l'on se défera de la Czarine par la crainte que tôt ou tard elle ne reprît à la faveur des mécontents qui deviendraient ses partisans, l'autorité qu'on lui aurait enlevée. Le duc de Holstein par la même raison partage son infortune; il ne se lavera pas d'être parvenu à un âge où il peut s'être formé quelque idée et moins encore d'être né dans un pays où, tant par les usages que par l'éducation qu'il a reçue, il aura pu adopter des sentiments contraires au but auquel on veut atteindre.

Le prince Ivan, en se guidant par les règles de la saine politique, est le seul en effet qui convient à la perfection de cet ouvrage; son enfance assure un avenir propre à affermir ce que l'on aura fait avec des fondements inébranlables, isolé et dépourvu de secours qu'il pourrait retrouver dans ses parents qu'on ne laissera jamais rentrer en Russie et moins encore auprès de lui. Il ne saura que ce qu'on voudra lui apprendre; il n'aura rien vu et élevé de façon à croupir dans une ignorance entière, il recevra insensiblement les impressions qui sont propres à ceux qui naissent comme lui dans ce pays. De là s'ensuit que s'il était possible que le ciel l'eût doué de talents naturels capables de lui faire secouer les préjugés si forts de l'enfance et les habitudes qu'on lui aurait fait contracter pendant plusieurs années, il n'aurait plus les moyens de le faire et resterait dans une inaction impuissante quand même il se serait fixé à la ferme résolution d'entreprendre quelque chose.

Dès que la Czarine veut se perdre au lieu de soutenir les espérances qu'on avait conçues d'elle et de profiter des circonstances si heureuses qu'elle avait pour rendre son règne glorieux, ce n'est que l'état du duc de Holstein, qui s'en trouvera la victime innocente, qui peut avoir le droit d'exciter la compassion. Cette position, ainsi que l'esprit de ré-

volution qui fermente ici et la confusion qui accompagnerait un évènement de l'espèce de celui que je prévois, ouvrent une belle carrière aux suédois. Il ne faut du moins que consulter le génie de la nation russe pour se convaincre que si elle est en liberté de décider par elle-même, le goût décidé de l'oisiveté et le penchant que ces gens-ci ont de préférence pour se concentrer dans leurs tanières, les éloigneront totalement de prendre part aux affaires de l'Europe et qu'ils verront intérieurement avec plaisir que la Suède, en reprenant les provinces qu'elle a perdues, les décharge d'un fardeau d'autant plus onéreux qu'une aversion sincère en eux pour la guerre leur fait craindre que ce ne soit toujours une pierre d'achoppement pour les y embarquer.

№ 101. M. Amelot à m. Dalion.

Versailles, 12 juillet 1742.

Je dois vous prévenir, m., sur les mouvements qui se font en Pologne pour exciter les palatinats de ce royaume à former une confédération. Vous aurez vu par l'écrit qui a été répandu dans le public sur les raisons qui doivent porter la nation polonaise à cette confédération que les auteurs de ce projet ont eu principalement en vue une union et un concert entre les couronnes de Pologne et de Suède contre la Russie, et l'on présume que les suédois, étant persuadés de l'avantage qu'ils pourraient retirer d'une diversion de ce côté-là, ont suivi cet objet comme un moyen d'obliger la Russie à consentir à de justes conditions de paix. Je ne doute pas que les ministres de la Czarine n'en aient eu des soupçons ou même des avis et dans la prévention où ils sont que la France concourrait d'elle-même à tout ce qui pourrait être de l'intérêt de la Suède, il y a lieu de juger qu'ils seront portés à croire que le roi entre aussi pour quelque chose dans les mouvements faits en Pologne pour y former la confédération et union entre les polonais et les suédois. Il est cependant vrai que le roi n'y est entré en rien, et S. M. en a même fait assurer de sa part le roi de Pologne qui paraissait avoir quelque inquiétude de ce qui se ménageait dans les palatinats de ce royaume pour parvenir à cette confédération. En effet rien n'aurait été plus contraire au système que S. M. s'était formé de cimenter et fortifier de plus en plus l'union et étroite intelligence entre elle et le roi de Pologne pour l'intérêt commun des alliés réunis, que de travailler dans ce même temps à exciter ses sujets de Pologne à se confédérer sans sa participation pour

agir et prendre les armes indépendamment de l'autorité royale. Je puis vous dire de plus que les suédois qui connaissent quels sont les engagements du roi avec le roi de Pologne, ont eu la discrétion de ne point solliciter S. M. de s'employer pour faire réussir ce projet, et comme elle n'a ni la volonté de les y aider, ni l'autorité de les en détourner, elle ne s'est point employée d'en approfondir le mérite. Je ne vous fais part de tout ceci que pour votre instruction particulière, afin qu'en étant prévenu, vous puissiez, si les ministres de la Czarine vous marquaient des soupçons et défiances contre la France, à l'occasion de cette confédération, leur parler dans les termes les plus convenables pour détruire les fausses préventions qu'ils auraient pu concevoir; car s'ils ne se portaient pas d'eux-mêmes à vous en parler dans des termes qui vous fissent juger qu'ils auraient pris à cette occasion de mauvaises impressions contre la sincérité des intentions du roi pour procurer le rétablissement de la paix dans le nord, vous n'aurez aucun usage à faire de ce que je viens de vous expliquer de la conduite impartiale que S. M. a tenue relativement à cette confédération. Je suis etc.

P. S. Les nouvelles publiques vous auront peut-être déjà appris que m. le maréchal de Belleisle a eu une conférence aux environs de Prague avec m. le comte de Koenigseck dans laquelle on a jeté quelques bases pour parvenir à la pacification de l'Allemagne. Je ne puis vous dire encore quel en sera le fait; mais dans cette occasion le comte de Koenigseck a nommé la Russie comme alliée de la cour de Vienne. Cela devrait faire penser qu'il y a quelque nouveau traité entre ces deux cours; cela serait bien éloigné de ce qu'on a voulu faire croire à m. de la Chétardie, et c'est de ce que vous devez tâcher de vous éclairer, soit par le confident, soit avec la Czarine elle-même, si vous en trouvez l'occasion. Je ne verrais pas même d'inconvénient que vous en fissiez la question à ses ministres, si vous prévoyiez que l'occasion de parler à la Czarine soit différée trop longtemps.

№ 102. Le marquis de la Chétardie à m. Amelot.

Moscou, 16 juillet 1742.

Monsieur, j'ai reçu votre lettre du 21 juin, celle de recréance qui y était jointe et le paquet pour m. Dalion qui l'accompagnait.

Je suis très-assuré que la manière dont m. Dalion se rendra digne du choix du roi, ne démentira point les témoignages avantageux que le bien du service de Sa Majesté exigeait que je rendisse de lui.

Quant à ce qui concerne mon rappel, j'ai vu avec d'autant plus de plaisir les considérations qui ont déterminé le roi à me l'accorder, qu'elles sont entièrement conformes aux représentations que mon zèle m'avait suggérées en prenant la liberté de le lui demander.

La Czarine étant seulement instruite des motifs qui m'y avaient porté, j'aurai craint de m'écarter du respect que je lui devais et de la méthode, en la prévenant sur les ordres que je recevais, qu'elle a souhaité que je suivisse, si je ne m'étais attaché à commencer par lui rendre compte de la circonstance de mon rappel. Je fus le samedi à la cour pour cet effet. Elle était sortie à cheval, et ne revint qu'à dix heures du soir. J'aurais voulu d'autant plus suppléer le dimanche que j'appris que les ministres étaient avertis par une estafette du prince Cantemir, arrivé le matin, de mon retour en France et de la destination de m. Dalion, mais comme c'était un jour de cour, il ne me fut pas possible de parler à la Czarine. Je vais à regret me trouver dans le même cas aujourd'hui, tous les moments que cette Princesse aurait pu me donner étant absorbés, ainsi que son attention, par les félicitations qu'un chacun s'empresse de lui faire à l'occasion de la nouvelle venue hier au soir par un officier que le feld-maréchal Lascy a expédié, que les suédois à son approche ont abandonné Frédéricsham et y ont mis le feu. L'on devrait inférer de la relation de ce général que la retraite des suédois s'est faite précipitamment et n'avait pas été méditée, puisqu'ils ont laissé leurs malades dans la place, exposés aux flammes et à la fureur du soldat russe, et qu'on y a trouvé deux drapeaux qui ont été apportés ici, une assez grande quantité de selles neuves et 103 pièces de canon, presque toutes de fer, qui n'étaient pas même enclouées.

La Czarine, pour consacrer cet évènement, auquel elle s'est montrée d'autant plus sensible qu'il n'y a point eu de sang répandu, est allée ce matin au Kremlin, a assisté au *Te Deum* qui a été chanté dans la cathédrale, et n'est revenue à son palais que lorsque les trois décharges des canons rangés autour du Kremlin ont été faites.

Cette Princesse, pour peu qu'elle veuille se rappeler de quelle façon le roi a pensé pour elle dans tous les temps, aura un nouveau sujet de se convaincre de son amitié dans la manière dont Sa Majesté envisage et traite ce qui pourrait de sa part contribuer à l'avantage commun de la Russie et de la Suède et au rétablissement de la paix entre ces deux puissances. Il ne dépendra pas de mes soins de justifier, tant sur cet objet que sur tout autre, ce que le roi a la bonté de présumer de mon

zèle pour la gloire de sa couronne, par l'attention particulière que j'aurai à éclairer m. Dalion sur tout ce qui serait relatif au service de Sa Majesté.

Le temps que j'aurai encore à rester ici, ne pourra être mieux employé. Le terme n'en sera plus ou moins éloigné que par l'audience de congé à prendre de la Czarine et les arrangements domestiques que ma présence peut seule accélérer, si je veux profiter, pour le transport si nécessaire et si embarrassant de mon monde et de mes effets, des instants trop précieux où la voie de la mer est encore libre.

Vos intentions seront pareillement suivies quant à remetttre à m. Dalion le mémoire instructif et les chiffres.

A l'égard de la remise à faire à m. Dalion de ce qui me reste d'argent du roi entre les mains, elle ne sera pas considérable; ma lettre du 25 mai (n. s.) vous informait de ce qui avait été consommé déjà des fonds que la Czarine m'a fait remettre, comme j'aurai dans peu à payer cinq mille livres pour les quatre mois qui écheront à la fin de celui-ci de la pension du confident, et que j'ai aussi acquitté le premier du courant le second quartier de cette année qui revenait à la princesse D.; le surplus en totalité dont m. Dalion aura à disposer selon les ordres qu'il en recevra de la part de Sa Majesté sera de 10,500 livres. Ce détail, en embrassant les éclaircissements que vous souhaitez que je vous fournisse, servira en même temps à vous rappeler que si ces deux pensions sont les uniques en effet que j'aie promises, celle du confident, au lieu d'être de dix mille francs, ainsi que vous me le marquez, doit être comptée sur le pied de 15 mille livres comme vous l'aurez vu par ma lettre du 3 février.

M. m. de Gersdorff et Petzold furent ensemble vendredi chez le grand-chancelier et le vice-chancelier, ainsi qu'ils me l'avaient promis, et vinrent au retour me demander à souper pour mieux se ménager le loisir de m'instruire de ce qui s'était passé. Les ministres leur ont dit qu'on ne pourrait guère se dispenser à la vérité de donner une réponse au marquis de Botta après la lui avoir fait attendre si longtemps; que ce n'était pas chose prête cependant, puisqu'il fallait la rédiger dans une conférence, en faire ensuite rapport à la Czarine et la mettre au net, si cette Princesse l'approuvait; qu'ils pouvaient toujours être sûrs qu'elle serait conçue dans des termes à ne causer aucun mécontentement à la cour de Dresde, de même qu'à ses alliés; qu'à l'égard des bruits d'une alliance, ils les assuraient qu'il n'en avait pas été question; qu'il serait temps d'y songer quand on aurait une connaissance exacte et parfaite

du traité que le roi de Prusse vient de conclure avec la reine de Hongrie, et que jusque-là on ne penserait pas seulement à prendre aucune résolution.

Je sus d'eux encore qu'ils avaient cru remarquer que les ministres personnellement n'étaient pas partisans du roi de Prusse; que sur les insinuations qu'ils en avaient pris occasion de faire, pour faire envisager indirectement à cette cour ce qu'elle pourrait par la suite avoir à craindre d'un prince qui, étant son voisin et celui de la Pologne qui est sans défense, ne cherche que son intérêt et à faire usage de ses forces, sans être retenu par aucune considération, ils avaient pu juger que ces réflexions n'avaient point échappé au ministère; que s'il ne s'expliquait pas clairement à ce sujet, ce n'était point enfin par la raison que cette circonstance n'aurait pas fait ici une forte impression, mais plutôt pour déguiser une inquiétude qu'on croit devoir cacher.

De ces objets ces messieurs [passèrent] à la réflexion, vraie en soi, que de quelques moyens qu'on se servît, rien ne finissait avec les ministres de la Czarine et ne pouvait surmonter leur lenteur. Ils m'en donnèrent pour preuve que m. de Gersdorff ayant eu ordre de solliciter une audience en forme pour féliciter la Czarine au nom du roi de Pologne électeur de Saxe sur son couronnement, il en avait fait la demande depuis plus de douze jours déjà sans avoir encore pu l'obtenir.

№ 103. M. Amelot à m. Dallon.

Versailles, 22 juillet 1742.

Je ne doute pas, m., que vous n'ayez été attentif à l'effet qu'a pu produire à la cour de Russie l'arrivée imprévue du comte de Saxe et aux dispositions plus ou moins favorables qu'il y aura trouvées relativement à ses vues et prétentions sur le duché de Courlande. C'est un objet assez important, et j'espère que vos lettres ne me laisseront rien à désirer de ce que vous aurez pu en apprendre.

Je vois depuis quelques jours une si grande intimité de confiance entre m. de Cantemir et mm. de Stainville et Gundel que je crois qu'il y a lieu de soupçonner quelques nouvelles liaisons entre les cours de Vienne et de Russie. Tâchez d'éclaircir ce qu'il en est. Je suis etc.

№ 104. M. Amelot au marquis de la Chétardie.

Versailles, 22 juillet 1742.

J'ai reçu, m., votre lettre du 11 juin. Il serait inutile que je m'étendisse en réflexions sur les insinuations qui vous ont été faites par le baron de Gersdorff dans la vue de faire intervenir le roi de Pologne dans la médiation pour travailler au rétablissement de la paix entre la Russie et la Suède. Je doute que cette lettre vous trouve encore à portée de vous en entretenir avec ce ministre, et d'ailleurs il paraît par tout ce qui s'est passé en dernier lieu pendant le séjour de m. de Nolken à Moscou, que les ministres de la Czarine préfèreront de traiter autant qu'ils le pourront cette paix directement avec la Suède sans l'entremise d'aucune puissance médiatrice. Je suis etc.

№ 105. Le marquis de la Chétardie à m. Amelot.

Moscou, 23 juillet 1742.

Monsieur, le mercredi je fus à la cour et m'y arrêtai assez longtemps, la Czarine ne parut point. Le jeudi étant jour de cour ordinaire, il devenait impossible d'entretenir la Czarine, et en effet je n'en trouvai point le moment.

Je chargeai le confident, qui l'avait déjà prévenue que j'aurais à lui parler, d'insister de rechef de ma part et de lui faire connaître que tout nouveau délai me jetterait dans l'inconvénient de différer trop à voir ses ministres. Il m'avait fait entendre que cette Princesse en désirant m'écouter ressentait cependant une sorte de peine et d'embarras de ce que j'avais à lui annoncer. „Elle surmontera aisément l'un et l'autre“, lui répondis-je, „dès qu'elle n'a pas jugé à propos de faire ce qui pouvait empêcher que mon rappel n'eût lieu; qu'elle veuille donc ne pas se laisser arrêter davantage par une semblable considération, et que je puisse enfin, en revenant demain vendredi au palais, l'informer des ordres que le roi m'a donnés.

Cette façon d'articuler eut les suites que je m'en promettais, la Czarine sortit de son appartement peu après que je fus arrivé le vendredi à la cour; je saisis l'instant où la conversation qui jusque-là avait été générale, paraissait languir, pour lui demander un quart d'heure d'audience. Elle rentra incontinent dans sa chambre de lit. „Le respect que je vous dois, Madame, et mon attachement pour vous“, lui dis-je alors, „m'ont paru exiger également qu'avant de parler aux ministres de Votre

Majesté, je lui rendisse compte que le roi a bien voulu m'envoyer le rappel que je l'avais supplié de m'accorder". Elle rougit et me répondit qu'elle était aussi fâchée que je lui confirmasse une nouvelle, dont elle était déjà instruite, que de me voir partir. „Votre Majesté", repartis-je, „me rendra, j'espère, la justice d'être persuadée que ce sera avec la plus vive douleur que je m'éloignerai de sa cour: je lui avouerai avec ma franchise ordinaire que lorsqu'elle est parvenue à la couronne, je ne croyais pas que le septième mois de son règne j'eusse à demander à me retirer. Je l'ai avertie dans cette même chambre de la nécessité où je me trouvais de le faire, si elle ne contenait point par son autorité les mauvais procédés de ses ministres à mon égard; je lui ai de même représenté que sans cela toute personne que le roi nommerait, étant plus propre que je ne le serais à cimenter une étroite intelligence entre les deux cours, il serait déplacé de toute manière qu'un particulier tel que moi fût un obstacle à des intérêts aussi respectables que le sont ceux du roi et de Sa Majesté, et qu'ainsi ma retraite deviendrait indispensablement nécessaire; elle est l'ouvrage de mm. de Bestoucheff. Je souhaite qu'ils dédommagent Votre Majesté de la perte qu'elle fera en moi d'un fidèle serviteur, et mon attachement pour sa personne a été porté si loin, que je désire uniquement qu'elle retrouve parmi ses propres sujets beaucoup de personnes qui lui soient aussi sincèrement attachées que je le lui ai été."

La Czarine me dit que je lui en avais donné de trop fortes preuves pour qu'elles s'effaçassent jamais de sa mémoire; qu'elle ne pouvait au reste être de mon sentiment et convenir que quelqu'un fût plus propre que moi à établir une amitié inaltérable entre le roi et elle; qu'elle voyait à regret, mais trop tard, que les Bestoucheff avaient porté les choses trop loin, et que cela lui apprenait à les connaître de plus en plus. „Votre Majesté saura", répliquai-je, „que je n'ai jamais cherché qu'à leur faire plaisir; ce n'est pas que je ne connusse le vice-chancelier pour un fripon; m. de Chavigny, le plus habile des ministres que le roi ait dans les pays étrangers, a été avec lui à Copenhague et me l'avait peint alors avec des couleurs vraies; m. Amelot avait eu de même la bonté de m'éclairer sur ce point d'une manière que sa pénétration rendait aussi certaine que l'évènement l'a depuis justifié. Il me le rappelle dans sa dernière lettre qu'il sera bon que je montre dans un autre moment à Votre Majesté, pour ne point trop abuser actuellement de ceux qu'elle me donne; je dois pourtant le témoignage au vice-chancelier qu'il n'a point varié et qu'il a témoigné désirer constamment qu'il y eût

moyen d'unir étroitement le roi et Votre Majesté tant qu'il a agi par lui-même: mais tout a changé depuis que son frère a été ici, et la prédiction que Votre Majesté peut se souvenir que m. de Finch avait faite publiquement, que celui-ci une fois arrivé ne tarderait pas à convertir le vice-chancelier, s'est pleinement vérifiée".

En remettant ces différents objets sous les yeux de la Czarine, j'avais en vue de faire sur elle l'impression capable de l'indisposer de plus en plus contre les Bestoucheff: gens de leur espèce, en restant en place, pourraient être dangereux en maintes rencontres après s'être montrés aussi à découvert qu'ils l'ont fait sur ce qui regarde la France. J'eus la satisfaction que mes soins dans cet instant-là ne furent pas tout à fait inutiles. La Czarine, en témoignant qu'elle méprisait beaucoup m.m. de Bestoucheff, se répandit en plaintes amères sur la façon dont le grand-maréchal s'acquittait de sa charge. J'en pris occasion de lui dire que cela irait toujours de mal en pire et qu'elle pouvait s'y attendre; que j'étais d'autant plus en état de le lui assurer, que m. de Bestoucheff, comme il est vrai, n'avait point caché au comte de Saxe qu'il se déplaisait fort dans le poste qu'il avait à la cour, et avait tâché par toute sorte d'insinuations à l'engager à porter le roi Auguste à le demander pour ministre de Russie auprès de sa personne. — „Je ne demande pas mieux", repartit vivement la Czarine, „et je serai fort aise que l'on m'en défasse; le roi de Pologne, électeur de Saxe, n'a qu'à dire un mot, il sera satisfait sur-le-champ. A la vérité j'enverrai 6 mois après Bestoucheff dans un autre endroit, parce qu'il ne serait pas juste qu'il fût là où il lui plait d'être et qu'il ne le mérite pas". J'offris à la Czarine d'agir de concert avec le comte de Saxe, en passant par Dresde, si Elle voulait nous y autoriser et que cela lui fût agréable. Elle y acquiesça et m'en pria fortement „Votre Majesté", repris-je, „se préparera par là un assez singulier spectacle: c'est qu'elle verra le vice-chancelier exactement dans le cas d'un corps sans âme dès qu'il sera dénué de l'assistance de son frère; car il ne fait pas un pas sans le consulter". Le confident qui était là présent à tout cet entretien, donna à propos son coup de patte, et ajouta que cela était si vrai qu'étant récemment avec mm. de Bestoucheff et la conversation ayant tourné sur les affaires de l'Europe, le vice-chancelier avait voulu parler, mais son frère, en le traitant comme un petit garçon, lui avait promptement imposé silence, en lui faisant même remarquer avec dureté qu'il ne savait ce qu'il disait.—„M. le grand-maréchal", poursuivis-je, „fait ici tant de mal aux affaires, que pour le service même

de Votre Majesté il sera beaucoup mieux éloigné; du moins alors il n'y aura à se tenir en garde que contre ses relations; car Votre Majesté peut fermement compter qu'elle les trouvera toujours pleines de fiel et de venin sur ce qui aura rapport à la France". „On aura beau faire" me répondit la Czarine, „on n'effacera jamais la France de mon coeur".— „Votre Majesté", repartis-je, „doit ce sentiment-là au roi, elle sait combien dans tous les temps il s'est intéressé à son sort, elle retrouvera de nouveaux garants et de nouveaux témoignages de son amitié dans la lettre de recréance que je lui remettrai".

Comme j'étais instruit que m. m. de Bestoucheff, pour être trop connus de m. Dalion, avaient cherché à prévenir la Czarine contre lui et à faire un crime de la pension qu'il avait offerte au vice-chancelier, je crus devoir travailler avant de quitter cette Princesse à effacer l'impression qu'on avait voulu faire, la chose intéressant pour les suites essentiellement le service du roi. — „Ma plus grande consolation", dis-je à la Czarine, „en m'éloignant de la cour de Votre Majesté, est que le roi sur mes représentations a bien voulu faire choix de m. Dalion pour me remplacer; il a déjà par devers lui l'avantage si flatteur d'avoir traité avec Pierre le Grand, lorsqu'en 1724, le marquis de Bonnac, son oncle, alors ambassadeur de sa Majesté à Constantinople, l'envoya à ce prince au sujet de la paix qui fut conclue peu après par les soins et sous la médiation de la France. Les qualités supérieures de Pierre I lui inspirent une vénération pour sa personne égale au respect dont il était pénétré; il en conserve précieusement le souvenir; ces sentiments sont fortement gravés dans son coeur, et par une suite naturelle m. Dalion n'a pas cessé de faire des voeux pour Votre Majesté. Elle aura en lui un autre moi-même, j'ose l'en assurer; il connaît ce pays-ci, et elle en pourra disposer pour son service chaque fois qu'elle le jugera à propos avec autant d'utilité qu'elle retrouvera en lui la probité, le zèle et l'attachement nécessaires pour avancer en toutes occasions les intérêts du roi et ceux de Votre Majesté qu'il ne séparera jamais".

Mon premier soin, dès que je fus de retour chez moi, fut de charger un secrétaire d'aller le lendemain de grand matin chez le prince Czerkassky lui demander de ma part le moment de la matinée ou de l'après-midi où je pourrais le voir. Je sus à 10 heures qu'il m'attendrait à cinq du soir; mais sur l'avis vraisemblablement que la Czarine voulait le surprendre (elle me l'avait dit la veille), ce ministre me fit prier vers les deux heures par un secrétaire des affaires étrangères de remettre ma visite au dimanche. Je marquai que, quoique par

la réponse qui m'avait été rapportée, je m'attendisse que la satisfaction de l'entretenir ne serait pas retardée, je me conformerais avec plaisir à ce qui lui était le plus commode.

Je me rendis à sa campagne hier matin; je lui fis part que le roi avait eu la bonté de m'accorder mon rappel, et lui remis suivant l'usage copie de ma lettre de recréance, en le priant de me procurer le plus tôt qu'il lui serait possible mon audience de congé, Sa Majesté, en ne me prescrivant rien sur le terme de mon départ, jugeant avec raison cependant que je souhaiterais le hâter autant que je pourrais. Il me témoigna être fort fâché que je partisse dans un temps où la connaissance entre nous était entièrement faite. Je lui répondis qu'en restant ici il m'aurait vu très empressé de la cultiver.

Je l'informai encore que le roi par une suite du désir sincère qu'il avait de cimenter de plus en plus une étroite harmonie avec la Czarine, avait fait choix de m. Dalion qui avait déjà été employé indirectement dans ce pays-ci pour la paix qui se conclut en 1724; que je l'avais amené avec moi pour le lui présenter, si pour consacrer davantage ce qui avait rapport à l'un et à l'autre, je n'avais cru devoir différer au lendemain; qu'il aurait de cette sorte l'honneur de lui remettre lui-même copie de ses lettres de créance; que de mon côté enfin je lui délivrerais copie de mon discours à la Czarine, dès qu'il m'aurait indiqué l'instant de mon audience. M. le prince Czerkassky se montra sensible à l'empressement de le voir plus souvent.—Il m'avait marqué qu'il m'attendrait le lendemain, mais s'étant trouvé assez incommodé l'après-midi, le valet de chambre que j'ai envoyé ce matin pour savoir des nouvelles de sa santé, m'a rapporté de sa part que je lui ferais plaisir en différant à demain ma visite.

Avant de le quitter je lui fis lecture de l'article de votre lettre du 11 juin qui rappelle ce que faussement a avancé une gazette française de Baireuth. M. le prince Czerkassky s'expliqua sur les nouvelles de cette espèce en homme sensé et éclairé, et me fit connaître précisément qu'elles ne feraient jamais d'impression sur lui.

Pendant que j'étais chez ce ministre, un secrétaire était allé chez le vice-chancelier lui demander, si je pourrais le voir l'après-midi. M. de Bestoucheff se répandit en regrets sur mon départ. L'on devait, selon lui me reprocher de quitter un pays où j'étais considéré et où je possédais à juste titre la confiance du souverain; que je lui avais rendu les services les plus importants. „Un particulier tel que moi", lui répondis-je, „n'est jamais à portée de rendre de semblables

services à une aussi grande Princesse que la Czarine. Il est vrai que si j'avais été assez heureux pour pouvoir la servir, elle aurait pu disposer de la dernière goutte de mon sang. Je vous prie de croire, monsieur, que je vous rends la justice d'être bien persuadé que personne ne sera plus sensible que vous à mon départ". M. de Bestoucheff voulut encore récriminer sur ce qui avait pu me porter à l'extrêmité de m'éloigner. Pour abréger toute explication „diverses considérations", lui répliquai-je, „exigeaient que je demandasse mon rappel au roi". „Oserais-je donc en ce cas", reprit-il, „vous demander, si vous allez d'ici en France?" „Assurément", lui répondis-je, „je ne sache pas que Sa Majesté me destine à quoi que ce soit, et elle est d'ailleurs informée combien je priserai la destinations qui me devient la plus naturelle, dès que le régiment que je commande est actuellement en Bavière". M. de Bestoucheff, pour caractériser de plus en plus son amitié pour moi, ne craignit point de blesser ma modestie et m'accabla de louanges pour s'autoriser à penser que le roi et son ministère ne me laisseraient sûrement pas oisif relativement à la carrière politique que je courre depuis onze ans.

La reine de Hongrie s'étant enfin déterminée à reconnaître la Czarine en qualité d'Impératrice, m. de Botta a eu ce matin sa première audience et a présenté ses nouvelles lettres de créance en qualité comme ci-devant de ministre plénipotentiaire.

M. le baron de Gersdorff aura audience après-demain pour s'acquitter de son compliment à la Czarine au sujet de son couronnement.

№ 106. M. Amelot à m. Dalion.

Versailles, 23 juillet 1742.

Il paraît par les dernières lettres de Stockholm que la relation que m. Nolken y a faite de sa négociation à Moscou, a détruit entièrement les soupçons qu'on y avait conçus, que m. le marquis de la Chétardie n'avait pas fait tout ce qui lui aurait été possible pour ménager auprès de la Czarine les intérêts de la couronne de Suède, et comme les ministres de cette cour sont instruits des motifs qui ont déterminé le roi, immédiatement après l'avoir rappelé, à vous nommer pour le remplacer et suivre les mêmes affaires auprès de cette Princesse, il y a lieu de compter qu'ils sont disposés à prendre toute confiance dans les soins que vous vous donnerez, conformément aux instructions que je vous ai envoyées, pour vous tenir à portée de contribuer, en

tout ce qui pourra dépendre de vous, à une prompte réconciliation entre la Russie et la Suède. Ces attentions de votre part deviennent d'autant plus nécessaires pour les intérêts mêmes de la France que depuis l'invitation qui a été faite à la Czarine d'accéder au traité de paix nouvellement conclu entre la reine de Hongrie et le roi de Prusse par la médiation et sous la garantie de la Grande-Bretagne, je remarque un extrême empressement de la part du sieur Gundel, qui est resté ici chargé des affaires de la reine de Hongrie, de se lier d'intimité avec le prince de Cantemir, ce qui donne lieu de penser qu'il y a quelque négociation ouverte de la part de la cour de Vienne dans l'espérance de pouvoir captiver celle de la Russie. Je ne crois pas qu'il y ait encore rien de conclu, et comme la Czarine ne pourrait y donner les mains sans manquer entièrement aux assurances qu'elle a données en toutes occasions de vouloir préférer l'amitié du roi à tout ce qui pourrait lui être proposé de la part des cours de Vienne et de Londres pour l'entraîner dans quelque engagement contre la France, vous jugerez aisément que vous ne devez négliger aucun moyen de rappeler à cette Princesse, combien le roi compte sur ces assurances de sa part, et la disposition où Sa Majesté est aussi de continuer à s'intéresser à tout ce qui pourra être de ses avantages et de ses convenances, en sorte qu'en même temps que la paix pourra être rétablie dans le nord, leurs majestés puissent prendre ensemble les mesures les plus assurées pour en perpétuer la durée, et établir sur ce fondement les liaisons les plus intimes entre la France et la Russie. Je ne vois pas que vous puissiez prendre assez de confiance en mm. Bestoucheff pour aller avec eux au-delà de ces expressions générales; car il y aurait tout sujet de craindre qu'ils n'abusassent de ce que vous pourriez leur représenter, si vous vous attachiez à leur faire entendre que depuis que le roi de Prusse a manifesté aussi publiquement la perfidie de son caractère, tous ses voisins doivent redouter de plus en plus son agrandissement et que plusieurs pensent en effet à prendre tôt ou tard des mesures contre les nouvelles entreprises que son ambition pourra le porter à former. Ce prince, après avoir trahi ouvertement ses alliés, ne cesse cependant de faire à l'empereur les plus vives protestations d'amitié et d'attachement à ses intérêts, et voudrait faire croire qu'il n'a pas eu intention d'obliger les saxons de se retirer, ainsi qu'ils l'ont fait de la Bohême, où l'armée française depuis leur retraite se trouve exposée aux plus grands dangers; mais quoique l'empereur ait nouvellement fait passer à Berlin le maréchal de Seckendorf sur l'invitation que le roi de Prusse lui en a faite,

je dois vous marquer pour votre instruction particulière que, loin d'espérer de pouvoir parvenir par cette voie à quelque conciliation, il y a tout sujet d'en appréhender de nouvelles perfidies; de sorte que vous devez être extrêmement en garde contre ce qui pourra être répandu à la cour où vous êtes, dans la vue de faire entendre qu'en même temps que ce prince est parvenu à ses fins en concluant avec la cour de Vienne une paix particulière, il n'a pas négligé de contribuer aussi aux avantages de ses alliés ou du moins d'empêcher que la guerre n'eût de plus longues suites à leur préjudice; mais quoique vous ne deviez vous expliquer qu'avec une extrême circonspection sur une matière aussi délicate dans une cour où les ministres paraissent personnellement prévenus contre la France vous pouvez sans affectation jeter des doutes sur les vues personnelles du roi de Prusse et laisser entendre que jusqu'à ce que les affaires d'Allemagne soient plus décidées, il est de la prudence de suspendre son jugement sur ce qu'on peut en attendre.

Nous ne voyons pas encore précisément ce qui pourra résulter de la négociation de m. Nolken à Moscou lorsque les états de Suède seront assemblées. En général nous ne devons souhaiter que le rétablissement de la paix entre cette couronne et la Russie quand même les suédois n'y obtiendraient pas les avantages dont ils s'étaient flattés. L'essentiel pour nous est que les anglais ne puissent enlever au roi le fruit de toutes ses peines et de toutes ses dépenses en intervenant dans cette négociation, ainsi que je vous l'ai déjà marqué, et je vous avoue que j'appréhende fort que mm. de Bestoucheff ne leur procurent cet avantage et qu'ils ne traversent tout ce que vous pourriez tenter de faire ou de proposer dans les vues que le roi se forme tant pour le rétablissement de la paix dans le nord que pour s'unir étroitement avec la Czarine pour l'intérêt commun de leurs majestés. Certainement il serait à désirer que pour lever un pareil obstacle qui peut se rencontrer à chaque pas que nous voudrions faire, nous pussions trouver les moyens ou de perdre des ministres aussi malintentionnés, ou du moins de les gagner à force de présents; mais malheureusement je n'y vois jusqu'à présent aucune disposition ou facilité, et je ne puis même que vous demander ce que vous penseriez des moyens qui pourraient être mis en usage avec quelque espérance de succès pour réussir de manière ou d'autre à ne plus trouver d'opposition de leur part à ce qui pourrait être ménagé pour disposer la Russie à laisser la France intervenir seule pour le rétablissement de sa paix avec la Suède et à concourir au système qui serait alors estimé le plus convenable pour l'affermissement

du repos dans le nord et pour cimenter l'amitié la plus étroite entre la France et la Russie.

Tâchez aussi de pénétrer, si m. Nolken ne se serait pas laissé gagner par les ministres de la Czarine pour travailler à disposer les choses pendant l'assemblée des états, de manière que la Suède se trouvât obligée de faire la paix sur le pied du plan qui lui a été proposé pendant son séjour à Moscou. Je suis etc.

P. S. — Il me revient de tous côtés plusieurs avis, comme si les choses n'étaient pas tranquilles en Russie et qu'on dût y craindre quelque nouvelle révolution; mais comme m. de la Chétardie ne m'en parle point dans ses dernières lettres, je doute fort que ce ne soient des nouvelles mal fondées.

№ 107. M. d'Allon à m. Amelot.

Moscou, 30 juillet 1742.

Monseigneur, ce ne fut que le 20 que m. le marquis de la Chétardie put parvenir à annoncer à la Czarine que Sa Majesté lui avait accordé la permission de repasser en France et m'avait nommé pour le remplacer. Le 22 il alla informer m. le prince Czerkassky et ensuite monsieur de Bestoucheff de ces mêmes dispositions, remettant au premier copie de sa lettre de recréance et convenant avec l'un et avec l'autre qu'il me présenterait à eux le lendemain. Une indisposition survenue le même soir à m. le grand-chancelier l'obligea à nous faire prier de renvoyer notre visite au 24. Dès lors nous aurions fort souhaité différer également celle du vice-chancelier afin de ménager la sensibilité du prince Czerkassky, mais il n'y eut pas moyen de l'éluder. Nous fûmes donc le 23 chez m. de Bestoucheff et le lendemain nous nous rendîmes chez m. le grand-chancelier à qui je remis une copie de ma lettre de créance, que je priai de me procurer mon audience le plus tôt qu'il serait possible et auquel m. le marquis de la Chétardie ne manqua pas de faire remarquer que ce n'était pas notre faute, si nous n'avions pas rendu à César ce qui appartenait à César. Il ne fut au surplus question dans ces deux visites que de beaucoup d'assurances de ma part de chercher avec soin pendant tout le cours de mon ministère à mériter la confiance des ministres de la Czarine, et de beaucoup de protestations de la leur de faire en sorte de me le rendre agréable.

Je suis d'autant plus impatient d'entrer en activité que je sens toute l'importance des ordres que vous me donnez.

On savait ici depuis environ trois semaines la paix particulière du roi de Prusse avec la reine de Hongrie; mais ce ne fut qu'hier que nous apprîmes par le résident de Saxe que son maître cédant aux fortes instances des ministres anglais et prussiens et à la considération des malheurs qui pourraient menacer ses états, avait fait évacuer la Bohême par ses troupes. Il nous communiqua en même temps que m. le maréchal de Belle-Isle était déjà entré en pourparlers d'accommodement avec le prince Charles et qu'on avait découvert qu'indépendamment de l'électeur de Saxe, le roi de Prusse et la reine de Hongrie invitaient à l'accession la Russie, le roi d'Angleterre en qualité de roi et d'électeur, le Danemark, la Hollande, et, ce qui est digne de remarque pour ce pays-ci, la maison de Wolfenbuttel.

Il est impossible que de fidèles sujets du roi ne soient outrés du procédé de sa majesté prussienne; cependant, vu les motifs que vous me communiquez, j'aurai, ou pour mieux dire, je continuerai d'avoir grande attention à ne parler de ce prince qu'avec mesure et circonspection; j'y suis même invité par la conduite que tient jusqu'ici m. le baron de Mardefeld; car quoiqu'il ait toujours fait profession ouverte d'affectionner les intérêts de la maison d'Autriche et de haïr la France, je lui dois pourtant cette justice, c'est que depuis ce fatal évènement je ne sache point qu'il soit échappé aucun propos dont nous ayons sujet de nous plaindre, et qu'il n'a pas cessé de nous fréquenter avec la même aisance et la même familiarité qu'auparavant; il est vrai qu'il s'est d'abord rapproché de m. le marquis de Botta et qu'il voit un peu plus souvent m. Wich; mais il ne transpire encore rien qui dénote d'ailleurs une grande intimité entre eux; et quant à ses liaisons avec les ministres de cette cour, jusqu'au moment présent, elles ne paraissent pas d'une nature à nous causer ni de l'ombrage, ni de l'inquiétude; j'observerai et vous manderai avec soin ce qui pourrait arriver.

C'est sans fondement qu'on vous a rapporté que le roi de Prusse avait accédé au traité défensif de l'Angleterre avec la Russie, puisque la Russie elle-même n'ayant pas encore confirmé ce traité, il peut être en quelque manière regardé comme non existant. Je crains pour la Poméranie suédoise; il est bien décidé que le roi de Prusse aurait envie de la réunir sous sa domination; il n'est pas moins constant qu'elle est fort à sa convenance; il serait difficile qu'il se présentât à lui une plus belle occasion et il n'est guère vraisemblable qu'avec une armée florissante, beaucoup d'argent et du goût pour la guerre, il veuille demeurer tranquille. Reste à savoir, si pour acquérir

cette partie de la Poméranie ce prince cherchera à se liguer avec la Russie contre la Suède ou s'il préfèrera l'obtenir des suédois, soit par achat, soit par cession volontaire, leur promettant en échange un secours assez considérable pour leur faire recouvrer les provinces que Pierre I conquit sur eux. Si l'influence que l'Angleterre a aujourd'hui dans toutes ses démarches peut le porter à prendre le premier parti, cette même frayeur qu'il a des forces russes, la considération que son acquisition n'étant point faite par les armes serait infiniment plus solide et la crainte de révolter tous les esprits à force d'accumuler usurpation sur usurpation, pourraient bien le déterminer pour le second. Reste à savoir encore si ce prince ne songera pas à profiter des conjonctures présentes pour s'arrondir du côté et aux dépens de la Pologne.

Il serait fort à désirer que ces réflexions qui sans doute n'échappent pas aux ministres russes, les ramenassent à l'idée qu'avait m. de Bestoucheff lorsqu'il voulut faire entendre que la Suède ferait mieux de porter ses vues ailleurs qu'en Finlande et qu'elle devait être aussi jalouse de conquérir ce qu'elle avait perdu en Allemagne. Mais il est de mon devoir de vous dire que je n'y vois aucune sorte d'apparence; nous pouvions tout ici dans ce temps-là, et actuellement c'est beaucoup, si nous allons de pair avec les autres. La Czarine sans contredit aime la France par inclination et par reconnaissance; mais avec une Princesse qui s'occupe plus de ses plaisirs que de ses affaires, ces avantages sont bien balancés par l'habitude où est la nation d'être unie avec nos ennemis naturels, par les liaisons particulières que les personnes les plus accréditées ont nommément avec les anglais et par les dispositions personnelles de mm. de Bestoucheff. De plus la guerre de Suède une fois finie, il y a tout lieu de croire que les russes voudront s'assurer un repos de longue durée, surtout si les infirmités du prince Czerkassky lui permettent de rester à la tête des affaires. Dans le cas toutefois où les ministres russes me renouvelleraient les propos en question je ne manquerai pas de me conformer à ce que vous me prescrivez.

Je me conformerai de même à ce que vous me mandez au sujet de m. Wich; je n'opposerai que la modestie à ses déclamations et le laisserai travailler fort tranquillement à se décrier auprès des gens sensés, aussi parfaitement qu'il semble qu'il s'est décrié auprès de la Czarine.

Je vois distinctement dans l'instruction que vous m'avez envoyée, quelles sont les dispositions de Sa Majesté relativement à l'objet de la négociation de la paix entre la Russie et la Suède. Je connais qu'il

importe beaucoup pour le service du roi de ménager l'amitié de ces deux puissances; c'est pourquoi, si elles viennent à songer tout de bon à une réconciliation, il n'y a rien que je ne tente et ne mette en oeuvre pour que la France y ait quelque part et qu'on suive et effectue l'idée que le prince Czerkassky a de lui-même suggérée à m. de Nolken d'une bonne alliance à laquelle elle serait invitée et particulièrement pour empêcher qu'une autre puissance n'enlève au roi l'honneur de la pacification du Nord. Le plan de conduite que vous me tracez me sera d'un grand secours, si m. le marquis de Lanmary peut m'avertir assez promptement des véritables sentiments de la Suède pour l'objet de la paix. Je ne réponds cependant de rien, les choses ayant été portées à un point où il y a plus à craindre qu'à espérer.

J'ai été parfaitement instruit de ce qui s'est passé entre les ministres de la Czarine et m. de Nolken.

A l'égard de la lettre qu'on suppose que vous avez écrite à m. de Castellane, si, contre votre attente, on venait à m'en parler, je suivrai vos intentions.

№ 108. Le marquis de la Chétardie à m. Amelot.

Moscou, 30 juillet 1742.

Monsieur, je me rendis chez m. de Bestoucheff le lundi. Je lui présentai m. Dalion qui, en lui marquant une extrême envie de cultiver les sentiments qu'il lui avait témoignés, éprouva de sa part un retour qui serait présageux, si l'on pouvait s'assurer qu'il est sincère.

La visite que nous fîmes le mardi à m. le prince de Czerkassky ne comporte aucun détail de ma part, puisque m. Dalion va vous en rendre compte.

J'avais eu le matin chez moi un entretien avec le confident. Il était occasionné par l'avis que je lui avais donné qu'il avait été sûrement question de quelque affaire le samedi précédent lorsque la Czarine en apparence alla passer la soirée chez le grand-chancelier. Il m'apprit que ce qui m'avait été rapporté à cet égard, était effectivement fondé; qu'il pouvait m'en dire davantage et me fournir une preuve que cette Princesse ne variait point sur les sentiments qu'elle a véritablement pour la France; que cette conférence à laquelle le vice-chancelier Bestoucheff avait été appelé, avait roulé sur le traité négocié par m. Finch, que la Czarine n'avait point encore vu, et qu'elle avait voulu voir en original; qu'à cette occasion m. de Bestoucheff avait de nouveau fait valoir les instances que faisait l'Angleterre pour renouveler ce traité;

que le prince Czerkassky ne s'y était point montré absolument opposé; que sur cela la Czarine avait témoigné n'être point éloignée d'y concourir; qu'elle avait ajouté en adressant la parole à ces deux ministres: „Si vous pensez conjointement que je doive le faire, à la bonne heure; mais de même que sur le secours de vaisseaux ou à la place d'une somme de vingt cinq mille livres sterlings auquel l'Angleterre s'engage pour tous les cas où la Russie aurait une guerre à soutenir, les anglais ont excepté celle que nous aurions avec les turcs, attendu que le ressentiment de la Porte exposerait leur commerce dans le Levant à une ruine totale, j'entends pour les secours que j'aurai de mon côté à fournir au roi de la Grande-Bretagne excepté aussi le cas où il serait en guerre avec la France; quant à ce qu'il aurait à remplir cette année en conséquence, je l'en dispense; j'en ai assez pour faire tête aux suédois; il sera temps d'y songer la campagne prochaine, si la paix ne se fait point"; que m. de Bestoucheff, outré de la restriction que mettait la Czarine, s'était mis à découvert sans ménagement et, croyant l'intimider peut-être, avait avancé qu'à ce prix il ne fallait pas compter sur l'exécution du traité et qu'il ne se ferait point; que la Czarine, en se montrant fort indifférente sur ce point, lui avait répondu qu'il en serait tout ce qu'on voudrait; mais que sous quelque forme que ce pût être, elle ne serait jamais, tant qu'elle vivrait, l'ennemie de la France et qu'elle lui avait trop de grandes obligations pour qu'on parvînt à le lui faire oublier en aucun temps; que le prince Czerkassky, plus raisonnable, avait aussi marqué à m. Bestoucheff, qu'il ne voyait point pourquoi une telle clause annulerait le traité, et qu'il était d'ailleurs tout simple de la stipuler et de s'y fixer, dès que Sa Majesté le voulait ainsi; qu'on s'était finalement arrêté à ce sentiment, sans que les divers moyens que le vice-chancelier avait employés pour y apporter quelque changement, eussent produit le même effet.

Je fis connaître au confident, combien je prenais plaisir à me persuader d'une circonstance qui justifiait la prédilection que Sa Majesté avait constamment eue pour la Czarine; que j'en rendrais exactement compte au roi, et que je pouvais l'assurer qu'il en ressentirait autant de satisfaction qu'il saisirait toujours avec empressement les moyens de manifester son amitié pour la Czarine et d'unir étroitement les intérêts de la France et de la Russie.

Comme j'appris de lui qu'il serait nécessaire que je me rendisse de bonne heure chez le grand-chancelier et que j'en revinsse diligemment, la Czarine souhaitant que je l'accompagnasse le soir à cheval, et

que j'allasse ensuite souper avec elle chez le chambellan Woronzoff en très petite compagnie, nous crûmes à propos de faire usage de ce moment, s'il était possible; nous convînmes, pour cet effet, que votre lettre, qui m'annonce mon rappel, renfermant des passages propres à indisposer de plus en plus cette Princesse contre les Bestoucheff, il serait bon que par le même motif qui m'avait porté à prévenir la Czarine que je la lui montrerais, j'en fisse faire une traduction russe, afin qu'elle sentît davantage les objets que cette dépêche contient. Je mis incontinent à l'oeuvre un traducteur affidé que j'ai dans ma maison et retranchai avant de ce que vous me mandiez ce qu'il était superflu de mettre sous les yeux de la Czarine.

L'instant convenable pour me servir utilement de cette pièce ne se présenta point le mardi au soir. J'en ai été bien dédommagé: samedi suivant je fus à la cour; la Czarine me fit aussitôt appeler dans son appartement, et à la suite d'une conversation longue que le confident animait par ses réflexions, elle voulut que je la suivisse dans son jardin et que je restasse avec elle à souper. Je lui rappelai d'abord avec d'autant plus de confiance les bontés qu'elle m'avait témoignées à l'occasion de mon départ; que je savais par le confident et m. de Brummer qu'elle s'était occupée depuis avec eux des moyens de me retenir, et qu'en s'abandonnant sur cela à une infinité d'idées trop flatteuses pour moi, elle ne leur avait pas caché qu'elle me voyait partir avec un regret infini. „Il faut du moins", lui ajoutai-je, „que Votre Majesté connaisse, qui sont ceux qui me privent de l'avantage de jouir plus longtemps de ces mêmes bontés; qu'elle veuille jeter les yeux sur ce que m. Amelot me mande; je l'ai fait traduire pour qu'elle n'en perdît rien". Elle lut avec une attention extraordinaire cette traduction et me la rendit après. Vous y peigniez trop bien, monsieur, et mm. de Bestoucheff, et leurs menées dans le cours des affaires pour qu'il n'en résultât point l'impression que je m'en promettais; elle a été au-delà de mon attente, et je n'aurais jamais fini, si j'entreprenais de vous rapporter les différents discours que la Czarine tint à ce sujet et qui tous consacraient sa haine pour mm. de Bestoucheff; elle s'attacha particulièrement à éloigner le grand-maréchal sans être obligée d'en venir à un éclat et me pria d'agir de concert avec le comte de Saxe, pour que le roi Auguste le lui demandât. „L'autre tombera d'abord de lui-même", ajouta-t-elle; „car c'est un sot, et dénué des conseils de son frère. il en fera tant qu'il faudra s'en défaire et l'envoyer chez lui par le plus court chemin, si pire ne lui arrive".

La Czarine était alors dans cette situation où, quand on parle avec vivacité d'abondance de coeur, l'on ne sait rien dissimuler de tout ce qu'on pense Cela me fournit une occasion favorable à laquelle je ne me serais point attendu: elle entra d'elle-même en matière sur la paix que le roi de Prusse vient de conclure et blâma hautement sa conduite. Je m'en prévalus pour lui exposer plus les vérités qu'on lui aurait soigneusement cachées. „Votre Majesté sera bien plus étonnée", lui dis-je, „quand elle saura que ce prince qui abandonne aujourd'hui ses alliés, a exigé pour préliminaire, avant de rien signer, que les troupes françaises passassent le Rhin et entrassent en Allemagne. Ce n'est pas tout: il est le premier à demander au roi Auguste d'envoyer des commissaires en Silésie pour le règlement des limites; la cour de Dresde y souscrit, et il prend ensuite pour lui ce qui devait revenir à son allié par le traité le plus solennel. Il fait plus, il veut l'obliger à renoncer aux conditions de ce même traité et il ne lui donne que quinze jours pour évacuer la Bohême. Egalement infidèle à son alliance avec l'empereur, le roi de Prusse ne fait aucune mention des intérêts de S. M. I. et ne cherche plutôt qu'à l'affaiblir pour qu'elle soit plus sûrement en proie aux efforts de ses ennemis Pour fasciner en même temps les yeux il insère dans son traité avec la reine de Hongrie, que Votre Majesté et quelques autres puissances, que je ne sais point encore, seront invitées d'y accéder. Le ministre d'Angleterre au nom de son maître en qualité de médiateur vous en fera incessamment, Madame, la proposition; elle sera certainement appuyée par mm. de Bestoucheff. Votre Majesté ne peut être trop en garde sur ce point, et j'ai des soupçons que je travaille à éclaircir pour l'informer avec plus d'exactitude, qui me font croire qu'il est extrêmement de son intérêt de ne point entrer dans un traité marqué au coin de l'infidélité la plus noire. Je ne veux qu'une chose pour l'en détourner et le confident que voilà m'en peut être un témoin; c'est que m. de Mardefeld ayant honte de ce que son maître avait fait. n'eut jamais la force de me l'annoncer, quoiqu'il fut venu pour cela chez moi, et chargea le confident de me le dire.

Si l'on voit par là que le roi de Prusse ne se laisse conduire que par l'envie de gagner, combien les voisins d'un prince, qui pense de la sorte et qui, aimant la guerre, a des troupes et de l'argent, n'ont-il pas à craindre de lui? Votre Majesté y est plus exposée qu'un autre par deux raisons: l'une que le roi de Prusse désire la Courlande pour un de ses frères, et qu'en ce cas vous perdrez d'autant plus sûrement, Madame, la prépondérance que vous et vos prédécesseurs avez eue dans

ce pays-là, que, pour n'en être point séparé, il joindra à la Prusse cette langue de la Samogitie qu'il pourra occuper sans opposition, et qu'alors il sera à votre porte; l'autre raison prend de même son principe dans la faiblesse actuelle des polonais. Rien n'excite davantage depuis longtemps la convoitise de la cour de Berlin et rien n'est plus à sa bienséance que la Prusse polonaise; il sera le premier à fomenter sous mains des confédérations en Pologne pour s'emparer plus sûrement, pendant ces troubles, de ce beau et magnifique morceau de pays, et s'il le fait il devient non-seulement beaucoup plus redoutable pour vous, mais vous perdrez du même moment toute l'influence que vous avez en Pologne. J'ai du moins pour crainte que le roi de Prusse ne prépare cet avenir à Votre Majesté par l'extrême appréhension que le baron de Mardefeld a eue que la paix ne se fît entre la Suède et la Russie". Le confident le lui confirma. „De cette appréhension", poursuivis-je, „il résulte que le roi de Prusse et son ministre n'ont pu souhaiter que la guerre avec les suédois continuât, que dans la vue que Votre Majesté fût assez occupée pour ne point porter obstacle aux desseins de la cour de Berlin. Dieu veuille que la tranquillité se rétablisse promptement. Les suédois d'un côté et Votre Majesté de l'autre, en s'entendant avec eux, auriez de tous les moyens les plus assurés pour contenir le roi de Prusse; Votre Majesté en sera beaucoup plus certaine encore, en se tenant vis-à-vis de ses amis naturels. Le temps achèvera le reste et l'on peut d'autant plus l'espérer, qu'une prédiction que le comte d'Osterman a faite au résident de Saxe, s'est déjà vérifiée en partie".

Je faisais intervenir cette particularité pour réveiller la curiosité de la Czarine sur un fait en soi assez singulier et qui le devient d'autant plus de la part du comte d'Osterman, qu'il est connu d'un chacun qu'il était prussien d'affection ainsi que de naissance. Elle fut en effet curieuse de savoir en quoi consistait cette prédiction. Je lui appris que le résident de Saxe étant allé chez m. d'Osterman pour lui faire part des engagements où était le roi Auguste, ce ministre lui avait dit: „Vous croyez peut-être que le parti que votre cour vient de prendre, aura promptement les suites que vous vous en promettez. Autant que l'expérience que j'ai acquise, peut me faire envisager les choses, j'estime que vous vous trompez, si vous êtes dans cette confiance. L'affaire sera de longue haleine. Pensez à moi et prenez plus d'une forme. Le premier qui abandonnera l'alliance sera le roi de Prusse. Cela ira encore bien pour lui pendant quelque temps, et pour dénouement final il en

aura tant fait qu'on se réunira contre lui et qu'il paiera seul les pots cassés".

La Czarine parut frappée du vrai que les circonstances déjà constatent et en conçut l'espérance que j'avais cherché à lui inspirer par les différentes considérations que je lui avais exposées.

M. de Nolken sera trop flatté du suffrage que vous lui accordez et qu'avec raison à la vérité il a mérité par la conduite qu'il a tenue en dernier lieu, pour que je le lui laisse ignorer. Il a besoin de cette consolation pour balancer tous les propos qu'on lui a méchamment prêtés depuis son départ pour irriter la Czarine contre lui. Il est bien à désirer que le rapport qu'il aura fait, fasse prendre aux états du royaume des résolutions propres à accélérer la paix.

№ 109. M. Amelot au marquis de la Chétardie.

Versailles, 1 août 1742.

J'ai reçu, m., vos lettres des 18 et 25 juin. Les accès familiers qu'il paraît que vous avez conservés auprès de la Czarine nonobstant la connaissance qu'elle avait que vous aviez demandé au roi de vous rappeler de cette cour, me font souhaiter qu'après avoir reçu la permission que Sa Majesté a bien voulu vous accorder de revenir en France, vous ayez pu faire encore assez de séjour auprès de cette Princesse pour voir le cours qu'auront pu prendre les affaires après qu'elle aura été informée de la défection du roi de Prusse et de l'obligation où le roi de Pologne a cru se trouver de retirer aussi ses troupes de Bohême. Les ministres d'Angleterre et de Hollande n'auront plus eu les mêmes raisons de la presser, comme ils avaient d'abord fait, de concourir à la défense de la reine de Hongrie, puisque désormais la cour de Vienne n'a pas besoin de secours étrangers pour terminer cette guerre aussi promptement qu'elle pourra le désirer, le roi et l'empereur lui en offrant tous les moyens. Mais les anglais [1]) voudraient profiter de la révolution qui vient d'arriver en Allemagne par la décadence des affaires de l'empereur pour réunir contre la France une puissante ligue, et comme ils n'auront pas manqué de faire leurs efforts pour y entraîner la Czarine sur le fondement de l'intérêt qu'elle a de se tenir unie aux puissances maritimes, c'est un objet, qui mérite toute l'attention des ministres du roi. J'ai déjà écrit à m. Dalion dans la persuasion qu'à votre défaut il

[1]) Nota. Lord Carteret a dit à m. de Bussy, que l'Angleterre soutiendrait la Russie à proportion de la force qu'on croirait en recevoir; il serait bon que la Czarine en fût instruite.

pourra se prévaloir des assurances expresses que la Czarine vous a données de vouloir par inclination et par reconnaissance préférer l'union avec la France à toute liaison avec la Grande-Bretagne pour retenir cette Princesse dans ces bons sentiments, et si vous vous trouvez encore à portée de lui faire des représentations dans le même sens, vous ne devez pas omettre d'y donner tout le poids convenable. Vous pourriez même, au cas que vous vous trouvassiez parti de sa cour, lorsque vous recevrez cette lettre, lui adresser sur ce sujet comme de vous-même et par une suite de la confiance qu'elle vous a témoignée, et de l'attachement que vous avez conservé pour sa personne, une lettre qui pût lui rappeler les principales considérations qui peuvent faire impression sur elle dans une circonstance aussi délicate et qui peut décider pour longtemps du système que pourra suivre la Russie relativement aux affaires de l'Europe. Vous êtes plus capable que personne de juger de la tournure que vous pourriez donner à cette lettre, et je puis m'en remettre à votre zèle pour le bien du service du roi qui souhaite fortement pouvoir compter sur l'amitié de la Czarine et de former avec elle les liaisons les plus intimes pour leurs intérêts communs.

Ce que vous me marquez de nouveau des préventions et de la partialité de mm. de Bestoucheff [1]), ne me surprend point; mais je suis très-aise que vous ayez pu détruire les soupçons qu'ils ont voulu inspirer à m. Brummer dans la supposition que le dernier traité que le roi a fait avec le Danemark, contient des dispositions pour autoriser et aider les danois à s'emparer des états qui restent encore au duc de Holstein. Vous avez très-bien fait de détruire aussi le soupçon qui avait été inspiré de quelque part que ce peut être au baron de Mardefeld, qu'un des moyens proposés par la Suède pour faire sa paix avec la Czarine, était une alliance qui pourrait se faire entre les suédois et cette Princesse pour les aider à reconquérir la partie de la Poméranie qu'ils ont été obligés d'abandonner à la maison de Brandenbourg par les traités conclus en 1720 pour la pacification du nord; mais vous jugerez aisément que depuis les nouveaux errements où le roi de Prusse s'est engagé, il n'y a plus les mêmes raisons de guérir les inquiétudes qu'il pourrait concevoir de ce côté-là.

J'ai adressé à m. Blondel qui se trouve chargé des affaires du roi auprès de l'empereur, le mémoire qui vous a été remis par le ministre

---

[1]) M. de la Chétardie ou m. Dalion pourront aussi la faire avertir par le confident que les Bestoucheff sont fort suspects d'être attachés au jeune Czar et de vouloir le rétablir.

de Holstein et recommandé par le grand-maréchal Brummer, et je l'ai autorisé à presser sa majesté impériale d'avoir tous les égards convenables pour arrêter les procédures dont m. le duc de Holstein croit avoir lieu de se plaindre.

Il serait heureux que m. le comte de Saxe pendant son séjour à la cour de la Czarine eût pu la disposer favorablement pour entrer dans les moyens qu'elle peut avoir de faire valoir ses droits sur le duché de Courlande. Il ne peut au reste que se louer infiniment des honneurs et distinctions qu'il a reçus de la part de cette Princesse. Comme vous n'étiez revêtu que de la qualité de ministre plénipotentiaire du roi, vous avez pu sans inconvénient ne point affecter de prendre sur lui en toutes occasions la préséance; mais je suis persuadé aussi que pour l'honneur de votre ministère, vous aurez eu l'attention de ne pas paraître lui céder en toutes occasions le pas et les places d'honneur; car dans la régularité du cérémonial la préséance vous appartenait incontestablement sur lui, puisqu'il n'a personnellement aucune qualité qui doive engager un ministre du roi en pays étranger à la lui céder, et qu'étant au service de Sa Majesté, il se trouvait naturellement sous votre protection à la cour de Russie. Je suis etc.

№ 110. M. Amelot à m. Dalion.

Paris, 4 août 1742.

Je ne vous écris qu'un mot aujourd'hui, m., pour vous dire que je commence à espérer, plus que je n'avais fait jusqu'à présent, que les conseils que le roi a donnés à la Suède pour la paix, produiront leur effet, et qu'on en verra des preuves dans la diète qui va s'assembler. M. Nolken doit être à présent reparti pour la Finlande afin d'être plus à portée de reprendre la négociation, quoique je ne pense pas qu'il puisse avoir encore des instructions définitives, jusqu'à ce que la nouvelle assemblée des états les ait autorisées. Si les choses tournent comme j'ai lieu de m'en flatter, la Czarine reconnaîtra que c'est bien à tort qu'on a voulu lui inspirer de la méfiance des intentions de la France.

Je vous instruirai par le premier ordinaire de l'état des affaires d'Allemagne. La cour de Vienne répand partout qu'il n'y a rien que la France n'ait tenté pour lui nuire, même jusqu'à envoyer le prince Ragotzky à Constantinople pour soulever l'ennemi du nom chrétien; ne vous laissez pas abuser par la confiance avec laquelle on débite la certitude de ce fait dont on avance avoir en mains des preuves authentiques; rien n'est plus faux dans toutes ses parties. Je suis etc.

№ 111. Le marquis de la Chétardie à m. Amelot.

Moscou, 6 août 1742.

Monsieur, un secrétaire des affaires étrangères étant venu m'annoncer mardi après-midi de la part du prince Czerkassky que la Czarine avait fixé pour le dimanche suivant mon audience, et celle de m. Dalion pour le lendemain, nous fûmes le mercredi chez ce ministre et lui remîmes, suivant l'usage, copies des discours que nous nous proposions de faire en cette rencontre. J'en joins ici une de celui que j'ai prononcé et je l'accompagne de la réponse en original qui m'a été faite, telle que m. de Bestoucheff me l'a délivrée.

De chez le grand-chancelier je me rendis à la cour, la Czarine ayant approuvé et souhaité que je lui consacrasse les derniers moments que j'ai à passer en Russie, en multipliant les occasions de me trouver auprès de sa personne. Cette Princesse me fit l'honneur de me retenir à souper, ainsi que le lendemain. J'eus celui avant-hier de la suivre à la chasse du vol et à celle du cerf qui se fit ensuite dans le parc d'Ismaïloff, maison de plaisance à dix werstes d'ici où la Czarine passa la soirée, soupa sous des tentes et d'où elle revint à cheval, aussi qu'elle y avait été. En s'y entretenant de choses et d'autres, elle me fit entrevoir avec bonté que je devrais différer mon départ, et ne me point refuser à célébrer, pour la première fois du moins, depuis qu'elle est sur le trône, son jour de nom qui tombe au 16 septembre (n. st.). Je lui marquai qu'en ne consultant que mon attachement pour sa personne, je chercherais avec empressement à prolonger mon séjour à sa cour, mais j'espérais qu'elle permettrait que je cédasse à la nécessité de partir que mon devoir m'imposait. La Czarine voulut bien ne rien opposer à cette considération.

A peine venais-je de me retirer de la pièce où cette Princesse me donna hier mon audience, qu'elle me fit appeler dans sa chambre de lit. „J'ai voulu“, me dit-elle, „vous proposer, moi-même, de rester à dîner avec moi“. Elle s'étendit beaucoup ensuite sur ce que le vice-chancelier Bestoucheff avait eu un habit brun de soie uni et sur la difficulté avec laquelle, à la vérité, il avait prononcé la réponse. La Czarine lui fit un crime de l'un et de l'autre, regarda le premier comme un manque d'égards envers moi, cette occasion exigeant de sa part autant de magnificence que j'en avais fait paraître dans mon train, prit le second pour une nouvelle preuve de son imbécilité et se déchaîna tellement contre lui et contre le grand-maréchal son frère, que pour me

montrer à l'unisson de cette Princesse, je ne pus éviter de profiter de cet instant pour l'indisposer de plus en plus contre eux.

Comme la Czarine dès son avènement avait fait le voeu d'aller à pied au couvent de la Sainte Trinité, éloigné de 20 lieues de France de Moscou, les approches d'un carême de quinze jours qui commence dimanche et pendant lequel elle aura à jeûner, jointes à une apparence de beau temps, firent prendre subitement la résolution à cette Princesse de ne pas différer à remplir ce voeu. Elle me fit demander, en sortant de table, si, désirant partir le soir pour profiter de la fraîcheur de la nuit, il ne serait pas possible que l'audience de m. Dalion pût être remise. Je répondis que tout dépendait de ses ordres, et que m. Dalion s'y conformerait avec plaisir quelque fondé que fût son empressement de prendre sa première audience, puisqu'elle le mettrait plus à portée de faire sa cour à la Czarine. On me fit entendre qu'en se prêtant à ce retard il ferait chose agréable à cette Princesse; je répétai qu'elle n'avait qu'à ordonner. Les ministres, en conséquence, en firent avertir l'après-midi m. Dalion par un secrétaire des affaires étrangères.

Cette absence ne me privera point de l'honneur de faire ma cour à la Czarine. Je pars cet après-midi pour la joindre à douze werstes d'ici. Elle sera de retour vendredi ou samedi prochain.

M. Wich débitait hier, sur la foi d'un capitaine de bâtiment anglais arrivé à St. Pétersbourg, que la flotte suédoise s'était retirée dans le port d'Helsingfors et qu'elle y était bloquée par celle de Russie. Le colonel Tchernichew arriva le soir de Finlande. On dit que son expédition á été occasionnée par les opérations de la flotte russe, mais jusqu'ici on ne parle d'aucune circonstance.

Je fus extrêmement surpris en entrant mardi dans le jardin du prince Czerkassky d'y faire rencontre du même capitaine suédois qui avait accompagné ici m. de Nolken. Comme il n'avait aucune marque qui désignât qu'il fût prisonnier de guerre, il faut qu'il ait été dépêché secrètement au ministère. La présence incommode d'un secrétaire des affaires étrangères qui me suivait, m'empêcha de lui faire des questions auxquelles il aurait répondu avec plaisir. Je lui demandai simplement de ses nouvelles et m'informai de celles de m. de Nolken. J'ai depuis mis des gens en campagne pour découvrir ce qu'il est venu faire à Moscou. Jusqu'ici on n'a pu le pénétrer.

№ 112. M. Amelot à m. Dalion.

Versailles, 9 août 1742.

En attendant que je puisse, m., recevoir de vos lettres et savoir par vous même sur quels points vous croirez avoir besoin d'instructions particulières, je ne veux pas omettre de vous donner les connaissances qui peuvent vous être nécessaires sur la situation actuelle des affaires générales.

Comme le roi n'a eu en vue que les intérêts de ses alliés lorsqu'il a jugé devoir concourir avec le roi de Prusse et de Pologne à soutenir les prétentions de la maison de Bavière sur la succession d'Autriche, Sa Majesté a toujours désiré qu'il pût se trouver des voies de conciliation pour terminer cette guerre à la satisfaction de toutes les parties intéressées, et il est aisé de juger que depuis que le roi de Prusse a fait sa paix particulière avec la reine de Hongrie et que le roi de Pologne s'est cru obligé de retirer en même temps ses troupes de la Bohême, Sa Majesté a plus que jamais de justes raisons de souhaiter la fin de cette guerre dont tout le poids retombe sur la France, depuis que l'empereur se voit abandonné de ses autres alliés dans l'empire. Dans cette situation m. le marquis de Fénelon, ambassadeur du roi auprès de la République des Provinces Unies, a eu ordre de confier aux principaux ministres de cet état que, de concert avec l'empereur, S. M. était disposée à apporter au rétablissement de la paix dans l'empire toutes les facilités qu'on pourrait désirer, et qu'ainsi il ne dépendrait désormais que de la reine de Hongrie de faire cesser les troubles qui agitaient l'Allemagne. J'en parlai aussi dans ce sens à m. le marquis de Stainville dans les derniers jours du mois de juin, et vous aurez appris par les nouvelles publiques que dans ce même temps m. le maréchal de Belleisle à Prague ayant demandé d'avoir une entrevue avec le comte de Königseck, cette entrevue aurait eu lieu le 2 juillet dans le château de Komorsan.

Toutes ces démarches de la part du roi sont autant de témoignages du désir que le roi a de pouvoir lier une négociation qui puisse conduire à la paix; mais il s'en faut beaucoup que toutes ces avances faites de la part de S. M. aient produit l'effet qu'on en devait attendre. Les ministres de la république de Hollande, en même temps qu'ils témoignent d'être bien éloignés de vouloir se laisser entraîner dans les vues de la nation anglaise qui pourraient allumer dans l'Europe une guerre générale, paraissent hésiter à se produire comme médiateurs pour

la pacification de l'Allemagne indépendamment du roi de la Grande-Bretagne qu'ils regardent comme étant en quelque manière en possession de cette médiation depuis que l'entremise de ses offices entre la reine de Hongrie et le roi de Prusse a produit la conclusion du traité de Breslau que ces ministres regardent comme le premier pas fait pour parvenir à une paix générale dans l'empire; de sorte qu'on ne peut encore apercevoir quel fonds on peut faire sur les assurances qu'ils donnent d'être disposés à y contribuer autant qu'il leur sera possible.—Les réponses envoyées de Vienne au marquis de Stainville, donnent suffisamment à entendre que cette cour veut éluder de traiter et d'écouter aucune proposition; elles ne contiennent au fond que des choses générales mêlées de reproches entièrement inutiles sur le passé. Le marquis de Stainville s'est même contenté de faire à m. le cardinal de Fleury et à moi la lecture de ces réponses sentant que les ménagements convenables n'y étaient pas observés.

Enfin nous apprenons par les dernières lettres de Prague que la négociation entre m. le maréchal de Belleisle et le comte de Königseck n'a fait encore aucun progrès, celui-ci s'étant refusé à toutes les invitations qui lui ont été faites pour une seconde conférence. Dans ces circonstances le roi ayant reconnu qu'on ne cherchait qu'à abuser de sa modération et de sa facilité et que la situation de l'armée commandée par le maréchal de Broglie investie en quelque manière par celle du grand-duc devenait tous les jours plus critique, a jugé devoir prendre la résolution de faire marcher sans délai son armée du Bas Rhin vers la Bohême pour secourir et dégager celle qui est sous Prague. Vous ne manquerez pas de faire part de cette résolution à la Czarine et à ses ministres, ainsi que des motifs qui l'ont rendue nécessaire. Au surplus, quelque succès qui puisse en résulter, l'empereur n'en est pas moins disposé à sacrifier la plus grande partie de ses prétentions au repos et à la tranquillité de l'empire. Pour peu que la reine de Hongrie veuille se rendre un peu plus traitable, il ne tiendra qu'à cette princesse d'avoir la paix, et elle ne pourra désormais imputer qu'à elle-même la continuation des troubles.

Vous verrez comment les ministres de la Czarine recevront cette déclaration. Il serait fort important que vous puissiez découvrir jusqu'où ont été portés les engagements de l'Angleterre avec la Russie. Comme mm. de Bestoucheff sont vendus à la cour de Londres, je ne doute point qu'ils n'entrent volontiers dans toutes ses vues. Mais j'espère que la Czarine, toute faible qu'elle est, ne suivra pas aveuglément leurs con-

seils, d'autant plus qu'il lui sera fort aisé de voir que les anglais ont fort peu à coeur les intérêts de la Russie, et qu'ils n'ont d'autre dessein que de chercher à la faire servir à satisfaire leur rage et leur fureur contre la France.

Mais un point plus important pour la Czarine, et qui la touche de plus près, est le danger qu'elle court peut-être aujourd'hui sans le savoir. Il est bien à craindre que quelques-uns de ses propres ministres ne cherchent à la supplanter et à former eux-mêmes une révolution qui ferait remonter le jeune prince Yvan sur le trône. Il faut parer ces coups de bonne heure, si l'on ne veut pas y succomber. Je ne sais pas où vous pourrez lui faire passer ces avertissements; car on m'assure qu'elle n'a aujourd'hui que très peu de confiance dans le sieur de Lestoc, et je n'imagine cependant point d'autre canal à qui vous puissiez confier une chose aussi délicate.

J'ai appris ces jours-ci que le comte de Loewenhaupt avait abandonné Frédéricsham à l'approche des moscovites en mettant le feu à tout ce qu'il n'a pu emporter et qu'il s'est retiré à 10 ou 12 werstes de cette ville. Si la nouvelle est vraie, comme on n'en peut guère douter, la Suède en sera d'autant plus disposée à la paix; mais peut-être aussi que la Czarine se rendra aussi plus difficile. Il serait pourtant bien de son intérêt, par les raisons que je viens de vous expliquer, de profiter de ce moment pour se lier d'amitié avec une puissance qui affermirait sa situation et son autorité.

№ 113. Le marquis de la Chétardie à m. Amelot.

Moscou, 11 août 1742.

Monsieur, je me trouve dans la nécessité de devancer le départ de l'ordinaire, parce que la Czarine, présumant trop de ses forces, fit dans la nuit du lundi au mardi une marche à pied de sept lieues tout d'une traite dont elle se sentit assez fatiguée pour revenir prendre le même mardi quelque repos à Moscou, que de là il s'ensuit que persistant à ne point laisser échapper les moments du beau temps qui se soutient, elle repart ce matin pour aller reprendre son pèlerinage là où elle l'avait terminé, et que, voulant que je sois du nombre de ceux qui ont l'honneur de l'accompagner, je vais de nouveau me trouver absent pendant cinq ou six jours.

Du changement survenu par là dans ce que la Czarine avait projeté, rien ne me fâche davantage que le retard de l'audience de m. Dalion.

Cette Princesse, en partant lundi dernier, donna ordre que le colonel Tchernichew, par qui on n'avait appris autre chose, sinon que les suédois continuaient à se retirer et que les russes avaient encore passé une rivière sans obstacle, retournât incontinent en Finlande. Elle s'y est déterminée sur ce qu'une nouvelle aussi peu considérable ne lui a pas paru mériter l'envoi d'un colonel. Elle a également senti que ces sortes d'expéditions ne se multipliaient que pour procurer à ceux qui en étaient chargés, de l'avancement. Elle a à cette occasion écrit au feld-maréchal Lascy et lui a marqué expressément qu'elle n'entendait point que cette méthode, pratiquée ci-devant par le comte de Munich, le fût de même par lui; qu'il suffisait de la suivre, quand il se passait quelque évènement important et qu'en cas la préférence devait être donnée non à ceux qui par leur nom où les parents qu'ils avaient en place pouvaient en paraître susceptibles, mais uniquement aux officiers sans distinction de rang et de naissance qui se seraient comportés le mieux. Cet acte de justice de la part de la Czarine a fait une impression d'autant plus forte qu'elle a des bontés particulières pour la mère du colonel Tchernichew.

J'ai enfin découvert que le capitaine suédois dont je vous parlais il y a six jours, a été envoyé ici par m. de Nolken avec des lettres pour le prince Czerkassky. J'en infère qu'il aura été question de ce dont il était convenu avec les ministres durant son séjour à Moscou et qu'il aura revendiqué avec raison la promesse sans exécution qui lui avait été faite d'expédier le jeune Neplueff.

Une circonstance peut confirmer cette conjecture. Le confident m'a rapporté qu'il avait lu *in extenso* la lettre originale écrite récemment par m. de Nolken au feld-maréchal Lascy et que celui-ci a adressée à la Czarine, par laquelle le premier l'informant de son retour en Finlande, lui notifie qu'il est prêt à entrer en négociation en qualité de commissaire plénipotentiaire de la Suède, et qu'il s'empressera d'autant plus par ses soins à contribuer à rétablir la paix entre les deux puissances belligérantes, qu'il semblerait qu'en justifiant de part et d'autre les dispositions qu'on avait manifestées, on n'aurait pas dû exposer, ainsi qu'on l'a fait, d'honnêtes gens aux évènements d'une guerre qui en soi peut être inutile. Le confident m'a ajouté que cette manière de se présenter des suédois avait fait effet sur la Czarine, que la résolution était prise de munir de pleins pouvoirs le général Roumianzoff pour donner activité à la négociation et qu'il ne doutait point finalement que l'on ne lui fît passer incessamment des ordres en conséquence.

Je combats d'autant moins l'espérance que j'en conçois que les affaires pourront parvenir à une réconciliation, que je sais de m. de Brummer qu'il a eu lieu de supposer qu'un courrier arrivé secrètement aurait apporté la nouvelle qu'il y aurait eu deux chocs extrêmement vifs entre les russes et les suédois, et que ceux-ci se voyant menacés d'être attaqués une troisième fois se seraient retirés, et qu'il est assuré que la Czarine, informée généralement de l'affaire et peinée de tout le sang répandu, que la paix, qu'elle a constamment désirée, aurait prévenu, n'a pas voulu écouter le rapport que ses ministres ont voulu lui faire en détail de ce qui s'était passé en cette rencontre.

C'est par lui encore et à la faveur des moments particuliers que la première absence de la Czarine nous a procurés, que j'ai été instruit que madame de Monasterol avait écrit à cette Princesse pour intéresser ses bontés et en obtenir une pension. Pour peu que vous vouliez vous mettre à ma place vous jugerez aisément et de la surprise et de la peine que cette circonstance m'a causée. Je cherchais même à me persuader du contraire, ne pouvant concevoir à quel titre et sur quoi elle était fondée; mais il ne me fut pas possible de me flatter, dès que m. de Brummer m'eut confié que la Czarine lui en avait parlé et qu'il avait eu la lettre de madame de Monasterol entre ses mains. Je fus encore plus consterné quand je sus de lui que la Czarine par une suite des bontés dont elle m'honore et croyant ma mère dans le besoin, s'était résolue à répondre généreusement à sa demande. Je n'envisageai plus alors que la fausse démarche à laquelle madame de Monasterol s'était portée, et combien, étant née sujette du roi, elle s'était écartée du respect qu'elle lui devait, et s'était oubliée elle-même en sollicitant une pension d'une Princesse étrangère. J'exposai dans tout son jour à m. de Brummer la situation de madame de Monasterol et n'employai point d'autre moyen pour lui faire connaître que l'avarice seule avait pu la conduire à cette extrémité. Je ne lui cachai point aussi que ses mauvais procédés à mon égard, en m'empêchant de la voir et de vivre avec elle, me faisaient souhaiter encore plus de n'avoir point de pas à faire contre elle qui, en développant sa conduite, pût être interprétée comme l'effet de quelque ressentiment particulier; mais je devrais en être accusé, que mon devoir m'imposerait toujours la nécessité d'en rendre compte à la cour, et d'employer une autorité supérieure pour la faire rentrer dans les bornes que sa naissance lui prescrivait. J'excitai en conséquence m. de Brummer à détourner la Czarine du parti que, selon lui, elle semblait avoir pris, et ne lui dissimulai point qu'elle ne me sauverait

l'inconvénient fâcheux pour moi de vous en porter mes plaintes qu'autant qu'elle ne voudrait faire aucune réponse à ma mère et regarder sa lettre comme non avenue. M. de Brummer applaudit aux motifs qui réveillaient ma délicatesse; mais m'ayant laissé entrevoir que ses insinuations ne dissuaderaient point la Czarine de la résolution à laquelle elle s'était fixée de répondre à la confiance que madame de Monasterol lui avait marquée en s'adressant à elle. Aucune considération ne peut plus me retenir, et c'est de vos bontés seules que je dois attendre la consolation si nécessaire à un fils plein de ses devoirs que la mauvaise conduite de sa mère expose indirectement à de pareils inconvénients.

№ 114. M. Dalion au marquis de Lanmary.

Moscou, 13 août 1742.

Monsieur, à l'égard des opérations militaires les nouvelles que nous avons de Finlande portent que les suédois, après avoir mis le feu à Frédéricsham, ont continué à se retirer dans l'intérieur du pays et que le feld-maréchal Lascy les a poursuivis et les poursuit avec beaucoup de vivacité, pendant que les galères russes avancent du même pas le long des côtes.

On prétend qu'il est arrivé secrètement un courrier ces jours passés par lequel on a appris qu'il y avait eu deux rudes chocs entre les deux armées et que m. le comte de Loewenhaupt sur les apparences d'un troisième avait proposé de battre encore en retraite; on ajoute à cela que la Czarine, considérant qu'il ne pouvait pas manquer d'y avoir eu beaucoup de sang versé, et touchée de la perte de tant de braves gens, n'avait pas voulu permettre que ses ministres lui présentassent les détails qui leur avaient été envoyés. De vous répondre que cette arrivée secrète d'un courrier et cette délicatesse de la Czarine ne dénote pas peut-être quelque mauvais succès, c'est ce que je ne ferai pas. Les relations de l'armée suédoise mettront v. exc. en état d'apprécier les choses; mais ce que je crois pouvoir vous assurer c'est que la continuation de la guerre peine beaucoup la Czarine, qu'elle a témoigné plusieurs fois se repentir de n'avoir pas mis à profit le voyage de m. de Nolken et qu'elle désire sincèrement la paix. En effet, en conséquence des lettres que le même capitaine suédois qui avait accompagné m. de Nolken a apportées de sa part au grand-chancelier et de celles que m. de Nolken a écrites depuis au feld-maréchal Lascy pour lui notifier son retour en Finlande avec de plus amples instructions et que ce général a fait passer

incontinent ici, la résolution a été prise de munir m. le général de Roumianzoff de pleins pouvoirs nécessaires pour entrer formellement en négociation. Si des personnes mal intentionnées ont trouvé moyen d'empêcher que les favorables dispositions dans lesquelles m. de Nolken avait laissé cette cour, n'aient point eu les suites qu'on devait naturellement en attendre, il faut espérer que celles qui se manifestent actuellement, auront un meilleur sort et conduiront enfin au rétablissement de la tranquillité dans le nord. Il ne manquerait rien à notre satisfaction commune, si ce grand ouvrage pouvait se faire sous les auspices de la France. Les intentions du roi à ce sujet, de même que les difficultés que j'aurais à surmonter ici, sont parfaitement connues à votre excellence. Mon principal espoir est dans les secours que je me flatte que vous voudrez bien me donner; je compte surtout, ainsi que me l'a mandé m. Amelot, que si vous pouvez découvrir dans la nouvelle diète les véritables sentiments de la Suède sur l'objet de la paix, vous ne perdrez pas un moment pour m'en informer, la circonstance d'en être promptement averti faisant la base d'un plan de conduite que m. Amelot m'a tracé; que si malgré tous les soins que nous nous donnerons, il n'y a pas moyen de réussir, du moins faudra-t-il empêcher qu'une autre puissance vienne enlever à Sa Majesté l'honneur de la pacification du nord. Les deux cours que nous avons proprement à craindre sur cela sont celles de Londres et de Berlin. Il n'y aurait rien de plus aisé, quant à ce qui me compète, que de leur barrer le chemin; si la Czarine ajoutait à une infinité de belles qualités celle de s'occuper davantage de ses affaires et de ses véritables intérêts, ne verrait-elle pas évidemment, ne toucherait-elle pas du doigt que tant que le jeune prince Yvan sera en vie elle n'a rien de bon à espérer ni de l'Angleterre, ni de la Prusse?

L'invitation de la maison de Wolfenbuttel en général à accéder au traité de Breslau, peut n'être rien, mais peut-être aussi qu'elle renferme de grands mystères, et certainement je ne perdrai pas une occasion de la faire envisager dans ce sens.

La Czarine connaît à l'heure qu'il est la juste valeur de mm. de Bestoucheff, mais elle n'a pas la force de s'en débarrasser; elle attend qu'il se présente une occasion naturelle de placer l'aîné dans une cour étrangère et que le cadet, cédant dès lors à sa faiblesse, fasse assez de sottises, ce sont ses expressions, pour qu'on soit obligé de le chasser. Dieu veuille lui inspirer quelque instant de vigueur, car à vous parler avec franchise, toute sa bonne volonté pour la France serait vraisemblablement infructueuse, si elle laisse encore longtemps ces deux per-

sommes en place. Le retour de la cour à Pétersbourg est décidé, mais on ignore encore le temps du départ. Tout paraît tranquille dans le moment présent. Les affaires de m. le duc de Holstein sont toujours dans la même situation.

M. le marquis de la Chétardie compte partir dans une douzaine de jours.

№ 115. M. Amelot à m. le marquis de la Chétardie.

Versailles, 15 août 1742.

J'ai reçu, m., vos deux lettres des 2 et 9 juillet. Je ne puis croire que le complot formé contre la Czarine ait eu aussi peu de fondement qu'on a voulu le faire entendre. Il revenait de toutes parts des avis qu'il y avait une conjuration qui se trouvait contre cette Princesse, et si cette conspiration n'a pas éclaté, la Czarine n'en doit pas être moins attentive à prendre toutes les précautions convenables pour sa sûreté. Il est même à craindre, suivant plusieurs avis répandus en Suède et ailleurs, que ce ne soit de la part de ceux à qui la Czarine donne le plus sa confiance pour l'administration de ses affaires, qu'elle ait le plus à se défier.

Vous apprendrez par m. le marquis de Valory à votre passage à Berlin, que le roi de Prusse depuis son accommodement avec la reine de Hongrie, n'a pas cessé de faire assurer le roi, de vouloir observer son alliance avec S. M., et qu'elle pourrait compter qu'il se garderait bien d'entrer en aucun engagement contre les intérêts de la France. Vous pouvez en instruire les ministres de la Czarine, et cette connaissance pourra faire tomber les espérances que ceux de la reine de Hongrie et du roi de la Grande-Bretagne à Moscou formèrent, dis-je, de pouvoir faire entrer le roi de Prusse dans toutes leurs vues. Ce prince paraissant actuellement dans des dispositions favorables pour la France, vous n'aurez autre chose à faire à Berlin que de l'y confirmer, suivant que vous pourrez le concerter avec m. de Valory; mais il se peut faire que lors de votre passage par cette ville, sa majesté prussienne s'en trouve éloigné par quelque voyage qu'elle paraît sur le point d'entreprendre; dans ce cas il ne sera pas nécessaire que vous prolongiez votre séjour à Berlin pour l'attendre, ni que vous vous détourniez de votre route pour aller le chercher. Je suis etc.

№ 116. M. Amelot à m. Dalion.

Paris, 17 août 1742.

Je viens d'être informé, m., que vous avez écrit à m. Nolken depuis son retour à Stockholm sous une adresse supposée pour l'informer de ce qui se passe à Moscou et dans l'intérieur de la Russie. On savait déjà par avance en Suède que m. Nolken devait entretenir une correspondance secrète en Moscovie dont-il avait dessein de garder le secret avec le ministère, et cette correspondance devait passer par la même personne à qui votre lettre a été adressée. Je ne comprends pas, comment il a pu choisir le même canal pour celle qu'il veut entretenir avec vous. Si vous pouvez me mettre au fait de cette manoeuvre, je vous prie de ne pas différer un moment à m'informer de ce que vous aurez pu découvrir, et comme il y a bien des raisons d'avoir pour très-suspectes les intentions de m. Nolken, vous devez cesser absolument tout commerce avec lui et vous borner uniquement à informer m. le marquis de Lanmary de tout ce que vous croirez utile au service du roi. Je suis etc.

№ 117. Le marquis de la Chétardie à m. Amelot.

Moscou, 20 août 1742.

Monsieur, la Czarine qui, en partant cette seconde fois, avait dîné à sept werstes d'ici, en fit encore dix-neuf l'après midi dans ses voitures pour rejoindre l'endroit où elle avait terminé sa première carrière. Elle y mit pied à terre et fut coucher à cinq werstes de là dans une maison de poste qui appartient à la couronne.

Suivant le rite grec la bénédiction de l'eau se faisait le lendemain. La Czarine assista à l'office qui fut long, et accompagna la procession qui le suivit. La matinée par là se trouva entièrement remplie. La Czarine dîna avant de se mettre en chemin et fut coucher dix werstes plus loin sous des tentes, faute de maisons propres à la loger.

Elle en usa de même le lundi, mais autant les dix werstes qu'elle fit le matin furent incommodes par la pluie presque continuelle que cette Princesse essuya, autant les cinq werstes qu'elle fit encore le soir, et dès qu'elle fut sortie de table, furent pénibles par le chemin affreux qu'elle rencontra.

Ce que la Czarine y souffrit était tout propre à réveiller son impatience; elle y fut d'autant plus sensible, que sa vanité se trouvait

blessée du peu d'attention qu'on avait eue pour elle, et de celle qu'on avait apportée à racommoder soigneusement les chemins quand la Czarine Anna fit le même voyage; aussi ne se contint elle en aucune façon, en parlant à ce sujet de son sénat et du gouverneur de Moscou; et comme à son retour elle a tenu avec fermeté le même langage aux personnes qui auraient dû en cette rencontre veiller à ce que son service exigeait, il est apparent par l'impression qu'elle a faite, que cet incident produira un bien et empêchera qu'on ne fasse un plus long abus de sa trop grande bonté.

La Czarine, n'ayant plus que cinq werstes à faire pour consommer son pèlerinage, donna toute la matinée du mardi au repos dont elle ne pouvait qu'avoir besoin après la journée de la veille et dîna avant de partir. Elle arriva au monastère de la Sainte Trinité à cinq heures du soir. L'archimandrite, à la tête de sa communauté, la reçut à la grande porte du couvent, la harangua et la conduisit ensuite au tombeau de St. Serge qui est en grande vénération dans ce pays-ci, d'où cette Princesse se rendit dans les appartements qui lui avaient été préparés.

On peut juger de la dévotion que l'on a ici à St. Serge et de ce qu'elle a produit successivement en voyant le monastère de la Sainte Trinité et en prenant connaissance de ses facultés. Le couvent qui est entouré de hautes murailles à l'antique, contient cinq églises dont la magnificence peut d'autant plus surprendre que les images dont elles sont entièrement remplies, se trouvent toutes encadrées dans de l'or ou de l'argent et plusieurs garnies de pierres précieuses. L'évangile dont on se sert les grandes fêtes, est estimé cent mille écus. Il y a aussi un très grand nombre d'ornements brodés en perles et en pierres de prix. Trois cent cinquante religieux sont logés à l'aise, et sans qu'ils aient eu à se resserrer, la suite de la Czarine a trouvé dans l'intérieur du couvent des logements assez commodes. Les biens-fonds qui y sont attachés consistent, selon la manière de compter du pays, dans trente mille maisons composant 120 mille âmes et produisant 600 mille livres de France de revenu, non compris les denrées qui se paient en nature.

Le mercredi matin la Czarine fut de bonne heure à la grande église, Elle alla sur le soir chez l'archimandrite qui lui avait préparé une collation, et se rendit de là de nouveau au tombeau de St. Serge où les matines furent chantées.

Cette Princesse assista le jeudi au service divin, et monta tout de suite en voiture pour venir dîner à peu près à moitié-chemin dans une maison confisquée au profit de la couronne, qui appartenait ci-devant au

vice-chancelier comte Golofikin. La Czarine fut de retour à Moscou vers les huit heures du soir; les relais, qui avaient été posés sur la route, ne pouvaient que la mettre en état de faire l'extrême diligence qu'elle fit. Elle avait dans son carosse les dames du palais qui l'avaient accompagnée. Je revins dans celui du duc de Holstein avec le baron Gersdorff et le grand-maréchal Brummer pour me conformer aux intentions de cette Princesse.

De toutes les marques de bonté qu'elle n'a pas discontinué de me donner pendant ce voyage, c'est celle qu'elle m'a témoignée, en me parlant confidemment que j'ai ressentie davantage. Je lui en fournis la première fois l'occasion, en lui disant en riant, que je venais de faire longuement ma cour au grand-maréchal Bestoucheff, et de façon que j'espérais qu'il m'en saurait gré; elle me demanda sur le même ton, de quel moyen je m'étais donc servi. „Je l'ai entretenu“, répondis-je à cette Princesse, „une demi-heure entière de l'Angleterre; il n'est sorte de bien que je ne lui aie dit des anglais, et comme il les aime plus que toute chose au monde, il doit naturellement m'en tenir compte, ne fus-je que français et en droit par cette qualité de haïr les anglais, autant qu'ils nous haïssent“. „Croyez“, me repartit la Czarine, „qu'il n'aime rien: lui et son frère sont deux pauvres espèces; ils ne connaissent que leur intérêt; c'était sans doute dans cette vue que le vice-chancelier voulait que je ratifiasse le traité de Finch sans aucune restriction“. Et tout de suite à ce sujet elle me conta et me confirma de sa propre bouche ce que le confident m'avait rapporté. „Si l'Angleterre“, ajouta-t-elle „stipule une clause pour ne point remplir ses engagements, n'est-il pas dans l'ordre que j'en stipule une également? Qu'en pensez-vous“, poursuivit-elle, „et quel est votre sentiment?“ „La chose est juste à ces égards“, lui répondis-je; „il ne faut jamais exiger d'un autre ce que nous ne voulons point faire pour lui, et je me persuade avec d'autant plus de plaisir de l'équité de Votre Majesté en cette rencontre que je retrouve dans ce qu'elle à fait de nouveaux témoignages de l'amitié qu'elle a pour le roi“. „Je n'y ai point démérité“, reprit-elle vivement: „j'ai toujours aimé la France et les français par un mouvement naturel dont j'aurais peut-être eu peine à me rendre compte, et vous jugerez aisément que tout ce que le roi a fait pour moi dans ces derniers temps, et la manière dont vous en avez usé en conformité de ses ordres, n'ont pu que fortifier pour ma vie un sentiment qui ne s'est jamais démenti un instant en moi depuis celui de ma naissance“.

Les autres conversations que j'ai eues avec la Czarine, sans être

aussi intéressantes, ont toujours été accompagnées de cet avantage, qu'elles caractérisent la confiance dont elle m'a honoré jusqu'ici, et une prédilection entière pour la France. Il y a plus, ces divers entretiens ont conduit cette Princesse à parler souvent des Bestoucheff; et comme elle se montrait à découvert sur la haine qu'elle leur porte et le ressentiment qu'elle conserve contre eux de ce qui s'est passé précédemment, j'ai pu, sans paraître agir par esprit de vengeance, les desservir auprès d'elle, et faire une impression dont les traces seront assez profondes pour qu'ils ne puissent point les effacer.

Ils sentent déjà l'un et l'autre qu'ils ont perdu tout leur crédit, et ils peuvent d'autant mieux le connaître, que la Czarine ne prend pas même la peine de dissimuler, et leur fait remarquer en toutes occasions, combien elle est irritée et indisposée contre eux. J'ai pensé qu'il était important de saisir un moment aussi favorable; j'en ai encore plus reconnu la conséquence depuis l'avis que m. de Lanmary m'a donné, de la découverte qu'il avait faite, par un certain chevalier de Beaujeu, d'une intrigue qui semblerait se tramer entre les Bestoucheff et m. de Keyserling ministre de Russie à Dresde. Je me suis fixé sur cela à la résolution de faire principalement usage de ce moyen, pour en faire valoir beaucoup d'autres et de les employer de manière auprès de la Czarine à la déterminer pour sa propre sûreté et le maintien de son autorité à éloigner sur-le-champ m.m. de Bestoucheff et à les renvoyer chez eux, tout acte de sévérité auquel on voudrait la porter en cette occasion, étant aussi contraire à ma façon de penser, qu'il serait propre à effaroucher cette Princesse et à faire prendre le dessus à sa bonté naturelle. J'ai communiqué au confident et à m. de Brummer le plan que je m'étais proposé de suivre. Le premier m'y a confirmé en m'apprenant que le prince Czerkassky avait eu vent vraisemblablement de ce qui se tramait entre les Bestoucheff et m. de Keyserling, et qu'il en avait déjà informé la Czarine, sur qui cette circonstance avait paru faire beaucoup d'effet; nous nous sommes concertés conséquemment sur l'instant et la manière de frapper le coup et pour qu'en rompant la glace ils pussent être témoins et pussent venir à l'appui de la boule; nous en épions le moment; nous espérons qu'il pourra avoir lieu ce soir et tout est préparé de façon qu'il ne dépendra pas de mes soins de faire repentir longtemps m.m. de Bestoucheff et de leur ingratitude et de leur partialité trop déclarée contre la France.

M. Dalion a eu hier son audience et je l'ai présenté à la Czarine. Je pense pouvoir partir enfin lundi prochain.

№ 118. M. Dalion à m. Amelot.

Moscou, 20 août 1742.

Monseigneur, je me rendis le 14 chez le prince Czerkassky. Après le compliment d'usage j'ajoutai que le pèlerinage de la Czarine dérangeait mon audience et le priai de faire en sorte que je puisse avoir cet honneur d'abord après son retour. Discourant sur les personnes qui accompagnaient la Czarine, „m. le marquis de la Chétardie". me dit-il, en souriant, „est encore de la partie". „Oui", lui répondis-je, „la Czarine a bien voulu lui donner cette nouvelle marque de bonté et m. de la Chétardie de son côté s'est trouvé infiniment flatté de lui consacrer les derniers moments qu'il a à passer ici". Comme le grand-chancelier en demeurait là, „il est presque toujours désavantageux", poursuivis-je, „de relever des personnes qui ont le bonheur de se rendre si agréables au souverain, et je ne cacherai point à votre excellence que cette réflexion m'alarmerait beaucoup, si je n'espérais que la Czarine et ses ministres voudront bien se rappeler que la Russie a recueilli les fruits des premiers services que j'ai été en état de rendre au roi et que ma famille se trouve encore décorée de marques de distinction qui sont des preuves parlantes de son attachement pour cette cour; je ne négligerai rien pour fortifier par ma conduite ces considérations et j'ose assurer votre excellence qu'elle me verra toujours empressé à mériter son estime, sa bienveillance et sa confiance". „La remarque que vous me faites", repartit le prince, „est assez dans le vrai; d'ailleurs les commencements sont toujours difficiles; mais vous pouvez compter que vous me trouverez disposé à répondre à la manière dont vous vous présentez à nous". Il me demanda, si je n'avais rien de nouveau d'Allemagne. Je lui dis que vous me parliez dans vos lettres que le maréchal de Belle-Isle avait eu aux environs de Prague avec le comte de Königseck une conférence dans laquelle on avait jeté quelques propos généraux pour parvenir à la pacification de l'Allemagne, et on a observé dans cette rencontre que m. le comte de Königseck a nommé la Russie comme alliée de la cour de Vienne. Je lui demandai, s'il y avait effectivement un nouveau traité entre la Russie et la reine de Hongrie. „Il ne s'est fait aucun traité", me répondit-il. „En ce cas y a-t-il eu une confirmation des anciens?" „S. M. I.", repartit-il, avec le même ton de franchise, „les a confirmés en termes généraux dans les lettres qu'elle a écrites à la reine de Hongrie, et c'est tout". „Votre excellence a vu sans doute", ajoutai-je, „les articles préliminaires du traité du roi de Prusse avec la reine de Hongrie; l'invitation de la

maison de Wolfenbuttel à accéder à ce traité surprend bien des gens et exerce leur imagination; car on ne sait pas trop, quelle raison particulière, parmi tant d'autres maisons souveraines d'Allemagne, celle de Wolfenbuttel peut avoir pour y prendre part de préférence?" „Apparemment", dit le prince, „qu'elle forme des prétentions pour quelque territoire ou autre chose de cette nature; elles me sont inconnues, cependant je crois que c'est ce seul motif qui a occasionné l'invitation". „Je serais du même avis", repris-je, „si l'on avait invité simplement le duc régnant de Wolfenbuttel, au lieu qu'en comprenant toute la maison, on embrasse une étendue qui va bien loin". Cette seconde tentative ne parut pas faire plus d'impression que la première, et je fis tomber la conversation sur les affaires de Suède. Comme il souhaitait voir finir les troubles d'Allemagne, je lui déclarai que je voudrais bien que la tranquillité fût également rétablie dans le nord. „Je me rappelle que la dernière fois que je vins chez votre excellence avec m. le marquis de la Chétardie nous aperçûmes dans votre jardin le même capitaine suédois qui accompagna le comte de Nolken; or ces sortes de messages sont toujours de bonne augure". „Vous ne vous êtes pas trompé", repartit le prince; „cet officier est encore ici, mais je compte l'expédier incessamment". „Il faut espérer", repris-je, „que vous le chargerez de matériaux capables d'accélérer l'ouvrage de la paix; personne ne la désire plus sincèrement que le roi, et vous me trouverez prêt en tout temps à y concourir sous telle forme et sous tel nom qu'il vous plaira". Le grand-chancelier ne répondit à ces dernières paroles que par un simple remerciement, mais j'eus le plaisir de le voir s'engager en même temps dans une histoire abrégée de la guerre entre la Russie et la Suède. Si je n'entendis pas des choses fort satisfaisantes, du moins n'éluda-t-il pas le propos; il appuya beaucoup sur les soins que sa cour s'était donnés pour éviter la guerre; il soutint que les suédois n'avaient eu aucun juste motif pour l'entreprendre; il prétendit que m. le comte de Loewenhaupt aurait pu vendre bien cher au feld-maréchal Lascy le passage d'un défilé qui est à quelques lieues en deçà de Frédéricsham; il me lâcha, à deux ou trois reprises, avec un sourire malin, que les états de Suède avaient écouté de mauvais conseils, et y ajouta la dernière fois que les russes avaient un proverbe, qu'il vaut mieux mettre un petit oiseau à la main que d'en promettre un grand qui vole. Il finit par dire que présentement que la Russie s'était comme assurée de la supériorité, il croyait pouvoir se donner un peu carrière dans ses discours, et qu'il était curieux et impatient de voir les résolutions que prendrait la nouvelle diète. Je ne m'attachai

qu'à ce dernier point; je lui dis que tout le reste n'étant pas de mon bail, je me renfermerai à cet égard dans le silence, mais que, si les états de Suède, comme je l'espérais, prenaient des résolutions qui pussent lui être agréables, il ne dépendrait pas de moi que je ne fusse le premier à les lui annoncer.

Pendant le cours d'une conversation qui dura une grosse heure, il ne lui échappa rien qui eût le moindre rapport aux mouvements des polonais; il fut encore bien moins question de la lettre qu'on suppose que vous avez écrite à m. le comte de Castellane, sur laquelle vous m'avez prévenu dans votre dépêche du 5 juillet.

Je me rendis jeudi chez m. le vice-chancelier; je l'attendis plus de trois heures, mais madame de Bestoucheff voulut bien se charger de l'informer de mon empressement de l'entretenir des choses qui m'avaient conduit chez le prince Czerkassky.

Cette même nuit la Czarine étant revenue de son pèlerinage, j'allai le lendemain vendredi à huit heures du matin chez le confident. Je lui communiquai ce que vous me mandez au sujet de la conférence entre le maréchal Belle-Isle et le comte de Königseck; je lui fis part des réponses de m. le grand-chancelier et le priai de chercher quelque instant favorable pour faire expliquer la Czarine elle-même. Il m'assura d'avance qu'il n'y avait rien de tout ce que le comte de Königseck avait donné à entendre, et prétendant que ce général pourrait bien n'avoir eu en vue que de présenter sa Maîtresse dans un plus grand état de forces et de ressources. La Czarine, questionnée par le confident, a répondu en propres termes: „Je ne sais pas, où m. le comte de Königseck a pu prendre un traité; s'il en existe, ce ne peut être que dans sa tête, mais apparemment qu'il a eu ses raisons pour parler à m. de Belle-Isle comme il a fait".

Je touchai en même temps au confident un mot de l'invitation de la maison de Wolfenbuttel au traité de Breslau et j'ajoutai que la Czarine daigne seulement considérer que ce traité est fait entre le roi d'Angleterre, qui, quoique d'une branche cadette, peut être regardé par rapport à son rang comme le chef de la maison de Brunswick, entre le roi de Prusse qui par sa femme se trouve oncle du jeune prince Yvan, et entre la reine de Hongrie qui est sa tante à la mode de Bretagne. Ces circonstances le frappèrent et je le laissai très disposé à en faire un bon usage.

Le samedi m. de Bestoucheff me fit annoncer que la Czarine me donnerait audience le lendemain dimanche. En conséquence je me rendis

hier au palais avec m. de la Chétardie qui me présenta à cette Princesse. Je joins ici copie de mon discours et de la réponse qui me fut faite par m. le vice-chancelier.

Aujourd'hui je suis allé faire ma révérence à son altesse royale m. le duc de Holstein.

Pendant le pèlerinage de la Czarine j'ai eu occasion de voir plusieurs fois m. le baron de Mardefeld, m. Wich et le général Botta qui jusqu'au moment présent n'a pas fait difficulté de vivre avec moi sur le même ton d'amitié que précédemment, mais qui m'a fait connaître que mon audience prise il serait forcé de changer de conduite; le premier continue à être fort circonspect dans ses propos et le second n'a tenu devant moi que de fort bons discours, il semble qu'il rabatte un peu de ce déchaînement avec lequel il avait débuté.

№ 119. Discours de m. Dalion à la Czarine.

Madame, en même temps que Sa Majesté a bien voulu permettre au marquis de la Chétardie de repasser en France, elle a jugé ne devoir pas différer de le remplacer. Le roi désire très-sincèrement d'entretenir une bonne correspondance avec Votre Majesté; il est trop flatté des assurances formelles qu'elle a données plusieurs fois de vouloir concourir avec lui en toutes occasions à ce qui peut être de l'utilité commune, pour perdre un seul instant de vue des objets aussi intéressants.

Le choix de Sa Majesté est tombé sur moi. Elle m'a nommé son ministre plénipotentiaire auprès de Votre Majesté dans l'espérance qu'ayant déjà l'honneur d'être connu d'elle et ayant eu autrefois celui de traiter avec Pierre le Grand, je pourrais parvenir plus aisément que tout autre au bonheur de rendre mon ministère agréable à Votre Majesté.

Ce que j'ose lui assurer avec confiance, c'est que je m'en ferai une étude continuelle; que rien n'égalera mon attention à aller au-devant de tout ce qui pourra plaire à Votre Majesté, et que je n'épargnerai ni peines, ni soins pour faire revivre et fructifier ces heureuses dispositions où j'ai vu moi-même les deux couronnes sous le règne glorieux du père de Votre Majesté.

Rien ne coûte lorsque l'inclination s'accorde avec le devoir. Le temps manifestera l'une pleinement, et la lettre, que j'ai l'honneur de remettre à Votre Majesté, la convaincra que par une telle conduite je ne ferai que remplir les intentions du roi et me conformer à ses ordres.

№ 120. Réponse pour le ministre plénipotentiaire Dalion donnée au nom de Sa Majesté Impériale par son vice-chancelier comte de Bestoucheff.

L'Impératrice ne peut être que très satisfaite des nouvelles assurances de l'amitié du roi très chrétien et de l'intention qu'a Sa Majesté d'entretenir inviolablement une parfaite intelligence entre les deux couronnes.

Sa Majesté Impériale, toujours prête d'y correspondre avec une affection sincère, verra avec plaisir monsieur le ministre plénipotentiaire pendant le séjour qu'il fera ici comme un témoin de ses sentiments dont il aura de fréquentes occasions d'informer le roi son maître.

№ 121. Discours de m. le marquis de la Chétardie à la Czarine, en prenant son audience de congé.

Madame, le roi ne s'est attaché qu'à un objet en m'envoyant le rappel que je l'avais supplié de m'accorder. Pour remplir ses intentions et me conformer à ses ordres, je ne puis assez témoigner à Votre Majesté combien le roi désire qu'elle soit convaincue de son amitié, et que les sentiments qu'il a eus de tout temps pour elle, en prenant de nouvelles forces depuis l'avènement de Votre Majesté au trône de ses pères, lui feront saisir avec empressement toutes les occasions d'en donner les preuves les plus fortes à Votre Majesté. C'est contre le gré du roi si les effets, qui auraient dû s'en suivre d'une volonté aussi sincère de sa part, sont encore suspendus. Sa Majesté, en s'occupant avec plaisir de tous les moyens propres à cimenter l'intelligence et l'harmonie la plus étroite entre elle et Sa Majesté, aurait également souhaité que j'eusse pu consommer un ouvrage aussi désirable pendant mon séjour à la cour de Votre Majesté. Les obstacles, qui m'en ont empêché, me préparent un regret éternel. Je ne puis mieux le balancer qu'en regardant sans cesse comme l'époque la plus flatteuse de ma vie les circonstances qui m'ont fait éprouver la confiance et les bontés de Votre Majesté. J'ose avancer que j'aurais pu les mériter de plus en plus, s'il eût dépendu de mes soins de donner aux dispositions mutuelles qui se manifestaient, toute la consistance dont elles étaient et deviendront susceptibles. L'intérêt que le roi prend et continuera à prendre au bonheur et à la prospérité du règne de Votre Majesté, m'aurait servi de guide dans tous mes démarches et lui doit être un garant assuré des intentions constantes du roi sur tout ce qui pourra consacrer l'amitié qu'il a pour elle. Elle aura un

nouveau gage dans la réponse du roi à la notification de Votre Majesté et dans ma lettre de récréance que j'ai l'honneur de lui présenter à la fois. Votre Majesté ne doit pas être moins persuadée qu'elle trouvera le roi aussi disposé qu'il l'a toujours été et qu'il le sera toujours de contribuer en tout ce qui pourra dépendre de lui au rétablissement de la tranquillité dans de nord.

La reconnaissance la plus vive ne peut m'acquitter de la grâce que Votre Majesté m'aurait faite en daignant s'apercevoir de mon zèle et de mon attachement respectueux pour sa personne. L'un et l'autre, Madame, ne se démentiront jamais en moi, et ils me feront retrouver une consolation continuelle à publier partout que chaque fois que Votre Majesté suivra les mouvements de son coeur, on verra revivre en elle les vertus de Pierre le Grand.

№ 122. Réponse pour le ministre plénipotentiaire marquis de la Chétardie donnée au nom de Sa Majesté Impériale par son vice-chancelier comte de Bestoucheff.

Les marques de la précieuse amitié de Sa Majesté le roi de France ayant toujours été très agréables à l'Impératrice, elle tâchera avec un soin proportionné aux grands égards qu'elle a pour l'affection du roi, d'entretenir sans interruption la bonne correspondance qui subsiste si heureusement et si longtemps entre les deux couronnes.

Aussi Sa Majesté Impériale verrait-elle à regret partir de sa cour un ministre du mérite et du caractère de m. le marquis de la Chétardie, si elle n'était parfaitement assurée qu'à son retour en France, il donnera au roi son maître les preuves les plus convaincantes de la sincérité des sentiments que l'Impératrice vient de lui témoigner.

№ 123. Relation de ce qui s'est passé relativement à l'admission du sieur Dalion en qualité de ministre plénipotentiaire du roi à la cour de Russsie.

Le sieur Dalion reçut le 13 juillet les lettres de créance du roi qui le constituaient son ministre plénipotentiaire auprès de la Czarine.

Il aurait été dans l'ordre que dès le lendemain ou le surlendemain au plus tard il eût fait part aux ministres russes des dispositions de Sa Majesté; mais le marquis de la Chétardie qu'il relevait, ayant souhaité d'en informer auparavant la Czarine, ce ne fut que le 24 que le sieur Dalion se rendit chez le prince Czerkassky grand-chancelier pour les lui annoncer. Il lui remit en même temps une copie de ses

lettres de créance et le pria de lui procurer son audience de la Czarine le plus tôt qu'il serait possible.

Le marquis de la Chétardie, qui était allé le 22 chez ce ministre et chez le comte de Bestoucheff vice-chancelier, avait arrêté avec eux qu'il leur présenterait le lendemain le sieur Dalion; une indisposition survenue le même soir au grand-chancelier l'obligea à faire proposer qu'on renvoyât la visite au 24, dès lors le marquis de la Chétardie et le sieur Dalion auraient fort désiré de différer également celle du vice-chancelier afin de ménager la sensibilité du prince Czerkassky, mais il ne fut pas possible de l'éluder.

Il ne fut question dans ces deux visites que de beaucoup d'assurances de la part du sieur Dalion de chercher avec soin pendant tout le cours de son ministère à mériter la confiance des ministres de la Czarine, et de beaucoup de protestations de la leur de faire en sorte de lui rendre sa mission agréable.

Il est comme établi à la cour de Russie que les ministres plénipotentiaires ne prennent point d'audiences publiques du souverain; d'ailleurs le sieur Dalion n'ignorait pas le goût de la Czarine à cet égard; ainsi, tant pour suivre les exemples que pour se conformer à ce qui pouvait plaire à Sa Majesté de Toutes les Russies, il ne songea qu'à demander une audience particulière. Ces sortes d'audiences n'étant susceptibles que d'un cérémonial fort abrégé et peu embarrassant, le sieur Dalion pouvait se flatter d'avoir bientôt la sienne; elle fut cependant retardée jusqu'au 19 août par différents incidents auxquels les ministres russes n'eurent aucune part et qu'il serait superflu de détailler et de développer ici.

Il se rencontra que c'était un dimanche et par conséquent jour de cour. Le samedi le vice-chancelier avait fait annoncer au sieur Dalion par un secrétaire du collège des affaires étrangères que la Czarine lui donnerait audience le lendemain à 11 heures du matin. Le sieur Dalion se rendit donc au palais le dimanche 19 août un peu avant l'heure marquée; il était dans un carrosse à 6 chevaux avec le marquis de la Chétardie qui avait bien voulu l'accompagner dans cette cérémonie; deux forreiters ou cavaliers précédaient le carrosse et une demi-douzaine de domestiques étaient montés derrière. Le sieur Dalion trouva les appartements du palais remplis de courtisans; il pénétra jusqu'à la salle qui est contigüe à celle où la Czarine passe au sortir de sa chambre de lit, et là il attendit en compagnie du comte de Bestoucheff qui l'avait devancé, et de plusieurs seigneurs et dames de la

cour le moment où il plairait à la Czarine de l'admettre auprès d'elle. Cette attente n'aurait pas dû être longue; elle se prolongea néanmoins, parce que le secrétaire du collège des affaires étrangères avait, par une méprise, annoncé l'audience pour 11 heures pendant qu'il avait ordre de l'annoncer pour midi, ainsi que le vice chancelier le déclara au sieur Dalion lorsqu'il arriva. Enfin à midi et demi les deux battants de la porte de la salle contigüe à la chambre du lit et marquée pour l'audience s'ouvrirent. Le vice-chancelier y entra d'abord, un instant après le sieur Chepeloff maréchal de la cour vint prendre le sieur Dalion et le marquis de la Chétardie; il les y introduisit et la porte se referma. La Czarine était debout s'appuyant un tant soit peu à une table placée entre deux fenêtres et ayant à sa droite à quelque distance le vice-chancelier; le marquis de la Chétardie ne fit qu'une révérence, en entrant, et ne s'avança que quelques pas; le sieur Dalion en fit une à la porte de la salle, une seconde au milieu et une troisième, lorsqu'il se trouva à une portée convenable de la Czarine; en même temps, prenant la parole et observant de ne pas lui baiser la main dans une occasion où il parlait et paraissait au nom de Sa Majesté. Il fit à cette Princesse le discours ou compliment qui suit; en le finissant il lui présenta la lettre de créance du roi qu'il tenait toute prête dans son chapeau. La Czarine avança le bras pour la recevoir et la garda entre ses mains pendant tout le temps que le sieur Dalion eut l'honneur d'être devant elle.

„Madame, en même temps" etc.[1]).

A peine le sieur Dalion avait-il achevé de parler que conformément à l'étiquette de cette cour qui est que le souverain ne répond jamais lui-même dans ces sortes d'occasions aux ministres étrangers, le comte de Bestoucheff lui fit en langue française la réponse suivante dont il lui délivra une copie au sortir de la salle: „L'Impératrice ne peut être etc.[2]).

Aussitôt après le sieur Dalion refaisant trois révérences aux mêmes places que précédemment et marchant à reculons se retira et repassa dans la salle voisine. La Czarine ne tarda pas à y venir. Pour lors le sieur Dalion et le marquis de la Chétardie, ne paraissant plus devant elle que sur le pied de personnes qui avaient l'honneur de lui faire leur cour, lui baisèrent la main. Elle s'entretint quelque temps avec eux et avec les courtisans qui étaient dans la même salle, de choses

---

[1]) Voir le № 119.
[2]) Voir le № 120.

indifférentes et ne les quitta que quand on vint lui dire que son dîner était servi. Le sieur Dalion et le marquis de la Chétardie s'en retournèrent en la même manière qu'ils étaient allés.

Le 20 au matin le sieur Dalion accompagné également du marquis de la Chétardie alla faire sa révérence au duc de Holstein. Comme son altesse royale n'est ici jusqu'à présent que sur le pied d'un prince étranger, et conséquemment point en droit de rien prétendre de la part d'un ministre du roi, le marquis de la Chétardie s'était contenté d'annoncer la veille cette visite au sieur Brummer son grand-maréchal. Le sieur Dalion et le marquis de la Chétardie passèrent d'abord dans l'appartement de celui-ci qui, après quelques moments de conversation, les introduisit chez son altesse royale, sans qu'il fut question d'aucun acte de cérémonie. Ce prince était debout et n'avait auprès de lui que le sieur Berkholtz son grand-chambellan. Le sieur Dalion en l'abordant l'assura qu'il saisirait avec empressement pendant le cours de son ministère, toutes les occasions de lui marquer son respect et son attachement à ses intérêts, persuadé qu'il ne saurait rien faire de plus agréable à Sa Majesté. S. a. r. répondit elle-même à ces assurances de la manière la plus convenable pour le roi et la plus obligeante pour le sieur Dalion. La conversation devint ensuite générale, et lorsque le sieur Dalion et le marquis de la Chétardie se retirèrent, s. a. r. les accompagna jusqu'au milieu de la chambre contigüe à celle où elle les avait reçus, et son grand chambellan les conduisit jusqu'à la porte.

Avant de monter en carrosse pour se rendre chez le duc de Holstein, le sieur Dalion avait fait prier le prince Czerkassky de donner ses ordres pour qu'on lui envoyât la même garde qu'on est dans l'usage de donner aux ministres plénipotentiaires. Celle des ambassadeurs est de 25 hommes, y compris un bas-officier, celle des ministres plénipotentiaires de 13, y compris de même le bas-officier, celle des envoyés de 6 et celle des résidents de 4.

Le même jour après-midi le sieur Dalion fit notifier sa mission par un secrétaire à tous les ministres étrangers. Il n'observa en cela d'autre ordre que celui d'envoyer chez les ministres plénipotentiaires ou envoyés avant d'envoyer chez les résidents. Il ne fit rien dire au marquis de Botta, ministre plénipotentiaire de la reine de Hongrie, parce que l'ayant sondé lui-même quelques jours avant son audience, ce ministre lui avait fait entendre que dans les circonstances présentes il n'oserait pas prendre sur lui de remplir à son égard ce qu'une semblable notification exigerait. On a commencé à introduire ici un usage différent—

c'est que le ministre nouvellement arrivé sans se faire annoncer, va le premier chez les autres ministres du second et du troisième ordre. Le sieur Dalion préféra suivre l'ancienne méthode qui lui parut et plus naturelle et plus décente; mais les délais qu'essuya son audience le firent repentir plus d'une fois de n'avoir pas fait faire cette notification aussitôt après avoir vu le grand-chancelier et le vice-chancelier et avoir remis au premier la copie de sa lettre de créance.

Le lendemain et les jours suivants se passèrent à recevoir des ministres étrangers et à les leur rendre dans le même ordre qu'ils étaient venus, ayant attention seulement de finir par les résidents. Le seul acte de cérémonial qui se pratique proprement dans ces visites, c'est de faire prendre les armes à la garde que l'on a chez soi.

Le sieur Dalion ne laissa pourtant pas de trouver du temps pour aller voir le prince de Hesse-Hombourg, le prince Troubetzkoï procureur général du sénat, le prince Kourakin grand-écuyer, le grand-maréchal Bestoucheff, le sieur Lestocq conseiller privé et premier médecin de la Czarine, le sieur Worontsoff chambellan et second lieutenant de la compagnie des gardes du corps et plusieurs autres personnes des plus distinguées de la cour; toutes, à l'exception du prince de Hesse-Hombourg et du procureur général, n'ont pas manqué de leur côté d'aller successivement chez lui.

№ 124. M. Amelot à m. Dalion.

Versailles, 24 août 1742.

J'ai reçu, m., votre lettre du 16 juillet.

C'est par oubli, si je ne vous ai pas fait mention de votre ameublement, je viens d'expédier l'ordonnance pour vous le faire payer.

Je suis informé avec certitude que la Czarine et ses ministres sont extrêmement prévenus contre vous, principalement à cause des relations que vous avez eues avec l'ambassadeur turc pendant son séjour à Pétersbourg. Comme vous seriez beaucoup moins utile au service du roi, si ces méfiances subsistaient dans toute leur étendue, vous devez donner tous vos soins à les faire cesser ou du moins à les diminuer et tâcher de vous rendre agréable à la cour où vous êtes.

Indépendamment de ce qui vous regarde personnellement, je ne puis douter qu'on ne cherche à aigrir la Czarine contre la France en vue de tout ce qu'on suppose que nous avons fait et que nous continuons de faire pour les suédois, et, par rapport à la conduite de m. de Ca-

stellane à Constantinople, qu'on prétend faire les derniers efforts auprès des ministres de la Porte pour les engager à faire une diversion contre la Russie. Je sais même qu'on a persuadé à la Czarine que la France avait garanti le traité d'alliance défensive entre la Suède et la Porte. Il serait difficile de vous mettre en état de lever toutes ces méfiances dont quelques-unes peuvent être fondées, parce que m. de Castellane a effectivement été beaucoup trop loin en plusieurs occasions qu'il serait trop long de vous détailler, et la distance des lieux ne m'a pas permis d'y remédier aussi promptement que je l'aurais voulu. Mais cependant il s'en faut beaucoup qu'il ait porté les choses au point qu'on le croit, et il est faux que la France ait jamais garanti le traité d'alliance défensive de la Suède avec la Porte, et quant aux secours d'argent que le roi a pu donner à la Suède, outre qu'on ne doit les regarder comme l'exécution d'engagements antérieurs et nullement relatifs aux affaires de Moscovie, S. M. n'a jamais cessé d'exhorter les suédois à la paix et même de leur conseiller de s'unir étroitement avec la Russie pour l'intérêt commun des deux couronnes. J'ai cru que toute cette explication était nécessaire pour votre instruction et pour vous mettre en état de faire connaître à la Czarine quelles ont été dans tous les temps les vues et les intentions de S. M., quoique par des circonstances forcées il ne lui ait pas toujours été libre de les manifester clairement.

Au surplus je vois avec peine qu'on ne doit pas trop compter sur les épanchements de coeur que la Czarine a eus quelques fois avec m. de la Chétardie. Sa conduite les dément absolument, ce qui ne peut provenir que de fausseté ou de faiblesse, et je soupçonnerais plutôt le premier. Il est certain qu'il n'y a aucun de ses ministres dans les différentes cours qui ne soit intimement lié avec tous nos ennemis, et qui ne montre en toute occasion et même sans beaucoup de ménagement sa partialité contre la France, et je crois qu'il ne serait pas mal à propos que vous en informassiez le confident dont la bonne volonté me paraît avoir été jusqu'ici très infructueuse.

Le roi de Prusse nous a fait dire qu'il avait des avis certains que m. de la Chétardie avait fait tous ses efforts pour engager la Czarine à faire une ligue contre lui conjointement avec la Suède et le Danemark. Vous savez que rien n'est plus malicieusement controuvé et j'espère que ce prince sera content de la réponse que j'ai faite à son ministre lorsqu'il m'a communiqué les ordres que son maître lui avait donnés pour s'en éclaircir. Mais il faudrait tâcher de remonter à la source; cet avis pourrait bien être venu au roi de Prusse par l'Angle-

terre qui s'efforce continuellement de donner des méfiances à ce prince contre nous; on peut également en soupçonner mm. de Bestoucheff qui sont très capables d'une pareille noirceur; c'est ce que vous pourriez savoir par m. de Mardefeld avec qui vous pouvez vous en expliquer clairement. Je suis etc.

№ 125. M. Amelot au marquis de la Chétardie.

Paris, 30 août 1742.

Quoique je ne présume pas, m., que cette lettre puisse vous parvenir avant votre départ de Moscou, je ne veux pas omettre de vous l'écrire pour répondre aux vôtres des 12, 16 et 23 du mois dernier; mais je prends la précaution de l'adresser à m. de Valory qui pourra ou vous l'envoyer, ou vous la remettre suivant ce qu'il aura pu apprendre du temps auquel vous aurez compté de vous mettre en chemin pour votre retour.

L'empereur a bien voulu avoir égard à la recommandation qui lui a été faite de la part du roi conformément à ce que vous m'aviez écrit au sujet du procès qui se poursuivait à la chambre impériale contre m. le duc de Holstein, et je ne doute pas que les agents de ce prince à Wetzlar ne l'aient déjà informé des ordres donnés en conséquence par Sa Majesté Impériale pour suspendre les suites de cette procédure; mais vous pouvez également faire part à m. de Brummer de ce que je vous en écris pour lui donner ce témoignage de l'attention du roi aux intérêts du duc de Holstein et du plaisir que S. M. aura toujours de pouvoir contribuer à sa satisfaction.

Les réflexions que vous avez eu occasion de faire faire à m. Brummer sur ce qui peut regarder ce prince personnellement, au milieu des différentes factions qui paraissent se former en Russie, étaient très à propos. Les notions rassemblées dans votre grande lettre du 12 font voir clairement que ce n'est pas sans fondement que suivant divers avis cette cour est menacée d'une révolution prochaine. Le complot qui a été découvert en dernier lieu, et que l'on a voulu faire regarder comme n'étant que l'effet de l'imagination échauffée d'un officier ou domestique de peu de considération, est une première étincelle qui peut faire appréhender des suites plus sérieuses. Il paraît même par quelques circonstances qui en ont été écrites à Stockholm que ce complot était tant contre la Czarine que contre la personne du duc de Holstein; que l'on avait emprisonné à Riga le médecin de la duchesse de Brunswick; que

la disgrâce de mm. de Bestoucheff paraissait prochaine; enfin que le maréchal Roumianzoff allait prendre le commandement de l'armée russe. Ces circonstances rassemblées doivent exciter l'attention de ceux qui s'intéressent à la Czarine et au prince son neveu. J'aurais souhaité trouver dans vos lettres de quoi guérir les inquiétudes qu'elles nous causent, avec d'autant plus de raison que, suivant que m de Lanmary le conjecture, ces lettres sont écrites par m. Dalion à m. Nolken sous des noms empruntés de part et d'autre. Elles sont jusqu'à présent parvenues au comte de Guillemborg sous l'adresse fictive d'un marquis de St. Germain. C'est par cette voie que m. de Lanmary en a eu connaissance, et comme il n'a eu de votre part aucune indication, ni sur le commencement, ni sur la suite de cette correspondance, il paraît avec raison peiné du mystère qui lui en a été fait; car il n'est instruit de ce que ces lettres contiennent que par ce que m. le comte de Guillemborg s'est porté de lui-même à lui en communiquer la lecture, et il ne comprend pas que m. Dalion, qui n'a pas dû établir une pareille correspondance sans votre participation, ait pu être autorisé de votre part à mander aux ministres de Suède plusieurs faits d'une extrême conséquence, sans que l'ambassadeur du roi à Stockholm en reçût aucune information. Pour moi je vous avoue que cette prétendue correspondance de m. Dalion en Suède sous des noms empruntés est une énigme dont je ne puis pénétrer l'obscurité Je lui en ai écrit depuis quelques jours, afin qu'il me mande ce qui peut y avoir donné lieu, et je vous serai très obligé de vouloir bien me marquer aussi ce que vous pouvez en savoir et si c'est par votre permission que m. Dalion a écrit ces lettres à m. de Nolken ou à tout autre, ce que je ne puis concevoir.

Au reste, je ne crois pas que m. Brummer puisse faire beaucoup d'usage de la vue que vous lui avez suggérée pour inspirer à la Czarine de mettre la restitution du Sleswig en faveur du duc de Holstein pour condition *sine qua non* de toute alliance qui serait proposée à cette Princesse de la part de la Grande-Bretagne et de la reine de Hongrie. Leurs ministres ne manqueront pas de donner tout le poids convenable aux raisons qu'ils peuvent alléguer pour faire entendre qu'après tout ce qui s'est passé sur ce sujet il peut tout au plus être question d'un équivalent à ménager pour le duc de Holstein, et qu'autrement ce serait s'exposer à voir le Danemark s'unir étroitement avec la Suède pour faire cause commune. Je vous avoue aussi que si la Czarine venait à s'imaginer de mettre au prix de notre concours, pour la restitution du Sleswig, les liaisons que vous avez fait entendre que le roi désirait former

avec elle, une pareille demande ne pourrait qu'être très embarrassante pour Sa Majesté.

J'aurais souhaité qu'en exposant de nouveau à la Czarine les justes sujets qu'elle a de ne se point confier aveuglément à mm. de Bestoucheff, vous eussiez évité de citer ni m. de Chavigny, ni moi comme étant prévenus depuis longtemps contre ces deux ministres et n'ayant sur eux d'autres sentiments que les vôtres. Vous savez que pour ne pas rendre les affaires plus difficiles il faut toujours observer des ménagements avec ceux qui se trouvent en place et avec lesquels on se trouve obligé de traiter.

Je suis très aise que vous ayez tâché de détruire les préventions que vous jugiez qu'on aurait pu inspirer à la Czarine contre m. Dalion; mais j'appréhende fort que, quelque bonne conduite qu'il puisse tenir dans la suite, les ministres de Russie ne reviennent pas aisément des préjugés et soupçons qu'ils avaient conçus contre lui. Je lui ai recommandé par mes dernières lettres d'y donner tous les soins, et c'est une chose essentielle pour qu'il puisse remplir avec succès l'emploi de ministre de S. M. en cette cour.

Je ne sais pourquoi vous vous proposiez de remettre au prince de Czerkassky copie du discours que vous comptiez de faire à la Czarine, en prenant votre audience de congé. Les ministres étrangers ne sont assujetis en aucune cour à donner d'avance des copies de ces sortes de discours, et il serait fâcheux qu'à celle de Russie on voulût prendre avantage de cet exemple de votre part pour exiger des ministres du roi dans la suite la même condescendance. Je suis etc.

№ 126. M. Amelot à m. de la Chétardie.

30 août 1742.

J'ai appris ces jours ci, m., qu'on cherche à persuader au roi de Prusse que vous avez entamé une négociation pendant votre séjour en Russie qui tendait à former une ligue entre la France, la Russie, la Suède et le Danemark contre s. m. prussienne. Vous êtes plus en état que personne de désabuser ce prince sur une pareille calomnie, et je crois même qu'il n'y a pas d'inconvénient que vous lui fassiez connaître qu'il n'aurait peut-être pas tenu à mm. de Bestoucheff, qui pourraient bien être les auteurs de ces faux avis, que la Suède n'eût changé d'objet et n'eût préféré le recouvrement de la Poméranie à tous ses autres projets. Vous pouvez demander à m. de Valory la communication de la lettre que je lui ai écrite à ce sujet. Je suis etc.

№ 127. M. Amelot à m. Dalion.

Paris, 30 août 1742.

J'apprends, m., par une lettre de m. de Lanmary, que votre correspondance continue avec m. Nolken sous le nom supposé du marquis de St. Germain et vous me mandez beaucoup de nouvelles, dont m. de la Chétardie ne me dit pas un mot. Je vous prie de m'expliquer cette énigme que je ne puis comprendre.

M. le maréchal de Noailles part samedi pour aller commander en Flandre.

S. M. a déclaré ces jours-ci m. le cardinal de Tencin et m. d'Argenson intendant de Paris, ministres d'état. Je suis etc.

№ 128. M. Dalion à m. Amelot.

Moscou, 3 septembre 1742.

Monseigneur, les visites à recevoir et à rendre après mon audience, quantité d'arrangements à prendre avec m. le marquis de la Chétardie, les fêtes que la Czarine a données pour le mariage de mademoiselle Henricoff fille d'un frère de la Czarine Catherine avec m. de Schoglocoff actuellement gentilhomme de la chambre, tous ces différents incidents ne m'ont pas permis de vous écrire par le dernier ordinaire.

M. le marquis de la Chétardie vous ayant instruit successivement et dans le temps de tout ce qui pouvait concerner le voyage de m. le comte de Saxe dans ce pays-ci; je crois qu'à l'égard de ce qui s'est passé jusqu'au moment du départ de ce comte pour s'en retourner, je ne saurais mieux faire que de me rapporter à ces lettres qui apparemment ne vous étaient pas encore parvenues le 22 juillet. Depuis ce temps-là m. le marquis de la Chétardie et le sieur Petzold résident de Saxe avaient eu lieu de se persuader que les dispositions favorables, où le comte de Saxe avait laissé cette cour, ne s'étaient point affaiblies; en effet la Czarine en deux rencontres s'est expliquée sur son sujet beaucoup plus clairement qu'elle n'avait fait pendant son séjour à Moscou, et de manière à faire penser qu'elle connaît tout son mérite; mais il vient de se répandre un bruit ridicule qui par une suite de l'attention du présent ministère à écarter les étrangers et de son éloignement pour nous, alarme et indispose le grand-chancelier contre lui; il fait particulièrement impression sur la princesse Czerkassky sa femme. On débite que m. le comte de Saxe songe à entrer au service de la Russie en

qualité de feld-maréchal et que c'est moins pour ses intérêts que pour être à portée d'appuyer ceux de la France. Cependant malgré ce petit nuage que je tâcherai de dissiper avec la circonspection qu'il convient, il est à présumer que si l'affaire continue a être bien menée, elle pourra tourner à la satisfaction de m. le comte de Saxe. La Czarine certainement ne se rendra pas aux représentations que doivent lui faire les polonais pour le retour du ci-devant duc de Courlande et de ses enfants. Le prince de Hesse-Hombourg cesse d'être un concurrent à redouter dès qu'elle persiste dans les sentiments qu'on a su lui inspirer. Je ne saurais croire qu'elle s'aveugle au point de souffrir que le roi de Prusse se mette sur les rangs ou place sur les frontières de la Russie l'oncle du prince Yvan. Les courlandais, contents d'avoir un duc, recevront vraisemblablement celui qu'on voudra leur donner. L'essentiel donc, à ce qu'il me semble, est que le roi de Pologne ne néglige rien pour faire lever à la première diète la proscription lancée autrefois contre le comte de Saxe, qu'aussitôt après en conséquence de l'élection éventuelle qui l'avait occasionnée, il ait assez de résolution pour le proclamer duc de Courlande. Je joins ici une copie de la lettre que j'ai écrite au comte de Saxe le 18 juillet et qui vous fera juger que, sentant l'importance de l'objet, j'étais attentif aux affaires qui l'avaient amené en Russie.

Quant à l'intimité que vous avez remarqué nouvellement entre le prince de Cantemir et mm. de Stainville et Gundel, j'espère que ma lettre du 20 août aura un peu calmé vos soupçons. J'eus occasion, il y a quelques jours, d'entretenir là-dessus m. le vice-chancelier; il me confirma qu'il n'y avait point de nouveau traité avec la reine de Hongrie; mais il parut donner plus de force que le prince Czerkassky à ce que la Czarine lui a écrit; il me dit que cette Princesse en donnant à la reine de Hongrie des assurances du désir qu'elle avait de vivre avec elle en bonne intelligence, rappelait les anciens engagements, et qu'ainsi la cour de Vienne pouvait nommer la Russie comme son alliée; „ce n'est point“, ajouta-t-il, „que nous ayons voulu distinguer cette cour, car la Czarine a écrit de la même manière à celle de Pologne, de Danemark et de Londres et la chose s'est passée à son avènement au trône. Il ne s'est rien passé depuis qui augmente ou diminue nos engagements avec la reine de Hongrie; nous n'avons pas même répondu encore au mémoire que vous savez que le général Botta a présenté il y a environ six mois“. Comme m. de Bestoucheff s'annonçait avec un air d'amitié et de confiance, je lui demandai si ce ne serait pas en abuser que de lui proposer de me donner un extrait de la lettre de la Czarine à s. m.

hongroise. Il rejeta d'abord ma proposition; cependant sur ce que je lui représentai que c'était de mon propre mouvement que je la faisais, que je n'y voyais aucune sorte d'inconvénient et que ce serait un moyen assuré d'éclairer parfaitement ma cour, il me fit espérer qu'il en parlerait comme de lui-même au grand-chancelier, et qu'il ferait en sorte de me contenter. Je n'ai pas cru au surplus devoir chercher à m'éclaircir personnellement avec la Czarine sur cette matière. Elle ne m'aurait répondu que ce qu'elle aurait dit au confident, et celui-ci et le prince Czerkassky qui n'auraient pas manqué d'être informés, auraient pu regarder ma démarche comme une marque de défiance de ma part. Je pense même qu'excepté dans des cas pressés et de la dernière importance, il vaudra mieux avec une Princesse du caractère de la Czarine se tenir vis-à-vis des ministres tels qu'ils soient, la route opposée ayant si mal réussi à mon prédécesseur.

Je viens à la lettre du 23. Je suis charmé que la relation de m. de Nolken ait détruit entièrement les soupçons que la cour de Suède avait conçus de la conduite de m. de la Chétardie, et il ne dépendra pas de moi qu'elle ne prenne toute confiance dans les soins que je me donnerai pour me tenir à portée de contribuer autant qu'il me sera possible à une prompte réconciliation. Si m. de Bestoucheff, que j'ai tâté sur ce sujet, m'a parlé sincèrement, il ne s'opposera pas autant que nous l'appréhendions à ce que le roi intervienne d'une façon ou d'autre dans cette réconciliation. Je ne suis pas aussi satisfait de sa manière de penser d'aujourd'hui par rapport aux liaisons à établir entre la France et la Russie après le rétablissement de la paix dans le nord; ainsi je me garderai bien d'aller avec lui au-delà de ces sortes d'expressions générales dont il ne saurait faire un mauvais usage, réservant pour mon instruction particulière ce que vous me faites l'honneur de me communiquer de vos idées sur le roi de Prusse, de la conduite qu'il tient actuellement avec l'empereur et du voyage de m. le feld-maréchal de Seckendorff à Berlin et me contentant de jeter sans affectation des doutes sur les vues personnelles de ce prince. Vous verrez par ma dernière lettre que j'avais prévenu vos intentions sur ce dernier objet.

J'attends avec la dernière impatience de savoir les résolutions auxquelles les états de Suède se détermineront. Jusque-là je ne puis que préparer les voies. Celle où est le roi de ne souhaiter que le rétablissement de la paix entre cette couronne et la Russie, devient tous les jours plus conforme à la situation des suédois. Mercredi dernier 29 août il vint un courrier de l'armée de Finlande. Il avait fait sa course en

six jours, et il apporta la nouvelle que le feld-maréchal Lascy, informé que le comte de Loewenhaupt l'attendait à sept werstes de Helsingfors à la tête de quinze mille hommes, avait partagé son armée en deux colonnes, l'une de cavalerie et l'autre d'infanterie, afin de pouvoir la déployer avec plus de facilité et d'avantage lorsqu'il arriverait devant l'ennemi; qu'il leur avait fait prendre deux routes différentes; que dès que la première avait débouché, les suédois avaient pris le parti de se retirer; que dans le fort de leur retraite la seconde colonne avait paru et que l'armée suédoise, se trouvant forcée par la situation des lieux de passer devant elle, m. de Lascy lui avait fait essuyer pendant près de deux heures tout le feu de son artillerie de campagne et de son infanterie; les circonstances font qu'on se flatte ici d'apprendre à chaque instant et la prise d'Helsingfors, et la destruction de l'armée que commande m. de Loewenhaupt. Si de telles espérances se réalisent, vous jugez bien que les suédois seront fort heureux d'obtenir que les choses soient remises sur l'ancien pied; quant à moi, conformément à vos ordres, je m'attacherai principalement à ce que vous me dites qui est l'essentiel pour nous, savoir que le roi coopère à l'ouvrage de la paix et surtout que les anglais ne lui enlèvent point le fruit de toutes ses peines et de toutes ses dépenses, en intervenant dans cette négociation. Je ne désespère pas du premier point et je serais quasi tenté de répondre que le second n'aura pas lieu, pourvu que m. le marquis de Lanmary de son côté empêche toute mauvaise manoeuvre de la part des suédois; car il ne serait pas impossible que ceux-ci, ou par défiance, ou par d'autres raisons, ne recherchassent l'intervention de la Grande-Bretagne, et dans ce cas les anglais, ayant beaucoup de partisans ici, pourraient fort bien parvenir à s'ingérer dans la négociation et nous en faire exclure totalement.

Il n'est pas douteux, du moins jusqu'au moment présent, que mm. de Bestoucheff, s'il y voyaient jour, ne travaillassent à leur procurer cet avantage, ne fût-ce que pour faire de la peine à la France. Il est moralement certain que si nous ne tirons pas cette pierre de notre chemin, nous courons risque d'y broncher à chaque pas. M. le marquis de la Chétardie avait espéré de pouvoir les perdre avant son départ. Je l'avais fortement pressé de l'entreprendre; il le fit vendredi dernier 31 août; il échoua et la Czarine fit paraître dans cette occasion tant de faiblesse, tant d'ignorance du génie de ses sujets, tant de contradictions dans ses propres sentiments, que je me confirme de plus en plus dans le principe que j'ai hasardé de vous proposer au commencement de cette

lettre et qui est de se tenir, les cas urgents exceptés, vis-à-vis des ministres de la nation; je lui laisse comme de droit le soin de vous détailler le mauvais succès de l'entreprise. Ce coup manqué, car je le crois tel, il ne nous reste qu'à gagner mm. de Bestoucheff; la chose n'est pas facile, principalement après l'aveu singulier que vous savez que le vice-chancelier a fait à la Czarine sur cette matière; je profiterai toutefois de la liberté que vous me donnez pour imaginer des moyens; je pourrai peut-être vous parler plus précisément là-dessus dans un ordinaire ou deux; en attendant j'aurai l'honneur de vous dire qu'établissant tout ce qui s'est passé entre ces messieurs et m. le marquis de la Chétardie comme étranger pour moi, je me suis empressé de me remettre dans le train de voir familièrement le vice-chancelier et sa femme; qu'ils m'ont reçu à bras ouverts et qu'ils m'ont donné les plus fortes assurances de chercher à m'obliger en toutes occasions; qui sait, si la satisfaction d'avoir forcé m. le marquis de la Chétardie à se retirer, ne pourrait pas produire quelque bon effet?

Je crains bien de n'avoir pas celle de réussir dans ce que vous me marquez au sujet de m. de Nolken. Je ne suis pas surpris que le ministre suédois se défie de lui; mais je le suis, et cela avec tout le monde, de ce que dans les circonstances présentes il avait envoyé à Moscou le gendre du comte d'Horn qui d'ailleurs passe ici pour avoir le plus contribué à la guerre.

Ce n'est pas tout à fait sans fondement qu'on vous a donné plusieurs avis comme si les choses n'étaient pas tranquilles en Russie, et qu'on dût y appréhender quelque nouvelle révolution. Je ne saurais rien ajouter aux lettres que m. le marquis de la Chétardie vous a écrites là-dessus et que sans doute vous aurez reçues à l'heure qu'il est. La Czarine est faible, elle se livre à ses plaisirs avec si peu de ménagement; elle a un si grand dégoût pour les affaires qu'à moins qu'elle ne change, et comment oser l'espérer, elle s'expose à perdre le trône ou à se voir dépouillée par le sénat d'une partie de son autorité. La désignation du duc de Holstein pour son successeur parerait selon toutes les apparences le dernier inconvénient; mais peut-être aussi avancerait-elle le premier. On prétend qu'elle ne tardera pas à avoir lieu, et il y a longtemps que, si j'en avais été cru, elle aurait été faite.

Mm. de Wich, de Botta et de Mardefeld n'ont pas encore présenté leur mémoire pour inviter en forme la Czarine à accéder au traité de Breslau. On est enfin débarrassé ici de la nombreuse et coûteuse ambassade du schah Nadir. Le capitaine suédois dont je vous parlais

dans ma dernière lettre, était encore à Moscou il y a quelques jours. On attend d'un jour à l'autre un ministre de la part de l'empereur. M. le marquis de la Chétardie partit hier comblé de grâces par la Czarine.

№ 129. Le marquis de la Chétardie à m. Amelot.

Klin, 3 septembre 1742.

Monseigneur, j'ai reçu les lettres que vous m'avez écrites le 22 juillet et le 1-er août.

Ce qui a occasionné la première me semble comme non-avenu. Indépendamment en effet de la forme que vous remarquez qu'ont pris les affaires entre la Suède et la Russie, m. de Gersdorff ne s'est porté à aucune nouvelle démarche qui puisse indiquer une suite dans les différentes vues que ses insinuations pouvaient embrasser, d'où j'infèrerais assez volontiers que ce qu'il m'a dit lui aura été suggéré peut-être par son zèle et que la situation du roi de Pologne relativement à la paix du roi de Prusse avec la reine de Hongrie fixe aujourd'hui de préférence toute son attention.

On ne saisit point ainsi qu'on le voudrait le moment de parler d'affaires à la Czarine, il faut toujours combattre sa légèreté; l'expérience que je viens d'en faire, m'en est une nouvelle preuve, puisque dans l'attente d'un instant pour consommer ce que je vous marquais le 20 août avoir concerté avec deux personnes, j'ai été obligé de laisser passer un ordinaire sans vous écrire et de différer encore de cinq jours mon départ; heureusement que ce délai n'en apportera aucun sur ce qui est relatif à mon passage par Berlin; il en résultera un bien au contraire, dès que, suivant ce que m'a rapporté le baron de Mardefeld, le voyage, que le roi de Prusse doit faire en Silésie, absorbant tout le mois de septembre, j'aurais couru le risque en partant plus tôt de ne le point rencontrer. De ce même délai s'ensuivra encore l'avantage qu'ayant reçu vendredi la seconde lettre, j'ai pu en faire usage incontinent, ainsi que vous le verrez par le détail où je dois entrer pour vous informer de tout ce qui s'est passé de ma part dans l'espace de quinze jours.

Le lundi 20 août je fus le soir à la cour comme je vous l'avais annoncé; je vis la Czarine, mais il n'y eut pas moyen de la distraire de l'attention qu'elle donnait à des étoffes qu'elle venait de recevoir.

On exécuta mardi un intermède italien. En absorbant la soirée et

une partie de l'après-midi, il ne me laissa que le temps de faire quelques visites avec m. Dalion.

Je voulus m'en dédommager le mercredi. Je fus de bonne heure à la cour pour cet effet. J'instruisis la Czarine de l'intention où j'étais de partir le lundi suivant, lui rappelai que plus le terme était prochain, plus j'attendais avec impatience le moment de lui rendre compte de ce dont je l'avais prévenue à son dernier voyage au monastère de la S-te Trinité; elle m'assura que le surlendemain je pourrais l'en entretenir.

Quant à mon départ elle me demanda, si je serais bien capable pour quelques jours de plus ou de moins de ne me point trouver aux noces de m-lle Henrikoff sa cousine et de m. Schoglokoff. „Votre Majesté sait", lui répondis-je, „qu'il n'a pas dépendu de moi de les avancer, et que si elle eût daigné écouter sur cela mes représentations, il y a longtemps que ces pauvres enfants jouiraient de la satisfaction qu'ils désirent". „Il dépend de vous de la leur procurer", reprit la Czarine, „si vous voulez en être témoin. Le carême pendant lequel il n'est pas permis de se marier, finit dimanche, dès lundi le mariage se fera". Je ne pus qu'acquiescer à cette marque de bonté, et les ordres furent sur-le-champ donnés pour que tout fût prêt ce jour-là pour les noces.

Le jeudi j'accompagnai le matin le duc de Holstein à la course qu'il fit pour voir le camp de l'ambassadeur de Perse; j'eus l'honneur au retour de dîner avec ce prince. L'après-midi, je fus prendre congé du grand-chancelier à sa campagne et me rendit de là au palais pour le jour de la cour ordinaire.

Quoique j'eusse dîné à quinze werstes de Moscou le vendredi chez le feld-maréchal prince Dolgorouky, je fus avant six heures dans les appartements de la Czarine; à peine parut-elle que témoignant une extrême envie de jouer, on ne put assez tôt apporter une table de jeu. Elle commença sa partie avec le même empressement. En sorte qu'également retenu par le respect et incertain, si ce ne serait point une défaite pour esquiver la conversation préméditée, je crus devoir éviter de la rappeler afin de ne point donner lieu à des dispositions peu favorables que toute contrainte aurait pu entraîner.

Mais du même moment que le samedi après-midi son altesse royale, qui avait pris la peine de passer chez moi pour me souhaiter un bon voyage, fut sorti, je me rendis à la cour. Je ne cachai point à la Czarine, qui ne tarda pas à se faire voir, que la crainte seule de ne pas prendre un instant qui lui convînt, m'avait empêché la veille de la faire souvenir de celui qu'elle m'avait destiné pour l'entretenir; elle

marqua être fort fâchée que je ne l'eusse pas fait et de l'avoir oubliée. „J'ai dû respecter les amusements de Votre Majesté", lui répondis-je, „et comme il s'agit uniquement d'ailleurs de sa conversation et de celle du duc son neveu, j'ai pensé, puisqu'elle n'y songe pas, qu'il fallait qu'elle fût occupée de quelque chose". La Czarine prescrivit au confident en ma présence d'aider sur ce point à sa mémoire, si elle l'avait encore mauvaise, et m'ajouta qu'elle espérait ne pas différer à réparer ses torts.

Cependant ce fut en vain que le dimanche matin j'allai à la Czarine. La Czarine fatiguée de la course qu'elle avait faite au Kremlin où elle avait assisté au service divin, ne se montra point au retour. La soirée ne put y suppléer, c'était jour de cour ordinaire. Un secrétaire des affaires étrangères m'avait remis le matin de la part du ministère le présent de congé en argent et ma lettre de récréance.

Je consacrai les matinées et les après-midi du lundi et du mardi à aller dire adieu aux ministres étrangers et à finir mes visites. J'espérais qu'en étant ces deux jours là le soir à la cour pour les noces de m. Schoglokoff et de m-lle Henrikoff, l'occasion projetée pourrait se présenter. Elle n'eut point lieu, la Czarine était tout entière à ce qui pouvait animer le bal et le souper, et tantôt avec les ministres étrangers, tantôt avec ses courtisans, elle voulait qu'un chacun se ressentît de ses attentions.

Je crus que de tels obstacles se succédant de la sorte les uns aux autres rien ne finirait et qu'il fallait articuler de nouveau. Je chargeai le confident qui y était autorisé de le faire le mercredi matin, afin que les voies étant préparées, je fusse en état sur les six heures du soir de consommer mon objet; il s'en acquitta, mais ce fut sans utilité, la Czarine, que j'accompagnai et avec qui je soupai chez les nouveaux mariés, me fit demander relâche en cette considération, et exigeant de moi d'aller dîner le lendemain à sa suite à la campagne du feld-maréchal prince Dolgorouky, me fit dire que nous y serions libres et plus à portée de parler longuement de toutes choses.

Elle tint parole cette fois; dès qu'elle fut levée de table, elle passa dans l'appartement contigu à la salle où l'on dansait, et m'y fit appeler, ainsi que mm. de Brummer et de Lestocq. Je lus à cette Princesse trois lettres de m. de Lanmary, dans l'une desquelles indépendamment de ce que ce ministre me marquait des Bestoucheff, du chevalier de Beaujeu et des dangers que courait la Czarine, j'avais fabriqué et enchassé la nouvelle que le roi de Prusse songeait à s'emparer de la Cour-

lande et à rétablir le prince Ivan sur le trône de Russie. Je la trouvai toujours imbue du préjugé qu'on ne réussirait jamais avec cette nation-ci à changer la façon, la forme présente du gouvernement et trop portée à s'endormir sur cette faible espérance; elle prêta d'autant plus l'oreille à l'article du chevalier de Beaujeu, qu'elle me confirma que le grand-chancelier en avait eu vent et l'en avait instruite; quant aux Bestoucheff, elle se contenta de les traiter avec le même mépris; ce n'en était point assez. „Peu m'importe", lui dis-je, „qu'ils restent tels qu'ils sont, ils m'ont fait tout le mal qui était en leur pouvoir, en m'obligeant de demander mon rappel au roi; je pars, ainsi il n'y a que mon attachement pour Votre Majesté qui puisse m'engager à lui parler avec franchise en cette rencontre; elle sait que pour me conformer à ses intentions je devrais à mon passage par Dresde me concerter avec le comte de Saxe et tâcher d'engager le roi Auguste à demander le grand-maréchal Bestoucheff à la place de m. de Keyserling; je ne serai point à même d'exécuter ses ordres, le roi de Pologne part ce mois-ci pour Varsovie; cela ne serait point arrivé qu'il aurait toujours fallu six mois pour constater cet arrangement. Or c'est le temps précisément où les menées des Bestoucheff peuvent être les plus dangereuses; car si l'hiver prochain est le moment le plus propre pour conclure la paix avec la Suède, et je crois que rien ne convient d'avantage aux intérêts de V. M., il n'est pas douteux qu'après ce que les Bestoucheff ont fait pour y mettre empêchement, ils ne fissent de nouveaux efforts pour y porter obstacle, sans que Votre Majesté s'en aperçoive; leur gloire personnelle le demande et ils se donneraient un démenti s'ils ne soutenaient ce qu'ils ont commencé; que le roi de Prusse dans ces entrefaites mette à exécution les vues vraisemblables ou fausses qu'on lui suppose sur la Courlande et en faveur du prince Ivan, Votre Majesté, en perdant, ainsi que je le lui ai déjà représenté, toute prépondérance dans ce pays-là et en Pologne, aura un ennemi redoutable à sa porte et placé de manière à favoriser aisément les prétentions du prince Ivan; vos ministres ne retrouveront-ils donc jamais dans leur zèle et dans leur esprit les moyens de vous délivrer de toute inquiétude de ce côté-là?" „Si je compte sur leur esprit", me répondit la Czarine, „j'attendrai longtemps; c'est dans le mien qu'il faut que je puise". „Faites le donc, Madame", repris-je incontinent, „il y va de Votre sûreté; que n'avez-vous pas à craindre d'ailleurs de gens comme mm. de Bestoucheff qui, vendus à l'Angleterre et à la reine de Hongrie, ont le front de s'emporter même en votre présence quand vous hésitez

à entrer en alliance avec ces deux puissances et le roi de Prusse et que vous différez d'un instant à accéder au traité que celui-ci a fait récemment avec la reine de Hongrie; pour moi qui ne sais autre chose que de désirer que vous soyez heureuse sur le trône, je ne puis me dissimuler que les ministres de ces mêmes puissances ont constamment travaillé à vous perdre, et que la France et la Suède sont les seules qui aient souhaité de vous y voir monter; que pouvez-vous espérer d'alliés qui sont les plus proches parents qu'ait le prince Ivan? L'on voit des amitiés purement personnelles entre les particuliers, mais entre les têtes couronnées il faut qu'un intérêt commun les unisse, et V. M. sentira aisément que la reine de Hongrie, le roi de Prusse et le roi de la Grande-Bretagne croiront pouvoir disposer plus à leur gré de la Russie quand leur neveu ou leur cousin y règnera; Sa Majesté, ainsi que la Suède par la même raison ont un intérêt essentiel à ce que vous portiez longtemps la couronne où elles ont tant souhaité que vous parvinssiez. Aurait-il échappé à vos ministres de vous représenter que dans ce même traité où l'on invite Votre Majesté d'accéder, toute la maison de Wolfembuttel y est comprise? A la bonne heure, s'il n'était question que du duc de Brunswick; mais il est trop scabreux pour Votre Majesté et c'est trop lui en imposer aux yeux de toute l'Europe que de la vouloir faire entrer dans un engagement qui peut cacher les desseins les plus pernicieux pour sa personne, dès qu'elle partagerait cet engagement avec la maison qu'elle doit le plus éloigner de toutes les affaires et regarder le plus et comme un antagoniste capable par les secours qu'on lui prêterait, de lui nuire tôt ou tard". Ma réflexion sur l'accession de la maison de Wolfembuttel frappa la Czarine et elle m'avoua que sans l'avoir faite, puisqu'elle avait ignoré cette circonstance, elle s'était sentie du premier moment éloignée de concourir à toute proposition qu'on lui ferait à ce sujet et résolue de s'y refuser.

„Pour anéantir", continuai-je, „toutes les espérances que vos ennemis, Madame, auraient pu former, vous avez un moyen assuré. Je dois reprendre la chose de plus haut pour en faire connaître l'utilité à V. M. Pierre I, qui était habile dans tout ce qu'il faisait, n'avait fait la loi qui donne au souverain de la Russie le droit de se choisir un successeur que pour éloigner le czaréwitz de la couronne; ayant rempli cet objet il aurait détruit son ouvrage, parce que ce grand prince aurait prévu les inconvénients qui ne pouvaient manquer de résulter de cette même loi; les exemples en sont une preuve. La Czarine Catherine, quoique couronnée déjà, n'a-t-elle pas été au moment de ne pas

régner? Pierre II est le seul qui a joui des droits attachés à sa naissance; mais lorsqu'il est mort V. M. a fait la triste expérience que le choix est tombé sur la duchesse de Courlande, et que celle-ci avait destiné le trône après elle à un prince étranger". La Czarine voulait rendre les Dolgorouky auteurs du mal qu'elle avait souffert par la préférence qu'on avait donnée à la czarine Anna. „Les Dolgorouky", poursuivis-je, „auraient pu le faire, s'ils n'avaient pas été en état de faire valoir la loi de Pierre I et si vous aviez pu réclamer hautement les droits de votre naissance. Il importe donc à Votre Majesté d'anéantir cette loi et c'est où j'en veux venir. Pour se convaincre de cette nécessité, elle n'ignore pas que le bonheur et la prospérité des plus grandes monarchies dépendent d'une succession suivie. La France n'était-elle pas menacée des plus grands malheurs, tant que la santé du roi a été chancelante durant son enfance? Sauvez donc, Madame, à ceux qui vous sont chers, ces mêmes inconvénients auxquels malheureusement vous avez été exposée, et hâtez-vous de vous donner un successeur en la personne du duc de Holstein. Fermez surtout l'oreille aux insinuations que de méchantes gens chercheront à faire à Votre Majesté pour semer la zizanie entre elle et le prince son neveu; vous travailleriez contre vous, Madame, en les écoutant, et vous devez connaître et son altesse royale et les personnes qui l'approchent". La Czarine convint que ce point méritait toute son attention. La religion fut le motif qu'elle allégua pour différer. „Il ne pourra subsister encore longtemps", ajouta-t-elle, „j'ai fait venir de Kieff un très habile homme pour instruire le duc de nos dogmes et il a déjà commencé à l'entretenir et à s'en faire goûter". Pour que tout marche d'un même pas", dis-je alors à la Czarine, „et que ce que fera V. M. soit solide, il faut qu'elle soit tranquille; elle ne le sera qu'en faisant promptement une paix convenable avec la Suède et en écartant tous ceux qui ne sont point attachés à sa personne. En m'arrêtant à cette idée qu'elle sait avoir toujours réglé mes démarches, j'ai pensé que le grand-maréchal de votre cour, Madame, n'ayant rien négligé pour découvrir le secret de la Suède relativement à vous, lui et son frère formant aujourd'hui avec m. de Keyserling des projets condamnables et tendant à renverser votre autorité, rien n'importerait plus à votre service que d'éloigner sans délai mm. de Bestoucheff; à Dieu ne plaise que je veuille exciter Votre Majesté à les rendre malheureux; sa générosité s'y opposerait; mais qu'elle les renvoie chez eux. Le vice-chancelier a souvent dit qu'il ne souhaiterait rien davantage. Il ne vous en coûtera qu'un ordre verbal à donner à quelqu'un; vous

ne serez point importunée, Madame, à leur sujet, parce qu'ils n'ont aucun parent et que leur long séjour dans le dehors les fait regarder comme étrangers par leurs propres compatriotes. V. M. y gagnera encore que ce coup d'éclat rétablira son autorité et contiendra ceux qui ne l'ont peut-être pas assez respectée. J'ose même dire qu'il est nécessaire; votre bonté qui vous ferait adorer dans tous les pays du monde, produit et produira un effet opposé sur vos sujets. Ils croient pouvoir en abuser et ils en abusent". Dans la vue de la captiver davantage en flattant sa prévention pour le grand-chancelier, „je suis persuadé", poursuivis-je, „par la connaissance que j'ai de l'attachement du prince Czerkassky pour votre personne, que, si vous le consultiez, il serait du même avis. Il n'y perdra rien; d'ailleurs V. M. m'a dit elle-même, qu'il n'était soulagé en aucune façon par le vice-chancelier et pouvant de plus, Madame, remplacer celui-ci incontinent par le général Roumianzoff dont la conservation dépend de la vôtre. Votre ministère sera alors composé de vieux russes qui, n'ayant à coeur que le véritable intérêt de la Russie, chercheront à avancer les vôtres en toutes rencontres. Vous serez de même assurée de la confiance des ministres étrangers qui voudront travailler sur ce principe, au lieu que ceux qui s'en écartent, savent tirer avantage aujourd'hui des affections personnelles que mm. de Bestoucheff ont contractées dans les cours où ils ont été employés". „Le général Roumianzoff", me repartit la Czarine, „m'a donné un préjugé contre lui dont il ne peut se laver si promptement. C'est en se livrant trop aux Bestoucheff". Aussi lui ai-je demandé à cette occasion, si, ayant été honnête homme jusqu'ici, il voulait devenir coquin à cinquante ans passés? „Surprise de ma question, vous ne devez point en être étonnée", lui ajoutai-je, „vous vous laissez prendre par les Bestoucheff à la faveur d'une parenté qu'ils font revivre et qui n'exista jamais, mais quand on se lie d'amitié avec des misérables tels qu'eux qui ne connaissent d'intérêt à servir que ceux qu'on leur fait épouser à force d'argent, je suis dans le cas de penser pour leurs amis, ainsi que je le fais à leur égard".

Une pareille articulation pouvait paraître présageuse pour l'objet que j'avais mis en avant. L'évènement le détruisit. „Je ne balancerais pas à suivre votre conseil", me dit la Czarine, „si les choses pouvaient se faire ici comme ailleurs; mais pour déplacer les Bestoucheff il faut mettre leur crime au jour". „Je ne vois point", lui répliquai-je, „quelle nécessité il y a que le souverain de la Russie soit le seul à rendre éternellement compte à l'univers des actes de justice qu'il se croit obligé

de faire". „Ce n'est pas pour en instruire l'étranger", reprit-elle, „c'est pour que les sujets de la Russie sachent les fautes dont ils ont à se garantir; sans cela ils seraient plus enclins à excuser le coupable qu'à le blâmer et vous verriez qu'on le plaindrait, parce qu'on attribuerait sa disgrâce ou à l'inimitié d'un favori, ou à la fantaisie du souverain; de là s'ensuivrait que des gens qui n'ont point encore toute l'ambition qu'ils devraient avoir, se décourageraient et qu'un chacun se croyant du soir au lendemain incertain de son sort et de sa fortune, il pourrait en résulter de grands inconvénients. Ce n'est point ici le lieu d'ailleurs où la prudence permette de frapper certains coups; la ville est trop grande et il suffit que la cour y soit, pour qu'on ne sache point ce qui s'y passe et qu'on ne puisse démêler les sentiments des uns et des autres. Dans l'éloignement, au contraire, tout se découvre avec facilité, et cette raison, jointe à ce que le monde étant rassemblé à St. Pétersbourg on peut savoir ce qui se fait dans chaque maison, m'a déterminée à y retourner cet hiver; laissez-moi respirer et dissimuler jusque-là me trouvant alors à portée de purger ma cour et mon ministère de tous les mauvais sujets qui y sont, vous pouvez compter que j'agirai conformément à ce que votre zèle pour moi vous inspire". Je n'aurais point en insistant surmonté la faiblesse que la Czarine me faisait entrevoir, et j'aurais pu lui donner le soupçon d'une aversion personnelle pour les Bestouscheff qui aurait affaibli toutes mes représentations. Je me contentai conséquemment, et m.m. de Brummer et Lestock qui n'avaient point manqué de venir à l'appui de la boule, ont été ensuite du même sentiment, de témoigner à cette Princesse, qu'éloigné de sa cour je n'apprendrais rien qui me fît plus de plaisir que son retour à St. Pétersbourg; que je souhaitais bien vivement pour sa gloire et la tranquillité de son règne qu'elle y remplît ce qu'elle se proposait; enfin que puisqu'elle avait besoin de preuves pour se défaire des Bestoucheff, m. Dalion lui remettrait celles des menées que l'aîné des deux avait faites à Stockholm pour la perdre et qui pour s'être trouvées cachetées sous les sceaux des états du royaume n'avaient pas pu jusqu'ici lui être envoyées.

A propos de ce il sera nécessaire que vous vouliez prescrire à m. de Lanmary de faire diligemment passer par une voie sûre à m. Dalion cet extrait des dispositions du baron de Guillenstierna le plus circonstancié et dans la forme la plus légale qu'il sera possible. Pour suppléer de même au manque de moyens que m'occasionne l'interception du chiffre de correspondance, ayez la bonté de mander à l'ambassadeur

du roi à Stockholm que j'ai découvert au moment de mon départ qu'il y a des personnes, et il est essentiel que le ministre suédois y soit préparé, qui tâchent de mettre en tête à la Czarine de profiter de ses avantages pour établir une fois pour toutes une barrière entre la Suède et la Russie; que suivant ce projet les frontières de ces deux puissances-ci seraient reculées jusqu'au Kumen et que de là jusqu'à Wibourg en rétrogradant on ferait un désert de toute la partie de la Finlande enclavée entre deux.

Je fus le vendredi matin prendre congé du duc de Holstein. Il me retint à dîner, et comme en sortant de table l'on me remit mes lettres, je pus assitôt lui communiquer, ainsi qu'à m. de Brummer, l'article qui concerne les ordres que vous avez envoyés à m. Blondel. Ce prince et son grand-maréchal n'omirent rien de ce qui pouvait caractériser la plus parfaite reconnaissance à cet égard. Je passai de là chez le ministre de Holstein pour lui donner communication du même article. Il en prit copie afin d'exposer plus fidèlement à l'évêque administrateur ce que le roi avait bien voulu faire pour le duc son maître. Je retournai sur le soir au palais dans l'intention de ne perdre aucun des moments où je pouvais avoir encore l'honneur de faire ma cour à la Czarine. Elle ne parut point, se trouvant fort incommodée d'une migraine qui l'avait obligée de se coucher. Cette Princesse daigna me faire dire le même soir qu'elle était très fâchée du contretemps qui l'avait empêchée de me voir et qu'elle compte pour le réparer que devant partir le lendemain, je viendrais du moins dîner avec elle. Je me conformais à ses ordres le samedi et me rendis sur le midi à la cour pour cet effet. Dès qu'elle fut levée de table, elle dit au confident et à moi de la suivre dans son cabinet de retraite. Là nous eûmes l'honneur de l'entretenir jusqu'à cinq heures du soir, en discourant d'une infinité de choses indifférentes qu'elle entremêlait de tout ce qui pouvait me marquer sa confiance et le regret qu'elle avait de mon départ. Je fis intervenir la lettre dont vous m'avez honoré le premier août; je lui en lus ce qui convenait de mettre sous les yeux et m'applaudis à cette occasion d'avoir assez différé à partir pour pouvoir lui porter encore ces nouveaux témoignages de l'amitié du roi. „Sa Majesté", lui dis-je, „ne laissera jamais échapper, Madame, aucun moyen de vous en convaincre et vous pouvez vous en persuader par la manière dont il prend à coeur les intérêts du prince votre neveu à la cour impériale. Cette circonstance, amenée naturellement de la sorte, fit un plaisir extraordinaire à la Czarine; elle s'étendit longuement sur les mar-

ques que le roi lui avait successivement données de ses sentiments. „Je ne suis point en reste“, ajouta-t-elle, „j'en conserve et en conserverai un souvenir éternel, et Sa Majesté peut être assurée que je serai aussi constamment son amie que l'on entreprendrait en vain de me rendre son ennemie en aucun cas“. „Je vois, Madame, avec une satisfaction infinie“, lui repliquai-je, „que vous savez faire la différence entre une amitié ancienne et celle que bien des cours vous protesteront aujourd'hui que vous êtes sur le trône; celle du roi n'est point de ce nombre-ci; vos intérêts lui ont été chers dans tous les temps, et j'ai déjà dit à Votre Majesté que si elle en doutait, elle en trouverait la preuve dans mes instructions signées le premier juillet 1739 de la propre main de Sa Majesté et scellées de son sceau du cabinet“. „Je me rappelle parfaitement cette particularité“, me répliqua-t-elle, „mais comme on aime à se persuader de ce que l'on souhaite, montrez-moi ce soir cet article de vos instructions, en venant me donner les derniers moments que vous avez à passer dans ce pays-ci“.

J'étais convenu d'avance avec le confident d'un chiffre pour tous les cas où il aurait à me marquer des choses qu'il ne pourrait confier qu'à moi et de faire naître l'envie à la Czarine de l'autoriser à s'en servir. Il mit adroitement cet article sur le tapis; cette Princesse adopta notre idée et ajouta qu'elle en était d'autant plus satisfaite que ce serait un moyen de me demander mon avis en bien des rencontres et d'être informée sûrement de tout ce que j'apprendrais qui serait relatif ou qui intéresserait son service.

A sept heures je retournai à la coúr. A huit la Czarine me fit appeler dans sa chambre de lit où le duc de Holstein, le prince de Hesse et plusieurs courtisans se trouvaient. Elle passa avec le grand-maréchal de Brummer et le confident dans son alcove pour y entendre la lecture que je lui fis de l'article de mes instructions; elle fut plus touchée que je ne puis l'exprimer de ce témoignage authentique de l'amitié du roi et parut frappée de la précision avec laquelle il semble, monsieur, que vous ayez prévu la mort de la czarine Anne. „Votre Majesté voit par là“, lui répondis-je „que je n'ai aucun mérite à ce que j'ai fait, et que pour m'acquitter des ordres que j'avais reçus, je devais avoir pour ses intérêts l'attachement que j'ai cherché à lui faire remarquer depuis le premier moment jusqu'au dernier“. „Cela n'empêche point“, reprit-elle en ressortant de son alcove, „que je ne doive vous marquer le gré que je sais du zèle que vous avez fait paraître pour ma personne, et c'est pour ne pas différer davantage à vous en témoi-

gner ma reconnaissance que je souhaite que vous acceptiez mon ordre de St. André". „Je reçois avec respect et la plus vive gratitude", lui répondis-je, „la grâce que Votre Majesté veut me faire; mais comme il ne m'a pas été possible de savoir à cet égard les intentions du roi, elle agrèera que je remplisse le devoir d'un sujet envers son maître et que j'attende l'agrément de Sa Majesté pour me revêtir de cette marque d'honneur. La Czarine ne se refusa point à une représentation si fondée. Le prince de Hesse lui présenta alors l'étoile et la croix richement montées en diamants et cette Princesse passa l'ordre.

Quelques moments après elle me fit avertir que le duc de Holstein aurait quelque chose à me dire dans son appartement et qu'elle y était elle-même intéressée. Comme je m'acheminais pour y passer, la Czarine me suivit et me rappelant: „à propos, monsieur", me dit-elle, „la „Princesse Elisabeth" m'a chargé de vous remettre ceci", et elle disparut à l'instant. C'était une tabatière de la plus grande magnificence où est son portrait, et dans laquelle je trouvai une bague d'un prix très considérable. Je revins sur mes pas pour la remercier, et lui fis apercevoir qu'il semblait que Madame la Princesse Elisabeth en un sens ne voulait point le céder à une tête couronnée. „L'une et l'autre", me repliqua-t-elle avec bonté, „vous avaient des obligations, il est juste qu'elles s'acquittent en partie". Quant au duc, dès qu'il me vit, il voulut bien me féliciter sur les distinctions que m'avait accordées la Czarine. „Vous n'avez pu servir aussi utilement ma tante", ajouta-t-il, „que je ne m'en sois également ressenti. Il n'a pas dépendu de vous de me rendre d'autres services encore. Je désirerais pouvoir vous en témoigner une reconnaissance proportionnée. Donnez-moi encore la marque d'amitié d'accepter mon ordre de S-te Anne, c'est tout ce que je puis vous offrir de mieux et pour vous, et pour moi". Il me remit en même temps la croix enrichie de diamants. Je fis connaître à ce prince que l'honneur d'être utile à la Czarine était si flatteur qu'il m'aurait tenu lieu de tout. Je m'expliquai du reste avec lui ainsi que j'avais fait à l'égard de l'ordre de St. André. En me renfermant de la sorte dans les bornes que mon devoir me prescrivait, une circonstance toutefois pourra exiger, monsieur, que vous vouliez me faire passer sur cela les ordres du roi. C'est que la Czarine m'a expressément recommandé de lui faire savoir la réponse dont la cour m'aurait honoré à ce sujet et de l'informer du même moment, en lui écrivant, de celui, où, sur l'agrément qu'elle espérait que Sa Majesté m'accorderait, je me serais revêtu des ordres de S-te Anne et de St. André.

J'eus l'honneur de souper avec la Czarine. La crainte d'abuser des instants qu'elle me donnait, me détermina enfin à prendre congé d'elle pour la dernière fois vers minuit et demi. „Je n'envisage qu'une consolation", lui dis-je, „en m'éloignant de la cour de Votre Majesté et partant pénétré de ses bontés, c'est qu'elle demeure ferme dans les sentiments qu'elle m'a si souvent manifestés pour le roi; je la laisse entourée d'un grand nombre de personnes dont la haine pour la France m'est connue; que je puisse me flatter qu'elles n'effaceront point les traces des soins que je me suis donnés pour cimenter entre les deux cours l'amitié qui les unit si heureusement et que rien ne démentira les assurances que V. M. m'a si fréquemment renouvelées, de vouloir s'allier avec le roi aussi étroitement qu'il y est disposé de son côté". „J'aime Sa Majesté beaucoup plus qu'elle ne pense", me répondit la Czarine; „vous pouvez le lui dire, et je compte que cet aveu ne lui déplaira point; mon penchant pour la France et les français vous est connu; n'appréhendez point qu'on me fasse changer et si j'en étais capable, je consens à essuyer tous les reproches que vous voudrez me faire".

Comme en quittant la Czarine je ne pouvais éviter de m'arrêter pour dire adieu aux courtisans qui étaient dans les antichambres, cette Princesse me fit incontinent rappeler, et trouvant qu'il n'était point tard encore, me retint jusqu'à deux heures.

En rentrant chez moi, j'y trouvai une petite voiture de son invention et destinée pour des provisions de voyage qu'elle m'avait envoyée et dans laquelle il y avait 80 bouteilles de vin de Hongrie. A cinq heures du matin finalement je montai hier en voiture et arrivai sur les trois heures chez le chambellan baron de Strogonoff dont la terre est sur le chemin et qui m'avait prié de prendre sa maison pour premier gîte. M. le conseiller privé de Lestocq, son frère qui est colonel au service de Saxe, les chambellans Woronzoff et Lilienfeld, le ministre de Holstein, le grand-veneur Brédal, m. Dalion et m. Argamakoff m'ont fait l'amitié de m'y accompagner malgré l'éloignement. Une heure avant le souper arriva un page de la chambre de la Czarine pour me souhaiter de sa part un bon voyage, ou pour mieux dire, pour mettre par cette attention le comble à ses bontés. En sortant de table j'ai poursuivi ma route, et vais la continuer avec toute la diligence que peuvent permettre les chemins affreux que je rencontre sans presque aucune discontinuation.

L'incertitude qui a été inséparable de mon séjour en Russie depuis la mort de la czarine m'ayant fait différer d'une occasion à l'autre à

vous adresser les états des dépenses extraordinaires, auxquelles j'ai eu à fournir, je joins encore à cette dépêche ceux des années 1740 et 1741. Je vous devrai beaucoup en voulant faire expédier l'ordonnance de leur valeur et en ordonnant que les fonds en soient remis aussi diligemment qu'il sera possible à m. Monmartel. Sans les secours en effet qu'il m'a donnés, je n'aurais point été en état de faire ces avances ni de quitter ce pays-ci sans y laisser aucune dette, et le moins après un service aussi essentiel est que je me serve de toutes mes ressources pour m'acquitter en partie envers lui, si je ne puis en cet instant le faire en entier.

J'ai encore une prière à vous faire. C'est que par votre autorité m. le controleur général envoie un ordre à Rouen pour que quarante et une caisses ou coffres dont dix-sept appartenant à mes gens et qui sont en totalité adressés à Pierre Baudouin négociant, puissent passer à Paris sans payer aucun droit, ainsi que c'est l'usage pour le retour des effets des ministres du roi; que celles de mes domestiques ne soient visitées qu'en leur présence, plusieurs parmi eux étant actuellement avec moi; que les miennes, au contraire, soient ouvertes aussitôt, ce qu'elles contiennent ne pouvant que souffrir d'être trop longtemps enfermé, et que celles finalement dont j'aurais gardé les clefs par devers moi restent, s'il le faut, en dépôt à la douane, l'ouverture ne pouvant s'en faire que je ne sois sur les lieux.

№ 130. M. Amelot à m. Dalion.

Versailles, 10 septembre 1742.

J'ai reçu, m., votre lettre du 30 juillet. Les différents objets que vous y traitez, me persuadent avec satisfaction que le service du roi ne perdra rien au départ de m. de la Chétardie de la cour où vous êtes, et que de quelque matière dont il puisse y être question relativement aux intérêts de Sa Majesté vous êtes très en état d'y subvenir par les connaissances que vous avez acquises; vous avez particulièrement senti tout ce que la circonstance actuelle des affaires entre la Russie et la Suède peut demander d'un ministre du roi auprès de la Czarine. Je ne doute pas que vous ayez déjà appris la démarche qui a été faite par la cour de Danemark d'offrir à la Russie sa médiation ou au moins ses bons offices pour tâcher de terminer les différends entre les deux puissances belligérantes. Cette démarche consiste en une lettre de m. de Schoulin à m. Bestoucheff qui lui a été portée par un courrier. Je sup-

pose que la Czarine, par attention pour Sa Majesté, ne vous aura pas laissé ignorer cette circonstance, et que dans le cas où cette Princesse aura jugé à propos de faire usage des offres du Danemark, ce ne sera pas une acceptation pure et simple de la médiation du roi de Danemark à l'exclusion de celle de Sa Majesté, mais que dans la réponse qu'elle autorisera m. de Bestoucheff à faire à m. Schoulin, l'intention de cette Princesse y paraîtra sur l'admission du concours des bons offices de Sa Majesté. Je n'ai, m., qu'à m'en remettre aux insinuations que vous pourrez faire, soit directement à la Czarine, soit à ses ministres, pour être instruit de ce qui aura été fait et résolu par la Czarine à cette occasion et pour faire en sorte que cette Princesse et ses ministres soient toujours persuadés de l'intérêt sincère que Sa Majesté désire de prendre à la conciliation des différends entre la Russie et la Suède.

Vous avez raison de regarder comme une circonstance remarquable pour la Russie l'invitation de la maison de Wolfenbuttel à l'accession du traité de paix entre le roi de Prusse et la reine de Hongrie. Il n'est pas douteux que ce ne soit une clause de l'invitation des anglais qui ont eu la principale part à ce traité. La Czarine est trop éclairée pour ne pas sentir l'inconvénient pour ses intérêts de mettre l'Angleterre et la Prusse en état de faire un jour mauvais usage de son accession à ce traité, si elle se déterminait à la donner. Cette Princesse ne peut manquer d'apercevoir que ces deux cours ne cherchent par là qu'à se ménager un moyen de faire revivre les intérêts du prince détrôné.

Il ne pourrait d'ailleurs être que fort utile que la Czarine se rappelât la maxime du feu Czar son père, qui était de vivre en bonne amitié avec la Prusse, mais de s'en défier assez pour l'empêcher de prendre avec cette cour des engagements trop étendus. Vous savez cependant que ce ne peut être avec les Bestoucheff que vous pourriez faire usage de cette circonstance et qu'elle mérite la plus grande circonspection de votre part pour vous assurer qu'elle ne puisse revenir à la cour de Berlin.

Je vois que vous connaissez à fond le caractère personnel et les affections du baron de Mardefeld; vous n'en serez que d'autant mieux en état de mesurer le degré de confiance que vous pouvez prendre en lui. Il est d'autant plus essentiel de ne pas le mécontenter que nous avons lieu d'espérer que le roi son maître ne pense pas actuellement à prendre d'engagement contraire aux intérêts de Sa Majesté.

Au surplus je suis persuadé que quelque envie que le roi de Prusse

puisse avoir d'acquérir le reste de la Poméranie suédoise, il ne cherchera pas à y parvenir par aucune mesure avec la Russie, et je croirais encore moins qu'il voulût l'acquérir au prix de secours qu'il donnerait à la Suède contre la Russie. Cependant, si vous appreniez qu'il fût question de quelque négociation sur cette matière, je compte que vous m'en ferez part.

Nous n'avons jamais fondé d'espérances d'utilité réelle d'aucune liaison que le roi aurait pu prendre avec la Russie, sinon sur la matière du commerce; ainsi notre point de vue principal a toujours été et doit être encore celui-là et d'empêcher, s'il est possible, que la Russie ne nous puisse faire le mal qu'elle pourrait nous faire en effet par d'étroites liaisons avec nos ennemis.

J'apprends, m., une circonstance sur laquelle il me paraît nécessaire de vous prévenir. La Porte Ottomane ayant voulu d'elle-même donner quelque secours d'argent à la Suède et ayant apparemment quelque raison d'en cacher la connaissance aux ministres suédois à Constantinople, elle s'est adressée à m. de Castellane pour l'engager à recevoir cet argent et à se charger de la faire parvenir en Suède. Il s'est prêté à cette demande des ministres de la Porte sans savoir, si cette démarche de sa part serait dans le cas d'être approuvée par le roi qui certainement ne l'y aurait pas autorisé, si Sa Majesté en eût été prévenue. Voilà le fait. Or il n'est pas douteux que cette circonstance ne parvienne à la connaissance de la cour où vous êtes et qu'elle ne la regarde comme une partialité de notre part capable de devoir au moins affaiblir la confiance de la Russie pour la France. Ce serait un inconvénient très fort contre notre gré; mais comme c'est une chose faite, il est question de tâcher de détruire l'impression qu'on en pourrait prendre à la cour où vous êtes. Ainsi, m., sans qu'il soit besoin d'aller de votre part au-devant des plaintes qu'on pourrait vous en porter, vous devez dans le cas seulement où l'on vous en parlera faire connaître et assurer que, bien loin d'avoir eu une part directe à cette particularite, Sa Majesté n'en a été informée qu'après la chose faite et comme d'un emprunt que les suédois ont cherché à faire à Constantinople, et que ce serait entièrement contre l'intention de S. M. que la Czarine pourrait concevoir aucune sorte de peine et de défiance de ses sentiments à cette occasion. Je suis etc.

№ 131. M. Dalion à m. Amelot.

Moscou, 10 septembre 1742.

Monseigneur, je fus samedi 10 août chez m. le prince Czerkassky. Je lui fis part d'abord de la résolution que le roi avait prise de faire marcher son armée du Bas-Rhin vers la Bohême pour secourir et dégager celle qui est sous Prague, des motifs qui l'y avaient déterminé et des dispositions néanmoins où il était de concert avec l'empereur d'apporter au rétablissement de la paix dans l'empire toutes les facilités qu'on pourrait désirer. Je lui communiquai ensuite que vous commenciez à espérer plus que vous n'aviez fait jusqu'à présent que les conseils que le roi a donnés à la Suède pour la paix, produiront leur effet. Je lui ajoutai que, si les choses tournaient comme vous aviez lieu de vous en flatter, la Czarine reconnaîtrait que c'était bien à tort qu'on avait voulu lui inspirer de la méfiance des intentions de la France, et je saisis cette occasion pour glisser que S. M. désirant sincèrement le retour et l'affermissement de la tranquillité dans le nord, afin de chercher de rétablir sur ce fondement les liaisons les plus intimes entre la France et la Russie, j'irais au-devant de tout ce qui pourrait engager les parties intéressées à faire usage de mes soins et de ma bonne volonté.

A l'égard du premier point m. le grand-chancelier, sans témoigner ou faire remarquer ni plaisir, ni peine, me remercia simplement de mon attention et se chargea d'informer la Czarine de ce que je venais de lui dire.

Il ne fut pas si réservé sur le second: après m'avoir également promis d'en instruire Sa Majesté de Toutes les Russies, il s'étendit beaucoup sur les espérances mal fondées que les suédois avaient conçues en commençant la guerre. Il me dit entre autres choses à ce sujet qu'il leur arrivait aujourd'hui ce qui était arrivé à Charles XII le jour de la bataille de Poultava, que son maître d'hôtel lui ayant demandé où il voulait dîner, il avait répondu — dans les retranchements des russes; mais qu'au lieu de cela il était allé coucher à Bender; que de même présentement les suédois s'étaient flattés de venir à Pétersbourg dès la première campagne, qu'ils avaient mis en délibération, s'ils en feraient leur capitale, et que tant de magnifiques projets aboutiraient à se voir poussés et resserrés jusqu'à Helsingfors.

Il m'assura que ces avantages ne diminueraient en rien l'inclination que la Czarine a pour la paix, et me rappela que dans les pourparlers qu'il avait eus avec m. de Nolken, il lui avait répété plusieurs

fois que si on la voulait véritablement, les troupes suédoises n'avaient qu'à repasser la mer et que les russes reprendraient le chemin de l'Ukraïne; mais il éluda de s'expliquer sur l'offre que je faisais de mes soins, et sa réponse, tant sur la méfiance qu'on avait voulu inspirer à la Czarine des intentions du roi dans cette affaire, que sur les liaisons à former entre la France et la Russie après l'établissement d'une solide paix dans le nord, fut fort obscure et fort embarrassée.

Je demandai dans le cours de la conversation au prince Czerkassky, si le capitaine suédois était expédié; il m'apprit qu'il l'était et que même depuis la Czarine avait envoyé de nouvelles instructions à m. le feld-maréchal Lascy et à m. le général Roumianzoff.

Je cherchai aussi à le désabuser sur le bruit qu'on avait répandu comme si le comte de Saxe songeait à entrer au service de la Czarine, et je réussis. Je lui donnai à entendre en même temps qu'il importait beaucoup à la Russie de ne laisser établir en Courlande qu'un prince sur lequel elle pût compter. Le grand-chancelier convint du fait, mais il me dit qu'au pis aller la Courlande était un pays ouvert et ne pouvant que rester tel, les russes seraient toujours les maîtres d'y entrer quand bon leur semblerait, et qu'il ne connaissait guère de meilleure barrière qu'une armée de 50 mille hommes.

Je remis de même sur le tapis et développai un peu mes soupçons davantage sur l'invitation de toute la maison de Wolfenbuttel à accéder au traité de Breslau; cette seconde tentative me parut faire quelque impression; le prince Czerkassky m'avait dit qu'il était surpris qu'on ne se fût pas borné à inviter le prince régnant; „cependant", ajouta-t-il, „si l'on a eu de certaines idées, on peut être assuré qu'elles se réduiront en fumée". „Malgré celles qu'on peut avoir eues", lui dis-je alors, „mm. les ministres d'Angleterre, de Prusse et de Hongrie se proposent, à ce que l'on prétend, d'inviter dans les formes la Czarine à accéder au dit traité". „Ils ne l'ont pas encore fait", me repartit-il, „et je ne vois pas trop qu'une telle accession fût de notre convenance, d'autant plus que pour l'ordinaire tous les avantages d'un traité sont pour les puissances qui le font, et que celles qui y accèdent ne servent qu'à assurer leur part".

Enfin je lui lus l'article concernant le prince Ragotzky; il me dit qu'il ne pouvait porter coup qu'à la cour de Rome, que c'étaient de ces sortes de nouvelles que mal à propos les puissances avaient soin de faire courir et qui ordinairement tombaient d'elles-mêmes lorsque la guerre finissait.

Au sortir de chez m. le prince Czerkassky j'allai chez m. le vice-chancelier; je me renfermai avec lui dans la communication des deux premiers points dont j'avais entretenu le grand-chancelier. Il parut un peu peiné de la marche de m. le maréchal de Maillebois, et peu convaincu de la véritable raison sur laquelle elle est fondée. J'en suis moins étonné depuis que le résident de Saxe m'a confié qu'on lui avait fait des reproches sur ce que le roi de Pologne tardait tant à faire aussi sa paix avec la reine de Hongrie, à quoi il a répondu que son maître n'était pas trop d'humeur à recevoir la loi de la cour de Vienne et que d'ailleurs on devait remarquer ici à plaisir sa fermeté et sa constance dans les engagements qu'il avait une fois pris.

M. de Bestoucheff se montra raisonnable sur ce qui regardait les affaires de Suède. Il me confirma que la Czarine souhaitait sincèrement la paix; il me fit entendre que d'autres puissances avaient offert leur médiation, mais qu'on l'avait rejetée, et me protesta qu'il ferait tout son possible pour que d'une manière ou d'autre j'intervinsse dans la négociation. Il me réitéra de plus l'espèce de promesse qu'il m'avait faite de tâcher de me procurer un extrait de la lettre de la Czarine à la reine de Hongrie.

Agréez que pour être plus en état de vous parler positivement sur l'étendue des engagements de l'Angleterre avec la Russie, je renvoie la chose à la semaine prochaine.

La Czarine sera instruite avant ce temps-là par le canal de m. de Brummer et de m. de Lestocq de l'avis qui la touche personnellement, et comme je suis à l'heure qu'il est dans le cas d'avoir quelque part à l'honneur de ce qui se fera pour son service, vous pouvez compter, monseigneur, que j'emploierai tout au monde pour la tirer du fatal assoupissement où elle est, et cela toujours sans donner de l'ombrage ni de la jalousie au ministère; j'en brillerai moins, mais selon les apparences les affaires n'en iront pas plus mal, et ce seul objet fait mon ambition.

On ne vous a pas accusé tout à fait juste quand on vous a assuré que la Czarine n'avait aujourd'hui que très peu de confiance dans m. de Lestocq. Il est vrai que, soit par bonté de coeur, soit par vanité, il s'est rendu un peu importun à force de solliciter des grâces pour le tiers et le quart indifféremment. Je lui ai déjà dit mon sentiment là-dessus. Il l'a goûté, et je ne désespère pas qu'il n'en profite en prenant une bonne fois le parti de ne faire usage de son crédit que pour les choses essentielles. Je le souhaite d'autant plus qu'il a un sincère attachement pour nous et qu'il peut nous être d'une grande utilité. Il n'a pas manqué d'ex-

poser à la Czarine les réflexions que je lui avais fait faire en son particulier sur l'invitation de toute la maison de Wolfenbuttel au traité de Breslau, et il m'a rapporté que cette Princesse y avait fait beaucoup d'attention.

Vous aurez su que la nouvelle de l'abandon de Frédéricsham avec tous ses circonstances était très véritable. J'en ai à vous mander de bien plus mauvaises pour les suédois; mercredi dernier on apprit que le château Neuschlot qui avait trois ou quatre cents hommes de garnison et qui dans la dernière guerre soutint un siège de 15 jours, s'était rendu sans tirer un coup de fusil.

Avant-hier samedi un autre courrier vint annoncer que la ville de Tavasthous et la province à laquelle elle donne le nom s'étaient soumises; on prétend même que l'armée, qui par là se trouve investie par celle des russes et qui n'a plus que la voie de la mer pour se sauver, parle déjà de capituler. Si la chose arrive, on aura vu dans ce siècle, au grand étonnement d'un chacun, trois armées d'une des plus braves nations de l'Europe mettre bas les armes, celle de Stenboc, celle de Renschild et celle de Loewenhaupt; on pourrait augurer de la manière dont m. le prince de Czerkassky et m. de Bestoucheff me parlèrent samedi que les évènements ne rendront pas la Czarine plus difficile, et de mon côté je ne perdrai pas une occasion de lui faire insinuer indirectement qu'il serait de son intérêt de profiter de ce moment pour se lier d'amitié avec une puissance qui affermirait sa situation et son autorité; mais je crains bien que sa générosité naturelle ne rencontre des obstacles insurmontables et qu'au moins le havre de Frédéricsham ne tente la cupidité russienne.

Voici une lettre que j'ai reçue de Stockholm par le dernier ordinaire. Je juge qu'elle est de m. le comte de Guillemborg qui aura pris pour lui celle que j'écrivais à m. de Nolken. Je n'y réponds pas, me paraissant plus convenable à l'heure qu'il est que tout passe par le canal de m. le marquis de Lanmary lequel j'informerai amplement de toutes choses ces jours-ci.

Je suis bien mortifié de ne pouvoir pas vous rien dire encore de positif sur les moyens à employer pour gagner mm. de Bestoucheff. Je ne désespère pourtant pas d'en trouver. Le vice-chancelier et sa femme que je vois presque tous les jours, reprennent insensiblement le ton de confiance; de sorte que, si je n'y parviens pas, du moins dois-je me flatter de les empêcher par là de faire tout le mal qu'ils pourraient me faire.

Tout ce que j'ai pu découvrir au sujet de m. de Nolken, c'est que, lors du couronnement, on porta 60 mille roubles dans le cabinet de la Czarine; on soupçonne qu'elle en a donné 20 mille à m. de Nolken et 40 mille à quelques autres personnes; en supposant la chose vraie et réelle, elle ne saurait être considérée que comme une marque de reconnaissance de la part de cette Princesse pour tous les services qu'elle en a reçus n'étant que princesse Elisabeth, et nullement comme un présent fait dans la vue de le séduire.

M. Pouchkin nommé depuis longtemps ministre de cette cour à celle de Madrid vient de recevoir ordre positif de se mettre en chemin, mais de s'arrêter à Dantzig jusqu'à ce qu'on ait des nouvelles de la marche du ministre espagnol.

Le général Botta a annoncé au ministère et à tout le monde qu'il attend son rappel par les premiers ordinaires. Beaucoup de gens pensent que ce pourrait bien être une feinte italienne pour déterminer cette cour à lui donner une réponse sur le mémoire qu'il présenta à l'avènement de la Czarine au trône et sur ceux qu'il a présentés depuis successivement. Je doute fort qu'il en ait, et, s'il en a, qu'elle soit claire et nette; j'y veillerai attentivement.

M. le baron de Mardefeld se donne de grands mouvements pour faire confirmer en forme le traité défensif que le roi de Prusse renouvela dans le temps de la régence de la princesse Anne et par lequel il est porté principalement qu'en cas d'attaque les parties contractantes se fourniront mutuellement un secours de 12 mille hommes; on dit qu'il voudrait y faire ajouter quelques nouveaux articles de la nature desquels je ferai en sorte de m'instruire; le succès de sa négociation semble encore incertain, surtout vu qu'on remarque journellement qu'on est ici dans le système singulier de ne pas se soucier d'avoir des engagements avec les puissances étrangères; le grand éloignement ne me permettant pas d'attendre vos ordres sur cet objet imprévu, je prendrai sur moi d'agir selon ce qu'il paraît être de l'intérêt du roi; je travaillerai, mais fort secrètement pour traverser ou pour faire languir le baron de Mardefeld.

M. de Neuhaus n'est pas encore arrivé et ce qui me surprend beaucoup, c'est que venant dans un pays ou ni lui, ni sa cour n'ont aucune sorte de relation, il n'a pas donné le moindre signe de vie ni au ministre de Saxe, ni à moi. J'appréhende fort qu'il n'ait bien des difficultés à essuyer; on m'assure que les secondes lettres de l'empereur à la Czarine n'ont pas encore été ouvertes.

M. le marquis de la Chétardie m'a remis en partant, monseigneur, de l'argent qu'il avait entre les mains pour le compte du roi la somme de dix mille cinq cents livres dont je lui ai donné une reconnaissance que je tiendrai à vos ordres.

№ 132. Le marquis de la Chétardie à m. Amelot.

Nowgorod, 11 septembre 1742.

Monsieur, me voici arrivé enfin à Nowgorod, mais il s'en faut bien que ce soit avec la satisfaction que je me promettais. J'espérais que quitte de mauvais chemins qu'il m'a fallu passer, je pourrais m'en dédommager, en allant en droiture à Riga par Pleskow et sauver le détour de St. Pétersbourg qui est de près de 300 werstes. Cela est impossible, cette route est impraticable suivant tout ce que l'on me rapporte et telle que la Czarine daignant donner quelque attention à mon voyage a chargé mm. de Lestocq et Dalion de me mander diligemment de sa part de ne point prendre absolument par Pleskow sur les nouvelles qu'elle avait eues des chemins de ce côté-là. Les lettres qu'ils m'ont écrites en conséquence et que je reçois en cet instant, ne peuvent donc que me confirmer dans le parti forcé auquel je suis contraint de m'arrêter. Ce n'est pas le seul obstacle que je rencontre, je suis obligé de m'embarquer ici et d'aller par eau jusqu'à 80 werstes, la traite par terre étant remplie d'abîmes dont il n'y aurait jamais moyen de se tirer.

Pour m'assurer de la diligence d'un domestique que j'avais envoyé devant à Nowgorod pour rassembler les provisions nécessaires pour sept ou huit jours, je priai l'officier que j'ai demandé pour plus de commodité et de célérité dans la traverse des états de la Czarine de s'informer avant-hier à la porte de Crestetzkoï du moment où ce domestique y aurait passé. Il fut fort étonné en parcourant les régistres d'y voir que la surveille on avait fourni des chevaux à un officier français appelé de Milière muni du passeport du général Yeropkin commandant de Riga et allant comme courrier à Moscou avec des paquets pour moi. Ma surprise fut égale à la sienne lorsqu'il vint m'apprendre cette particularité, et je ne fus pas moins peiné de ce que la nuit m'avait empêché vraisemblablement de rencontrer cet exprès. Je le serais encore davantage, s'il était effectivement chargé de quelques ordres de votre part, vu le retard qui en résulterait. Je ne combats le regret que j'en aurais que par le soupçon que ledit Milière pourra s'être donné pour courrier afin de faciliter son passage, et qu'il vient peut-être plus tôt pour chercher du service en ce pays.

J'étais prévenu que le baron Neuhaus envoyé extraordinaire de l'empereur à la cour de Russie s'était embarqué à Lubeck pour s'y rendre. Je craignais par toutes sortes de raisons de le manquer et il l'appréhendait autant que moi. Le hasard nous réunit hier à 144 werstes d'ici à l'endroit où il fallait changer de chevaux; nous fûmes une bonne heure ensemble. Il me témoigna d'abord combien il était sensible à mon départ et m'ajouta que je l'en croirais d'autant plus que sa cour pour s'en rapporter à ce que je lui dirais pour la direction de sa conduite ne lui avait donné que des instructions fort succintes. Je lui marquai à mon tour qu'il m'aurait vu très empressé à justifier en toutes occasions la confiance dont l'empereur et son ministre m'honoraient; mais qu'il n'y perdrait rien, que les mêmes motifs qui m'avaient fait penser que m. Dalion pourrait mieux que tout autre me remplacer, lui doivent être un garant qu'il retrouverait en lui tous les secours que j'aurais pu être assez heureux de lui procurer. Il voulut éclaircir ensuite des notes qu'il avait jetées sur le papier et qui, étant toutes relatives à des choses courantes attachées au ministère public, n'indiqueraient pas que le baron de Neuhaus est fort au fait de ces sortes d'objets. Je satisfis et au-delà à toutes ses questions.

Comme il ne se ramenait point à l'essentiel, je lui en fis naître l'envie. Je lui dis alors que le prince de Czerkassky était celui à qui il devait toujours s'adresser; qu'il ne serait pas édifié de sa conversation; mais qu'il verrait en lui un vieux russe raisonnable et qui se prête sans passion à la vérité; que je prenais la liberté de lui conseiller de suivre cette voie constamment quand même il acquerrait du crédit auprès de la Czarine, s'en ménagerait peut-être plutôt les moyens, en faisant sans affectation l'éloge du grand-chancelier à cette Princesse pour qui elle était extrêmement prévenue en ce moment.

„A l'égard de mm. de Bestoucheff", poursuivis-je, „quoique la Czarine soit très indisposée contre eux et au point qu'elle a déclaré au vice-chancelier qu'elle ne voulait plus qu'il lui fît aucun rapport; qu'elle entendait que ce fût le prince de Czerkassky, et que lorsqu'il serait malade il y suppléât, en lui écrivant comme elle en userait de son côté avec ce ministre; que vous puissiez d'avance vous assurer que, livrés à l'Angleterre et à la cour de Vienne, ils seront toujours opposés à l'empereur; sauvez les apparences avec eux et remplissez tout l'extérieur que la bienséance exige". Je lui en indiquai la méthode et lui fournis les moyens de la suivre sans donner lieu à aucune jalousie.

Il en prit occasion de me demander de quelle manière il conve-

nait qu'il procédât avec les ministres de conférence et il était si mal informé qu'il comptait de ce nombre m. de Lestocq. „Il n'y a aucune sorte de devoir à remplir envers eux“, lui répondis-je, „il suffira que vous les compreniez des premiers dans les visites que vous ferez pour vous mettre en connaissance avec tout le monde. Le plus ancien est le comte de Golowin de qui vous me marquez n'avoir pas eu lieu de vous louer à votre passage à St. Pétersbourg; si vous soutenez la cause des anglais, vous serez de ses amis; son collègue est le prince Kourakin; il a été employé dans le dehors; il a plus de connaissances que la plupart de ses compatriotes et par là il paraît bon à une infinité de choses, mais il ne vous sera d'aucune utilité; sa Souveraine ne le croit point capable d'affaires; sa trop grande poltronnerie fait qu'il ne se chargera jamais de rien et de plus il est adonné au vin au-delà de ce que le plaisir de la société peut occasionner. „Quant à m. de Lestocq“, continuai-je, et j'articulai d'autant plus fortement sur ce point, qu'il m'avait prié de le faire, afin que m. de Neuhaus se présentant à lui d'une certaine façon ouverte, il pût faire marcher au besoin du même pas les intérêts de la France et ceux de l'empereur, „sans être dans le ministère il peut nous être plus utile que ceux qui y sont employés. J'estime donc qu'il sera à propos que vous le cultiviez et que vous fortifiez les bonnes intentions qu'il a sur tout ce qui a rapport à Sa Majesté Impériale, mais en le faisant que ce soit dans le particulier. Sa faveur donne de l'ombrage aux ministres, et il n'est pas nécessaire que cette circonstance rejaillisse sur vous“.

M. de Neuhaus était dans la persuasion que la Czarine depuis son avènement au trône avait fait passer 300 mille roubles à la reine de Hongrie en équivalent des secours qu'elle aurait eus par les traités à lui fournir. Je l'en désabusai et lui laissai entrevoir que la cour de Vienne n'avait peut-être pas beaucoup à se promettre de l'amitié personnelle de la Czarine.

Content de ces différents éclaircissements il voulait s'en montrer reconnaissant et il le fit au-delà de ce que j'aurais pu exiger ou présumer de lui dans un premier moment, en me recommandant toutefois de réserver pour moi seul ce qu'il avait à me confier. „Vous aurez senti, ainsi que nous“, me dit-il, „le coup assommant que le roi de Prusse nous a porté, en se séparant de l'alliance. Ce qui vous paraîtra très-singulier après cela est la réponse qu'il a donnée au comte de Seckendorff. Il lui a prescrit d'assurer l'empereur qu'il ne négligerait aucun moyen de le convaincre par les preuves les plus réelles de son amitié;

qu'il était et serait beaucoup plus en état aujourd'hui de l'en persuader que lorsqu'il avait 50 mille hommes en Bohême; qu'il ne serait cependant jamais déterminé à les en retirer et à faire sa paix particulière avec la reine de Hongrie, s'il n'avait vu distinctement que les français ne voulaient rien faire et qu'ils ne cherchaient qu'à le sacrifier lui, roi de Prusse, et toute son armée; que cet exemple en devait être un pour l'empereur et lui faire peser sérieusement ce qu'il avait à attendre de la France. Distinguant trop le venin que cette insinuation renfermait pour ne pas affaiblir l'impression qu'elle aurait pu faire, et je fis en même temps la réflexion intérieurement qu'un prince aussi peu scrupuleux d'aggraver sa perfidie, n'est guère susceptible de se laisser séduire par l'amitié et de se montrer avec moi sous une forme sincère lorsque je passerai à Berlin". „Voilà le langage", répliquai-je, „de quelqu'un qui, se sentant la conscience mauvaise, cherche à s'excuser aux dépens de qui il appartient et qui, pour colorer ce qu'il a fait et distraire l'attention qu'il est naturel qu'on y donne, voudrait que quelqu'un fît pire que lui". Je dois le témoignage au baron de Neuhaus qu'il s'expliqua sur ce sujet d'une manière très convenable.

Il me fit lecture ensuite d'une lettre de fraîche date que lui avait écrite le comte de Seinsheim où il lui marquait que la province de Hollande avait enfin pris la résolution de donner en argent à la reine de Hongrie les secours stipulés par les traités; qu'il était vraisemblable que les autres provinces suivraient cet exemple, et que les plus éclairés en inféraient que les états généraux persistaient plus que jamais dans la volonté de ne point s'engager dans la guerre; que les ministres d'Angleterre à la Haye ne variaient pas pour cela dans leur langage et qu'ils ne cessaient point de lui représenter et de lui faire dire que l'empereur se préparait mille malheurs en s'opiniâtrant, au lieu qu'en se détachant de la France, le roi de la Grande-Bretagne serait des plus ardents à lui faire avoir de la reine de Hongrie des dédommagements sur ses prétentions dont Sa Majesté Impériale aurait pleinement lieu d'être satisfaite. M. de Neuhaus en cet endroit devint plus réservé, puisque je vis qu'il était question de m. le maréchal de Maillebois dans le reste du déchiffrement et qu'interrompant sa lecture il me fit entendre qu'il s'agissait d'une affaire particulière. Je ne le lui fis point remarquer; je me contentai de lui dire que je croyais l'empereur et son ministère trop éclairés pour donner dans un semblable panneau, et si l'on pouvait supposer seulement que Sa Majesté Impériale, dépourvue des secours qu'elle avait trouvés et qu'elle était assurée de retrouver

toujours dans l'amitié qui subsiste depuis si longtemps entre la France et la maison de Bavière, elle tirât quelque avantage en se mettant à la merci de ceux qui s'étaient montrés en cette dernière rencontre ses plus grands ennemis".

Le baron de Neuhaus en convint et m'ajouta que l'empereur en ce cas serait d'autant plus dénué de tout secours et de tous moyens de se faire justice que pour y parvenir il fallait des troupes et de l'argent et que son maître n'avait ni l'un, ni l'autre. „Il serait à désirer", lui répondis-je sur cela, „que sa majesté impériale fût en état de s'aider par elle-même. Le roi y supplée, et prouve déjà qu'il n'abandonne jamais ses véritables amis par l'ordre qui a été envoyé à m. le maréchal de Maillebois de marcher en Bohême à tire d'ailes". „Mais notre pauvre Bavière", reprit-il vivement, „restera-t-elle donc en proie à nos ennemis?" „Pour l'en délivrer plus sûrement", lui répliquai-je, „il faut dégager mm. de Broglie et de Belle-Isle et les troupes qu'ils ont sous leur commandement; alors les armées du roi réunies et en force, les opérations seront plus certaines et les effets qui s'ensuivront plus considérables. Cela n'empêche pas", ajoutai-je, „que l'on ne pense à la Bavière; le comte de Saxe doit actuellement être arrivé pour prendre le commandement des troupes de Sa Majesté". Cette circonstance le tranquillisa et parut lui faire un extrême plaisir par une suite de la confiance que sa cour aurait dans l'habileté de ce général.

Nous nous séparâmes fort contents; il m'exhorta à passer par Francfort et fut fort aise d'apprendre que c'était mon intention.

№ 133. M. Amelot au marquis de la Chétardie.

Versailles, 13 septembre 1742.

J'ai reçu, m., vos lettres des 30 juillet et 6 août. J'ai vu avec un extrême plaisir le récit que vous faites de vos derniers entretiens avec la Czarine. Il faut convenir que cette Princesse par ses attentions a cherché à vous dédommager en quelque sorte du désagrément qui a donné lieu à votre rappel; mais l'essentiel est que vous avez su en profiter amplement pour imprimer dans l'esprit de la Czarine sur ses véritables intérêts des notions qu'on devrait espérer qui ne s'en effaceront pas. Il n'y a qu'à souhaiter que l'usage qu'elle en pourra faire, réponde à l'intention que vous avez eue de servir utilement les intérêts du roi, et vous n'avez omis de tout ce qui pouvait y conduire. C'est désormais l'affaire de m. Dalion de tâcher d'en retirer le fruit; comme

je crois que cette lettre ne vous trouverait plus à Moscou, je l'adresse à m. de Valory par qui elle vous parviendra.

Dès que le parti que le roi de Prusse a pris de faire une paix particulière avec la reine de Hongrie nous réduit dans de seuls termes de bienséance avec ce prince, il n'est pas possible de vous suggérer actuellement aucun moyen de lui inspirer de nouvelles vues. Il suffit de vous dire qu'encore que le roi de Prusse vienne de conclure une alliance défensive avec le roi d'Angleterre, néanmoins S. M. est extrêmement contente des assurances réitérées et précises que s. m. prussienne lui a fait donner de n'entrer, avec quelque puissance que ce soit, dans aucun engagement ni mesures qui puissent tendre à l'offensive contre la France. C'est ce que nous pouvons désirer de plus essentiel dans le moment présent, et quoique le caractère personnel et indéfinissable du roi de Prusse ne puisse permettre de prendre en ses paroles toute la confiance qu'il serait à désirer, nous avons un si grand intérêt de l'exciter à remplir exactement celle-ci, que c'est à quoi doit consister votre principale attention dans les entretiens que vous serez à portée d'avoir avec ce prince. Vous saurez mieux que personne le confirmer dans le principe où il paraît être de vivre en bonne amitié et intelligence avec Sa Majesté. Le roi de Prusse est en effet trop éclairé pour ne pas sentir qu'il n'y aurait pour lui aucune sorte d'utilité à se livrer aux vues et aux projets que la seule animosité de l'Angleterre contre la France lui inspire et qu'elle cherche de tous côtés à se mettre en état d'effectuer. Ce que nous apprenons de l'éloignement, que le roi de Prusse marque pour les inspirations des anglais tendant à ameuter de nouveau les anciens ennemis de la France pour lui déclarer la guerre, est une marque du discernement du roi de Prusse et du juste mépris qu'il fait de l'orgueil et du caprice des anglais dont toutes les démarches actuelles sont effectivement celles de gens forcenés. C'est, m., ce que je puis vous marquer et ce qui doit servir à régler votre conduite et votre langage avec le roi de Prusse.

Je suis persuadé aussi que vous y trouverez de quoi vous fixer sur l'observation judicieuse que vous me faites du double inconvénient qu'il y aurait de chercher à affaiblir l'idée de crainte que le roi de Prusse a toujours paru marquer de la puissance de la Russie. Je n'ai donc qu'à m'en remettre encore sur ce point à votre prudence.

J'ai appris par m. de Lanmary que le capitaine suédois que vous avez rencontré chez le prince de Czerkassky, avait été renvoyé à Moscou par m. Nolken qui est fort en peine du silence de cet officier. Je sou-

haite qu'avant votre départ de Moscou vous ayez pu pénétrer quelque chose de sa mission et de ses succès. Je suis etc.

P. S. M. de Fénelon ayant été bien averti que la fermentation etc., comme à m. Blondel sur Dunkerque.

№ 134. M. Dalion à m. Amelot.

Moscou, 15 septembre 1742.

Monseigneur, j'ai fait passer à la Czarine par le canal de m. de Brummer et de m. de Lestocq l'avis que vous me donnez dans votre lettre du 9 août et je l'ai accompagné de tout ce que mon zèle pour son service et la connaissance des précipices qui sont sous ses pas, ont pu me suggérer. Le coup a porté, m. de Brummer a eu ordre de cette Princesse de m'assurer qu'elle était très sensible à cette marque d'amitié qu'elle recevait de la France pour laquelle de son côté elle s'était toujours senti et conserverait toujours une inclination décidée, de me dire qu'elle approuvait le parti que je prenais de ne pas m'adresser à elle directement, puisque ses ministres, endormis par ma circonspection, nous laisseraient l'un et l'autre plus tranquilles; enfin de me prier de vous expédier sur-le-champ un courrier pour vous demander le détail le plus circonstancié qu'il vous sera possible de l'avis en question. Afin de mieux cacher la chose la Czarine me fournit la personne qui doit faire la course. C'est un page de sa chambre, elle lui donne une simple lettre pour le prince de Cantemir chez lequel le page ira descendre, et moi, sans me montrer en rien, je remets celle-ci à m. de Brummer.

Dans l'incertitude, si vos découvertes regardent mm. de Bestoucheff et le prince de Troubezkoï, procureur-général, souffrez que je vous représente que vous avez une belle occasion de perdre sans ressource ces trois personnes. Vous trouverez abondamment dans les dépêches de mm. de Lanmary et de la Chétardie des matériaux pour les deux premiers, et je ne crains point de vous dire qu'il y a tout lieu de présumer que le procureur-général est occupé plus que tout autre de l'idée d'établir en Russie une nouvelle forme de gouvernement sur le pied ou de celle d'Angleterre ou de celle de Suède, et conséquemment porté au retour du prince Yvan dont la longue minorité laisserait le temps d'affermir et constater les choses. Une lettre venant de vous qui renfermerait et peindrait énergiquement ces différents objets et qui serait conçue de manière à pouvoir être lue en entier, ne saurait manquer de produire de grands effets.

№ 135. M. Dallon à m. Amelot.

Moscou, 17 septembre 1742.

Monseigneur, une estafette dépêchée de Riga m'a apporté votre lettre du 17 août. Faites-moi la grâce de vous rappeler le dernier article de la mienne du 25 mai et ce que mm. les comtes de Tessin et d'Eckeblad ont dû vous dire en conséquence de celle de m. de Nolken de la même date, et vous verrez que je ne m'étais déterminé à lier une correspondance avec lui qu'après les plus fortes sollicitations, que pour le bien du service et à condition que sur le compte qui vous en serait rendu, vous l'approuveriez et que mes lettres seraient premièrement lues par le comte de Guillemborg.

Vous verrez de même par ma réponse du 13 août à une lettre de m. de Nolken du 10 juillet, que dès le moment que le roi m'avait nommé son ministre plénipotentiaire en cette cour, j'avais jugé que cette correspondance devait cesser par toutes sortes de raisons. Mon silence sur celle de Guillemborg du 10 août vous le confirmera et au surplus je n'ai écrit à m. de Nolken que quatre lettres dont je ne manquerais pas de vous envoyer des copies, si je n'avais pas jugé à propos d'en brûler les minutes. Si effectivement il a dû entretenir ici une autre correspondance, dont il voulait garder le secret au ministère suédois, il est singulier qu'il se fût proposé de la faire passer par le canal de la même personne à laquelle nous étions convenus que j'adresserais mes lettres et qui devait d'abord les porter à m. le comte de Guillemborg. Je n'ai aucune sorte de notion de cette seconde correspondance, et c'est infructueusement que je me suis donné depuis hier des mouvements pour faire quelques découvertes là-dessus; mais s'ils ont été inutiles à cet égard, ils m'ont servi à apprendre d'une personne, qui m'a donné la chose pour certaine, que m. Nolken avait reçu secrètement de la Czarine un présent de six mille roubles.

La cour de Danemark a dépêché ici un courrier pour offrir sa médiation au sujet de la guerre entre la Suède et la Russie. Je ne sais, si c'était seulement de celle-là que m. le vice-chancelier voulait parler dernièrement.

Le sieur Petzold résident de Saxe m'a communiqué une lettre circulaire qu'il avait reçue du roi son maître et par laquelle il lui est ordonné de déclarer que sa paix avec la reine de Hongrie n'est encore rien moins que faite; ce résident m'a ajouté qu'en son particulier il ne croyait pas qu'elle se fît si tôt.

On vient d'apprendre que le roi de Prusse faisait marcher des troupes dans le Meklembourg. Dans ce moment un secrétaire de m. de Neuhaus entre chez moi pour m'annoncer que ce ministre arrivera cette nuit ou demain matin. Dès le même instant que j'apprendrai son arrivée je me rendrai chez lui; je lui donnerai toutes les notions qu'il désirera et je me concerterai avec lui sur les choses où il croira que je pourrai lui être de quelque utilité, l'union des deux cours me faisant juger que je ne ferai en cela que me conformer aux intentions du roi.

C'était hier le jour de nom de la Czarine. Tous les ministres étrangers furent la complimenter le matin. De là ils allèrent selon l'usage dîner chez le grand-chancelier qui les avait fait inviter la veille par un secrétaire du collège des affaires étrangères et le soir ils assistèrent au bal de la cour. La Czarine à cette occasion a donné son portrait richement enrichi de diamants à toutes les dames du palais qui sont au nombre de douze et à la jeune princesse Czerkassky fille d'honneur de sa chambre. Et m. le duc de Holstein a conféré son ordre à m. de Bouchwald son ministre en cette cour, au prince Troubezkoï président du collége de justice et frère du procureur-général, au comte Scheremeteff et aux chambellans Schouwaloff, Strogonoff et Korff. Aujourd'hui et demain il y aura bal masqué.

M. le baron de Ghersdorf chambellan du roi de Pologne électeur de Saxe qui avait été envoyé ici l'hiver passé pour complimenter la Czarine sur son avènement au trône et qui sans prendre de caractère y était resté depuis ce temps-là, faisant les fonctions de ministre, vient de recevoir son rappel. Comme ce sont des affaires domestiques, qui l'ont obligé à le demander, on ne doute pas qu'il ne soit bientôt remplacé. En attendant la cour de Dresde aura toujours ici le sieur Petzold son résident.

Puisque vous m'avez permis de vous exposer les points sur lesquels je croirais avoir besoin d'instructions particulières, je mettrai sous vos yeux les réflexions suivantes:

l'armée de m. de Loewenhaupt étant dissipée, toute la Finlande demeure abandonnée aux troupes russes et les côtes de Suède courent risque d'éprouver les mêmes calamités que dans la dernière guerre. Dans cette situation il semble qu'il s'agira moins pour les suédois de traiter de la paix que de la recevoir aux conditions qu'il plaira à la Czarine. Son ministère leur est fort contraire, les ministres anglais et autrichiens soufflent le feu ouvertement enivrés des heureux succès montés au plus haut degré. On soutient que la Russie ne peut jamais être tranquille

du côté des suédois qu'en mettant la mer entre elle et eux et conservant par conséquent toute la Finlande. Je m'aperçois à chaque pas que je ne saurais glisser un mot en leur faveur sans me rendre suspect de partialité; nous voulons cependant servir les suédois et nous concilier les russes, nous voulons, s'il est possible, intervenir sous quelque forme dans la négociation de leur accommodement.

La résolution où est la Czarine de ne pas songer à placer le duc de Holstein sur le trône de Suède, et celle où est ce prince de se conformer à ses vues, laissent le champ libre à nombre de prétendants. Il nous importe de faire réussir celui sur lequel nous croyons pouvoir le plus compter; mais pouvons-nous espérer que le parti que nous avons en Suède, après tout ce qui vient d'arriver, pourra lutter contre ceux des autres puissances? Conviendrait-il de chercher à le fortifier, en faisant cause commune avec la Czarine, et pour cet effet de représenter à cette Princesse qu'elle aura toujours à se défier d'un prince porté sur le trône de Suède par le chef en quelque manière de la maison de Brunswick; qu'elle aura bien plus à craindre d'un frère du roi de Prusse, ces deux souverains ayant la facilité de l'attaquer par deux endroits différents toutes les fois qu'ils le voudraient et devant naturellement être soupçonnés de chercher un instant favorable pour rétablir le prince Yvan; qu'il ne serait pas impossible que le roi de Prusse, pour gagner la nation suédoise, ne lui offrît de faire dès ce moment une puissante diversion; si la Czarine goûtait ces considérations, mais qu'elle proposât en même temps un candidat, autre que celui pour lequel la France aurait eu des vues, au défaut du duc de Holstein, devrait-on lui faire espérer qu'on ferait céder ces vues aux siennes? Je m'entretins fort au long samedi au soir sur tous ces points avec m. de Brummer qui est dans le système d'une bonne alliance avec la France, la Russie, la Suède et la Pologne. Il se chargea de les communiquer à la Czarine dans le courant de la semaine, mais sur le pied d'une simple conversation et après avoir exigé préalablement qu'elle ne nous nommerait pas lorsqu'elle consulterait ses ministres. Il me promit aussi de lui insinuer qu'il serait de son intérêt de ne pas prétendre de la Suède tout ce que les circonstances présentes pouvaient lui faire obtenir. Je me rappelle que lorsque le colonel Lagerkranz était ici, il me dit que, malgré l'antipathie qu'il y avait entre les suédois et les danois, il pourrait bien arriver que les premiers offrissent leur couronne au roi de Danemark.

Jusqu'ici nous nous en sommes tenus avec les russes dans des termes

généraux sur les liaisons à former entre eux et nous et par une espèce de fatalité un temps où nous pourrions tout, s'est écoulé infructueusement. Pour n'en pas perdre davantage présentement qu'on peut en quelque manière regarder la guerre de Suède comme finie, ne jugeriez-vous pas à propos qu'afin d'entamer quelque engagement avec cette cour nous lui proposassions un traité de commerce sur le pied de celui des anglais; quelque forte que soit la prévention des ministres contre nous et quelque mouvement que se donnassent les anglais et les hollandais pour nous traverser, j'ai tout lieu de présumer qne nous réussirions. La chose est trop avantageuse pour la Russie; elle ne l'est certainement pas moins pour nous quand elle sera bien dirigée, et je puis quasi compter d'avoir déjà en main un homme très propre à mettre à la tête de tout. C'est Melissino natif de l'île de Céfalonie, établi depuis longtemps dans ce pays et actuellement vice-président du collège de commerce. Je ne crois pas qu'il me fût difficile de lui faire quitter le service de la Russie pour entrer à celui du roi. Indépendamment de la grande utilité à espérer d'un traité de commerce, ce premier pas fait, la proposition seule qui en serait faite, contribuerait beaucoup à convaincre les russes que c'est tout de bon qu'on veut vivre avec eux dans l'intelligence la plus intime. A ne vous rien dissimuler, tant que nous nous en tiendrons aux paroles, la nation, déjà peu favorablement disposée, ne cessera de suspecter nos intentions.

Dans les premiers moments du règne de la Czarine il n'y avait ici qu'une voix pour le mariage d'une de Mesdames avec le duc de Holstein. La confusion était encore trop grande dans un commencement, pour qu'il convînt à la France d'y penser. Elle a en quelque façon subsisté jusqu'ici; mais il y a apparence que les heureux succès de la guerre de Suède produiront d'excellents effets pour les intérêts personnels de la Czarine, et si cette Princesse se porte incessamment à nommer le duc de Holstein pour son successeur, abolissant en même temps la fameuse constitution de Pierre I sur la succession et prenant des arrangements définitifs au sujet du jeune prince Yvan et de ses père et mère, on pourra, moralement parlant, regarder les choses, quant à l'intérieur, comme solidement affermies; s'il reste encore après cela des risques à courir ils ne sauraient être que pour la Czarine et à l'avantage du duc de Holstein, la nation étant plus que lasse du gouvernement des femmes. Tous ces cas arrivant approuveriez-vous que je fisse revivre sans affectation l'idée du mariage en question et que je sondasse là-dessus m. de Brummer et ensuite par son canal la Czarine elle-même? L'établisse-

ment d'une de Mesdames dans ce pays, dès que nous n'aurions point de révolution à appréhender, aurait, malgré la distance des lieux et la rigueur du climat, autant de brillant et d'agrément que tout autre, et nous assurerait pour jamais la Russie, surtout si nous nous y conduisions avec plus d'équité et de ménagement que les allemands n'ont fait, quand ils y ont été les maîtres. Ce serait alors que le roi pourrait former dans le nord tel système qui conviendrait à ses vues et à ses intérêts. Je dois vous prévenir que pour ne pas manquer un coup de cette importance, si nous voulions le tenter, il faudrait nécessairement inspirer des dispositions favorables au grand-chancelier, qui, quoique homme borné, a toute la confiance de la Czarine, et au procureur-général, qui conduit le sénat à la baguette, supposé qu'il fût encore en place. Les moyens, que j'imaginerais pour cet effet, seraient de donner tout simplement de l'argent au prince Troubezkoï et que la reine envoyât son portrait enrichi de diamants à la jeune princesse Czerkassky, fille unique et plus adorée que chérie du grand-chancelier, et outre cela extraordinairement goûtée et distinguée par la Czarine. Nous sommes déjà sûrs de m. de Lestocq, et je me flatte de pouvoir compter sur la probité de m. de Brummer et sur son attachement pour nous.

Un courrier de la Czarine dépêché au prince de Cantemir vous remettra secrètement la réponse à l'article de votre lettre du 9 août qui la regardait personnellement.

Je joins ici une traduction de la capitulation des suédois.

№ 136. Note pour former la réponse à la lettre de m. Dalion du 17 septembre 1742.

J'avais raison de dire que m. Dalion m'avait averti de sa correspondance avec m. Nolken.

Je lui ai déjà marqué que dans la situation où étaient les choses, le roi était fort peu curieux d'intervenir dans la négociation, surtout lorsqu'il s'agirait de la partager avec l'Angleterre.

Je lui ai aussi marqué que le roi ne voulait point du tout confier à la Czarine ses vues pour le trône de Suède; rien ne serait si dangereux que cette confidence à une cour qui ne manquerait pas d'en abuser; nous ne sommes pas en assez bonne odeur en Russie pour espérer que nous pussions débuter par agir de concert dans une matière aussi délicate et aussi importante.

L'idée du mariage d'une de Mesdames avec le duc de Holstein

n'est point du tout du goût de S. M., et je l'ai mandé dans le temps à m. de la Chétardie.

Quant à un traité de commerce le roi ne s'en éloignerait pas, et m. Dalion peut en faire la proposition, mais comme de lui-même, et comme d'une idée sur laquelle il voudrait savoir quelles seraient les dispositions des ministres de la Czarine avant que d'en faire part au roi.

Il y a jusqu'ici peu d'apparence à faire réussir le projet d'une alliance entre la France, la Suède, la Russie et la Pologne; cette dernière couronne n'est pas même sur un pied qu'on puisse imaginer de faire rien de stable avec elle; cependant il n'y a point d'inconvénient que m. de Brummer en ait fait la proposition. Il faut attendre ce qu'on lui aura répondu.

№ 137. M. Amelot à m. Dalion.

Paris, 17 septembre 1742.

J'ai reçu, m., votre lettre du 13 août.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que je connais l'esprit de difficulté que tout négociateur doit s'attendre de rencontrer de la part des ministres de la cour où vous êtes. Ainsi je ne suis pas surpris de ce que vous m'en marquez sur l'usage que vous pouvez avoir à faire de ma lettre du 5 juillet; mais comme les instructions qu'elle contient, portent sur plusieurs objets également intéressants, je suis persuadé que vous aurez donné tout le soin possible aux moyens d'en faire une application utile au service du roi. Je dois même présumer que le retour de m. Nolken en Russie vous en aura fourni une occasion prochaine. Je vois par une des dernières lettres de m. le marquis de Lanmary que la situation actuelle des affaires en Suède la mit dans l'obligation de dépêcher un courrier à m. le marquis de la Chétardie pour lui demander des éclaircissements sur les vues et les intentions que la Czarine peut avoir pour le duc de Holstein son neveu par rapport à la couronne de Suède. Cet objet est si important dans le moment actuel que son éminence a entièrement approuvé la démarche de m. de Lanmary d'expédier ce courrier à Moscou. Ainsi, m., je compte, quand même il n'y serait arrivé qu'après le départ de m. de la Chétardie, il n'en sera résulté aucun inconvénient ni retardement et que vous aurez fait en sorte de fournir à m. de Lanmary par le prompt renvoi de son courrier à Stockholm les éclaircissements dont cet ambassadeur de Sa Majesté peut avoir besoin pour la direction de sa conduite, tant sur le point particulier re-

latif au duc de Holstein, que sur ce qui peut avoir rapport à la négociation pour la paix entre la Russie et la Suède.

Au surplus, n'étant plus présentement question de bruits de confédération en Pologne il serait superflu de vous en parler.

Le moment approche que nous pouvons espérer retirer le fruit que nous avons dû attendre de la marche de l'armée du maréchal de Maillebois au secours de Prague. Cette conjoncture des choses ne paraît pas propre à devoir déterminer la Czarine à presser la conclusion d'aucun engagement avec la cour de Vienne, et vous n'en pouvez avoir aussi que plus de facilités d'inspirer à la Czarine et à ses ministres la nécessité de ne rien précipiter à cet égard, dans le cas que vous remarqueriez qu'il en fût question.

№ 138. M. Amelot au marquis de la Chétardie.

Versailles, 23 septembre 1742.

J'ai reçu, m., votre lettre du 20 du mois dernier qui contient plusieurs circonstances curieuses du pèlerinage de la Czarine au monastère de la S-te Trinité. Vous devez être très flatté des nouvelles marques d'attention et de confiance que cette Princesse vous a données pendant ce voyage; mais j'attends avec impatience, si l'espérance que vous aviez conçue d'avoir entièrement décrédité auprès d'elle m. de Bestoucheff, aura eu les suites que vous en attendiez. Je suis etc.

№ 139. M. Dalion à m. Amelot.

Moscou, 24 septembre 1742.

Monseigneur, je ne comprends pas qui peut vous avoir dit ou mandé que la Czarine et ses ministres étaient extrêmement prévenus contre moi; quoique ce que vous trouverez répandu dans mes lettres relativement aux dispositions de cette cour à mon égard, soit dans la plus exacte vérité, et que celles, où étaient les ministres et en général grands et petits à l'égard de m. de la Chétardie uniquement pris, au lieu de leur faire du mal, il ne leur avait fait que du bien, forment un préjugé pour moi, cependant comme je ne sais qu'un chemin et que toute incertitude sur un tel objet vous peinerait beaucoup, j'ai fait part naturellement au grand-chancelier et au vice-chancelier de l'avis que vous me donnez, et l'un et l'autre m'ont offert d'envoyer ordre au prince Cantemir de vous certifier le contraire, le premier ajoutant qu'un sem-

blable avis ne pouvait venir que de gens qui n'aimaient pas à vivre en paix ni à laisser vivre les autres. Si ces messieurs remplissent leurs offres, j'espère qu'il ne vous restera plus aucun doute là-dessus; la seule chose que j'ai remarquée à ce sujet dont je me faisais scrupule de vous informer, dans la crainte d'être soupçonné d'y faire entrer mon intérêt personnel, c'est que la France ayant eu ici un ambassadeur sous le règne de la Czarine Anne, cette cour laissant m. le prince de Cantemir à Paris sur le même pied qu'auparavant, il semble, car la vanité russe est portée à un haut degré, qu'on soit un peu sensible à ce que le roi ne tient auprès de la Czarine Elisabeth qu'un ministre avec la qualité de ministre plénipotentiaire, caractère que d'ailleurs la cour de Russie met fort au-dessus de celui d'envoyé extraordinaire, et qui en tout y fait jouir de distinctions et de prérogatives dont l'envoyé extraordinaire ne jouit ici.

Il y a plus de réalité dans les insinuations qu'on fait à la Czarine pour l'aigrir contre la France; il lui en vient de toutes parts et de toute espèce, et vous n'en serez point étonné, si vous vouliez vous occuper un instant de réflexions que j'ai faites. En premier lieu lorsqu'on a vu, et cela ne s'est manifesté qu'à Moscou, que la faveur de m. le marquis de la Chétardie n'allait pas aussi loin qu'elle aurait pu et aurait dû aller, un chacun par jalousie, sans distinction ni de rang, ni de nation, s'est attaché à le détruire dans l'esprit de la Czarine, et il n'était guère possible qu'on ne confondît le ministre avec le particulier. En second lieu nous n'avons eu jusqu'ici avec la Russie que de faibles liaisons, celles que nous voudrions former à l'heure qu'il est alarmant à juste titre les anglais, les autrichiens et en général tous les allemands, et les habitudes qu'ils ont de longue main, leur fournissent une infinité de canaux pour nous traverser. En troisième lieu nous avons eu le malheur de voir la Czarine confier toutes les affaires du dehors au prince Czerkassky qui, avec un certain fonds de probité et de droiture, n'a pas assez de lumières et d'intelligence pour sortir de lui-même de la route que ces prédécesseurs lui ont frayée—et à m. de Bestoucheff que l'inclination et vraisemblablement l'intérêt unissent à nos ennemis. Enfin la fatale guerre des suédois a été et est encore une source intarissable de moyens pour donner des méfiances sur les intentions du roi; je n'avais pourtant pas ouï dire ici qu'on nous accusât d'avoir garanti le traité d'alliance défensive entre la Suède et la Porte; je savais seulement qu'on nous reprochait que m. de Castellane se donnait de grands mouvements à Constantinople en faveur de la Suède;

c'est un pays bien scabreux lorsqu'il s'agit d'y traiter ces sortes d'affaires et que le défaut de langue oblige de passer par les mains de gens rarement secrets et intègres; malgré tout cela je doute qu'on soit parvenu à faire concevoir à la Czarine l'éloignement pour la France, et les détails où vous voulez bien entrer, me mettront en état de faire connaître à cette Princesse quelles ont été dans tous les temps les vues et les intentions de Sa Majesté, quoique par des circonstances forcées il ne lui ait pas toujours été libre de les manifester.

Je ne répondrais pas de même de la parfaite sincérité des épanchements de coeur que la Czarine a eus quelquefois avec le marquis de la Chétardie; ceux qui ont précédé son avènement au trône pouvaient avoir plusieurs objets, entre autres celui de le rendre plus ardent à embrasser sa cause, et ceux qui ont suivi, peuvent n'avoir été amenés que par une espèce de honte de changer de ton. Tel qu'en ait été néanmoins le principe, je ne saurais m'imaginer qu'un fonds d'affection pour la France n'y ait eu sa part; si ses ministres dans les différentes cours se conduisent d'une manière peu satisfaisante pour nous, on remarque également, et m. de Brummer s'en est plaint, que ces mêmes ministres, toutes les fois qu'il est question des intérêts du duc de Holstein, témoignent une froideur et une indifférence qui ne répond guère aux sentiments et aux vues de leur Souveraine pour ce prince. L'un et l'autre, à ce que je crois, proviennent de ce que les ministres russes employés dans les pays étrangers sont pour la plupart les mêmes qui ont servi sous le précédent ministère, parce que faute de sujets on n'a pas pu les changer, qu'ils se sont familiarisés avec ses maximes et ses systèmes, qu'ils ne se trouvent pas guidés par des supérieurs à leur en faire prendre d'autres, et tout ce qui s'appelle affaire fatigue trop la Czarine pour qu'elle voie et ce qu'ils écrivent, et ce qu'on leur écrit. Je la ferai informer de leur conduite par le confident ou par m. de Brummer et je ferai en sorte qu'elle leur fasse donner les ordres convenables.

Je me suis expliqué clairement avec m. de Mardefeld sur l'avis donné au roi de Prusse que m. de la Chétardie avait fait tous ses efforts pour engager la Czarine à faire une ligue contre lui conjointement avec la Suède et le Danemark. Son embarras au premier mot que j'ai prononcé, et sa réponse briève, ambigüe et quasi incompréhensible me font juger que la nouvelle ne part que de lui; je n'en suis point sûr, car, comme je vous l'ai déjà mandé, c'est un homme qui a toujours été plus autrichien et anglais que prussien.

Je n'ai pas pu découvrir, quels étaient les nouveaux articles qu'il cherchait à faire ajouter au traité d'alliance défensive entre son maître et cette cour, mais j'ai la satisfaction de voir que la négociation du renouvellement ou de la confirmation de ce traité prend le train que je désirais, la Czarine ayant déclaré à m. de Brummer que j'avais prié de lui faire faire quelques considérations, qu'elle ne voulait pas se déterminer là-dessus jusqu'à ce que l'on vît comment les affaires tourneraient.

M. de Brummer n'a pas manqué aussi de communiquer à cette Princesse la conversation que nous eûmes ensemble le 15 relativement à la nomination d'un successeur à la couronne de Suède. Il faut qu'elle ait senti l'importance de nos réflexions, car elle vient de charger le grand-chancelier, le vice-chancelier, le prince Kourakin et deux autres de consulter sur cet objet et de lui faire part de leurs idées dans le cours de la semaine; si elles s'accordent avec celles de m. de Brummer qui seraient que le successeur du roi de Suède fût porté sur le trône conjointement par la France et la Russie, il y acquiescera purement et simplement, et si elles se trouvent contraires aux siennes, il se propose de les combattre avec toute la vigueur possible, et il espère de réussir. Il m'a avoué que, s'il y voyait jour, il songerait à travailler en faveur du duc administrateur, oncle, à la mode de Bretagne, du duc de Holstein, me protestant en même temps que ni la Czarine, ni le duc administrateur même, n'avaient encore aucune connaissance de cette idée; il compte que le sort de son altesse royale n'est plus douteux et se fortifie journellement dans le principe qu'indépendamment des intérêts personnels de la Czarine contraires à ceux de la Prusse et de la maison d'Autriche il faudra qu'on en vienne à préférer l'alliance de la France.

M. de Botta qui avait annoncé son départ à tout le monde comme très prochain, ne se remue pas encore. La Czarine, quelque bon accueil qu'elle lui fasse en public, souhaite pourtant fort d'en être débarrassée. M. de Brummer m'assure qu'il n'emportera pas avec lui des réponses favorables.

M. de Bestoucheff me remettant sans cesse pour la copie de la lettre que la Czarine à son avènement au trône écrivit à la reine de Hongrie, j'ai saisi une occasion qui s'est présentée d'en parler au prince Czerkassky. Ce ministre m'a promis de me la donner et m'a réitéré qu'elle était conçue en termes très généraux, laissant une entière liberté de faire ensuite ce que les occurences exigeraient; nous verrons, s'il sera plus exact à sa parole que le vice-chancelier.

Après bien des recherches, des engagements pris ou pour mieux dire projetés entre la Russie et l'Angleterre, voici ce que j'ai appris et puis vous donner comme positif. Le traité négocié par m. de Finch n'était encore signé dans le moment de la révolution que par m. le prince de Czerkassky; il devait l'être par le comte d'Osterman le lendemain de ce grand évènement. Il était purement défensif et les parties contractantes s'engageaient, savoir: l'Angleterre à fournir à la Russie un secours en vaisseaux de guerre et la Russie à fournir à l'Angleterre un secours en troupes, bien entendu que les anglais enverraient des bâtiments pour les transporter. On ignore l'étendue de ces secours mutuels. On assure que l'Angleterre ne garantissait pas l'ordre de succession établi par la czarine Anne. On se proposait de joindre à ce traité plusieurs articles séparés dont m. de Finch avait envoyé la minute à Londres pour recevoir les derniers ordres; mais on n'a pas découvert en quoi ils pouvaient consister. Il n'y a jamais eu pour conséquence de ratification de la part de l'Angleterre, et l'affaire n'a jamais été parfaitement consommée. Il a été question sous ce règne d'une offre de la part des anglais de la somme de 25 mille livres de sterlings au lieu et place des vaisseaux de guerre, mais elle n'a pas été goûtée par la Czarine.

Dans l'incertitude de ce qui pourra résulter de la lettre particulière que je vous ai écrite le 15, je ne perds pas un seul instant de vue le projet de gagner mm. de Bestoucheff. Je les vois trois ou quatre fois par semaine. Il n'y a sorte d'attention que je n'aie pour eux et pour tout ce qui les touche. Je fais naître des occasions de faire quelques petits présents à madame la vice-chancelière et à ses deux fils qui sont déjà des jeunes gens de 25 ans; on les reçoit avec amitié, mais me laisse entrevoir qu'on voudrait que je parlasse plus clairement, et il ne serait pas prudent de s'exposer à un refus après l'aveu que le vice-chancelier, dans le temps de ses altercations avec m. de la Chétardie, fit à la Czarine de la parole que je lui avais portée pour une pension de 3 mille roubles. J'avais imaginé de faire entrer mm. ses fils, qui ne font rien ici, dans notre service. Les propos que j'ai jetés sur ce sujet n'ont pas pris. Un proche parent de mm. de Bestoucheff, que je connais depuis longtemps et dans lequel ils ont beaucoup de confiance, me paraît fort disposé à seconder mes soins; mais c'est un homme avide et soupçonneux qui n'agira pas sans être assuré de la récompense, et je ne serais pas d'humeur à payer d'avance. Je penserai encore à ce dernier expédient et je ferai tout ce que je croirai être plus utile au service du roi. Cinq ou six cents roubles qu'il faudra peut-être ris-

quer, ne font pas un grand objet. En tout cas, si son éminence me désapprouve, je les prendrai sur mon compte.

Je n'ai été que trop bon prophète au sujet du baron de Neuhaus. Il arriva le 18, il n'a pas encore pu parvenir à voir mm. les ministres. On prétend que l'empereur donne à la Czarine le titre d'Impératrice. Cette difficulté selon les apparences n'est mise en avant que pour faire plaisir à la cour de Vienne et pour embrouiller les affaires, attendu qu'on n'ignore pas que l'empereur ne saurait condescendre, quand il le voudrait, au désir de la Russie sans le consentement du corps germanique, et qu'il est moralement sûr que l'empire ne donne pas ce consentement; mais comme elle intéresse par un endroit bien sensible la propre personne du souverain, j'ai cru qu'il convenait de me tenir à l'écart, me contentant d'aider m. de Neuhaus de mes notions et de mes conseils et de faire quelques insinuations à m. de Brummer et au confident.

№ 140. Le marquis de la Chétardie à m. Amelot.

Riga, 26 septembre 1742.

Monsieur, cette navigation, en partant de Nowgorod, qu'on m'assurait ne devoir être que de six ou sept heures au plus, en dura seize pour mieux éprouver, sans doute, que tous les éléments avaient conspiré contre moi. Je me raidis contre ces obstacles et mon obstination, plus que toute autre chose peut-être, me fit arriver à St. Pétersbourg dans la nuit du jeudi au vendredi.

Quelque harassé que je fusse, dès que, pour me conformer aux intentions de la Czarine, j'eus visité le nouveau palais d'été qu'elle fait construire et le nouvel appartement qu'elle fait faire dans le palais d'hiver, je me remis en chemin, mais ce fut pour essuyer un nouveau contretemps à peu de distance de Narwa—les deux brancards de la gondole où sont mes gens se cassèrent.

La réparation qui devenait nécessaire à faire à cette voiture, ne pouvait être que longue; le séjour d'une ville d'ailleurs entraîne des visites à recevoir et à rendre et j'en aurais été vraisemblablement d'autant plus altéré en différant à repartir, que me trouvant là le dimanche, où par toutes sortes de réjouissances on célébrait le jour de nom de la Czarine, j'aurais eu le lendemain chez moi une infinité de personnes que les fumées du vin de la veille auraient rendues plus empressées à me chercher. Je ne m'arrêtai donc à Narwa que le temps qu'il fallait pour rassembler les chevaux dont j'avais besoin. Ces mêmes réjouissances

portèrent empêchement à ce que cela se fît promptement. Il était près de minuit quand je sortis de la ville.

J'avais dit à mes gens que je les attendrais à la prochaine poste et qu'ils eussent à faire diligemment réparer l'accident survenu. Toute la journée du lundi se passa dans une attente vaine, et ce ne fut que le mardi sur les dix heures du matin que j'appris par un exprès que le charron et le maréchal ne pourraient avoir fini leur ouvrage que le jeudi suivant. Je pris sur-le-champ mon parti, et pour englober du moins ce retard dans le séjour que je serais obligé de faire à Riga, je fis savoir à mes gens qu'ils eussent à m'y joindre aussitôt qu'il leur serait possible et que j'allais continuer ma route avec le reste de mon monde.

Une chose assez particulière et à laquelle d'abord on n'avait donné aucune attention, a forcément ralenti ma marche. Le feu avait pris quelquefois à une des roues de devant de ma voiture. Cela est devenu si continuel qu'il fallait à chaque station s'arrêter quatre et cinq fois, soit pour arroser, soit pour graisser. Dans la persuasion que cela venait de la structure de la roue on en a fait faire une neuve à Dörpt, mais je ne m'en fus pas servi quinze werstes, que le même inconvénient eut lieu. Il a constamment subsisté jusqu'à Riga où il faut espérer qu'on y trouvera quelque remède. Il est toujours assez singulier qu'il ait duré pendant plus de 200 lieues de France, et si j'en voulais croire les livoniens et me prêter au penchant qu'ils ont pour certaines superstitions, je devrais être convaincu que c'est l'effet de quelque sort.

Les chemins depuis St. Pétersbourg se sont trouvés beaucoup plus mauvais. Ils n'ont cependant exigé heureusement que de la patience et ne m'ont occasionné aucun accident. Je regarde cette circonstance comme un préjugé favorable pour la traversée de la Courlande que j'apprends être plus fâcheuse qu'on ne peut l'exprimer. Il peut être bon, dans la situation où je suis, de se repaître de ses faibles espérances. Sans cela il y aurait de quoi s'effrayer à songer que je marche depuis plus de trois semaines et que j'ai déjà fait 433 lieues de France et que je ne suis encore qu'à Riga.

№ 141. M. Dalion à m. Amelot.

Moscou, 1 octobre 1742.

Monseigneur, je me flatte que les éclaircissements, que je vous ai donnés sur la correspondance que j'ai entretenue avec m. de Nolken et

qui a cessé dès le même instant qu'il a plu au roi de me nommer son ministre plénipotentiaire auprès de la Czarine, vous auraient pleinement satisfait. Cependant pour ne vous rien laisser désirer je joins ici l'extrait de ce que j'écrivis le 14 septembre à m. le marquis de Lanmary que j'ai cru également devoir instruire à fond de cette circonstance. J'ignore pourquoi m. le marquis de la Chétardie ne vous a pas marqué dans le temps les mêmes nouvelles que je mandais à m. de Nolken; mais ce que je sais, c'est que je n'ai rien écrit à celui-ci que de très vrai quant aux faits et de très vraisemblable quant aux choses de conjectures.

On était déjà informé ici que m. le maréchal de Noailles allait commander en Flandres et que le roi avait déclaré m. le cardinal de Tencin et m. d'Argenson intendant de Paris ministres d'état. Il ne se parle que du siège de Prague; chacun en raisonne selon ses inclinations, et pour moi je me borne toujours à dire que, quelque chose qu'il arrive, cet évènement sera une preuve bien éclatante de la constance de la France à remplir ses engagements et à soutenir ses alliés. Le parti holsteinien fait des voeux ardents pour nous et le parti autrichien et anglais, lequel n'est pas peu nombreux, s'abandonne aux espérances les plus flatteuses. Les plus difficiles admirent les démarches que la France a faites d'offrir aux états généraux de leur confier la garde de Dunkerque. On est surtout fort impatient de voir ce que produira l'arrivée de l'armée de m. le maréchal de Maillebois jointe avec celle que commande m. le comte de Saxe. Ce dernier vient de répondre à ma lettre du 18; je joins ici sa réponse afin que vous soyez plus en état de me donner sur son affaire les ordres que vous jugerez convenables.

Il arriva mardi 25 septembre une estafette aux ministres saxons; ils me dirent qu'elle ne leur avait apporté autre chose que des ordres de notifier à cette cour que le roi leur maître n'avait pas encore pu rien terminer avec celle de Vienne, et sur ce que je leur témoignai quelque surprise de ce qu'un tel sujet occasionnait une expédition particulière, ils me firent entendre plus clairement qu'ils n'avaient fait jusqu'ici, que les ministres russes dans la vue de remplacer par des espèces de bons offices le secours qu'ils avaient éludé de donner à la reine de Hongrie, les avaient sollicités de travailler à disposer le roi de Pologne électeur de Saxe à un prompt accommodement avec cette princesse. Je ne me serais pas attendu après cette notification qu'il arriverait le samedi 29 une seconde estafette dépêchée à m. Wich et au sieur Petzold pour porter la nouvelle qu'on avait fait l'échange de

deux déclarations déposées précisément l'une par le ministère de Dresde entre les mains du ministre de Russie et l'autre par le ministre de la reine de Hongrie entre les mains du ministre d'Angleterre, et qu'ainsi la paix entre sa majesté hongroise et l'électeur de Saxe était comme faite. Personne n'avait hier à la cour l'air plus riant et plus satisfait que m. le vice-chancelier et m. le baron de Mardefeld. M. Wich, qui déclamait si fort au commencement, se montre de jour en jour plus raisonnable et plus circonspect que ce dernier. Je vais à l'heure qu'il est me trouver seul de ma bande dans une cour où nous avons beaucoup plus d'ennemis que d'amis. M. de Gersdorf prit hier matin congé de la Czarine.

On assure que les ministres d'Angleterre, de Hongrie et de Prusse ont déjà préparé depuis longtemps leurs mémoires pour inviter Sa Majesté de Toutes les Russies à accéder aussi au traité de Breslau; que, s'ils diffèrent de le présenter, ce n'est que dans la crainte de s'exposer à un refus et pour épier un moment favorable. Il faudra voir, s'ils croiront présentement de l'avoir trouvé.

M. le baron de Neuhaus parvint enfin le 26 à voir le prince Czerkassky. Ce ministre lui fit un accueil très gracieux, reçut la copie de ses lettres de créance sans faire mention d'aucune prétention et lui promit de lui faire savoir dans une couple de jours, quand il pourrait avoir son audience de la Czarine. M. de Neuhaus vit le lendemain le vice-chancelier qui plus livré aux sentiments qu'il épouse, lui insinua qu'il prétendrait que l'empereur donnât à la Czarine le titre d'Impératrice et voulut même combattre les raisons que m. de Neuhaus opposait à une semblable prétention. Depuis ce temps il n'a entendu parler de rien. J'écris à m. Blondel pour qu'il puisse informer les ministres de S. M. I., s'il le juge à propos, de mon attention à rendre à son ministre tous les services dont je suis capable.

Vendredi 28 la Czarine assista au sénat et y resta jusqu'à 2 heures de l'après-midi. Je n'ai pas pu savoir encore, n'ayant pas trouvé un instant commode pour parler ni à m. de Brummer ni au confident, si on y avait agité le point concernant la nomination d'un successeur à la couronne de Suède, et la question de garder ou de ne pas garder toute la Finlande lorsqu'on ferait la paix avec la Suède; mais j'ai appris que la Czarine s'était plainte avec vivacité de ce qu'il n'y avait point d'argent dans les coffres; qu'en conséquence il avait été proposé d'incorporer dans d'autres régiments celui des gardes à cheval, comme occasionnant une dépense trop considérable, et de réformer une partie

des haras comme chose dont on retirait peu d'avantages; qu'on aurait arrêté de remettre dans toute leur vigueur les sages établissements faits par Pierre I au sujet de la marine; qu'on avait approuvé le plan envoyé par m. le feld-maréchal Lascy pour la distribution des quartiers d'hiver, plan selon lequel on ne laissera, à ce que l'on dit, que peu de troupes dans la Finlande, parce que cette province ne serait pas en état de fournir la subsistance à une plus grande quantité, dispersant le reste dans la Livonie et du côté de Pleskow; enfin qu'il avait été décidé que la flotte rentrerait incessamment dans le port de Cronstadt.

Il y eut hier après-midi à la cour un spectacle bien humiliant pour les suédois. On y porta en grande pompe les étendards et drapeaux pris à Tavasthous et à Helsingfors; j'en comptai jusqu'à 56. La marche avait commencé au château du Kremlin, ancienne habitation des Czars et qui est dans le coeur de la ville. Elle était ouverte par un gros détachement d'infanterie ayant un général-major à la tête. La file des trophées venait ensuite. Ils étaient traînés un à un par les soldats; un second détachement fermait la marche; un fourrier de la cour était allé la veille donner part à tous les ministres étrangers de cette cérémonie lugubre et les inviter à s'y trouver.

Outre l'artillerie mentionnée dans les relations que je vous ai envoyées, on assure que les russes ont découvert par la trahison d'un canonnier suédois 40 pièces de canon en fonte de 24 et de 37 livres de balles qui avaient été jetées dans la mer. On débite que le vaisseau qui repassait m. de Loewenhaupt, m. de Bodenbrock et m. de Nolken en Suède, a été porté par la tempête du côté de Libau en Courlande; qu'il y a échoué, et que les détachements de troupes russes répandues dans ce duché pourraient bien avoir arrêté ces messieurs. Il est bien vrai qu'un bâtiment suédois a échoué près de Libau; mais le reste de la nouvelle est plus que douteux.

J'ai écrit à mm. de Belle-Isle, de Castellane, de Fénelon, Desalleurs, Poussin, Lanoue, Blondel, Bussy et Lemaire; mais jusqu'ici il n'y a que m. Poussin qui m'ait donné signe de vie; de manière que pendant que les autres ministres étrangers sont parfaitement instruits de tout, je me trouve le plus souvent dans une ignorance peu convenable au bien du service, et on attribue le silence que je suis obligé par là de garder, à une réserve outrée et déplacée.

№ 142. Le marquis de la Chétardie à m. Amelot.

Memèl, 5 octobre 1742.

Monsieur, par l'attention et les soins de m. le lieutenant colonel Tourville j'ai trouvé ici votre lettre du 30. Je vous prie de m'envoyer des duplicata de vos dernières lettres à Berlin le 23 ou le 24. Ce terme, quant à ce qui me concerne, pourra peut-être vous paraître un peu éloigné. Mais en continuant demain mon voyage, je traîne à ma suite, faute d'avoir pu trouver ici des ouvriers, des voitures en loque qui demanderont à Königsberg de grosses réparations, et que je m'estimai encore trop heureux d'y mener sans accident. Tels sont les inconvénients inséparables de la traversée de la Courlande, et en effet il n'est pas croyable que des chemins puissent être dans l'état où sont ceux qu'on y trouve sans discontinuation Il est vrai que jamais personne ne les aura passés plus à point que je l'ai fait pour s'y rencontrer dans la saison qui est précisément la plus fâcheuse. Aussi, ne pouvant plus soutenir d'être battu et meurtri dans ma voiture par des secousses continuelles, n'ai-je eu d'autre parti à prendre que de mettre pied à terre et de faire de cette sorte plus d'un tiers du chemin, et encore ne pouvais-je me sauver entièrement des bourbiers.

A l'égard de ce qui a rapport, dans votre lettre, à m. le duc de Holstein, j'en fais part en cet instant à m. le grand-maréchal Brummer pour ne pas perdre un moment à me conformer à vos intentions. Pour lui rendre de même plus sensible l'effet des bons offices de Sa Majesté, j'insère mot à mot dans ce que je lui écris, ce que vous m'avez marqué à ce sujet.

Pour répondre au second article, où vous me rappelez les préventions qu'on a cherché à inspirer à la Czarine contre m. Dalion, j'estime qu'elles n'auront point les suites que vous en appréhendez. Les personnes, de qui c'est l'ouvrage, ne sont plus écoutées, et celles qui le sont davantage, m'ont paru prendre au mieux avec lui.

Le troisième article qui est relatif à ce que je me proposais de remettre au prince Czerkassky copie du discours que je comptais faire à la Czarine, en prenant mon audience de congé, exige que je vous représente que je n'ai fait que remplir en cela ce qui a été pratiqué par tous les ministres étrangers employés avant moi en Russie. Je me rends assez justice pour me contenter de suivre le chemin qui est tout frayé, et par le même motif que je me garderai toujours de donner des exemples, principalement de ceux dont on pourrait se prévaloir.

Un passage de votre lettre semble faire croire que l'emprisonne-

ment du médecin de mademoiselle de Brunswick a été envisagé dans l'éloignement comme une circonstance considérable. Ce n'est rien, et c'est la raison pour laquelle je vous en ai parlé; le vrai est que cet homme appelé Azareti, napolitain de naissance et ci-devant médecin du feld-maréchal de Munick, a été mis auprès de la princesse de Brunswick et qu'il en est devenu éperdument amoureux; qu'un jeune officier des gardes nommé Woronzoff qui était du nombre de ceux qui avaient conduit cette princesse à Riga, en qui elle avait paru prendre de la confiance et qui avait été plus particulièrement en conséquence chargé de la faire jaser, a également éprouvé le pouvoir des charmes de la princesse; que s'apercevant qu'il avait un rival dans le sieur Azareti, il a eu l'indignité d'imaginer de le perdre, dans l'espérance qu'après l'avoir éloigné il arriverait plus tôt à son but; qu'il a pour cet effet suborné un soldat et lui a fait déclarer que le sieur Azareti lui avait donné de l'argent pour porter à la poste des lettres de la plus grande importance pour les intérêts de la princesse de Brunswick; que la cour sur cette déclaration a fait arrêter le médecin; que sur les instances de m. de Lestocq, qui l'estime avec fondement, il a été transféré secrètement à la grande apothicairerie de Moscou; que dans les interrogatoires faits par la commission nommée, et à la tête de laquelle a été m. de Lestocq, par qui successivement j'ai été instruit de l'affaire, on n'a découvert autre chose que les noirceurs que l'amour peut faire faire à un jeune homme sans sentiments et qui manque d'éducation; qu'on en a été finalement convaincu par le propre aveu du soldat, qui pour peine du faux témoignage qu'il avait rendu, a reçu les knoutes par ordre de la commission.

Un autre passage de votre lettre marque que le général Roumianzoff allait prendre le commandement de l'armée russe; quoique détruit suffisamment aujourd'hui, ce bruit demande d'être expliqué. Les gardes n'obéissaient pas au feld-maréchal même qui commande l'armée, elles ne reconnaissent que leurs propres officiers; le général Keith était le seul comme lieutenant-colonel du régiment d'Ismaïloff; mais comme on avait remarqué dans la nation beaucoup d'acharnement contre les étrangers, on a jugé et senti avec raison qu'un national maintiendrait mieux l'ordre que tout autre. On ne pouvait faire choix de personne qui fût plus aimé du soldat des gardes que m. de Roumianzoff qui avait été autrefois major de Préobrajenski; la Czarine l'en a fait lieutenant-colonel, on l'a envoyé en Finlande pour la même fin et de plus dans l'intention dès lors de s'en servir pour la négociation avec la Suède, si les choses pouvaient en venir à un accommodement.

№ 143. M. Amelot à m. Dalion.

Versailles, 5 octobre 1742.

Je n'ai point reçu de vos nouvelles, m., par les deux derniers ordinaires. M. de la Chétardie m'a écrit de Klin le lendemain de son départ. Il paraît que la Czarine l'a traité avec la plus grande distinction dans les présents qu'elle lui a faits, mais les bontés particulières, dont cette Princesse l'a honoré, n'ont influé en rien sur les affaires.

Mylord Carteret ne cesse de vanter son crédit en Russie. Il ne fait nul doute que les puissances du nord n'aient recours à la médiation de l'Angleterre et que la Czarine n'envoie incessamment un puissant secours à la reine de Hongrie. Plein de toutes ces grandes idées, il est parti subitement pour la Haye dans la confiance qu'il entraînera la Hollande. Cette république est trop sage pour se laisser leurrer à de pareilles chimères.

M. le maréchal de Maillebois a pénétré en Bohême. Je suis etc.

№ 144. Le cardinal de Fleury à la Czarine.

Issy, 6 octobre 1742.

Madame, rien n'est plus glorieux ni plus flatteur pour m. le marquis de la Chétardie que les marques de la bonté distinguée dont V. M. daigne l'honorer, et j'ose l'assurer qu'il n'en est pas indigne par le respectueux attachement qu'il nous a toujours témoigné pour sa personne sacrée. S'il a été assez heureux pour en donner quelque légère preuve à V. M., il n'a fait qu'obéir aux ordres du roi qui désirait depuis longtemps de voir monter sur le trône de Russie une Princesse du sang de Pierre-le-Grand, dont la mémoire sera à jamais recommandable à la France depuis l'honneur qu'elle a eu de le posséder quelque temps. La différence de sexe n'empêche pas qu'on ne reconnaisse en V. M. la plupart des grandes et héroiques qualités de son auguste père, et qui ont attiré à V. M. l'amour, non-seulement de ses sujets, mais encore de tous ceux qui ont le bonheur de l'approcher. Le roi eût fort souhaité que le marquis de la Chétardie eût pu faire un plus long séjour à sa cour. S'il eût cru pouvoir être utile à V. M. en y demeurant plus longtemps, je suis persuadé qu'il n'aurait pas demandé avec autant d'instance qu'il a fait de revenir en France. Nous lui ferons savoir les intentions favorables de V. M., et cependant je n'oublierai rien de tout ce qui dépendra de mon faible ministère pour lui procurer les grâces qui lui

pourront convenir. L'honneur que V. M. me fait de me le recommander m'est trop précieux pour ne pas me faire une gloire et un devoir d'exécuter ses volontés, et je ne perdrai aucune occasion de marquer à V. M. le profond respect avec lequel je suis etc.

№ 145. M. Amelot au marquis de la Chétardie.

Versailles, 8 octobre 1742.

J'ai reçu, m., votre lettre datée de Klin du 3 septembre, et je n'ai pas manqué de rendre compte au roi de tout ce qu'elle contient pour informer S. M. des marques distinguées que la Czarine vous a données de son estime et de la satisfaction qu'elle a de la conduite que vous avez tenue pendant votre séjour à la cour de Russie. Le roi a vu aussi avec plaisir les nouvelles assurances que cette Princesse vous a réitérées de son amitié pour S. M., et de l'attention qu'elle veut avoir à ne se laisser entraîner dans aucun engagement qui pût être contre les intérêts de la France. Sa Majesté veut bien vous permettre de porter les deux ordres que la Czarine et le duc de Holstein vous ont donnés, et en même temps que vous les en informerez conformément à ce que cette Princesse attend de votre part, vous pouvez lui marquer dans les termes les plus expressifs que le roi, conservant toujours pour elle les mêmes sentiments, ne désire que de trouver des occasions essentielles de lui en donner tous les témoignages possibles, soit en ce qui peut la regarder personnellement, soit dans ce qui peut intéresser le prince son neveu. Je suis etc.

№ 146. M. Amelot au marquis de la Chétardie.

Versailles, 8 octobre 1742.

Je vous fais cette lettre séparée, m., pour vous informer que m. le prince de Cantemir par ordre exprès de la Czarine a demandé au roi votre retour auprès d'elle. C'est un témoignage bien authentique de la satisfaction qu'elle a eue de votre conduite. Il eût été à désirer que ses ministres eussent pensé de même; mais il n'a pas paru pendant le temps de votre ambassade, qu'ils aient cherché dans aucune occasion à se conformer aux sentiments de leur Maîtresse, et tant que les mêmes personnes resteront en place, il n'y a pas d'apparence qu'aucune considération soit capable de les faire changer de système. Cependant le roi ne peut qu'être touché de l'empressement que la Czarine témoigne de

vous ravoir, et vous permet de retourner en Russie reprendre vos fonctions, si vous croyez pouvoir y être utile à son service; c'est ce que S. M laisse entièrement à votre disposition. Je suis etc.

№ 147. M. Amelot à m. Dalion.

Versailles, 8 octobre 1742.

Toutes les circonstances intéressantes que j'ai trouvées, m., dans la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire le 3 du mois dernier, me tirent de l'impatience où j'étais de recevoir de vos nouvelles.

Rien n'est plus sensé que le parti que vous vous êtes proposé de prendre, de chercher à vous concilier l'estime et l'affection des ministres de la cour où vous êtes. Vous avez saisi fort à propos le premier instant qui pouvait être propre à persuader mm. de Bestoucheff que vous ne suivriez pas à cet égard les mêmes principes de m. de la Chétardie. Je suis fort porté à croire, comme vous, que mm. de Bestoucheff se trouvant soulagés par la retraite de m. de la Chétardie d'auprès de la Czarine en seront moins vifs sur le désir de nuire aux intérêts du roi, surtout lorsqu'ils vous verront observer pour eux les ménagements et les attentions que leur place les met en droit de prétendre. Ce n'est pas au fond que nous puissions trop nous flatter de nous les rendre favorables, mais au moins la route que vous prendrez de vous adresser directement à la Czarine dans le cas seulement où vous le croirez nécessaire et sans causer d'ombrage à ses ministres, pourra vous mettre plus à portée de parer aux plus grands inconvénients. Il n'y en a point de plus à craindre dans le moment présent que de voir la Russie se livrer aveuglément aux projets des anglais, soit pour de nouveaux engagements, soit seulement pour s'emparer de la médiation de la paix entre la Czarine et la Suède. Si l'on pouvait compter que la Czarine et ses ministres ne consultassent que leurs véritables intérêts, nous devrions être entièrement en repos de ce côté-là, puisque, de quelque manière que l'on puisse envisager les choses, l'on ne trouvera certainement pas qu'il y ait pour la Russie aucun objet d'utilité réelle à concourir au succès des idées extravagantes qui animent aujourd'hui la nation anglaise; mais malgré cette vérité, il ne faut négliger aucun des moyens praticables d'empêcher les ministres de la Czarine d'abuser de la faiblesse et du peu d'application que cette Princesse donne aux affaires, pour la précipiter, quoique peut-être contre son propre gré, dans des mesures avec les cours de Londres et de Vienne qui n'aboutiraient qu'à plonger l'Eu-

rope dans une guerre funeste. J'attendrai donc avec impatience d'apprendre si vous aurez imaginé et fait usage de quelque moyen de gagner mm. de Bestoucheff, et quel fruit il y aura à en espérer. Cet objet doit d'autant plus vous occuper essentiellement aujourd'hui que je suis persuadé que malgré toutes les belles paroles que la Czarine a paru en différents temps donner à m. de la Chétardie, cette Princesse n'a jamais eu une intention sincère de retirer la confiance qu'elle a donnée, dès le commencement de son règne, à mm. de Bestoucheff.

Ce que je viens de vous marquer, m., relativement aux vues des anglais et des autrichiens du côté de la Russie étant dans le moment présent ce que les intérêts du roi semblent avoir de plus pressé, il ne serait que prématuré de m'étendre encore en réflexions tant sur l'idée que nous avions d'abord eue de chercher à former des liaisons étroites entre S. M. et la Czarine, que sur ce qui a rapport au dessein que vous supposez que le roi de Prusse peut avoir formé de placer en Courlande l'oncle du prince Yvan. Il me suffit de vous dire sur le premier point que comme c'est ce qui ne peut dépendre que des circonstances plus ou moins favorables qui s'en présenteront dans la suite, il faut se borner aux soins de les faire naître pour en profiter lorsque l'occasion le permettra.

Et sur le second point, l'intérêt propre de la Russie semble tellement devoir tenir la Czarine et ses ministres attentifs à tous les moyens de prévenir un pareil évènement, que l'on n'aurait qu'à s'en remettre à ce que la cour où vous êtes fera d'elle-même dans cet esprit sans y être excitée. Cependant les mêmes principes dans lesquels vous savez que nous sommes par rapport aux vues du comte de Saxe sur la Courlande, subsistant toujours, il ne pourrait être qu'à souhaiter que vous puissiez continuer d'agir en conformité. Mais c'est une matière si délicate par rapport aux ménagements que nous sommes toujours dans le cas de devoir observer pour le roi de Prusse, que je ne puis trop vous recommander d'user dans vos démarches et dans vos discours de la circonspection la plus scrupuleuse, pour éviter que ce prince ne puisse s'en plaindre, principalement après les soupçons qu'on lui a donnés que m. de la Chétardie aurait fait à la Czarine quelques insinuations contraires à ses intérêts.

Toutes les manoeuvres incompréhensibles de l'armée suédoise en Finlande et les mouvements extraordinaires du parti du duc de Holstein en Suède pour lui procurer cette couronne par une résolution des états actuellement assemblés, ont donné lieu de juger jusqu'à présent, que

c'était un projet concerté avec la Czarine. Cependant l'opinion où vous paraissez être que cette Princesse pense à déclarer bientôt ce même prince pour son successeur à la couronne de Russie, et la circonstance qu'elle le fait actuellement instruire dans les dogmes de la religion grecque, pour la lui faire embrasser, rendent cette démarche et cette intention de la Czarine d'autant plus difficiles à concilier avec le projet d'élever le duc de Holstein sur le trône de Suède, que dès l'instant qu'il professerait la religion grecque, ce serait un obstacle invincible à son élévation au trône de Suède, puisque les suédois ne voudraient et ne pourraient même pas l'y appeler contre les lois fondamentales de leur monarchie. Je souhaiterais donc, m., que vous puissiez examiner et prendre des lumières certaines sur les vues de la Czarine par rapport au prince son neveu. Il est extrêmement essentiel, comme je vous l'ai déjà mandé, que vous fassiez part incessamment à m. le marquis de Lanmary des connaissances que vous aurez pu acquérir sur cette matière.

№ 148. M. Dalion à m. Amelot.

Moscou, 8 octobre 1742.

Monseigneur, vous vous attendez sans doute à être informé aujourd'hui des dispositions de la Czarine par rapport à la nomination prochaine d'un successeur à la couronne de Suède et des mesures qu'elle jugerait à propos de prendre sur ce sujet. Je ne saurais pourtant vous en rien dire. Les personnes, qui avaient ordre de consulter sur cette matière et de communiquer ensuite leurs idées, n'ont pas encore donné leur rapport, de manière que m. de Brummer, de son côté, se trouve dans l'impossibilité d'agir en conformité du plan qu'il s'est fait. Il ne se parla pas non plus de cette affaire au sénat le 28 septembre ni de la question de garder ou de ne pas garder toute la Finlande lorsqu'on ferait la paix avec la Suède. Si vous n'étiez pas déjà instruit du caractère de Sa Majesté de Toutes les Russies et des personnes qui ont la principale part à sa confiance, il vous paraîtrait surprenant qu'un objet qui l'avait frappé dans le moment qu'on l'avait mis sous les yeux et qui pourrait avec le temps intéresser si essentiellement sa propre personne, celle du duc de Holstein et le repos de ses états, soit laissé en arrière; mais telle est la malheureuse indolence de cette Princesse. Telle est la lenteur du grand-chancelier qui avec d'assez bonnes intentions, du moins en apparence, a le talent de ne rien finir. Si m. de Bestoucheff se montre un peu plus expéditif, ce n'est guère que dans les choses qui s'accordent avec ses vues particulières.

Je m'entretins fort au long ces jours-ci avec le grand-maréchal son frère qui était venu me voir. Après avoir cherché à le convaincre que son éminence et vous, sur les relations de m. le comte de St. Sévérin, avez conçu pour lui la plus parfaite estime, et que vous me recommandiez rien tant que de m'attacher à mériter son amitié, je fis tomber la conversation sur la part qu'il convient que le roi ait dans l'accommodement à faire entre la Suède et la Russie. Les choses à cet égard ont été trop gâtées pour que je me flattasse de le faire convenir d'admettre une médiation formelle; mais il m'assura que quand on demanderait son avis il opinerait pour que les cas où les parties ne pourraient pas s'entendre par elles-mêmes, et toutes les fois qu'il serait question de porter des paroles, on eût recours réciproquement aux bons offices de la France.

Nous avons appris l'ordinaire dernier par une lettre écrite de Stockholm le 4 septembre à m. le baron de Mardefeld que le grand-maréchal de la diète et les orateurs des différents corps, qui la composent, avaient été nommés. Il aurait été à désirer que j'eusse pu être le premier à en donner la nouvelle à la Czarine et aux ministres russes qui témoignent la plus grande impatience de savoir et ce qui se passe et ce qui se passera à Stockholm. La multiplicité des occasions de leur parler des affaires de la Suède ne pouvant que contribuer à la réussite du plan de conduite que vous m'avez tracé dans vos premières lettres, et que la situation délabrée des affaires de la Suède ne me fait point perdre de vue, je n'ai pas cru devoir le dissimuler à m. le marquis de Lanmary dans la lettre que je lui écris aujourd'hui.

M. Lemaire dans sa lettre du 4 septembre me parle du courrier dépêché ici de Copenhague pour offrir la médiation ou les bons offices du roi de Danemark pour le rétablissement de la paix dans le nord, me demandant de l'informer du succès de cette démarche.

M. le baron de Neuhaus n'est pas plus avancé que la semaine passée. Les ministres qui ne se montraient pas l'hiver dernier si difficiles ni si fiers et qui jusqu'à présent ont fait entrevoir leurs prétentions, sans pourtant les établir formellement, voudraient attendre avant de se déterminer de voir le tour que prendront à l'heure qu'il est les affaires en Bohême.

D'après m. de Mardefeld le prince Charles de Lorraine aurait changé le siège de Prague en blocus pour se joindre avec le feld-maréchal de Kewenhuller et aller à la rencontre du maréchal de Maillebois. On lui mande aussi que le roi des Deux Siciles a embrassé la neutralité.

Le général Botta eut audience de la Czarine jeudi dernier pour la

féliciter au nom de la reine de Hongrie des succès remportés en Finlande par les troupes russes.

On est présentement mieux instruit de l'entrée des troupes prussiennes dans le Mecklenbourg; on sait qu'elles doivent y remplacer celles du Holstein et de Wurtzbourg et que le roi de Prusse ne prétend pas qu'elles coûtent un sou au pays. Il se trouve des gens qui exaltent son désintéressement; mais un bien plus grand nombre en conçoit de grandes défiances.

№ 149. M. Dallon à m. Amelot.

Moscou, 15 octobre 1742.

Monseigneur, je désire que mes faibles talents et mon zèle puissent opérer ici quelque chose d'avantageux aux intérêts de Sa Majesté: mais malheureusement je suis tombé dans une cour bien difficile et bien épineuse; c'est une circonstance que je vous prie de prendre en considération. La situation des affaires entre la Russie et la Suède a bien changé depuis le mois d'août, et de ce changement il résulte une multiplication d'obstacles à surmonter; ils m'inquiètent beaucoup, mais ne me découragent pas. Toutes vos instructions roulent principalement sur les deux points de faire en sorte que le roi intervienne dans le rétablissement de la paix dans le nord et surtout d'empêcher qu'une autre puissance ne lui enlève cet honneur. Si Sa Majesté n'a pas à ce grand ouvrage toute la part que vous souhaiteriez, j'ai du moins lieu d'espérer jusqu'au moment présent qu'on ne la privera pas de la satisfaction d'y concourir et je puis quasi répondre qu'elle n'aura pas le même chagrin de voir recueillir par d'autres les fruits des soins qu'elle s'est donnés et des dépenses qu'elle a faites.

Je vous ai instruit de la démarche faite par la cour de Danemark d'offrir à la Russie sa médiation ou ses bons offices pour tâcher de terminer les différends entre les deux puissances belligérantes. Les notions dont l'avis était accompagné, vous auront pu faire juger que l'offre n'avait pas été acceptée. L'attention que vous supposez à la Czarine de ne m'avoir pas laissé ignorer une pareille circonstance, aurait sans difficulté été fort à sa place, mais il faudrait pour cela qu'une infinité de belles, d'aimables et de grandes qualités de cette Princesse joignît celle de suivre un peu les affaires et de s'appliquer à connaître les égards que les grandes puissances se doivent mutuellement. On doit encore bien moins l'attendre de la part de ses deux ministres: le premier, qui passe

pour honnête homme et pour être sincèrement attaché à sa Maîtresse, est pour tout d'une indolence dont rien n'approche; le second, que je reconnais de jour en jour pour être vendu et revendu aux anglais, ne s'embarrasse guère de remplir les bienséances, et je m'estime fort heureux de détourner à force d'honnêteté et de prévenances une partie du mal qu'il serait dans l'intention et en état de nous faire. C'est cependant lui qui m'a mis sur la voie de la démarche de la cour de Copenhague. Je viens d'être assuré qu'il a eu ordre, en répondant à m. de Schoulin, de rejeter toute intervention de la part du Danemark dans la négociation future d'un accommodement entre la Russie et la Suède et de glisser adroitement qu'il ne serait pas prudent de confier le rôle de médiateur à un prince qui avait refusé, le cas de l'alliance existant parfaitement, les secours auxquels il était tenu et qui, même lorsqu'il avait été question de l'envoi de quelques vaisseaux de guerre hollandais dans la mer Baltique, avait fait déclarer à la Haye qu'il le regarderait comme une rupture avec la Suède.

Vous devez savoir à l'heure qu'il est que je ne me suis pas contenté de remarquer l'invitation de la maison de Wolfenbuttel à accéder au traité de Breslau, quoique les insinuations que j'avais pris sur moi de faire en conséquence, me parussent avoir jeté d'utiles méfiances dans l'esprit de la Czarine et du prince Czerkassky. Je n'ai pas différé un moment de communiquer au grand-maréchal de Brummer et au confident ce que vous me marquez de vos sentiments sur cette clause; ils se sont chargés d'en rendre compte à la Czarine, et le premier m'a protesté que cette Princesse pensait là-dessus précisément comme vous; mais il m'a ajouté en même temps qu'il ne voudrait pas être caution que sa conduite répondît à sa manière de penser, une légèreté extraordinaire rendant souvent infructueuse sa facilité à saisir les choses dans leur véritable jour.

Je les ai priés également de rappeler à S. M. de Toutes les Russies que Pierre I avait pour principe de vivre en bonne amitié avec la Prusse, mais de s'en défier assez pour ne pas prendre avec elle des engagements trop étendus. Sur quoi, après m'avoir promis de faire ce que je leur demandais, ils m'ont confirmé qu'il ne fallait pas craindre qu'on se pressât de renouveler avec s. m. prussienne. Il me semble que nous ne devons pas non plus appréhender que la circonstance, dont je leur ai parlé, passant uniquement par leurs mains, puisse revenir à la cour de Berlin.

Le baron de Mardefeld, qui s'était contraint pendant quelque temps,

revient insensiblement à son penchant naturel, et autant que la bienséance peut le permettre, il ne laisse échapper aucune occasion de le manifester dans ses discours. Nous nous voyons cependant journellement; mais, en évitant avec tout le soin possible de lui donner la moindre prise sur moi, je me donne bien garde de prendre en lui la moindre confiance et me renferme dans ces conversations générales et indifférentes.

Mes raisonnements sur les différents partis, que peut prendre le roi de Prusse pour acquérir le reste de la Poméranie, n'étaient que de simples idées, et je n'ai point appris qu'il fût question ici d'aucune négociation sur cette matière.

Je me félicite d'être entré de moi-même dans vos vues par rapport à l'établissement d'un commerce entre la France et la Russie et je me propose de joindre à la traduction du tarif quelques réflexions abrégées dont vous pourrez peut-être faire usage; en effet, à moins que la Czarine ne mette à la tête de ses affaires des personnes plus favorablement disposées pour nous que celles qui y sont, ou que suivant et faisant réussir le projet de mariage d'une de Mesdames avec le duc de Holstein nous n'acquérions sur les anglais et sur les allemands une supériorité invincible, je doute de plus en plus que nous parvenions à retirer d'autre utilité réelle des services que nous aurons rendus à la Czarine et de notre attention à aller au-devant de tout ce qui peut lui être agréable, et je prévois avec peine que nous serons forcés de nous borner à empêcher que la Russie ne nous fasse le mal qu'elle pourrait nous faire par d'étroites liaisons avec nos ennemis. Encore le succès du premier point, quoique j'aie de bonnes espérances, n'est-il pas absolument certain et peut-être ne devions nous celui du second qu'au système qu'il semble que les russes veulent se faire de ne prendre désormais que peu ou point de part aux affaires des autres puissances de l'Europe. Comme je ne veux pourtant rien négliger de tout ce qui peut contribuer à nous concilier l'affection de cette nation, je prendrai la liberté de vous communiquer une idée que mon long séjour en Suisse m'a suggérée: ce serait de proposer à cette cour la levée d'un régiment russe pour servir en France sur le pied de nos régiments allemands ou, s'il le fallait, à des conditions plus avantageuses encore. Beaucoup de gens de condition, selon toutes les apparences, saisiraient avec empressement cette occasion de faire élever sans embarras ni dépenses leurs enfants hors du pays et en même temps de leur faire apprendre l'art militaire dans une école à laquelle ils rendent toute la justice qu'elle mérite. Le souverain se procurerait un moyen infaillible d'avoir des officiers russes

plus entendus et plus susceptibles de ces sentiments d'honneur et d'émulation qu'on a cherchés en vain jusqu'ici à leur inspirer, et ces officiers, revenus successivement dans leur patrie imbus de nos façons, de nos usages et de nos inclinations, nous fourniraient non-seulement une infinité de ressources très utiles, mais même seraient pour la plupart autant de partisans déclarés de la France.

Je n'avais appris que par les nouvelles publiques que les turcs s'étaient déterminés à donner quelques secours d'argent à la Suède et j'ignorais que cet argent eût été remis entre les mains de m. de Castellane; mais il m'est revenu de différents endroits qu'on n'était point content ici de la manière dont ce ministre agissait à Constantinople dans tout ce qui pouvait intéresser la Suède, et que si l'on ne faisait pas éclater ces plaintes c'était par ménagement pour son éminence. Par le même motif je ne vous avais rien mandé. Je n'irai point au-devant de celles qu'on pouvait me porter sur sa dernière démarche, et ce ne sera que dans le cas où l'on m'en parlerait, que je chercherai à faire connaître que bien loin d'avoir eu une part directe à la chose, Sa Majesté n'en a été informée qu'après qu'elle a été faite et comme d'un emprunt que les suédois ont cherché à faire en Turquie, et que ce serait entièrement contre l'intention du roi que la Czarine pourrait par cet incident concevoir aucune sorte de peine et de défiance de ses sentiments.

Je ne laisserai pas échapper une occasion aussi naturelle de parler de mon côté des liaisons intimes que les ministres russes dans les différentes cours ont avec tous nos ennemis, et de la partialité qu'ils montrent en toutes rencontres contre la France. Je m'en suis déjà entretenu avec m. de Brummer et avec le confident; mais tout bien considéré et après avoir fait les mêmes réflexions que je vous ai exposées dans ma lettre du 24 septembre, ils ont trouvé inutile d'en informer la Czarine, attendu que les ordres, que cette Princesse donnerait pour y remédier, devant passer par le grand-chancelier et par le vice-chancelier, ne seraient certainement pas exécutés. Le confident m'a dit à ce sujet qu'il avait écrit à Londres à m. de Narichkin, qui est son ami, et qu'il comptait que celui-là se conduirait différemment des autres.

M. Buchwald envoyé extraordinaire de la cour de Holstein part au premier jour; il a voulu faire croire que des affaires domestiques exigeraient qu'il allât faire un tour chez lui; mais le public a prétendu qu'il devait se rendre en Suède et en Angleterre; ces bruits joints aux liaisons particulières de m. Buchwald avec le chevalier Wich m'ont d'abord donné des soupçons. J'ai cherché à m'éclairer avec le grand-

maréchal Brummer, mais je n'ai pu rien tirer de lui. Je n'attribue cette réserve qu'à l'embarras où il aurait été, s'il avait fallu qu'il parlât. Le confident a montré plus de franchise; il m'apprit qu'attendu l'impossibilité où se trouvait la Czarine de rien traiter clairement avec les suédois jusqu'à ce que la paix fût conclue, il était question d'envoyer m. Buchwald à Stockholm pour veiller aux intérêts de la Russie et faire en sorte que l'évêque de Lubek fût nommé par la diète pour succéder au roi de Suède, auquel cas la Czarine se porterait à restituer la Finlande: que là-dessus dans la vue de faire réussir plus sûrement la chose, on avait imaginé de faire passer m. Buchwald à Londres pour proposer un mariage entre une princesse d'Angleterre et l'évêque de Lubeck, si la cour britannique voulait appuyer les prétentions de ce prince à la couronne de Suède; que le prince Czerkassky, le chancelier Bestoucheff, le chevalier Wich et m. de Buchwald étaient les principaux auteurs de ce projet, qu'on l'avait déjà insinué à la Czarine et que le grand chancelier, fort imprudemment, s'était même avancé jusqu'à autoriser verbalement le chevalier Wich à en écrire à sa cour. Je n'ai point perdu un moment, persuadé que le mariage d'une princesse d'Angleterre avec un prince nommé pour porter un jour la couronne de Suède ne pourrait que préjudicier beaucoup aux intérêts de S. M. J'ai prié aussitôt le confident de faire faire sur cela de ma part à la Czarine les réflexions qui m'ont paru plus convenables; il l'a déjà plus qu'ébranlée et m'a promis de revenir à charge de concert avec m. Brummer qu'il m'a assuré être fort contraire à pareils projets. A l'heure qu'il est je suis instruit de tout, je ne cherche que l'occasion de m'en expliquer ouvertement avec ce dernier que son assiduité auprès de la Czarine et de s. a. r. ne me permet pas de voir aussi souvent que je le voudrais; mais si nous parons le coup, comme je l'espère, je dois au confident la justice de vous dire que c'est à lui que nous en aurons la plus grande obligation. Je vous rappellerai à cette occasion que le troisième paiement à lui faire pour la pension que le roi lui a accordée, tombe au premier décembre prochain. Faites-moi la grâce de me donner vos ordres là-dessus, de même qu'au sujet de la princesse qui mérite de plus en plus les bontés de Sa Majesté.

Le retour de la cour à St. Pétersbourg, que l'on croyait bien décidé, ne l'est proprement que depuis que la Czarine a résisté aux fortes représentations qui lui ont été faites par la requête signée de la plupart des sénateurs et de quelques autres seigneurs pour l'empêcher de quitter Moscou. Elle en a même été fort blessée, mais une circonstance qui

l'indispose fort contre son sénat et particulièrement contre le procureur-général, c'est qu'elle a découvert que ces messieurs s'étaient émancipés jusqu'à dresser de leur chef un ordre à envoyer au feld-maréchal Lascy pour la répartition des troupes dans leurs quartiers d'hiver et pour la nomination des généraux qui doivent commander les différents corps qui resteront en Finlande, en Livonie et dans la province de Pleskow. Le confident m'assure qu'elle n'attend que son arrivée à St. Pétersbourg où elle sera plus libre et plus en sûreté qu'ici, pour prendre un ton bien différent à celui qu'elle a pris jusqu'à ce moment présent.

№ 150. Le roi à la Czarine.

Versailles, 18 octobre 1742.

Madame ma soeur. J'ai reçu avec un véritable plaisir la lettre de V. M. du 21 août (1 septembre).

Rien ne pouvait être plus honorable au marquis de la Chétardie que les témoignages particuliers qu'elle contient de la satisfaction de S. M. sur sa bonne conduite pendant son séjour à la cour de Russie et principalement depuis votre heureux avènement au trône.

Rien ne pouvait aussi lui faire plus de mérite auprès de moi, ne lui ayant rien recommandé plus expressément que de faire connaître en toutes occasions à V. M. l'intérêt sensible que j'ai toujours pris à ses avantages, et étant très aise de voir qu'il ait si parfaitement rempli mes intentions que V. M. ait eu tout lieu de se louer du zèle qu'il n'a cessé de montrer pour tout ce qui pouvait contribuer à sa gloire et au bonheur de son règne; c'est la meilleure recommandation qu'il puisse avoir pour m'engager à lui marquer le gré que je lui sais de ses bons services, et V. M. peut en être bien persuadée, puisque je ne désire rien plus ardemment que de la convaincre de plus en plus de l'amitié sincère que j'ai pour la personne de V. M.

Je prie Dieu qu'il vous ait, Madame ma soeur, en sa sainte et digne garde.

Versailles, 18 octobre 1742. Votre bon frère et très parfait ami Louis.

№ 151. M. Amelot au marquis de la Chétardie.

Versailles, 18 octobre 1742.

J'ai reçu, m., votre lettre de Novgorod du 11 septembre et celle de Memel du 5 de ce mois.

Je conçois les fatigues que vous avez essuyées dans les chemins affreux que vous avez été obligé de suivre; mais je vous crois présentement bien près d'arriver à Berlin où vous pourrez prendre quelque repos. Je suis etc.

№ 152. M. Amelot à m. Dalion.

Versailles, 19 octobre 1742.

J'ai reçu, m., vos deux lettres des 10 et 14 septembre et les pièces qui y étaient jointes.

Le détail qu'elles contiennent des entretiens que vous avez eus avec les principaux ministres de la cour où vous êtes, sur la situation actuelle des affaires, me fait voir que vous vous êtes expliqué avec les ménagements convenables aux circonstances et que votre principale attention est de vous concilier la confiance de ceux avec qui vous avez à traiter. Vous connaissez depuis longtemps quels sont leurs principes, et ils ont donné encore en dernier lieu de nouvelles preuves de leur partialité pour la cour de Vienne par les reproches qu'ils ont faits au ministre du roi de Pologne sur les retards que ce prince avait paru apporter à conclure son accommodement avec la reine de Hongrie. Il n'y a de votre part aucune réflexion à faire sur cette partialité des ministres de la Czarine, et pourvu que cette Princesse persiste personnellement dans les assurances qu'elle a données au roi d'apporter une attention particulière pour n'entrer dans aucun engagement contraire aux intérêts de la France, il faut espérer que vous trouverez tôt au tard les moyens de convaincre ses ministres des avantages qu'ils pourront procurer à la Russie lorsqu'ils voudront travailler à établir entre S. M. et la Czarine une union intime pour l'intérêt mutuel de leurs états.

Il est à souhaiter que les facilités qu'ils ont trouvées à chasser entièrement de la Finlande les troupes suédoises, ne diminuent point les dispositions qu'ils vous ont témoignées à se prêter à des facilités pour la négociation de la paix avec la Suède. C'est vraisemblablement du Danemark dont le vice-chancelier a voulu vous parler, lorsqu'il vous a fait entendre que d'autres puissances avaient offert leur médiation, mais que la Czarine l'avait rejetée; en effet je crois savoir positivement que le Danemark a été éconduit. A l'assurance qu'il vous a donnée qu'il ferait de son mieux pour que vous intervinssiez dans la négociation il y a bien des considérations à faire, et s'il ne convient point à la dignité du roi de courir après une médiation qu'on n'accepterait que de mauvaise

grâce, c'est aux puissances belligérantes à la rechercher, et quand je vous ai mandé et à m. de la Chétardie de faire en sorte que l'Angleterre ne vînt pas vous l'enlever, je n'ai jamais entendu que vous fissiez aucune démarche directe à cette fin, mais seulement que vous trouvassiez le moyen sans vous compromettre de dissiper les nuages qui semblaient avoir produit quelque aliénation en Russie à votre égard, parce qu'alors il était naturel de penser que le roi reprendrait auprès de la Czarine le crédit et l'influence qui semblent être légitimement dus aux services que S. M. a rendus à cette Princesse. L'espérance d'intervention que le vice-chancelier promet de vous ménager et dans laquelle vous ne joueriez qu'un rôle fort inférieur, ne serait ni décente ni convenable; secondo, la situation où nous sommes avec l'Angleterre ne comporte pas que nous puissions nous charger d'une négociation en commun avec elle, nous sommes trop éloignés de principe et d'intérêt; nous la partagerions volontiers avec le Danemark, mais toujours dans la supposition que l'Angleterre en serait exclue; tertio, les circonstances ont bien changé depuis un mois; la Suède était encore en état de se faire craindre et d'espérer des conditions honnêtes; aujourd'hui la Finlande est perdue, la paix que les suédois recherchent, ne peut être que honteuse, et le roi par cette raison ne saurait avoir d'empressement d'y participer; il vaut beaucoup mieux que la Russie et la Suède fassent leurs affaires toutes seules, si cela est possible, il ne peut y avoir ni honneur, ni profit pour la France à s'en mêler; aussi vous ne devez faire aucun pas ni témoigner le moindre désir pour intervenir dans le traité de paix, et si l'on vous recherche, ce que je ne crois pas, vous prendrez ce que l'on vous dira ad referendum.

Ce que vous avez écrit à m. de Lanmary contient les notions qu'il pouvait désirer pour l'aider à se conduire au milieu des mouvements qui se font à Stockholm pour porter les états de Suède à mettre sur le tapis et à décider le point de la succession à cette couronne; il n'avait souhaité d'avoir ces éclaircissements de votre part que pour mieux entrer dans les vues de la Czarine au cas qu'elle fût disposée à donner les mains aux tentatives que les partisans du duc de Holstein son neveu paraissaient déterminés à faire pour assurer à ce jeune prince cette succession. Je ne puis croire que la Czarine voulût qu'il refusât absolument cette couronne, si les états du royaume le portaient à l'y appeler. Mais les choses paraissent encore si incertaines en Suède qu'il ne doit point être question présentement de vous en expliquer quelque parti que les états de Suède puissent prendre sur le point de la succession à la couronne. Il suffit que la Czarine et le duc de Holstein son neveu soient

personnellement persuadés que de la part du roi il ne serait mis aucun obstacle au choix du duc de Holstein.

Vous concevez donc qu'il ne serait point du tout à propos que vous pressassiez les ministres de la Czarine de concourir aux vues du roi pour le trône de Suède; ce serait se faire illusion que d'imaginer que la Russie voulût, uniquement pour nous complaire, contrecarrer les vues de l'Angleterre et nous serions la dupe de notre confidence.

La réponse que vous m'envoyez du cômte de Guillemborg à une lettre de m. de Nolken ne m'éclaircit pas encore sur la question que je vous ai faite au sujet de la correspondance qu'il paraît que vous entreteniez en Suède avec un prétendu marquis de St. Germain, avant que le roi vous eût nommé son ministre en Russie. Je suis etc.

№ 153. M. Dalion à m. Amelot.

Moscou, 22 octobre 1742.

Monseigneur, à votre lettre du 17 septembre est jointe une copie de la réponse de Sa Majesté sur les nouvelles propositions du grand-duc rémises le 15 septembre au marquis de Stainville.

Vous aurez vu par ma lettre du 14 septembre et les pièces qui l'accompagnaient, ce que j'ai fait en conséquence des lettres que me remit le courrier que m. de Lanmary avait jugé à propos d'expédier à m. de la Chétardie, pour lui demander des éclaircissements sur les vues et les intentions que la Czarine pouvait avoir pour le duc de Holstein son neveu par rapport à la couronne de Suède. Je souhaite que de même que son éminence a approuvé la démarche de m. de Lanmary, elle trouve qu'il n'ait résulté aucun inconvénient ni aucun retardement de ce que son courrier n'est arrivé ici qu'après le départ de m. de la Chétardie. Ce que je lui ai mandé, en le lui renvoyant, des dispositions de la Czarine par rapport au duc de Holstein je l'avais puisé proprement à la source, mais on avait exigé que je ne le ferais pas connaître.

Je vous rends bien des grâces des détails où vous voulez bien entrer sur les affaires d'Allemagne; ils ont beaucoup diminué mes inquiétudes; quoique la copie de la réponse, que le roi a jugé à propos de faire livrer au marquis de Stainville, ne soit uniquement que pour mon instruction, j'ai cru que vous ne trouveriez pas mauvais que je la communiquasse à m. de Brummer et au confident; ils en ont fait part à la Czarine, et cette Princesse a témoigné y reconnaître la sagesse et la modestie de son éminence et du conseil de Sa Majesté. Je l'ai lue

aussi à m. le baron de Neuhaus qui, plus plein des prétentions de son maître que pénétré de sa situation actuelle, n'en a pas paru également satisfait. La sienne en cette cour est toujours la même et vous jugez bien qu'elle ne pourra changer qu'à l'arrivée des réponses aux lettres qu'il a écrites à Francfort.

Je ne perds pas un moment pour me conformer à ce que vous me prescrivez sur la manière de chiffrer mes lettres.

Il y a assez de choses à mettre à la charge de messieurs les ministres russes pour ne pas les gratifier de ce qui ne les appartient point. Les délais qu'essuie mon audience, ne sauraient leur être attribués. Je n'attendais que vos ordres pour vous envoyer une relation de tout ce qui y a rapport et vous la trouverez ci-jointe.

Je voudrais bien que le prince Czerkassky ne se fût pas tenu sur la réserve dans la conversation que j'ai eue avec lui. Vous aurez remarqué à mon grand regret dans mes précédentes que ce prince ne s'est guère découvert davantage depuis ce temps-là, tant sur la nature des engagements actuels entre la Russie et la cour de Vienne que sur les dispositions de la Czarine touchant le rétablissement de la paix dans le nord. Ce que je vous ai marqué par le dernier ordinaire sur le compte de m. Narychkin, s'accorde bien peu avec ce que vous me mandez. J'en ai informé le confident qui en a été très surpris et très piqué, m'assurant qu'on ne devait l'attribuer qu'aux lettres particulières du vice-chancelier Bestoucheff et qu'il n'y voyait point de remède pour le moment présent par les raisons que je vous ai déjà détaillées; en effet je prends la liberté de le répéter, comment parvenir à faire cesser les liaisons des ministres russes dans les cours étrangères avec ceux de nos ennemis. La Czarine est trop faible et trop attachée à ses plaisirs pour rien faire par elle-même. Le prince Czerkassky veut tout faire et est en état de ne rien faire, vu son indolence naturelle, ses infirmités et, si j'ose le dire, son incapacité. Le vice-chancelier Bestoucheff est une âme noire rendue aux anglais, qui, comme je le sais de très bon lieu, écrit de tout côté pour fortifier leur parti.

Malgré tout cela, s'il en faut croire une personne qui ne veut pas absolument être nommée dans ceci, mais que vous devinez sans peine et qui tient ses notions de la première main, il est constant que jusqu'à ce que les affaires générales aient pris une forme, la Czarine ne songera pas à prendre aucune sorte d'engagement avec l'Angleterre et moins encore avec la cour de Vienne. Si cette personne m'en impose, je ne sais plus à qui me fier; car certainement elle connaît à fond les inten-

tions de la Czarine et il est autant de l'intérêt de son maître que du nôtre dans le moment présent, de traverser toute liaison entre la Russie et les cours de Vienne et de Londres; elle est aussi convaincue de cette vérité que je puis le désirer et m'a confirmé de nouveau avant-hier en termes très précis et très clairs les choses que je vous mande; elle m'a même ajouté qu'elle pensait qu'il ne serait jamais question de former d'autres liaisons avec la maison d'Autriche et la cour Britannique que celles qui subsistaient du temps de Pierre I, et que la Czarine était dans les mêmes sentiments par rapport à la Prusse.

Ces éclaircissements m'ont fourni l'occasion de parler du traité qui avait été sur le point de se conclure à la fin de la régence de la princesse Anne entre la Russie et l'Angleterre, sur quoi cette personne m'a protesté, et le confident me l'avait dit de même quelques heures auparavant, que ce traité devait être purement défensif, qu'il ne s'y agissait que d'un secours mutuel de peu de considération, savoir d'un certain nombre de vaisseaux à fournir par l'Angleterre ou, à leur défaut, d'une somme de cinq cent mille roubles à payer par année pendant tout le temps que le cas de l'alliance subsisterait, et de la part de la Russie d'un certain nombre de troupes à donner à l'Angleterre; le cas de la guerre présente des anglais avec les espagnols était excepté; que pareillement, ainsi que m. de la Chétardie vous le manda au mois de juillet dernier, lorsqu'on avait pressé la Czarine de consommer cette affaire, cette Princesse avait voulu et voudrait toujours excepter celui de tout démêlé entre la France et l'Angleterre, se fondant sur ce que les anglais, à cause de leur commerce, excluaient les guerres avec la Turquie. J'aurais fort souhaité de savoir, si les clauses susmentionnées regardaient uniquement l'Angleterre ou si elles s'étendaient à l'électorat d'Hanovre; mais ni la personne en question, ni le confident n'ont pu m'éclairer sur ce point; le dernier m'a promis de s'en instruire.

M. de Brummer et le confident ont informé la Czarine de ce que vous me marquez par votre lettre du 10 septembre par rapport à l'invitation de la maison de Wolfenbuttel à accéder au traité de Breslau et sur la maxime de Pierre I à l'égard de la Prusse, et cette Princesse les a chargés de vous en faire passer ses remerciements par mon canal, ajoutant qu'elle donnera à ces objets l'attention qu'ils méritent.

Je me suis expliqué ouvertement avec le premier sur le projet d'un mariage entre une princesse d'Angleterre et l'évêque de Lubeck, dans la vue de trouver plus de facilité à porter ce prince sur le trône de Suède. Il est convenu de tout ce que je vous ai mandé là-dessus. Il m'a té-

moigné être peiné de ce que les choses étaient venues à ma connaissance. Il m'a fait connaître distinctement qu'il avait combattu de semblables idées; il est entré facilement dans les raisons que je lui ai alléguées pour lui faire sentir les suites qu'elles pourraient avoir; en conséquence, de concert avec le confident, il a reparlé à la Czarine qui a assuré que cette affaire n'aurait point lieu et que m. de Buchwald irait simplement en Suède pour veiller secrètement aux intérêts de la Russie dans les circonstances présentes, faire valoir certaines prétentions pécuniaires du duc de Holstein et reconnaître la situation des esprits, tant sur le fait de la succession que sur celui du rétablissement de la paix. M. de Buchwald est encore ici, mais il compte partir d'un moment à l'autre.

M. de la Chétardie a écrit de Memel au grand-maréchal Brummer pour l'informer des démarches que S. M. a bien voulu faire auprès de l'empereur au sujet des procès que la maison de Holstein a à la chambre de Wetzlar. M. de Brummer en a rendu compte aussitôt à la Czarine, et cette Princesse a témoigné une sensibilité proportionnée aux tendres intérêts qu'elle prend à tout ce qui touche à son neveu.

On débite qu'il y a eu une espèce d'émeute à l'armée de Finlande à l'occasion d'un courrier suédois auquel le feld-maréchal Lascy avait donné la permission de passer et que les soldats dans leurs murmures s'étaient fort récriés sur ce que le feld-maréchal Lascy avait laissé échapper les suédois à Helsingfors et avaient marqué des regrets de n'être plus commandé par le comte de Munick.

M. le marquis de Botta n'est pas encore parti. Il se propose de ne prendre son audience de congé qu'un peu avant le départ de la Czarine pour St. Pétersbourg. Vous savez sans doute qu'il est destiné à passer à la cour de Berlin.

№ 154. M. Amelot à m. Dalion.

Versailles, 27 octobre 1742.

J'ai reçu, m., votre lettre du 17 septembre et le papier qui y était joint.

Vous avez raison de regarder ce qui en fait la matière comme la troisième époque des disgrâces de la Suède. La situation actuelle de ce royaume et les différentes factions qui y règnent donnent peu lieu d'espérer qu'il puisse si tôt reprendre son ancienne splendeur. Je ne puis que louer votre prévoyance dans les points que vous m'expliquez et sur lesquels vous avez pensé que les ordres du roi vous étaient nécessaires

dans la conjoncture présente des affaires. Je crois avoir d'avance rempli à cet égard vos désirs par ce que vous aurez vu dans ma dernière lettre. Il ne me reste que quelques réflexions à y ajouter.

M. de la Chétardie n'a pu vous laisser ignorer le soupçon dans lequel je lui ai plusieurs fois témoigné être des principes de m. Nolken qui a toujours passé pour partisan zélé de l'ancien ministère de Suède. Cette circonstance aurait dû suffire pour user de circonspection dans la confiance à prendre dans ce ministre. Je dois même vous avouer que les termes obscurs de la lettre que vous m'avez écrite le 25 mai m'ont d'autant moins fait juger qu'il s'agissait d'une correspondance de votre part avec m. Nolken que les propos, que mm. de Tessin et de Ekeblat m'ont tenus dans le temps à cette occasion, n'ont été rien moins que conséquents. Aussi je ne serais pas étonné que l'intention de m. Nolken eût été de faire mauvais usage en Suède de vos confidences, et je ne puis que regretter que vous ne m'eussiez pas mis en état d'en prévenir les inconvénients en m'envoyant à mesure des copies des lettres que vous lui avez écrites.

Plusieurs raisons concourent à nous persuader que la Czarine personnellement est dans de bonnes intentions par rapport à ce qui peut intéresser le roi, mais cette Princesse paraissant flotter dans l'incertitude à la moindre contradiction qu'elle rencontre de la part de ses ministres dans les objets qu'elle affectionne, il faut convenir qu'il n'y aurait que du risque à hasarder certaines confidences à cette Princesse, surtout lorsqu'elle ne décide rien sans consulter ceux mêmes de ses ministres qu'elle connaît les plus contraires à la France; ainsi je persiste d'autant plus dans la nécessité d'user de votre part d'une grande réserve dans une matière aussi délicate que celle de la succession à la couronne de Suède que je ne voudrais pas répondre que, malgré l'assurance qui vous a été donnée, la Czarine ne songerait point à cette couronne pour le prince son neveu, ce ne fût néanmoins de concert avec cette Princesse et ses ministres que les partisans du duc de Holstein en Suède agissent avec tant d'ardeur actuellement pour le faire déclarer successeur à cette couronne.

Vous jugerez donc aisément que quand même l'idée du mariage d'une de Mesdames avec le duc de Holstein ne serait pas aussi peu du goût de S. M. que je l'ai prudemment marqué à m. de la Chétardie, c'est chose dont vous devez non-seulement vous abstenir de rappeler le souvenir dans vos entretiens, mais dans le cas même où il vous en serait reparlé, il faut que vos réponses faites comme de vous-même servent à écarter toute tentative directe sur une pareille matière.

Cette considération ne peut que me faire désirer que dans l'entretien que vous me marquez avoir eu avec m. de Brummer, vous ayez borné vos insinuations aux seuls inconvénients pour la Russie de voir le trône de Suède occupé par un prince allié au prince Yvan. A l'égard de l'idée d'une alliance entre la France, la Russie, la Suède et la Pologne il est aisé de juger que le seul zèle de m. Brummer pour les intérêts de son maître a pu lui faire envisager le succès de cette alliance comme praticable. Mais il y a jusqu'à présent peu d'apparence à la faire réussir, la Pologne n'étant pas sur un pied qu'on puisse imaginer de pouvoir faire rien de stable avec elle. Cependant il n'y a point d'inconvénient que m. Brummer se soit chargé d'en faire comme de lui-même la proposition à la Czarine et il faut attendre ce que cette Princesse lui aura répondu.

J'approuve fort vos réflexions sur l'utilité réciproque qu'il y aurait pour la France et pour la Russie dans la conclusion d'un traité de commerce, et nous devons en effet d'autant plus regretter la perte des moments dans lesquels on aurait pu espérer d'y travailler avec succès, que le roi ne s'éloignerait pas d'un pareil traité. Ainsi vous pouvez en faire la proposition, mais comme de vous-même et comme d'une idée sur laquelle vous voudriez savoir quelles seraient les dispositions des ministres de la Czarine, avant que d'en faire part à S. M. Il n'y a qu'à souhaiter que vos premières insinuations puissent donner lieu à entamer l'affaire, nous en verrions le succès avec grand plaisir. Je suis etc.

Addition du 28 octobre 1742.

Je reçois encore, m., votre lettre du 24 septembre. Je n'avais pas cru que vous dussiez vous faire un point capital d'insister auprès du vice-chancelier Bestoucheff pour avoir communication de la lettre de la Czarine à la reine de Hongrie lors de son avènement au trône de Russie; vous devez même éviter de paraître vouloir exiger de pareilles communications de la part des ministres de la Czarine.

Il n'y aurait pas de raison de vous laisser supporter pour votre compte particulier une dépense de la nature de celle que vous proposez pour tenter de vous concilier un parent de m.m. de Bestoucheff, et puisque vous jugez que ce parent pourra vous servir à vous rendre les accès plus faciles auprès de ces messieurs et à entrer dans leur confidence, cette dépense lorsque vous estimerez devoir la faire devra être mise sur le compte du roi.

Il serait désagréable pour m. de Neuhaus et fâcheux pour les in-

térêts de l'empereur que les ministres de la Czarine voulussent insister pour exiger que ce prince lui donne dans ses lettres le titre d'Impératrice, si le feu empereur n'en a pas donné l'exemple. Tout ce que le roi peut désirer à cet égard c'est qu'il puisse s'établir entre la Czarine et l'empereur une correspondance qui donne lieu à ce prince de lui faire connaître les sentiments d'amitié pour elle.

Suivant les dernières lettres de Suède les choses étaient encore à Stockholm dans l'incertitude, et au milieu de la division des différents partis, l'on ne pouvait prévoir quelles seraient les résolutions qui prévaudraient dans la diète.

№ 155. Le marquis de la Chétardie à m. Amelot.

Berlin, 27 octobre 1742.

Monsieur, je rappelai à m. de Podewils la conversation que j'avais eue avec le baron de Mardefeld. Je développai à cette occasion à m. de Podewils ce qui s'était bien longtemps avant passé entre m. le vice-chancelier Bestoucheff et moi et que c'était de lui qu'était venue l'idée de procurer aux suédois des dédommagements aux dépens de qui il appartiendrait. M. de Podewils nous parla en homme convaincu de l'amitié de Sa Majesté pour le roi de Prusse, et que la France n'agirait en aucun cas de façon à la démentir. Je soupçonnerais pourtant ou que le baron de Mardefeld n'aura pas fait rapport de notre entretien, ou qu'il ne l'aura pas rendu fidèlement, ce qui me confirme dans la résolution de lire à m. de Podewils l'article de ma dépêche relatif à cet objet et de remplir d'autant plus l'annonce que je lui en ai faite qu'il verra les choses plus distinctement et dans un plus grand jour.

A l'égard de la démarche qu'a faite m. le prince de Cantemir, comme mon retour en Russie ne serait d'aucune utilité au service du roi, s'il n'était précédé de quelque préalable, je crois que pour tirer parti de ce que désire sur cela la Czarine et ne point paraître se refuser à ce qu'elle souhaite, il sera à propos que, par un incident ou un autre, il semble que votre lettre ne m'est parvenue qu'à Francfort; qu'étant alors trop près de Paris pour rétrograder sans y aller, j'en ai profité pour une infinité d'affaires qui demandaient indispensablement ma présence, et je ne mentirai point en m'excusant de la sorte auprès de la Czarine et prenant sur mon compte le retard qui en résulterait; car indépendamment qu'il est au-dessus des forces humaines ou du moins des miennes d'entreprendre tout de suite un voyage de l'espèce de celui

que j'ai terminé ici, la personne qui avait tous mes papiers et ma procuration générale vient de mourir et a laissé ses propres affaires dans un tel désordre que les miennes pourraient en souffrir considérablement. Je m'assurerai par là le loisir en écrivant au confident de faire connaître à la Czarine que, tant que le motif qui m'a forcé de demander mon rappel subsistera, ses bontés ne me mettraient peut-être pas à l'abri des mêmes inconvénients; que je ne puis donc me promettre de lui donner les preuves d'attachement que mon dévouement pour sa personne me fera toujours ambitionner de lui donner, que lorsque m.m. de Bestoucheff qu'elle s'est proposé d'éloigner lorsqu'elle serait à St. Pétersbourg, ne seront plus en place. Si cette Princesse a bien envie de m'avoir à sa cour, cette circonstance peut hâter la perte de ces deux frères; si elle hésite, je ne compromettrai point de nouveau le service du roi et ne l'exposerai point à des haines personelles. En suivant enfin cette méthode, j'aurai seul le démérite de n'avoir point rempli ce que la Czarine exigeait, et Sa Majesté aura toujours paru se prêter à ce qu'elle lui avait fait demander par son ambassadeur.

№ 156. M. Amelot au marquis de la Chétardie.

Versailles, 28 octobre 1742.

J'ai reçu, m., votre lettre de Riga du 26 septembre et celle de Königsberg du 12 de ce mois. Je ne vois rien qui doive lorsque vous serez arrivé à Berlin vous obliger d'y prolonger votre séjour; mais lorsque vous vous serez entretenu avec le roi de Prusse sur la situation actuelle des affaires en Allemagne, vous pourrez juger vous-même, s'il peut être de quelque utilité pour le service du roi que vous demeuriez quelque temps auprès de ce prince, et je suis persuadé que vous ne vous déterminerez à cet égard que sur ce que vous estimerez de plus convenable pour le bien des affaires. Je suis etc.

№ 157. M. Dalion à m. Amelot.

Moscou, 29 octobre 1742.

Monseigneur, m. de Buchwald n'est pas encore parti; mais il compte se mettre en chemin sans faute à la fin de la semaine, et on continue à m'assurer qu'il n'a d'autres ordres que ceux dont je vous ai déjà informé. Le résident de Saxe en a eu de sa cour, de déclarer ici que c'était à tort qu'on débitait que le roi de Pologne électeur de Saxe se

ménagerait quelques avantages particuliers dans son accommodement avec la reine de Hongrie, pendant qu'il ne s'y portait que dans la seule vue de contribuer au rétablissement de la tranquillité dans l'empire.

Il me revient que le marquis de Botta et le chevalier Wich ont depuis quelques jours de fréquentes et de secrètes conférences avec le vice-chancelier. Il ne s'y fait certainement rien de bon pour nous. Si la Czarine tient parole et qu'elle ne soit pas de concert avec nos ennemis pour nous endormir, j'espère que toutes leurs idées et tous leurs projets se réduiront en fumée; que si cette Princesse nous trompe, elle court grand risque d'être la victime de sa fourberie; car, jusqu'à ce que décidant le sort du duc de Holstein, elle ait fermé les chemins du trône de Russie au jeune prince Yvan, elle doit appréhender les partisans de ce prince, tant ceux du dedans que ceux du dehors, et je ne vous dissimulerai pas que quelquefois il me tarde que nous soyons arrivés à bon port à Pétersbourg.

Le baron de Mardefeld qui furte sans cesse et qui le plus souvent avec de l'esprit et de l'expérience prend ses conjectures pour des réalités, s'est allé imaginer en conséquence de l'expédition du courrier de m. le marquis de Lanmary, qu'il croit fermement m'avoir été dépêché par vous, que j'avais reçu des ordres de traiter d'un mariage d'une de Mesdames avec son altesse royale. Il me le fit entrevoir avant-hier, et le sieur Petzold m'a avoué qu'il s'en était expliqué clairement avec lui. J'ai pu répondre à l'un et à l'autre d'autant plus négativement que je n'ai parlé à qui que ce soit de ce que je vous ai marqué à ce sujet.

On ne dit plus rien de l'espèce d'émeute qu'on débitait avoir eu lieu à l'armée de Finlande.

№ 158. M. Dalion au marquis de Lanmary.

Moscou, 29 octobre 1742.

Monsieur, selon l'idée que j'ai de la situation actuelle des affaires du nord. je comprends à merveille qu'il est de la dernière importance que nous agissions de concert et que nous devrons nous estimer fort heureux, si nous pouvons diriger les choses conformément aux justes vues et intentions de Sa Majesté. Tout est en effet bien embrouillé et, comme vous le remarquez vous-même, j'ai affaire ici à des ministres qui ne sont aujourd'hui rien moins que disposés à la conciliation.

Nous avons su à Moscou aussi vite qu'on a pu le savoir à Stockholm ce qui s'est passé à Helsingfors, et notre surprise a égalé la vôtre.

Il faut avoir été, pour ainsi dire, témoins d'une pareille époque pour la croire; je n'ai pas imaginé un seul instant que les suédois eussent dégénéré de la valeur de leurs ancêtres; mais lorsqu'ils ont porté autrefois la terreur dans l'Allemagne et lorsqu'ils ont soutenu depuis leur réputation, ils étaient conduits et commandés par des chefs qui joignaient l'expérience à la bravoure.

J'ai toujours ouï dire aussi et pensé qu'une trop longue paix était nuisible à toutes les nations. La révolution arrivée en Perse en est une preuve récente, et l'on peut observer que les turcs n'ont jamais été si redoutables à la Czarine qu'à leur retour des guerres d'Asie. D'ailleurs il y a des peuples qui veulent être gouvernés par des rois. Ne trouverait-on pas, dans ce que je me contente de vous laisser entrevoir, les véritables causes des disgrâces que j'essuie aujourd'hui de la Suède, sans les aller chercher dans des ressorts toujours difficiles à découvrir et toujours incertains? Je ne m'arrêterai pas davantage à des réflexions qui ne sauraient remédier au mal présent, et je partirai volontiers avec vous du point où nous sommes.

Il est constant qu'au commencement du mois d'août dernier, la Czarine témoignait les dispositions les plus favorables pour la paix et une espèce d'horreur pour l'effusion du sang dont on était menacé. Les sentiments par rapport au premier article paraissent n'avoir pas varié; mais ses ministres, enflés des heureux succès de la dernière campagne, animés par quantité de gens qui confondent les intérêts de la France et de la Suède, et enhardis par les voeux du gros de la nation, semblent vouloir tirer de l'état actuel des choses tout l'avantage qu'ils en peuvent attendre, ainsi que je vous l'ai fait connaître dans mes précédentes. Il se trouve cependant en cette cour des personnes assez éclairées pour sentir qu'il ne convient pas de pousser la Suède à bout, en prétendant lui imposer des lois trop dures et pour comprendre que si on y parvient, on jettera des semences éternelles de division entre les deux nations. Je n'ai pas pu voir le prince de Czerkassky depuis la réception de votre lettre, parce qu'il est plus incommodé qu'à son ordinaire; mais je sais, à n'en point douter, qu'on n'ignore point ici que les suédois ne sont pas d'humeur à faire une paix honteuse.

Dans de telles circonstances la réconciliation entre la Suède et la Russie est sans contredit un ouvrage très difficile. J'aurais tort de me décourager, dès que je me vois aidé et soutenu par les lumières de votre excellence. Je ne lui dissimulerai pas néanmoins que, quoique la Czarine continue à marquer de la prédilection pour la France, ce serait nous

abuser que d'espérer qu'elle se portera à lui confier une médiation en forme. Les fausses idées qu'on lui a inspirées là-dessus, ont fait trop d'impression sur elle. En échange, si de votre côté vous pouvez empêcher que les anglais n'engagent la Suède à avoir recours à eux, je puis quasi vous répondre que j'empêcherai du mieux qu'on ne consente pas ici à laisser intervenir ni eux, ni toute autre puissance dans l'affaire du rétablissement de la tranquillité dans le nord.

J'applaudirai à la prudence de la nouvelle diète lorsqu'en voulant toujours sincèrement la paix, elle prendra les précautions pour empêcher qu'on ne lui fasse subir des conditions déshonorantes; mais si les suédois, emportés par leur courage naturel et par le désir de réparer aux yeux de toute l'Europe ce qui est arrivé, passent ces bornes, je crains bien qu'ils ne s'exposent à de nouveaux et plus grands malheurs. Leurs forces seules sont aujourd'hui inférieures à celles de la Russie, et nous ne devons pas souhaiter, la Pologne exceptée, de les voir appuyés par celles d'aucun autre prince. Ils ont grande raison de trouver les conditions du traité de Neustadt assez onéreuses. Tout ce que je voudrais, c'est que, sans employer la voie des armes, on pût ramener les russes à leurs premières propositions; que cette louable union qui règne parmi les membres de la diète, leur fît imaginer quelques expédients prêts à conduire à ce but et que l'on ne perdît point de temps.

Je ne désire pas moins que vous que la Czarine mette à profit la connaissance qu'elle a de la juste valeur de messieurs de Bestoucheff, et pendant que d'un côté je ne néglige rien ou pour les captiver, ou pour les rendre du moins plus traitables, j'emploie de l'autre tous moyens possibles pour les perdre. Jusqu'ici la faiblesse de la Czarine les a rendus infructueux, peut-être qu'elle ne tiendra pas contre un coup que j'espère de pouvoir bientôt leur porter; si celui-là contre mon attente ne fait point d'effet, il faudra désespérer de réussir et s'en remettre au temps. Je ne laisse échapper surtout aucune occasion, comme vous aurez pu le voir dans mes précédentes lettres, de parler de l'invitation de la maison de Wolfenbuttel à accéder au traité de Breslau. Je fais observer ce qu'une semblable clause peut renfermer de dangereux pour la propre personne de la Czarine; on m'écoute, on se laisse persuader, mais une partie de chasse, un projet de quelques nouveaux ballets, l'idée d'un nouvel ajustement succèdent incontinent à ces utiles réflexions. J'ai cependant lieu de me flatter que la Czarine n'accèdera pas au traité de Breslau; que jusqu'à ce que les affaires générales aient pris une forme, elle ne songera pas à prendre aucune sorte d'engagement avec l'Angle-

terre et moins encore avec la cour de Vienne; que même il ne sera jamais question de former d'autres liaisons avec la maison d'Autriche et les anglais que celles qui subsistaient du temps de Pierre I et qu'on est dans le même système par rapport à la Prusse.

M. de Melière doit être depuis plus de quinze jours de retour à Stockholm. Les dépêches dont je l'ai chargé, auront fait connaître distinctement à votre excellence, quelles sont les intentions de la Czarine au sujet du duc de Holstein son neveu, et quelles sont les dispositions de ce jeune prince ou pour mieux dire des personnes qui le dirigent. Il serait très naturel que l'attachement de la nation suédoise pour quelqu'un qui touche de si près S. M. Czarienne, inspirât à cette Princesse des sentiments favorables pour la Suède. On doit présumer qu'elle n'y a pas été insensible, puisqu'en songeant à remplacer le duc de Holstein par l'évêque de Lubeck elle se montre disposée à restituer à la Finlande dans le cas où ce dernier prince serait nommé pour porter un jour la couronne de Suède. Les ménagements à garder en cette rencontre ne seraient pas aisés; on sait combien les suédois sont jaloux de leur liberté.

Je dois vous dire à ce sujet que je me suis expliqué ouvertement avec m. de Brummer sur le projet d'un mariage entre une princesse d'Angleterre et l'évêque de Lubeck, dans la vue de trouver plus de facilité à placer ce prince sur le trône de Suède; il est convenu de tout ce que je vous ai mandé là-dessus; il m'a témoigné être peiné de ce que les choses étaient venues à ma connaissance. Il m'a démontré qu'il avait combattu de semblables idées; il est entré facilement dans les raisons que je lui ai alléguées pour lui faire sentir les suites qu'elles pourraient avoir en conséquence, de concert avec m. de Lestocq. Il a rappelé à la Czarine qui a assuré que cette affaire n'aurait point lieu, et que m. de Buchwald irait simplement à Stockholm pour y veiller secrètement aux intérêts de la Russie dans les circonstances présentes, faire valoir certaines prétentions pécuniaires du duc de Holstein et reconnaître la situation des esprits tant sur le fait de la succession que sur celui du rétablissement de la paix. M. de Buchwald est encore ici; mais il compte partir à la fin de la semaine.

Au surplus lorsque j'ai voulu avoir des éclaircissements positifs sur ce qui concernait le duc de Holstein, il ne m'a pas été possible de me tenir dans la réserve que vous auriez désiré. Puisant à la meilleure source, il fallait nécessairement que je parlasse, si je voulais que l'on parlât; mais je crois que nous pouvons compter l'un et l'autre sur le secret. Comme j'ignore encore de quel côté notre cour au défaut du duc

de Holstein pourra porter ses vues dans l'affaire de la succession à la couronne de Suède, j'écoute avec beaucoup de circonspection ce que l'on me fait connaître de celles de la Czarine pour l'évêque de Lubeck. Je suis persuadé que nos suffrages ne seront pas pour la maison de Hesse et je ne crois pas la Russie disposée à lui donner les siens.

La situation de m. le baron de Neuhaus est toujours la même, et vous jugez bien qu'elle ne pourra changer qu'à l'arrivée des réponses aux lettres qu'il a écrites à Francfort.

On dément le bruit d'une émeute dans l'armée de Finlande.

№ 159. M. Amelot à m. Dalion.

Versailles, 1 novembre 1742.

J'ai reçu, m., votre lettre du 1 octobre. L'extrait que vous y avez joint de celle que vous avez écrite à m. de Lanmary sur votre correspondance avec m. Nolken, me donne lieu de juger qu'en liant cette correspondance avant de savoir que le roi vous destinait à être le successeur de m. le marquis de la Chétardie, vous aviez en vue de vous faire un mérite personnel à la cour de Suède des avis secrets que vous y feriez passer et peut-être même de devenir ainsi le correspondant de cette cour en Russie. Je n'avais pas pu supposer que vous en garderiez le secret à m. de la Chétardie principalement après la confiance intime qu'il vous avait témoignée pendant le cours de son ambassade; mais heureusement cette irrégularité de votre part n'a pas eu d'autre inconvénient que de causer à l'ambassade du roi en Suède une juste inquiétude sur l'objet et les motifs de cette correspondance, et en effet les avis que vous donniez au ministre de Suède, n'étaient pas toujours confirmés par des lettres de m. le marquis de la Chétardie à m. de Lanmary.

Au reste il s'en faut bien que les nouveaux détails dans lesquels vous entrez sur les dispositions personnelles des ministres de la cour où vous êtes, puissent faire espérer de les voir se porter d'eux-mêmes à aucune démarche satisfaisante pour la France; je prévois même et je crains que l'insinuation que m. Bestoucheff a faite au baron de Neuhaus sur le titre d'Impératrice, ne soit chose concertée avec les ennemis du roi et ceux de l'empereur pour embarrasser et éloigner toute correspondance de l'empereur avec la Russie. Je ne suis que trop persuadé du penchant du baron de Mardefeld à entrer dans les vues des cours de Londres et de Vienne, et vous ne pourriez être trop attentif à examiner ses démarches et surtout à pénétrer, si elles sont réellement fondées sur

des ordres de sa cour et les objets sur lesquels ils peuvent porter; je vous répète cependant qu'il faut que vous évitiez toujours de donner à m. de Mardefeld aucun lieu de penser que nous ayons du soupçon que sa cour puisse suivre actuellement aucun projet contraire aux intérêts de la France ou à ceux de l'empereur. Depuis la conclusion de la paix entre les cours de Vienne et de Dresde les ministres de cette dernière affectent de donner de si grandes preuves de leur mauvaise volonté contre la France qu'il n'y aurait que de l'inconvénient de votre part à user d'une certaine confiance avec tout ministre saxon; vous ne devez principalement vous appliquer qu'à ce qui peut vous instruire dans leurs menées en Russie et des objets de leurs relations avec le ministre anglais à cette cour. A l'égard du comte de Saxe je n'ai qu'à m'en remettre à ce que je vous ai précédemment écrit.

Je n'ai aucune peine à croire de ce que vous me marquez de la résolution prise dans le sénat de Russie pour consolider et perfectionner les établissements maritimes faits par Pierre I sur la mer Baltique, les russes étant aussi assurés qu'ils doivent l'être présentement de n'y rencontrer de longtemps aucun obstacle de la part des suédois.

Je n'ai qu'à approuver ce que vous avez mandé à m. Blondel relativement à l'arrivée du baron de Neuhaus à Moscou. Je suis etc.

№ 160. M. Dalion à m. Amelot.

Moscou, 5 novembre 1742.

Monsieur, il paraît en effet surprenant du premier abord que la Czarine traite un ministre du roi avec la plus grande distinction et que les bontés dont elle l'honore, n'influent en rien sur les affaires; mais daignez considérer que quand cette Princesse veut répandre des grâces, elle ne consulte que son inclination, et que lorsqu'il s'agit d'affaires, entraînée par son malheureux penchant pour les plaisirs, elle trouve plus commode et moins fatiguant d'en abandonner le soin à ses ministres. Elle dînait, il y a quelques jours, chez le prince Kourakin son grand-écuyer; elle aperçut dans une salle un portrait en grand de Pierre I; elle y fixa aussitôt les yeux Elle loua le peintre; elle admira l'ouvrage; on ne lui eut pas plus tôt appris qu'il avait été fait en Angleterre qu'elle cessa de le regarder et qu'elle dit tout haut que rien de ce qui venait de ce pays-là, ne saurait lui plaire. Jeudi dernier 21 octobre (1 novembre), j'étais allé faire ma cour à m. le duc de Holstein; ce prince m'ayant fait l'honneur de me retenir à dîner, j'eus tout le temps de

m'entretenir à mon aise avec son grand-maréchal qui me confia que, depuis que nous nous étions vus, la Czarine l'avait assuré que non-seulement il ne serait plus question de ce qui avait été projeté à l'occasion du départ de m. de Buchwald, mais que même, si elle se déterminait à travailler sérieusement pour porter l'évêque de Lubeck sur le trône de Suède, son intention était que l'affaire fût conduite de concert avec la France et passât uniquement par mes mains. Le même jour le confident me dit que le marquis de Botta ne parlait de son prochain départ que parce que cette Princesse, lasse de voir à sa cour une personne qui ne lui était pas agréable et dont elle a donné ordre plusieurs fois qu'on sollicitât le rappel, avait enfin déclaré aux Bestoucheff qu'ils eussent à l'en débarrasser; que le ministre de la reine de Hongrie, instruit sans doute par le vice-chancelier, s'était empressé d'annoncer dès le lendemain dans le public qu'il était nommé pour aller à Berlin, et qu'il attendait d'un moment à l'autre la permission de partir; que la Czarine avait bien jugé à cette manoeuvre que m. de Bestoucheff avait révélé ses ordres au marquis de Botta et qu'elle lui en avait fait à lui, confident, des plaintes fort vives. Si la Czarine n'est pas la personne du monde la plus dissimulée, c'est à ces différents traits que vous reconnaîtrez son caractère, ses véritables inclinations, ses sentiments particuliers.

Je vais vous présenter à l'heure qu'il est un tableau bien différent. Je vis avant-hier après-midi m. le prince Czerkassky qu'un rhumatisme fort douloureux oblige de garder la chambre depuis trois semaines. Après ces discours qu'on tient d'ordinaire en présence d'un malade et dans lesquels je glissai tout ce qui pouvait flatter le grand-chancelier et le convaincre que j'étais infiniment sensible à son état, il me demanda, si je n'avais rien de nouveau de Bohême. Je venais précisément de recevoir une seconde lettre de m. de Lanoue et deux lettres de m. le marquis de Valory, à l'une desquelles était jointe une feuille de nouvelles que vous lui aviez donné ordre de me faire passer. Toutes les trois contenaient des ordres circonstanciés du siège de Prague, des mouvements de l'armée de m. de Maillebois et de l'évacuation d'une partie de la Bavière. Je les ai lues d'un bout à l'autre et en satisfaisant la curiosité du prince Czerkassky, j'eus le plaisir de lui apprendre des choses que le marquis de Botta ne lui aurait sûrement pas dites, et qu'il écouta avec l'air d'un homme étonné, mais pourtant fort aise d'être instruit. La lecture finie je lui ajoutai en riant, que je ne l'avais entretenu que de faits connus et publics, mais que, s'il voulait m'en tenir quelque compte, je lui découvrirais de grands mystères. Je lui communiquai en même

temps l'article de votre lettre où vous me marquiez que milord Carteret ne cesse de vanter son crédit en Russie; qu'il ne fait nul doute que les puissances du nord n'aient recours à la médiation de l'Angleterre, et que la Czarine n'envoie incessamment un puissant secours à la reine de Hongrie; que plein de toutes ces grandes idées, il est parti subitement pour la Haye dans la confiance qu'il entraînera la Hollande; mais que cette république est trop sage pour se laisser leurrer de pareilles chimères. „N'avez-vous pas d'autres mystères?" me répondit le grand-chancelier sur le même ton de plaisanterie; „vous voyez le temps qu'il fait", et il neigeait alors de fort bonne grâce. „Je vous demande s'il est propre à faire marcher des troupes? Quant au second point", poursuivit-il, „on ne saurait empêcher milord Carteret de former des souhaits. Il y a bien d'autres puissances que l'Angleterre qui témoignent désirer et qui offrent d'intervenir dans la pacification du nord. Reste à savoir, si elles parviendront à leur but". Tout allait bien jusque-là; mais ces dernières paroles m'annonçant que le ministre russe était incertain, s'il accepterait ou s'il rejetterait les offres des puissances en question, je crus devoir faire expliquer davantage le prince Czerkassky qui, contre son ordinaire, paraissait en train de parler. „Votre excellence", repartis-je à cet effet, „doit savoir ou au moins prévoir mieux que personne ce qui en sera". „Le temps seul éclaircira la chose", répondit-il froidement. „J'attendrais tout du temps", repris-je, „si la France se trouvait dans le cas de ces puissances qui offrent leurs soins pour terminer les différends de la Russie et de la Suède, une sincère et solide réconciliation entre elles faisant tous ses désirs. Elle s'inquièterait peu des moyens qui seraient mis en usage pour y conduire; mais elle ne saurait cacher ni à elle-même, ni à toute l'Europe que la Czarine à son avènement au trône s'est empressée de demander au roi d'employer sa médiation ou ses bons offices; car je ne suis rien moins que difficile sur les termes pour mettre fin à la guerre du nord". „Si vous voulez", répliqua aussitôt le grand-chancelier, „faire revivre les prétentions de m. de la Chétardie, je vous renverrai et m'en tiendrai avec vous présentement et à l'avenir aux réponses qui lui ont été faites". „A Dieu ne plaise". repartis-je, „votre excellence peut se rappeler que j'ai eu l'honneur de lui dire plusieurs fois que tout ce qui s'était passé avec ce ministre m'était étranger et que je le regarderais toujours comme tel. Je souhaiterais seulement, puisque le hasard nous a mis sur cette matière, qu'il lui plût de se dépouiller pour un moment de sa qualité de premier ministre d'une grande Souveraine, je me dépouillerai également du caractère de ministre d'un grand roi Examinons

ensuite en personnes désintéressées, si après les démarches faites de la part de la Czarine, après les assurances réitérées qu'elle a faites de vouloir vivre avec la France dans la plus parfaite intelligence, après les attentions infinies de ma cour pour tout ce qui peut lui être agréable, il ne serait pas sensible au roi de se voir enlever l'honneur de coopérer au rétablissement de la paix dans le nord et si on ne devrait pas en augurer quelque refroidissement entre les deux cours"? La proposition embarrassa peut-être m. le prince Czerkassky, peut-être aussi était-il content de m'avoir fait connaître une partie de ses sentiments sur l'affaire de la médiation. Il ne répondit pas un seul mot. J'eus beau chercher à reproduire les mêmes choses sous des figures différentes, il n'y eut pas moyen de le tirer de son silence.

Nous retombâmes insensiblement sur le chapitre de milord Carteret et de ses idées présomptueuses; elles nous menèrent fort à propos à la conduite que les ministres russiens dans les cours étrangères tiennent à notre égard. Je dis là-dessus au prince Czerkassky, en écartant toute mine qui aurait pu sentir la plainte, que, quoique vous m'en eussiez écrit à diverses reprises, j'avais toujours évité de lui en parler, et que je ne le faisais dans le moment présent que parce que l'occasion s'en présentait. „Est-ce que nos ministres", repartit le grand-chancelier, „auraient manqué en quelque chose envers la France? Se seraient-ils portés à quelques démarches qui pussent la blesser?" „Je ne dis pas proprement cela", ajoutai-je, „mais nous ne saurions voir avec indifférence qu'ils soient infiniment liés avec tous nos ennemis, et qu'ils montrent en toutes rencontres leur impartialité envers nous". „Ne pourriez-vous", reprit-il, „me dire quelque chose de plus précis?" „Puisque vous le voulez", lui dis-je, „je ne vous dissimulerai pas qu'il nous est revenu de très bonne part que m. de Narichkin avait ordre d'agir dans un parfait concert avec m. de Wasener ministre de la reine de Hongrie, surtout dans ce qui pourrait intéresser la cour de Vienne". „Afin de ne pas être en reste de franchise", répondit le prince Czerkassky, „je ne vous cacherai pas non plus que Sa Majesté ayant confirmé en montant sur le trône le traité conclu avec la cour de Vienne sous le règne de Catherine sa mère, nous avions envoyé ordre alors à tous nos ministres de se comporter avec ceux de la reine de Hongrie en la manière qu'ils viennent de le faire avec les ministres d'une puissance alliée; mais je puis vous protester que depuis ce temps-là nous ne leur avons donné aucun nouvel ordre". „Votre excellence me surprend", répliquai-je; „je n'ai point oublié que lorsque je lui demandai, il y a environ deux mois, une explication

sur la nature des engagements actuels entre la Russie et la cour de Vienne, elle me fit la grâce de me dire que la Czarine n'en avait point pris de nouveaux et qu'elle n'avait confirmé les anciens qu'en termes généraux et dans les lettres qu'elle avait écrites à la reine de Hongrie. Or, je n'aurais pas cru", poursuivis-je, „que d'une semblable confirmation il en dût résulter ce que votre excellence m'apprend, et je ne sais pas trop comment le public, qui voit tout, pourra l'accorder avec cette inclination que la Czarine ne cesse de témoigner pour la France". „Toutes les circonstances que vous me rappelez", repartit le prince Czerkassky, „sont très vraies, mais il est également vrai que jusqu'à ce que S. M. ait renoncé au traité susmentionné, nous ne pouvons pas changer de conduite". Je ne jugeai pas à propos de le pousser plus loin, persuadé que je n'aurais rien gagné, et content à mon tour d'en avoir arraché, lorsque j'y pensais le moins, des éclaircissements certains sur la manière de penser du ministère russe par rapport aux engagements de la Russie avec la cour de Vienne. Ces mots „sous le règne de Catherine sa mère" sont dignes de remarque et de réflexions. Au reste ce fut inutilement que je fis ressouvenir le grand-chancelier de la promesse qu'il m'avait faite de me donner une copie de la lettre à la reine de Hongrie dont je vous ai parlé plusieurs fois. Ce fut en vain aussi que je cherchai à sonder ses dispositions présentes sur la paix à faire avec la Suède. Je lui représentai qu'après quarante ans de guerre, il était juste que la Russie respirât un peu; que la noblesse devait être lasse d'épuiser ses villages d'hommes et de chevaux pour fournir les recrues et les remontes; que j'avais eu souvent la curiosité de mesurer sur la carte l'étendue des états de la monarchie russe et que les trouvant plus grands que tous ceux des autres puissances de l'Europe réunis ensemble, il me semblait que l'acquisition d'un bon ami était préférable à celle d'un morceau de terre; que les suédois, selon les lettres que j'avais reçues de m. le marquis de Lanmary, paraissent désirer sincèrement la paix et qu'il ne s'agissait que des moyens d'y parvenir; que je n'étais ni assez habile, ni assez présomptueux pour en imaginer, mais que l'on me trouverait toujours prêt à employer mes soins sous tel nom et sous telle forme que l'on voudrait pour avancer un ouvrage aussi salutaire; que si l'on pouvait tout exiger d'un ennemi sur lequel on avait la supériorité, on devait appréhender que sa réconciliation ne durât qu'autant de temps que sa faiblesse. M. le prince Czerkassky m'écouta avec beaucoup d'attention et se borna et revint sans cesse à me dire qu'il n'avait tenu qu'à m. de Nolken de faire la paix; que divers entretiens qu'il avait

eus avec lui, en faisaient foi, que les suédois se trouvant encore pour lors sur les frontières marquées par le traité de Neustadt, il n'était question que de le renouveler ou de le confirmer; que l'éloignement présent de ces frontières et le changement des conjonctures devaient naturellement faire changer les conditions; que cependant on ne pourrait pas encore rien statuer, attendu que la Suède n'avait fait encore aucune démarche.

Au sortir de chez m. le grand-chancelier j'allai chez le vice-chancelier pour lui faire part d'une conversation que le hasard avait rendue intéressante. Je ne le trouvai pas; j'y retournai hier après-midi, je ne le trouvai pas non plus, mais je le vis le soir à la cour. Il me dit en passant qu'il était fâché de ne s'être pas rencontré chez lui, et instruit de ce qui m'y avait amené, il me demanda, si c'était par ordre de ma cour que j'avais parlé. Je n'eus que le temps de lui répondre que quant aux articles de la médiation et des affaires de Suède le fil du discours m'y avait engagé, et que pour celui de la conduite que les ministres russes dans les différentes cours tiennent à notre égard, vous m'aviez ordonné non pas de m'en plaindre, mais de parler lorsque l'occasion s'en présenterait. Je n'ai point cherché à le voir depuis, me paraissant superflu et peut-être scabreux d'approfondir d'avance ces matières avec lui. Le premier article de ma lettre vous a mis en état de juger des sentiments de la Czarine. Ces nouveaux détails nous développent les dispositions de ses ministres. Je ne puis guère me flatter de les convertir, mais peut-être qu'à force d'attention je les rendrai moins ardents pour tout ce qui peut nous être désagréable ou préjudiciable

Je viens d'écrire à m. le marquis de Fénelon et je lui fournis des matériaux pour répondre aux rodomontades des ministres anglais touchant la Russie. On m'assure que celui qui est ici, offre de faire donner à la Czarine le titre d'Impératrice, si elle veut se prêter à consommer le traité que m. Finch avait négocié.

№ 161. Mémoire.

6 novembre 1742.

On a su par un canal très authentique que le dessein secret des ministres qui ont suivi le duc de Holstein à Pétersbourg, n'est point de faire tomber la couronne de Suède sur ce duc, mais sur son oncle l'évêque d'Eutin administrateur du duché qui n'a que 33 ans et qui n'est point encore marié; le dessein par rapport au duc étant de le

faire déclarer grand-duc de Finlande et héritier présomptif de la couronne de Russie et d'incorporer par là le grand-duché à la même couronne. Leur projet est aussi de demander la princesse de Danemark pour l'évêque d'Eutin avec le duché de Sleswick par forme de dot, et ils se croient devenus déjà tellement redoutables qu'ils comptent de faire plaisir au roi de Danemark en lui procurant une occasion aussi agréable de rendre comme de son propre mouvement un pays qui l'obligerait à tirer l'épée contre une puissance dont la supériorité, quoique encore en perspective, devrait, selon eux, faire dès à présent trembler ce roi.

La Czarine régnante... se flatte non-seulement de faire réussir l'élection de l'évêque d'Eutin, mais d'obtenir encore des conditions à faire revivre le pouvoir de Charles XII, presque anéanti par la forme du gouvernement présent. Les ministres du duc ne font point difficulté d'insinuer en secret qu'il vaudrait mieux que leur grand-duc de Finlande prît la Suède l'épée à la main, en mettant son oncle sur le trône, que de le voir roi aux conditions que la dernière reine s'était laissé prescrire.

Parmi ces ministres il y en a deux qui ont toute la direction et tout le crédit auprès de la Czarine et qui gouvernent presque despotiquement toutes les affaires du duc. Le premier, qui s'appelle Brummer, est actuellement le gouverneur et comme le dictateur pour toute la conduite de cette petite cour; il avait été récommandé en termes peu communs par la mère du duc à la Czarine d'aujourd'hui. Le second qui s'appelle Holmer, est secrétaire du premier et a le titre de secrétaire du cabinet; il est fils d'un conseiller qui, quoique octogénaire, est chargé seul de la régie de l'administration dont l'évêque d'Eutin n'a que le nom. Holmer a épousé la fille de m. Wich à présent ministre d'Angleterre auprès de la Czarine, et c'est par là qu'il tient à l'Angleterre à laquelle Brummer est moins livré.

Si la prétendue grâce qu'ils destinent au roi de Danemark, n'est point acceptée, le roi d'Angleterre se trouvera, disent-ils, fort honoré que l'on veuille se charger d'une de ses filles. Il faudra alors le vaincre sur l'éloignement que l'évêque d'Eutin s'est senti de tout temps pour tout ce qui s'appelle hanovrien Les princesses prussiennes seront son pis aller.

La Czarine a nommé des commissaires pour régler la police, les finances et les autres parties du gouvernement de la Finlande sur le pied moscovite.

№ 162. M. Amelot à m. Dalion.

Versailles, 11 novembre 1742.

La lettre que vous m'avez écrite, m., le 8 octobre, me donne peu de matières à vous entretenir aujourd'hui.

J'ai toujours peine à me persuader qu'il y ait autant de lenteur et d'indifférence que vous le pensez, dans les dispositions et dans les mesures de la cour où vous êtes par rapport au successeur à la cour de Suède. Il faut espérer que vous serez bientôt en état de me donner sur cette importante matière des éclaircissements plus précis.

Je ne puis voir qu'avec plaisir l'apparence de bonne volonté que vous avez trouvée dans m. Bestoucheff pour avoir recours en cas de besoin aux bons offices du roi dans la négociation de la paix avec la Suède; il s'en faut bien cependant que je pense que vous dussiez y prendre une entière confiance; vous serez pleinement instruit des principes dans lesquels S. M. est à l'égard de cette négociation, et je n'ai qu'à m'en remettre encore à ce que je vous ai mandé.

Vous avez alors suffisamment compris vous-même que la situation des choses étant telle en Suède et en Russie que nous le voyons, il n'y a rien qui puisse exiger de votre part aucun empressement d'être le canal par lequel la Czarine et ses ministres soient exactement instruits de ce qui se passe en Suède, aussi longtemps surtout qu'on ne vous donnera pas lieu à cette complaisance par quelque marque de confiance; ainsi vous ne risquez rien de rester sur ce point dans une réserve qui ne sente ni l'affectation, ni la mauvaise humeur.

J'ai lieu de croire par ce que m. Lemaire m'a mandé, que le Danemark est peu édifié de la manière dont les ministres de la Czarine ont répondu à l'offre des bons offices de la cour de Copenhague pour parvenir au rétablissement de la paix entre la Russie et la Suède, et je ne crois pas que le roi de Danemark fasse à cet égard de nouvelles instances, surtout depuis la démarche que la Suède a d'elle-même faite de rechercher les offices de l'Angleterre. Je vous demanderai cependant d'approfondir ce qui se passera sur cette matière et de m'en informer.

Le procédé de la cour de Russie à l'égard du ministre de l'empereur peut donner lieu de juger que la Czarine regarde encore comme subsistant le traité d'alliance de 1726 entre la Russie et la cour de Vienne; quoi qu'il en soit, il est toujours vraisemblable que l'inattention de la Czarine pour S. M. I. est moins l'effet d'aucun parti pris d'in-

sister sur le titre, que des suggestions des anglais et des autrichiens dans la vue d'éloigner l'ouverture de la correspondance entre l'empereur et la Czarine; mais c'est l'affaire du baron de Neuhaus de faire connaître la différence dont la cour de Londres elle-même en a usé à l'égard de l'empereur, qu'elle a reconnue nonobstant son étroite alliance avec la reine de Hongrie.

On croit être certain que le dessein de m. Brummer et du sieur Holmer n'est point de faire tomber la couronne de Suède sur la tête du duc de Holstein, mais sur celle de son oncle l'évêque d'Eutin administrateur de ce duché, lequel, n'étant pas encore marié, épouserait la princesse de Danemark qui aurait par forme de dot le duché de Sleswick; que le projet par rapport au duc de Holstein est de le faire déclarer grand-duc de Finlande et héritier présomptif de la couronne de Russie et d'incorporer par son endroit ce grand-duché à la même couronne; que Holmer, qui a épousé la fille de Wich ministre d'Angleterre en Russie et qui par conséquent s'est dévoué à l'Angleterre, fait entrer cette cour dans son projet; et qu'au cas que le Danemark refuse le mariage avec la condition qu'on y met, le susdit évêque de Lubeck, futur roi de Suède, épousera une princesse d'Angleterre; que de quelque manière que ce soit, l'on se croit sûr à Moscou de faire réussir l'élection de l'évêque de Lubeck et de faire revivre la souveraineté comme du temps de Charles XII.

Je me souviens bien d'avoir trouvé dans une de vos précédentes lettres que m. Brummer vous avait confié quelque chose de l'idée qui a rapport au duc administrateur; mais voilà beaucoup d'autres particularités qu'ils vous a cachées et qui ne doivent point vous laisser de doute que toutes les personnes que vous regardez comme de confiance, cherchent avec grand soin à vous tromper, je n'en excepterais même pas le confident en cette occasion-ci; il est né sujet du roi de la Grande-Bretagne, il n'y a point à s'étonner qu'il ait été de pleine confiance avec m. de la Chétardie dans la résolution qui a fait monter la Czarine sur le trône; mais j'ai toujours pensé que cette confidence pouvait n'être que momentanée et que cet homme, qui veut faire fortune à tel prix que ce soit, ne soit capable de faire aujourd'hui avec m. Wich le même personnage qu'il a fait avec m. de la Chétardie; prenez y garde, il n'est pas possible de vous prescrire la manière de vous conduire pour approfondir la vérité de tous ces projets, je ne puis que m'en remettre à votre dextérité; je ne vois même pas par quel moyen vous pourrez les traverser quand vous auriez la certitude de leur réalité, mais ce sera

toujours un grand point que vous puissiez parvenir à la certitude entière de ce qui se passe sur des objets aussi intéressants. Je crois d'avance être très assuré que le Danemark n'entrera point dans le projet du mariage avec la condition de donner en dot le Sleswick, ainsi tout le reste du projet ne peut être que suivi avec l'Angleterre.

№ 163. M. Dallon à m. Amelot.

Moscou, 12 novembre 1742.

Monseigneur, je suis charmé que vous approuviez le parti que j'ai pris de chercher à me concilier l'affection des ministres de cette cour et d'éviter autant qu'il serait possible de leur donner ombrage. Il n'est pas apparent, comme je vous l'ai mandé en dernier lieu, que je vienne à bout de les convertir; mais on peut espérer qu'ils en seront moins vifs sur le désir de nuire aux intérêts de Sa Majesté et plus disposés à s'ouvrir à moi. Gagner m.m. de Bestoucheff est une entreprise plus que difficile; plus je vais et plus je me le persuade; je n'abandonnerai cependant pas l'entreprise, si je vois qu'il n'y ait pas moyen de les perdre ou du moins d'éloigner le grand-maréchal, qui est le premier moteur des manoeuvres du vice-chancelier. Par la conduite que la Czarine a tenue jusqu'ici, il semblerait en effet qu'elle n'a jamais eu une intention sincère de retirer la confiance qu'elle lui a donnée dès le commencement de son règne.

Vous trouvez qu'il n'y a point d'inconvénient plus à craindre dans le moment présent que de voir la Russie se livrer aveuglément aux projets des anglais, soit par de nouveaux engagements, soit seulement pour s'emparer de la médiation de la paix entre la Suède et la Czarine. S'il faut croire à la parole de cette Princesse, qui l'a donnée de nouveau à une certaine personne, et à la parole de cette personne qui me l'a donnée à son tour, je puis vous confirmer qu'il ne sera point contracté de nouveaux engagements avec les anglais et qu'il faudra qu'ils s'en tiennent à leur traité de commerce, et quant au second point j'espère que je ne tarderai pas à vous apprendre quelque chose d'aussi satisfaisant et d'aussi positif. Je vous assurerai pareillement et avec les mêmes garants que la cour de Vienne n'obtiendra rien. Je vais plus loin; c'est que présentement que ma dernière conversation avec le grand-chancelier m'a fait connaître à fond les sentiments du ministre russe par rapport aux engagements actuels de la Russie avec cette cour, je me propose

de travailler à les faire rompre entièrement et je ne désespère pas de réussir. Je fonde mes projets et mes espérances sur la connaissance, que j'ai tout récemment, que la Czarine commence tout de bon à sentir son état et qu'elle songe à y remédier avant de partir de Moscou, s'il est possible; au plus tard, à son arrivée à Pétersbourg.

Le chevalier Wich s'imaginant avoir trouvé le moment favorable et soutenu par de puissants appuis, s'est porté enfin à la démarche de requérir en qualité de médiateur et au nom du roi de Prusse et de la reine de Hongrie l'accession de la Russie au traité de Breslau, et que nous sommes parvenus à la faire refuser formellement. Pour qu'il n'y ait pas d'équivoque, la Czarine a mis elle-même par écrit, de concert avec le confident, ce qu'elle voulait qu'il fût répondu au mémoire présenté sur ce sujet par m. Wich, et elle l'a envoyé au grand-chancelier qui continue à être fort malade. Le confident m'a promis de faire en sorte de me procurer ces deux pièces. M. Wich, après avoir épuisé toutes les figures de rhétorique pour mettre le grand-maréchal Brummer dans ses intérêts, lui représenta pour dernière ressource que, quoiqu'on fût invité à un festin, on n'était pas pour cela obligé de manger des plats qui nous étaient servis; mais celui-ci lui répondit qu'il ne voyait point pourquoi la Czarine ne pouvait pas se tenir debout devant la table, et qu'un tendre engagement allait d'ordinaire plus loin qu'on ne pensait. Je ne crois point que m. de Brummer, qui me proteste qu'il se montre en tout et partout zélé partisan de la France, fût dans le goût d'accepter des présents. Il me paraît n'être guidé que par son inclination et les intérêts de son maître. Il n'en est pas de même du confident, et il ne serait peut-être pas mal à propos de l'encourager par quelque extraordinaire. Je sais qu'il n'a tenu et qu'il ne tiendra encore qu'à lui de recevoir de l'Angleterre une pension beaucoup plus considérable que celle que le roi lui fait. Il conviendrait peut-être que j'eusse aussi la liberté de faire de ces dépenses sourdes quelques fois, dont on retire souvent plus d'utilité qu'il ne paraît. J'aurais surtout en vue de captiver madame la général Roumianzoff que je connais depuis 19 ans, qui est tout au mieux auprès de la Czarine et à laquelle son esprit donne beaucoup de crédit sur celui de son mari. Il ne serait pas question de lui offrir une pension, mais seulement de lui faire quelques présents dans de certains cas et selon qu'elle se rendrait utile.

Puisque les mêmes principes dans lesquels je sais qu'on était en France touchant les vues du comte de Saxe sur la Courlande subsistent toujours et que vous jugez qu'il ne serait qu'à souhaiter que je pusse

agir en conformité, je le ferai, en observant toutefois dans mes démarches et mes discours la circonspection la plus scrupuleuse, pour éviter que le roi de Prusse, dans le cas où il aurait effectivement les desseins que l'on peut lui supposer, ne puisse pas s'en plaindre. Si j'avais voulu en profiter, j'eus hier au soir au bal une belle occasion de dire à la Czarine bien des choses à son désavantage; cette Princesse m'ayant demandé, si m. le marquis de la Chétardie était arrivé à Berlin, me témoigna qu'elle serait curieuse de la contenance que ce prince tiendrait devant lui après le parti extraordinaire qu'il avait pris, je lui répondis que les souverains se trouvaient quelquefois forcés de donner à leurs intérêts beaucoup plus qu'ils ne voulaient. „Leurs intérêts", repartit-elle, „ne devraient jamais les porter à abandonner leurs alliés de la façon dont le roi de Prusse a abandonné la France. Je ne saurais le lui pardonner et je prétends que vous me parliez avec plus de sincérité". „Dès que Votre Majesté me l'ordonne et que je ne suis entendu que d'elle", repris-je, „je ne dissimulerai point que l'acquisition de la Silésie, quelque considérable qu'elle soit, ne compense pas le préjudice de s'être fait connaître de si bonne heure". La Czarine trouva que j'avais raison, mais que j'étais encore trop réservé, en sorte qu'elle m'obligea de lui dire que pour réfuter Machiavel, il avait fallu l'étudier à fond et qu'en étudiant un auteur on en suçait souvent les maximes sans s'en apercevoir. Elle m'aurait vraisemblablement poussé plus loin; pour rompre ce discours j'ajoutai tout de suite que la délivrance des troupes que nous avions dans Prague, nous avait fait oublier tout; que puisque nous savions si bien défendre les places de nos alliés, nous saurions bien défendre les nôtres contre quiconque tenterait de les attaquer; que je ne croyais pourtant pas que les choses en vinssent là; qu'elles me paraissaient au contraire tendre à un accommodement, et que si le général Botta témoignait être d'un sentiment différent, c'était sans doute pour avoir lieu de persister dans la demande d'un secours de 30 mille hommes russes qu'il prévoyait devoir tomber d'elle-même, dès qu'il admettrait la moindre apparence au rétablissement de la tranquillité dans l'empire. La Czarine sourit à ces dernières paroles et fit mine de vouloir rejoindre la compagnie; mais informé depuis longtemps par le vice-chancelier même, qu'il était question de faire revenir m. de la Chétardie, et informé depuis cinq jours de la lettre que son éminence a écrite là-dessus à la Czarine, je la suppliai de permettre que je saisisse ce moment pour l'assurer que je n'avais eu aucune part au rappel de ce ministre et que si son retour pouvait lui être agréable, je serais le premier à le désirer et pour sa

satisfaction personnelle, et pour les intérêts des deux cours. Elle ne put pas cacher son embarras; elle me répondit néanmoins de la manière du monde la plus obligeante et m'ajouta que m. de la Chétardie lui ayant protesté qu'il ne voulait servir désormais que dans le militaire, elle ne croyait pas qu'il revînt auprès d'elle.

Des discours qui m'ont été tenus par des gens bien instruits, me font préjuger que les russes, pour ralentir l'ardeur des suédois, auraient fait répandre par leurs émissaires à Stockholm et dans l'armée de Finlande, que depuis l'élévation de la Princesse Elizabeth au trône de Russie, c'était moins contre elle qu'on faisait la guerre que contre son neveu, qu'on voulait éloigner du trône de Suède. J'ai lieu de juger aussi que c'est principalement dans la vue de donner poids à une pareille insinuation que la Czarine a différé jusqu'ici de déclarer le duc de Holstein pour son successeur; mais si vous me permettez de vous parler naturellement, il me semble que ce n'est point à cela que les suédois doivent attribuer leurs mauvais succès, et d'ailleurs je ne comprends pas comment ils ont pu penser que la Czarine consentirait que son neveu acceptât la couronne. Elle n'a point de goût pour le mariage; quand même elle se marierait, son embonpoint lui ôte toute espérance d'avoir des enfants, et si elle en avait, il en résulterait une source intarissable de différends entre eux et le duc de Holstein dont, à bien considérer les choses, le droit à la couronne de Russie passe le sien, attendu que s'il demeure décidé que les descendants de Pierre I doivent être préférés à ceux du czar Jean, le fils de la fille aînée doit l'être certainement à la fille cadette. Cependant il faut de toute nécessité que cette Princesse, pour assurer sa situation et l'état de sujets, leur montre une personne destinée à la remplacer un jour, et le duc de Holstein devenu une fois roi de Suède, elle se verra en mourant obligée ou de réunir les deux monarchies, ou de remettre le prince Yvan sur le trône de Russie. Le premier parti ne saurait convenir ni au caractère des deux nations, ni au repos de l'Europe. Le second est susceptible de beaucoup de raisonnements et emporterait peut-être les suffrages de biens des seigneurs russes; mais il n'est guère vraisemblable qu'une personne ulcérée conçoive l'idée et moins encore qu'elle voulût en écouter la proposition. En conséquence de tous ces différents motifs mon opinion a toujours été que la Czarine pensait à procurer la couronne de Suède à un prince sur l'amitié duquel elle pût compter, et qu'elle assurerait celle de Russie au duc de Holstein son neveu. Il est très vrai qu'on le fait instruire dans les dog-

mes de la religion grecque et qu'on la lui fera embrasser. Je n'ai pas manqué d'informer m. le marquis de Lanmary.

№ 164. Note du confident au marquis de la Chétardie.

Le 4/15 de novembre 1742.

Woronzoff a eu l'ordre de Prusse. Le héros jugeât d'abord que c'était par procuration du vice-chancelier, ce qui a été bien deviné: ils ont insinué à Mardefeld qu'il serait fait ministre de conférence et qu'il aurait une créature en lui. Je ne pus m'empêcher de dire à l'Impératrice que si je voulais lui conseiller d'accéder au traité de Breslau, que j'aurais le même cordon. Buchwald est parti le 2/13. J'ai débattu l'affaire tant que j'ai pu. Wich avec toutes ses rodomontades a donné à connaître que l'Angleterre entrerait dans nos vues pour mettre l'évêque sur le trône de Suède et que l'on demanderait la fille du roi en mariage. Je n'ai voulu entrer en rien, en représentant que la France ne souffrirait jamais un roi qui soit soutenu de l'Angleterre. Tout ce que j'ai pu réussir, a été que tout se ferait au nom de l'évêque et que notre cour n'y serait nommée en rien. Il faut savoir que le grand-chancelier est gagné de Wich ou par bêtise, ou d'une autre manière, ainsi les Bestoucheff ont beau jeu dans quelques affaires. Buchwald, par malheur, a goûté ce projet; le moment de son départ, lui parlant sincèrement qu'il prenne garde que l'Angleterre ne nous prenne par le nez, il me répondit que si nous étions sûrs de la France que c'était tout un, à qui nous fier. Il me demanda s'il vous rencontrerait et m'assura qu'il vous en parlerait. Tâchez de le rencontrer et ignorez que vous êtes informé de l'affaire, si ce n'est par des lettres confuses de Dalion.

Autre déclaration.

Dans ce moment, dans une forte conversation, Brummer et moi avons fait comprendre la conséquence de cette affaire, le danger qu'il y avait que la Prusse ne jouât là-dessous, et que le beau-fils du roi d'Angleterre, montant sur le trône et étant allié avec la Prusse, qu'on ne manquerait pas de le rendre souverain, ce qui nous serait fort à charge. Le héros convint donc qu'il fallait envoyer un courrier à Buchwald afin qu'il ne fasse pas le voyage d'Angleterre, mais son voyage sera infructueux en Suède, puisque nous avons reçu aujourd'hui des lettres de Suède que l'affaire de la succession est presque finie, le parti anglais

l'ayant emporté, ce qui me chagrine. Cependant l'Impératrice verra les traités qu'elle tient près de soi. N'oubliez pas la commission que vous avez pour Dresde.

Le grand-chancelier vient de mourir cette nuit.

Il faut que vous sachiez que Wich avait fort sollicité pour son audience, qui a été réglée pour demain. Aujourd'hui le vice-chancelier ne pouvant entrer, me chargeât de dire au héros qu'hier Mardefeld avait reçu les actes de l'accession, et qu'ainsi il fallait examiner les actes et remettre l'audience, sur quoi j'ai dit au héros que la réponse sans doute ne plaisait pas à Wich, ce qui lui donnait envie de remettre, mais le héros a été ferme et ordonna que ce soit demain.

Dimanche qui vient sera la cérémonie du changement de religion du duc de Holstein.

№ 165. M. Amelot à m. Dalion.

Versailles, 21 novembre 1742.

J'ai reçu, m , votre lettre du 9 octobre. La pièce que vous y avez jointe ne peut que me confirmer dans le jugement que j'ai porté sur la matière qui en est l'objet. Je ne puis que louer la retenue que vous avez cru devoir observer à l'occasion et depuis l'arrivée du baron de Neuhaus à Moscou. Cependant, quelque désir que le roi puisse avoir de former des liaisons étroites d'amitié avec la Czarine, vous ne devez pas craindre de montrer extérieurement, comme vous l'avez pu faire dans le particulier, toute l'intimité qu'il est naturel de voir entre les ministres de deux grands princes aussi étroitement unis que le sont le roi et l'empereur. Du reste c'est à s. m. i. à se décider sur la déclaration remise à son ministre à Moscou. J'ai d'avance peine à me persuader qu'une déclaration, que l'on peut au fond regarder comme captieuse à certains égards, soit propre à terminer promptement la difficulté dont il s'agit. Je suis etc.

№ 166. M. Dalion à m. Amelot.

Moscou, 22 novembre 1742.

Monseigneur, les changements qui viennent d'arriver ici, me font espérer de plus en plus que le roi reprendra insensiblement une partie du crédit et de l'influence qui sont légitimement dus au service que Sa Majesté a rendu à cette Princesse. Elle aime la France d'inclination et

a une véritable antipathie pour l'Angleterre. Le duc de Holstein que j'appellerai désormais le grand-duc, est dans les mêmes sentiments, et m de Brummer, qui, selon toutes les apparences, jouera un grand rôle en Russie, est une personne sur laquelle je crois nous pouvons absolument compter. Je lui ai insinué, de même qu'au confident, de faire en sorte que la charge de grand-chancelier demeure vacante, attendu qu'indépendamment de l'intérêt particulier de la Czarine, je juge qu'elle ne pourrait être remplie que par des sujets peu favorablement disposés pour nous. Il faudra voir le parti que l'on prendra par rapport à la clause du traité de Westphalie qui n'admet que trois religions dans l'empire.

On ne peut au surplus rien ajouter à la magnificence des présents que Sa Majesté de Toutes les Russies a faits à son neveu dans le même instant qu'elle l'a déclaré son successeur. Ils consistent en une toilette d'or, un nécessaire d'or, un fourniment du même métal, un brillant de très grand prix et une tabatière enrichie de diamants dans laquelle était une assignation de deux cent mille roubles.

Je n'ai jamais eu de correspondance en Suède qu'avec m. de Nolken qui, pour que les lettres ne fussent pas interceptées, avait pris le nom de marquis de St. Germain. Je n'aurais pas cru que de cette circonstance il dût résulter aujourdhui l'idée d'une seconde correspondance, puisque dès le 30 août vous m'écriviez que vous appreniez par une lettre de m. le marquis de Lanmary que ma correspondance continuait avec m. de Nolken sous le nom supposé du marquis de St. Germain.

Le vice-chancelier Bestoucheff était déjà informé de l'incident arrivé au sujet d'un domestique de m. le prince Cantemir et très satisfait de la justice qui avait été rendue à l'ambassadeur de sa Souveraine.

№ 167. Note de m. Lestocq.

Du 15/26 novembre 1742.

Selon toute apparence il n'y aura point de grand-chancelier de nommé sitôt. A mon instance le héros a signé un ordre, il y a trois jours, par lequel il est ordonné que le vice-chancelier et Brevern unanimement représenteront et signeront les affaires en secret. J'ai été obligé de dire à Brevern que si l'autre bronchait dans les affaires et qu'elles n'aillent le droit chemin, de m'en faire part. Beaucoup de personnes, tant internes que ministres étrangers, me persécutent pour entrer dans ce collège, mais vous me connaissez et j'aime mieux être derrière la tapisserie,

d'autant plus que depuis la mort du grand-chancelier le héros s'aperçoit de sa bêtise et qu'il avait été enivré de rodomontades. Il conçoit les fidèles conseils que je lui ai donnés; il en a été d'autant plus confirmé par la nouvelle que Dalion nous annonça hier pendant la messe, qu'il a par un courrier de Stockholm, lequel a passé le courrier du ministre de Holstein, que son altesse impériale avait été élu des états successeur de la Suède. Vous n'ignorez pas combien cette nouvelle m'a été agréable, puisque j'ai été obligé de débattre depuis deux mois les fausses insinuations de Wich, qui depuis qu'il a reçu le refus de l'accession pend entièrement le nez; nous envoyons aujourd'hui un courrier à Buchwald, afin que l'évêque ne fasse aucune démarche du côté de l'Angleterre.

Vous savez très bien que nous ne donnerions pas notre cher neveu pour dix couronnes. Ainsi travaillez pour l'évêque pour confirmer de plus en plus ce que j'avance à votre égard. Comme cherchant à faire voir à toute la terre les fausses idées que l'on a de la perte des étrangers, j'ai insinué au héros d'envoyer le général Loubras comme second commissaire pour la négociation avec la Suède, ce que le héros a trouvé nécessaire. Ma maison finie, je m'y suis transporté mardi passé. Sa Majesté me fit la grâce d'y prendre un souper le soir avec le cher neveu et une suite de 80 personnes. En entrant avec sa gracieuseté ordinaire, elle me présenta une Salieri garnie de diamants, un brillant de 12000 roubles et un service d'argent pour 16 personnes; ainsi voilà ma maison payée. Il n'y manque que de la vendre, puisqu'il me manque 9000 roubles pour acheter la maison de Kuhn, la mienne à Pétersbourg étant de bois et trop petite.

Marquez-moi sans flatterie ce que fait votre armée contre les autrichiens pour être en garde contre les rodomontades de Botta.

Je dis adieu vous assurant que vous êtes le messie, et moi et le reste de vos amis—les juifs.

Le procureur-général est fort souple envers moi depuis la mort du grand-chancelier; je n'ai qu'à parler pour qu'il exécute d'abord, d'autant plus que Schouvaloff et sa femme sont ses ennemis jurés. J'espère de faire quelque chose pour notre cher Schemberg.

Ma femme a reçu du héros un étui d'or tout garni de brillants et du grand-duc une montre, aussi richement garnie.

№ 168. M. Amelot à m. Dalion.

Versailles, 29 novembre 1742.

J'ai reçu, m., vos lettres des 15 et 22 du mois dernier. Comme vous y traitez plusieurs des points sur lesquels je vous ai déjà instruit des intentions du roi, je m'en rapporte à ce que je vous ai marqué par mes lettres précédentes et particulièrement sur le point de l'intervention de Sa Majesté dans la négociation ou conclusion de la paix du nord, de même que sur l'idée d'un mariage avec une de Mesdames de France.

Je vois par une lettre de m. le marquis de Lanmary du 6 de ce mois, qu'il vous avait dépêché ce même jour un courrier pour vous porter la nouvelle de l'élection faite du duc de Holstein pour successeur à la couronne de Suède. Il vous aura été aisé de faire remarquer à la Czarine et à ses ministres que ceux qui se sont le plus signalés dans cette assemblée pour donner au duc de Holstein cette marque de leur attachement à sa personne, sont ceux qui ont toujours témoigné le plus de disposition à vouloir agir de concert avec l'ambassadeur du roi dans tout ce qui pouvait avoir rapport au rétablissement de la paix et de la bonne correspondance entre la Russie et la Suède. Aussi S. M. aurait appris avec un vrai plaisir la nouvelle de cette élection, si elle n'avait été informée par vos dernières lettres, de même que par plusieurs avis venus d'ailleurs, que la Czarine paraissait souhaiter que les suédois élussent préférablement l'évêque de Lubeck. Je puis même vous confier que, comme l'élection étant une fois faite par les états de Suède en la personne du duc de Holstein, il n'est pas à présumer qu'ils puissent être facilement portés à lui substituer quelque prince que ce puisse être.

Le roi souhaiterait sincèrement que la Czarine acceptât un choix qui paraît si propre à procurer une prompte conciliation entre cette Princesse et la couronne de Suède, en sorte que la bonne intelligence et l'amitié étant rétablies entre ces deux puissances, S. M. se trouvât en toute liberté de leur marquer à l'une et à l'autre également tout l'intérêt qu'elle prendrait à une union qui affermirait la paix du nord sur des fondements inébranlables. J'ai lieu de présumer que sans attendre les ordres du roi, vous vous en serez expliqué dans ce sens sur les premiers avis que m. de Lanmary vous a donnés de l'élection du duc de Holstein; mais vous ne devez pas différer aussitôt après la présente reçue de déclarer encore plus expressément à la Czarine et à ses

ministres que le roi ne peut souhaiter que ce jeune prince réponde au plus tôt à l'attente des suédois.

Vous devez même faire en sorte que la Czarine puisse sentir par le moyen du confident qu'elle doit dans une occasion aussi délicate préférer le certain à l'incertain, que ceux qui lui conseilleraient de ne pas laisser le duc de Holstein accepter la couronne de Suède, ne seraient peut-être pas mieux intentionnés en faveur de ce prince lorsqu'elle voudrait le faire déclarer héritier présomptif de la Russie; qu'au surplus il serait toujours le maître d'abdiquer la couronne de Suède, lorsque le cas d'opter arriverait. Enfin qu'il est de son intérêt d'avoir sur le trône de Suède un prince qui deviendrait son appui dans toutes les révolutions qu'on pourrait craindre.

Il serait en même temps très à propos de la mettre en garde contre ce qui pourrait être tenté de la part des anglais en haine de cette élection imprévue, qui fait échouer entièrement les intrigues qu'ils avaient pratiquées en Suède pour faire tomber cette couronne dans la maison de Hesse.

On peut compter que leur crédit est entièrement tombé dans ce royaume, au moment qu'ils croyaient être au point de pouvoir s'ériger en médiateur pour la pacification du nord. C'est pour eux une raison de redoubler d'efforts pour conserver l'influence qu'ils ont eue dans ces derniers temps en Russie; mais un de leurs principaux objets ayant toujours été d'empêcher que le duc de Holstein ne parvînt à la couronne de Suède, ils ne renonceront pas aisément à un intérêt aussi essentiel pour leurs vues en faveur de la maison de Hesse, et ils seraient peut-être capables de faire jouer tous les ressorts de leur politique pour procurer en Russie une révolution qui, en enlevant la couronne à la Czarine, détruirait par un contrecoup inévitable tout arrangement éventuel qui aurait été fait en Suède, soit en faveur du duc de Holstein, soit en faveur de l'évêque de Lubeck.

Vous jugerez aisément que vous devez vous en expliquer aussi en toute confidence avec m. de Brummer. Je souhaiterais même que vous puissiez à cette occasion gagner assez sa confiance pour tâcher de l'attacher personnellement aux intérêts de la France, et je crois que, selon qu'il paraîtrait se livrer, vous pourriez lui confier les vues du roi pour le duc des Deux-Ponts, mais toujours en subordonnement à ce qui regarde le duc de Holstein, que S. M. désire de toute préférence de voir élever sur le trône de Suède.

M. le prince de Cantemir a remis ses lettres de créance pour se

démettre du caractère d'ambassadeur et se réduire à celui de ministre plénipotentiaire.

Je remets à l'ordinaire prochain à vous instruire des intentions de S. M. sur l'article des pensions secrètes. Je suis etc.

№ 169. M. Dalion à m. Amelot.

Moscou, 3 décembre 1742.

Monseigneur, je continue à me renfermer scrupuleusement dans la réserve que vous me prescrivez sur le sujet de la succession à la couronne de Suède. Il peut fort bien se faire que les ministres russes aient appuyé et peut-être même excité sous main les partisans du duc de Holstein en Suède, non par affection pour ce prince, mais dans l'espérance, qu'assuré d'un trône il n'en briguerait pas un second, et qu'étant une fois hors de Russie, ils pourraient plus aisément suivre les différentes vues que bien des gens leur ont attribuées. Si cela est l'évènement justifié qu'ils ont agi à l'insu et contre le gré de leur Maîtresse et que l'on ne me trompait point lorsqu'on m'assurait de sa part, qu'elle ne songeait point à la couronne de Suède pour le prince son neveu.

Je me conformerai ponctuellement à ce que vous me mandez par rapport à l'idée que je vous avais rappelée du mariage d'une de Mesdames avec le duc de Holstein.

Si dans l'entretien que je vous marquais par ma lettre du 17 septembre avoir eu avec le grand-maréchal Brummer, j'étais allé au-delà de ce que je vous en rapportais, je ne vous l'aurais pas laissé ignorer. Avec les meilleures intentions du monde je puis pécher comme bien d'autres, surtout dans un si grand éloignement, mais vous ne me trouverez jamais en faute sur la fidélité de mes relations. En vous rendant compte de cet entretien, je vous disais que m. de Brummer était dans le système d'une alliance entre la France, la Russie, la Suède et la Pologne. Il n'était pas question qu'il dût en faire la proposition à la Czarine.

J'ai parlé dans le goût que vous souhaitiez à mm. de Brummer et de Lestocq au sujet du traité de commerce entre la France et la Russie, et l'un et l'autre ont fort bien reçu mon insinuation. J'en aurais déjà parlé aussi à m. le vice-chancelier Bestoucheff et à m. le conseiller privé Brevern; mais m. de Lestocq a jugé qu'il serait à propos qu'il pressentît auparavant la Czarine là-dessus et la mît elle-même dans des dispositions favorables, et le grand-maréchal m'a conseillé de renvoyer

l'affaire à notre retour à Pétersbourg, attendu, m'a-t-il ajouté, que vous pouvez compter que dès que nous y serons arrivés, il se fera un grand changement dans notre cour.

J'étais informé effectivement de la malheureuse nécessité dans laquelle s'est trouvé m. le maréchal de Maillebois de s'en retourner sur ses pas. On débite même qu'une partie de son armée regagnait le Rhin. Les circonstances que vous me marquez et les détails que me donne m. Desalleurs, me mettront en état de désabuser les crédules. Il n'y a ici que les partisans outrés de l'Angleterre qui s'aveuglent sur le parti que le roi de la Grande-Bretagne a pris de renoncer au projet de son passage en Flandre.

Je redoublerai d'attention, s'il est possible, pour examiner les démarches du baron de Mardefeld, sans cependant m'écarter de la circonspection que vous me recommandez. Je m'attacherai principalement à démêler ce qui part purement de son penchant incurable pour les cours de Londres et de Vienne, et ce qui est fondé sur des ordres de la sienne. J'ai appris tout récemment par mm. de Brummer et de Lestocq qu'il offrait d'ajouter la garantie de la Finlande au traité dont il propose la confirmation, si la Czarine voulait à son tour garantir au roi son maître l'acquisition de la Silésie; mais qu'on lui avait fait connaître qu'on n'était nullement d'humeur à prendre des engagements qui pourraient avoir de grandes suites, et que la Russie n'avait besoin d'aucun secours étranger pour conserver ses conquêtes.

J'apporterai le même soin à éviter d'user d'une certaine confiance avec le sieur Petzold, résident de Saxe en cette cour, et je ne chercherai désormais qu'à m'instruire de ses menées; c'est un homme qui, comme le baron de Mardefeld, a été de tout temps par inclination ennemi déclaré de la France; mais, quoique d'un mince extérieur, je le crois infiniment plus dangereux que le ministre prussien.

M. Wich désespérant entièrement de parvenir à mettre la dernière main au traité dont m. Finch avait jeté les fondements, se retourne habilement d'un autre côté. Il propose le renouvellement d'un certain traité d'alliance fait par Pierre I entre la Russie et l'Angleterre, en vertu duquel, dit-on, les deux parties contractantes étaient tenues réciproquement au modique secours d'argent dans le cas où elles auraient une guerre à soutenir. La Czarine, en faisant part à m. Brummer de cette proposition, lui a dit, que si elle y acquiesçait, ce ne serait qu'en exceptant les guerres que l'Angleterre pourrait avoir avec la France, l'Espagne et le Portugal. Je ferai tout de mon mieux pour traverser

encore cette nouvelle tentative et fixer, s'il y a moyen, la Czarine à la résolution de s'en tenir une fois pour toutes à son traité de commerce avec les anglais.

M. le marquis de Botta eut hier son audience de congé, fort charmé de quitter ce pays et très peu satisfait du succès de ses négociations.

M. le marquis de la Chétardie m'apprend par le marquis de Valory que le roi de Prusse, depuis son accommodement avec la reine de Hongrie, n'a pas cessé de faire assurer le roi de vouloir observer son alliance avec Sa Majesté et qu'elle pouvait compter qu'il se garderait bien d'entrer en aucun engagement contre les intérêts de la France, m'ajoutant que vous lui mandez qu'il pourra en instruire les ministres de la Czarine et que cette connaissance pourra faire tomber les espérances, que ceux de la reine de Hongrie et du roi de la Grande-Bretagne formaient déjà, de pouvoir faire entrer le roi de Prusse dans toutes leurs vues. Je ne manquerai pas de chercher à faire usage de cette circonstance.

№ 170. M. Dalion au marquis de Lanmary.

Moscou, 3 décembre 1742.

Monsieur, je ne me suis occupé que de tout ce qui pouvait être relatif à l'idée que nous aurions de faire substituer m. le duc des Deux-Ponts à la place de m. le duc de Holstein aujourd'hui grand-duc de Russie. M. Amelot me réitérant par une nouvelle lettre du 27 octobre d'user d'une grande réserve dans une matière aussi délicate que celle de la succession à la couronne de Suède, je n'ai pas pu me prêter aux démarches que vous auriez souhaité que je fisse dans la vue de faire échouer le projet que la cour de Russie a formé de travailler à procurer cette couronne au prince administrateur du duché de Holstein; il a fallu se borner à examiner avec soin si l'on persistait dans les dispositions dont j'ai fait part à votre excellence par mes précédentes lettres sur les discours que m'ont tenus d'eux-mêmes mm. de Brummer et de Lestocq; car le vice-chancelier Bestoucheff a toujours éloigné et éloigne encore cet article de toutes nos conversations.

Je crois pouvoir vous assurer en premier lieu que le duc de Holstein n'acceptera pas la couronne qui lui est offerte. En second lieu que l'on emploiera tout au monde pour empêcher le rétablissement de la souveraineté en Suède. En troisième lieu que l'on fera tous ses efforts pour placer sur le trône le prince administrateur et que m. de Buch-

wald aura ordre de répandre beaucoup d'argent, d'offrir la restitution de la Finlande et de promettre encore plusieurs autres avantages.

Cette cour étant dans l'habitude d'exiger des complaisances d'un chacun et d'en avoir rarement pour les autres, et mm. de Brummer et Lestocq, sur le seul concours desquels j'aurais pu fonder quelque espérance, opinant hautement dans ce goût-là, il est moralement sûr que tous mouvements que je me serais donnés, n'auraient pas pu faire changer ces dispositions. Je prévois avec chagrin qu'elles vous préparent bien des obstacles, si tant est que la cour veuille que vous continuiez à travailler en faveur du duc des Deux-Ponts. Il y a même à craindre ou que cette cour, du moment qu'elle découvrira votre dessein, ne cherche à fortifier son parti par celui des anglais, ou que ceux-ci, voulant effacer le souvenir de ce qu'ils ont fait pour traverser l'élection du duc de Holstein, ne lui offrent d'eux-mêmes le concours de leurs amis, et dès lors tout le mérite que nous venons de nous faire auprès de la Czarine, tombe. D'un autre côté peut-être que les suédois appréhendant que l'élévation de m. l'évêque de Lubeck sur le trône le mette dans une espèce de dépendance de la cour de Russie, se détermineront à résister à toutes les offres qui doivent leur être faites; peut-être que les puissances étrangères et les anglais tous les premiers, prenant ombrage de cette espèce d'union des deux principales couronnes du nord, travailleront chacune en leur particulier pour s'y opposer. Peut-être aussi que votre excellence pourrait lier sa partie avant l'arrivée de m. Buchwald de façon à rendre tous ses efforts inutiles, et c'est dans cette idée que je me presse de vous renvoyer m. de Mélières.

Si les choses pouvaient s'arranger de cette manière, nous viendrions à nos fins, et la cour de Russie, qui ne nous a point sollicité de favoriser les vues qu'elle a pour le prince administrateur, n'aurait aucun juste sujet de se plaindre. D'ailleurs son coup étant manqué, les grands changements que l'on m'a assuré avant-hier devoir se faire aussitôt après notre retour à Pétersbourg ayant lieu, les suédois se trouvant soutenus par de puissants alliés, les persans et les calmouques faisant des mouvements du côté de la mer Caspienne, qui ont déjà occasionné l'expédition subite du général-major prince Dolgorouky et qu'on prétend pouvoir devenir très sérieux, qui sait si par une suite de toutes ces circonstances la Czarine, malgré ce que je vous mandais, ne se porterait pas également à faire la paix avec la Suède sur le pied du traité de Neustadt.

Votre excellence voudra bien n'attribuer mes différentes réflexions

qu'aux mouvements de mon zèle pour le bien du service. Je laisse au surplus à sa prudence et à la connaissance qu'elle aura sans doute des intentions de S. M., à en faire l'usage qu'elle jugera convenable.

№ 171. Le marquis de la Chétardie à m. de Lestock.

Francfort, 5 décembre 1742.

Une lettre de la cour qui m'avait été adressée à Koenigsberg, renvoyée ensuite à mon correspondant de Berlin, puis à celui de Dresde, m'attendait heureusement depuis 7 jours à Francfort sur le Main, d'où je vous écris, et m'a développé plus particulièrement ce que vous me mandiez le 13 septembre. J'y ai lu avec un plaisir, qu'il m'est plus facile de sentir que d'exprimer, que Sa Majesté de Toutes les Russies m'avait fait l'honneur et la grâce de prescrire à son ambassadeur de demander au roi que je retournasse auprès d'elle. Le roi, en conséquence et par une suite de l'empressement qu'il me marque qu'il aura toujours à aller au-devant de tout ce qui peut être agréable à Sa Majesté de Toutes les Russies, m'autorise à retourner sur mes pas reprendre mes premières fonctions et m'ordonne de le faire avec toute la diligence qui me sera possible, surtout, si je juge pouvoir, par ma présence, cimenter une union de plus en plus étroite entre les deux cours et faire le bien du service de l'une et de l'autre.

Je me trouve si avancé et si près de ma patrie que j'espère que Sa Majesté de Toutes les Russies ne désapprouvera point que je me sois fixé au parti d'y aller faire un tour. J'y suis même obligé, puisque m. Lemaignen payeur des rentes chargé de ma procuration et de la direction de toutes mes affaires étant mort récemment laissant les siennes dans un désordre affreux, les miennes pourraient s'en ressentir et entraîner ma ruine entière.

Le temps que cette circonstance prendra, me donnera les moyens de savoir plus positivement par votre réponse les intentions de Sa Majesté de Toutes les Russies et de m'y conformer. Je dois, pour mieux consacrer à ce sujet mon dévouement aveugle pour sa personne lui rappeler que lors de l'audience qu'elle m'accorda la surveille de mon départ, vous et m. de Brummer présents, elle témoigna être dans la disposition de dépouiller les deux Bestoucheff de leurs charges et de les éloigner, dès qu'elle serait revenue à Pétersbourg. Je dois par le même motif lui représenter que dans le cas où elle aurait jugé à propos de changer de sentiment, ses bontés ne me mettraient peut-être point à l'abri

des désagréments qu'elle sait que j'ai essuyés et qui m'ont mis dans la dure nécessité de demander mon rappel; que je me verrais donc en butte de nouveau à des préjugés passionnés et à des haines particulières qui rendraient tout mon zèle pour sa gloire impuissant et mon séjour en Russie plus nuisible qu'avantageux aux affaires. Il ne s'est déjà passé que trop de choses depuis mon départ qui font voir que mm. de Bestoucheff parviennent à leurs fins. J'ajouterai que quoique Sa Majesté de Toutes les Russies soit plus en état que personne de connaître qui lui a été et qui lui est plus attaché de ces messieurs ou de moi, il suffira qu'elle paraisse vouloir les conserver, pour que, loin de m'en plaindre, je me renferme dans un silence respectueux, et à regretter seulement de me voir privé de l'occasion de lui faire ma cour et de lui donner de plus près, fût-ce au dépens de tout mon sang, de nouvelles preuves de mon attachement. Je ne chercherai même à me consoler de ne lui avoir point paru digne d'être préféré à mm. de Bestoucheff qu'en tâchant de mériter au moins son estime par la façon dont au printemps prochain je m'efforcerai à la tête du régiment à me couvrir de gloire ou à mourir honorablement. Si j'apprénais au contraire que Sa Majesté de Toutes les Russies s'est déterminée à m'accorder la préférence, les ordres, que vous me feriez passer de sa part, seront exécutés avec autant de promptitude que j'en apporterai à me rendre incontinent auprès de sa personne, quelles que soient la saison et les considérations personnelles ou d'affaires propres qui pourraient me retenir, si elle ne permet pas que je diffère jusqu'à l'été.

Quant à vous l'amitié vous sollicite de me faire savoir incessamment la décision de Sa Majesté de Toutes les Russies, parce que j'aurai conséquemment à me défaire ou à ne point me défaire d'un nombre de domestiques qui me sucent journelllement et qui me seraient inutiles, me bornant à l'état d'un militaire particulier.

Adressez désormais vos lettres à Paris sous les couverts dont nous sommes convenus, mais en retranchant toutefois les deux dont vous savez déjà que la mort et la guerre nous empêchent de faire usage.

№ 172. M. Amelot à m. Dalion.

Versailles, 6 décembre 1742.

J'ai reçu, m., votre lettre du 29 octobre et les copies que vous y avez jointes de la lettre que vous avez reçue de m. de Lanmary en date du 18 septembre, et de la réponse que vous lui avez faite. L'élec-

tion que les états de Suède ont faite d'un successeur à leur couronne en la personne du duc de Holstein, est un évènement qui doit naturellement apporter quelque changement aux matières dont il était question dans ces deux lettres, et tout paraît rester en suspens entre la Russie et la Suède jusqu'à ce que la Czarine se soit fixée sur le parti à prendre par le prince son neveu en cette occasion. Ce ne pourra être que sur la connaissance qu'on aura de la résolution de la Czarine à cet égard que l'on sera en état de porter un jugement solide sur les vues de la cour où vous êtes, tant en général sur les affaires de l'Europe qu'en particulier sur la paix avec la Suède. Il y aurait un si grand avantage de toute manière pour la Czarine personnellement et pour le prince son neveu dans l'acceptation de la couronne de Suède, qu'on ne peut pas imaginer que la Czarine voulût s'en priver par un refus; mais si contre toute attente cette Princesse prenait ce parti, il en faudrait conclure qu'elle serait totalement livrée au projet de l'Angleterre et que ces deux puissances et peut-être même le Danemark feraient de concert usage de tout leur crédit et de celui de leurs amis pour tâcher d'élever sur le trône de Suède un prince qui leur serait dévoué.

Il est donc très essentiel que vous puissiez faire en sorte d'approfondir si ce n'aura pas été l'objet des conférences secrètes du marquis Botta et du chevalier Wich avec le vice-chancelier de Russie. Je conviens avec vous que la Czarine ne peut se livrer au projet des partisans du jeune prince Yvan sans aller directement contre ses propres intérêts, mais l'on doit tout craindre de la faiblesse d'une Princesse qui ne veut pas voir le précipice dans lequel ses propres ministres cherchent à la conduire imperceptiblement. Enfin, quoi qu'il paraisse, par ce que vous mandez à m. de Lanmary, que vous n'êtes pas sans quelque espérance sur la chute des Bestoucheff, je regarderai néanmoins cet évènement comme très incertain, tant que je verrai la Czarine prendre, comme elle paraît faire, une confiance aveugle en leurs idées et en leurs conseils.

Il serait superflu de vous attacher à relever les conjectures du baron de Mardefeld sur un prétendu projet de mariage dont vous parlez; il faut laisser de pareilles idées tomber d'elles-mêmes. Je suis etc.

№ 173. M. Amelot à m. Dalion.

Versailles, 6 décembre 1742.

Je viens de recevoir, m., des lettres d'Angleterre qui m'apprennent qu'on a été consterné à Londres de l'élection du duc de Holstein et qu'on va tout mettre en oeuvre pour la faire échouer. De parcils sentiments ne marquent pas un penchant bien décidé de l'Angleterre pour la Russie. Si nous avions pensé de la même manière je crois que nous avons encore assez de crédit en Suède pour avoir pu mettre obstacle à cette élection, et la Czarine doit du moins apercevoir dans une occasion aussi essentielle combien les préventions qu'on veut lui donner contre la France sont injustes.

Les mêmes lettres m'apprennent que le traité d'alliance défensive entre l'Angleterre et la Russie est conclu et qu'on en attend incessamment la ratification, mais qu'en même temps la Czarine a excepté le cas où l'Angleterre serait en guerre contre la France. Quoique le roi ait toujours compté sur l'amitié personnelle de la Czarine, et que S. M. n'ait jamais appréhendé que cette Princesse voulût se lier avec les ennemis de sa couronne, le roi souhaite que vous ne différiez pas de témoigner à la Czarine, soit directement ou par la voie du confident, si vous le jugez plus à propos, le gré que S. M. lui sait d'avoir voulu manifester d'une manière aussi authentique le désir qu'elle a de maintenir la bonne intelligence avec la France.

M. le cardinal de Fleury approuve que vous payez au confident et au prince de D. les six derniers mois de leur pension de l'année qui échoira au dernier jour de janvier prochain, et comme les fonds que m. le marquis de la Chétardie vous a remis, suffisent pour ce paiement, son éminence approuve que vous les employiez à cet usage. Je suis etc.

№ 174. M. Amelot à m. Dalion.

Versailles, 9 décembre 1742.

Je vous ai marqué, m., par ma lettre du 6 de ce mois, que le roi désirait que vous cherchassiez l'occasion de faire connaître à la Czarine le gré que le roi lui sait d'avoir excepté formellement le cas de guerre de l'Angleterre avec la France dans le traité qu'elle a renouvelé avec la cour de Londres; mais c'est dans la supposition que ce qu'on m'a mandé à cet égard, soit véritable. Ainsi prenez la peine de vous en assurer préalablement pour ne pas faire une fausse démarche. Je suis etc.

№ 175. Notes de m. Lestock.

Envoyées par m. le marquis de la Chétardie le 12 décembre 1742.

Ce 1 novembre 1742 (n. s. 12 nov.).

Jeudi passé arrivant en bon lieu je trouvai le vice-chancelier plus triste qu'à son ordinaire chez le héros. Un moment après l'on remit la relation du prince Cantemir avec une lettre de m. le cardinal de Fleury que l'on me donna à lire et dont on a été extrêmement content Ce n'est pas le tout, l'article de la relation où il est dit qu'on vous a écrit de vous arrêter là où vous recevriez l'ordre, mit le héros dans des transports de joie d'avoir si bien prédit. Cela me fit connaître la véritable cause de la tristesse du vice-chancelier.

L'Angleterre offre sa médiation. Worontzow est persuadé que jamais aucune ne sera acceptée.

№ 176. Discours du ministre anglais (m. Wich).

Madame, les préliminaires signés le 2 juin à Breslau et le traité définitif de paix conclu à Berlin le 28 juillet entre la reine de Hongrie et le roi de Prusse par la médiation du roi mon maître, n'auraient pas paru un ouvrage complet sans la concurrence de Votre Majesté Impériale. C'est pourquoi le roi de la Grande-Bretagne m'a chargé, en qualité de son ministre plénipotentaire, tant en son nom qu'en celui des puissances contractantes, d'en faire en forme et dans les termes les plus sincères l'invitation auprès de Votre Majesté, et la confiance que ces trois cours reposent et reposeront toujours dans la personne de V. M. Imp. non-seulement comme alliée, mais comme si portée à contribuer à la conservation de la liberté de l'Europe, ne les laisse aucunement douter que Votre Majesté ne veuille bien, en accédant au susdit traité, perfectionner un ouvrage qui n'a pour but que de donner à cette heureuse intelligence, qui subsiste entre V. M. I. et les hautes parties contractantes, toute la consistance dont elle est susceptible pour l'utilité commune et la tranquillité générale. Je me flatte de pouvoir en réponse confirmer le roi dans les sentiments où il se trouve que par une telle concurrence la bonne harmonie entre V. M. I. et les respectives cours sera de plus en plus affermie, ces trois puissances n'ayant rien tant à coeur que de cimenter l'union la plus parfaite entre elles et Votre Majesté. C'est de quoi j'ai ordre d'assurer V. M. I. et en m'acquittant de cette commis-

sion je prends la liberté, Madame, de me recommander le plus respectueusement à l'honneur de votre haute bienveillance et protection impériale

№ 177. Réponse à m. Wich.

La nouvelle de la paix conclue entre leurs majestés la reine de Hongrie et le roi de Prusse par la médiation du roi de la Grande-Bretagne, a été aussi agréable à Sa Majesté Impériale que les marques d'attention que les hautes parties contractantes ont bien voulu y témoigner en cette occasion.

S. M. I. y répondra toujours de son côté par une application sincère à cultiver une amitié aussi précieuse que celle des dites trois cours et prenant à coeur, comme elle le doit, la tranquillité publique de l'Europe, elle sera bien aise de la voir bientôt rétablie et d'y pouvoir contribuer par ses bonnes intentions.

Les éclaircissements ultérieurs sur ce qui regarde la manière de l'accession au dit traité de la part des puissances y comprises, mettront S. M. I. en état de s'expliquer plus précisément sur cette matière, et elle assure au reste m. le ministre plénipotentiaire de sa bonne grâce et de sa bienveillance.

№ 178. Réflexions que j'apportai (m. Lestocq) au héros, que je lui fis écrire de sa propre main et envoyer au grand-chancelier. Les ministres ne surent d'où venait le coup.

1/12 novembre 1742.

Touchant l'accession du traité de Breslau il me semble qu'il faut agir avec beaucoup de précaution et entièrement examiner le traité, afin de ne point se lier les mains et entrer dans des liaisons qui nous seraient préjudiciables et nous mèneraient dans une trop grande étendue. Il n'est cependant pas nécessaire de donner un entier refus au commencement; il ne faut déterminer rien de positif, puisque nous ne savons en quoi consiste l'accession et de quelle manière les autres puissances se comporteront: il me semble superflu que pour l'invitation la cérémonie d'une formulaire audience se fasse, puisque cela se peut négocier par le ministère.

№ 179. Réponse délivrée par les ministres à m. Wich.

S. M. I. a appris avec plaisir la conclusion de la paix entre leurs majestés la reine de Hongrie et le roi de Prusse par la médiation du roi de la Grande-Bretagne.

Le rétablissement de l'union entre deux puissances, que S. M. I. considère comme ses anciens alliés et amis, ne saurait que lui être aussi agréable que la manière dont les hautes parties contractantes ont compris S. M. I. comme partie principale dans le traité; Sa Majesté Impériale accepte très amiablement l'invitation que le ministre plénipotentiaire vient de faire au nom des trois puissances, et S. M. I. est également disposée et intentionnée d'accéder à un ouvrage si salutaire et de concourir autant à cimenter l'heureuse intelligence qui subsiste entre elle et les trois cours, qu'à ce qui peut contribuer à la tranquillité de l'Europe.

Au reste S. M. I. pour marquer son contentement de ce que le ministre plénipotentiaire s'est bien acquitté de sa commission, l'assure de sa bonne grâce et bienveillance.

№ 180. M. Amelot à m. Dalion.

Paris, 14 décembre 1742.

J'ai reçu, m., votre lettre du 5 du mois dernier.

Nous attendons avec impatience d'apprendre quelles seront les résolutions de la Czarine sur l'élection faite par les états de Suède en faveur du duc de Holstein, et je compte que, soit que cette Princesse ait porté ce jeune prince à accepter, soit qu'elle ait préféré de demander aux suédois de lui substituer l'évêque de Lubeck, vous n'aurez pas différé d'envoyer à m. le marquis de Lanmary toutes les informations les plus exactes pour le mettre en état de remplir ce que le roi attend de ses soins dans une conjoncture aussi critique et aussi intéressante pour la Suède. Jusqu'à cette décision je ne pourrais vous faire que des réflexions très vagues sur cette matière, et vous êtes suffisamment instruit des motifs qui font désirer au roi que la Czarine ne balance pas à accorder aux suédois le duc de Holstein et que cette conjoncture puisse servir non-seulement au rétablissement de la paix entre la Russie et la Suède, mais aussi à cimenter entre ces deux couronnes une amitié durable pour les intérêts communs de l'un et l'autre.

Il est bon que le prince Czerkassky se soit expliqué naturellement

avec vous sur l'étendue des engagements subsistant actuellement entre la Russie et la cour de Vienne. Mais il ne paraît pas que la reine de Hongrie ni l'Angleterre doivent se flatter d'en tirer beaucoup d'avantages, tant que la Czarine sera personnellement prévenue en faveur de la France, et la circonstance de l'élection du duc de Holstein pour successeur à la couronne de Suède pourra vous donner de nouveaux moyens de faire sentir à cette Princesse combien ses intérêts personnels et ceux de sa famille sont opposés aux vues et au système politique que la cour de Vienne et celle d'Angleterre se sont proposés.

M. le cardinal a porté le roi à vous accorder les 1500 francs d'argent de France à quoi vous faites monter la gratification que vous êtes obligé de donner à la garde russe qui, suivant l'usage pratiqué à la cour de Russie pour les ministres étrangers, vous est donnée pour faire honneur à la maison que vous occupez. Je suis etc.

№ 181. M. Amelot au marquis de la Chétardie.

Versailles, 17 décembre 1742.

J'ai reçu, m., votre lettre de Francfort du 9 de ce mois.

J'aurais beaucoup appréhendé les suites de la maladie dont vous vous êtes trouvé subitement attaqué depuis votre arrivée dans cette ville, si vous n'aviez été secouru aussi promptement que vous pouviez le désirer.

J'attends cependant avec grande impatience les premières lettres dans l'espérance qu'elles m'apprendront que cette attaque n'aura pas eu d'autre suite et que le rétablissement de votre santé vous mettra en état de continuer votre voyage. Je suis etc.

№ 182. M. Amelot à m. Dalion.

Versailles, 20 décembre 1742.

J'ai reçu, m., vos lettres des 12 et 15 du mois dernier.

Les espérances dont vous vous flattez sur divers points qui intéressent le service du roi et que vous croyez pouvoir fonder sur les dispositions personnelles de la Czarine, n'empêchent pas que nous ne voyions les ministres de cette Princesse continuer de lui faire prendre de nouveaux engagements avec les ennemis de la France, et cette conduite est si contraire aux assurances qui vous sont données de la part de la Czarine, qu'il y a tout lieu de soupçonner qu'elle vous trompe, puisqu'on ne peut pas présumer que sa faiblesse aille au point de faire toujours constamment le contraire de ce dont elle vous a fait assurer.

Nous apprenons par des voies certaines que le ministre de la Grande-Bretagne lui ayant demandé son accession au traité de Breslau, elle n'a fait aucune difficulté de la promettre, et que la réponse donnée à ce ministre sur ce sujet est même dans les termes les plus propres à marquer une volonté déterminée d'agir dans la plus parfaite union avec les cours de Vienne et de Londres pour le maintien de l'équilibre de l'Europe, motif apparent des vastes projets que ces deux cours forment pour réunir une puissante ligue contre la France. Il s'en faut bien aussi que la Czarine se soit tenue à un simple traité de commerce avec le roi de la Grande-Bretagne, puisqu'elle vient de conclure une alliance défensive avec ce prince, sans même qu'il paraisse qu'elle ait exclu des cas de cette alliance celui où elle se trouverait obligée de donner des secours contre la France, clause qu'elle avait fait espérer devoir être inséré dans le traité, s'il venait à se conclure.

Je ne puis donc regarder la lettre circulaire que vous me marquez qu'elle a fait écrire à ses ministres dans les cours étrangères, de se comporter convenablement avec ceux du roi, que comme une vaine démonstration qui n'aura au fond d'autre effet que de rendre les ministres de Russie dans les différentes cours plus circonspects dans leurs discours, sans que pour cela ils cessent d'agir dans la plus grande intimité avec les ministres des cours de Londres et de Vienne et principalement, si cette Princesse vient à se concilier avec le roi de la Grande-Bretagne sur le point de la succession à la couronne de Suède.

Dans ces circonstances je ne vois pas de raison de faire de présent au confident, puisqu'il y a tout lieu de juger qu'il est de moitié dans la tromperie qu'on vous fait, ou qu'il n'a aucun crédit sur la Czarine. Je ne vois pas non plus de quelle utilité peut nous être la princesse et la pension que nous lui faisons, et vous me ferez plaisir de me donner des notions certaines sur ce sujet.

Il est bien surprenant que la déclaration du duc de Holstein pour successeur à la couronne de Russie ait été faite, sans que vous ayez été en état de m'en donner aussitôt avis et même que vous n'ayez pu être informé assez à temps d'une résolution aussi importante pour en prévenir m. de Lanmary qui ne pouvait la regarder comme devant certainement avoir lieu. Je suis etc.

№ 183. Le marquis de la Chétardie à m. Amelot.

Francfort, 21 décembre 1742.

Monsieur, dans l'incertitude du moment où mon rhume me laissera la liberté de poursuivre ma route, j'ai estimé ne pouvoir trop diligemment vous informer de la teneur d'une nouvelle lettre du confident et dont je joins ici copie. Je serai en état par là, selon l'exigence du cas, ou suivant le terme de mon départ, d'englober la réponse à y faire dans celle qui, pour me mieux diriger d'une manière, monsieur, conforme à vos ordres, a occasionné la dépêche que je vous ai faite le 12 de ce mois. Le confident donne en cette rencontre un nouveau témoignage non équivoque de ses sentiments, et le remède à y apporter sur les circonstances dont il s'empresse de me faire part, peut exiger d'autant plus de célérité que je vois avec douleur que le roi d'Angleterre, qui paraissait il n'y a pas longtemps être entièrement hors de jeu, semble aujourd'hui gagner de tous côtés une prépondérance dont les suites ne sauraient que nous être funestes, en ne consultant même que les affections ou les haines qu'on lui connaît depuis qu'il est sur le trône. J'ai l'honneur etc.

№ 184. M. Amelot au marquis de la Chétardie.

Versailles, 23 décembre 1742.

J'ai reçu votre lettre du 12 de ce mois et je suis très aise de voir par ce qu'elle contient et par celles que j'ai depuis reçues de m. Blondel que votre maladie n'a pas eu les suites fâcheuses qu'il y avait lieu d'en appréhender et que vous espérez présentement une prompte convalescence.

J'ai porté le même jugement que vous sur les pièces que vous m'avez communiquées. Celle qui est cotée № 5 et dont je crois, par les lettres de m. Dalion, qu'on lui en a fait mystère, est si peu conséquente aux soins que le confident s'était donnés, et caractérise d'ailleurs une partialité si marquée de la part du ministère russe pour les cours de Londres et de Vienne, qu'il reste peu d'espérance de pouvoir en empêcher les suites, lorsqu'on voit la Czarine s'abandonner à des conseils si contraires aux assurances qu'elle vous avait données de se bien garder de se laisser entraîner à des résolutions dont vous lui avez fait connaître tout le danger. Cependant, comme en répondant au confident, vous pouvez encore tenter de faire impression sur cette Princesse, en

lui rappelant les raisons qui doivent l'empêcher de se livrer aveuglément aux pièges qui lui sont tendus par ses ennemis personnels, et de s'écarter du système qu'elle était convenue avec vous de suivre avec toute l'attention convenable, tant pour ses propres intérêts que pour se garder de manquer en rien à la reconnaissance qu'elle vous a si souvent témoigné de vouloir conserver pour les marques distinguées, que le roi lui a données, de son amitié tant avant que depuis la révolution qui l'a placée sur le trône de ses pères, Sa Majesté approuve que vous en écriviez dans ce sens au confident, conformément aux réflexions que j'ai résumées dans le mémoire ci-joint. Vous êtes plus capable que personne d'y donner la tournure et la force pour faire une juste impression, et vous pourriez même prendre occasion de la déclaration que la Czarine vient de faire du duc de Holstein pour son successeur à la couronne de Russie pour lui écrire à elle-même, par la voie du confident ou par celle de m. Dalion, une lettre, dans laquelle, après l'avoir félicité sur cette résolution, vous appuieriez sur l'intérêt que le roi prendra toujours à ce qu'elle estimera plus convenable pour sa gloire et pour l'affermissement de son règne, dont elle a vu de nouveaux témoignages dans l'élection nouvellement faite en Suède pour appeler à cette couronne le même prince son neveu. Il y a tout lieu de juger qu'elle veut préférablement le fixer en Russie; mais comme on ne prévoit pas encore la réponse qu'elle pourra faire aux états de Suède, ni le parti qu'ils pourront prendre, lorsqu'ils auront perdu l'espérance d'obtenir le duc de Holstein, vous ne devez traiter cette matière que très légèrement, en vous bornant aux assurances que quelles que puissent être les suites de ce double évènement, la Czarine aura toujours lieu de reconnaître que le roi ne désire que de pouvoir concourir à ce qui peut être de sa plus grande satisfaction, Sa Majesté ne doutant pas que cette Princesse ne se porte d'elle-même dans des circonstances aussi glorieuses et aussi favorables à répondre à l'empressement des suédois pour le rétablissement de la paix dans le nord à des conditions qui puissent y maintenir pour longtemps le repos et la tranquillité. Je suis etc.

№ 185. Mémoire envoyé à m. de la Chétardie le 23 décembre 1742.

Sur les motifs qui pourraient être employés par m. le marquis de la Chétardie pour tâcher de détourner la Czarine d'accéder au traité de paix de Breslau conformément à l'invitation qui lui en a été faite par le ministre du roi de la Grande-Bretagne au nom des puissances contractantes.

M. le marquis de la Chétardie pourrait employer pour cet effet des motifs de deux sortes, savoir:

premièrement, les assurances et promesses que la Czarine lui a faites et réitérées si souvent dans les termes les plus formels, d'être attentive à se bien garder de se laisser entraîner dans des engagements contre la France, pour ne manquer en aucun temps de la reconnaissance qu'elle avoue d'avoir au roi et a l'amitié dont S. M. lui a donné des témoignages distingués, tant avant que depuis la révolution qui a placé cette Princesse sur le trône de Russie.

Secondement, l'intérêt sensible que la Czarine a elle-même de ne point donner son accession au dit traité par diverses considérations et particulièrement par le danger qu'il y aurait pour elle de fortifier par là le nombre de ses ennemis et de leur donner des moyens de la perdre tôt ou tard pour remettre sur le trône de Russie le jeune prince Yvan fils du prince Antoine Ulrick de Brunswick.

M. le marquis de la Chétardie n'a pas omis avant son départ de la cour de Moscou, de faire usage de ces motifs, pour prévenir la Czarine contre l'accession, qu'on jugeait dès lors qui lui serait demandée, et la détourner de toute alliance ou engagement avec les cours de Vienne et de Londres dans un temps où ces deux puissances sont plus unies que jamais contre la France, et qu'elles annoncent de toutes parts le dessein, qu'elles ont, de réunir de puissantes ligues pour l'attaquer de concert et s'efforcer de l'accabler. La maison de Brunswick-Wolfenbuttel se trouve nommée dans le traité de Breslau entre les princes et états que l'on invitait d'y accéder, et m. le marquis de la Chétardie fit observer à la Czarine que cette expression de la maison de Brunswick-Wolfenbuttel renfermant conséquemment le prince Yvan fils du prince Antoine Ulrick frère puîné du duc de Brunswick-Wolfenbuttel, il y avait tout sujet de soupçonner que par là le roi de la Grande-Bretagne, la reine de Hongrie et le roi de Prusse, tous unis étroitement par les liens de proche parenté et affinité avec cette maison de Wolfenbuttel, entendaient de couvrir les desseins qu'ils avaient de travailler tôt ou tard, suivant que les conjonctures pourraient le permettre, au rétablissement

du jeune prince Yvan. La Czarine parut sensible à ces réflexions, que m. le marquis de la Chétardie lui exposait, et sentir combien elle devait se défier de ses propres ministres qui l'entraînaient insensiblement dans des engagements aussi contraires à ses intérêts personnels et à ceux du duc de Holstein-Gottorp son neveu; elle porta même la confiance en m. de la Chétardie jusqu'à lui dire qu'elle saurait bien se garantir des pièges qu'ils lui tendaient, et qu'au plus tard à son retour à Moscou elle ne manquerait pas de se défaire des ministres qui la servaient aussi mal et qui peut-être même concouraient aux vues de ses ennemis.

M. le marquis de la Chétardie laissa la Czarine dans ces dispositions, lorsqu'il partit de Moscou dans les premiers jours de septembre dernier pour revenir en France. Il y avait par là lieu de juger qu'elle n'approuvait pas que ses ministres eussent employé son nom pour presser le roi de Pologne électeur de Saxe de finir son accommodement avec la reine de Hongrie sur le fondement et en conformité du traité de Breslau, et que l'envoyé de Russie à Vienne eût concouru de son entremise pour l'échange des actes réciproques de cet accommodement, et lorsqu'elle se trouva livrée à elle-même et privée, par le départ de m. de la Chétardie, des représentations et conseils, les seuls capables de l'éclairer sur les fausses démarches que ses ministres continuaient de lui faire faire, elle parut si bien sentir les périls dont elle était menacée, faute d'avoir auprès d'elle quelqu'un en qui elle pût prendre toute confiance sur la conduite à tenir comme Souveraine de Toutes les Russies dans le cours que prenaient les affaires générales de l'Europe, qu'elle ne tarda pas à faire demander au roi par le prince de Cantemir son ambassadeur auprès de S. M., de permettre à m. le marquis de la Chétardie de retourner sans délai reprendre ses fonctions auprès d'elle.

Le roi a fait aussitôt écrire à m. le marquis de la Chétardie pour lui marquer de se déterminer lui-même sur la demande de la Czarine, suivant qu'il jugerait que son retour auprès de cette Princesse pourrait convenir aux intérêts de S. M., et le marquis de la Chétardie, convaincu qu'il ne pourra y servir utilement S. M. tant que les sieurs Bestoucheff seront à la tête des affaires, il n'a pas dissimulé à cette Princesse par une correspondance secrète qu'il s'est ménagée à la cour de Russie, que son retour auprès d'elle dépendrait de l'exécution de la promesse qu'elle lui avait faite à son départ, de ne pas tarder à congédier des ministres, qui, loin de se conformer aux intentions de leur Maîtresse, ne travaillent qu'à l'entraîner malgré elle dans des engagements contraires à ses propres intérêts.

C'est dans ces circonstances que l'on apprend que sur la réquisition qui vient d'être faite à la Czarine par le sieur Wich, ministre du roi de la Grande-Bretagne, tant au nom de ce prince comme médiateur de ce traité, qu'au nom des parties contractantes, d'y accéder conformément à l'invitation qui lui en a été faite par un de ses articles, les sieurs Bestoucheff l'ont engagée à répondre par écrit dans les termes les plus propres à marquer une volonté déterminée d'agir dans la plus parfaite union avec l'Angleterre et la cour de Vienne, tant en accédant au dit traité, qu'en agissant avec ces deux puissances dans le plus parfait concert, sous prétexte du maintien de la liberté et tranquillité de l'Europe, motif ordinaire de ces puissances dans les résolutions et mesures qu'elles jugent devoir prendre contre la France. Il est vrai que la Czarine en offrant son accession au traité de paix de Breslau n'a exprimé dans sa réponse ni le temps auquel l'acte en serait donné de sa part, ni les conditions qu'elle entendrait y stipuler, et ces deux objets qui paraissent encore indécis, peuvent laisser quelque espérance de pouvoir faire agir avec succès m. le marquis de la Chétardie auprès d'elle pour la détourner de donner effectivement son accession; mais on ne voit pas qu'il puisse employer dans cette vue d'autres motifs que ceux qu'il a précédemment exposés à la Czarine, en observant de plus de ne faire entrer dans les nouvelles représentations, qu'il pourra lui faire sur ce sujet, rien dont le roi de Prusse puisse se plaindre.

Entre les raisons qu'il a prudemment employées contre le traité de Breslau, il n'a pas hésité à le représenter comme marqué au coin de l'infidélité la plus noire de la part du roi de Prusse, et il s'est appliqué à faire appréhender à la Czarine que ce commencement d'accroissement de la puissance de ce prince ne le mette en état de tenter de nouvelles conquêtes sur ses voisins et spécialement de s'approprier la Courlande et la Prusse polonaise comme aussi de se faire en Pologne un grand parti pour y diminuer l'influence de la Russie; mais il est de la prudence du marquis de la Chétardie d'éviter de toucher des points aussi délicats dans un temps où le roi a toutes sortes de raisons d'observer d'extrêmes ménagements pour le roi de Prusse, en sorte que ce prince ne puisse avoir le moindre sujet de prendre des défiances des intentions de Sa Majesté à son égard et de penser de s'unir aux ennemis de Sa Majesté; et comme ce même prince pourrait se plaindre, si de la part de S. M. on paraissait s'opposer à l'accession de la Czarine au traité de Breslau, par quelque considération que ce pût être, d'autant qu'il regarderait cette opposition comme contraire à l'intérêt

qu'il a de consolider la cession qu'il a obtenue de la Silésie et du comté de Glatz par ce traité, il paraît qu'il serait de l'habileté du marquis de la Chétardie de s'en expliquer de manière que ses représentations pour détourner la Czarine de cette accession ne tombassent pas sur cet objet particulier de la Silésie.

Le marquis de la Chétardie pourrait faire observer à la Czarine qu'il sera de sa prudence de ne point précipiter ses résolutions à cet égard et de se contenter de se montrer disposée à concourir à la garantie des conditions auxquelles la paix de l'Allemagne pourra être rétablie en conséquence du traité de Breslau et autres qui interviendront pour cet effet; d'autant que par cette précaution la Czarine en éludant ainsi d'entrer dans les vues où les cours de Londres et de Vienne voudraient l'entraîner au préjudice de ses propres intérêts et des assurances et promesses qu'elle a données au roi de se bien garder de prendre en aucun temps des engagements contre la France, se ménagerait par là les moyens d'être bien avec tout le monde et de pouvoir lors du rétablissement de la paix générale, être également recherchée par toutes les parties.

№ 186. Le marquis de la Chétardie à m. Lestock.

Francfort, 23 décembre 1742.

Votre lettre du 12 novembre (n. s.) me parvint il y a neuf jours. Vous étiez sûr du plaisir que vous me feriez, en me laissant espérer que le héros ne se dément pas à mon égard; quelque précieux que me soit cette continuité d'attention et de bontés, je sens encore plus, s'il est possible, celle qu'il a daigné me témoigner, en ne cachant pas la joie qu'il avait d'avoir si bien prédit. J'en ressentirai une bien vive, lorsque sensible au désir extrême que j'aurais de me retourner auprès de sa personne, il voudra m'en fournir les moyens. Ils sont entre ses mains et ma réponse du 5 du courant vous aura indiqué tous ceux qui peuvent me mettre à portée de me consacrer entièrement au service du héros.

Je vous rends mille et mille grâces pour les rogations qui accompagnaient votre lettre. Faute de pouvoir rétribuer sur le même ton, je vous paierai en monnaie plus sérieuse, en vous informant de tout ce qui se débite à Francfort

Les anglais y font sonner fort haut et la bonne conduite de m. Wich et le succès dont ses négociations sont suivies. Personne, à les entendre,

n'est plus agréable que lui à la cour de Russie, et il a su démontrer les choses si parfaitement aux ministres russes qu'ils sont les premiers à seconder ses vues. Le premier point, je vous l'avoue, m'a extrêmement surpris. Je me suis dit qu'il fallait que la carte eût bien changé, et vainement j'ai tâché de trouver m. Wich susceptible de cette bonne conduite qu'on lui attribue. Le second point m'a moins frappé, je sais les dispositions du ministère russe, et c'en est une suite qu'il se serve de toutes sortes de voies pour faire réussir le ministre d'Angleterre.

Mais ce qui a mis le comble à mon étonnement a été la copie répandue ici mystérieusement et avec affectation de la réponse délivrée à m. Wich par les ministres russes. J'y ai vu avec peine qu'on y compromet le héros au point de lui faire dire qu'il considère la reine de Hongrie et le roi de la Grand-Bretagne comme ses anciens alliés et amis, qu'il accepte l'invitation qui lui a été faite par Wich, qu'il est également disposé et intentionné d'accéder à un ouvrage si salutaire et de concourir autant à cimenter l'heureuse intelligence qui subsiste entre lui et ces deux puissances qu'à ce qui peut contribuer à la tranquillité de l'Europe.

Je pourrais remarquer que le prétendu maintien de la liberté et de la tranquillité de l'Europe est le motif ordinaire qu'emploient les cours de Vienne et de Londres dans les résolutions et mesures qu'elles jugent devoir prendre contre la France. Je pourrais en donner pour preuve que ces deux cours en étant aujourd'hui plus unies que jamais, n'ont que nous pour objet, et qu'elles le cachent d'autant moins qu'elles annoncent de toutes parts le dessein qu'elles ont de réunir de puissantes ligues pour attaquer de concert la France et s'efforcer de l'accabler. Je pourrais en conséquence rappeler au héros les assurances qu'il m'a tant de foi réitérées, de n'entrer jamais ni directement ni indirectement en aucun engagement contre le roi, et qu'il ne s'est déterminé à m'en faire la promesse que sur la connaissance qu'il avait des circonstances qui justifient que S. M. n'a pas cessé dans tous les temps d'être un instant attentif à ce qu'il pouvait désirer, et y a toujours contribué autant qu'il lui a été possible.

L'intérêt, cependant, que je prends et à la gloire et au bonheur du héros, l'emportera sur toutes ces considérations. C'est en partant de ce principe que je lui demanderai, s'il a donc oublié tout ce que je lui ai dit peu de jours avant mon départ, et s'il ne se souvient plus de ces particularités que je lui développai pour mieux lui exposer les dangers dont lui et son neveu étaient menacés, les vues secrètes que l'on

cachait sous des dehors trompeurs et que ses ministres, loin de l'en garantir, semblaient avoir adopté tout ce qui pouvait en faciliter la réussite.

Ce n'est pas en cela seul, suivant ce que j'ai encore recueilli ici, qu'ils sacrifient ce qu'ils doivent au héros à leurs affections personnelles. Peut-être même le héros ignore-t-il jusqu'à présent que son auguste nom a été employé pour presser le roi de Pologne électeur de Saxe de finir son accommodement avec la reine de Hongrie et que l'envoyé de Russie à Vienne a concouru de son entremise pour l'échange des actes réciproques de cet accommodement.

Pour moi qui n'ai jamais connu que ce qui peut convenir davantage au héros et lui être plus glorieux, j'estime qu'il serait de sa prudence de ne point précipiter ses résolutions et de se contenter de se montrer disposé à concourir à l'affermissement des conditions auxquelles la paix de l'Allemagne pourra être rétablie en conséquence du traité de Breslau et des autres qui interviendront pour cet effet. Le héros par cette sage précaution éluderait d'entrer dans les vues où les cours de Londres et de Vienne voudraient l'entraîner au préjudice des sentiments qu'il conserve et de ses propres intérêts. Le héros enfin se ménagerait par là les moyens d'être bien avec tout le monde et de pouvoir, lors du rétablissement de la paix générale, être assez recherché par toutes les parties pour être en état de se fixer à son gré au système qu'il a toujours marqué vouloir suivre.

№ 187. M. Amelot à m. Dàlion.

Versailles, 24 décembre 1742.

J'ai reçu, m., vos lettres des 19 et 22 novembre.

Je vois que vous regardez la reconnaissance que la Czarine a faite du duc de Holstein pour son successeur, comme un évènement qui devrait et peut même engager cette Princesse à se concilier l'amitié de la France. L'on doit en effet penser que ce serait le moyen le plus assuré par lequel la Czarine pourrait espérer de conduire ses vues à tous égards à d'heureux succès. C'est même une vérité qui devrait être d'autant plus frappante aux yeux de cette Princesse que l'usage, que je suis persuadé que vous aurez fait des lettres de m. de Lanmary, dont vous m'envoyez copie, n'aura pu que la convaincre des mauvaises pratiques des anglais en Suède contre ses intérêts et ceux du prince son neveu. Cependant il paraît toujours y avoir une si grande différence entre les démonstrations personnelles de bonne volonté de la Czarine pour la France et la

conduite actuelle de cette Princesse, que nous ne pouvons guère nous empêcher de proportionner encore notre confiance aux effets. J'ai peine à comprendre ce que vous paraissez me marquer comme une chose positive, que les Bestoucheff n'ont eu aucune part à l'évènement de la reconnaissance du successeur de la Czarine; comme c'est une circonstance qui ne paraît pas vraisemblable, je souhaiterais que vous puissiez vous assurer si le rapport qui vous en a été fait est bien exact.

En le supposant tel, cela marquerait dans la Czarine une excessive défiance de ces deux ministres qui conduirait naturellement à faire supposer que cette Princesse n'est pas sans crainte sur les suites de la démarche qu'elle vient de faire en faveur de son neveu, et que l'ancienne haine et aversion de la nation russienne contre la maison de Holstein ne se réveille peut-être au point de pouvoir produire des embarras et même des troubles intérieurs. Il se peut même que l'appréhension de la Czarine à cet égard ait pris sa source dans la vivacité et l'empressement des Bestoucheff pour la porter à accéder au traité de Breslau dont cette Princesse ne peut ignorer toutes les dangereuses conséquences pour la sûreté et la tranquillité de son règne. C'est, m., une matière qui me paraît mériter d'être approfondie.

Quoiqu'il paraisse par votre réponse à m. de Lanmary que vous avez lieu de juger que les suédois se portant à appeler l'évêque de Lubeck à leur couronne sur le refus que le duc de Holstein ferait d'accepter son élection, ce serait un moyen de parvenir à terminer avec avantage leur paix avec la Russie, et que d'un autre côté le prince de Cantemir m'ait fait ici des insinuations sur le désir de la Czarine de pouvoir agir d'intelligence avec la France, si on voulait lui marquer de la confiance,— néanmoins il n'y a rien d'assez précis dans ces deux circonstances, pour que S. M. puisse encore agir avec certitude sur une matière aussi délicate. En général la Czarine peut être persuadée que le roi concourra très volontiers à ce que cette Princesse trouvera être de sa convenance par rapport à la succession de Suède; mais c'est un point sur lequel S. M. ne peut qu'attendre les ouvertures confidentes que la Czarine jugera à propos de lui faire. Je puis vous confier que si effectivement la Czarine désire le succès de ce projet, S. M., bien loin d'en ressentir aucune peine, le verra avec plaisir, d'autant plus qu'elle est persuadée que la Czarine en ce cas se porterait volontiers à y faire trouver à la nation suédoise le seul avantage capable de la déterminer en faveur de l'évêque de Lubeck, savoir la restitution de la Finlande, ce qui ne pourrait manquer d'opérer en même temps le rétablissement de la paix entre

les deux couronnes; mais vous penserez bien qu'en supposant telles les vues et les intentions de la Czarine, ce n'est point à nous à en parler les premiers, et que c'est sur quoi il convient de voir venir cette Princesse.

Je dois encore vous prévenir sur une autre considération très essentielle, c'est que s'il devait être question d'un projet de mariage de l'évêque de Lubeck avec une princesse d'Angleterre, en le portant sur le trône de Suède, ce projet pourrait d'autant moins nous convenir, que l'on sait que la France n'a pas actuellement de plus grands ennemis que les anglais. Je ne penserais pas non plus qu'un pareil mariage convînt davantage aux intérêts de la Czarine, et il me semble que m. Brummer vous a déjà assuré que la Czarine était fort éloignée de le désirer.

Mais si sur l'un et l'autre de ces objets nous voyons la Russie s'en tenir à de simples propos vagues, ce sera une marque certaine qu'il n'y aura rien d'utile à en attendre. Vous devez donc tâcher de faire naître l'occasion à m. Brummer de s'expliquer clairement avec vous sur cette matière. Il n'en fera aucune difficulté, si ses intentions sont aussi bonnes que vous croyez avoir lieu de le penser, et ce sera à vous de profiter du plus ou moins de disposition que vous lui trouverez pour l'engager à vous procurer une certitude entière des vues et des intentions de la Czarine par rapport à l'évêque de Lubeck et à la Suède, de quoi il sera nécessaire que vous informiez promptement m. le marquis de Lanmary.

Ce que j'ai encore à vous ajouter est que, comme il y a toute apparence que m. Brummer aura désormais un grand crédit non-seulement sur l'esprit du jeune prince son maître, mais aussi sur les résolutions de la Czarine, il serait à souhaiter que vous puissiez imaginer des moyens de l'attacher aux intérêts de la France. Je vous prie d'examiner ce qu'il pourrait être convenable et praticable de faire dans cette vue, soit présent en argent, soit de quelque autre manière, et c'est sur quoi j'attendrai votre réponse pour prendre à cet égard les ordres de Sa Majesté. Je suis etc.

№ 188. M. Dalion à m. Amelot.

Moscou, 24 décembre 1742.

Monseigneur, en conformité des ordres que vous me donnez, je ne ferai aucune difficulté de montrer extérieurement toute l'intimité qu'il est naturel de voir entre les ministres de deux grands princes aussi étroitement unis que le sont le roi et l'empereur. Au reste j'ai encore de nouvelles raisons d'espérer qu'on se relâchera ici du ton de hauteur sur lequel on s'était monté avec le baron de Neuhaus. Je présumerais même qu'on n'attend que les réponses de Francfort pour avoir une occasion naturelle de chercher des tempéraments.

Je n'ai pris et ne prendrai que pour sa juste valeur l'apparence de bonne volonté que je trouvai il y a quelque temps dans m. le grand-maréchal Bestoucheff, pour avoir recours en cas de besoin aux bons offices du roi dans la négociation de la paix avec les suédois, et tant qu'on ne me donnera point quelque marque de confiance, je ne m'empresserai nullement d'instruire la Czarine et ses ministres de ce qui se passe en Suède et je resterai sur ce point, ainsi que vous me le prescrivez, dans une réserve qui ne sente ni l'affectation ni la mauvaise humeur.

Je vous ai informé des nouvelles découvertes que j'avais faites sur l'offre des bons offices de la cour de Copenhague pour parvenir au rétablissement de la paix entre la Russie et la Suède; elles auraient justifié que vous aviez raison de penser que le Danemark était peu satisfait du succès de sa démarche. Je n'ai rien appris depuis sur cette matière. Il paraît seulement que l'on donne assez d'attention aux dispositions que fait cette puissance pour armer au printemps prochain.

Vous aurez vu par la même lettre que je n'ai pas été longtemps trompé par la lenteur apparente de cette cour à prendre des mesures sur le fait de la succession à la couronne de Suède; quant à l'avis qui vous a été donné à ce sujet, souffrez que j'en examine naïvement les différentes particularités.

On vous mande qu'on vous croyait être assuré que le dessein de m. Brummer et de m. Holmer n'était point de faire tomber la couronne sur la tête du duc de Holstein. La lettre, que j'écrivis le 14 septembre à m. de Lanmary, a pu vous persuader d'avance que la Czarine ne songeait point à placer son neveu sur le trône de Suède; les dispositions de cette Princesse n'étaient nullement l'effet des suggestions de

m.m. de Brummer et Holmer; elles étaient produites en partie par la tendresse de la Czarine pour le duc de Holstein et en partie par la force des circonstances; car il fallait nécessairement que Sa Majesté de Toutes les Russies, pour assurer sa situation personnelle et l'état de ses sujets, leur montrât un successeur. De manière qu'à bien considérer les choses, elle a dans le même présent autant d'obligation à son neveu que celui-ci peut lui en avoir; sans des motifs aussi puissants il n'est pas douteux qu'elle se fût livrée entièrement à la crainte de voir un jour le duc de Holstein rentrer dans les droits qui doivent passer devant les siens. Il n'a pas manqué d'amis charitables qui, pour venir plus facilement à leur fin, ont fait entrevoir le danger, et elle ne saurait ignorer que la nation est extraordinairement lasse du gouvernement des femmes.

Il est tout simple que le duc de Holstein ne devant point monter sur le trône de Suède, m.m. de Brummer et Holmer aient imaginé de le procurer à l'évêque de Lubeck et de lui faire épouser la princesse de Danemark; mais je connais trop bien le premier et j'entends trop bien parler des lumières du second pour croire qu'ils aient pensé un seul instant que le roi de Danemark donnerait à sa fille par forme de dot le duché du Sleswick. Ils devront, à ce qu'il me semble, se trouver fort contents, si ce prince ne traverse pas ouvertement et de toutes ses forces l'élévation de l'oncle du grand-duc de Russie sur le trône de Suède.

On veut que le projet par rapport au duc de Holstein ait été de le faire déclarer grand-duc de Finlande et héritier présomptif de la couronne de Russie et d'incorporer par son endroit ce grand-duché à la même couronne, la Finlande conquise; et si la Czarine se croit en état de résister aux efforts que les suédois pourraient faire pour la reprendre, et juge à propos de la garder, quelle apparence y a-t-il qu'elle voulût préférer aux droits de conquête un titre aussi frivole que celui de faire nommer son neveu grand-duc de Finlande. Il est connu que depuis que le roi de Suède est redevenu électif, les descendants de Charles XII ne sauraient former de prétentions légitimes sur aucune de ces parties.

On avance que m. Holmer, qui a épousé la fille de m. Wich ministre du roi de la Grande-Bretagne auprès de la Czarine et qui par conséquent s'est dévoué à l'Angleterre, fait entrer la cour de Russie dans son projet, et qu'au cas que le roi de Danemark refusât le mariage de sa fille avec l'évêque de Lubeck, aux conditions que l'on y met, cet

évêque, futur roi de Suède, épouserait une princesse d'Angleterre. L'idée du mariage du prince administrateur avec une princesse d'Angleterre n'est pas nouvelle pour moi, je vous en ai instruit par ma lettre du 15 octobre. A l'égard de m. Holmer, s'il a tout crédit sur l'esprit de m. l'évêque de Lubeck, il ne s'ensuit pas qu'il en ait un aussi grand ici. D'ailleurs il m'est revenu de bon endroit qu'il n'était point dans le goût de se laisser conduire aveuglément par son beau-père et qu'il recevrait aussi volontiers les louis d'or de France que les guinées.

On finit par dire qu'on est sûr à Moscou de faire réussir l'élection de l'évêque de Lubeck et de faire revivre la souveraineté comme du temps de Charles XII Il est constant que la cour de Russie se flatte et avec raison de placer l'oncle du grand-duc sur le trône de Suède; mais je ne comprends pas comment on a pu lui attribuer le dessein de travailler à faire rétablir la souveraineté dans ce roi. Il est au contraire essentiellement de son intérêt d'empêcher un tel rétablissement. La Suède n'a presque jamais brillé que sous des rois despotiques et ce n'est guère que par le secours de cette forme de gouvernement qu'elle peut espérer de se relever des pertes qu'elle a faites depuis le commencement de ce siècle.

Je trouverais plus d'apparence de vrai dans ce que me mande m. le marquis de Lanmary, à savoir que les anglais de concert avec les Bestoucheff ont formé le plan, supposé qu'ils ne puissent pas emporter la succession au trône de Suède en faveur de la maison de Hesse, de la faire tomber au prince administrateur, de faire épouser à ce prince une princesse d'Angleterre, de donner le duché de Holstein à son second frère et de procurer l'évêché de Lubeck au troisième qui sert la république de Hollande.

Mais ce qui dans tout cela demeure bien avéré, c'est que la Czarine et tous les partisans de la maison de Holstein sont dans la ferme résolution de tout employer pour mettre m. l'évêque de Lubeck sur le trône de Suède, et quelques assurances que l'on m'ait données en différentes occasions, je ne répondrais pas que Sa Majesté de Toutes les Russies ne reprît l'idée du mariage de ce prince avec une princesse d'Angleterre, s'il arrivait qu'il fût trouvé absolument nécessaire pour le succès de l'affaire. Vous jugerez vous-même qu'il ne me serait guère possible de traverser de semblables projets. En effet ils sont si fort de la convenance de cette cour que je n'y vois aucun jour. Le seul expédient, qui pourrait peut-être porter coup, serait d'offrir une somme considérable au confident, dont le crédit augmente beaucoup depuis la mort

du grand-chancelier. Dans le cas où il parviendrait à faire changer la Czarine de sentiment que de ce changement s'ensuivrait l'élection de m. le duc des Deux-Ponts, en conséquence de vos dépêches du 27 octobre, j'ai doublé de circonspection et de retenue; mais je compte que vos premières lettres me feront connaître distinctement, quelles sont à cet égard les intentions du roi, et m'autoriseront à agir, si tant est qu'il faut que j'agisse. Il est bien vrai que les avis que je reçois de m. le marquis de Lanmary, m'éclairent beaucoup. Cela ne me suffit pourtant pas et je ne puis pas savoir, si Sa Majesté, instruite de tout ce qui s'est passé ici et à Stockholm depuis deux mois relativement au point de la succession, persiste à penser comme auparavant.

Les réflexions que j'ai faites sur les personnes que j'ai regardées jusqu'au moment présent comme de confiance, m'engageront à veiller à leur conduite. Le confident, ainsi que vous le remarquez, est effectivement un homme qui veut faire fortune à quelque prix que ce soit, et un pareil désir peut conduire à tout. Je n'aperçois pas néanmoins de grandes liaisons entre lui et m. Wich; je le soupçonnais plus volontiers depuis quelques jours d'être disposé à en former avec le baron de Mardefeld, et il me paraît que sa femme, toujours prête à recevoir de toutes mains, y entre pour quelque chose de plus. Etant allé mercredi dernier faire ma cour à la Czarine et au grand-duc, j'y trouvai le ministre prussien que je n'y avais jamais rencontré; on le retint à dîner comme moi. Il eut à différentes reprises de longues conversations avec m. de Brummer, et celui-ci avec qui je voulus plaisanter là-dessus en sortant de table, me dit que le roi de Prusse recherchait avec plus d'empressement que jamais l'amitié de la Czarine.

Les mouvements des persans et des calmouks paraissent devenir fort sérieux, car on vient d'y envoyer encore le lieutenant-général Liewen, officier de distinction, et le lieutenant-général prince de Géorgie, fils de ce Waghtang-kan qui avait formé le projet de mettre la Géorgie sous la protection de la Russie, lors du passage de Pierre I en Perse. La Czarine lui a conféré auparavant l'ordre de St. André. Elle l'a conféré de même au général Keit, qui sans cette faveur aurait pris vraisemblablement le parti de quitter ce service.

Le marquis de Botta est enfin parti. Le général Loubras, dont le départ avait été retardé, s'est mis aussi en chemin pour aller joindre m. de Roumianzoff.

On m'assure que, de quelque manière que ce soit, la Czarine veut que la paix avec la Suède se fasse avant le printemps prochain.

Je ne crois pas devoir vous laisser ignorer la manière obligeante dont cette Princesse s'est expliquée ces jours-ci sur mon compte. Elle parlait au prince de Hesse-Cassel; elle lui dit que m. le marquis de la Chétardie lui avait été très-agréable, mais que je ne le lui étais pas moins et que le maréchal de Belleisle, si le roi l'envoyait auprès d'elle, ne pouvait pas le lui être davantage. Le prince de Hesse-Cassel a rapporté ce discours à m. de Mardefeld, qui me l'a rendu.

On exécuta mardi dernier l'officier des gardes et le laquais de chambre qui furent accusés cet été d'avoir conspiré contre la Czarine et contre son neveu; cette conspiration était très réelle.

M. Wich répand le bruit que l'armée, assemblée dans les Pays-Bas par le roi d'Angleterre et la reine de Hongrie, est en pleine marche pour aller prendre des quartiers d'hiver en France.

L'édit qui défend de porter de l'or et de l'argent sur les habits, le souverain, le grand-duc et les étrangers exceptés, fait plaisir à la noblesse russe, qui était obligée de se ruiner pour entretenir le luxe introduit sous le dernier règne; mais il portera préjudice à nos fabriques de Lyon.

№ 189. M. Dalion à m. Amelot.

Moscou, 24 décembre 1742.

Monseigneur, ma dépêche d'aujourd'hui ayant été déjà portée à la poste, je vous écris encore celle-ci.

On me donne pour certain qu'il y a plus que des mouvements du côté de la mer Caspienne; que Kouli-kan forme des prétentions sur le royaume d'Astracan, qui a fait autrefois partie tantôt des états du roi de Perse et tantôt des états de l'empereur turc et dont la plupart des habitants sont encore mahométans; que ce conquérant, sans compter ce qui le suit, est déjà en pleine marche à la tête de cent mille hommes de cavalerie vers la ville d'Astracan; que la plupart des calmouks qui étaient sous la protection de la Russie et qui lui fournissaient ses meilleures troupes irrégulières, se sont jointes à lui, et que l'affaire est regardée ici sur un pied si sérieux que l'on a déjà tiré de la Finlande trente régiments de troupes réglées pour les faire passer dans le royaume d'Astracan en toute diligence. On a raison en effet de craindre beaucoup, car à l'exception de la ville capitale, qui a quelques anciennes et mauvaises fortifications, tout le reste est proprement un pays ouvert.

Il semble que de cet évènement inattendu il pourrait résulter de

grands avantages pour nous, pour les suédois et pour l'empereur. Il est naturel que les turcs, qui n'appréhenderont plus rien de la Perse, songent d'eux-mêmes à profiter de la situation de la reine de Hongrie pour achever, en reprenant le bannat de Temechwar, de se mettre dans l'état où ils étaient avant le traité de Passarowitz. Si Sa Majesté est toujours dans l'intention de s'employer pour porter m. le duc des Deux-Ponts sur le trône de Suède et que les états de ce royaume soient aussi disposés à se prêter à cette vue que m. de Lanmary me l'a fait entendre, je pourrais croire que nous pourrions hardiment pousser notre pointe, et que les suédois devraient fort peu s'embarrasser des sollicitations de la Czarine en faveur de l'évêque de Lubeck. Ces mêmes suédois n'ont jamais eu plus beau jeu avec les russes; ils n'ont à leur tour qu'à se montrer difficiles et à faire les derniers efforts pour mettre sur pied une armée de quelque considération. Il est plus que vraisemblable qu'ils parviendront non-seulement à se faire rendre la Finlande, mais même à faire une paix avantageuse, car la Russie ne saurait absolument soutenir en même temps une guerre aussi vive contre Kouli-kan.

Je pense encore qu'il y aurait encore moyen de ramener la chose à ce que la pacification du nord fût l'ouvrage de la médiation du roi. M. de Lanmary, qui me marque avoir pour ainsi dire terrassé le parti anglais, n'aurait qu'à engager les suédois à la rechercher et à déclarer qu'ils ne veulent point traiter sans cette médiation. Il y a grande apparence que, la consternation succédant ici à la hauteur et à l'arrogance, on en passerait par là sans la moindre difficulté.

D'un autre côté il pourrait bien arriver que la Czarine, appréhendant que le roi de Prusse ne saisisse l'instant présent pour appuyer les droits du prince son neveu, se porte à former d'étroites liaisons avec ce prince, que ces liaisons n'en entraînassent d'autres avec l'Angleterre et que le premier pas ne fût d'accepter sa médiation pour terminer la guerre avec la Suède. Il n'est pas douteux que m.m. de Bestoucheff qui sont plus que rendus aux anglais, aux autrichiens, aux prussiens et en un mot à tout ce qui n'est pas français, ne présentent les choses sous cette forme; mais je ne m'endormirai point ainsi: vous pourrez compter que je ferai tout ce que je pourrai; ce que je ne ferai pas, je n'aurai pas pu le faire.

J'écris sans perte de temps à m. de Castellane, qui fera ensuite l'usage de ce que je lui mande, qu'il jugera convenable.

J'écris dans le même sens à m. de Lanmary. J'avais d'abord eu l'intention de lui renvoyer m. de Mélières, mais cet officier, obligé, à

cause des glaces, de tourner le golfe de Bothnie, n'arriverait à Stockholm que dans 24 ou 25 jours, et je remarque que les lettres de m. de Lanmary par la poste ne restent que 29 ou 30 jours en chemin.

En second lieu, on a répondu à m. de Mardefeld, qui demandait des chevaux de poste, qu'il était impossible de lui en faire donner avant le départ de la Czarine et de sa cour pour Pétersbourg, et je juge qu'on n'aurait pas manqué de me faire la même réponse.

№ 190. M. Amelot à m. Dalion.

Versailles, 27 décembre 1742.

Il y a quelques jours, m., que le prince de Cantemir, en exécution des ordres qu'il en avait reçus de sa cour, m'a informé pour en faire part au roi de la reconnaissance que la Czarine a faite du duc de Holstein son neveu pour son successeur à la couronne de Russie. Quoique j'aie alors fait connaître au prince Cantemir tout l'intérêt que S. M. prendrait à cet évènement et que je sois persuadé que ce ministre en aura rendu compte à la Czarine, néanmoins l'intention de S. M. est que vous profitiez de la première occasion que vous en aurez, pour témoigner encore plus particulièrement de sa part à cette Princesse quels seront à cet égard ses sentiments et l'assurer que comme elle partagera toujours avec un extrême plaisir tout ce qui pourra être de sa satisfaction personnelle, elle ne peut douter que S. M. ne ressente une joie parfaite d'un évènement qu'elle n'a pu envisager que comme capable de contribuer à assurer le bonheur et la tranquillité de son règne.

J'ai vu, m., dans une de vos dernières lettres, que m. de Buchwald était actuellement en chemin pour se rendre à Stockholm; comme vous ne me marquez rien de relatif à l'objet que peut avoir son voyage, je juge que vous continuez d'être persuadé que m. Brummer vous a parlé vrai, en vous assurant précédemment que ce voyage n'avait rien d'intéressant. Cependant il me revient par le canal d'un ministre étranger, fort au fait des affaires de Russie, que le véritable objet de cette mission est de tâcher de faire substituer le prince et évêque de Lubeck à la couronne de Suède, au défaut du duc de Holstein. Il paraît même certain que m. de Buchwald est chargé d'ordres et d'instructions fort amples, et comme il s'agit même d'un projet de mariage du même prince et évêque de Lubeck avec une princesse d'Angleterre, il ne doit point y avoir de doute que les instructions données de la part de la Czarine à m. de Buchwald n'aient été concertées avec l'Angleterre; ainsi, m.,

vous jugerez que, si cet avis est fondé, comme il y a lieu de le croire, il s'en faut bien que m. Brummer ait été sincère dans ce qu'ils vous a dit; vous avez donc besoin de toute votre dextérité pour approfondir ce qui en est, et ce à quoi je souhaite que vous puissiez parvenir par l'usage que vous ferez de ma dernière lettre à laquelle je ne puis encore que m'en remettre pour aujourd'hui.

Ce que je vous ajouterai seulement est que, si vous parlez au confident de l'avis dont je viens de vous faire part, il faut que ce soit avec circonspection et de manière qu'il ne puisse soupçonner que c'est par moi que vous en avez été instruit; mais que cette circonstance serve néanmoins à vous mettre en état d'approfondir la suite et le progrès de la mission de m. de Buchwald. Je suis etc.

№ 191. M. Dalion à m. Amelot.

Moscou, 27 décembre 1742.

Monseigneur, il est arrivé hier au soir un courrier du royaume d'Astracan dont les dépêches portaient qu'on avait pris l'alarme trop vite; que l'armée de Kouli-kan s'était arrêtée sur la frontière et qu'il n'y avait plus d'apparence que ce prince, contre lequel il se formait journellement des factions dans l'intérieur de la Perse, voulût s'embarquer dans une guerre avec la Russie, particulièrement dans la saison où nous sommes. C'est de m. le grand-maréchal Brummer que je tiens cet avis. Reste à savoir, si les choses sont effectivement telles ou si l'on ne juge pas à propos d'en imposer au public qui commençait déjà à témoigner beaucoup d'inquiétude.

Ce n'est pas la seule nouvelle désagréable que j'ai à vous marquer aujourd'hui. Il m'est bien sensible, après les assurances positives qui m'avaient été données en tant de rencontres, que l'on s'en tiendrait au traité de commerce, que l'on avait avec les anglais, de vous annoncer que l'on doit avoir signé depuis deux ou trois jours avec m. Wich un traité défensif de même substance à peu près que celui que m. Finch avait négocié, et qui était resté imparfait, avec cette différence seulement que la Russie excepte la guerre actuelle du roi de la Grande-Bretagne avec l'Espagne et toutes les guerres ou tous les démêlés que la France pourrait avoir avec l'Angleterre; quoiqu'au moyen de ces exceptions un tel traité ne porte point sur nous, il est cependant bien fâcheux de voir la Russie former de préférence des liaisons avec nos ennemis naturels, et cela ne nous confirme que trop que nous ne de-

vons pas beaucoup compter d'acquérir dans cette cour l'influence qui serait due aux grands services que Sa Majesté a rendus à la Czarine. Il faut assurément qu'il y ait dans cette Princesse ou bien de la duplicité, ou bien de la faiblesse. M.m. de Bestoucheff ont été à la tête de ce bel ouvrage; le chambellan Woronzoff, oubliant qu'il serait resté dans le néant sans ce que la France a fait pour Sa Maîtresse, les a fortement appuyés; m. le baron de Mardefeld a travaillé pour le moins autant que m. Wich; m. le grand-maréchal Brummer me proteste qu'il a fait tous ses efforts pour parer le coup, mais j'ai beaucoup de peine à le croire. Je soupçonne encore davantage le confident, surtout m. le grand-maréchal, Brummer venant de me confier qu'il avait enfin consenti à recevoir une pension de trois mille roubles du roi d'Angleterre. On est bien malheureux, monseigneur, quand on a à traiter dans une cour où l'on ne trouve à chaque pas que faiblesse, que fourberie et que vénalité.

J'ai l'honneur de vous marquer que l'on a dû signer le traité en question, parce que m. Wich dit qu'il est signé et que m. de Brummer et le confident me disent qu'ils ne savent pas positivement s'il l'est encore; dans cette incertitude, j'aurais cherché avant-hier l'occasion d'entretenir la Czarine; mais elle ne se montra qu'un instant pour prendre congé de tout le monde, et de parler à m. le vice-chancelier Bestoucheff, ce serait absolument se battre la tête contre la muraille. A tout évènement j'ai prié m. de Brummer de faire faire à la Czarine de ma part les réflexions qui m'ont paru les plus convenables.

Une circonstance qui rend la chose plus singulière, c'est que m. de Brummer reçut, il y a quelques jours, une lettre de m. Pekelin, ministre du duc de Holstein en Suède, et qui par conséquent ne devait point être suspect à la Czarine, par laquelle m. Pekelin mande qu'on a découvert avec certitude que les rois d'Angleterre et de Prusse ont pris des engagements pour rétablir le prince Yvan sur le trône de Russie; que m. de Brummer a fait lire cette lettre à la Czarine, et que cette Princesse lui a ordonné d'écrire sur le champ à m. Pekelin de n'avoir à Stockholm aucune sorte de commerce avec tout ce qui s'appellerait anglais. Comment concilier de semblables contradictions et quantité d'autres? Pour moi je m'y perds, et tout ce que je puis conclure c'est que la crainte fera toujours beaucoup plus d'impression sur ces gens-ci que l'amitié.

Je mande toutes ces choses à m. de Lanmary, afin qu'il puisse régler sa conduite. J'écris aussi à m. de Bussy.

Je partirai après-demain pour Pétersbourg où j'arriverai en cinq ou six jours.

№ 192. M. Amelot au marquis de la Chétardie à Francfort.

Versailles, 28 décembre 1742.

J'ai reçu, m., avec la lettre que vous m'avez écrite le 21 de ce mois, celle du confident du 4/16 novembre. Il paraît qu'il était mal informé de l'état des affaires en Suède, puisqu'il croyait que le parti anglais y avait prévalu dans l'élection. Cette ignorance de la part du confident est d'autant plus surprenante, qu'il y a tout lieu de juger que la Czarine ne s'est portée à faire reconnaître le duc de Holstein pour son successeur au trône de Russie, et à le faire pour cet effet embrasser la religion grecque que sur les premiers avis qu'elle a reçus que tout se disposait à Stockholm pour appeler ce même prince à la couronne de Suède. Quoi qu'il en soit, je n'ai rien à ajouter aux réflexions que je vous ai envoyées, ainsi que vous l'avez désiré sur la manière dont vous pouvez écrire pour faire impression sur la Czarine et l'empêcher, s'il est possible, de se laisser entraîner dans des engagements dont elle pourrait tôt ou tard avoir lieu de se repentir. Je suis etc.

№ 193. M. de Lestocq au marquis de la Chétardie.

St. Pétersbourg, 28 décembre 1742.

J'ai reçu le № 4 qui m'a causé d'autant plus de joie qu'on avait fait courir le bruit que vous étiez fort malade. Je n'ai pas manqué de montrer d'abord au héros la vôtre qui a témoigné beaucoup de joie de votre retour. Pour ce qui est des deux Bestoucheff, il m'a ordonné de vous faire des reproches, puisque vous aviez promis qu'à Dresde vous travailleriez afin que nous fussions défaits de l'un. L'autre ne peut rien faire, puisque Brevern est après ses trousses. Ainsi ne vous inquiétez point sur cet article-là. Nous sommes ici à Pétersbourg depuis le 20 de décembre. Le procureur-général fait le chien couchant, ses actions sont tombées.

Je m'impatiente extrêmement de votre arrivée, la crise demande votre présence, ainsi ne perdez point de temps, si vos affaires le permettent.

№ 194. Le marquis de la Chétardie à m. Amelot.

Francfort sur Main, 29 décembre 1742.

Monsieur, dans la vue de multiplier les occasions de remettre sous les yeux de la Czarine l'attention que le roi donne en toutes rencontres à ce qui peut être le plus agréable et avantageux à cette Princesse, j'ai estimé qu'il serait à propos de me borner à répondre à la première lettre du confident et d'attendre à un autre moment à me prévaloir de la déclaration que la Czarine vient de faire du duc de Holstein pour son successeur à la couronne de Russie pour avoir l'honneur d'écrire directement à cette Princesse.

Je me suis même d'autant plus volontiers fixé à cette méthode qu'en embrassant en entier les ordres de S. M. que vous m'avez fait passer, elle donne plus d'étendue à l'exécution dont ils sont susceptibles J'ai l'honneur etc.

№ 195. M. Amelot à m. Dalion.

Versailles, 31 décembre 1742.

Je vois, m., par votre lettre du 26 novembre ce que vous avez fait auprès de la Czarine et du prince son neveu pour leur annoncer la nouvelle de l'élection faite en Suède en faveur de ce jeune prince. Il ne paraît pas qu'elle y ait été aussi sensible qu'on l'avait espéré, et l'on ne peut entrevoir dans le compte que vous rendez de ce qu'elle vous a témoigné en cette occasion de ses sentiments tant pour le roi que pour la Suède, à quoi l'on peut s'attendre sur les facilités que cette Princesse peut apporter au rétablissement de la paix du Nord.

Vous avez toujours bien fait d'informer promptement m. le marquis de Lanmary de ce que vous avez pu pénétrer.

Je ne conçois pas ce que peut signifier l'espèce de reproche que la Czarine a fait, en vous disant que cette nouvelle d'élection du duc de Holstein par les états de Suède arrivait un peu tard. Tout le monde est persuadé que c'est pour la prévenir qu'elle a précipité la déclaration de ce jeune prince en qualité de successeur à la couronne de Russie.

№ 196. M. Amelot à m. Dalion.

Versailles, 7 janvier 1743.

J'ai reçu, m., votre lettre du 3 décembre à laquelle je n'ai pas le loisir de répondre aujourd'hui; je me contenterai seulement de faire

une observation sur ce que vous me marquez que m. Wich désespère de pouvoir mettre la dernière main au traité dont m. Finch avait jeté les fondements. La persuasion où vous êtes qu'il n'y a encore rien de conclu entre la cour de Moscou et celle de Londres, me paraît de plus en plus incompatible à concilier avec ce que le roi d'Angleterre a dit dans sa harangue, n'étant nullement vraisemblable que ce prince eût hasardé une déclaration aussi formelle et aussi publique du traité d'alliance défensive entre l'Angleterre et la Russie, si le fait avait été douteux. Je suis etc.

№ 197. Le marquis de la Chétardie à m. Amelot.

Lunéville, 7 janvier 1743.

Mon départ de Francfort ne m'ayant pas permis de recevoir de votre part les ordres qu'aurait pu comporter la pièce qui accompagnait ma lettre du 21 décembre, il peut devenir nécessaire que le moment de mon retour exige que je remplisse incontinent ce que j'aurai à faire en conséquence. Dans l'incertitude, s'il ne serait pas à propos de jeter en même temps quelques réflexions au confident sur ce qu'il m'a écrit de nouveau et pour ne perdre aucun instant à le faire dans le cas où vous jugeriez devoir me le prescrire et me fixer les moyens propres à employer à ce sujet, je joins ici la lettre de lui que j'ai trouvée à Lunéville.

№ 198. M. Amelot à m. Dalion.

Versailles, 10 janvier 1743.

Je me souvenais très bien que le baron de Munick n'avait point été compris d'aucune manière dans la disgrâce du feld-maréchal son frère; mais les marques éclatantes que la Czarine vient de lui donner de son attention peuvent paraître assez singulières dans un pays comme la Russie. Ne pourrait-il pas se faire que la Czarine eût eu intention de donner lieu au baron Munick de solliciter le retour de son frère dans les bonnes grâces de cette Princesse, et ne penseriez-vous pas que, si la chose arrivait, le feld-maréchal Munick ne cherchât à nuire à nos intérêts pour exercer sa vengeance de la part qu'il attribuerait à m. de la Chétardie d'avoir eue à sa catastrophe? Je suis etc.

№ 199. M. Amelot au marquis de la Chétardie à Paris.

Versailles, 11 janvier 1743.

A juger de ses intentions par l'air de franchise et de bonne foi de son style, il n'y aurait point à douter que le confident ne se portât à faire usage avec zèle des insinuations qu'il vous donne lieu de lui suggérer sur quelques articles que nous devons regarder dans le moment présent comme extrêmement intéressants.

1) Il paraît décidé dans l'esprit de la Czarine que la reconnaissance que cette Princesse a faite du duc son neveu pour son successeur à la couronne de Russie, est l'établissement auquel elle veut s'en tenir pour ce jeune prince, et que ne devant plus être question pour lui de la couronne de Suède, la Czarine penserait à lui substituer l'évêque de Lubeck. Si l'intention de la Czarine était réellement de s'entendre avec le roi sur les moyens de parvenir au succès de ce projet, il est tout simple et tout naturel que cette Princesse devrait s'ouvrir confidemment de ses vues à cet égard à S. M., soit par le ministère de m. le prince de Cantemir, soit par le canal de m. Dalion. Vous sentez parfaitement que sans cette ouverture de la part de la Czarine nous ne pourrions aller qu'en aveugles, en travaillant en Suède en faveur de l'évêque de Lubeck. D'ailleurs, s'il est vrai, comme on l'assure, que cet évêque doive épouser une princesse d'Angleterre, ce ne serait point un motif qui dût nous engager à nous intéresser pour lui. Je ne pourrais même pas me persuader que la Czarine y trouvât pour elle-même plus de convenance. Ainsi le point de ce mariage est une circonstance à éclaircir de toute préférence avant de pouvoir former un plan solide et sur lequel S. M. puisse donner des ordres à son ambassadeur en Suède.

2) Dans le cas où la Czarine se déciderait pour un concert à suivre entre S. M. et elle sur le principe de porter l'évêque de Lubeck au trône de Suède, il serait en même temps nécessaire de savoir quelles conditions cette Princesse voudrait offrir à la nation suédoise, puisque l'objet de la paix ne pouvant être séparé de celui du choix du successeur, quand ce sera la Russie qui le présentera, l'on doit croire que les suédois ne se décideront que selon le plus ou le moins d'avantages qu'ils envisageront dans les offres de la Czarine. Il faut même y ajouter que les moment sont si précieux, attendu la crise dans laquelle la nation suédoise se trouve actuellement, depuis qu'elle a perdu l'espérance

d'avoir le duc de Holstein pour roi, que tout délai ne peut qu'influer désavantageusement sur le succès des vues de la Czarine.

Voilà, m., en général les réflexions que j'ai cru vous devoir faire sur cette matière. Je n'ai qu'à m'en remettre à l'usage que vous pourrez en faire avec le sieur Lestocq dans les idées que vous vous proposez de lui suggérer, mais comme de vous-même n'ayant pas encore été à portée de recevoir aucune instruction de S. M. sur des objets tout nouveaux et sur des évènements qui n'avaient point été prévus.

Par sa lettre du 11 novembre le confident vous avait envoyé la réponse définitive de la Czarine. J'y ai vu que cette Princesse paraissait entièrement déterminée à accéder au traité de Breslau et même qu'il en avait été donné de sa part des assurances par écrit au sieur Wich ministre d'Angleterre.

Il est difficile de comprendre comment le sieur Lestocq établit aujourd'hui comme un fait constant que sa Maîtresse refuse absolument cette accession. Un autre fait qui n'est pas moins difficile à éclaircir, c'est de savoir, s'il y a réellement un traité d'alliance défensive entre l'Angleterre et la Russie. Le roi d'Angleterre l'a dit bien affirmativement dans sa harangue du 27 novembre à son parlement, et néanmoins m. Dalion continue de me mander qu'il n'en est rien, et que même m. Wich, qui n'espère plus de pouvoir y réussir, cherche à se retourner d'une autre manière pour faire entrer la Czarine dans quelque engagement avec l'Angleterre, comme serait le renouvellement d'un ancien traité conclu entre Pierre I et cette couronne et dont m. Dalion ne sait point la date.

Enfin, m., pour satisfaire le sieur Lestocq sur le désir qu'il témoigne de savoir quelque chose de positif de nos armées en Allemagne, vous pouvez lui mander que l'armée du roi, qu'on croyait investie dans Prague, a trouvé le moyen d'en sortir. La rigueur de la saison ne permettant pas de continuer les opérations militaires, m. le maréchal de Broglie met actuellement ses troupes en quartiers d'hiver.

№ 200. M. Dalion à m. Amelot.

St. Pétersbourg, 12 janvier 1743.

Monseigneur, les ordres que vous me donnez relativement à m. le duc de Holstein étant antérieurs à la nouvelle de sa nomination pour successeur au trône de Russie, je pense que vous me désapprouveriez, si je les exécutais aujourd'hui, mais je chercherai à faire l'usage le plus

convenable des différentes réflexions qui les accompagnent, en tant qu'elles peuvent s'accorder avec la situation actuelle des affaires.

Je ne crains pas de vous assurer de nouveau que les partisans des anglais n'ont eu aucune part à ce qui s'est passé ici au sujet de ce prince. La Czarine ne s'y est déterminée que sur la persuasion, bien ou mal fondée, qu'il lui importait extrêmement de ne pas différer davantage à montrer un successeur à ses peuples.

Il semble en résulter que les conférences secrètes du marquis Botta et du chevalier Wich avec le vice-chancelier de Russie, dont je vous ai parlé, ne roulaient pas sur des objets qui le concernassent. Je dois plutôt croire présentement que c'est là que l'on a pris de justes mesures pour le traité qui vient d'éclore.

Vous n'avez au reste que trop de raisons de tout appréhender de la faiblesse et de la légèreté de la Czarine. Je vous en fournirai l'ordinaire prochain un nouvel échantillon, en vous instruisant des motifs sur lesquels, en écrivant le 29 octobre à m. le marquis de Lanmary, je fondais l'espérance de la chute de mm. de Bestoucheff. Je vous ferai connaître en même temps d'une manière quasi convaincanté que ce n'était pas à tort que je vous faisais tant de belles promesses dans ma lettre du 12 novembre. Cependant à l'heure qu'il est, qu'un peu de calme a succédé à la vivacité, que je n'ai pas pu m'empêcher de laisser paraître dans ma lettre du 27 décembre, je croirais qu'il serait toujours bon de ménager cette Princesse que dans le fond, et personnellement, je crois bonne française.

Ce n'est pas seulement à Londres que l'on a été consterné de l'élection du duc de Holstein pour porter un jour la couronne de Suède, mm. Botta, Wich et Mardefeld le furent également ici, lorsqu'ils en apprirent la nouvelle, et la Czarine n'eut pas de peine à le remarquer.

Je suis surpris que les lettres d'Angleterre qui vous annoncent cette consternation, vous marquent la conclusion du traité d'alliance défensive entre la Grande-Bretagne et la Russie, puisque selon ce qui me revient de tous côtés il n'a été signé que quelques jours avant le départ de la Czarine de Moscou. On continue à m'assurer de même que Sa Majesté de Toutes les Russies a excepté le cas où l'Angleterre serait en guerre contre la France. Je chercherai toutefois à m'en convaincre parfaitement avant de faire la démarche de témoigner à la Czarine, soit directement, soit par la voie du confident, le gré que le roi lui sait d'avoir voulu manifester d'une manière aussi authentique le désir qu'elle a de maintenir la bonne intelligence avec lui.

Il ne dépendra pas de moi que je ne parvienne à attacher personnellement la Russie aux intérêts de la France, et selon qu'elle paraîtra se livrer, je verrai si je puis lui confier les vues du roi pour le duc des Deux-Ponts. Ces vues ne seront pas nouvelles pour m. de Brummer. Il me confia il y a quelques jours que le vice-chancelier Bestoucheff n'avait pas manqué d'insinuer à la Czarine que les intentions de Sa Majesté avaient toujours été et seraient toujours de placer le duc des Deux-Ponts sur le trône de Suède, et que quand nous avions travaillé pour le duc de Holstein, ce n'avait été que pour regagner avec d'autant plus de facilité le dessus sur les anglais et nous faire un mérite à peu de frais auprès d'un prince que nous savions d'avance ne pouvoir pas être dans le cas de profiter de la bonne volonté des suédois.

J'ai trouvé ici les gentilshommes suédois qui portent les lettres que le roi de Suède écrit à la Czarine et au duc de Holstein pour leur notifier l'élection. Vous vous serez sans doute attendu et on se sera flatté à Stockholm que ces messieurs seraient reçus malgré la circonstance de la guerre de la manière la plus gracieuse. Il en est tout autrement. Depuis l'instant de leur entrée en Finlande, ils ont été gardés avec grand soin; un détachement de soldats les a conduits à Pétersbourg; on les à logés dans une maison voisine du palais de la Czarine où ils sont sous la garde d'un major, d'un commissaire des guerres et une vingtaine de grenadiers qui ne laissent entrer chez eux ni russes ni étrangers sans une permission expresse des ministres. Le résident de la reine de Hongrie est le seul des ministres étrangers à qui on a permis d'aller voir le comte de Bonde son ancien ami, et ce n'a été qu'à condition qu'un des deux premiers surveillants serait témoin de leur conversation. Avant-hier, qui était un jour de cour, ils y parurent et furent présentés à la Czarine dans la foule des courtisans. Ils y ont reparu ce matin. Ils n'ont point eu encore d'audience du grand-duc, à cause, dit on, d'une légère indisposition qui lui est survenue. Mm. le feld-maréchal prince Dolgorouky, l'amiral Golowin, le grand-écuyer prince Kourakin et mm. de Bestoucheff et de Brevern sont nommés pour conférer avec eux; ce n'est pas encore tout, le commissaire en question et le major, qui entend le français, l'italien, le latin, l'allemand, l'anglais et le suédois, les suivent à la cour et les quittent de si près, qu'il n'est presque pas possible de leur dire deux mots en particulier. J'ai eu toutes les peines du monde à glisser en passant au baron de Scheffer que la Russie ayant elle-même de très fortes raisons pour désirer la paix, il ne fallait rien précipiter

et à me faire rendre, sans que la chose parut, une lettre du 7 décembre que m. le marquis de Lanmary lui remit à son départ de Stockholm.

Cet ambassadeur me marque entre autres choses qu'ils ont ordre d'agir en tout de concert avec moi et qu'indépendamment des lettres dont ils sont chargés, ils doivent jeter les premiers fondements de la paix et de plusieurs autres manoeuvres dont ils me feront part; mais je ne sais pas par quel moyen je pourrai communiquer avec eux. J'ai employé des émissaires, ils ont échoué; si je demande qu'on me les laisse voir dans leur maison, je suis persuadé d'avance qu'on n'y consentira qu'aux conditions imposées au résident de la reine de Hongrie. Si je veux forcer les choses et leur parler à la cour, peut-être que je ne réussirai pas, et certainement le vice-chancelier Bestoucheff m'en fera un crime auprès de la Czarine; c'est dommage que quelqu'un d'eux ne parle pas le turc, nous déconcerterions du moins pour une fois les mesures du ministère russe.

Il n'est pas douteux qu'un reste des usages asiatiques n'y entre pour beaucoup; mais ce qui vraisemblablement y a le plus de part, c'est la crainte que ces députés ne soient instruits; en effet les coffres se trouvent épuisés au point qu'on vient de rendre une ordonnance pour retenir vingt pour cent sur les appointements de tous les emplois, dans le militaire comme dans le civil. Les bruits des mouvements de Koulikhan et de ses intelligences avec les kalmouks et plusieurs princes tartares voisins de la mer Caspienne se renouvellent. On n'a pas pu cacher plus longtemps que son ambassadeur, en arrivant sur les frontières, avait fait massacrer un détachement russe de 500 hommes qui l'avait escorté; on prétend que les tartares de Crimée commencent à remuer; on a déjà renvoyé aux lignes de l'Ukraine les troupes qu'on en avait retirées pour les faire servir en Finlande. Toutes celles qui sont ici et aux environs, à l'exception des régiments des gardes ont ordre de se tenir prêtes à marcher au premier commandement, sans que l'on dise pour où. En un mot on a mille raisons de désirer la paix avec la Suède et on la veut absolument. Si les suédois veulent substituer m. l'évêque de Lubeck à m. le duc de Holstein, ils obtiendront de cette cour sans la moindre difficulté non-seulement la restitution entière de la Finlande, mais même plusieurs autres avantages. Dans le cas où ils résistaient à un pareil appas il y a grande apparence qu'on ne laisserait point que de leur rendre la partie qui vient jusqu'à la rivière appelée Kumen, et pour peu que les inquiétudes du côté de la Perse et de la Tartarie augmentent encore, il est comme certain qu'ils la recouvreront en en-

tier sans se priver de la liberté de se donner tel maître qu'ils voudront.

M. le général Roumianzoff qui était venu ici pour prendre sans doute ses dernières instructions, repartira après-demain pour Abo où l'on compte que les plénipotentiaires suédois arriveront incessamment.

Les changements pour l'administration des affaires qui devaient avoir lieu aussitôt après l'arrivée à Pétersbourg, ne se manifestent pas encore, Mm. Bestoucheff au contraire, dont le crédit avait beaucoup balancé à la mort du chancelier, reprennent faveur de jour en jour et ont fortifié leur parti par l'acquisition de l'amiral Golowin, qui était resté ici pour y commander pendant l'absence de la cour. Un nommé Funk saxon de nation et homme de beaucoup d'esprit qui a servi de secrétaire au grand-maréchal Bestoucheff lorsqu'il était en Suède, lui fournit des idées. Le grand-maréchal les communique au vice-chancelier et celui-ci les met en oeuvre. Je ne vois pourtant pas que la Czarine puisse accorder sa confiance pour eux avec le désir de rappeler m. le marquis de la Chétardie auprès d'elle; car m. de Brummer me dit, il y a quatre jours dînant chez son altesse royale, que m. de la Chétardie lui écrivait de Francfort que quoiqu'il eut reçu ordre de revenir en Russie, il n'y consentira jamais, tant que mm. Bestoucheff resteraient en place. La Czarine a lu cette lettre d'un bout à l'autre.

M. le baron de Mardefeld aura demain une audience particulière pour complimenter cette Princesse de la part de son maître sur la nomination du grand-duc. Il verra ensuite s. a. r. pour le même sujet.

Je continue à remarquer qu'il est infiniment mieux accueilli qu'auparavant et de la Czarine et de tous ceux qui approchent le grand-duc et qu'il voit très fréquemment m. de Lestocq.

Je vais travailler à mettre en train l'affaire du traité de commerce en tenant la route que vous me prescrivez. La chose porte avec elle tant de convenances que je dois espérer de réussir, mais en cas que la prévention et l'argent, qui sera indubitablement répandu par les anglais, me fassent échouer. nous pourrons toujours suivre l'exemple des hollandais et des autres nations étrangères, qui sans traité et sans privilèges particuliers font ici un négoce considérable. J'ai même déjà engagé un marchand de Lyon, que quelques affaires d'intérêt avaient conduit en Russie, à y commencer un établissement et je compte que deux autres négociants de Bordeaux expédieront cet été pour le propre compte un navire à Pétersbourg, ce qui ne s'était pas vu depuis plusieurs années. Vous jugez bien que ces nouveaux objets, surtout si le succès répond à

mon attente, multiplieront les embarras et qu'il ne me serait pas toujours possible d'y donner l'attention nécessaire.

№ 201. M. de Castellane à m. Dalion.

Constantinople, 15 janvier 1743.

Monsieur, il me serait assez difficile de vous dire avec certitude quelles sont les réflexions des ministres de la Porte au sujet de la reconnaissance du duc de Holstein pour successeur au trône de Suède. On peut prévoir seulement en général que tout comme il ne conviendrait pas à la Porte de voir les suédois s'abîmer par la continuation de la guerre, il lui conviendrait encore moins de voir la puissance moscovite s'accroître ou par la réunion de celle de la Suède, ou par un changement de système dans le nord tendant à rétablir la bonne harmonie entre ces deux puissances. On peut juger de ses appréhensions à cet égard par la satisfaction qu'a montrée le sérail de la déclaration qu'avaient faite les états de Suède dans le mois d'octobre dernier et le regret qu'il a témoigné qu'elle eût recours à la médiation de l'Angleterre pour le rétablissement de la paix. Ce qui a transpiré des dispositions de la Porte à ce sujet a donné lieu à une expédition de l'envoyé de Suède du 25 du mois passé.

Pour ce qui est des affaires de Perse, dont vous désirez être instruit, je commencerai par vous dire que l'on suppose ici le ministère de Moscovie plus au fait des desseins de Tamas-Kouli-khan que personne autre au monde, attendu l'intelligence qu'on croit qu'il y a entre les moscovites et les persans, pour donner de l'embarras au turc; c'est un préjugé, dont le public est imbu et qu'on aurait de la peine à détruire, au reste ne paraît pas contraire aux intérêts des moscovites, car c'est peut-être ce qui met la Porte en effet contre Tamas-Kouli-khan et la Porte à se défier des lettres remplies d'amitié qu'elle en a reçues, depuis que ce prince, après avoir échoué dans son intrigue auprès du khan des tartares, s'est retiré de Kabuchan et a retrogradé vers le Mosoul où il est actuellement. La Porte compte assez sur ses dispositions pacifiques pour permettre aux spahis et timariotes, qui étaient sur les frontières, de retourner chez eux; mais je doute qu'elle y compte assez pour entreprendre quelque chose contre ses voisins.

On vient de déposer le Kalga sultan de Crimée et on a mis à sa place Selim-Guiraï dont le père nous avait servi avec zèle dans les affaires de Pologne; le fils n'est pas moins attaché aux intérêts de la France.

On s'attendait quelques changements dans le ministère et on disait que le reiss-effendi serait envoyé en Perse avec trois queues pour traiter avec Thamas-Kouli-khan; mais il vient d'être confirmé dans son emploi depuis deux jours.

Je suis bien persuadé qu'il est de l'intérêt de la Moscovie de savoir ce qui se passe ici; mais j'ignore parfaitement, s'il est de l'intérêt du roi que nous soyons les donneurs d'avis de la Russie; vous devez avoir à cet égard vos instructions.

№ 202. M. Dalion à m. Amelot.

St. Pétersbourg, 19 janvier 1743.

Monseigneur, il y a peut-être 30 ans que l'on avait vu à Pétersbourg le temps qu'il y fait aujourd'hui; il dégèle depuis une quinzaine de jours, les vents violents de la mer causent une espèce d'inondation et la Néva est prête à se rompre. Un pareil temps gâte extraordinairement les chemins et dérange beaucoup les postes. Celle qui aurait dû arriver avant-hier n'est pas encore arrivée.

On ne s'est pas contenté de recevoir d'assez mauvaise grâce les députés de Suède, on a cru ne pouvoir trop tôt s'en débarasser, dans la crainte, sans doute, que malgré les précautions prises ils ne parvinssent à s'instruire de bien des choses. Dimanche dernier, 13, ils eurent enfin audience du grand-duc en public et en cérémonie. Jeudi passé, 17, qui était un jour de cour, ils prirent congé de la Czarine et de ce prince dans le moment où la cour allait se séparer, et ils ont dû partir hier par la route d'Abo, fort peu satisfaits de leur mission et très-assurés que le duc de Holstein ne saurait accepter leur couronne. Ce qui s'est passé entre eux et les ministres russes est un mystère pour tout le monde; m. le baron de Scheffer n'a pu me dire que ces mots, en m'embrassant: „nous ne savons où nous en sommes, mais j'entrevois qu'une seconde élection pourra influer beaucoup dans les affaires“. C'est en vain que je me suis occupé des moyens de les voir libres. M. de Lestocq et m. de Brummer, que j'ai consultés, m'ont conseillé de n'y pas songer, soutenant qu'il en résulterait un mal sans espérance d'aucun bien. L'un et l'autre protestent qu'ils ont fait tout leur possible auprès de la Czarine pour que ces messieurs n'eussent point de garde, qu'ils lui ont représenté que c'était mal à propos qu'on alléguait ne faire que de se conformer à ce qui avait été pratiqué autrefois à Stockholm avec m. de Roumianzoff, dépêché par Pierre I, attendu que ce

prince avait donné précédemment l'exemple d'un semblable traitement, mais que les avis des Bestoucheff avaient prévalu.

Lorsque j'ai entretenu m. de Brummer sur ce sujet, la conversation nous a amenés insensiblement à quantité d'autres objets; il m'a confirmé ce qu'il m'avait dit cent et cent fois, que la Czarine était convaincue dans le fond de son âme de la mauvaise volonté de mm Bestoucheff et que, si elle ne s'en débarrassait point, en les envoyant dans des cours étrangères ou autrement, c'était uniquement, parce qu'elle n'en avait pas la force. Il m'ajouta qu'il saisissait toutes les occasions de la porter à cette démarche, qu'il espérait de réussir tôt ou tard et qu'elle lui avait dit, en lisant la lettre écrite de Francfort à m. de la Chétardie: „C'est sa faute, si je laisse encore mm. de Bestoucheff en place. Je l'avais chargé et il m'avait promis d'insinuer au roi de Pologne à son passage à Dresde qu'il me ferait plaisir de me proposer de lui envoyer le grand-maréchal à la place de m. de Keyserling, et il faut qu'il l'ait oublié, puisqu'il n'en mande rien". J'ai répondu sur ce dernier point que j'étais fâché de l'omission de m. le marquis de la Chétardie; mais qu'il ne me semblait pas qu'elle dût arrêter la Czarine, à quoi m. de Brummer m'a reparti qu'elle ne pourrait pas s'empêcher d'user en cela d'un grand ménagement, parce que m. de Keyserling, indépendamment de son caractère de ministre de Russie, était l'homme de confiance et le bras droit du comte de Bruhl, qui pourrait se trouver piqué, si on le rappelait sans quelques motifs apparents.

Il est convenu avec moi que la Czarine, jeune et d'un tempérament robuste, pouvait faire attendre très longtemps son successeur; que les agréments d'une couronne diminuaient extraordinairement de prix, lorsqu'on ne la portait que dans un âge avancé; qu'ainsi m. le grand-duc faisait un grand sacrifice, en renonçant aujourd'hui à celle de Suède pour l'expectative de celle de Russie.

Il n'a pas craint de me confirmer qu'il n'avait jamais pu comprendre comment, dans le temps de la révolution, on n'avait pas profité du tumulte et du désordre pour se défaire du prince Yvan, qu'il avait représenté souvent à la Czarine la nécessité, et pour son intérêt personnel et pour celui de son neveu, de se mettre une fois pour toutes l'esprit en repos là-dessus; qu'il lui avait cité l'exemple de Marie reine d'Ecosse; que l'on avait des pièces plus que suffisantes pour faire un procès criminel à la mère et au fils, et qu'il avait enfin obtenu qu'ils fussent enfermés avec le prince de Brunswick et toute leur suite

dans la forteresse de Dunamunde, située près de Riga à l'embouchure de la Dwina dans la mer.

Je ne sais si de ces confidences de m. de Brummer, dont l'attachement pour son maître n'est point équivoque, on ne pourrait pas inférer qu'il prévoit et peut-être qu'il médite de grandes choses. Pour moi je puis me tromper; je pense qu'il y a longtemps que si la Czarine continue à se conduire comme elle a fait, il arrivera ou que les russes secoueront le joug de la souveraineté absolue, ou que le prince Yvan sera rappelé, ou que le grand-duc se verra forcé de reprendre ses droits et de faire descendre sa tante du trône.

D'un autre côté le confident m'a assuré que les changementes projetés pour l'administration des affaires ne tarderont plus à se manifester. Je lui ai dit qu'il me revenait que le roi de Prusse avait donné à entendre, que la Czarine le pressait fort de prendre son ordre et qu'enfin il s'était rendu à condition que cette Princesse accepterait le sien. Il m'a répondu que c'était au contraire s. m. prussienne qui pressait la Czarine de vouloir bien recevoir son ordre et que le roi de Pologne électeur de Saxe faisait les mêmes instances. Il m'a laissé entrevoir qu'on appréhendait ici qu'il ne se fît un traité entre la Prusse et le Danemark portant garantie réciproque de la Poméranie prussienne et du duché de Sleswick.

Quoique le même confident et le grand-maréchal Brummer m'aient certifié de nouveau que dans le traité d'alliance défensive conclu entre la Grande-Bretagne et la Russie la Czarine avait excepté le cas où l'Angleterre serait en guerre contre la France, j'ai cru devoir chercher à la source des assurances encore plus positives avant de faire la démarche que vous me prescrivez. Pour cet effet j'allai voir hier le vice-chancelier chez lequel j'avais déjà passé trois fois sans le rencontrer. Je lui dis qu'il me revenait de tous côtés que sa cour avait fait un traité d'alliance défensive avec l'Angleterre et qu'on débitait en même temps qu'elle exceptait le cas de guerre entre la France et la Grande-Bretagne; que j'espérais qu'il agrèerait que je lui demandasse là-dessus les éclaircissements qu'il jugerait pouvoir me donner. Ce ministre, après m'avoir fait répéter mon discours, qui était fort clair et fort succint, me répondit, que comme l'usage n'était point de donner des communications d'un traité avant qu'il fût ratifié, il ne pouvait pas me satisfaire sur-le-champ; qu'il rendrait compte à la Czarine de ma demande et qu'il prendrait ses ordres.

Afin que ma visite ne parût pas avoir eu ce seul point pour objet et pour commencer à mettre en exécution ce que je vous annonçais dans ma dernière lettre, je fis venir dans la conversation un discours que j'avais dernièrement avec le grand-maréchal Bestoucheff sur le fait du commerce. Je dis à la suite de cela à m. le vice-chancelier que puisqu'on était en train de faire des traités j'aurais grande envie de m'en mêler aussi, et qu'il me semblait qu'un bon traité de commerce conviendrait également à la France et à la Russie; mais qu'avant de faire part de mes idées à ma cour, je voudrais savoir les dispositions des ministres russes. Son premier mouvement fut de me repartir qu'au moyen du traité de commerce qu'on avait avec les anglais, il croyait qu'on pouvait se passer d'en faire d'autres; que la Hollande et diverses autres puissances avaient fait des propositions sur le même sujet; mais qu'on les avait rejetées, et que les français à l'exemple des autres nations pouvaient faire ici sans traité tel négoce qu'il leur plairait. Je lui fis sur cela quelques observations qui me parurent le ramener. J'entrai ensuite dans des détails qui firent encore plus d'impression. Enfin je le conduisis à articuler que pour lui il ne s'éloignerait pas d'un traité qui serait fondé sur une parfaite réciprocité et qu'il chercherait à sonder les dispositions de la Czarine. Jusque-là il n'y a ni grand bien ni grand mal. Dès que ce certain parent, qui m'a déjà rendu quelques petits services, sera arrivé de Moscou je l'engagerai à appuyer cette première ouverture. Mon dessein est aussi de pressentir ces jours-ci m. de Brewern et je compte que m.m. de Brummer et Lestocq parleront de leur côté à la Czarine.

J'ai lieu de présumer que le roi de Prusse songe pareillement à donner une forme et une plus grande étendue au commerce qui s'est fait jusqu'ici par l'Ukraine entre la Silésie et la Russie. Il y a environ 9 ou 10 mois qu'il établit un consul à Pétersbourg et il vient d'établir un agent à Moscou.

Je vous mandais par le dernier ordinaire que je vous instruirais aujourd'hui des motifs sur lesquels, en écrivant le 29 octobre à m. le marquis de Lannary, je fondais l'espérance de la chute de m.m. de Bestoucheff et que je vous fournirais à cette occasion un nouvel échantillon de la légèreté de la Czarine. La copie ci-jointe sous le № 1 de ma lettre du 15 septembre dernier et l'extrait de la lettre du 9 août, dont je l'accompagne, vous mettront au fait de tout. J'attendais toujours la réponse à cette lettre et ce n'est que depuis mon retour que je suis

parvenu à savoir que la Czarine avait oublié de l'envoyer. M. de Brummer, qui la lui a demandée, m'a dit qu'elle se trouvait égarée et haussa les épaules autant que moi. Heureusement qu'il n'y a pas un seul mot qui ne soit en chiffre. J'observe même de me servir de notre chiffre particulier. Je me suis repenti plus d'une fois de vous n'en avoir pas fait passer un duplicata, mais je vous laisse à juger vous-même si j'aurais pu prévoir un trait d'indolence de cette espèce, surtout sur une matière qui intéresse si essentiellement la propre personne de cette Princesse.

Je me suis engagé aussi de vous faire connaître que ce n'était pas à tort que je vous faisais promesse dans ma lettre du 4 novembre En voici l'origine: quelques jours auparavant la Czarine, sur le rapport d'une conversation que nous avions eue par hasard m. de Brummer et moi, m'avait donné une grande marque de sa confiance. Elle m'avait fait témoigner par le grand-maréchal et réitérer par le confident qu'elle désirait que je lui communiquasse par écrit mes idées sur les choses qu'il conviendrait qu'elle fît tant pour l'intérieur que pour l'extérieur. L'espérance de tirer d'une pareille circonstance de grands avantages pour les intérêts du roi et mon attachement sincère aux siens me portèrent d'abord à jeter sur le papier quelques-unes de mes idées; mais à peine avais-je commencé, qu'une infinité de réflexions succédèrent à ce premier mouvement. Je fus principalement retenu par la crainte que vous n'approuvassiez pas ma démarche et qu'il ne m'en arrivât de même que de ma correspondence avec m. de Nolken, d'autant plus que le grand éloignement ne me permettait pas de prendre vos ordres. J'allai donc un matin chez m. de Brummer et je le priai de faire agréer à la Czarine que dans cette occasion je ne sortisse pas des bornes prescrites à un ministre étranger. Je joins ici l'ébauche en question sous le № 2 [1]).

Les nouvelles de Perse continuent à être mauvaises: on dit que Kouli-khan ne s'est arrêté que pour attendre le reste de son armée et ses munitions de bouche; on ne saurait assurer que ce conquérant songe tout de bon à faire parler de lui dans ces quartiers; mais je pars d'un principe: c'est que son dernier ambassadeur avait un ordre positif de demander la Princesse Elisabeth en mariage, ou pour lui ou pour son fils; une semblable idée indique qu'il a formé dès lors des desseins sur la Russie. D'ailleurs son expédition dans le Mogol encore toute récente le peut faire juger très capable d'en méditer une nouvelle de la même espèce, outre qu'il est généralement reconnu qu'il importe à tous les

[1]) V. le № 203.

usurpateurs d'avoir des occasions ou des prétextes de demeurer armés et qu'il semble que celui-ci ne veuille plus se mesurer avec les turcs.

Il ne m'a pas été encore possible de tâter m. de Brummer ni par conséquent de lui confier les vues de Sa Majesté pour le duc des Deux-Ponts.

En conformité des ordres de son éminence j'ai payé au confident et à la princesse les six derniers mois de leur pension de l'année courante; le premier, auquel je n'ai remis l'argent qu'à regret, m'avait déjà fait sentir plusieurs fois qu'il en avait besoin.

№ 203. Traduction d'un écrit russe ayant pour titre „Réflexions d'un solitaire".

(Joint à la lettre de m. Dalion du 19 janvier 1743).

L'Impératrice Elisabeth en montant sur le trône de Russie n'a fait sans contredit que rentrer dans ses droits légitimes. Pierre le Grand comme souverain absolu pouvait faire telles lois que bon lui semblait et en avait fait une le 5 février 1722 par laquelle il doit toujours dépendre de la volonté du souverain régnant de nommer qui il voudra pour son successeur.

En conséquence de cette loi Pierre I a voulu que l'Impératrice Catherine lui succédât et l'Impératrice Catherine par son testament a laissé la couronne à Pierre II, avec la clause néanmoins que, s'il mourait sans héritiers, la princesse Anne et ses descendants, à leur défaut la Princesse Elisabeth et ses descendants et au défaut de ces derniers la grande princesse et ses descendants lui succèderaient, le sexe masculin étant préféré au sexe féminin, et qui que ce soit qui ne professera pas la religion grecque ou qui aura déjà une autre couronne ne pouvant jamais occuper le trône de Russie.

L'impératrice Catherine revêtue de la même autorité qui résidait dans Pierre le Grand, pouvait également abolir ou laisser subsister la loi touchant la succession. Elle a pu à plus forte raison ajouter à la loi, ainsi Pierre Second mourant sans héritiers et de plus sans faire des dispositions contraires à celle de l'impératrice Catherine, et la princesse Anne, épouse de feu s. a. r. le duc de Holstein, n'ayant laissé qu'un prince professant une autre religion que la grecque, la couronne a incontestablement appartenu à S. M. I. actuellement régnante du même moment que Pierre II est décédé. Tout ce qui s'est passé depuis cette époque jusqu'à son heureux avènement au trône est-il légitime? Les sci-

gneurs russes n'ont point pu offrir le trône à la princesse Anne duchesse douairière de Courlande, cette princesse n'a point pu régner, le prince Jean de Brunswick-Lunebourg n'a pas pu succéder à une personne qui, n'ayant elle-même aucun droit à la couronne, était incapable de lui en donner.

Il est étonnant que les ministres russes ne se soient pas fixés uniquement à ce principe dans les manifestes qu'ils ont dressés pour établir la validité du règne de la Princesse Elisabeth et que conséquemment ils n'aient pas commencé par anéantir le règne de l'impératrice Anne; ce règne, mis au néant, tout l'édifice écroulait de lui-même, au lieu que n'y étant point mis, les droits du prince Jean de Brunswick-Lunebourg ne se trouvent rien moins que parfaitement établis; ou les ministres ont manqué de lumières, ou ils ont voulu éviter de détruire entièrement l'idée que les seigneurs russes pouvaient se choisir un maître, ou ils ont eu le désir de ménager au prince Jean des moyens de revendiquer en temps et lieu le trône de Russie.

L'opération était fort simple et fort facile. Il n'y avait qu'à faire publier dans les principales villes de l'empire que par tels et tels motifs il était reconnu que la princesse Anne duchesse douairière de Courlande n'avait pas régné légitimement en Russie; qu'ainsi tout ce qui s'était fait et passé sous son règne aurait à demeurer nul et comme non avenu, et une heure après déclarer que Sa Majesté Impériale par un effet de sa bonté et pour éviter la confusion qui naîtrait de son premier édit, daignait confirmer les mêmes choses qu'elle venait d'annuler, à l'exclusion toutefois des monnaies frappées au coin de cette princesse et des dispositions faites par elle tant par rapport à la succession que par rapport à la régence de l'état pendant la minorité d'Yvan de Brunswick-Lunebourg et de ses frères. Ce qui ne s'est point fait peut se faire encore avec la même facilité, et l'on est convaincu qu'il importe beaucoup à Sa Majesté Impériale de se porter sans délai à cette démarche.

On objectera peut-être à ce qui vient d'être dit pour prouver les droits incontestables de la Princesse Elisabeth au trône de Russie, que le duc de Holstein fait revivre les siens, dès qu'il embrasse la religion grecque. Peut-être même y a-t-il des gens qui emploient une semblable insinuation auprès de Sa Majesté Impériale pour suspendre l'exécution de ses desseins sur ce prince; mais outre que c'est un point qui ne regarde que la tante et le neveu, est-il naturel d'imaginer que son altesse royale pourrait jamais oublier que sans le courage héroïque de Sa Majesté Impériale tout chemin au trône de Russie lui était fermé pour

toujours et que cette Princesse l'a proprement conquise sur leurs ennemis communs?

Tous les peuples désirent avec raison de voir leur état assuré. Il ne saurait l'être quand il ne paraît point un héritier incontestable du souverain et s'il ne l'est pas, il en résulte d'abord des inquiétudes, les intrigues leur succèdent, et celles-ci dégénèrent d'ordinaire en faction ouverte; Sa Majesté Impériale est plus exposée que tout autre potentat à ces inconvénients. Il ne serait pas extraordinaire que, malgré la douceur de son règne et l'évidence où sont ses droits, il se trouvât des personnes qui feraient des voeux pour le rétablissement du prince Jean, les uns par reconnaissance des bienfaits reçus, les autres dans l'espérance que la longue minorité de ce prince leur laisserait tout le temps nécessaire ou pour établir une nouvelle forme de gouvernement, ou pour borner le pouvoir des monarques de Russie; la liberté a des charmes bien séduisants.

Que Sa Majesté Impériale se rappelle le projet formé à la mort de Pierre Second et les conditions sous lesquelles on déféra la couronne à l'impératrice Anne; elle ne saurait donc trop se presser et pour la sûreté de sa personne, et pour celle de son altesse royale, et pour la tranquillité de ses sujets et serviteurs de présenter un successeur à la nation. Elle ne l'aura pas plustôt fait qu'elle remarquera un changement soudain dans tous les esprits à toutes sortes d'égards.

On ne discutera point les motifs qui déterminèrent Pierre le Grand à rendre une ordonnance sur la succession; on se contentera de dire qu'il semble qu'il serait très à propos de l'abolir l'instant d'après la nomination d'un successeur et de se conformer sur cela à l'avenir à ce qui se pratique dans le reste de l'Europe. Pour une fois que son abolition se trouvera préjudiciable, vingt fois il en reviendra à la Russie de très grands avantages.

Quelque disposé que l'on soit à admirer et à révérer tous les établissements faits par un des plus grands hommes qui ait jamais paru, on pense sur celui du sénat de même que sur celui concernant la succession. Dans un temps où Pierre I travaillait à refondre totalement sa nation, ce corps illustre pouvait rendre de bons services sans causer le moindre ombrage; aujourd'hui c'est précisément tout le contraire; les rois de France, en se débarrassant insensiblement des assemblées des états généraux, ont acquis le degré d'autorité qu'il convenait qu'ils eussent et qu'ils n'avaient pas auparavant. Tous les efforts, que les rois d'Angleterre ont fait pour détruire ces mêmes assemblées sous une forme ou

sous un nom différent, ayant échoué, ils se trouvent les esclaves de leur parlement.

Lorsqu'un ministre ne se conduit pas au gré du souverain, on le congédie, et le nouveau, instruit et retenu par la disgrâce de son prédécesseur, montre une docilité infinie, au lieu que la chute de l'un des deux sénateurs n'épouventera pas le corps entier et ne lui fera pas changer ni de route ni de maxime. En un mot le voisinage de la Suède et de la Pologne fournit des exemples dangereux. Et qui sait si ce n'est point à quelque effet contagieux et sympathique que l'on doit attribuer l'inclination que la plupart des seigneurs russes témoignent pour la nation anglaise.

Dans le cas où Sa Majesté Impériale voudrait conserver le sénat, il faut de toute nécessité qu'elle le tienne sur le même pied que l'impératrice Anne le tenait, ou ce qui serait encore mieux qu'elle le bornât aux fonctions de ce qu'on appelle en France le conseil du roi auquel on appelle de tous les tribunaux du royaume.

Les charges de grand-chancelier et de grand-amiral emportent avec elles une trop grande autorité et il ne peut être que très bon de les supprimer. S. M. I. a résisté constamment jusqu'ici aux persécutions qu'on lui a faites pour nommer un grand-amiral, et la mort l'a délivrée du grand-chancelier, ainsi elle n'a qu'à laisser ces deux charges vacantes.

Le souverain le plus appliqué a besoin d'être aidé; le plus éclairé trouve souvent dans les lumières de ses fidèles serviteurs ce qui lui est échappé. L'Impératrice pour se procurer ces secours pourrait établir des secrétaires d'état par département et de plus se composer un conseil particulier de trois ou quatre personnes qui n'auraient d'autres fonctions que de lui donner leur avis lorsqu'elle les consulterait, d'examiner certaines affaires qui par leur nature ou leur importance exigeraient un grand secret et une mûre délibération, et d'assister, lorsqu'elle le jugerait à propos, aux rapports que ses ministres ordinaires lui feraient. En suivant cette route S. M. I. serait soulagée, elle contiendrait ses ministres, et les ministres à leur tour contiendraient les membres du conseil particulier. Le choix des derniers demanderait toute son attention et tout son discernement.

S. M. I. ne peut pas avoir oublié les désordres causés autrefois par les gardes. Elle entend tous les jours ceux que les jannissaires à Constantinople commettent, elle sait qu'elle ne s'est placée sur le trône de ses pères que par le secours d'un petit nombre de soldats des gardes en qui la hardiesse a égalé le zèle. Elle n'ignore pas que rien n'est plus variable que les inclinations des gens de guerre.

De tout cela on peut conclure qu'un des points des plus importants, c'est d'abord de modérer, ensuite de diminuer et enfin de ruiner une espèce d'autorité que les régiments des gardes se sont arrogée; mais on fera observer qu'il faut y manoeuvrer avec la circonspection et la délicatesse imaginables: bien payer les troupes, leur faire garder une exacte discipline, les empêcher de se mêler des affaires. Ces points ont toujours été et seront toujours des maximes salutaires aux souverains, pendant qu'une conduite contraire les exposera toujours à de grands dangers.

On est bien éloigné de vouloir porter l'Impératrice à faire du mal à qui que ce soit. D'ailleurs on connaît trop la bonté de son coeur et pour s'y hasarder et pour n'être pas persuadé d'avance que l'on ne gagnerait que la honte de découvrir la noirceur du sien; on est même dans le principe qu'il y a crime à décrier une nation auprès de son souverain, mais il y a aussi une grande distance entre décrier et faire connaître, et pareillement la clémence d'un monarque doit différer beaucoup de celle d'un particulier. Celle-ci ne peut au pis aller préjudicier qu'à un seul; celle-là entraîne souvent au mal une infinité de gens que la crainte du châtiment aurait retenus, et dès lors mettant le monarque dans la nécessité de punir cent personnes pour en avoir pardonné une, elle cesse d'être un bien. Si l'on dit que la clémence est la vertu des rois, on dit aussi et pour le moins avec autant de raison, que l'impunité est la source des crimes.

En convenant avec satisfaction que le peuple russe a les dispositions les plus heureuses pour parvenir à figurer en tout avec les autres peuples de l'Europe, on ne saurait s'empêcher de remarquer avec douleur qu'il n'est pas encore venu à ce point où les chaînes douces et légères suffisent pour maintenir dans le devoir. S'il n'est plus besoin d'employer la verge de fer, son propre intérêt et la sûreté de celui qui le gouverne veulent qu'on lui fasse sentir encore pendant quelque temps une verge d'osier. La reine Elisabeth n'ambitionnait rien tant que l'amour de ses sujets, elle ne balança pas cependant à abattre les têtes qui lui étaient les plus chères.

Ces réflexions ne sont qu'une légère ébauche de tout ce que l'on pense et de tout ce qu'il y aurait à dire pour l'avantage de la patrie et le bonheur du règne de Sa Majesté Impériale relativement en ce qui concerne l'intérieur du royaume et le dehors.

№ 204. M. de Bussy à m. Dalion.

Londres, 25 janvier 1743.

Monsieur, cette cour a reçu par l'ordinaire de Hollande arrivé avant-hier la nouvelle que le traité entre l'Angleterre et la Russie avait été signé la nuit, veille du départ de la Czarine de Moscou, que m. Wich en avait assuré milord Carteret et m. de Naryschkin a pris hier à une heure après-midi audience de sa majesté britannique pour lui notifier cet évènement. Le traité à la vérité n'est pas arrivé, cependant cette cour assure que non-seulement il est signé, mais que les ratifications ont été échangées, l'Angleterre ayant envoyé les siennes il y a longtemps, avec la date en blanc pour ne faire aucune perte de temps; et elle donne pour raison de ce que le traité n'est point arrivé que m. Wich marque que dans l'embarras du départ de la cour de Moscou, il ne lui a pas été possible d'avoir des chevaux pour son courrier, mais qu'il a en sa possession le traité signé et les ratifications de la Czarine et qu'il enverra le tout incessamment.

Ce ministre fait publier que le trône n'a été de cet évènement; il assure que le traité a été signé à l'insu du ministre de France, que c'est le même traité dont on était convenu avec le feu prince Czerkassky, que ses maximes ont repris le dessus entre eux et que la Czarine a adoptées pour faire désormais la règle de son gouvernement; que ledit traité contient une alliance très étroite de la Russie avec l'Angleterre, en conséquence la France va perdre toute influence en cette cour, au point qu'il va émaner une ordonnance pour défendre entièrement son commerce russe; que le crédit de la France en Suède tombera et que l'Angleterre va reprendre toute la supériorité dans le nord.

Nous sommes si accoutumés aux rodomontades de ce ministère qu'il faut attendre à être bien instruits du contenu dudit traité pour juger de ses conséquences et surtout de l'effet qu'il peut avoir sur les cours de Saxe et de Berlin.

Je puis vous confirmer que le roi de Prusse a fait déclarer dernièrement à cette cour qu'il s'opposerait à l'entrée des troupes anglaises et à sa solde en Allemagne, et quelque semblant que fasse cette cour, je ne puis croire qu'elle les y fasse entrer contre son gré.

On tâche ici de soutenir l'illusion sur les affaires de Hollande; mais on a bien de la peine, et la fermentation de la nation augmente d'autant plus qu'elle est persuadée que si la république ne veut pas entrer dans le piège qu'on lui tend, tout l'argent donné par le parlement ne

servira qu'à montrer publiquement l'impossibilité pour l'Angleterre d'être puissance terrestre, et à ruiner davantage les affaires de la reine de Hongrie.

Quant aux affaires du sud il arriva il y a deux jours un courrier du roi de Sardaigne à cette cour dont elle prétend que l'objet est d'assurer le roi d'Angleterre d'un attachement à l'épreuve des évènements. Je sais de plus que, pour nourrir cet attachement, le roi de Sardaigne demande de l'argent et que cette cour doit lui envoyer cent mille livres de sterlings sans perte de temps.

On m'assure aussi qu'à l'occasion de ces assurances du roi de Sardaigne, sa majesté britannique doit faire ces jours-ci une course à son parlement pour faire un nouveau panégyrique de la fermeté du roi de Sardaigne dont la conséquence sera qu'il faut que le parlement la paie, et il y a toute apparence qu'elle lui sera vendue chèrement.

Le lord Bath va être fait chef de la trésorerie, ses amis et ses ennemis le désirent également, les uns pour recevoir les bénignes influences de la trésorerie, les autres pour irriter davantage la nation, en lui dévoilant de plus en plus les motifs qui ont conduit les héros de l'ancien parti de l'opposition au présent ministère.

On renouvelle ici le bruit que les troupes d'Angleterre et à sa solde ont ordre de marcher en Allemagne et qu'elles sont déjà en mouvement pour cela. Notez qu'on a besoin que le parlement donne de l'argent et qu'en faisant faire quelques pas aux troupes vers la route d'Allemagne, sans les y faire entrer, on tire du parlement les contributions que l'on veut, sans blesser le roi de Prusse.

№ 205. M. Amelot à m. Dalion.

Versailles, 25 janvier 1743.

J'ai reçu, m., la lettre particulière que vous avez pris la peine de m'écrire le 24 décembre; mais celle que vous me marquez avoir d'avance fait mettre à la poste le même jour, ne m'est point parvenue. J'ai lieu d'en être surpris, puisque dans le cas où le gouvernement de Russie aurait eu quelque raison de retenir les paquets à la poste ce jour-là, je ne vois pas comment le second que vous y avez envoyé, n'aurait pas eu le même sort du premier.

Quoi qu'il en soit, il paraît que s'il y a du fondement à l'avis dont vous parlez de l'entreprise inopinée de Kouli-khan sur le royaume d'Astracan, la cour où vous êtes va avoir de ce côté-là une occupation extrê-

mement sérieuse et qui pourra jeter la Czarine dans de très grands embarras. Les réflexions que vous faites sur les effets qui pourraient en résulter pour la Suède, sont fort judicieuses et doivent faire désirer d'être incessamment instruit du fondement de cette nouvelle. L'on doit croire que dans le cas d'une invasion de la part des persans, la Czarine se trouverait obligée de suspendre son retour à Pétersbourg; c'est ce que vous serez bientôt en état de me mander. Il serait singulier que ce bruit d'une invasion subite de Kouli-khan ne fût qu'un artifice des Bestoucheff pour retenir quelque temps de plus la Czarine à Moscou et éloigner par là l'effet du dessein qu'ils auront soupçonné que cette Princesse avait formé de les déplacer, et se ménager peut-être le moyen de s'en garantir par une révolution qu'ils auraient ourdie; car je dois vous dire, qu'il paraît, par la dernière lettre de m. de Lanmary, qu'on est en Suède dans l'attente d'apprendre à tous moments la nouvelle d'une révolution en Russie dans laquelle la Czarine et le duc de Holstein n'auront pas été épargnés Vous jugez bien que je serai impatient et en inquiétude à cet égard jusqu'à ce que je reçoive de vos lettres.

Ce que j'ai en attendant à vous ajouter, est que je remarque avec plaisir dans le prince de Cantemir des sentiments louables tant sur les affaires en général qu'en particulier sur ce qui peut contribuer à cimenter et affermir la bonne intelligence entre les deux cours. Et comme je suis persuadé que cette conduite du prince Cantemir est autant l'effet de son propre penchant personnel que des dispositions qu'il connaît en la Czarine sa Maîtresse, il ne serait peut-être pas mal que sans affectation vous vous en expliquassiez dans cet esprit, lorsque l'occasion se présentera naturellement de le faire, avec les personnes que vous croirez à portée d'en pouvoir faire bon usage. Je suis etc.

P. S. Je ne dois pas omettre de vous observer que m. de Cantemir a lui-même désiré que je vous écrivisse dans l'esprit que je viens de faire sur son compte; vous penserez bien néanmoins que ce n'est pas ce que vous ayez à laisser entrevoir dans l'usage que vous ferez de ce que je viens de vous dire.

№ 206. M. Dalion à m. Amelot.

St. Pétersbourg, 26 janvier 1743.

Monseigneur, nous n'avons pour nous que la Czarine et un petit nombre de personnes. Tout le reste est anglais et autrichien ou de longue main, ou par les intrigues des Bestoucheff et les profusions du che-

valier Wich. D'ailleurs la Czarine est naturellement fière et sensible; je ne sais, si dans cette position il ne conviendrait pas de dissimuler, de tenir les choses en balance entre nous et nos ennemis, de nous ménager les moyens de nous parer les grands coups et de nous conserver à portée de profiter des évènements mieux que nous n'avons fait par le passé.

M. le vice-chancelier Bestoucheff m'a dit aujourd'hui par rapport au traité d'alliance défensive avec l'Angleterre que c'était proprement le même traité que m. Finch avait négocié; que l'on n'y avait fait que quelques changements au désavantage des anglais, que quoiqu'on n'en eût donné part à aucune cour et que la Russie sans alliance avec la France ne fût point tenu envers elle à des ouvertures de cette nature, on envoyait ordre au prince Cantemir de vous donner des éclaircissements que j'avais paru désirer; qu'il espérait que vous en seriez satisfait, et qu'aussitôt qu'il serait possible on vous communiquerait le traité *in extenso*. Je dois augurer de là que les avis que je vous ai fait passer sur ce sujet et qui me seront encore confirmés de tous côtés, ne se trouveront pas faux; je pense pareillement que vous ne serez pas fâché que la chose ait pris cette tournure et que vous approuverez en conséquence que je ne presse pas de faire auprès de la Czarine la démarche que vous me prescrivez.

Tous les ministres de Russie dans les cours étrangères étant depuis longtemps dans l'habitude de se déclarer contre la France et se voyant dirigés par des supérieurs qui ne nous veulent pas plus de bien, il n'est guère possible, je l'avoue, que la lettre circulaire qui leur a été écrite, puisse tout d'un coup les refondre; mais que puis-je faire faire davantage à une Princesse qui suit aussi peu les affaires?

Dans le temps que je vous ai proposé d'encourager le confident par quelque extraordinaire j'avais tout sujet d'être content de sa conduite. Je ne pourrais pas dire la même chose aujourd'hui; ses inclinations me paraissent devenir fort banales. Il a accepté une pension de l'Angleterre; on me dit en ce moment qu'il vient de recevoir le portrait du roi de Pologne électeur de Saxe superbement enrichi de diamants, et j'ai tout lieu de présumer qu'il a fait connaissance avec les ducats du roi de Prusse; car ce prince, quoiqu'il ne passe pas pour libéral, ne ménage point l'argent pour venir à ses fins. Le jeune comte de Munick depuis sa disgrâce m'a avoué qu'indépendamment des autres présents, que son père et lui en avaient reçus pendant la régence de madame la princesse de Brunswick, il avait touché en une seule fois trente mille écus d'Allemagne. Je me flatte néanmoins que m. de Lestocq nous accorde

encore le premier rang et je persisterais volontiers à croire qu'il ne conviendrait pas de nous l'aliéner, parce que dans ce cas il chercherait vraisemblablement à nous faire beaucoup plus de mal qu'il ne nous a fait de bien.

Quoique nous n'ayons pas tiré de la révolution les avantages que nous devions en attendre, il n'en est pas moins certain que madame la princesse Dolgorouky, sans être instruite de l'intrigue, nous y a servi très utilement par les bons avis qu'elle nous donnait. Elle a de plus un attachement décidé pour la France; la religion catholique qu'elle et tous ses enfants professent quasi publiquement, y ajoute une nouvelle force ayant ses plus proches parents dans le sénat et outre cela beaucoup de bonnes connaissances; elle est à portée non-seulement d'être instruite de quantité de choses, mais même de faire d'utiles insinuations, et je lui dois la justice de vous assurer qu'elle ne se refuse à rien de tout ce qu'on lui propose pour le bien du service du roi.

La déclaration du duc de Holstein pour successeur à la couronne de Russie se fit dimanche 18 et lundi 19 [novembre]; il n'y avait que sept ou huit personnes dans le secret et aucun ministre étranger. Il m'a été confirmé par le confident que mm. de Bestoucheff n'avaient été informés de ce grand évènement que dans le temps même qu'il s'était manifesté; en second lieu, le même confident m'a assuré que la Czarine, malgré la déférence qu'elle avait pour leur conseil, se défiait extraordinairement et de leurs vues et de leurs intrigues; en troisième lieu, il m'a dit que quand cette Princesse n'avait confié qu'à un petit nombre de personnes la résolution de déclarer enfin le duc de Holstein pour son successeur, c'était dans l'appréhension que les partisans secrets du prince Ivan, ceux de l'établissement d'une nouvelle forme de gouvernement et en un mot des malintentionnés, ne cherchassent à faire naître des difficultés; l'empressement de mm. de Bestoucheff pour la porter à accéder au traité de Breslau pourrait bien avoir fortifié cette appréhension; mais je n'ai point pu parvenir à le démêler assez distinctement pour vous en parler d'une manière positive, et quant à l'ancienne haine des russes pour la maison de Holstein, comme elle prit autrefois sa source dans les intérêts personnels de ceux qui avait la principale part au gouvernement de la Russie, je ne m'aperçois pas qu'elle influe sur la disposition actuelle des esprits.

La Czarine désire trop l'élévation de m. l'évêque de Lubeck au trône de Suède pour ne pas se montrer infiniment sensible aux assurances que je lui donnerai, qu'en général elle peut être convaincue que le roi concourra très volontiers au sujet de ce projet et qu'il le verra

même avec plaisir, persuadé que la Czarine en ce cas se porterait à y faire trouver à la nation suédoise le seul avantage capable de la déterminer en faveur du prince administrateur, savoir la restitution de la Finlande. Je voudrais bien, selon vos instructions, attendre les ouvertures confidentes que cette Princesse jugerait à propos de faire à Sa Majesté; mais, comme je me suis contenté d'écouter lorsque dans les commencements elle m'a fait connaître ses intentions et ses vues par le canal de m. de Brummer et que sur la réserve dans laquelle je me suis ensuite scrupuleusement renfermé, on ne m'a plus rien dit, je crains fort qu'il ne faille faire la moitié du chemin, si je veux que l'on revienne aujourd'hui à me parler; encore dois-je craindre qu'à l'heure qu'il est que mm. de Bestoucheff se sont comme emparés de l'affaire, cette Princesse ne soit pas entièrement la maîtresse de suivre l'idée où elle était d'abord d'avoir l'intelligence avec la France et dans laquelle je l'ai entretenue autant qu'il m'a été possible; quoique les moments soient précieux, je n'ai pas pu voir jusqu'à présent m. de Brummer à cause de sa maladie; je ne négligerai rien pour le porter à s'expliquer clairement avec moi sur cette matière; si je le trouve dans de bonnes dispositions, je ferai en sorte de l'engager à me procurer une certitude entière sur tous les différents points qui y ont rapport, n'oubliant pas sur toutes choses l'ancien projet d'un mariage de l'évêque de Lubeck avec une princesse d'Angleterre, et du même moment que j'aurai cette certitude j'expédierai m. de Mélière à Stockholm et je vous dépêcherai une estafette.

Puisque vous désirez d'attacher le grand-maréchal au service de la France par des liens encore plus forts que ceux de l'inclination, je verrai d'en imaginer les moyens et je vous rendrai compte incessamment de ce qu'il me paraîtra convenable et praticable de faire dans cette vue.

№ 207. M. Amelot à m. Dalion.

Versailles, 28 janvier 1743.

J'ai, m., des avis certains que le traité de la Czarine avec la Grande-Bretagne a été signé et que ce n'est pas un simple traité de commerce mais un traité d'alliance défensive; de sorte que je ne puis qu'être persuadé que les idées qu'on s'est attaché à vous donner sur la conclusion de ce traité sont absolument fausses. Il serait bien à souhaiter que nous pussions en savoir précisément les conditions dans les circonstances présentes où le ministre d'Angleterre, tant pour les affaires générales de l'Europe que pour celles du nord, tâche de se prévaloir des moindres

apparences pour faire entendre que les principales puissances se portent d'elles-mêmes à concourir à ses vues, et pour y entraîner à la faveur de pareilles suppositions la république de Hollande, malgré l'intérêt qu'elle a de ne désirer que le rétablissement du calme et de la tranquillité.

Jusqu'à présent il paraît que la nation suédoise n'est point disposée à entrer dans les vues de la Czarine en faveur de l'évêque de Lubeck; mais je ne puis que m'en remettre à ce que vous apprendrez directement par le marquis de Lanmary sur le cours que pourront prendre les affaires en Suède, lorsque les états auront mis en délibération les propositions et représentations des diverses puissances qui se croient intéressées à favoriser ou écarter les différents candidats que la nouvelle élection peut regarder; et jusqu'à ce qu'on puisse voir plus clair sur ce qui sera le plus capable de déterminer la nation suédoise pour l'un ou pour l'autre, il sera de votre prudence de continuer à modeler votre conduite sur les instructions que je vous ai envoyées par mes précédentes lettres, en continuant d'assurer les ministres de la Czarine qu'à cet égard S. M. ne désire que ce qui pourra contribuer le plus efficacement au rétablissement d'une bonne paix entre elle et la couronne de Suède pour l'avantage commun des deux parties, et que S. M. a expressément ordonné à m. le marquis de Lanmary d'y concourir de ses offices autant qu'il lui sera possible.

Si vous pouvez découvrir avec certitude ce qu'il peut y avoir de vrai dans l'anecdote dont vous me faites part sur la fille qu'on suppose que la Czarine a dessein de faire épouser au duc de Holstein son neveu, je ne doute pas que vous ne me communiquiez ce que vous pourrez en apprendre.

Il n'y a pas lieu d'être surpris de tout ce qui se fait de la part du roi de Prusse pour se ménager l'amitié de la Czarine; c'est la seule puissance qu'il redoute présentement et il sent tout l'intérêt qu'il a de paraître aux yeux de l'Europe dans une intelligence parfaite avec cette Princesse.

Je compte que vous continuiez à m'informer des mouvements des persans du côté d'Astracan et des arrangements que cette diversion pourra occasionner en Russie relativement à la guerre contre les suédois. Je suis etc.

№ 208. M. Dalion à m. Amelot.

St. Pétersbourg, 29 janvier 1743.

Monseigneur, je vous ai rendu compte de ce que j'avais fait auprès de la Czarine et du prince son neveu pour leur annoncer la nouvelle de l'élection faite en Suède en faveur de ce jeune prince. Il aurait été en effet à désirer que la Czarine se fût montrée plus sensible à une nouvelle aussi agréable et qu'elle eût fait connaître dans cette occasion les facilités qu'elle peut apporter au rétablissement de la paix dans le nord. C'est au reste ma faute, si vous n'avez pas compris ce que cette Princesse a voulu me faire entendre, en me disant que la nouvelle de l'élection du duc de Holstein par les états de Suède arrivait un peu tard; elle n'a pas prétendu certainement faire aucun reproche, mais seulement me laisser entrevoir que le duc de Holstein ne pourrait point en profiter. Si mm. de Bestoucheff avaient décidé le moment de la déclaration de la nomination du duc de Holstein en qualité de successeur à la couronne de Russie, je penserais volontiers que l'on aurait précipité ce grand évènement pour prévenir l'élection faite à Stockholm.

Je n'ai pas encore pu voir m. le grand-maréchal Brummer. Ces retards me font d'autant plus de peine que je sens combien tous les instants sont précieux; mais je ne puis exécuter vos derniers ordres et remplir les vues de S. M. que par le moyen de m. de Brummer, et il est toujours fort incommodé.

La retenue de 15% sur les appointements des employés civils et militaires cause ici bien des murmures.

№ 209. M. Amelot à m. Dalion.

Versailles, 1 février 1743.

Monsieur, je vous avoue, que nonobstant ce que vous me marquez par votre lettre du 27 décembre, de l'exception faite de la part de la Czarine de la guerre actuelle entre l'Espagne et l'Angleterre et de tous les cas de guerre entre la France et l'Angleterre, dans le traité d'alliance défensive que cette Princesse vient de conclure avec le roi de la Grande-Bretagne, je doute encore que l'avis qui vous en a été donné, soit fondé.

Pourquoi dans les présentes circonstances les anglais feraient-ils, ainsi qu'ils le font, un si grand trophée de la conclusion de cette alliance, si véritablement elle contenait une pareille réserve? Je pense de plus

que si la Czarine a donné en cette occasion un témoignage aussi marqué de ses égards pour ce qui peut intéresser la France, le prince de Cantemir aurait dû recevoir l'ordre de s'en expliquer ici pour en faire un mérite à cette Princesse auprès du roi. Je n'ai que lieu de me louer des assurances générales que ce ministre continue à me donner des bonnes intentions de la Czarine et de la volonté où elle est de correspondre à tout ce que Sa Majesté peut désirer de sa part, mais, en me parlant de la signature qui a été faite à Moscou de l'alliance défensive nouvellement conclue entre la Russie et la Grande-Bretagne, il s'est contenté de me laisser entendre qu'il ne doutait pas que la Czarine n'eût pris en cette occasion les précautions convenables pour empêcher qu'on ne pût abuser de ce traité contre les intérêts de la France, et je n'ai pu éclaircir ce qu'il entend par ces précautions. Je souhaite qu'il puisse m'en dire davantage lorsqu'il aura reçu de nouveaux ordres, et j'attendrai aussi la confirmation de votre part de cette exception de la Czarine dans ledit traité avec d'autant plus d'impatience que lord Carteret a nié, il y a quelques semaines, à m. de Bussy qu'il fût question de cette réserve.

Le mieux pour les intérêts du roi et ses alliés aurait été que cette Princesse eût continué d'éluder sous différents prétextes la conclusion de cette alliance; le public la regardera comme le signe d'une union et d'un concert entre l'Angleterre et la Russie, et les anglais ne manqueront pas de s'en prévaloir pour faire entendre de toutes parts qu'ils sont assurés d'être secondés par la Czarine dans tous leurs projets. Lord Carteret, aussitôt après l'arrivée de la nouvelle de la conclusion de cette alliance, s'est vanté publiquement, qu'elle avait été conclue à votre insu, et il a ajouté à ses confidents que l'Angleterre dispose souverainement de mm. Troubezkoï, Brevern et Bestoucheff et que désormais la France aura si peu d'influence sur les affaires à la cour de Russie, qu'il émanera incessamment une ordonnance pour y défendre entièrement le commerce des marchandises de France; que le crédit de cette couronne en Suède tombera d'une chute commune et que l'Angleterre va reprendre toute supériorité dans le nord. On conçoit aisément que de pareilles rodomontades du ministère anglais désignent seulement les espérances qu'il se forme et qu'il croit pouvoir établir sur la conclusion du nouveau traité et annoncer comme devant en être les suites. Cette politique est avantageuse en Angleterre pour entretenir la nation dans des dispositions favorables, à l'effet d'en tirer des subsides extraordinaires, et lorsque ensuite les choses ne réussissent pas avec tout le succès que les ministres avaient fait envisager comme indubitable, ils s'attachent à leurrer le

peuple de nouvelles idées capables de nourrir et entretenir sa bonne volonté.

Je suis persuadé aussi que, nonobstant ce que lord Carteret débite avec tant d'ostentation, il s'en faut beaucoup qu'il puisse se flatter de pouvoir prévaloir tellement sur le ministère de Russie, que l'Angleterre soit assurée de disposer désormais à sa volonté de cette puissance au point de porter la Czarine à des démarches dont le roi pourrait former de justes plaintes. Telle serait par exemple l'ordonnance annoncée par lord Carteret pour défendre tout commerce de marchandises de France en Russie, et il n'est pas à présumer que jamais la Czarine se porte à publier une pareille ordonnance qui ne pourrait être que l'effet d'une volonté marquée de rompre toute correspondance entre ses états et ceux du roi; mais ce discours tenu imprudemment par lord Carteret, joint à quelques avis venus d'autre part, que la Czarine veut défendre à ses sujets tout usage d'étoffes d'or et d'argent, donne de justes soupçons que le projet de l'interdiction de ces étoffes en Russie avait été donné et appuyé de la part des anglais qui savent le préjudice infini qui en résulterait indubitablement pour nos fabriques de Lyon et de Tours, en même temps que les manufactures de laine et de soie d'Angleterre ne pourraient qu'en profiter par l'obligation où les russes se trouveraient de ne plus se servir que d'étoffes unies. Comme je n'ai rien vu d'un pareil projet dans vos lettres, je puis encore douter de sa réalité, étant persuadé que vous n'auriez pas manqué non-seulement de m'en informer, mais aussi de donner tous vos soins pour empêcher une interdiction aussi contraire à la vue que vous avez eue vous-même, d'entamer avec les ministres de la Czarine la négociation d'un traité de commerce entre la France et la Russie; mais cet objet est si essentiel que je ne dois pas différer à vous marquer que les anglais ayant aussi manifesté leurs mauvaises intentions pour engager la Czarine à publier dans ses états des défenses qui fassent tomber entièrement le commerce des français dans ses états, vous ne pouvez trop promptement vous expliquer avec les ministres de cette Princesse pour empêcher, s'il est possible, toute défense et interdiction de sa part sur les étoffes d'argent, puisqu'ils ne peuvent ignorer que ces étoffes étant le principal commerce de France, ce serait marquer une volonté déterminée de donner toute préférence aux étoffes d'Angleterre.

Le roi de Prusse a fait témoigner à lord Carteret son impatience de ce que le ministre anglais auprès de la Czarine n'a point encore porté cette Princesse à garantir le traité de paix de Breslau en faveur

de s. m. prussienne, et lord Carteret a répondu que la signature du traité d'alliance défensive entre la Russie et la Grande-Bretagne faciliteront l'exécution de ce qui a été promis au roi de Prusse au sujet de cette garantie.

№ 210. M. Amelot à m. Dalion.

Versailles, 3 février 1743.

Je commence, m., à ajouter un peu plus de foi au bruit qui s'est répandu de la défense qui a été faite en Russie de toute sorte d'étoffes d'or et d'argent, car cette nouvelle m'est mandée de Londres, et je sais de plus très positivement que le ministère anglais en fait trophée comme de son ouvrage, et effectivement on ne saurait douter que ce ne soit à l'instigation des anglais et pour nous nuire que cette défense a été faite. Une pareille conduite ne s'accorde guère avec les assurances que la Czarine ne cesse de faire donner au roi du désir qu'elle a de vivre en bonne intelligence avec S. M.; m. le prince de Cantemir m'a même fait entendre, la dernière fois que je l'ai vu, que la Czarine ne serait pas éloignée de faire un traité de commerce avec la France. Vous avouerez que ce serait un début bien singulier de commencer par prohiber nos marchandises. Je compte voir cet ambassadeur mardi prochain et m'en expliquer avec lui.

Les affaires d'Allemagne sont toujours dans le même état, et quant à la Hollande, il ne parait pas que la faction anglaise y ait eu jusqu'à présent autant de crédit qu'elle s'en était vantée.

№ 211. M. Dalion à m. Amelot.

St. Pétersbourg, 5 février 1743.

Monseigneur, je parvins enfin à voir m. de Brummer jeudi dernier, 31, au matin.

Pour préparer les voies je le mis d'abord sur le chapitre de mm. de Bestoucheff. Il me dit que leur crédit augmentait journellement; que comme une boule de neige qui grossissait en roulant leur parti ne faisait que de s'accroître; qu'ils avaient déjà séduit m. de Brevern; que cependant il n'y avait pas huit jours que la Czarine, qui passe chez lui chaque jour une fois ou deux, l'avait assuré que, d'une manière ou d'autre, elle voulait se débarrasser du grand-maréchal et qu'il l'avait entendu lui-même plusieurs fois recommander le plus sérieusement à son neveu

de ne prendre aucun attachement pour eux, de s'en défier et de les regarder comme des gens dont il n'avait pas dépendu d'empêcher qu'elle et lui ne fussent jamais dans la situation où ils se trouvaient. „Vous ne croiriez pas“, ajouta-t-il, „que le vice-chancelier pousse son arrogance jusqu'à m'attaquer. Il y a quelque temps qu'écrivant à m. de Nolken, mon ancien ami, je lui mandais autant que je me le rappelle que les suédois avaient un moyen d'engager Sa Majesté de Toutes les Russies à se prêter à des conditions de paix, telles qu'ils pouvaient naturellement le désirer dans l'état présent des choses. Je ne sais“, poursuivit-il, „comment le résident de Russie à Hambourg est parvenu à avoir connaissance de ma lettre? Il en a informé le vice-chancelier qui en a rendu compte sur-le-champ à la Czarine, présentant le fait sous la forme la plus désavantageuse; cette Princesse elle-même eut la bonté avant-hier de m'en instruire, et la seule réponse que je lui fis, c'est que loin de m'en repentir j'étais fâché de n'avoir pas récrit et de n'avoir pas fait écrire le duc mon maître aux chefs de la noblesse suédoise“.

„Je vous félicite“, lui repartis-je, „d'avoir eu une légère occasion de réfléchir plus attentivement que vous ne m'aviez paru faire ici sur ce que vous devez attendre de mm. de Bestoucheff. Ils ne manquent ni de pénétration, ni de malice; ils comprennent sans peine que tôt ou tard par une suite de la confiance du grand-duc en votre excellence, vous devez avoir la principale part dans l'administration des affaires; ils n'ont donc rien de plus important que de vous perdre et vous perdront infailliblement, si vous ne songez au plus vite à les prévenir. Je vous apprendrai même, si vous ne le savez pas, que quand la Czarine, quelques jours après son avènement au trône, dépêcha le major Korff au grand-duc pour l'inviter à se rendre à sa cour, il fut fort question de vous faire rester dans le Holstein et que jusqu'au moment de votre arrivée à Pétersbourg des gens s'intriguèrent pour procurer à m. Bestoucheff, l'aîné, la place de gouverneur de son altesse royale“. Mon discours fit beaucoup d'impression sur le grand-maréchal; il rêva quelque temps et me répondit par cette façon de parler proverbiale en italien: „*Lasciate far a marcantonio.* Je vais faire ma plus grande occupation de les miner insensiblement et dès ce moment je jure leur perte, puisque je vois distinctement qu'elle est indispensablement nécessaire et pour les intérêts de la Czarine, ceux du grand-duc et pour les miens propres. La Czarine d'ailleurs, à qui j'ai appris à connaître le caractère de mon maître, sait bien qu'il est de la plus grande conséquence pour elle qu'il ne tombe pas en d'autres mains que les miennes; je lui ai même fait sentir et

toucher au doigt qu'il y aurait du danger à le laisser trop communiquer avec les seigneurs russes et que par cette raison et pour l'avantage du prince il valait mieux lui faire employer la plus grande partie de son temps à l'étude. De plus m. de Lestocq, quoique je pusse me passer de son secours, me secondera fortement dans mon entreprise". „Mais", lui dis-je sur cela, „votre excellence est-elle bien assurée de lui?" „Oui", reprit le grand-maréchal, „m. de Lestocq à la vérité, qui aime beaucoup ses plaisirs, s'endort quelques fois, se repose trop sur la reconnaissance et sur les bontés de sa Maîtresse et ne suit pas toujours les affaires autant qu'il le devrait; mais il est de bon aloi. Il y a quelques jours que la Czarine voulait plaisanter avec lui sur le compte du chevalier Wich. Il lui dit avec sa franchise ordinaire: „Madame, vous avez beau faire, vous vous moquez de cet homme-là; il a plus d'esprit que vous et que toute votre cour, car il vous fait faire tout ce qui lui plait". Sa Majesté rougit et se tut. „Dernièrement encore", continua-t-il, „le baron de Mardefeld le sollicitait de s'intéresser auprès de la Czarine pour l'engager à faire un traité avec le roi de Prusse dans lequel elle garantirait l'acquisition de la Silésie. Il lui répondit: Je suis surpris que vous vous adressiez à moi; vous avez m. de Woronzoff qui par la lecture des gazettes fait des progrès merveilleux dans la connaissance des affaires".

Après avoir mis m. de Brummer en train de me parler avec confiance et en avoir tiré des circonstances qui, quoiqu'étrangères à la matière dont il est question présentement, me paraissent fort bonnes à savoir, je vins enfin au fait. Je lui dis que je ne croyais pas qu'il eût lieu de se repentir des différentes ouvertures qu'il m'avait faites sur l'affaire de la succession à la couronne de Suède; que cela semblait m'autoriser à le prier de m'expliquer au juste où l'on en était. „Nos affaires vont fort mal", me repartit-il avec vivacité; „m. Pechlin notre ministre à Stockholm me mande par tous les courriers qu'il désespère de réussir, surtout par le canal des anglais; que cette nation y est comme en horreur et qu'il s'en est peu fallu que l'on ne massacra l'orateur de l'ordre des paysans soupçonné d'avoir pris de ses guinées". „Votre excellence", repris-je, „ne fait-elle pas part à la Czarine de ces relations qui ne sauraient lui paraître suspectes?" „Je n'y manque pas", répondit-il; „mais mm. de Bestoucheff et m. de Brevern trouvent encore l'art de lui persuader que ce n'est que par l'Angleterre qu'elle peut parvenir à placer m. l'évêque de Lubeck sur le trône de Suède, et je ne puis plus vous

cacher qu'ils sont venus à bout de lui faire prendre des engagements avec la cour de Londres pour le mariage de ce prince avec une princesse d'Angleterre". „Ce nouvel évènement", répliquai-je, „surprendrait beaucoup, si la Czarine ne m'avait accoutumé à ses variations, et quant à la Finlande, poursuivis-je, cette Princesse est-elle toujours disposée à en faire la restitution dans le cas où les suédois se porteraient à ses vues?" — „Je le crois", repartit-il, „mais je n'oserais l'assurer. J'ai lieu de présumer qu'on a envoyé ordre tout récemment à m. Buchwald, qui doit être arrivé à l'heure qu'il est à Stockholm, de se borner à répandre de l'argent et à promettre de bonnes conditions de paix, et je ne saurais vous dire précisément si ce changement n'a été fait que pour réserver à mm. de Roumianzoff et Loubras le mérite d'offrir eux-mêmes cette restitution". „Ma curiosité", repris-je, „a un bon motif: si je pouvais avoir une certitude entière des vues et des intentions de Sa Majesté de Toutes les Russies par rapport à l'évêque de Lubeck et à la Suède et sur toute chose, que je la visse déterminée à rompre les engagements pris pour le mariage du prince administrateur, qui ne pourrait nous convenir, parce que la France n'a pas actuellement de plus grands ennemis que les anglais et qui également par une infinité de raisons ne peut convenir à elle-même, je serais en état de lui apprendre à mon tour des choses qui certainement lui seraient très agréables". Je n'eus pas plus tôt laissé échapper ces paroles que je me vis sollicité, pressé, tourmenté de m'expliquer plus clairement. Je résistai néanmoins et je me retranchai toujours à dire au grand-maréchal que c'était à lui à parler à la Czarine et à la faire parler et que comme les moments étaient précieux infiniment, il ne devait point en perdre un seul. Il fallut qu'il cédât et nous convînmes que la journée ne se passerait pas sans qu'il informât la Czarine de notre conversation.

Je cherchai ensuite à sonder le grand-maréchal sur ce que le roi pourrait faire pour lui marquer sa sensibilité à l'attachement qu'il témoignait pour la France; il se montra fort touché de la bonté qu'avait Sa Majesté d'y vouloir bien y faire attention. Il me jura que pour le présent et pour l'avenir elle pouvait absolument compter sur lui; mais il marqua un grand éloignement pour recevoir des présents et principalement des choses qui parussent, alléguant que, du moins dans l'instant présent, plus il se cacherait, plus il serait en état de nous rendre service. Comme toutefois il n'articule le refus que pour les choses apparentes et qu'il ne répond rien lorsque je lui dis qu'il était dans l'ordre que les grands princes fissent du bien à des particuliers et que j'agi-

rais sans son consentement, je penserais qu'il pourrait bien accepter une somme d'argent, si elle était de quelque considération.

Ce même jour-là il y eut bal masqué à la cour. Dès que j'y fus arrivé m. de Berkholtz grand-chambellan de son altesse royale, qui me reconnut, vint me dire que m. de Brummer me priait de passer un moment dans son appartement; je m'y rendis incontinent. M. de Brummer m'apprit qu'il m'avait tenu parole, qu'il avait entretenu fort longtemps la Czarine après avoir pris préalablement la précaution de lui faire promettre de ne rien dire ni à mm. de Bestoucheff, ni à qui que ce soit; qu'il n'avait point pu en tirer de réponse positive par rapport à la Finlande; que sur l'embarras qu'elle avait témoigné touchant la manière de rompre les engagements pris pour le mariage de l'évêque de Lubeck, il lui avait cité l'exemple des français qui avaient bien su autrefois se déterminer à renvoyer l'infante d'Espagne; qu'il lui avait représenté dans les termes les plus forts qu'elle ne devait pas craindre de mettre sa confiance dans une personne qui avait servi Madame la Princesse Elisabeth avec tant de zèle; qu'il ne savait pas encore quel parti elle prendrait, mais qu'il pouvait m'assurer qu'il l'avait fort ébranlée et qu'il avait excité en elle une impatience extraordinaire d'en apprendre davantage.

Le grand-maréchal revint ensuite à me presser de nouveau de m'ouvrir à lui; je crus cependant devoir encore me tenir dans la réserve; il finit par me dire que la Czarine lui avait permis d'écrire et de faire écrire le grand duc en Suède et par me protester qu'il allait employer tout le crédit qu'il avait sur l'esprit de cette Princesse pour la conduire au point où il comprenait bien que je voulais la mener.

Le samedi au soir je retournai chez m. de Brummer. La Czarine avait passé la veille dans son appartement au retour de la comédie et y était restée près d'une heure. Selon le rapport du grand-maréchal cet entretien roula entièrement sur les mêmes matières dont il avait été question le jour précédent et sur la nécessité de faire promptement avec la Suède une paix stable et solide. Sur le premier point m. de Brummer me dit qu'il avait encore gagné du terrain sans cependant pouvoir encore faire rien décider; quant au second, il me dit qu'il avait mis sous les yeux de la Czarine le danger qu'il y avait pour elle, surtout après les voies employées pour parvenir au trône, de tenir ses troupes assemblées dans des lieux si voisins de la résidence, les justes craintes que donnaient les mouvements de Kouli-khan et les soupçons conçus par bien des personnes que le congrès d'Abo durerait peut-être fort long-

temps. M. de Brummer m'ajoutait qu'il croyait qu'il conviendrait de laisser quelques jours à cette Princesse pour réfléchir mûrement en son particulier, et qu'il me ferait avertir dès qu'il aurait quelque chose de nouveau à m'apprendre. De mon côté je ne jugeai pas que rien dût m'engager à m'expliquer plus que je n'avais fait jusque-là. Depuis ce moment je n'ai pas eu de nouvelles du grand-maréchal Brummer; mais nous nous verrons certainement demain.

Ma lettre écrite, je reçois la vôtre du 7 janvier. C'est prématurément que le roi d'Angleterre a fait parade dans sa harangue à son parlement de la conclusion d'un traité avec la Russie. Ce traité n'a été conclu que dans le temps que je vous ai marqué. Le baron de Mardefeld me dit de même, que celui de sa cour n'a été signé que deux jours après la harangue en question. Je ne dois pas être responsable de ce que sa majesté britannique n'a pas craint de hasarder une déclaration aussi formelle et aussi publique. Il pouvait être assuré de la cour de Berlin; mais il ne l'était certainement pas de la cour de Russie, et la Czarine s'est déjà repentie plus d'une fois d'avoir cédé aux persécutions des Bestoucheff et de leur clique.

Le chevalier de Rignac, qui a l'honneur d'appartenir à son éminence, qui a passé au service de Russie il y a quelques années et qui est parvenu à devenir capitaine des gardes dans le régiment d'Ismaïloff, lequel poste lui donne le rang de lieutenant-colonel et le met en droit de prétendre dès un an ou deux à un régiment, le chevalier de Rignac, dis-je, m'a fait connaître qu'il souhaiterait passionnément de repasser au service de son légitime maître et de sa patrie; la seule grâce qu'il demanderait c'est qu'il plût à S. M. de lui accorder un brevet de colonel réformé à la suite d'un régiment d'infanterie ou bien le commandement d'un bataillon de milice avec le brevet de colonel. Je lui dois cette justice, c'est qu'il est généralement aimé et estimé ici et que si sa conduite a pu déplaire autrefois au cardinal de Fleury, l'air de la Russie l'a fort changé à son avantage. Si vous me faites l'honneur de me répondre à cet article, je vous prie de le faire en chiffres; on ouvre ici toutes les lettres et on saurait très mauvais gré au chevalier de Rignac, si l'on découvrait qu'il a pensé à se retirer.

Je vous ai mandé que m. de Loubras était à Abo ou aux environs. Il n'est allé qu'à Cronstadt. Il en est revenu et partira certainement pour le congrès dans cinq ou six jours. Il est lieutenant-général dans le corps du génie et mène avec lui beaucoup d'ingénieurs, destinés à lever des cartes de la Finlande, d'où, quand on n'aurait pas d'autres

lumières, on pourrait inférer que la Russie ne songe pas à garder sa conquête. Si elle n'était pas dans ces sentiments, pourquoi tant se presser de s'assurer des moyens de la connaître parfaitement.

№ 212. M. Amelot à m. Dalion.

Versailles, 10 février 1743.

Vous aurez appris, m., par m. le marquis de Laumary que les affaires sont restées en Suède dans l'incertitude, depuis que les états de ce royaume ont vu que l'élection qu'ils avaient faite en faveur du duc de Holstein, ne pouvait plus avoir lieu. Il paraît seulement par les derniers avis, que l'ouverture des conférences d'Abo s'approche, et l'on ne peut encore prévoir, si les propositions qui pourront y être faites de part et d'autre dans la vue du rétablissement de la paix entre la Suède et la Russie, auront plus ou moins d'influence sur les délibérations des états de Suède par rapport à la succession à cette couronne.

Les ministres anglais se vantent avec une extrême ostentation des avantages qu'ils comptent retirer du traité d'alliance défensive, dernièrement conclu entre la Russie et la Grande-Bretagne, pour faire entrer d'autres puissances dans leurs vues en faveur de la reine de Hongrie. Il semblerait même à les entendre, que ce sera pour eux un moyen décisif pour y entraîner les cours de Berlin et de Dresde et la République de Hollande, et pour faire tomber entièrement le crédit de la France dans le nord; mais les personnes intelligentes aperçoivent aisément, que ces espérances, dont les ministres anglais croient devoir leurrer leur nation pour en tirer plus aisément le secours extraordinaire dont ils ont besoin, n'ont pas la solidité qu'ils souhaiteraient et qu'elles peuvent même être regardées comme chimériques. Le public a déjà remarqué les différences essentielles qui se trouvent dans les deux mémoires présentés par les ministres de la Grande-Bretagne et de Prusse aux Etats Généraux pour leur demander l'accession et la garantie de la République sur le traité d'alliance défensive conclu dernièrement entre ces deux cours. L'attention, que le ministre de Prusse a eue d'exclure de son mémoire ce que le ministre de la Grande-Bretagne a cru devoir insérer dans le sien pour faire entendre que l'objet de cette alliance a été d'établir un concert de mesures entre les parties contractantes relativement à la guerre actuelle entre l'empereur et la reine de Hongrie, suffirait pour faire juger de l'éloignement du roi de Prusse à concourir dans cette vue à toutes mesures qui pourraient être regardées comme offensives, et ce prince a

encore plus manifesté ses intentions à cet égard par les déclarations qu'il vient de faire faire aux ministres même de la Grande-Bretagne et à ceux de la République de Hollande sur ce qu'il ne pourrait voir avec indifférence que les troupes à la solde de l'Angleterre voulussent, comme auxiliaires de la reine de Hongrie, passer des Pays-Bas en Allemagne. Les partisans de la Grande-Bretagne en Hollande ont dans ce même temps échoué dans le projet qu'ils avaient formé de faire accorder à la reine de Hongrie un secours de 20 mille hommes pour employer à la garde des Pays-Bas, pendant que cette Princesse en retirerait ses propres troupes; et d'autre part le roi de Pologne marque actuellement plus de mécontentement et d'aigreur contre les cours de Vienne et de Londres, que de dispositions à se contenter de simples subsides pour leur fournir un corps de troupes saxonnes. De sorte qu'il s'en faut bien que par rapport aux affaires d'Allemagne, les choses soient disposées à prendre les impressions et le cours que les ministres anglais se vantent de pouvoir y donner. Toutefois je suis informé qu'ils disent en secret à leurs confidents, qu'au moyen du crédit qu'ils ont acquis sur la cour de Russie, ils parviendront aisément à surmonter ces obstacles, et particulièrement pour entraîner le roi de Prusse dans leurs vues; qu'ils ont engagé la Czarine à refuser la garantie de la Silésie dans le traité qu'elle vient de conclure avec ce prince afin d'avoir un appât à lui présenter pour le déterminer à tout ce qu'ils voudront, ne doutant point qu'il ne soit uniquement occupé de s'assurer sa nouvelle conquête et que pour en obtenir la garantie de la part de la Russie, il ne consente à tout ce qu'ils lui proposeront lorsqu'il verra qu'ils sont sûrs de porter la Czarine à accéder au traité de Breslau en même temps que la reine de Hongrie accèdera au traité de Moscou. Ils se vantent déjà hautement de faire accéder la République de Hollande à ce même traité de Moscou et ils assurent que le roi de Pologne est nommé comme partie contractante dans ce traité; mais ce qui montre évidemment la vanité des idées avantageuses que les ministres anglais se font, dans la supposition que la nouvelle alliance entre la Russie et l'Angleterre va influer décisivement pour le succès de leurs vues en faveur de la reine de Hongrie, c'est qu'ils sont obligés d'avouer eux-mêmes, que loin que la Russie ait pris aucun engagement de donner des secours à cette Princesse, il n'y a aucune apparence que la cour de Vienne puisse s'en flatter, la Czarine personnellement n'y étant nullement disposée et la raison d'état obligeant la Russie de conserver ses troupes pour la défense de ses provinces tant du côté de la Suède que du côté de la Perse.

Il paraît que la Russie a refusé les offres des offices de l'Angleterre pour sa paix avec la Suède. Cette circonstance pourrait être regardée comme une preuve que le crédit de la Grande-Bretagne à la cour de Russie n'est pas aussi bien établi que les ministres anglais voudraient le faire croire. Je suis etc.

№ 213. Le marquis de la Chétardie à m. Lestocq.

Paris, 11 février 1743.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que j'ai eu lieu de me convaincre de l'infidélité des postes du pays que vous habitez. Je viens encore de l'éprouver, j'ai reçu à peu de jours l'une de l'autre vos lettres des 4 et 15 novembre et 28 décembre (v. s.).

J'ai vu dans la première à l'occasion de l'ordre de Prusse envoyé à Woronzoff que la pénétration du héros est la même dans tous les instants. Cette circonstance, sans me surprendre, a flatté l'admiration que je lui ai vouée de tout temps.

A l'égard de notre ami Buchwald, autant il était impossible que nous pussions nous rencontrer, autant à mon avis, il aurait précipité son jugement, s'il eût pris confiance dans les rodomontades et les promesses de Wich; à supposer d'ailleurs que l'Angleterre voulût sincèrement favoriser l'évêque et que le roi de la Grande-Bretagne fût intentionné de lui donner une de ses filles en mariage, n'est-il pas clair que l'on retomberait dans le cas que vous et m. de Brummer représentiez avec raison être d'une si dangereuse conséquence pour le héros. Il est démontré, à moins de se laisser aveugler par la partialité, que tout prince sur le trône de Suède, pour convenir au héros, doit être uni et allié avec ses amis naturels, et il sait qui sont ceux qui l'ont été, avant que nous ayons joui de la satisfaction de le voir sur le trône de ses pères.

De ce mariage entre l'évêque et une princesse d'Angleterre (ceci me conduit à votre seconde lettre) résulterait l'inconvénient qu'il nous lierait les bras sur ce qui peut lui être agréable. C'est donc un point qu'il faut constater, vu les termes d'amitié où nous en sommes avec le roi breton, sans quoi nos ministres me riraient au nez et seraient fondés de le faire, si travaillant pour les intérêts de l'évêque avec le zèle que vous me recommandez et que je sens en moi pour lui, je cherchais à les exciter. Il y a plus, si vous voulez que je fasse de bonne et utile besogne, je m'explique:

Ce cher neveu, que j'étais bien persuadé que l'on ne donnerait pas

pour dix couronnes à son établissement décidé par la reconnaissance que le héros a faite de lui pour son successeur. Or comme il ne peut plus être question pour lui de la couronne de Suède, il est essentiel, si le héros pense à lui substituer l'évêque et que son intention soit réellement de s'entendre avec le roi sur les moyens de parvenir au succès de ce projet, qu'il s'ouvre confidemment de ses vues à cet égard à S. M., soit par le ministère du prince Cantemir, soit par le canal de m. Dalion. Mes démarches sans cette précaution seraient d'un faible poids, au lieu qu'elles pourront être susceptibles de quelques effets, puisqu'il s'en suivra de là qu'on sera en état de former un plan solide, sur lequel le roi pourra donner des ordres à son ambassadeur à Stockholm. J'ai un titre du moins pour me promettre que mes soins, aidés de ces préalables, mèneraient aisément les choses à ce point, c'est que par le même motif que S. M. a fait usage de son crédit en Suède dans l'élection du cher neveu, autant toutefois que cela a pu lui être agréable ainsi qu'au héros, il devient simple que le roi travaille sur les mêmes errements en faveur de l'évêque.

Il me vient une idée à ce sujet que vous trouverez, je crois, d'une nature à hâter ce que nous désirons avec le héros. Je suppose qu'il se détermine pour un concert à suivre avec S. M. sur le principe de porter l'évêque au trône de Suède, il serait extrêmement important en ce cas qu'il fît connaître quelles conditions il voudrait accorder à la nation suédoise, et que vous m'en informassiez de votre côté pour que j'agisse en conséquence, parce que l'objet de la paix ne me paraissant pas pouvoir être séparé de celui du choix du successeur, quand ce sera le héros qui présentera ce successeur, il est à présumer que les suédois ne se décideront que selon le plus ou le moins d'avantages qu'ils envisageront dans les offres du héros. J'ajouterai que les moments sont si précieux, attendu la crise dans laquelle la nation suédoise doit se trouver actuellement, depuis qu'elle a perdu l'espérance d'avoir le cher neveu pour roi, que tout délai ne pourrait qu'influer désavantageusement sur le succès des vues du héros.

La satisfaction d'exercer mon zèle et mon imagination sur ce qui peut plaire au héros, n'est pas la seule que me procure votre seconde lettre. Vous l'avez accompagnée de pièces qui devaient réveiller ma curiosité. Vous vous y montrez aussi sage, en préférant d'être derrière la tapisserie, que capable de cette amitié constante et respectable à l'égard de notre cher Schemberg; vous flattez enfin celle que je vous ai vouée,

en m'apprenant de quelle manière notre héros toujours grand, toujours le même, a consacré la dédicace de votre maison.

Vous ne seriez point à la peine de la vendre pour acheter celle de Kuhn, si nous nous retrouvions ensemble. J'aurais dix conseils pour un à vous donner qui vous sauveraient de cette extrêmité. Mais pour que nous puissions nous revoir d'aussi près, il ne suffit pas que le héros ait eu la prudence de mettre m. de Brevern aux trousses de m. le vice-chancelier, ni que vous m'assuriez en général dans votre troisième lettre que je ne dois point m'inquiéter sur l'article des Bestoucheff. Comparez ma dépêche du 5 décembre (n. s.) et la réponse que vous y avez faite le 28 du même mois (v. s.); vous conviendrez certainement que vous avez passé trop légèrement sur une infinité de détails que la distance qui nous sépare, et mille autres considérations auraient dû vous faire embrasser successivement et particulièrement. Ce petit reproche que l'amitié autorise, me ramène à ceux que l'on vous a chargé de me faire. Je les mériterais si je me fusse rencontré à Dresde avec le comte de Saxe, mais de même que par lui j'aurais pu rompre la glace peut-être, de quel droit me serais-je immiscé à demander à la cour de Saxe de faire une démarche publique auprès du héros, voyant surtout sous mes yeux qu'elle n'aurait pu se faire sans déterminer le rappel de Keyserling, qui est aussi éloigné de vouloir quitter la partie qu'il a su par ses friponneries captiver le comte de Bruhl qui joint à la qualité de premier ministre favori la volonté décidée de garder m. de Keyserling.

Il n'a pas été en mon pouvoir de vous défaire du grand-maréchal Bestoucheff. Si le héros, quoique résolu au mois d'août dernier à s'en débarrasser ainsi que de son frère, n'en a pas aujourd'hui les moyens avec une autorité sans bornes, il me réserve l'affliction la plus vive. Je ne puis en effet en ressentir de plus grande que de me voir privé de retourner auprès de sa personne. Il a dû d'autant mieux le prévoir, en lisant ce que je vous ai mandé, qu'il me connaît assez pour savoir que je n'ai pas deux paroles; qu'il a pu se dire qu'indépendamment du respect que je lui dois, je lui suis trop attaché pour tenter de l'émouvoir par une chose que je n'aurais pas pensé, et qu'ainsi je serais obligé de m'en tenir à l'exposé que je vous ai fait; qu'il daigne y réfléchir sérieusement et en examiner toutes les circonstances, il verra distinctement que je serais forcé de demander mon rappel au bout d'un terme extrêmement court tant que les choses subsisteront dans l'état où je les ai laissées, et cela deviendrait d'autant plus inévitable que mm. de Bestoucheff ayant eu le front de répandre que c'étaient eux qui avaient obtenu

du roi et du héros mon éloignement, ils croiraient leur honneur engagé à soutenir ce qu'ils ont avancé. Il serait trop contraire au service du héros et à celui de Sa Majesté de m'exposer à cette extrêmité, pour que rien au monde puisse m'en faire courir le risque. Mon sort, loin de dépendre de ma volonté à plaire au héros, est donc entre ses mains, et se trouve d'autant plus subordonné en entier à ce qu'il décidera, qu'il ne m'appartient point de rien exiger de lui. Aussi de cette décision finale je vous prie de me faire parvenir au plus tôt, s'ensuit-il bien décisivement de ma part, que je serai aux ordres du héros et prêt à tout sacrifier pour lui, dès que je saurai que les Bestoucheff ne sont plus en place, ou que j'irai combattre au mois de mai prochain nos bons amis les anglais en Flandre, si mes représentations ne produisent point auprès du héros l'effet que je devrais attendre de ses bontés pour moi.

A propos de guerre et de combats, il me sera facile de vous munir d'arguments contre les gasconnades des autrichiens. Leur armée effectivement, quoique supérieure en nombre à la nôtre qu'ils croyaient tenir investie dans Prague, n'a point empêché nos troupes d'en sortir, et la garnison, composée uniquement de malades, n'a consenti à évacuer la place qu'avec tous les honneurs militaires. L'avenir que nous leur préparons est tout aussi simple, l'empereur aura au printemps 35 mille hommes de troupes réglées sans compter les milices. M. le maréchal de Broglie aura 60 mille français sous ses ordres et ces deux armées combinées ouvriront la campagne, tandis que m. le maréchal de Noailles à la tête de 50 mille hommes côtoiera et observera mm. les anglais et leurs adjoints pour les charger, s'ils veulent entreprendre quelque chose.

№. 214. M. Dalion à m. Amelot.

St. Pétersbourg, 12 février 1743.

Monseigneur, par votre lettre du 10 janvier vous me témoignez être inquiet sur les marques éclatantes de bonté que la Czarine a données au baron de Munick. Elles ont à la vérité causé beaucoup de surprise et beaucoup de jalousie aux russes dont l'ardeur à éloigner tous les étrangers se développe de jour en jour; elles augmentent même de prix pour le goût tout particulier qu'elle semble prendre pour lui. Personne cependant ne paraît appréhender qu'il en résulte jamais le retour du feld-maréchal; outre que des raisons trop puissantes devraient empêcher toujours cette Princesse d'y consentir, tout le monde sait que les deux frères ne peuvent point se souffrir; que l'aîné desservait et décriait

le cadet en tout lieu et que les choses étaient venues au point qu'ils ne se voyaient plus. D'ailleurs le caractère du baron de Munick ne fait pas juger qu'il fût homme à hasarder une sollicitation aussi délicate, et l'on ne voit pas qu'il ait encore rien fait pour le jeune comte de Munick son neveu qui est toujours comme aux arrêts dans une maison de cette ville, et que la Czarine promet il y a plus de six mois de renvoyer dans ses terres de Livonie, aussitôt que la guerre avec les suédois serait terminée. Je penserais donc que nous pouvons être fort tranquilles sur ce sujet.

Je n'ai pu revoir le grand-maréchal Brummer qu'à la cour, en passant. Il m'a dit qu'il ne lui avait pas été possible de remettre la Czarine sur la matière de nos conversations et m'a prié instamment de lui accorder un nouveau délai de quelques jours; quoique je sente que tous les moments sont précieux, j'ai cru devoir me rendre à ses désirs.

№ 215. M. Dalion à m. Amelot.

St. Pétersbourg, 19 février 1743.

Monseigneur, le courrier dépêché par m. le prince de Cantemir m'apporta le 16 samedi votre lettre du 30 janvier, par laquelle vous m'apprenez la mort de monseigneur le cardinal de Fleury et l'intention où est Sa Majesté de ne point lui donner de successeur et de ne faire aucun changement dans ses conseils ni dans son ministère; quoique les ministres russes fussent instruits avant moi de toutes ces choses, je crus néanmoins devoir aller leur en faire part sur-le-champ.

Je reçus dimanche 17 votre lettre du 25 janvier. Il est en effet singulier que ma lettre du 24 décembre vous soit parvenue avant celle que j'avais d'avance fait mettre à la poste le même jour; je ne sais à quoi l'attribuer; mais ce que je sais pour certain, c'est que l'on ouvre ici tous les paquets, et même d'une manière assez messéante, et c'est pour cette raison que je chiffre souvent bien des articles qui par eux-mêmes ne comporteraient pas cette précaution.

L'avis de la marche de Kouli-khan vers le royaume d'Astracan était trop fondé. En vain le vice-chancelier Bestoucheff veut persuader au public et surtout à la Czarine que ce prince a repris la route d'Ispahan. On ne revient pas encore de ces craintes, d'autant plus que malgré l'attention du ministère russe à cacher ses démarches, on découvre journellement qu'il ne néglige rien pour mettre cette frontière en état de résister à un premier choc. On en saurait vraisemblablement davantage,

s'il était possible d'avoir des correspondances de ces côtés-là; mais la chose n'est pas praticable, parce que la poste de l'intérieur du pays ne va que jusqu'à Moscou, moyennant quoi de tout ce qui est au-delà, vous n'en apprenez que ce qu'il plait à la cour d'en divulguer ou que ce que laissent échapper les courriers qui lui sont expédiés, ou que ce que rapportent les voyageurs.

J'ignore ce qui peut avoir donné lieu à l'attente où il vous a paru par la dernière lettre de m. le marquis de Lanmary que l'on était à Stockholm d'apprendre à tous moments la nouvelle d'une révolution en Russie, dans laquelle la Czarine et le duc de Holstein n'avaient pas été épargnés. M. Pekelin l'a mandé pareillement ces jours-ci à m. de Brummer qui a d'abord communiqué la lettre en original à la Czarine. Vous penserez sans doute que l'avertissement a fait quelque impression sur l'esprit de cette Princesse. Nullement—elle a répondu que tout cela n'était que de faux bruits. Le grand-maréchal lui a répliqué mais inutilement, que si le prince et la princesse de Brunswick et le comte d'Osterman n'avaient pas vécu dans une pareille sécurité, elle ne se trouverait pas actuellement sur le trône de ses pères.

Tout ce que je puis vous dire à ce sujet, c'est que le mécontentement est général, qu'il se manifeste plus particulièrement parmi les troupes qui ne sont point payées; que le désordre et le dérangement en tout et partout augmentent de jour en jour. En un mot, que la Czarine prend le train de gouverner son état aussi mal et dans le même goût qu'elle gouvernait sa maison étant Princesse Elisabeth. Les changements qu'elle avait promis et projeté de faire dès Moscou par rapport à l'administration des affaires essuient tant de délais qu'on ne sait plus qu'en augurer.

Je dois croire que les circulaires commencent pourtant à produire quelque effet, puisque vous remarquez dans le prince de Cantemir des sentiments louables tant sur les affaires en général qu'en particulier sur ce qui peut contribuer à cimenter et affermir la bonne intelligence entre les deux cours. J'ai déjà eu occasion de faire usage de ce que vous me mandez là-dessus et je travaillerai à en faire naître d'autres. M. le prince de Cantemir ne pourra pas douter de mon empressement à exécuter vos ordres, lorsque vous lui direz qu'ils m'ont mis à portée de savoir que mm. les ministres sans la participation de la Czarine ni de qui que ce soit avaient diminué ses appointements du même moment qu'il avait déposé le caractère d'ambassadeur et que la Czarine, en apprenant cette circonstance, avait témoigné être très surprise et très fâchée.

On me remit de sa part samedi dernier deux colliers de l'ordre de

St. André, l'un pour le marquis de la Chétardie et l'autre pour le marquis de Bonnac. Deux jours auparavant il était arrivé un lieutenant-colonel prussien qui porte à cette Princesse l'ordre de l'aigle noir; il est chargé du même ordre pour le baron de Mardefeld à qui une marque aussi distinguée de l'estime de son maître ne laissera pas que de donner ici un plus grand degré de considération.

M. le baron de Neuhaus, en conséquence des réponses qui lui sont venues de sa cour, a vu les ministres russes. Il est très mécontent à tous égards et principalement du vice-chancelier. M. de Brummer à qui il en a fait des plaintes amères et qui comprend qu'il importe pour les intérêts du grand-duc de ménager l'empereur, se propose de donner à la Czarine et ensuite à son ministère un mémoire à ce sujet; il serait même en quelque façon forcé de le faire par un discours que le grand-duc lui tint un de ces matins. Comme il est retombé malade, ce prince passa dans son appartement, s'assit sur les pieds de son lit et voulut boire le thé avec lui. En le prenant il lui dit d'un ton fort sérieux et d'un air qui annonçait de la méditation que l'expectative du trône de Russie lui coûtait d'avance la couronne de Suède; mais qu'il ne voulait pas absolument perdre ses états patrimoniaux et qu'il comptait qu'il ne négligerait rien pour les lui conserver.

M. de Brummer doit aussi délivrer à mm. de Bestoucheff et de Brevern un autre mémoire concernant les prétentions sur la succession de Berg et de Juliers. Il m'en a confié la minute dont j'ai pris une copie. Je la joins ici. Le grand-maréchal prévoit parfaitement bien qu'on n'aura pas grand égard aux droits de son altesse royale; mais il croit qu'on pourrait au moins tirer de cette affaire de quoi payer les dettes de la maison de Holstein. J'ai beau lui dire, à la vérité sur la foi des discours du baron de Mardefeld, que le roi de Prusse ne songe point à causer le moindre trouble au nouvel électeur Palatin; il me soutient qu'il a des avis de Berlin très opposés. Peut-être aussi ne le fait-il qu'afin que son maître en paraisse plus autorisé à se donner des mouvements.

Il semble que m. de Brummer ne saurait dans la circonstance présente montrer plus de bonne volonté qu'il en fait paraître; mais malheureusement il a affaire à une Princesse qu'il est bien difficile d'arracher aux plaisirs, surtout dans ces temps de joie où elle ne s'occupe que de donner tous les jours ou bal, ou comédie. Il lui a parlé en présence du confident qui l'a fortement appuyé. Toutes leurs remontrances n'ont cependant opéré autre chose que de l'engager à s'expliquer elle-même avec moi vendredi ou samedi prochain. Pour que notre entrevue soit secrète

elle doit se faire à la faveur du bal et du masque; souffrez encore ce délai. Peut-être que les affaires n'en souffriraient pas. En attendant, m. de Brummer m'a confié que l'on craint fort une alliance de la Prusse avec la Suède; que lorsque les députés suédois étaient ici, la Czarine avait chargé l'amiral Golowin et lui séparément et à l'insu l'un de l'autre, de leur aller déclarer que si les états de Suède voulaient entrer dans les vues qu'elle avait pour l'évêque de Lubeck, elle leur en témoignerait autant de reconnaissance que s'il s'agissait de son propre neveu; que m. Pekelin lui avait mandé qu'il avait lieu d'appréhender qu'on ne voulût plus souffrir à Stockholm aucun ministre du grand-duc de Russie; m. le marquis de Lanmary lui avait offert sa bourse et ses amis pour empêcher qu'il ne fût pris à ce sujet aucune résolution désagréable, et que la Czarine avait été fort sensible à un semblable trait; qu'il savait pour certain que les ministres russes avaient envoyé ordre ces jours-ci à m. de Bouchwald de ne pas faire paraître trop d'intelligence avec le ministre anglais, attendu qu'on s'apercevait qu'il n'avait pas en Suède tout le crédit dont il s'était vanté, et de chercher au contraire à témoigner que la Russie n'avait jamais songé à agir dans l'affaire de la succession d'une manière qui pût indisposer la France. M. de Brummer a ajouté à cette dernière confidence que je ne devais point en inférer que la Czarine eût rien dit à ses ministres de nos conversations et que c'était purement et simplement le fruit des démarches personnelles que lui avait faites en conséquence des différentes dépêches de m. Pekelin.

Au surplus j'ai ressondé ce grand-maréchal sur les moyens de l'attacher encore plus étroitement aux intérêts de Sa Majesté, et je pense pouvoir m'en tenir à ce que je vous ai dit par ma lettre du 5 février.

№ 216. M. Amelot à m. Dalion.

Versailles, 24 février 1743.

J'ai reçu, m., vos deux lettres des 12 et 19 janvier et la copie de celle du 15 septembre que vous aviez compté qui serait apportée par un courrier extraordinaire. Elle ne regardait que les avis que j'avais jugé devoir vous communiquer par ma lettre du 9 août. Vous avez très bien fait d'en faire part à la Czarine dans le temps; mais ne recevant point de vos nouvelles à ce sujet et jugeant par là du peu de cas qu'elle faisait des avertissements contenus dans cette lettre, je n'ai pas douté qu'elle n'eût des notions contraires qui la rassurassent pleinement, et, par cette considération, j'ai négligé d'entretenir les correspondances d'où

j'aurais pu tirer de plus grands éclaircissements; de sorte qu'il me serait fort difficile aujourd'hui de les reprendre. J'ai dû croire que les avis qui m'avaient été donnés, étaient entièrement faux, puisque la personne qui était le plus intéressée à les approfondir, les a méprisés, et comme il paraît qu'elle juge encore aujourd'hui devoir demeurer dans la même sécurité, il serait, ce me semble, fort inutile que vous fissiez aucune nouvelle démarche sur le fondement de cet article de ma lettre du 9 août.

Depuis que nous avons eu lieu de juger qu'au moyen de la résolution que la Czarine a prise de faire reconnaître le duc de Holstein pour son successeur à la couronne de Russie, et de lui faire pour cet effet embrasser la religion grecque, les suédois seraient obligés de procéder à une nouvelle élection, j'ai mis plusieurs fois m. le prince de Cantemir sur la voie pour savoir si la Russie avait des vues sur quelques princes pour la couronne de Suède, et s'il voudrait me le communiquer. Chaque fois que j'ai vu ce ministre, il m'a fait entendre qu'il en avait écrit et qu'il en attendait la réponse; enfin il m'a dit en dernier lieu que le duc de Holstein ne pouvant accepter la couronne de Suède, si la Czarine avait des voeux à faire pour quelqu'un, ce serait pour un prince de la maison de son neveu et par conséquent pour l'évêque de Lubeck; mais que ne voulant gêner en rien la liberté de la nation suédoise, la Czarine ne s'en mêlerait en aucune manière. Il m'a ajouté que si la France voulait employer ses bons offices pour l'évêque de Lubeck, il ne doutait pas que la Czarine n'en sût gré au roi. Je lui ai répondu que Sa Majesté aussi était bien éloignée de se porter à aucune démarche qui pût gêner les suédois dans le choix qu'ils doivent faire en toute liberté pour un successeur à leur couronne et que le roi étant présentement instruit des intentions et dispositions de la Czarine à cet égard, et de l'intérêt particulier qu'elle prend à l'évêque de Lubeck comme prince de la maison de Holstein, S. M. ne différerait pas à donner ses ordres à m. le marquis de Lanmary, de se bien garder de rien faire de contraire aux vues de la Czarine en faveur de ce prince et même de faire connaître si les états de Suède se portaient à vouloir le préférer; que S. M. verrait avec plaisir que ce fût un moyen de rétablir promptement la paix entre cette couronne et la Russie, et de former entre ces deux puissances l'union la plus étroite; mais comme vous apprendrez directement par m. le marquis de Lanmary le cours que les affaires auront pris en Suède, et ce qu'il aura fait suivant les circonstances en conformité des instructions que je lui ai envoyées, c'est sur

les informations que vous recevrez de sa part, que vous devrez régler votre conduite et vos discours sur une matière aussi délicate, et je crois qu'il serait inutile et même préjudiciable de confier prématurément à la Czarine et à ses ministres les vues que le roi avait d'abord eues de tâcher de porter les suédois à préférer le duc des Deux-Ponts. Je ne puis donc que m'en remettre aussi sur ce point, à ce qui pourra vous être mandé par m. de Lanmary. Si les suédois suspendent leur élection jusqu'à ce qu'ils aient été informés de ce qui s'est passé à Pétersbourg entre les députés qu'ils y avaient envoyés, et les ministres de la Czarine, il y a lieu de s'attendre que les relations de ces députés tendront à faire élire l'évêque de Lubeck en considération des avantages actuels qui en résulteront pour la Suède par la restitution de la Finlande, et je crois que c'est ce que le baron de Scheffer a voulu vous faire entendre, en vous disant qu'une seconde élection pourrait influer beaucoup dans les affaires. Je ne doute pas que vous n'ayez informé de cette circonstance m. de Lanmary. Comme ces députés ont à la main un moyen aussi naturel de reconcilier la Russie et la Suède, on peut juger qu'ils feront tous leurs efforts pour lier cette négociation, et pour la conduire à une heureuse conclusion qui leur ferait personnellement beaucoup d'honneur, et assurerait leur considération dans leur patrie; au lieu que si les choses tournaient autrement, ils n'auraient pas sujet de se vanter des circonstances de l'ambassade qu'ils viennent de faire à Pétersbourg.

Je ne puis vous marquer encore quelle sera la résolution du roi sur le retour de m. le marquis de la Chétardie en Russie.

Il paraît que m. de Bestoucheff veut éluder d'entrer avec vous dans aucune explication qui pourrait conduire à un traité de commerce entre la France et la Russie. Cet éloignement de sa part sur un point dont le prince de Cantemir m'avait parlé de lui-même comme d'une chose convenable à l'intérêt des sujets de part et d'autre, me fait juger de plus en plus, que ces deux ministres ne se conduisent pas entièrement sur les mêmes principes. La difficulté que m. de Bestoucheff a faite de vous donner aucun éclaircissement sur l'exception du cas de guerre entre la France et la Grande-Bretagne dans le dernier traité d'alliance défensive conclu de la part de la Russie avec les anglais, est une nouvelle raison de penser qu'il y a souvent de la contradiction dans la conduite, les démarches et les sentiments de ce ministre et du prince Cantemir; car ce dernier n'a pas fait difficulté de me témoigner sa surprise de ce que m. de Bestoucheff n'avait encore voulu vous rien dire sur un point aussi intéressant pour la France, et il a continué à me paraître persuadé

qu'il y avait eu quelques précautions de la part de la Czarine à l'égard de cette couronne, sans vouloir cependant s'expliquer davantage sur ce sujet. C'est pour votre instruction particulière que je vous fais cette remarque et vous devez vous garder d'en faire aucun usage. Vous verrez bientôt si m. de Bestoucheff sera autorisé à vous parler plus clairement.

Je ne puis vous rien marquer encore aujourd'hui sur la proposition que vous me rappelez et qui était contenue dans votre lettre du 17 septembre dernier, au sujet du sieur Melissino actuellement vice-président du collège de commerce; il faut avant toutes choses savoir si le traité de commerce pourra avoir lieu; il faudra voir aussi alors quel usage vous pourrez faire du parent dont vous m'avez déjà parlé comme vous ayant rendu quelques petits services.

J'espère de pouvoir vous marquer par le prochain ordinaire si le roi aura bien voulu avoir égard aux représentations que vous faites sur le traitement que S. M. vous a accordé. Je suis etc.

P. S. L'écrit intitulé „Réflexions d'un solitaire“ [1]) contient des remarques très judicieuses; mais il ne paraît pas qu'on vous témoigne assez de confiance pour hasarder de vouloir donner des conseils sur des matières aussi délicates.

2 P. S. Ce que je vous ai marqué dans cette lettre relativement au personnel de la Czarine ne doit pas faire supposer que nous puissions en aucun temps être indifférent à la tranquillité de son règne, et c'est dans ce principe que je crois devoir vous exposer quelques soupçons, qui ne sont peut-être pas sans fondement et qui naissent de la vivacité des manoeuvres du Danemark en Suède et des intrigues que cette cour y fait suivre de concert avec l'Angleterre. Il y a tout lieu de croire que ces intrigues ne se bornent pas seulement à faire échouer le projet que la Czarine semble affectionner pour l'élection de l'évêque de Lubeck, mais qu'il s'agit de former une ligue entre les cours de Londres et de Copenhague et quelques autres princes de la maison de Brunswick ou ses alliés, dont le but serait de rétablir le jeune prince Yvan sur le trône de Russie. Voyez quel usage vous pouvez faire de cette appréhension pour que la Czarine puisse en être secrètement instruite. C'est une matière extrêmement délicate, et je n'ai qu'à m'en remettre à votre dextérité sur la manière de vous conduire, en sorte qu'il ne paraisse pas que vous ayez été le canal par lequel la Czarine aura eu connaissance d'une circonstance aussi intéressante pour cette Princesse, mais qu'elle ait néanmoins lieu de se convaincre de plus en plus de la droiture et de la sincérité de nos intentions pour ce qui peut la regarder.

[1]) V. № 203.

№ 217. M. Dalion à m. de Lanmary à Stockholm.

St. Pétersbourg, 26 février 1743.

L'entrevue entre la Czarine et moi ne put point avoir lieu ni vendredi ni samedi passé, à cause d'une chute que cette Princesse avait faite jeudi et dont elle se trouvait assez indisposée pour se priver du plaisir de danser. Je ne la vis qu'avant-hier dimanche en la manière convenue, c'est-à-dire étant masqués l'un et l'autre, m. de Lestocq étant tout seul présent à notre conversation.

Je débutai par lui dire que le grand-maréchal Brummer l'avait déjà prévenue en partie sur les choses dont elle voulait bien permettre de l'entretenir en cet instant; qu'ainsi je n'abuserais point de ses moments. „Le roi“, poursuivis-je, „m'a ordonné de faire connaître à V. M. qu'il concourra volontiers à ce qu'elle trouvera être de sa convenance par rapport à la succession à la couronne de Suède et que loin de ressentir aucune peine du succès de ses projets, il le verra avec plaisir; mais pour travailler dans cette affaire sur un plan fixe et décidé, il serait à désirer que j'eusse une certitude entière des vues et des intentions de Votre Majesté, tant pour ce qui regarde m. l'évêque de Lubeck que pour ce qui regarde en général la Suède et en particulier l'article de la Finlande. J'exposerai encore à Votre Majesté“, ajoutai-je „une autre considération. C'est que si elle voulait suivre le projet d'un mariage de l'évêque de Lubeck avec une princesse d'Angleterre, en le portant sur le trône de Suède, ce projet pourrait d'autant moins nous convenir que l'on sait que la France n'a point actuellement de plus grands ennemis que les anglais. Il s'en faut bien aussi par une infinité de raisons déjà détaillées à V. M. par m. de Brummer qu'un pareil mariage convînt davantage à Votre Majesté“.

La Czarine me répondit qu'elle était d'autant plus sensible à ce que je lui annonçais de la part du roi, qu'elle ne se serait jamais attendue qu'il eût voulu se désister de ses vues particulières pour m. le duc des Deux-Ponts et qu'elle désirait passionnément d'assurer la couronne de Suède à m l'évêque de Lubeck; qu'elle comprenait que le mariage de ce prince avec une princesse d'Angleterre ne saurait nous convenir, et qu'elle sentait qu'il pouvait être également contraire à ses propres intérêts, „et“, continua-t-elle, „il n'a été fait de ma part, ni en mon nom aucune démarche à ce sujet; j'ignore jusqu'où celles de l'évêque de Lubeck peuvent avoir été portées; par conséquent tout ce que je puis faire c'est de lui expédier dès demain une estafette pour m'en informer“.

„Malgré tout ce qui s'est débité là-dessus", lui répondis-je, „je dois croire ce que j'entends de la propre bouche de Votre Majesté. Il reste cependant pour certain que le prince administrateur devenu roi de Suède, soit par reconnaissance, soit par intérêt, prendra les conjectures de V. M. pour règle de sa conduite. C'est pourquoi qu'elle me fasse la grâce de me donner sa parole auguste qu'il ne sera jamais question d'un tel mariage". „Comment voulez-vous que je le fasse dans ce moment", reprit-elle, „dès que je ne suis pas instruite de l'étendue des engagements que peut avoir l'évêque de Lubeck; s'il devenait roi de Suède par l'appui des anglais, ne serait-il pas obligé de leur tenir ses promesses?"

„Il n'y a pas apparence", repartis-je, „qu'il obtienne cette couronne par leur canal, et je m'en rapporterai volontiers aux dépêches de m. Peckelin qui ne doit point être suspect à Votre Majesté. Peut-être même l'affaire est-elle décidée dans cet instant ou sur le point de se décider; car comme je ne veux pas que V. M. puisse reprocher dans aucun temps ni à ma cour, ni à moi d'avoir cherché à l'abuser, je dois lui dire que j'ai reçu cette après-midi des lettres de Stockholm par lesquelles on me mande que l'on va procéder incessamment à une nouvelle élection, et que les suédois, plus attachés à la personne du duc de Holstein comme descendant du sang de leurs anciens rois qu'à sa maison, ne montrent pas pour l'évêque de Lubeck des dispositions fort favorables; que si donc la nouvelle élection se trouve faite à l'arrivée du courrier que je me propose d'expédier et qu'elle ne soit pas conforme aux désirs de S. M., je la supplierai de se rappeler qu'il y a environ un mois que je cherche à entretenir S. M. sur cette importante affaire".

Tout cela ne produisit qu'une répétition de ce que la Czarine venait de me déclarer. Elle ajouta seulement, en prenant un certain air de fierté, qu'elle se donnerait bien garde de faire demander en son nom une princesse anglaise pour m. l'évêque de Lubeck; que je n'ignorais pas sans doute qu'elle n'avait pas voulu consentir à ce que m. de Buchwald fût envoyé à Londres; que l'on ne pourrait jamais prouver que m. Narichkin se fût donné aucun mouvement à cet égard; qu'il n'aurait point convenu de se porter à une démarche susceptible d'un refus, et qu'elle ne pouvait point être responsable des discours et des écrits de m. Wich.

Voyant qu'il serait inutile de presser davantage cette Princesse sur l'article du mariage en question et qu'elle commençait à témoigner par des baillements qu'elle était lasse de parler de choses sérieuses pendant un petit quart de temps, je me jetai sur ce qui concernait les intérêts

particuliers de la Suède. Je lui représentai qu'il semblait que la restitution de la Finlande serait le moyen le plus propre à déterminer les suffrages des suédois en faveur de l'évêque de Lubeck et je la priai d'avoir assez de confiance dans un ancien serviteur de Madame la Princesse Elisabeth pour s'ouvrir avec moi sur ce point d'une manière précise et décisive. Je ne fus pas plus heureux. La Czarine se contenta de me répondre que les suédois pouvaient beaucoup attendre de sa reconnaissance; que si elle expliquait dès à présent ses intentions par rapport à la Finlande, ce serait faire des avances préjudiciables à sa gloire; qu'elle n'avait pas oublié la hauteur avec laquelle m. de Nolken avait prétendu traiter l'été dernier. En vain je parus entrer dans son sens par rapport à la conduite de ce ministre, en vain je lui dis qu'il s'agissait aujourd'hui de tout autre chose; que les couronnes étaient très rares et d'un grand prix; et qu'elle devait appréhender que l'espérance ne fît pas autant d'impression sur l'esprit des suédois que la reconnaissance en pouvait faire. J'aurais ajouté beaucoup d'autres choses tant sur cet article que sur le précédent. Je me proposais même de toucher celui de la nécessité d'une paix prochaine entre la Russie et la Suède et d'indiquer des expédients prompts et efficaces; mais la Czarine, ne pouvant plus tenir contre le charme des violons qu'elle entendait de la chambre où nous étions, gagna insensiblement la porte et se retira.

Il faut avouer que des ministres ont beau jeu avec des personnes d'un tel caractère. Je pense pareillement qu'il faut se persuader que tant que la Czarine ne changera pas et que mm. de Bestoucheff se verront en leurs places et leur crédit, nous ne saurions espérer de faire grand'chose en cette cour. M. de Lestocq, qui quelques fois avait servi d'interprète et qui quelques fois s'était mêlé de la conversation, me confirma, lorsque nous fûmes restés seuls, ce qu'il m'a dit plusieurs fois, c'est-à-dire qu'il n'y avait aucun doute que la Czarine ne restituât la Finlande, si les suédois élisaient l'évêque de Lubeck pour successeur à leur trône.

Après avoir détaillé fidèlement le succès de la dernière démarche que j'avais à faire pour exécuter les ordres du roi, je pourrais profiter de la liberté que vous m'avez donnée de vous communiquer mes réflexions; mais comme votre excellence est instruite mieux que moi des véritables intentions de Sa Majesté et qu'elle a infiniment plus de lumières, je me bornerai à lui faire remarquer que s'il faut ajouter foi aux derniers discours que m'a tenus m. de Brummer, la Czarine ne s'est pas expliquée avec moi sincèrement sur l'article du mariage de l'évêque de Lubeck avec une princesse d'Angleterre; que si m. le duc des Deux-Ponts

vient à l'emporter sur ses concurrents, le pas que j'ai fait, mettra notre cour à l'abri de tout reproche de la part de cette Princesse; que cet évènement pourrait même contribuer peut-être à la chute des Bestoucheff qui lui ont prêché et prêchent encore sans cesse de ne se concerter là-dessus qu'avec les anglais, et qu'il ne serait pas étonnant qu'au lieu de voir bientôt le rétablissement de la paix dans le nord nous ne vissions la Czarine se laisser entraîner dans un labyrinthe d'embarras.

№ 218. M. Amelot à m. Dalion.

Versailles, 3 mars 1743.

J'ai reçu, m., vos deux lettres des 26 et 29 janvier. J'attendrai les éclaircissements que m. le prince de Cantemir est chargé de me donner sur le traité d'alliance défensive de la Russie avec l'Angleterre pour juger du cas qu'on doit faire de l'attention qu'on dit avoir eue dans ce traité pour les intérêts de la France.

J'ai toujours oublié de vous demander si je pouvais sans inconvénient faire part à m. le prince de Cantemir de ce qui vous revient par le canal de m. Brummer, non pas dans ce qui regarde le personnel de la Czarine, mais dans ce qui concerne les affaires politiques et la manière dont cette Princesse les envisage. Il est d'autant plus nécessaire que je sache à quoi m'en tenir sur cette matière que je vois tous les jours de la contradiction ou du moins peu d'uniformité entre les propos qu'on vous tient et les discours de cet ambassadeur, même sur les points les plus importants. Je ne puis vous en citer un exemple plus frappant que celui de l'élection du successeur à la couronne de Suède, m. de Brummer vous ayant dit que la Czarine agirait fortement pour l'évêque de Lubeck et m. le prince de Cantemir ayant eu ordre de déclarer ici qu'elle ne voulait s'en mêler directement ni indirectement. Je vous ai mandé dans ma dernière lettre que cet ambassadeur avait cependant ajouté à sa déclaration que la Czarine verrait avec plaisir que les suffrages de la Suède pussent se réunir en faveur de l'évêque, et qu'il était persuadé qu'elle saurait beaucoup gré à la France d'y employer ses bons offices; mais j'ai omis de vous informer que lui ayant fait l'observation que les vues des suédois ne pourraient jamais se porter sur l'évêque de Lubeck qu'autant qu'on voudrait lier cette affaire avec celle de la paix, m. le prince de Cantemir ne fit nulle difficulté d'en convenir, mais il se retrancha sur ce qu'il n'avait point d'instructions à cet égard, d'où il me semble que l'on doit conclure que la Czarine ou du moins mm. de

Bestoucheff ne se soucient que médiocrement de nous mettre dans leur confidence, et vous sentez bien qu'une pareille réticence ou réserve de la part du ministère nous met entièrement hors d'état d'agir sûrement. Je ne sais même si l'on ne pourrait point soupçonner que la Russie a des vues qu'elle nous cache, car je vois une union intime qui se forme entre le Danemark et l'Angleterre; elle tend sûrement à exclure l'évêque de Lubeck, puisque c'est le candidat que le Danemark appréhende le plus; il s'ensuivrait donc que la cour de Londres voudrait hautement contrecarrer toutes les mesures de la Russie, ce qui est bien peu vraisemblable dans le moment présent, et l'on serait plutôt porté à croire que l'Angleterre et la Russie seraient secrètement d'accord pour porter la maison de Hesse. Ce système serait bien contraire à ce que vous m'avez toujours dit; mais il serait encore plus difficile de supposer une opposition formelle entre les Bestoucheff et le ministère anglais.

M. le prince de Cantemir n'ayant point demandé d'audience au roi pour faire part à S. M. des dispositions faites en faveur du duc de Holstein, je ne vois aucune nécessité qui vous oblige à vous conformer à l'exemple du baron de Mardefeld; cependant, si vous jugez qu'il soit plus agréable à la Czarine que vous lui demandiez une audience particulière pour lui témoigner d'une façon plus marquée les sentiments de S. M., je n'y vois aucun inconvénient. Le prince de Cantemir peut avoir eu plusieurs raisons d'en user comme il a fait. La première, parce que le rang ni le cérémonial avec les ministres plénipotentiaires n'est pas ici définitivement réglé. La seconde, parce que, de quelque manière qu'on le règle, il sera toujours infiniment au-dessous de celui des ambassadeurs et qu'après avoir joui des honneurs dus aux ministres du premier rang, il peut lui être désagréable de paraître en public dans un rang inférieur; comme vous n'êtes pas dans le cas, vous n'avez pas les mêmes raisons.

J'avais connaissance de la réponse donnée à m. Wich dont vous m'envoyez la copie sur l'accession au traité de Breslau, et vous avez raison de dire qu'on n'y trouve pas ce que je vous avais marqué. Mais on ne s'en est pas tenu à cette réponse, et on en a donné depuis une autre beaucoup plus précise dont apparemment on vous a fait mystère et dont vous trouverez la copie ci-jointe. J'ignore ce qui s'est fait en conséquence, et si la Czarine a réellement accédé. Peut-être qu'il sera survenu depuis quelques difficultés qui auront suspendu cette accession; cependant le ministre du roi de Prusse est convenu avec m. de Valory que le roi son maître a renouvelé son alliance avec la Czarine, et il

est assez vraisemblable qu'il aura eu soin d'y faire comprendre sa nouvelle conquête.

Le portrait que vous me faites du confident ne me donne pas lieu d'espérer que nous en tirions des secours aussi efficaces que nous nous l'étions promis; cependant ce serait s'en faire un ennemi de discontinuer la gratification qu'on lui a faite jusqu'à présent, et j'aurai soin dans le temps de vous mettre en état de l'acquitter, à moins que vous n'eussiez des preuves qu'au lieu de nous être utile, il cherchât à nous desservir. Il en est de même de la princesse D. dont les bonnes intentions paraissent moins équivoques. Je suis etc.

№ 219. M. Dalion à m. Amelot.

St. Pétersbourg, 5 mars 1743.

Monseigneur, la semaine dernière étant un temps de grande dévotion parmi les russes, je n'ai pu voir le vice-chancelier Bestoucheff qu'avant-hier à la cour, en passant, sans quoi j'aurais déjà travaillé à le sonder pour savoir, si les ordres, qu'il m'a dit avoir été envoyés au prince de Cantemir touchant le traité d'alliance défensive, conclu entre la Grande-Bretagne et la Russie, ne sont autres que ceux dont ce ministre s'est acquitté, en vous faisant entendre que la Czarine aurait en cette rencontre les précautions convenables pour empêcher qu'on ne pût abuser de ce traité contre les intérêts de la France. Dans ce cas je le presserai fortement de m'expliquer ce que l'on entend par ces précautions et en un mot de nier ou de déclarer l'exception de toute guerre entre la France et l'Angleterre; car je vous avoue moi-même que je trouve du singulier dans le langage du prince de Cantemir, que les réflexions que vous faites sur ce sujet ne sauraient être plus justes et que le déni formel de milord Carteret, quoique partie très suspecte, me surprend beaucoup. Le confident et le grand-maréchal Brummer persistent cependant à m'assurer que la réserve en question est certaine. Celui-ci sur mes vives instances et sur les doutes que je lui ai témoignés, m'a promis de profiter de la première occasion pour faire dire à la Czarine elle-même un oui ou un non.

Il n'est pas douteux qu'il eût mieux valu pour les intérêts du roi et de ses alliés, je dis plus, pour les intérêts propres de la Czarine, que cette Princesse continue d'éluder sous différents prétextes la conclusion de cette alliance; mais quoique je convienne que le ministère anglais dispose souverainement des Bestoucheff, que j'aie lieu de croire qu'il a

déjà attiré dans ses filets le nouveau ministre Brewern, le même sur lequel le confident s'est imaginé mal à propos de pouvoir compter, et que j'entrevois par les allures du chevalier Wich que ses guinées lui ont acquis du crédit sur l'esprit du procureur-général le prince Troubezkoy,— malgré tout cela, les anglais s'abusent grossièrement et abusent encore plus grossièrement le public lorsqu'ils se flattent d'être secondés de la Czarine dans tous leurs projets. Les menées et les subtilités des Bestoucheff peuvent bien l'entraîner dans la continuation de la guerre avec les suédois; mais cette guerre finie d'une manière ou d'autre, si la force des circonstances ne l'emporte pas, il y a apparence que tous les russes soupirent après le repos, et leur Souveraine ne respire que le plaisir. Vous verrez ce pays-ci se livrer à une tranquillité que les seuls troubles de l'intérieur seront capables de déranger et qui pourrait peut-être même, au cas qu'elle fût de quelque durée, le replonger dans le néant dont Pierre le Grand l'a tiré.

Comment est-ce qu'un ministre tel que milord Carteret peut inventer et débiter qu'il émanera incessamment une ordonnance de cette cour pour défendre entièrement le commerce des marchandises de France? Il faut ou qu'il ait le don de lire dans l'avenir, ou qu'il présume assez de lui-même pour prétendre faire passer ses souhaits pour des réalités. Je ne sais personne qui ait ouï parler d'un pareil projet, et je ne conçois pas que l'on puisse seulement le former, lorsque l'on connaît les besoins de la Russie telle qu'elle est ajourd'hui.

Je voudrais qu'il n'y eût pas plus de vrai dans l'interdiction de tout usage d'étoffes d'or et d'argent; elle n'est que trop réelle. Il n'en est pourtant pas moins faux que cette interdiction soit l'ouvrage des anglais et l'effet de leur crédit dans cette cour. A la bonne heure qu'ils s'en réjouissent; mais il y a du ridicule à vouloir se l'attribuer. Le duc de Courlande pendant sa courte régence la regarda comme un moyen de se rendre agréable aux russes et la fit. Il resta trop peu de temps sur la scène pour qu'on puisse dire qu'une puissance étrangère avait plus d'ascendant sur son esprit qu'une autre. Madame la princesse de Brunswick, croyant son autorité établie sur des fondements plus solides, en fut moins occupée des objets qui pouvaient contribuer à lui captiver la nation russe. Elle redonna un libre cours au luxe, et les anglais et les autrichiens étaient alors puissants. La Czarine Elisabeth fut à peine montée sur le trône qu'on lui insinua de reprendre le plan du duc de Courlande. Le parti anglais qui dans ces commencements n'osait pas souffler, ne saurait avoir eu la moindre part à ces insinuations. Cette

Princesse, combattue par les représentations qui lui étaient faites et par le goût déterminé qu'elle a pour la magnificence, résista longtemps et céda à la fin, ainsi qu'elle le fera vraisemblablement en toutes occasions. Le temps des incertitudes n'est point de son bail.

Comme vous voyez dans l'histoire de cet évènement la vanité des rodomontades anglaises, je me flatte que vous y reconnaîtrez de même l'inutilité de traverser ouvertement une résolution prise et déjà mise à exécution; nous indisposerions gratuitement toute la nation, et nos ennemis ne manqueraient pas de se prévaloir de notre démarche. Si la Czarine était une Princesse qui méditât sur ses affaires, on pourrait lui représenter qu'elle se prive du moyen le plus efficace pour appauvrir et par conséquent pour mater la grande noblesse de son empire, chose qui importe fort à elle et à ses successeurs. Je tâcherai de faire employer cette réflexion dans laquelle nous ne paraissons pas. Peut-être fera-t-elle impression; d'ailleurs cette première bourrasque passée on peut espérer beaucoup du temps, de l'inclination de la Czarine pour la parure et de l'empressement ordinaire des courtisans à se conformer au goût de leur Souveraine; d'ailleurs la défense des étoffes d'or et d'argent subsistant, il nous reste toujours une ressource infinie de matériaux propres à faire en Russie un commerce très avantageux.

Je conviens que la signature du traité d'alliance défensive entre la Russie et la Grande-Bretagne peut faciliter l'exécution de ce qui a été promis au roi de Prusse au sujet de la garantie de la Silésie; mais outre qu'il n'est pas bien sûr que les anglais et les autrichiens, contents d'avoir fait leur coup, prennent ce point-là extrêmement à coeur, je ne vois pas ce qui peut porter la Czarine dans le moment présent à entrer dans des engagements qui peuvent avoir de grandes suites, à moins qu'elle ne veuille absolument que les passions de ses ministres soient sans cesse la règle de sa conduite ou, comme je l'en soupçonnerais volontiers, qu'elle ne fût du caractère de ces gens qui font tous les serments que l'on veut et qui font en même temps celui de n'en tenir aucun. Il y a quelques jours que le confident lui parlant de sa précipitation à conclure son traité avec l'Angleterre, elle lui répondit légèrement: „Qu'importe après tout: lorsque le cas arrivera, ne serai-je pas la maîtresse de faire ce que je jugerai à propos?“

M. de Valory me mande par une lettre du 16 février qu'on assurait à Berlin que le roi de Prusse avait un traité avec la Russie et que m. Podewils ne s'en défendait pas. Mm. de Brummer et de Lestocq, auteurs tantôt bons, tantôt mauvais, soutiennent qu'il n'en est rien. M. de Brum-

mer se fonde principalement sur le contenu de la lettre que le roi de Prusse a écrite au grand-duc, en envoyant son ordre à la Czarine, lequel, requérant en quelque manière l'interposition des bons offices de son altesse royale pour l'établissement de l'union la plus parfaite entre les deux puissances, semble dénoter que les choses sont encore en balance. M. le baron de Mardefeld, que j'ai voulu tâter là-dessus, m'a répondu fort équivoquement. Du génie dont il est, je pense qu'il aurait dit plus volontiers un oui ou un non, s'il avait été en état de le dire.

Je remarque que ce ministre, toutes les fois qu'il est question des affaires de la Suède, déclare nettement que, si le prince royal de Danemark vient a être élu successeur à cette couronne, son maître ne pourra pas se dispenser de marcher aussitôt à la tête de 50 mille hommes contre le Danemark. Malgré son penchant à admirer servilement les faits et gestes des ministres russes, il demeure d'accord en toutes rencontres que la conduite, qu'ils ont tenue en dernier lieu avec les députés suédois, n'est pas soutenable. Il m'apprit hier que son frère, qui est grand-échanson du duc de Holstein, le même qui fut dépêché en Suède lors du départ de son altesse royale pour la Russie, vient d'être nommé par l'évêque administrateur pour aller exécuter une commission à la cour de Londres. Je ne manquerai pas d'en parler à m. Brummer.

Les craintes que l'on avait ici du côté de la Perse paraissent se dissiper de jour en jour et au point que l'on fait revenir, à ce qu'on assure, les régiments qui avaient déjà marché vers Astracan. Un lieutenant du régiment des gardes de Préobrajensky, lequel avait été envoyé dans ces quartiers-là pour y annoncer la nomination du grand-duc et qui en revient avant-hier, rapporte cependant que Kouli-khan est encore avec cinquante mille hommes à environ soixante lieues d'Astracan, incertain du parti qu'il prendra.

On fait ici des préparatifs par mer et par terre de quarante mille hommes de troupes réglées; qu'il y en a déjà vingt mille en Finlande; que les vingt cinq autres milles seront embarqués par les galères; qu'à l'exception du général Loewendal, qui a obtenu la permission d'aller faire un tour en Allemagne et qui est fort soupçonné de n'avoir pas envie de retourner, ce seront les mêmes généraux que l'année passée qui commanderont; qu'il doit venir d'Arkangel quatorze vaisseaux de guerre et quelques frégates. Il est à propos d'ajouter à cela que le désordre en tout et partout, de même que le mécontentement et la rareté des espèces augmentent de jour en jour.

J'ai enfin déterminé m. Brummer à vaincre ses scrupules et à se

décider. Il recevra avec reconnaissance le portrait de S. M. La Czarine et le grand-duc, qu'il a sondés là-dessus, lui ont fait connaître que, loin de le désapprouver, ils le regarderont comme une marque de distinction donnée à leur propre personne. Il est superflu de faire observer que les différents portraits que les rois de Prusse et de Pologne ont envoyés dans cette cour, sont tous extraordinairement riches.

Vingt ou trente marchands anglais, hollandais, brandebourgeois et autres, tous français exceptés, sont arrêtés pour avoir fraudé la douane et s'être servis à cet effet d'un faux cachet; je vous dirai qu'indépendamment de la visite des marchandises les douaniers doivent apposer à chacune le sceau des armes de la Russie. On poursuit vivement ces marchands et la procédure pourrait bien conduire à des découvertes d'une grande étendue. C'est sans doute dans cette crainte que les ministres d'Angleterre, de Prusse, de Hongrie, de Hollande et de Saxe se proposent de faire de concert des représentations à la Czarine. Ils ont cherché à m'engager à faire cause commune avec eux; mais je m'en suis défendu honnêtement. En premier lieu, parce que le cas en soi est odieux; en second lieu, parce qu'aucun français n'y est impliqué, et j'ai une espèce de certitude que les marchands arrêtés ne doivent rien au sujet du roi; en troisième lieu, parce que je suis bien aise que la Czarine remarque que le ministre de France, qui travaille à faire un bon traité de commerce, n'est nullement disposé à protéger le crime et la mauvaise foi.

№ 220. M. Dalion à m. Amelot.

Pétersbourg, 12 mars 1743.

La continuation de mon application à mes devoirs n'est pas douteuse; mais malheureusement il n'est pas également sûr de réussir dans une cour aussi difficile et aussi épineuse que celle-ci.

L'incertitude des affaires de Suède ne tardera pas vraisemblablement à cesser. Le fils de m. Peckelin revint vendredi dernier 8 mars et y fut renvoyé le lendemain. Les nouvelles qu'il a apportées, ne sauraient être que les mêmes dont me fait part m. de Lanmary dans la lettre qu'il lui avait remise. Voici un extrait de ce que je lui ai répondu. On continue à ignorer parfaitement ce qui se passe à Abo, si tant est qu'il s'y passe quelque chose.

Nous devons être accoutumés aux vanteries des anglais, et comme elles ne sauraient influer sur la façon de penser des personnes instruites et non prévenues, il semble qu'elles ne méritent que du mépris. La conduite

des hollandais, les dispositions peu favorables de la cour de Dresde et le langage du roi de Prusse et de ses ministres, supposé qu'il soit sincère, ne s'y accordent guère jusqu'ici. Pour que leur traité d'alliance défensive avec la Czarine pût les aider à faire entrer ces trois puissances dans leurs vues, il faudrait que les ministres de ces mêmes puissances en cette cour cachassent ou dissimulassent à leur maître la situation actuelle de la Russie et les véritables dispositions du souverain et de la nation. L'un ne respire qu'après l'instant de ne pouvoir se livrer tout entier à la volupté et l'autre par inclination et par besoin ne soupire qu'après une douce tranquillité. Le baron de Mardefeld est capable de bien des choses toutes les fois qu'il s'agit de nous nuire; je ne le crois pourtant pas capable d'un pareil trait. Le résident Petzold, quoique partisan pour son personnel de la maison d'Autriche, connaît trop son devoir, et les relations du sieur Schwartz ne sont pas, selon les apparences, d'un grand poids dans l'assemblée des Etats Généraux. Je ne voudrais pas répondre que m.m. de Bestoucheff, afin de ne rien négliger pour nous faire du mal, ne fissent aux uns et aux autres des insinuations contraires à mes idées; mais il n'est pas à présumer qu'ils persuadent. Or quand on sera bien convaincu en Hollande, en Saxe et en Prusse que la Russie ne cherche pas les embarras et qu'elle les évitera, à moins qu'elle ne soit entraînée par la force des circonstances ou excitée par quelques mécontentements particuliers, le traité en question doit-il avoir beaucoup d'influence sur leurs résolutions?

A l'égard de celui qu'on dit qu'il y a entre cette cour et le roi de Prusse je m'en rapporte à ma lettre du 5 mars. Vous y aurez vu que j'ignore s'il existe réellement; que s'il n'existe pas, les anglais n'ont pas pu engager la Czarine à refuser d'y garantir la Silésie. Si leur crédit ici avait été aussi grand qu'ils le publient, il y a longtemps, à en juger par les démarches faites, que cette garantie aurait été accordée. Elle le sera sans difficulté le moment que Sa Majesté de Toutes les Russies accèdera au traité de Breslau; mais les anglais de bonne foi sont-ils si sûrs de déterminer cette Princesse à une accession qui emporte avec elle des engagements d'une grande étendue? La conduite qu'elle a tenue avec la cour de Vienne depuis le décès du feu empereur ne le dénote pas, et ils pourraient bien se faire valoir auprès du roi de Prusse plus qu'ils ne valent en effet. J'ai une trop grande opinion des lumières de ce prince pour croire qu'il se laisse leurrer par les discours de leurs émissaires, et s'il donne dans le piége ou plutôt qu'il fasse semblant d'y donner et qu'en conséquence il consente à l'entrée des

troupes auxiliaires de la reine de Hongrie dans l'empire, je le soupçonnerai d'abord de n'avoir cherché qu'un prétexte pour se dédire et peut-être de méditer de nouveaux projets.

Je veux cependant que les anglais obtiennent tout de la Czarine, en lui persuadant par le moyen de leurs créatures qu'une union parfaite avec les puissances que le sort du prince Yvan intéresse le plus, assurera la tranquillité et le bonheur de son règne. Soyez malgré cela comme assuré, et toutes les cours où l'on sera bien instruit, n'en doivent pas douter. En premier lieu qu'il ne sortira point d'argent de ce pays-ci par la grande raison qu'il n'y en a pas aujourd'hui et que du train que vont les choses il y en aura encore moins à l'avenir. En second lieu que si l'on ne touche point les russes et que la guerre de Suède ne fasse pas naître de nouveaux incidents, il n'en sortira point de troupes, parce que la nation naturellement n'aime pas les batailles au point d'aller se battre pour les autres, si elle n'y est forcée par une main supérieure. D'ailleurs cette cour n'a jamais passé pour être fort fidèle à ses engagements et je ne crois pas, comme je vous l'ai déjà fait connaître, qu'elle devienne plus scrupuleuse que la Czarine Elizabeth.

Je reviens encore à la Silésie. M. le marquis de Valory dans une lettre qu'il m'a écrite le 28 février, me marque que dans le cas où la Czarine n'aurait pas encore signé un acte portant garantie de la Silésie et qu'effectivement l'Angleterre voulût tirer avantage des délais qu'il essuierait, il serait peut-être bon de faire sentir à m. de Mardefeld de quelle part viennent les obstacles qu'elle rencontre dans une négociation que son maître a tant à coeur, et de lui faire espérer les bons offices de Sa Majesté sur ce point. Je mettrai en oeuvre la première partie de l'idée de m. de Valory, attendu que s'il n'en résulte pas un bien, surtout avec un homme aussi antipathique que le baron de Mardefeld, il ne saurait certainement en résulter aucun mal; mais je ne ferai point usage de la seconde, parce que pour la suivre il faudrait changer de langage avec nos confidents, que je ne serais rien moins que certain de réussir et que si même je réussissais, le baron de Mardefeld nous hait trop pour se résoudre à nous en faire honneur auprès de son maître.

Conformément à vos ordres je veillerai, si la Russie a refusé les offres des bons offices de l'Angleterre pour sa paix avec la Suède. Il ne devrait point y avoir de doute sur ce refus après la déclaration formelle que S. M. de Toutes les Russies me fit faire par m. de Brummer dans le mois de novembre dernier, ainsi que vous aurez vu dans la lettre de m. de Lanmary du 15 du même mois, savoir qu'elle aimait

trop sincèrement la France pour lui donner la mortification de voir ni les anglais, ni toutes autres puissances prendre part en aucune manière à l'ouvrage de la paix entre elle et la couronne de Suède.

Il ne m'a pas encore été possible de voir chez lui le vice-chancelier Bestoucheff, ni par conséquent de savoir enfin si l'exception de toute guerre entre la France et l'Angleterre se trouve effectivement dans le traité d'alliance défensive conclu entre la Czarine et le roi de la Grande-Bretagne. Hors de sa maison on ne l'aperçoit guère qu'à la cour et là il n'y a pas moyen d'entamer une conversation sérieuse. M. le grand-maréchal Brummer n'a pas pu non plus parler à la Czarine là-dessus. Cette Princesse, sous prétexte de dévotion, vit dans une grande retraite depuis le commencement du carême et les moments qu'elle dérobe à ses plaisirs sont si courts qu'ils suffisent à peine pour lui rendre compte du résultat des conseils de guerre qui se tiennent journellement. Une semblable conduite produira tôt ou tard quelque grand évènement; on vient d'arrêter une douzaine de ces mêmes gardes qui ont aidé si courageusement cette Princesse à monter sur le trône, et on prétend qu'ils avaient de fort mauvais desseins.

Bien des gens commencent déjà à déclamer hautement même à la cour contre la défense des étoffes d'or et d'argent. Je les appuie toutes les fois que l'occasion s'en présente sans montrer de l'affectation. Ce parti avec le secours du temps et d'une sorte d'intrigue nous tournera vraisemblablement plus à compte que des représentations en forme; car, quoique les anglais ne soient pas tout puissants, il s'en faut bien que nous ayons ici autant d'amis qu'eux, et comment n'en auraient-ils pas indépendamment de ce qui demeure enseveli dans le secret, je ne trouve en tous lieux que des traces de leurs largesses. Je vis encore avant-hier chez le chambellan Woronzoff une pendule d'Angleterre d'un travail admirable et d'une invention toute nouvelle. Il faut qu'elle ait coûté beaucoup; mais elle ne coûte rien au possesseur actuel.

Le baron de Neuhaus vient de recevoir une réponse par écrit à ce qu'il avait manifesté des intentions de l'empereur dans l'entrevue qu'il eut il y a environ trois semaines avec les ministres russes. Malgré les belles apparences qu'il avait et tout ce que m. de Brummer avait promis, on continue à insister sur le titre d'Impératrice, et comme le baron de Neuhaus avait cité de préférence l'exemple de la France qui ne donne point un semblable titre aux souverains de la Russie, on a répliqué dans la réponse en question que cet exemple ne devait pas prévaloir sur nombre d'autres contraires, d'autant plus qu'il pourrait arriver que

la France se relâchât là-dessus. Je fais sur cela une réflexion: c'est qu'en matière de titres et de dignités plus qu'en toute autre chose, la rareté en augmente le prix et qu'ainsi plus il y aura d'empereurs, moins ce titre paraîtra entraîner quelque prééminence sur celui de roi.

Le baron de Mardefeld a présenté aujourd'hui l'ordre de l'aigle noir à la Czarine dans une audience qui avait été annoncée, comme devant être particulière et qui néanmoins a été publique.

J'ai eu l'honneur de dîner hier chez le grand-duc qui m'avait invité la veille à la cour. Son grand-maréchal, qui est fort curieux des belles armes, fit apporter pàr hasard un fusil et une paire de pistolets d'Angleterre. Je dis que je ne saurais refuser d'admirer la beauté de ces ouvrages; mais que je me flattais qu'on pourrait l'égaler en France. Sur quoi son altesse royale me témoigna d'une manière assez intelligible, qu'elle ne serait pas fâchée que je lui donnasse des preuves de ce que j'avançais.

Sur la foi de quantité de relations arrivées de Vienne on publiait déjà que l'armée du comte de Gague était entièrement détruite; celle que m. le marquis de Valory m'a envoyée et qui vient de Venise la ressuscitera et détrompera ceux qui voudront être détrompés.

Le sieur de Lisle fameux géographe qui a passé au service de la Russie il y a quinze ou seize ans avec permission du roi, m'a prié de lui fournir des moyens pour envoyer sûrement et secrètement à m. le comte de Maurepas trois gros paquets de cartes et de manuscrits concernant ce pays-ci. Comme tout ce qui est relatif au bien du service du roi est de ma compétence je me suis chargé de ces paquets et je vous les fais parvenir par l'intermédiaire de Lanmary. La première enveloppe est à votre adresse et la seconde à l'adresse de m. de Maurepas. Le sieur de Lisle m'a remis également pour m. de Maurepas une lettre que je fais chiffrer, parce que le sieur de Lisle serait un homme perdu, si les russes venaient à avoir la moindre connaissance de la chose.

A en juger par la nature des préparatifs il semble que les russes aient dessein d'ouvrir la campagne par quelque descente.

№ 221. M. Amelot à m. Dallon.

Versailles, 18 mars 1743.

J'ai reçu, m., votre lettre du 12 février. Elle ne contient rien qui demande des réflexions particulières de ma part; mais il paraît par tout

ce qui se passe en Suède depuis l'arrivée de m. Buchwald et le retour de la députation que les états du royaume auraient jugé devoir envoyer à Moscou, que les espérances qu'on avait conçues de la paix, sont entièrement tombées, et qu'on n'est plus occupé à Stockholm que des préparatifs de guerre pour la campagne prochaine. Les états n'ont cependant pris encore aucun parti sur le point de la succession à la couronne de Suède, et l'on ne peut juger certainement si les arrangements à prendre sur ce point particulier pouvaient contribuer à faciliter le rétablissement de la paix; mais tout ce qu'on aperçoit des manèges anglais dans ce pays, soit qu'ils agissent ou non de concert avec la Russie ou avec le Danemark, ne paraît tendre qu'à brouiller de plus en plus les affaires et à faire naître des obstacles insurmontables à toute négociation de paix, et l'on ne peut trop regretter que la Czarine et ses ministres n'aient pas pris plus de confiance dans les offices que le roi était seul en état d'employer utilement pour procurer la conclusion de cette paix à la satisfaction mutuelle des parties. Comme le mal paraît désormais sans remède, vous pouvez vous renfermer dans ces réflexions dans les occasions que vous pouvez avoir de vous expliquer sur la situation actuelle des affaires du nord, à moins que contre toute attente vous ne receviez de m. le marquis de Lanmary des avis que les choses en Suède auraient pris un tour plus favorable et qui pût vous donner les moyens de vous montrer plus ouvertement pour faire connaître sur les principes dont vous êtes suffisamment instruit par mes précédentes lettres, combien le roi désirerait de pouvoir reconcilier la Czarine avec la Suède et former entre ces puissances une bonne union et correspondances pour leurs intérêts communs. Je suis etc.

№ 222. M. Dalion à m. Amelot.

S. Pétersbourg, 19 mars 1743.

Monseigneur, si les persans cessent de donner de l'inquiétude à la Czarine, elle trouve dans sa résidence et dans le sein de son propre palais une source intarissable de craintes et de soupçons. Ce ne sont pas de simples gardes de la compagnie du corps qu'on a arrêtés, c'est un sergent de cette compagnie appelé Iwinsky, un vice-sergent appelé Skwortzoff, un cuisinier de la cour, un échanson qui servait la Czarine avant son élévation au trône, et un page de la chambre. La commission qui doit les examiner est composée de Anton Manuël de Vier nouvellement revenu du fond de la Sibérie, portugais de naissance et beau-frère du

feu prince Menchikoff, du chambellan Schouwaloff sous-lieutenant de la dite compagnie et de l'enseigne Grunstein. Le choix de ces hommes sévères et attachés à leur Souveraine par inclination et par reconnaissance semble annoncer que l'on fera de grandes découvertes; on a déjà fait donner la torture au sergent et au vice-sergent et il passe pour constant qu'il y avait un complot formé contre la propre personne de la Czarine et du grand-duc et généralement contre tous les étrangers; le surplus se développera incessamment. Ce peuple-ci veut redevenir ce qu'il a été autrefois. La faiblesse de la main qui le gouverne l'enhardit de jour en jour, et si la Czarine ne remet promptement en pratique les moyens les plus efficaces pour les contenir, elle ne tardera pas à être la première victime de son indolence, et le coup qui la frappera sera le signal d'une infinité de tragédies. Pourriez-vous croire qu'elle a souffert qu'on osât lui proposer le rétablissement du patriarchat?

Le vice-chancelier Bestoucheff devient invisible pour moi, soit par un effet du hasard, soit de propos délibéré, de manière que je ne suis pas aujourd'hui plus instruit qu'auparavant sur l'article de l'alliance de la Russie avec l'Angleterre qui doit nous concerner.

J'ai parlé à m. de Brummer du prétendu traité de cette cour avec celle de Berlin; il m'a dit avec plus d'assurance que la première fois qu'il n'y en avait aucun, qu'il m'en répondait et que je pouvais vous le citer. Il m'a appris en même temps que le chevalier Wich disait nettement depuis quelques jours que la Russie n'avait pas de plus grands ni de plus dangereux ennemis que le roi de Prusse. Il m'ajouta que la Czarine devait lui faire demander pourquoi ce changement de note et de ton; pourquoi donc il sollicitait avec tant de vivacité il y a trois ou quatre mois son accession au traité de Breslau, pourquoi il ne la sollicite plus. Ces nouvelles confidences du grand-maréchal Brummer me confirment plus que jamais dans l'opinion où j'étais que la Czarine n'avait pas encore garanti la Silésie au roi de Prusse. J'ai cherché à faire sentir au baron de Mardefeld de quelle part viennent les obstacles qu'il rencontre dans une négociation que son maître a tant à coeur; mais mes avances ont été reçues avec un air d'indifférence encore plus marqué que celui auquel je m'étais attendu. Il est très vrai que son frère est envoyé à Londres par l'évêque de Lubeck. M. de Brummer n'a pas eu la force de me le dissimuler ni de me désavouer que sa commission devait être relative au projet du mariage de ce prince avec une princesse d'Angleterre.

№ 223. M. Dalion au marquis de Lanmary.

St. Pétersbourg, 20 mars 1743.

Monsieur, dès le moment que j'eus déchiffré les pièces dont votre courrier était porteur, c'est-à-dire vendredi après-midi, je les communiquai au grand-maréchal Brummer. Il ne lui fut pas possible de parler ce jour-là à la Czarine. Les occupations de la poste et différents incidents ne lui permirent pas d'entretenir cette Princesse; aujourd'hui nous avons relu ensemble les pièces en question. Je lui en ai laissé une copie pour la faire relire à la Czarine, mais sous parole d'honneur de me la rendre mercredi prochain. Je dois croire qu'il est disposé à pousser les choses avec toute la vigueur imaginable, car la lecture de ces pièces et les réflexions réciproques qu'elle a occasionnées l'ont forcé à verser des larmes de douleur et de rage. Je lui ai démontré que la perte de la Czarine, que celle du duc de Holstein, que la sienne étaient certaines, si l'on ne prévenait les coups, et que lui personnellement et de plus serait responsable à la face de toute l'Europe, d'avoir mis son maître dans le cas non-seulement de perdre une couronne, mais même de le précipiter dans des traverses et dans des malheurs sans fin. Coûte que coûte, m. de Brummer ne doit plus perdre un instant pour instruire la Czarine de toutes choses. La vérité triomphera ou bien il faudra renoncer pour toujours à vaincre la léthargie profonde d'une Princesse à laquelle il ne manque d'autres qualités que celles de savoir se déterminer. Si nous ne parvenons pas à lui dessiller les yeux, du moins les découvertes heureuses et importantes que votre excellence a faites, vont-elles nous mettre en état d'agir en connaissance de cause; nous ne marcherons plus à tâtons.

Indépendamment de tout ce qui peut-être relatif à ces découvertes, les esprits se trouvent ici dans la plus grande fermentation. Il arrive que d'anciens serviteurs de la Czarine se liguent pour détruire m. de Lestocq qui, malgré ce que je vous ai mandé dans quelques-unes de mes lettres, conserve un sincère attachement pour sa Souveraine et se montre en toutes rencontres partisan zélé de la bonne cause et ennemi déclaré des fourberies mises en usage de toutes parts. Cette même cabale, à la tête de laquelle certaines femmes qui ont la plus grande part à la faveur de la Czarine, cette même cabale, dis-je, remue ciel et terre pour tirer m. de Brummer d'auprès du grand-duc. Votre excellence sentira d'elle-même les suites qu'entraînerait un pareil changement. Il faut ou que ces gens-là soient assez aveuglés pour préparer leur propre ruine

en cherchant celle des personnes qui soutiennent encore l'édifice chancelant, ou bien qu'ils s'entendent avec les ennemis cachés d'une Princesse qui les a tirés du néant. Je n'ai pas le temps d'en dire davantage.

№ 224. M. Dalion à m. Amelot.

St. Pétersbourg, 26 mars 1743.

Monseigneur, vous savez déjà sans doute par m. de Lanmary que le hasard lui a fait tomber entre les mains des instructions de milord Carteret à m. de Guy Dickens ministre d'Angleterre en Suède, et qu'il m'a aussitôt dépêché un courrier pour m'en apporter une copie. Je joindrai donc avant toutes choses un extrait de ce que je lui écrivis dimanche dernier 24 par un courrier que m. de Brummer expédiait à Stockholm.

J'ai reçu votre lettre du 24 février. Souffrez que je vous rappelle que l'on ouvre ici tous les paquets et que je vous représente qu'il se trouve dans cette lettre, de même-que dans plusieurs autres précédentes, certains endroits en clair, d'où les ministres russes peuvent tirer des notions qu'il est à désirer qu'ils n'aient pas.

Conformément à vos ordres, c'est sur les informations que je recevrai de m. de Lanmary que je règlerai désormais ma conduite et mes discours touchant une matière aussi instante que celle de la succession de la couronne de Suède. La confiance réciproque qui règne entre nous et le parfait accord dans lequel nous sommes, ne sauraient vous laisser la moindre inquiétude là-dessus. Au reste les circonstances m'ont empêché par elles-mêmes de confier à la Czarine les vues que Sa Majesté a eues d'abord pour le duc des Deux-Ponts. La réserve dans laquelle ses ministres se tiennent avec moi pour tout ce qui a rapport à la succession, et ce que je sais de leurs dispositions personnelles et particulières ne m'invitaient guère à leur faire des ouvertures, et je continuerai à me donner bien garde de toucher cette corde; ma circonspection néanmoins, ainsi que vous l'aurez vu dans mes dépêches, n'a pu encore rassurer cette cour.

Depuis ma lettre du 29 janvier j'avais eu une ou deux occasions de remettre le vice-chancelier Bestoucheff sur le projet d'un traité de commerce; je lui en reparlai encore hier chez moi où il dînait avec son frère; il ne disconvint pas qu'un tel projet ne fût convenable à l'intérêt des sujets de part et d'autre, et comment en pourrait-il disconvenir?

Il me dit que sur le compte, que lui et m. de Brewern ont rendu

à la Czarine de mes insinuations, cette Princesse n'a montré aucun éloignement; mais que l'on pense qu'il serait à propos d'attendre la fin de la guerre de Suède avant de suivre une affaire de cette nature. Si ce n'est là qu'un prétexte pour l'éluder et pour l'écarter, il me semble aujourd'hui, vu les réflexions disgracieuses que me font faire les instructions de milord Carteret à m. de Guy Dickens, il me semble, dis-je, que de notre côté nous ne devons pas trop nous presser de faire des établissements dans ce pays-ci; nous ne tarderons pas vraisemblablement à voir plus clair dans l'avenir. Je n'ai pas manqué d'alléguer à m. de Bestoucheff que le prince de Cantemir vous avait parlé de lui-même du traité en question et de quelle manière il s'était expliqué. Le vice-chancelier m'a dit du premier abord et simplement qu'il l'avait fait sans ordres.

Je n'ai pas encore pu tirer de lui de plus grands éclaircissements sur l'exception du cas de guerre entre la France et la Grande-Bretagne, qu'on prétend être insérée dans le traité d'alliance défensive conclu de la part de la Russie avec les anglais. Puisque la chose a tant traîné et que suivant mon calcul m. le prince de Cantemir dit avoir reçu des ordres à ce sujet pour le plus tard au commencement de mars, je suspendrai toute démarche jusqu'à la réception de vos premières lettres. Je suis bien aise de savoir par avance que vous commencez à être plus content du langage du prince Cantemir sur cette matière.

La contradiction que vous remarquez dans la conduite, les démarches et les sentiments de ce ministre et de m. de Bestoucheff ne vous surprendra pas lorsque je vous dirai que l'intention du feu grand-chancelier Czerkassky était de marier sa fille unique avec le prince de Cantemir pour lequel il avait conçu depuis longtemps de l'amitié et de l'estime, et de le faire revenir ici pour y occuper le poste de vice-chancelier. M. de Bestoucheff ne l'a point ignoré, et je ne doute point qu'il ne se prévale de sa situation actuelle pour donner toutes sortes de mortifications à une personne qu'il a vu à la veille de le déplacer. Les dépêches de m. le marquis de la Chétardie feront vraisemblablement mention de cette anecdote.

Je me sens flatté, comme je le dois, de l'approbation que vous donnez aux „*Réflexions d'un solitaire*". Ce n'est pas moi qui avait songé à me hasarder de donner des conseils sur des matières aussi délicates; on m'en avait demandé.

Je comprends sans peine que nous ne pouvons en aucun temps être indifférents à la tranquillité du règne de la Czarine. Cependant je n'ai

point fait usage des soupçons que vous m'exposez et qui naissent de la vivacité des manoeuvres du Danemark en Suède et des intrigues qu'il y fait suivre de concert avec l'Angleterre. Les instructions de milord Carteret à m. Guy Dickens me paraissent d'un plus grand poids. Je veux voir ce qu'elles produiront; m. de Brummer étant avant-hier à dîner chez moi me confirma qu'on lui mandait de Copenhague qu'il se traitait un nouveau mariage entre une princesse d'Angleterre et le prince royal de Danemark et entre la princesse sa soeur unique et le duc de Cumberland et cela dans la vue, en conséquence de l'impuissance connue du prince royal, de faire tomber un jour la couronne de Danemark au prince d'Angleterre ou à ses descendants. On lui ajoute que cette double alliance doit être précédée de l'union la plus intime. Ce seul trait devait suffire pour ouvrir les yeux à la Czarine.

Le sort du jeune prince Yvan semblait jusqu'ici ne pas intéresser le Danemark lié étroitement avec le premier prince de la maison de Brunswick; il doit épouser les intérêts naturels de cette maison toujours préférables aux passagers; mais mm. de Bestoucheff et Brewern ont grand soin de pallier tout ce qui pourrait faire soupçonner la cour britannique. Nous serions heureux, s'ils en demeuraient là. Plus m. de Brummer redouble de confiance, plus je reconnais que nous avons dans ces deux ministres des ennemis déclarés et qui ne laissent pas échapper une occasion de nous nuire. Il est en quelque manière étonnant que leur acharnement ne leur ait pas fait gagner plus de terrain. Je ne dois pas omettre de vous dire que les relations que m. le prince de Cantemir fait depuis quelque temps, produisent sur l'esprit de la Czarine des effets très avantageux pour nous.

M. Oguinsky, le même que la république de Pologne a envoyé deux fois à cette cour sous le règne de la Czarine Anne, est arrivé ces jours-ci avec le caractère d'envoyé extraordinaire. Sa principale commission doit être de complimenter la Czarine sur son avènement au trône; mais personne ne doute qu'il ne parle de la Courlande. Il est accompagné de madame sa femme qui à l'ordinaire fera les affaires de l'ambassade, pendant que le seigneur polonais, aussi favorisé du ciel du côté de la figure qu'il l'est peu du côté de l'esprit, demeurera chargé du soin de la représentation. Comme on suit encore ici avec les ministres de la république de Pologne l'usage oriental, c'est-à-dire qu'on les défraie, il y a lieu de présumer que le séjour de celui-ci à Pétersbourg ne sera pas de longue durée.

Le chevalier Wich a eu aujourd'hui une audience particulière de

la Czarine pour la complimenter de la part de son maître sur la nomination du grand-duc. De là il s'est rendu dans l'appartement de ce prince pour le même sujet. Le vice-chancelier a répondu pour la Czarine et le prince Cherbatoff ci-devant ministre de Russie à Londres a répondu pour le grand-duc. J'ai différé jusqu'ici les ordres que vous me donnez à cet égard dans votre dépêche du 27 décembre, parce que mm. Brummer et Lestocq, après y avoir bien réfléchi, ont pensé qu'il valait mieux ne rien dire que de ne pas suivre l'exemple des autres cours.

№ 225. M. Amelot à m. Dalion.

Paris, 28 mars 1743.

J'ai reçu, m., vos deux lettres des 19 et 26 du mois dernier. Ce qu'elles contiennent et particulièrement la conversation secrète que vous avez eue au bal sous le masque avec la Czarine, ne donne pas lieu de compter plus qu'auparavant sur les dispositions de cette Princesse à correspondre avec le roi et à s'attendre avec Sa Majesté sur les moyens de procurer le rétablissement de la paix dans le nord; les apparences de bonne volonté que l'on vous témoigne quelquefois de sa part, pourraient bien ne tendre qu'à abuser de ce que vous laissez entrevoir ou entendre du désir que S. M. aurait de pouvoir concourir à ce qui pourrait être de l'intérêt de cette Princesse et du prince son neveu, et je me confirme de plus en plus dans ce que je vous ai déjà marqué qu'il y a tout lieu d'appréhender qu'il n'y ait autant de faiblesse que de fausseté dans son caractère.

M. le prince Cantemir a communiqué ici une lettre de la Czarine du 5 février pour détruire toute idée que les sujets d'inquiétude, qu'elle peut avoir du côté de la Perse, puissent l'empêcher d'employer les forces suffisantes pour continuer la guerre, si elle est nécessaire, contre la Suède; vous devez avoir remarqué que cette lettre, qui était apparemment circulaire pour tous les ministres de la Czarine dans les cours étrangères, a été insérée en extrait dans les gazettes publiques.

Vous me marquez en général que le désordre et le dérangement augmentent de jours en jours à tous égards dans le pays où vous êtes, par l'éloignement de la Czarine pour le travail et l'application qu'elle devrait donner aux affaires, et particulièrement à ce qui peut concerner sa propre sûreté. Je suis persuadé que vous n'omettrez point de m'informer des détails qui pourront faire connaître plus particulièrement la situation actuelle des esprits et des affaires dans ce pays-là, et ce doit être désormais le principal objet de vos soins.

Comme ce n'est que par forme de confidence que m. de Brummer vous a remis le mémoire des prétentions du duc de Holstein sur la succession de Berg et Juliers vous pouvez vous dispenser d'entrer avec lui en aucune explication sur ce sujet. Il est bon que ce prince sente de plus en plus le besoin, qu'il peut avoir de la protection du roi et de l'empereur et que cette considération puisse engager la Czarine à plus de ménagement sur les choses qui peuvent intéresser S. M.

Je comprends qu'il vous sera difficile d'avoir une copie fidèle du dernier traité conclu entre la Russie et la Grande-Bretagne; mais si vous pouvez y réussir, vous me ferez plaisir de me l'envoyer. Je suis etc.

№ 226. M. Dalion au marquis de Lanmary.

Pétersbourg, 2 avril 1743.

Monsieur, que penserez-vous de moi, en me voyant échouer avec de si bonnes armes que celles que vous m'avez fournies. La Czarine a lu très attentivement ces pièces triomphantes contre mm. de Bestoucheff et contre l'Angleterre; elles n'ont rien produit et n'ont fait qu'une légère impression; cette Princesse balance à en croire l'authenticité, et dans cette incertitude elle se contente de dire qu'elle se tiendra sur ses gardes et que, supposé que les instructions de milord Carteret à m. Guy Dickens soient véritables, elle saura bien parer les coups dont elles la menacent. C'est tout ce que m. de Brummer et les recommandations les plus fortes de sa part ont pu lui arracher; le ciel veuille qu'elle ne s'abuse pas, et vous, loin de me condamner, ayez la charité d'entrer dans mes peines: on mérite en conscience d'être plaint lorsqu'on a à travailler auprès d'une Souveraine si faible, si indécise, et qui, continuellement occupée d'objets frivoles, ne veut pas se donner la peine d'approfondir les plus sérieux. Telle qu'elle est cependant, il nous convient de la ménager; en brusquant les choses nous courons risque de perdre la Russie pour longtemps, au lieu qu'en temporisant et en nous prêtant aux circonstances nous pouvons espérer, si le gouvernement actuel se soutient, de reprendre un jour le dessus.

J'ai encore un moyen de nous débarrasser du grand-maréchal Bestoucheff qui, soufflé par son secrétaire Funk, dirige les manoeuvres de la cabale antagoniste; quoique faible en soi, peut-être opèrera-t-il plus que tous ceux qui ont été mis en usage jusqu'ici; m. de Bestoucheff veut épouser la comtesse Yagoujinsky soeur du ci-devant vice-chancelier Golofkin et femme que la Czarine craint et hait mortellement. Je fais

inspirer à celle-ci par le canal d'un de ses intimes amis qui est à ma dévotion, un désir extrême de se tirer de la Russie; mm. de Brummer et de Lestocq se chargeant d'exciter la Czarine à saisir cette occasion, je compte fort sur l'heureux succès de cet expédient et de pouvoir vous apprendre bientôt que notre plus grand ennemi aura été envoyé dans quelque cour d'Allemagne; comme son arrivée dans ce pays-ci a tout gâté, on peut présumer que son éloignement aplanira le chemin pour tout rétablir. M. Narichkin, dont la Czarine fait beaucoup de cas, a déjà ordre de revenir de Londres; ce sera un sujet propre à lui présenter pour remplacer le vice-chancelier ou pour le lui opposer. Il passe pour être plus français qu'anglais et il a des obligations infinies à m. de Lestocq.

M. Amelot me mande que c'est sur vos informations que je dois régler ma conduite touchant la succession à la couronne de Suède. Ce point ne tardera pas à être décidé, et on en attend ici la nouvelle avec grande impatience.

M. de Brummer m'a confirmé qu'on lui écrivait de Copenhague qu'il se traitait un double mariage entre une princesse d'Angleterre et le prince royal de Danemark, et entre la princesse sa soeur unique et le prince de Cumberland, et cela dans la vue en conséquence de l'impuissance reconnue du prince royal de Danemark de faire tomber un jour la couronne de Danemark au prince anglais ou à ses descendants. On lui a ajouté que cette double alliance doit être précédée de l'union la plus intime. Ce seul trait serait suffisant pour ouvrir les yeux à la Czarine; mais mm. de Bestoucheff et de Brewern ont grand soin de pallier tout ce qui pourrait faire soupçonner la cour britannique [1]).

Les suédois ne doivent plus rien espérer du côté de la Perse. Un chirurgien français qui en est arrivé il y a trois jours par la route d'Astracan, m'assure que l'armée de Kouli-khan dépérit au point que ce conquérant ne saurait rien entreprendre dans le moment présent.

Tout ce qui passe avec les prisonniers dont je vous parlais dans ma dernière lettre est tenu dans le plus grand secret. Je vous confirmerai seulement que le mécontetement augmente tous les jours. Personne sans distinction n'étant payé, les plus paisibles murmurent; des gens attribuent la rareté de l'argent à des remises de trois ou quatre millions de roubles qu'on prétend avoir été faites en Finlande depuis le commencement de la guerre.

[1]) Cf. p. 533.

Il y a toute apparence que les intrigues formées contre mm. de Brummer et de Lestocq échoueront. Les troupes russes qui doivent agir par terre durant cette campagne, sont déjà en pleine marche. On assure même qu'il y en a qui ont passé Abo et qui tirent vers le nord du golfe de Bothnie. Dès que la mer s'ouvrira, le feld-maréchal Lascy doit s'embarquer sur les galères avec le reste de l'armée.

№ 227. M. Dalion à m. Amelot.

Pétersbourg, 2 avril 1743.

Monsieur, je travaille à éclaircir, si on aurait donné une seconde réponse à m. le chevalier Wich touchant l'accession au traité de Breslau. Ce que je vous dirai d'avance, c'est que je ne crois pas au reste comme vous l'aurez vu dans mes précédentes lettres, et s'il faut s'en rapporter aux assurances de m. Brummer que cette accession soit faite, le roi de Prusse n'a pas renouvelé son alliance avec la Czarine et la conquête de la Silésie ne lui est pas garantie par cette Princesse. Le même m. Brummer, avec lequel je m'en suis expliqué de nouveau, me protesta que la Czarine a rejeté formellement les offres des bons offices de l'Angleterre pour la paix avec la Suède.

Vous êtes déjà informé qu'il n'est résulté aucun inconvénient ni aucun embarras de la façon dont j'ai pressé en son temps le grand chambellan de tâcher de faire rompre le projet d'un mariage entre l'évêque de Lubeck et une princesse d'Angleterre; vous savez pareillement à quoi vous en tenir sur les moyens de l'attacher aux intérêts de Sa Majesté. Je pense que vous ne serez pas fâché que les choses aient tourné de manière qu'il ne se fît point de scrupule de porter des marques publiques de ses sentiments; mais je prends la liberté de vous le représenter qu'il convient qu'elles soient belles; je vous dirai avec la même naïveté et au risque de vous paraître opposé à l'économie, que dans un pays où presque tout le monde reçoit, nous aurions plus de besogne à faire que nos antagonistes, si nous ne savions pas comme eux répandre ça et là quelques sommes ou galanteries de notre crû pour faire des partisans. Mon zèle pour le service du roi et mon envie de réussir m'arrachent cette vérité. Il dépendra de vous d'en faire l'usage que vous jugerez convenable.

Par le secours de quelques milliers de roubles distribués sous-main l'affaire des marchands étrangers qui avaient été arrêtés et accusés d'avoir fraudé les douanes d'une manière criminelle, vient d'être terminée

fort pacifiquement. Ils ont été condamnés simplement à payer une amende du double de ce qu'ils ont confessé eux-mêmes avoir volé à la couronne, et cela sans que les ministres étrangers se soient portés à la démarche de faire de concert des représentations.

La ville de Riga en a déjà fait contre la défense des étoffes d'or et d'argent et autres choses de cette nature.

Le prince Gagarin, qui épousa il y a environ deux ans la belle-fille de la comtesse d'Yagoujinsky et que la Czarine hait autant que la belle-mère de sa femme, est nommé pour aller résider auprès de l'évêque de Lubeck en qualité de ministre de Russie.

J'ai déjà mis les fers au feu pour tirer de Hambourg le résident, homme livré aux Bestoucheff pour y placer le prince D. époux de notre princesse, qui saura, si le cas arrive, le diriger dans la bonne voie.

M. Pouchkin qui était nommé pour l'Espagne doit aller prendre la place de m. Narichkin à Londres.

M. Korff, qui est à Copenhague et qui ne nous aime, pas court grand risque de ne pas occuper longtemps son poste.

№ 228. M. Dalion à m. Amelot.

Pétersbourg, 9 avril 1743.

Monseigneur, je vous marquais dans ma lettre du 2 avril que je travaillais à éclaircir si on aurait délivré une seconde réponse à m. Wich touchant l'accession au traité de Breslau. Il est bien vérifié aujourd'hui par m.m. de Brummer et de Lestocq que la Czarine n'en a point donné d'autre que celle dont je vous ai fait passer une copie, et que l'écrit qui était joint à votre dépêche du 3 mars est précisément mot à mot le projet de réponse dressé par m. Wich lui-même et proposé en son temps à cette Princesse par le vice-chancelier Bestoucheff.

Il est certain, quoi qu'en dise m. Podewils, que le roi de Prusse n'a pas encore pu parvenir à faire son nouveau traité avec la Czarine ou, si l'on veut, à renouveler l'ancien dans les formes, mais le baron de Mardefeld se donne de grands mouvements et a grandes espérances de réussir, malgré l'opposition de l'Angleterre qui n'est pas douteuse.

Il faudra voir si la Czarine après avoir rejeté ou du moins écarté la proposition d'accéder au traité de Breslau, se portera à garantir la Silésie dans un traité particulier, quelque parti qu'elle puisse prendre avec s. m. prussienne et avec toute autre puissance, m. le grand-maréchal Brummer m'assure qu'elle est fermement résolue à ne pas faire

sortir ni par mer ni par terre un seul homme de Russie tant qu'il existera des enfants de la princesse Anne et du prince de Brunswick son époux, appréhendant avec fondement que les troupes russes une fois hors du pays ne fussent séduites et que, jointes par des étrangères, elles ne revinssent ensuite l'inquiéter et exciter des troubles.

J'ai lieu de présumer que cette Princesse a communiqué quelque chose à ses ministres des instructions de milord Carteret à m. Guy Dickens, et que ceux-ci suivant leur louable coutume ont parlé au chevalier Wich; car il se plaint amèrement dans le public depuis quelques jours de ce qu'il y a des gens qui abusent de leur accès auprès de la Czarine pour lui inspirer des méfiances sur la conduite et les intentions de sa cour, ajoutant qu'il se verra forcé de demander une audience particulière pour confondre la calomnie et les calomniateurs. Le maréchal Brummer, et je m'en réjouis, est fort scandalisé de ces discours où il croit se reconnaître. Il ne l'est pas moins d'un article de la gazette de Cologne du dernier ordinaire dont je joins ici une copie.

J'ai eu occasion de lui insinuer que la Czarine, en défendant l'usage des étoffes d'or et d'argent et d'autre chose de cette nature, se privait gratuitement d'un revenu considérable dans ses douanes et du moyen le plus effectif pour appauvrir et conséquemment mater la grande noblesse de son empire. M. de Brummer est convenu sans la moindre difficulté de l'un et l'autre point et m'a promis de chercher à les placer à propos. Il m'a appris que les représentations de la ville de Riga à ce sujet étaient très fortes et solidement établies.

Il est question de renvoyer le ci-devant duc de Courlande dans son duché. Il n'en est rien; mais il pourrait bien arriver que l'on rendrait la liberté à ses deux frères et au général Bismark son beau-frère, lesquels n'ont certaienement point péché et qui ne sont point certainement à craindre. On sait pour sûr que le comte Oguinski sollicite celle du duc et ses enfants et qu'il ne le fait que pour la forme et pour tirer s'il le peut de la Russie une déclaration qui, en assurant l'exil perpétuel du dit duc et de ses enfants, mettra la république de Pologne dans le cas d'en donner un nouveau à la Courlande.

Le baron de Neuhaus est à la veille de se trouver dans un cas singulier et embarrassant par rapport à ce ministre. Oguinski conformément à l'usage établi ne donnera pas le titre d'Impératrice et néanmoins il aura son audience après les fêtes de Pâques.

Sur le refus de ce même titre on l'a refusé au ministre de l'empereur. Le trait a paru si sensible au baron de Neuhaus qu'il a été

tenté de se retirer; mais m. de Brummer et moi l'avons engagé à dissimuler jusqu'après la réception des ordres de sa cour.

Tout continue à me persuader que les russes commenceront cette campagne par une descente; la Néwa et le Golfe de Finlande viennent de s'ouvrir. J'ai beau parler de la paix en toute occasion; il ne se parle que de guerre et on ne dit pas un mot du congrès d'Abo. Plus on approche du moment de la seconde élection, plus on en attend la nouvelle avec impatience.

L'Alcide Razoumofski a terrassé l'Adonis Panin et il se présente encore un nouveau rival; c'est m. Schoubin autrefois grenadier et favori de la Princesse Elisabeth qui revient de Sibérie où comme un second Ovide il était allé méditer sur les faveurs de Julie. La Czarine a débuté par le faire chevalier de St. Alexandre et major des gardes, poste qui lui donnera le rang de major-général, c'est-à-dire de maréchal de camp. Celui-ci est du moins bon gentilhomme.

№ 229. M. Amelot à m. Dalion.

Versailles, 11 avril 1743.

J'ai reçu vos lettres des 5 et 12 du mois dernier. Les nouvelles particularités qu'elles contiennent tant sur le personnel de la Czarine que sur les principales affections de ses ministres, me confirment de plus en plus dans la pensée que le temps effacera facilement de l'esprit de cette Princesse le souvenir des obligations qu'elle a au roi et qu'il n'y aura aucun fonds à faire sur les assurances d'amitié et de reconnaissance qu'elle a données et fait donner à S. M. Il n'est pas surprenant que m.m. de Bestoucheff trouvant aussi peu de résistance dans les opérations du gouvernement craignent peu l'influence du grand-maréchal Brummer et du confident sur les volontés et les résolutions de leur Souveraine, lorsqu'ils sont assurés que son peu de goût pour les affaires l'empêche d'y donner aucune application sérieuse; il s'ensuit naturellement de là que ni m. Brummer ni le confident ne sont pas toujours exactement instruits des circonstances et que c'est ce qui a pu occasionner l'erreur où ils ont été, en vous assurant que le traité des anglais avec la Czarine contenait une exception de la part de cette Princesse en faveur de la France. Il est certain que ce traité, dont j'ai trouvé le moyen d'avoir connaissance, ne contient pas un seul mot d'une pareille exception; j'y ai trouvé que les anglais ont excepté le cas de la guerre contre les turcs et la Czarine, le cas des guerres

en Amérique, mais il n'y a rien de plus; ainsi il en résulte que les belles paroles du prince Cantemir, comme les propos qui vous ont été tenus sur le même sujet par m. Brummer, et par le confident, se réduisent à rien.

Je ne disconviendrai pas de l'extrême désir que vous attribuez à la nation russe de pouvoir vivre en repos et en tranquillité. Mais comment peut-elle espérer un aussi grand bien sous un ministre que l'argent des anglais fera sans doute agir selon ses vues et ses intérêts; si ce ne peut être en obtenant des troupes de la Czarine pour coopérer au succès de leur projet de guerre contre la France, ce sera au moins en empêchant que notre nation ne puisse former aucun établissement de commerce en Russie; c'est une attention qu'ils ont eue de tout temps, et de quelque part que soit venu l'éloignement personnel de la Czarine à cet égard, je suis au moins certain que cette Princesse ne veut aucun traité de commerce avec la France, que ce soit ou non une maxime qui ait été inspirée à la Czarine par messieurs de Bestoucheff à l'instigation des anglais; il n'est pas moins vrai aussi que l'ordonnance dont vous m'envoyez la copie et que la Czarine a rendue sur l'interdiction de l'entrée des étoffes d'or et d'argent dans ses états, est une conséquence de ce principe. Je dois même vous ajouter à cette occasion que malgré les époques que vous rapportez comme antérieures à cette ordonnance, il est certain que les anglais ont eu la première nouvelle de cette interdiction et qu'ils se sont vantés que c'était l'effet de leur crédit en Russie Ainsi cette pragmatique étant au fond très préjudiciable à notre commerce, il n'est pas étonnant que la cour de Londres s'en réjouisse. Vous pensez cependant avec raison qu'il n'y aurait que de l'inconvénient à faire sur cette circonstance aucune démarche directe, il n'y aurait sans doute aucune sorte d'utilité à en attendre; il suffit de veiller aux conjectures plus favorables pour en profiter, mais en attendant il n'y a qu'à approuver, que vous soyez dispensé de faire cause commune avec ceux des ministres étrangers qui se trouvent dans le cas de faire des remontrances en faveur des négociants de leur nation qui ont été arrêtés pour avoir fraudé les droits de douane.

Pour vous mettre en état de remplir l'engagement, dans lequel vous êtes entré avec le grand-maréchal Brummer, je fais actuellement travailler au portrait du roi que je ne tarderai pas à vous envoyer.

Je vois par ce que vous me marquez de quelques propos que vous avez tenus au duc de Holstein à l'occasion d'un fusil et d'une paire de pistolets de fabrique anglaise et par l'insinuation que ce prince vous

a faire à cet égard, que nous ne pouvons guère nous dispenser de lui faire un présent de cette espèce; mais avant d'y travailler je souhaiterais que vous pussiez me donner une idée exacte de la forme et du travail dont les pistolets et le fusil que vous avez montrés à m. Brummer sont ornés et en quoi consiste cet ornement.

Vous pouvez assurer m. de Lisle qu'il ne doit avoir aucune sorte d'inquiétude sur l'usage qui sera fait du paquet qu'il vous a remis. Il n'y a qu'à souhaiter qu'il ne lui arrive aucun accident en chemin.

Je n'ai qu'à approuver l'usage que vous vous proposez de faire de la lettre que vous me marquez que m. de Valory vous a écrite relativement à l'acte de garantie que le roi de Prusse désire de la Czarine pour la Silésie; il serait inutile et même dangereux d'aller plus loin; mais en vous tenant dans les bornes que vous vous prescrivez, il y a fort peu d'apparence que les insinuations de votre part tendant à démasquer les anglais et à leur faire perdre confiance et crédit en Russie fassent impression sur des esprits aussi prévenus que livrés à la cour britannique que le sont m.m. de Bestoucheff. Mais je serais curieux de savoir de quel oeil la Czarine et ses ministres auront envisagé une déclaration qui vient d'être faite par le ministre anglais à Stockholm, portant qu'il s'opposait formellement non-seulement à l'union des couronnes et à l'élection de l'évêque de Lubeck, mais qu'il proposait au nom du roi de la Grande-Bretagne son maître le prince Frédéric de Hesse. Je ne doute pas que m. le marquis de Lanmary ne vous ait instruit directement d'une circonstance aussi singulière. Je suis etc.

№ 230. M. Dalion à m. Amelot.

St. Pétersbourg, 16 avril 1743.

Monseigneur, je reçus hier votre lettre du 18 mars.

Les manèges des anglais dans le nord ne sont plus des mystères pour nous et vraisemblablement ils cesseront bientôt de l'être pour le public. Ils ne cherchent qu'à brouiller de plus en plus les affaires et à profiter de la confusion pour maintenir la maison de Hesse sur le trône de Suède et se frayer par là un chemin à des entreprises encore plus considérables; mais ce qu'on ne conçoit pas c'est que la Russie et le Danemark, puissances dont les intérêts sont si opposés, se laissent jouer alternativement. Il est certain qu'on ne peut trop regretter que la Czarine et ses ministres n'aient pas pris plus de confiance dans les offices que le roi était seul en état d'employer utilement pour procurer la con-

clusion de la paix entre elle et les suédois à la satisfaction mutuelle des parties.

Nous ne devons être que trop convaincus que le mal est désormais sans remède. L'effet de cette fatale communication de la lettre, si j'ai bonne mémoire du 15 février de l'année passée, subsiste encore, et la Czarine avec de l'esprit et du discernement est toujours persuadée que la médiation est un arbitrage et que les bons offices n'en diffèrent pas beaucoup.

Que voulez-vous que j'oppose à une opinion aussi profondément enracinée que singulière? Rarement la fierté entend-elle raison sur tout ce qui paraît l'intéresser, et l'on s'aperçoit de jour en jour que cette Princesse en a autant qu'un homme d'affaires qui fait fortune. En vain m. de la Chétardie a cherché à la désabuser là-dessus, en vain depuis son départ mm. de Brummer et de Lestocq ont fait tous leurs efforts pour la tirer d'erreur. Il faut de nécessité que je me contente à l'heure qu'il est de prêcher la réconciliation et de répéter sans cesse qu'à considérer sainement les intérêts personnels de la Czarine et de son neveu, elle ne doit guère moins la désirer que la Suède; mais il est évident que c'est contre ces mêmes intérêts que le ministre veut travailler, et le ministère est écouté principalement, parce qu'il est russe et parce qu'on a la plus haute idée du mérite de sa nation; que n'en connaissant point le génie, on n'imagine point de moyen plus propre pour la captiver que celui de se défier généralement de tous les étrangers. Pierre I, qui la connaissait bien mieux, était plus estimé en distribuant journellement cent coups de bâton à tous ces princes de Russie que sa fille ne l'est en répandant à pleines mains des grâces et des faveurs qui ont déjà épuisé ses coffres.

Je souhaite que m. le marquis de Lanmary me mette en état de me montrer plus ouvertement pour faire connaître combien Sa Majesté désirerait pouvoir réconcilier la Czarine avec la Suède et former entre ces deux puissances l'union la plus étroite et la plus solide

La dernière lettre que j'en ai reçue est du 19 mars. Il me marque que selon les apparences la nouvelle élection sera faite dans la semaine courante; que l'évêque de Lubeck n'a pour ainsi dire point de parti, et que les deux dominants sont celui de m. le duc des Deux-Ponts et celui de l'union des couronnes de Suède et de Danemark. Si le dernier triomphe contre l'attente de m. de Lanmary, je prévois un changement total de système dans le nord, un embrasement général et de

longue durée et une source inépuisable d'inquiétudes et de craintes pour la Czarine et pour son neveu.

Les ministres de cette cour ont des nouvelles plus fraîches; il leur arriva avant-hier un courrier de m. de Buchwald et qui n'a mis que neuf jours en chemin. On prétend qu'on a appris par lui que les états de Suède ont envoyé à leurs plénipotentiaires à Abo d'offrir les suffrages de la nation pour l'évêque de Lubeck moyennant la restitution de la Finlande et le rétablissement de la paix sur le pied du traité de Neustad. Ce courrier fut renvoyé hier; mais en supposant la démarche des suédois véritable, je n'ai pu savoir, si la Czarine rabat de sa fierté ou, pour mieux dire, si touchant au moment du dénouement contraire à ses désirs, elle n'ouvrira pas enfin les yeux.

L'archevêque d'Utrecht et l'évêque d'Harlem viennent d'écrire au Grand-duc pour implorer sa protection en faveur d'un grand nombre de jansénistes français qui seraient disposés à venir s'établir en Russie si on voulait les y recevoir et leur accorder quelques privilèges. M. de Brummer en me confirmant cette particularité a refusé de me dire lequel de ces deux prélats est le solliciteur; dans la crainte que la lettre n'eût été ouverte à la poste, il n'a pu se dispenser de la communiquer à la Czarine. Cette Princesse a répondu sans hésiter qu'elle chérissait trop l'amitié de la France pour se porter a une démarche qui pourrait lui déplaire et chercher à attirer ses sujets dans son pays. M. de Bestoucheff vice-chancelier, à qui m. de Brummer en a parlé ensuite dans la vue d'en tirer une nouvelle preuve de son animosité contre nous, a agréé le projet avec le plus grand empressement et lui a d'abord proposé l'Ukraine comme le lieu le plus convenable pour placer les nouveaux fugitifs. J'ai cru devoir vous faire passer cet avis. Quand on a beaucoup voyagé, on connait combien la sortie des protestants du royaume a été préjudiciable.

№ 231. M. Dallon à m. Amelot.

St. Pétersbourg, 23 avril 1743.

Monseigneur, il est très vrai que les états de Suède ont envoyé ordre à leurs plénipotentiaires à Abo d'offrir les suffrages de la nation pour l'évêque de Lubeck moyennant la restitution de la Finlande et le rétablissement de la paix sur le pied du traité de Neustadt, et je puis dire aujourd'hui que ces ouvertures ont été rejetées avec la hauteur ordinaire. Je n'ai eu aucune nouvelle la semaine passée de m. le mar-

quis de Lanmary. Le ministre d'Angleterre reçut avant-hier un courrier de Stockholm en conséquence des dépêches qu'il a portées et de différentes lettres venues d'ailleurs; on assure que l'ordre des paysans a déjà élu formellement le prince royal de Danemark et que selon toutes les apparences les trois autres seront forcés de souscrire à ce choix. Tout le monde en paraît consterné ici à l'exception de la Czarine et de ses deux ministres favoris qui veulent lui persuader et qui lui persuadent en effet que telle chose n'arrivera pas, qu'elle doit continuer de s'abandonner aveuglément aux intrigues des anglais, et que ce serait préjudicier à sa dignité et à sa gloire que d'accorder aucune condition avant l'élection préalable du prince administrateur; m. de Buchwald néanmoins vient d'écrire naturellement à m. de Brummer (et la Czarine a la lettre en original), que tout était désespéré, si l'on en rendait la Finlande; que tous les partis étaient pour ainsi dire évanouis, que si celui de la France se maintenait encore c'était dans un grand état de faiblesse; que pourtant dans la situation présente des choses, il avait jugé à propos de s'y jeter, afin d'arrêter la fougue impétueuse de l'ordre des paysans à tout évènement; m. de Brummer qui gémit de l'aveuglement de la Czarine, va songer à faire prendre les mesures les plus convenables et les plus certaines, pour que l'on ne puisse rien entreprendre en faveur du prince Yvan. Toute la flotte doit mettre incessamment en mer avec environ 25 mille hommes de troupes; elle sera composée de 18 ou 20 vaisseaux et de près de 100 galères.

№ 232. M. Amelot à m. Dalion.

Versailles, 25 avril 1743.

Ce que contient votre lettre du 19 mars doit faire craindre la Czarine qu'elle n'ait trop tard ouvert les yeux sur le trop d'autorité qu'elle a laissé prendre à mm. de Bestoucheff dans le gouvernement de son empire. Il n'est pas douteux que les difficultés, qui se rencontrent de la part de la Russie à la conciliation de ses différends avec la Suède, n'aient leur principale source dans les manoeuvres des anglais et dans les moyens dont ils se servent pour disposer à leur gré des ministres de la Czarine. En même temps que vous m'informez d'un complot formé contre la personne de cette Princesse et contre le prince son neveu, il aurait été à souhaiter que vous eussiez pu découvrir à l'instigation de qui les personnes arrêtées ont été excitées à entrer dans ce complot. C'est apparemment ce que vous apprendrez bientôt. Si nous prenions

moins d'intérêt que nous ne faisons au personnel de la Czarine et à la tranquillité et sûreté de son règne, nous n'aurions sans doute que peu d'inquiétude sur les suites qui peuvent résulter d'une pareille circonstance, puisque naturellement elle ne peut qu'apporter des obstacles à ce que la Russie prenne part aux projets que les ennemis de la France cherchent actuellement à faire valoir de tous côtés.

Je ne suis point étonné de ce que vous me marquer de l'indifférence que vous éprouvez de la part des Bestoucheff. Elle ne peut que me confirmer dans ce que je vous ai dernièrement mandé sur les stipulations du traité de la Russie avec le roi de la Grande-Bretagne, et je pense toujours que m. de Brummer n'est pas exactement au fait des manoeuvres de mm. de Bestoucheff. Il reste maintenant à savoir ce que deviendra la mission du baron de Mardefeld à Londres depuis l'exclusion formelle que cette même cour a donnée à l'évêque de Lubeck pour la couronne de Suède. Je vous prie de me mander ce que m. Brummer et la Czarine même auront paru penser de cette circonstance.

Je conçois tout le déplaisir que la Suède aura sans doute ressenti de la démarche des habitants de l'île d'Aland. Je suis cependant persuadé que ça a été de leur part un parti forcé, mais que ce ne sera pas ce qui pourra apporter les plus grands obstacles au rétablissement de la paix entre la Russie et la Suède.

En relisant votre lettre du 5 mars je vois que vous êtes persuadé qu'il nous reste toujours une ressource infinie de matériaux propres à faire en Russie un commerce très avantageux. Vous me ferez plaisir de m'envoyer un mémoire détaillé sur cette matière que je regarde comme très importante.

№ 233. M. Amelot à m. Dalion.

Paris, 29 avril 1743.

Je vois par votre lettre du 26 mars que vous m'avez écrite et par celle du 20 du même mois, que vous avez adressée à m. de Lanmary, que ce qui cause actuellement de la fermentation dans les esprits à la cour de la Czarine est un projet formé par quelques personnes d'éloigner d'auprès cette Princesse le sieur Lestocq et le grand-maréchal Brummer d'auprès du duc de Holstein. Il semble que pour peu que la sensibilité et la dignité de la Czarine se trouvassent blessées par une pareille entreprise, il ne devrait pas lui être difficile de dissiper ce complot qui ne pouvant avoir aucun trait à l'intérêt de l'état, ne

peut être suivi et soutenu que par un très petit nombre de sujets et même d'un ordre inférieur, excités par une jalousie personnelle. Un peu de fermeté, plus nécessaire en Russie que partout ailleurs, peut délivrer la Czarine de toute inquiétude à cet égard, à moins toutefois que ce ne soit pour les ministres de confiance de cette Princesse un prétexte pour chercher à profiter de ces embarras intérieurs pour faire d'autant mieux prévaloir auprès de la Czarine leurs vues et leurs affections au préjudice de ses plus véritables intérêts. C'est sans doute ce qu'on ne peut tarder de reconnaître distinctement par les suites de cette circonstance.

En attendant, je ne suis point étonné du motif que mm. de Bestoucheff vous ont allégué pour différer d'entrer en matière sur les idées d'un traité de commerce entre la France et la Russie. Il faut convenir que ce motif a quelque chose de spécieux et de naturel, puisqu'en effet il convient autant qu'il est à désirer que les premiers soins de la Czarine se tournent vers les moyens de rétablir la paix avec la Suède.

Je n'ai pu voir qu'avec une agréable surprise qu'après les premières paroles portées de la part des plénipotentiaires russiens à ceux de la Suède à Abo, la Czarine se soit enfin déterminée, comme j'apprends que cette Princesse vient de s'y porter, à faire faire à la Suède des offres avantageuses. Il y a apparence qu'elles détermineront promptement les suédois au rétablissement de la paix; c'est assurément ce que S. M. verra avec une grande satisfaction. Il eût seulement été à souhaiter qu'elle eût eu plus tôt connaissance des sentiments et de la disposition de la Czarine à cet égard, afin de pouvoir concourir, comme elle fera très volontiers, à ce qui peut être agréable à cette Princesse. Il est fort à désirer que l'usage, que m. Brummer aura fait auprès d'elle des circonstances que vous me marquez lui avoir confiées relativement aux instructions, qu'on attribue à l'Angleterre d'avoir envoyées à son ministre en Suède, ait confirmé la Czarine dans la résolution d'apporter au rétablissement de la paix avec la Suède des facilités capables de réunir la nation suédoise sur le désir d'y correspondre de sa part. Ainsi pour peu que vous aperceviez de disposition dans les ministres de la Czarine à vous marquer confiance sur les affaires de Suède, soit seulement par rapport à la paix, soit aussi sur le point de la succession à cette couronne, vous ne devez point hésiter de faire passer ponctuellement et promptement à m. le marquis de Lanmary les choses qui pourront vous être confiées ou que vous pouvez apprendre avec certitude. Je suis etc.

АЗБУЧНЫЙ УКАЗАТЕЛЬ ЛИЧНЫХЪ ИМЕНЪ.

ПОПРАВКИ.

Страница:	*Строка:*	*Напечатано:*	*Должно быть.*
LXII	17 сверху	Хольмзицѣ	Хотузицѣ
LXIV	15 снизу	Бюлера	Бутлера
XCIV	26 „	Дальонъ	онъ
22	17 сверху	refutées	réfutées
44	2 снизу	ponr	pour
57	1 „	excité,	excité
69	15 сверху	Czarine.	Czarine".
91	11 снизу	alle	allé
102	1 „	Chr.,	Cat.
114	8 „	renfermèment	renfermèrent
124	19 „	sant	sans
156	2 „	tonjours	toujours
164	15 „	peu	peut-être
168	12 и 11 „	abstient	abstienne
171	6 сверху	présenterais	présenterait
177	2 „	ndice	indice
183	14 „	beauconp	beaucoup
184	3 „	des	ces
193	2 снизу	grand-marécbal	grand-maréchal
197	18 „	Prusse	Suède
203	8 сверху	fut	fût
209	17 „	шпп	son
216	13 и 14 снизу	debarrassée	débarrassée
222	7 „	batarde	bâtarde
226	13 сверху	différais	déférais
227	2 снизу	Czariue	Czarine
240	11 сверху	occassion	occasion
252	15 „	dn	du
253	16 „	bitoriquement	historiquement
—	14 снизу	Cholmsitz	Chotusitz
254	13 „	gagnera	gagnerait
261	10 „	Buller	Butler
263	9 „	exagération	exagérations
266	8 „	ses	les
267	13 сверху	Bohème	Bohême
281	19 „	rend	rende
282	15 „	de la cousine	cousine

283	4 сверху	Golowkin	Golowin
—	18 „	Golowkin	Golowin
285	14 снизу	soupçous	soupçons
295	12 сверху	destinations	destination
313	12 снязу	devancer	dévancer
331	20 „	eusuite	ensuite
340	10 „	s'il	s'ils
343	17 „	rendit	rendis
349	1 „	correspoudauce	correspondance
355	18 сверху	invitation	invention
362	10 снизу	Milière	Mélière
—	3 „	Milière	Mélière
397	13 сверху	chancelier	vice-chancelier
403	13 „	dît	dit
422	4 „	différence	déférence
—	3 снизу	ccs	ces
424	9 „	général	générale
427	5 сверху	jugeât	jugea
433	15 „	justifié	justifie
448	12 „	a l'amitié	à l'amitié
449	7 „	à Moscou	de Moscou
454	19 „	étre	être
468	2 снизу	moment	moments
477	11 сверху	changementes	changements
504	1 „	à	a
—	10 „	qn'on	qu'on
521	12 „	conséqueut	conséquent
522	11 „	a être	à être
530	12 снизу	peut-être	peut être
538	16 сверху	aime, pas	aime pas,
539	12 снизу	certaienement	certainement
542	1 сверху	faire	faite
543	19 „	ministre	ministère
544	14 „	grand-duc	grand-duc

ДОПОЛНЕНІЕ КЪ ПОПРАВКАМЪ.

Страница:	*Строка:*	*Напечатано:*	*Должно быть:*
cxxxviii	13 снизу	затѣмъ и его	затѣмъ потребовали и его

СОДЕРЖАНІЕ

ПЕРВЫХЪ ДЕВЯТИДЕСЯТИ ДЕВЯТИ ТОМОВЪ СБОРНИКА

Императорскаго Русскаго Историческаго Общества.

В. Н. Панинымъ. — Государственные доходы и расходы въ царствованіе имп. Екатерины II. Сообщено А. Н. Куломзинымъ.—Бумаги кн. Н. В. Репнина. Сообщено кн. Н. В. Репнинымъ.—Записка князя А. А. Чарторижскаго имп. Александру I, 26 іюня 1807 года.—Дипломатическіе документы, относящіеся къ исторіи Россіи XVIII столѣтія. Сообщено изъ саксонскаго государственнаго архива Э. Германомъ . . . Цѣна 3 р.

Томъ VII. Бумаги императрицы Екатерины II, хранящіяся въ государственномъ архивѣ Министерства Иностранныхъ Дѣлъ. Собраны и изданы, съ Высочайшаго соизволенія, по предначертанію Е. И. В. Государя Наслѣдника Цесаревича, академикомъ Пекарскимъ (здѣсь помѣщено болѣе 400 преимущественно собственноручныхъ бумагъ Императрицы, съ 1744 по 1764 г. включительно). Часть I. . . . Цѣна 3 р.

Томъ VIII. Историческія свѣдѣнія о Екатерининской Коммисіи для сочиненія проекта Новаго Уложенія, собранныя и приведенныя въ порядокъ Д. В. Полѣновымъ. Часть II. . . . . Цѣна 3 р.

Томъ IX. 1) Бумаги изъ архива дворца въ г. Павловскѣ, 1782 г. Сообщено кн. П. А. Вяземскимъ. Документы эти напечатаны съ разрѣшенія Е. И. В. Великаго Князя Константина Николаевича. 2) Переписка относительно несостоявшагося брака Густава-Адольфа IV съ Великою Княжною Александрою Павловною. 3) Переписка гр. П. А. Румянцова съ гр. Н. И. Панинымъ въ 1765 и 1771 гг. 4) Письма кн. А. А. Чарторижскаго къ Н. Н. Новосильцеву. 5) Изъ бумагъ Ивана Ивановича Шувалова (Письма Апраксина, Румянцова, Бутурлина и Салтыкова къ И. И. Шувалову). . . Цѣна 3 р.

Томъ X. Бумаги имп. Екатерины II, хранящіяся въ государственномъ архивѣ М. И. Д., съ 1765—1771 г. Собраны и изданы съ Высочайшаго соизволенія академикомъ Пекарскимъ. Часть II. . . . . Цѣна 3 р.

Томъ XI. Письма, указы и замѣтки Петра I-го, доставленные кн. П. Д. Волконскимъ и Н. В. Калачевымъ, и извлеченные изъ архива Прав. Сената. Всѣхъ документовъ свыше 600. Собраны и изданы академикомъ А. Ѳ. Бычковымъ. . Цѣна 3 р.

Томъ XII. Дипломатическая переписка англійскихъ пословъ и посланниковъ при Русскомъ дворѣ, съ 1762 по 1769 г. включительно. Сообщено изъ англійскаго госуд. архива и архива Министерства Иностранныхъ Дѣлъ. Часть I. . . . . Цѣна 3 р.

Томъ XIII. Бумаги имп. Екатерины II, хран. въ госуд. архивѣ М. И. Д., съ 1771—1774 г. Изданы академикомъ Я. К. Гротомъ. Часть III. . . . . Цѣна 3 р.

Томъ XIV. Историческія свѣдѣнія о Екатерининской Коммиссіи для сочиненія проекта Новаго Уложенія, собранныя и изданныя Д. В. Полѣновымъ. Часть III. Ц. 3 р.

Томъ XV. 1) Бумаги изъ архива дворца въ г. Павловскѣ. 2) Донесенія барона Мардефельда, прусскаго посланника при Петрѣ Великомъ. 3) Бумаги князя Репнина за время константинопольскаго посольства . . . . Цѣна 3 р.

Томъ XVI. Бумаги кн. Н. В. Репнина за время управленія его Литвою, изд. Н. И. Костомаровымъ . . . . Цѣна 3 р.

Томъ XVII. Переписка имп. Екатерины II съ Фальконетомъ . . . Цѣна 3 р.

Томъ XVIII. Донесенія графа Мерси д'Аржанто императрицѣ Маріи Терезіи и государственному канцлеру, графу Кауницу-Ритбергу, съ 5-го января новаго стиля 1762 года по 24 іюля нов. ст. 1762 года, и переписка гр. Мерси съ русскимъ министерствомъ. Изданы Г. Ѳ. Штендманомъ. Часть I . . . . Цѣна 3 р.

Томъ XIX. Дипломатическая переписка англійскихъ пословъ и посланниковъ при Русскомъ дворѣ, съ 1770 по 1776 г. включительно. Сообщено изъ англійск. госуд. архива и архива Министерства Иностранныхъ Дѣлъ. Часть II . . . . Цѣна 3 р.

Томъ XX. 1) Дипломатическіе матеріалы сборнаго содержанія, относящіеся къ царствованію Петра Великаго. 2) Дипломатическіе документы, относящіеся къ исторіи Россіи XVIII столѣтія. 3) Переписка императрицы Екатерины II съ королемъ Фридрихомъ II. Сообщено имперскимъ канцлеромъ княземъ Бисмаркомъ и госуд. канцлеромъ княземъ А. М. Горчаковымъ. 4) Собственноручныя письма Великой Княгини Маріи Ѳеодоровны (впослѣдствіи императрицы) къ барону Карлу Ивановичу Сакену, посланнику при Датскомъ дворѣ. 5) Письма Великаго Князя Павла Петровича (впослѣдствіи императора Павла I) къ барону Карлу Ивановичу Сакену, посланнику при Датскомъ дворѣ. 6) Проектъ императрицы Екатерины II объ устройствѣ свободныхъ сельскихъ обывателей. 7) Записка государственнаго секретаря А. Н. Оленина о засѣданіи Государственнаго Совѣта, по полученіи извѣстія о кончинѣ императора Александра I. 8) Отчетъ о годичномъ собраніи Императорскаго Русскаго Историческаго Общества, происходившемъ 17-го марта 1877 г., въ Аничковскомъ дворцѣ, подъ предсѣдательствомъ Его Императорскаго Высочества Государя Великаго Князя Наслѣдника Цесаревича. 9) Сотрудничество Екатерины II въ „Собесѣдникѣ“ княгини Дашковой. Сообщено академикомъ Я. К. Гротомъ. Цѣна 3 р.

Томъ XXI. 1) Донесенія А. И. Чернышева имп. Александру I, 1810 и 1811 гг. 2) Донесенія А. И. Чернышева канцлеру графу Н. П. Румянцову, 1811 г. 3) Письма А. И. Чернышева канцлеру графу Н. П. Румянцову, 1809 г. 4) Донесенія имп. Александру I кн. А. Б. Куракина, 1811 и 1812 гг. 5) Донесенія кн. А. Б. Куракина канцлеру Н. П. Румянцову, 1811 и 1812 гг. 6) Письмо графа П. А. Шувалова имп. Александру I, 1811 г. 7) Донесенія бар. Сухтелена имп. Александру I, 1812 г. Сообщено А. Н. Поповымъ изъ дѣлъ госуд. архива въ С.-Петербургѣ. 8) Отчетъ о дѣлахъ 1810 г., представленный императору Александру I М. М. Сперанскимъ. Сообщ. А. Ѳ. Бычковымъ . . . . Цѣна 3 р.

Томъ XXII. Дипломатическая переписка прусскихъ посланниковъ при Русскомъ дворѣ: 1) Донесенія гр. Сольмса Фридриху II и отвѣты короля, съ 1763 по 1766 г. 2) Шесть приложеній къ донесенію гр. Сольмса королю, отъ 15 (26) октября 1766 г., № 270. Сообщено изъ берлинскаго госуд. архива. Документы изданы подъ наблюденіемъ Г. Ѳ. Штендмана. Часть I . . . . Цѣна 3 р.

Томъ XXIII. Письма имп. Екатерины II барону Мельхіору Гримму. Сообщ. изъ госуд. архива Мин. Ин. Дѣлъ въ С.-Петербургѣ. Изд. академик. Я. К. Гротомъ. Ц. 3 р.

Томъ XXIV. Донесенія нидерландскихъ посланниковъ о ихъ посольствѣ въ Швецію и Россію въ 1615 и 1616 гг. Сообщ. изъ нидерландскаго государственнаго архива. Изданы А. Х. Бекомъ. . . . . Цѣна 3 р.

Томъ XXV. Переписка и бумаги гр. Бориса Петровича Шереметева, съ 1704—1718 г., и др. бумаги. Съ портр. имп. Петра Великаго. Изданы гр. С. Д. Шереметевымъ. Цѣна 3 р.

Томъ XXVI. Канцлеръ кн. Александръ Андреевичъ Безбородко въ связи съ событіями его времени. Н. И. Григоровича. Съ гравюрою и снимками почерковъ. 1747—1787 гг. Томъ I. . . . . Цѣна 3 р.

Томъ XXVII. Бумаги имп. Екатерины II, хранящ. въ госуд. архивѣ Мин. Иностр. Дѣлъ, съ 1774 по 1788 г. Собраны академ. Я. К. Гротомъ и напеч. подъ наблюденіемъ Г. Ѳ. Штендмана. Часть IV . . . . Цѣна 3 р.

Томъ XXVIII. Финансовые документы царствованія импер. Екатерины II. Собраны и изданы А. Н. Куломзинымъ. Т. I. . . . . Цѣна 3 р.

Томъ XXIX. Канцлеръ князь Александръ Андреевичъ Безбородко въ связи съ событіями его времени. Н. И. Григоровича. Съ 2-мя гравюрами и планомъ. 1788 — 1799 гг. Т. II. . . . . Цѣна 3 р.

Томъ XXX. Годы ученія Его Импер. Высочества Государя Наслѣдника Цесаревича Александра Николаевича. Т. I . . . . Цѣна 4 р.

Томъ XXXI. Годы ученія Его Импер. Высочества Государя Наслѣдника Цесаревича Александра Николаевича. Т. II. . . . . Цѣна 4 р.

Томъ XXXII. Историческія свѣдѣнія о Екатерининской Коммиссіи для сочиненія проекта Новаго Уложенія. Собраны и напеч. подъ наблюд. проф. В. И. Сергѣевича. Часть IV . . . . Цѣна 3 р.

Томъ XXXIII. 1) Письма барона Мельхіора Гримма къ импер. Екатеринѣ II, съ приложеніями. 2) Письма Эрнеста-Іоганна Бирона посланнику гр. Герману Кейзерлингу. 3) Письма Дидро къ импер. Екатеринѣ II, съ примѣчаніями . . . . . Цѣна 3 р.

Томъ XXXIV. Донесенія французскихъ посланниковъ и повѣренныхъ въ дѣлахъ при Русскомъ дворѣ; повелѣнія правительства и отчеты о пребываніи русскихъ пословъ, посланниковъ и дипломатическихъ агентовъ, наход. во Франціи, съ 1681 по 1718 годъ. Сообщено изъ архива Мин. Иностр. Дѣлъ въ Парижѣ. Напеч. подъ наблюд. А. А. Половцова, А. Ѳ. Бычкова и Г. Ѳ. Штендмана. Часть I. . . . . Цѣна 3 р.

Томъ XXXV. Памятники дипломатическихъ сношеній древней Россіи съ Польшею въ царствованіе Вел. Кн. Ивана Васильевича, съ 1487 года. Напеч. подъ наблюд. Г. Ѳ. Карпова. Томъ I. . . . . Цѣна 3 р.

Томъ XXXVI. Историческія свѣдѣнія о Екатерининской Коммиссіи для сочиненія проекта Новаго Уложенія. Собраны и напечатаны подъ наблюденіемъ проф. В. И. Сергѣевича. Часть V . . . . Цѣна 2 р.

Томъ XXXVII. Дипломатическая переписка прусскаго короля Фридриха II съ гр. Сольмсомъ, посланникомъ при Русскомъ дворѣ. Сообщено изъ берлинскаго государственнаго архива. Томъ изданъ подъ наблюденіемъ Г. Ѳ. Штендмана. Часть II. Ц. 3 р.

Томъ XXXVIII. Памятники дипломатическихъ сношеній Московскаго государства съ Англіею. Съ 1581 по 1604 годъ. Изданъ подъ наблюден. К. Н. Бестужева-Рюмина. Томъ II . . . . Цѣна 3 р.

Томъ XXXIX. Дипломатическая переписка англійскихъ посланниковъ при Русскомъ дворѣ, съ 1704 — 1708 г. Сообщено изъ англійскаго госуд. архива Министерства Иностранныхъ Дѣлъ. Часть III. . . . . Цѣна 3 р.

Томъ XL. Дипломатическая переписка французскихъ посланниковъ и агентовъ при Русскомъ дворѣ, съ 1719—1723 годъ. Напеч. подъ наблюденіемъ Г. Ѳ. Штендмана. Часть II. . . . . Цѣна 3 р.

Томъ XLI. Памятники дипломатическихъ сношеній Россіи съ азіятскими народами: Крымомъ, Казанью, Ногайцами и Турціею, за время Великихъ Князей Іоанна III и Василія Іоанновича. Напеч. подъ наблюденіемъ Г. Ѳ. Карпова. Томъ III . Цѣна 3 р.

Томъ XLII. Бумаги имп. Екатерины II, хранящ. въ госуд. архивѣ Мин. Иностр. Дѣлъ, съ 1788 по 1796 г. Собраны академикомъ Я. К. Гротомъ и напечатаны подъ наблюденіемъ Г. Ѳ. Штендмана. Часть V. . . . . Цѣна 3 р.

Томъ XLIII. Историческія свѣдѣнія о Екатерининской Коммиссіи для сочиненія проекта Новаго Уложенія. Собраны и напечатаны подъ наблюденіемъ проф. В. И Сергѣевича. Часть VI . . . . Цѣна 3 р

Томъ XLIV. Письма барона Мельхіора Гримма къ имп. Екатеринѣ II. Напеч. подъ наблюденіемъ члена совѣта Я. К. Грота . . . . Цѣна 3 р.

Томъ XLV. Финансовые документы царствованія имп. Екатерины II, императоровъ Павла I и Александра I. Собраны и изданы А. Н. Куломзинымъ. Т. II. Ц. 3 р.

Томъ XLVI. Донесенія графа Мерси д'Аржанто императрицѣ Маріи-Терезіи и государственному канцлеру, графу Кауницу-Ритбергу. Изданы Г. Ѳ. Штендманомъ. Часть II. . . . . Цѣна 3 р.

Томъ XLVII. Бумаги посланника Я. И. Булгакова съ 1779—1798. Рескрипты императрицы генераламъ Коховскому и Кречетникову и донесенія ихъ императрицѣ. Томъ изданъ Н. Ѳ. Дубровинымъ . . . . Цѣна 3 р.

Томъ XLVIII. Дипломатическая переписка императрицы Екатерины II, съ 1762—1764 г. Томъ изданъ барономъ Ѳ. А. Бюлеромъ, при содѣйствіи магистра В. А. Ульяницкаго. Часть I. . . . . Цѣна 3 р.

Томъ XLIX. Донесенія французскаго консула въ Петербургѣ Лави и полномочнаго министра при Русскомъ дворѣ Кампредона, съ 1722 по 1724 г. Напеч. подъ наблюденіемъ Г. Ѳ. Штендмана. Часть III. . . . . Цѣна 3 р.

Томъ L. Дипломатическая переписка англійскихъ посланниковъ при Русскомъ дворѣ, съ 1708—1712 гг. Сообщено изъ англійскаго госуд. архива Министерства Иностранныхъ Дѣлъ. Часть IV. . . . . Цѣна 3 р.

Томъ LI. Дипломатическая переписка императрицы Екатерины II, съ 1764—1766 г. Часть II. Томъ изданъ барономъ Ѳ. А. Бюлеромъ, при содѣйствіи магистра Ульяницкаго . . . . Цѣна 3 р.

Томъ LII. Донесенія французскаго посла при Русскомъ дворѣ, Кампредона, съ 1723—1725 г. Томъ изданъ подъ наблюденіемъ Г. Ѳ. Штендмана. Часть IV . . Цѣна 3 р.

Томъ LIII. Памятники дипломатическихъ сношеній Московскаго государства съ нѣмецкимъ орденомъ въ Пруссіи. Томъ изданъ подъ наблюд. Г. Ѳ. Карпова. Ц. 2 р.

Томъ LIV. Переписка герцога Ришелье съ императоромъ Александромъ, его министрами и частными лицами. — Бумаги извлечены изъ французскихъ и русскихъ архивовъ. Томъ изданъ подъ наблюденіемъ предсѣдателя Общества А. А. Половцова. Ц. 3 р.

Томъ LV. Протоколы, журналы и указы Верховнаго тайнаго совѣта 1726—1730 гг. Изданы подъ редакціею Н. Ѳ. Дубровина. Ч. I (февраль — іюль 1726 г.). Цѣна 3 р.

Томъ LVI. Протоколы, журналы и указы Верховнаго тайнаго совѣта 1726—1730 гг. Изданы подъ редакціею Н. Ѳ. Дубровина. Часть II (іюль—декабрь 1726 г.). Цѣна 3 р.

Томъ LVII. Дипломатическая переписка императрицы Екатерины II, съ 1766—1767 г. Ч. III. Томъ изданъ барономъ Ѳ. А. Бюлеромъ, при содѣйствіи магистра Ульяницкаго. . . . . Цѣна 3 р.

Томъ LVIII. Донесенія французскаго полномочнаго министра при русскомъ дворѣ. Кампредона, за 1725 г. Томъ изданъ подъ наблюденіемъ Г. Ѳ. Штендмана. Ч. V. Цѣна 3 р.

Томъ LIX. Памятники дипломатическихъ сношеній Московскаго государства съ Польско-Литовскимъ, съ 1533—1560 г. Томъ изданъ подъ наблюденіемъ Г. Ѳ. Карпова. Ц. 3 р.

Томъ LX. Азбучный указатель именъ русскихъ дѣятелей для составленія Русскаго Біографическаго Словаря. Часть I. А—Л. . . . . Цѣна 3 р.

Томъ LXI. Дипломатическая переписка англійскихъ посланниковъ при Русскомъ дворѣ, съ 1712—1719 г. Сообщено изъ англійскаго государственнаго архива Министерства Иностранныхъ Дѣлъ. Часть V . . . . Цѣна 3 р.

Томъ LXII. Азбучный указатель именъ русскихъ дѣятелей для составленія Русскаго Біографическаго Словаря. Часть II. М—Ѳ. . . . . Цѣна 3 р.

Томъ LXIII. Протоколы, журналы и указы Верховнаго тайнаго совѣта, съ 1 января по конецъ іюня 1727 года. Часть III. Изданы подъ редакціею Н. Ѳ. Дубровина. . . . . Цѣна 3 р.

Томъ LXIV. Донесенія французскаго полномочнаго министра при Русскомъ дворѣ, Кампредона, и повѣреннаго въ дѣлахъ, Маньяна, за 1726 и 1727 г. по 7 мая. Томъ изданъ подъ наблюденіемъ Г. Ѳ. Штендмана. Ч. VI . . . . Цѣна 3 р.

Томъ LXV. Дипломатическіе акты, изъ архива князя Н. В. Репнина, относящіеся до Тешенскаго конгресса 1779 г., изданные профессоромъ Ф. Ф. Мартенсомъ . Ц. 3 р.

Томъ LXVI. Дипломатическая переписка англійскихъ посланниковъ при Русскомъ дворѣ съ 1728 — 1733 г. Сообщено изъ англійскаго государственнаго архива Министерства Иностранныхъ Дѣлъ. Часть VI . . . . Цѣна 3 р.

Томъ LXVII. Дипломатическая переписка императрицы Екатерины II, съ 1767 — 1768 г. Часть IV. Томъ изданъ барономъ Ѳ. А. Бюлеромъ, при содѣйствіи магистра В. А. Ульяницкаго. . . . . Цѣна 3 р.

Томъ LXVIII. Историческія свѣдѣнія о Екатерининской Коммиссіи для сочиненія проекта Новаго Уложенія. Собраны и напечатаны подъ наблюденіемъ профессора В. И. Сергѣевича. Часть VII . . . . Цѣна 3 р.

Томъ LXIX. Протоколы, журналы и указы Верховнаго тайнаго совѣта, съ 1 іюля по конецъ декабря 1727 года. Часть IV. Изданы подъ редакціею Н. Ѳ. Дубровина. Ц. 3 р.

Томъ LXX. Дипломатическія сношенія Россіи съ Франціей въ эпоху Наполеона I. Часть I. 1800—1802 гг. Изданы подъ редакціей А. С. Трачевскаго. . . . Цѣна 3 р.

Томъ LXXI. Памятники дипломатическихъ сношеній Московскаго государства съ Польско-Литовскимъ, съ 1560—1570 гг. Изданы подъ наблюденіемъ Г. Ѳ. Карпова. Цѣна 3 р.

Томъ LXXII. Дипломатическая переписка прусскаго короля Фридриха II съ гр. Сольмсомъ, посланникомъ при русскомъ дворѣ. Сообщена изъ Берлинскаго государственнаго архива. Издана подъ наблюденіемъ Г. Ѳ. Штендмана. Часть III. Цѣна 3 р.

Томъ LXXIII. Бумаги гр. Арсенія Андреевича Закревскаго. Изданы подъ редакціею Н. Ѳ. Дубровина. . . . . Цѣна 3 р.

Томъ LXXIV. Бумаги Высочайше учрежденнаго, 6 декабря 1826 г., „Особаго секретнаго комитета“. Изданы подъ редакціею Предсѣдателя Общества . . Цѣна 3 р.

Томъ LXXV. Донесенія французскаго повѣреннаго въ дѣлахъ при русскомъ дворѣ Маньяна, за 1727 — 1730 гг., и предписанія французскаго министерства. Изданы подъ наблюденіемъ Г. Ѳ. Штендмана. Ч. VII. . . . . Цѣна 3 р.

Томъ LXXVI. Дипломатическая переписка англійскихъ посланниковъ при русскомъ дворѣ, за 1733—1736 гг. Сообщено изъ англійскаго государственнаго архива министерства иностранныхъ дѣлъ. Часть VII. . . . . Цѣна 3 р.

Томъ LXXVII. Дипломатическія сношенія Россіи съ Франціей въ эпоху Наполеона I. Часть II, 1803—1804 гг. Изданы подъ редакціей А. С. Трачевскаго. Цѣна 3 р.

Томъ LXXVIII. Бумаги гр. Арсенія Андреевича Закревскаго, 1812 — 1831 гг. Часть II. Изданы подъ редакціей Н. Ѳ. Дубровина . . . . Цѣна 3 р.

Томъ LXXIX. Протоколы, журналы и указы Верховнаго тайнаго совѣта, съ января по конецъ іюня 1728 г. Часть V. Изданы подъ редакціей Н. Ѳ. Дубровина. Ц. 3 р.

Томъ LXXX. Дипломатическая переписка англійскихъ посланниковъ при русскомъ дворѣ, съ августа 1736 по конецъ 1739 г. Сообщена изъ англійскаго государственнаго архива министерства иностранныхъ дѣлъ. Часть VIII . . . . Цѣна 3 р.

Томъ LXXXI. Донесенія французскаго повѣреннаго по дѣламъ, Маньяна, и распоряженія французскаго правительства, за 1730 — 1733 гг. Часть VIII. Изданы подъ наблюденіемъ Г. Ѳ. Штендмана . . . . Цѣна 3 р.

Томъ LXXXII. Дипломатическія сношенія Россіи съ Франціей въ эпоху Наполеона I. Часть III, 1805—1806 гг. Изданы подъ редакціей А. С. Трачевскаго. . . Цѣна 3 р.

Томъ LXXXIII. Политическая переписка Императора Наполеона I съ генераломъ Савари 1807 г. Извлечена изъ Парижскихъ архивовъ: министерства иностранныхъ дѣлъ и національнаго . . . . Цѣна 3 р.

Томъ LXXXIV. Протоколы, журналы и указы Верховнаго тайнаго совѣта съ іюля по конецъ 1728 г. Часть VI. Изданы подъ редакціей Н. Ѳ. Дубровина . . Цѣна 3 р.

Томъ LXXXV. Дипломатическая переписка англійскихъ посланниковъ при русскомъ дворѣ, съ 1740 г. по 3 марта 1741 г. Сообщена изъ англійскаго государственнаго архива министерства иностранныхъ дѣлъ. Часть IX . . . . Цѣна 3 р.

Томъ LXXXVI. Донесенія маркиза де-ла-Шетарди французскому правительству и отвѣты министерства. 1738—1740 гг. Сообщены изъ архива министерства иностранныхъ дѣлъ въ Парижѣ. Часть IX. Изданы подъ наблюденіемъ Г. Ѳ. Штендмана. Цѣна 3 р.

Томъ LXXXVII. Дипломатическая переписка императрицы Екатерины II, съ 1768—1769 г. Часть V. Томъ изданъ барономъ Ѳ. А. Бюлеромъ, при содѣйствіи магистра В. А. Ульяницкаго . . . . Цѣна 3 р.

Томъ LXXXVIII. Дипломатическія сношенія Россіи съ Франціей въ эпоху Наполеона I. 1807—1808 гг. Часть IV, Томъ изданъ подъ редакціей А. С. Трачевскаго. Ц. 3 р.

Томъ LXXXIX. Посольство графа П. А. Толстаго въ Парижѣ въ 1807 и 1808 гг. Томъ изданъ подъ редакціей Н. К. Шильдера. . . . . Цѣна 3 р.

Томъ XC. Журналы Высочайше учрежденнаго 6 декабря 1826 года „Особаго секретнаго комитета". Часть II. Изданы подъ наблюденіемъ Предсѣдателя Общества А. А. Половцова . . . . Цѣна 3 р.

Томъ XCI. Дипломатическая переписка англійскихъ посланниковъ при русскомъ дворѣ, 1741 г. Сообщена изъ англійскаго государственнаго архива министерства иностранныхъ дѣлъ. Часть X . . . . Цѣна 3 р.

Томъ XCII. Донесенія французскаго посла при русскомъ дворѣ, маркиза де-ла-Шетарди, и распоряженія французскаго правительства за 1741 г., по іюнь. Часть X. Изд. подъ редакціей Г. Ѳ. Штендмана. . . . . Цѣна 3 р.

Томъ XCIII. Историческія свѣдѣнія о Екатерининской Коммиссіи для сочиненія проекта Новаго Уложенія. Собраны и напечатаны подъ наблюденіемъ профессора В. И. Сергѣевича. Ч. VIII . . . . Цѣна 3 р.

Томъ XCIV. Протоколы, журналы и указы Верховнаго тайнаго совѣта, Январь-Іюнь 1729 г. Часть VII. Изданы подъ редакціею Н. Ѳ. Дубровина . . . Цѣна 3 р.

Томъ XCV. Памятники дипломатическихъ сношеній Московскаго государства съ Крымомъ, Нагаями и Турціею 1508—1521 гг. Изд. подъ редакціею Г. Ѳ. Карпова и Г. Ѳ. Штендмана . . . . Цѣна 3 р.

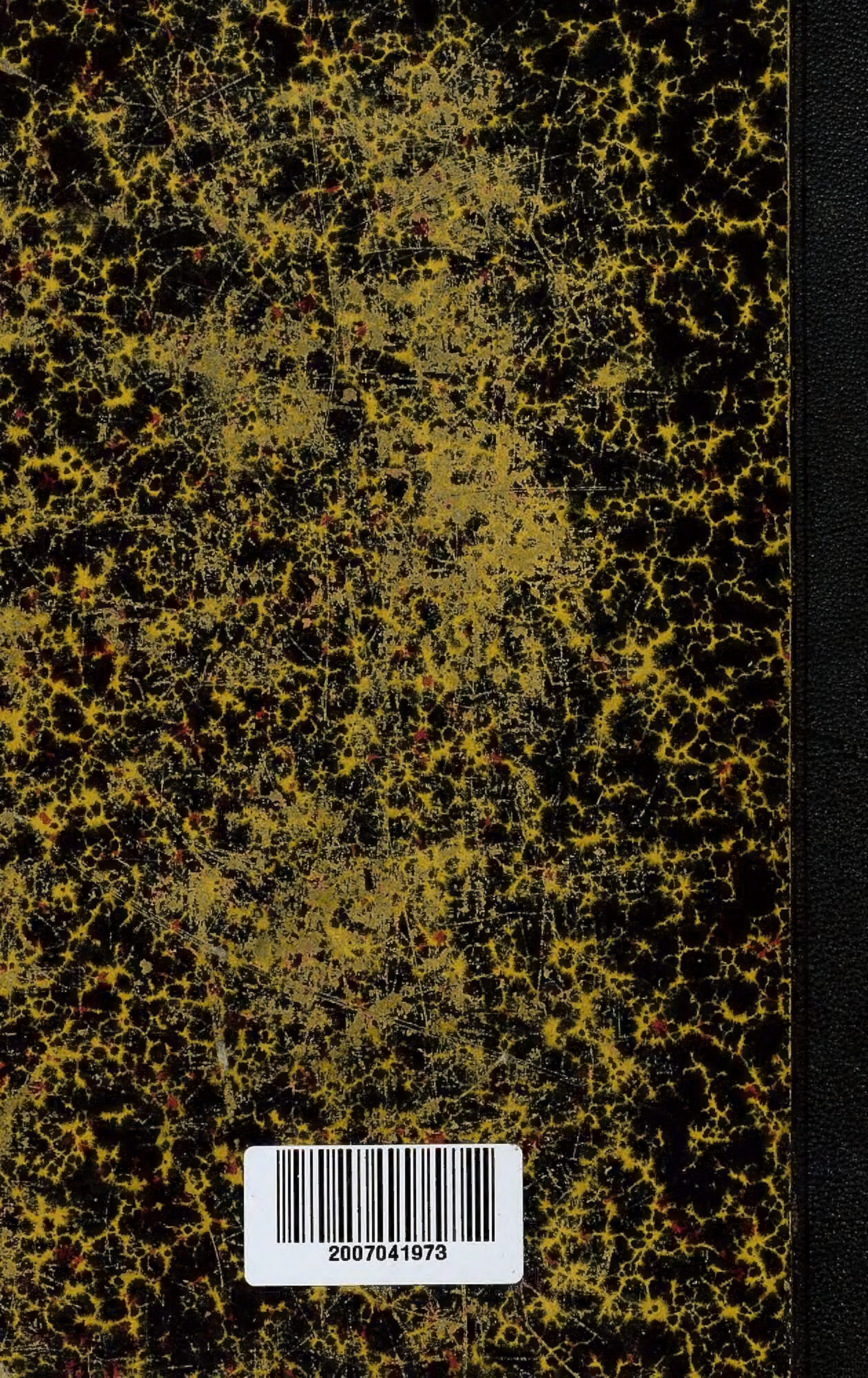
Томъ XCVI. Донесенія французскаго посла при русскомъ дворѣ, маркиза де-ла-Шетарди, за 1741 г., по конецъ года. Часть XI. Изданы подъ редакціей Г. Ѳ. Штендмана . . . . Цѣна 3 р.

Томъ XCVII. Дипломатическая переписка императрицы Екатерины II за 1769—1771 г. Часть VI. Томъ изданъ подъ наблюденіемъ барона Ѳ. А. Бюлера, при содѣйствіи магистра В. А. Ульяницкаго . . . . Цѣна 3 р.

Томъ XCVIII. Матеріалы и черты къ біографіи императора Николая I и къ исторіи его царствованія. Изданы подъ редакціей Н. Ѳ. Дубровина . . . . Цѣна 3 р.

Томъ XCIX. Дипломатическая переписка англійскихъ посланниковъ при русскомъ дворѣ, съ іюня 1742 по апрѣль 1744 г. Сообщена изъ англійскаго государственнаго архива министерства иностранныхъ дѣлъ. Часть XI. . . . . Цѣна 3 р.

Къ каждому тому Сборника приложенъ азбучный указатель именъ.


2007041973